

---

# CHAMBRE DES PAIRS DE FRANCE.

---

2.<sup>DE</sup> SESSION DE 1830.

*Procès-verbaux et Impressions diverses.*

---

## TABLE DES MATIÈRES

---

*Nota.* Le renvoi au procès-verbal est marqué par l'indication de la page et du paragraphe, le renvoi aux Impressions diverses par le numéro de chaque impression.

### A

ABRIAL (M. le comte), prête serment, p. 49. — Fait un rapport, au nom d'une commission spéciale, sur la loi du 10 décembre 1830, relative à la suppression des juges-auditeurs, p. 793 à 801 (I. n.° 58). V. aussi p. 853, § *ult.* — Fait divers rapport au nom du comité des pétitions, p. 1812, 1296, 2418, 2630. — Ses observations sur la loi relative aux pensions de la marine, p. 2456, § *ult.* ; et 2470, § *ult.*

ALLENT (M.), commissaire du Roi, prend part à la discussion de la loi relative à la garde nationale, p. 1922, § 3. — De la loi relative aux pensions de l'armée de terre, p. 2176, § 1.<sup>er</sup> et § *ult.*

ABSENT. — Observations d'un Pair absent lues à la Chambre par un des secrétaires, p. 817.

ADRESSE. — Une commission spéciale est chargée de rédiger un projet d'adresse en réponse au discours du Prince lieutenant général à l'ouverture de la session, p. 9. — La Chambre renvoie à la même commission la rédaction d'une adresse en réponse au discours prononcé par le Roi dans la séance du 9 août 1830, V. p. 54 et 55. — Le marquis de Brézé demande que l'adresse soit délibérée en comité secret, p. 58. — Discussion à ce sujet, p. 59 et 60. — Le rapport de l'adresse est fait en séance publique par le baron de Barante, p. 60 à 62. — Renvoi aux bureaux, p. 62. — Modification apportée au projet par suite de ce renvoi, *ibid.* — Amendement proposé par le comte de Montalembert, p. 63, § 2. — Discours du comte de Montalivet, p. 63 à 65. — Voté au scrutin, p. 65. — Grande députation chargée de porter l'adresse au Roi, p. 66. — On propose de rédiger un projet d'adresse au sujet d'une communication faite à la Chambre, relativement aux affaires étrangères. V. au mot *Communications du Gouvernement*.

AFFICHEURS. — LOI du 10 décembre 1830 sur les afficheurs et crieurs publics. — Présentée à la Chambre des Députés par le Gouvernement. — Apportée à la Chambre des Pairs, le 4 décembre 1830. — Adoptée le 8. — Sanctionnée et promulguée le 10 (Bulletin des lois, année 1830, 2.<sup>e</sup> semestre, 1.<sup>re</sup> partie, 14, p. 107). — Exposé des motifs, p. 1001 à 1005 (I. n.° 67). — Nomination d'une commission, p. 1006. — Rapport par le marquis de Maleville, p. 1012 à 1019 (I. n.° 68) — Délibération, p. 1067. — Vote au scrutin, p. 1070.

ALIGRE (M. le marquis d'), prête serment, p. 49.

AMBRUGEAC (M. le comte d'), s'oppose à ce que le nom d'un opinant soit inséré au procès-verbal, p. 44, § 2. — Prête serment p. 49. — Son opinion sur la loi de recrutement du 11 octobre 1830, p. 560 à 568. V. aussi p. 573 et 576. — Prend part à la discussion de la loi du 22 mars 1831, relative à la garde nationale, p. 1508, 1528, § 1.<sup>er</sup> ; 1534, 1554, § *ult.* ; 1563, § 1.<sup>er</sup> ; 1567, § 2 ; 1588, 1591 à 1593 ; 1595. — Fait un rapport sommaire sur les amendemens apportés depuis à ce projet par la Chambre des Députés, p. 1857. — S'explique dans la discussion au sujet de ces amendemens, p. 1866, 1870, 1874, 1879, 1884, 1915, 1916 à 1918, 1920, 1922 et 1924. — Au sujet de pétitions relatives au même projet de loi, p. 1937, § *ult.* — Ses observations sur la loi relative à la

formation d'une légion étrangère, p. 1693, § *ult.* — Sur la loi électorale du 19 avril 1831, p. 2341, § *ult.* ; 2363, § 2. — Sur la loi du 18 avril 1831, au sujet des retenues sur les traitemens militaires, p. 2592. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur la loi du 11 avril 1831, relative aux pensions de l'armée de terre, p. 2089 à 2110 (I. n.° 126). — Prend part à la discussion de cette loi, p. 2148, § *ult.* ; 2151, 2152, 2153, § 1.<sup>er</sup> ; 2154, § *ult.* ; 2157, § *pénult.* ; 2161, § *pénult.* ; 2167, 2171 à 2173, 2176, § 3.

AMORTISSEMENT. — PROJET DE LOI relatif à l'amortissement. — Présenté à la Chambre des Députés par le Gouvernement. — Apporté à la Chambre des Pairs, le 29 janvier 1831. — Adopté, le 28 février, moyennant amendemens. — Non converti en loi. — Exposé des motifs, p. 1299 à 1301 (I. n.° 87). — Nomination d'une commission, p. 1326. — Rapport par le comte Roy, p. 1475 à 1499. (I. n.° 97). — Ajournement de la discussion, p. 1616. — Nouveau rapport, par le comte Roy, à la suite d'une conférence entre la commission et le Ministre, p. 1639 à 1645. — Observations de M. Laffitte, Ministre des finances, p. 1646 ; — du comte de Sussy, *ibid.*, § *ult.* — Discussion des articles, p. 1647 *e suiv.* — Dans cette discussion sont entendus ; le comte Roy, rapporteur, p. 1648 à 1650, 1652, § *ult.* ; 1654, § 1.<sup>er</sup>, et 1652. — M. Laffitte, Ministre des finances, p. 1650 à 1652 et 1652, § 2, 1657. — Le comte Mollien, p. 1652, § 1.<sup>er</sup> — M. Thiers, commissaire du Roi, p. 1653. — Vote au scrutin, p. 1664.

ANDLAU (M. le comte d'). — Sa déclaration au sujet de l'exclusion des Pairs nommés par le Roi Charles X, p. 3, § *ult.* (I. n.° 3).

ANGOSSE (M. le marquis d'), prête serment, p. 93.

ARAGON (M. le marquis d'), envoie son serment par écrit, p. 93 ; — le renouvelle de vive voix, p. 220. — Prend part à la DISCUSSION de la loi sur la garde nationale, p. 1543, § 1.<sup>er</sup>, et 1544, § 1.<sup>er</sup>

ARAMON (M. le marquis d'), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 93. — Prête serment, p. 191. — S'EXPLIQUE au sujet d'une pétition relative à l'article 75 de la Constitution de l'an 8, p. 1999, § 2 ; — au sujet de la loi électorale, p. 2350, § 1.<sup>er</sup>

ARGOUT (M. le comte d'), prête serment, p. 49. — Fait divers rapports au nom du comité des pétitions, p. 109. —

S'explique sur l'article 2 de la loi relative au serment, p. 184, § 1.<sup>er</sup> — sur l'article 3, p. 185, § *ult.* — Ses observations sur une pétition relative à l'impôt des boissons, p. 213 à 215. — Prend part à la discussion d'un arrêté relatif aux propositions de loi faites par des Pairs, p. 308. — Son opinion sur l'abrogation de la loi du sacrilège, p. 339 à 342. — Sur la loi relative à l'application du jury aux délits politiques et aux délits de la presse, p. 407 à 409. — Sur un projet de loi tendant à abroger la loi du 11 septembre 1807, p. 749 à 753. — Fait des rapports au nom du comité des pétitions, p. 549, 687. — Fait un rapport détaillé sur des réclamations relatives à l'exercice de la contrainte par corps contre des Pairs, p. 689 à 700. V. aussi p. 996, § 2. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur la loi du 20 octobre 1830, relative à l'importation des grains, p. 652 à 667 (I. n.° 50). — V. à l'article suivant ses observations et discours depuis son entrée au ministère.

ARGOUT (M. le comte d'), *Ministre de la marine et des colonies*, présente, en cette qualité, à la Chambre la loi du 4 mars 1831, relative à la traité des Noirs, p. 1100 à 1109 (I. n.° 74) ; — en soutient la discussion ; p. 1225, 1231, 1234 et 1237. — Présente de nouveau la même loi amendée par la Chambre des Députés, p. 1454 à 1457 (I. n.° 96). — S'explique au sujet de l'admission du duc de Crussol par suite du REFUS de serment du duc d'Uzès, p. 930 et 939. — Soutient la discussion de la loi sur le cautionnement des journaux, p. 1026, 1029, 1031, § 1.<sup>er</sup> ; 1034, et 1058, § 1.<sup>er</sup> ; — de la loi qui affecte au Trésor le fonds commun de l'indemnité, p. 1152 à 1155 et 1160 ; — de la loi du 5 janvier 1831 relative à des crédits supplémentaires pour 1830, p. 1171 ; — de la loi du 29 janvier 1831, relative au règlement définitif du budget de 1828, p. 1180 et 1182. — Donne des explications sur la conduite du Gouvernement dans les affaires intérieures et extérieures, p. 1730 à 1732. — S'explique sur une pétition relative à l'école polytechnique, p. 1794. — *Ministre du commerce et des travaux publics*, présente à la Chambre, en cette qualité, la loi du 31 mars 1831, relative à un emprunt pour les travaux du port de Rouen, p. 2047 à 2049 (I. n.° 123). — S'explique au sujet de la loi du 25 mars 1831 sur la vente d'une partie des bois de l'État, p. 2062 et 2066 ; — de la loi électorale du 19 avril 1831, p. 2350, § *ult.* ; 2351, § *ult.* ; 2352, § 4 ; — au sujet des travaux entrepris aux

Tuileries, p. 2594, § 1.<sup>er</sup> ; — au sujet du projet de loi relatif à l'ex-Roi Charles X, p. 2669 à 2675.

ARJUZON (M. le comte d'), PRÊTE serment, p. 57.

ARRESTATION d'un Pair de France. Peut-elle être opérée sur la clameur publique ? V. aux mots *Polignac* et *Peyronnet*.

ATTROUPEMENS. — LOI *du 10 avril 1831* relative aux attroupemens. — Présentée à la Chambre des Députés par le Gouvernement. — Apportée à la Chambre des Pairs, le 5 avril 1831. — Adoptée le 9. — SANCTIONNÉE et promulguée le 10 avril (Bulletin des lois, année 1831, 1.<sup>er</sup> semestre, 1.<sup>re</sup> partie, n.° 35, p. 157). — Exposé des motifs, p. 2403 à 2406 (I. n.° 133, numéroté par erreur 123). — Nomination d'une commission, p. 2410. — Rapport par le duc de Choiseul, p. 2430 à 2435 (I. n.° 135). — Discussion, p. 2477. — Observations du comte de Tascher, *ibid.* — Vote au scrutin, p. 2481.

AUMONT (M. le duc d'), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 58 et 554. — Envoie son serment par écrit, p. 498.

AUX - LALLY (M. HENRI - Raymond d'Aux, marquis d'), gendre et successeur à la Pairie de M. *Trophime Gérard*, marquis de *Lally-Tolendal*. — Adresse ses titres à la Chambre p. 534. (V. une réclamation du sieur *Lally de la Neuville*, p. 489.) — Ces titres sont déclarés valables sur le rapport d'une commission de trois membres, p. 537. — Réception et serment du nouveau Pair, p. 783.

AVARAY (M. le duc d'), prête serment, p. 49. V. aussi p. 50, § *pénult.*

## B

BARANTE (M. le baron de), propose de déclarer qu'il n'y a lieu à délibérer sur la proposition relative à l'exclusion des Pairs nommés par le Roi Charles X ; p. 35, § 1.<sup>er</sup> — S'explique au sujet de la rédaction du procès-verbal ; p. 45, § 1.<sup>er</sup> — Prête serment, p. 49. — S'oppose à la lecture de lettres contenant des refus de serment motivés, p. 72, § *ult.* — Fait une proposition relative aux formes à suivre pour les propositions de loi faites par des Pairs, p. 86. V. au mot *Règlement intérieur*, n.° 2. — Son opinion sur une pétition relative à l'impôt des boissons, p. 210 à 212 ; — sur une proposition relative à l'application du jury aux délits de la presse, p. 409 ;

V. aussi p. 444 à 446 et 448 § *ult.* ; — sur la loi du 11 octobre 1830, relative au vote annuel du contingent de l'armée, p. 574, § *ult.* ; — sur la loi du 17 octobre 1830, relative à un fonds de secours pour le commerce, p. 716 à 718. — S'explique au sujet de l'admission d'un Pair appelé à titre héréditaire ; p. 465, § 1.<sup>er</sup> — Propose de donner connaissance au Roi de la formation de la Chambre en cour de justice, p. 530, § 2. — Prend la parole sur la loi qui modifie l'article 2 de la loi du 25 mars 1822, p. 630, § *ult.* — Fait au nom d'une commission spéciale un rapport sur le projet de loi tendant à abroger la loi du 11 septembre 1807, p. 673 à 676 (I. n.° 52).

BARTHE (M.), *Ministre de l'instruction publique et des cultes*, présente à la Chambre un projet de loi relatif à l'instruction primaire, p. 1263 à 1271. (I. n.° 84) ; — le retire au nom du Gouvernement, p. 1405 et 1474. — S'explique au sujet d'une pétition relative à la liberté d'enseignement, p. 1821 à 1823, et p. 1824. — *Garde-des-sceaux Ministre de la justice*, présente à la Chambre la loi du 8 avril 1831 relative à la procédure pour les délits de la presse, p. 1968 à 1972 (I. n.° 113). — La loi du 10 avril 1831 sur les attroupemens, p. 2403 à 2406 (I. n.° 133, numéroté par erreur 123). — La loi du 8 avril 1831, rectificative de celle du 14 décembre 1830, sur le cautionnement des journaux, p. 2406 à 2408 (I. n.° 132). — S'explique au sujet du projet de loi relatif à l'ex-Roi Charles X, p. 2656 à 2663.

BARTHÉLEMY (M. François, marquis de), décédé le 3 avril 1830. — Hommage rendu à sa mémoire par M. le marquis de MARBOIS, p. 499 (I. n.° 37).

BARTHÉLEMY (Barthelemy-Antoine-François-Xavier Sauvaire-Barthelemy, marquis de), petit-neveu et successeur à la Pairie de M. François, marquis de Barthélemy. — Adresse ses titres à la Chambre, p. 461. — Ils sont renvoyés à une commission de trois membres, p. 463. — Rapport de cette commission, *ibid.* — Observations du comte Dejean, p. 464 ; — du baron de Barante, p. 465. — La Chambre déclare valables les titres produits, p. 465. — Admission et serment du nouveau Pair, p. 497.

BASTARD (M. le comte de), demande que la Chambre s'en rapporte à la sagesse du Prince lieutenant-général, au sujet de l'exclusion des Pairs nommés par le Roi Charles X, p. 37,

§ 1.<sup>er</sup> — Propose de voter en masse sur les divers articles de l'acte du 7 août, p. 38, § 5. — Prête serment, p. 49. — S'explique sur l'ajournement d'une proposition relative à l'application du jury aux délits de la presse, p. 411, § 1.<sup>er</sup> — Fait divers rapports au nom du comité des pétitions, p. 1364. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur la loi du 8 avril 1831, relative à la procédure à suivre contre les délits de la presse, p. 2185 à 2198 (I. n.° 128). V. aussi p. 2265 et 2266.

BAUFFREMONT (M. le prince, duc de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 69. — Envoie son serment par écrit, p. 164.

BEAUMONT (M. le duc de), prête serment, p. 117.

BEAUMONT (M. le comte de). — Décédé le 4 février 1830. — Hommage rendu à sa mémoire par le comte de Montesquiou, p. 1192 à 1195 (I. n.° 80).

BEKER (M. le comte), prête serment, p. 57. — Fait des rapports au nom du comité des pétitions, p. 1704, 1936, 2412.

Belgique (Communication relative à la). Voyez *Communications du Gouvernement*.

BELLIARD (M. le comte), prête serment, p. 49. — Demande que l'adresse soit votée en comité secret, p. 60, § 1.<sup>er</sup> — Ses observations sur des pétitions relatives à l'ouverture du nouveau canal des Pyrénées, p. 1284, § 4. — Réclame la priorité pour les amendemens proposés par la commission au projet de loi sur la garde nationale, p. 1507 et *ult.*

BELLUNE (M. le maréchal duc de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 117. — Envoie son serment par écrit, p. 386.

BERENGER (M. le comte de), prête serment, p. 49.

BEURNONVILLE (M. le baron), envoie son serment par écrit, p. 523. — S'oppose à la clôture de la discussion sur le projet de loi relatif à l'ex-Roi Charles X, p. 2675.

BIRON (M. le marquis de), prête serment, p. 141.

BOISGELIN (M. le marquis de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 69. — Envoie son serment par écrit, p. 423 ; — le renouvelle de vive voix, 624.

BOISSEL DE MONVILLE (M. le baron), prête serment, p. 49. — Prend part à la discussion sur l'abrogation de la loi du

sacrilège, p. 345, § 2 ; — sur une pétition relative à l'école polytechnique, p. 1793, § 2.

BOISSONS. — LOI *du 17 octobre 1830* sur l'impôt des boissons, présentée à la Chambre des Députés par le Gouvernement. — Apportée à la Chambre des Pairs, le 12 octobre 1830. — Adoptée le 15. — Sanctionnée et promulguée le 17 (Bulletin des lois, année 1830, 2.<sup>e</sup> semestre, 1.<sup>re</sup> partie, n.<sup>o</sup> 12, p. 91). — Exposé des motifs, p. 616 (I. n.<sup>o</sup> 46). — Nomination d'une commission, p. 621. — Rapport par le comte Roy, p. 633 (I. n.<sup>o</sup> 48). — Discussion, p. 676. — Opinion du comte de Sussy, p. *ibid.* — Vote au scrutin, p. 679.

BOISSY-D'ANGLAS (M. le comte de), prête serment, p. 69. — Ses observations sur les formes à suivre pour le jugement des anciens ministres, p. 528, § 1.<sup>er</sup> — Fait au nom d'une commission spéciale un rapport sur quatorze projets de loi relatifs à des circonscriptions territoriales, p. 1981 à 1991 (I. n.<sup>o</sup> 115).

BOISSY DU COUDRAY (M. le marquis de), prête serment, p. 49.

BORDESSOULLE (M. le comte de), prête serment, p. 67. — S'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 163.

BOUILLE (M. le comte de), déclare se retirer de la Chambre, dans la séance du 7 août, p. 34. — *Un Pair, &c.*

BOURKE (M. le comte), prête serment, p. 67.

BRANCAS (M. le duc de), prête serment, p. 49.

BRETEUIL (M. le comte de), prête serment, p. 457. — Fait un rapport, au nom d'une commission spéciale, sur vingt projets de loi relatifs à des impositions extraordinaires et à des emprunts, p. 761 à 772 (I. n.<sup>o</sup> 56). — S'explique sur l'art. 2 du projet de loi relatif à l'ex-Roi Charles X, p. 2679.

BRÉZÉ (M. le marquis de), prête serment, p. 49. V. aussi p. 50, § *ult.* — Demande que l'adresse soit délibérée en comité secret, p. 58, § *pénult.* V. aussi p. 59, § 2. — Ses observations sur la loi du 11 septembre 1830, relative au rappel des bannis, p. 374 ; — sur la loi relative au cautionnement des journaux, p. 1063, § *ult.* ; — sur la loi du 13 décembre 1830, relative aux récompenses nationales, p. 1074 ; — sur une pétition relative à l'ordre de Saint-Louis, p. 1704 ; — sur la loi relative à l'organisation municipale, p. 1752 à 1754 et 1755, § 1.<sup>er</sup> ; — sur la loi relative aux créanciers de l'ancienne liste civile, p. 1930, § *ult.* ; 1931, § 2 ; 1932, § 1.<sup>er</sup> ; — sur un projet d'arrêté relatif au droit d'interpeller les Ministres,



p. 2271 ; — sur la loi électorale, du 19 avril 1831, p. 2277 à 2280 ; 2341, § 1.<sup>er</sup>, 2396, § *ult.* V. aussi, p. 2526 ; — sur une pétition relative à la liberté d'enseignement, p. 2416, § 2 ; — sur la loi du 18 avril 1831, au sujet des retenues sur les traitemens militaires, p. 2591, § 1.<sup>er</sup> ; — sur l'ordre du jour, dans la séance du 19 avril 1831, p. 2632, § 3 ; — sur le projet de loi relatif à l'ex-Roi Charles X, p. 2638.

BRISSAC (M. le duc de), prête serment, p. 67. — Prend part à la discussion sur la loi du serment, p. 187, § 1.<sup>er</sup> — Fait une observation relative à une pétition du sieur Morel, p. 1009, § 1.<sup>er</sup>

BROGLIE (M. le duc de), s'explique au sujet de la déclaration du 7 août 1830, p. 22, § *ult.* — Prête serment, p. 49. — Propose de voter une adresse en réponse au discours du Roi dans la séance du 9 août, p. 54, § 5. — Demande que cette adresse soit délibérée en public, p. 59, § 3. — Ses observations sur la loi relative à la suppression des conseillers auditeurs, p. 848, 853, § 1.<sup>er</sup> ; 858, § *ult.*, et 861, § 1.<sup>er</sup> ; — sur l'admission du duc de Crussol par suite du refus de serment du duc d'Uzès, p. 912 à 916 ; — sur l'exercice de la contrainte par corps contre les Pairs, p. 988 à 990 ; V. aussi p. 993, § 3 ; 998, § *ult.*, et p. 1321, § *ult.* ; — sur un incident qui s'élève au sujet d'un discours du marquis de Brézé dans la discussion de la loi des récompenses nationales, p. 1076, § 4 ; — sur un discours du duc de Fitz-James au sujet de la loi du 11 décembre 1830 qui appelle 80,000 hommes, sous les armes, p. 1088 ; — sur la loi relative à la traite des Noirs, p. 1226, § 2 ; — sur le mode de délibération à suivre pour le projet de loi sur la garde nationale, p. 1500, § *ult.* — sur la loi relative à la formation d'une légion étrangère, p. 1691, 1693, § 1.<sup>er</sup> ; 1697 ; § 3 ; — sur la loi relative à l'organisation municipale, p. 1755, § 2 ; — sur la loi relative à la procédure en matière de presse, p. 2261, § *ult.* ; 2264, § 1.<sup>er</sup> ; — sur un projet d'arrêté relatif au droit d'interpeller les Ministres, p. 2272, § 1.<sup>er</sup> ; 2273, § 1.<sup>er</sup>, et 2274, § 2 ; — sur la loi électorale du 19 avril 1831, p. 2285 à 2287 ; — sur la loi relative à un crédit éventuel de cent millions, p. 2607, § *ult.* ; 2614, § 1.<sup>er</sup> — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur la loi relative au cautionnement des journaux, p. 941 à 979 (I. n.° 66) ; V. aussi p. 1027, 1047, 1052, 1056, 1057, 1060 et

1062 ; — un rapport sur un projet de loi tendant à l'abrogation de la loi du 11 septembre 1807, p. 1211 à 1217 (I. n.° 82) ; V. aussi p. 1241 ; — un rapport sur la loi du 4 mars 1831, relative aux cours d'assises et au jury, p. 1331 à 1363 (I. n.° 89). — Expose, au nom d'une commission spéciale chargée de rédiger un projet d'adresse au Roi, les motifs qui l'ont empêchée de s'occuper de ce travail, p. 1709 à 1723 ; V. aussi p. 1708, § 1.<sup>er</sup> — Fait un rapport sur un projet de loi relatif à l'ex-Roi Charles X et à sa famille, p. 2437 à 2449 (I. n.° 136) ; V. aussi p. 2677, §. *ult.* — Sur un projet de loi relatif au cumul, p. 2497 à 2505 (I. n.° 139) — Voir à l'article suivant ses discours et observations comme Ministre.

BROGLIE (M. le duc de), *Ministre de l'instruction publique et des cultes, président du conseil d'État.* — Présente en cette qualité à la Chambre l'exposé de la situation du Royaume, p. 387 à 400 (I. n.° 31) ; — la loi du 12 septembre 1830 relative au mode de pourvoir aux places vacantes dans la Chambre des Députés, p. 220 (I. n.° 18) ; — la loi du 11 octobre 1830, sur le vote annuel du contingent de l'armée, p. 466 (I. n.° 34). — Soutient la discussion de cette loi, p. 569 à 571. — Présente les lois du 30 mars 1831 sur des circonscriptions territoriales, p. 468 à 480 (I. n.° 35) ; — la loi du 29 novembre 1830 portant modification de l'article 2 de la loi du 25 mars 1822, p. 555 (I. n.° 39). — Soutient la discussion de cette loi, p. 628 à 630. — Défère à la Chambre une lettre du marquis de Rougé relative au serment, p. 82 à 84 ; V. aussi p. 85, § 2. — Répond à ce sujet à M. le duc de Fitz-James, p. 97. — S'explique au sujet de la loi du 31 août 1830 relative au serment, p. 172 à 177 ; 184, § *ult.* ; 186, § 2 et 187, § 2 ; — au sujet de la proposition tendant à l'abrogation de la loi du sacrilège, p. 345, § *ult.* — au sujet de la loi du 11 septembre 1830 relative au rappel des bannis, p. 375 et 378 ; — au sujet d'une proposition relative à l'application du jury aux délits de la presse et aux délits politiques, p. 411 à 416 ; V. aussi p. 416, § *ult.* ; 418, § *ult.* ; 447 ; — au sujet d'une lettre du comte Florian de Kergorlay, p. 518 ; — d'une pétition relative aux dépenses de la garde nationale, p. 543.

BUDGET INTÉRIEUR. — Commission nommée dans les bureaux pour l'examen de ce budget, p. 1388. V. les procès-verbaux des séances secrètes.

BUDGET DE 1828. — LOI *du 29 janvier 1831* relative au règlement définitif du budget de 1828. — Présentée à la Chambre des Députés par le Gouvernement. — Apportée à la Chambre des Pairs le 26 novembre 1830. — Adoptée le 30 décembre. — Sanctionnée et promulguée le 29 janvier 1831 (Bulletin des lois, année 1831, 1.<sup>er</sup> semestre, 1.<sup>re</sup> partie, n.° 19, p. 5). — Présentation, sans exposé de motifs, p. 865 et 866 (I. n.° 61). — Nomination d'une commission, p. 896. — Rapport par le comte Mollien, p. 1135 à 1145 (I. n.° 77). — Discussion, p. 1172. — Observations du comte Roy sur l'article 12, p. 1178 à 1180, 1181. — Réponse du comte d'Argout, Ministre de la marine, p. 1180 et 1182. — Observation du vicomte Dubouchage sur l'article 16, p. 1184. — Vote au scrutin, p. 1185.

BUREAU DE LA CHAMBRE. — Sa formation provisoire, p. 6 ; — définitive, p. 8. — Un nouveau membre est élu en remplacement du maréchal Maison, chargé d'une mission du Gouvernement, p. 554 et 582.

BUREAUX (Formation et renouvellement des bureaux ainsi que du comité des pétitions). — Première formation, les 4 et 7 août 1830, p. 10 et 12 (I. n.° 1). — Premier renouvellement, le 18 septembre, p. 437 (I. n.° 33). — Deuxième renouvellement, le 6 novembre, p. 758 et 759 (I. n.° 54). — Troisième renouvellement, le 29 décembre, p. 1047 (I. n.° 78). — Quatrième renouvellement, le 11 février 1831, p. 1367 (I. n.° 91).

## C

CADORE (M. le duc de), prête serment, p. 49.

CAISSE D'AMORTISSEMENT. (Commission de surveillance de la). — Rapport annuel fait à la Chambre, au nom de cette commission, par M. le marquis d'Orvilliers, p. 480 à 488 (I. n.° 36). — Présentation de trois candidats pour la présidence triennale de la commission, p. 1365.

CAISSE DES INVALIDES DE LA MARINE. — Discussions au sujet de cette caisse, p. 2114, 2449 à 2452, et 2465 à 2472.

- CALMON (M.), directeur général de l'enregistrement, commissaire du Roi. — S'explique au sujet de la loi du 8 septembre 1830, sur l'enregistrement des actes de prêt, p. 275.
- CARAMAN (M. le duc de), prête serment, p. 49.
- CASTELBAJAC (M. le vicomte de), demande que la discussion soit ouverte sur l'acte du 7 août 1830, p. 21, § 2. — Sa déclaration au sujet de la vacance du trône, p. 37, § *ult.*
- CASTELLANE (M. le marquis de), prête serment, p. 49. — Fait un rapport au nom du comité des pétitions, p. 1795.
- CASTRIES (M. le duc de), prête serment, p. 49.
- CATELLAN (M. le marquis de) prête serment, p. 67, (lisez *de Catellun* au lieu de *de Castellane*). — Fait une observation dans la discussion sur l'abrogation de la loi du sacrilège, p. 345, § 1.<sup>er</sup> — S'oppose à la prise en considération d'une proposition tendant à la répression des crimes et délits commis dans les églises, p. 737, § *ult.* ; et 739 § *ult.* — Ses observations au sujet de l'exercice de la contrainte par corps contre un Pair, p. 703. V. aussi, p. 1320, § 1.<sup>er</sup> ; — au sujet de la loi électorale du 19 avril 1831, p. 2305, § 1.<sup>er</sup> ; p. 2323, § *ult.*
- CHABRILLAN (M. le comte de), prête serment, p. 498.
- CHABROL (M. le comte de), prête serment, p. 68.
- CHAPTAL (M. le comte), prête serment, p. 49. — Est élu candidat pour la présidence de la commission de surveillance de la caisse d'amortissement, p. 1366. — Ses observations sur un projet de règlement tendant à autoriser contre un Pair l'exercice de la contrainte par corps, p. 1318, § *ult.*
- CHARLES X. — PROJET DE LOI relatif à l'ex-Roi Charles X, et à sa famille — Voté par la Chambre des Députés, sur la proposition de M. Baude, le 24 mars 1831. — Envoyé à la Chambre des Pairs, le 25. — Adopté le 19 avril moyennant amendemens. — Non converti en loi. — Message contenant envoi du projet de loi, p. 2132 (I. n.° 127). — Nomination d'une commission, p. 2179. — Observations de M. le vicomte Lainé sur sa désignation comme commissaire, p. 2255. — Rapport par le duc de Broglie, p. 2437 à 2449 (I. n.° 136). — Ajournement de la discussion, V. p. 2493, § *ult.* ; et p. 2626 ; voir aussi l'observation du duc de Valmy, p. 2631, § *ult.*, et 2632. — Discussion, p. 2633 à 2681. — Observations du duc de Doudeauville ; p. 2633 à 2635 ; — de M. C. Perrier,

président du conseil des Ministres, p. 2635 à 2638 ; — du marquis de Brézé, p. 2638 ; — du duc de Plaisance, 2639 à 2641 ; — du duc de Noailles, p. 2641 à 2646 ; — du maréchal duc de Tarente, p. 2646 ; — du duc de Maillé, 2647 ; — du comte Dejean, p. 2648 ; — du duc de Fitz-James, p. 2649 à 2656 ; — de M. Barthe, garde des sceaux, p. 2656 à 2663 ; — du vicomte Lainé, p. 2663 à 2669 ; — du comte d'Argout, ministre de la marine, p. 2669 à 2675 ; — du baron de Beurnonville, p. 2675 ; — du comte de Montalembert, p. 2676, § 2 ; — du comte de Sussy, p. 2676, § *pénult.* ; — du marquis de Talaru, p. 2677, § *pénult.* ; — du duc de Broglie, rapporteur, p. 2677, § *ult.* ; — du comte de Sesmaisons, p. 2678, § 1.<sup>er</sup> ; — du comte de Breteuil, p. 2679 ; — du marquis de Rougé, p. 2680, § 1.<sup>er</sup> ; — du comte d'Orglandes, p. 2680, § 3 et § *ult.* ; — du comte Cholet, 2680, § 4 ; — du baron Séguier, *ibid.*, § 5. — Vote au scrutin, p. 2681.

CHASSELOUP (M. le marquis de), prête serment, p. 49.

CHATEAUBRIAND (M. le vicomte de). — Son opinion sur la déclaration du 7 août 1830. V. p. 22, § 1.<sup>er</sup>, et p. 23 à 33 (I. n.° 2). V. aussi p. 38, § 3.

CHOISEUL (M. le duc de), demande qu'il n'y ait pas de discussion sur l'acte du 7 août 1830, p. 20, § *ult.* — S'abstient de voter sur la disposition relative à l'exclusion des Pairs nommés par le Roi Charles X, p. 40, § 1.<sup>er</sup> — Prête serment, p. 49. — Fait divers rapports au nom de commissions spéciales ; sur la loi du 30 août 1830, relative aux récompenses nationales, p. 145 à 150 (I. n.° 12) ; — sur la loi du 11 septembre 1830, abrogative des articles 3 et 7 de celle du 12 janvier 1816, p. 366 à 373 (I. n.° 30) ; — sur la loi du 10 avril 1831, relative aux attroupemens, p. 2430 à 2435 (I. n.° 135) ; — Ses observations sur une pétition du sieur Carmouche, p. 492 ; — sur l'admission du duc de Crussol, par suite du refus de serment du duc d'Uzès, p. 927 ; — sur l'exercice de la contrainte par corps contre des Pairs de France, p. 987 ; — sur la loi relative au cautionnement des journaux, p. 1061 ; — sur la loi qui affecte au Trésor le fonds commun de l'indemnité, p. 1151 à 1152 ; — sur les amendemens proposés par la commission, au projet de loi sur la garde nationale, p. 1502. V. aussi p. 1543, § *ult.* ; — sur des pétitions relatives à la loi électorale, p. 1967, § 2 ; — sur un article de cette loi, p. 2387, § 1.<sup>er</sup>

CHOISEUL-GOUFFIER (M. le comte de), envoie son serment par écrit, p. 523.

CHOLET (M. le comte), prête serment, p. 49. — Prend part à la discussion du projet de loi sur la garde nationale, p. 1558 ; — de la loi électorale du 19 avril 1831, p. 2292 à 2294 ; — du projet de loi relatif à l'ex-Roi Charles X, p. 2680, § 4.

CIRCONSCRIPTIONS TERRITORIALES. — LOIS *du 30 mars 1831* (au nombre de treize), tendant à rectifier les limites de plusieurs départemens ou arrondissemens. — Présentées à la Chambre des Députés par le Gouvernement. — Apportées à la Chambre des Pairs, le 26 septembre 1830. — Adoptées le 18 mars. — Sanctionnées et promulguées le 30 (Bulletin des lois, année 1831, 1.<sup>er</sup> semestre, n.° 32, p. 141). — Exposé des motifs, p. 468 à 480 (I. n.° 35). — Nomination d'une commission, p. 499. — V. pour le retard apporté au rapport de cette commission, p. 761. — Rapport par le comte de Boissy-d'Anglas, p. 1981 à 1991 (I. n.° 115). — Délibération, p. 2012 à 2020. — Vote au scrutin, p. 2020.

CLAPARÈDE (M. le comte), prête serment, p. 49.

CLÉMENT DE RIS (M. le comte), prête serment, p. 49. — Fait divers rapports au nom du comité des pétitions, p. 1273, 1280, 1363. — S'explique au sujet d'une pétition relative aux employés destitués depuis 1814, p. 2000, § 1.<sup>er</sup>

CLERMONT-TONNERRE (M. le duc de), envoie son serment par écrit, 523 ; — le renouvelle de vive voix, p. 829.

COIGNY (M. le duc de), prête serment, p. 141. — Son discours à cette occasion, *ibid.*

COISLIN (M. le marquis de), prête serment, p. 220. — Demande qu'une proposition relative au jugement par jury soit ajournée, p. 410, § *ult.*

COMITÉ SECRET. — Les adresses doivent-elles être discutées en comité secret ? — V. p. 58 à 60 ; *solution négative.* — V. aussi p. 1707 et 1708.

COMITÉ DES PÉTITIONS. — (Rapports faits au nom de ce comité). — Le 21 août 1830, par M. le comte de Sainte-Aulaire, p. 87 à 92 (I. n.° 6.). — Le 23, par M. le baron Séguier, p. 108. — Par M. le comte d'Argout, p. 109. — Par M. le marquis de Maleville, p. 110. — Par M. le comte d'Haubersart, p. 111. — Le 1.<sup>er</sup> septembre, par M. le marquis de

Maleville, p. 203. — Par M. le comte d'Argout, p. 216. — Le 6 septembre, par M. le comte de Sainte-Aulaire, p. 278 à 286. — Le 23 septembre, par le comte de Germiny, p. 488. — Par le duc de Plaisance, p. 494. — Le 1.<sup>er</sup> octobre, par le comte de Germiny, p. 542. — Par le comte de Saint-Priest, p. 548. — Par le comte d'Argout, p. 549. — Le 16 octobre, par le comte d'Argout, p. 687. — Le 9 novembre, par le comte de Germiny, p. 775. — Par le comte de Saint-Priest, p. 780. — Le 4 décembre, par le duc de Crillon, p. 1006. — Par le comte de Sainte-Aulaire, p. 1008. — Le 7 décembre, par le comte de Sussy, p. 1019. — Par le comte d'Haubersart, p. 1022. — Le 20 janvier 1831, par le comte Clément-de-Ris, p. 1273. — Par le comte Cornudet, p. 1274. — Le 22, par le comte Clément-de-Ris, p. 1280. — Par le comte de Sainte-Aulaire, p. 1281. — Par le baron Mounier, p. 1282. — Par le comte de Tascher, p. 1286. — Par le comte Cornudet, *ibid.* — Par le comte Portalis, p. 1287. — Le 7 février, par le comte Clément-de-Ris, p. 1363. — Par le comte de Bastard, p. 1364. — Le 2 mars, par le comte de Tascher, p. 1703. — Par le comte Beker, p. 1704. — Le 4 mars, par le comte de Tascher, p. 1781 *et suiv.* — Par le marquis de Castellane, p. 1795. — Par le duc de Valentinois, p. 1797. — Le 8 mars, par le comte Abrial, p. 1812. — Par le duc de Valentinois, p. 1815. — Le 12 mars, par le duc de Valentinois, p. 1935. — Par le comte Beker, p. 1936. — Le 17 mars, par le comte Abrial, p. 1996. — Par le baron Mounier, p. 1998. — Le 19 mars, par le duc de Valentinois, p. 2044. — Le 5 avril, par le comte Beker, p. 2412. — Par le duc de Valentinois, p. 2413. — Par le comte Abrial, p. 2418. — Par le baron Mounier, p. 2419. — Le 19 avril, par le comte Abrial, p. 2630.

COMMISSION DE TROIS MEMBRES désignés par la voie du sort, pour examiner les titres des Pairs qui se présentent à titre héréditaire. — Les Pairs âgés de moins de trente ans peuvent-ils faire partie de ces commissions ? *Décision affirmative*, p. 144.

COMMISSIONS SPÉCIALES (nommées par M. le Président, en vertu d'une délégation de la Chambre.) — De neuf membres, p. 1279. — De sept membres, p. 9 et 54 ; 82, 119, 120, 137, 262, 581, 704, 775, 1220, 1279, 1280, 1326, 1405, 1473, 1532, 1770, 1968, 1972, 1994, 2011, 11076, 279, 2410, 2411. — De cinq membres, p. 202, 223, 224, 498, 499, 580,

621, 622, 626, 796, 832, 896, 897, 1006, 1043, 1081, 1100, 1112, 1222, 1402, 1404, 1532, 1634, 1666, 1996, 2011, 2490, 2575. — Commission spéciale nommée dans les bureaux pour l'examen du budget intérieur, p. 1388.

COMMUNICATIONS DU GOUVERNEMENT. — Une communication relative aux affaires étrangères est faite à la Chambre au nom du Gouvernement par le comte de Montalivet, Ministre de l'intérieur, p. 1459 à 1472 (I. n.° 99). — Le maréchal comte Jourdan propose de nommer une commission pour rédiger une adresse au sujet de cette communication, p. 1472, § 3. — Observations du vicomte Lainé, *ibid.*, § *ult.* — Nomination d'une commission, p. 1473. — Le marquis de Marbois demande que cette commission fasse son rapport en comité secret, p. 1707. — Observations de M. le Président, *ibid.*, § *ult.* ; — du duc de Broglie, p. 1708, § 1.<sup>er</sup> ; — du duc Decazes, *ibid.*, § 2. — Rapport du duc de Broglie, où sont exposés les motifs qui ont empêché la commission de rédiger un projet d'adresse, p. 1709 à 1723. — Discussion sur cet incident, p. 1723 *et suiv.* — Discours du vicomte Lainé, p. 1723 ; — du comte Sébastiani, Ministre des affaires étrangères, p. 1725 à 1727 ; — du comte Portalis, p. 1727 ; — du duc de Fitz-James, p. 1728 à 1730 ; — du comte d'Argout, p. 1730 à 1732 ; — du duc Decazes, p. 1732. — La Chambre décide qu'il ne sera pas rédigé d'adresse, p. 1733. — V. aussi au mot *Exposé de la situation du Royaume*.

COMPANS (M. le comte), prête serment, p. 49.

CONÉGLIANO (M. le maréchal duc de), prête serment, p. 68.

CONTADES (M. le comte de), prête serment, p. 68.

CONTRAINTÉ PAR CORPS CONTRE DES PAIRS DE FRANCE (exercice de la). — Rapport fait par le comte d'Argout sur des demandes tendant à l'exécution des jugemens portant contrainte par corps contre un Pair de France, p. 689 à 700. — Observations du marquis de Sémonville, p. 700 à 702 ; — du marquis de Catellan, p. 703. — Une commission spéciale est chargée d'examiner les questions relatives à l'exécution de l'article 29 de la Charte, p. 704. — Des pétitions de la dame Borelly et du sieur Drouinet sont renvoyées à la même commission, p. 775 et 776. — Rapport par M. le comte Portalis, p. 872 à 881 (I. n.° 64). —



Projet d'arrêté réglementaire présenté par la commission, p. 881 à 883. — Discussion, p. 983 *et suiv.* — Observations du comte de Montalembert, 984 à 987. V. aussi p. 988, § 1.<sup>er</sup> et 996, § 1.<sup>er</sup> ; — du duc de Choiseul, p. 987 ; — du comte de Saint-Priest, p. 988, § 2 ; — du duc de Broglie, p. 988 à 990 ; V. aussi p. 993, § 3 et 998, § *ult.* ; — du comte Portalis, rapporteur, p. 990 à 993 ; V. aussi p. 996, § *ult.* et p. 1000 ; — du baron Mounier, p. 993, § 4, et 995, § 1.<sup>er</sup> ; — du comte de Tascher, p. 995, § 2 ; — du comte d'Argout, p. 996, § 2 ; — du comte Dejean, p. 997, § 5 ; V. aussi p. 999, § 1.<sup>er</sup> ; — du comte de Pontécoulant, p. 999, § *ult.* — Vote définitif sur le projet d'arrêté, p. 1001. — Requêtes présentées à la Chambre en exécution de cet arrêté, p. 1217 et 1277. — V. *Dubouchage.*

CONTRIBUTIONS DIRECTES. — LOI *du 26 mars 1831*, relative aux contributions personnelle et mobilière, des portes et fenêtres et des patentes. — Présentée à la Chambre des Députés par le Gouvernement. — Apportée à la Chambre des Pairs le 19 février 1831. — Adoptée le 12 mai. — Sanctionnée et promulguée le 26 mars (Bulletin des lois, ann. 1831, 1.<sup>er</sup> semestre, 1.<sup>re</sup> partie, n.° 27, p. 107). — Exposé des motifs, p. 1388 à 1400 (I. n.° 92). — Nomination d'une commission, p. 1404. — Rapport par le comte Roy, p. 1836 à 1855 (I. n.° 111). — Délibération, p. 1941 à 1960. — Vote au scrutin, p. 1960.

CORNET (M. le comte de), envoie son serment par écrit, p. 164 ; — le renouvelle de vive voix, p. 498. — S'explique au sujet des formes à suivre pour le jugement des anciens Ministres, p. 531, § *ult.* — au sujet de la loi qui modifie l'article 2 de la loi du 25 mars 1822, p. 631.

CORNUDET (M. le comte), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 56. — Prête serment, p. 117. — Son opinion sur l'admission du duc de Crussol, par suite du refus de serment de son père, p. 906 à 908. — Fait divers rapports au nom du comité des pétitions, p. 1274 à 1286.

COUR DES PAIRS. — Sa formation pour le jugement du comte de Kergorlay. V. au mot *Kergorlay*. — M. le Président annonce que la Cour des Pairs sera convoquée pour le jugement des anciens Ministres absents, p. 2435. V. au mot *Ministres signataires des ordonnances du 25 juillet*

COURS D'ASSISES. — LOI *du 4 mars 1831*, relative aux cours d'assises et au jury. — Présentée à la Chambre des Députés par le Gouvernement. — Apportée à la Chambre des Pairs le 20 janvier 1831. — Adoptée le 11 février, avec des amendemens. — Reportée à la Chambre des Députés. — Sanctionnée et promulguée le 4 mars (Bulletin des lois, année 1831, 1.<sup>er</sup> semestre, 1.<sup>re</sup> partie, n.° 21, p. 31). — Exposé des motifs, p. 1245 à 1251 (I. n.° 83). — Nomination d'une commission, p. 1279. — Rapport par le duc de Broglie, p. 1331 à 1363 (I. n.° 89). — Discussion, p. 1371. — Observations du marquis de Mortemart et du comte Lemercier, p. 1372. — Vote au scrutin, p. 1376.

COURTARVEL-PEZÉ (M. le comte de), prête serment, p. 49.

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES. — LOI *du 5 janvier 1831*, relative à des crédits supplémentaires pour l'exercice 1830. — Présentée à la Chambre des Députés par le Gouvernement. — Apportée à la Chambre des Pairs, le 26 novembre 1830. — Adoptée, le 30 décembre. — Sanctionnée et promulguée, le 5 janvier 1831 (Bulletin des lois, année 1831, 1.<sup>er</sup> semestre, 1.<sup>re</sup> partie, n.° 18, p. 1). — Présentation, sans exposé des motifs, p. 866 (I. n.° 60). — Nomination d'une commission, p. 896. — Rapport par le comte Roy, p. 1122 à 1135 (I. n.° 76). — Discussion, p. 1168. — Observations du marquis de Marbois, p. 1169. V. aussi p. 1172, § 1.<sup>er</sup>; — du comte d'Argout, Ministre de la marine, p. 1171. — Vote au scrutin, 1172.

CRILLON (M. le duc de), prête serment, p. 117. — Son discours à cette occasion, p. 118. — Demande une explication au sujet de la loi sur le serment, p. 187, § 3. — Son opinion sur l'admission du duc de Crussol par suite du refus de serment du duc d'Uzès, p. 909; — sur la loi électorale du 19 avril 1831, p. 2527. — Fait un rapport au nom du comité des pétitions, p. 1006 à 1009.

CRILLON (M. le marquis de), prête serment, p. 49.

CRIMES ET DÉLITS commis dans les édifices ou sur les objets consacrés au culte. — Projet de loi proposé à la Chambre des Pairs par M. le vicomte Dubouchage. — Non adopté. — Annonce de la proposition, V. p. 298, § *ult.*, 337 à 339, 346, § 1.<sup>er</sup> — Énoncé sommaire, p. 355. — Elle est ajournée sur la demande de son auteur, p. 401. — Est reproduite le 14 octobre 1830, p. 636. — V. pour l'examen des bureaux, p. 681 et 733. — Discussion sur l'opportunité de la proposition, p. 737. — Observations

du marquis de Catellan, p. 737, § *ult.* ; 739, § *ult.* ; — du comte de Pontécoulant, p. 738 ; — du comte de Saint-Priest, p. 739, § 1.<sup>er</sup> ; — du vicomte Dubouchage, p. 740. — La Chambre décide qu'il n'y a pas lieu de s'occuper de la proposition, p. 741.

CRUSSOL – D'UZES (M. Adrien-François-Emmanuel duc de), fils et successeur à la Pairie de M. Marie-François-Emmanuel duc d'Uzès, démissionnaire par refus de serment. — Adresse ses titres à la Chambre, p. 784. — Ils sont renvoyés à l'examen d'une commission précédemment nommée pour faire un rapport sur les questions relatives au refus du serment, p. 785. — Rapport de cette commission, p. 883 à 893 (I. n.° 65). — Discussion, p. 888 et suiv. V. au mot *Serment*. — Arrêté de la Chambre qui déclare le duc de Crussol admissible au lieu et place de M. le duc d'Uzès, p. 941. — Ses titres sont renvoyés à une commission de trois membres, p. 981 et 982. — Ils sont déclarés valables sur le rapport de cette commission, p. 983. — Information, p. 983 et 1012. — Réception et serment du nouveau Pair, p. 1037.

CULTE ISRAÉLITE. — LOI *du 8 février 1831* qui attribue un traitement aux ministres du culte israélite. — Présentée à la Chambre des Députés par le Gouvernement. — Apportée à la Chambre des Pairs le 8 janvier 1831. — Adoptée le 1.<sup>er</sup> février. — Sanctionnée et promulguée le 8 (Bulletin des lois, année 1834, 1.<sup>er</sup> semestre, 1.<sup>re</sup> partie, n.° 20, p. 29). — Exposé des motifs, p. 1187 à 1192 (I. n.° 79). — Nomination d'une commission, p. 1226. — Rapport par le comte Portalis, p. 1302 à 1317 (I. n.° 88). — Discussion, p. 1326. — Observations du vice-amiral comte Verhuell, p. 1326 ; — du comte Portalis, rapporteur, p. 1327 ; — du comte Molé, p. 1328. — Vote au scrutin, p. 1328.

CUMUL. — PROJET DE LOI relatif au cumul. — Adopté par la Chambre des Députés, sur la proposition de M. de Cormenin. — Apporté à la Chambre des Pairs, le 22 mars 1831. — Non discuté. — Envoi du projet de loi par un message, p. 2075 (I. n.° 124). — Nomination d'une commission, p. 2076. — Rapport par le duc de Broglie, p. 2497 à 2505 (I. n.° 139).

## D

DALBERG (M. le duc de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 117. — Prête serment, p. 166.

DALMATIE (M. le maréchal duc de). — Nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 13 août 1830, p. 164. — Est admis à prêter serment sur la lecture de cette ordonnance, p. 165. V. *l'article suivant*.

DALMATIE (M. le maréchal duc de), *Ministre de la guerre*. — Présente à la Chambre la loi du 11 décembre 1830, qui appelle 80,000 hommes sous les armes, p. 1038 à 1043 (I. n.° 70) ; — la loi du 9 mars relative à la formation d'une légion étrangère, p. 1451 à 1454 (I. n.° 95). — Soutient la discussion de cette loi, p. 1692, § *ult.* ; 1694, § *ult.* ; 1696, § 1.<sup>er</sup> ; 1697, § 2 ; 1699, § *ult.* — Présente la loi du 15 mars 1831, relative à l'ouverture d'un crédit de deux millions, pour pensions militaires, p. 1740 à 1743 (I. n.° 106) ; — la loi du 30 mars 1831, relative à l'occupation des terrains nécessaires aux fortifications, p. 2003 à 2006 (I. n.° 118) ; — la loi du 11 avril 1831, relative aux pensions de l'armée de terre, p. 2007 à 2010 (I. n.° 119). — En soutient la discussion, p. 2139 à 2141, 2141, § 2 ; 2145, § 1.<sup>er</sup> ; 2147, 2153, § 2 ; 2164, 2171, 2173, § 2 et *ult.* ; 2175, § 2. — S'explique au sujet de la loi relative à la garde nationale, p. 1593, § 1.<sup>er</sup> ; — au sujet de reproches adressés au ministère dans la discussion du projet de loi sur l'organisation municipale, p. 1746. — Répond à une interpellation du comte de Vogüé au sujet des événemens qui se sont passés à Nîmes, p. 2120 à 2122. — S'explique au sujet de la retenue sur les traitemens militaires ordonnée par la loi du 18 avril 1831, p. 2593.

DAMAS-CRUX (M. le duc de), s'abstient de prêter serment, p. 220.

DAMBRAÏ (M. le vicomte), s'abstient de prêter serment, p. 54.

DAMPIERRE (M. le marquis de), prête serment, p. 195.

DAVOUS (M. le comte), prête serment, p. 49.

DECAZES (M. le duc), s'abstient de délibérer sur la disposition relative à l'exclusion d'une partie des Pairs, p. 39, § *ult.* — Prête serment, p. 68. — Son opinion sur la loi du 31 août 1830, relative au serment des

fonctionnaires publics, p. 178 à 181. — Sur la loi du 11 septembre 1830 relative au rappel des bannis, p. 379 à 382. —

Fait des rapports au nom de commissions spéciales : — Sur la loi du 11 septembre 1830, relative à la publication des listes électorales en 1830, p. 315 à 326 (I. n.° 27). — Sur la loi du 12 du même mois, relative au mode de pourvoir provisoirement aux élections à la Chambre des Députés, p. 326 à 333 (I. n.° 28). — Sur la loi électorale du 19 avril 1831, p. 2199 à 2253 (I. n.° 130). — Prend part à la discussion de cette loi, p. 2283 à 2285, 2287, 2289, 2298, § *ult.* ; 2302, 2305, 2306, 2310, 2315, 2322, 2326, 2328, 2330, 2331, 2347, 2349, 2352, 2354, 2356, 2357, 2361, 2363, 2365, 2376, 2383, 2386, 2388, 2389, 2392, 2394, 2396, 2400. — S'explique au sujet des amendemens apportés à la même loi par la Chambre des Députés, p. 2525, 2529, 2530, 2532, 2537, 2540, 2548, 2555, 2556, 2557, 2560, 2561, 2562, 2564, 2565 et 2567. — Fait diverses observations sur une pétition relative à l'impôt des boissons, p. 208 à 210 et 212 ; — sur une proposition relative au jugement des délits de la presse, p. 419, § 1.<sup>er</sup> ; 442 à 444, 452, § *ult.* ; 453 ; — sur les formes à suivre pour le jugement des anciens Ministres, p. 532, § 1.<sup>er</sup> ; — sur la loi relative à la suppression des conseillers auditeurs, p. 854 à 856 ; — sur l'admission du duc de Crussol par suite du refus de serment du duc d'Uzès, p. 921 à 925 ; — sur la loi relative au cautionnement des journaux, p. 1032, 1055 et 1063, § 1.<sup>er</sup> ; — sur la loi relative à la garde nationale, p. 1528, § *ult.* ; 1557, § 1.<sup>er</sup> ; 1560, § 2 ; 1566, § 2 ; 1567, § *ult.* ; 1580. V. aussi p. 1859 et 1908, § 1.<sup>er</sup> — Combat une motion tendant à ce que la Chambre se forme en comité secret pour délibérer sur un projet d'adresse, p. 1708, § 2. — S'explique au sujet de la conduite du Gouvernement dans les affaires intérieures et extérieures, p. 1732 ; — au sujet de la loi sur l'organisation municipale, p. 1747, § *ult.* ; 1749, § 2 ; 1758, § 2 ; — de la loi relative à la procédure en matière de presse, p. 2263, § 1.<sup>er</sup> ; 2265, § *ult.* — Annonce qu'il déposera sur le bureau une proposition sur l'organisation municipale et départementale, p. 333. — Demande une explication au ministère au sujet des affaires d'Italie, p. 2494. V. aussi 2497, § 1.<sup>er</sup>

DÉCLARATION DES CHAMBRES du 7 août 1830. — Message de la Chambre des Députés contenant envoi de la déclaration de cette Chambre, p. 12 à 19. — Ouverture immédiate de la discussion, p. 20. — Discours du vicomte de Châteaubriand, p. 23 à 33 (I. n.° 2) ; — du comte d'Andlau, p. 33 (I. n.° 3). — Observations du comte de Bouillé, p. 34, § 1.<sup>er</sup> ; — du baron de Grosbois, *ibid.*, § 3 ; — du comte d'Imécourt, *ibid.*, § *pénult.* ; — du baron de Barante, p. 35, § 1.<sup>er</sup> ; — du marquis de Vérac, *ibid.* § 2 ; — du comte de Pontécoulant, p. 35 à 37 ; — du comte de Bastard, p. 37, § 1.<sup>er</sup> ; — du comte de Tascher, *ibid.*, § *pénult.* ; — du vicomte de Castelbajac, § *ult.* ; — du comte de Rougé, p. 38, § 1.<sup>er</sup> ; — du duc Decazes, p. 39, § *ult.* — Vote de la Chambre, p. 40 et 41. — Une grande députation est chargée de porter au Roi la déclaration de la Chambre des Pairs, p. 41. — V. au mot *Séance royale du 9 août 1830.*

DECROIX (M. le marquis), prête serment, p. 58.

DEJEAN (M. le comte), prête serment, p. 49. — Fait une observation sur l'admission d'un Pair, p. 464, § 1.<sup>er</sup> — Fait une proposition relative aux questions qui peuvent naître du refus de serment fait par divers membres de la Chambre. V. *Serment.* — S'explique au sujet de cette proposition, p. 929. — Demande une explication relative au projet d'arrêté relatif à l'exercice de la contrainte par corps contre les Pairs de France, 997, § 5. V. aussi p. 999, § 1.<sup>er</sup> — Ses observations sur une pétition relative aux légionnaires, p. 1020, § *ult.* ; — sur une autre pétition concernant les ordres étrangers, p. 1285, § 3 ; — sur la loi relative à la formation d'une légion étrangère, p. 1692, § 2 ; — sur la loi relative à l'organisation municipale, p. 1762 ; — sur la loi relative aux pensions de l'armée de terre, p. 2154, § 1.<sup>er</sup> ; — sur la loi électorale du 19 avril 1831, p. 2340, 2349, § 4 ; 2369, § 1.<sup>er</sup> ; — sur le projet de loi relatif à l'ex-Roi Charles X, p. 2648. — Demande qu'il soit voté séparément sur divers projets de loi, p. 1740, § 1.<sup>er</sup>

DÉLITS DE LA PRESSE. — LOI *du 8 avril 1831* relative à la procédure à suivre pour les délits de la presse. — Présentée à la Chambre des Députés par le Gouvernement. — Apportée à la Chambre des Pairs, le 16 mars 1831. — Adoptée le 29, moyennant amendemens. — Reportée à la Chambre des

Députés. — Sanctionnée et promulguée le 8 avril (Bulletin des lois, année 1831, 1.<sup>er</sup> semestre, 1.<sup>re</sup> partie, n.° 33, p. 151). — Exposé des motifs, p. 1968 à 1972 (I. n.° 113). — Nomination d'une commission, p. 1972. — Rapport par le comte de Bastard, p. 2185 à 2198 (I. n.° 128). — Discussion, p. 2259 à 2270. — Dans cette discussion sont entendus ; — le comte de Montalembert, p. 2259, 2261, § 1.<sup>er</sup> ; 2263, § *ult.* ; — le comte Portalis, p. 2260, 2262, § 2 ; 2264, § *ult.* ; — le duc de Broglie, p. 2261, § *ult.* ; 2264, § 1.<sup>er</sup> ; — le duc de Fitz-James, p. 2262, § 1.<sup>er</sup> ; 2264, § 3 ; — le duc Decazes, p. 2263, § 1.<sup>er</sup> ; 2265, § *ult.* ; — le baron Séguier, p. 2264, § 2 ; — le comte de Bastard, rapporteur, p. 2265, 2266. — Vote au scrutin, p. 2270.

DÉLITS POLITIQUES. — LOI *du 29 novembre 1830* portant modification de l'article 2 de la loi du 25 mars 1822. — Présentée à la Chambre des Pairs, le 5 octobre 1830, — Adoptée le 14. — Sanctionnée et promulguée le 29 novembre (Bulletin des lois, année 1830, 2.<sup>e</sup> semestre, 1.<sup>re</sup> partie, n.° 13, p. 95). — Exposé des motifs, p. 555 (I. n.° 39). — Nomination d'une commission, p. 579. — Rapport par le marquis de Maleville, p. 594 à 599 (I. n.° 42). — Discussion, p. 626. — Observations du comte de Pontécoulant, p. 627 ; — du duc de Broglie, Ministre de l'instruction publique, p. 628 à 630 ; — du marquis de Maleville, p. 630, § 1.<sup>er</sup> ; — du baron de Barante, *ibid.*, § 2 ; — du comte de Cornet, p. 631. — Vote au scrutin, p. 632.

DÉPUTATION (Grande). — Chargée de porter au Prince lieutenant-général, la déclaration du 7 août 1830, p. 41, — De présenter au Roi l'adresse votée par la Chambre le 11 août, p. 66. — De complimenter Sa Majesté à l'occasion du nouvel an, p. 1167.

DESTUTT DE TRACY (M. le comte), prête serment, p. 58.

DIAMANS DE LA COURONNE. — Le procès-verbal constatant la remise de ces diamans est adressé à la Chambre, p. 734.

DISCOURS du Prince lieutenant-général du Royaume dans la séance du 3 août 1830, p. 2 à 4. — Sa déclaration en acceptant la Couronne dans la séance du 9 août, p. 46 et 47. — Discours du Roi dans la séance de

prorogation des Chambres, p. 2684 à 2688.

DODE (M. le vicomte), envoie son serment par écrit, p. 386.

DOUDEAUVILLE (M. le duc de), prête serment, p. 385. — Propose de consigner au procès-verbal l'expression de la reconnaissance de la Chambre envers la Garde nationale, pour sa conduite dans le procès des anciens Ministres, p. 1164. — Ses observations sur le projet de loi relatif à l'ex-Roi Charles X et à sa famille, p. 2633 à 2635.

DOUZIÈMES PROVISOIRES. — *Loi du 12 décembre 1830* qui autorise la perception provisoire des quatre premiers douzièmes des impôts de 1831, sauf modifications à l'impôt des boissons. — Présentée à la Chambre des Députés par le Gouvernement. — Apportée à la Chambre des Pairs le 10 décembre 1830. — Adoptée le 10. — Sanctionnée et promulguée le 12 (Bulletin des lois, année 1830, 2.<sup>e</sup> semestre, 1.<sup>re</sup> partie, n.<sup>o</sup> 15, p. 114). — Exposé sommaire des motifs, p. 1080 (I. n.<sup>o</sup> 72). — Nomination d'une commission, p. 1081. — Rapport immédiat par le comte Mollien, p. 1093. — Explication donnée par le Ministre des finances, p. 1094. — Délibération et vote au scrutin, p. 1094 et 1096.

DUBOUCHAGE (M. le vicomte), prête serment, p. 93. — Son opinion sur la loi du 31 août 1830, relative au serment des fonctionnaires publics, p. 166 à 172 ; — sur la loi du 11 septembre 1830 relative au rappel des bannis, p. 376, V. aussi p. 382, § 1.<sup>er</sup> ; — sur une proposition relative à l'application du jury aux délits de la presse et aux délits politiques, p. 401 à 406, 441 à 446, § *ult.* ; 450, § *ult.* ; — sur la loi relative au cautionnement des journaux, p. 1059, § *ult.*, p. 1060, § *ult.*, p. 1063, § 2 ; — sur la loi qui affecte au Trésor le fonds commun de l'indemnité, p. 1155 à 1158 ; — sur l'article 16 de la loi de finances, du 29 janvier 1831, relatif à la révision des pensions accordées en vertu de la loi du 11 septembre 1807, p. 1184. — Prend la parole au sujet d'une proposition tendant à l'abrogation de la loi du sacrilège, p. 298, § *ult.* ; p. 337 à 339. V. aussi p. 346, § 1.<sup>er</sup> — Fait une proposition de loi tendant à conserver de cette loi les dispositions relatives aux crimes et délits ordinaires commis dans les édifices consacrés au culte, p. 355. — Demande l'ajournement de cette proposition, p. 401. — La reproduit, p. 636. V. Crimes et délits



*commis dans les édifices consacrés au culte.* — Ses observations sur un projet d'arrêté relatif aux propositions de loi faites par des Pairs, p. 306, § 1.<sup>er</sup> ; p. 313, § *ult.* ; p. 314, § 2. — Compte rendu à la Chambre d'une requête tendant à l'exercice de la contrainte par corps contre ce Pair, p. 1217 à 1220. — Commission nommée pour l'examen de cette requête, p. 1220. V. aussi p. 1222 et 1272. — Une nouvelle requête est renvoyée à la même commission, p. 1277. — Rapport fait sur ces requêtes par M. le comte de Ségur, p. 1289 à 1297 (I. n.° 86). — Discussion, p. 1318. — Observations du marquis de Saint-Simon, p. 1318, § 5 ; — du comte Chaptal, *ibid.*, § *ult.* ; — du comte de Montalembert, p. 1319 ; — du marquis de Catellan, p. 1320, § 1.<sup>er</sup> ; — du comte de Pontécoulant, p. 1320, § *ult.* ; — du duc de Broglie, p. 1321 à 1323 ; — du comte Molé, p. 1323, § 2. — Arrêté de la Chambre, p. 1323. — Vote au scrutin, p. 1324.

DUBRETON (M. le baron), prête serment, p. 149.

DUWAYLA (M. le comte), prête serment, p. 93.

DUPERRÉ (M. l'amiral baron). — Nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 13 août 1830, p. 164. — Est admis à prêter serment, et à prendre séance, p. 760. — Ses observations sur la loi relative à la traite des Noirs, p. 1231, § 1.<sup>er</sup> ; — sur la loi électorale, p. 2331, § 3. V. aussi p. 2569, § 1.<sup>er</sup> — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur la loi du 30 mars 1831 relative aux pensions des marins réformés de 1814 à 1817, p. 2023 à 2031 (I. n.° 120). V. aussi p. 2114, § 4 ; — sur la loi du 18 avril 1831 relative aux pensions de l'armée de mer, p. 2423 à 2429 (I. n.° 134).

DUPONT DE L'EURE (M.), *Garde des sceaux Ministre de la justice.* — Présente à la Chambre la loi du 11 septembre 1830, portant abrogation des articles 3 et 7 de celle du 12 janvier 1816, p. 259 à 261 (I. n.° 22) ; — la loi du 10 septembre 1830, sur la suppression des juges-auditeurs, p. 682 à 687 (I. n.° 53).

DURAS (M. le duc de), prête serment, p. 49. V. aussi p. 51, § 1.<sup>er</sup>

DURFORT (M. le comte de), prête serment, p. 49. V. aussi p. 51, § 2.

## E

ÉCOLE POLYTECHNIQUE. — Pétition relative à cette école. V. à l'article *Pétitions individuelles*, au mot *Escalier*.

ECQUEVILLY (M. Armand-François Hennequin, marquis d'). — S'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 69. — Décédé le 19 septembre 1830.

ECQUEVILLY (M. Amable-Charles Hennequin, marquis d'), neveu et successeur à la Pairie de M. Armand-François Hennequin, marquis d'Ecquevilly. — Adresse ses titres à la Chambre, p. 735. — Ils sont renvoyés à l'examen d'une commission spéciale, p. 736. — Rapport détaillé par le comte d'Haubersart, p. 801 à 814 (I. n.° 59).

### ÉLECTIONS.

1. — LOI *du 11 septembre 1830* relative à la publication des listes électorales et du jury, en 1830. — Présentée à la Chambre des Députés par le Gouvernement. — Apportée à la Chambre des Pairs, le 1.<sup>er</sup> septembre 1830. — Adoptée le 9. — Sanctionnée et promulguée le 11 (Bulletin des lois, année 1830, second semestre, 1.<sup>re</sup> partie, n.° 7, p. 71). — Exposé des motifs, p. 198 (I. n.° 16). — Nomination d'une commission, p. 222 et 223. — Rapport par M. le duc Décazes, p. 315 à 326 (I. n.° 27). — Délibération, p. 349. — Vote, p. 350.

2. — LOI *du 12 septembre 1830* relative à la réélection des Députés promus à des fonctions publiques salariées. — Présentée à la Chambre des Députés par le Gouvernement. — Apportée à la CHAMBRE des Pairs, le 1.<sup>er</sup> septembre 1830. — Adoptée le 9 septembre. — Sanctionnée et promulguée le 12 (Bulletin des lois, année 1830, second semestre, 1.<sup>re</sup> partie, n.° 8, p. 75). — Exposé des motifs, p. 199 (I. n.° 17). — Nomination d'une commission, p. 222 et 224. — Rapport par le baron Portal, p. 263 à 265 (I. n.° 23). — Discussion, p. 347. — Observations du marquis de Mortemart, p. 348. — Vote au scrutin, p. 349.

3. — LOI *du même jour* relative au mode de pourvoir aux élections actuellement vacantes. — Présentée à la Chambre des Députés par le Gouvernement. — Apportée à la Chambre des Pairs, le 3 septembre 1830. — Adoptée le 9. — Sanctionnée et promulguée le

12 (Bulletin des lois, année 1830, second semestre, 1.<sup>re</sup> partie, n.° 8, p. 76). — Exposé des motifs, p. 220 à 222 (I. n.° 18). — Renvoi à une commission précédemment nommée pour un projet de loi sur les élections, p. 261. — Rapport par le duc Decazes, p. 326 à 333 (I. n.° 28). — Délibération, p. 350. — Observations du marquis de Louvois, p. 351 ; — du comte de Noé, p. 352. — Vote au scrutin, 354.

4. — LOI ÉLECTORALE *du 19 avril 1831*. — Présentée à la Chambre des Députés par le Gouvernement. — Apportée à la Chambre des Pairs le 16 mars 1831. — Adoptée avec amendemens le 31. — Reportée à la Chambre des Députés le 6 avril 1831. — Adoptée le 12 avril. — Rapportée à la Chambre des Pairs le 14 avril. — Adoptée le 15. — Sanctionnée et promulguée le 19 (Bulletin des lois, année 1831, premier semestre, 1.<sup>re</sup> partie, n.° 37, p. 177). — 1.<sup>re</sup> PRÉSENTATION. — Exposé des motifs, p. 1961 à 1965 (I. n.° 112). — Le comte de Montalembert demande qu'il soit fait rapport des pétitions relatives à ce projet de loi, p. 1966, § 3. V. aussi, p. 1967, § 1.<sup>er</sup> — Observations du duc de Choiseul, p. 1967, § 2 ; — du baron Mounier, *ibid.*, § 3. — Nomination d'une commission, p. 1968. — Rapport par le duc Decazes, p. 2199 à 2253 (I. n.° 130). — Discussion, p. 2277 à 2402. — Dans cette discussion sont entendus : — *Sur l'ensemble du projet*, le marquis de Brézé, p. 2277 à 2280 ; — le comte de Sesmaisons, p. 2280 à 2282. — *Sur l'Art. 1.<sup>er</sup>*, le rapporteur, p. 2283 à 2285-2287 ; — le comte Roy, p. 2285, § 1.<sup>er</sup> ; — le duc de Broglie, p. 2285 à 2287. — *Sur l'Art. 2*, le maréchal comte Jourdan, p. 2288 ; — le rapporteur, p. 2289-2298, § *ult.* ; — le comte de Montalembert, p. 2290, § 1.<sup>er</sup> ; et 2292, § 1.<sup>er</sup> ; — le duc de Montébello, p. 2290, § *ult.* ; le comte Cholet, p. 2292 à 2294 ; — le duc de Fitz-James, p. 2294 ; — le baron Mounier, p. 2295 à 2297 ; — le maréchal duc de Tarente, 2297, § *ult.* ; — le comte de Sesmaisons, p. 2298 § 1.<sup>er</sup> — *Sur l'Art. 10*, le rapporteur, p. 2302. — *Sur l'Art. 12*, le marquis de Catellan et le rapporteur, p. 2305. — *Sur l'Art. 13*, le rapporteur, p. 2306. — *Sur l'Art. 15*, le rapporteur, p. 2310. — *Sur l'Art. 25*, le rapporteur, 2315. — *Sur l'Art. 35*, le marquis de Maleville, p. 2320 à 2322 et 2323, § 1.<sup>er</sup> ; — le rapporteur, p. 2322 ; — le marquis de Catellan, p. 2323, § *ult.* — *Sur l'Art. 40*, le rapporteur, p. 2326. V. aussi p. 2402,

§ 1.<sup>er</sup> — *Sur l'Art. 44*, le comte Portalis, p. 2328, § 1.<sup>er</sup>, et 2329, § 1.<sup>er</sup> ; — le rapporteur, p. 2328, § *ult.* ; 2330, § 1.<sup>er</sup>, 2331, § 2 et 4 ; — le baron Mounier, p. 2329, § 2 ; — divers opinans, p. 2330 et 2331. — *Sur l'Art. 66*, le comte Dejean, p. 2340 ; — le marquis de Brézé, p. 2341, § 1.<sup>er</sup> ; — le comte d'Ambrugeac, p. 341, § *ult.* ; — le baron Mounier, p. 2342. — *Sur l'Art. 78*, le rapporteur, p. 2347. — *Sur l'Art. 79*, le comte Dejean et le rapporteur, p. 2349, § 4 et 5. — *Sur l'Art. 80*, divers opinans, p. 2350 ; — le baron Mounier, p. 2351, § 1.<sup>er</sup> ; — le comte d'Argout, Ministre du commerce, p. 2350, § *ult.* ; 2351, § *ult.* ; 2352, § 4 ; — le rapporteur, p. 2352. — *Sur les Circonscriptions territoriales*, savoir. — *Département des Hautes-Alpes*, le comte de Montalembert et le rapporteur, p. 2354 à 2356. — *Département de l'Aube*, le rapporteur, 2357 à 2358. — *Département de la Dordogne*, le marquis de Maleville, p. 2366, § 1.<sup>er</sup> — *Département de la Haute-Garonne*, le comte Dejean, p. 2369, § 1.<sup>er</sup> — *Département de la Manche*, le rapporteur, p. 2376 ; — le duc de Plaisance, p. 2377. — *Département de l'Orne*, le rapporteur et le comte de Ségur, p. 2383 ; — le comte de Tascher, p. 2384. — *Département du Pas-de-Calais*, le duc de Choiseul, p. 2387, § 1.<sup>er</sup> — *Département du Bas-Rhin*, le rapporteur, p. 2389 ; — le marquis de Jaucourt, p. 2390. — *Département de la Seine-Inférieure*, le rapporteur, le marquis de Mortemart et le marquis de Brézé, p. 2396. — *Département de Seine-et-Marne*, le marquis d'Orvilliers, p. 2397. — Vote au scrutin, p. 2402. — 2.<sup>e</sup> PRÉSENTATION, p. 2490 à 2493 (I. n.° 138). — Renvoi à la commission précédemment nommée, p. 2493. — Explications données par le rapporteur sur le travail de la commission, p. 2525. — Discussion, p. 2525 à 2570. — Observations du marquis de Brézé, p. 2526 ; — du duc de Crillon, p. 2527 ; — du duc de Valentinois, p. 2529, § *ult.* ; — du duc Decazes, rapporteur, p. 2529, 2530, 2532, 2537, 2540, 2548, 2555, 2556, 2557, 2560, 2561, 2562, 2564, 2565, 2567 ; — du comte Lemercier, p. 2568 ; — de l'amiral baron Duperré, p. 2569, § 1.<sup>er</sup> ; — du marquis de Maleville, *ibid.*, § *ult.* — Vote au scrutin, p. 2571.

EMMERY (M. le comte), prête serment, p. 220.

EMPRUNTS. 1. — LOI *du 20 mars 1831* relative à un emprunt de 15 millions pour Paris. — Présentée à la Chambre des Députés par le Gouvernement. — Apportée à la Chambre des Pairs le 23 février 1831. — Adoptée le

1.<sup>er</sup> mars. — Sanctionnée et promulguée le 20 (Bulletin des lois, année 1831, 1.<sup>er</sup> semestre, 1.<sup>re</sup> partie, n.° 27, p. 107). — Exposé des motifs, p. 1457 (I. n.° 98). — Nomination d'une commission, p. 1531 et 1532. — Rapport par le comté de Germiny, p. 1833 à 1836 (I. n.° 110). — Délibération, p. 1938. — Vote au scrutin, p. 1940.

2. — LOI *du 31 mars 1831* relative à un emprunt de 840,000 fr., pour travaux aux quais et au port de Rouen. — Présentée à la Chambre des Députés par le Gouvernement. — Apportée à la Chambre des Pairs le 22 mars 1831. — Adoptée le 29. — Sanctionnée et promulguée le 31 (Bulletin des lois, année 1831, 1.<sup>er</sup> semestre, 1.<sup>re</sup> partie, n.° 100, p. 148). — Exposé des motifs, p. 2047 à 2049 (I. n.° 123). — Renvoi à une commission précédemment nommée, p. 2049. — Rapport par le marquis de Mortemart, p. 2180 à 2185 (I. n.° 129). — Délibération, p. 2256. — Observations du marquis de Marbois, p. 2258. — Vote au scrutin, *ibid.*

#### ENREGISTREMENT.

— LOI *du 8 septembre 1830* relative au droit d'enregistrement des actes de prêt sur dépôt, etc. — Présentée à la Chambre des Députés par le Gouvernement. — Apportée à la Chambre des Pairs le 31 août 1830. — Adoptée le 6 septembre. — Sanctionnée et promulguée le 8 (Bulletin des lois, année 1830, 2.<sup>e</sup> semestre, 1.<sup>re</sup> partie, n.° 8, p. 75). — Exposé des motifs, p. 192 (I. n.° 14). — Nomination d'une commission, p. 202. — Rapport par le comte d'Haubersart, p. 225 à 229. (I. n.° 19). — Discussion, p. 273. — Observations du comte Roy, p. 273. — Réponse du commissaire du Roi (M. Calmon), p. 275 à 277. — Vote au scrutin, p. 277.

EXCUSES DE DIFFÉRENS PAIRS empêchés de se rendre à la Chambre, p. 8, 11, 12, 58, 68 et 69.

EXPLICATIONS DE FAITS. — La parole peut-elle être accordée à un Pair pour demander des explications aux Ministres sur un objet qui n'est pas à l'ordre du jour ? V. p. 1370 et 1371. — La parole est refusée à un Pair pour une semblable demande, *ibid.* — Discussion sur le droit des Pairs à ce sujet, p. 1379 *et suiv.* — Observations du comte de Tascher, p. 1379 *et*

1383, § *ult.* ; — de M. le Président, p. 1380, 1383 et 1384 ; — du vicomte Lainé, p. 1382 ; — du baron Mounier, p. 1385 ; — du comte de Montalembert, p. 1386, § 1.<sup>er</sup> ; — du baron Portal, p. 1386, § *ult.* ; — du comte Portalis, p. 1387. — Proposition relative au même objet, V. au mot *Règlement intérieur*, n.° 3. — Le comte de Vogüé demande et obtient la parole pour demander aux Ministres des explications au sujet d'événemens arrivés à Nîmes, V. p. 2111 et 2119. — Explications données par le Ministre de la guerre, p. 2121. — Le duc Decazes obtient la parole pour demander une explication du ministère au sujet de l'Italie, p. 2494. — Explications données par M. Casimir Périer, président du Conseil, p. 2495 à 2497. V. au mot *Communications du Gouvernement*, d'autres exemples de discussions incidentes sur les affaires publiques.

EXPOSÉ DE LA SITUATION DU ROYAUME. — Présenté à la Chambre des Pairs par le duc de Broglie, Ministre de l'instruction publique, le 16 septembre 1830, p. 387 à 400. (I. n.° 31). V. aussi au mot *Communications du Gouvernement*.

EXPOSÉ DES MOTIFS. — Projets de lois présentés à la Chambre sans exposés de motifs. V. p. 1080, 1633, 1993.

## F

FABRE DE L'AUDE (M. le comte), prête serment, p. 49. — Ses observations sur la loi du 25 mars 1831, relative à la vente d'une partie des bois de l'État, p. 2060. V. aussi p. 2069, § 2.

FELTRE (M. le duc de), prête serment, p. 521.

FINANCES.

1. — LOI *du 8 septembre 1830* relative à l'ouverture d'un crédit de cinq millions. — Présentée à la Chambre des Députés par le Gouvernement. — Apportée à la Chambre des Pairs le 1.<sup>er</sup> septembre 1830. — Adoptée le 7. — Sanctionnée et promulguée le 8 (Bulletin des lois, année 1830, 2.<sup>e</sup> semestre, 1.<sup>re</sup> partie, n.° 7, p. 70). — Exposé des motifs, p. 197 (I. n.° 15). — Nomination d'une commission, p. 222 et 223. — Rapport par le vicomte d'Houdetot, p. 299 à 301 (I. n.° 26). — Discussion immédiate, p. 301. — Vote, p. 302.

2. — LOI *du 25 mars 1831*, qui autorise la création de deux cents millions d'obligations du Trésor, et la vente de bois de l'État, jusqu'à concurrence d'un revenu de quatre millions. — Présentée à la Chambre des Députés par le Gouvernement. — Apportée à la Chambre des Pairs le 17 mars 1831. — Adoptée le 22. — Sanctionnée et promulguée le 25 (Bulletin des lois, année 1831, 1.<sup>er</sup> semestre, 1.<sup>re</sup> partie, n.° 28, p. 113). — Présentation du projet de loi, p. 1993 (I. n.° 116). — Nomination d'une commission, p. 1994. — Rapport par le comte Roy, p. 2032 à 2044 (I. n.° 121). — Discussion, p. 2049 *et suiv.* — Discours de M. Casimir Périer, président du Conseil des Ministres, p. 2050 à 2058 (I. n.° 122). — Observations du comte de Montalembert, p. 2059 ; — du comte Fabre de l'Aude, p. 2060. V. aussi p. 2069, § 2 ; — du marquis de Pange, p. 2061 et 2067, § 1.<sup>er</sup>, V. aussi p. 2069, § 4 ; — du comte d'Argout, Ministre du commerce, p. 2062 et 2066 ; — du comte Roy, rapporteur, p. 2063 et 2074, § 1.<sup>er</sup> ; — du marquis de Rougé, p. 2065. V. aussi p. 2068, § *ult.* ; — du comte de Sesmaisons, p. 2073, § *ult.* — Vote au scrutin, p. 2074.

3. — LOI *du 18 avril 1831* relative à l'ouverture de nouveaux crédits, et à l'emploi de ressources extraordinaires pour 1831. — Présentée à la Chambre des Députés par le Gouvernement. — Apportée à la Chambre des Pairs le 14 avril 1831. — Adoptée le 16. — Sanctionnée et promulguée le 18 (Bulletin des lois, année 1831, 1.<sup>er</sup> semestre, 1.<sup>re</sup> partie, n.° 38, p. 221). — Exposé des motifs, p. 2483 à 2489 (I. n.° 137). — Nomination d'une commission, p. 2490. — Rapport par le comte Roy, p. 2509 à 2524 (I. n.° 141). — Discussion, p. 2580 à 2599. — Observations du vicomte Lainé, p. 2581 à 2583 ; — du maréchal comte Jourdan, p. 2588, § 1.<sup>er</sup> ; — du comte de Montalembert, p. 2588, § *ult.* V. aussi p. 2594, § *ult.* ; — du maréchal duc de Tarente, p. 2590. V. aussi p. 2595, § 2 ; — du marquis de Brézé, p. 2591, § 1.<sup>er</sup> ; — du baron Mounier, p. 2591, § *ult.* V. aussi p. 2595, § 1.<sup>er</sup> ; — du comte d'Ambrugeac, p. 2592 ; — du maréchal duc de Dalmatie, Ministre de la guerre, p. 2593 ; — du comte d'Argout, Ministre du commerce, 2594, § 1.<sup>er</sup> — Vote au scrutin, p. 2599.

4. — LOI *du 21 avril 1831*, relative à un crédit éventuel de cent millions. — Présentée à la Chambre des Députés par le Gouvernement. — Apportée à la Chambre des Pairs le 15 avril 1831. — Adoptée le 18. — Sanctionnée et promulguée le 21 (Bulletin des lois, année 1831, 1.<sup>er</sup> semestre, 1.<sup>re</sup> partie, n.° 39, p. 227). — Exposé des motifs, p. 2507 (I. n.° 140). — Renvoi à une commission précédemment nommée, p. 2509. — Rapport par le comte Mollien, p. 2575 à 2580 (I. n.° 143). — Discussion, p. 2602 à 2621. — Observations du comte de Montalembert, p. 2602 à 2604 et 2606 ; — du comte Sébastiani, Ministre des affaires étrangères, 2604 à 2606 ; — du comte de Pontécoulant, p. 2607, § 1.<sup>er</sup> ; — du duc de Broglie, p. 2607, § *ult.* ; 2614, § 1.<sup>er</sup> ; — du marquis de Rougé, p. 2608 à 2610 ; — du baron Mounier, p. 2611, § 1.<sup>er</sup> ; — du comte Roy, p. 2611, § *ult.* ; 2620, § *ult.* ; — du comte de Sesmaisons, p. 2614, § *ult.* ; — du vicomte Lainé, p. 2616 à 2619 ; — du marquis de Mortemart, p. 2619, § 1.<sup>er</sup> ; — de M. Casimir Périer, président du Conseil, p. 2610, 2612 à 2614, 2615, 2621. — Vote au scrutin, p. 2621.

5. — LOI *du 22 avril 1831* relative à un crédit extraordinaire de 1,500,000 francs, pour dépenses secrètes. — Présentée à la Chambre des Députés par le Gouvernement. — Apportée à la Chambre des Pairs le 16 avril 1831. — Adoptée le 19. — Sanctionnée et promulguée le 22 (Bulletin des lois, année 1831, 1.<sup>er</sup> semestre, 1.<sup>re</sup> partie, n.° 40, p. 231). — Exposé des motifs, p. 2572 à 2575 (I. n.° 142). — Nomination d'une commission, p. 2575. — Rapport par le comte de Tascher, p. 2621 à 2626 (I. n.° 144). — Discussion, p. 2631. — Observations du duc de Valmy, p. 2631, § *ult.* ; — de M. le Président, p. 2632, § 2 ; — du marquis de Brézé, p. 2632, § 3 ; — du rapporteur, *ibid.*, § *ult.* — Vote au scrutin, p. 2633.

— V. aussi aux mots *boissons, budget de 1828, contributions directes, contributions indirectes, crédits supplémentaires, culte israélite, douzièmes provisoires, emprunts, enregistrement, fonds commun de l'indemnité, impositions extraordinaires, journaux, liste civile, pensions, subvention au commerce.*



FITZ-JAMES (M. le duc de). — Son discours avant de prêter serment le 9 août 1830, p. 51 à 53 (I. n.° 4). — Donne des explications au sujet de ce discours, p. 95 à 97. (V. pour la cause de cet incident, p. 83 *et suiv.*) — Renonce à la parole sur la loi du 31 août 1830, relative au serment, p. 178, § 1.<sup>er</sup> — Ses observations au sujet de l'admission du duc de Crussol par suite du refus de serment du duc d'Uzès, p. 937, § *ult.* ; — sur la loi du 11 décembre 1830, qui appelle 80,000 hommes sous les armes, p. 1084 à 1087 ; — sur la conduite du Gouvernement dans les affaires intérieures et extérieures, au sujet d'une communication faite à la Chambre par le ministère, p. 1728 à 1730 ; — sur la loi relative à la procédure en matière de presse, p. 2262, § 1.<sup>er</sup> ; 2264, § 3 ; — sur la loi électorale du 19 avril 1831, p. 2294 ; — sur le projet de loi relatif à l'ex-Roi Charles X, p. 2649 à 2656.

FONDS COMMUN DE L'INDEMNITÉ. — LOI *du 5 janvier 1831*, qui affecte aux besoins du Trésor des sommes destinées à former un fonds commun, pour l'indemnité des émigrés. — Présentée à la Chambre des Députés par le Gouvernement. — Apportée à la Chambre des Pairs le 13 décembre 1830. — Adoptée le 29. — Sanctionnée et promulguée le 5 janvier 1831 (Bulletin des lois, année 1831, 1.<sup>er</sup> semestre, 1.<sup>re</sup> partie, n.° 18, p. 2). — Exposé des motifs, p. 1098 (I. n.° 73). — Nomination d'une commission, p. 1099 et 1100. — Rapport par le marquis de Maleville, p. 1112 à 1122 (I. n.° 75). — Discussion, p. 1148. — Observations du comte de Montalembert, p. 1148 à 1151. V. aussi p. 155, § 1.<sup>er</sup> ; — du duc de Choiseul, p. 1151 à 1152 ; — du comte d'Argout, p. 1152 à 1155. V. aussi p. 1160 ; — du vicomte Dubouchage, p. 1155 à 1158 ; — du comte de Pontécoulant, p. 1158 à 1160. — Vote au scrutin, p. 1163.

FORBIN (M. le marquis de), s'explique au sujet de l'acte du 7 août 1830, p. 34, § *ult.*

FORTIFICATIONS. — LOI *du 30 mars 1831*, relative à l'occupation des propriétés privées nécessaires aux fortifications. — Présentée à la Chambre des Députés par le Gouvernement. — Apportée à la Chambre des Pairs le 18 mars 1831. — Adoptée le 25. — Sanctionnée et promulguée le 30 (Bulletin des lois, année 1831, 1.<sup>er</sup> semestre,

1.<sup>re</sup> partie, n.° 31, p. 133). — Exposé des motifs, p. 2003 à 2006 (I. n.° 118). — Nomination d'une commission, p. 2011. — Rapport par le comte de La Villegontier, p. 2079 à 2088 (I. n.° 125). — Délibération, p. 2123 à 2131. — Vote au scrutin, p. 2131.

## G

GARDE NATIONALE. — Lettre adressée au Président par le colonel de la 11.<sup>e</sup> légion, au sujet de l'habillement de cent ouvriers fait aux frais de la Chambre, p. 386. — Motion du duc de Doudeauville, tendante à faire consigner au procès-verbal l'expression de la reconnaissance de la Chambre envers la Garde nationale pour sa conduite pendant le procès des anciens Ministres, p. 1164.

GARDE NATIONALE. — LOI *du 22 mars 1831*, relative à la garde nationale. — Présentée à la Chambre des Députés par le Gouvernement. — Apportée à la Chambre des Pairs le 20 janvier 1831. — Adoptée le 24 février, avec amendemens. — Adoptée de nouveau par la Chambre des Députés moyennant de nouveaux amendemens. — Rapportée à la Chambre des Pairs le 8 mars. — Adoptée le 10. — Sanctionnée et promulguée le 22 (Bulletin des lois, année 1831, 1.<sup>er</sup> semestre, 1.<sup>re</sup> partie, n.° 26, p. 63). — *1.<sup>re</sup> présentation* : Exposé des motifs, p. 1251 à 1263 (I. n.° 85). — Nomination d'une commission, p. 1279. — Rapport par le comte de Sainte-Aulaire, p. 1406 à 1449 (I. n.° 94). — Discussion, p. 1499 à 1606. — Dans cette discussion sont entendus : — *Sur les Amendemens de la commission en général*, le maréchal comte Jourdan, p. 1500, § 1.<sup>er</sup> ; — le duc de Broglie, p. 1500, § *ult.* ; — le duc de Choiseul, p. 1502 ; le comte de Montalivet, Ministre de l'intérieur, p. 1503 ; — le comte de Montalembert, p. 1504 ; — le comte de Sussy, p. 1506, § *ult.* ; — le duc de Praslin, p. 1507, § 2 ; — le comte Belliard, p. 1507, § *ult.* — *Sur l'Art. 1.<sup>er</sup>*, le comte d'Ambrugeac, p. 1508 ; — le rapporteur, p. 1509. — *Sur l'Art. 9*, le duc de Praslin et le marquis de Mortemart, p. 1513. — *Sur l'Art. 13*, le comte de Sesmaisons, p. 1516. — *Sur l'Art. 44*, le comte d'Ambrugeac et le duc Decazes, p. 1528.

— *Sur l'Art. 53*, le comte d'Ambrugeac, p. 1534. — *Sur l'Art. 56*, le comte de Montalembert, p. 1536, et le rapporteur, p. 1537. — *Sur l'Art. 61*, le rapporteur, p. 1539. — *Sur l'Art. 67*, le marquis d'Aragon et le duc de Choiseul, p. 1543. V. aussi p. 1603 et 1604. — *Sur l'Art. 72*, le comte de Sesmaisons, p. 1545. — *Sur l'Art. 73*, le rapporteur, p. 1547. — *Sur l'Art. 84*, le comte d'Haubersart, p. 1552. V. aussi p. 1557, § 1.<sup>er</sup> ; — le comte Rampon, p. 1554, § 1.<sup>er</sup> ; — le comte d'Ambrugeac, p. 1554, § *ult.* ; — le baron Mounier, p. 1555 ; — le rapporteur, 1556 ; — le duc Decazes, 1557, § *ult.* V. aussi, p. 1560, § 2 ; — le comte Cholet, p. 1558 ; — le comte Portalis, p. 1559. V. aussi pour la nouvelle rédaction proposée par la commission, p. 1604 et 1605. — *Sur l'Art. 89*, le comte de Sesmaisons et le comte de Sussy, p. 1562 ; — le comte d'Ambrugeac, p. 1563, § 1.<sup>er</sup> — *Sur l'Art. 92*, le comte Portalis, p. 1565 et 1566, § *ult.* ; — le duc de Choiseul, p. 1566, § 1.<sup>er</sup> ; — le duc Decazes, p. 1566, § 2, et 1567, § *ult.* ; — le comte de Sesmaisons, p. 1567, § 1.<sup>er</sup> ; — le comte d'Ambrugeac, *ibid.*, § 2 ; — le baron Mounier, p. 1568, § 1.<sup>er</sup> — *Sur l'Art. 120*, le duc de Valentinois, p. 1579 ; — le duc Decazes, p. 1580. — *Sur l'Art. 128*, le baron Mounier, p. 1584. — *Sur l'Art. 130*, le baron Mounier et le rapporteur, p. 1586. — *Sur l'Art. 133*, le comte d'Ambrugeac, p. 1588. — *Sur le Titre VI* (Des corps détachés), le comte d'Ambrugeac, p. 1591 ; — le maréchal duc de Dalmatie, p. 1593. — *Sur l'Art. 142*, le comte d'Ambrugeac, p. 1595. — *Sur l'Art. 145*, le marquis de Mortemart, p. 1597. — Rapport de la commission sur les articles qui lui ont été renvoyés, p. 1603 à 1605. — Observations du baron Mounier, p. 1605, § 1.<sup>er</sup> — Vote au scrutin, 1606. — 2<sup>e</sup> *présentation* : Exposé des motifs, p. 1825 à 1829 (I. n.° 109). — Renvoi à la commission précédemment nommée, p. 1830. — Rapport sommaire par le comte d'Ambrugeac, p. 1857. — Délibération, p. 1858 à 1930. — Dans cette discussion sont entendus, sur divers articles : le duc Decazes, p. 1859, 1908, § 1.<sup>er</sup> ; — le comte d'Ambrugeac, p. 1866, 1870, 1874, 1879, 1884, 1915, 1916 à 1918, 1920, 1922, 1924 ; — le duc de Praslin, p. 1922, § 2. — M. Allent, commissaire du Roi, *ibid.*, § 3. — Rapports faits à la Chambre sur des pétitions relatives à ce projet de loi, p. 1936 et 1937. — Observations du comte d'Ambrugeac, p. 1937, § *ult.*

GERMINY (M. le comte de), prête serment, p. 50. — Fait divers rapports au nom du comité des pétitions, p. 488 à 494, 542 à 548, 775 à 780. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur la loi du 20 mars 1831, relative à un emprunt voté par la ville de Paris, p. 1833 à 1836 (I. n.° 110).

GLANDEVÈS (M. le baron de), prête serment, p. 50. V. aussi p. 53.

GRAMONT (M. le duc de), prête serment, p. 457.

GROSBOIS (M. le baron de), se retire de la Chambre dans la séance du 7 août 1830, p. 34.

GUILLEMINOT (M. le comte), envoie son serment par écrit, p. 759.

GUIZOT (M.), *Ministre de l'intérieur*, présente à la Chambre la loi du 8 septembre 1830 relative à l'ouverture d'un crédit de 5 millions pour travaux publics, p. 197 (I. n.° 15) ; — la loi du 11 septembre 1830 relative à la publication des listes électorales en 1830, p. 197 et 198 (I. n.° 16) ; — la loi du 12 septembre 1830 relative à la réélection des Députés promus à des fonctions salariées, p. 197 et 199 (I. n.° 17) ; — la loi du 20 octobre 1830 relative à l'importation des grains, p. 603 à 609 (I. n.° 44) ; — les lois du 26 novembre 1830 relatives à divers emprunts et impositions extraordinaires, p. 609 à 613 (I. n.° 45). — Son discours pour la défense de la loi du 17 octobre 1830 relative à un fonds de secours pour le commerce, p. 724 à 727.

## H

HARCOURT (M. le duc d'). — Lettre par laquelle il déclare se démettre de la Pairie, p. 554.

HARCOURT (M. le marquis d'), adresse son serment par écrit, p. 523.

HAUSSONVILLE (M. le comte d'), prête serment, p. 50.

HAUBERSART (M. le comte d'), prête serment, p. 50. — Fait des rapports au nom du comité des pétitions, p. 111, 1022. — Fait, au nom de commissions spéciales, divers rapports ; — sur la loi du 8 septembre 1830 relative à l'enregistrement des actes de prêts, p. 225 à 229 (I. n.° 19) ; — sur la requête en admission de M. le marquis d'Ecquevilly, p. 801 à 814 (I. n.° 59) ; — sur les sept lois du 20 mars 1831 relatives à divers emprunts et impositions extraordinaires, p. 1666 à

1678 (I. n.° 105) ; — Ses observations sur la loi relative à la garde nationale, p. 1552 à 1554, et 1557, § 1.<sup>er</sup> ; — sur la loi relative aux créanciers de l'ancienne liste civile, p. 1931, § *ult.*

HAVRÉ (M. le duc d'). — Sa lettre portant refus de serment, p. 75 et 76.

HOCQUART (M. le comte), s'explique au sujet de l'acte du 7 août 1830, p. 34, § *ult.*

HOMMAGES faits à la Chambre. V. p. 58, 196, 220, 258 et 259, 335 et 336, 386, 424, 458, 593, 681, 735, 1071.

HOUDETOT (M. le vicomte d'), prête serment, p. 50. — Fait un rapport sur la loi du 8 septembre 1830 relative à l'ouverture d'un crédit de 5 millions pour travaux publics, p. 299 à 301 (I. n.° 26).

HUNOLSTEIN (M. le comte d'), prête serment, p. 68.

## I

IMÉCOURT (M. le comte d'), s'abstient de voter sur l'acte du 7 août 1830, p. 34, § *pénult.*

IMPORTATION DES GRAINS. — LOI *du 20 octobre 1830* relative à l'importation des grains. — Présentée à la Chambre des Députés par le Gouvernement. — Apportée à la Chambre des Pairs le 20 octobre 1830. — Adoptée le 20. — Sanctionnée et promulguée le 20 octobre (Bulletin des lois, année 1830, 2.<sup>e</sup> semestre, 1.<sup>re</sup> partie, n.° 12, p. 91. — Exposé des motifs, p. 603 (I. n.° 44). — Nomination d'une commission, p. 621. — Rapport par le comte d'Argout, p. 651 à 667 (I. n.° 50). — Délibération, p. 728. — Vote au scrutin, p. 731.

### IMPOSITIONS EXTRAORDINAIRES ET EMPRUNTS.

1. — LOIS *du 26 novembre 1830* (au nombre de 20) relatives à des impositions extraordinaires votées par divers départemens et par deux villes. — Présentées à la Chambre des Députés par le Gouvernement. — Apportées à la Chambre des Pairs le 12 octobre 1830. — Adoptées le 13 novembre. — Sanctionnées et promulguées le 26 (Bulletin des lois, année 1830, 2.<sup>e</sup> semestre, 1.<sup>re</sup> partie, n.° 13, p. 96 *et suiv.*) — Exposés des motifs, p. 609 à 613 (I. n.° 45). — Nomination d'une commission, p. 625.

— Rapport par le comte de Breteuil, p. 761 à 772 (I. n.° 56). — Discussion, p. 815. — Observations du marquis de Pange, p. 817. — Vote au scrutin, p. 827.

2. — LOIS du 20 mars 1831 (au nombre de 7) relatives à divers emprunts et impositions extraordinaires, et à un changement de circonscription territoriale. — Présentées à la Chambre des Députés par le Gouvernement. — Apportées à la Chambre des Pairs le 11 février 1831. — Adoptées le 3 mars. — Sanctionnées et promulguées le 20 (Bulletin des lois, année 1831, 1.<sup>er</sup> sem., 1.<sup>re</sup> partie, n.° 27, p. 107). — Exposé des motifs, p. 1368 (I. n.° 90). — Nomination d'une commission, p. 1401. — Rapport par le comte d'Haubersart, p. 1666 à 1678 (I. n.° 105). — Discussion, p. 1735 *et suiv.* — Observations du marquis de Marbois, 1735 ; — du marquis de Mortemart, p. 1736, § 1.<sup>er</sup> — Vote au scrutin sur les sept projets de loi, p. 1740.

IMPRESSIONS DE LA CHAMBRE (Proposition relative aux). — V. *Règlement intérieur*, n.° 1.

IMPRESSION. — L'impression d'un discours est demandée, p. 210. — Cette demande est combattue pour des raisons d'économie, *ibid.*

INSTRUCTION PRIMAIRE. — PROJET DE LOI relatif à l'instruction primaire. — Présenté à la Chambre des Pairs le 20 janvier 1831, par M. Barthe, Ministre de l'instruction publique. — Retiré depuis par le Gouvernement. — Exposé des motifs, p. 1263 à 1271 (I. n.° 84). — Nomination d'une commission, p. 1280. — Lettre du Ministre qui annonce le retrait de ce projet de loi, p. 1405. — Ordonnance du Roi contenant ce retrait, p. 1474. V. aussi la discussion sur une pétition des sieurs Lacordaire et autres relative à la liberté d'enseignement, p. 1815 *et suiv.* ; notamment, p. 1819, les observations du vicomte Lainé.

INTERRUPTION. — Un orateur est interrompu par M. le Président comme s'écartant de la réserve commandée par le respect dû à la Chambre, p. 1506, 2606.

ISTRIE (M. le duc d'), prête serment, p. 50.

JAUCOURT (M. le marquis de), demande que le nom d'un opinant soit inséré au procès-verbal, p. 43. — *Un Pair demande*, *Ëc.* — Prête serment, p. 50. — Prend part à la discussion de la loi électorale, p. 2390.

JEUNES PAIRS, — âgés de 25 à 30 ans. — A quelle fonctions ils sont admis dans la Chambre, V. p. 144 et 183.

## J

JOURDAN (M. le maréchal comte), prête serment, p. 58. — Demande que l'adresse soit délibérée en comité secret, p. 59, § 1.<sup>er</sup> — Est nommé secrétaire de la Chambre pour la session de 1830, p. 582. — Fait un rapport sur la loi du 11 octobre 1830 relative au vote annuel du contingent de l'armée, p. 537 à 542 (I. n.° 38). V. aussi p. 574, § 1.<sup>er</sup> — Répond à un discours du marquis de Brézé sur la loi des récompenses nationales, p. 1076, § 1.<sup>er</sup> — Propose de rédiger une adresse au sujet d'une communication relative aux affaires de la Belgique, p. 1472, § 3. — Prend part à la discussion du projet de loi sur la garde nationale, p. 1500, § 1.<sup>er</sup> ; — de la loi relative aux pensions de l'armée de terre, p. 2137, 2153, § 3 ; 2175, § 1.<sup>er</sup> et *ult.* ; — de la loi électorale du 19 avril 1831, p. 2288 ; — de la loi du 18 avril 1831, relative aux retenues sur les traitemens, p. 2588, § 1.<sup>er</sup>

### JOURNAUX.

1. — LOI *du 14 décembre 1830* relative au cautionnement des journaux. — Adoptée par la Chambre des Députés sur la proposition de M. Bavoux. — Envoyée à la Chambre des Pairs le 13 novembre 1830. — Adoptée, moyennant amendemens, le 8 décembre ; — Sanctionnée et promulguée le 14 (Bulletin des lois, année 1830, 2.<sup>e</sup> semestre, 1.<sup>re</sup> partie, n.° 16, p. 119). — Envoi du projet de loi par un message, p. 785 (I. n.° 57). — Nomination d'une commission, p. 832. — Rapport par le duc de Broglie, p. 942 à 979 (I. n.° 66). — Discussion, p. 1024 à 1036, et 1047 à 1064. — Dans cette discussion sont entendus, le comte d'Argout, p. 1026, 1029, 1031, § 1.<sup>er</sup> ; 1034 et 1058, § 1.<sup>er</sup> ; — le duc de Montébello, p. 1028 ; — le comte de Sainte-Aulaire, p. 1031, § *ult.* ; 1049, § *ult.* ; — le duc Decazes, p. 1032, 1055 et 1063, § 1.<sup>er</sup> ; — le baron Mounier, p. 1033 et 1036, § 1.<sup>er</sup> ; — le comte Molé, p. 1048 et 1050, § 1.<sup>er</sup> ; — le comte de Sesmaisons, 1058,

§ *ult.* ; — le vicomte Dubouchage, p. 1059, § *ult.* ; 1060, § *ult.* et 1063, § 2 ; — le duc de Choiseul, p. 1061 ; — le marquis de Brézé, p. 1063, § *ult.* ; — et le duc de Broglie, rapporteur, p. 1027, 1047, 1052, 1056, 1057, 1060 et 1062. — Vote au scrutin, p. 1064. — Teneur du projet de loi amendé, *ibid.*

2. — LOI *du 8 avril 1831*, rectificative de celle du 14 décembre 1830, sur le cautionnement des journaux. — Présentée à la Chambre des Députés par le Gouvernement. — Apportée à la Chambre des Pairs le 5 avril 1831. — Adoptée le même jour. — Sanctionnée et promulguée le 8 (Bulletin des lois, année 1831, 1.<sup>er</sup> sem., 1.<sup>re</sup> part., n.° 34, p. 155). — Exposé des motifs, p. 2406 à 2408 (I. n.° 132). — Délibération immédiate, p. 2410 et 2411. — Vote au scrutin, p. 2411.

JUGES-AUDITEURS. — LOI *du 10 décembre 1830* relative à la suppression des juges-auditeurs et des conseillers auditeurs. — Présentée à la Chambre des Députés par le Gouvernement. — Apportée à la Chambre des Pairs le 16 octobre 1830. — Adoptée le 18 novembre. — Sanctionnée et promulguée le 10 décembre (Bulletin des lois, année 1830, 2.<sup>e</sup> semestre, 1.<sup>re</sup> partie, n.° 14, p. 110). — Exposé des motifs, p. 682 (I. n.° 53). — Nomination d'une commission, p. 736. — Rapport par le comte Abrial, p. 793 à 801 (I. n.° 58). — Discussion, p. 832. — Opinions ; du comte de Noé, p. 834 ; — du baron Séguier, p. 837. V. aussi p. 857. — Discours de M. Renouard, commissaire du Roi, p. 841 à 845. V. aussi p. 856 et 858, § 1.<sup>er</sup> — Opinions ; du vicomte Lainé, p. 845 à 848 ; — du duc de Broglie, p. 848, V. aussi p. 853, § 1.<sup>er</sup> ; 858, § *ult.*, et 861, § 1.<sup>er</sup> ; — du comte Siméon, p. 849 à 852 ; — du duc Decazes, p. 854 à 856 ; — du baron Mounier, p. 859. — Vote au scrutin, p. 864.

JURY. — LOI *du 8 octobre 1830*, relative à l'application du Jury aux délits de la presse et aux délits politiques. — Votée par la Chambre des Pairs, sur la proposition de M. le comte Siméon, le 18 septembre 1830. — Adoptée, moyennant amendemens, par la Chambre des Députés, le 4 octobre. — Renvoyée à la Chambre des Pairs le 5. — Adoptée avec les amendemens le 7. — Sanctionnée et promulguée le 8 octobre (Bulletin des lois, année 1830, 2.<sup>e</sup> semestre, 1.<sup>re</sup> partie, n.° 9, p. 79). — Énoncé sommaire de la proposition, p. 201. —



Développemens, p. 266 à 273 (I. n.° 24). — Prise en considération, p. 273. — Rapport par le comte Siméon, 356 à 364 (I. n.° 29). — Projet de loi proposé par la commission, p. 364. — Première discussion, p. 401 à 422. — Observations du vicomte Dubouchage, p. 401 à 406 ; — du comte Siméon, p. 406 ; — du comte d'Argout, p. 407 à 409 ; — du baron de Barante, p. 409 ; — du marquis de Coislin, p. 410 ; — du comte de Bastard, p. 411, § 1.<sup>er</sup> — Discours du duc de Broglie, Ministre de l'instruction publique, p. 411 à 416. V. aussi p. 416, § *ult.* et 418, § *ult.* — Autres observations du comte de Pontécoulant, p. 417, § 1.<sup>er</sup> ; — du baron Séguier, *ibid.*, § 2 ; — du comte Portalis, *ibid.*, § *ult.*, et p. 418, § 2 ; — du marquis de Maleville, p. 418, § 1.<sup>er</sup>, et 419, § *ult.* ; — du duc Decazes, p. 419, § 1.<sup>er</sup> — Nouveau rapport par le comte Siméon, p. 426 à 436 (I. n.° 32). — Seconde discussion, p. 439 à 454. — Dans cette discussion, sont entendus le comte de Montalembert, p. 439 ; — le vicomte Dubouchage, p. 441 ; — le comte Siméon, rapporteur, p. 440, 442, et 451 ; — le duc Decazes, p. 442 à 444. V. aussi p. 452, § *ult.*, et 453 ; — le baron de Barante, p. 444 à 446, et 448 à 450 ; le vicomte Dubouchage, p. 446 et 450, § *ult.* ; — le duc de Broglie, Ministre de l'instruction publique, p. 447 ; — le comte de Sainte-Aulaire, p. 448, § 1.<sup>er</sup> ; — le baron Séguier, p. 452, § *pénult.*, et 454, § 1.<sup>er</sup> — Vote au scrutin, p. 454. — Le projet de loi est renvoyé à la Chambre avec les amendemens de la Chambre des Députés. V. p. 557 (I. n.° 40). — Renvoi à la commission précédemment nommée, p. 559. — Rapport par M. le comte Siméon, p. 583, à 589 (I. n.° 41). — Vote immédiat, p. 589 à 591.

## K

KERGORLAY (M. le comte Florian de), refuse le serment, p. 457. — Une lettre par lui insérée dans la Quotidienne est signalée à la Chambre par le comte de Montalivet, p. 516. — Observations du duc de Broglie, p. 518 ; — du marquis de Marbois, p. 519. — Lettre écrite à ce sujet par le procureur du Roi près le tribunal de 1.<sup>re</sup> instance de Paris, p. 580. — Cette lettre est renvoyée à l'examen d'une commission spéciale, p. 581. — M. le Président expose les motifs qui empêchent

cette commission de faire son rapport, p. 593. — La Cour des Pairs est convoquée pour juger M. le comte de Kergorlay, V. p. 788 *et suiv.* — Observations du comte de Tascher et du comte de Pontécoulant au sujet de l'ordonnance portant cette convocation, p. 791 et 792.

KLEIN (M. le comte), prête serment, p. 50.

## L

LAFFITTE (M.), *Ministre des finances, Président du Conseil des Ministres*, présente à la Chambre les lois de finances des 5 et 29 janvier 1831, relatives au règlement du budget de 1828 et aux crédits supplémentaires pour 1830, p. 865 et 866 (I. n.° 60 et 61) ; — la loi de finances du 12 décembre 1830, qui autorise la perception de douzièmes provisoires pour l'exercice 1831, p. 1080 (I. n.° 72). — Donne une explication au sujet de cette loi, p. 1094, § 1.<sup>er</sup> — Présente la loi du 5 janvier 1831, relative au fonds commun de l'indemnité, p. 1098 (I. n.° 73) ; — un projet de loi relatif à l'amortissement, p. 1299 à 1301 (I. n.° 87). — Demande que la discussion de ce projet de loi soit ajournée, p. 1616. — Soutient cette discussion, p. 1646, 1650 à 1652, § 2, et 1657. — Présente la loi du 26 mars 1831, sur les impôts directs, p. 1388 à 1400 (I. n.° 92) ; — la loi du 15 mars 1831, relative aux créanciers de l'ancienne liste civile, p. 1633 (I. n.° 102). — Soutient la discussion de la loi du 11 décembre 1830, qui appelle 80,000 hommes sous les armes, p. 1090.

LA FORCE (M. le duc de), prête serment, p. 68.

LA FOREST (M. le comte de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 69. — Envoie son serment par écrit, p. 423.

LA GUICHE (M. le marquis de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 69. — Prête serment, p. 336.

LAGARDE (M. le comte de), prête serment, p. 521.

LAINÉ (M. le vicomte), prête serment, p. 423. — Ses observations sur la loi du 17 octobre 1830, relative à la création d'un fonds de secours pour le commerce, p. 721 à 724 ; — sur la loi du 10 décembre 1830 relative à la suppression des conseillers-auditeurs, p. 845 à 848 ; — sur l'admission du duc de Crussol à la place du duc d'Uzès, démissionnaire par refus de serment, p. 916 à 921. V. aussi

p. 926, § 1.<sup>er</sup>, et p. 938 ; — sur le droit d'interpeller les Ministres, p. 1382 ; — sur la proposition de rédiger une adresse au Roi au sujet d'une communication relative aux affaires de la Belgique, p. 1472, § *ult.* — Prend de nouveau la parole au sujet de cette communication, p. 1723 à 1725. — S'explique sur une pétition relative aux terres vagues des communes, p. 1796 ; — sur une pétition relative à la liberté d'enseignement, p. 1819 à 1821. — S'explique au sujet de sa désignation comme commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 2255 ; — au sujet de la caisse des invalides de la marine, p. 2467 à 2469 ; — au sujet des colons de Saint-Domingue, à l'occasion de la loi de finances du 18 avril 1831, p. 2581 à 2583 ; — au sujet de la demande d'un crédit éventuel de 100 millions, p. 2616 à 2619. — Son opinion sur le projet de loi relatif à l'ex-Roi Charles X, p. 2663 à 2669.

LALLY-TOLENDAL (M. le marquis de). — Décédé le 11 mars 1830. — Discours prononcé à cette occasion par M. le baron Mounier, p. 639 à 651 (I. n.° 49).

LANJUINAIS (M. le comte), nommé secrétaire de la Chambre, pour la session 1830, p. 8. — Prête serment, p. 50. — Ses observations sur la loi du 30 mars 1831 relative aux pensions des marins réformés depuis 1814, p. 2110, § *ult.*

LA PLACE (M. le marquis de), prête serment, p. 50.

LA REDORTE (M. le comte de), prête serment, p. 68.

LA ROCHE-AYMON (M. le comte de), prête serment, p. 68.

LA ROCHEFOUCAULD (M. le duc de), prête serment, p. 50.

LA ROCHEFOUCAULD (M. le baron de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 58. — Envoie son serment par écrit, p. 457.

LA ROCHEJAQUELEIN (M. le marquis de), refuse le serment p. 523. — Observations à ce sujet, *ibid.*, § *ult.*, et p. 524.

LA SUZE (M. le marquis de), refuse le serment, p. 498.

LA TOUR-DU-PIN-GOUVERNET (M. le comte de). — Sa lettre portant refus de serment, p. 74.

LA TOUR-DU-PIN-MONTAUBAN (M. le marquis de), prête serment, p. 50. V. aussi p. 53, § *ult.*

LA TOUR-MAUBOURG (M. le marquis de). — Sa lettre portant refus de serment, p. 71 à 72.

LA TOUR-MAUBOURG (M. le comte de), prête serment, p. 50.

LA TRÉMOILLE (M. le duc de), prête serment, p. 68. — S'excuse de ne pouvoir siéger à la Chambre, p. 258.

LAURISTON (M. le marquis de), prête serment, p. 50.

LAVAL-MONTMORENCY (M. le duc de). — Sa lettre portant refus de serment, p. 69 à 71.

LA VAUGUYON (M. Paul-Yves-Bernard de Quélen, duc de), adresse à la Chambre les titres justificatifs de son droit d'hérédité à la Pairie, p. 193. — Une commission de trois membres est chargée de les examiner, p. 194. — Ils sont déclarés valables sur le rapport de cette commission, p. 224. — Désignation des garans qui devront être entendus dans l'information, p. 225. — M. le duc de La Vauguyon adresse son acte de serment, p. 523.

LA VILLEGONTIER (M. le comte de), prête serment, p. 50. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur la loi du 30 mars 1831, relative à l'occupation des terrains nécessaires aux fortifications, p. 2079 à 2088 (I. n.° 125). — Fait une observation sur la loi électorale, p. 2330, § 1.<sup>er</sup>

LECOUTEULX DE CANTELEU (M. le comte), prête serment, p. 117. — Ses observations sur la loi relative à la traite des Noirs, p. 1224, § *ult.* ; p. 1226, § 1.<sup>er</sup> ; — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur la loi du 15 mars 1831, relative aux créanciers de l'ancienne liste civile, p. 1800 à 1805 (I. n.° 108). V. aussi p. 1931, § 1.<sup>er</sup>

LÉGION ÉTRANGÈRE. — LOI *du 9 mars 1831* relative à la formation d'une légion d'étrangers. — Présentée à la Chambre des Députés par le Gouvernement. — Apportée à la Chambre des Pairs le 23 février 1831. — Adoptée le 1.<sup>er</sup> mars. — Sanctionnée et promulguée le 9 (Bulletin des lois, année 1831, 1.<sup>er</sup> semestre, 1.<sup>re</sup> partie, n.° 23, p. 41). — Exposé des motifs, p. 1451 à 1454 (I. n.° 95). — Nomination d'une commission, p. 1531 et 1532. — Rapport par le maréchal duc de Tarente, p. 1634 à 1638 (I. n.° 103). — Discussion, p. 1690 *et suiv.* — Dans cette discussion, sont entendus le comte de Montalembert, p. 1690, § *ult.* ; 1692, § 1.<sup>er</sup> ; 1699, § 1.<sup>er</sup> ; — le duc de Broglie, p. 1691, 1693, § 1.<sup>er</sup> ; 1697, § 3 ; — le comte Dejean, p. 1692, § 2 ; — le maréchal duc de Dalmatie, p. 1692 § *ult.* ; 1694, § *ult.* ; 1696, § 1.<sup>er</sup> ; 1697, § 2 ; 1699, § *ult.* ; — le comte d'Ambrugeac, p. 1693, § *ult.* ; — le comte de Sesmaisons, p. 1695, § 4 ; — le marquis de Marbois, p. 1695, § *ult.* ; —

le rapporteur, p. 1696, § 2 ; — le marquis de Mortemart, p. 1700. — Vote au scrutin, *ibid.*

LEMERCIER (M. le comte), prête serment, p. 50. — Fait une observation sur un discours du duc de Broglie relatif au serment, p. 177 ; — sur la loi du 4 mars 1831 relative aux cours d'assises, p. 1372, § *ult.* ; — sur les circonscriptions électorales, p. 2568.

LETTRES contenant des refus de serment motivés. — Il est donné lecture à la Chambre de deux de ces lettres, p. 69 à 72. — M. le baron de Barante s'oppose à ce que cette lecture soit continuée, p. 72, § *ult.* — Distinction faite à cet égard par M. le Président, page 73. — La Chambre décide qu'il lui sera donné lecture de deux autres lettres, p. 74. V. *Kergorlay*.

LETTRES PATENTES portant institution de titres de Pairies, communiquées à la Chambre par le Ministre de la justice, le 8 mars 1831, p. 1799.

LETTRE du prince de Polignac au Président de la Chambre, V. *Polignac*.

LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT (Pétitions relatives à la). V. au mot *Pétitions collectives*. V. aussi p. 1935.

LISTE CIVILE. — LOI du 15 mars 1831 relative à des crédits provisoires pour le paiement des créanciers de l'ancienne liste civile. — Présentée à la Chambre des Députés par le Gouvernement. — Apportée à la Chambre des Pairs le 28. — Adoptée le 10 mars. — Sanctionnée et promulguée le 15 (B. des lois, année 1831, 1.<sup>er</sup> semestre, 1.<sup>re</sup> partie, n.° 27, p. 107). — Exposé sommaire des motifs, p. 1633 (I. n.° 102). — Nomination d'une commission, p. 1666. — Rapport par le comte Lecouteux de Canteleu, p. 1800 à 1805 (I. n.° 108). — Discussion, p. 1930. — Observations du marquis de Brézé, p. 1930, § *ult.* ; 1931, § 2 ; 1932, § 1.<sup>er</sup> ; — du comte Lecouteux de Canteleu, p. 1931, § 1.<sup>er</sup> ; — du comte d'Haubersart, *ibid.*, § *ult.* — Vote au scrutin, p. 1933.

LISTE CIVILE. V. *Diamans de la Couronne*.

LISTE des Pairs qui ont prêté serment. — On demande que cette liste soit imprimée, p. 599. V. au mot *Serment*.

*LOIS adoptées par les Chambres pendant la 2<sup>de</sup> session de 1830,  
sanctionnées et promulguées par le Roi. Ces lois sont au  
nombre de 87, savoir :*

| DATE<br>de<br>PROMULGATION | OBJET DES LOIS.   | RENVois<br>à la<br>table des matières.                      |
|----------------------------|---|---|
| 30 août 1830.              | Loi relative aux récompenses et pensions.   | <i>Voir aux mots :</i><br>Récompenses nationales,<br>n.° 1. |
| 31.<br>8 septembre.        | Loi relative aux serment des fonctionnaires publics   | Serment.  |
| Idem.                      | Loi relative au droit d'enregistrement des actes de prêts sur dépôts  | Enregistrement.   |
| 11.                        | Loi relative à l'ouverture d'un crédit de 5 millions  | Finances, n.° 1.  |
| Idem.                      | Loi relative à la publication des listes électorales et du jury en 1830   | Élections, n.° 1.   |
| 12.                        | Loi tendant à rapporter les articles 3 et 7 de la loi du 12 janvier 1816  | Rappel des bannis.  |
| Idem.                      | Loi relative au mode de pourvoir aux élections actuellement vacantes  | Élections, n.° 8.   |
| 8 octobre.                 | Loi relative à la réélection des Députés promus à des fonctions publiques salariées   | Élections, n.° 2.   |
| 11.                        | Loi relative à l'application du jury aux délits de la presse et aux délits politiques   | Jury.   |
| Idem.                      | Loi relative à l'abrogation de la loi du 20 avril 1825 sur le sacrilège   | Sacrilège.  |
| 17.                        | Loi relative au vote annuel du contingent de l'armée  | Recrutement.  |
| Idem.                      | Loi relative à la création d'un fonds de 30 millions pour avances au commerce   | Subvention au commerce.                                     |
| 20.                        | Loi sur l'impôt des boissons  | <i>Boissons.</i>  |
| 26.                        | Loi relative à l'importation des grains   | Importation des grains                                      |
| 26.                        | Vingt lois relatives à des impositions extraordinaires votées par divers départemens et à des emprunts votés par deux villes          | Impositions extraordinaires,<br>n. 1.                       |
| 29 novembre.               | Loi portant modification de l'article 2 de la loi du 25 mars 1822   | Délits politiques.  |
| 10 décembre                | Loi sur les afficheurs et crieurs publics   | Afficheurs.   |
| Idem.                      | Loi relative à la suppression des juges-auditeurs et des conseillers auditeurs  | Juges-auditeurs.  |
| 11.                        | Loi qui appelle 80,000 hommes sur la classe de 1830   | Recrutement.  |
| 12.                        | Loi qui autorise la perception provisoire des quatre premiers douzièmes des impôts de 1831, sauf modifications à l'impôt des boissons | Douzièmes provisoires.                                      |
| 13.                        | Loi relative à l'exécution de la loi du 30 août 1830, sur les récompenses nationales  | Récompenses nationales,<br>n. 2.                            |

| DATE<br>de<br>PROMULGATION | OBJET DES LOIS.  | RENVois<br>à la<br>table des matières.     |
|----------------------------|--|--|
| 14 déc. 1830.              | Loi relative au cautionnement des journaux   | <i>Voir aux mots :</i><br>Journaux, n.° 1. |
| 5 janvier 1831.            | Loi qui affecte au besoins du Trésor les sommes destinées à former un fonds commun pour l'indemnité des émigrés                                | Fonds commun.                              |
| <i>Idem.</i>               | Loi relative à des crédits supplémentaires pour l'exercice 1830  | Crédits supplémentaires.                   |
| 29.                        | Loi relative au règlement définitif du budget de 1828  | Budget de 1828.                            |
| 8 février.                 | Loi qui attribue un traitement aux ministres du culte israélite  | Culte israélite.                           |
| 4 mars.                    | Loi relative aux cours d'assises et au jury  | Cours d'assises.                           |
| <i>Idem.</i>               | Loi relative à la traite des Noirs   | Traite des Noirs.                          |
| 9.                         | Loi relative à la formation d'une légion étrangère   | Légion étrangère.                          |
| 15.                        | Loi relative à un crédit extraordinaire de 2 millions pour les pensions militaires   | Pensions n° 1.                             |
| <i>Idem.</i>               | Loi relative à des crédits provisoires pour le paiement des créanciers de l'ancienne liste civile  | Liste civile.                              |
| 20.                        | Loi relative à un emprunt de 15 millions pour Paris  | Emprunts, n.° 1.                           |
| <i>Idem.</i>               | Sept lois relatives à divers emprunts et impositions extraordinaires, et à un changement de circonscription territoriale                       | Impositions extraordinaires, n.° 2.        |
| 21.                        | Loi relative à l'organisation municipale   | Organisation municipale.                   |
| 22.                        | Loi relative à la garde nationale  | <i>Garde nationale.</i>                    |
| 25.                        | Loi qui autorise la création de 2 millions d'obligations du Trésor et la vente de bois de l'État jusqu'à concurrence d'un revenu de 4 millions | Finances, n.° 2.                           |
| 26.                        | Loi relative aux contributions personnelle et mobilière, des portes et fenêtres et des patentes  | Contributions directes.                    |
| 30.                        | Loi relative à l'occupation des propriétés privées nécessaires aux fortifications  | <i>Fortification.</i>                      |
| <i>Idem.</i>               | Loi relative aux soldes de retraite et pensions des officiers de marine réformés, de 1814 à 1817   | Pensions n° 2.                             |
| <i>Idem.</i>               | Treize lois tendant à rectifier les limites de plusieurs départemens ou arrondissemens   | Circonscriptions territoriales.            |
| 31.                        | Loi relative à un emprunt de 840,000 pour les quais et le port de Rouen  | Emprunts, n.° 2.                           |

| DATE de PROMULGATION | OBJET DES LOIS.  | RENVois à la table des matières. |
|----------------------|--|----------------------------------|
| 8 avril.             | Loi portant rectification de celle du 14 décembre 1830 sur le cautionnement des journaux | Journaux, n.° 2.                 |
| 8 avril 1831.        | Loi relative à la procédure pour les délits de la presse                                 | Délits de la presse.             |
| 10.                  | Loi relative aux attroupemens  | Attroupemens.                    |
| 11.                  | Loi relative aux pensions de l'armée de terre  | Pensions n° 3.                   |
| 18.                  | Loi relative à la création de ressources extraordinaires                                 | Finances, n.° 3.                 |
| <i>Idem.</i>         | Loi relative aux pensions de l'armée de mer  | Pensions n° 4.                   |
| 19.                  | Loi relative aux élections   | Élections, n.° 4.                |
| 21.                  | Loi relative à un crédit éventuel de 100 millions  | Finances, n.° 4.                 |
| 22.                  | Loi relative à un crédit extraordinaire de 1,500,000 francs                              | Finances, n.° 5.                 |

LORGE (M. le duc de), refuse le serment, p. 335.

LOUIS (M. le baron), Ministre des finances, présente à la Chambre la loi du 8 septembre 1830 relative à l'enregistrement, p. 191 (I. n.° 14) ; — la loi du 17 octobre 1830 sur l'impôt des boissons, p. 616 (I. n.° 46) ; — la loi du 17 octobre 1830 relative à la création d'un fonds de 30 millions pour secours au commerce, p. 618 (I. n.° 47) ; — la loi du 25 mars 1831 relative à la vente d'une partie des bois de l'État, p. 1993 (I. n.° 116) ; — la loi du 18 avril 1831 relative à des contributions extraordinaires, p. 2483 à 2489 (I. n.° 137) ; — la loi du 21 avril 1831 relative à un crédit éventuel de 100 millions, p. 2507 (I. n.° 140).

LOUVOIS (M. le marquis de), prête serment, p. 50. — Fait une observation sur la loi du 12 septembre 1830 relative à un mode provisoire d'élections, p. 351.

LYNCH (M. le comte de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 93. — Envoie son acte de serment, p. 498. — Renouvelle ce serment de vivre voix, p. 624.



## M

MAILLÉ (M. le duc de), prête serment, p. 68. — Ses observations sur le projet de loi relatif à l'ex-Roi Charles X, p. 2647.

MAILLY (M. le comte de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 69. — Refuse le serment, p. 554.

MAISON (M. le maréchal marquis). — Nommé secrétaire de la Chambre pour la session 1830, p. 8. — Prête serment, p. 08. — Annonce à la Chambre son départ pour remplir une mission diplomatique, p. 554.

MALEVILLE (M. le marquis de), prête serment, p. 50. — Fait une proposition relative aux impressions de la Chambre et à la distribution du Moniteur à tous ses membres, p. 85, V. au mot *Règlement intérieur* n.° 1 ; — S'oppose à l'ouverture immédiate de la discussion sur la loi du rappel des bannis, p. 373, § *penult.* — S'explique au sujet de la proposition relative au jugement par jury des délits de la presse, p. 418, § 1.<sup>er</sup>, et 419, §. *ult.* ; — au sujet de la loi électorale du 19 avril 1831, p. 2320 à 2322, 2323, §. 1.<sup>er</sup> ; 2366, §. 1.<sup>er</sup>, V. aussi, p. 2569, §. *ult.* — Fait des rapports au nom du comité des pétitions, p. 110, 203 à 208. V. aussi p. 215. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi tendant à modifier l'article 2 de la loi du 25 mars 1822, p. 594 à 599 (I. n.° 42), V. aussi p. 630, § 1.<sup>er</sup> ; — sur la loi du 10 décembre 1830, relative aux crieurs et afficheurs publics, p. 1012 à 1019 (I. n.° 68) ; — sur la loi du 5 janvier 1831, relative au fonds commun de l'indemnité, p. 111 à 1122 (I. n.° 75).

MARBOIS (M. le marquis de). — S'oppose à ce que le nom d'un opinant soit inséré au procès-verbal, p. 44, §. *ult.* — Prête serment, p. 50. — Se prononce pour la lecture des lettres écrites par des Pairs au sujet du serment, p. 73, § 1.<sup>er</sup> — S'explique au sujet d'une lettre du marquis de Rougé, p. 84, § 1.<sup>er</sup> ; — au sujet de la loi sur le rappel des bannis, p. 382, §. *ult.* — Son discours à l'occasion du décès de M. le marquis Barthélemy, p. 499 à 516 (I. n.° 37). — Prend part à la discussion qui s'élève au sujet d'une lettre du comte de

Kergorlay, p. 519 ; — à la discussion qui s'élève sur le message relatif à l'accusation des anciens Ministres, p. 530, § *ult.* ; — sur la loi du 5 janvier 1831 relative à des crédits supplémentaires, p. 1169, V. aussi p. 1172, §. 1.<sup>er</sup> ; — sur la loi relative à la traite des Noirs, p. 1234, §. 1.<sup>er</sup> ; — sur la loi relative à la formation d'une légion étrangère, p. 1695, §. *ult.* — Demande que la Chambre se forme en comité secret pour entendre un rapport sur un projet d'adresse, p. 1707. — Fait diverses observations sur les lois relatives à des emprunts votés par plusieurs villes, p. 1735 ; — sur la loi du 30 mars 1831 relative aux pensions des marins réformés depuis 1814, p. 2114, §. 1.<sup>er</sup> ; — sur un emprunt destiné aux travaux du port de Rouen, p. 2258, §. 1.<sup>er</sup> ; — sur la loi relative aux pensions de la marine, p. 2449 à 2451, 2452, §. 1.<sup>er</sup>

MARESCOT (M. le comte), prête serment, p. 68.

MARIAGE DES MILITAIRES. — Proposition faite à ce sujet par M. le comte de Sparre, p. 582.

MARTINEAU DES CHENEZ (M.), commissaire du Roi, soutient la discussion de la loi du 11 avril 1831 relative aux pensions de l'armée de terre, p. 2161, §. *ult.*

MASSA (M. le duc de), prête serment, p. 50.

MATHAN (M. le marquis de), prête serment, p. 50.

MERILHOU (M.) *Ministre de la justice.* — Présente la loi du 8 février 1831 qui attribue un traitement aux ministres du culte israélite, p. 1187 à 1192 (I. n.° 79) ; — la loi du 4 mars 1831 relative aux cours d'assises et aux jury, p. 1245 à 1251 (I. n.° 83).

MINISTRES *signataires des ordonnances du 25 juillet.* — Sont accusés de trahison par la Chambre des Députés, p. 525. — Message de cette Chambre, p. 524. — Projet d'arrêté proposé à cette occasion par M. le Président, p. 527. — Discussion, p. 528 à 533. — Observations du comte de Boissy-d'Anglas, p. 528, § 1.<sup>er</sup> ; — du comte de Pontécoulant, p. 528 à 530 ; — du baron de Barante, p. 530, § 2 ; — du marquis de Marbois, *ibid.*, § *ult.* ; — du comte de Cornet, 531, § *ult.* ; — du duc Decazes, p. 532, § 1.<sup>er</sup> — Arrêté pris par la Chambre, p. 533. — Nouveau message de la Chambre des Députés relatif aux pouvoirs des commissaires de cette Chambre, p. 830. — M. le Président annonce que la Cour des Pairs

sera convoquée pour le jugement des accusés absents, 2435, V. aux mots *Peyronnet et Polignac*.

MOLÉ (M. le comte), demande que la discussion soit ouverte sur l'acte du 7 août 1830, p. 21, § 1.<sup>er</sup>. — Prête serment, p. 50. — Demande que l'adresse soit discutée en public, p. 58, § *ult.* — Ses observations sur la loi relative au cautionnement des journaux, p. 1048, 1050 ; § 1.<sup>er</sup> ; — sur un projet d'arrêté tendant à autoriser contre un Pair l'exercice de la contrainte par corps, p. 1323, § 2 ; — sur la loi du 8 février 1831, relative aux ministres du culte israélite, p. 1328. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur la loi du 13 décembre 1830, relative aux récompenses nationales, p. 1043 à 1046 (I. n.° 69). V. aussi p. 1075. — sur la loi du 11 décembre 1830 qui appelle 80,000 hommes sous les armes, p. 1082 à 1084 (I. n.° 71). V. l'article suivant.

MOLÉ (M. le comte), Ministre *des affaires étrangères*, s'explique au sujet d'une lettre de M. le marquis de Rougé, relative au serment, p. 84, § *ult.*

MOLITOR (M. le maréchal comte), prête serment, p. 50.

MOLLIEN (M. le comte), prête serment, p. 50. — Est élu candidat pour la présidence de la commission de surveillance de la caisse d'amortissement, p. 1366. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur la loi du 17 octobre 1830, relative à des avances au commerce, p. 667 à 672 (I. n.° 51) ; — sur la loi du 12 décembre 1830, relative à la perception de douzièmes provisoires, p. 1093. — sur la loi du 29 janvier 1831 relative au règlement définitif du budget de 1828, p. 1135 à 1145 (I. n.° 77) ; — sur la loi du 21 avril 1831 ; relative à l'ouverture d'un crédit éventuel de 100 millions, p. 2575 à 2580 (I. n.° 143). — Donne une explication sur un projet de loi relatif à l'amortissement, p. 1652, § 1.<sup>er</sup>

MONBADON (M. le comte), prête serment, p. 457.

MONTALEMBERT (M. le comte de), prête serment, p. 50. — Proposé un amendement au projet d'adresse ; p. 63, § 2. — Son discours à l'occasion d'adresses relatives à la révolution de juillet, p. 113, 284. — Ses observations sur une proposition relative aux formes de procéder sur les projets de loi émanés des Pairs, p. 304, § *ult.* ; — sur l'application du jugement par jury aux délits de la presse, p. 439 ; — sur une pétition du sieur Carmouclie, p. 491, § *ult.* ; — sur la loi de recrutement du 11 octobre 1830, p. 571 ; — sur l'exercice de la contrainte

par corps contre les Pairs de France, p. 984 à 987. V. aussi 988, § 1.<sup>er</sup> et 96 § 1.<sup>er</sup> ; — sur l'affectation au Trésor du fonds commun de l'indemnité, p. 1148 à 1151. V. aussi p. 1155 ; § 1.<sup>er</sup>, et 1161 ; § *ult.* ; — sur un projet d'arrêté tendant à autoriser contre un Pair l'exercice de la contrainte par corps, p. 1319, § 1.<sup>er</sup> ; — sur le droit d'interpeller les Ministres, p. 1386, § 1.<sup>er</sup> ; — sur l'ordre de délibération à suivre pour le projet de loi relatif à la garde nationale, p. 1504 à 1506 (V. une observation de M. le Président sur ce discours, p. 1506). — S'explique sur l'article 56 du même projet, p. 1536. — Prend la parole sur le projet de loi relatif à la formation d'une légion étrangère, p. 790, § *ult.* ; 1692, § 1.<sup>er</sup>, 1699, § 1.<sup>er</sup> ; — sur la loi relative à l'organisation municipale, p. 1744, 1747, § 1.<sup>er</sup>, et 1749, § 1.<sup>er</sup> ; — sur une pétition relative, à la liberté d'enseignement, p. 1823. (V. aussi p. 2416, § 1.<sup>er</sup>). — Demande qu'il soit fait rapport des pétitions relatives à la loi électorale, p. 1966, § 3, et 1967, § 1.<sup>er</sup> — Ses observations sur la loi du 25 mars 1831, relative à la vente d'une partie des bois de l'État, p. 2059 à 2060 ; — sur la loi du 8 avril 1831, relative à la procédure en matière de presse, p. 2259, 2261, § 1.<sup>er</sup> ; 2263, § *ult.* ; — sur un projet d'arrêté relatif au droit d'interpeller les Ministres, p. 2272, § *ult.*, 2273, § 2 ; — sur la loi électorale du 19 avril 1831, p. 2290, 2292, § 1.<sup>er</sup>, 2355 ; — sur la loi du 18 avril 1831, au sujet des retenues sur les traitements, p. 2588 à 2590. V. aussi p. 2594, § *ult.* — sur la loi du 21 avril 1831 relative à un crédit éventuel, 2602 à p. 2604, et 2606 ; — sur le projet de loi relatif à Pex-Roi Charles X, p. 2676, § 2.

MONTALIVET (M. le comte de), prête serment, p. 50. — Son discours à l'occasion du projet d'adresse, p. 63 à 65 (I. n.° 5). — Propose un amendement à l'article 2 de la loi du 31 août 1830, sur le serment, p. 183. — Ses observations sur un projet d'arrêté relatif aux formes à suivre pour les projets de loi présentés par des Pairs, p. 307, § *ult.* ; 310, § 1.<sup>er</sup>, 312, § *penult.* — Demande des explications au sujet d'une lettre du comte Florian de Kergorlay, p. 516. — Prend la parole sur une pétition relative aux dépenses de la garde nationale, p. 542, § *ult.*, V. l'article suivant.

MONTALIVET (M. le comte de), *Ministre de l'intérieur*. — Son discours à l'appui d'un projet de loi tendant à abroger la loi du 11 septembre 1807, p. 744 à 746. — Présente à la

Chambre la loi du 13 décembre 1830 relative aux récompenses nationales, p. 866 (I. n.° 62) ; — la loi du 10 décembre 1830 sur les afficheurs et crieurs publics, p. 1001 à 1005 (I. n.° 67) ; — la loi du 22 mars 1831, relative à la garde nationale, p. 1251 à 1263 (I. n.° 85). — S'explique au sujet de l'ordre de délibération à adopter pour ce projet, p. 1503. — Présente de nouveau la même loi amendée par la Chambre des Députés, p. 1825 à 1829 (I. n.° 109). — Présente les sept lois du 20 mars 1831, relatives à divers objets d'intérêt local, p. 1368 (I. n.° 90) ; — la loi du 20 mars 1830, relative à un emprunt de 15 millions voté par la ville de Paris, p. 1457 à 1459 (I. n.° 98). — Fait, au nom du Gouvernement, une communication relative aux affaires étrangères, p. 1459 à 1472 (I. n.° 99). — S'explique au sujet d'un amendement proposé au projet de loi sur l'organisation municipale, p. 1754 ; — au sujet d'une pétition relative au nouveau régime de l'école polytechnique, p. 1791 à 1793.

MONTÉBELLO (M. le duc de), prête serment, p. 50. — Ses observations sur la loi relative au cautionnement des journaux, p. 1028 ; — sur la loi électorale, p. 2290, § *ult.*

MONTESQUIOU (M. le duc de), prête serment, p. 423.

MONTESQUIOU (M. le comte de), prête serment, p. 50. — Son discours à l'occasion du décès de M. le comte de Beaumont, p. 1192 à 1195 (I. n.° 80).

MONTMORENCY (M. le duc de), prête serment, p. 50.

MOREL-VINDÉ (M. le vicomte de), prête serment, p. 50.

MORTEMART (M. le duc de), prête serment, p. 50, V. aussi p. 53.

MORTEMART (M. le marquis de). — Nommé secrétaire de la Chambre pour la session 1830, p. 8. — Prête serment, p. 50. — Fait divers rapports, au nom de commissions spéciales ; — sur deux propositions relatives au règlement intérieur de la Chambre, p. 240 à 252 (I. n.° 21) ; — sur la loi du 31 mars 1831 relative à un emprunt pour le port de Rouen, p. 2180 à 2185 (I. n.° 129). — Prend part à la discussion de la loi du 12 septembre 1830, sur la réélection des Députés promus à des fonctions salariées, p. 348 ; — de la loi du 11 décembre 1830, relative à une levée d'hommes, p. 1091 ; — de la loi du 4 mars 1831, relative aux cours d'assises, p. 1372, § 1.<sup>er</sup> ; —

de la loi sur la garde nationale, p. 1513, § *ult.*, et 1597 ; — de la loi relative à la formation d'une légion étrangère, p. 1700 ; — de lois relatives à des emprunts, p. 1736, § 1.<sup>er</sup> ; — de la loi du 30 mars 1831 relative aux pensions des marins réformés depuis 1814, p. 2114, § 2 ; — de la loi électorale du 19 avril 1831, p. 2396, § 2 ; — de la loi relative à un crédit éventuel de 100 millions, p. 2619, § 1.<sup>er</sup>.

MOUNIER (M. le baron), prête serment, p. 50. — Son discours, à l'occasion du décès de M. le marquis de Lally-Tolendal, p. 639 à 651 (I. n.° 49). — Ses observations sur la loi du 17 octobre 1830 relative à un fonds de secours pour le commerce, p. 711 à 716 ; — sur la loi relative à la suppression des conseillers-auditeurs, p. 859 ; — sur un projet d'arrêté concernant l'exercice de la contrainte par corps contre les Pairs de France, p. 993, § 4, et p. 995, § 1.<sup>er</sup> ; — sur la loi relative au cautionnement des journaux, p. 1033 ; — sur le droit d'interpeller les Ministres, 1389 ; — sur la loi relative à la garde nationale, p. 1555, 1584, 1586, § *pénult.*, 1605, § 1.<sup>er</sup> ; — sur la loi électorale du 19 avril 1831, p. 2295 à 2297, 2329, § 2, 2342, 2351, § 1.<sup>er</sup> ; — sur la loi de finances du 18 avril 1831, p. 2591, § *ult.*, et 2595, § 1.<sup>er</sup> — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur la loi du 4 mars 1831 relative à la traite des Noirs, p. 1195 à 1211 (I. n.° 81) ; — sur la même loi amendée par la Chambre des Députés, p. 1617 à 1625 (I. n.° 101) ; — sur la demande d'un crédit éventuel de 100 millions, p. 2611, § 1.<sup>er</sup>. — Fait divers rapports au nom du comité des pétitions, p. 1282, 1998, 2419. — S'explique au sujet de pétitions relatives à la loi électorale, p. 1967, § 3.

MUN (M. le marquis de), prête serment, p. 68.

## N

NARBONNE (M. le duc de), refuse le serment, p. 498.

NOAILLES (M. le duc de), prête serment, p. 68. — Son opinion sur le projet de loi relatif à l'ex-Roi Charles X, p. 2641 à 2646.

NOÉ (M. le comte de), prête serment, p. 68. — Fait une observation sur la loi du 12 septembre 1830 relative à un mode provisoire d'élections, p. 352, § *ult.* — Son opinion sur

le projet de loi relatif à la suppression des juges-auditeurs, p. 834 à 837.

NOMS PROPRES. — Peut-on insérer au procès-verbal les noms des opinans ? V. p. 43 à 45.

## O

ORDRE DU JOUR. — Peut-il être suspendu pour des demandes d'explications ? V. au mot Explications.

ORGANISATION MUNICIPALE ET DÉPARTEMENTALE. — Annonce d'une proposition sur cet objet, faite par le duc Decazes, p. 333.

ORGANISATION MUNICIPALE. — LOI du 21 mars 1831 relative à l'organisation municipale. — Adoptée par la Chambre des Députés sur la proposition de M. Humblot Conté. — Apportée à la Chambre des Pairs le 19 février 1831. — Adoptée le 4 mars. — Sanctionnée et promulguée le 21 (B. des lois, année 1831, 1.<sup>er</sup> semestre, 1.<sup>re</sup> partie, n.° 25, p. 47) — Message qui transmet ce projet de loi, p. 1400 (I. n.° 93). — Nomination d'une commission, p. 1404. — Rapport par le duc de Praslin, p. 1678 à 1689. (I. n.° 104). — Discussion, p. 1744 à 1780. Dans cette discussion sont entendus : *Sur l'ensemble du projet*, le comte de Montalembert, p. 1744, 1747, § 1.<sup>er</sup>, et 1749, § 1.<sup>er</sup> ; — le comte de Poutécoulant, p. 1745 ; — le maréchal duc de Dalmatie, p. 1746 ; — le duc Decazes, p. 1747, § *ult.* ; 1749, § 2 ; — *Sur l'art. 1.<sup>er</sup>* ; le comte de Sainte-Aulaire, p. 1750, § 1.<sup>er</sup> ; — le comte de Pontécoulant, *ibid.* § *ult.* ; — le rapporteur, p. 1751 ; — *Sur l'article 3* ; le marquis de Brézé, p. 1752 à 1754, 1755, § 1.<sup>er</sup> ; — le comte de Montalivet, Ministre de l'intérieur, p. 1754 ; — le comte de Pontécoulant, p. 1755, § 2 ; — le duc de Broglie, *ibid.*, § *ult.* ; — *Sur l'article 6* ; le comte de Sparre et le duc Decazes, p. 1758 ; — *Sur l'article 11* ; le comte Dejean, p. 1762 ; — *Sur divers articles* ; le rapporteur de la commission, p. 1772, 1773, 1776, 1778.

ORGLANDES (M. le comte d'), prête serment, p. 553. — Propose des amendemens à l'article 4 du projet de loi relatif à l'ex-Roi Charles X, p. 2680, § 3 et § *ult.*

ORLEANS (M.<sup>gr</sup> le duc d') ouvre, en qualité de lieutenant-général du Royaume, la session des Chambres pour 1830 (1830), p. 1 et 2. — Est appelé au trône sous le titre de *Roi des Français*, p. 19. — Est inauguré en cette qualité, p. 47.

ORVILLIERS (M. le marquis d'), prête serment, p. 50. — Fait à la Chambre le rapport annuel au nom de la commission de surveillance de la caisse d'amortissement, p. 480 à 483 (I. n.° 36). — Prend part à la discussion de la loi électorale, p. 2397.

OSMOND (M. le marquis d'), prête serment, p. 50.

## P

PANGE (M. le marquis de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 69. — Prête serment, p. 93. — Ses observations sur le projet de loi relatif à un emprunt de la ville de Nancy sont lues à la Chambre par un des secrétaires, p. 817. — Prend part à la discussion de la loi du 25 mars 1831 relative à la vente d'une partie des bois de l'État, p. 2061 et 2067, § 1.<sup>er</sup> V. aussi p. 2069, § 4.

PASQUIER (M. le baron). — Nommé Président de la Chambre des Pairs, p. 5. — Prête serment, p. 50.

PASTORET (M. le marquis de), se démet du titre de chancelier de France, p. 5.

PELET DE LA LOZÈRE (M. le comte), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 69. — Envoie son serment par écrit, p. 335.

### PENSIONS.

1. — LOI du 15 mars 1831 relative à un crédit extraordinaire de 2 millions pour les pensions militaires. — Présentée à la Chambre des Députés par le Gouvernement. — Apportée à la Chambre des Pairs le 3 mars. — Adoptée le 10. — Sanctionnée et promulguée le 15 (Bulletin des lois, année 1831, 1.<sup>er</sup> semestre, 1.<sup>re</sup> partie, n.° 24, p. 43). — Exposé des motifs, p. 1741 à 1743 (I. n.° 106). — Nomination d'une commission, p. 1769. — Rapport par le duc de Plaisance, p. 1805 à 1812 (I. n.° 107). — Délibération, p. 1855. — Vote au scrutin, p. 1856.

2. — Loi *du 30 mars 1831* relative aux soldes de retraite et pension des officiers de marine réformés de 1814 à 1817. — Présentée à la Chambre des Députés par le Gouvernement. — Apportée à la Chambre des Pairs le 17 mars. — Sanctionnée et promulguée le 30 (Bulletin des lois, année 1831, 1.<sup>er</sup> semestre, 1.<sup>re</sup> partie, n.° 30, p. 129). — Exposé des motifs, p. 1994 à 1996 (I. n.° 117). — Nomination d'une



commission, p. 1996. — Rapport par l'amiral baron Duperré, p. 2023 à 2031 (I. n.° 120). — Discussion, p. 2110 *et suiv.* ; — Dans cette discussion sont entendus le comte Lanjuinais, p. 2110, § *ult.* ; — le Ministre de la marine, comte de Rigny, p. 2111, 2113 et 2116 ; — le comte Roy, p. 2112, 2114, § 3 ; — le marquis de Marbois, p. 2114, § 1.<sup>er</sup> ; — le marquis de Mortemart, p. 2114, § 2 ; — l'amiral baron Duperré, p. 2114, § 4 ; — le comte de Sesmaisons, 2116, § 1.<sup>er</sup> — Vote au scrutin, p. 2118.

3. — LOI *du 11 avril 1831* relative aux pensions de l'armée de terre. — Présentée à la Chambre des Députés par le Gouvernement. — Apportée à la Chambre des Pairs le 18 mars. — Adoptée le 25, moyennant amendemens. — Reportée à la Chambre des Députés. — Sanctionnée et promulguée le 11 avril (Bulletin des lois, année 1831, 1.<sup>er</sup> semestre, n.° 36, p. 161). — Exposé des motifs, p. 2007 à 2010 (I. n.° 119). — Nomination d'une commission, p. 2011. — Rapport par le comte d'Ambrugeac, p. 2089 à 2110 (I. n.° 126). — Discussion, p. 2134 à 2178. — Dans cette discussion sont entendus le maréchal duc de Tarente, p. 2134 à 2137, 2141, § 1.<sup>er</sup> ; — le maréchal comte Jourdan, p. 2137, 2153, § 3 ; 2175, § 1.<sup>er</sup> et *ult.* ; — le comte de Sesmaisons, p. 2138, 2155, § 3 ; 2173, § 1.<sup>er</sup> et 4 ; — le Ministre de la guerre maréchal duc de Dalmatie, p. 2139 à 2141, 2141, § 2 ; 2145, § 1.<sup>er</sup> ; 2147, 2153, § 2 ; 2164, 2171, 2173, § 2 et *ult.* ; 2175, § 2 ; — l'amiral baron Duperré, p. 2144, 2176, § 2 ; — le comte Roy, p. 2145 à 2147, 2148, § 1.<sup>er</sup> ; 2149, § 1.<sup>er</sup> ; 2153, § *ult.* ; 2163, § 1.<sup>er</sup> ; — le comte d'Ambrugeac, rapporteur, p. 2148, § *ult.* ; 2151, 2152, 2153, § 1.<sup>er</sup> ; 2154, § *ult.* ; 2157, § *penult.* ; 2161, § *penult.* ; 2167, 2171 à 2173, 2176, § 3 ; — le comte Dejean, p. 2154, § 1.<sup>er</sup> ; — M. Martineau des Chenez, commissaire du Roi, p. 2161, § *ult.* ; — M. Allent, autre commissaire du Roi, p. 2176, § 1.<sup>er</sup> et § *ult.* — Vote au scrutin, p. 2178.

4. — LOI *du 18 avril 1831* relative aux pensions de l'armée de mer. — Présentée à la Chambre des Députés par le Gouvernement. — Apportée à la Chambre des Pairs le 5 avril. — Adoptée le 9. — Sanctionnée et promulguée le 18 (Bulletin des lois, année 1831, 1.<sup>er</sup> semestre, 1.<sup>re</sup> partie, n.° 41, p. 233). — Exposé des motifs, p. 2408 (Imp. n.° 131). —

Nomination d'une commission, p. 2410 et 2411. — Rapport par l'amiral baron Duperré, p. 2423 à 2429 (I. n.° 134). — Discussion, p. 2449 à 2476. — Dans cette discussion sont entendus ; *Sur l'ensemble du projet*, — le marquis de Marbois, p. 2449 à 2451 et 2452, § 1.<sup>er</sup> ; — le baron Portal, p. 2451, § 1.<sup>er</sup> ; — le vice-amiral de Rigny, Ministre de la marine, p. 2451, § 2. — *Sur l'article 8* ; le comte Abrial, p. 2456 ; — le Ministre de la marine, p. 2457 ; — *Sur l'article 26* ; le comte Roy, p. 2465 à 2467, 2470, § 1.<sup>er</sup> ; 2471, § 2 ; 2472, § 1.<sup>er</sup> ; — le vicomte Lainé, p. 2467 à 2469 ; — le duc de Valentinois, *ibid.* ; — le comte Abrial, p. 2470, § *ult* ; — le baron Portal, p. 2471, § 1.<sup>er</sup> ; — le Ministre de la marine, p. 2471, § *ult.* — Vote au scrutin, p. 2470.

5. — PROJET de loi portant abrogation de la loi du 11 septembre 1807, relative aux pensions des hauts fonctionnaires publics. — Adopté par la Chambre des Députés sur la proposition du comte de Boissy-d'Anglais. — Apporté à la Chambre des Pairs le 12 octobre 1830. — Adopté le 6 novembre avec amendemens. — Reporté à la Chambre des Députés. — Adopté avec amendemens le 25 novembre. — Rapporté à la Chambre des Pairs le 26. — Rejeté le 11 janvier. — *Premier message* portant envoi du projet de loi, p. 601 (Imp. n.° 43). — Nomination d'une commission, p. 626. — Rapport par le baron de Barante, p. 673 (I. n.° 52). — Discussion, p. 741. — Opinion du comte de Montalivet, Ministre de l'intérieur, p. 744 à 746. — Opinion du comte d'Argont, p. 746 à 753 ; — du comte Roy, p. 754 à 757. — Vote au scrutin, p. 758. — *Second message* portant renvoi du projet de loi amendé par la Chambre des Députés, p. 870 (I. n.° 63). — Renvoi à la commission précédemment nommée, p. 897. — Rapport par le duc de Broglie, p. 1211 à 1217 (I. n.° 82). V. aussi p. 1241. — Vote au scrutin, p. 1242. V. aussi p. 1184.

PÉRÉ (M. le comte), prête serment, p. 93. — S'explique au sujet d'un article de la loi électorale, p. 2350, § 2.

PÉRIER (M. Casimir), *Ministre de l'intérieur, Président du Conseil des Ministres*, présente à la Chambre la loi électorale du 19 avril 1831, p. 1961 à 1965 (I. n.° 112). — Présente de nouveau la même loi amendée par la Chambre des Députés, p. 2490 à 2493 (I. n.° 138). — Présente la loi du 22 avril 1831

relative à un crédit de 1,500,000 francs pour dépenses secrètes, p. 2572 à 2575 (I. n.° 142). — Son discours sur l'état du pays avant l'ouverture de la discussion sur la loi du 25 mars 1831 relative à la vente d'une partie des bois de l'État, p. 2050 à 2058 (I. n.° 122). — Donne les explications demandées par le duc Decazes au sujet de l'Italie, p. 2495 à 2497. — Soutient la discussion de la loi du 21 avril 1831 relative à la demande d'un crédit éventuel de 100 millions, p. 2610, 2612 à 2614, 2615, 2621. — S'explique au sujet de la loi relative à l'ex-Roi Charles X et à sa famille, p. 2635 à 2638. V. aussi p. 2678, § 2, et 2681, § 1.<sup>er</sup>.

PÉRIGNON (M. le marquis de). — Sa lettre contenant refus de serment, p. 94.

PÉRIGORD (M. le duc de), prête serment, p. 141.

PÉTITIONS COLLECTIVES, — du tribunal de commerce de Châteauroux, p. 87 ; — du tribunal civil de la même ville, *ibid.* ; — de cinq cent quarante-huit habitans de la même ville, *ibid.* ; — de son conseil municipal, *ibid.* ; — de quarante-trois habitans de Joigny ; de trois cent soixante-quatre habitans de Saint-Quentin pour adhérer à l'état de choses résultant de la révolution de juillet, p. 87 à 92 (I. n.° 6) ; — des autorités de Levroux (Indre), pour exprimer les mêmes sentimens, p. 113 (discours du comte de Montalembert, p. 113 à 114) ; — de quatre-vingt-un habitans d'Épinal ; du tribunal de commerce de Périgueux ; de vingt-trois habitans de Saint-Didier sur le même sujet, p. 283 et 284 (discours du comte de Montalembert, p. 284) ; — de cent soixante-deux habitans d'Amiens pour exprimer les mêmes vœux, pag. 494, — de douze habitans de Paris pour demander une réduction dans l'intérêt légal de l'argent, p. 216 ; — de cinquante-six habitans de Brives et de divers habitans de Bordeaux au sujet de l'impôt sur les boissons (rapport détaillé par M. le marquis de Maleville, p. 203 à 208 ; — discours du duc Decazes, p. 208 à 210 et 212 à 213 ; — du baron de Barante, p. 210 à 212 ; — du comte d'Argout, p. 213 à 215 ; — du rapporteur, 215) ; — de soixante-cinq propriétaires de vignes de Bergerac, — de deux cent soixante-huit propriétaires de vignes de Dijon, p. 688 ; — de quarante-sept habitans de la commune de Saint-Jean d'Août, p. 1273 ; — du conseil municipal de Boulogne-sur-Mer, p. 1273 ; — de la chambre de commerce de Toulouse, et des maires de cent

trois communes des départemens du Gers, de la Haute-Garonne, &c., au sujet du *canal des Pyrénées*, p. 1284 (observation du comte Béliard, *ibid.*) ; — de cent six détenus à la maison centrale de Nîmes, p. 1797 ; — de trente-deux habitans du quartier du Luxembourg au sujet de la pépinière des Chartreux, p. 2415 ; — de MM. de Lasteyrie, Jomard et autres, sur l'instruction, primaire, p. 1286 ; — de MM. de La Mennais, Lacordaire, de Coux et de Montalembert, pour réclamer la liberté d'enseignement, p. 1815 (observations du comte de Tascher, p. 1816 à 1819 ; — du vicomte Lainé, p. 1819 à 1821 ; — de M. Barthe, Ministre de l'instruction publique, p. 1821 à 1823 et 1824 ; — du comte de Montalembert, p. 1893) ; — de vingt-un habitans du Quercy sur le même objet, p. 2415 (observations du comte de Montalembert, p. 2416, §. 1.<sup>er</sup> ; — du marquis de Brézé, *ibid.* et de divers autres Pairs, p. 2417) ; — du conseil municipal de Besançon, p. 2420 ; — de la société libre d'émulation de Rouen, p. 2420 ; — des avoués près le tribunal de Lille au sujet de la loi *électorale*, p. 1812 ; — des notaires de Nancy, *ibid.* ; — des avoués près le tribunal de Dijon, p. 1997 ; — de divers habitans d'Uzerches, *ibid.* ; — de trente-cinq électeurs de Fraysnel-Vicomte, *ibid.* ; — de quinze habitans de Neufchâtel, *ibid.* ; V. aussi p. 2396 ; — de soixante-dix électeurs de Strasbourg, p. 1997 ; V. aussi p. 2389 ; — des sieurs Gautier, Marbeau et Lacoste, p. 1997 ; — du sieur Delmas, *ibid.* ; — des sieurs Baroux et autres, p. 2044 ; — du conseil municipal de Calais, p. 2045 ; V. aussi p. 2386 et 2387 ; — du conseil municipal de Sarlat, p. 2365 ; — de divers habitans de Granville, p. 2376 ; — de la Flèche, p. 2394 ; — de Noirmoutiers, p. 2400 ; V. aussi p. 2420. Voir aussi au mot *Élections (loi du 19 avril 1831)* ; — de cinquante-cinq médecins de Paris au sujet de la *loi sur la garde nationale*, p. 549 ; — des commis des douanes à Toulon, p. 1274 ; — des sieurs Héder, Lacouture, Sturlac, Enhammer, p. 1274 ; — de quatre-vingt-huit habitans du canton de Belfort, p. 1275 ; — des sieurs Angebeau-Conssance, Rousseau et Strasbach, p. 1275 ; — des officiers et sous-officiers de la garde nationale de Collonges, de Ferney, de Mulhouse, p. 1936 ; — de cent trente-trois habitans du canton de Saint-Symphorien d'Ozon, *ibid.* ; — de divers habitans de Lucenay, p. 1937 ; — de trois mille gardes nationaux de Lyon, *ib.* ; — des sous-officiers de sapeurs-

pompier de Soissons, *ibid.* ; — des maires et officiers de la garde nationale d'Anet, *ibid.* ; — de divers habitans de Nantes au sujet de la *loi municipale*, p. 2412.

PÉTITIONS INDIVIDUELLES. — Du sieur *Adhémart*, p. 1936 ; — du sieur *Albert*, p. 493 ; — du sieur *Alibert*, p. 780 ; — de la veuve *Allier*, p. 110 ; — du sieur *Altarath*, p. 490 ; — du comte d'*Ambrugeac* et autres, p. 2420 ; — du sieur *Angebau - Conssance*, p. 1275, 1707, 2413, 2420 ; — du sieur *Auban*, p. 1286 ; — du sieur *Augustin*, p. 1936 ; — du sieur Bailly de *Merlieux*, p. 550 ; — du sieur *Baroux*, p. 2044 ; — du sieur *Bellue*, p. 1288, 2001 ; — du sieur *Benjamin*, p. 1285 ; — de la dame *Bercy*, p. 1273 ; — du sieur *Besson*, p. 2412 ; — du sieur *Billard*, p. 1021, 2418 ; — du baron *Blein*, p. 1998 ; — du sieur *Boisse-Girard*, p. 2414 ; — de la dame *Borelly*, p. 773. (Voyez *Contrainte par corps contre des Pairs de France*) ; — du sieur *Borelly*, p. 1006 ; — du sieur *Bourcy de Melle*, p. 490 ; — du sieur *Bourrier*, p. 1936 ; — du sieur *Boyard*, p. 2289 ; — du sieur *Boyer*, p. 494 ; — du sieur *Brouard*, p. 1019 ; — du sieur *Cadef*, p. 2412 ; — du sieur *Carde*, p. 1288 ; — du sieur *Carmouche*, pour proposer de donner une indemnité de séjour aux Députés, p. 491 (Observations du comte de Montalembert, p. 491, §. *ult.* ; — du duc de Choiseul, p. 492 ; — du comte de Sainte-Aulaire, p. 493) ; — du sieur *Chadieu*, p. 1937 ; — de la dame *Chagny*, p. 495 ; — du sieur *Channebot*, p. 2414 ; — du sieur *Chapelain*, p. 1009 ; — du sieur *Chapsal*, p. 494 ; — du sieur *Chaubard*, p. 2419 ; — du sieur *Chauffert*, p. 688 *et suiv.* (Voyez au mot *Contrainte par corps contre des Pairs de France*) ; — du sieur *Chauvassaignes*, pour demander une retraite en faveur des employés destitués depuis 1814, p. 1999. (Observation du comte Clément-de-Ris, p. 2000 ; — du rapporteur, *ibid.*) ; — de la dame *Clottu*, p. 1706 ; — du sieur *Colmar*, p. 1273 ; — du sieur *Conneau*, p. 1008 ; — du sieur *Coutard*, p. 687 ; — du sieur *Coutèle*, p. 1023 ; — de la dame de *Croissy*, p. 217 ; — du sieur *Darnaud*, p. 2420 ; — du sieur *Debroise*, p. 1273 ; — du sieur *de la Croix du Fay*, p. 2412 ; — du sieur *Delamothe*, p. 1998 (Observations du marquis d'Aramon, p. 1999, § 2 ;) — du sieur *Delangle*, p. 112 ; — du sieur *Delmas*, p. 1997 ; — du sieur *Delporte*, p. 1936 ; — du sieur *Demeaux*, p. 2412 ; — du sieur *Deslandes*, p. 2631 ; — du sieur *Despaux*, au sujet des terres

vagues des communes, p. 1795 (Observations du vicomte Lainé, p. 1796) ; — du sieur *Despréaux*, p. 544 ; — du sieur *Destravault*, p. 112, 489, 548 ; — du sieur Deveine, p. 1937 ; — du sieur *Devief-ville des Essarts*, p. 1936 ; — de la dame *Dorville*, p. 1007 ; — du sieur *Drouard*, p. 1936 ; — du sieur *Drouinet*, p. 775 (V. *Contrainte par corps contre des Pairs de France*) ; — du sieur *Dubois*, p. 547, 1814 ; — du sieur *Duclos*, p. 1936 ; — du sieur *Dufau*, p. 1285 ; — du sieur *Dumiral*, p. 2412 ; — du sieur Marié *Duplan*, pour réclamer le traitement de la Légion-d'honneur, en faveur des officiers de l'ancienne armée. (Rapport détaillé, p. 278 à 285) ; — du sieur *Dupré*, au sujet des retenues opérées sur les légionnaires, p. 1020. (Observations du comte Dejean, p. 1020, § *ult.*) ; — du sieur *Durand*, p. 779 ; — de la dame *Durup-Bussy*, p. 781 ; — du sieur *Dury*, p. 1007 ; — du sieur *Dutruil*, p. 1998 ; — du sieur Léon *Duval*, p. 1285 (Observations du comte Dejean, *ibid.*) ; — du sieur *Duvallier*, p. 1364 ; — du sieur *Duwiquet*, p. 778 ; — du sieur *Enhammer*, p. 1274 ; — de la comtesse d'*Erlacli*, p. 217 ; — du sieur *Escaïg*, p. 2419 ; — du sieur *Escalier*, p. 1276, 1288 ; — du *même*, au sujet du nouveau régime de l'école Polytechnique (Rapport détaillé, p. 1781 à 1791. — Observations du comte de Montalivet, Ministre de l'intérieur, p. 1791 ; — du baron de Monville, p. 1793, § 2 ; — du comte Portalis, *ibid.*, § *ult.* ; — du comte d'Argout, p. 1794, § *ult.* ; décision de la Chambre, p. 1795) ; — Du sieur *Fabas*, p. 1703 ; — du sieur *Faure*, p. 1937 ; — du sieur *Favre*, p. 1022 ; — du sieur *Fourcal de Bosc*, p. 2044 ; — du sieur *Froidevaux*, p. 2302 ; — du sieur *Gadet*, p. 1364 ; — du sieur *Gaget*, p. 2412 ; — du sieur *Gallery*, p. 495 ; — du sieur *Gautier*, p. 1997 ; — du sieur *Gavard*, p. 548 ; — du sieur *Gérin*, p. 1022 ; — du sieur *Germain*, p. 2630 ; — du sieur *Glodic*, p. 2420 ; — du sieur *Gosest*, 547 ; — de la demoiselle *Gonery*, p. 547 ; — du sieur *Gouré*, p. 688 *et suiv.* (V. au mot *Contrainte par corps contre des Pairs de France*) ; — du sieur *Goult*, p. 781 ; — du sieur *Guéry*, p. 1936 ; — du sieur *Guichard*, p. 1284 ; — du sieur *Guyon*, p. 1007, 1022 ; — du sieur *Guyot*, p. 1006 ; — du sieur *Guyot-de-Féré*, p. 1007 ; — du sieur *Heder*, p. 1273, 1274 ; — du sieur *Heneveu*, p. 285 ; — du sieur *Hiffelsheim*, p. 1937 ; — du sieur *Hildebrand*, p. 779 ; — du sieur *Houry*, p. 545, 548, 776, 1797 ; — du sieur *d'Ingremont*, p. 491 ; — du sieur *Jarry*, p. 2001 ; — du

sieur *Jeanbert*, p. 112 ; — du sieur *Labourey*, p. 1364 ; — du sieur *Lacoste*, p. 1997, 2045 ; — du sieur *Lacouture*, p. 1274 ; — du sieur *Lainé*, p. 2298 ; — de la dame *Lally-de-la-Neuville*, p. 488. V. aussi p. 537 ; — du sieur *Lambert*, p. 1022 ; — du sieur de *Lamenardière*, p. 779, 781 ; — du sieur *La Mennais*. V. l'article des *Pétitions collectives* ; — du sieur *Langerboul*, p. 781 ; — du sieur *Lapérière*, p. 495 ; — du sieur *Latourette*, p. 1022 ; — du sieur *Laurençon*, p. 2418 ; — du sieur *Lavocat*, p. 473 et 1006 ; — du sieur *Lebaillif*, p. 2412 ; — du sieur *Lefournier*, p. 781 ; — du sieur *Legrand*, au sujet du projet de loi sur les récompenses nationales, p. 119 (Cette pétition est lue à la Chambre, *ibid.*) ; — du sieur *Leloup*, p. 2412 ; — du sieur *Lemaire*, p. 1937 ; — du sieur *Lemaître*, p. 2044. V. aussi p. 2289 ; — du sieur *Lemarié*, p. 549 ; — du sieur *Léprier*, p. 1936 ; — de la famille *Lesurque*, p. 1365 ; — du sieur *Levillain*, p. 778 ; — du sieur *Lez Tremoz* ; p. 1008 ; — du sieur *Lindberg*, au sujet de l'ordre de Saint-Louis, p. 1704 (Observations du marquis de Brézé, *ibid.* ; — du comte Sébastiani, Ministre des affaires étrangères ; p. 1705) ; — du sieur *Loire*, p. 1287 ; — du sieur *Loire du Chemin*, p. 495 ; — du sieur *Magnier*, p. 1937 ; — du sieur *Magnin*, p. 1936 ; — du sieur *Mallet*, p. 1364 ; — du sieur *Mandat*, p. 2420 ; — du sieur *Manouis*, p. 1937 ; — du sieur *Marbeau*, p. 1997 ; — du sieur *Marc*, p. 2420 ; — du sieur *Mathias* au sujet des dépenses de la garde nationale, p. 542 (Observations du comte de Montalivet, *ibid.*, § *ult.*) ; — du duc de Broglie, p. 543 ; — du baron de *Maubeuge*, p. 1706 ; — du sieur *Maucourant*, p. 1021 ; — du sieur *Maurel*, p. 546 ; — du sieur Felix *Mercier*, p. 108, 109, 110, 111 ; — du sieur *Mercurin*, p. 1282 ; — du sieur *Miflet*, p. 1363 ; — du sieur *Moerlin*, p. 2002 ; — du sieur *Montagne*, p. 1937 ; — du sieur *Moppert* ; — du sieur *Morel*, p. 1008 ; — du sieur *Nampe*, p. 1021 ; — du sieur *Olivier*, p. 1812 ; — du sieur *Paifer*, p. 549 ; — du sieur *Pascal*, p. 1364 ; — du sieur *Paulinier de Fontenille*, p. 546 ; — du sieur *Picard*, p. 2413 ; — du sieur *Potelle*, p. 544 ; — du sieur *Pouget*, p. 1364 ; — du sieur *Prevost*, p. 112 ; — du sieur *Quesnescourt*, p. 1936 ; — du sieur *Quinquaud*, p. 108 ; — du sieur *Remy*, p. 2420 ; — du sieur *Reverdy*, p. 781-1009 ; — du sieur *René*, p. 1937 ; — du sieur *Rieff*, p. 496 ; — de la dame *Reybaud*, p. 1813 ; — du sieur *Ritter*, p. 1813 ; — du sieur *Rivals*, p. 780 ; — du sieur *Robin Descombes*, p. 1024 ; — du baron *Roger*, p. 1287 ; — du sieur *Rogery de Beaufort*,

p. 2630 ; — du sieur *Roland*, p. 1022 ; — du sieur *Roque*, p. 2045 ; — du sieur *Rougier*, p. 112 ; — du sieur *Rousseau*, p. 781, 1275 ; — du sieur de *Rouvière*, p. 111 ; — du sieur *Paul de Saint-Pierre*, p. 498 ; — du sieur de *Sainson*, p. 548 ; — du sieur *Saly*, p. 1022 ; sur les chemins vicinaux (Observations du comte de Sparre). — du sieur *Samson-Davilliers*, p. 1937 ; — du sieur *Saur*, p. 1814. V. aussi p. 2631, § 1.<sup>er</sup> ; — du sieur *Spy*, p. 1286, 1935 ; — du sieur *Strasbuch*, p. 1275 ; — du sieur *Sturlac*, p. 1274 ; — du sieur *Thomas*, p. 1700 ; — du sieur *Thouroh*, p. 2412 ; — du sieur *Tisserand*, p. 1276 ; — du sieur *Torterne*, p. 779 ; — du sieur *Touquet*, p. 1275 ; — du sieur *Tournafotte*, p. 1998 ; — du sieur *Tournay*, p. 2414 ; — du sieur *Tournefort*, 2289 ; — du sieur *Tremblay*, p. 2412 ; — du sieur *Troyon*, p. 1814 ; — du sieur *Vernier*, p. 2416 ; — de la dame *Villande*, p. 2419 ; — du sieur *Villart*, p. 1706 ; — du sieur *Voillemier*, p. 1937.

PEYRONNET (M. le comte de). — Son arrestation est annoncée à la Chambre par M. le Garde des sceaux, p. 81. — Une commission est nommée à ce sujet, p. 82. — Rapport, p. 99 (I. n.° 7). — La Chambre déclare n'y avoir lieu à délibérer, p. 106. V. au mot *Polignac*.

PLAISANCE (M. le duc de). — Nommé secrétaire de la Chambre pour la session 1830, p. 8. — Prête sermens, p. 50. — Fait divers rapports au nom du comité des pétitions, p. 494. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur la loi du 15 mars 1831 relative à l'ouverture d'un crédit de 2 millions pour pensions militaires, p. 1805 à 1812 (I. n.° 107). — S'explique sur la loi électorale, p. 2377 ; — sur le projet de loi relatif à l'ex-Roi Charles X, p. 2639 à 2641.

POIX (M. le duc de), prête sermens, p. 58.

POLIGNAC (M. le Prince de). — Sa lettre au Président de la Chambre à l'occasion de son arrestation, p. 76 à 79. — Discussion sur le renvoi de cette lettre à une commission spéciale, p. 79 à 81. — Lettre du Garde des sceaux relative au même objet, p. 81. — Nomination d'une commission spéciale, p. 82. — Rapport fait par M. le comte Siméon, p. 99 à 105 (I. n.° 7). — Discussions sur les conclusions de ce rapport, p. 105. — Arrêté de la Chambre qui autorise l'arrestation du prince de Polignac, p. 106.

PONTÉCOULANT (M. le comte de), combat la proposition tendant à exclure de la Chambre les Pairs nommés par le Roi Charles X, p. 35 à 37. V. aussi p. 39, § 1.<sup>er</sup>. — Prête sermens, p. 50. —



S'oppose à l'impression d'un rapport de pétitions, p. 210. — Prend part à la discussion d'un arrêté relatif (aux propositions de loi faites par des Pairs, p. 310, § *ult.* — Son opinion sur l'abrogation de la loi du sacrilège, p. 342 à 344. — Prend part à la discussion d'une proposition relative au jugement des délits de la presse, p. 417, § 1.<sup>er</sup>. — S'explique sur les formes à suivre pour le jugement des anciens Ministres, p. 528 à 530 ; — sur la loi du 11 octobre 1830 relative au recrutement de l'armée, p. 568 et 575 ; — sur un projet de loi tendant à modifier l'article 2 de la loi du 25 septembre 1822, p. 627 ; — sur une proposition relative à la répression des délits commis dans les églises, p. 738 ; — sur une ordonnance relative au jugement du comte de Kergorlay, p. 792, § 2 ; — sur l'admission du duc de Crussel par suite du refus de serment du duc d'Uzès, p. 910 à 912 ; — sur un projet d'arrêté relatif à l'exercice de la contrainte par corps contre les Pairs de France, p. 999, § *ult.*, V. aussi p. 1320, § 2 ; — sur la loi qui affecte au Trésor de fonds commun de l'indemnité, p. 1158 à 1160 ; — sur une proposition relative au droit d'interpeller les Ministres, p. 1613 à 1616 ; — sur la loi relative à l'organisation municipale, p. 1745, 1750, § *ult.* ; 1755, § 2 ; — sur la demande d'un crédit éventuel de 100 millions, p. 2607, § 1.<sup>er</sup>.

PORTAL (M. le baron), prête serment, p. 50. — Est élu candidat pour président de la commission de surveillance de la caisse d'amortissement, p. 1366. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur la loi du 12 septembre 1830 relative à la réélection des Députés promus à des fonctions salariées, p. 263 à 265 (I. n.° 23). — Ses observations sur le droit qui appartient aux Pairs d'interpeller les Ministres, p. 1386, § *ult.* ; — sur la loi relative aux pensions de la marine, p. 2451, § 1.<sup>er</sup> et 2471, § 1.<sup>er</sup>.

PORTALIS (M. le comte), prête serment, p. 50. — S'explique au sujet de l'article 3 de la loi du 31 août 1830 relative au serment des fonctionnaires, p. 187, § 4. — Ses observations sur l'abrogation de la loi du sacrilège, p. 344 ; — sur l'application du jury aux délits de la presse, p. 417, § *ult.*, et 418, § 2 ; — sur le droit d'interpeller les Ministres, p. 1387 ; — sur la loi relative à la garde nationale, p. 1565, 1566, § *ult.* ; — sur une communication du Gouvernement relative aux affaires de Belgique, p. 1727 ; — sur la loi relative à la procédure en matière de presse, p. 2260, 2262, § 2 ; 2264, § *ult.* ; — sur la loi électorale du 19 avril 1831, p. 2328, § 1.<sup>er</sup> et 2329, § 1.<sup>er</sup>. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur les questions relatives à l'exercice de la contrainte par corps contre un Pair de France, p. 872 à 883 (I. n.° 64). V. aussi p. 990 à 993, 996, § *ult.* ; et 1000 ; — sur la loi du 8

février 1831 qui attribue un traitement aux ministres du culte israélite, p. 1302 à 1317 (I. n.° 88). V. aussi p. 1327. — Fait divers rapports au nom du comité des pétitions, p. 1287. — S'explique sur une pétition relative à l'école Polytechnique, p. 1793, § *ult.*

PRASLIN (M. le duc de), prête serment, p. 50. — Fait une observation sur la loi du 31 août 1830 relative au serment, p. 185, § *penult.* — S'oppose à la clôture de la discussion sur le projet de loi relatif à la garde nationale, p. 1507, § 1.<sup>er</sup> — Propose un amendement à l'article 9 de ce projet, p. 1513, § *penult.* — Fait une observation sur l'art. 143, p. 1922, § 2. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur la loi du 21 mars 1831 relative à l'organisation municipale, p. 1678 à 1689 (I. n.° 104). V. aussi p. 1751, § 1.<sup>er</sup>, et 1772, 1773, 1776, 1778.

PRINCES DU SANG. — MM. le duc de Chartres et le duc de Nemours sont autorisés à siéger à la Chambre des Pairs pendant la session 1830, p. 7.

PRIORITÉ. — Doit-elle être donnée au projet du Gouvernement ou aux amendemens de la commission ? V. p. 1224, 1507 et 1508, 2287 et 2288, § 1.<sup>er</sup>

PROCÈS-VERBAL. — Peut se borner, sous le régime de la publicité, à constater les résolutions de la Chambre. V. p. 45.

PROJETS DE LOI proposés à la Chambre des Pairs dans la 2.<sup>e</sup> session de 1830 et non convertis en lois. — Ces projets sont au nombre de 6, savoir :

Un projet de loi sur l'amortissement. V. au mot *Amortissement* ;

Un projet de loi portant abrogation de la loi du 11 septembre 1807 sur les pensions des grands fonctionnaires publics. V. au mot *Pensions n.° 5* ;

Un projet de loi sur l'instruction primaire. V. au mot *Instruction primaire* ;

Un projet de loi relatif aux crimes et délits qui se commettent dans les édifices consacrés au culte. V. au mot *Crimes et délits* ;

Un projet de loi relatif au cumul des traitemens. V. au mot Cumul ;

Un projet de loi relatif à l'ex-Roi Charles X et à sa famille. V. au mot *Charles X*.

PROJET DE LOI retiré par le Gouvernement. Voyez *Instruction primaire*.

PROPOSITIONS DE LOI faites par des Pairs (Formes à suivre pour les). Voyez *Règlement intérieur*, n.° 2.

PUY (M. le comte du), prête serment, p. 49.

PUYSÉGUR (M. le comte de), adresse son serment par écrit, p. 386, — le renouvelle de vive voix, p. 734.

## R

RAIGECOURT (M. le marquis de), prête serment, p. 50.

RAMPON (M. le comte), prête serment, p. 50. — Prend part à la discussion de la loi sur la garde nationale, p. 1554, § 1.<sup>er</sup> — Appuie un amendement de la commission à la loi électorale, p. 2357, § 1.<sup>er</sup>.

RAPPEL DES BANNIS. — Loi *du 11 septembre 1830* tendant à rapporter les articles 3 et 7 de la loi du 12 janvier 1816. — Présentée à la Chambre des Députés par le Gouvernement. — Apportée à la Chambre des Pairs le 6 septembre. — Adoptée le 10. — Sanctionnée et promulguée le 11 (B. des lois, année 1830, 2.<sup>e</sup> semestre, 1.<sup>re</sup> partie, n.° 7, p. 72). — Exposé des motifs, p. 259 à 261 (I. n.° 22). — Rapport par le duc de Choiseul, p. 366 à 373 (I. n.° 30). — Ouverture immédiate de la discussion. — Observations du marquis de Maleville, p. 373 ; — du marquis de Brezé, p. 374 à 375 ; — du duc de Broglie, p. 375 ; — du vicomte Dubouchage, p. 376 à 378, V. aussi p. 382, § 1.<sup>er</sup> ; — du duc de Broglie *iterùm*, p. 378 ; — du duc Decazes, p. 379 à 382 ; — du marquis de Marbois, p. 382, § *ult.* — Vote au scrutin, p. 384.

RASTIGNAC (M. le marquis de), envoie son serment par écrit, p. 196, — le renouvelle de vive voix, p. 423.

### RÉCOMPENSES NATIONALES.

1. — LOI *du 30 août 1830* relative aux récompenses et pensions à accorder par suite des événemens de juillet. — Votée par la Chambre des Députés sur la proposition de M. Benjamin Delessert, le 18 août 1830. — Adressée à la Chambre des Pairs le 23. — Adoptée le 27. — Sanctionnée et promulguée le 30 (Bulletin des lois, année 1830, 2.<sup>e</sup> sem., 9.<sup>e</sup> série, 1.<sup>re</sup> partie, n.° 6, p. 265). — Message, p. 107 (I. n.° 8).

— Pétitions relatives à cette loi, p. 111 et 119. — Nomination d'une commission, p. 119. — Rapport par le duc de Choiseul, p. 145 à 150. — (I. n.° 12). — Adoption immédiate du projet de loi, p. 152. — Sa teneur p. 151.

2. — Loi du 13 décembre 1830, relative à l'exécution de la loi du 30 août 1830, sur les récompenses nationales. — Présentée par le Gouvernement à la Chambre des Députés. — Apportée à la Chambre des Pairs le 26. — Adoptée le 10 décembre. — Sanctionnée et promulguée le 13 (Bulletin des Lois, année 1831, 1.<sup>er</sup> sem., 1.<sup>re</sup> partie, n.° 17, p. 123). — Exposé des motifs, p. 866 (I. n.° 62). — Nomination d'une commission, p. 897. — Rapport par le comte Molé, p. 1043 à 1046 (I. n.° 69). — Discussion, p. 1071. — Discours de M. le marquis de Brezé, p. 1074. — Observations du rapporteur, p. 1075 ; — du maréchal comte Jourdan, p. 1076, § 1.<sup>er</sup> ; — du duc de Broglie, *ibid.*, § 4. — Vote au scrutin, p. 1080.

#### RECRUTEMENT.

1. — LOI du 11 octobre 1830 relative au vote annuel du contingent de l'armée. — Présentée à la Chambre des Députés par le Gouvernement. — Apportée à la Chambre des Pairs le 23 septembre. — Adoptée le 5 octobre ; — sanctionnée et promulguée le 11 (Bulletin des Lois, année 1830, 2.<sup>e</sup> sem., 1.<sup>re</sup> partie, n.° 10, p. 83). — Exposé des motifs, p. 466 à 468 (I. n.° 34). — Nomination d'une commission, p. 498. — Rapport par le maréchal comte Jourdan, p. 537 à 542 (I. n.° 38). — Discussion, p. 560 à 577. — Opinions du comte d'Ambrugeac, p. 560 à 568, V. aussi p. 573 et 576 ; — du comte de Pontécoulant, p. 568 et 575 ; — du comte de Montalembert, p. 571. — Observations du duc de Broglie, Ministre de l'instruction publique, p. 569 ; — du maréchal comte Jourdan, rapporteur, p. 574, § 1.<sup>er</sup> ; — du baron de Barante, *ibid.*, § *ult.* — Vote au scrutin, p. 577.

2. — LOI du 11 décembre 1830, qui appelle 80,000 hommes de la classe de 1830. — Présentée à la Chambre des Députés par le Gouvernement. — Apportée à la Chambre des Pairs le 8 décembre 1830. — Adoptée le 10. — Sanctionnée et promulguée le 11 (Bulletin des Lois, année 1830, 2.<sup>e</sup> sem., 1.<sup>re</sup> partie, n.° 15, p. 113). — Exposé des motifs, p. 1038 à

1043 (I. n.° 70). Nomination d'une commission, p. 1043. — Rapport par le comte Molé, p. 1082 à 1084 (I. n.° 71). — Discussion, p. 1084. — Observations du duc de Fitz-James, p. 1084 à 1087 ; — du vice-amiral comte Verhuell, p. 1087 ; — du duc de Broglie, p. 1088 ; — de M. Laffitte, Président du conseil des Ministres, p. 1090 ; — du marquis de Mortémart, p. 1091. — Vote au scrutin, p. 1092.

REGGIO (M. le maréchal duc de), prête serment, p. 50.

RÈGLEMENT intérieur de la Chambre (Additions ou modifications au).

1. — PROPOSITION de M. le marquis de Maleville relative aux impressions de la Chambre et à la distribution du Moniteur à tous les Pairs. — Énoncé de cette proposition, p. 85. — Développemens, p. 120 à 125 (I. n.° 10). — Nomination d'une commission, p. 137. — Observations incidentes, V. p. 210. — Rapport par M. le marquis de Mortemart, p. 240 *et suiv.* V. aussi p. 247 à 250 (I. n.° 21.) — Délibération, p. 302. — Vote et adoption du projet d'arrêté proposé par la commission, *ibid.* ; V. aussi p. 436.

2. — PROPOSITION de M. le baron de Barante relative aux formes à suivre pour les propositions de loi faites par des Pairs. — Énoncé de cette proposition, p. 86. — Développemens, p. 125 à 136 (I. n.° 11). — Nomination d'une commission, p. 137. — Rapport par le marquis de Mortemart, p. 240 à 250 (I. n.° 21). — Projet d'arrêté proposé par la commission, p. 250. — Discussion, p. 303 à 314. — Dans cette discussion sont entendus MM. le vicomte de Montalembert, p. 304, § *ult.* ; — le baron de Barante, p. 305, 306, § *ult.* ; 309, 312 § *ult.* ; 314, § 1.<sup>er</sup> ; — le vicomte Dubouchage, p. 306, § 1.<sup>er</sup> ; 313 § *ult.* ; 314, § 2 ; — le comte de Montalivet, p. 307, § *ult.* ; 310, § 1.<sup>er</sup> ; 312, § *pénult.* ; — le comte d'Argout, p. 308 ; — le comte de Pontécoulant, p. 310 ; § *ult.* — Adoption au scrutin de l'arrêté proposé par la commission, p. 314.

3. — PROPOSITION du comte de Tascher tendante à faire examiner s'il n'y a point une lacune dans le titre 4 du règlement au sujet des explications incidentes à demander aux Ministres. — Énoncé-sommaire, p. 1103. (V. au mot *explications de faits*). — Développemens, p. 1607 à 1612 (I. n.° 100). — Discussion sur la prise en considération, p. 1612 à 1616. — Observations du comte de Sesmaisons, p. 1612 ; — du comte de Pontécoulant, p. 1613. — Prise en considération, p. 1616. — Nomination d'une commission, p. 1634. — Rapport par le comte de Tascher, p. 1973 à 1981 (I. n.° 114). — Projet d'arrêté proposé par la commission, p. 1981. — Discussion, p. 2270 à 2274. — Observations du

marquis de Brézé, p. 2271 ; — du duc de Broglie, p. 2272, § 1.<sup>er</sup>, 2273, § 1.<sup>er</sup> ; 2274, § 2 ; — du comte de Montalembert, p. 2272, § 1.<sup>er</sup>, et 2273, § 2 ; — du comte de Ségur, p. 2273, § *ult.* ; — du comte de Tascher, rapporteur, 2274. — Adoption de l'article réglementaire proposé par la commission, p. 2273.

REILLE (M. le comte), prête serment, p. 50.

RENOUARD (M.), est nommé commissaire du Roi pour la défense de la loi du 10 décembre 1830 relative à la suppression des juges-auditeurs et des conseillers-auditeurs, p. 832 et 833. — Soutient la discussion de cette loi, p. 841 à 845-856, 858. § 1.<sup>er</sup>.

RICARD (M. le comte), prête serment, p. 50.

RICHEBOURG (M. le comte de), prête serment, p. 50.

RICHELIEU (Armand - François Odet Chapelle de Jumilhac duc de), neveu et successeur à la Pairie de M. Armand-Emmanuel-Sophie-Septimanie Duplessis duc de Richelieu. — Adresse ses titres à la Chambre, p. 458. — Ils sont déclarés valables sur le rapport d'une commission, p. 460. — Admission et serment du nouveau Pair, p. 461.

RIGNY (M. le vice-amiral comte de), *Ministre de la marine et des colonies*. — Présente à la Chambre la loi du 30 mars 1831 relative aux pensions des officiers de marine, réformés de 1814 à 1817, p. 1994 à 1996 (I. n.° 117) ; — en soutient la discussion, p. 2111, 2113 et 2116. — Présente la loi du 18 avril 1831, contenant un nouveau tarif des pensions de l'armée de mer, p. 2408 (I. n.° 131). — Soutient la discussion de cette loi, p. 2451, § 2, 2457, 2471, § *ult.*

ROSANBO (M. le marquis de), refuse le serment, p. 523.

ROUGÉ (M. le marquis de), prête serment, p. 50. V. aussi p. 53. — Lettre par lui adressé à un journal à l'occasion de ce serment, p. 83. — Cette lettre est déférée à la Chambre par un Ministre, p. 82, § *ult.* — Arrêté pris par la Chambre à ce sujet, p. 85. — Observations incidentes du duc de Fitz-James, p. 95 ; — du duc de Broglie, p. 97. — Lettre explicative écrite au Président par M. le marquis de Rougé, p. 98. — Ses observations sur la loi du 25 mars 1831 relative à la vente d'une partie des bois de l'État, p. 2065. V. aussi p. 2068, § *ult.* ; — sur la loi du 21 avril 1831, relative à un crédit éventuel, p. 2603 à 2610 ; — sur l'art. 4 du projet de loi relatif à l'ex-Roi Charles X, p. 2680, § 1.<sup>er</sup>

ROUGÉ (M. le comte de), se retire de la Chambre, p. 38, § 1.<sup>er</sup>

ROY (M. le comte), prête serment, p. 50. — Demande une explication sur l'article 3 de la loi relative au serment, p. 186,

§ 1.<sup>er</sup> et *ult.* — Rapports par lui faits au nom de commissions spéciales ; sur la loi du 17 octobre 1830, relative à l'impôt des boissons, p. 633 (I. n.° 48) ; — sur la loi du 5 janvier 1831, relative à un vote de crédits supplémentaires, p. 1122 à 1135 (I. n.° 76) ; — sur un projet de loi relatif à l'amortissement, p. 1475 à 1499 (I. n.° 97). V. aussi p. 1639 à 1646, 1648 à 1650, 1652, § *ult.* ; 1654, § 1.<sup>er</sup>, et 1662 ; — sur la loi du 26 mars 1831, relative aux contributions directes, p. 1836 à 1855 (I. n.° 111) ; — sur la loi du 25 mars 1831, relative à l'aliénation d'une partie des bois de l'État, p. 2032 à 2044 (I. n.° 121), V. aussi p. 2063 et 2074, § 1.<sup>er</sup> ; — sur la loi du 18 avril 1831, relative à des contributions extraordinaires, p. 2509 à 2524 (I. n.° 141). — Ses observations sur la loi du 8 septembre 1830, relative à l'enregistrement des actes de prêts, p. 273 à 275 ; — sur la loi du 17 octobre 1830, relative à un fonds de secours pour le commerce, p. 705 à 711, et 718 à 721 ; — sur un projet de loi tendant à abroger la loi du 11 septembre 1807, p. 754 à 757 ; — sur la loi du 29 janvier 1831, relative au règlement définitif du budget de 1828, p. 1178 à 1180, et 1181 ; — sur la loi du 30 mars 1831, relative aux pensions des marins réformés de 1814 à 1817, p. 2112, 2114, § 3 ; — sur la loi du 11 avril 1831, relative aux pensions de l'armée de terre, p. 2145 à 2147 ; 2148, § 1.<sup>er</sup> ; 2149, § 1.<sup>er</sup> ; 2153, § *ult.* ; 2163, § 1.<sup>er</sup> ; — sur la loi électorale du 19 avril 1831, p. 2285, § 1.<sup>er</sup> ; — sur la caisse des invalides de la marine, au sujet de la loi sur les pensions de ce département, p. 2465 à 2467 ; 2470, § 1.<sup>er</sup> ; 2471, § 2, et 2472, § 1.<sup>er</sup> ; — sur la demande d'un crédit éventuel de 100 millions, p. 2611, § *ult.* ; 2620, § *ult.*

RULLY (M. le comte de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 69. — Prête serment, p. 141.

## S

SABRAN (M. le duc de), prête serment, p. 521. — Son discours à cette occasion, p. 522. — Ses observations sur l'admission du duc de Crussol, par suite du refus de serment du duc d'Uzès, p. 908.

SACRILÈGE. — LOI *du 11 octobre 1830*, relative à l'abrogation de la loi du 20 avril 1825 sur le sacrilège. — Adoptée par la Chambre des Pairs, sur la proposition du comte de Saint-Priest, le 9 septembre 1830. — Sanctionnée et promulguée le 11 octobre 1830 (Bulletin des lois, année 1830, 2.<sup>e</sup> sem., 1.<sup>re</sup> partie, n.° 10, p. 84). — Énoncé de la proposition faite par le comte de Saint-Priest, p. 188. — Développement, p. 230 à 239 (I. n.° 20). — Prise en considération, p. 239. — Nomination d'une commission, p. 262. — Rapport par le

comte de Sainte-Aulaire, p. 289 à 298 (I. n.° 25). — Observation du vicomte Dubouchage, p. 298, § *ult.* — Discussion, p. 336 à 346. — Observations du vicomte Dubouchage, p. 337 à 339. V. aussi p. 346, § 1.<sup>er</sup> ; — du comte de Saint-Priest, p. 339, § 1.<sup>er</sup> ; — du comte d'Argout, p. 339 à 342 ; — du comte de Pontécoulant, p. 342 à 341 ; — du comte Portalis, p. 344 ; — du marquis de Catellan, p. 346, § 1.<sup>er</sup> ; — du baron Boissel de Monville, *ibid.*, § 2 ; — du duc de Broglie, *ibid.* § *ult.* — Vote au scrutin, p. 346. V. aussi *crimes et délits commis dans les édifices consacrés au culte.*

SAINT-PRIEST (M. le comte de), prête serment, p. 93. — Fait une proposition de loi tendant à l'abrogation de la loi du 20 avril 1825, relative au sacrilège, p. 188. V. au mot *Sacrilège.* — V. ses observations sur une proposition relative à la répression des délits commis dans les églises, p. 739, § 1.<sup>er</sup>. — Fait divers rapports au nom du comité des pétitions, p. 548, 780. — Ses observations sur l'admission du duc de Crussol, par suite de refus de serment de son père, p. 904 à 906 ; — sur l'exercice de la contrainte par corps contre des Pairs de France, p. 988, § 2.

SAINT-ROMAN (M. le comte de), refuse le serment, p. 258.

SAINT-SIMON (M. le marquis de), envoie son serment par écrit, p. 457 ; — le renouvelle de vive voix, p. 1012. — Fait une observation sur un projet d'arrêté tendant à autoriser contre un Pair l'exercice de la contrainte par corps, p. 1318, § 5.

SAINTE-AULAIRE (M. le comte de), prête serment, p. 50. — Fait des rapports au nom du comité des pétitions ; — sur des adresses relatives aux événemens de juillet, p. 87 à 92 (I. n.° 6) ; — sur des réclamations de légionnaires, p. 278 à 283. — sur une pétition du sieur *Carmouche*, p. 493, § 1.<sup>er</sup> — Sur diverses pétitions, p. 1008, 1281. — Rapports par lui faits au nom de commissions spéciales ; sur la loi du 31 août 1830 ; relative au serment des fonctionnaires publics, p. 152 à 162 (I. n.° 13) ; V. aussi p. 184, § 2 ; — sur le projet de loi



relatif à l'abrogation de la loi du sacrilège, p. 289 à 298 (I. n.° 25) ; — sur les questions relatives aux refus de serment faits par plusieurs Pairs, p. 883 à 893 (I. n.° 65). — Présente le résumé de la discussion qui a eu lieu sur ce rapport, p. 932 à 937. — Fait un rapport sur la loi du 22 mars 1831 relative à la garde nationale, p. 1406 à 1449 (I. n.° 94). V. ses observations dans le cours de la discussion, p. 1537, 1539 à 1541, 1547, 1556, 1586, § *ult.* — Fait un nouveau rapport sur les articles renvoyés à la commission, p. 1603 à 1605. — Prend part à la discussion d'une proposition relative au jugement des délits de la presse, p. 448, § 1.<sup>er</sup> ; — d'un projet de loi tendant à abroger la loi du 11 septembre 1807, p. 741 à 744 ; — de la loi sur les cautionnemens des journaux, p. 1031, § *ult.* 1049, § *ult.*, — de la loi sur l'organisation municipale, p. 1750, § 1.<sup>er</sup>.

SAINTE-SUZANNE (M. Gilles Joseph-Martin de Bruneteau, comte de), prête serment, p. 50. — *Décédé le 26 août 1830.*

SAINTE-SUZANNE (M. Joseph-Auguste-François de Bruneteau comte de), fils du précédent. — Adresse à la Chambre les titres justificatifs de ses droits d'hérédité à la Pairie, p. 424. — Ces titres sont renvoyés à l'examen d'une commission de trois membres, *ibid.* — Ils sont déclarés valables par la Chambre, p. 425. — Information, p. 426 et 438. — Réception et serment du nouveau Pair, le 23 septembre 1830, p. 458.

SÉANCE D'OUVERTURE de la session, le 3 août 1830, p. 1. — Discours du Prince lieutenant-général, p. 2. — Le procès-verbal de cette séance est lu à la Chambre et adopté par elle, p. 6 et 7.

SÉANCE ROYALE du 9 août 1830. — Le procès-verbal de cette séance est lu à la Chambre des Pairs, p. 45 à 49. — *Séance royale* de prorogation des Chambres annoncée par une lettre du Président du conseil, p. 2601. — Députation de douze membres tirée au sort pour aller au-devant du Roi, p. 2629. — Procès-verbal de cette séance, p. 2683 à 2689.

SÉBASTIANI (M. le comte), *Ministre des affaires étrangères*, s'explique au sujet d'une pétition relative à l'ordre de Saint-Louis, p. 1705 ; — au sujet de la conduite du Gouvernement dans les affaires de Belgique, p. 1725 à 1727 ; — au sujet de la loi du 21 avril 1831 relative à un crédit éventuel de 100 millions, p. 2604 à 2606.

SÉGUIER (M. le baron), prête serment, p. 50. — Fait un rapport au nom du comité des pétitions, p. 108. — Est nommé Vice-Président de la Chambre par ordonnance du Roi du 27 août 1830, p. 139, V. cette ordonnance p. 196. — Son discours en

venant occuper le fauteuil, p. 110. — Fait diverses observations au sujet de la loi du serment, p. 181, 187, § *ult.* ; — au sujet de la proposition relative au jugement des délits de la presse, p. 417, § 2, 452, § *pénult.* ; 454, § 1.<sup>er</sup> — d'un projet de loi relatif à la suppression des conseillers-auditeurs et des juges-auditeurs, p. 837 à 841, *V.* aussi p. 857 ; — de la loi relative à la procédure en matière de presse, 2264, § 2 ; — du projet de loi relatif à l'ex-Roi Charles X, p. 2680, § 5.

SÉGUR (M. Henri-Raymond-Eugène comte de), fils et successeur à la Pairie de M. Louis-Philippe comte de Ségur. — Adresse à la Chambre les titres justificatifs de ses droits, p. 256. — Ces titres sont renvoyés à l'examen d'une commission de trois membres, p. 257. — Ils sont déclarés valables sur le rapport de cette commission, p. 257 et 258. — Information préalable à la réception du nouveau Pair, p. 258. — Compte rendu de cette information, p. 287. — Admission et serment du comte de Ségur, le 9 septembre 1830, p. 336. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur des requêtes tendantes à l'exercice de la contrainte par corps contre des Pairs de France, p. 1289 à 1297 (I. n.° 86) — Propose un article additionnel à l'arrêté relatif au droit d'interpeller les Ministres, 2273, § *pénult.* — Propose un amendement à la loi électorale, p. 2383, § *ult.*

SÉGUR-LAMOIGNON (M. le vicomte de), prête serment, p. 50. — Réclame la parole pour adresser au ministère une demande d'explication, p. 1370, § *ult.*

SÉMONVILLE (M. le marquis de), Grand-référendaire, prête serment le 10 août 1830, p. 50. — Ses observations au sujet de l'exercice de la contrainte par corps contre un Pair de France, p. 700 à 703 ; — au sujet de l'admission du duc de Crussol par suite du refus de serment du duc d'Uzès, p. 925.

SERMENT (prestations de). *V.* p. 49, 50, 57, 58, 67, 68, 93, 117, 140, 141, 191, 195, 219, 255, 335, 385, 386, 423, 457, 458, 461, 497, 498, 521, 523, 553, 624, 734, 759, 760, 783, 820, 1037.

SERMENT (refus de). *V.* p. 54, 69, § 2 ; 94, 220, 258, 335, 336, 457, 523, 554. *V. aussi Lettres contenant des refus de serment motivés.*

SERMENT (Questions relatives aux refus de serment faits par plusieurs Pairs). Voir les observations de M. le Président sur une demande tendant à l'impression de la liste des Pairs assermentés, p. 599. — La Chambre arrête que cette liste ne

sera pas imprimée quant à présent, p. 601. — *Proposition* de M. le comte Dejean tendant à ce qu'une commission soit nommée pour l'examen des questions dont il s'agit. — Énoncé sommaire, p. 636. — Examen dans les bureaux, V. p. 681 et 733. — La Chambre décide qu'elle s'occupera de la proposition, p. 737. — Développement, p. 772 à 774 (I. n.° 55). — Nomination d'une commission, p. 775. — Une requête de M. le duc de Crussol-d'Uzès est renvoyée à cette commission, p. 785. — Rapport fait par M. le comte de Sainte-Aulaire, 883 à 893 (I. n.° 65). — Discussion sur les questions discutées dans ce rapport, notamment sur la question de savoir si les fils des membres qui ont refusé le serment peuvent être admis dans la Chambre à la place de leurs pères, p. 898. — Opinions, du comte de Tascher, p. 899 à 904 ; — du comte de Saint-Priest, p. 904 à 906 ; — du comte Cornudet, p. 906 à 908 ; — du duc de Sabran, p. 908 ; — du duc de Crillon, p. 909 ; — du comte de Pontécoulant, p. 910 ; — du duc de Broglie, 912 à 916 ; — du vicomte Lainé, p. 916 à 921 ; V. aussi p. 926, § 1.<sup>er</sup> ; — du duc Decazes, p. 921 à 925. — Observations du marquis de Sémonville, p. 925 ; — du duc de Choiseul, p. 927 à 929 ; — du comte Dejean, p. 929 ; — du comte d'Argout, Ministre de la marine, 930 ; — du duc de Valentinois, p. 931. — Résumé du rapporteur, p. 932 à 937. — Observations du duc de Fitz-James, 937 ; — du vicomte Lainé, p. 938 ; — du comte d'Argout, p. 939. — Arrêté de la Chambre, p. 941. *Voir au mot Crussol-d'Uzès.*

SERMENT DES FONCTIONNAIRES PUBLICS. — LOI *du 31 août 1830*, relative au serment des fonctionnaires publics. — Votée par la Chambre des Députés, sur la proposition de M. Mercier, le 19 août 1830. — Envoyée à la Chambre des Pairs le 23. — Adoptée le 30. — Sanctionnée et promulguée le 31 (Bulletin des lois, année 1830, 2.<sup>e</sup> semestre, 1.<sup>re</sup> partie, n.° 6, p. 66). — Message, p. 107 (I. n.° 9). — Nomination d'une commission, p. 120. — Rapport par le comte de Sainte-Aulaire, p. 152 à 162 (I. n.° 13). — Discussion, p. 166 *et suiv.* — Opinion du vicomte Dubouchage, p. 166 à 172. — Discours du duc de Broglie, Ministre de l'instruction publique, p. 172 à 177. — Observations du comte Lemerrier, p. 177 ; — du duc de Fitz-James, p. 178, § 1.<sup>er</sup> — Opinion du duc Decazes, p. 178 à 181. — Observation du baron Séguier, p. 181. — Délibération des articles, p. 182. — Sont entendus :

— Sur l'Art. 2 ; le comte de Montalivet, p. 183 ; — le comte d'Argout, p. 184, § 1.<sup>er</sup> ; — le comte de Sainte-Aulaire, *ibid.*, § 2 ; — le duc de Broglie, *ibid.*, § *ult.* ; — Sur l'Art. 3 ; le duc de Praslin et le comte d'Argout, p. 185 ; — le comte Roy, p. 186, § 1.<sup>er</sup> et *ult.* ; — le duc de Broglie, p. 186, § 2, et 187, § 2 ; — le duc de Brissac, p. 187, § 1.<sup>er</sup> ; — le duc de Crillon, p. 187, § 3 ; — le comte Portalis, *ibid.*, § 4, — et le baron Séguier, *ibid.*, § *ult.* — Vote, p. 188.

SEMAISONS (M. Claude-Louis-Gabriel-Donatien comte de), gendre et successeur à la Pairie de M. le chancelier Dambray. — Adresse ses titres à la Chambre, p. 142. — Ils sont renvoyés à une commission spéciale de trois membres, p. 144. — Rapport de cette commission, p. 162. — Les titres de M. le comte de Sesmaisons sont déclarés valables, 162. — Il s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 163. — Est admis à prêter serment, le 6 septembre 1830, p. 255. — Ses observations sur la loi relative au cautionnement des journaux, p. 1058, § *ult.* ; — sur la loi relative à la garde nationale, p. 1516, § 1.<sup>er</sup> ; 1545, 1562, § 1.<sup>er</sup> ; 1567, § 1.<sup>er</sup> ; — sur une proposition relative au droit d'interpeller les Ministres, p. 1612 ; — sur la loi relative à une légion étrangère, p. 1695, § 4 ; — sur la loi relative à l'aliénation d'une partie des bois de l'État, p. 2073, § *ult.* ; — sur la loi du 30 mars 1831, relative aux pensions des marins réformés depuis 1814, p. 2116, § 1.<sup>er</sup> ; — sur la loi du 11 avril 1831, relative aux pensions de l'armée de terre, p. 2138, 2155, § 3 ; 2173, § 1.<sup>er</sup> et 4 ; — sur la loi électorale du 19 avril 1831, p. 2280 à 2282 ; 2298, § 1.<sup>er</sup> V. aussi p. 2378, § 1.<sup>er</sup> ; — sur la loi relative à un crédit éventuel de 100 millions, p. 2614, § *ult.* ; — sur le projet de loi relatif à l'ex-Roi Charles X, p. 2678, § 1.<sup>er</sup>.

SESSION DE 1830. — Reprise le 3 août 1830, p. 1. — Prorogée au 15 juin le 20 avril, p. 2688. — Close par ordonnance du 31 mai 1831, p. 2689.

SÈZE (M. le comte de), refuse le serment, p. 523.

SIMÉON (M. le comte), prête serment, p. 50. — Rapports par lui faits au nom de commissions spéciales ; sur l'arrestation du prince de Polignac et du comte de Peyronnet, p. 99 à 106 (I. n.° 7) ; — sur la loi relative à la suppression des conseillers-auditeurs, p. 849 à 852. — Fait une proposition de loi relative à l'application du jury au jugement des délits de la presse et des délits politiques, p. 201 ; — la développe, p. 266 à 273 (I. n.° 24) ; — en fait le rapport au nom d'une commission spéciale, p. 356 à 364 (I. n.° 29) ; — la soutient, p. 406. — Fait un nouveau rapport sur plusieurs articles renvoyés à la commission, p. 426 à 436 (I. n.° 32) ; — un

troisième rapport sur le projet amendé par la Chambre des Députés, p. 583 (I. n.° 41). — S'explique au sujet de la loi électorale, p. 2385.

SOULÈS (M. le comte), prête serment, p. 50.

SPARRE (M. le comte de), prête serment, p. 50. — Fait une proposition relative au mariage des militaires, p. 582. — Ses observations sur une pétition relative aux chemins vicinaux, p. 1023, § 2 ; — sur l'article 6 de la loi relative à l'organisation municipale, p. 1758, § 1.<sup>er</sup>

SUBVENTION AU COMMERCE. — Loi *du 17 octobre 1830*, relative à la création d'un fonds de 30 millions, pour avances et secours au commerce et à l'industrie. — Présentée par le Gouvernement à la Chambre des Députés. — Apportée à la Chambre des Pairs le 12 octobre. — Adoptée le 16. — Sanctionnée et promulguée le 17 (Bulletin des lois, année 1830, 2.<sup>e</sup> semestre, 1.<sup>re</sup> partie, n.° 11, p. 87). — Exposé des motifs, p. 618 (I. n.° 47). — Nomination d'une commission, p. 622. — Rapport par le comte Mollien, p. 667 à 672 (I. n.° 51). — Discussion, p. 704. — Opinions du comte Roy, p. 705 à 711. V. aussi p. 718 à 721 ; — du baron Mounier, p. 711 à 716 ; — du baron de Barante, p. 716 à 718 ; — du vicomte Lainé, p. 721 à 724. — Discours de M. Guizot, Ministre de l'intérieur, p. 724 à 727. — Vote au scrutin, p. 728.

SUSPENSION d'une séance pour attendre le rapport d'une commission. V. p. 1057, 1603.

SUSSY (M. le comte de), prête serment, p. 50. — Son opinion sur la loi du 17 octobre 1830, relative aux boissons, p. 676 à 678. — Fait un rapport au nom du comité des pétitions, p. 1019. — S'explique au sujet de la loi sur la garde nationale, p. 1506, § *ult.* V. aussi p. 1562, § *ult.* ; — au sujet d'un projet de loi relatif à l'amortissement, p. 1646, § *ult.* ; — d'un projet de loi relatif à l'ex-Roi Charles X, p. 2676, § *pénult.*

## T

TALARU (M. le marquis de), prête serment, p. 166. — S'explique sur le projet de loi relatif à l'ex-Roi Charles X, p. 2677, § *pénult.*

TALHOUE (M. le marquis de), prête serment, p. 68.

TALLEYRAND (M. le prince duc de), prête serment, p. 50. — S'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 386.

TALLEYRAND (M. le comte de), refuse le serment, p. 220.

TARENTE (M. le maréchal duc de), prête serment, p. 50. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur la loi du 9 mars 1831, relative à la formation d'une légion étrangère, p. 1634 à 1638 (I. n.° 103). V. aussi p. 1696, § 2. — Prend part à la discussion de la loi relative aux pensions de l'armée de terre, p. 2134 à 2137, 2141, § 1.<sup>er</sup> ; — de la loi électorale du 19 avril 1831, p. 2297, § *ult.* ; — de la loi du 18 avril 1831, au sujet des retenues sur les traitemens militaires, p. 2590. V. aussi p. 2595, § 2.

TASCHER (M. le comte de), s'explique au sujet de la déclaration de vacance du trône, p. 37, § *pénult.* — S'oppose à ce que le nom d'un opinant soit inséré au procès-verbal, p. 43, § *ult.* — Prête serment, p. 50. — Obtient la parole au sujet d'une lettre du marquis de Rougé, p. 85, § 1.<sup>er</sup> ; — au sujet de l'ordonnance relative à la mise en jugement du comte de Kergorlay, p. 791, § *pénult.* Et 792, § 1.<sup>er</sup> ; — au sujet de l'admission du duc de Crussol à la place du duc d'Uzès, p. 899 à 904. — Ses observations sur l'exercice de la contrainte par corps contre les Pairs de France, p. 995, § 2. — sur le droit d'interpeller les Ministres, p. 1379 et 1383, § *ult.* — Soumet à la Chambre une proposition à ce sujet, p. 1403. V. au mot *règlement intérieur*, n.° 3. — Fait un rapport sur cette proposition, p. 1973 à 1981 (I. n.° 114). V. aussi p. 2274. — Fait divers rapports au nom du comité des pétitions, p. 1286, 1703 ; — sur une pétition relative à l'école polytechnique, p. 1781 à 1791. V. aussi p. 1793, § 1.<sup>er</sup> — S'explique au sujet d'une pétition relative à la liberté d'enseignement, p. 1816 à 1819 ; — au sujet de la loi électorale, p. 2384 ; — de la loi sur les attroupemens, p. 2477. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur la loi du 22 avril 1831 relative à un crédit extraordinaire de 150,000 fr. pour dépenses secrètes, p. 2621 à 2626 (I. n.° 144).

THIERS (M.), commissaire du Roi, soutient la discussion d'un projet de loi sur l'amortissement, p. 1653.

TOURNON (M. le comte de), envoie son serment par écrit, p. 523.

TRAITE DES NOIRS. — Loi du 4 mars 1831 relative à la traite des Noirs. — Présentée à la Chambre des Pairs par le Gouvernement, le 13 décembre. — Adoptée le 11 janvier avec amendemens. — Adoptée avec amendemens par la Chambre des Députés. — Rapportée à la Chambre des Pairs

le 23 février. — Adoptée le 25. — Sanctionnée et promulguée le 4 mars (Bulletin des lois, année 1831, 1.<sup>er</sup> semestre, 1.<sup>re</sup> partie, n.° 22, p. 35). — 1.<sup>re</sup> PRÉSENTATION. — Exposé des motifs, p. 1100 à 1109 (I. n.° 74). — Nomination d'une commission, p. 1111. — Rapport par M. le baron Mounier, p. 1195 à 1211 (I. n.° 81). — Discussion, p. 1222 à 1238. — Dans cette discussion sont entendus : le comte Lecouteulx, p. 1224 et 1226, § 1.<sup>er</sup> ; — le duc de Broglie, p. 1226, § 2 ; — l'amiral baron Duperré, p. 1231, § 1.<sup>er</sup> ; — le marquis de Marbois, p. 1234, § 1.<sup>er</sup> ; — le vice-amiral comte Verhuell, p. 1236 ; — le comte d'Argout, Ministre de la marine, p. 1225, 1231, 1234, 1237. — Vote au scrutin, p. 1241. — Le projet de loi amendé par la Chambre des Députés est le nouveau présenté à la Chambre des Pairs, p. 1454 à 1457 (I. n.° 96). — Renvoi à la commission précédemment nommée, p. 1457. — Rapport par le baron Mounier, p. 1617 à 1625 (I. n.° 101). — Discussion, p. 1625. — Vote au scrutin, p. 1632.

TRÉVISE (M. le maréchal duc de), propose de nommer une grande députation pour porter au Prince lieutenant-général la déclaration du 7 août 1830, p. 41, § 6. — Prête serment, p. 50.

TRUGUET (M. le vice-amiral comte), prête serment, p. 50.

## U

URGENCE. — Loi rapportée et votée le jour même de sa présentation. V. p. 1080, 1081, 1093 et 1094.

UZÈS (M. le duc d'), refuse le serment, p. 498. V. *Crussol d'Uzès*.

## V

VALENTINOIS (M. le duc de), envoie son serment par écrit, p. 196. — Ses observations sur l'admission du duc de Crussol par suite du refus de serment du duc d'Uzès, p. 931 ; — sur l'article 120 de la loi relative à la garde nationale, p. 1579 ; — sur la loi relative aux pensions de la marine, p. 2469 ; — sur la loi électorale, p. 2529, § *ult.* — Fait divers rapports au nom du comité des pétitions, p. 1797, 1815, 1925, 2044, 2413.

VALMY (M. le duc de), prête serment, p. 50. — Fait une observation sur l'ordre du jour, dans la séance du 19 avril 1831, p. 2631, § *ult.*

VAUBOIS (M. le comte de), prête serment, p. 50.

VAUDREUIL (M. le comte de), prête serment, p. 50.

VENCE (M. le marquis de), prête serment, p. 50.

VÉRAC (M. le marquis de). — S'explique au sujet de l'exclusion des Pairs nommés par le Roi Charles X, p. 35, § 2. — Prête serment, p. 50. V. aussi p. 54, § 1.<sup>er</sup>.

VERHUELL (M. le vice-amiral comte). — Envoie son serment, p. 164 ; — le renouvelle de vive voix, p. 521. — Ses observations sur la loi du 11 décembre 1830, qui appelle 80,000 hommes sous les armes, p. 1087 ; — sur la loi du 4 mars 1831, relative à la traite des Noirs, p. 1236 ; — sur la loi du 8 février 1831, relative aux ministres du culte israélite, p. 1320.

VIBRAYE (M. le marquis de), refuse le serment, p. 457.

VILLEFRANCHE (M. le marquis de), refuse le serment, p. 523.

VOGÜE (M. le comte de), prête serment, p. 220. — Demande des explications au ministère au sujet des événemens qui se sont passés à Nîmes, p. 2111 et 2119.

VOTE COLLECTIF. — Sur divers projets de loi. V. notamment p. 1740.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES



---

# CHAMBRE DES PAIRS DE FRANCE.

---

SESSION DE 1831.

*Procès-verbaux et Impressions diverses.*

---

## TABLE DES MATIÈRES

---

*Nota.* Le renvoi au procès-verbal est marqué par l'indication de la page et du paragraphe, le renvoi aux Impressions diverses par le numéro de chaque impression.

### A

ABRIAL (M. le comte), commissaire pour l'examen de plusieurs projets de lois, p. 499, 1062, 2801, 2897, 2948. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur la loi du 21 avril 1832, relative à l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 500,000 francs par supplément aux sommes allouées par le budget de 1831 et par la loi du 23 décembre 1831, pour secours aux étrangers réfugiés en France et pour indemnités de route aux Polonais nécessiteux, p. 3049 (I. n.° 201). — sur la loi du même jour, relative à l'ouverture de crédits extraordinaires de 3,000,000 francs par supplément à la somme portée au budget de 1832, pour secours aux étrangers réfugiés en France, et de 50,000 francs pour indemnité au sieur Cochrane, p. 3050 (I. n.° 202).

ADMINISTRATION INTÉRIEURE. — Les questions relatives à

l'administration intérieure de la Chambre doivent toujours être traitées en comité secret, p. 619.

ADMISSION DE NOUVEAUX PAIRS (formes observées pour l'). —

Il est donné lecture à la Chambre d'une ordonnance royale du 19 novembre 1831, portant nomination de trente-six Pairs, p. 431. — Exposé de M. le Président, p. 433. — Désignation, par la voie du sort, d'une commission spéciale de trois membres chargée d'examiner les titres des nouveaux Pairs, p. 433. — Sur les rapports de cette commission, la Chambre déclare valables les titres produits par trente-deux de ces Pairs. V. Anthouard, Aubusson, Bassano, Beauveau, Bondy, Bonet, Caffarelli, Cassini, Cessac, Cuvier, Davillier, Dumas, Émériau, Erlon, Exelmans, Flahault, Français de Nantes, Gazan, Gilbert de Voisins, Gramont-Caderousse, Jacob, Lagrange, La Rochefoucauld (le comte de), Lascours, Lepoitevin, Pajol, Perregaux, Rogniat, Roguet, Saint-Sulpice, Ségur (Philippe de), Turenne. V. aussi Lanjuinais, Raigecourt, Vaudreuil. — Les Pairs dont les titres ont été vérifiés, introduits dans la Chambre avec le cérémonial d'usage, sont admis à prêter serment et à prendre séance, p. 442, 490, 493, 510, 562, 581, 588, 600, 638, 660, 733 et 852. — Vingt-trois Pairs nouvellement admis sont répartis, par la voie du sort, entre les sept bureaux, avant l'époque du renouvellement mensuel, p. 495.

ADRESSE AU ROI (en réponse au discours prononcé par Sa Majesté à l'ouverture de la session). — Une commission spéciale est chargée d'en rédiger le projet, p. 16. (le comte Siméon, rapporteur). — La lecture en assemblée générale de ce projet est ajournée sur une lettre du Président du conseil des ministres, p. 26 — Il est immédiatement soumis aux bureaux, *ibid.* — Lu en séance publique, p. 29. — Discuté, p. 34. *et suiv.* — Discours de M. Casimir Périer, Président du conseil des ministres, p. 34 à 45. — Observations du comte de Boissy-d'Anglas, p. 45, § 1.<sup>er</sup>; — du marquis de Maleville, *ibid.* § 2; — du comte de Montalivet, ministre de l'instruction publique et des cultes, p. 47, § 1.<sup>er</sup>. — Délibération sur les paragraphes relatifs à la politique extérieure, même page. — Sont entendus, à ce sujet, le comte de Pontécoulant, p. 47 à 50; — le duc de Broglie, p. 51 à 54; — le comte d'Argout, ministre du commerce et des travaux publics, p. 54 à 60; — le marquis de Marbois, p. 60, § 4. —

Vote au scrutin, p. 61. — Une grande députation est chargée de présenter l'adresse à Sa Majesté, p. 61. — On propose de rédiger une adresse au Roi, au sujet d'une communication faite à la Chambre, relativement aux événements de Lyon. V. au mot *Communications du Gouvernement*.

AJOURNEMENT. — La lecture, en séance publique, du projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, est ajournée, sur une lettre du président du conseil des ministres, p. 26. — Le rapport d'une pétition est ajourné jusqu'à ce que les renseignements demandés au ministre compétent soient parvenus au comité, p. 185. — La discussion de la loi du 16 octobre 1831 est ajournée, sur la demande du baron Louis, ministre des finances, p. 264. — La discussion d'un article de la loi du 21 mars 1832 est ajournée, sur la demande d'un commissaire du Roi, pour que le ministre de la guerre puisse assister à la séance, p. 1598. — La suite de la délibération sur les articles d'un projet de loi tendant à assurer d'une manière légale l'état des officiers de l'armée est ajournée, sur la proposition de M. le Président, pour le même motif, p. 2442, 2505. — Le rapport sur un article de la loi du 28 avril 1832, renvoyé à la commission, est ajourné, pour attendre des documens nécessaires, p. 2447, § 1.<sup>er</sup>. — La Chambre ne procède à l'égard des projets de loi qui lui sont soumis que par voie d'adoption ou de rejet, et non par voie d'ajournement, p. 3146.

ALIGRE (M. le marquis d'), commissaire pour l'examen de plusieurs projets de loi, p. 498, 1932, 2403.

AMBRUGEAC (M. le comte d'), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 18 et 113. — Commissaire pour l'examen de plusieurs projets de loi, p. 499, 523, 1319, 2645. — Son opinion sur la loi du 21 mars 1832, relative au recrutement de l'armée, p. 1469 à 1477. V. aussi p. 2347, *in fine*. — Propose divers amendemens à cette loi, p. 1616, 1621 à 1627, 1628, 1630, § 1.<sup>er</sup>; 1633; 1677; § 1.<sup>er</sup>; 1693, § 3. V. aussi, p. 1488, § *ult.*; 1492, § 1.<sup>er</sup>; 1520, § 3; 1525, § 1.<sup>er</sup>; 1535, 1537, § *ult.*; 1557, § 3; 1559, § *ult.*; 1570, § 2; 1571, § 2; 1586, § *ult.*; 1602, § 3; 1606, § 1.<sup>er</sup>; 1665, § *ult.*; 1689, § *ult.*, 1697, § 1.<sup>er</sup>; 1699, § 2; 1702, § 2; — Ses observations sur la loi du 8 février 1832, relative à un appel

de 80,000 hommes sur la classe de 1831, p. 1731, § 1.<sup>er</sup>. — Propose divers amendemens au paragraphe 10 de la loi du 29 décembre 1831, destinée à remplacer l'article 23 de la Charte, p. 917, § 8 ; — à la loi du 14 avril 1832, relative à l'avancement dans l'armée de terre, p. 1322, § 3 ; 1330, § *ult.* ; 1331, § 2 ; 1332, § 4, 1333 à 1336, 1336, § *ult.* ; 1337, § 2 ; 1338, § 1.<sup>er</sup> ; 1340, § 1.<sup>er</sup> ; 1441, §§ 1.<sup>er</sup>, 2 et 3 ; 1446, § *ult.* ; 1447, § 3. — Ses observations sur plusieurs articles de cette loi, 1329 ; § *ult.* ; 1421, § 1.<sup>er</sup> ; 1344, 1428, § 2 ; 1434, § 2 ; 1436 à 1438, 1454, § *ult.* ; 1455, § 5 ; 1457, § 1.<sup>er</sup> ; 1460, § *penult.* ; 1461, § 1.<sup>er</sup> ; — sur l'article 69 de la loi du 28 avril 1832, relative à des réformes dans la législation pénale, p. 2523, § 2 ; — sur le titre d'un projet de loi tendant à assurer d'une manière légale l'état des officiers de l'armée, p. 2195, § 2 ; — sur divers articles de ce projet de loi, et sur des amendemens proposés par la commission, ou qui lui ont été renvoyés, p. 2196, § *ult.* ; 2204, § 3 ; 2205, § 2 ; 2212, § 2 ; 2213, § 2 ; 2215 ; § 1.<sup>er</sup> ; 2288 à 2291, § 2 ; 2293, § 1.<sup>er</sup> ; 2295, § 2 ; 2297, 2298, § *ult.* ; 2300, § 9 ; 2301, § 4 ; 2302, § *ult.* ; 2305, § *ult.* ; 2307, § 2 ; 2412 à 2415, 2416, § *penult.* ; 2418, § *penult.* ; 2420, 2423, § 1.<sup>er</sup> ; 2424, § 1.<sup>er</sup> ; 2425, § 1.<sup>er</sup> ; 2436, § 1.<sup>er</sup> ; 2437, 2672, 2674, 2682, § 1.<sup>er</sup> ; 2684. — Propose divers amendemens à ce projet de loi, p. 2197, § *ult.* ; V. aussi p. 2201, § 1.<sup>er</sup> ; 2213, § *ult.* ; 2307, § 2. — Fait un rapport, au nom d'une commission spéciale, sur la loi du 19 avril 1832, tendant à modifier le titre VI de la loi sur la garde nationale, en ce qui concerne la garde nationale mobile, p. 2826 à 2836 (I. n.° 165).

ANNIVERSAIRE du 21 janvier 1793. — Projet de loi portant abrogation de la loi du 19 janvier 1816. — Voté par la Chambre des Députés, sur la proposition de M. Portalis, le 23 décembre 1831. — Envoyé à la Chambre des Pairs le 24. — Adopté le 21 février 1832, moyennant amendement. — Renvoyé à la Chambre des Députés le 22. — Adopté le 28 avec un amendement. — Rapporté à la Chambre des Pairs le 29. — Non adopté le 3 mars. — Message contenant envoi du projet de loi, p. 116 (I. n.° 73). — Nomination d'une commission, p. 930. — Rapport, par le comte de Tascher, p. 1898 à 1912 (I. n.° 121). — Discussion en assemblée générale, p. 1967 à 1994. — Opinions du marquis de Brézé, p. 1967 à 1969 ; — du marquis de Saint-Simon, p. 1966 ; — du marquis de Maleville, p. 1970 à 1972 ; — du comte de

Courtarvel, p. 1973 ; — du duc de Bassano, p. 1974 à 1976 ; — du comte de Sesmaisons, p. 1977, § 1.<sup>er</sup> ; — du comte de Tournon, p. 1977 à 1980 ; — du comte Dumas, p. 1980 ; — du comte Philippe de Ségur, p. 1982 ; — du comte Siméon, p. 1983 ; — du comte de Cornet, p. 1984 ; — du duc de Broglie, p. 1985 à 1990. — Observations du rapporteur, p. 1990, § 2 ; — du marquis de Marbois, *ibid.*, § 3. V. aussi p. 1993, § 1.<sup>er</sup> ; — du comte Portalis, p. 1991 à 1993. — Délibération sur l'article unique du projet de loi, p. 1994. — Amendemens proposés par la commission, *ibid.* ; — par le marquis de Maleville, *ibid.* — Le comte de Bastard, au nom de la commission, déclare qu'elle se réunit à ce dernier amendement, composé de deux articles, p. 1995. — Quinze Pairs réclament le vote par scrutin sur l'art. 1.<sup>er</sup> de l'amendement, *ibid.* — Cet article est voté au scrutin et adopté, p. 1996. — L'art. 2 de l'amendement est pareillement adopté, *ibid.* — Vote au scrutin sur l'ensemble du projet de loi ainsi amendé, *ibid.* — Second message contenant envoi du projet de loi amendé de nouveau par la Chambre des Députés, p. 2061 (I. n.° 125). — Il est soumis à l'examen de la même commission, p. 2062. (Observations, à ce sujet, du duc de Broglie, *ibid.*, § 7 ; — du comte Déjean, *ibid.*, § 8.) — Second rapport, par le comte de Tascher, p. 2103 (I. n.° 127). — Discussion immédiate, p. 2105 à 2108. — Observations du comte de Cornet, p. 2105 ; — du duc de Choiseul, p. 2107, § 6. — Vote au scrutin, p. 2108.

ANTHOUARD (M. le comte d'), est nommé Pair par ordonnance du 19 novembre 1831, p. 431. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 440. — Il prête serment, p. 490. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 523, 1836, 2645. — Son opinion sur la loi du 14 avril 1832, relative à l'avancement dans l'armée de terre, p. 1314 à 1316. — Propose divers amendemens à cette loi, p. 1326, § *ult.* ; 1328, § 4 ; 1348, § *penult.* ; 1376, § *ult.* ; 1393, §§ 2 et 4 ; 1431, § *ult.* — Ses observations sur divers articles de cette loi, p. 1379, §§ 1.<sup>er</sup> et *ult.* ; 1387, § 1.<sup>er</sup> ; — sur le paragraphe dernier de la loi du 26 janvier 1832, relative à un emprunt voté par le département du Bas-Rhin, p. 1305, § 4 ; — sur l'article 92 de la loi du 28 avril 1832, relative à des réformes dans la législation pénale, p. 2613, § 3.

APPENAL NOMINAL (vote au scrutin par), est demandé sur la loi

du 20 février 1832, relative à l'exécution du canal des Pyrénées, p. 1927, § *ult.* On observe, d'autre part, que cette forme n'est pas usitée pour les lois relatives à des entreprises particulières ou à des objets d'intérêt local, p. 1928, § 1.<sup>er</sup>.

ARAGON (M. le marquis d'), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 14.

ARAMON (M. le marquis d'), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 567, 583. — Est entendu sur le paragraphe 29 de la loi du 29 décembre 1831, destinée à remplace l'art. 23 de la Charte, p. 910.

ARCHIVES de la Chambre (dépôt aux). — Le dépôt aux archives de la Chambre des lettres adressées à M. le Président, par treize Pairs démissionnaires, a lieu de plein droit, p. 981, § 5.

ARGOUT (M. le comte d'), *Ministre du commerce et des travaux publics*, soutient la discussion des paragraphes du projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, relatifs à la politique extérieure, p. 54 à 60. — Présente à la Chambre les cinq lois du 28 septembre 1831, relatives à la circonscription des départemens de l'Yonne et de la Nièvre, des Deux-Sèvres et de la Charente-Inférieure, et à des emprunts ou impositions extraordinaires votés par les villes de Metz, Beauvais et Tours, p. 120 à 124 (I. n.° 7). V. aussi p. 200, § 1.<sup>er</sup> ; 201, § 2 ; et 202, § *ult.* ; — la loi du 5 octobre 1831, relative à un crédit extraordinaire de 2 millions pour les canaux, p. 154 (I. n.° 9). V. aussi p. 214 à 218. — La loi du 28 septembre 1831, relative à un crédit extraordinaire de 1 million, pour des mesures sanitaires, p. 193 à 196 (I. n.° 13). V. aussi p. 196, § 3 ; — la loi du 6 novembre 1831, relative à un crédit de 1,800,000 francs pour travaux d'utilité publique, p. 325 à 327 (I. n.° 19). V. aussi p. 346, § 3 ; 385, § 2 ; 388, § 3 ; 389, § *ult.* ; 393, § 2 ; 396, § 1.<sup>er</sup> et 399 § 2. — Obtient la parole sur le procès-verbal, au sujet d'une réclamation relative au compte rendu, par un journal, de la discussion de cette loi. V. au mot *Réclamations*. — Présente un projet de loi relatif à l'expropriation des propriétés privées, pour cause d'utilité publique, p. 372 à 382 (I. n.° 23) ; — la loi du 14 novembre 1831, relative à un crédit de 500,000 francs, pour les travaux de la nouvelle salle des séances de la Chambre des Députés, p. 420 à 421 (I. n.° 25) ; V. aussi p. 424, § 2 et 425, § 1.<sup>er</sup> ; — les cinq lois du 6 décembre 1831, relatives à la circonscription des arrondissemens de Moulins

et de La Palisse, à celle des arrondissemens de Caen et de Bayeux, et à des impôts extraordinaires votés par le département du Pas-de-Calais et les villes de Rouen et de Bordeaux, p. 456 à 462 (I. n.° 33, 34, 35, 36, 37) ; — les deux lois du 19 décembre 1831, qui modifient la circonscription des départemens de la Loire et du Rhône, et celle des départemens de la Charente et de la Haute-Vienne, p. 541 à 543 (I. n.° 52 et 53) ; — les dix lois du même jour, qui changent l'affectation d'une imposition extraordinaire précédemment votée par le département de la Haute-Vienne, et qui autorisent, 1° le département du Nord à s'imposer extraordinairement, pour diverses constructions ; 2° les départemens de l'Aisne, de l'Aveyron, des Bouches-du-Rhône, de l'Indre, du Loiret, de la Haute-Marne, de la Mayenne et de l'Oise, à s'imposer extraordinairement, pour travaux relatifs à leurs routes départementales, p. 529 à 538 (I. n.° 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50) ; — La loi du même jour, qui autorise un emprunt voté par la ville de Laval (Mayenne), p. 539 (I. n.° 51) ; — la loi du même jour, qui autorise le département de l'Aveyron à emprunter pour l'achèvement d'une route départementale, p. 563 (I. n.° 57) ; — la loi du même jour, qui autorise le département de la Haute-Vienne à s'imposer extraordinairement pour l'achèvement de ses routes départementales, p. 564 (I. n.° 56). — Donne lecture de l'exposé des motifs d'un projet de loi relatif au règlement définitif du budget de 1829, en l'absence du baron Louis, ministre des finances, p. 601 à 603. — Présente la loi du 24 janvier 1832, autorisant la ville de Nantes à émettre pour 300,000 francs de billets au porteur, p. 996. (I. n.° 78) ; — les trois lois du même jour, autorisant les villes de Toulouse, de Castres et de Montauban à contracter des emprunts, p. 998 à 1000 (I. n.° 79) ; — les trois lois du même jour, autorisant la ville d'Elbeuf et les départemens de la Loire et des Deux-Sèvres à s'imposer extraordinairement, p. 1000 à 1003 (I. n.° 77, 80 et 81) ; — les cinquante-sept lois du 27 janvier 1832, autorisant cinquante-sept départemens à s'imposer extraordinairement ou à contracter des emprunts, p. 1004 à 1006 (I. n.° 82) ; — un projet de loi relatif au département d'Eure-et-Loir, *ibid.* V. au mot *Emprunts*, n° 11. — Présente de nouveau ce dernier projet, p. 2710 à 2712 (I. n.° 151). V. au mot *Emprunts*, n° 18. — Présente la loi du 7 février 1832, portant allocation d'un

crédit complémentaire pour paiement des primes d'encouragement à la pêche de la morue et de la baleine, p. 992 (I. n.° 76) ; — la loi du même jour, qui autorise la ville de Lyon à contracter un emprunt de 2,050,000 francs, p. 1356 (I. n.° 101) ; — les vingt-deux lois du même jour, qui autorisent des emprunts ou des impositions extraordinaires votés par des villes, p. 1358 (I. n.° 102) ; — les quinze lois du même jour, qui autorisent des emprunts ou des impositions extraordinaires votés par des départemens, p. 1464 (I. n.° 105) ; — la loi du 9 février 1832, sur le transit et les entrepôts, p. 687 (I. n.° 69). V. aussi p. 1747 à 1749, 1754, § 3 ; 1757, § *ult.* ; 1764, 1766 et 1772, § 3 ; — la loi du 20 février 1832, relative à l'exécution du canal des Pyrénées, p. 1354 (I. n.° 100). V. aussi p. 1923 et 1925, § *ult.* ; — la loi du 27 février 1832, relative à la création facultative d'entrepôts dans l'intérieur et aux frontières, p. 983 à 992 (I. n.° 75). V. aussi p. 1947 à 1950 ; 1953, 1955, 1956, § *ult.* et 1958, § 1.<sup>er</sup> ; — les sept lois du 11 mars 1832, qui autorisent des emprunts ou impositions extraordinaires votés par les départemens de la Gironde, de l'Eure, d'Ille-et-Vilaine, d'Indre-et-Loire, de Maine-et-Loire, de la Haute-Saône et du Var, p. 1894 à 1897 (I. n.<sup>os</sup> 119 et 120) ; — les dix-huit lois du 28 mars 1832, autorisant dix-sept villes à emprunter ou à s'imposer extraordinairement, et rectifiant la loi du 6 décembre 1831, en ce qui concerne la ville de Rouen, p. 2314 à 2323 (I. n.<sup>os</sup> 139 et 140) ; — la loi du 29 mars 1832, qui autorise la ville de Paris à faire un emprunt de 40 millions, p. 2312 (I. n.° 138). V. aussi p. 2715 à 2718, 2722 et 2723, § 2 ; — la loi du 15 avril 1832, rectifiant celle du 26 janvier 1832, relative à un emprunt voté par le département du Bas-Rhin, p. 2712 (I. n.° 152). V. au mot *Emprunts*, n° 10 ; — les quatre lois du même jour, qui autorisent les villes de Brest, d'Elbeuf, de Colmar et de Nevers à contracter des emprunts, 2756 à 2759 (I. n.° 154) ; — la loi du même jour, sur les céréales, p. 2759 à 2763 (I. n.° 155). V. aussi p. 2825, § *ult.* — la loi du même jour, relative à l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 2 millions pour des mesures sanitaires, p. 2879 (I. n.° 169) ; — les trois lois du 19 avril 1832, qui autorisent les départemens du Jura, de Vaucluse et de l'Aube à s'imposer extraordinairement, p. 2810 et 2811 (I. n.° 63) ; — la loi du 21 avril 1832, relative



à la remise en vigueur de la disposition transitoire de l'article 54 de la loi du 21 mars 1831, sur les élections municipales, p. 2936. (I. n.° 181) ; — la loi du même jour, accordant au ministre de l'intérieur un crédit de 1,500,000 francs pour complément des dépenses secrètes de l'année 1832, p. 2939 (I. n.° 183) ; — la loi du même jour relative à l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 500,000 francs, pour supplément aux sommes allouées par le budget de 1831, et par la loi du 23 décembre 1831, pour secours aux étrangers réfugiés en France, et pour indemnités de route aux Polonais nécessiteux, p. 2940 (I. n.° 184) ; — la loi du même jour, relative à l'ouverture de crédits extraordinaires de 3,000,000 francs par supplément à la somme portée au budget de 1832, pour secours aux étrangers réfugiés en France, et de 50,000 francs pour indemnité au sieur Cochrane, p. 2940 (I. n.° 185) ; — les deux lois du 22 avril 1832, relatives aux encouragemens pour la pêche de la morue et celle de la baleine, p. 2880 à 2886 (I. n.°<sup>os</sup> 170 et 171). V. aussi p. 2958, § 4 ; — les deux lois du même jour, qui autorisent les départemens du Loiret et du Gers à contracter des emprunts, p. 2886 à 2888 (I. n.° 172) ; les quatre lois du même jour, qui autorisent les villes de Lisieux, de Saint-Étienne, d'Orléans et du Mans à s'imposer extraordinairement, p. 2888 à 2891 (I. n.° 173) ; — la loi du même jour, qui autorise la cession à la ville du Havre d'un terrain domanial, p. 2891 à 2893 (I. n.° 174) ; — la loi du même jour, allouant un crédit de 70,000 francs pour l'établissement d'appareils de chauffage dans la nouvelle salle des séances de la Chambre des Députés, p. 2893 à 2895 (I. n.° 175) ; — la loi du même jour, qui autorise l'exécution d'un canal latéral à la Garonne, entre Toulouse et Castels, au-dessus de Bordeaux, p. 2937 (I. n.° 182). — Fait diverses observations sur l'article 7 de la loi du 16 octobre 1831, relative à la fixation définitive des recettes et dépenses pour l'exercice 1831, p. 293, § 1.<sup>er</sup> ; — sur divers articles de la loi du 17 avril 1832, relative à la contrainte par corps, p. 956 et 960, § 1.<sup>er</sup> ; V. aussi p. 967, § 2. — S'oppose à ce que les lettres adressées à M. le Président par treize Pairs démissionnaires soient lues en séance publique, p. 981, § 3. — S'explique sur une pétition de vingt-huit habitans de la commune de Beaurains (Oise), p. 185, § 2 ; —

du sieur Hilarion Amat, p. 558, § 1.<sup>er</sup> ; — des habitans des quartiers voisins de l'Hôtel-Dieu, p. 2335.

ARJUZON (M. le comte d'), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 64 et 119. — Fait partie d'une commission de sept membres désignés par le sort pour examiner des requêtes tendant à obtenir l'autorisation d'exercer la contrainte par corps contre un Pair, p. 22. — S'oppose à la clôture de la discussion sur la loi du 29 décembre 1831, destinée à remplacer l'article 23 de la Charte, p. 885, § 1.<sup>er</sup>. — Ses observations sur cette loi, p. 898. — Donne sa démission du titre et des fonctions de Pair de France, p. 980. V. au mot *Démissions*.

AUBUSSON DE LAFEUILLADE (le comte d'), est nommé Pair par ordonnance du 19 novembre 1831, p. 431. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 440. — Il prête serment, p. 490. — Commissaire pour l'examen de plusieurs projets de loi, p. 2801 et 2897.

#### AVANCEMENT

1. — Loi *du 14 avril 1832*, sur l'avancement dans l'armée de terre. — Présentée à la Chambre des Députés le 17 août 1831. — Adoptée avec amendemens le 14 novembre. — Apportée à la Chambre des Pairs, le 22. — Adoptée moyennant amendemens le 24 janvier 1832. — Reportée à la Chambre des Députés, le 9 février. — Adoptée avec des nouveaux amendemens le 22 mars. — Rapportée à la Chambre des Pairs le 4 avril. — Adoptée moyennant amendement le 6. — Reportée à la Chambre des Députés le 7. — Adoptée le même jour (Bulletin des Lois, 1.<sup>re</sup> partie, 1832, 1.<sup>er</sup> sem. n<sup>o</sup> 72 p. 153). — Exposé des motifs, p. 448 à 455 (I. n.<sup>o</sup> 31). Nomination d'une commission, p. 499. — Rapport, par le comte de la Roche-Aymon, p. 1130 à 1151 (I. n.<sup>o</sup> 90). — Discussion en assemblée générale, p. 1314. — Opinion du comte d'Anthouard, p. 1314 à 1316. — Délibération des articles, p. 1320 à 1351 ; p. 1370 à 1393 ; p. 1416 à 1438, et p. 1439 à 1461. — Vote au scrutin, p. 1462. — Nouvelle présentation de la même loi amendée une seconde fois par la Chambre des Députés, p. 2752 à 2754 (I. n.<sup>o</sup> 153). — Elle est renvoyée à la commission précédemment nommée, p. 2755. — Second rapport, par le comte de la Roche-Aymon, p. 2773

à 2779. (I. n.° 157). — Discussion immédiate, p. 2779 à 2789. — Vote au scrutin, p. 2789. — Texte du projet de loi présenté à la Chambre des Pairs avec les premiers amendemens de la Chambre des Députés (I. n.° 31). — Du projet de loi amendé par la Chambre des Pairs, ensemble des nouveaux amendemens introduits par la Chambre des Députés (I. n.° 153). (V. à la suite de la table des matières à la page 131 un tableau analytique de la discussion qui a eu lieu sur cette loi).

2. — Loi *du 20 avril 1832*, sur l'avancement dans l'armée navale. — Présentée à la Chambre des Députés le 19 novembre 1831. — Adoptée avec amendement le 16 décembre. — Apportée à la Chambre des Pairs le 19 janvier 1832. — Adoptée avec amendement le 8 février — Reportée à la Chambre des Députés le 18. — Adoptée avec amendement le 8 avril. — Rapportée à la Chambre des Pairs le 16. — Adoptée le même jour. — (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1832, 1<sup>er</sup> sem., n° 77, p. 25.) — Exposé des motifs, p. 1268 (n° 99). — Nomination d'une commission, p. 1319. — Rapport, par l'amiral baron Duperré, p. 1735 à 1744 (I. n.° 112). — Discussion p. 1803 à 1832. — Vote au scrutin, p. 1833. — Nouvelle présentation de la même loi amendée une seconde fois par la Chambre des Députés, p. 2949 (I. n.° 188). — Délibération immédiate, p. 2951. — Vote au scrutin, p. 2952. — Texte du projet de loi présenté à la Chambre des Pairs avec les premiers amendemens de la Chambre des Députés (I. n.° 31) ; — du nouvel amendement introduit par la Chambre des Députés, p. 2951 (I. n.° 188). (V. à la suite de la table des matières à la page 141 un tableau analytique de la discussion qui a eu lieu sur cette loi).

AVARAY (M. le duc d'), donne sa démission du titre et des fonctions de Pair de France, p. 980. V. au mot *Démissions*.

## B

BANQUE DE FRANCE. — Loi *du 6 décembre 1831*, relative à la répartition de la réserve de la Banque de France. — Présentée à la Chambre des Députés le 1<sup>er</sup> novembre 1831. — Adoptée

le 18. — Apportée à la Chambre des Pairs le 22. — Adoptée le 3 décembre. (Bulletin des Lois, 1<sup>re</sup> partie, 1831, 2<sup>e</sup> sem., n<sup>o</sup> 50, p. 39). — Exposé des motifs, p. 442 (I. n.° 29). — Nomination d'une commission, p. 498. — Rapport, par le comte Mollien, p. 568 à 574 (I. n.° 58). — Délibération, p. 584. — Observation du marquis de Marbois, *ibid.* § 4. — Vote au scrutin, p. 585.

BARTHE (M.), *Garde des sceaux, Ministre de la justice*, présente, en cette qualité, à la Chambre de loi du 16 avril 1832, relative aux dispenses pour mariages entre beaux-frères et belles-sœurs, p. 2791 (I. n.° 158) ; — la loi du 17 avril 1832, relative à la contrainte par corps, p. 359 à 364 (I. n.° 21). V. aussi p. 944, § *ult.* ; 949, § 1.<sup>er</sup> ; 951, § *ult.* — Présente de nouveau la même loi avec des amendemens introduits par la Chambre des Députés, p. 2802 à 2808 (I. n.° 162). — Présente la loi du 21 avril 1832, portant règlement de la navigation du Rhin, p. 2858 à 2860 (I. n.° 166) ; — la loi du même jour, sur la résidence des étrangers réfugiés en France, p. 2942 à 2944 (I. n.° 186) ; — la loi du même jour, relative à la remise des droits de sceau, p. 2945 (I. n.° 187) ; — la loi du 28 avril 1832, relative à des réformes dans la législation pénale, p. 1008 à 1025 (I. n.° 85). — Est entendu, au sujet de cette loi sur une question de priorité, p. 2351, § 1.<sup>er</sup> ; — sur une proposition relative aux mandats d'arrêt et de dépôt, p. 2353, § *ult.* ; — sur divers articles, p. 2355, 2375, § *pénult.* ; 2381, § 1.<sup>er</sup> ; 2382, § 1.<sup>er</sup> ; 2389, § *ult.* ; 2399, § 2 ; 2450, § 3 ; 2519 ; § 2 ; 2523 ; § 1.<sup>er</sup> ; 2450, § 3 ; 2526, 2527, § 2 ; 2528 § 2 ; 2534 § *pénult.* ; 2540, 2561, § 3 ; 2562, 2563, § 2 ; 2605, § 1.<sup>er</sup> ; 2613 § 6 ; 2615, 2617, § 2. — Soutient la discussion de la loi du 29 décembre 1831, destinée à remplacer l'article 23 de la Charte, p. 981 à 895 ; — de la loi du 10 avril 1832, relative à Charles X et à sa famille, p. 114, à 1116. V. aussi p. 1181 à 1186. — S'explique sur une pétition du baron de Lambot, p. 2848 à 2852.

BARTHÉLEMY (M. le marquis de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 144, 567, 583, 1932.

BASSANO (M. le duc de), est nommé Pair par ordonnance du 19 novembre 1831, p. 431. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 440. — Il prête serment, p. 442. — Commissaire pour l'examen de divers projets de lois, p. 499, 623 ; 1007,

1370, 1396, 1734, 2311, 2947. — Son opinion sur un projet de loi portant abrogation de la loi du 19 janvier 1816, p. 1974 à 1976 ; — sur l'article 10 de la loi du 2 mars 1832, relative à la dotation et aux revenus de la Couronne, p. 2074 à 2078 ; — sur la loi du 22 avril 1832, qui autorise l'exécution d'un canal latéral à la Garonne, entre Toulouse et Castels, au-dessus de Bordeaux, p. 3147 à 3151. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur la loi du 16 décembre 1831, qui autorise la perception de trois douzièmes provisoires sur l'exercice 1832, p. 639 à 647 (I. n.° 66) ; — sur la loi du 17 mars 1832, qui autorise la perception de trois nouveaux douzièmes provisoires sur l'exercice 1832, p. 2408 à 2410 (I. n.° 143) ; — sur la loi du 21 avril 1832, portant règlement de la navigation du Rhin, p. 2985 à 2991 (I. n.° 193) ; — sur la loi du même jour, portant fixation du budget des recettes pour l'exercice 1832, p. 3029 à 3035 (I. n.° 196) ; — sur la loi du même jour, relative à la remise des droits de sseau, p. 3036 (I. n.° 197). — Est entendu incidemment à un discours prononcé par le comte de Sesmaisons dans la discussion de la loi du 29 décembre 1831, destinée à remplacer l'art. 23 de la Charte, p. 808. — Fait un rapport, au nom du comité des pétitions, p. 2325. V. aussi p. 2336, § 1.<sup>er</sup>. — Rend compte à la Chambre de deux pétitions adressées par 152 habitans du département de Loir-et-Cher, et par 21 fabricans de soude de Marseille, p. 3037.

BASTARD (M. le comte de), commissaire pour l'examen d'une requête présentée par le comte de Montalembert et des pièces à l'appui, p. 24. — Fait un rapport à la Chambre sur cette requête, p. 70 à 84 (I. n.° 3). — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 568, 583, 930, 982, 1062, 1396 ; — pour l'examen du budget intérieur, p. 620. — Ses observations sur un amendement, proposé par le baron Portal, à l'art. 1.<sup>er</sup> de la loi du 17 avril 1832, relative à la contrainte par corps, p. 935, § 1.<sup>er</sup>, — sur un amendement proposé par le marquis de Maleville, à un projet de loi portant abrogation de la loi du 19 janvier 1816, p. 1995, § 3. — Propose un sous-amendement à l'art. 1.<sup>er</sup> de la loi du 10 avril 1832, relative à Charles X et à sa famille, p. 1187, § 5. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur les quatre lois du 19 décembre 1831, qui modifient la circonscription des

départemens de la Loire et du Rhône, de la Charente et de la Haute-Vienne, et qui autorisent des emprunts votés par la ville de Laval (Mayenne) et par le département de l'Aveyron, p. 633 à 635 (I. n.° 65); — sur la loi du 28 avril 1832, relative à des réformes dans la législation pénale, p. 2131 à 2173 (I. n.° 129). — S'explique au sujet de plusieurs articles de cette loi et de divers amendemens proposés par la commission ou qui lui ont été renvoyés, p. 2354, § *ult.*; 2356, 2357, § 2; 2362 à 2365, 2366, § 1.<sup>er</sup>; 2367, § *penult.*; 2369, § 1.<sup>er</sup>, 2371, § *penult.*; 2373, § *ult.*; 2383, 2385, 2386, 2390, § 2; 2395, § 2; 2396, 2397, 2447, § 1.<sup>er</sup>; 2448, § 1.<sup>er</sup>; 2449, 2451, § 5; 2452, § *ult.*; 2458, § 1.<sup>er</sup>; 2459, § *ult.*; 2466, 2468, § *ult.*; 2474, 2475, § 2; 2476 à 2479, 2483 à 2485, 2486, 2488, § *penult.*; 2489, §§ 1.<sup>er</sup> et 3; 2492, § 2; 2493, 2495, § *ult.*; 2505, 2506, 2508, 2516, 2517, 2535, § 2; 2517 *in fine* à 2519, 2522, § *penult.*; 2523 §§ 4 et suivans; 2525, § *ult.*; 2529, 2534, § *ult.*; 2535, § 2; 2540, § *ult.* à 2545, 2552, § 2; 2561, § 4; 2563, § 1.<sup>er</sup>; 2564, § 2; 2604, § *ult.*; 2607, 2608, § *ult.*; 2609, § 1.<sup>er</sup>, 2609 *in fine* à 2611, 2618, § *antepenult.*; 2622, § 2; 2636, § 4; 2685, § *ult.*; 2686, 2688, § 1.<sup>er</sup>; 2689 à 2691, 2704, § 1.<sup>er</sup>; 2705, § *ult.*; 2707.

BAUFFREMONT (M. le prince duc de). — S'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 18.

BEAUVEAU (M. le prince de). — Est nommé Pair par ordonnance du 19 novembre 1831, p. 431. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 440. — Il prête serment, p. 490.

BEKER (M. le comte). — Commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 144.

BELLUNE (M. le maréchal duc de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 14.

BERENGER (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 567, 583. — Son opinion sur la loi du 29 décembre 1831, destinée à remplacer l'art. 23 de la Charte, p. 844 à 846. — Ses observations sur l'art. 92 de la loi du 28 avril 1832, relative à des réformes dans la législation pénale, p. 2617, § 1.<sup>er</sup>.

BEURNONVILLE (M. le baron de), donne sa démission du titre et

des fonctions de Pair de France, p. 980. V. au mot *Démissions*.

BIZEMONT (M. le marquis de), est nommé Pair par ordonnance du 19 novembre 1831, p. 431.

BOISGELIN (Édouard-Raymond-Marie, marquis de), fils et successeur à la Pairie de M. Alexandre-Joseph, marquis de Boisgelin. — Adresse à la Chambre les titres justificatifs de son droit, p. 28 et 29. — Ils sont renvoyés à une commission de trois membres, p. 29. — Rapport de cette commission, p. 66. — La Chambre déclare valables les titres produits, *ibid.* — Six Pairs sont désignés pour être entendus dans l'information, p. 67. — Compte rendu à la Chambre de cette information, p. 95. — Admission et serment du nouveau Pair, p. 96.

BOISSY D'ANGLAS (M. le comte de), commissaire pour l'examen de plusieurs projets de loi, p. 114, 192, 499, 930, 1396, 1836, 2644, 2801, 2895, 2897, 2900. — Son opinion sur le projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 45, § 1.<sup>er</sup>; — sur la loi du 29 décembre 1831, destinée à remplacer l'art. 23 de la Charte, p. 896 à 898; — sur un projet de loi relatif à l'abrogation de la loi du 8 mai 1816, p. 2728 à 2730. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur un projet de loi relatif aux grades et décorations conférés pendant les cent jours, p. 226 à 236 (I. n.° 16). V. aussi p. 315, § 1.<sup>er</sup>, et p. 320, § 1.<sup>er</sup>. — Ses observations sur une pétition des sieurs Berger et Martin, p. 369, § 2.

BOISSY DU COUDRAY (M. le marquis de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 499.

BONDY (M. le comte de), est nommé par ordonnance du 19 novembre 1831, p. 431. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 440. — Il prête serment, p. 442. — Commissaire pour l'examen de plusieurs projets de lois, p. 499, 1007, 1061, 1318, 1370. — Fait un rapport, au nom d'une commission spéciale, sur la loi du 24 janvier 1832, autorisant la ville de Nantes à émettre pour 300,000 francs de billets au porteur, p. 1202 à 1204 (I. n.° 91); — sur trois lois du même jour, autorisant les villes de Toulouse, de Castres et de Montauban, à contracter des emprunts, p. 1204 à 1207

(I. n.° 91) ; — sur trois lois du même jour, autorisant la ville d'Elbeuf et les départemens de la Loire et des Deux-Sèvres à s'imposer extraordinairement, p. 1207 à 1211 (I. n.° 91 et 92).

BONET (M. le comte), est nommé Pair par ordonnance du 19 novembre 1831, p. 431. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 638. — Il prête serment, *ibid.* — S'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 979.

BORDESSOULLE (M. le comte de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 18.

BRETEUIL (M. le comte de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 113.

BREZÉ (M. le marquis de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 2220. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 567, 1061. — Son discours à l'occasion du décès de M. le comte de Montalembert, p. 133 à 141. — Son opinion sur la loi du 29 décembre 1831, destinée à remplacer l'art. 23 de la Charte, p. 801 à 803. V. aussi p. 912, § 1.<sup>er</sup> ; et 884, § *ult.* ; — sur la loi du 10 avril 1832, relative à Charles X et à sa famille, p. 1111 à 1114. V. aussi p. 1116, § 1.<sup>er</sup> ; et 1188, § 5 ; — sur un projet de loi portant abrogation de la loi du 19 janvier 1816, 1967 à 1969. — Demande que la discussion de la loi du 6 novembre 1831, relative à un crédit de 18,000,000 francs pour travaux d'utilité publique, n'ait lieu qu'après l'impression du rapport, p. 346, § 2. V. aussi p. 390, § 5, et 395, § 1.<sup>er</sup>. — Obtient la parole sur le procès-verbal au sujet du compte rendu par un journal de cette discussion. V. au mot *Réclamations*. — S'oppose à ce que la loi du 16 décembre 1831, — qui autorise la perception de trois douzièmes provisoires sur l'exercice 1832, soit discutée immédiatement après l'audition du rapport, p. 647, § 4. — Demande que les lettres adressées à M. le Président par treize Pairs démissionnaires soient lues en séance publique, p. 981, § 1.<sup>er</sup>. — Ses observations sur une proposition d'adresse au sujet d'une commission du Gouvernement relative aux événemens de Lyon, p. 511, § 1.<sup>er</sup> ; 512, § 1.<sup>er</sup> ; et 513, § 1.<sup>er</sup> ; — sur divers articles de la loi du 2 mars 1832, relative à la dotation et aux revenus de la Couronne, p. 2049, 2073 et 2085, § 1.<sup>er</sup> ; — sur un article de la loi du 21 mars 1832, relative au recrutement de l'armée, p. 1683, § 3 ; — sur un



article de la loi du 14 avril 1832, relative à l'avancement dans l'armée de terre, p. 1336, § 1.<sup>er</sup> ; 1338, § 1.<sup>er</sup> ; 1340, § 1.<sup>er</sup> ; — sur des pétitions du sieur Guérin, p. 144, § *ult.* ; — de la marquise de Soucy, p. 185, § *ult.* ; — du sieur Pasquier, p. 554 ; § 1.<sup>er</sup>.

BRISSAC (M. le duc de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 66, 192, 223, 383, 500, 624, 930, 982, 1061, 1236, 1836, 2799, 2947, 2948 ; — pour l'examen du budget intérieur, p. 620. — Demande qu'il soit procédé au scrutin par appel nominal sur la loi du 20 février 1832, relative à l'exécution du canal des Pyrénées, p. 1927, § *ult.* V. p. 1928, § 1.<sup>er</sup>. — Fait une observation sur une pétition de quatre-vingt-dix-sept habitans de Dijon qui réclament la liberté de l'enseignement, p. 188, § 1.<sup>er</sup>.

BROGLIE (M. le duc de), commissaire pour la rédaction d'un projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 16. — Son opinion sur les paragraphes de ce projet relatifs à la politique extérieure, p. 51 à 54. — Commissaire pour la rédaction d'un projet d'adresse au sujet d'une communication du Gouvernement, relative aux événemens de Lyon, p. 513 ; — pour l'examen de divers projets de loi, p. 383, 497, 499, 500, 692, 930, 1062, 1319, 2773, 2896, 2900, 2948. — Son opinion sur un projet de loi relatif aux grades et décorations conférés pendant les cent jours, p. 296, à 303. V. aussi p. 314, § *ult.* ; 317, § 4, et 319, § 3 ; — sur un projet de loi relatif aux travaux législatifs, interrompus par la clôture d'une session, p. 1785 à 1788 ; — sur un projet de loi portant abrogation de la loi du 19 janvier 1816, p. 1985 à 1990. V. aussi p. 2062, § 7. — Ses observations sur l'art. 1.<sup>er</sup> de la loi du 6 novembre 1831, relative à un crédit de 18,000,000 francs pour travaux d'utilité publique, p. 388, § *ult.*, et 396, § 3 ; — sur divers articles de la loi du 17 avril 1832, relative à la contrainte par corps, p. 934, et p. 945 à 947 ; — sur divers articles d'un projet de loi relatif au règlement définitif du budget de 1829, p. 1071, § *pénult.*, et p. 1074, § 1.<sup>er</sup> ; — sur un projet de loi relatif à une imposition extraordinaire votée par le département d'Eure-et-Loir, p. 1288, § 1.<sup>er</sup> ; 1289, § 1.<sup>er</sup> ; et 1290, § 2 ; — sur l'art. 2 de la loi du 2 mars 1832, relative à la dotation et aux revenus de la Couronne, p. 2050, § 2 ; — sur divers articles de la loi du

21 mars 1832, relative au recrutement de l'armée, p. 1481, § 3 ; 1494, § 2 ; 1518, § 1.<sup>er</sup> ; 1612, § 5 ; 1683, § 2 ; 1699, § *ult.*, et 1701, § *ult.* ; — sur divers articles de la loi du 14 avril 1832, relative à l'avancement dans l'armée de terre, p. 1372, § 2 ; 1374, §§ 2 et 4 ; 1379, § 2 ; 1387, § 2 ; 1389, § 4 ; 1422, § 2 ; 1425, § 5 ; 4131, § 1.<sup>er</sup> ; 1440, 1443, 1444, 1460, § *ult.* ; — sur la loi du 16 avril 1832, relative aux dispenses pour mariages entre beaux-frères et belles-sœurs, p. 2109, § 4 ; — sur divers articles de la loi du 28 avril 1832, relative à des réformes dans la législation pénale, p. 2375, § *antepenult.* ; 2381, § 3 ; 2528, § 1.<sup>er</sup> ; 2616, § 2 ; — sur des amendemens proposés par la commission à un projet de loi tendant à assurer, d'une manière légale, l'état des officiers de l'armée, et sur divers articles, p. 2197, § 1.<sup>er</sup> ; 2198, 2199, § *ult.* ; 2201, § *ult.* ; 2203, § *ult.* ; 2205, § 1.<sup>er</sup> ; 2207, § 3 ; 2210, § *ult.* ; 2213, § 4 ; 2214, § 1.<sup>er</sup> ; 2215, § *ult.* ; 2217, § *antepenult.* ; 2291, § *ult.*, 2293, § 3 ; 2296, § 2 ; 2304 à 2421, § 1.<sup>er</sup> ; 2422, § 1.<sup>er</sup> ; 2423, § 3 ; 2424, § 3 et 5 ; 2433, § 2 ; 2441, § *ult.* ; 2677, 2678, § 2 ; — sur diverses questions relatives à l'ordre du jour, p. 1201, § 2 ; 1245, § *ult.* ; 2130, § *ult.* ; — à l'ordre de la discussion, 2194, § 4 ; — à l'ordre de parole, p. 1116, § 2 ; 1117, p. § 1.<sup>er</sup>. — Fait un rapport, au nom d'une commission spéciale, sur la loi du 10 avril 1832, relative à Charles X et à sa famille, p. 1042 à 1053 (I. n.° 84). — Résume la discussion, p. 1156 à 1181. V. aussi p. 1188, § 6 et 1191 ; § *ult.* — Fait un second rapport sur cette loi, amendée par la Chambre des Députés, p. 2596 à 2600 (I. n.° 149). — Fait un rapport sur la loi du 21 avril 1832, relative à la résidence des étrangers réfugiés en France, p. 3043 à 3048 (I. n.° 200). V. aussi p. 3128, § 2.

BUDGET DE 1829. — Projet de loi relatif au règlement définitif du budget de 1829. — Présenté à la Chambre des Députés, le 18 août 1831. — Adopté le 21 novembre. — Apporté à la Chambre des Pairs le 12 décembre. — Adopté, moyennant amendement, le 11 janvier 1832. — Reporté à la Chambre des Députés le 18. — Adopté avec amendement le 4 février. — Rapporté à la Chambre des Pairs, le 10 avril. — Exposé des motifs, p. 601 à 603 (I. n.° 62). — Nomination d'une commission, p. 624. — Rapport, par le comte Roy, p. 1025 à 1042 (I. n.° 83). — Discussion, p. 1063 à 1077. — Article 9, p. 1067 ; (Observations du duc de Montébello, p. 1068, § 2 ;

— du comte de Sesmaisons *ibid.*, § 3 ; — du rapporteur, p. 1069, § 1.<sup>er</sup>). — Article 10, p. 1069. — La commission propose de supprimer cet article, p. 1070. (Observations du rapporteur, *ibid.*, §§ 2 et 4). — L'article est supprimé, *ibid.* — Article 11, devenue l'article 10, p. 1071. — Le duc de Broglie propose de supprimer cet article, *ibid.*, § *penult.* — (Observations du rapporteur, *ibid.*, § *ult.* et p. 1072, § 2 ; — du comte de Sesmaisons, *ibid.*, § 1.<sup>er</sup>.) — L'article est supprimé, *ibid.* — Article 13, devenu l'article 11, p. 1073. — Le comte de Sesmaisons demande la suppression de cet article, p. 1073, § *penult.* — (à ce sujet, sont entendus le comte de Pontécoulant, p. 1073, § *ult.*, et 1074, § 2 ; — le duc de Broglie, p. 1074 § 1.<sup>er</sup>). — L'article est adopté, *ibid.* — Article 14, p. 1075. — La commission propose de supprimer cet article, *ibid.* ; — (Observation du rapporteur *ibid.*, § 7). — L'article est supprimé, *ibid.* — Art. 15, p. 1076. — La commission propose de supprimer cet article, *ibid.* — (à ce sujet sont entendus le comte de Pontécoulant, *ibid.*, § 5 ; — Le rapporteur, *ibid.*, § *ult.* et p. 1077, § 1.<sup>er</sup>). — L'article est supprimé, *ibid.* — Vote au scrutin, p. 1077. — Nouvelle présentation du même projet de loi avec des amendemens introduits par la Chambre des Députés, p. 2696 (I. n.° 159). — Renvoi immédiat à la commission précédemment nommée, p. 2797. — Il n'a point été fait de rapport sur ce projet de loi amendé.

BUDGET DE 1831. — LOI du 16 octobre 1831, relative à la fixation définitive des recettes et des dépenses pour l'exercice 1831. — Présentée à la Chambre des Députés, le 19 août 1831. — Adoptée le 29 septembre. — Apportée à la Chambre des Pairs le 3 octobre. — Adoptée, moyennant amendement, le 14. — Reportée à la Chambre des Députés et adoptée par elle, le 15. — (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1831, 2<sup>e</sup> semestre, n° 46, p. 15.) — Exposé des motifs, p. 220 à 222 (I. n.° 15). — Nomination d'une commission, p. 223. — Rapport, par le comte Roy, p. 237 à 255 (I. n.° 17). — Discussion, p. 266 à 293. — Dans cette discussion sont entendus, sur un fait relevé dans le rapport de la commission et relatif aux salines de l'est : le comte Chabrol de Crousol, p. 266 à 287 ; — sur l'article 6 ; le duc de Choiseul, p. 289, § 5 ; — le rapporteur, p. 290, § *ult.* ; — sur l'article 7 : le comte de Tournon, p. 292,

§ 1.<sup>er</sup> ; — le comte Molé, *ibid.*, § 2 ; — le maréchal duc de Dalmatie, ministre de la guerre, *ibid.*, § 3 ; — le comte d'Argout, ministre des travaux publics, p. 293. — Vote au scrutin, *ibid.*

#### BUDGET DE 1832.

1. — LOI *du 21 avril 1832*, portant fixation du budget des dépenses pour l'exercice 1832. — Présentée à la Chambre des Députés, le 19 août 1831. — Adoptée le 4 avril 1832. — Apportée à la Chambre des Pairs le 10. — Adoptée le 18. — (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1832, 1<sup>er</sup> semestre, n° 76, p. 203). — Exposé des motifs, p. 2798 (I. n° 160). — Nomination d'une commission, p. 2799. — Rapport, par le comte Roy, p. 3004 à 3029 (I. n° 195). — Discussion en assemblée générale, p. 3056 à 3110. — Dans cette discussion, sont entendus le maréchal duc de Tarente, p. 3056 à 3100 (I. n° 206) ; — le comte de Sesmaisons, p. 3106, § 2 ; — l'amiral baron Duperré, *ibid.*, § 3. (V. au sujet d'une proposition de clôture motivée, le duc de Choiseul, auteur de la proposition, p. 3101 à 3103, p. 3106, § 1<sup>er</sup>, et 3109, § *ult.* ; — le comte de Montalivet, ministre de l'instruction publique et des cultes, p. 3103 et 3107 ; — le baron Mounier, p. 3104 à 3106 ; — le comte de Pontécoulant, p. 3108.) — Délibération des articles, p. 3110 à 3121. — Observations du rapporteur, p. 3113, § *ult.* ; — de plusieurs Pairs, p. 3114, § 1<sup>er</sup> ; — du marquis de Marbois, p. 3115 à 3117 ; — de M. le Président, p. 3118, § 2 ; — du baron Louis, ministre des finances, *ibid.*, § 3 ; — du rapporteur, *ibid.*, § 4. — Vote au scrutin, p. 3122.
2. LOI *du même jour*, portant fixation du budget des recettes pour l'exercice 1832. — Présentée à la Chambre des Deputés le 19 août 1831. — Adoptée le 12 avril 1832. — Apportée à la Chambre des Pairs le 16. — Adoptée le 19. — (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1832, 1<sup>er</sup> semestre, n° 76, p. 218.) — Exposé des motifs, p. 2934 (I. n° 180). — Nomination d'une commission, 2947. — Rapport, par le duc de Bassano, p. 3029 à 3035 (I. n° 196). — Délibération des articles, p. 3153 à 3187. — Art. 4, p. 3156. — (Observation du comte Roy, p. 3157 et 3158, § 2 ; — du baron Louis, ministre des finances, p. 3158, § 1<sup>er</sup>.) — Art. 50, p. 3179. — (Observations du comte Roy, p. 3180, § *ult.*, et 3182, § 1<sup>er</sup> ; — du baron Louis, p. 3181.) — Art. 51, p. 3182. (Observations du comte

Roy, p. 3184, 3185, et 3186, § 2 ; — du baron Louis, p. 3186, § 1<sup>er</sup>.) — Vote au scrutin, p. 3187.

BUDGET INTÉRIEUR (commission nommée pour l'examen du), p. 620 et 1318. *V. les procès-verbaux des séances secrètes.*

BUREAU DE LA CHAMBRE. — Sa formation provisoire, p. 9 ; — définitive, p. 13.

BUREAUX (formation et renouvellement des bureaux ainsi que du comité des pétitions). — Première formation, le 25 juillet 1831 p. 16, (I. n° 1<sup>er</sup>). — Premier renouvellement le 3 septembre, p. 116 et 117 (I. n° 6). — Deuxième renouvellement le 10 octobre, p. 261 (I. n° 18). — Troisième renouvellement le 10 novembre, p. 422 (I. n° 26). — Quatrième renouvellement le 12 décembre, p. 618 et 619 (I. n° 61). — Cinquième renouvellement le 13 janvier 1832, p. 1129 et 1197 (I. n° 89). — Sixième renouvellement le 13 février, p. 1892 (I. n° 118). — Septième renouvellement le 16 mars, p. 2324 et 2443 (I. n° 142). — Vingt-trois Pairs, nouvellement admis, sont répartis, par la voie du sort, entre les sept bureaux, avant l'époque du renouvellement mensuel, p. 495. — Lorsqu'une commission, nommée dans les bureaux, est devenue incomplète par l'absence d'un ou de plusieurs de ses membres, et que, dans l'intervalle, les bureaux ont été renouvelés, les nouveaux membres doivent-ils être nommés par les anciens bureaux ou par les bureaux renouvelés, p. 1250 ?

## C

CADORE (M. le duc de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 14. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 623, 2311.

CAFFARELLI (M. le comte), est nommé Pair par ordonnance du 19 novembre 1831, p. 431. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 491. — Il prête serment, p. 493. — S'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 1733, 2877. — Nommé secrétaire de la Chambre pour la session de 1831, en remplacement du maréchal duc de Trévise, p. 2769. — Commissaire pour l'examen d'un projet d'adresse, au sujet d'une communication du Gouvernement, relative aux événemens de Lyon, p. 513 ; — de divers projets de loi, p. 1501, 2403, 2736, 2772, 2812. — Fait diverses observations sur la loi du 14 avril 1832,

relative à l'avancement dans l'armée de terre, p. 1338, § *ult.* ; 1374, § 3 ; 1435, § 2 ; — sur la loi du 28 avril 1832, relative à des réformes dans la législation pénale, p. 2564, § 1<sup>er</sup> ; 2692, §§ 1<sup>er</sup> et 3. — Propose un amendement à l'article 4 d'un projet de loi tendant à assurer d'une manière légale l'état des officiers de l'armée, p. 2292, § *ult.* — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur les dix-huit lois du 28 mars 1832, qui autorisent dix-sept villes à emprunter ou à s'imposer extraordinairement, et qui rectifient la loi du 6 décembre 1831, en ce qui concerne la ville de Rouen, p. 2578 à 2588 (I. n° 147) ; — sur les deux lois du 15 avril 1832, rectifiant celle du 26 janvier 1832, relative à un emprunt voté par le département du Bas-Rhin, et autorisant le département d'Eure-et-Loir à faire un emprunt, p. 2862 (I. n° 167) ; — sur les quatre lois du même jour, autorisant les villes de Brest, d'Elbeuf, de Colmar et de Nevers à contracter des emprunts, p. 2863.

CAISSE D'AMORTISSEMENT (commission de surveillance de la). — Rapport annuel fait à la Chambre, au nom de cette commission, par le comte Mollien, p. 407 à 414, (I. n° 24).

CANAL LATÉRAL À LA GARONNE. — LOI *du 22 avril 1832*, qui autorise l'exécution d'un canal latéral à la Garonne, entre Toulouse et Castels, au-dessus de Bordeaux — Présentée à la Chambre des Députés le 8 avril 1832. — Adoptée le 11. — Apportée à la Chambre des Pairs le 16. — Adoptée le 19. — (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1832, 1<sup>er</sup> semestre, n° 80, p. 317.) — Exposé des motifs, p. 2937, (I. n° 182). — Nomination d'une commission, p. 2947. — Rapport, par le vicomte Rogniat, p. 3136 à 3149 (I. n° 208). — Discussion immédiate en assemblée générale. — Dans cette discussion sont entendus, le duc Decazes, p. 3142 à 3144 ; — le baron Cuvier, p. 3144 ; — le duc de Praslin, p. 3145 ; — le vice-amiral comte Emériau, p. 3146, § *ult.* ; — le duc de Bassano, p. 3147 à 3151. — Délibération des articles, p. 3151 à 3153. — Vote au scrutin, p. 3153.

CANAL DES PYRÉNÉES. — LOI *du 20 février 1832*, qui autorise l'exécution du canal des Pyrénées. — Présentée à la Chambre des Députés le 11 novembre 1831. — Adoptée le 24 décembre. — Apportée à la Chambre des Pairs le 21 janvier 1832. — Adoptée le 16 février. (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1832, 1<sup>er</sup> semestre, n° 62, p. 77.) — Exposé des

motifs, p. 1354 (I. n° 100). — Nomination d'une commission, p. 1396. — Rapport, par le vicomte Dode, p. 1837 à 1855 (I. n° 116). — Compte rendu d'une pétition relative à cette loi, p. 1912 à 1919. — Discussion en assemblée générale, p. 1919 à 1921. — Observations du comte de Tournon, p. 1919 à 1921 ; — du duc de Praslin, p. 1921. — Délibération des articles, p. 1922 à 1927. — Sont entendus sur l'article 2 : le comte d'Argout, ministre des travaux publics, p. 1923 ; — le comte de Tournon, p. 1924, § 1<sup>er</sup>. — Sur l'art. 5 et sur un amendement proposé par le comte de Tournon à cet article : le comte d'Argout, p. 1925, § *ult.* ; — le comte de Tournon, p. 1926 ; — le duc de Praslin, p. 1927, § 1<sup>er</sup>. — Vote au scrutin, p. 1928.

CANAUX. — LOI *du 5 octobre 1831*, qui accorde un crédit extraordinaire de deux millions pour les canaux. — Présentée à la Chambre des Députés le 3 septembre 1831. — Adoptée le 14. — Apportée à la Chambre des Pairs le 21. — Adoptée le 30. (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1831, 2<sup>e</sup> semestre, n° 45, p. 13.) — Exposé des motifs, p. 154 (I. n° 9). — Nomination d'une commission, p. 192. — Rapport, par le comte de Tournon, p. 208 à 214 (I. n° 14). — Délibération, p. 214 à 218. — Discours du comte d'Argout, ministre des travaux publics, p. 214 à 217. — Vote au scrutin, p. 218.

CARAMAN (M. le duc de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1396, 1501.

CASSINI (M. le vicomte de), est nommé Pair par ordonnance du 19 novembre 1831, p. 431. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 497. — Il prête serment, p. 510. — Commissaire pour l'examen de plusieurs projets de loi, p. 930, 1062, 1836, 2948. — Décédé le 17 avril 1832.

CASTELLANE (M. le marquis de), commissaire pour l'examen de divers projets de lois, p. 2896, 2900.

CATELLAN (M. le marquis de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 14, 64, 113. — Commissaire pour l'examen de plusieurs projets de loi, p. 500, 1396, 1836. — Fait une observation sur une question de priorité, p. 1187, § 3. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur les deux lois du 6 décembre 1831, qui modifient la circonscription des arrondissemens de Moulins et de La Palisse, et celle des arrondissemens de Caen et de Bayeux, p. 542 à 547 (I. n° 54).

— Sur la loi du 7 février 1832 qui autorise la ville de Lyon à contracter un emprunt de 2,050,000 francs, p. 1543 à 1547 (I. n° 107). V. p. 1705, § 1<sup>er</sup>.

CAUCHY (M. Alexandre), donne sa démission des fonctions de *Garde des registres* de la Chambre. — Est autorisé à prendre le titre de *Garde des registres honoraire*. (Voir le *Procès-verbal de la séance secrète du 25 octobre 1831*.)

CAUCHY (M. Eugène), est nommé *Garde des registres* de la Chambre, et installé en cette qualité. (Voir le *Procès-verbal de la séance secrète du 25 octobre 1831*.)

CAYLA (M. le comte du), fait partie d'une commission de sept membres désignés par le sort pour examiner des requêtes tendant à obtenir l'autorisation d'exercer la contrainte par corps contre un Pair, p. 22.

CESSAC (M. le comte de), est nommé Pair par ordonnance du 19 novembre 1831, p. 431. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 440. — Il prête serment, p. 442. — Commissaire pour l'examen de plusieurs projets de lois, p. 1319, 2644, 2897, 3041, 3042. — Propose divers amendemens à la loi du 21 mars 1832, relative au recrutement de l'armée, p. 2479 à 1481. V. aussi p. 1481, § 2 ; 1616 *in fine* ; et 1634, *in fine* ; — à l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 14 avril 1832, relative à l'avancement dans l'armée de terre, p. 1320 *in fine* et 1322, § 1<sup>er</sup> ; V. aussi p. 1430, § *ult.* ; — à l'article 12 (précédemment 13) d'un projet de loi tendant à assurer d'une manière légale l'état des officiers de l'armée, p. 2424, §§ 2 et 4 ; 2425, § 2. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur les quatre lois du 22 avril 1832 qui autorisent les villes de Lisieux, de Saint-Etienne, d'Orléans et du Mans à s'imposer extraordinairement, p. 2980 à 2982 (I. n° 192).

CHABROL DE CROUSOL (M. le comte), commissaire pour l'examen de plusieurs projets de loi, p. 192, 223, 328, 383, 498, 567, 623, 1061 ; — pour l'examen du budget intérieur, p. 620. — Son discours sur un fait relevé dans le rapport de la commission chargée de l'examen de la loi du 16 octobre 1831, relative à la fixation définitive des recettes et dépenses pour l'exercice 1831, p. 266 à 287. — Son opinion sur la loi du 10 avril 1832, relative à Charles X et à sa famille, p. 1122 à 1124.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

1. — LOI du 14 novembre 1831, portant allocation d'un crédit de



500,000 francs pour les travaux de la nouvelle salle des séances de la Chambre des Députés. — Présentée à la Chambre des Députés le 13 septembre 1831. — Adoptée le 24 octobre. — Apportée à la Chambre des Pairs le 10 novembre. — Adoptée le même jour (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1831, 2<sup>e</sup> semestre, n<sup>o</sup> 48, p. 35). — Exposé des motifs, p. 420 et 421 (I. n<sup>o</sup> 25). — Nomination d'une commission, p. 422. — Rapport, par le comte Chaptal, p. 423. — Discussion immédiate, p. 423 à 425. — Observations du comte de Tournon, p. 424, § 1<sup>er</sup> ; — du comte d'Argout, ministre des travaux publics, *ibid.*, § 2, et p. 425, § 1<sup>er</sup> ; — du marquis de Marbois, p. 424, § *ult.* — Vote au scrutin, p. 425.

2. — LOI *du 22 avril 1832*, allouant un crédit de 70,000 fr. pour l'établissement d'appareils de chauffage dans la nouvelle salle des séances de la Chambre des Députés. — Présentée à la Chambre des Députés le 8 mars 1832. — Adoptée le 8 avril. — Apportée à la Chambre des Pairs le 14. — Adoptée le 16 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1832, 1<sup>er</sup> semestre, n<sup>o</sup> 79, p. 315). — Exposé des motifs, p. 2893 à 2895 (I. n<sup>o</sup> 175). — Nomination d'une commission, p. 2897. — Rapport, par le duc de Crillon, p. 2968 à 2974 (I. n<sup>o</sup> 190). — Délibération immédiate, p. 2975 à 2979. — Vote au scrutin, p. 2979.

CHAPTAL (M. le comte), commissaire pour l'examen d'une requête présentée par le comte de Montalembert et des pièces à l'appui, p. 24 ; — pour l'examen de plusieurs projets de loi, p. 328, 383, 422, 497, 624, 692, 1061, 1236, 1396, 2799, 2948. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur la loi du 14 novembre 1831, relative à un crédit de 500,000 francs pour les travaux de la nouvelle salle des séances de la Chambre des Députés, p. 423. — Fait un rapport, au nom du comité des pétitions, p. 144. V. p. 145, § 2.

CHARLES X. — LOI *du 10 avril 1832*, relative à Charles X et sa famille. — Votée par la Chambre des Députés sur la proposition de M. de Bricqueville, le 18 novembre 1831. — Envoyée à la Chambre des Pairs, par un message, le 21. — Adoptée, moyennant amendemens, le 13 janvier 1832. — Renvoyée à la Chambre des Députés le 17 mars. — Adoptée le même jour, avec amendemens. — Rapportée à la Chambre des Pairs le 20 mars. — Adoptée le 22 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1832, 1<sup>er</sup> semestre, n<sup>o</sup> 71, p. 149.) — 1<sup>er</sup> message

contenant envoi du projet de loi, p. 428 (I. n° 27). — Nomination d'une commission, p. 500. — Rapport, par le duc de Broglie, p. 1042 à 1053 (I. n° 84). — Discussion en assemblée générale, p. 1111 à 1186. — Dans cette discussion, sont entendus : le marquis de Brézé, p. 1111 à 1114 ; — M. Barthe, ministre de la justice, p. 1114 à 1116. — (Observations incidentes au discours de ce ministre, et sur l'ordre de parole : du marquis de Brézé, p. 1116, § 1<sup>er</sup> ; — du rapporteur, *ibid.*, § 2 et p. 1117, § 1<sup>er</sup> ; — de M. le Président, p. 1116, § 3 et p. 1117, § 3 ; — du comte Molé, p. 1116, § *ult.* et 1117, § 2) ; — le comte de Sesmaisons, p. 1117 à 1119. (Une discussion incidente s'engage de nouveau sur l'ordre de parole. Observations à ce sujet, du comte Lanjuinais, p. 1119, § 1<sup>er</sup> ; — de M. le Président, *ibid.*, §§ 2 et 4 ; — du comte de Pontécoulant, *ibid.*, § 3 ; — du marquis de Saint-Simon, p. 1120, § 1<sup>er</sup> ; — du comte de Sesmaisons, *ibid.*, § 2 ; — de plusieurs Pairs, *ibid.*, § 3 ; V. au mot *Liste de parole* ;) — le comte Lanjuinais, p. 1120 à 1122. — (Observation de M. le Président incidente à ce discours, p. 1121, § 1<sup>er</sup> ;) — le comte de Chabrol, p. 1122 à 1124 ; — Le duc de Noailles, p. 1124 à 1128 ; — le comte de Tournon, p. 1152 à 1154 ; — le comte de La Villegontier, p. 1154 à 1156 ; — le duc de Maillé, p. 1156, § 1<sup>er</sup>. — Résumé du rapporteur, p. 1156 à 1181. — Réplique de M. Barthe, p. 1181 à 1186. — Délibération des articles, p. 1186 à 1194. — Art. 1<sup>er</sup>, p. 1186. — Amendement proposé par la commission, *ibid.* — (Observations du comte de Montalivet, ministre des cultes, p. 1187, § 1<sup>er</sup> ; — du marquis de Catellan, *ibid.*, § 2 ; — de M. le Président, *ibid.*, § 3 ; — du baron Séguier, *ibid.*, § 4.) — Sous-amendement proposé par le comte de Bastard, p. 1187, § 5. — (Observations du comte de Bastard, p. 1187, § 5 ; — du marquis de Brézé, p. 1188, § 5 ; — du rapporteur, *ibid.*, § 6). — Art. 3, p. 1190. — Amendement proposé par le baron Mounier, p. 1191. — (Observations de ce Pair, p. 1190, § *ult.* ; — du rapporteur, p. 1191, § *ult.*) — Vote au scrutin, p. 1194. — Second message contenant envoi du projet de loi amendé par la Chambre des Députés, p. 2499 (I. n° 144). — Le projet de loi est renvoyé à la commission précédemment nommée, p. 2502. — Rapport, par le duc de Broglie, p. 2596 à 2600 (I. n° 149). — Délibération immédiate, p. 2600. — Vote au scrutin, p. 2603.

CHASSELOUP-LAUBAT (M. le marquis de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 489.

CHAUVINIÈRE (M. de la), V. Dufresne.

#### CIRCONSCRIPTIONS TERRITORIALES.

1. — Deux lois *du 28 septembre 1831*, qui modifient la circonscription des départemens de l'Yonne et de la Nièvre, et celle des départemens des Deux-Sèvres et de la Charente-inférieure. — Présentées à la Chambre des Députés le 23 août 1831. — Adoptées le 31. — Apportées à la Chambre des Pairs le 9 septembre. — Adoptées le 24 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1831, 2<sup>e</sup> sem. n<sup>o</sup> 44, p. 8). — Exposé des motifs, p. 120 à 124 (I. n<sup>o</sup> 7). — Nomination d'une commission, p. 144. — Rapport par le comte d'Haubersart, p. 158 à 167 (I. n<sup>o</sup> 11). — Délibération, p. 197. — Vote au scrutin, p. 199.

2. — Deux lois *du 6 décembre 1831*, qui modifient la circonscription des arrondissemens de Moulins et de Lapalisse, et celle des arrondissemens de Caen et de Bayeux. — Présentées à la Chambre des Députés le 28 septembre 1831. — Adoptées le 9 novembre. — Apportées à la Chambre des Pairs le 22. — Adoptées le 1<sup>er</sup> décembre (Bulletin des Lois, 1<sup>re</sup> partie, 1831, 2<sup>e</sup> sem., n<sup>o</sup> 51, p. 41). — Exposé des motifs, p. 456 à 458, (I. n<sup>o</sup> 33 et 34). — Nomination d'une commission, p. 499. — Rapport, par le marquis de Catellan, p. 542 à 547, (I. n<sup>o</sup> 54). — Délibération, p. 574. — Vote au scrutin, p. 576.

3. — Deux lois *du 19 décembre 1831*, qui modifient la circonscription des départemens de la Loire et du Rhône et celle des départemens de la Charente et de la Haute-Vienne. — Présentées à la Chambre des Députés le 9 novembre 1831. — Adoptées le 19. — Apportées à la Chambre des Pairs le 29. — Adoptées le 16 décembre (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1831, 2<sup>e</sup> sem., n<sup>o</sup> 53, p. 51). — Exposé des motifs, p. 541 à 543, (I. n<sup>os</sup> 52 et 53). — Nomination d'une commission, p. 568. — Rapport, par le comte de Bastard, p. 633 (I. n<sup>o</sup> 65). — Délibération, p. 654. — Vote au scrutin, p. 657.

4. — Cinq lois *du 28 mars 1832*, changeant la circonscription des arrondissemens de Loches et de Chinon, des départemens de l'Orne et de la Sarthe, des arrondissemens de Clermont et d'Issoire, des départemens de l'Allier et du Puy-de-Dôme, de la Loire et de la Haute-Loire. — Présentées

à la Chambre des Députés les 14 décembre 1831, 11 et 18 février 1832. — Adoptées les 25 et 27 février. — Apportées à la Chambre des Pairs le 10 mars. — Adoptées le 23 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1832, 1<sup>er</sup> sem., n° 69, p. 133.) — Exposés des motifs, p. 2182 à 2188 (I. n<sup>os</sup> 131, 132, 133, 134, 135). — Nomination d'une commission, p. 2220. — Rapport, par le duc de Montébello, p. 2589 à 2596 (I. n° 148). — Délibération, p. 2667 à 2670. — Vote au scrutin, p. 2671.

CHOISEUL (M. le duc de), commissaire pour l'examen d'une requête présentée par le comte de Montalembert et des pièces à l'appui, p. 24 ; — pour l'examen de plusieurs projets de lois, p. 192, 422, 567, 1396, 1836, 2311, 2645, 2896, 2900. — Son opinion sur la loi du 29 décembre 1831, destinée à remplacer l'article 23 de la Charte, p. 779 à 781. — Ses observations sur l'article 6 de la loi du 16 octobre 1831, relative à la fixation définitive des recettes et dépenses pour l'exercice 1831, p. 289, § 5 ; — sur un projet de loi relatif aux grades et décorations conférés pendant les cent jours, p. 313, § 1<sup>er</sup> ; — sur la loi du 2 mars 1832 relative à la dotation et aux revenus de la Couronne, p. 2042 ; — sur un projet de loi amendé par la Chambre des Députés et relatif à l'abrogation de la loi du 19 janvier 1816, p. 2107, § 6 ; — sur la loi du 21 avril 1832, relative à la résidence des étrangers réfugiés en France, p. 3129, § 1<sup>er</sup>. — Demande, attendu l'absence des ministres, que la Chambre se retire dans ses bureaux, pour y prendre connaissance d'un projet d'adresse, en réponse au discours de la Couronne, p. 26 ; — que M. le Grand-référendaire s'informe, chaque jour, au nom de la Chambre, de la santé de M. le Vice-président, p. 2857. V. p. 2877 et 3003. — Propose de motiver la clôture de la discussion de la loi du 21 avril 1832, portant fixation du budget des dépenses pour l'exercice 1832, p. 3101 à 3103, 3106, § 1<sup>er</sup>, et 3109, § *ult.* V. au mot *Budget de 1832, n° 1*. — Fait un rapport, au nom d'une commission spéciale, sur la loi du 23 décembre 1831, qui accorde un secours de 500,000 francs aux étrangers réfugiés en France, p. 589, (I. n° 59) ; — sur la loi du 15 avril 1832, relative à l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 2 millions pour des mesures sanitaires, p. 2901 (I. n° 177). — Fait divers rapports, au nom du comité des pétitions, p. 115, 184.

CHOLET (M. le comte), commissaire pour l'examen de plusieurs projets de lois, p. 223, 383, 567, 1501, 1836. — Ses observations sur un amendement proposé par la commission au paragraphe 21 de la loi du 29 décembre 1831, destinée à remplacer l'article 23 de la Charte, p. 922 ; — sur un article de la loi du 14 avril 1832, relative à l'avancement dans l'armée de terre, p. 1328, § 2. — Propose un amendement à l'article 13 de la loi du 21 mars 1832, relative au recrutement de l'armée, p. 1536, § 2 ; — à l'art. 9 d'un projet de loi tendant à assurer d'une manière légale l'état des officiers de l'armée, p. 2210, § 2. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur la loi du 24 novembre 1831, relative à un supplément de crédit de 200,000 francs pour les pensions accordées à titre de récompenses nationales, p. 434 à 437, (I. n° 28) ; — sur les 15 lois du 7 février 1832, qui autorisent des emprunts ou des impositions extraordinaires votées par des départemens, p. 1646 à 1650 (I. n° 105).

CLAPAREDE (M. LE COMTE), COMMISSAIRE POUR L'EXAMEN DE PLUSIEURS PROJETS DE LOI, P. 499.

CLÉMENT DE RIS (M. le comte), commissaire désigné par le sort pour examiner les titres de Pairs qui se présentent à titre héréditaire, p. 15. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 66, 567, 623, 1932, 2311. — Son opinion sur la loi du 29 décembre 1831, destinée à remplacer l'art. 23 de la Charte, p. 803 à 805.

CLERMONT-TONNERRE (M. le duc de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 18.

CLÔTURE MOTIVÉE (proposition de). V. au mot *Budget de 1832*, n° 1.

CODE CIVIL. — LOI *du 16 avril 1832*, relative aux dispenses pour mariages entre beaux-frères et belles-sœurs. — Votée par la Chambre des Députés sur la proposition de M. le baron Roger, le 4 février 1832. — Envoyée à la Chambre des Pairs le 8. — Adoptée sans amendement le 3 mars. — Présentée de nouveau à la Chambre des Députés par le Garde des sceaux, le 21. — Adoptée le 26. — Apportée à la Chambre des Pairs le 6 avril. — Adoptée le 11 (Bull. des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1832, 1<sup>er</sup> semestre, n° 72, p. 163). — Message contenant envoi de la loi, p. 1796 (I. n° 114). — Nomination d'une commission, p. 1836. — Rapport, par le comte Gilbert de Voisins, p. 2029 à 2035 (I. n° 124). — Discussion,

p. 2109. — Observations du comte de Tournon, *ibid.*, § 3 ; — du duc de Broglie, *ibid.*, § 4 ; — du rapporteur, *ibid.*, § 5. — Vote au scrutin, p. 2110. — Présentation du même projet par M. Barthe, Garde des sceaux, ministre de la justice, p. 2791. (I. n° 158). — Exposé des motifs, p. 2791 et 2792 (I. n° 158). — Renvoi immédiat à la commission précédemment nommée, p. 2793. — Rapport, par le marquis de Mortemart, p. 2868 (I. n° 168). — Délibération immédiate, même page. — Vote au scrutin, p. 2869.

CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE et CODE PÉNAL. — *Loi du 28 avril 1832*, relative à des réformes dans la législation pénale. — Présentée à la Chambre des Députés, le 31 août 1831. — Adoptée le 7 décembre. — Apportée à la Chambre des Pairs, le 9 janvier 1832. — Adoptée le 23 mars, avec amendemens. — Reportée à la Chambre des Députés le 30. — Adoptée le 8 avril (Bull. des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1832, 1<sup>er</sup> semestre, n° 78, p. 267). — Exposé des motifs, p. 1008 à 1025 (I. n° 85). — Nomination d'une commission, p. 1062. — Rapport, par le comte de Bastard, p. 2131 à 2173 (I. n° 129). — Observations relatives à l'ordre de la discussion, p. 2350 et 2351. — La Chambre décide qu'elle suivra l'ordre des articles du projet rédigé par la commission, p. 2351. — Délibération des articles, p. 2352 à 2399, 2446 à 2498, 2505 à 2564, 2603 à 2641, et 2685 à 2708. — Vote au scrutin, p. 2708. — Texte du projet de loi présenté à la Chambre des Pairs, ensemble des articles actuels du Code d'instruction criminelle et du Code pénal, et des amendemens proposés par la commission (I. n° 129). — (V. à la suite de la table des matières, à la page 145, un tableau analytique de la discussion qui a eu lieu sur cette loi.)

COIGNY (M. le duc de), nommé secrétaire de la Chambre pour la session de 1831, p. 8. — Son opinion sur la loi du 29 décembre 1831, destinée à remplacer l'art. 23 de la Charte, p. 774 à 779. V. aussi p. 911. — Propose un amendement à l'art. 10 de la loi du 2 mars 1832, relative à la dotation et aux revenus de la Couronne, p. 2056 à 2058.

COMITÉ DES PÉTITIONS. — Formation et renouvellement de ce comité. V. au mot *Bureaux*.

COMITÉ DES PÉTITIONS. — (Rapports faits à la Chambre, au nom

de ce comité). — Le 3 septembre 1831, par le duc de Choiseul, p. 115 ; — par le comte Lemercier, p. 116. — Le 12, par le comte Chaptal, p. 144 à 146. — Le 21, par le duc de Choiseul, p. 184 ; — par le duc de La Force, p. 185 ; — par le comte de Saint-Priest, p. 186. — Le 2 novembre, par le duc de La Force, p. 365 ; — par le comte Portalis, p. 367 ; — par le marquis de Maleville ; — par le comte de Sesmaisons, p. 368. — Le 29, par le baron Mounier, p. 552 ; — par le comte de La Villegontier, p. 559 ; — par le marquis de Laplace, *ibid.* — Le 12 décembre, par le baron Mounier, p. 617. — Le 19, par le comte de Montesquiou, p. 698. — Le 9 janvier 1832, par le marquis de Mortemart, p. 1053 ; — par le comte de Germiny, p. 1054 ; — par le comte de Montesquiou, p. 1056. — Le 30, par le marquis de Mortemart, p. 1590. — Le 3 février, par le marquis de Mortemart, p. 1734. — Le 8, par le duc de La Force, p. 1798 ; — par le comte d’Haubersart, p. 1800. — Le 16, par le duc de La Force, p. 1928 ; — par le marquis de Mortemart, p. 1928 ; — par le comte de La Rochefoucauld, p. 1929. — Le 24, par le marquis de Pange, p. 2026. — Le 16 mars, par le duc de La Force, p. 2324 ; — par le duc de Bassano, p. 2325. — Le 20, par le comte de Tascher, p. 2503. — Le 10 avril, par le duc de La Force, p. 2836 ; — par le duc de Noailles, p. 2838 ; — par le marquis de Laplace, p. 2852.

COMITÉ SECRET. — Les questions relatives à l’administration intérieure de la Chambre doivent toujours être traitées en comité secret, p. 619. — La Chambre se forme en comité secret, p. 329, 500, 586, 598, 619, 2791. — A l’issue du comité secret, la Chambre rentre en séance publique, pour recevoir des communications du Gouvernement, p. 500, 2791.

COMMISSIONS désignées par le sort. — *De sept membres*, pour examiner des requêtes tendant à obtenir l’autorisation d’exercer la contrainte par corps contre un Pair, p. 22 ; — *de trois membres*, pour examiner les requêtes de Pairs qui se présentent à titre héréditaire, ou qui ont été nommés par ordonnance royale, p. 15, 29, 433.

COMMISSIONS SPÉCIALES nommées par la Chambre, dans la forme prescrite par l’arrêté du 7 mai 1828 ; — *de quatorze membres*, pour l’examen du projet d’article destiné à

remplacer l'art. 23 de la Charte, p. 496 ; — *de sept membres*, pour l'examen du budget intérieur, p. 620. V. aussi p. 1249 et 1318.

COMMISSIONS SPÉCIALES nommées par M. le Président, en vertu d'une délégation de la Chambre ; — *de neuf membres*, p. 499, 500, 513, 1061, 1062, 1734, 2645, 2773 ; — *de sept membres*, p. 16, 114, 144, 192, 223, 328, 383, 406, 498, 567, 583, 623, 624, 692, 693, 930, 982, 1007, 1061, 1236, 1318, 1319, 1370, 1396, 1501, 1836, 1932, 2220, 2311, 2403, 2644, 2736, 2772, 2799, 2801, 2812, 2861, 2895, 2896, 2897, 2900, 2947, 2948, 3041, 3042 ; — *de cinq membres*, p. 24, 66, 422, 499, 500, 567, 568, 583.

COMMUNICATIONS DU GOUVERNEMENT. — Une première communication relative aux événemens de Lyon est faite à la Chambre par M. Casimir Périer, ministre de l'intérieur, Président du conseil des ministres, p. 501 à 508 (I. n° 38). — Exposé de M. le Président, p. 510, § 4. — Plusieurs Pairs proposent de nommer une commission, pour rédiger une adresse au sujet de cette communication, *ibid.*, § 5. — Observations du marquis de Brézé, p. 511, § 1<sup>er</sup> ; 512, § 1<sup>er</sup> ; et 513, § 1<sup>er</sup> ; — du comte de Saint-Priest, p. 510, § 2 ; — du comte de Pontécoulant, p. 512, § 2. — Nomination d'une commission, p. 513. — La séance est suspendue jusqu'à ce que le travail de la commission soit terminé, p. 514. — Le rapport de l'adresse est fait, en séance publique, par le comte Portalis, *ibid.* — Discussion immédiate, p. 515 à 517. — Observations du comte de Montalivet, ministre de l'instruction publique, p. 515, § *ult.* ; — du baron Mounier, p. 516, §§ 1<sup>er</sup> et *ult.* ; — de plusieurs Pairs, *ibid.*, § 2 ; — de M. le Président, p. 517. — Vote au scrutin, *ibid.* — Teneur de l'adresse adoptée, p. 518. — Une grande députation est chargée de la présenter à Sa Majesté, p. 519. — Compte rendu par M. le Président de la présentation de l'adresse, et réponse du Roi, p. 521. — Une seconde communication relative aux mêmes événemens est faite à la Chambre par le comte d'Argout, ministre du commerce, au nom du ministre de l'intérieur, Président du conseil des ministres, p. 661 à 686 (I. n° 68).

COMPANS (M. le comte), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 2877.

CONCESSION DE TERRAINS.

— LOI du 26 avril 1832, qui autorise la concession à la ville de



Paris d'une partie des terrains affectés à la Faculté de médecine, pour prolonger la rue Racine. — Présentée à la Chambre des Députés, le 5 avril 1832. — Adoptée le 11. — Apportée à la Chambre des Pairs le 14. — Adoptée le 16 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1832, 1<sup>er</sup> semestre, n° 80, p. 330.) — Exposé des motifs, p. 2898 à 2900 (I. n° 176). — Nomination d'une commission, p. 2900. V. p. 2895. — Rapport, par le comte Lanjuinais, p. 2975 (I. n° 191). — Délibération immédiate, p. 2975 à 2979. — Vote au scrutin, p. 2979.

CONÉGLIANO (M. le maréchal duc de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 27 et 96.

CONTADES (M. le comte de), fait partie d'une commission de sept membres désignés par le sort pour examiner des requêtes tendant à obtenir l'autorisation d'exercer la contrainte par corps contre un Pair, p. 22.

CONTRAINTE PAR CORPS. — LOI *du 17 avril 1832*, relative à la contrainte par corps. — Présentée à la Chambre des Pairs le 2 novembre 1831. — Adoptée, moyennant amendemens, le 31 décembre. — Portée à la Chambre des Députés le 17 janvier 1832. — Adoptée, moyennant amendemens, le 5 avril. — Rapportée à la Chambre des Pairs le 10. — Adoptée le 14 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1832, 1<sup>er</sup> semestre, n° 73, p. 165). — Exposé des motifs, p. 359 à 364 (I. n° 21). — Nomination d'une commission, p. 383. — Rapport, par le comte Portalis, p. 734 à 774 (I. n° 71). — Discussion, p. 931 à 978. — Article 1<sup>er</sup>, p. 931. — Amendement proposé par le baron Portal, p. 931 (à ce sujet sont entendus : le baron Portal, p. 931, § *ult.* ; 933, § 1<sup>er</sup>, et 935, § 2 ; — le rapporteur, p. 932 ; — le comte Roy, p. 933, § 2 ; — le duc de Broglie, p. 931 ; — le comte de Bastard, p. 935, § 1<sup>er</sup>). — Article 3, p. 936. — Amendement proposé par la commission, *ibid.* (à ce sujet sont entendus : le baron Portal, p. 937, 940, § 1<sup>er</sup>, et 944, § 4 ; — le rapporteur, p. 938 à 940 et p. 948 ; — le comte de Tournon, p. 940, § *ult.* ; — M. Barthe, ministre de la justice, p. 944, § *ult.*, et 949, § 1<sup>er</sup> ; — le duc de Broglie, p. 945 à 947 ; — le baron Cuvier, p. 947 ; — le duc de Montébello, p. 949, § *ult.* ; — le duc Decazes, p. 950, § 1<sup>er</sup> ; — le comte Roy, p. 950, § 2). — Article 4, p. 950. — Amendement proposé par la commission, p. 951 (Observations de M. Barthe, p. 951,

§ *ult.*). — Article 12, p. 956. — Amendement proposé par la commission, *ibid.* — (Observation du comte d'Argout, ministre du commerce, *ibid.*) — Article 18, p. 958. — Amendement proposé par la commission, *ibid.* — (à ce sujet sont entendus : le comte d'Argout, p. 960, § 1<sup>er</sup> ; — le comte Roy, *ibid.*, §§ 2 et 4, et p. 961, § 1<sup>er</sup> ; — le rapporteur, p. 960, § 3 et 5 ; — le duc Decazes, p. 961, § 2). — Article 32, p. 966. — (Observations du comte de Pontécoulant, p. 967, § 1<sup>er</sup> ; — du comte d'Argout, *ibid.*, § 2). — Article 45, p. 976. — Amendemens proposés par la commission, p. 976 ; — par le comte Roy, p. 977 (à ce sujet sont entendus : le comte Roy, *ibid.*, § 1<sup>er</sup> ; — le rapporteur, *ibid.*). — Vote au scrutin, p. 978. — Nouvelle présentation du même projet de loi avec des amendemens introduits par la Chambre des Députés, p. 2802 à 2808 (I. n° 162). — Renvoi immédiat à la commission précédemment nommée, p. 2809. — Rapport, par le comte Portalis, p. 2908 à 2913 (I. n° 179). — Délibération immédiate, p. 2913. — Vote au scrutin, p. 2931. — Texte du projet adopté, p. 2913 à 2931.

CONTRAINTE PAR CORPS CONTRE UN PAIR DE FRANCE (exercice de la). — Exposé de M. le Président sur des requêtes tendant à obtenir l'autorisation d'exercer la contrainte par corps contre un Pair de France, p. 20. — Une commission spéciale de sept membres est désignée par le sort, en exécution des articles 4 et 5 de l'arrêté du 4 décembre 1830, pour examiner ces requêtes, p. 22. — Une lettre adressée à M. le Président, par M. le vicomte Dubouchage, est lue en séance publique et renvoyée à la même commission, p. 100 à 105. V. aussi, p. 116, § 4. — Rapport, par le comte Siméon, p. 167 à 183 (I. n° 12). — Projet d'arrêté présenté par la commission, p. 183, § *ult.* — Vote au scrutin du projet d'arrêté, p. 205. V. Dubouchage.

CORNET (M. le comte de), fait diverses observations sur la loi du 31 janvier 1832, qui abroge celle du 11 septembre 1807, relative aux pensions extraordinaires des grands fonctionnaires de l'État, p. 1239 ; — sur un projet de loi relatif à l'abrogation de la loi du 19 janvier 1816, p. 1984. V. aussi p. 2105.

CORNUDET (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 496 et 500. — Son opinion sur la loi du

29 décembre 1831, destinée à remplacer l'article 23 de la Charte, p. 817 à 819 ; — sur un projet de loi portant abrogation de la loi du 8 mai 1816, p. 2740 à 2743. — Ses observations sur la loi du 31 janvier 1832, qui abroge celle du 11 septembre 1807, relative aux pensions extraordinaires des grands fonctionnaires de l'État, p. 1238, § *ult.*

COUR DES PAIRS. — Sa formation pour le jugement du comte de Montalembert. V. Montalembert.

COURTARVEL (M. le comte de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 18 et 113. — Ses observations sur un projet tendant à abroger la loi du 19 janvier 1816, p. 1973.

CRÉDIT SUPPLÉMENTAIRE. — LOI *du 28 février 1832*, qui accorde au département de la guerre un crédit supplémentaire de 7,899,000 francs pour dépenses extraordinaires de l'exercice 1831. — Présentée à la Chambre des Députés le 29 décembre 1831. — Adoptée le 1<sup>er</sup> février 1832. — Apportée à la Chambre des Pairs le 8. — Adoptée le 24 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1832, 1<sup>er</sup> semestre, n<sup>o</sup> 64, p. 89). — Exposé des motifs, p. 1792 à 1795 (I. n<sup>o</sup> 113). — Nomination d'une commission, p. 1836. — Rapport, par le marquis de Laplace, p. 1933 à 1942 (I. n<sup>o</sup> 122). — Délibération, p. 2025. — Vote au scrutin, p. 2026.

CRILLON (M. le duc de), commissaire pour la rédaction d'un projet d'adresse au sujet d'une communication du Gouvernement, relative aux événemens de Lyon, p. 513 ; — pour l'examen de divers projets de loi, p. 567, 583, 1007, 1370, 2801, 2897, 2947. — Ses observations sur la loi du 29 décembre 1831, destinée à remplacer l'art. 23 de la Charte, p. 895. — sur les quinze lois du 7 février 1832, qui autorisent des emprunts ou des impositions extraordinaires votés par des départemens, p. 1720 ; — sur la loi du 21 mars 1832, relative au recrutement de l'armée, p. 1697, § 2 ; — sur la loi du 14 avril 1832, relative à l'avancement dans l'armée de terre, p. 1380, § 2 ; — sur la loi du 28 avril 1832, relative à des réformes dans la législation pénale, p. 2540. — Propose un amendement à l'art. 9 d'un projet de loi tendant à assurer d'une manière légale l'état des officiers de l'armée, p. 2211, § 3. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur les onze lois du 19 décembre 1831, qui changent l'affectation d'une imposition extraordinaire, précédemment

votée par le département de la Haute-Vienne, et qui autorisent, 1° le département du Nord à s'imposer extraordinairement pour diverses constructions ; 2° les départements de l'Aisne, de l'Aveyron, des Bouches-du-Rhône, de l'Indre, du Loiret, de la Haute-Marne, de la Mayenne, de l'Oise, et de la Haute-Vienne, à s'imposer extraordinairement pour travaux relatifs à leurs routes départementales, p. 604 à 617 (I. n° 63) ; — sur les quarante lois du 26 janvier 1832, qui autorisent des impositions extraordinaires votées par des départements, p. 1222 à 1223 (I. n° 94) ; — sur les trois lois du 21 avril 1832, autorisant, 1° un échange entre l'État et la ville de Marseille ; 2° la concession de terrains appartenant à l'État, et situés au hameau de Charbonnières (Yonne), et confirmant un bail emphytéotique d'un terrain dépendant du domaine de la Couronne, p. 2968 à 2974 (I. n° 190) ; — sur les deux lois du 22 avril 1832, autorisant la cession à la ville du Havre d'un terrain domanial, et allouant un crédit de 70,000 francs pour l'établissement d'appareils de chauffage dans la nouvelle salle des séances de la Chambre des Députés, p. 2968 à 2974 (I. n° 190).

CRILLON (M. le marquis de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 500.

CUVIER (M. le baron), est nommé Pair par ordonnance du 19 novembre 1831, p. 431. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 440. — Il prête serment, p. 442. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 692, 930, 1007, 1370, 2773, 2947. — Ses observations sur divers articles de la loi du 21 mars 1832, relative au recrutement de l'armée, p. 1493, § 2 ; 1555, § 2 ; 1556, § 2 ; 1579, § 2 ; — sur un amendement proposé par la commission à l'art. 3 de la loi du 17 avril 1832, relative à la contrainte par corps, p. 947 ; — sur la loi du 22 avril 1832, qui autorise l'exécution d'un canal latéral à la Garonne, entre Toulouse et Castels, au-dessus de Bordeaux, p. 3144 ; — sur la loi du 28 avril 1832, relative à des réformes dans la législation pénale, p. 2614, § 3, 2616, §§ 1 et 3 ; — sur un projet de loi tendant à assurer d'une manière légale l'état des officiers de l'armée, p. 2200, § 2. — Propose un sous-amendement au paragraphe 5 de l'art. 10 de ce projet (3<sup>e</sup> rédaction), p. 2416, § 3. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur les dix-sept lois du 26 janvier 1832, relatives à des emprunts contractés par des

départemens, p. 1212 à 1220 (I. n° 93) ; — et sur un projet de loi relatif à un emprunt voté par le département d'Eure-et-Loir, p. 1218 (I. n° 93) ; V. p. 1289, § *ult.* ; et 1305, § 5 ; V. aussi au mot *Emprunts*, n<sup>os</sup> 11 et 18 ; — sur la loi du 15 avril 1832, relative aux céréales, p. 2813 à 2825.

## D

DALBERG (M. le duc de), fait partie d'une commission de sept membres désignés par le sort pour examiner des requêtes tendant à obtenir l'autorisation d'exercer la contrainte par corps contre un Pair, p. 22. — Commissaire pour l'examen de plusieurs projets de loi, p. 192, 2897, 2947, 3041, 3042.

DALMATIE (M. le maréchal duc de), *Ministre de la guerre*, présente à la Chambre, en cette qualité, la loi du 8 février 1832, relative à un appel de 80,000 hommes sur la classe de 1831, p. 1251 à 1255 (I. n° 96) ; — la loi du 15 février 1832, relative aux pensions des militaires promus à des grades dans l'intervalle du 20 mars au 7 juillet 1815, p. 1256 à 1259 (I. n° 97) ; — la loi du 28 février 1832, qui accorde au département de la guerre un crédit supplémentaire de 7,899,000 francs, pour dépenses extraordinaires de l'exercice 1831, p. 1792 à 1795 (I. n° 113) ; — la loi du 21 mars 1832, sur le recrutement de l'armée, p. 443 à 447 (I. n° 30). — S'explique au sujet de plusieurs articles de cette loi, et de diverses propositions ayant pour but d'en amender les dispositions, p. 1477, § 5 ; 1487, § 2 ; 1488, § 1<sup>er</sup> ; 1518, § *penult.* ; 1519, § 2 ; 1617 à 1621, 1627 à 1629, 1654, 1667, § *penult.* ; 1677, §§ 2 et 4. — Présente de nouveau la même loi amendée par la Chambre des Députés, p. 2176 à 2180 (I. n° 130). — Présente la loi du 14 avril 1832, sur l'avancement dans l'armée de terre, p. 448 à 455 (I. n° 31). — Soutient la discussion de cette loi, p. 1321, *in fine* ; 1323, § 2 ; 1328, §§ 1<sup>er</sup>, 3, et *penult.* ; 1329, § *penult.* ; 1332, § 1<sup>er</sup> ; 1337, § *ult.* ; 1339, § 1<sup>er</sup> ; 1345, § 2 ; 1347, § 1<sup>er</sup> ; 1375, § 1<sup>er</sup> ; 1377, *in fine* ; 1385, § 2 ; 1386, § *ult.* ; 1393, §§ 1<sup>er</sup> et 3 ; 1420, § 1<sup>er</sup>, 1423, § *penult.* ; 1424, § 1<sup>er</sup> ; 1432, § *ult.*, 1434, § 1<sup>er</sup> ; 1435, § 1<sup>er</sup> ; 1451, 1460, § 1<sup>er</sup> ; 1461, § 2 ; 2788, § 1<sup>er</sup>. —

Propose divers amendemens à cette loi, p. 1371, § *ult.* et 1378, *in fine*. V. aussi p. 1379, § *penult.* — Présente de nouveau la même loi, amendée par la Chambre des Députés, p. 2752 à 2754 (I. n° 154). — Présente un projet de loi tendant à assurer d'une manière légale l'état des officiers de l'armée, p. 1260 à 1267 (I. n° 98). V. aussi p. 2194, § 2 ; 2197, § 3 ; 2200, § 1<sup>er</sup> ; 2209, § 1<sup>er</sup> ; 2214, § *ult.* ; 2415, § 3 ; 2433, § 3. — Fait diverses observations sur l'art. 7 de la loi du 16 octobre 1831, relative à la fixation définitive des recettes et dépenses pour l'exercice 1831, p. 292, § 3 ; — sur un projet de loi relatif aux grades et décorations conférés pendant les cents jours, p. 310, § 2 ; — sur l'art. 1<sup>er</sup> de ce projet de loi, p. 315, § *ult.* — Propose, en qualité de Pair, un amendement au paragraphe 1<sup>er</sup> de cet article, p. 316, § 3. — S'explique sur l'art. 10 de la loi du 2 mars 1832, relative à la dotation et aux revenus de la Couronne, p. 2085, § 2 ; — sur l'ordre du jour, p. 2130, § *penult.*

DAMPIERRE (M. le marquis de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 14.

DAVILLIER (M. le baron), est nommé Pair par ordonnance du 19 novembre 1831, p. 431. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 440. — Il prête serment, p. 442. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 693. 1061, 2403, 2773, 2896. — Fait un rapport, au nom d'une commission spéciale, sur la loi du 9 février 1832, relative au transit et aux entrepôts, p. 1397 à 1416 (I. n° 103). V. aussi p. 1754, § 2 ; 1757, § 1<sup>er</sup> ; et 1772, § 2 ; — sur la loi du 29 mars 1832, qui autorise la ville de Paris à contracter un emprunt de 40,000,000 francs, p. 2645 à 2655 (I. n° 150).

DECAZES (M. le duc de), commissaire pour la rédaction d'un projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 16 ; — d'un projet d'adresse au sujet d'une communication du Gouvernement, relative aux événemens de Lyon, p. 513 ; — pour l'examen de divers projets de loi, p. 114, 383, 422, 497, 1062, 1932, 2645, 2773, 2947. — Son opinion sur un projet de loi relatif aux grades et aux décorations conférés pendant les cent jours, p. 307 à 310. V. aussi p. 316, § 4 ; — sur la loi du 22 avril 1832, qui autorise l'exécution d'un canal latéral à la Garonne, entre Toulouse et

Castels, au-dessus de Bordeaux, p. 3142 à 3144. — Ses observations sur une lettre contenant la renonciation du duc de Doudeauville aux titres et fonctions de Pair de France, p. 1198, §§ 2 et 4 ; — sur l'ordre du jour, p. 1888, § 2 ; — sur la loi du 27 février, relative à la création facultative d'entrepôts dans l'intérieur et aux frontières, p. 1952 ; — sur un amendement proposé par la commission à l'article 3 de la loi du 17 avril 1832, relative à la contrainte par corps, p. 950, § 1<sup>er</sup>. V. aussi p. 961, § 2 ; — sur un projet de loi relatif à un emprunt contracté par le département d'Eure-et-Loir, p. 1290, § 1<sup>er</sup> et 3 ; — sur divers articles de la loi du 21 mars 1832, relative au recrutement de l'armée, p. 1482, § *penult.* ; 1483, § *ult.* ; 1519, § 3 ; 1579, § 3 ; 1612, § 6 ; 1683, § 1<sup>er</sup> ; 1694, § 3 et 2348, § *pénult.* V. aussi p. 2343, § 2 ; — sur un article de la loi du 14 avril 1832, relative à l'avancement dans l'armée de terre, p. 1389, § 3 ; — sur divers articles d'un projet de loi tendant à assurer d'une manière légale l'état des officiers de l'armée, p. 2305, § 2 ; 2216, § 2 ; 2425, § 3 ; 2440, § *ult.* ; 2441, § 2. — V. aussi p. 2678, § *ult.* ; et p. 2682 *in fine*. — Propose divers amendemens à la loi du 28 avril 1832, relative à des réformes dans la législation pénale, p. 2622, § *penult.* à 2624 *in fine* ; 2699, § *ult.* V. aussi p. 2353, § 1<sup>er</sup> ; 2354, § 1<sup>er</sup> ; 2357, § 1<sup>er</sup> ; 2365, § *ult.* ; 2375, § *ult.* ; 2380, 2389, § *penult.* ; 2398, § *ult.* ; 2450, § 1<sup>er</sup>, 2451 ; § 1<sup>er</sup> ; 2463, § 2 ; 2469, § *ult.* ; 2475, § 1<sup>er</sup> ; 2486, 2488, § *ult.* ; 2489, § 2, 2490, § 1<sup>er</sup> ; 2527, § 1<sup>er</sup>, 2605, § 2 ; 2688, §§ *pénult.* et *ult.* — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur la loi du 28 septembre 1831, relative à la formation des listes électorales et du jury en 1831, p. 125 à 132 (I. n° 8) ; — sur la loi du 29 décembre 1831, contenant l'article destiné à remplacer l'article 23 de la Charte, p. 695 à 730 (I. n° 70). — S'explique sur une question de priorité entre les paragraphes de l'article en discussion, p. 908, § 2. — Soutient l'amendement proposé par la commission au paragraphe 21<sup>e</sup>, p. 921. — Fait un rapport sur les sept lois du 11 mars 1832, qui autorisent des emprunts ou impositions extraordinaires votés par les départemens de la Gironde, de l'Eure, d'Ille-et-Vilaine, d'Indre-et-Loire, de la Haute-Saone, de Maine-et-Loire et du Var, p. 2063 à 2072 (I. n° 126).

DECROIX (M. le marquis). — Ses observations sur la loi du 29 décembre 1831, destinée à remplacer l'article 23 de la Charte, p. 882, § 2. — Décédé le 10 avril 1832.

DEJEAN (M. le comte), annonce, par écrit, son départ pour l'armée du Nord, p. 27. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 499, 2644. — Son opinion sur la loi du 29 décembre 1831, destinée à remplacer l'article 23 de la Charte, p. 883. — Propose divers amendemens à cette loi, p. 903, § *ult.*, et 905, § *ult.* V. aussi p. 908, § 5 ; — à la loi du 21 mars 1832, relative au recrutement de l'armée, p. 1530, § 6 ; 1536, § 6 ; 1537, § 8 ; 1600, § 6. V. aussi p. 1557, § 2 ; — à la loi du 14 avril 1832, relative à l'avancement dans l'armée de terre, p. 1331, § 1<sup>er</sup> ; 1342 à 1344, 1345, § *ult.* ; 1383, § *ult.* ; 1384, §§ 3 et 4 ; 1386, § 2 ; 1391, § *penult.* ; 1392, § 2 ; 1417, § *ult.* ; 1421, § 2 ; 1427, § *ult.* ; 1429, 1458, 1459, § 1<sup>er</sup>. — Ses observations sur plusieurs articles de cette loi, p. 1323, § 3 ; 1336, § 2 ; 1380, § 5 ; 1425 ; § 4, 1446 ; § *penult.* ; 1447, § 2 ; — sur divers articles d'un projet de loi tendant à assurer d'une manière légale l'état des officiers de l'armée, p. 2199, § 1<sup>er</sup> ; 2210, § 1<sup>er</sup>, 2215, § 2, 2217, § 6 ; 2293, § 2 ; 2301, § 3. V. aussi p. 2203, § *penult.* ; 2204, § 2 ; — sur plusieurs questions relatives à l'ordre des délibérations, p. 907, § 1<sup>er</sup> ; 1529, § 1<sup>er</sup> ; — à l'ordre du jour, p. 1246, § 1<sup>er</sup> ; — sur le mode d'après lequel il doit être pourvu au remplacement d'un membre d'une commission nommée dans les bureaux, lorsque, depuis cette nomination, les bureaux ont été renouvelés, p. 1250, § 1<sup>er</sup>. — Demande qu'un projet de loi relatif à l'abrogation de la loi du 19 janvier 1816, amendé par la Chambre des Députés, soit renvoyé à une nouvelle commission, p. 2062, § 8 ; — qu'il ne soit pas discuté immédiatement après l'audition du rapport, p. 2104, § *penult.* ; — que la loi du 21 mars 1832, relative au recrutement de l'armée, soit renvoyée, avec les amendemens introduits par la Chambre des Députés, à la commission chargée de l'examen du projet primitif, p. 2180, § 4.

DELAIRE (M.), commissaire du Roi, s'explique sur l'article 2 de la loi du 2 mars 1832, relative à la dotation et aux revenus de la Couronne, p. 2046.

DÉLIBÉRATIONS (précédens relatifs à l'ordre des). — L'arrêté réglementaire du 29 mars 1831 est-il applicable à tous les cas



où un Pair croirait devoir appeler l'attention de la Chambre sur un objet étranger à l'ordre du jour ? p. 328 et 329. — Est-il applicable aux propositions relatives à la fixation de l'ordre du jour ? p. 1200, § *ult.*, et 1201, § 2. V. aussi p. 1246 et 1247. — Les commissions nommées par la Chambre sont-elles tenues de rendre compte de l'état de leurs travaux sur une interpellation individuelle ? p. 1200, § 3. — Lorsqu'il ne s'élève aucune réclamation, il peut être voté sur plusieurs projets de loi par un seul tour de scrutin, p. 199, 576, 578, 632, 657, 1314, 1707, 1719, 1728, 2102, 2666, 2671, 2867, 2906, 2975, 2985, 3127, 3133. — Une seule réclamation suffit pour rendre nécessaire le vote séparé sur chaque projet de loi, p. 201, 203, 1313. — Des pétitions non annoncées aux feuillets de la séance peuvent néanmoins être rapportées, lorsqu'elles sont relatives à des projets de loi soumis à la Chambre, p. 693, 1590, 1734, 1797, 1800. — Des projets de loi peuvent être votés séance tenante, sans renvoi à une commission, p. 196 ; — ils peuvent être renvoyés à des commissions spéciales, sans avoir été examinés dans les bureaux, p. 66, 328, 422, 623, 1007, 2311, 2180, 2755, 2793, 2797, 2799, 2801, 2809, 2861, 2895, 2896, 2897, 2900, 2947, 2948, 3041, 3042 ; — renvoyés à des commissions spéciales et rapportés dans la même séance, p. 3041, 3055 ; — rapportés et discutés dans la même séance, p. 91, 214, 423, 590, 597, 648, 2104, 2343, 2408, 2600, 2779, 2863, 2868, 2901, 2904, 2956, 2962, 2975, 2982, 2991, 3125, 3142 ; — renvoyés, séance tenante, à des commissions spéciales, rapportés et discutés immédiatement, p. 2895 et 2901. V. aussi p. 2947, 2999 et 3000. — Une commission spéciale ayant été nommée pour la rédaction d'un projet d'adresse, ce projet est lu séance tenante et discuté immédiatement, p. 513 *et suiv.* — Lorsqu'un projet de loi, adopté par la Chambre, est amendé de nouveau dans une de ses dispositions, la délibération peut être ouverte sur cette disposition seulement, si les autres articles du projet ne donnent lieu à aucune proposition nouvelle d'amendement ; p. 2951. — Lorsque l'objet principal d'un projet de loi est écarté par un vote de la Chambre, elle ne s'abstient pas pour cela de voter sur toutes les parties de la proposition, p. 1292, §§ 3 et 4. — Il n'est pas d'usage de clore une discussion après le discours d'un commissaire du Roi, p. 2081 ; — de délibérer sur un mode de

rédaction ou sur un principe, p. 2211. V. aussi p. 1427. — Est-il nécessaire de voter sur l'ensemble d'un article, lorsque les divers paragraphes en ont été successivement adoptés ? p. 1525. — La Chambre peut-elle revenir sur une délibération prise et modifier un article déjà adopté ? V. p. 1436 à 1438, p. 1440, 1441, 1442, 2216, 2291 à 2294, 2418, 2419, 2687, 2689. — La Chambre ne procède à l'égard des projets de loi qui lui sont soumis que par voie d'adoption ou de rejet, et non par voie d'ajournement, p. 3146.

DÉMISSIONS (lettres de). — M. le Président expose qu'il a reçu, de treize membres de la Chambre, des lettres contenant leurs démissions du titre et des fonctions de Pair de France, p. 979, § *ult.* — (Observations, à ce sujet : de plusieurs Pairs, p. 980, § *ult.* ; — du marquis de Brézé, p. 981, § 1<sup>er</sup> ; — du comte de Tascher, *ibid.*, § 2 ; — du comte d'Argout, ministre du commerce, *ibid.*, § 3. — La Chambre, consultée, décide que les lettres dont il s'agit ne seront pas lues en séance publique, p. 982. — Elles sont déposées, de plein droit, aux archives de la Chambre. V. Marquis de Vérac, p. 981, § 4 ; — M. le Président, *ibid.*, § 5. — M. le Président annonce qu'il mettra sous les yeux du Roi la liste nominative des Pairs démissionnaires, *ibid.*, § 2. — Le baron Mounier demande que leurs lettres soient imprimées et distribuées, p. 1059, § *ult.* — La Chambre décide que l'impression et la distribution demandées auront lieu, p. 1060 (I. n° 86). V. aussi Arjuzon, Avaray, Beurnonville, Duras, Feltre, Fitz-James, Glandevès, La Rochefoucauld (le baron de), Lecouteulx de Canteleu, Montesquiou (le duc de), Orglandes, Rougé, Sainte-Suzanne. — M. le Président expose qu'il a reçu du duc de Doudeauville une lettre par laquelle ce Pair donne sa démission. — (Observations à ce sujet, du duc Decazes, p. 1198, §§ 2 et 4 ; — de M. le Président, *ibid.*, § 3). — La Chambre consultée, décide que la lettre du duc de Doudeauville sera lue en séance publique, p. 1199. — Il est donné lecture à la Chambre d'une lettre par laquelle le prince duc de Poix annonce qu'il donne sa démission du titre et des fonctions de Pair de France, p. 3189.

DÉPENSES SECRÈTES. — LOI *du 21 avril 1832*, accordant au Ministre de l'intérieur, un crédit de 1,500,000 fr., pour

complément des dépenses secrètes de l'année 1832. — Présentée à la Chambre des Députés, le 30 mars 1832. — Adoptée le 8 avril. — Apportée à la Chambre des Pairs le 16. — Adoptée le 19. (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1832, 1<sup>er</sup> semestre, n° 77, p. 258.) — Exposé des motifs, p. 2939. — (I. n° 183). — Nomination d'une commission, p. 2948. — Rapport, par le comte Roy, p. 3052 (I. n° 203). — Délibération, p. 3134. — Vote au scrutin, même page.

DÉPUTATION de douze Pairs et de vingt-cinq Députés, chargés d'aller au-devant du Roi à l'ouverture de la session, p. 1. — *Simple députation*, chargée de porter à la connaissance du Roi la formation définitive du bureau, p. 13. — *Grandes députations* chargées de présenter au Roi des adresses votées par la Chambre, 1° en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 61 ; 2° au sujet d'une communication du Gouvernement relative aux événemens de Lyon, p. 519 ; — chargées de complimenter Sa Majesté à l'occasion du nouvel an, p. 925.

DIVORCE. — Projet de loi relatif à l'abrogation de la loi du 8 mai 1816, sur le divorce. — Voté par la Chambre des Députés, sur la proposition de M. de Schonen, le 14 décembre 1831. — Envoyé à la Chambre des Pairs le 16. — Non adopté le 28 mars 1832. — Message contenant envoi du projet de loi, p. 651 (I. n° 67). — Nomination d'une commission, p. 692. — Rapport, par le comte Portalis, p. 2221 à 2287 (I. n° 136). — Discussion en assemblée générale, p. 2724 à 2734, p. 2736 à 2746. — (Dans cette discussion sont entendus : le comte Siméon, p. 2725 à 2728 ; — le comte de Boissy-d'Anglas, p. 2728 à 2730 ; — le marquis de Maleville, p. 2730 à 2733 ; — le comte Lanjuinais, p. 2733 ; — le comte de Tascher, p. 2736 à 2740 ; — le comte Cornudet, p. 2740 à 2743 ; — le comte de Tournon, p. 2743 à 2746 ; — le comte Exelmans, p. 2746.) — Délibération des articles, p. 2747 à 2749. — Vote au scrutin, p. 2749.

DODE (M. le vicomte), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 18 et 2111. — Commissaire pour l'examen de plusieurs projets de loi, p. 192, 406, 499, 1319, 1396. — Son opinion sur l'art. 30 de la loi du 21 mars 1832, relative au recrutement de l'armée, p. 1655 à 1661. — Propose un amendement à l'art. 24 de la loi du 14 avril 1832, relative à l'avancement dans l'armée de terre, p. 1452. V. aussi p. 1455,

§ 1<sup>er</sup>. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur la loi du 20 février 1832, qui autorise l'exécution du canal des Pyrénées, p. 1837 à 1855 (I. n° 116). — Rend compte d'une pétition relative à cette loi, p. 1912. — Fait un rapport sur un projet de loi tendant à assurer d'une manière légale l'état des officiers de l'armée, p. 2112 à 2130 (I. n° 128). — Empêché par sa santé de soutenir la discussion de ce projet de loi, est remplacé par le duc de Broglie (Séance du 10 mars 1832, p. 2188 à 2217), et par le comte d'Ambrugeac (séances des 12, 17 et 23 mars, p. 2288 à 2307 ; p. 2412 à 2442 ; p. 2672 à 2685.)

DOMAINE DE LA COURONNE. — LOI *du 21 avril 1832*, qui confirme un bail emphytéotique d'un terrain dépendant du domaine de la Couronne. — Présentée à la Chambre des Députés le 6 mars 1832. — Adoptée le 21. — Apportée à la Chambre des Pairs le 10 avril. — Adoptée le 16 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1832, 1<sup>er</sup> semestre, n° 77, p. 263). — Exposé des motifs, p. 2800 (I. n° 161). — Nomination d'une commission, p. 2801. — Rapport, par le duc de Crillon, p. 2968 à 2974 (I. n° 190). — Délibération immédiate, p. 2975 à 2979. — Vote au scrutin, p. 2979.

DOMAINE DE L'ÉTAT.

1. — Deux LOIS *du 21 avril 1832*, qui autorisent un échange entre l'État et la ville de Marseille, et la concession de terrains appartenant à l'État et situés au hameau de Charbonnières, (Yonne). — Présentées à la Chambre des Députés le 6 mars 1832. — Adoptées le 21. — Apportées à la Chambre des Pairs le 10 avril. — Adoptées le 16 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> part., 1832, 1<sup>er</sup> semestre, n° 77, p. 262, 264). — Exposé des motifs, p. 2800 (I. n° 161). — Nomination d'une commission, p. 2801. — Rapport, par le duc de Crillon, p. 2968 à 2974 (I. n° 190). — Délibération immédiate, p. 2975 à 2979. — Vote au scrutin, p. 2979.

2. — LOI *du 22 avril 1832*, qui autorise la cession à la ville du Havre, d'un terrain domanial. — Présentée à la Chambre des Députés le 6 avril 1832. — Adoptée le 12. — Apportée à la Chambre des Pairs le 14. — Adoptée le 16 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie 1832, 1<sup>er</sup> semestre, n° 80, p. 324). — Exposé des motifs, p. 2891 à 2893 (I. n° 174). — Nomination d'une commission, p. 2897. — Rapport, par le duc de Crillon,

p. 2968 à 2974 (I. n° 190). — Délibération immédiate, p. 2975 à 2979. — Vote au scrutin, p. 2979.

DOUDEAUVILLE (M. le duc de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 96 et 691. — Donne sa démission du titre et des fonctions de Pair de France, p. 1198.

#### DOUZIÈMES PROVISOIRES.

1. — LOI *du 18 août 1831*, qui autorise la perception de deux nouveaux douzièmes sur les contributions directes de 1831, et qui ouvre aux ministres un nouveau crédit de 125 millions. — Présentée à la Chambre des Députés, le 10 août 1831. — Adoptée le 15. — Apportée à la Chambre des Pairs le 16. — Adoptée le 18 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1831, 2<sup>e</sup> semestre, n° 42, p. 1). — Exposé des motifs, p. 64 (I. n° 2). — Nomination d'une commission, p. 66. — Rapport, par le comte Roy, p. 85 à 91 (I. n° 4). — Discussion, p. 91 à 93. — (Observations du marquis de Marbois, p. 91, § 2 ; V. aussi p. 93, §§ 2 et *pénult.* ; — du comte Roy, *ibid.*, § 3.) — Vote au scrutin, p. 94.

2. — LOI *du 16 décembre 1831*, qui autorise la perception des impôts pour le 1<sup>er</sup> trimestre de 1832, et ouvre aux ministres un crédit provisoire de 340 millions. — Présentée à la Chambre des Députés, le 1<sup>er</sup> décembre 1831. — Adoptée le 13. — Apportée à la Chambre des Pairs le 14. — Adoptée le 16 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1831, 2<sup>e</sup> semestre, n° 52, p. 45). — Exposé des motifs, p. 622 (I. n° 64). — Nomination d'une commission, p. 623. — Rapport, par le duc de Bassano, p. 639 à 647 (I. n° 66). — Délibération immédiate, p. 648. — (Observations à ce sujet du comte Siméon, p. 647, § 3 ; — du marquis de Brézé, *ibid.*, § 4.) — Vote au scrutin, p. 650.

3. — LOI *du 17 mars 1832*, autorisant la perception de trois nouveaux douzièmes provisoires sur l'exercice 1832, et ouvrant aux ministres un crédit de 240 millions. — Présentée à la Chambre des Députés le 6 mars 1832. — Adoptée le 14. — Apportée à la Chambre des Pairs le 16. — Adoptée le 17 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1832, 1<sup>er</sup> semestre, n° 67, p. 111). — Exposé des motifs, p. 2310 (I. n° 137). — Nomination d'une commission, p. 2311. — Rapport, par le duc de

Bassano, p. 2404 à 2408 (I. n° 143). — Délibération immédiate, p. 2408 à 2410. — Vote au scrutin, p. 2410.

DROITS DE SCEAU. — *Loi du 21 avril 1832*, relative à la remise de tout ou partie des droits de sceau. — Présentée à la Chambre des Députés le 6 mars 1832. — Adoptée le 11. — Apportée à la Chambre des Pairs le 16 avril. — Adoptée le 19 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1832, 1<sup>er</sup> semestre, n° 75, p. 194). — Exposé des motifs, p. 2945 (I. n° 187). — Nomination d'une commission, p. 2947. — Rapport, par le duc de Bassano, p. 3036 (I. n° 197). — Délibération, p. 3135. — Vote au scrutin, p. 3136.

DROUOT (M. le comte), est nommé Pair par ordonnance du 19 novembre 1831, p. 431.

DUBOUCHAGE (M. le vicomte). *V. au mot contrainte par corps contre un Pair de France.*

DUBRETON (M. le baron), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 499. — Appuie la demande du comte Guillemot, tendant à obtenir la parole sur un objet étranger à l'ordre du jour, p. 346, § *ult.*

DUFRESNE DE LA CHAUVINIÈRE (M. Pierre-Marcel-Léon), sous-chef de bureau au secrétariat de la Chambre, est nommé *Garde des registres adjoint*, en remplacement de M. Eugène Cauchy. (Voir les *procès-verbaux des séances secrètes des 3 et 6 décembre 1831.*) — M. le Président propose de l'admettre à prêter serment, en séance publique, p. 618, § *ult.* — Observations du baron Mounier, p. 619, § 1<sup>er</sup> ; — de M. le Président, *ibid.*, § 2 ; — du comte Portalis, *ibid.*, § 3. — La Chambre se forme en comité secret pour recevoir le serment de M. de la Chauvinière, en sa nouvelle qualité, même page. *V. le procès-verbal de la séance secrète du 12 décembre 1831 ; V. aussi aux mots Administration intérieure et Comité secret.*

DUMAS (M. le comte Mathieu), est nommé Pair par ordonnance du 19 novembre 1831, p. 431. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 440. — Il prêle serment, p. 490. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1318, 1501, 1836, 2800, 2948. — Ses observations sur divers articles de la loi du 21 mars 1832, relative au recrutement de

l'armée, p. 1494, § 1<sup>er</sup>, 1661 ; — sur un projet de loi portant abrogation de la loi du 19 janvier 1816, p. 1980. — Propose un amendement à l'article 24 de la loi du 14 avril 1832, relative à l'avancement dans l'armée de terre, p. 1449 ; V. aussi, p. 1454, § 1<sup>er</sup>.

DUPERRÉ (M. l'amiral baron). — Nommé secrétaire de la Chambre pour la session de 1831, p. 13. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1319. — Ses observations sur la loi du 31 janvier 1832, qui abroge celle du 11 septembre 1807, relative aux pensions extraordinaires des grandes fonctionnaires de l'État, p. 1244, § 4 ; — sur la loi du 21 mars 1832, relative au recrutement de l'armée, p. 1677, § 3 ; — sur la loi du 21 avril 1832, portant fixation du budget des dépenses pour l'exercice 1832, p. 3106, § 3. — Dépose sur le bureau un amendement destiné à appliquer à l'armée navale les dispositions d'un projet de loi tendant à assurer d'une manière légale l'état des officiers de l'armée de terre, p. 2195, § 3 ; — le retire, p. 2685, § 3. — Fait un rapport, au nom d'une commission spéciale, sur la loi du 20 avril 1832, relative à l'avancement dans l'armée navale, p. 1735 à 1744 (I. n° 112). — S'explique au sujet de divers articles de cette loi, et de divers amendemens proposés par la commission ou dans la discussion, p. 1804, § *ult.* ; 1814, § 1<sup>er</sup>, 1818, § *pénult.* ; 1832, § 2.

DUPIN aîné (M.), commissaire du Roi. — Soutient la discussion de la loi du 2 mars 1832, relative à la dotation et aux revenus de la Couronne, p. 2040 à 2042. — S'explique sur l'article 4, p. 2052, § 2 ; — sur l'article 10, p. 2058 à 2060, et p. 2079 à 2081 ; — sur l'article 12, p. 2088, § 2, et p. 2089, § 2.

DUPUY (M. le comte), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 851. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 500, 568, 583. — Décédé le 6 janvier 1832. — Discours prononcé à cette occasion par le marquis de Pange, p. 1997 à 2007.

DURAS (M. le duc de), donne sa démission du titre et des fonctions de Pair de France, p. 980 ; V. au mot *Démissions*.

DURFORT (M. le comte de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 69.

## E

ÉLECTIONS ET JURY. — LOI *du 28 septembre 1831*, relative à la formation des listes électorales et du jury en 1831. — Présentée à la Chambre des Députés le 17 août 1831. — Adoptée le 23. — Apportée à la Chambre des Pairs le 31. — Adoptée le 12 septembre, moyennant amendemens. — Reportée à la Chambre des Députés le 14. — Adoptée le 26 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, année 1831, 2<sup>e</sup> sem., n<sup>o</sup> 43, p. 3). — Exposé des motifs, p. 105 à 111 (I. n<sup>o</sup> 5). — Nomination d'une commission, p. 114. — Rapport, par le duc Decazes, p. 125 à 132 (I. n<sup>o</sup> 8). — Délibération, p. 146 à 150. — Vote au scrutin, p. 151.

ÉLECTIONS MUNICIPALES. — LOI *du 21 avril 1832*, relative à la remise en vigueur de la disposition transitoire de l'article 54 de la loi du 21 mars 1831, sur les élections municipales. — Présentée à la Chambre des Députés le 14 septembre 1831. — Adoptée le 8 avril 1832. — Apportée à la Chambre des Pairs le 16. — Adoptée le même jour (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1832, 1<sup>er</sup> semestre, n<sup>o</sup> 77, p. 257). — Exposé des motifs, p. 2936 (I. n<sup>o</sup> 181). — Nomination d'une commission, p. 2947. — Rapport, séance tenante, par le duc de Praslin, p. 2999 (I. n<sup>o</sup> 194). — Délibération immédiate, p. 3000. — Vote au scrutin, p. 3001.

ÉMÉRIAU (M. le vice-amiral, comte), est nommé Pair par ordonnance du 19 novembre 1831, p. 431. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 588. — Il prête serment, *ibid.* — S'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 1733. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1319, 2896. — Ses observations sur la loi du 31 janvier 1832, qui abroge celle du 11 septembre 1807, relative aux pensions extraordinaires des grands fonctionnaires de l'État, p. 1244, § 3 ; — sur la loi du 20 avril 1832, relative à l'avancement dans l'armée navale, p. 1814, § 2 ; — sur la loi du 21 avril 1832, qui autorise l'exécution d'un canal latéral à la Garonne, entre Toulouse et Castels, au-dessus de Bordeaux, p. 3146, § *ult.* — Fait un rapport, au nom d'une commission spéciale, sur les deux lois du 22 avril 1832, relatives aux



encouragemens pour la pêche de la morue et de la baleine, p. 2952 à 2956 (I. n° 189).

EMMERY (M. le comte), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 64.

#### EMPRUNTS ET IMPOSITIONS EXTRAORDINAIRES.

1. — Trois Lois *du 28 septembre 1831*, qui autorisent les villes de Metz et de Beauvais à faire des emprunts, et celle de Tours à s'imposer extraordinairement. — Présentées à la Chambre des Députés le 20 août 1831. — Adoptées le 31. — Apportées à la Chambre des Pairs le 9 septembre. — Adoptées le 24 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1831, 2<sup>e</sup> sem., n° 44, p. 9 et 10). — Exposé des motifs, p. 120 à 124 (I. n° 7). — Nomination d'une commission, p. 144. — Rapport, par le comte d'Haubersart, p. 158 à 167 (I. n° 11). — Discussion, p. 199 à 204. — Observations sur la loi relative à la ville de Metz : du comte d'Argout, Ministre des travaux publics, p. 200, § 1<sup>er</sup>, et p. 201, § 2 ; — du rapporteur, p. 200, § *ult.* — Vote sur cette loi, p. 201. — Observations sur la loi relative à la ville de Beauvais : du marquis de Mortemart, p. 202, § 4 ; — du comte d'Argout, *ibid.*, § *ult.* — Vote sur cette loi, p. 203 ; — sur la loi relative à la ville de Tours, p. 204.

2. — Trois LOIS *du 6 décembre 1831*, qui autorisent à s'imposer extraordinairement : le département du Pas-de-Calais, pour l'achèvement de ses routes départementales ; la ville de Rouen, pour solder les dépenses d'ateliers de charité, faites en 1831, et la ville de Bordeaux, pour se libérer envers le Trésor de l'impôt sur les boissons. — Présentées à la Chambre des Députés, le 28 septembre 1831. — Adoptées le 9 novembre. — Apportées à la Chambre des Pairs le 22. — Adoptées le 1<sup>er</sup> décembre (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1831, 2<sup>e</sup> sem., n° 51, p. 42). — Exposés des motifs, p. 458 à 462 (I. n°s 35, 36 et 37). — Nomination d'une commission, p. 500. — Rapport, par le comte de La Villegontier, p. 548 à 552 (I. n° 55). — Délibération, p. 577. — Vote au scrutin, p. 578.

3. — Dix LOIS *du 19 décembre 1831*, qui changent l'affectation d'une imposition extraordinaire précédemment votée par le département de la Haute-Vienne (I. n° 49), et qui autorisent, 1° le département du Nord à s'imposer extraordinairement pour diverses constructions (I. n° 50), 2° les départemens de l'Aisne (I. n° 41), de l'Aveyron (I. n° 42), des Bouches-du-Rhône (I. n° 43), de l'Indre (I. n° 44), du

Loiret, (I. n° 45), de la Haute-Marne (I. n° 46), de la Mayenne (I. n° 47), de l'Oise (I. n° 48), à s'imposer extraordinairement pour travaux relatifs à leurs routes départementales. — Présentées à la Chambre des Députés les 9 et 12 novembre 1831. — Adoptées le 19. — Apportées à la Chambre des Pairs le 29. — Adoptées le 14 décembre (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1831, 2<sup>e</sup> sem., n° 53, p. 58, 54, 57 et suiv.). — Exposés des motifs, p. 529 à 538 (I. n<sup>os</sup> 49, 50, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48). — Nomination d'une commission, p. 567. — Rapport, par le duc de Crillon, p. 604 à 617 (I. n° 63). — Délibération, p. 624 à 632. — Vote au scrutin, p. 632.

4. — *Loi du même jour*, qui autorise un emprunt voté par la ville de Laval (Mayenne). — Présentée à la Chambre des Députés le 9 novembre 1831. — Adoptée le 19. — Apportée à la Chambre des Pairs le 29. — Adoptée le 16 décembre (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1831, 2<sup>e</sup> sem., n° 53, p. 55). — Exposé des motifs, p. 539, (I. n° 51). — Nomination d'une commission, p. 567. — Rapport, par le comte de Bastard, p. 634 (I. n° 65). — Délibération, p. 656. — Vote au scrutin, p. 657.

5. — *LOI du même jour*, qui autorise le département de l'Aveyron à emprunter pour l'achèvement d'une route départementale. — Présentée à la Chambre des Députés le 9 novembre 1831. — Adoptée le 19. — Apportée à la Chambre des Pairs le 1<sup>er</sup> décembre. — Adoptée le 16 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1831, 2<sup>e</sup> sem., n° 53, p. 55). — Exposé des motifs, p. 563 (I. n° 57). — Nomination d'une commission, p. 583. — Rapport, par le comte de Bastard, p. 634 (I. n° 65). — Délibération, p. 656. — Vote au scrutin, p. 657.

6. — *LOI du même jour*, qui autorise le département de la Haute-Vienne à s'imposer extraordinairement pour l'achèvement de ses routes départementales. — Présentée à la Chambre des Députés le 9 novembre 1831. — Adoptée le 19. — Apportée à la Chambre des Pairs le 1<sup>er</sup> décembre. — Adoptée le 14 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1831, 2<sup>e</sup> sem., n° 53, p. 59). — Exposé des motifs, p. 564 (I. n° 56). — Nomination d'une commission, p. 583. — Rapport, par le duc de Crillon, p. 614 (I. n° 63). — Délibération, p. 630. — Vote au scrutin, p. 632.

7. — *LOI du 24 janvier 1832*, autorisant la ville de Nantes à

émettre pour 300,000 francs de billets au porteur. — Présentée à la Chambre des Députés le 6 décembre 1831. — Adoptée le 17. — Apportée à la Chambre des Pairs le 9 janvier 1832. — Adoptée le 19 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1832, 1<sup>er</sup> sem., n° 55, p. 1). — Exposé des motifs, p. 996, (I. n° 78). — Nomination d'une commission, p. 1007. — Rapport, par le comte de Bondy, p. 1202 à 1204 (I. n° 91, p. 2) — Délibération, p. 1273. — Vote au scrutin, p. 1314.

8. — Trois Lois *du même jour*, autorisant les villes de Toulouse, de Castres et de Montauban, à contracter des emprunts. — Présentées à la Chambre des Députés les 30 novembre et 6 décembre 1831. — Adoptées les 17 et 23 décembre. — Apportées à la Chambre des Pairs le 9 janvier 1832. — Adoptées le 19 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1832, 1<sup>er</sup> sem., n° 55, p. 2 et 3). — Exposé des motifs, p. 998 à 1000 (I. n° 79). — Nomination d'une commission, p. 1007. — Rapport, par le comte de Bondy, p. 1204 à 1207 (I. n° 91, p. 3 à 6). — Délibération, p. 1273 à 1275. — Vote au scrutin, p. 1314.

9. — Trois LOIS *du même jour*, autorisant la ville d'Elbeuf et les départemens de la Loire et des Deux-Sèvres à s'imposer extraordinairement. — Présentées à la Chambre des Députés les 30 novembre, 6 et 14 décembre 1831. — Adoptées les 17 et 26 décembre. — Apportées à la Chambre des Pairs le 9 janvier 1832. — Adoptées le 19 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1832, 1<sup>er</sup> semestre, n° 55, p. 4 et 5). — Exposés des motifs, p. 1000 à 1003 (I. n°s 77, 80 et 81). — Nomination d'une commission, p. 1007. — Rapport, par le comte de Bondy, p. 1207 à 1211 (I. n° 91, p. 6 et n° 92). — Délibération, p. 1275 et 1276. — Vote au scrutin, p. 1314.

10. — Cinquante-sept LOIS *du 26 janvier 1832*, qui autorisent divers emprunts et impositions extraordinaires votés par les départemens suivans :

|                 |                      |
|-----------------|----------------------|
| Ain,            | Aube,                |
| Aisne,          | Aude,                |
| Allier,         | Bouches-du-Rhône,    |
| Alpes (Hautes), | Calvados,            |
| Alpes (Basses), | Cantal,              |
| Ardèche,        | Charente,            |
| Ardennes,       | Charente-Inférieure, |
| Ariège,         | Côte-d'Or,           |

|                   |                      |
|-------------------|----------------------|
| Côtes-du-Nord,    | Nord,                |
| Creuse,           | Oise,                |
| Doubs,            | Orne,                |
| Drôme,            | Puy-de-Dôme,         |
| Finistère,        | Pyrénées (Basses),   |
| Gard,             | Pyrénées-Orientales, |
| Haute-Garonne,    | Rhin (Bas),          |
| Indre,            | Rhin (Haut),         |
| Isère,            | Rhône,               |
| Landes,           | Saône-et-Loire,      |
| Loir-et-Cher,     | Sarthe,              |
| Loire-Inférieure, | Seine,               |
| Lot-et-Garonne,   | Seine-et-Marne,      |
| Lozère,           | Seine-et-Oise,       |
| Manche,           | Somme,               |
| Marne,            | Tarn-et-Garonne,     |
| Haute-Marne,      | Vendée,              |
| Mayenne,          | Haute-Vienne,        |
| Meurthe,          | Vosges,              |
| Morbihan,         | Yonne,               |
| Moselle,          |                      |

— Présentées à la Chambre des Députés, les 5, 6 et 10 décembre 1831. — Adoptées les 17, 23 et 26 du même mois. — Apportées à la Chambre des Pairs le 9 janvier 1832. — Adoptées le 19 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1832, 1<sup>er</sup> semestre, n° 56, p. 7 et *suiv.*). — Exposé des motifs, p. 1004 à 1006 (I. n° 82). — Nomination d'une commission, p. 1007. — La commission ayant divisé son travail, deux rapports ont été faits, le 1<sup>er</sup>, par le baron Cuvier, sur dix-sept lois relatives à des emprunts, et sur un projet de loi relatif au département d'Eure-et-Loir (V. ci-après n° 11), p. 1212 à 1220 (I. n° 93) ; — le 2<sup>d</sup>, par le duc de Crillon, sur quarante lois relatives à des impositions extraordinaires, p. 1222 à 1233 (I. n° 94). — Discussion, p. 1277 à 1313 ; spécialement, p. 1277 à 1287, et 1291 à 1313. — Dans cette discussion sont entendus : sur la loi relative au département de la Manche, le comte de Sesmaisons, p. 1291, § 1<sup>er</sup> ; — M. Legrand, commissaire du Roi, *ibid.*, § 2 ; — sur le dernier paragraphe de la loi relative au département du Bas-Rhin, le comte d'Anthouard, p. 1305, § 4 ; — le rapporteur, *ibid.*, § 5. — Vote au scrutin, p. 1314.

11. — Un projet de loi tendant à autoriser le département d'Eure-et-Loir à contracter un emprunt. — Présenté à la Chambre des Députés, le 14 décembre 1831. — Adopté le 26. — Apporté à la Chambre des Pairs le 9 janvier 1832. — Non adopté le 19. — [Les motifs de ce projet de loi sont exposés en même temps que ceux des 57 lois comprises sous le n° précédent, p. 1004 à 1006 (I. n° 82, p. 11).] — Il est examiné par la même commission, p. 1007. — Compris dans le rapport fait, au nom de cette commission, par le baron Cuvier, p. 1218 et 1219 (I. n° 93, p. 7). — Discussion, p. 1287 à 1292. — Observations du duc de Broglie, p. 1288, § 1<sup>er</sup> ; 1289, § 1<sup>er</sup>, et 1290, § 2 ; — de M. Legrand, commissaire du Roi, p. 1288, § 2 ; — du rapporteur, p. 1289, § *ult.* ; — du duc Decazes, p. 1290, §§ 1<sup>er</sup> et 3 ; — du comte Roy, p. 1290, § *ult.* ; — du comte de Sesmaisons, p. 1291, § 1<sup>er</sup>. — Le paragraphe 1<sup>er</sup> n'étant pas adopté, plusieurs Pairs demandent que les autres paragraphes ne soient pas mis aux voix, p. 1292, § 3. — Observation de M. le Président, *ibid.*, § 4. — Vote au scrutin, p. 1314.

*Nota.* Ce projet, présenté de nouveau à la Chambre des Pairs, sans la clause qui en avait motivé le rejet, a été adopté par elle le 11 avril 1832. V. au mot *Emprunts*, n° 18.

12. — LOI du 7 février 1832, qui autorise la ville de Lyon à contracter un emprunt de 2,050,000 francs. — Présentée à la Chambre des Députés le 5 janvier 1832. — Adoptée le 9. — Apportée à la Chambre des Pairs le 21. — Adoptée le 1<sup>er</sup> février (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1832, 1<sup>er</sup> semestre, n° 60, p. 52). — Exposé des motifs, p. 1356 (I. n° 101). — Nomination d'une commission, p. 1396. — Rapport, par le marquis de Catellan, p. 1543 à 1547 (I. n° 107). — Discussion, p. 1704 à 1707. — (Observations du comte de Tournon, p. 1704, § *ult.* ; — du rapporteur, p. 1705, § 1<sup>er</sup>.) — Vote au scrutin, p. 1719.

13. — Vingt-deux LOIS *du même jour*, qui autorisent des emprunts ou des impositions extraordinaires votés par les villes de Amiens, Angers, Avignon, Bourges, Caen, Chartres, Cherbourg, Grenoble, La Rochelle, Laval, le Mans, Limoges, Metz, Nancy, Nevers, Orléans, Perpignan, Poitiers, Saumur, Strasbourg, Marseille et le Puy. — Présentées à la

Chambre des Députés les 27 décembre 1831 et 5 janvier 1832. — Adoptées les 2 et 9 janvier. — Apportées à la Chambre des Pairs le 21. — Adoptées le 1<sup>er</sup> février (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1832, 1<sup>er</sup> semestre, n° 60, p. 54 *et suiv.*). — Exposé des motifs, p. 1358 (I. n° 102). — Nomination d'une commission, p. 1370. — Rapport, par le comte de Ségur, p. 1592 à 1595 (I. n° 108). — Délibération, p. 1707 à 1719. — Vote au scrutin, p. 1719.

14. — Quinze LOIS *du même jour*, qui autorisent à emprunter ou à s'imposer extraordinairement les départemens suivans : Aveyron, Cher, Corrèze, Dordogne, Gers, Hérault, Loire, Loiret, Lot, Meuse, Nièvre, Pas-de-Calais, Hautes-Pyrénées, Tarn, Vienne. — Présentées à la Chambre des Députés, le 7 janvier 1832. — Adoptées le 16. — Apportées à la Chambre des Pairs le 26. — Adoptées le 1<sup>er</sup> février (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1832, 1<sup>er</sup> semestre, n° 60, p. 62 *et suiv.*). — Exposé des motifs, p. 1464 (I. n° 105). — Nomination d'une commission, p. 1501. — Rapport, par le comte Cholet, p. 1646 à 1650 (I. n° 105). — Délibération, p. 1719 à 1728. — (Observation du duc de Crillon, p. 1720.) — Vote au scrutin, p. 1728.

15. — Sept LOIS *du 11 mars 1832*, qui autorisent à emprunter et à s'imposer extraordinairement les départemens suivans : Gironde (I. n° 119), Eure, Ille-et-Vilaine, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Haute-Saône, Var (I. n° 120). — Présentées à la Chambre des Députés les 14 et 21 janvier 1832. — Adoptées les 28 et 30. — Apportées à la Chambre des Pairs le 16 février. — Adoptées le 3 mars (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1832, 1<sup>er</sup> semestre, n° 66, p. 107). — Exposé des motifs, p. 1894 à 1897 (I. n<sup>os</sup> 119 et 120). — Nomination d'une commission, p. 1932. — Rapport, par le duc Decazes, p. 2063 à 2072 (I. n° 126). — Délibération, p. 2098 à 2102. — Vote au scrutin, p. 2103.

16. — Dix-huit LOIS *du 28 mars 1832*, autorisant à emprunter ou à s'imposer extraordinairement les villes de Angoulême, Arles, Besançon, Cambrai, Carcassonne, Clermont-Ferrand, Dunkerque, Montpellier, Nîmes, Rennes, Saint-Étienne, Saint-Germain en Laye, Saint-Omer, Saint-Quentin, Troyes, Verdun, Vienne, et rectifiant la loi du 6 décembre 1831, en ce qui concerne la ville de Rouen. — Présentées à la Chambre des Députés les 9 février et 6 mars

1832. — Adoptées les 13 février et 13 mars. — Apportées à la Chambre des Pairs le 16 mars. — Adoptées le 23 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1832, 1<sup>er</sup> semestre, n° 69, p. 136). — Exposé des motifs, p. 2314 à 2323 (I. n°s 139 et 140). — Nomination d'une commission, p. 2403. — Rapport, par le comte Caffarelli, p. 2578 à 2588 (I. n° 147). — Délibération, p. 2656 à 2666. — Vote au scrutin, p. 2666.

17. — LOI *du 29 mars 1832*, qui autorise la ville de Paris à faire un emprunt de 40,000,000. — Présentée à la Chambre des Députés le 2 janvier 1832. — Adoptée le 13 mars. — Apportée à la Chambre des Pairs le 16. — Adoptée le 27 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1832, 1<sup>er</sup> semestre, n° 70, p. 145). — Exposé des motifs, p. 2312 (I. n° 138). — Nomination d'une commission, p. 2403. — Rapport, par le baron Davillier, p. 2645 à 2655 (I. n° 150). — Discussion en assemblée générale, p. 2713 à 2718. — Opinion du comte de Tournon, p. 2713 à 2715. — République du comte d'Argout, p. 2715 à 2718. — Délibération des articles, p. 2718 à 2724. — (Observations du comte Roy, p. 2721 et 2723, § 1<sup>er</sup> ; — du comte d'Argout, p. 2722 et 2723, § 2.) — Vote au scrutin, p. 2724.

18. — Deux LOIS *du 15 avril 1832*, rectifiant celle du 26 janvier 1832, relative à un emprunt voté par le département du Bas-Rhin, et autorisant le département d'Eure-et-Loir à faire un emprunt. — Présentées à la Chambre des Députés le 6 mars 1832. — Adoptées le 12. — Apportées à la Chambre des Pairs le 27. — Adoptées le 11 avril (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1832, 1<sup>er</sup> semestre, n° 74, p. 181 et 182). — Exposés des motifs, p. 2710 à 2713 (I. n°s 152 et 151). — Nomination d'une commission, p. 2736. — Rapport, par le comte Caffarelli, p. 2862 (I. n° 167). — Délibération immédiate, p. 2863. — Vote au scrutin, p. 2867. V. au mot *Emprunt*, n°s 10 et 11.

19. — Quatre LOIS *du 15 avril 1832*, autorisant les villes de Brest, d'Elbeuf, de Colmar et de Nevers à emprunter. — Présentées à la Chambre des Députés le 15 mars 1832. — Adoptées le 26. — Apportées à la Chambre des Pairs le 4 avril. — Adoptées le 11 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1832, 1<sup>er</sup> semestre, n° 74, p. 183). — Exposé des motifs, p. 2756 à 2759 (I. n° 154). — Nomination d'une commission, p. 2772. — Rapport, par le comte Caffarelli, p. 2863. — Délibération

immédiate, p. 2865. — Vote au scrutin, p. 2867.

20. — Trois LOIS *du 19 avril 1832*, qui autorisent les départemens du Jura, de Vaucluse et de l'Aube, à s'imposer extraordinairement. — Présentées à la Chambre des Députés les 14 et 8 mars 1832. — Adoptées le 19. — Apportées à la Chambre des Pairs le 10 avril. — Adoptées le 14 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1832, 1<sup>er</sup> semestre, n° 75, p. 190). — Exposé des motifs, p. 2810 et 2811 (I. n° 163). — Nomination d'une commission, p. 2812. — Rapport, par le marquis de Louvois, p. 2903 (I. n° 178). — Délibération immédiate, p. 2904 à 2906. — Vote au scrutin, p. 2906.

21. — Deux LOIS *du 22 avril 1832*, qui autorisent les départemens du Gers et du Loire à contracter des emprunts. — Présentées à la Chambre des Députés les 6 et 11 avril 1832. — Adoptées les 11 et 12. — Apportées à la Chambre des Pairs le 14. — Adoptées le 16 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1832, 1<sup>er</sup> semestre, n° 80, p. 328). — Exposé des motifs, p. 2886 à 2888 (I. n° 172). — Nomination d'une commission, p. 2896. — Rapport, par le duc de Montébello, p. 3053 (I. n° 204). — Délibération, p. 3125 et 3126. — Vote au scrutin, p. 3127.

22. — Quatre LOIS *du même jour*, qui autorisent les villes de Lisieux, de Saint-Étienne, d'Orléans et du Mans, à s'imposer extraordinairement. — Présentées à la Chambre des Députés le 10 avril 1832. — Adoptées le 11. — Apportées à la Chambre des Pairs le 14. — Adoptées le 16 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1832, 1<sup>er</sup> semestre, n° 80, p. 327). — Exposé des motifs, p. 2888 à 2891 (I. n° 173). — Nomination d'une commission, p. 2897. — Rapport, par le comte de Cessac, p. 2980 à 2982 (I. n° 192). — Délibération immédiate, p. 2982 à 2984. — Vote au scrutin, p. 2985.

23. — LOI *du même jour*, qui autorise la ville de Bordeaux à contracter un emprunt. — Présentée à la Chambre des Députés le 31 mars 1832. — Adoptée le 11 avril. — Apportée à la Chambre des Pairs le 18. — Adoptée le 19 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1832, 1<sup>er</sup> semestre, n° 80, p. 325). — Exposé des motifs, p. 3040 (I. n° 198). — Nomination immédiate d'une commission, p. 3041. — Rapport, séance tenante, par le baron Portal, p. 3055 (I. n° 205). — Délibération, p. 3126. — Vote au scrutin, p. 3127.



24. — LOI *du même jour*, qui autorise le département de la Corse à s'imposer extraordinairement. — Présentée à la Chambre des Députés le 31 mars 1832. — Adoptée le 11 avril. — Apportée à la Chambre des Pairs le 18. — Adoptée le 19 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1832, 1<sup>er</sup> semestre, n° 80, p. 329). — Exposé des motifs, p. 3041 (I. n° 199). — Nomination d'une commission, p. 3042. — Rapport, par le comte de La Rochefoucauld, p. 3124 (I. n° 207). — Délibération immédiate, p. 3125. — Vote au scrutin, p. 3127.

ENTREPÔTS. — LOI *du 27 février 1832*, relative à la création facultative d'entrepôts dans l'intérieur et aux frontières. — Présentée à la Chambre des Députés le 11 novembre 1831. — Adoptée le 27 décembre. — Apportée à la Chambre des Pairs le 9 janvier 1832. — Adoptée le 20 février (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1832, 1<sup>er</sup> semestre, n° 63, p. 85). — Exposé des motifs, p. 983 à 992 (I. n° 75). — Nomination d'une commission, p. 1061 (Observation à ce sujet, du comte de Sesmaisons, p. 1060, § *ult.*). — Rapport, par le comte Roy, p. 1855 à 1887 (I. n° 117). — Discussion en assemblée générale, 1943 à 1965. — (Dans cette discussion, sont entendus : sur l'ensemble du projet, le comte de Sesmaisons, p. 1943 à 1947, p. 1954 et 1955, § 2 ; — le comte d'Argout, ministre du commerce, p. 1947 à 1950, p. 1953 et 1955 ; — le baron Portal, p. 1950 à 1952 ; — le duc Decazes, p. 1952 ; — le rapporteur, p. 1955, § *ult.* — Sur l'article 1<sup>er</sup>, le comte de Tournon, p. 1956, § *pénult.* ; — le comte d'Argout, *ibid.*, § *ult.* — Sur un amendement proposé par le comte de Sesmaisons à cet article : le comte de Sesmaisons, p. 1957, § *pénult.* ; et p. 1958, § 2 ; — le rapporteur, p. 1957, § *ult.* ; — le comte d'Argout, p. 1958, § 1<sup>er</sup>. — Sur l'article 4 : le comte de Sesmaisons, 1959 à 1961 ; — M. Grélerin, commissaire du Roi, p. 1961 à 1963. — Vote au scrutin, p. 1966.

ERLON (M. le comte d'), est nommé Pair par ordonnance du 19 novembre 1831, p. 431. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 491. — Il prête serment, p. 493. — Commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1319.

ÉTAT DES OFFICIERS de l'armée (projet de loi tendant à assurer d'une manière légale l'). — Présenté à la Chambre des Pairs le 19 janvier 1832. — Adopté, moyennant amendemens, le 23 mars. — Porté à la Chambre des Députés le 28 (Ce projet

de loi n'a pas été soumis à la discussion dans cette Chambre ; il a seulement été l'objet d'un rapport fait le 10 avril par M. de Rumigny). — Exposé des motifs, p. 1260 à 1267 (I. n° 98). — Nomination d'une commission, p. 1319. — Rapport, par le vicomte Dode, p. 2112 à 2130 (I. n° 128). — Observations relatives à l'ordre de la discussion, p. 2194. — La Chambre accorde la priorité au projet de la commission, même page. — Observations sur le titre du projet, p. 2195. — Délibération des articles, p. 2195 à 2217, p. 2287 à 2307, p. 2410 à 2442, p. 2671 à 2685. — Vote au scrutin, p. 2685. — Texte du projet de loi présenté à la Chambre des Pairs, p. 2189 à 2193 (I. n° 128, p. 20) ; — du projet de loi amendé par la commission (I. n° 128, p. 21). V. à la suite de la table des matières, à la page 164, un tableau analytique de la discussion qui a eu lieu sur ce projet de loi.

#### ÉTRANGERS.

1. — LOI *du 23 décembre 1831*, qui accorde un crédit de 500,000 francs pour secours aux étrangers réfugiés en France. — Présentée à la Chambre des Députés le 30 septembre 1831. — Adoptée le 26 octobre. — Apportée à la Chambre des Pairs le 29 novembre. — Adoptée le 6 décembre (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie 1831, 2<sup>e</sup> semestre, n° 53, p. 49). — Exposé des motifs, p. 526 à 528 (I. n° 40). — Nomination d'une commission, p. 567. — Rapport, par le duc de Choiseul, p. 589 (I. n° 59). — Délibération immédiate, p. 590. — Vote au scrutin, p. 591.

2. — LOI *du 21 avril 1832*, sur la résidence des étrangers réfugiés en France. — Présentée à la Chambre des Députés le 30 mars 1832. — Adoptée le 9 avril. — Apportée à la Chambre des Pairs le 16. — Adoptée le 19 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1832, 1<sup>er</sup> semestre, n° 75, p. 192). — Exposé des motifs, p. 2942 à 2944 (I. n° 186). — Nomination d'une commission, p. 2948. — Rapport, par le duc de Broglie, p. 3043 à 3048 (I. n° 200). — Discussion en assemblée générale, p. 3128 à 3130 ; — (dans cette discussion sont entendus, le comte Exelmans, p. 3128, § 1<sup>er</sup> ; le rapporteur, *ibid.*, § 2 ; — le duc de Choiseul, p. 3129, § 1<sup>er</sup> ; — le comte Philippe de Ségur, p. 3129, § 2). — Délibération sur les articles, p. 3131. — Vote au scrutin, p. 3132.

3. — LOI *du même jour*, accordant un crédit extraordinaire

de 500,000 francs par supplément aux sommes allouées par le budget de 1831 et par la loi du 23 décembre 1831, pour secours aux étrangers réfugiés en France, et pour indemnité de route aux Polonais nécessiteux. — Présentée à la Chambre des Députés le 30 mars 1832. — Adoptée le 10 avril. — Apportée à la Chambre des Pairs le 16. — Adoptée le 19. — (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1832, 1<sup>er</sup> semestre, n° 77, p. 259.) — Exposé des motifs, p. 2940 (I. n° 184). — Nomination d'une commission, p. 2948. — Rapport, par le comte Abrial, p. 3049 (I. n° 201). — Délibération, p. 3132. — Vote au scrutin, p. 3134.

4. — LOI *du même jour*, relative à l'ouverture de crédits extraordinaires de 3 millions, par supplément à la somme portée au budget de 1832, pour secours aux étrangers réfugiés en France, et de 50,000 francs pour indemnité au sieur Cochrane. — Présentée à la Chambre des Députés le 30 mars 1832. — Adoptée le 10 avril. — Apportée à la Chambre des Pairs le 16. — Adoptée le 19. — (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1832, 1<sup>er</sup> semestre, n° 77, p. 260). — Exposé des motifs, p. 2940 (I. n° 185). — Nomination d'une commission, p. 2948. — Rapport, par le comte Abrial, p. 3050 (I. n° 202). — Délibération, p. 3133. — Vote au scrutin, p. 3134.

EXCUSES de différens Pairs empêchés de se rendre à la Chambre, p. 14, 18, 27, 64, 69, 96, 113, 119, 143, 144, 427, 489, 523, 561, 691, 815, 851, 915, 927, 943, 979, 1500, 1733, 1791, 2111, 2220, 2735, 2877.

EXELMANS (M. le comte), est nommé Pair par ordonnance du 19 novembre 1831, p. 432. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 491. — Il prête serment, p. 493. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1319, 2645. — Ses observations sur un projet de loi relatif à l'abrogation de la loi du 8 mai 1816, p. 2746 ; — sur la loi du 14 avril 1832, relative à l'avancement dans l'armée de terre, p. 1419, § *ult.* ; 1448, § 2 ; — sur la loi du 21 avril 1832, relative à la résidence des étrangers réfugiés en France, p. 3128, § 1<sup>er</sup> ; — sur l'art. 12 (précédemment 13) d'un projet de loi tendant à assurer, d'une manière légale, l'état des officiers de l'armée, p. 2423, § *ult.* ; sur l'ordre du jour, p. 1111, § 4. — V. aussi p. 1200, § 2. — Fait une proposition relative à l'ordre du jour, p. 1246, § 4. V. p. 1247, §§ 2 et 3.

EXPLICATIONS DE FAITS. — Explications données par le maréchal duc de Tarente, p. 323 à 325. V. Tarente ; — par le comte Chabrol de Crousol, p. 266 à 287. V. Chabrol ; — par le comte Guilleminot, p. 347 à 353 ; 356, 357, §§ 2 et 5, et 358, § 1<sup>er</sup>. — Réplique du comte Sébastiani, ministre des affaires étrangères, p. 353 à 356, et p. 357, §§ 1<sup>er</sup> et *ult.* — Observations du comte de Saint-Priest, p. 357, § 3 ; — de M. le Président, *ibid.*, § 4. — Les explications fournies par le comte Guilleminot et par le ministre ne pouvant donner matière à aucune délibération, l'ordre du jour de la séance est repris, p. 358, § 2. V. Guilleminot, Sébastiani.

EXPROPRIATION. — Projet de loi relatif à l'expropriation des propriétés privées, pour cause d'utilité publique. — Présenté à la Chambre des Pairs le 4 novembre 1831. — Exposé des motifs, p. 378 à 382 (I. n<sup>o</sup> 23). — Nomination d'une commission, p. 406.

*Nota.* Il n'a point été fait de rapport sur ce projet de loi.

## F

FABRE DE L'AUDE (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 66, 223, 500, 927.

FELTRE (M. le duc de), donne sa démission du titre et des fonctions de Pair de France, p. 980. V. au mot *Démissions*.

FITZ-JAMES. (M. le duc de). — Son opinion sur la loi du 29 décembre 1831, destinée à remplacer l'art. 23 de la Charte, p. 781 à 789. V. aussi p. 791, § 1<sup>er</sup> ; 868, § 1<sup>er</sup> et 899, § 2. — Ses observations sur l'art. 1<sup>er</sup> de la loi du 6 novembre 1831, relative à un crédit de 18,000,000 fr., pour travaux d'utilité publique, p. 396, § 2 ; — sur une réclamation relative au compte rendu, par un journal, de la séance du 4 novembre 1831, p. 405, § *ult.* ; — sur l'absence des ministres, p. 798, § 1<sup>er</sup>. — Donne sa démission du titre et des fonctions de Pair de France, p. 980. V. au mot *Démissions*.

FLAHAULT (M. le comte de), est nommé Pair par ordonnance du 19 novembre 1831, p. 432. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 491. — Il prête serment, p. 493. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1319, 1734. — Ses observations sur la loi du 14 avril 1832, relative à

l'avancement dans l'armée de terre, p. 1339, § 2. — Propose divers amendemens à l'art. 16 de cette loi, p. 1386, § 1<sup>er</sup> ; — au paragraphe 5 (3<sup>e</sup> rédaction) de l'art. 10 d'un projet de loi tendant à assurer d'une manière légale l'état des officiers de l'armée, p. 2302, § 1<sup>er</sup> ; — à l'art. 12 (précédemment 13) de ce projet, p. 2423, § 2.

FOY (M. le comte), est nommé Pair par ordonnance du 19 novembre 1831, p. 432.

FRANÇAIS de Nantes (M. le comte), est nommé Pair par ordonnance du 19 novembre 1831, p. 432. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 491. — Il prête serment, p. 493. — S'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 1791. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 693, 1932, 2403, 2736, 2772, 2812, 2897, 3041, 3042.

## G

GARDE DES REGISTRES (le) est chargé par la Chambre de veiller à l'exécution des engagements contractés par le propriétaire du Moniteur, p. 1590, § 2.

GARDE NATIONALE. — LOI *du 19 avril 1832*, tendant à modifier le titre VI de la loi sur la garde nationale, en ce qui concerne la garde nationale mobile. — Présentée à la Chambre des Députés, le 7 novembre 1831. — Adoptée le 3 janvier 1832. — Apportée à la Chambre des Pairs le 22 mars. — Adoptée le 11 avril (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1832, 1<sup>er</sup> semestre, n<sup>o</sup> 75, p. 187). — Exposé des motifs, p. 2571 à 2576 (I. n<sup>o</sup> 146). — Nomination d'une commission, p. 2645. — Rapport, par le comte d'Ambrugeac, p. 2826 à 2836 (I. n<sup>o</sup> 165). — Délibération, p. 2874 à 2876. — Vote au scrutin, p. 2876.

GAZAN (M. le comte), est nommé Pair par ordonnance du 19 novembre 1831, p. 432. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 852. — Il prête serment, *ibid.*

GENTY DE BUSSY (M.), commissaire du Roi, s'explique sur divers articles de la loi du 21 mars 1832 relative au recrutement de l'armée, p. 1482, § 5 ; 1483, § 3 ; 1484, § 1<sup>er</sup> ; 1580, 1682, § 1<sup>er</sup> ; — sur divers articles de la loi du 14 avril 1832, relative à l'avancement dans l'armée de terre, p. 1380, §§ 3 et *ult.* ; 1384, § *ult.* ; 1446, § *antepenult.* ; 1457, § 2 ; —

sur divers articles d'un projet de loi tendant à assurer d'une manière légale l'état des officiers de l'armée, p. 2206, § 1<sup>er</sup> ; 2212, § 1<sup>er</sup> ; 2294, § 1<sup>er</sup> ; 2302, § 3 ; 2307, § 1<sup>er</sup> ; 2416, § 4 ; 2436, § *ult.* ; 2441, § 1<sup>er</sup>.

GERMINY (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 144, 192, 328, 567, 1061, 1318, 2947. — Fait un rapport, au nom du comité des pétitions, p. 1054.

GILBERT DE VOISINS (M. le comte), est nommé Pair par ordonnance du 19 novembre 1831, p. 431. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 440. — Il prête serment, p. 442. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 692, 1836. — Fait un rapport, au nom d'une commission spéciale, sur la loi du 16 avril 1832, relative aux dispenses pour mariages entre beaux-frères et belles-sœurs, p. 2029 à 2035 (I. n° 124). V. p. 2109, § 5.

GLANDEVÈS (M. le baron de), donne sa démission du titre et des fonctions de Pair de France, p. 980. V. au mot *Démissions*.

GRADES ET DÉCORATIONS. — Projet de loi relatif aux grades et décorations conférés pendant les cent jours. — Voté par la Chambre des Députés, sur la proposition de M. Boissy-d'Anglas, le 17 septembre 1831. — Envoyé à la Chambre des Pairs le 21. — Adopté, moyennant amendemens, le 15 octobre. — Renvoyé à la Chambre des Députés, et adopté par elle, le 17. — Non converti en loi. — Message contenant envoi du projet de loi, p. 156 (I. n° 10). — Nomination d'une commission, p. 192. — Rapport, par le comte de Boissy-d'Anglas, p. 226 à 236 (I. n° 16). — Discussion, p. 294 à 320. — Dans cette discussion sont entendus, sur l'ensemble du projet, le marquis de Maleville, p. 294 à 296 ; — le duc de Montébello, p. 296, § 1<sup>er</sup> ; — le duc de Broglie, p. 296 à 303 ; — le comte de Pontécoulant, p. 303, § 1<sup>er</sup> ; — le comte Siméon, p. 305 à 307 ; — le duc Decazes, p. 307 à 310 ; — le maréchal duc de Dalmatie, ministre de la guerre, p. 310 à 312 ; — le maréchal comte Jourdan, p. 312 ; — le duc de Choiseul, p. 313, § 1<sup>er</sup> ; — le comte Lanjuinais, *ibid.*, § 2 ; — le comte de Sesmaisons, p. 314, § 1<sup>er</sup>. — Sur un incident relatif à une proposition d'adresse : le duc de Broglie, *ibid.*,

§ *ult.*, — le rapporteur, p. 315, § 1<sup>er</sup>. — *Sur l'art. 1<sup>er</sup>* : le maréchal duc de Dalmatie, *ibid.*, § *ult.*, et p. 316, § 3 ; — le comte de Sesmaisons, p. 316, § 1<sup>er</sup> ; — le comte de Pontécoulant, *ibid.*, § 2 ; — sur un amendement proposé au paragraphe 1<sup>er</sup> de l'article 1<sup>er</sup>, par le maréchal duc de Dalmatie : le duc Decazes, p. 316, § 4 ; — le comte de Sesmaisons, *ibid.*, § 5 ; — le comte Roy, *ibid.*, § 6. — *Sur la position de la question* : le duc de Broglie, p. 317, § 4. — *Sur l'art. 2*, le comte de Tournon, p. 319, § 2 ; — le duc de Broglie, *ibid.*, § 3. — *Sur l'art. 3* : le marquis de Montemart, *ibid.*, § *ult.*, — le rapporteur, p. 320, § 1<sup>er</sup>. — Vote au scrutin, p. 321. — Explications données par le maréchal duc de Tarente, p. 323 à 325. V. Tarente.

GRAINS. — LOI du 15 avril 1832, sur les céréales. — Présentée à la Chambre des Députés, le 17 octobre 1831. — Adoptée le 31 mars 1832. — Apportée à la Chambre des Pairs le 4 avril. — Adoptée le 11 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1832, 1<sup>er</sup> semestre, n<sup>o</sup> 72, p. 158). — Exposé des motifs, p. 2759 à 2763 (I. n<sup>o</sup> 155). — Nomination d'une commission, p. 2773. — Rapport, par le baron Cuvier, p. 2813 à 2825 (I. n<sup>o</sup> 164). — Délibération, p. 2869 à 2873. — Vote au scrutin, p. 2873.

GRAMONT (M. le duc de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 14.

GRAMONT-CADEROUSSE (M. le duc de), est nommé Pair par ordonnance du 19 novembre 1831, p. 432. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 491. — Il prête serment, p. 581. — Commissaire pour l'examen de plusieurs projets de loi, p. 1932.

GRÉTERIN (M.), commissaire du Roi, s'explique au sujet de l'article 4 de la loi du 27 février 1832, relative à la création facultative d'entrepôts dans l'intérieur et aux frontières, p. 1961 à 1963.

GUILLEMINOT (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1319, 2220, 2645. — Demande la parole pour un objet étranger à l'ordre du jour, p. 328, § 3. — Annonce que son intention n'est pas d'interpeller les ministres, mais de donner des explications à la Chambre, sur des faits relatifs à sa conduite, dans le poste qu'il occupait à Constantinople, *ibid.*, § *ult.* — Déclare, sur les observations de M. le Président, qu'il suivra la marche tracée par l'arrêté

réglementaire du 29 mars 1831, p. 329, § 2. — Sa demande étant appuyée par deux Pairs, il est entendu, p. 347 à 353 ; 356, 357, §§ 2 et 5, et 358, § 1<sup>er</sup>. V. au mot *Explications de faits*. V. aussi Dubreton et Plaisance.

## H

HAUBERSART (M. le comte d'), fait partie d'une commission désignée par le sort pour examiner la requête d'un Pair qui se présente à titre héréditaire, p. 29. — Commissaire pour l'examen de plusieurs projets de loi, p. 114, 144, 406, 422, 497, 567, 624, 1061, 1236, 1836, 2645, 2800, 2947, 2948. — Son opinion sur un projet de loi relatif aux travaux législatifs interrompus par la clôture d'une session, p. 1783 à 1785. — Ses observations sur la loi du 21 mars 1832, relative au recrutement de l'armée, p. 1694, § 1<sup>er</sup>, 1702, § 3. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur les cinq lois du 28 septembre 1831, relatives à la circonscription du département de l'Yonne et de la Nièvre, des Deux-Sèvres et de la Charente-inférieure, et sur des emprunts ou impositions extraordinaires votés par les villes de Metz, Beauvais et Tours, p. 158 à 167 (I. n° 11). V. aussi p. 200, § *ult.* ; — sur la loi du 7 février 1832, portant allocation d'un crédit complémentaire, pour le paiement des primes d'encouragement à la pêche de la morue et à la pêche de la baleine, p. 1466 à 1469 (I. n° 104) ; — sur la loi du 19 avril 1832, qui accorde un traitement aux membres de la Légion d'honneur promus par l'ordonnance du 28 novembre 1831, p. 2763 à 2768 (I. n° 156). — Fait un rapport, au nom du comité des pétitions, p. 1800.

HAUBERSART (M. le vicomte d'), commissaire du Roi pour la défense de la loi du 28 septembre 1831, relative à la formation des listes électorales et du jury en 1831, déclare ne pas s'opposer à un changement de rédaction proposé par la commission, p. 150.

HAUSSONVILLE (M. le comte d'), commissaire pour la rédaction d'un projet d'adresse au sujet d'une communication du Gouvernement, relative aux événemens de Lyon, p. 513. — Pour l'examen de divers projets de loi, p. 3041, 3042.

HÉRÉDITÉ DE LA PAIRIE. — Pairs admis dans la Chambre à titre



héréditaire. V. Boisgelin, Herwyn de Nevèle, Latour-Maubourg.

HERWYN DE NEVÈLE (Napoléon-Pierre-Marie, comte), fils et successeur à la Pairie de M. Pierre-Antoine, comte Herwyn de Nevèle, adresse à la Chambre les titres justificatifs de son droit, p. 14 et 15. — Ils sont renvoyés à une commission de trois membres, p. 15. — Rapport de cette commission, p. 18. — La Chambre déclare valables les titres produits, p. 19. — Six Pairs sont désignés pour être entendus dans l'information, *ibid.* — Compte rendu à la Chambre de cette information, p. 27 et 28. — Admission et serment du nouveau Pair, p. 63 et 64.

HOMMAGES faits à la Chambre, p. 27, 113, 119, 191, 331, 621.

HOUDETOT (M. le vicomte d'), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 561. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1734, 1932.

HUNOLSTEIN (M. le comte d'), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 18.

## I

IMPRESSION. — L'impression d'un discours est demandée, p. 260. — Observation de M. le Président, *ibid.* — L'impression n'est point ordonnée, p. 261. — L'impression d'un texte de loi, à la suite d'un rapport, est demandée, p. 1912. — Observations du comte Roy, p. 1912, § 3 ; — du comte Portalis, *ibid.*, § 4. — L'impression est ordonnée, *ibid.*, § 5. V. n° 121. — L'impression des lettres de treize membres de la Chambre, contenant leur démission du titre et des fonctions de Pair de France, est demandée, p. 1059, § *ult.* — Elle est ordonnée, p. 1060. V. n° 86. — Un discours prononcé par le maréchal duc de Tarente, dans la discussion de la loi du 21 avril 1832, relative à la fixation du budget des dépenses pour l'exercice 1832, est imprimé par ordre de la Chambre, sur l'observation faite par M. le Président, que ce discours, annoncé dans le rapport de la commission, doit

servir, en quelque sorte, d'annexe à ce rapport, p. 3101. V. n° 206.

IMPRESSIONS DIVERSES (session de 1831). — Les impressions ordonnées par la Chambre, durant le cours de cette session, se composent de 208 numéros. Les titres qu'elles portent les divisent ainsi qu'il suit :

|                                 |      |
|---------------------------------|------|
| Projets de loi .....            | 113. |
| Développement.....              | 1.   |
| Rapports.....                   | 82.  |
| Communications.....             | 2.   |
| Discours.....                   | 1.   |
| Lettres de démission.....       | 1.   |
| Renouvellemens des bureaux..... | 8.   |
|                                 | —    |
| TOTAL .....                     | 208. |
|                                 | —    |

## J

JACOB (M. le vice-amiral), est nommé Pair par ordonnance du 19 novembre 1831, p. 432. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 491. — Il prête serment, p. 493. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1062, 1319. — Ses observations sur la loi du 20 avril 1832, relative à l'avancement dans l'armée navale, p. 1807, § 3 ; 1820, § 3.

JAUCOURT (M. le marquis de). — Nommé secrétaire de la Chambre pour la session de 1831, p. 8. — Commissaire pour la rédaction d'un projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 16 ; — pour l'examen de requêtes tendant à obtenir l'autorisation d'exercer la contrainte par corps contre un Pair, p. 22 ; — de plusieurs projets de loi, p. 500, 2948.

JOURDAN (M. le maréchal comte), commissaire pour l'examen de plusieurs projets de loi, p. 496, 500, 1319. — S'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 18 ; — de ne pouvoir prendre part aux travaux d'une commission dont il fait partie, p. 1500. — Ses observations sur un projet de loi relatif aux grades et décorations conférés pendant les cent jours, p. 312, § 1<sup>er</sup>.

## L

LA FORCE (M. le duc de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 915. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 144, 567, 1319. — Fait divers rapports, au nom du comité des pétitions, p. 185, 365, 1798, 1928, 2324, 2836.

LA GARDE (M. le comte de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 3003. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 568, 583, 2403, 2736, 2772, 2812, 2897.

LAGRANGE (M. le comte), est nommé Pair, par ordonnance du 19 novembre 1831, p. 432. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 440. — Il prête serment, p. 490. — Commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1318.

LANJUINAIS (M. le comte), commissaire désigné par le sort pour examiner les titres de plusieurs Pairs nommés par ordonnance du 19 novembre 1831, p. 433. — Fait des rapports sur les titres produits par cinq de ces Pairs, p. 562, § 2 ; 587, § *ult.* ; 599, § *ult.* ; 637, § *ult.*, et 852, § 1<sup>er</sup>. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1319, 2896, 2900. — Son opinion sur la loi du 10 avril 1832, relative à Charles X et à sa famille, p. 1120 à 1122. V. aussi p. 1119, § 1<sup>er</sup>. — Ses observations sur un projet de loi relatif aux grades et décorations conférés pendant les cent jours, p. 313, § 2 ; — sur un projet de loi portant abrogation de la loi du 8 mai 1816, p. 2733 ; — sur l'ordre du jour, p. 1201, § 1<sup>er</sup>. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur la loi du 15 février 1832, relative aux pensions des militaires promus à des grades dans l'intervalle du 20 mars au 7 juillet 1815, p. 1801 à 1803 (I. n° 115) ; — sur la loi du 26 avril 1832, qui autorise la concession à la ville de Paris d'une partie des terrains affectés à la Faculté de médecine, pour prolonger la rue Racine, p. 2975 (I. n° 191).

LAPLACE (M. le marquis de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 192, 499, 1318, 1836. — Propose

plusieurs amendemens à la loi du 21 mars 1832, relative au recrutement de l'armée, p. 1567, 1569, § 2 ; 1570, § 1<sup>er</sup> ; 1669, § 7 ; 1698, § *ult.* V. aussi p. 1523, § *ult.* ; 1548, § *ult.* ; 1667, § 6, et 2346. — Demande que cette loi, amendée de nouveau par la Chambre des Députés, soit discutée immédiatement après l'audition de l'exposé des motifs, p. 2180, § 3. — Ses observations sur divers articles de la loi du 14 avril 1832, relative à l'avancement dans l'armée de terre, p. 1333, § 1<sup>er</sup> ; 1374, § 1<sup>er</sup> ; 1421, § 3 ; 1428, § 1<sup>er</sup> ; 1459, § *ult.* ; 2782, § *ult.* ; 2787, § *ult.* ; — sur divers articles d'un projet de loi tendant à assurer d'une manière légale l'état des officiers de l'armée, p. 2204, § 1<sup>er</sup> ; 2213, § 3 ; 2431, § 1<sup>er</sup> ; 2432, § 1<sup>er</sup> ; 2434, § 1<sup>er</sup> ; 2436, § *penult.* ; 2439. — Propose de supprimer l'article 26 (précédemment 27) de ce projet de loi, p. 2676, § *ult.* — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur la loi du 8 février 1832, relative à un appel de 80,000 hommes sur la classe de 1831, p. 1641 à 1644 (I. n° 110). V. aussi p. 1730, § 1<sup>er</sup> ; — sur la loi du 28 février 1832, qui accorde au département de la guerre un crédit supplémentaire de 7,899,000 francs pour dépenses extraordinaires de l'exercice 1831, p. 1933 à 1942 (I. n° 122). — Fait divers rapports, au nom du comité des pétitions, p. 559, 2852.

LA ROCHE-AYMON (M. le comte de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 14. — Commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 499. — Ses observations sur la loi du 29 décembre 1831, destinée à remplacer l'article 23 de la Charte, p. 843. — Fait un rapport, au nom d'une commission spéciale, sur la loi du 14 avril 1832, relative à l'avancement dans l'armée de terre, p. 1130 à 1151 (I. n° 90). — Rend compte d'une pétition relative à cette loi, p. 1151, § 3. — S'explique au sujet de plusieurs articles, et de divers amendemens proposés par la commission ou qui lui ont été renvoyés, p. 1323, § 2 ; 1327 ; § 1<sup>er</sup> ; 1336, § 4 ; 1371, 1372, § *ult.* ; 1373, § *ult.* ; 1391, § *ult.* — Fait un nouveau rapport sur la même loi, amendée par la Chambre des Députés, p. 2773 à 2779 (I. n° 157).

LA ROCHEFOUCAULD (M. le duc de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 943.

LA ROCHEFOUCAULD (M. le baron de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 18. — Donne sa démission du titre

et des fonctions de Pair de France, p. 980. V. au mot *Démissions*.

LA ROCHEFOUCAULD (M. le comte de), est nommé Pair par ordonnance du 19 novembre 1831, p. 432. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 582. — Il prête serment, p. 733. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 2403, 3041, 3042. — Fait un rapport, au nom d'une commission spéciale, sur la loi du 22 avril 1832, qui autorise le département de la Corse à s'imposer extraordinairement, p. 3124 (I. n° 207). — Fait un rapport, au nom du comité des pétitions, p. 1929.

LASCOURS (M. le baron de), est nommé Pair par ordonnance du 19 novembre 1831, p. 432. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 600. — Il prête serment, *ibid.* — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 930, 2645, 2801, 2897, 2948.

LA TOUR-MAUBOURG (M. Marie-Charles-César de Fay, comte de), décédé le 28 mars 1831. — Discours prononcé à cette occasion par le marquis de Sémouville, *Grand-référendaire*, p. 256 à 260.

LA TOUR-MAUBOURG (Juste-Pons-Florimond de Fay, marquis de), fils et successeur à la Pairie de M. Marie-Charles-César de Fay, comte de La Tour-Maubourg, adresse à la Chambre les titres justificatifs de son droit, p. 14. — Ils sont renvoyés à une commission de trois membres, p. 15. — Rapport de cette commission, p. 18. — La Chambre déclare valables les titres produits, p. 19. — Six Pairs sont désignés pour être entendus dans l'information, p. 20. — Compte rendu à la Chambre de cette information, p. 27 et 28. — Admission et serment du nouveau Pair, p. 63 et 64. — Il annonce, par écrit, à la Chambre qu'il part pour remplir une mission du Gouvernement, p. 69.

LA TRÉMOILLE (M. le duc de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à Chambre, p. 119.

LA VILLEGONTIER (M. le comte de), commissaire pour l'examen de plusieurs projets de loi, p. 328, 499, 500. — Son opinion sur la loi du 10 avril 1832, relative à Charles X et à sa famille, p. 1154 à 1156. — Ses observations sur la loi du 6 novembre 1831, relative à l'ouverture d'un crédit de 18,000,000 fr. pour

travaux d'utilité publique, p. 384, § 4 ; — sur l'article 92 de la loi du 28 avril 1832, relative à des réformes dans la législation pénale, p. 2564, § 3 ; 2613, § 5. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur les trois lois du 6 décembre 1831, qui autorisent le département du Pas-de-Calais, et les villes de Rouen et de Bordeaux à s'imposer extraordinairement, p. 548 à 552 (I. n° 55) ; — sur la loi du 21 mars 1832, relative au recrutement, p. 1080 à 1106 (I. n° 87). — S'explique au sujet de plusieurs articles de cette loi et de divers amendemens proposés par la commission ou qui lui ont été renvoyés, p. 1482, § 4 ; *ibid.*, § 6 ; 1483, § 2 ; 1484, § 2 ; 1513, 1521, 1524, § 1<sup>er</sup> ; 1533, § 1<sup>er</sup> ; 1536, § *ult.* ; 1540, § 1<sup>er</sup> ; 1548, 1555, § 3 ; 1557, § 1<sup>er</sup> ; 1569, § 1<sup>er</sup> ; 1573, § 5 ; 1579, § 1<sup>er</sup> ; 1596, 1603, § 3 ; 1609, § *ult.* ; 1663, 1669, § 8 ; 1670, § *ult.* ; 1671, § *ult.* ; 1679, § *ult.* ; 1686, 1694, § 2. — Obtient la parole sur le procès-verbal, au sujet du compte-rendu, par le Moniteur, des discussions qui ont eu lieu, pendant plusieurs séances, sur cette loi. V. au mot *Réclamations*. — Fait un second rapport sur cette loi amendée de nouveau par la Chambre des Députés, p. 2337 à 2342 (I. n° 141). — Fait un rapport, au nom du comité des pétitions, p. 559.

LECOUTEULX DE CANTELEU (M. le comte), commissaire pour l'examen de plusieurs projets de loi, p. 383, 498, 567. — Fait une observation sur une réclamation relative au compte rendu, par un journal, de la séance du 4 novembre 1831, p. 405, § 2. — Donne sa démission du titre et des fonctions de Pair de France, p. 980. V. au mot *Démissions*.

LÉGION D'HONNEUR. — LOI *du 19 avril 1832*, qui accorde un traitement aux membres de la Légion d'honneur promus par l'ordonnance du 28 novembre 1831. — Présentée à la Chambre des Députés le 7 décembre 1831. — Adoptée le 2 janvier 1832. — Apportée à la Chambre des Pairs le 22 mars. — Adoptée le 6 avril (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1832, 1<sup>er</sup> semestre, n° 75, p. 189). — Exposé des motifs, p. 2568 à 2571 (I. n° 145). — Nomination d'une commission, p. 2644. — Rapport, par le comte d'Haubersart, p. 2763 à 2768 (I. n° 156). — Délibération, p. 2789 à 2791. — Vote au scrutin, p. 2791.

LEGRAND (M.), commissaire du Roi, soutient la discussion d'un

projet de loi relatif à un emprunt contracté par le département d'Eure-et-Loir, p. 1288, § 2 ; — de la loi du 26 janvier 1832, relative à une imposition extraordinaire votée par le département de la Manche, p. 1291, § 2.

LEMERCIER (M. LE COMTE), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 567, 583, 930, 2220. — Son observation au sujet des modifications apportées au Code d'instruction criminelle par les onze premiers articles de la loi du 28 avril 1832, relative à des réformes dans la législation pénale, p. 2687, § *ult.* — Fait un rapport, au nom du comité des pétitions, p. 116.

LEPOITEVIN (M.), est nommé Pair par ordonnance du 19 novembre 1831, p. 432. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 440. — Il prête serment, 442. — Commissaire pour l'examen d'un projet de loi, 692.

#### LISTE CIVILE.

1. = LOI *du 23 décembre 1831*, qui accorde un nouveau secours de 600,000 francs aux pensionnaires de l'ancienne Liste civile. — Présentée à la Chambre des Députés le 26 octobre 1831. — Adoptée le 9 novembre. — Apportée à la Chambre des Pairs le 29. — Adoptée le 6 décembre (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1831, 2<sup>e</sup> semestre, n<sup>o</sup> 53, p. 50). = Exposé des motifs, p. 525 (I. n<sup>o</sup> 39). — Nomination d'une commission, p. 567. — Rapport, par le baron Mounier, p. 592 à 597 (I. n<sup>o</sup> 60). — Délibération immédiate, p. 597. — Vote au scrutin, p. 598.
2. = LOI *du 2 mars 1832*, relative à la dotation et aux revenus de la Couronne. — Présentée à la Chambre des Députés, le 4 octobre 1831. — Adoptée le 14 janvier 1832. — Apportée à la Chambre des Pairs le 31. — Adoptée le 29 février (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1832, 1<sup>er</sup> semestre, n<sup>o</sup> 65, p. 91). = Exposé des motifs, p. 1635 à 1640 (I. n<sup>o</sup> 109). — Nomination d'une commission, p. 1734. — Rapport, par le comte Mollien, p. 2008 à 2024 (I. n<sup>o</sup> 122). — Discutée en assemblée générale, p. 2035 à 2043. — Opinion du baron Mounier, p. 2035 à 2040. — Observations de M. Dupin aîné, commissaire du Roi, p. 2040 à 2042 ; — du duc de Choiseul, p. 2042. — Délibération des articles, p. 2043 à 2094. — Article 2, p. 2044. — Amendement proposé par le baron

Mounier, p. 2045 (Observations à ce sujet du baron Mounier, p. 2045, § 1<sup>er</sup>; — du duc de Noailles, p. 2050, § 3; — de M. Delaire, commissaire du Roi, p. 2046; — du comte de Tournon, p. 2047; — de M. Casimir Périer, Président du conseil des ministres, p. 2048; — du marquis de Brézé, p. 2049; — du duc de Broglie, p. 2050, § 2). — Article 4, p. 2051 (Observations du comte Roy, p. 2052, §<sup>er</sup>, et 2053, § 1<sup>er</sup>; — de M. Dupin aîné, p. 2052, § 2). — Article 10, p. 2055. — Amendement proposé par le duc de Coigny, *ibid.*, § *ult.*, et p. 2056 (à ce sujet sont entendus : le duc de Coigny, p. 2056 à 2058; — M. Dupin aîné, p. 2058 à 2060; et 2079 à 2081; — le marquis de Brézé, p. 2073 et 2085, § 1<sup>er</sup>; — le duc de Bassano, p. 2074 à 2078; — le comte de Tournon, p. 2078; — le baron Mounier, p. 2081 à 2083; — le comte Roy, p. 2083 à 2085; — le maréchal duc de Dalmatie, ministre de la guerre, p. 2085 § 2). — Article 12, p. 2087. — (Observations du comte Roy, p. 2088, § 1<sup>er</sup>, et 2089, §§ 1<sup>er</sup> et 3); — de M. Dupin, p. 2088, § 2, et p. 2089, § 2.) — Vote au scrutin, p. 2095.

LISTE DE PAROLE (inscription sur la). — De quelle manière les listes de parole doivent-elles être formées ? p. 689. — La liste d'inscription *sur* les projets de loi soumis à la Chambre, doit-elle être exclusivement réservée aux orateurs qui proposent des amendemens ? p. 1119 et 1120. — L'ordre des inscriptions une fois fixe, ne peut être interrompu, même pour entendre les rapporteurs des commissions, à qui, d'ailleurs, la parole est toujours réservée, quand tous les orateurs ont été entendus, p. 1116 et 1117.



*LOIS adoptées par les Chambres pendant la session de 1831, sanctionnées et promulguées par le Roi. Ces lois sont au nombre de 227, savoir :*

| DATE de LA SANCTION. | OBJET DES LOIS.   | VOIR AUX MOTS :                                       |
|----------------------|---|---|
| 18 août 1831.        | Loi qui autorise la perception de deux nouveaux douzièmes sur les contributions directes de 1831, et qui ouvre aux ministres un nouveau crédit de cent vingt millions. .... | <i>Douzièmes provisoires, n° 1.</i>                   |
| 28 septembre.        | Loi relative à la formation des listes électorales et du jury en 1831. ....   | <i>Élections.</i>                                     |
| <i>Idem.</i>         | Loi qui accorde un crédit extraordinaire d'un million pour des mesures sanitaires. ....   | <i>Mesures sanitaires, n° 1.</i>                      |
| <i>Idem.</i>         | Loi qui modifie la circonscription des départemens de l'Yonne et de la Nièvre. ....   | <i>Circonscriptions territoriales, n° 1.</i>          |
| <i>Idem.</i>         | Loi qui fixe la limite des départemens des Deux-Sèvres et de Charente-Inférieure. ....  |   |
| <i>Idem.</i>         | Deux lois qui autorisent les villes de Metz et de Beauvais à faire des emprunts. ....   | <i>Emprunts et Impositions extraordinaires, n° 1.</i> |
| <i>Idem.</i>         | Loi qui autorise la ville de Tours à s'imposer extraordinairement. ....   |   |
| 5 octobre.           | Loi qui ouvre un crédit extraordinaire de deux millions pour les canaux. ....   | <i>Canaux.</i>  |
| 16.                  | Loi relative à la fixation définitive des recettes et des dépenses de l'exercice 1831. ....   | <i>Budget de 1831.</i>                                |
| 6 novembre.          | Loi portant allocation d'un crédit de dix-huit millions pour travaux d'utilité publique. ....   | <i>Travaux d'utilité publique.</i>                    |
| 14.                  | Loi portant allocation d'un crédit supplémentaire pour la continuation des travaux de la nouvelle salle des séances de la Chambre des Députés. ....                         | <i>Chambres des Députés, n° 1.</i>                    |
| 24.                  | Loi qui accorde un supplément de crédit pour les récompenses nationales. ....   | <i>Récompenses nationales.</i>                        |
| 6 décembre.          | Loi relative à la répartition de la réserve de la banque de France. ....  | <i>Banque de France.</i>                              |
| <i>Idem.</i>         | Deux lois qui modifient la circonscription de quatre arrondissements. ....  | <i>Circonscriptions territoriales, n° 2.</i>          |
| <i>Idem.</i>         | Trois lois qui autorisent un département et deux villes à s'imposer extraordinairement. ....  | <i>Emprunts et Impositions extraordinaires, n° 2.</i> |

| DATE<br>de<br>LA SANCTION. | OBJET DES LOIS.  | VOIR AUX MOTS :                                       |
|----------------------------|--|---|
| 16 déc. 1831.              | Loi qui autorise la perception des impôts pour le premier trimestre de 1832, et ouvre aux ministres un crédit provisoire de cent quarante millions. .... | <i>Douzièmes provisoires, n° 2.</i>                   |
| 19.                        | Deux lois qui modifient la circonscription de quatre départemens. ....   | <i>Circonscriptions territoriales, n° 3.</i>          |
| <i>Idem.</i>               | Loi concernant l'emploi de la somme restant libre sur le produit d'une imposition extraordinaire du département de la Haute-Vienne. ....                 | <i>Emprunts et Impositions extraordinaires, n° 3.</i> |
| <i>Idem.</i>               | Loi qui autorise le département du Nord à s'imposer extraordinairement. ....   |   |
| <i>Idem.</i>               | Deux lois qui autorisent la ville de Laval et le département de l'Aveyron à faire des emprunts. ....   | <i>Idem, n° 4 et 5.</i>                               |
| <i>Idem.</i>               | Huit lois qui autorisent huit départemens à s'imposer extraordinairement. ....   | <i>Idem, n° 3.</i>                                    |
| <i>Idem.</i>               | Loi qui autorise le département de la Haute-Vienne à s'imposer extraordinairement. ....  | <i>Idem, n° 6.</i>                                    |
| 23.                        | Loi qui accorde un crédit extraordinaire pour secours aux étrangers réfugiés en France. ....   | <i>Étrangers, n° 1.</i>                               |
| <i>Idem.</i>               | Loi qui accorde un nouveau secours aux pensionnaires de l'ancienne Liste civile. ....  | <i>Liste civile, n° 1.</i>                            |
| 29.                        | Loi contenant l'article qui remplace l'article 23 de la Charte. ....   | <i>Pairie.</i>  |
| 24 janvier 1832            | Loi qui autorise la ville de Nantes à émettre pour 300,000 francs de billets au porteur. ....  | <i>Emprunts et Impositions extraordinaire, n° 7.</i>  |
| <i>Idem.</i>               | Trois lois qui autorisent les villes de Toulouse, de Castres et de Montauban, à faire des emprunts. ....   | <i>Idem, n° 8.</i>                                    |
| <i>Idem.</i>               | Trois lois qui autorisent la ville d'Elbeuf et les départemens de la Loire et des Deux-Sèvres à s'imposer extraordinairement. ....                       | <i>Idem, n° 9.</i>                                    |
| 26.                        | Cinquante-sept lois qui autorisent cinquante-sept départemens à s'imposer extraordinairement ou à faire des emprunts. ....                               | <i>Idem, n° 10.</i>                                   |
| 31.                        | Loi qui abroge celle du 11 septembre 1807, relative aux pensions extraordinaires des grands fonctionnaires de l'État. ....                               | <i>Pensions, n° 1.</i>                                |
| 7 février.                 | Loi portant allocation d'un crédit complémentaire pour le paiement des primes d'encouragement à la pêche de la morue et à la pêche de la baleine. ....   | <i>Pêche maritimes, n° 1.</i>                         |

| DATE<br>de<br>LA SANCTION. | OBJET DES LOIS.   | VOIR AUX MOTS :  |
|----------------------------|---|--|
| 7 février 1832.            | Loi qui autorise la ville de Lyon à faire un emprunt. ....  | <i>Emprunts et Impositions extraordinaires, n° 12.</i> |
| <i>Idem.</i>               | Vingt-deux lois qui autorisent vingt-deux villes à faire des emprunts ou à s'imposer extraordinairement. ....   | <i>Idem, n° 13.</i>                                    |
| <i>Idem.</i>               | Quinze lois qui autorisent quinze départemens à s'imposer extraordinairement ou à faire des emprunts. ....  | <i>Idem, n° 14.</i>                                    |
| 8.                         | Loi portant qu'il sera fait un appel de quatre-vingt mille hommes sur la classe de 1831. ...  | <i>Recrutement, n° 1.</i>                              |
| 9.                         | Loi sur le transit et les entrepôts. ....   | <i>Transit.</i>  |
| 15.                        | Loi relative aux pensions des militaires promus à des grades dans l'intervalle du 20 mars au 7 juillet 1815. ....                                     | <i>Pensions, n° 2.</i>                                 |
| 20.                        | Loi qui autorise l'exécution du canal des Pyrénées. ....  | <i>Canal des Pyrénées.</i>                             |
| 27.                        | Loi relative à la création facultative d'entrepôts dans l'intérieur et aux frontières. ....   | <i>Entrepôts.</i>                                      |
| 28.                        | Loi qui accorde au ministre de la guerre un crédit supplémentaire pour dépenses extraordinaires de l'exercice 1831. ....                              | <i>Crédit supplémentaire.</i>                          |
| 2 mars.                    | Loi relative à la dotation et aux revenus de la Couronne. ....  | <i>Liste civile, n° 2.</i>                             |
| 11.                        | Sept lois qui autorisent sept départemens à s'imposer extraordinairement ou à faire des emprunts. ....  | <i>Emprunts et Impositions extraordinaires, n° 15.</i> |
| 17.                        | Loi qui autorise la perception des impôts pour le 2 <sup>e</sup> trimestre de 1832, et ouvre aux ministres un crédit provisoire de 240 millions. .... | <i>Douzièmes provisoires, n° 3.</i>                    |
| 21.                        | Loi sur le recrutement de l'armée. ....   | <i>Recrutement, n° 2.</i>                              |
| 28.                        | Cinq lois qui changent la circonscription de plusieurs départemens ou arrondissements...  | <i>Circonscriptions territoriales, n° 4.</i>           |
| <i>Idem.</i>               | Dix-huit lois qui autorisent dix-huit villes à faire des emprunts ou à s'imposer extraordinairement. ....   | <i>Emprunts et Impositions extraordinaires, n° 16.</i> |
| 29.                        | Loi qui autorise la ville de Paris à créer pour 40 millions d'obligations municipales. ....   | <i>Idem, n° 17.</i>                                    |
| 10 avril.                  | Loi relative à Charles X et à sa famille. ....  | <i>Charles X.</i>                                      |

| DATE<br>de<br>LA SANCTION. | OBJET DES LOIS.   | VOIR AUX MOTS :  |
|----------------------------|---|--|
| 14 avril 1832.             | Loi sur l'avancement dans l'armée de terre.....   | <i>Avancement, n° 1.</i>                                   |
| 15.                        | Loi relative à l'importation à l'exportation des<br>céréales. ....  | <i>Grains.</i>   |
| <i>Idem.</i>               | Loi portant allocation d'un crédit<br>extraordinaire de 2 millions pour des<br>mesures sanitaires. ....   | <i>Mesures sanitaires,<br/>n° 2.</i>                       |
| <i>Idem.</i>               | Loi rectifiant celle du 26 janvier 1832, relative<br>à un emprunt voté par le département du<br>Bas-Rhin. ....  | <i>Emprunts et Impositions<br/>extraordinaires, n° 18.</i> |
| <i>Idem.</i>               | Loi qui autorise le département d'Eure-et-Loir<br>à contracter un emprunt. ....   | <i>Idem, n° 19.</i>  |
| <i>Idem.</i>               | Quatre lois qui autorisent quatre villes à faire<br>des emprunts. ....  | <i>Code civil.</i>   |
| 16.                        | Loi qui modifie l'art. 161 du Code civil.   | <i>Contrainte par corps.</i>                               |
| 17.                        | Loi sur la contrainte par corps.....  | <i>Garde nationale.</i>                                    |
| 19.                        | Loi relative aux corps détachés de la garde<br>nationale. ....  | <i>Légion-d'honneur.</i>                                   |
| <i>Idem.</i>               | Loi qui accorde un traitement aux membres de<br>la Légion-d'honneur promus par<br>l'ordonnance du 28 novembre 1831.....   | <i>Emprunts et Impositions<br/>extraordinaires, n° 20.</i> |
| <i>Idem.</i>               | Trois lois qui autorisent les départemens du<br>Jura, de Vaucluse et de l'Aube, à s'imposer<br>extraordinairement. ....   | <i>Avancement, n° 2.</i>                                   |
| 20.                        | Loi sur l'avancement dans l'armée navale. ....  | <i>Étrangers, n° 2.</i>                                    |
| 21.                        | Loi relative à la résidence des étrangers<br>réfugiés en France.....  | <i>Droits de sceau.</i>                                    |
| <i>Idem.</i>               | Loi relative à la remise des droits de sceau. ....  | <i>Navigation du Rhin.</i>                                 |
| <i>Idem.</i>               | Loi portant fixation du budget des dépenses<br>pour l'exercice 1832. ....   | <i>Budget de 1832, n° 1.</i>                               |
| <i>Idem.</i>               | Loi portant fixation du budget des recettes<br>pour l'exercice 1832. ....   | <i>Idem, n° 2.</i>   |
| <i>Idem.</i>               | Loi relative à la remise en vigueur de la<br>disposition transitoire de l'art. 54 de la loi<br>du 21 mars 1831, sur les élections<br>municipales.....   | <i>Elections municipales.</i>                              |
| <i>Idem.</i>               | Loi portant allocation d'un crédit<br>extraordinaire de 1,500,000 francs pour<br>complément des dépenses secrètes de<br>1832.....   | <i>Dépenses secrètes.</i>                                  |
| <i>Idem.</i>               | Loi portant allocation d'un crédit<br>extraordinaire de 500,000 francs par<br>supplément aux sommes allouées par le<br>budget de 1831 et par la loi du<br>23 décembre 1831, pour secours aux<br>étrangers réfugiés en France, et pour<br>indemnités route aux Polonais nécessiteux. ... | <i>Étrangers, n° 3.</i>                                    |

| DATE<br>de<br>LA SANCTION. | OBJET DES LOIS.  | VOIR AUX MOTS :                                |
|----------------------------|--|--|
| 21 avril 1832.             | Loi qui accorde des crédits extraordinaires de 3 millions, par supplément à la somme portée au budget de 1832 pour secours aux étrangers réfugiés en France, et de 50,000 francs pour indemnité au sieur Cochrane..... | Étrangers, n° 4.                               |
| <i>Idem.</i>               | Deux lois qui approuvent un échange entre l'État et la ville de Marseille, et la concession de terrains appartenant à l'État, et situés au hameau de Charbonnières (Yonne).....  | Domaine de l'État, n° 1.                       |
| <i>Idem.</i>               | Loi qui confirme un bail emphytéotique d'un terrain dépendant du domaine de la Couronne. ....  | Domaine de la Couronne.                        |
| 22.                        | Loi sur la pêche de la morue.....  | Pêches maritimes, n° 2.                        |
| <i>Idem.</i>               | Loi sur la pêche de la baleine. ....   | Idem, n° 3.                                    |
| <i>Idem.</i>               | Loi portant allocation d'un crédit pour l'établissement d'appareils de chauffage dans la nouvelle salle des séances de la Chambre des Députés. ....  | Chambre des Députés, n° 2.                     |
| <i>Idem.</i>               | Loi qui autorise l'exécution d'un canal latéral à la Garonne.....  | Canal latéral à la Garonne.                    |
| <i>Idem.</i>               | Loi qui autorise la cession à la ville du Havre d'un terrain domanial. ....  | Domaine de l'État, n° 2.                       |
| <i>Idem.</i>               | Deux lois qui autorisent les départemens du Gers et du Loiret à s'imposer extraordinairement. ....   | Emprunts et Impositions extraordinaires n° 21. |
| <i>Idem.</i>               | Quatre lois qui autorisent les villes de Lisieux, de Saint-Étienne, d'Orléans et du Mans, à s'imposer extraordinairement. ....   | Idem, n° 22.                                   |
| <i>Idem.</i>               | Loi qui autorise la ville de Bordeaux à faire un emprunt.....  | Idem, n° 23.                                   |
| <i>Idem.</i>               | Loi qui autorise le département de la Corse à s'imposer extraordinairement. ....   | Idem, n° 24.                                   |
| 26.                        | Loi qui autorise la concession à la ville de Paris d'une partie des terrains affectés à la faculté de médecine. ....   | Concession de terrains.                        |
| 28.                        | Loi contenant des modifications au Code pénal et au Code d'instruction criminelle.....   | Code d'instruction criminelle et Code pénal.   |

LOUIS (M. le baron), ministre des finances, présente à la Chambre, en cette qualité, la loi du 18 août 1831, qui autorise la perception de deux nouveaux douzièmes provisoires pour l'exercice 1831, p. 64 et 65 (I. n° 2) ; — la loi du 16 octobre 1831, relative à la fixation définitive des recettes et dépenses pour l'exercice 1831, p. 220 à 222, (I. n° 15). V. aussi p. 263 ; — la loi du 24 octobre 1831, relative à un supplément de crédit de 200,000 francs pour les pensions accordées à titre de récompenses nationales, p. 364 (I. n° 22) ; — la loi du 6 décembre 1831, relative à la répartition de la réserve de la Banque de France, p. 442 (I. n° 29) ; — un projet de loi relatif au règlement définitif du budget de 1829 (L'exposé des motifs de ce projet de loi est lu par le comte d'Argout, ministre du commerce et des travaux publics), p. 601 à 603 (I. n° 62). — Présente de nouveau le même projet de loi avec des amendemens introduits par la Chambre des Députés, p. 2796 (I. n° 159). — Présente la loi du 16 décembre 1831, qui autorise la perception de trois douzièmes provisoires pour l'exercice 1832, p. 622, (I. n° 64). — La loi du 17 mars 1832, qui autorise la perception de trois nouveaux douzièmes provisoires pour le même exercice, p. 2310 (I. n° 137) ; — la loi du 21 avril 1832, portant fixation du budget des dépenses pour l'exercice 1832, p. 2798 (I. n° 160). V. aussi p. 3158, § 1<sup>er</sup> ; 3181 et 3186 ; § 1<sup>er</sup> ; — les trois lois du même jour, qui autorisent un échange entre l'Etat et la ville de Marseille, un bail emphytéotique d'un terrain dépendant du domaine de la Couronne, et la concession de terrains appartenant à l'État, et situés au hameau de Charbonnières (Yonne), p. 2800 (I. n° 161).

LOUVOIS (M. le marquis de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 2403, 2736, 2772, 2812, 2897. — Fait un rapport, au nom d'une commission spéciale, sur les trois lois du 19 avril 1832, qui autorisent les départemens du Jura, de Vaucluse et de l'Aube à s'imposer extraordinairement, p. 2903 (I. n° 178).

## M

MAILLÉ (M. le duc de), fait une observation sur la loi du 10 avril 1832, relative à Charles X et à sa famille, p. 1156, § 1<sup>er</sup>.

MALEVILLE (M. le marquis de), commissaire pour l'examen d'une requête présentée par le comte de Montalembert, et des pièces à l'appui, p. 24 ; — pour l'examen de divers projets de loi, p. 114, 406, 568, 583, 624, 692, 982, 1062, 1236, 1836. — Son opinion sur un projet de loi portant abrogation de la loi du 19 janvier 1816, p. 1970 à 1972. V. aussi p. 1994 ; — sur un projet de loi portant abrogation de la loi du 8 mai 1816, p. 2730 à 2733. — Ses observations sur le projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 45, § *ult.* ; — sur un projet de loi relatif aux grades et décorations conférés pendant les cent jours, p. 294 à 296 ; — sur la loi du 21 mars 1832, relative au recrutement de l'armée, p. 1681, § 1<sup>er</sup>. — Fait un rapport, au nom d'une commission spéciale sur un projet de loi relatif aux travaux législatifs interrompus par la clôture d'une session, p. 1501 à 1513 (I. n<sup>o</sup> 106). — Fait un rapport, au nom du comité des pétitions, p. 367, § *ult.* V. p. 368, § 2. — Décédé le 12 avril 1832.

MARBOIS (M. le marquis de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 930, 2403. — S'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 143. — Ses observations sur le projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 60, § 4 ; — sur la loi du 18 août 1831, relative à la perception de deux nouveaux douzièmes provisoires pour l'exercice 1831, p. 91, § 2. V. aussi p. 93, §§ 2, et *penult.* ; — sur la loi du 6 novembre 1831, relative à un crédit de 18,000,000 francs pour travaux d'utilité publique, p. 386, § 1<sup>er</sup> ; V. aussi p. 393, § 1<sup>er</sup> ; — sur une réclamation relative au compte rendu, par un journal, de la séance du 4 novembre 1831, p. 405, § 1<sup>er</sup> ; et 406, § 1<sup>er</sup>. V. au mot *Réclamations*. — Sur la loi du 14 novembre 1831, relative à un crédit de 500,000 francs pour les travaux de la nouvelle salle des séances de la Chambre des Députés, p. 424, § *ult.* ; — sur la loi du 6 décembre 1831, relative à la répartition de la réserve

de la Banque de France, p. 584, § 4 ; — sur un projet de loi relatif à l'abrogation de la loi du 19 janvier 1816, p. 1990, § 3. V. aussi p. 1993, § 1<sup>er</sup> ; — sur l'article 15 de la loi du 21 avril 1832, portant fixation du budget des dépenses pour l'exercice 1832, p. 3115 à 3117 ; — sur une pétition des habitans des quartiers voisins de l'Hôtel-Dieu, p. 2334, § *ult.*

MARESCOT (M. le comte de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 499. — S'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 14. — de ne pouvoir prendre part aux travaux d'une commission dont il fait partie, p. 523.

MASSA (M. le duc de), commissaire désigné par le sort pour examiner les titres d'un Pair qui se présente à titre héréditaire, p. 29. — Fait un rapport sur ces titres, p. 66. — Commissaire pour l'examen de divers projets de lois, p. 144, 524, 1501, 1836.

MAURICE-MATHIEU DE LA REDORTE (M. le comte), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 14.

MESSAGE adressé à la Chambre des Députés pour lui notifier l'organisation du bureau de la Chambre des Pairs, p. 14. — Message par lequel la Chambre des Députés annonce qu'elle est définitivement constituée, p. 17 ; — par lequel elle envoie un projet de loi relatif aux grades et décorations conférés dans les cent jours, p. 156 (I. n° 10) ; — un projet de loi relatif à l'abrogation de la loi du 8 mai 1816, sur le divorce, p. 651 (I. n° 67) ; — la loi du 31 janvier 1832, qui abroge celle du 11 septembre 1807, relative aux pensions extraordinaires des grands fonctionnaires de l'État, p. 816 (I. n° 72) ; — un projet de loi portant abrogation de la loi du 19 janvier 1816, sur l'anniversaire du 21 janvier 1793, p. 816 (I. n° 73) ; — ce projet de loi amendé, p. 2061 (I. n° 125) ; — un projet de loi relatif aux travaux législatifs interrompus par la clôture d'une session, p. 928 (I. n° 74). — la loi du 10 avril 1832, relative à Charles X et à sa famille, p. 428 (I. n° 27) ; — cette loi amendée, p. 2499 (I. n° 144) ;

#### MESURES SANITAIRES.

1. = LOI *du 28 septembre 1831*, qui accorde un crédit extraordinaire d'un million pour des mesures sanitaires. — Présentée à la Chambre des Députés le 3 septembre 1831. — Adoptée le 21. — Apportée à la Chambre des Pairs le 24. —



Adoptée le même jour (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1831, 2<sup>e</sup> semestre, n<sup>o</sup> 44, p. 7). = Exposé des motifs, p. 193 à 196 (I. n<sup>o</sup> 13). — Observation du comte d'Argout, ministre du commerce, p. 196, § 3. — Délibération immédiate, p. 196. — Vote au scrutin, p. 197.

2. = LOI *du 15 avril 1832*, relative à l'ouverture d'un crédit extraordinaire de deux millions pour des mesures sanitaires. — Présentée à la Chambre des Députés le 11 avril 1832. — Adoptée le 12. — Apportée à la Chambre des Pairs le 14. — Adoptée le même jour (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1832, 1<sup>er</sup> semestre, n<sup>o</sup> 72, p. 162). = Exposé des motifs, p. 2879 (I. n<sup>o</sup> 169). — Nomination d'une commission, p. 2895. — Rapport, séance tenante, par le duc de Choiseul, p. 2901 (I. n<sup>o</sup> 177). — Délibération immédiate, même page. — Vote au scrutin, p. 2902.

MINISTRES. — Le droit accordé aux ministres, par l'article 46 de la Charte, d'être entendus quand ils le demandent, ne peut s'étendre jusqu'à interrompre un orateur qui a obtenu la parole, p. 418, § 1<sup>er</sup>. V. Montalivet. — Leur absence n'est jamais, pour la Chambre, un motif d'interrompre le cours de ses discussions, p. 798.

MIOT (M.), commissaire du Roi, soutient la discussion de la loi du 8 février 1832, relative à un appel de quatre-vingt mille hommes sur la classe de 1831, p. 1730, § 1<sup>er</sup>. — S'explique sur divers articles de la loi du 21 mars 1832, relative au recrutement de l'armée, p. 1491, 1492, § 2 ; 1516, § 1<sup>er</sup> ; 1517, § *ult.* ; 1533, § 2 ; 1534, § 2 ; 1559, § 2 ; 1574, § 1<sup>er</sup> ; 1578, 1601, § 2 ; 1604, § 2 ; 1676, § 7 ; 1697, § 3, et 1702, § *ult.*

MOLÉ (M. le comte), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 3003. — Commissaire pour la rédaction d'un projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 16 ; — d'un projet d'adresse au sujet d'une communication du Gouvernement, relative aux événements de Lyon, p. 513 ; — pour l'examen de plusieurs projets de loi, p. 406, 496, 692, 1319, 1396, 1734. — Son opinion sur la loi du 29 décembre 1831, destinée à remplacer l'article 23 de la Charte, p. 791 à 793 ; V. aussi p. 907, § 2, et 908, § 7. — Ses observations sur l'article 7 de la loi du 16 octobre 1831, relative à la fixation définitive des recettes et dépenses pour l'exercice 1831, p. 292, § 2 ; — sur divers articles de la loi du 21 mars 1832, relative au recrutement de l'armée, p. 1518, § *ult.* ; 1520, § 1<sup>er</sup> ; 1558, § 1<sup>er</sup> ; — sur divers articles de la loi du 14 avril 1832, relative à l'avancement dans l'armée de terre, p. 1426, § *pénult.* ; 1433, 1453, § 3 ; — sur une proposition relative à l'ordre du jour, p. 1247, § 2 ; — sur

l'ordre dans lequel la parole doit être donnée au rapporteur d'une commission, p. 1116, § *ult.*, et 1117, § 2 ; — sur une question de priorité, p. 1325, § 7.

MOLITOR (M. le maréchal comte), commissaire pour l'examen de plusieurs projets de loi, p. 192, 499, 1500. — S'excuse de ne pouvoir prendre part aux travaux d'une commission dont il fait partie, p. 523.

MOLLIEN (M. le comte), commissaire pour l'examen de plusieurs projets de loi, p. 328, 383, 498, 624, 69<???, 1061, 1236, 1396, 1734, 2773, 2947 ; — pour l'examen du budget intérieur, p. 620. — Fait à la Chambre le rapport annuel, au nom de la commission de surveillance de la caisse d'amortissement, p. 407 à 414 (I. n° 24). — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur la loi du 6 décembre 1831, relative à la répartition de la réserve de la banque de France, p. 568 à 574 (I. n° 58) ; — sur la loi du 2 mars 1832, relative à la dotation et aux revenus de la Couronne, p. 2008 à 2024 (I. n° 122). — Rend compte de pétitions relatives à cette loi, p. 2024, § 4.

MONBADON (M. le comte de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 18. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 567, 583, 1061.

MONTALEMBERT (M. René-Marc-Marie-Anne, comte de), décédé le 21 juin 1831. — Discours prononcé à cette occasion par le marquis de Brézé, p. 133 à 141.

MONTALEMBERT (Charles-Forbes, comte de), fils et successeur à la Pairie de M. René-Marc-Marie-Anne comte de Montalembert. — Adresse à la Chambre une requête tendant à obtenir qu'elle se constitue en Cour de justice, afin de juger la prévention dont il est l'objet, p. 23. — Exposé de M. le Président, p. 24. — La requête et les pièces à l'appui sont renvoyées à l'examen d'une commission spéciale, même page. — Rapport, par le comte de Bastard, p. 70 à 84 (I. n° 3). — La Cour des Pairs est convoquée pour juger le comte de Montalembert, p. 97 *et suiv.* V. *le procès-verbal des séances judiciaires, affaire Montalembert.*

*MONTALIVET (M. le comte de), Ministre de l'instruction publique et des cultes. — S'explique sur le projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 47, § 1<sup>er</sup> ; — sur le projet d'adresse au sujet d'une communication du Gouvernement relative aux évènements de Lyon, p. 515, § <i>ult. ; — sur une proposition de clôture motivée au sujet de la loi du 21 avril 1832, portant fixation du budget des dépenses pour l'exercice 1832, p. 3103 et 3107 ; V. au mot Budget de 1832, n° 1. — Présente la loi du 22 avril 1832, qui autorise la ville de Bordeaux à contracter un emprunt, p. 3040 (I. n° 198) ; — la loi du même jour, qui autorise le département de la Corse à s'imposer extraordinairement, p. 3041 (I. n° 199) ; — la loi du 26 avril 1832, qui autorise la concession, à la ville de Paris, d'une partie des terrains affectés à la faculté de médecine, pour prolonger la rue Racine, p. 2898 à 2900 (I. n° 176). — Soutient la discussion de la loi du 29 décembre 1831, destinée à remplacer l'article 23 de la Charte, p. 821 à 829 ; V. aussi p. 839, § ult. — Ses observations sur l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 10 avril 1832, relative à Charles X et à sa famille, p. 1187, § 2. — Demande à être entendu, comme ministre, en vertu de l'art. 46 de la Charte, mais sur une observation de M. le Président, il n'insiste pas pour obtenir la parole, p. 417, § ult ; et p. 418, § 2. V. au mot Ministres.*

*MONTÉBELLO (M. le duc de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 2221, 2403, 2645, 2736, 2772, 2812, 2897, 3041, 3042. — Son opinion sur la loi du 29 décembre 1831, destinée à remplacer l'art. 23 de la Charte, p. 854 à 859. — Ses observations sur un projet de loi relatif aux grades et décorations conférés pendant les cents jours, p. 296, § 1<sup>er</sup> ; — sur un amendement proposé par la commission à l'art. 3 de la loi du 17 avril 1832, relative à la contrainte par corps, p. 949, § ult. ; — sur l'art. 9 d'un projet de loi relatif au règlement définitif du budget de 1829, p. 1068, § 2 ; — sur la loi du 14 avril 1832, relative à l'avancement dans l'armée de terre, p. 1327, § ult. — Propose divers amendemens à cette loi, p. 1389, § 1<sup>er</sup> ; 1418, § ult. ; 1420, § 2 ; 1424, §§ 2 et 4. — Fait une observation sur l'art. 10 d'un projet de loi tendant à assurer, d'une manière légale, l'état des officiers de l'armée de terre, p. 2305, § 1<sup>er</sup> — Fait un rapport, au nom d'une commission spéciale, sur les cinq lois du 28 mars 1832,*

changeant la circonscription des arrondissemens de Loches et de Chinon, des départemens de l'Orne et de la Sarthe, des arrondissemens de Clermont et d'Issoire, des départemens de l'Allier et du Puy-de-Dôme, de la Loire et de la Haute-Loire, p. 2589 à 2596 (I. n° 148) ; — sur les deux lois du 22 avril 1832, qui autorisent les départemens du Gers et du Loiret à contracter des emprunts, p. 3053 (I. n° 204).

MONTESQUIOU (M. le duc de), donne sa démission du titre et des fonctions de Pair de France, p. 980. *V.* au mot *Démissions*.

MONTESQUIOU (M. le comte de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 14. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 66, 223, 500, 623, 1734, 2311. — Fait divers rapports, au nom du comité des pétitions, p. 693, 1056.

MONVILLE (M. le baron de). — Fait une observation sur l'art. 30 de la loi du 28 avril 1832, relative à des réformes dans la législation pénale, p. 2451, § 4.

MOREL-VINDÉ (M. le vicomte de). — Demande qu'il soit voté séparément sur chacune des dispositions du paragraphe 1<sup>er</sup> de l'article unique dont se compose la loi du 29 décembre 1831, destinée à remplacer l'art. 23 de la Charte, p. 916, § 2.

MORTEMART (M. le marquis de), commissaire pour l'examen de plusieurs projets de loi, p. 114, 406, 496, 1396, 1836. — Ses observations sur la loi du 29 décembre 1831, destinée à remplacer l'art. 23 de la Charte, p. 819 ; — sur la loi du 28 septembre 1831, relative à un emprunt voté par la ville de Beauvais, p. 202, § 4 ; — sur l'art. 3 d'un projet de loi relatif aux grades et décorations conférés pendant les cent jours, p. 319, § *ult.* ; — sur l'art. 1<sup>er</sup> de la loi du 6 novembre 1831, relative à l'ouverture d'un crédit de 18,000,000 pour travaux d'utilité publique, p. 388, § 2 ; — sur la loi du 21 mars 1832, relative au recrutement de l'armée, p. 1568, § 2 ; 1696, § *ult.* — Fait un rapport, au nom d'une commission spéciale, sur la loi du 16 avril 1832, relative aux dispenses pour mariages entre beaux-frères et belles-sœurs, = (2<sup>e</sup> présentation) p. 2868 (I. n° 168). — Fait divers rapports, au nom du comité des pétitions, p. 1053, 1590, 1734, 1928. — Ses observations sur une pétition de vingt-huit habitans de la commune de Beaurains (Oise), p. 185, § 1<sup>er</sup> ; — du sieur *Bole*, p. 189, § 2 ;

de la baronne Girard, p. 1890, § 2.

MOSCOWA (M. le prince de la), est nommé Pair par ordonnance du 19 novembre 1831, p. 432.

MOUNIER (M. le baron), commissaire pour la rédaction d'un projet d'adresse au sujet d'une communication du Gouvernement relative aux événemens de Lyon, p. 513. — Ses observations sur ce projet, p. 516, §§ 1<sup>er</sup> et *ult.* — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 114, 328, 406, 497, 567, 623, 1062, 1396, 2311, 2773, 2947. — Pour l'examen du budget intérieur, p. 620. — Son opinion sur la loi du 29 décembre 1831, destinée à remplacer l'article 23 de la Charte, p. 859 à 861 ; — Ses observations sur la loi du 31 janvier 1832, qui abroge celle du 11 septembre 1807, relative aux pensions extraordinaires des grands fonctionnaires de l'État, p. 1243, § 5 ; — sur l'art. 3 de la loi du 8 février 1832, relative à un appel de 80,000 hommes, sur le contingent de 1831, p. 1729, § *ult.* ; — sur la loi du 2 mars 1832, relative à la dotation et aux revenus de la Couronne, p. 2035 à 2040. V. aussi p. 2045, § 1<sup>er</sup>, 2050, § 1<sup>er</sup>, et p. 2081, § *ult.* ; — sur la loi du 21 mars 1832, relative au recrutement de l'armée, p. 1486, 1487, § 3 ; 1490, 1493, § 1<sup>er</sup> ; 1495, § 1<sup>er</sup> ; 1515, § *ult.* ; 1516, § 2 ; 1518, § 2 ; 1519, § 1<sup>er</sup> ; 1520, § 2 ; 1576 à 1578, 1604, § 4 ; 1630 à 1633 ; 1701, § 2 ; — sur l'art. 3 de la loi du 10 avril 1832, relative à Charles X et à sa famille, p. 1190, § *ult.* ; — sur divers articles de la loi du 14 avril 1832, relative à l'avancement dans l'armée de terre, p. 1324, § 2 ; 1327, § 2. V. aussi p. 1328, § *ult.* ; 1332, §§ 2 et 5 ; — sur la loi du 20 avril 1832, relative à l'avancement dans l'armée navale, p. 1810, 1819, § *ult.* ; 1820, § *ult.* ; 1827, § *pénult.* ; 1828, § *ult.* ; 1830, *in fine*, et 1832, § 1<sup>er</sup>. V. aussi p. 1806, § 4, et 1807, § 2 ; — sur une proposition de clôture motivée ; au sujet de la loi du 21 avril 1832, portant fixation du budget des dépenses pour l'exercice 1832, p. 3104 à 3106. V. au mot *Budget de 1832*, n° 1 ; — sur l'art. 30 de la loi du 28 avril 1832, relative à des réformes dans la législation pénale, p. 2450, § 2. — Propose de recevoir, en comité secret, le serment de M. de la Chauvinière, en qualité de Garde des registres adjoint, p. 619, § 1<sup>er</sup>. V. aux mots *Administration intérieure*, et *Comité secret*. — Obtient la parole sur le

procès-verbal, au sujet des lettres adressées à M. le Président par treize Pairs démissionnaires, p. 1059, § *ult.* V. au mot *Démissions* ; — sur l'ordre du jour, p. 1200, § *ult.* ; — sur le mode d'après lequel il doit être procédé au remplacement d'un membre d'une commission nommée dans les bureaux, lorsque, depuis cette nomination, le renouvellement mensuel des bureaux a eu lieu, p. 1250, § 2. V. au mot *Bureaux*. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur la loi du 6 novembre 1831, portant allocation d'un crédit de 18,000,000 pour travaux d'utilité publique, p. 332 à 345. (I. n° 20). V. aussi p. 387, § 1<sup>er</sup>. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur la loi du 23 décembre 1831, qui accorde un nouveau secours de 600,000 francs aux pensionnaires de l'ancienne Liste civile, p. 592 à 597 (I. n° 60). — Fait divers rapports au nom du comité des pétitions. V. p. 552, 617. — Son observation sur une pétition du sieur Pasquier, p. 555 à 557.

## N

### NAVIGATION DU RHIN.

= LOI *du 21 avril 1832*, portant règlement de la navigation du Rhin. — Présentée à la Chambre des Députés le 6 mars 1832. — Adoptée le 6 avril. — Apportée à la Chambre des Pairs le 11. — Adoptée le 16 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie ; 1832, 1<sup>er</sup> semestre, n° 75, p. 195). = Exposé des motifs, p. 2858 à 2860 (I. n° 166). — Nomination d'une commission, p. 2861. — Rapport, par le duc de Bassano, p. 2985 à 2991 (I. n° 193). — Délibération immédiate, p. 2991 à 2999. — Vote au scrutin, p. 2999.

NOAILLES (M. le duc de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 982, 2947. — Son opinion sur la loi du 29 décembre 1831, destinée à remplacer l'art. 23 de la Charte, p. 809 à 814. V. aussi p. 839, § *ult.* ; — sur la loi du 10 avril 1832, relative à Charles X et à sa famille, p. 1124 à 1128. — Appuie un amendement proposé sur l'art. 2 de la loi du 2 mars 1832, relative à la dotation et aux revenus de la Couronne, p. 2045, § 3. — Fait un rapport, au nom du comité des pétitions, p. 2838.

NOÉ (M. le comte de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 1500.

## O

OPINIONS DISTRIBUÉS A LA CHAMBRE PAR DIFFÉRENS PAIRS. —

Plusieurs Pairs ont fait imprimer et distribuer à la Chambre leurs opinions sur divers projets de loi. Elles sont au nombre de douze ; savoir : — sur *la loi du 29 décembre 1831*, destinée à remplacer l'article 23 de la Charte, six opinions, du comte Molé, du duc de Choiseul, du comte de Sesmaisons, du duc de Coigny, du baron Mounier et du comte Siméon (Il a été imprimé, en outre, et par souscription, un volume, in-8°, contenant toute la discussion de cette loi) ; — sur *la loi du 2 mars 1832*, relative à la dotation et aux revenus de la Couronne, une opinion du duc de Choiseul ; — sur un projet de loi portant *abrogation de la loi du 19 janvier 1816*, une opinion du duc de Choiseul ; — sur *la loi du 10 avril 1832*, relative à Charles X et à sa famille : deux opinions, du duc de Doudeauville et du comte de Sesmaisons ; plus, un résumé du duc de Broglie. — Sur un projet de loi relatif aux *grades et décorations* conférés pendant les cent jours : une opinion du duc de Choiseul. — Sur *la loi du 27 février 1832*, relative à la création facultative d'entrepôts dans l'intérieur et aux frontières, une opinion du comte de Sesmaisons ;

ORDRE DU JOUR. — Ne peut être suspendu pour des demandes d'explications, p. 328 et 329. — Est repris après que des explications ont eu lieu dans la forme prescrite par l'arrêté réglementaire du 29 mars 1831, p. 358, § 2. V. au mot *Explications*. — Observations sur l'ordre du jour, p. 1111, 1200 et 1201, 1245, 1246 et 1247, 1887 et 1888.

ORGLANDES (M. le comte d'), donne sa démission du titre et des fonctions de Pair de France, p. 980. V. au mot *Démissions*.

ORLÉANS (M. le duc d'), prince royal, obtient la parole au sujet des drapeaux qui décorent la salle des séances, à l'ouverture de la session, p. 12.

ORVILLIERS (M. le marquis d'), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 192, 223, 383, 406, 498 ; 567, 583, 2773.

## P

PAIRIE. = LOI *du 29 décembre 1831*, contenant l'article destiné à remplacer l'article 23 de la Charte. — Présentée à la Chambre des Députés le 27 août 1831. — Adoptée, moyennant amendemens, le 18 octobre. — Apportée à la Chambre des Pairs le 22 novembre. — Adoptée le 28 décembre (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1831, 2<sup>e</sup> semestre, n<sup>o</sup> 54, p. 61). = Exposé des motifs, p. 462 à 484 (I. n<sup>o</sup> 32). Nomination d'une commission, p. 496. — Rapport, par le duc Decazes, p. 695 à 730 (I. n<sup>o</sup> 70). — Discussion en assemblée générale, p. 774 à 924. — Dans cette discussion, sont entendus le duc de Coigny, p. 774 à 779 ; — le duc de Choiseul, p. 779 à 781 ; — le duc de Fitz-James, p. 781 à 789. V. aussi p. 791, § 1<sup>er</sup> ; — le comte Sebastiani, ministre des affaires étrangères, p. 789 à 791 ; — le comte Molé, 791 à 793 ; — le comte de Saint-Priest, p. 795 à 798 (Observations incidentes, sur l'absence des ministres : du duc de Fitz-James, p. 798, § 1<sup>er</sup> ; — de M. le Président, *ibid.*, § 2. V. au mot *Ministres*) ; — le duc de Plaisance, p. 798 à 801 ; — le marquis de Brézé, p. 801 à 803 ; — le comte Clément de Ris, p. 803 à 805 ; — le comte de Sesmaisons, p. 805 à 808 (Observation incidente à ce discours, du duc de Bassano, p. 808) ; — le duc de Noailles, p. 809 à 814 ; — le comte Cornudet, p. 817 à 819) ; — le marquis de Mortemart, p. 819 ; — le comte de Montalivet, ministre des cultes, p. 821 à 839 (Observation incidente à ce discours, du duc de Noailles, p. 839, § *ult.*) — le comte Siméon, p. 840 à 843 ; — le comte de La Roche-Aymon, p. 843 ; — le comte de Berenger, p. 844 à 846 ; — le comte Portalis, p. 846 à 850 ; — le marquis de Saint-Simon, p. 853 ; — le duc de Montébello, p. 854 à 859 ; — le baron Mounier, p. 859 à 861 ; — le marquis de Raigecourt, p. 861 ; — M. Casimir Périer, ministre de l'intérieur, Président du conseil des ministres, p. 862 à 882 (Observations incidentes à ce discours : du duc de Fitz-James, p. 868, § 1<sup>er</sup>, et 899, § 2 ; — de M. Casimir Périer, p. 868, § 2 ; — du marquis de Brézé, p. 912, § 1<sup>er</sup> ; — de M. le Président, même page, § 2) ; — le marquis de Croix, p. 882, § 2 ; — le vicomte de Ségur-Lamoignon ; *ibid.* ; § 4 ; — le comte Dejean, p. 883



(Observations incidentes sur la clôture de la discussion : du marquis de Brézé, p. 884, § *ult.* ; — du comte d'Arjuzon, p. 885, § 1<sup>er</sup>) ; — le comte de Tournon, p. 887 à 890 ; — M. Barthe, ministre de la justice, p. 891 à 895 ; — le duc de Crillon, p. 895 ; — le comte de Boissy-d'Anglas, p. 896 à 898 ; — le comte d'Arjuzon, p. 898. = Délibération des paragraphes, p. 900. — Deux amendemens, destinés à tenir lieu de l'article entier, sont proposés par le comte Dejean, p. 903, § *ult.*, et 905, § *ult.* — (Observations relatives à l'ordre de la délibération : de M. le Président, p. 906, § 5. V. aussi p. 907, § 3, et 908, § 3 ; — du comte Roy, p. 906, § *ult.* ; — du comte Dejean, p. 907, § 1<sup>er</sup> ; — du comte Molé, *ibid.*, § 2). — Plusieurs Pairs réclament la priorité pour le paragraphe 29 de l'article, p. 908, § 1<sup>er</sup>. — (Observations, à ce sujet, du rapporteur, p. 908, § 2 ; — du comte de Tournon, *ibid.*, § 6 ; — du comte Molé, *ibid.*, § 7). — Le 1<sup>er</sup> amendement appuyé d'abord par le comte de Sesmaisons (p. 907, § *ult.*), étant abandonné par ce Pair (p. 908, § 4), et le second étant retiré par son auteur, p. 908, § 5, la priorité est accordée au paragraphe 29, p. 908, § *pénult.* — Nouvel amendement proposé par le comte de Sesmaisons, p. 909. — Cet amendement n'est pas appuyé, *ibid.* — La discussion est immédiatement ouverte sur le paragraphe 29, *ibid.* — (Observations du marquis de Rougé, p. 909, § 4 ; — du marquis d'Aramon, p. 910 ; — du duc de Coigny, p. 911 ; — du vicomte Rogniat, p. 912, § *ult.*) — Quinze Pairs réclament le vote par scrutin, p. 913. — Vote au scrutin, sur le paragraphe 29, p. 914. — La délibération est reprise sur le 1<sup>er</sup> paragraphe, p. 916. — Le vicomte de Morel-Vindé demande qu'il soit voté séparément sur chacune des dispositions contenues dans ce paragraphe *ibid.*, § 2. — Paragraphe 10, p. 917. — Amendement proposé par le comte d'Ambrugeac, *ibid.* (à ce sujet, sont entendus : l'auteur de l'amendement, *ibid.*, § 8 ; — le marquis de Talhouet, p. 918, § 1<sup>er</sup>). — Paragraphe 21, p. 919. — Amendement proposé par la commission, p. 920 (à ce sujet, sont entendus : le comte de Pontécoulant, *ibid.* ; — le rapporteur, p. 921 ; — le comte Cholet, p. 922.) — Quinze Pairs réclament le vote par scrutin, *ibid.* — Vote au scrutin sur le paragraphe 21, p. 922. — Paragraphe 28, p. 924. — Observation du comte de Tascher *ibid.* — Vote de l'article au scrutin, p. 925.

PAJOL (M. le comte) est nommé Pair par ordonnance du 19 novembre 1831, p. 432. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 491. — Il prête serment, p. 493.

PANGE (M. le marquis de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 18. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 499, 1007, 1370. — Son discours à l'occasion du décès de M. le comte Du Puy, 1997 à 2007. — Propose un amendement à l'article 13 de la loi du 21 mars 1832, relative au recrutement de l'armée, p. 1538 à 1540. — Ses observations sur plusieurs articles de cette loi, p. 1568, § *ult.* ; 1602, § 2. — Fait un rapport, au nom du comité des pétitions, p. 2026.

#### PÊCHES MARITIMES.

1. = LOI *du 7 février 1832*, portant allocation d'un crédit complémentaire pour le paiement des primes d'encouragement à la pêche de la morue et à la pêche de la baleine. — Présentée à la Chambre des Députés le 5 décembre 1831. — Adoptée le 28 décembre. — Apportée à la Chambre des Pairs le 9 janvier 1832. — Adoptée le 1<sup>er</sup> février (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1832, 1<sup>er</sup> semestre, n° 60, p. 51). = Exposé des motifs, p. 992 (I. n° 76). — Nomination d'une commission, p. 1061. — Rapport, par le comte d'Haubersart, p. 1466 à 1469 (I. n° 104). — Délibération, p. 1704. — Vote au scrutin, *ibid.*
2. = LOI *du 22 avril 1832*, sur les encouragemens pour la pêche de la morue. — Présentée à la Chambre des Députés le 20 août 1831. — Adoptée le 6 avril 1832. — Apportée à la Chambre des Pairs le 14. — Adoptée le 16 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1832, 1<sup>er</sup> semestre, n° 79, p. 307). = Exposé des motifs, p. 2880 à 2883 (I. n° 170). — Nomination d'une commission, p. 2896. — Rapport par le vice-amiral comte Emériau, p. 2952 à 2956 (I. n° 189). — Délibération immédiate, p. 2956 à 2962. — Art. 5 et suiv., p. 2957 et 2958. — (Observations du comte de Sesmaisons, p. 2958, §§ 3 et 5 ; — du comte d'Argout, ministre du commerce, *ibid.*, § 4.) — Vote au scrutin, p. 2962.
3. = LOI *du même jour*, sur les encouragemens pour la pêche de la baleine. — Présentée à la Chambre des Députés le 20 août 1831. — Adoptée le 7 avril 1832. — Apportée à la Chambre des Pairs le 14. — Adoptée le 16 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1832, 1<sup>er</sup> semestre, n° 79, p. 311). = Exposé des motifs, p. 2883 à 2886 (I. n° 171). — Rapport, par le vice-amiral comte Emériau, p. 2952 à 2956 (I. n° 189). — Délibération immédiate, p. 2962 à 2966. — Vote au scrutin, p. 2967.

#### PENSIONS.

1. = LOI *du 31 janvier 1832*, qui abroge celle du 11 septembre 1807, relative aux pensions extraordinaires des grands fonctionnaires de l'État. — Votée par la Chambre des Députés, sur la proposition de M. de Cormenin, le 22 décembre 1831. — Envoyée à la Chambre des Pairs le 24. — Adoptée le 16 janvier 1832 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1832, 1<sup>er</sup> semestre n° 57, p. 31). = Message contenant envoi de la loi, p. 816 (I. n° 72). — Nomination d'une commission, p. 930. — Rapport, par le comte Roy, p. 1106 à 1110 (I. n° 88). — Discussion, p. 1236 à 1245. — Article unique, p. 1236. — Première rédaction proposée par la commission, *ibid.* — Seconde rédaction proposée au nom de la commission, p. 1238 (à ce sujet sont entendus : le rapporteur, p. 1237, § 2, et p. 1241 à 1243 ; — le comte Cornudet, p. 1238, § *ult.* ; — le comte de Cornet, p. 1239 ; — le comte de Pontécoulant, p. 1240). — Troisième rédaction proposée par le rapporteur, p. 1243 (Observations du baron Mounier, *ibid.*, § 5 ; — du rapporteur, p. 1244, § 1<sup>er</sup> ; — de M. le Président *ibid.*, § 2 ; — du comte Emériau, *ibid.*, § 3 ; — du baron Duperré, *ibid.*, § 4). — Vote au scrutin, p. 1245.
2. = LOI *du 15 février 1832*, relative aux pensions des militaires promus à des grades dans l'intervalle du 20 mars au 7 juillet 1815. — Présentée à la Chambre des Députés le 21 novembre 1831. — Adoptée le 30 décembre. — Apportée à la Chambre des Pairs le 19 janvier 1832. — Adoptée le 13 février (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1832, 1<sup>er</sup> sem., n° 61, p. 71). = Exposé des motifs, p. 1256 à 1259 (I. n° 97). — Nomination d'une commission, p. 1319. — Rapport, par le comte Lanjuinais, p. 1801 à 1803 (I. n° 115). — Discussion, p. 1888 à 1891. — Article 3, p. 1889 (observations du marquis de Mortemart, p. 1890, § 1<sup>er</sup> ; — de M. le Président, *ibid.*, § 2 ; — du comte de Pontécoulant, *ibid.*, § 3). — Vote au scrutin, p. 1891.

PÉRIER (M. Casimir), *Ministre de l'intérieur, Président du conseil des ministres*, écrit à M. le Président pour demander l'ajournement de la discussion du projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 25. — Son discours sur ce projet, p. 34 à 45. — Présente à la Chambre la loi du

28 septembre 1831, relative à la formation des listes électorales et du jury en 1831, p. 105 à 111 (I. n° 5) ; — la loi du 29 décembre 1831, destinée à remplacer l'art. 23 de la Charte, p. 462 à 484 (I. n° 32). — Son discours à l'appui de cette loi, p. 862 à 882. — S'explique incidemment à ce discours, p. 868, § 2. — Présente la loi du 23 décembre 1831, qui accorde un nouveau secours de 600,000 francs aux pensionnaires de l'ancienne Liste civile, p. 525 (I. n° 39) ; — la loi du même jour, qui accorde un crédit de 500,000 francs pour secours aux étrangers réfugiés en France, p. 526 à 528 (I. n° 40) ; — la loi du 2 mars 1832, relative à la dotation et aux revenus de la Couronne, p. 1635 à 1640 (I. n° 109). V. aussi p. 2048 ; — la loi du 19 avril 1832, qui accorde un traitement aux membres de l'ordre royal de la Légion d'honneur, promu par l'ordonnance du 28 novembre 1831, p. 2568 à 2571 (I. n° 145) ; — la loi du même jour, tendant à modifier le titre VI de la loi sur la garde nationale, en ce qui concerne la garde nationale mobile, p. 2571 à 2576 (I. n° 146). — Fait, au nom du Gouvernement, une communication relative aux événemens de Lyon, p. 501 à 508 (I. n° 38). — Fait une seconde communication relative aux mêmes événemens, p. 661 à 686 (I. n° 68). V. au mot *Communications du Gouvernement*.

PERREGAUX (M. le comte), est nommé Pair par ordonnance du 19 novembre 1831, p. 432. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 562. — Il prête serment, *ibid.* — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 930, 1007, 1198, 1370, 2800, 2948.

PÉTITIONS. — Des pétitions, non indiquées au feuilleton de la séance, peuvent néanmoins être rapportées, lorsqu'elles sont relatives à des projets de loi soumis à l'examen de la Chambre, p. 693, 1590, 1734, 1797, 1800.

PÉTITIONS COLLECTIVES, — de vingt-huit habitans de la commune de Beaurains (Oise), p. 184 (Observations du marquis de Mortemart, p. 185, § 1<sup>er</sup> ; — du comte d'Argout, ministre du commerce et des travaux publics, *ibid.*, § 2) ; — de quatre-vingt-dix-sept habitans de Dijon, pour réclamer la liberté de l'enseignement, p. 186 (Observations du comte de Tournon, p. 187, § 2, et 188, § 2 ; — du duc de Brissac, p. 188, § 1<sup>er</sup>) ; — de soixante-treize officiers de marine, armateurs et négocians de Dunkerque, p. 366 ; — de quatre-

vingt-dix-neuf détenus pour dettes à Sainte-Pélagie, p. 367 (Observations du duc de Praslin, *ibid.*, § 6) ; — de six vétérinaires attachés à la garnison de Douai, p. 559. V. p. 1151, § 3 ; — de quinze lieutenans et sous-lieutenans appartenant au train des parcs d'artillerie, p. 694 ; — de quatre-vingt-quatre habitans de Saint-Donan (Côtes-du-Nord), p. 1053 ; — de plusieurs habitans de Lyon, p. 1055 ; — des sieurs Balguerie, Sarget et C<sup>ie</sup>, de Bordeaux, p. 1055 ; — de trois cent douze habitans de Strasbourg, p. 1591 ; — des habitans de Rambouillet et de vingt-sept communes du même arrondissement, p. 1734. V. p. 2024 ; — des ouvriers des Gobelins, p. 1734. V. p. 2024 ; — de sept capitaines au long cours, employés comme lieutenans de frégates auxiliaires, et licenciés par mesure générale (Rapport détaillé, par le duc de La Force, p. 1798) ; — de quatre-vingt-douze pensionnaires de l'ancienne Liste civile, p. 1801. V. p. 2024 ; — de cent habitans de Blois, p. 1929 ; — de cent deux maîtres de la marine, domiciliés à Toulon ou à la Seyne, p. 2324 ; — de dix-neuf habitans de Saint-Michel de Chaillol, p. 2325 ; — de trente-huit habitans de Niort, p. 2325 ; — de vingt-cinq habitans de la commune de Mazières (Deux-Sèvres), p. 2325 ; — des habitans des quartiers voisins de l'Hôtel-Dieu, p. 2326 (Rapport détaillé par le duc de Bassano, p. 2326 à 2334. V. aussi les observations du marquis de Marbois, p. 2334, § *ult.* ; — du comte d'Argout, ministre des travaux publics, p. 2335 ; — du duc de Bassano, p. 2336, § 1<sup>er</sup>) ; — du sieur Appert et du marquis de La Rochefoucauld-Liancourt, au nom de la société de la morale chrétienne, p. 2503 ; — de cent cinquante-deux propriétaires du département de Loir-et-Cher, p. 2949 ; (renvoyée à la commission chargée de l'examen de la loi du 21 avril 1832, relative à la fixation des recettes pour l'exercice 1832, même page. V. p. 3037) — de vingt-et-un fabricans de soude établis à Marseille, qui demandent la suppression de la fabrique de soude de Dieuze, établie par la compagnie des Salines de l'Est ; p. 949 ; (renvoyée à la même commission, même page. V. p. 3037).

PÉTITIONS INDIVIDUELLES. — Du sieur *Alibert*, p. 367 (Observations du comte de Tournon, p. 368, § 1<sup>er</sup> ; du marquis de Maleville, *ibid.*, § 2) ; — du sieur *d'Anglas*, p. 1800 ; — du sieur *Arpin*, p. 1591 ; — du sieur *Benja*, p. 369 ; — du sieur *Berger*, p. 307. V. aussi p. 368 (Observations du comte de Boissy-d'Anglas, p. 369, § 2 ; —

du comte de Sesmaisons, *ibid.*, § 3) ; — du sieur *Bole*, p. 188 (Observations du marquis de Mortemart, p. 189, § 2 ; de M. le Président, *ibid.*, § *ult.*) ; — de la demoiselle *Cornet*, p. 2837 ; — du sieur *Corot*, p. 2325 ; — du sieur *Desmars*, p. 558 ; — du sieur *Duchêne*, p. 2503 ; — du sieur *Fagedet*, p. 366 ; — du sieur *Feystel*, p. 1056 ; — du chevalier de *Fonvielle*, p. 1801. V. p. 2024 ; — de la dame *Foy*, p. 1800 ; — du sieur *Gadmar*, p. 553 ; — du sieur *Gavel*, p. 2026 ; — de la dame *Gazille*, p. 558 ; — du sieur *Gibert Arnaud*, p. 115 ; — de la baronne *Girard*, relativement aux arrérages de la pension qui lui a été accordée le 30 juin 1815, p. 1590 (V. le rapport du comte Lanjuinais sur la loi du 15 février 1832, relative aux pensions des militaires promus à des grades dans l'intervalle du 20 mars au 7 juillet 1815, p. 1802 (I. n° 115). V. aussi p. 1890) ; — du sieur *Gramin*, p. 560 ; — du sieur *Granier*, p. 1929 ; — du sieur *Guérin*, p. 144 (Observations du marquis de Brezé, *ibid.*, § *ult.*, § 2) ; — du rapporteur, p. 145, § 1<sup>er</sup> ; — du comte de Pontécoulant, *ibid.*, § 2) ; — du même, p. 552 ; — du même, p. 1054 ; — du même, p. 1928 ; — du sieur *Guyonie*, p. 694 ; — de la dame *Hamaïde*, née Parickmiller, p. 2852 ; — du sieur *Hilarion Amat*, relativement à la législation des douanes, p. 557 (Observation du comte d'Argout, ministre du commerce, p. 558, § 1<sup>er</sup>) ; — du sieur *Hyrvoix*, relativement au canal des Pyrénées (Rapport détaillé par le vicomte Dode, p. 1912) ; — de la comtesse veuve d'*Imbert La Platière*, relativement à une pension dont elle jouissait sur la Liste civile (Rapport détaillé par le marquis de Laplace, p. 2853 à 2855) ; — du sieur *Jeanbert*, p. 115 ; du même, p. 2026 ; — du sieur *Joly*, p. 190 ; — du sieur *Jouvennet*, p. 185 ; — du sieur *Lafex*, p. 693 ; — du sieur *Lagarenne*, p. 2837 ; — du général baron de *Lambot*, relativement à la mort de M. le duc de Bourbon, prince de Condé (Rapport détaillé par le duc de Noailles, p. 2838 à 2847 ; — observations de M. Barthe, Garde des sceaux, sur ce rapport, p. 2848 à 2852) ; — du sieur *Laturne*, p. 366 ; — du sieur *Charles Laurent*, p. 1056 ; — du sieur *Leblanc de Marconnay*, p. 1929 ; — du sieur *Legemble*, p. 559 ; — du sieur *Legros*, *ibid.* ; — du sieur *Leguay*, p. 1928 ; — du nommé *Lemarec*, *ibid.* ; — de la dame *Lemayre*, p. 1929 ; — du sieur *Marimpoy*, p. 1801 ; — du sieur *Martin*, p. 307. V. aussi p. 368 (Observations du comte

de Boissy-d'Anglas, p. 369, § 2 ; — du comte de Sesmaisons, *ibid.*, § 3) ; — du sieur *Maurice de Saint-Martin*, p. 1054 ; — du sieur *Félix Mercier*, p. 115 ; — du sieur *Merlin*, p. 559 ; — du sieur *Naren*, p. 1057 ; — du sieur *Parèdes*, p. 2503 ; — du sieur *Pasquier*, au sujet des pensions de l'ancienne Liste civile, p. 116 ; — du même, sur le même objet, p. 553 (Observations du marquis de Brézé, p. 554, § 1<sup>er</sup> ; — du baron Mounier, p. 555, § 1<sup>er</sup>, à 557) ; — du même, p. 1056 ; — du sieur *Picard*, p. 115 ; — du sieur *Pinchon* fils, p. 617 ; — du sieur *Piton*, p. 2026 ; — du sieur *Poncet*, p. 145 ; — du sieur *Gaspard Prelle*, p. 2324 ; — du sieur *Prempain*, p. 367 ; — du sieur *Puyo*, p. 1054 ; — du sieur *Perracin*, p. 1734. V. p. 2024 ; — de la marquise de *Soucy*, née de Mackau, p. 185 (Observations du marquis de Brézé), *ibid.*, § *ult.*) ; — de la dame *Terrade*, p. 2836 ; — du sieur *Tourney*, p. 559 ; — du sieur *Triquenot*, p. 2853 ; — du sieur *Urtis*, p. 1054 ; — du sieur *Vavin*, p. 1055 ; — de la dame *Iphigénie Vergnon*, p. 367 ; — du sieur *Vial*, p. 307 ; — du sieur *Viel*, p. 2026 ; — du sieur *Violette*, p. 2837 ; — de la dame *Zimmermann*, p. 552.

PLAISANCE (M. le duc de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 143. — Commissaire pour la rédaction d'un projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 16 ; — pour l'examen de divers projets de loi, p. 524, 2947 ; — pour l'examen du budget intérieur, p. 1318. — Son opinion sur la loi du 29 décembre 1831, destinée à remplacer l'art. 23 de la Charte, p. 798 à 801. — Fait une observation sur la loi du 14 avril 1832, relative à l'avancement dans l'armée de terre, p. 1324, § 1<sup>er</sup>. — Appuie la demande du comte Guilleminot, tendant à obtenir la parole sur un objet étranger à l'ordre du jour, p. 346, § *ult.*

POIX (M. le prince duc de), donne sa démission du titre et des fonctions de Pair de France, p. 3189. V. au mot *Démissions*.

PONTÉCOULANT (M. le comte de), commissaire pour la rédaction d'un projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 16. — Son opinion sur les paragraphes de ce projet relatifs à la politique extérieure, p. 47 à 50. — Commissaire pour l'examen de plusieurs projets de loi, p. 193, 499, 500, 982, 1062, 1319, 2947. — Ses observations sur

une proposition d'adresse, au sujet d'une communication du Gouvernement, relative aux événemens de Lyon, p. 512, § 2 ; — sur un projet de loi relatif aux grades et décorations conférés pendant les cent jours, p. 303, § 1<sup>er</sup>, et p. 316, § 2 ; — sur le paragraphe 21 de la loi du 29 décembre 1831, destinée à remplacer l'art. 23 de la Charte, p. 920 ; — sur divers articles d'un projet de loi relatif au règlement définitif du budget de 1829, p. 1073, § *ult.* ; 1074, § 2, et 1076, § 5 ; — sur la loi du 31 janvier 1832, qui abroge celle du 11 septembre 1807 relative aux pensions extraordinaires des grands fonctionnaires de l'État, p. 1240 ; — sur l'art. 5 de la loi du 15 février 1832, relative aux pensions des militaires promus à des grades dans l'intervalle du 20 mars au 7 juillet 1815, p. 1890, § 3 ; — sur l'art. 40 de la loi du 21 mars 1832, relative au recrutement de l'armée, p. 1613, § 2. V. aussi p. 1682, § 2, et p. 2343, § 3 ; — sur la loi du 14 avril 1832, relative à l'avancement dans l'armée de terre, p. 1422, § 1<sup>er</sup> ; 1430, § 4 ; 1441, § *ult.* ; 1450, 1453, § 1<sup>er</sup> ; — sur l'art. 32 de la loi du 17 avril 1832, relative à la contrainte par corps, p. 967, § 1<sup>er</sup> ; — sur la loi du 28 avril 1832, relative à des réformes dans la législation pénale, p. 2489, § *ult.* ; 2519, § 3 ; — sur un projet de loi tendant à assurer d'une manière légale l'état des officiers de l'armée, p. 2207, § 1<sup>er</sup> ; 2214, § 2 ; 2681, § *ult.* ; 2682, § 2. V. aussi p. 2303, 2306, § *ult.* ; 2420, § *pénult.* ; 2421, § 2 ; 2422, § 2 ; 2432, § 2, 2433 ; § 1<sup>er</sup> ; 2678, §§ 1<sup>er</sup> et *pénult.* ; — sur une proposition de clôture motivée, au sujet de la loi du 21 avril 1832, portant fixation du budget des dépenses de l'exercice 1832, p. 3108. V. au mot *Budget de 1832*, n° 1 ; — sur diverses questions relatives à l'ordre des discussions, p. 1119, § 3 ; 2194, § 3 ; — sur une pétition du sieur *Guérin*, p. 145, § 2.

PORTAL (M. le baron), commissaire pour l'examen de plusieurs projets de loi, p. 383, 496, 498, 624, 693, 1061, 1236, 1319, 2403, 2772, 2773, 2812, 2897, 2947, 3041, 3042. — Son opinion sur la loi du 9 février 1832, relative au transit et aux entrepôts, p. 1744 à 1747 ; — sur la loi du 27 février 1832, relative à la création facultative d'entrepôts dans l'intérieur et aux frontières, p. 1950 à 1952. — Propose un amendement à l'art. 1<sup>er</sup> de la loi du 17 avril 1832, relative à la contrainte par



corps, p. 931, § *ult.* V. aussi p. 933, § 1<sup>er</sup>, et 935, § 2. — Ses observations sur un amendement proposé par la commission, à l'art. 3, p. 937. V. aussi 940, § 1<sup>er</sup>, et 944, § 4. — Fait un rapport, au nom d'une commission spéciale, sur la loi du 22 avril 1832, qui autorise la ville de Bordeaux à contracter un emprunt, p. 3055 (I. n° 205).

PORTALIS (M. le comte), commissaire pour l'examen d'une requête présentée par le comte de Montalembert, et des pièces à l'appui, p. 24 ; — pour l'examen de plusieurs projets de loi, p. 383, 497, 692, 982, 1062. — Pour la rédaction d'un projet d'adresse au sujet d'une communication du Gouvernement, relative aux événemens de Lyon, p. 513. — Fait un rapport, au nom d'une commission spéciale, sur ce projet d'adresse, p. 514, § 5. — Son opinion sur la loi du 29 décembre 1831, destinée à remplacer l'art. 23 de la Charte, p. 846 à 850 ; — sur un projet de loi portant abrogation de la loi du 19 janvier 1816, p. 1991 à 1993. — Propose un amendement à l'art. 50 de la loi du 21 mars 1832, relative au recrutement de l'armée, p. 1700. — Ses observations sur divers articles de cette loi, p. 1482, § 3 ; 1484, § *penult.* ; 1519, § 4 ; 1573, § *penult.* ; 1574, § 2 ; 1682, § 3 ; — sur divers articles de la loi du 28 avril 1832, relative à des réformes dans la législation pénale, p. 2383, § *antepenult.* ; 2395, § 1<sup>er</sup> ; — sur divers articles d'un projet de loi tendant à assurer d'une manière légale l'état des officiers de l'armée, p. 2207, § 2, 2208, 2431, § *ult.* — Propose un amendement à l'art. 9 de ce projet, p. 2211, § 2. — Demande que la Chambre, avant de se retirer dans ses bureaux, se forme en comité secret pour recevoir le serment de M. de la Chauvinière, en qualité de Garde des registres adjoint, p. 619, § 3. — Fait un rapport, au nom d'une commission spéciale, sur la loi du 17 avril 1832, relative à la contrainte par corps, p. 734 à 774 (I. n° 71). V. aussi p. 932, 938 à 940, 948, 960, §§ 3 et 5, et 977, § 1<sup>er</sup>. — Fait un second rapport sur cette loi, amendée par la Chambre des Députés, p. 2908 à 2913 (I. n° 179). — Fait un rapport sur un projet de loi relatif à l'abrogation de la loi du 8 mai 1816, p. 2221 à 2287 (I. n° 36). — Combat une demande d'impression, p. 1912, § 4. — Fait un rapport, au nom du comité des pétitions, p. 367.

PRASLIN (M. le duc de), commissaire pour l'examen de

plusieurs projets de loi, p. 500, 2221, 2947 ; — s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 96 ; — de ne pouvoir prendre part aux travaux d'une commission dont il fait partie, p. 523. — Ses observations sur la loi du 20 février 1832, relative à l'exécution du canal des Pyrénées, p. 1921 et 1927, § 1<sup>er</sup> ; — sur la loi du 21 mars 1832, relative au recrutement de l'armée, p. 1524, § 3. V. aussi p. 1536, § 1<sup>er</sup> ; — sur la loi du 22 avril 1832, qui autorise l'exécution d'un canal latéral à la Garonne, entre Toulouse et Castels, au-dessus de Bordeaux, p. 3145 ; — sur l'ordre de la délibération, p. 1525, § 4 ; — sur une pétition de quatre-vingt-dix-neuf détenus pour dettes, à Sainte-Pélagie, p. 367, § 6. — Fait un rapport, au nom d'une commission spéciale, sur la loi du 21 avril 1832, relative à la remise en vigueur de la disposition transitoire de l'art. 54 de la loi du 21 mars 1831 sur les élections municipales, p. 2999 (I. n<sup>o</sup> 194).

PRIORITÉ (observations relatives à des questions de), p. 906 à 908, 1187, §§ 3 et 4 ; p. 1245 à 1246, 1332, §§ 3 et 4 ; 1425, 1529, *in fine*, 1557, *in fine*, 1995, §§ 1<sup>er</sup>, 2 et 3 ; 2194, 2350 et 2351. — Un amendement obtient toujours la priorité sur la disposition principale, p. 1187, § 4 ; 1530, § 1<sup>er</sup>. — La Chambre accorde la priorité au 29<sup>e</sup> paragraphe de la loi du 29 décembre 1831, sur les autres paragraphes de l'article unique dont cette loi se compose, p. 908 ; — à un projet de la commission, sur celui présenté par le Gouvernement, et tendant à assurer d'une manière légale l'état des officiers de l'armée, p. 2194. — Elle décide qu'elle suivra l'ordre du projet rédigé par la commission, dans la discussion de la loi du 28 avril 1832, relative à des réformes dans la législation pénale, p. 2351.

PROCÈS-VERBAL. — La mention au procès-verbal des observations faites dans chaque séance est de droit, p. 325, § 1<sup>er</sup> ; 406, § 2 ; 1732, § 1<sup>er</sup> ; 1958, § *ult.* — Plusieurs Pairs demandent la parole sur le procès-verbal. V. Argout, Brézé, La Villegontier, Mounier, Tarente. — Leurs observations ne portant pas sur la rédaction du procès-verbal, cette rédaction est adoptée, p. 325, § 2 ; 406, § 3 ; 419, § *penult.* ; 1060, § 2 ; 1590, § 3. V. au mot *Réclamations*.

*PROJETS DE LOIS proposés à la Chambre des Pairs dans la session de 1831, et non convertis en lois. Ces projets sont au nombre de huit, savoir :*

| PROJETS DE LOI.   | VOIR AUX MOTS :                         |
|---|---|
| Sur les grades et décorations conférés dans les 100 jours .....                 | <i>Grades et décorations</i>            |
| Sur l'expropriation des propriétés privées pour cause d'utilité publique .....  | <i>Expropriation.</i>                   |
| Sur le règlement définitif du budget de 1829 .....                              | <i>Budget de 1829.</i>                  |
| Sur l'abrogation de la loi du 8 mai 1816, relative au divorce .....             | <i>Divorce.</i>                         |
| Sur l'abrogation de la loi du 19 janvier 1816 .....                             | <i>Anniversaire du 21 janvier 1793.</i> |
| Sur une imposition extraordinaire votée par le département d'Eure-et-Loire..... | <i>Emprunts, n° 11.</i>                 |
| Sur les travaux législatifs interrompus par la clôture d'une session.....       | <i>Travaux législatifs.</i>             |
| Sur l'état des officiers.....   | <i>État des officiers.</i>              |

PROPOSITIONS FAITES PAR DES PAIRS. — Proposition relative au délai dans lequel devront être retirées les sommes versées aux caissiers des agens des postes pour être remises à destination. — Déposée par le comte Roy, p. 1078, § 2. — Examinée dans les bureaux, p. 1079, § 1<sup>er</sup>. — La Chambre décide qu'elle s'occupera de cette proposition, et fixe un jour pour en attendre les développemens, p. 1111. — La proposition est développée par son auteur, p. 1234 (I. n° 95). — Nomination d'une commission, p. 1236. — *Nota.* Il n'a point été fait de rapport sur cette proposition. = Proposition relative à l'ordre du jour. — Déposée par le comte Exelmans, 1246, § 4. (Observation du comte Molé, p. 1247, § 2). — La question préalable est prononcée, *ibid.*, § 3. = Proposition tendant à charger M. le Grand-référendaire de s'informer chaque jour, au nom de la Chambre, des nouvelles de M. le Vice-président, gravement indisposé. — Faite par le duc de Choiseul, p. 2857. — Adoptée par la Chambre, p. 2858. V. p. 2877 et 3003. = Proposition de clôture motivée, au sujet de la loi du 21 avril 1832, portant fixation du budget des dépenses pour l'exercice

1832. — Faite par le duc de Choiseul, p. 3101 à 3103. — Retirée par ce Pair, p. 3109, § *ult.* V. au mot *Budget de 1832*, n° 1.

PUYSÉGUR (M. le comte de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 96.

## R

RAIGECOURT (M. le marquis de), commissaire désigné par le sort pour examiner les titres de plusieurs Pairs nommés par ordonnance du 19 novembre 1831, p. 433. — Fait des rapports sur les titres produits par quinze de ces Pairs, p. 439, § 5 ; 582, § 5 ; 659, § *ult.* — Est entendu sur la loi du 29 décembre 1831, destinée à remplacer l'article 23 de la Charte, p. 861.

RAMPON (M. le comte), fait une observation sur l'article 17 de la loi du 14 avril 1832, relative à l'avancement dans l'armée de terre, p. 1392, § 1<sup>er</sup>.

RASTIGNAC (M. le marquis de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 96 et 851. — Commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 2948.

RÉCLAMATIONS FAITES PAR DES PAIRS. — Par le marquis de Brézé, à l'occasion du compte rendu, par un journal, de la séance du 4 novembre 1831. — (Sont entendus, à ce sujet, le marquis de Brézé, p. 403, § 3 ; et 405, § *pénult.* V. aussi, p. 418, § 3 ; et 419, § 2 ; — le marquis de Marbois, p. 405, § 1<sup>er</sup> ; et p. 406, § 1<sup>er</sup>. V. aussi, p. 417, § 1<sup>er</sup> ; — le comte Lecouteulx de Canteleu, p. 405, § 2 ; — le duc de Fitz-James, *ibid.*, § *ult.* ; — le comte d'Argout, ministre du commerce, p. 415, § 4, et 419, § 1<sup>er</sup> ; — le comte de Montalivet, ministre de l'instruction publique, demande la parole, aux termes de l'art. 46 de la Charte, mais, sur une observation de M. le Président, il n'insiste pas pour l'obtenir, p. 417, § *ult.*, et 418, § 2. — La réclamation du marquis de Brézé, et les explications qui en ont été la suite ne portant pas sur la rédaction du procès-verbal, cette rédaction est adoptée, p. 406, § 3, et 419, § *pénult.*) = par le comte de La Villegontier, au sujet du compte rendu, par le Moniteur, des discussions qui ont eu lieu pendant plusieurs séances, sur la loi du 21 mars 1832, relative au recrutement de l'armée, p. 1589. — (Observation de M. le Président, p. 1590, § 1<sup>er</sup>.)

— Le Garde des registres est chargé, par la Chambre, de veiller à l'exécution des engagements contractés par le propriétaire du *Moniteur*, *ibid.*, § 2. V. au mot *Procès-verbal*.

RÉCOMPENSES NATIONALES. = LOI *du 24 novembre 1831*, qui accorde un supplément de crédits de 200,000 francs pour les pensions accordées à titre de récompenses nationales. — Présentée à la Chambre des Députés le 7 octobre 1831. — Adoptée le 27. — Apportée à la Chambre des Pairs le 2 novembre. — Adoptée le 22 (*Bulletin des lois*, 1<sup>re</sup> partie, 1831, 2<sup>e</sup> semestre, n<sup>o</sup> 49, p. 37). = Exposé des motifs, p. 364 (I. n<sup>o</sup> 22). — Nomination d'une commission, p. 383. — Rapport, par le comte Cholet, p. 434 à 437 (I. n<sup>o</sup> 28). — Délibération, p. 485. — Vote au scrutin, p. 486.

#### RECRUTEMENT.

1. = LOI *du 8 février 1832*, relative à un appel de 80,000 hommes sur la classe de 1831. — Présentée à la Chambre des Députés le 23 décembre 1831. — Adoptée le 7 janvier 1832. — Apportée à la Chambre des Pairs le 19. — Adoptée le 1<sup>er</sup> février (*Bulletin des lois*, 1<sup>re</sup> partie, 1832, 1<sup>er</sup> semestre, n<sup>o</sup> 58, p. 33). = Exposé des motifs, p. 1251 à 1255 (I. n<sup>o</sup> 96). — Nomination d'une commission, p. 1318. — Rapport, par le marquis de Laplace, p. 1641 à 1644 (I. n<sup>o</sup> 110). — Discussion, p. 1729 à 1732. — Article 3, p. 1729. — Observations du baron Mounier, *ibid.*, § *ult.* ; — de M. Miot, commissaire du Roi, p. 1730, § 1<sup>er</sup> ; — du rapporteur, *ibid.*, § 2. — Article 5, p. 1731. — Observations du comte d'Ambrugeac, *ibid.*, § *ult.* ; — de M. le Président, p. 1732, § 1<sup>er</sup>. — Vote au scrutin, *ibid.*, § 4.

2. = LOI *du 21 mars 1832*, sur le recrutement de l'armée. — Présentée à la Chambre des Députés le 17 août 1831. — Adoptée, avec amendement, le 8 novembre. — Apportée à la Chambre des Pairs le 22. — Adoptée le 1<sup>er</sup> février 1832, avec amendemens. — Reportée à la Chambre des Députés le 9. — Adoptée, avec amendemens, le 6 mars. — Rapportée à la Chambre des Pairs le 10. — Adoptée le 16 (*Bulletin des lois*, 1<sup>re</sup> partie, 1832, 1<sup>er</sup> semestre, n<sup>o</sup> 68, p. 113). = Exposé des motifs, p. 443 à 447 (I. n<sup>o</sup> 30). — Nomination d'une commission, p. 499. — Rapport, par le comte de La

Villegontier, p. 1080 à 1106 (I. n° 87). — Discussion en assemblée générale, p. 1469 à 1477. — Opinion du comte d'Ambrugeac, p. 1469 à 1477. — Observation du duc de Dalmatie, ministre de la guerre, p. 1477, § 5. — Délibération des articles, p. 1477 à 1498, p. 1513 à 1540, p. 1547 à 1587, p. 1595 à 1634, p. 1650 à 1683, p. 1685 à 1703. — Vote au scrutin, p. 1703. — Nouvelle présentation du même projet de loi avec des amendemens introduits par la Chambre des Députés, p. 2176 à 2180 (I. n° 130). — Il est renvoyé à la commission précédemment nommée, p. 2180. (Observations, à ce sujet, du marquis de Laplace, *ibid.*, § 3 ; — du comte Dejean, *ibid.*, § 4.) — Second rapport par le comte de La Villegontier, p. 2337 à 2342 (I. n° 141). — La discussion est immédiatement ouverte, p. 2343. (Observations, à ce sujet, du duc Decazes, p. 2343, § 2) ; — du comte de Pontécoulant, *ibid.*, § 3.) — Délibération, p. 2343 à 2349. — Vote au scrutin, p. 2350. = Texte du projet de loi présenté à la Chambre des Pairs (I. n° 30) ; — des nouveaux amendemens votés par la Chambre des Députés, p. 2344 et 2345 *in fine* (I. n° 130). (*Voir* à la suite de la table des matières, à la page 119, un tableau analytique de la discussion qui a eu lieu sur cette loi).

REGGIO (M. le maréchal duc de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 18.

REILLE (M. le comte), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 2645. — Son opinion sur l'article 30 de la loi du 21 mars 1832, relative au recrutement de l'armée, p. 1652 à 1654.

RENOUARD (M.), commissaire du Roi. — S'explique sur divers articles de la loi du 28 avril 1832, relative à des réformes dans la législation pénale, p. 2463, § *ult.* ; 2481, § *ult.* ; 2493, § 1<sup>er</sup> ; 2545, § 1<sup>er</sup> ; 2613, § 4 ; 2616, § 4 ; 2692, §§ 2 et 4, 2706, § *ult.*

RICARD (M. le comte), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 119.

RIGNY (M. le comte de), *Ministre de la marine et des colonies*. — Présente à la Chambre, en cette qualité, la loi du 20 avril 1832, sur l'avancement dans l'armée navale, p. 1268 (I. n° 99). — Soutient la discussion de cette loi, p. 1805, § 1<sup>er</sup> ;

1807, § 1<sup>er</sup> ; 1811 à 1813, 1813, § *ult.* ; 1818, § *ult.* ; 1820, §§ 1<sup>er</sup> et 4 ; 1829, § 2 ; 1831, *in fine*. — Présente de nouveau cette loi amendée par la Chambre des Députés, p. 2949 (I. n° 188). — S'explique sur divers articles de la loi du 14 avril 1832, relative à l'avancement dans l'armée de terre, p. 1337, § 1<sup>er</sup>, 1389, § *ult.* ; 1453, § 2.

ROGNIAT (M. le vicomte), est nommé Pair par ordonnance du 19 novembre 1831, p. 432. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 491. — Il prête serment, p. 493. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1318, 2948. — Est entendu sur le paragraphe 29 de la loi du 29 décembre 1831, destinée à remplacer l'article 23 de la Charte, p. 912, § *ult.* — Propose divers amendemens à l'article 33 de la loi du 21 mars 1832, relative au recrutement de l'armée, p. 1676, § 6 ; — aux articles 12 et 13 de la loi du 14 avril 1832, relative à l'avancement dans l'armée de terre, p. 1349, § *ult.* — Ses observations sur divers articles de cette loi, p. 1330, § 1<sup>er</sup> ; 1341. — Fait un rapport, au nom d'une commission spéciale, sur la loi du 22 avril 1832, qui autorise l'exécution d'un canal latéral à la Garonne entre Toulouse et Castels, au-dessus de Bordeaux, p. 3136 à 3142 (I. n° 208).

ROGUET (M. le comte), est nommé Pair par ordonnance du 19 novembre 1831, p. 432. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 660. — Il prête serment, *ibid.* — S'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 815. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1396, 2645.

ROUGÉ (M. le marquis de), est entendu sur le paragraphe 29 de la loi du 29 décembre 1831, destinée à remplacer l'article 23 de la Charte, p. 909, § 4. — Donne sa démission du titre et des fonctions de Pair de France, p. 980 ; V. au mot *Démissions*.

ROY (M. le comte). — Commissaire pour l'examen de plusieurs projets de loi, p. 66, 223, 383, 497, 498, 624, 693, 930, 1061, 1236, 1734, 2773, 2800, 2897, 2947, 2948 ; — pour l'examen du budget intérieur, p. 620. — Ses observations sur un amendement proposé par le maréchal duc de Dalmatie, au paragraphe 1<sup>er</sup> de l'article 1<sup>er</sup> d'un projet de loi relatif aux grades et décorations conférés pendant les cent jours, p. 316, § 6 ; — sur un projet de loi relatif à un emprunt voté par le département d'Eure-et-Loir, p. 1290, § *ult.* ; — sur un projet

de loi relatif aux travaux législatifs interrompus par la clôture d'une session, p. 1788 ; — sur l'article 4 de la loi du 2 mars 1832, relative à la dotation et aux revenus de la Couronne, p. 2052, § 1<sup>er</sup>, et 2053, § 1<sup>er</sup> ; — sur l'article 10, p. 2083 à 2085 ; — sur l'article 12, p. 2088, § 1<sup>er</sup>. V. aussi p. 2089, § 1<sup>er</sup> ; — sur les articles 7, 8 et 9 de la loi du 29 mars 1832, qui autorise la ville de Paris à contracter un emprunt de 40,000,000, p. 2721 et 2723, § 1<sup>er</sup> ; — sur divers articles de la loi du 17 avril 1832, relative à la contrainte par corps, p. 933, § 2 ; 950, § 2 ; 960, §§ 2 et 4 ; et 961, § 1<sup>er</sup>. V. aussi p. 977, § 1<sup>er</sup> ; — sur les articles 4, 50 et 51 de la loi du 21 avril 1832, portant fixation du budget des recettes pour l'exercice 1832, p. 3157, 3158, § 2 ; 3180, § *ult.* ; 3182, § 1<sup>er</sup> ; 3184, 3185 et 3186, § 2 ; — sur l'article 105 de la loi du 28 avril 1832, relative à des réformes dans la législation pénale, p. 2707 ; — sur diverses questions relatives à l'ordre de la délibération, p. 906, § *ult.* ; — à l'ordre du jour, p. 1888, § 1<sup>er</sup> ; — à une demande d'impression, p. 1912, § 3. — Fait un rapport, au nom d'une commission spéciale, sur la loi du 18 août 1831, relative à la perception de deux nouveaux douzièmes provisoires pour l'exercice 1831, p. 85 à 91 (I. n° 4). V. aussi p. 93, § 3 ; — sur la loi du 16 octobre 1831, relative à la fixation définitive des recettes et dépenses de l'exercice 1831, p. 237 à 255 (I. n° 17). V. aussi p. 290, § *ult.* ; — sur un projet de loi relatif au règlement définitif du budget de 1829, p. 1025 à 1042 (I. n° 83). V. aussi p. 1069, § 1<sup>er</sup> ; 1070, § 2 et 4 ; 1071, § *ult.* ; 1072, § 2 ; 1075, § 7, 1076, § *ult.*, et 1077, § 1<sup>er</sup> ; — sur la loi du 31 janvier 1832, qui abroge celle du 11 septembre 1807, relative aux pensions extraordinaires des grands fonctionnaires de l'État, p. 1106 à 1110 (I. n° 88). V. aussi p. 1237, § 2 ; 1241 à 1243, et 1244, § 1<sup>er</sup> ; — sur la loi du 27 février 1832, relative à la création facultative d'entrepôts dans l'intérieur et aux frontières, p. 1855 à 1887 (I. n° 117). V. aussi p. 1955, § *ult.*, et 1957, § *ult.* ; — sur la loi du 21 avril 1832, portant fixation du budget des dépenses de l'exercice 1832, p. 3004 à 3029 (I. n° 195). V. aussi p. 3113, § *ult.*, et 3118, § 4 ; — sur la loi du même jour, accordant au ministre de l'intérieur un crédit de 1,500,000 francs pour complément des dépenses secrètes de l'année 1832, p. 3052 (I. n° 203). — Dépose sur le bureau une



proposition relative au délai dans lequel devront être retirées les sommes versées aux caissiers des agens des postes pour être remises à destination, p. 1078, § 2. — Développe cette proposition, p. 1234 (I. n° 95).

## S

SABRAN (M. le duc de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 14.

SAINT-PRIEST (M. le comte de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1734. — Son opinion sur la loi du 29 décembre 1831, destinée à remplacer l'article 23 de la Charte, p. 795 à 798. — Ses observations au sujet d'une discussion soulevée par le comte Guilleminot, p. 357, § 3. — Sur une proposition d'adresse, relative à une communication du Gouvernement au sujet des événemens de Lyon, p. 510, § 2. — Fait un rapport, au nom d'un comité des pétitions, p. 186.

SAINT-SIMON (M. le marquis de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 143. — Son opinion sur la loi du 29 décembre 1831, destinée à remplacer l'article 23 de la Charte, p. 853. — Ses observations sur un projet de loi portant abrogation de la loi du 19 janvier 1816, p. 1969. — Sur l'ordre dans lequel les orateurs inscrits sur la liste de parole doivent être entendus, p. 1120, § 1<sup>er</sup>. — Propose divers amendemens à l'article 16 de la loi du 14 avril 1832, relative à l'avancement dans l'armée, p. 1384, §§ 1<sup>er</sup> et 2 ; 1385, § 1<sup>er</sup>, 1388, § *penult*.

SAINT-SULPICE (M. le comte de), est nommé Pair par ordonnance du 19 novembre 1831, p. 432. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 491. — Il prête serment, p. 493. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1734, 2403, 2897.

SAINTE-SUZANNE (M. le comte de), donne sa démission du titre et des fonctions de Pair de France, p. 980. V. au mot *Démissions*.

SALINES DE L'EST. V. au mot *Budget* de 1831.

SÉANCE PUBLIQUE. — La discussion d'un projet d'adresse a lieu en séance publique, p. 34 *et suiv.* et p. 515 à 517. — A l'issue

du comité secret, la Chambre se forme en séance publique pour recevoir des communications du Gouvernement, p. 501 et 2791.

SÉANCE ROYALE du 23 juillet 1831. — Procès-verbal de cette séance dressé par le Garde des registres, p. 1 à 8. — Lu à la Chambre et adopté par elle, p. 9 et 10.

SÉBASTIANI (M. le comte), *Ministre des affaires étrangères*. — S'explique au sujet d'un discours prononcé par le comte Guilleminot, sur des faits relatifs à la conduite de ce Pair dans le poste qu'il occupait à Constantinople, p. 353 à 356, et 357, §§ 1<sup>er</sup> et *ult.* V. au mot *Explications de faits*. — Son discours à l'appui de la loi du 29 décembre 1831, destinée à remplacer l'article 23 de la Charte, p. 789 à 791.

SÉGUIER (M. le baron), Vice-président de la Chambre, occupe le fauteuil en cette qualité, p. 501, 1197, 1249, 1317, 1353, 1395, 1439, 1931, 2402, 2443, 2499, 2567, 2643. — S'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 14. — Commissaire pour l'examen de plusieurs projets de loi, p. 500, 496, 982, 1062. — Réclame le vote par scrutin, sur l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 10 avril 1832, relative à Charles X et à sa famille, p. 1187, § 4. — La Chambre, sur la proposition du duc de Choiseul, charge le Grand-référendaire de s'informer, chaque jour, de la santé de M. le Vice-président, p. 2858. V. p. 2877 et 3003.

SÉGUR (M. le comte de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 113. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 623, 1007, 1370. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur les vingt-deux lois du 7 février 1832, qui autorisent des emprunts ou des impositions extraordinaires votés par des villes, p. 1592 à 1595 (I. n<sup>o</sup> 108).

SÉGUR (M. le comte Philippe de), est nommé Pair par ordonnance du 19 novembre 1831, p. 432. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 491. — Il prête serment, p. 493. — S'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 943. — S'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 943. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1318, 2645. — Propose divers amendemens à l'article 30 de la loi du 21 mars 1832, sur le recrutement de l'armée, p. 1666, § 1<sup>er</sup>; — à l'article 5 de la loi du 20 avril 1832, relative à l'avancement dans l'armée navale, p. 1807, § *ult.* — Ses observations sur un projet de loi relatif à l'abrogation de la loi

du 19 janvier 1816, p. 1982 ; — sur la loi du 14 avril 1832, relative à l'avancement dans l'armée de terre, p. 1426, § *ult.* ; — sur la loi du 31 avril 1832, relative à la résidence des étrangers réfugiés en France, p. 3129, § 2.

SÉGUR-LAMOIGNON (M. le vicomte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 2221. — Ses observations sur la loi du 29 décembre 1831, destinée à remplacer l'article 23 de la Charte, p. 882, § 4.

SÉMONVILLE (M. le marquis de), *Grand-référendaire*, s'explique au sujet des drapeaux qui décorent la salle des séances à l'ouverture de la session, p. 10 à 12. — Son discours à l'occasion du décès de M. le comte de Latour-Maubourg, p. 256 à 260. — L'impression de ce discours est demandée, p. 260. — Observation de M. le Président, *ibid.* — L'impression n'est point ordonnée, p. 26. — Il communique à la Chambre des nouvelles de la santé de M. le Vice-président, p. 2857. V. aussi p. 2877 et 3003.

SESMAISONS (M. le comte de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1061. — Son opinion sur la loi du 29 décembre 1831, destinée à remplacer l'article 23 de la Charte, p. 805 à 808. V. aussi p. 907, § *ult.* ; 908, § 4 et 909, § 2 ; — sur la loi du 27 février 1832, relative à la création facultative d'entrepôts dans l'intérieur et aux frontières, p. 1943 à 1947. V. aussi p. 1954, 1955, § 2 ; 1957, § *penult.* ; 1958, § 2, 1959 à 1961 et 1060, § *ult.* ; — sur la loi du 10 avril 1832, relative à Charles X et à sa famille, p. 1117 à 1119, et p. 1120, § 2. — Ses observations sur un projet de loi relatif aux grades et décorations conférés pendant les cent jours, p. 314, § 1<sup>er</sup> ; et 316, §§ 1<sup>er</sup> et 5 ; — sur divers articles de la loi du 6 novembre 1831, relative à un crédit de 18,000,000 fr. ; pour travaux d'utilité publique, p. 389, § 3 ; et 399, § 3 ; — sur divers articles d'un projet relatif au règlement définitif du budget de 1829, p. 1068, § 3 ; 1072, § 1<sup>er</sup> ; et 1073, § *ult.* ; — sur un projet de loi relatif à un emprunt contracté par le département d'Eure-et-Loir, p. 1291, § 1<sup>er</sup> ; — sur la loi du 26 janvier 1832, relative à une imposition extraordinaire votée par le département de la Manche, *ibid.*, *in fine* ; — sur un projet de loi portant abrogation de la loi du 19 janvier 1816, p. 1977, § 1<sup>er</sup> ; — sur

la loi du 21 avril 1832, portant fixation du budget des dépenses pour l'exercice 1832, p. 3106, § 2 ; — sur la loi du 22 avril 1832, relative aux encouragemens pour la pêche de la morue, p. 2958, §§ 3 et 5 ; — sur un projet de loi tendant à assurer d'une manière légale l'état des officiers de l'armée, p. 2197, § 2 ; 2199, § 2, 2205, § <??> ; 2431, § *pénult.* ; 2432, § 1<sup>er</sup>. V. aussi, p. 2211, § *ult.* ; — sur l'ordre du jour, p. 1887, § *ult.* ; — sur une pétition des sieurs Berger et Martin, p. 369, § 3. — Fait un rapport, au nom du comité des pétitions, p. 368.

SESSION DE 1831, ouverte le 23 juillet 1831, p. 8. — Close par ordonnance du 21 avril 1832, p. 3190.

SIMÉON (M. le comte), commissaire désigné par le sort pour examiner les titres de Pairs qui se présentent à titre héréditaire, p. 15 ; — pour examiner des requêtes tendant à obtenir l'autorisation d'exercer la contrainte par corps contre un Pair, p. 22. — Fait un rapport sur ces requêtes, p. 167 à 183 (I. n<sup>o</sup> 12). — Commissaire pour la rédaction d'un projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 16 ; — d'un projet d'adresse au sujet d'une communication du Gouvernement relative aux événemens de Lyon, p. 513 ; — pour l'examen de plusieurs projets de loi, p. 383, 497, 692, 930, 2947, 2948. — Son opinion sur la loi du 29 décembre 1831, destinée à remplacer l'article 23 de la Charte, p. 840 à 843 ; — sur un projet de loi relatif à l'abrogation de la loi du 8 mai 1816, p. 2725 à 2728. — Demande que la discussion de la loi du 16 décembre 1831, qui autorise la perception de trois douzièmes provisoires sur l'exercice 1832, soit ouverte immédiatement après l'audition du rapport, p. 647, § 3 — Ses observations sur un projet de loi relatif aux grades et décorations conférés pendant les cent jours, p. 305, § 6 ; — sur un projet de loi relatif à l'abrogation de la loi du 19 janvier 1816, p. 1983.

SOULÈS (M. le comte), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 119.

SPARRE (M. le comte de), fait partie d'une commission spéciale de sept membres désignés par le sort pour examiner des requêtes tendant à obtenir l'autorisation d'exercer la contrainte par corps contre un Pair, p. 22. — Propose plusieurs amendemens à la loi du 21 mars 1832, relative au

recrutement de l'armée, p. 1562 à 1564, 1601, § 1<sup>er</sup> ; 1602, § 2 ; 1612, § 3 ; — ses observations sur l'article 19 de cette loi, p. 1568, § 3 ; — sur divers articles de la loi du 14 avril 1832, relative à l'avancement dans l'armée de terre, p. 1322, § 2 ; 1323, § *ult.* ; 1336, § 3 ; 1351, § 1<sup>er</sup> ; 1380, § 1<sup>er</sup> ; — sur l'article 4 de la loi du 20 avril 1832, relative à l'avancement dans l'armée navale, p. 1807, § 4.

SUSSY (M. le comte de), commissaire désigné par le sort pour examiner les requêtes de Pairs qui se présentent à titre héréditaire, p. 15. — Fait un rapport sur ces requêtes, p. 18. — Commissaire pour l'examen de plusieurs projets de loi, p. 114, 144, 192, 930, 2403, 2645, 2801, 2898.

## T

TALARU (M. le marquis de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 2221.

TALHOUET (M. le marquis de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 568, 583, 2801, 2898. — Ses observations sur un amendement proposé par le comte d'Ambrugeac, au paragraphe 10 de la loi du 29 décembre 1831, destinée à remplacer l'article 23 de la Charte, p. 918, § 1<sup>er</sup> ; — sur l'article 30 de la loi du 21 mars 1832, relative au recrutement de l'armée, p. 1667, § 5 ; — sur l'article 13 de la loi du 14 avril 1832, relative à l'avancement dans l'armée de terre, p. 1380, § 4. V. aussi p. 1456, *in fine*.

TARENTE (M. le maréchal duc de), commissaire pour l'examen de plusieurs projets de loi, p. 499, 500, 2800, 2948. — S'excuse de ne pouvoir prendre part aux travaux d'une commission dont il fait partie, p. 523. — Son opinion sur la loi du 21 avril 1832, portant fixation du budget des dépenses pour l'exercice 1832, p. 3056 à 3100 (I. n° 206). V. aux mots *Impression et Budget de 1832, n° 1*. — Obtient la parole sur le procès-verbal, au sujet des explications données par le maréchal duc de Dalmatie, ministre de la guerre, dans la discussion d'un projet de loi relatif aux grades et décorations conférés pendant les cent jours, p. 323 à 325. V. au mot *Explication de faits*.

TASCHER (M. le comte de), commissaire pour l'examen de plusieurs projets de loi, p. 500, 930, 2221 ; — pour l'examen du budget intérieur, p. 620. — Son opinion sur un projet de loi portant abrogation de la loi du 8 mai 1816, p. 2736 à 2740. — Ses observations sur le paragraphe 28 de la loi du 29 décembre 1831, destinée à remplacer l'article 23 de la Charte, p. 924 ; — sur la loi du 21 mars 1832, relative au recrutement de l'armée, p. 1693, § 5 ; — sur l'ordre du jour, p. 1200, § 3. — S'oppose à ce que les lettres adressées à M. le Président par treize Pairs démissionnaires soient lues en séance publique, p. 981, § 2. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur un projet de loi relatif à l'abrogation de la loi du 19 janvier 1816, p. 1898 à 1912 (I. n° 121). V. aussi p. 1912 et 1990, § 2. — Fait un second rapport sur ce projet de loi amendé par la Chambre des Députés, p. 2103 (I. n° 127). — Fait un rapport, au nom du comité des pétitions, p. 2503.

TOURNON (M. le comte de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 14 et 427. — Commissaire pour l'examen de plusieurs projets de loi, p. 192, 328, 422, 1396. — Son opinion sur la loi du 29 décembre 1831, destinée à remplacer l'article 23 de la Charte, p. 887 à 890. V. aussi p. 908, § 6 ; — sur un projet de loi portant abrogation de la loi du 19 janvier 1816, p. 1977 à 1980 ; — sur la loi du 29 mars 1832, qui autorise la ville de Paris à faire un emprunt de 40,000,000 francs, p. 2713 à 2715 ; — sur un projet de loi portant abrogation de la loi du 8 mai 1816, p. 2743 à 2746 ; — sur la loi du 10 avril 1832, relative à Charles X et à sa famille, p. 1152 à 1154. — Ses observations sur l'article 7 de la loi du 16 octobre 1831, relative à la fixation définitive des recettes et dépenses pour l'exercice 1831, p. 292, § 1<sup>er</sup> ; — sur l'article 2 d'un projet de loi relatif aux grades et décorations conférés pendant les cent jours, p. 319, § 2 ; — sur divers articles de la loi du 6 novembre 1831, relative à un crédit de 18,000,000 francs pour travaux d'utilité publique, p. 389, § 4 ; et p. 399, § 1<sup>er</sup> ; — sur la loi du 14 novembre 1831, relative à un crédit de 200,000 francs pour les travaux de la nouvelle salle des séances de la Chambre des Députés, p. 424,

§ 1<sup>er</sup> ; — sur la loi du 7 février 1832, qui autorise la ville de Lyon à contracter un emprunt de 2,050,000 francs, p. 1704, § *ult.* — Propose un amendement aux articles 15 et 16 de la loi du 9 février 1832, relative au transit et aux entrepôts, p. 1760. V. aussi p. 1761 à 1764, et 1765. — Ses observations sur la loi du 20 février 1832, relative à l'exécution du canal des Pyrénées, p. 1919 à 1921. V. aussi p. 1924, § 1<sup>er</sup> ; 1925 et 1926 ; — sur l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 27 février 1832, relative à la création facultative d'entrepôts dans l'intérieur et aux frontières, p. 1956, § *penult.* — Appuie deux amendemens proposés sur les articles 2 et 10 de la loi du 2 mars 1832, relative à la dotation et aux revenus de la Couronne, p. 2047 et 2078. — Propose plusieurs amendemens à la loi du 21 mars 1832, relative au recrutement de l'armée, p. 1531 à 1533 ; 1534, § 1<sup>er</sup> ; 1536, § 5 ; 1559, §§ 1<sup>er</sup> et 3 ; 1672, § *ult.* ; 1680, § 5 ; 1681, § 2 ; 1686, § *ult.* — Ses observations sur divers articles de cette loi, p. 1524, § 2 ; 1530, § *ult.* ; 1556, § 1<sup>er</sup> ; 1671, § *penult.* ; 1564, 1569, § 3 ; 1613, § 1<sup>er</sup> ; 1693, § 4 ; — sur la loi du 16 avril 1832, relative aux dispenses pour mariages entre beaux-frères et belles-sœurs, p. 2109, § 3 ; — sur un amendement proposé par la commission à l'article 3 de la loi du 17 avril 1832, relative à la contrainte par corps, p. 940, § *ult.* ; — sur divers articles de la loi du 28 avril 1832, relative à des réformes dans la législation pénale, p. 2381, § 2 ; 2394, § *ult.* ; 2399, § 1<sup>er</sup> ; 2448, § *ult.* ; 2481, § *penult.* ; 2482, § 2 ; 2492 ; §§ 1<sup>er</sup> et 3 ; 2519, § 1<sup>er</sup> ; 2520, § 1<sup>er</sup> ; 2522, § *ult.* ; — sur divers articles d'un projet de loi tendant à assurer d'une manière légale l'état des officiers de l'armée, p. 2295, § 1<sup>er</sup> ; 2296, § 1<sup>er</sup>, 2306, § 1<sup>er</sup>. — Propose divers amendemens à ce projet de loi, p. 2201, § *penult.* ; 2209, § *ult.* ; 2215, § *penult.* ; 2416, §§ 5 et *ult.* — Fait un rapport, au nom d'une commission spéciale, sur la loi du 5 octobre 1831, relative à un crédit extraordinaire de 2,000,000 francs pour les canaux, p. 208 à 214 (I. n° 14). — Fait diverses observations sur une pétition de 97 habitans de Dijon qui réclament la liberté de l'enseignement, p. 187, § 2 ; — sur une pétition du sieur Alibert, p. 368, § 1<sup>er</sup> ; — sur deux pétitions de 38 habitans de Niort (Deux-Sèvres) et de 25 habitans de la commune de Mazières, même département, p. 2326.

TRANSIT. — LOI *du 9 février 1832*, sur le transit et les entrepôts. — Présentée à la Chambre des Députés le 20 août 1831. — Adoptée le 9 décembre. — Apportée à la Chambre des Pairs le 17. — Adoptée le 3 février 1832 (Bull. des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1832, 1<sup>er</sup> semestre, n° 59, p. 35). = Exposé des motifs, p. 687 (I. n° 69). — Nomination d'une commission, p. 693. — Rapport, par le baron Davillier, p. 1397 à 1416 (I. n° 103). — Discussion, p. 1744 à 1782. — Dans cette discussion sont entendus : sur l'ensemble de la loi, le baron Portal, p. 1744 à 1747 ; — le comte d'Argout, ministre du commerce, p. 1747 à 1749 ; — sur l'art. 5, le rapporteur, p. 1754, § 2 ; — le comte d'Argout, *ibid.*, § 3 ; — sur l'art. 10, le rapporteur, p. 1757, § 1<sup>er</sup> ; — le comte d'Argout, *ibid.*, § *ult.* ; — sur les articles 15 et 16 et sur l'amendement proposé par le comte de Tournon à ces articles, le comte de Tournon, p. 1761 à 1764, et p. 1765 ; — le comte d'Argout, p. 1764 et 1766 ; — sur l'art. 24, le rapporteur, p. 1772, § 2 ; — le comte d'Argout, *ibid.*, § 3. — Vote au scrutin, p. 1783.

TRAVAUX D'UTILITÉ PUBLIQUE. — LOI *du 6 novembre 1831*, portant allocation d'un crédit de 18 millions pour travaux d'utilité publique. — Présentée à la Chambre des Députés le 27 septembre 1831. — Adoptée le 21 octobre. — Apportée à la Chambre des Pairs, le 25. — Adoptée, le 4 novembre (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1831, 2<sup>e</sup> semestre, n° 47, p. 31). = Exposé des motifs, p. 325 à 327 (I. n° 19). — Nomination d'une commission, p. 328. — Rapport, par le baron Mounier, p. 332 à 345 (I. n° 20). — L'ouverture immédiate de la discussion est demandée, p. 346. — (Observations à ce sujet, du marquis de Brézé, *ibid.*, § 2 ; — du comte d'Argout, Ministre des travaux publics, *ibid.*, § 3.) — Discussion en assemblée générale, p. 384 à 386. — Dans cette discussion, sont entendus, le comte de La Villegontier, p. 384 ; — le comte d'Argout, p. 385 ; — le marquis de Marbois, p. 386. — Délibération des articles, p. 386 à 400. — Article 1<sup>er</sup>, p. 389. (Observations du rapporteur, p. 387, *in fine* ; — du marquis de Mortemart, p. 388, § 2 ; — du comte d'Argout, *ibid.*, § 3 ; — du duc de Broglie, *ibid.*, § *ult.* ; — du comte de Sesmaisons, p. 389, § 3 ; — du comte de Tournon, *ibid.*, § 4 ; — du comte d'Argout, *ibid.*, § *ult.* ; — du marquis de Brézé,



p. 390 à 393 et 395 ; — du marquis de Marbois, p. 393, § 1<sup>er</sup> ; — du duc de Fitz-James, p. 396, § 2 ; — du duc de Broglie, *ibid.*, § *ult.*) — Art. 5, p. 398. (Observations du comte de Tournon, p. 399, § 1<sup>er</sup> ; — du comte d'Argout, *ibid.*, § 2 ; — du comte de Sesmaisons, *ibid.*, § 3.) — Vote au scrutin, p. 401. — Réclamation du marquis de Brézé, au sujet du compte rendu, par un journal, de la discussion de cette loi. V. Brézé, Argout. V. aussi au mot *Réclamations*.

TRAVAUX LÉGISLATIFS. — Projet de loi relatif aux travaux législatifs interrompus par la clôture d'une session. — Adopté par la Chambre des Députés sur la proposition de M. Salverte, le 28 décembre 1831. — Apporté à la Chambre des Pairs, le 30. — Non adopté, le 3 février 1832. = Message contenant envoi du projet de loi, p. 928 (I. n° 74). — Nomination d'une commission, p. 982. — Rapport, par le marquis de Maleville, p. 1501 à 1513 (I. n° 106). — Discussion, p. 1783 à 1789. — Opinions du comte d'Haubersart, p. 1783 à 1785 ; — du duc de Broglie, p. 1785 à 1788. — Observation du comte Roy, p. 1788. — Vote au scrutin, p. 1789.

TRÉVISE (M. le maréchal duc de). — Nommé secrétaire de la Chambre pour la session de 1831, p. 8. — Fait partie d'une commission désignée par le sort pour examiner les titres d'un Pair qui se présente à titre héréditaire, p. 29. — S'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 96. — Annonce son départ pour une mission diplomatique, p. 2735. — Remplacé, comme secrétaire de la Chambre, par le comte Caffarelli, p. 2769.

TRUGUET (M. l'amiral comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 193, 1062, 1319, 2897.

TURENNE (M. le comte de), est nommé Pair par ordonnance du 19 novembre 1831, p. 432. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 440. — Il prête serment, p. 442. — Commissaire pour l'examen de plusieurs projets de loi, p. 1501.

## V

VALMY (M. le duc de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 524, 1319.

VAUBOIS (M. LE COMTE DE), S'EXCUSE DE NE POUVOIR SE RENDRE À LA CHAMBRE, P. 18 ET 113.

VAUDREUIL (M. le comte de), commissaire désigné par le sort pour examiner les titres de plusieurs Pairs nommés par ordonnance du 19 novembre 1831, p. 433. — Fait des rapports sur les titres produits par douze de ces Pairs, p. 491, § 2 ; 497, § 7.

VÉRAC (M. le marquis de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 2403, 2736, 2772, 2812, 2896, 2900. — Demande que les lettres adressées à M. le Président par treize Pairs démissionnaires soient déposées aux archives de la Chambre, p. 981, § 4.

VERHUELL (M. le vice-amiral comte). — Fait une observation sur l'art. 6 de la loi du 20 avril 1832, relative à l'avancement dans l'armée navale, p. 1813, § 4.

VOGÜÉ (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 2896, 2900. — Fait une observation sur l'art. 4 d'un projet de loi tendant à assurer d'une manière légale l'état des officiers de l'armée, p. 2293, § *ult.*

VOTE PAR SCRUTIN SUR DES ARTICLES DE LOI. — Quinze Pairs le réclament, p. 913, 922, 1995, 2107. V., p. 2108. — Le baron Séguier le réclame, p. 1187, § 4. — Lorsque le vote par scrutin a lieu sur un article, qui seul compose un projet de loi, la même épreuve n'est pas renouvelée sur l'ensemble du projet, p. 2107, § 3.

*TABLEAU des départemens et des villes, au nombre de 136, autorisés, pendant la session de 1831, à contracter des emprunts ou à s'imposer extraordinairement.*

| NOMS<br>DES DÉPARTEMENS ET DES VILLES | VOIR AUX MOTS<br>EMPRUNTS ET IMPOSITIONS<br>extraordinaires. |
|---------------------------------------|--|
| Ain                                   | N <sup>os</sup> 10 (*)                                       |
| Aisne                                 | 3 et 10  |
| Allier                                | 10   |
| Alpes (Basses)                        | 10   |
| Alpes (Hautes)                        | 10   |
| Amiens                                | 13   |
| Angers                                | 13   |
| Angoulême                             | 16   |
| Ardèche                               | 10   |
| Ardennes                              | 10   |
| Ariège                                | 10   |
| Arles                                 | 16   |
| Aube                                  | 10 et 20   |
| Aude                                  | 10   |
| Aveyron                               | 3,5 et 14  |
| Avignon                               | 13   |
| Beauvais                              | 1  |
| Besançon                              | 16   |
| Bordeaux                              | 2 et 23  |
| Bouches-du-Rhône                      | 3 et 10  |
| Bourges                               | 13   |
| Brest                                 | 19   |
| Caen                                  | 13   |
| Calvados                              | 10   |
| Cambrai                               | 16   |
| Cantal                                | 10   |
| Carcassonne                           | 16   |
| Castres                               | 8  |
| Charente                              | 10   |
| Charente-Inférieure                   | 10   |
| Chartres                              | 13   |
| Cher                                  | 14   |

(\*) Les chiffres de cette 2<sup>e</sup> colonne indiquent le numéro d'ordre assigné à chaque loi, dans la table générale, sous le titre *Emprunts et Impositions extraordinaires*.

| NOMS<br>DES DÉPARTEMENTS ET DES VILLES | VOIR AUX MOTS<br>EMPRUNTS ET IMPOSITIONS<br>extraordinaires. |
|--|--|
| Cherbourg .....                        | N <sup>os</sup> 13   |
| Clermont-Ferrand.....                  | 16   |
| Colmar .....                           | 19   |
| Corrèze.....                           | 14   |
| Corse .....                            | 24   |
| Côte-d'Or .....                        | 10   |
| Côtes-du-Nord .....                    | 10   |
| Creuse .....                           | 10   |
| Dordogne .....                         | 14   |
| Doubs .....                            | 10   |
| Drôme .....                            | 10   |
| Dunkerque.....                         | 16   |
| Elbeuf.....                            | 9 et 19  |
| Eure.....                              | 15   |
| Eure-et-loir.....                      | 11 et 18   |
| Finistère .....                        | 10   |
| Gard .....                             | 10   |
| Garonne (Haute) .....                  | 10   |
| Gers.....                              | 14 et 21   |
| Gironde .....                          | 15   |
| Grenoble .....                         | 13   |
| Hérault .....                          | 14   |
| Ille-et-Vilaine.....                   | 15   |
| Indre.....                             | 3 et 10  |
| Indre-et-Loire.....                    | 15   |
| Isère.....                             | 10   |
| Jura.....                              | 20   |
| Landes .....                           | 10   |
| Larochelle .....                       | 13   |
| Laval .....                            | 4 et 13  |
| Limoges .....                          | 13   |
| Lisieux .....                          | 22   |
| Loir-et-Cher .....                     | 10   |
| Loire.....                             | 9 et 14  |
| Loire-Inférieure.....                  | 10   |
| Loiret.....                            | 3,14 et 21   |
| Lot.....                               | 14   |
| Lot-et-Garonne.....                    | 10   |

| NOMS<br>DES DÉPARTEMENTS ET DES VILLES | VOIR AUX MOTS<br>EMPRUNTS ET IMPOSITIONS<br>extraordinaires. |
|--|--|
| Lozère .....                           | N <sup>os</sup> 10   |
| Lyon.....                              | 12   |
| Maine-et-Loire .....                   | 15   |
| Manche .....                           | 10   |
| Mans (le).....                         | 13 et 22   |
| Marne.....                             | 10   |
| Marne (Haute) .....                    | 3 et 10  |
| Marseille .....                        | 13   |
| Mayenne .....                          | 3 et 10  |
| Metz .....                             | 1 et 13  |
| Meurthe.....                           | 10   |
| Meuse.....                             | 14   |
| Montauban .....                        | 8  |
| Montpellier.....                       | 16   |
| Morbihan.....                          | 10   |
| Moselle .....                          | 10   |
| Nancy .....                            | 13   |
| Nantes .....                           | 7  |
| Nevers .....                           | 13 et 19   |
| Nièvre .....                           | 14   |
| Nîmes.....                             | 16   |
| Nord .....                             | 3 et 10  |
| Oise.....                              | 3 et 10  |
| Orléans .....                          | 13 et 22   |
| Orne .....                             | 10   |
| Paris .....                            | 17   |
| Pas-de-calais .....                    | 2 et 14  |
| Perpignan .....                        | 13   |
| Poitiers .....                         | 13   |
| Puy (le).....                          | 13   |
| Puy-le-Dôme.....                       | 10   |
| Pyrénées-Orientales .....              | 10   |
| Pyrénées (Basses) .....                | 10   |
| Pyrénées (Hautes) .....                | 14   |
| Rennes.....                            | 16   |
| Rhin (Bas).....                        | 10 et 18   |
| Rhin (Haut).....                       | 10   |
| Rhône.....                             | 10   |

| NOMS<br>DES DÉPARTEMENTS ET DES VILLES | VOIR AUX MOTS<br>EMPRUNTS ET IMPOSITIONS<br>extraordinaires. |
|--|--|
| Rouen.....                             | N <sup>os</sup> 2  |
| Saone-et-Loire .....                   | 10   |
| Saone (Haute) .....                    | 15   |
| Saint-Étienne.....                     | 16 et 22   |
| Saint-Germain en Laye .....            | 16   |
| Saint-Omer.....                        | 16   |
| Saint-Quentin.....                     | 16   |
| Sarthe .....                           | 10   |
| Saumur.....                            | 13   |
| Seine .....                            | 10   |
| Seine-et-Marne.....                    | 10   |
| Seine-et-Oise.....                     | 10   |
| Sèvres (Deux) .....                    | 9  |
| Somme .....                            | 10   |
| Strasbourg .....                       | 13   |
| Tarn.....                              | 14   |
| Tarn-et-Garonne.....                   | 10   |
| Toulouse .....                         | 8  |
| Tours.....                             | 1  |
| Troyes .....                           | 16   |
| Var .....                              | 15   |
| Vaucluse .....                         | 20   |
| Vendée .....                           | 10   |
| Verdun .....                           | 16   |
| Vienne.....                            | 14 et 16   |
| Vienne (Haute).....                    | 6 et 10  |
| Vosges.....                            | 10   |
| Yonne.....                             | 10   |

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

# TABLES ANALYTIQUES

## DES DISCUSSIONS

QUI ONT EU LIEU SUR DIVERS PROJETS DE LOI.

### DISCUSSION

DU PROJET DE LOI SUR LE RECRUTEMENT DE L'ARMÉE.

---

On a classé les observations faites pendant le cours de cette discussion, suivant l'ordre des articles de la loi du 21 mars 1832.

---

PROJET DE LOI RELATIF AU RECRUTEMENT DE L'ARMÉE.

Considérations générales sur le recrutement de l'armée. V. Exposé des motifs, p. 447, *in fine*. — Rapport, p. 1080 et 1081. — Comte d'Ambrugeac, p. 1469 à 1477. — Duc de Dalmatie, ministre de la guerre, p. 1477, § 5. — V. aussi l'art. 30, et les observations du comte d'Ambrugeac, p. 2347, *in fine* ; et du duc Decazes, p. 2348, § *penult*.

### TITRE I<sup>ER</sup>

*Dispositions générales.*

ART. 1<sup>er</sup>.

(Formé de l'art. 1<sup>er</sup> du projet présenté à la Chambre des Pairs, p. 1477. — Non amendé. — Adoption, p. 1477.)

V. Exposé des motifs, p. 443, § *penult*.

## ART. 2.

(Formé de l'art. 2 du projet, p. 1478. — Amendement proposé par le comte de Cessac, sur le 2<sup>e</sup> paragraphe, p. 1479. — Discussion, p. 1479 à 1481. — Non appuyé, p. 1481. — Adoption des deux premiers paragraphes de l'article du projet ; p. 1481. — Adoption des deux premiers paragraphes de l'article du projet ; p. 1481. — Amendement proposé par la commission, sur le 3<sup>e</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 1478. — Discussion, p. 1481 à 1485. — Sous-amendement proposé par le comte Portalis, p. 1484, § *pénult.* — Dernière rédaction du paragraphe, p. 1485. — Adoption, même page.)

V. Exposé des motifs, p. 443, § *ult.* — Rapport, p. 1081 à 1084. — Comte de Cessac, p. 1479 à 1481, et p. 1481, § 2 ; — M. le Président, p. 1481, § 1<sup>er</sup> ; — Duc de Broglie, *ibid.*, § 3. — Comte Portalis, p. 1482, § 3 ; et 1484, § *pénult.*, — Rapporteur, p. 1482, § 4 ; *ibid.*, § 6 ; 1483, § 2 ; et 1484, § 2 ; — M. Genty de Bussy, commissaire du Roi, p. 1482, § 5 ; 1483, § 3 ; et 1484, § 1<sup>er</sup> ; — Duc Decazes, p. 1482, § *pénult.* ; et 1483, § *ult.*

## ART. 3.

(Formé de l'art. 3 du projet, p. 1486. — La suppression de cet article est demandée, même page. — Discussion, p. 1486 à 1488. — Ajournement, p. 1488. — Nouvelle discussion, p. 1669. — Amendement proposé par le marquis de Laplace, même page. — Non adopté, même page. — Adoption de l'article modifié, même page.)

V. Exposé des motifs, p. 444, § 1<sup>er</sup>. — Baron Mounier, p. 1486 et 1487, § 3. — Duc de Dalmatie, p. 1487, § 2 ; et 1488, § 1<sup>er</sup>. — Comte d'Ambrugeac, *ibid.*, § *ult.* — V. aussi marquis de Laplace, p. 1669, § 7. — Rapporteur, *ibid.*, § 8.

## TITRE II

### *Des Appels.*

## ART. 4.

(Formé de l'art. 3 du projet, p. 1489. — Amendement proposé par la commission, 1<sup>re</sup> rédaction, même page. — Amendement proposé par le baron Mounier, même page. — Discussion, p. 1490 à 1495. — Renvoi à la commission, p. 1495. — Rapport, p. 1513. — Second amendement proposé par le baron Mounier, p. 1517. — Nouvelle



rédaction de cet amendement par le même Pair, p. 1518. — Discussion, p. 1515 à 1520. — Second renvoi à la commission, p. 1521. — Rapport, p. 1548. — Délibération, même page. — La nouvelle rédaction du second amendement, consentie par la commission, n'est pas adoptée, p. 1549. — Adoption de l'article modifié, même page.)

V. Exposé des motifs, p. 444, § 2. — Rapport, p. 1084, *in fine* ; et 1085, § 1<sup>er</sup>. — Baron Mounier, p. 1490, 1493, § 1<sup>er</sup> ; 1495, § 1<sup>er</sup> ; 1515, § *ult.* ; 1516, § 2 ; 1518, § 2 ; 1519, § 1<sup>er</sup> ; et 1520, § 2. — M. Miot, commissaire du Roi, p. 1491, 1492, § 2 ; 1516, § 1<sup>er</sup> ; et 1517, § *ult.* — Comte d'Ambrugeac, p. 1492, § 1<sup>er</sup> ; et 1520, § 3. — Baron Cuvier, p. 1493, § 2. — Comte Dumas, p. 1494, § 1<sup>er</sup>. — Duc de Broglie, p. 1494, § 2 ; et 1518, § 1<sup>er</sup>. — Duc de Dalmatie, p. 1518, § *penult.* ; et 1519, § 2. — Comte Molé, p. 1518, § *ult.* ; et 1520, § 1<sup>er</sup>. — Duc Decazes, p. 1519, § 3. — Comte Portalis, p. 1519, § 4. — Marquis de Laplace, p. 1548, § *ult.*

#### ART. 5, 6, 7, 8, 9 et 10.

(Formés des art. 5, 6, 7, 8, 9 et 10 du projet, p. 1495 à 1498. — Non amendés. — Adoption, p. 1495 à 1498.)

V. Exposé des motifs, p. 444, § *ult.* — Rapport, p. 1085, § 2 et p. 1086, § *ult.*

#### ART. 11.

(Formé de l'art. 11 du projet, p. 1521. — Amendement proposé par la commission, même page. — Adoption de l'article amendé, même page.)

V. Exposé des motifs, p. 444, § *ult.* — Rapporteur, p. 1521.

#### ART. 12.

Formé de l'art. 12 du projet, p. 1522. — Disposition additionnelle au paragraphe 3, proposée par la commission, p. 1523. — Discussion, p. 1523 à 1525. — Adoption de l'article, p. 1525.)

V. Exposé des motifs, p. 444, § *ult.* — Rapport, 1085, § *ult.* — Marquis de Laplace, p. 1523, § *ult.* — Rapporteur, p. 1524, § 1<sup>er</sup>. — Comte de Tournon, *ibid.*, § 2. — Duc de Praslin, *ibid.*, § 3. — Comte d'Ambrugeac, p. 1525, § 1<sup>er</sup>.

#### ART. 13.

(Formé de l'art. 13 du projet, p. 1525 à 1527. — Amendement proposé par la commission, p. 1527 à 1529. — Discussion, p. 1530 à 1540. — Divers amendemens proposés, savoir : par le comte Dejean, au paragraphe noté 3° de l'article rédigé par la commission, p. 1530, § 6 ; — par le comte de Tournon, au paragraphe noté 4°, p. 1531, § 5 ; — par le duc de Praslin, au même paragraphe, p. 1536, § 1<sup>er</sup> ; — par le comte Cholet, au même paragraphe, *ibid.*, § 2 ; — par le comte Dejean, au même paragraphe, *ibid.*, § 6 ; — par le même Pair, au paragraphe noté 6°, p. 1537, § 8 ; — par le marquis de Pange, au paragraphe noté 7°, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> parties, p. 1538 à 1540. — Les amendemens ne sont pas appuyés, p. 1536 et 1538, ou ne sont pas adoptés, p. 1531, 1536, 1537 et 1540. — Adoption des divers paragraphes amendés par la commission, p. 1530, 1531, 1537, 1838 et 1540.)

V. Exposé des motifs, p. 444, § *ult.* ; et 445, § 1<sup>er</sup>. — Rapport, p. 1086, § 1<sup>er</sup> à 1091. — Comte Dejean, p. 1530, § 6 ; 1536, § 6 ; et 1537, § 8. — Comte de Tournon, p. 1530, § *ult.* ; 1531 à 1533, 1534, § 1<sup>er</sup>, et 1536, § 5. — Rapporteur, p. 1533, § 1<sup>er</sup> ; 1536, § *ult.* ; et 1540, § 1<sup>er</sup>. — M. Miot, p. 1533, § 2 ; et 1534, § 2. — Comte d'Ambrugeac, p. 1535 et 1537, § *ult.* — Duc de Praslin, p. 1536, § 1<sup>er</sup>. — Comte Cholet, *ibid.*, § 2. — Marquis de Pange, p. 1538 à 1540.

#### ART. 14.

(Formé de l'art. 14 du projet, p. 1549 à 1551. — Amendement proposé par la commission, p. 1551 à 1553. — Discussion, p. 1553 à 1560. — Adoption des paragraphes notés 1°, 2° et 3°, p. 1554. — Amendement proposé par le baron Cuvier, au paragraphe noté 4°, p. 1555. — Discussion, p. 1555 à 1558. — Ajournement, p. 1558. — Nouvelle discussion, p. 1669 à 1773. — Rapport, p. 1670, *in fine* ; — 2<sup>e</sup> rédaction, proposée par la commission, p. 1671. — Adoption du paragraphe noté 4°, 1<sup>re</sup> partie, p. 1672. — Amendement proposé par le comte de Tournon sur la 2<sup>e</sup> partie, p. 1672, § *ult.* — Non adopté, p. 1673. — Adoption de la 2<sup>e</sup> partie du paragraphe noté 4°, même page. — Adoption du paragraphe noté 5°, p. 1558 ; — du paragraphe noté 6°, 1<sup>re</sup> partie, même page. — Amendement proposé par le comte de Tournon, à la 2<sup>e</sup> partie de ce paragraphe, p. 1559, § 1<sup>er</sup>. — Discussion, *ibid.* — Adoption, p. 1560. — Adoption des deux dispositions finales de l'article, dans les termes proposés par la commission, même page. — Texte de l'article amendé.

p. 1773 à 1775. — Nouvel amendement introduit par la Chambre des Députés, aux deux dispositions finales de l'article, p. 2344. — Adoption, p. 2345.)

V. 2<sup>e</sup> exposé des motifs, p. 2176. — Rapport, p. 1086, § 1<sup>er</sup>, à 1091 ; et 2337 (2<sup>e</sup> rapport). — Baron Cuvier, p. 1555, § 2 ; et 1556, § 2. — Rapporteur, p. 1555, § 3 ; 1557, § 1<sup>er</sup> ; 1671, § *ult.* — Comte de Tournon, p. 1556, § 1<sup>er</sup> ; 1559, § 1<sup>er</sup> ; *ibid.*, § 3 ; 1671, § *penult.* ; et 1672, § *ult.* — Comte Dejean, p. 1557, § 2. — Comte d'Ambrugeac, p. 1557, § 3, et 1559, § *ult.* — Comte Molé, p. 1558, § 1<sup>er</sup>. — M. Miot, p. 1559, § 2.

#### ART. 15.

(Formé de l'art. 15 du projet, p. 1561. — Amendement proposé par le comte de Sparre, p. 1562. — Discussion, p. 1562 à 1564. — Adoption de l'article, p. 1564.)

V. Exposé des motifs, p. 1444, § *ult.* — Rapport, p. 1091, § 1<sup>er</sup>. — Comte de Sparre, p. 1562 à 1564. — Comte de Tournon, p. 1564.)

#### ART. 16, 17 et 18.

(Formés des art. 16, 17 et 18 du projet, p. 1565 et 1566. — Non amendés. — Adoption, p. 1565 et 1566.)

V. Exposé des motifs, p. 444, § *ult.*

#### ART. 19.

(Formé de l'art. 19 du projet, p. 1566. — Amendemens proposés par la commission, p. 1567 ; — par le marquis de Laplace, même page. — Discussion, p. 1567 à 1571. — Adoption de la 1<sup>re</sup> partie de l'amendement du marquis de Laplace, p. 1570, *in fine.* — Non-adoption de la 2<sup>e</sup> partie de l'amendement, p. 1571. — Adoption de la modification proposée par la commission, même page. — Texte de l'article amendé, même page.)

V. Rapport, p. 1091, § 2. — Marquis de Laplace, p. 1567, 1569, § 2, et 1570, § 1<sup>er</sup>. — Marquis de Mortemart, p. 1568, § 2. — Comte de Sparre, *ibid.*, § 3. — Marquis de Pange, *ibid.*, § *ult.* — Rapporteur, p. 1569, § 1<sup>er</sup>. — Comte de Tournon, p. 1569, § 3. — Comte d'Ambrugeac, p. 1570, § 2, et 1571, § 2.

ART. 20.

(Formé de l'art. 20 du projet, p. 1572. — Amendement proposé par la commission au paragraphe 1<sup>er</sup>, p. 1573. — Discussion, p. 1573 et 1574. — Adoption du paragraphe amendé, même page. — Renvoi de l'article à la commission, p. 1575. — Rapport, p. 1596. — Nouvelle rédaction du paragraphe noté 3<sup>o</sup>, même page. — Adoption, même page. — Texte de l'article amendé, p. 1597.)

V. Exposé des motifs, p. 444, § *ult.* — Rapporteur, p. 1573, § 5. — Comte Portalis, *ibid.*, § *pénult.*, et 1574, § 2. — M. Miot, p. 1574, § 1<sup>er</sup>.

ART. 21, 22, 23, 24.

(Formés des art. 21, 22, 23 et 24 du projet, p. 1575. — Non amendés. — Adoption, p. 1575.)

V. Exposé des motifs, p. 444, § *ult.*

ART. 25.

(Formé de l'art. 25 du projet, p. 1576. — Amendement proposé par le baron Mounier, p. 1577, *in fine.* — Discussion, p. 1578 à 1581. — Adoption de l'article, p. 1581.)

V. Baron Mounier, p. 1576 à 1578. — M. Miot, p. 1578. — Rapporteur, p. 1579, § 1<sup>er</sup>. — Baron Cuvier, *ibid.*, § 2. — Duc Decazes, *ibid.*, § 3. — M. Genty de Bussy, p. 1580.

ART. 26.

(Formé de l'art. 26 du projet, p. 1581. — Non amendé. — Adoption, p. 1581.)

ART. 27.

(Formé de l'art. 27 du projet, p. 1582. — Amendement proposé par la commission, même page. — Adoption de l'article amendé, même page.)

V. Rapport, p. 1093, §§ 1<sup>er</sup> et 2.

ART. 28.

(Formé de l'art. 28 du projet, p. 1583. — Amendement proposé par la commission, p. 1584. — Adoption de l'article amendé, p. 1585.)

#### ART. 29.

(Formé de l'art. 29 du projet, p. 1585. — Amendement proposé par la commission, p. 1586. — Adoption de l'article amendé, p. 1587. — Nouvel amendement introduit par la Chambre des Députés au 2<sup>e</sup> paragraphe de cet article, p. 2345. — Discussion, p. 2346 à 2348. — Adoption, p. 2348, § *ult.* — Texte de l'article amendé de nouveau, p. 2349.)

V. Exposé des motifs, p. 445, § *ult.* — Rapport, p. 1093 à 1095, et p. 2338 à 2342 (2<sup>e</sup> rapport). — Comte d'Ambrugeac, p. 1586, § *ult.*, et 2347, § *ult.* — Marquis de Laplace, p. 2346. — Duc Decazes, p. 2348, § *pénult.*

#### ART. 30.

(Formé de l'art. 30 du projet, p. 1614. — Discussion ajournée, p. 1598. — Amendement proposé par le comte d'Ambrugeac, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 1616. — 2<sup>e</sup> rédaction, p. 1633. — Discussion, p. 1617 à 1634. — Non adopté, p. 1634. — Amendement proposé par le comte de Cessac, p. 1616, *in fine*. — Retiré par ce Pair, p. 1634. — Amendement proposé par la commission, p. 1651. — Discussion sur les divers paragraphes de l'article ainsi amendé, p. 1652 à 1667. — Adoption du paragraphe 1<sup>er</sup>, p. 1664. — Adoption des paragraphes suivans avec un sous-amendement proposé par le comte Philippe de Ségur, p. 1666 et 1667. — Texte de l'article amendé, p. 1668.)

V. Exposé des motifs, p. 446. — Rapport, p. 1095 à 1101. — Comte d'Ambrugeac, p. 1469 à 1477 ; 1621 à 1627, 1628, 1630, § 1<sup>er</sup> ; 1633, § 1<sup>er</sup> ; 1665, § *ult.* — Duc de Dalmatie, p. 1617 à 1621 ; 1627 à 1629 ; 1654 et 1667, § *pénult.* — Baron Mounier, p. 1630 à 1633. — Comte Reille, p. 1652 à 1654. — Vicomte Dode, p. 1655 à 1661. — Comte Dumas, p. 1661. — Rapporteur, p. 1663. — Comte Philippe de Ségur, p. 1666, § 1<sup>er</sup>. — Marquis de Talhouet, p. 1667, § 5. — Marquis de Laplace, *ibid.*, § 6.

### TITRE III

#### *Des Engagemens et Rengagemens.*

#### SECTION I<sup>re</sup>.

##### *Des Engagemens.*

##### ART. 31.

(Formé de l'art. 31 du projet, p. 1598. — Non amendé. — Adoption, p. 1598.)

V. Exposé des motifs, p. 447, § 1<sup>er</sup>.

##### ART. 32.

(Formé de l'art. 32 du projet, p. 1598. — Amendement proposé par la commission, p. 1599. — Discussion, p. 1600 à 1602. — Amendement proposé par le comte Dejean, p. 1600. — Non appuyé, même page. — Article additionnel proposé par le comte de Sparre, même page. — Non adopté, p. 1602. — Adoption de l'article amendé par la commission, même page.)

V. Rapport, p. 1101, § *ult.*, et 1102, § 1<sup>er</sup>. — Comte Dejean, p. 1600, § 6. — Comte de Sparre, p. 1601, § 1<sup>er</sup>, et 1602, § 2. — M. Miot, p. 1601, § 2. — Marquis de Pange, p. 1602, § 1<sup>er</sup>. — Comte d'Ambrugeac, *ibid.*, § 3. — V. aussi l'article 33.

##### ART. 33.

(Formé de l'art. 33 du projet, p. 1602. — Observation du rapporteur, p. 1603, § 3. — Discussion ajournée, *ibid.*, § 4. — Amendement proposé par la commission, aux premier et troisième paragraphes, p. 1676. — Non adopté, en ce qui concerne le paragraphe 1<sup>er</sup>, même page. — Adoption de ce paragraphe dans les termes du projet, même page. — Amendement proposé par le vicomte Rogniat au paragraphe 2, même page, § 6. — Adoption de ce paragraphe dans les termes du projet, même page. — Le paragraphe 3 est renvoyé au titre des dispositions particulières pour former l'article 47, même page. — Article additionnel proposé par le comte d'Ambrugeac, p. 1676, *in fine*. — Discussion, p. 1677. — Adoption, p. 1678. — Texte de l'article amendé, même page.)

V. vicomte Rogniat, p. 1676, § 6. — M. Miot, *ibid.*, § 7. —

Comte d'Ambrugeac, p. 1677, § 1<sup>er</sup>. — Duc de Dalmatie, *ibid.*, §§ 2 et 4. — Baron Duperré, *ibid.*, § 3. — V. aussi l'article 47.

ART. 34.

(Formé de l'art 34 du projet, p. 1603. — Non amendé. — Adoption, p. 1603.)

ART. 35.

(Formé de l'art. 35 du projet, p. 1604. — Amendement proposé par plusieurs Pairs, sur une observation de M. Miot, même page. — Adoption de l'article, même page.)

V. M. Miot, p. 1604, § 2. — Baron Mounier, *ibid.*, § 4.

**SECTION II**

*Des Rengagemens.*

ART. 36.

(Formé de l'art. 36 du projet, p. 1605. — Adoption des paragraphes 1<sup>er</sup> et 3 dans les termes du projet, p. 1605 et 1606. — Amendement proposé par la commission au paragraphe 2, p. 1605. — Délibération, p. 1606. — Adoption, même page. — Texte de l'article amendé, même page.)

V. Rapport, p. 1102, § 2. — Comte d'Ambrugeac, p. 1606, § 1<sup>er</sup>.

ART. 37.

(Formé de l'art. 37 du projet, p. 1606. — Non amendé. — Adoption, p. 1606.)

**TITRE IV**

*Dispositions pénales.*

Considérations générales. — V. Exposé des motifs, p. 447, § 2. — Rapport, p. 1102, *in fine*.

ART. 38.

(Formé de l'art. 39 du projet, p. 1607. — Amendement proposé par la commission, p. 1608. — Adoption de l'article amendé, même page.)

#### ART. 39.

(Formé de l'art. 40 du projet, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 1608. — Adoption du paragraphe 1<sup>er</sup> dans les termes du projet, p. 1609. — Amendement proposé par la commission au paragraphe 2. — Délibération, même page. — Adoption, p. 1610. — La commission propose de supprimer le paragraphe 3, même page. — Supprimé, même page. — Adoption du paragraphe 4 dans les termes du projet, même page. — Texte de l'article amendé, même page.)

V. Rapport, p. 1103, §§ 1<sup>er</sup>, 2, 3. — Rapporteur, p. 1609, § *ult.*

#### ART. 40.

(Formé de l'art. 41 du projet, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 1611. — Amendement proposé par la commission au paragraphe 1<sup>er</sup> de cet article, 1<sup>re</sup> rédaction, même page. — Discussion, p. 1612 à 1614. — Sous-amendemens proposés par le comte de Sparre, p. 1612, § 3 ; — par le comte de Pontécoulant, p. 1613, *ult.* — Renvoi à la commission, p. 1614. — Rapport, p. 1679, *ult.* — Nouvelle rédaction proposée par la commission, 2<sup>e</sup> rédaction, p. 1680. — Adoption, même page. — Amendement proposé par le comte de Tournon aux deux derniers paragraphes de l'article, p. 1680. — Discussion, p. 1681 à 1683. — Nouveau renvoi à la commission, p. 1683. — Rapport, p. 1686. — Amendement proposé par la commission, même page. — Délibération, même page. — Adoption, p. 1687. — Texte de l'article amendé, même page.)

V. Rapport, p. 1103, § *ult.*, et 1104, § 1<sup>er</sup>. — Comte de Sparre, p. 1612, § 3. — Duc de Broglie, *ibid.*, § 5, et 1683, § 2. — Duc Decazes, p. 1612, § 6, et 1683, § 1<sup>er</sup>. — Comte de Tournon, p. 1613, § 1<sup>er</sup> ; 1680, § 5 ; 1681, § 2, et 1686, § *ult.* — Comte de Pontécoulant, p. 1613, § 2, et 1682, § 2. — Marquis de Maleville, p. 1681, § 1<sup>er</sup>. — M. Genty de Bussy, p. 1682, § 1<sup>er</sup>. — Comte Portalis, *ibid.*, § 3. — Marquis de Brézé, p. 1683, § 3.

#### ART. 41.

(Formé de l'art. 42 du projet, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 1687. — Amendement proposé par la commission, même page. — Délibération, même page. — Adoption de l'article amendé, p. 1690.)

V. Rapport, p. 1104, § *ult.* et 1105. — Comte d'Ambrugeac, p. 1689, § *ult.* — V. aussi l'art. 45.



ART. 42.

(Formé de l'art. 43 du projet, p. 1690. — Non amendé. — Adoption, p. 1690.)

V. Rapport, p. 1103, § *penult.*

ART. 43.

(Formé de l'art. 44 du projet, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 1690. — Amendement proposé par la commission, p. 1691. — Adoption de l'article amendé, même page.)

ART. 44.

(Formé de l'art. 45 du projet, p. 1692. — Non amendé. — Adoption, p. 1692.)

ART. 45.

(Formé de l'art. 46 du projet, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 1692. — Amendemens proposés par la commission, p. 1693 ; — par le comte d'Ambrugeac, même page. — Discussion, même page. — Adoption des deux amendemens, p. 1694. — Texte de l'article amendé, même page.)

V. comte d'Ambrugeac, p. 1693, § 3. — Comte de Tournon, *ibid.*, § 4. — Comte de Tascher, *ibid.*, § 5. — Comte d'Haubersart, p. 1694, § 1<sup>er</sup>. — Rapporteur, *ibid.*, § 2. — Duc Decazes, *ibid.*, § 3. — V. aussi l'art. 41.

ART. 46.

(Formé de l'art. 47 du projet, p. 1695. — Non amendé. — Adoption, p. 1695.)

*Dispositions particulières.*

ART. 47.

(Formé du 3<sup>e</sup> paragraphe de l'art. 33 du projet, p. 1696. — Non amendé. — Adoption, p. 1696.)

V. Rapport, p. 1105. — V. aussi l'art. 33.

ART. 48.

(Formé de l'art. 38 du projet, p. 1696. — Non amendé. — Adoption, p. 1697.)

V. Rapport, p. 1105. — Marquis de Mortemart, p. 1696, § *ult.* — Comte d'Ambrugeac, p. 1697, § 1<sup>er</sup>. — Duc de Crillon, *ibid.*, § 2. — M. Miot, *ibid.*, § 3.  
Dispositions transitoires.

ART. 49.

(Formé de l'art. 48 du projet, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 1697. — Amendement proposé par la commission, p. 1698. — Adoption de l'article amendé, même page.)

V. Exposé des motifs, p. 445, § 1<sup>er</sup>. — Rapport, p. 1105, *in fine*.

ART. 50.

(Formé de l'art. 49 du projet, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 1698. — Discussion, p. 1698 à 1703. — Amendemens proposés par le marquis de Laplace, p. 1699 ; — par le comte Portalis, p. 1701 ; — par le baron Mounier, *ibid.*, § *penult.* ; — par le duc de Broglie, p. 1702, § 1<sup>er</sup> ; — par plusieurs Pairs, p. 1703. — Ce dernier amendement est adopté, même page.)

V. Marquis de Laplace, p. 1698, § *ult.* — Comte d'Ambrugeac, p. 1699, § 2, et 1702, § 2. — Duc de Broglie, p. 1699, § *ult.*, et 1701, § *ult.* — Comte Portalis, p. 1700. — Baron Mounier, p. 1701, § 2. — Comte d'Haubersart, p. 1702, § 3. — M. Miot, *ibid.*, § *ult.*

# DISCUSSION

## DU PROJET DE LOI SUR L'AVANCEMENT DANS L'ARMÉE DE TERRE.

---

On a classé les observations faites pendant le cours de cette discussion, suivant l'ordre des articles de la loi du 14 avril 1832.

---

### PROJET DE LOI RELATIF A L'AVANCEMENT DANS L'ARMÉE DE TERRE

Considérations générales sur l'avancement dans l'armée. — V. Exposé des motifs, p. 448 et suiv. — Rapport, p. 1130 à 1144. — Comte d'Anthouard, p. 1314 à 1316. — Observations relatives au corps de l'intendance militaire. — V. Marquis de Laplace, p. 1459, § *ult.* — Duc de Dalmatie, ministre de la guerre, p. 1460, § 1<sup>er</sup>.

#### ART. 1<sup>er</sup>.

(Formé de l'art. 1<sup>er</sup> du projet présenté à la Chambre des Pairs, p. 1320. Non amendé. — Adoption, p. 1325. — Amendement proposé par le comte de Cessac, p. 1320. — Discussion, p. 1320 à 1322. — Retiré par ce Pair, p. 1322, § 1<sup>er</sup>. — Amendement proposé par le comte d'Ambrugeac, p. 1323. — Discussion, p. 1323 à 1325. — Non adopté, p. 1325.)

V. comte de Cessac, p. 1320, *in fine*, et 1322, § 1<sup>er</sup>. — Duc de Dalmatie, p. 1321, *in fine*; et 1323, § 2. — Comte de Sparre, p. 1322, § 2; et 1323, § *ult.* — Comte d'Ambrugeac, p. 1322, § 3. — Rapporteur, p. 1323, § 2. — Comte Dejean, *ibid.*, § 3. — Duc de Plaisance, p. 1324, § 1<sup>er</sup>. — Baron Mounier, *ibid.*, § 2.

#### ART. 2.

(Formé de l'art. 2 du projet, p. 1325. — Non amendé. — Adoption, p. 1325.)

V. sur les articles 1<sup>er</sup> et 2, rapport, p. 1144.

#### ART. 3.

(Formé de l'art. 3 du projet, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 1325. — Amendement proposé par la commission, p. 1326. — Discussion, p. 1326 à 1330. — Amendement proposé par le comte d'Anthouard, p. 1326. — Discussion, p. 1326 à 1328. — Retiré par ce Pair, p. 1328, § 4. — Sous-amendement proposé par le baron Mounier, p. 1329. — Adoption de l'article amendé par la commission, et sous-amendé par le baron Mounier, p. 1330.)

V. Rapport, p. 1144 et 1145, § 1<sup>er</sup>. — Comte d'Anthouard, p. 1326, § *ult.* ; et 1328, § 4. — Rapporteur, p. 1327, § 1<sup>er</sup>. — Baron Mounier, *ibid.*, § 2, et p. 1328, § *ult.* — Duc de Montébello, p. 1327, § *ult.* — Duc de Dalmatie, p. 1328, §§ 1<sup>er</sup>, 3 et 6, et p. 1329, § *penult.* — Comte Cholet, p. 1328, § 2. — Comte d'Ambrugeac, p. 1329, § *ult.* — Vicomte Rogniat, p. 1330, § 1<sup>er</sup>.

#### ART. 4.

(Formé de l'art. 4 du projet, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 1330. — Amendement proposé par la commission, même page. — Discussion, p. 1330 à 1333. — Amendemens proposés par le comte d'Ambrugeac, même page, *in fine* ; — par le comte Dejean, p. 1331, § 1<sup>er</sup> ; — par le baron Mounier, p. 1332, § 2. — Renvoi à la commission, p. 1333. — Rapport, p. 1371. — La commission propose la suppression de l'article, même page. — Discussion, même page. — Amendement proposé par le duc de Dalmatie, p. 1372. — Non adopté, même page. — L'article est supprimé, même page. — Il est rétabli par la Chambre des Députés avec un amendement, p. 2780. — Il est adopté, même page.)

V. Exposé des motifs, p. 451, § *ult.* ; 452, § 2 ; et p. 2751 (2<sup>e</sup> exposé). — Rapport, p. 1147, §§ 3, 4, 5 ; et p. 2774, § *ult.* (2<sup>e</sup> rapport). — Comte d'Ambrugeac, p. 1330, § *ult.*, 1331, § 2 ; et 1332, § 4. — Comte Dejean, p. 1331, § 1<sup>er</sup>. — Duc de Dalmatie,

p. 1332, § 1<sup>er</sup>, et 1371, § *ult.* — Baron Mounier, p. 1332, §§ 2 et 5. — Marquis de Laplace, p. 1333, § 1<sup>er</sup>. — Duc de Broglie, p. 1372, § 2.

#### ART. 5.

(Formé de l'art. 5 du projet présenté à la Chambre des Pairs, précédemment 5 (depuis 4) du projet amendé par cette Chambre, p. 1333. — Non amendé. — Adoption, p. 1340. — Amendement proposé par le comte d'Ambrugeac, p. 1333, *in fine*. — Discussion, p. 1333 à 1340. — Non adopté, p. 1340.)

V. Exposé des motifs, p. 449, § 1<sup>er</sup>. — Comte d'Ambrugeac, p. 1333 à 1336 ; 1336, § *ult.* ; 1337, § 2 ; 1338, § 1<sup>er</sup>, et 1340, § 1<sup>er</sup>. — Marquis de Brézé, p. 1336, § 1<sup>er</sup> ; 1337, § 3, et 1338, § 2. — Comte Dejean, p. 1336, § 2. — Comte de Sparre, *ibid.*, § 3. — Rapporteur, *ibid.*, § 4. — Comte de Rigny, ministre de la marine, p. 1337, § 1<sup>er</sup>. — Duc de Dalmatie, *ibid.*, § *ult.*, et 1339, § 1<sup>er</sup>. — Comte Caffarelli, p. 1338, § *ult.* — Comte de Flahault, p. 1339, § 2.

#### ART. 6.

(Formé de l'art. 6 du projet présenté à la Chambre des Pairs, précédemment 6 (depuis 5) du projet amendé par cette Chambre, p. 1340. — Non amendé. — Adoption, p. 1340.)

V. Exposé des motifs, p. 449, § 1<sup>er</sup>.

#### ART. 7.

(Formé de l'art. 7 du projet présenté à la Chambre des Pairs, précédemment 7 (depuis 6) du projet amendé par cette Chambre, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 1341. — Amendement proposé par la commission, même page. — Adoption de l'article amendé par la commission, même page.)

V. Rapport, p. 1146, §§ 1<sup>er</sup> et 2 ; et p. 1151, § 1<sup>er</sup>. — Vicomte Rogniat, p. 1341.

#### ART. 8, 9 et 10.

(Formés des art. 8, 9 et 10, du projet, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 1341 et 1342. — Supprimés par la Chambre des Pairs, p. 1345, et remplacés par l'article 8 (depuis 7) du projet amendé par cette Chambre, p. 1342. — Rétablis, avec des amendemens aux

art. 8 et 10, par la Chambre des Députés, p. 2781 et 2782. — Adoption, p. 2783. — Amendement proposé par le comte Dejean aux art. 8 et 9 du projet présenté à la Chambre des Pairs, p. 1342, *in fine*. — Non appuyé, p. 1345. — Article additionnel proposé par le même Pair, p. 1346. — Non appuyé, même page. — Article additionnel à l'art. 8 (depuis 7) des amendemens proposés par le même Pair, p. 1458. — Délibération, p. 1459. — Non appuyé, même page.)

V. Exposé des motifs, p. 449, §§ 1<sup>er</sup> et 2 ; 450, § 1<sup>er</sup> ; et p. 2751, § *antepenult* (2<sup>e</sup> exposé). — Rapport, p. 1147, § *ult.* ; et p. 2775 (2<sup>e</sup> rapport). — Comte Dejean, p. 1342 à 1344, 1345, § *ult.* ; 1458, § 3. — Comte d'Ambrugeac, p. 1344. — Duc de Dalmatie, p. 1345, § 2. — Plusieurs Pairs, p. 1459. — Marquis de Laplace, p. 2782, § *ult.*

#### ART. 11.

Formé de l'art. 11 du projet présenté à la Chambre des Pairs, précédemment 9 (depuis 8) du projet amendé par cette Chambre, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 1346. — Amendement proposé par la commission, même page. — Adoption de l'article amendé par la commission, p. 1347.)

V. Exposé des motifs, p. 450, § *ult.* — Rapport, p. 1148, § *ult.* ; et 1151, § 1<sup>er</sup>. — Duc de Dalmatie, p. 1347, § 1<sup>er</sup>.

#### ART. 12, 13 et 14.

(Formés de l'art. 12 du projet présenté à la Chambre des Pairs, précédemment 10 (depuis 9) du projet amendé par cette Chambre, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 1347, et de la division en deux articles séparés de l'art. 13 du projet, précédemment 11 et 12 (depuis 10 et 11) des amendemens, 1<sup>re</sup> rédaction, même page. — Amendemens proposés par le comte d'Anthouard, pour tenir lieu de l'art. 12 du projet, 10 (depuis 9) des amendemens, p. 1348, § *penult.* ; — par la commission, pour tenir lieu de l'art. 13 du projet, et former les art. 11 (depuis 10) et 12 (depuis 11) des amendemens, p. 1348 et 1375 ; — par le vicomte Rogniat, pour tenir lieu de l'art. 12 du projet, 10 (depuis 9) des amendemens, et 11 (depuis 10) des amendemens, p. 1349. — Observations à ce sujet, p. 1351. — Renvoi à la commission des art. 12 et 13 du projet et des amendemens, p. 1351. — Rapport, p. 1372, § *ult.*, et 1373, § *ult.* — Nouvelle rédaction proposée par la commission en remplacement de l'art. 12 du projet (9 des amendemens), et

du paragraphe 1<sup>er</sup> de l'art. 13 du projet (10 des amendemens), p. 1373. — Discussion, p. 1374 à 1378. — Adoption de l'art. 12 du projet (9 des amendemens) dans les termes proposés, en dernier lieu, par la commission, p. 1375, § 2. — Amendement proposé par le comte d'Anthouard, pour tenir lieu de l'art. 13 du projet (10 et 11 des amendemens de la commission), p. 1376. — Division de cet amendement, p. 1378. — La première partie n'est pas adoptée, même page. — La seconde n'est pas appuyée, même page. — Paragraphe additionnel proposé par le duc de Dalmatie à l'art. 13 du projet (10 des amendemens), p. 1378, *in fine*. — Discussion, p. 1379 à 1381. — Nouvelle rédaction du paragraphe additionnel, proposée par plusieurs Pairs, p. 1381. — Adoption de l'art. 13 du projet (10 des amendemens) dans les termes proposés en dernier lieu, par la commission, avec le paragraphe additionnel proposé par le duc de Dalmatie, et amendé par plusieurs Pairs, même page. — Texte de l'article amendé, même page. — L'adoption de l'art. 14 (11 des amendemens), introduit par la commission, et formé du 2<sup>e</sup> paragraphe de l'art. 13 du projet, résulte de ce que la 2<sup>e</sup> partie de l'amendement du comte d'Anthouard, destinée à le remplacer, n'a pas été appuyée, p. 1378.)

V. Exposé des motifs, p. 452, §§ 2 et 3 ; et p. 453, §§ 1<sup>er</sup> et 2. — Rapport, p. 1149, § 1<sup>er</sup> ; et 1151, § 1<sup>er</sup>. — Vicomte Rogniat, p. 1439, § *ult.* — Comte de Sparre, p. 1351, § 1<sup>er</sup> ; et 1380, § 1<sup>er</sup>. — Marquis de Laplace, p. 1374, § 1<sup>er</sup>. — Duc de Broglie, *ibid.*, §§ 2 et 4 ; et p. 1379, § 2. — Comte Caffarelli, p. 1374, § 3. — Duc de Dalmatie, p. 1375, § 1<sup>er</sup>, 1377, *in fine* ; 1379, § *penult.* — Comte d'Anthouard, p. 1376, § *ult.* ; et 1379, §§ 1<sup>er</sup> et *ult.* — Duc de Crillon, p. 1380, § 2. — M. Genty de Bussy, commissaire du Roi, *ibid.*, §§ 3 et *ult.* — Marquis de Talhouet, *ibid.*, § 4. — Comte Dejean, *ibid.*, § 5. — V. aussi au sujet de l'art. 10 (depuis 9) des amendemens, déjà adopté, une observation du comte d'Ambrugeac, p. 1436 à 1438. — Renvoi de l'article à la commission, p. 1438. — Rapport par le duc de Broglie, p. 1440. — Amendement proposé par le comte d'Ambrugeac, p. 1441. — Délibération, p. 1441 et 1442. — V. comte de Pontécoulant, p. 1441, § *ult.* — La Chambre maintient son vote sur l'article, p. 1442. — art. additionnel à cet article, proposé par le comte Dejean, p. 1459. — Délibération, p. 1459. — Non appuyé, même page. — V. comte Dejean, p. 1458, § *ult.* — Plusieurs Pairs, p. 1459. — art. additionnel à l'article 11 (depuis 10) des amendemens, proposé par le marquis de Talhouet, p. 1456, *in fine*. — Discussion, p. 1457. — Non

appuyé, p. 1457, § *penult.* — V. marquis de Talhouet, p. 1456, *in fine.* — Comte d'Ambrugeac, p. 1457, § 1<sup>er</sup>. — M. Genty de Bussy, *ibid.*, § 2.

#### ART. 15.

(Formé du paragraphe 1<sup>er</sup> de l'art. 14 du projet présenté à la Chambre des Pairs, p. 1381, précédemment 13 (depuis 12) du projet amendé par cette Chambre, p. 1382. — Non amendé. — Adoption, p. 1383.)

V. Rapport, p. 1148, § 1<sup>er</sup>.

#### ART. 16.

(Introduit par la commission, et formé des quatre derniers paragraphes de l'art. 14 du projet présenté à la Chambre des Pairs, p. 1382, précédemment 14 (depuis 13) du projet amendé par cette Chambre, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 1383. — Discussion sur les deux premiers de ces paragraphes, p. 1384 à 1390. — Amendement proposé par le comte Dejean, p. 1383, § *ult.* — Non appuyé, p. 1387, § *penult.* — Amendemens proposés par le marquis de Saint-Simon, p. 1384, §§ 1<sup>er</sup> et 2 ; et 1388, § *penult.* ; — par le comte de Flahault, p. 1386, § 1<sup>er</sup> ; — par le duc de Montébello, p. 1389, § 2. — Adoption du 1<sup>er</sup> paragraphe, sans amendement, p. 1388 ; — du 2<sup>e</sup> paragraphe, amendé par le duc de Montébello, p. 1389, § *ult.* ; — des deux derniers paragraphes, sans amendement, p. 1390. — Texte de l'article amendé, même page.)

V. Rapport, p. 1148, § 1<sup>er</sup> ; et 1151, § 1<sup>er</sup>. — Comte Dejean, p. 1383, § *ult.* ; 1384, §§ 3 et 4 ; 1386, § 2. — M. Genty de Bussy, p. 1384, § *ult.* — Marquis de Saint-Simon, p. 1384, §§ 1<sup>er</sup> et 2 ; 1385, § 1<sup>er</sup> ; 1388, § *penult.* — Duc de Dalmatie, p. 1385, § 2 ; 1386, § *ult.* — Comte de Flahault, p. 1386, § 1<sup>er</sup>. — Comte d'Anthouard, p. 1387, § 1<sup>er</sup>. — Duc de Broglie, *ibid.*, § 2 ; 1389, § 4. — Duc de Montébello, p. 1389, § 1<sup>er</sup>. — Duc Decazes, *ibid.*, § 3. — Comte de Rigny, *ibid.*, § *ult.*

#### ART. 17.

(Introduit par la commission pour former l'art. 15 (depuis 14) du projet amendé par la Chambre des Pairs, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 1391. — Discussion, p. 1391 à 1393. — Adoption, p. 1393. — Amendement proposé par le comte Dejean, p. 1391, § *penult.* — Sous-amendement, par le comte



d'Anthouard, p. 1393, § 2. — Non adopté, même page. — L'article est amendé par la Chambre des Députés, p. 2785. — Adoption, p. 2786.)

V. 2<sup>e</sup> Exposé des motifs, p. 2752, §§ *penult.* et *ult.* ; et 2753, § 1<sup>er</sup>. — Rapport, p. 1145, § *ult.*, et p. 2776. (2<sup>e</sup> rapport). — Comte Dejean, p. 1391, § *penult.* ; et 1392, § 2. — Rapporteur, p. 1391, § *ult.* — Comte Rampon, p. 1392, § 1<sup>er</sup>. — Duc de Dalmatie, p. 1391, § *antepenult.*, et 1393, §§ 1<sup>er</sup> et 3. — Comte d'Anthouard, *ibid.*, §§ 2 et 4.

#### ART. 18 et 19.

(art. 18, formé du paragraphe 1<sup>er</sup> de l'art. 15 du projet présenté à la Chambre des Pairs, précédemment 16 (depuis 15) du projet amendé par cette Chambre, p. 1416. — art. 19, formé des paragraphes suivans de l'art. 15 du projet, moins le dernier, p. 1417. — Amendemens proposés par la commission, même page ; — par le comte Dejean, p. 1418, n<sup>o</sup> 1 ; — par le duc de Montébello, même page, n<sup>o</sup> 2. — Discussion, p. 1418 à 1427. — L'amendement du duc de Montébello n'est pas adopté, p. 1424, § 4. — L'article du projet obtient la priorité sur les deux autres amendemens, p. 1426. — Adoption du paragraphe 1<sup>er</sup> de cet article, même page. — Adoption en principe, et sauf rédaction, des paragraphes suivans, moins le dernier, p. 1427. — Renvoi à la commission de l'article entier, p. 1427. — Rapport par le duc de Broglie, l'un des membres de la commission, p. 1443 et 1444. — Adoption du paragraphe 1<sup>er</sup> comme article séparé, sous le n<sup>o</sup> 16 (depuis 15) des amendemens, p. 1444. — Nouvelle rédaction des paragraphes suivans, moins le dernier, proposée par la commission, pour former l'art. 17 (depuis 16) des amendemens, même page. — Discussion, même page, §§ *penult.* et *ult.* — Dernière rédaction, p. 1445. — Adoption, même page. — Le dernier paragraphe de l'art. 15 du projet n'est pas adopté, même page.)

V. Exposé des motifs, p. 451, § 2. — Comte Dejean, p. 1417, § *ult.* ; 1421, § 2, et 1425, § 4. — Duc de Montébello, p. 1418, § *ult.* ; 1420, § 2 ; et 1424, §§ 2 et 4. — Comte Exelmans, p. 1419, § *ult.* — Duc de Dalmatie, p. 1420, § 1<sup>er</sup> ; 1423, § *penult.* ; et 1424, § 1<sup>er</sup>. — Comte d'Ambrugeac, p. 1421, § 1<sup>er</sup>. — Marquis de Laplace, *ibid.*, § 3. — Comte de Pontécoulant, p. 1422, § 1<sup>er</sup>. — Duc de Broglie, p. 1422, § 2. — Plusieurs Pairs, p. 1423, § *ult.* ; 1424, § 3 ; 1425, §§ 3 et 6, et 1427, § 1<sup>er</sup>. — Duc de Broglie, p. 1425, § 5. — Comte Molé, *ibid.*, § 7 ; 1426 ; §

*penult.* ; et 1444, § *penult.* — Comte Philippe de Ségur, p. 1426, § *ult.* — Comte d'Ambrugeac, p. 1444, § *ult.* — V. aussi les observations de plusieurs Pairs, p. 1459.

ART. 20.

(Introduit dans la discussion, sur la proposition du comte Dejean, pour former l'art. 16 (depuis 17) du projet amendé par la Chambre des Pairs, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 1427. — Discussion, p. 1427 à 1429. — Amendement proposé par la commission, sur le rapport du comte d'Ambrugeac, l'un de ses membres, p. 1429. — Adoption de l'article ainsi amendé, même page.)

V. comte Dejean, p. 1427, § *ult.* ; et 1429. — Marquis de Laplace, p. 1428, § 1<sup>er</sup>. — Comte d'Ambrugeac, *ibid.*, § 2. — V. aussi les observations de plusieurs Pairs, p. 1459.

ART. 21.

(Formé de l'art. 16 du projet présenté à la Chambre des Pairs, précédemment 16 (depuis 17, et finalement 18) du projet amendé par cette Chambre, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 1429. — Amendement proposé par la commission, p. 1430. — Adoption de l'article amendé, même page.)

V. Rapport, p. 1147, § 1<sup>er</sup> ; et 1149, § 2. — Comte de Pontécoulant, p. 1430, § 4.

*Nota.* — Entre les art. 16 et 18 du projet présenté à la Chambre des Pairs, devenus 21 et 22 de la loi, se trouvait un article supprimé d'abord par la Chambre des Pairs, sur la proposition de la commission, rétabli par la Chambre des Députés, et finalement rejeté par les deux Chambres. V. le texte de cet article, p. 1430. — Discussion, p. 1430 à 1435. — Amendement proposé par le comte d'Anthouard, p. 1432. — Non adopté, p. 1435. — L'art. est supprimé, même page. — Rétabli par la Chambre des Députés avec addition d'un mot, sous le n° 22 des nouveaux amendemens votés par cette Chambre, p. 2787. — Supprimé une seconde fois par la Chambre des Pairs, p. 2788.

V. Exposé des motifs, p. 453, §§ 3 et 4, et p. 454, § 1<sup>er</sup>. — Rapport, p. 1149 à 1151. — Comte de Cessac, p. 1430, § *ult.* — Duc de Broglie, p. 1431, § 1<sup>er</sup>. — Comte d'Anthouard, *ibid.*, § 2. — Duc de Dalmatie, p. 1432, § *ult.* ; 1434, § 1<sup>er</sup> ; et 1435,

§ 1<sup>er</sup>. — Comte Molé, p. 1433. — Comte d'Ambrugeac, p. 1434, § 2. — Comte Caffarelli, p. 1435, § 2. — V. aussi p. 2753 (2<sup>e</sup> exposé des motifs). — Adoption de ce paragraphe amendé par le vicomte Dode, p. 1455, 3777 à 3779 (2<sup>e</sup> rapport) ; — marquis de Laplace, p. 2787, § *ult.* — Duc de Dalmatie, p. 2788, § 1<sup>er</sup>.

ART. 22.

(Formé de l'art. 18 du projet présenté à la Chambre des Pairs, précédemment 18 (depuis 19) du projet amendé par cette Chambre, p. 1436. — Non amendé. — Adoption, p. 1436.)

V. Exposé des motifs, p. 451, § 3.

ART. 23.

(Introduit par la commission pour former l'art. 19 (depuis 20) du projet amendé par la Chambre des Pairs, p. 1446. — Discussion, p. 1446 et 1447. — Non amendé. — Adoption, p. 1447. — Paragraphe additionnel proposé par le comte d'Ambrugeac, même page. — Discussion, même page et p. 1448. — Non adopté, p. 1448.)

V. Rapport, p. 1145, §§ 2 et 3. — M. Genty de Bussy, p. 1446, § *antepenult.* — Comte Dejean, *ibid.*, § *penult.* ; et 1447, § 2. — Comte d'Ambrugeac, p. 1446, § *ult.* ; et 1447, § 3. — Plusieurs Pairs, p. 1447, § *ult.* ; et 1448, § 1<sup>er</sup>. — Comte Exelmans, p. 1448, § 2.

ART. 24.

(Formé de l'art. 19 du projet présenté à la Chambre des Pairs, précédemment 20 (depuis 21) du projet amendé par cette Chambre, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 1448. — La commission propose la suppression du dernier paragraphe de l'article, même page. — Nouvelle rédaction, proposée par le comte Dumas, p. 1449. — Discussion, p. 1449 à 1454. — Non appuyée, même page. — Amendement proposé par le vicomte Dode, p. 1452. — Adoption du paragraphe 1<sup>er</sup> de l'article du projet, p. 1454. — Discussion sur le 2<sup>e</sup> paragraphe, p. 1454, *in fine*, et p. 1455. — Adoption de ce paragraphe, amendé par le vicomte Dode, p. 1455. — Le dernier paragraphe de l'article n'est pas adopté, même page.)

V. Exposé des motifs, p. 454, §§ 2 et 3. — Rapport, p. 1151, § 1<sup>er</sup>. — Comte Dumas, p. 1449 et 1454, § 1<sup>er</sup>. — Comte de

Pontécoulant, p. 1450 et 1453, § 1<sup>er</sup>. — Duc de Dalmatie, p. 1451. — Vicomte Dode, p. 1452 et 1455, § 1<sup>er</sup>. — Comte de Rigny, p. 1453, § 2. — Comte Molé, *ibid.*, § 3. — Comte d'Ambrugeac, p. 1454, § *ult.* ; et 1455, § 5.

ART. 25.

(Formé de l'art. 20 du projet présenté à la Chambre des Pairs, précédemment 21 (depuis 22) du projet amendé par cette Chambre, p. 1456. — Non amendé. — Adoption, p. 1456.)

ART. 26.

(Formé de l'art. 21 du projet présenté à la Chambre des Pairs, précédemment 22 (depuis 23) du projet amendé par cette Chambre, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 1460. — Amendement proposé par la commission, même page. — Discussion, même page, *in fine*, et 1461. — Adoption de l'article amendé par la commission.)

V. comte d'Ambrugeac, p. 1460, § *penult.* ; et 1461, § 1<sup>er</sup>. — Duc de Broglie, p. 1460, § *ult.* — Duc de Dalmatie, p. 1461, § 2.

# DISCUSSION

## DU PROJET DE LOI SUR L'AVANCEMENT DANS L'ARMÉE NAVALE

---

On a classé les observations faites pendant le cours de cette discussion suivant l'ordre des articles de la loi du 20 avril 1832.

---

### PROJET DE LOI RELATIF A L'AVANCEMENT DANS L'ARMÉE NAVALE.

Considérations générales sur l'avancement dans l'armée navale. — V. Exposé des motifs, p. 1268. — Rapport, p. 1735.

#### ART. 1<sup>er</sup>.

(Formé de l'art. 1<sup>er</sup> du projet présenté à la Chambre des Pairs, p. 1803. — Non amendé. — Adoption, p. 1803.)

V. Rapport, p. 1736.

#### ART. 2.

(Formé de l'art. 2 du projet, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 1804. — Amendement proposé par la commission, même page. — Délibération, même page. — Adoption de l'article amendé, p. 1805.)

#### ART. 3.

(Introduit par la commission, pour former l'art. 3 du projet amendé par la Chambre des Pairs, p. 1804. — Non amendé. — Adoption, p. 1805.)

V. sur cet article et sur l'article précédent. — Rapport, p. 1736 et 1737. — Rapporteur, p. 1804, § *ult.* — Comte de Rigny, ministre de la marine, p. 1805, § 1<sup>er</sup>.

#### ART. 4.

(Formé de l'art. 3 du projet, p. 1805. — Supprimé par la Chambre des Pairs, même page. — Rétabli par la Chambre des Députés, p. 2951. — Délibération, même page. — Adoption, même page.)

V. Rapport, p. 1737, § *ult.* ; et le 2<sup>e</sup> exposé des motifs, p. 2950.

ART. 5.

(Formé de l'art. 4 du projet, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 1805. — La commission propose de supprimer une partie du dernier paragraphe de cet article, p. 1806. — Discussion, p. 1806 et 1807. — Amendement proposé par le comte Philippe de Ségur, p. 1808. — Adoption de l'article amendé, p. 1808.)

V. Rapport, p. 1738, § 1<sup>er</sup>. — Baron Mounier, p. 1806, § 4, et p. 1807, § 2. — Comte de Rigny, p. 1807, § 1<sup>er</sup>. — Vice-amiral Jacob, *ibid.*, § 3. — Comte de Sparre, *ibid.*, § 4. — Comte Philippe de Ségur, *ibid.*, § *ult.*

ART. 6.

(Formé de l'art. 5 du projet, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 1808, *in fine*. — Amendement proposé par la commission, p. 1809 ; — par le baron Mounier, p. 1811. — Discussion, p. 1810 à 1814. — Adoption du 1<sup>er</sup> paragraphe de l'article amendé par la commission, p. 1813. — Adoption des autres paragraphes, p. 1814.)

V. Rapport, p. 1838 et 1839. — Baron Mounier, p. 1810. — Comte de Rigny, p. 1811 à 1813 ; et p. 1813, § *ult.* — Comte Verhuell, p. 1813, § 4. — Rapporteur, p. 1814, § 1<sup>er</sup>. — Comte Emériau, *ibid.*, § 2.

ART. 7.

(Formé de l'art. 6 du projet, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 1814. — Amendement proposé par la commission, p. 1815. — Adoption, même page.)

V. Rapport, p. 1739.

ART. 8.

(Introduit par la commission pour former l'art. 7 du projet amendé par la Chambre des Pairs, p. 1816. — Non amendé. — Adoption, même page.)

V. Rapport, p. 1741. — V. aussi l'art. 5.

ART. 9, 10, 11 et 12.

(Formés des art. 7, 8, 9 et 10 du projet présenté à la Chambre des Pairs ; 8, 9, 10 et 11 du projet amendé par cette Chambre, p. 1816 et 1817. — Non amendés. — Adoption, mêmes pages.)

V. Rapport, p. 1741, § 3.

ART. 13.

(Formé de l'art. 11 du projet présenté à la Chambre des Pairs, 12 du projet amendé par cette Chambre, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 1817. — Amendement proposé par la commission, p. 1818. —

Délibération, même page. — Adoption de l'article amendé, p. 1819.)

V. Rapport, p. 1741, § 4, et p. 1742. — V. aussi rapporteur, p. 1818, § *penult.* — Comte de Rigny, *ibid.*, § *ult.*

ART. 14.

(Formé de l'art. 12 du projet présenté à la Chambre des Pairs, 13 du projet amendé par cette Chambre, p. 1819. — Non amendé. — Adoption, même page.)

V. Rapport, p. 1742, § 3.

ART. 15.

(Formé du 1<sup>er</sup> paragraphe de l'art. 13 du projet présenté à la Chambre des Pairs, 14 du projet amendé par cette Chambre, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 1819. — Le 2<sup>e</sup> paragraphe a été renvoyé à la fin du projet, pour former l'art. 28, p. 1820. — 2<sup>e</sup> rédaction du 1<sup>er</sup> paragraphe, proposée par le baron Mounier, p. 1821. — Adoptée, même page.)

V. Rapport, p. 1742, § 3. — Baron Mounier, p. 1819, § *ult.*, et 1820, § *ult.* — Vice-amiral Jacob, p. 1820, § 3. — Comte de Rigny, *ibid.*, § 4 — V. aussi l'art. 28.

ART. 16, 17, 18, 19 et 20.

(Formés des art. 14, 15, 16, 17 et 18 du projet présenté à la Chambre des Pairs, 15, 16, 17, 18 et 19 du projet amendé par cette Chambre, p. 1821 *et suiv.* — Non amendés. — Adoption, mêmes pages.)

V. sur ces cinq articles le rapport, p. 1742, § 3.

ART. 21.

(Formé de l'art. 19 du projet présenté à la Chambre des Pairs, 20 du projet amendé par cette Chambre, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 1823. — Paragraphe additionnel proposé par la commission, p. 1824. — Adoption de l'article amendé, même page.)

V. Rapport, p. 1743, § 1<sup>er</sup>.

ART. 22.

(Formé de l'art. 20 du projet présenté à la Chambre des Pairs, 21 du projet amendé par cette Chambre, p. 1824. — Non amendé. — Adoption, même page.)

ART. 23.

(Introduit par la commission pour former l'art. 22 du projet amendé par la Chambre des Pairs, p. 1825. — Non amendé. — Adoption, même page.)

V. Rapport, p. 1743, § 3.

ART. 24.

(Introduit par la commission pour former l'art. 23 du projet amendé par la Chambre des Pairs, p. 1825. — Non amendé. — Adoption, même page.)

V. Rapport, p. 1743, §§ 4, 5 et 6.

ART. 25.

(Formé de l'art. 21 du projet présenté à la Chambre des Pairs, 24 du projet amendé par cette Chambre, p. 1825. — Non amendé. — Adoption, p. 1826.)

ART. 26.

(Formé de l'art. 22 du projet présenté à la Chambre des Pairs, 25 du projet amendé par cette Chambre, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 1826. — Amendement proposé par la commission, même page. — Adoption, même page.)

V. Rapport, p. 1744, §§ 1<sup>er</sup> et 2.

ART. 27.

(Formé de l'art. 23 du projet présenté à la Chambre des Pairs, 26 du projet amendé par cette Chambre, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 1826. — Amendement proposé par la commission, p. 1827. — Adoption de l'article amendé, même page.)

V. Rapport, p. 1744, §§ 1<sup>er</sup> et 3.

ART. 28.

(Formé du 2<sup>e</sup> paragraphe de l'art. 13 du projet présenté à la Chambre des Pairs, 14 du projet amendé par cette Chambre, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 1827, § *antepenult.* — 2<sup>e</sup> rédaction, proposée par le baron Mounier, même page, § *penult.* — Adoptée, p. 1828. — Article additionnel proposé par le même Pair, p. 1829. — Discussion, p. 1828 à 1832. — Non adopté, p. 1832.)

V. Baron Mounier, p. 1827, § *penult.* 1828, § *ult.* ; p. 1830, et p. 1832, § 1<sup>er</sup>. — Comte de Rigny, p. 1829, § 2, et p. 1831, *in fine.* — Rapporteur, p. 1832, § 2. — V. aussi l'art. 15.

ART. 29.

(Formé de l'art. 24 du projet présenté à la Chambre des Pairs, 28 du projet amendé par cette Chambre, p. 1832. — Non amendé. — Adoption, même page.)



# LÉGISLATION PÉNALE

## DISCUSSION

### DU PROJET DE LOI RELATIF À DES RÉFORMES DANS LA LÉGISLATION PÉNALE.

---

On a classé les observations faites dans le cours de cette discussion suivant l'ordre des articles de la loi du 28 avril 1832.

---

### PROJET DE LOI RELATIF À DES RÉFORMES DANS LA LÉGISLATION PÉNALE.

Considérations générales sur la législation pénale, sur la nécessité de la réformer, sur le système d'après lequel le projet de loi a été rédigé. — Sur les mandats d'arrêt et de dépôt. — V. Exposé des motifs, p. 1008 à 1012, 1023 et *suiv.* — Rapport, p. 2131 à 2139, et 2172. — Duc Decazes, p. 2353, § 1<sup>er</sup>; et 2354, § 1<sup>er</sup>. — M. Barthe, Garde des sceaux, p. 2353, § *ult.* — Observations relatives à l'ordre de la discussion. — V. M. le Président, p. 2350, § *ult.*; et 2351, § *ult.* — M. Barthe, p. 2351, § 1<sup>er</sup>.

### TITRE I<sup>er</sup>.

#### *Code d'instruction criminelle.*

#### ART. 1<sup>er</sup>.

(Introduit par la commission pour former l'art. 1<sup>er</sup> du projet rédigé par elle, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 2352. — Délibération ajournée, même page, et p. 2369, § 1<sup>er</sup>. — Adopté dans les termes proposés par la commission, p. 2507; — 2<sup>e</sup> rédaction, motivée par l'introduction d'un article nouveau, sous le n<sup>o</sup> 9, p. 2687, § *antepenult.* — Adoptée, même page.)

V. p. 2351, § *ult.* — V. aussi l'art. 9.

ART. 2.

(206 du Code d'instruction criminelle, 17 du projet présenté à la Chambre des Pairs. — Formé de l'art. 2 du projet de la commission, p. 2355. — Délibération, p. 2354 et 2355. — Non amendé. — Adoption, p. 2355.)

V. Rapport, p. 2153, §§ 1<sup>er</sup>, 2 et 3. — Rapporteur, p. 2354, § *ult.* — M. Barthe, p. 2355.

ART. 3.

(339 du Code d'instruction criminelle, 58 du projet présenté à la Chambre des Pairs. — Formé de l'art. 3 du projet de la commission, p. 2356. — Non amendé. — Adoption, p. 2356.)

V. Rapport, p. 2153, § *ult.* — Rapporteur, p. 2356, § 5.

ART. 4.

(340 du Code d'instruction criminelle. — Formé de l'art. 4 du projet de la commission, p. 2356. — Délibération, p. 2356 et 2357. — Non amendé. — Adoption, p. 2357.)

V. Rapport, p. 2153, § *ult.* — Rapporteur, p. 2356, § 7 et 2357, § 2. — Duc Decazes, p. 2357, § 1<sup>er</sup>.

ART. 5.

(341 du Code d'instruction criminelle, 53 du projet présenté à la Chambre des Pairs. — Formé de l'art. 5 du projet de la commission, p. 2358. Non amendé. — Adoption, p. 2359.)

V. Exposé des motifs, p. 1012 à 1017 ; et 1024, § 1<sup>er</sup>. — Rapport, p. 2140 à 2152 ; et 2154. — Rapporteur, p. 2704, § 1<sup>er</sup>.

ART. 6.

(345 du Code d'instruction criminelle, 54 du projet présenté à la Chambre des Pairs. — Formé de l'art. 6 du projet de la commission, p. 2360. — Non amendé. — Adoption, p. 2361.)

ART. 7.

(347 du Code d'instruction criminelle, 62 du projet présenté à la Chambre des Pairs, *parte in quâ*. — Formé de l'art. 7 du projet de la commission, p. 2362. — Non amendé. — Adoption, p. 2362.)

ART. 8.

(368 du Code d'instruction criminelle. — Formé de l'art. 8 du projet de la commission, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 2364 ; — 2<sup>e</sup> rédaction, p. 2365. — Délibération, p. 2365, *in fine*. — Renvoi à la commission, p. 2366. — Rapport ajourné, p. 2447, § 1<sup>er</sup>. — Rapport, p. 2505 et 2506. — 3<sup>e</sup> rédaction, proposée par la commission, p. 2506, *in fine*. — Adoptée, p. 2507.)

V. Rapporteur, p. 2362 à 2365 et 2366, § 1<sup>er</sup>. — Duc Decazes, p. 2365, § *ult*.

ART. 9 (nouveau).

(372 du Code d'instruction criminelle. — Introduit dans la discussion, sur la proposition du duc Decazes, p. 2622 à 2624. — Renvoi à la commission, p. 2625. — Rapport, p. 2685, § *ult*. ; et 2686. — Rédaction proposée par la commission, même page, *in fine*. — Adoptée, p. 2687.)

ART. 10 (précédemment 9).

(399 du Code d'instruction criminelle, 52 du projet présenté à la Chambre des Pairs. — Formé de l'art. 10, précédemment 9, du projet de la commission, p. 2367. — Non amendé. — Adoption, p. 2367.)

V. Rapport, p. 2153, § *ult*. — Rapporteur, p. 2367, § *penult*.

ART. 11 (précédemment 10).

(619 du Code d'instruction criminelle, 13 du projet présenté à la Chambre des Pairs. — Formé de l'art. 11, précédemment 10, du projet de la commission, p. 2368. — Non amendé. — Adoption, p. 2369.)

V. Rapport, p. 2153, § *ult*. — Rapporteur, p. 2369, § 1<sup>er</sup>.

Observations relatives aux modifications apportées au Code d'instruction criminelle par les onze premiers articles du projet de loi. — V. Comte Lemercier, p. 2687, § *ult*. — Rapporteur, p. 2688, § 1<sup>er</sup>.

## TITRE II

### *Code pénal.*

ART. 12 (précédemment 11).

(Formé de l'art. 12, précédemment 11, du projet de la commission, p. 2370. — Délibération ajournée, même page. — Non amendé. — Adoption, p. 2703.)

V. M. le Président, p. 2351, § *ult.*

ART. 13 (précédemment 12).

(2 du Code pénal, 22 du projet présenté à la Chambre des Pairs. — Formé de l'art. 13, précédemment 12, du projet de la commission, p. 2371. — Non amendé. — Adoption, p. 2371.)

V. Rapporteur, p. 2371, § *penult.*

ART. 14 (précédemment 13).

(7 du Code pénal, 2 du projet présenté à la Chambre des Pairs, 1<sup>re</sup> partie. — Formé de l'art. 14, précédemment 13, du projet de la commission, p. 2373. — Non amendé. — Adoption, p. 2374.)

V. Exposé des motifs, p. 1018 et 1019. — Rapport, p. 2154 à 2159. — Rapporteur, p. 2373, § *ult.*, et 2516, 2517, 2529, 2535, § 2. — V. aussi les art. 57 et 94.

ART. 15 (précédemment 14).

(8 du Code pénal, 1<sup>er</sup> du projet présenté à la Chambre des Pairs, et 2 du même projet, paragraphe 4, &c. — Formé de l'art. 15, précédemment 14, du projet de la commission, p. 2375. — Délibération, p. 2375. — Non amendé. — Adoption, p. 2376.)

V. Exposé des motifs, p. 1018, § 2. — Rapport, p. 2157 à 2159. — Duc de Broglie, p. 2375, § *antepenult.* — M. Barthe, *ibid.*, § *penult.* — Duc Decazes, *ibid.*, § *ult.*

ART. 16 (précédemment 15).

(13 du Code pénal, 1<sup>er</sup> du projet présenté à la Chambre des Pairs, et 2 du même projet, paragraphe 5, &c. — Formé de l'art. 16, précédemment 15, du projet de la commission, p. 2377. — Non amendé. — Adoption, p. 2377.)

V. Exposé des motifs, p. 1018, § 2. — Rapport, p. 2157, *in fine*.

ART. 17 (précédemment 16).

(17 du Code pénal, 2 du projet présenté à la Chambre des Pairs, §§ 1, 2 et 3. — Formé de l'art. 17, précédemment 16, du projet de la commission, p. 2378. — Non amendé. — Adoption, p. 2379.)

V. Exposé des motifs, p. 1018 et 1019.

ART. 18 (précédemment 17).

(18 du Code pénal, 2 du projet présenté à la Chambre des Pairs, paragraphe 5, &c. — Formé de l'art. 18, précédemment 17, du projet de la commission, p. 2380. — Délibération, p. 2380 à 2382. — Non amendé. — Adoption, p. 2382.)

V. Rapport, p. 2156, § 2. — V. duc Decazes, p. 2380. — M. Barthe, p. 2381, § 1<sup>er</sup>; et 2382, § 1<sup>er</sup>. — Comte de Tournon, p. 2381, § 2. — Duc de Broglie, *ibid.*, § 3.

ART. 19 (précédemment 18).

(20 du Code pénal, 4 du projet présenté à la Chambre des Pairs. — Formé de l'art. 19, précédemment 18, du projet de la commission, p. 2383. — Délibération, p. 2383. — Non amendé. — Adoption, p. 2383.)

V. Exposé des motifs, p. 1019, § 1<sup>er</sup>. — Comte Portalis, p. 2383, § *ante penult.* — Rapporteur, *ibid.*, § *penult.*

ART. 20 (précédemment 19).

(22 du Code pénal, 15 du projet présenté à la Chambre des Pairs. — Formé de l'art. 20, précédemment 19, du projet de la commission, p. 2384. — Non amendé. — Adoption, p. 2385.)

V. Exposé des motifs, p. 1029, §§ 2 et 3. — Rapport, p. 1259 à 2161. — Rapporteur, p. 2385.

ART. 21 (précédemment 20).

(23 et 35 du Code pénal, 16 du projet présenté à la Chambre des Pairs. — Formé de l'art. 21, précédemment 20, du projet de la commission, p. 2386. — Non amendé. — Adoption, même page.)

V. Rapport, p. 2162, § 1<sup>er</sup>.

ART. 22 (précédemment 21).

(24 du Code pénal, 17 du projet présenté à la Chambre des Pairs. — Formé de l'art. 22, précédemment 21, du projet de la commission, p. 2387. — Non amendé. — Adoption, p. 2387.)

V. Rapport, p. 2162, § 1<sup>er</sup>. — Rapporteur, p. 2386.

ART. 23 (précédemment 22).

(28 du Code pénal, 12 du projet présenté à la Chambre des Pairs. — Formé de l'art. 23, précédemment 22, du projet de la commission, p. 2388. — Non amendé. — Adoption, p. 2388.)

ART. 24 (précédemment 23).

(29 du Code pénal, 14 du projet présenté à la Chambre des Pairs. — Formé de l'art. 24, précédemment 23, du projet de la commission, p. 2389. — Délibération, p. 2389. — Non amendé. — Adoption, p. 2390.)

V. Duc Decazes, p. 2389, § *penult.* — M. Barthe, *ibid.*, § *ult.*

ART. 25 (précédemment 24).

(30 du Code pénal. — Introduit par la commission pour former l'art. 25, précédemment 24, du projet rédigé par elle, p. 2390. — Non amendé. — Adoption, p. 2390.)

V. Rapporteur, p. 2390, § 2.

ART. 26 (précédemment 25).

(33 du Code pénal, 18 du projet présenté à la Chambre des Pairs. — Formé de l'art. 26, précédemment 25, du projet de la commission, p. 2390. — Non amendé. — Adoption, p. 2391.)

ART. 27 et 28 (précédemment 26 et 27).

(34 et 35 du Code pénal, 4 du projet présenté à la Chambre des Pairs. — Formés des art. 27 et 28, précédemment 26 et 27, du projet de la commission, p. 2393 et 2394. — Délibération, p. 2394 et 2395. — Non amendés. — Adoption, p. 2394.)

V. comte de Tournon, p. 2394, § *ult.* — Comte Portalis, p. 2395, § 1<sup>er</sup>. — Rapporteur, *ibid.*, § 2.

ART. 29 (précédemment 28).

(36 du Code pénal, 9 du projet présenté à la Chambre des Pairs. — Formé de l'art. 29, précédemment 28, du projet de la commission, p. 2395. — Non amendé. — Adoption, p. 2396.)

ART. 30 (précédemment 29).

(44 du Code pénal, 19 du projet présenté à la Chambre des Pairs, 1<sup>re</sup> partie. — Formé de l'art. 30, précédemment 29, du projet de la commission, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 2398. — Délibération, même page. — Renvoi à la commission, p. 2399. — Rapport, p. 2448. — 2<sup>e</sup> rédaction proposée par la commission, même page. — Délibération, p. 2448 à 2451. — Amendement proposé par plusieurs Pairs, p. 2451, § 2. — Adopté, p. 2451, § 3.)

V. Exposé des motifs, p. 1020 à 1022. — Rapport, p. 2162, § 2 ; et 2163, §§ 1<sup>er</sup> et 2. — Duc Decazes, p. 2398, § *ult.* ; 2450, § 1<sup>er</sup> ; et 2451, § 1<sup>er</sup>. — Comte de Tournon, p. 2399, § 1<sup>er</sup> ; 2448, § *ult.* — M. Barthe, p. 2399, § 2 ; et 2450, § 3. — Rapporteur, p. 2449, 2451, § 5, et 2452, § *ult.* — Baron Mounier, p. 2450, § 2. — Baron de Monville, p. 2451, § 4.

ART. 31 (précédemment 30).

(45 du Code pénal, 19 du projet présenté à la Chambre des Pairs, 2<sup>e</sup> partie. — Formé de l'art. 31, précédemment 30, du projet de la commission, p. 2452. — Non amendé. — Adoption, p. 2452.)

V. Rapporteur, p. 2452, § *ult.*

ART. 32 (précédemment 31).

(47 du Code pénal, 10 du projet présenté à la Chambre des Pairs. — Formé de l'art. 32, précédemment 31, du projet de la commission, p. 2454. — Non amendé. — Adoption, p. 2454.)

V. Rapporteur, p. 2475, § 2.

ART. 33 (précédemment 32).

(51 du Code pénal, 20 du projet présenté à la Chambre des Pairs.  
— Formé de l'art. 33, précédemment 32, du projet de la  
commission, p. 2455. — Non amendé. — Adoption, p. 2455.)

ART. 34 (précédemment 33).

(56 du Code pénal, 21 du projet apporté à la Chambre des Pairs.  
— Formé de l'art. 34, précédemment 33, du projet de la  
commission, p. 2457. — Non amendé. — Adoption, p. 2458.)

V. Rapport, p. 2163, § *ult.* — Rapporteur, p. 2458, § 1<sup>er</sup>.

ART. 35 (précédemment 34).

(63 du Code pénal, 40 du projet présenté à la Chambre des Pairs.  
— Formé de l'art. 35, précédemment 34, du projet de la  
commission, p. 2459. — Non amendé. — Adoption, p. 2459.)

Art. 36 (précédemment 35).

(67 du Code pénal, 5 du projet présenté à la Chambre des Pairs.  
— Formé de l'art. 36, précédemment 35, du projet de la  
commission, p. 2461. — Non amendé. — Adoption, p. 2461.)

V. Rapporteur, p. 2459, § *ult.*

ART. 37 (précédemment 36).

(68 du Code pénal, 59 du projet présenté à la Chambre des Pairs,  
1<sup>re</sup> partie. — Formé de l'art. 37, précédemment 36, du projet  
de la commission, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 2462. — Délibération,  
p. 2463 et 2464. — Renvoi à la commission, p. 2464. —  
Rapport, p. 2508. — 2<sup>e</sup> rédaction, proposée par la  
commission, p. 2509. — Délibération, même page. — 2<sup>e</sup>  
renvoi à la commission, p. 2510. — Nouveau rapport,  
p. 2604. — Délibération, p. 2605. — Dernière rédaction,  
proposée par la commission, p. 2606. — Adoption de cette  
rédaction, même page.)

V. Duc Decazes, p. 2463, § 2 ; et 2605, § 2. — M. Renouard,  
commissaire du Roi, p. 2463, § *ult.* — Plusieurs Pairs, p. 2509, §  
*ult.* — M. Barthe, p. 2605, § 1<sup>er</sup>.

ART. 38 (précédemment 37).

(69 du Code pénal, 59 du projet présenté à la Chambre des Pairs,  
2<sup>e</sup> partie. — Formé de l'art. 38, précédemment 37, du projet  
de la commission, p. 2464. — Non amendé. — Adoption,  
p. 2465.)



ART. 39 (précédemment 38).

(71 du Code pénal, 8 du projet présenté à la Chambre des Pairs.  
— Formé de l'art. 39, précédemment 38, du projet de la  
commission, p. 2466. — Non amendé. — Adoption, p. 2466.)

V. Rapporteur, même page.

ART. 40 (précédemment 39).

(78 du Code pénal, 29 du projet présenté à la Chambre des Pairs,  
*parte in quâ*. — Formé de l'art. 40, précédemment 39, du  
projet de la commission, p. 2467. — Non amendé. —  
Adoption, p. 2469.)

ART. 41 (précédemment 40).

(81 du Code pénal, 29 du projet, présenté à la Chambre des  
Pairs, *parte in quâ*. — Formé de l'art. 41, précédemment 40,  
du projet de la commission, p. 2468. — Non amendé. —  
Adoption, p. 2469.)

V. sur les art. 78 et 81 du Code pénal, Rapporteur, p. 2468, §  
*ult*. — Sur l'art. 82 du même Code, M. le Président, *ibid.*, §  
*penult*.

ART. 42 (précédemment 41).

(86 du Code pénal, 23 du projet présenté à la Chambre des Pairs.  
— Formé de l'art. 42, précédemment 41, du projet de la  
commission, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 2469. — Adopté d'abord dans  
les termes proposés par la commission, p. 2470. — Le duc  
Decazes propose un paragraphe additionnel à cet article,  
p. 2624, § 1<sup>er</sup>. — Renvoi à la commission, p. 2625. —  
Rapport, p. 2688, §§ *penult* et *ult*. — Dernière rédaction,  
proposée par la commission, p. 2689. — Adoptée, même  
page.)

V. Exposé des motifs, p. 1023, § 2. — Rapport, p. 2164 et  
2165. — Rapporteur, p. 2469, § *ult*.

ART. 43 (précédemment 42).

(87 du Code pénal, 24 du projet présenté à la Chambre des Pairs.  
— Formé de l'art. 43, précédemment 42, du projet de la  
commission, p. 2470. — Non amendé. — Adoption, p. 2471.)

V. Exposé des motifs, p. 1023, § 2. — Rapport, p. 2164 et  
2165.

ART. 44 (précédemment 43).

(88 du Code pénal, 26 du projet présenté à la Chambre des Pairs.  
— Formé de l'art. 44, précédemment 43, du projet de la commission, p. 2471. — Non amendé. — Adoption, p. 2471.)

V. Rapport, p. 2164, § 2.

ART. 45 et 46 (précédemment 44 et 45).

(89 et 90 du Code pénal, 27 et 28 du projet présenté à la Chambre des Pairs. — Formés des art. 45 et 46, précédemment 44 et 45, du projet de la commission, p. 2473. — Délibération, p. 2474 et 2475. — Non amendés. — Adoption, p. 2475.)

V. Exposé des motifs, p. 1023, § 2. — Rapport, p. 2164, § 3 ; et 2165, § 2. — Rapporteur, p. 2474 et 2475, § 2. — Duc Decazes, p. 2475, § 1<sup>er</sup>.

ART. 47 (précédemment 46).

(91 du Code pénal, 52 du projet présenté à la Chambre des Pairs.  
— Formé de l'art. 47, précédemment 46, du projet de la commission, p. 2476. — Non amendé. — Adoption, p. 2476.)

V. Exposé des motifs, p. 1023, § 2. — Rapport, p. 2164, § 3 ; et 2165, § 1<sup>er</sup>.

ART. 48 (précédemment 47).

(108 du Code pénal, 30 du projet présenté à la Chambre des Pairs. — Formé de l'art. 48, précédemment 47, du projet de la commission, p. 2480. — Non amendé. — Adoption, p. 2480.)

ART. 49 (précédemment 48).

(111 du Code pénal, 8 du projet présenté à la Chambre des Pairs, §§ *penult* et *ult*. — Formé de l'art. 49, précédemment 48, du projet de la commission, p. 2481. — Délibération, p. 2481 et 2482. — Non amendé. — Adoption, p. 2482.)

V. comte de Tournon, p. 2481, § *penult*. ; et 2482, § 2. — M. Renouard, *ibid.*, § *ult*. — M. le Président, p. 2482, § 1<sup>er</sup>.

ART. 50 (précédemment 49).

132 du Code pénal, 39 du projet présenté à la Chambre des Pairs, *parte in quâ*. — Formé de l'art. 50, précédemment 49, du projet de la commission, p. 2482. — Non amendé. — Adoption, p. 2482.)

V. Exposé des motifs, p. 1023, § 2. — Rapport, p. 2166, § 2.

ART. 51 (précédemment 50).

(133 du Code pénal, 42 du projet présenté à la Chambre des Pairs, *parte in quâ*. — Formé de l'art. 51, précédemment 50, du projet de la commission, p. 2483. — Non amendé. — Adoption, p. 2483.)

ART. 52 (précédemment 51).

(139 du Code pénal, 39 du projet présenté à la Chambre des Pairs, *parte in quâ*. — Formé de l'art. 52, précédemment 51, du projet de la commission, p. 2486. — Délibération, même page. — Non amendé. — Adoption, p. 2486.)

V. Exposé des motifs, p. 1023, § 2. — Rapport, p. 2166, § 2. — Duc Decazes, p. 2486. — Rapporteur, même page.

ART. 53 (précédemment 52).

(143 du Code pénal, 8 du projet présenté à la Chambre des Pairs, §§ *penult* et *ult*. — Formé de l'art. 53, précédemment 52, du projet de la commission, p. 2487. — Non amendé. — Adoption, p. 2487.)

ART. 54 (précédemment 53).

(144 du Code pénal, 31 du projet présenté à la Chambre des Pairs. — Formé de l'art. 54, précédemment 53, du projet de la commission, p. 2487. — Non amendé. — Adoption, p. 2488.)

ART. 55 (précédemment 54).

(165 du Code pénal, 61 du projet présenté à la Chambre des Pairs, § 2. — Formé de l'art. 55, précédemment 54, du projet de la commission, p. 2488. — Discussion, p. 2488 à 2490. — Non amendé. — Adoption, p. 2490.)

V. Rapport, p. 2161, § *ult*. — Rapporteur, p. 2488, § *penult*. ; et p. 2489, §§ 1<sup>er</sup> et 3. — Duc Decazes, p. 2488, § *ult*. ; 2489,

§ 2 ; et 2490, § 1<sup>er</sup>. — Comte de Pontécoulant, p. 2489, § *ult*.

ART. 56 (précédemment 55).

(177 du Code pénal, 8 du projet présenté à la Chambre des Pairs, §§ *penult* et *ult*. — Formé de l'art. 56, précédemment 55, du projet de la commission, p. 2491. — Délibération, p. 2492 et 2493. — Non amendé. — Adoption, p. 2493.)

V. comte de Tournon, p. 2492, §§ 1<sup>er</sup> et 3. — Rapporteur, *ibid.*, § 2. — M. Renouard, p. 2493, § 1<sup>er</sup>.

ART. 57 (précédemment 56).

(178 du Code pénal. — Formé de l'art. 57, précédemment 56, du projet de la commission, p. 2494. — Non amendé. — Adoption, p. 2494.)

V. Rapporteur, p. 2493. — V. aussi l'art. 14.

ART. 58 et 59 (précédemment 57 et 58).

(184 et 187 du Code pénal, 33 et 47 du projet présenté à la Chambre des Pairs. — Formés des ART. 58 et 59, précédemment 57 et 58, du projet de la commission, p. 2495 et 2496. — Non amendés. — Adoption, p. 2496.)

V. Rapport, p. 2170, § 1<sup>er</sup>. — Rapporteur, p. 2495, § *ult*.

ART. 60 (précédemment 59).

(189 du Code pénal, 32 du projet présenté à la Chambre des Pairs, *parte in quâ*. — Formé de l'art. 60, précédemment 59, du projet de la commission, p. 2497. — Non amendé. — Adoption, p. 2498.)

ART. 61 (précédemment 60).

(198 du Code pénal, 7 du projet présenté à la Chambre des Pairs. — Formé de l'art. 61, précédemment 60, du projet de la commission, p. 2511. — Non amendé. — Adoption, p. 2512.)

ART. 62 (précédemment 61).

(200 du Code pénal, 32 du projet présenté à la Chambre des Pairs, *parte in quâ*. — Formé de l'art. 62, précédemment 61, du projet de la commission, p. 2512. — Non amendé. — Adoption, p. 2512.)

ART. 63 (précédemment 62).

(205 du Code pénal, 32 du projet présenté à la Chambre des Pairs, *parte in quâ*. — Formé de l'art. 63, précédemment 62, du projet de la commission, p. 2513. — Non amendé. — Adoption, p. 2513.)

ART. 64 (précédemment 63).

(288 du Code pénal, 8 du projet présenté à la Chambre des Pairs, §§ *penult* et *ult*. — Formé de l'art. 64, précédemment 63, du projet de la commission, p. 2514. — Non amendé. — Adoption, p. 2514.)

V. Rapport, p. 2170, § 1<sup>er</sup>.

ART. 65 (précédemment 64).

(231 du Code pénal, 39 du projet présenté à la Chambre des Pairs, *parte in quâ*. — Formé de l'art. 65, précédemment 64, du projet de la commission, p. 2515. — Non amendé. — Adoption, p. 2515.)

ART. 66 (précédemment 65).

(233 du Code pénal. — Formé de l'art. 66, précédemment 65, du projet de la commission, p. 2515. — Non amendé. — Adoption, p. 2516.)

ART. 67 (précédemment 66).

(259 du Code pénal, 60 du projet présenté à la Chambre des Pairs. — Formé de l'art. 67, précédemment 66, du projet de la commission, p. 2517. — Discussion, p. 2517 à 2520. — Non amendé. — Adoption, p. 2520.)

V. Rapport, p. 2170, § 2. — Rapporteur, p. 2517 à 2519. — Comte de Tournon, p. 2519, § 1<sup>er</sup>; et 2520, § 1<sup>er</sup>. — M. Barthe, p. 2519, § 2. — Comte de Pontécoulant, *ibid.*, § 3.

ART. 68 (précédemment 67).

(263 du Code pénal, 8 du projet présenté à la Chambre des Pairs, §§ *penult*. et *ult*. — Formé de l'art. 68, précédemment 67, du projet de la commission, p. 2520. — Non amendé. — Adoption, p. 2521.)

ART. 69 (précédemment 68).

(271 du Code pénal, 41 du projet présenté à la Chambre des Pairs, 1<sup>re</sup> partie. — Formé de l'art. 69, précédemment 68, du projet de la commission, p. 2522. — Délibération, p. 2522 et 2523. — Non amendé. — Adoption, p. 2523.)

V. Rapport, p. 2163, §§ 1<sup>er</sup> et 2. — Rapporteur, p. 2522, § *penult.* — Comte de Tournon, *ibid.*, § *ult.* — M. Barthe, p. 2523, § 1<sup>er</sup>. — Comte d'Ambrugeac, *ibid.*, § 2.

ART. 70 (précédemment 69).

(282 du Code pénal, 41 du projet présenté à la Chambre des Pairs, *parte in quâ.* — Formé de l'art. 70, précédemment 69, du projet de la commission, p. 2524. — Non amendé. — Adoption, p. 2524.)

V. Rapport, p. 2163, §§ 1<sup>er</sup> et 2.

ART. 71 (précédemment 70).

(304 du Code pénal, 34 du projet présenté à la Chambre des Pairs. — Formé de l'art. 71, précédemment 70, du projet de la commission, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 2525. — Discussion, p. 2525 à 2528. — Renvoi à la commission, p. 2528. — Rapport, p. 2607. — 2<sup>e</sup> rédaction, proposée par la commission, même page. — Adoptée, p. 2608.)

V. Exposé des motifs, p. 1023, §§ 1<sup>er</sup> et 2. — Rapport, p. 2167, § *ult.* — Rapporteur, p. 2525, § *ult.* — M. Barthe, p. 2526, 2527, § 2 ; et 2528, § 2. — Duc Decazes, p. 2527, § 1<sup>er</sup>. — Duc de Broglie, p. 2528, § 1<sup>er</sup>.

ART. 72, 73 et 74 (précédemment 71, 72 et 73).

(309, 310 et 311 du Code pénal, 35 du projet présenté à la Chambre des Pairs. — Formés des art. 72, 73 et 74, précédemment 71, 72 et 73, du projet de la commission, p. 2531. — Non amendés. — Adoption, p. 2532.)

V. Rapport, p. 2170, § 1<sup>er</sup>.

ART. 75 (précédemment 74).

(317 du Code pénal, 36 du projet présenté à la Chambre des Pairs. — Formé de l'art. 75, précédemment 74, du projet de la commission, p. 2533. — Délibération, p. 2534. — Non amendé. — Adoption, p. 2535.)

V. M. Barthe, p. 2534, § *penult.* — Rapporteur, *ibid.*, § *ult.*

ART. 76, 77 et 78 (précédemment 75, 76 et 77).

(331, 332 et 333 du Code pénal, 37 du projet présenté à la Chambre des Pairs. — Formés des art. 76, 77 et 78, précédemment 75, 76 et 77, du projet de la commission, p. 2536, 2537 et 2538. — Non amendés. — Adoption, p. 2537, 2538 et 2539.)

V. Rapport, p. 2170, § 1<sup>er</sup>.

ART. 79 (précédemment 78).

(344 du Code pénal, 39 du projet présenté à la Chambre des Pairs, *parte in quâ*. — Formé de l'art. 79, précédemment 78, du projet de la commission, p. 2540. — Délibération, même page. — Non amendé. — Adoption, même page.)

V. Exposé des motifs, p. 1023, §§ 1<sup>er</sup> et 2. — Duc de Crillon, p. 2540. — M. Barthe, même page.

ART. 80, 81, 82 et 83 (précédemment 79, 80, 81 et 82).

(362, 363, 364 du Code pénal et 44 du projet présenté à la Chambre des Pairs. — Formés des art. 80, 81, 82 et 83, précédemment 79, 80, 81 et 82, du projet de la commission, p. 2543 et 2544. — Délibération, p. 2545. — Les art. 80, 81 et 82, précédemment 79, 80 et 81 (362, 363 et 364 du Code pénal) sont adoptés sans amendement, p. 2545, § *ult.* — L'art. 83, précédemment 82 (44 du projet) est renvoyé à la commission, p. 2546. — Rapport, p. 2608, § *ult.* ; et 2609, § 1<sup>er</sup>. — La commission propose de revenir à la rédaction du projet primitif, p. 2609. — Adoption de cette rédaction, même page.)

V. Rapporteur, p. 2540 à 2545. — M. Renouard, p. 2545, § 1<sup>er</sup>. — Plusieurs Pairs, *ibid.*, § 2.

ART. 84 (précédemment 83).

(381 du Code pénal, 39 du projet présenté à la Chambre des Pairs, *parte in quâ*. — Formé de l'art. 84, précédemment 83, du projet de la commission, p. 2547. — Non amendé. — Adoption, p. 2547.)

V. Exposé des motifs, p. 1023, §§ 1<sup>er</sup> et 2. — Rapport, p. 2167, §§ 1<sup>er</sup> et 2.

ART. 85 (précédemment 84).

(382 du Code pénal, 42 du projet présenté à la Chambre des Pairs, *parte in quâ*. — Formé de l'art. 85, précédemment 84, du projet de la commission, p. 2548. — Non amendé. — Adoption, p. 2548.)

ART. 86 (précédemment 85).

(383 du Code pénal, 43 du projet présenté à la Chambre des Pairs. — Formé de l'art. 86, précédemment 85, du projet de la commission, p. 2549. — Non amendé. — Adoption, p. 2549.)

ART. 87 (précédemment 86).

(386 du Code pénal, 48 du projet présenté à la Chambre des Pairs. — Formé de l'art. 87, précédemment 86, du projet de la commission, p. 2551. — Non amendé. — Adoption, p. 2551.)

V. Rapport, p. 2170, § 1<sup>er</sup>. — Rapporteur, p. 2552, § 2.

ART. 88 (précédemment 87).

(388 du Code pénal, 46 du projet présenté à la Chambre des Pairs, 1<sup>re</sup> partie. — Formé de l'art. 88, précédemment 87, du projet de la commission, p. 2553. — Non amendé. — Adoption, p. 2555.)

V. Rapport, p. 2170, § 1<sup>er</sup>.

ART. 89 (précédemment 88).

(389 du Code pénal, 46 du projet présenté à la Chambre des Pairs, 2<sup>e</sup> partie. — Formé de l'art. 89, précédemment 88, du projet de la commission, p. 2555. — Non amendé. — Adoption, p. 2555.)

ART. 90 (précédemment 89).

(400 du Code pénal, 49 du projet présenté à la Chambre des Pairs. — Formé de l'art. 90, précédemment 89, du projet de la commission, p. 2556. — Non amendé. — Adoption, p. 2556.)

ART. 91 (précédemment 90).

(408 du Code pénal, 45 du projet présenté à la Chambre des Pairs. — Formé de l'art. 91, précédemment 90, du projet de la commission, p. 2557. — Non amendé. — Adoption, p. 2558.)

ART. 92 (précédemment 91).

(434 du Code pénal, 38 du projet présenté à la Chambre des Pairs, 1<sup>re</sup> partie. — Formé de l'art. 92, précédemment 91, du projet de la commission, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 2560. — Discussion, p. 2561 à 2564. — Renvoi à la commission, p. 2564. — Rapport, p. 2609 à 2611. — 2<sup>e</sup> rédaction, proposée par la commission, p. 2611. — Discussion, p. 2613 à 2617. — Nouveau renvoi de l'article à la commission, p. 2617. — Nouveau rapport, p. 2689 à 2692. — 3<sup>e</sup> rédaction,



proposée par la commission, p. 2690. — Discussion, p. 2692.  
— Adoption de la 3<sup>e</sup> rédaction, même page.)

V. Exposé des motifs, p. 1023, §§ 1<sup>er</sup> et 2. — Rapport, p. 2168 à 2170. — M. Barthe, p. 2561, § 3 ; 2562, 2563, § 2 ; 2613, § 6 ; 2615, 2617, § 2. — Rapporteur, p. 2561, § 4 ; 2563, § 1<sup>er</sup> ; 2564, § 2. — Comte Caffarelli, p. 2564, § 1<sup>er</sup> ; 2692, §§ 1<sup>er</sup> et 3. — Comte de La Villegontier, p. 2564, § 3 ; 2613, § 5. — Comte d'Anthouard, p. 2613, § 3. — M. Renouard, *ibid.*, § 4 ; 2616, § 4 ; et 2692, §§ 2 et 4. — Baron Cuvier, p. 2614, § 3 ; et 2616, §§ 1<sup>er</sup> et 3. — Duc de Broglie, *ibid.*, § 2. — Comte de Berenger, p. 2617, § 1<sup>er</sup>. — Plusieurs Pairs, *ibid.*, § 3.

#### ART. 93 (précédemment 92).

(435 du Code pénal, 38 du projet présenté à la Chambre des Pairs. — Formé de l'art. 93, précédemment 92, du projet de la commission, p. 2618. — Délibération ajournée, par suite du renvoi à la commission, de l'article précédent, p. 2618. — L'adoption sans amendement de cet article a eu lieu dans la séance du 23 mars 1832, après le vote sur l'art. 92, précédemment 91. C'est par erreur que cette adoption n'a point été mentionnée, p. 2692, *in fine.*)

V. Rapporteur, p. 2618, § *antepenult.*

#### ART. 94 (précédemment 93).

(463 du Code pénal, 55 du projet présenté à la Chambre des Pairs. — Formé de l'art. 94, précédemment 93, du projet de la commission, p. 2620 à 2622. — Non amendé. — Adoption, p. 2622.)

V. Exposé des motifs, p. 1017. — Rapport, p. 2154, §§ 1<sup>er</sup> et 2. — Rapporteur, p. 2622, § 2. — V. aussi l'art. 14.

#### ART. 95 (précédemment 94).

(471 du Code pénal. — Formé de l'art. 95, précédemment 94, du projet de la commission, p. 2630 à 2632. — Non amendé. — Adoption, p. 2630. — Texte des articles 3 et 4 (titre XI) de la loi du 16 = 24 août 1790, et de l'art. 46 (titre I<sup>er</sup>) de la loi du 19 = 22 juillet 1791, cités dans un paragraphe additionnel à l'art. 471 du Code pénal, p. 2627 à 2630.)

V. Rapport, p. 2171, *in fine.*

ART. 96, 97 et 98 (précédemment 95, 96 et 97).

(475, 476, 477 du Code pénal, et loi du 28 juin 1829. — Formés des art. 96, 97 et 98, précédemment 95, 96 et 97 du projet de la commission, p. 2636 à 2641. — Non amendés. — Adoption, p. 2641.)

V. Rapport, p. 2171, *in fine*. — Rapporteur, p. 2636, § 4. — V. aussi l'art. 103.

ART. 99 (précédemment 98).

(478 du Code pénal, 50 du projet présenté à la Chambre des Pairs. — Formé de l'art. 99, précédemment 98, du projet de la commission, p. 2693. — Non amendé. — Adoption, p. 2694.)

ART. 100 (précédemment 99).

(479 du Code pénal, 51 et 57 du projet présenté à la Chambre des Pairs. — Formé de l'art. 100, précédemment 99, du projet de la commission, p. 2697 à 2699. — Amendement proposé par le duc Decazes au 12<sup>e</sup> paragraphe de l'article du projet de la commission, p. 2699, § *ult.* — Adopté, p. 2700, § 1<sup>er</sup>. — Adoption de l'article ainsi amendé, p. 2700, § 2.)

V. Rapport, p. 2171, *in fine*. — Texte des art. 24, 40 et 44 du Code rural du 6 octobre 1791 (titre II) auxquels se rapportent l'art. 57 du projet présenté à la Chambre des Pairs, et les paragraphes 10, 11 et 12 de l'art. 100 du projet de la commission, p. 2696 et 2697.

ART. 101 (précédemment 100).

(480 du Code pénal. — Formé de l'art. 101, précédemment 100, du projet de la commission, p. 2701. — Non amendé. — Adoption, p. 2701.)

ART. 102 (précédemment 101).

(483 du Code pénal, 56 du projet présenté à la Chambre des Pairs. — Formé de l'art. 102, précédemment 101, du projet de la commission, p. 2702. — Non amendé. — Adoption, p. 2702.)

ART. 103 (précédemment 102).

(61 du projet présenté à la Chambre des Pairs. — Formé de l'art. 103, précédemment 102, du projet de la commission, p. 2702. — Non amendé. — Adoption, p. 2702.)

V. Exposé des motifs, p. 1024, § 1<sup>er</sup>. — Rapport, p. 2165, §§ 2 et 3, et p. 2166, § 1<sup>er</sup>. — Rapporteur, p. 2396, 2397, 2452, § *ult.* ; 2476 à 2479, 2483 à 2485, 2523, §§ 4 *et suiv.* ; 2488 à 2490, et 2704, § 1<sup>er</sup>. — V. aussi les art. 96 et 97.

### TITRE III.

#### *Dispositions transitoires.*

ART. 104 (précédemment 103).

(62 du projet présenté à la Chambre des Pairs. — Formé de l'art. 104, précédemment 103, du projet de la commission, p. 2705. — Non amendé. — Adoption, p. 2705.)

V. Exposé des motifs, p. 1011, § 1<sup>er</sup>.

ART. 105.

(Formé d'un article additionnel proposé par la commission, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 2706. — 2<sup>e</sup> rédaction, p. 2707. — 3<sup>e</sup> rédaction, même page. — Adoption de cette rédaction, même page.)

V. Rapporteur, p. 2705, § *ult.*, et 2707. — M. Renouard, p. 2706. — Plusieurs Pairs, p. 2707. — Comte Roy, même page.)

## DISCUSSION

### D'UN PROJET DE LOI TENDANT À ASSURER D'UNE MANIÈRE LÉGALE L'ÉTAT DES OFFICIERS DE L'ARMÉE.

---

On a classé les observations faites pendant le cours de cette discussion, suivant l'ordre des articles du projet de loi amendé par la Chambre des Pairs, tel qu'il est rapporté p. 2195 à 2217, 2287 à 2307, 2410 à 2442, et 2672 à 2685.

Le vicomte Dode, rapporteur, empêché par sa santé de soutenir la discussion de ce projet de loi, a été remplacé par le duc de Broglie (séance du 10 mars 1832, p. 2188 à 2217) et par le comte d'Ambrugeac (séances des 12, 17 et 23 mars, p. 2288 à 2307, 2412 à 2422, et 2672 à 2685).

### PROJET DE LOI TENDANT À ASSURER D'UNE MANIÈRE LÉGALE L'ÉTAT DES OFFICIERS DE L'ARMÉE.

---

Considérations générales sur la législation militaire en matière de discipline, et sur le but du projet de loi. — V. Exposé des motifs, p. 1260 à 1263 et 1266, § *ult.* — Rapport, p. 2112 à 2120 et 2129.

Observations sur l'ordre de la discussion, p. 2194. — V. Duc de Dalmatie, p. 2194, § 2. — Comte de Pontécoulant, *ibid.*, § 3 — Rapporteur (Duc de Broglie), *ibid.*, § 4. — La Chambre accorde la priorité au projet de la commission, *ibid.*, § *ult.*

Observations sur le titre du projet de loi, p. 2195. — V. Comte d'Ambrugeac, *ibid.*, § 2. — M. le Président, *ibid.*, § 3 ; et p. 2685, § 3.

## TITRE I<sup>er</sup>.

*Des droits des officiers en raison de leur position.*

### ART. 1<sup>er</sup>.

(Formé de l'art. 1<sup>er</sup> du projet de la commission, p. 2195. — Non amendé. — Adoption, p. 2195.)

V. Rapport, p. 2120, § 2. — Comte Dejean, p. 2293 ; § 2 —

Duc de Broglie, *ibid.*, § 3. — Comte de Vogüé, *ibid.*, § 4. — M. Genty de Bussy, commissaire du Roi, p. 2294, § 1<sup>er</sup>.

#### ART. 2.

(Formé de l'art. 2 du projet de la commission, p. 2196. — Non amendé. — Adoption, p. 2196.)

V. Rapport, p. 2120, § 3 ; et 2121, § 1<sup>er</sup>.

#### ART. 3.

(Formé de l'art. 3 du projet de la commission, p. 2196. — Discussion, p. 2196 à 2201. — Amendement proposé par le comte d'Ambrugeac, p. 2197, § *ult.* — Retiré par ce Pair, p. 2201, § 1<sup>er</sup>. — Adoption de l'article sans amendement, même page.)

V. Rapport, p. 2121, §§ 2, 3 et 4 ; et p. 2122, § 1<sup>er</sup>. — Comte d'Ambrugeac, p. 2196, § *ult.* ; 2197, § *ult.* ; et 2201, § 1<sup>er</sup>. — Rapporteur (Duc de Broglie), p. 2197, § 1<sup>er</sup> ; 2198 et 2199, § *ult.* — Comte de Sesmaisons, p. 2197, § 2 ; et 2199, § 2. — Duc de Dalmatie, p. 2197, § 3 ; et 2200, § 1<sup>er</sup>. — Comte Dejean, p. 2199, § 1<sup>er</sup>. — Baron Cuvier, p. 2200, § 2. — V. aussi comte Dejean, p. 2217, § 6. — Rapporteur (Duc de Broglie), *ibid.*, § 7. — Rapporteur (Comte d'Ambrugeac), p. 2288, § *ult.* — Duc de Broglie, p. 2293, § 3.

#### ART. 4.

(Formé de l'art. 4 du projet de la commission, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 2201. — Discussion, p. 2201 et 2202. — 2<sup>e</sup> rédaction, proposée par le comte de Tournon, p. 2202. — Adoptée, même page. — Observation de M. le Président, relative à une nouvelle rédaction proposée pour l'article 8, laquelle réagirait sur l'art. 4, p. 2291, § 1<sup>er</sup>. — Explications, à ce sujet : du rapporteur (Comte d'Ambrugeac), même page, § 2 ; — du duc de Broglie, même page, § *ult.* ; — de plusieurs Pairs, p. 2292. — La délibération est rouverte sur l'art. 4, p. 2292. — 3<sup>e</sup> rédaction, proposée par le rapporteur (Comte d'Ambrugeac), même page. — Discussion, p. 2292 à 2294. — Amendement proposé par le comte Caffarelli, p. 2292, § *ult.* — Adoption de la 3<sup>e</sup> rédaction, p. 2294.)

V. Rapport, p. 2122, § 2. — Comte de Tournon, p. 2201, § *penult.* — Rapporteur (Duc de Broglie), *ibid.*, § *ult.* — Duc Decazes, p. 2216, § 2. — Comte Caffarelli, p. 2292. § *ult.* —

Rapporteur (Comte d'Ambrugeac), p. 2293, § 1<sup>er</sup>. — Comte Dejean, *ibid.*, § 2. — Duc de Broglie, *ibid.*, § 3. — Comte de Vogüé, *ibid.*, § *ult.* — M. Genty de Bussy, p. 2294, § 1<sup>er</sup>.

ART. 5.

(Formé de l'art. 5 du projet de la commission, p. 2202. — Non amendé. — Adoption, p. 2202.)

ART. 6.

(Formé de l'art. 6 du projet de la commission, p. 2202. — Non amendé. — Adoption, p. 2202.)

V. Rapport, p. 2121, § 1<sup>er</sup>.

ART. 7.

(Formé de l'art. 7 du projet de la commission, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 2203. — Adoption de cette rédaction, même page. — Observation du rapporteur (Comte d'Ambrugeac), relative à un changement de rédaction adopté pour l'art. 11, précédemment 12, du projet de la commission, et qui réagit sur l'art. 7, p. 2418, § *penult.* — 2<sup>e</sup> rédaction, proposée pour l'art. 7, p. 2419. — Adoptée, même page.)

V. Rapporteur (Comte d'Ambrugeac), p. 2290, § *ult.* ; et 2412 à 2414.

ART. 8.

(Formé de l'art. 8 du projet de la commission, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 2203. — Discussion, p. 2203 à 2206. — Amendemens proposés par le comte Dejean, p. 2203, § *penult.* — Par le marquis de Laplace, p. 2204, § 1<sup>er</sup>. — Renvoi à la commission, p. 2206. — Rapport par le comte d'Ambrugeac, p. 2288 à 2291. — 2<sup>e</sup> rédaction, proposée par la commission, p. 2290. — Discussion, p. 2294 à 2296. — Adoption de la 2<sup>e</sup> rédaction, p. 2296.)

V. Rapport, p. 2122, § 3. — Comte Dejean, p. 2203, § *penult.* ; 2204, § 2. — Rapporteur (Duc de Broglie), p. 2203, § *ult.* ; et 2205, § 1<sup>er</sup>. — Marquis de Laplace, p. 2204, § 1<sup>er</sup>. — Comte d'Ambrugeac, p. 2204, § 3 ; et 2205, § 2. — Comte de Sesmaisons, p. 2205, § *ult.* — M. Genty de Bussy, p. 2206, § 1<sup>er</sup>. — Comte de Tournon, p. 2295, § 1<sup>er</sup> ; et 2296, § 1<sup>er</sup>. — Rapporteur (Comte d'Ambrugeac), p. 2295, § 2. — Duc de Broglie, p. 2296, § 2.

## TITRE II.

*Des cas où un officier peut être temporairement privé de ses droits.*

### Art. 9.

(Formé de l'art. 9 du projet de la commission, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 2206. — Discussion, p. 2206 à 2212. — Nouvelles rédactions proposées par le comte de Tournon, p. 2209, § *ult.* ; — par le comte Cholet, p. 2210, § *penult.* ; — par le comte Portalis, p. 2211, § 2 ; — par le duc de Crillon, *ibid.*, § 3 ; — par le comte de Sesmaisons, *ibid.*, § *ult.* — Renvoi à la commission, p. 2212. — Rapport par le comte d'Ambrugeac, p. 2297. — Dernière rédaction proposée par la commission, même page. — Adoptée, même page.)

V. Rapport, p. 2122, § 4, à 2124. — Comte de Pontécoulant, p. 2207, § 1<sup>er</sup>. — Comte Portalis, *ibid.*, § 2 ; 2208 et 2211, § 2. — Rapporteur (Duc de Broglie), p. 2207, § 3, et 2210, § *ult.* — Duc de Dalmatie, p. 2209, § 1<sup>er</sup>. — Comte de Tournon, *ibid.*, § *ult.* — Comte Dejean, p. 2210, § 1<sup>er</sup>. — Comte Cholet, *ibid.*, § 2. — Duc de Crillon, p. 2211, § 3. — Comte de Sesmaisons, *ibid.*, § *ult.* — M. Genty de Bussy, p. 2212, § 1<sup>er</sup>. — Comte d'Ambrugeac, p. 2212, § 2. — V. aussi Duc de Broglie, p. 2422, § 1<sup>er</sup>. — Comte de Cessac, p. 2424, § 4.

### ART. 10.

(Formé de l'art. 10 du projet de la commission, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 2212. — Discussion, p. 2213 à 2216. — Amendemens proposés par le comte d'Ambrugeac, p. 2213, § *ult.* ; — par le comte de Tournon, p. 2215, § *penult.* — Renvoi à la commission, p. 2216. — Rapport par le comte d'Ambrugeac, p. 2298, § *ult.* — 2<sup>e</sup> rédaction, proposée par la commission, p. 2299. — Discussion, p. 2300 à 2307. — Adoption successive des paragraphes 1<sup>er</sup>, 2, 3 et 4 de la nouvelle rédaction de la commission, p. 2300 et 2301. — Amendemens proposés sur le paragraphe 5 par le comte de Flahault, p. 2302, § 1<sup>er</sup> ; — par le comte de Pontécoulant, p. 2303 ; — par le comte d'Ambrugeac, p. 2307, § 2. — Renvoi du paragraphe 5 à la commission, même page. — Rapport par le comte d'Ambrugeac, p. 2412 à 2415. — Nouvelle rédaction du paragraphe 5, p. 2414. — Délibération, p. 2415 à 2417.

— Sous-amendemens proposés par le baron Cuvier, p. 2416, § 3 ; — par le comte de Tournon, *ibid.*, § *ult.* — Adoptés, p. 2417. — Texte de l'article ainsi amendé, même page.)

V. Rapport, p. 2124, §§ 1<sup>er</sup> et 2 ; et p. 2124, § *ult.* — Rapporteur (Duc de Broglie), p. 2213, § 4 ; 2214, § 1<sup>er</sup> ; 2215, § *ult.* — Comte de Pontécoulant, p. 2214, § 2 ; 2303, 2306, § *ult.* — Duc de Dalmatie, p. 2214, § *ult.* ; 2415, § 3. — Comte Dejean, p. 2215, § 2 ; 2301, § 3. — Comte de Tournon, p. 2215, § *penult.* ; 2306, § 1<sup>er</sup> ; 2416, §§ 5 et *ult.* — Comte d'Ambrugeac, p. 2213, §§ 2 et *ult.* ; 2215, § 1<sup>er</sup> ; 2300, § 9 ; 2301, § 4 ; 2302, § *ult.* ; 2305, § *ult.* ; 2307, § 2 ; et 2416, § *penult.* — Marquis de Laplace, p. 2213, § 3 ; 2300, § 8 ; 2306, § 2. — Comte de Flahault, p. 2302, § 1<sup>er</sup>. — M. Genty de Bussy, p. 2302, § 3 ; 2307, § 1<sup>er</sup> ; 2416, § 4. — Duc de Broglie, p. 2304. — Duc de Montébello, p. 2305, § 1<sup>er</sup>. — Duc Decazes, *ibid.*, § 2. — Baron Cuvier, p. 2416, § 3. — V. aussi Comte de Cessac, p. 2424, § 4.

#### ART. 11 (ancien).

(Formé de l'art. 11 du projet de la commission, p. 2216. — Non amendé. — Adoption, p. 2216. — Supprimé par suite des modifications apportées au paragraphe 5 de l'art. 10, p. 2417, *in fine*, et 2418.)

V. Rapport, p. 2124, § 3. — Rapporteur (Comte d'Ambrugeac), p. 2414, § *ult.*

#### ART. 11 (nouveau), précédemment 12.

(Formé de l'art. 12 du projet de la commission, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 2217 — Délibération, même page. — Renvoi à la commission, même page — Rapport par le comte d'Ambrugeac, p. 2298, § *ult.*, et 2414, § *ult.* — 2<sup>e</sup> rédaction, proposée par la commission, p. 2299. — Adoption, p. 2418.)

V. Rapport, p. 2124, § 4. — Comte Dejean, p. 2217, § 6. — Rapporteur (Duc de Broglie), *ibid.*, § 7.



### TITRE III.

*Des cas où un officier peut perdre ses droits.*

ART. 12 (précédemment 13).

(Formé de l'art. 12, précédemment 13, du projet de la commission, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 2420 ; — 2<sup>e</sup> rédaction, même page. — Discussion, p. 2420 à 2426. — Amendemens proposés par le comte de Pontécoulant, p. 2420, § *ult.* ; — par le comte de Flahault, p. 2423, § 2 ; — par le comte de Cessac, p. 2424, § 2 ; et 2425, § 2. — Adoption de l'article dans les termes proposés en dernier lieu par la commission, p. 2426.)

V. Exposé des motifs, p. 1263, § *ult.* — Rapport, p. 2125 et 2126, § 1<sup>er</sup>. — Comte de Pontécoulant, p. 2420, § *penult.* ; 2421, § 2 ; 2422, § 2. — Duc de Broglie, p. 2421, § 1<sup>er</sup> ; 2422, § 1<sup>er</sup> ; 2423, § 3 ; et 2424, §§ 3 et 5. — Rapporteur (Comte d'Ambrugeac), p. 2420, 2423, § 1<sup>er</sup> ; 2424, § 1<sup>er</sup> ; et 2425, § 1<sup>er</sup>. — Comte de Flahault, p. 2423, § 2. — Comte Exelmans, *ibid.*, § *ult.* — Comte de Cessac, p. 2424, §§ 2 et 4 ; et 2425, § 2. — Duc Decazes, p. 2425, § 3. — V. aussi l'art. 27 (précédemment 28).

ART. 13 (précédemment 14).

(Formé de l'art. 13, précédemment 14, du projet de la commission, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 2426 ; 2<sup>e</sup> rédaction, même page. — Adoption de la 2<sup>e</sup> rédaction, p. 2427.)

V. Rapport, p. 2125 et 2126, § 1<sup>er</sup>.

### TITRE IV.

*Des Conseils d'honneur appelés à prononcer sur les peines mentionnées dans le titre II.*

ART. 14 (précédemment 15).

(Formé de l'art. 14, précédemment 15, du projet de la commission, p. 2427. — Non amendé. — Adoption, p. 2427.)

V. Exposé des motifs, p. 1263 à 1265. — Rapport, p. 2126 à 2128.

ART. 15 (précédemment 16).

(Formé de l'art. 15, précédemment 16, du projet de la commission, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 2427 à 2429 ; — 2<sup>e</sup> rédaction, p. 2429 à 2431. — Discussion, p. 2431 à 2434. — Amendement proposé par le comte de Pontécoulant, p. 2432, § 2. — Non appuyé, p. 2434. — Adoption de la 2<sup>e</sup> rédaction proposée par la commission, même page.)

V. Exposé des motifs, p. 1265, §§ 3, 4 et 5. — Rapport, p. 2128, § 3. — Rapporteur (Comte d'Ambrugeac), p. 2429, 2431, § 2 ; 2432, § 3 ; 2434, § 2. — Marquis de Laplace, p. 2431, § 1<sup>er</sup> ; 2432, § 1<sup>er</sup> ; et 2434, § 1<sup>er</sup>. — Comte de Sesmaisons, p. 2431, § *penult.* — Comte Portalis, *ibid.*, § *ult.* — Comte de Pontécoulant, p. 2432, § 2 ; et 2433, § 1<sup>er</sup>. — Duc de Broglie, p. 2433, § 2. — Duc de Dalmatie, *ibid.*, § 3.

ART. 16 (précédemment 17).

(Formé de l'art. 16, précédemment 17, du projet de la commission, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 2434 ; 2<sup>e</sup> rédaction, p. 2435. — Adoption de cette 2<sup>e</sup> rédaction.)

V. Rapporteur (Comte d'Ambrugeac), p. 2436, § 1<sup>er</sup>.

ART. 17 (précédemment 18).

(Formé de l'art. 17, précédemment 18, du projet de la commission, p. 2436. — Délibération, même page. — Non amendé. — Adoption, p. 2437.)

V. Marquis de Laplace, p. 2436, § *penult.* — M. Genty de Bussy, *ibid.*, § *ult.*

ART. 18 (précédemment 19).

(Formé de l'art. 18, précédemment 19, du projet de la commission, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 2437 ; 2<sup>e</sup> rédaction, même page. — Adoption de la 2<sup>e</sup> rédaction, même page.)

V. Rapporteur (comte d'Ambrugeac), même page.

ART. 19 (précédemment 20).

(Formé de l'art. 19, précédemment 20, du projet de la commission,

1<sup>re</sup> rédaction, p. 2438 ; 2<sup>e</sup> rédaction, même page. — Adoption de la 2<sup>e</sup> rédaction, p. 2439.)

V. Exposé des motifs, p. 1265, § *penult.* — Marquis de Laplace, p. 2439.

ART. 20 (précédemment 21).

(Formé de l'art. 20, précédemment 21, du projet de la commission, p. 2439. — Non amendé. — Adoption, p. 1439.)

V. Exposé des motifs, p. 1265, § *penult.* — Rapport, p. 2128, § *ult.*

ART. 21 (précédemment 22).

(Formé de l'art. 21, précédemment 22, du projet de la commission, p. 2440. — Non amendé. — Adoption, p. 2440.)

ART. 22 (précédemment 23).

(Formé de l'art. 22, précédemment 23, du projet de la commission, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 2440. — Discussion, p. 2440 à 2442. — Renvoi à la commission, p. 2442. — Rapport par le comte d'Ambrugeac, p. 2672. — 2<sup>e</sup> rédaction proposée par la commission, p. 2673. — Adoption de la 2<sup>e</sup> rédaction, même page.)

V. Exposé des motifs, p. 1265, § 2. — Duc Decazes, p. 2440, § *ult.* ; et 2441, § 2. — M. Genty de Bussy, 2441, § 1<sup>er</sup>. — Duc de Broglie, p. 2441, § *ult.*

ART. 23 (précédemment 24).

(Formé de l'art. 23, précédemment 24, du projet de la commission, p. 2674. — Non amendé. — Adoption, p. 2674.)

V. Exposé des motifs, p. 1265, § *ult.* — Rapport, p. 2128, § *ult.*

ART. 24 (précédemment 25).

(Formé de l'art. 24, précédemment 25, du projet de la commission, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 2674 ; 2<sup>e</sup> rédaction, p. 2675. — Adoption de la 2<sup>e</sup> rédaction, même page.)

V. Exposé des motifs, p. 1265, § 2. — Rapport, p. 2128, § *ult.* — Rapporteur (comte d'Ambrugeac), p. 2674. — V. aussi l'art. 29.

ART. 25 (précédemment 26).

(Formé de l'art. 25, précédemment 26, du projet de la commission, p. 2675. — Non amendé. — Adoption, p. 2675.)

ART. 26 (précédemment 27).

(Formé de l'art. 26, précédemment 27, du projet de la commission, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 2675, *in fine* ; — 2<sup>e</sup> rédaction, p. 2676. — Discussion, p. 2676 à 2679. — Le marquis de Laplace demande la suppression de l'article, p. 2676, § *ult.* — Amendemens proposés par le comte de Pontécoulant, p. 2678, § 1<sup>er</sup> ; — par le duc de Broglie, *ibid.*, § 2 ; — par le duc Decazes, p. 2679. — Adoption de l'article amendé, p. 2679.)

V. Exposé des motifs, p. 1266, §§ 1<sup>er</sup> et 2. — Rapport, p. 2128, § *ult.* — Rapporteur (Comte d'Ambrugeac), 2415, § 1<sup>er</sup>. — Marquis de Laplace, p. 2676, § *ult.* — Duc de Broglie, p. 2677 et 2678, § 2. — Comte de Pontécoulant, p. 2678, §§ 1<sup>er</sup> et *penult.* — Duc Decazes, *ibid.*, § *ult.*

## TITRE V.

Du Conseil de guerre appelé à prononcer en cas de récidive.

ART. 27 (précédemment 28).

(Formé de l'art. 27, précédemment 28, du projet de la commission, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 2680 ; — 2<sup>e</sup> rédaction, même page. — Adoption de la 2<sup>e</sup> rédaction, même page.)

V. l'art. 12 (précédemment 13).

ART. 28 (précédemment 29).

(Formé de l'art. 28, précédemment 29, du projet de la commission, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 2680, *in fine* ; — 2<sup>e</sup> rédaction, p. 2681. — Discussion, p. 2681 à 2683. — Amendement proposé par le duc Decazes, *in fine.* — Adoption de la 2<sup>e</sup> rédaction ainsi modifiée, p. 2683.)

V. comte de Pontécoulant, p. 2681, § *ult.* ; et 2682, § 2. — Rapporteur (Comte d'Ambrugeac), p. 2682, § 1<sup>er</sup>. — Duc Decazes, *ibid.*, § 3.

ART. 29 (précédemment 30).

(Formé des art. 29 et 30, précédemment 30 et 31, du projet de la commission, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 2683. — La commission propose de remplacer ces deux articles par un article unique, même page. — Cet article est adopté, p. 2684.)

V. Rapporteur (Comte d'Ambrugeac), même page. — V. aussi l'art. 24.

ART. 30 (précédemment 32).

(Formé de l'art. 30, précédemment 32, du projet de la commission, p. 2684. — Non amendé. — Adoption, p. 2684.)

## **TITRE VI.**

Dispositions particulières.

ART. 31 (précédemment 33).

(Formé de l'art. 31, précédemment 33, du projet de la commission, p. 2684. — Non amendé. — Adoption, p. 2684.)

## **TITRE VII.**

Dispositions transitoires.

ART. 32 et 33 (précédemment 34 et 35).

(Formés des art. 32 et 33, précédemment 34 et 35, du projet de la commission, p. 2684 et 2685. — Non amendés. — Adoption, p. 2684 et 2685.)

**FIN DES TABLES ANALYTIQUES.**

---

# CHAMBRE DES PAIRS

## DE FRANCE.

---

SESSION DE 1832.

*Procès-verbaux et Impressions diverses.*

---

### TABLE DES MATIÈRES.

---

*Nota.* Le renvoi au procès-verbal est marqué par l'indication de la page et du paragraphe, le renvoi aux Impressions diverses par le numéro de chaque impression.

#### A

ABRIAL (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de lois, p. 1312, 1586. — Fait un rapport au nom du comité des pétitions, p. 374.

ACTES DES SOCIÉTÉS DE COMMERCE. V. au mot *Code de commerce*.

ADMISSION DES NOUVEAUX PAIRS (Formes observées pour l'). — Il est donné lecture à la Chambre de soixante-six ordonnances royales, en date des 16 mai, 11 octobre et 7 novembre 1832, portant nominations de Pairs de France, p. 11 à 44. — Exposé de M. le Président, p. 44. — Désignation, par la voie du sort, de six commissions spéciales de trois membres chacune, chargées d'examiner les titres des nouveaux Pairs, p. 45. — Sur les rapports de ces commissions, la Chambre déclare valables les titres produits par soixante-quatre de ces Pairs, p. 53, 57, 61, 66, 69, 71, 77, 88, 89, 95, 99, 116, 129, 130, 131, 132,

209, 372, 611, 838, 1217, 1219. V. Périer, Allent, Atthalin, Aubernon, Baudrand, Bérenger, Berthezène, Bertin de Vaux, Besson, Boyer, Brayer, Canouville, Canson, Caux, Chastenaï-Lanty, Colbert, Cousin, Desroys, Devaines, Dupleix de Mézy, Durant de Mareuil, Dutailis, Duval, Faure, Fezensac, Fréville, Gautier, Gérard, Girod de l'Ain, Grenier, Grouchy, Haxo, Heudelet, Humblot-Conté, Julien Lagravière, Labriffe, Laferrière-Lévêque, Grange (Charles de la), Lallemand, Lamoignon, Louis, Malouet, Mathieu-Faviers, Montguyon, Montlosier, Morand, Neigre, Nicolay, Ornano, Preissac, Rayneval, Reinhard, Rœderer, Rousseau, Roussin, Rumigny, Silvestre de Sacy, Thénard, Tripier, Turgot, Villemain, Zangiacomi, Guéhéneuc, Jacqueminot, Saint-Aignan, Sercey. — Soixante-deux de ces Pairs sont admis à prendre séance après avoir prêté le serment qui doit précéder leur entrée en fonctions, p. 81, 85, 99, 114, 133, 208, 242, 378, 590, 609, 750, 870, 1281. — Il est donné lecture à la Chambre de deux ordonnances royales, en date du 25 janvier 1833, portant nominations de Pairs de France, p. 590 à 592. — Désignation, par la voie du sort, d'une commission spéciale de trois membres pour examiner les titres des nouveaux Pairs, p. 609. — Sur le rapport de cette commission, la Chambre déclare valables les titres produits par ces Pairs, p. 613. V. Duchatel et Saint-Cyr Nugues. — Les nouveaux Pairs, introduits dans la Chambre avec le cérémonial d'usage, sont admis à prendre séance, après avoir prêté le serment qui doit précéder leur entrée en fonctions, p. 690, 750. V. au mot *Ordonnances royales*.

ADRESSE AU ROI (en réponse au discours prononcé par Sa Majesté à l'ouverture de la session). — Une commission spéciale est chargée d'en rédiger le projet, p. 89. — Ce projet est lu, en séance publique, par M. Villemain, rapporteur, p. 100. — Il est soumis immédiatement à l'examen des bureaux, *ibid.* — Lu une seconde fois, en séance publique, par M. le Président, *ibid.* — Renvoyé de nouveau, séance tenante, à la commission, p. 101. — (Observations à ce sujet : du rapporteur, p. 100 § *ult.* ; — du comte Molé, p. 101, § 1<sup>er</sup> ; — de M. le Président, *ibid.*, § 2.) — Compte rendu des

modifications apportées par la commission à son premier travail, p. 101, § *penult.* — Discussion, en assemblée générale, du projet d'adresse, p. 101 à 111. — Dans cette discussion, sont entendus : le marquis de Brézé, p. 102 à 105 ; — M. Barthe, garde des sceaux, ministre de la justice, p. 105 à 110 ; — le comte de Boissy-d'Anglas, p. 110 et 111. — Délibération sur les paragraphes, p. 116 à 124. — (Observations du comte de Tascher, p. 117, § *ult.* ; — du rapporteur, p. 118, § 1<sup>er</sup>, et p. 120 ; — du comte de Montalivet, p. 119, § *ult.*, et p. 121, § 1<sup>er</sup>.) — Vote au scrutin, p. 124. — Une grande députation est chargée de présenter l'adresse à Sa Majesté, p. 125.

AGENS DES POSTES. (Délai dans lequel doivent être retirées les sommes versées aux caisses des). V. au mot *Finances*, n<sup>o</sup> 1.

AJOURNEMENT. — La Chambre ne procède, à l'égard des projets de loi qui lui sont soumis, que par voie d'adoption ou de rejet, et non par voie d'ajournement, p. 847.

ALLEN (M. le chevalier), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 11 octobre 1832, p. 12. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 53. — Il prête serment, p. 81. — Est admis à siéger, *ibid.* — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 194, 1283. — Ses observations sur l'article 2 du projet de loi relatif à la police du roulage et des voitures publiques, p. 882, § 3 ; — sur l'article 3 de la loi du 24 avril 1833, relative au régime législatif des colonies, p. 1177, § *ult.* — Propose d'amender la loi du 26 avril 1833, tendant à accorder des pensions aux vainqueurs de la Bastille, p. 1275 à 1277. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à l'état de siège, p. 381 à 410 (I. n<sup>o</sup> 22).

AMBRUGEAC (M. le comte d'), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1525. — Ses observations sur le renvoi à la commission des amendemens proposés dans la discussion du projet de loi relatif à l'état de siège, p. 835, § 2 ; — sur une pétition du sieur Félix Vogeli, p. 1080, § 2.

ANGOSSE (M. le comte d'), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1282.

ANNIVERSAIRE du 21 janvier 1793. — LOI du 26 janvier 1833, qui abroge celle du 19 janvier 1816. — Votée par la Chambre



des Députés, sur la proposition de M. Portalis, le 31 décembre 1832. — Envoyée à la Chambre des Pairs le 2 janvier 1833. — Adoptée le 15, moyennant amendement. — Renvoyée à la Chambre des Députés le même jour. — Adoptée le même jour, avec un amendement. — Rapportée à la Chambre des Pairs le 17. — Adoptée, avec un nouvel amendement, le 19. — Envoyée de nouveau à la Chambre des Députés le même jour. — Adoptée le 21 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1833, n° 82, p. 1). — Message contenant envoi de la loi, p. 370 (I. n° 21). — Nomination d'une commission, p. 381. — Rapport, par le comte Siméon, p. 444 à 453 (I. n° 28). — (Observations relatives à l'ouverture immédiate de la discussion : du marquis de Saint-Simon, p. 454, § 1<sup>er</sup> ; — du baron Mounier, *ibid.*, § 2. — du comte Roy, p. 455, § 1<sup>er</sup> ; — de M. le Président, *ibid.*, § 2. — La Chambre décide que la discussion ne sera pas immédiatement ouverte, *ibid.*, au bas.) — Discussion en assemblée générale, p. 463 à 471. — Dans cette discussion sont entendus : le comte Portalis, p. 463 à 465 ; — le comte Dumas, p. 465 ; — le vice-amiral comte Emériau, p. 466 ; — le baron Mounier, p. 467 à 469 ; — le comte Rœderer, p. 469 ; — le maréchal marquis de Grouchy, p. 470 ; — le comte de Courtarvel, p. 471, § 1<sup>er</sup>. — (Observations incidentes sur la clôture de la discussion : du marquis de Brézé, p. 471, § 4.) — La délibération est ouverte sur l'article unique du projet de loi, p. 471. — Deux amendemens, destinés à tenir lieu de cet article, sont proposés par la commission, p. 472, et par le maréchal marquis de Grouchy, p. 470. — (Observations, relatives à la question de priorité entre ces deux amendemens, de M. le Président, p. 473, §§ 1<sup>er</sup> et 4 ; — de plusieurs Pairs, *ibid.*, §§ 2 et 3. — La Chambre donne la priorité à l'amendement de la commission, *ibid.*, § 6.) — Article 1<sup>er</sup> du projet amendé par la commission, p. 473, au bas. — (Observations du comte de Tascher, *ibid.*, § 5 ; — du marquis de Vérac, p. 474, § 1<sup>er</sup> ; — du marquis de Brézé, *ibid.*, § 2 ; — du duc de Bassano, *ibid.*, § *ult.* ; — le baron de Barante, p. 475 ; — du comte Lanjuinais, p. 476 ; — de M. le Président, p. 477, § 1<sup>er</sup>. — Adoption de l'article 1<sup>er</sup> du projet amendé par la commission, *ibid.*, § 2. — Paragraphe additionnel proposé par le duc de Crillon, *ibid.*, § 3. — Cet amendement n'est pas appuyé, *ibid.*, § 6. — Article 2 du projet amendé par la commission, *ibid.*,

au bas. — Sous-amendement proposé par le comte de Montlosier, *ibid.*, § *ult.* V. aussi p. 472 au bas. — A ce sujet sont entendus : le comte de Tascher, p. 473, § 5 ; — le comte de Montlosier, p. 477, § *ult.* — Adoption du sous-amendement et de l'article 2 du projet amendé, p. 478. — Vote au scrutin, *ibid.* — Second message contenant envoi de la loi amendée par la Chambre des Députés, p. 479. — Elle est renvoyée à la commission précédemment nommée, p. 481. — (Observations, à ce sujet : de M. le Président, p. 480, § *penult.* ; — du marquis de Brézé, *ibid.*, § *ult.* ; — du baron Mounier, p. 481, § 1<sup>er</sup>.) — Second rapport, par le comte Siméon, p. 530 à 532 (I. n° 30). — Discussion immédiate, p. 532 à 552. — Amendemens proposés, par le président Boyer, p. 532 au bas ; — par M. Cousin, p. 553, § 1<sup>er</sup> ; — par le baron Silvestre de Sacy, p. 548, § 1<sup>er</sup> ; — par le baron de Barante, p. 549, § 1<sup>er</sup> ; — par le comte de Bastard, p. 550, § 1<sup>er</sup>. — A ce sujet, sont entendus : M. Cousin, p. 533 à 537 ; p. 540, § 1<sup>er</sup>, et p. 548, § 2 ; — M. Villemain, p. 537 à 540, et p. 550, § 2 ; — M. Barthe, garde des sceaux, p. 540 à 542, et p. 549, § 2 ; — le comte Philippe de Ségur, p. 542 au bas ; — le comte Rœderer, p. 543 ; — le duc de Montébello, p. 544, § 1<sup>er</sup> ; — le baron Mounier, *ibid.*, § 2 ; — le comte Bérenger, p. 545, § 1<sup>er</sup> ; — le comte de Montalivet, p. 550, § *penult.* ; — le président Boyer, p. 547, § 1<sup>er</sup> ; — le baron Silvestre de Sacy, p. 547, § 2 ; — le baron de Lascours, p. 548, § 2 ; — le baron de Barante, p. 548, § *ult.* ; — le comte de Bastard, p. 549, § *ult.* — Observations relatives à la question de priorité entre les divers amendemens : du comte de Montalivet, p. 546, § *ult.* ; — du marquis de Brézé, p. 551, § 1<sup>er</sup>. — Le baron de Sacy et M. Cousin déclarent se réunir à la rédaction proposée par le baron de Barante, *ibid.*, § 2. — Cette rédaction obtient la priorité, *ibid.*, § 4. — Quinze Pairs réclament le vote par scrutin sur l'amendement, consistant en un article unique, *ibid.*, § 6. — Cet article est adopté, *ibid.*, § *penult.* — Vote au scrutin, sur la loi amendée, p. 552.

ANTHOUARD (M. le comte d'), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1586. — Ses observations sur la requête en admission du comte d'Astorg, gendre et successeur à la Pairie de M. le comte du Puy, p. 753, § *ult.*

APPEL de 80,000 hommes sur la classe de 1832. V. au mot *Recrutement.*

ARAGON (M. le marquis d'), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1586, 1730.

ARGOUT (M. le comte d'), *Ministre du commerce et des travaux publics*, présente en cette qualité, à la Chambre un projet de loi relatif à la police du roulage et des voitures publiques, p. 168 à 193 (I. n° 8). — Ses observations sur des pétitions des sieurs Pasquier et Madit et de la demoiselle Victoire Guel, p. 311. — Déclare ne pas s'opposer à ce que la discussion d'un projet de loi soit différée, si la Chambre le juge à propos, p. 205, § 1<sup>er</sup>. — *Ministre de l'intérieur et des cultes*, présente, en cette qualité, à la Chambre, un projet de loi relatif à l'organisation des conseils généraux de département et des conseils d'arrondissement, p. 967 à 994 (I. n° 44.) ; — la loi du 3 avril 1833, relative à l'ouverture d'un nouveau crédit pour le service des pensions des orphelins de juillet 1830, p. 1314 à 1317 (I. n° 58) ; — la loi du même jour, relative au transport, de l'exercice 1831 à l'exercice 1832, d'un crédit de 300,000 francs applicable aux récompenses nationales, p. 1317 à 1319 (I. n° 59) ; — la loi du même jour, relative à l'ouverture d'un crédit pour les indemnités réclamées par suite des événemens de juillet 1830, p. 1319 à 1324 (I. n° 57). V. aussi p. 1463, §§ 1<sup>er</sup>, 3 et 5 ; — la loi du même jour, portant autorisation de proroger la suspension de l'organisation de la garde nationale dans les communes de Corte, d'Arles et de Tarascon, p. 1324 à 1326 (I. n° 56) ; — la loi du 12 avril 1833, relative à l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 1,200,000 francs, pour complément des dépenses secrètes de l'année 1833, p. 1523 (I. n° 76). V. aussi p. 1686, § *ult.* ; — la loi du 16 avril 1833, tendant à proroger celle du 21 avril 1832, sur la résidence des étrangers réfugiés en France, p. 1691 (I. n° 87) ; — la loi du 21 avril 1833, tendant à accorder des pensions aux gardes nationaux blessés, et aux veuves, enfans et ascendans de ceux qui sont morts dans les derniers événemens de l'Ouest et dans les journées de juin 1832, à Paris, p. 1693 à 1695 (I. n° 88) ; — la loi du 26 avril 1833, tendant à accorder des pensions aux vainqueurs de la Bastille, p. 994 à 996 (I. n° 45). V. aussi p. 1270, 1275, § 1<sup>er</sup> ; 1278, § 1<sup>er</sup> ; 1300, § 3 ; 1301, § 1<sup>er</sup> ; 1304, § 1<sup>er</sup> ; 1306, § 1<sup>er</sup>, et 1308, § 4 ; — la loi du même jour, relative à l'ouverture de deux nouveaux crédits supplémentaires pour

secours aux étrangers réfugiés en France par suite d'événemens politiques, p. 1746 (I. n° 96). — Soutient la discussion du projet de loi relatif à la police du roulage et des voitures publiques, p. 844 à 846, 849, 853 à 855 et 885, § 2. — Est entendu sur la loi du 10 avril 1833, qui autorise le départemens des Landes à s'imposer extraordinairement, p. 1448, § 6 ; — sur l'article 10 de la loi du 23 avril 1833, relative à la fixation du budget des dépenses de l'exercice 1833, p. 1872, § 1<sup>er</sup> ; 1875, § 2, et 1877, § 1<sup>er</sup> ; — sur des pétitions de la dame de Sorbiers et de huit autres pensionnaires de l'ancienne Liste civile, p. 582, § 1<sup>er</sup> ; — sur des pétitions du sieur Marquis, chef d'escadron, et de trente-quatre officiers ou soldats de l'ancienne gendarmerie de Paris, p. 1459, §§ 2 et 4, et p. 1461, § 1<sup>er</sup>.

ASTORG (Alexandre-Eugène-Louis-François-Saturnin comte d'), gendre et successeur à la Pairie de M. André Julien comte du Puy. — Adresse ses titres à la Chambre, p. 378. — Ils sont renvoyés à une commission de trois membres désignés par le sort, p. 380. — Rapport, par le baron Mounier, p. 523 à 527 (I. n° 31). — Le comte de Tascher demande que la requête du comte d'Astorg soit soumise à l'examen d'une commission nommée par la Chambre, p. 527, § 4. V. aussi p. 573, § 1<sup>er</sup>. — La Chambre adopte cette proposition, *ibid.*, § 2. — Nomination de la commission, *ibid.*, § 3. — Rapport, par le comte Siméon, p. 737 à 747 (I. n° 41). — (Observations relatives à l'ouverture de la discussion sur les conclusions de ce rapport : de plusieurs Pairs, p. 747, § *penult.*, — du comte de Montalivet, *ibid.*, § *ult.* ; — du marquis de Brézé, p. 748, § 1<sup>er</sup>.) — Discussion, p. 753 à 757. — Dans cette discussion, sont entendus : le comte d'Anthouard, p. 753, § *ult.* ; — le baron de Fréville, p. 754 ; — le comte de Montalivet, p. 755 ; — le comte de Tascher, p. 757, § 1<sup>er</sup> ; — le comte de Pontécoulant, *ibid.*, § 2. — La Chambre ajourne l'admission du comte d'Astorg, *ibid.*, § 3.

ATTHALIN (M. le baron), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 11 octobre 1832, p. 12. — Prête serment dans la séance royale du 19 novembre 1832, p. 7. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 53. — Il est admis à siéger, p. 84. — Commissaire pour l'examen de divers projets de lois, p. 1477.

AUBERNON (M.), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 11 octobre 1832, p. 13. — Prête serment dans la séance royale du 19 novembre 1832, p. 7. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 53. — Il est admis à siéger, p. 84. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 243, 1283. — Ses observations sur les articles 32 et 33 du projet de loi relatif à la police du roulage et des voitures publiques, p. 1015 à 1017 ; — sur l'article 3 de la loi du 24 avril 1833, relative au régime législatif des colonies, p. 1175, § 1<sup>er</sup>.

AUBUSSON DE LA FEUILLADE (M. le comte d'), commissaire désigné par le sort pour examiner les titres de Pairs nouvellement promus par ordonnances royales, p. 45.

## B

BARANTE (M. le baron de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 381, 1020, 1748. — Son opinion sur le projet de loi relatif à l'état de siège, p. 824 à 828. — Ses observations sur l'article 1<sup>er</sup> du projet amendé par la commission, et relatif à l'abrogation de la loi du 19 janvier 1816, p. 475. V. aussi p. 548, § *ult.* ; — sur divers articles du projet de loi relatif à la police du roulage et des voitures publiques, p. 951, § *ult.* ; 953, § 1<sup>er</sup> ; 1030, § 2. V. aussi p. 1056, § *ult.* ; — sur la loi du 23 avril 1833, relative à la fixation du budget des dépenses de l'exercice 1833, p. 1846, § 1<sup>er</sup> ; — sur l'article 4 de la loi du 24 avril 1833, relative à l'ouverture de crédits supplémentaires et extraordinaires demandés pour l'exercice 1832, p. 1905, § 1<sup>er</sup> ; — sur la loi du 26 avril 1833, tendant à accorder des pensions aux vainqueurs de la Bastille, p. 1301, § 2, et 1306, § 2. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à l'organisation des conseils généraux de département et des conseils d'arrondissement, p. 1587 à 1618 (I. n° 79).

BARTHE (M.), *Garde des sceaux, Ministre de la justice*, présente, en cette qualité, à la Chambre, un projet de loi relatif à l'état de siège, p. 142 à 153 (I. n° 4). V. aussi p. 762 à 765 ; — un projet de loi relatif à la désignation des officiers publics chargés de procéder aux ventes de récoltes pendantes par racines, p. 153 à 158 (I. n° 5). V. aussi p. 604,

§§ 1<sup>er</sup> et 4. — Est entendu sur le projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 105 à 110 ; — sur la loi du 26 janvier 1833, amendée par la Chambre des Députés, et relative à l'abrogation de la loi du 19 janvier 1816, p. 540 à 542, et p. 549, § 2 ; — sur la loi du 23 avril 1833, relative à la fixation du budget des dépenses de l'exercice 1833, p. 1846, § 3 ; — sur divers articles de cette loi, p. 1868, § *penult.*, 1872, § 2, et 1874, § 2 ; — sur des pétitions de la dame de Sorbiers et de huit autres pensionnaires de l'ancienne Liste civile, p. 581, § 2.

BARTHÉLEMY (M. le marquis), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1477. — Demande le renvoi au ministre de l'intérieur des pétitions des maires des chefs-lieux de cantons d'Aubagne, de la Ciotat et de Roquevaire, p. 684, § 2.

BASSANO (M. le duc de), nommé secrétaire de la Chambre pour la session de 1832, p. 10 ; — commissaire pour l'examen du budget intérieur, p. 91 ; — pour l'examen des Lettres de grande naturalisation accordées par le Roi à MM. le comte Reinhard et le comte de Celles, p. 374. — Fait un rapport sur les Lettres accordées à M. le comte de Celles, 413 à 417 (I. n° 24). — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 381. — Ses observations sur l'art. 1<sup>er</sup> du projet de loi amendé par la commission, et relatif à l'abrogation de la loi du 19 janvier 1816, p. 474, § *ult.*

BASTARD (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 194, 1476 ; — pour l'examen de la requête en admission du comte d'Astorg, gendre et successeur à la Pairie de M. le comte du Puy, p. 573. — Son opinion sur la loi du 26 avril 1833, relative à la concession d'un embranchement du chemin de fer d'Andrezieux à Roanne sur Montbrison à Montroud, p. 2162 à 2164. — Ses observations sur la loi du 23 avril 1833, relative à la fixation du budget des dépenses de l'exercice 1833, p. 1845, § 1<sup>er</sup> ; — sur le projet de loi relatif à la police du roulage et des voitures publiques, p. 850 et 1029. — Propose un amendement à la loi du 26 janvier 1833, amendé par la Chambre des Députés, et relative à l'abrogation de la loi du 19 janvier 1816, p. 549, § *ult.*

BASTILLE (Monument de la). V. au mot *Monument*.

BASTILLE (Vainqueurs de la). V. au mot *Pensions*, n° 6.

BAUDRAND (M. le général), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 11 octobre 1832, p. 13. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 53. — Il s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 92. — Prête serment, p. 590. — Est admis à siéger, *ibid.*

BAUVEAU (M. le prince de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 299.

BEAUMONT (M. le duc de), donne sa démission du titre et des fonctions de Pair de France, p. 11. V. au mot *Démission*.

BEKER (M. le comte), commissaire désigné par le sort pour examiner une requête tendant à obtenir l'autorisation d'exercer la contrainte par corps contre le duc de La Vauguyon, p. 1290. — Fait un rapport au nom du comité des pétitions, p. 678.

BELLIARD (M. le comte), décédé le 28 janvier 1832. — Discours prononcé à cette occasion par le comte Guilleminot, p. 614 à 621 (I. n° 37).

BELLUNE (M. le maréchal duc de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 10.

BÉRENGER (M. le comte), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 11 octobre 1832, p. 14. — Prête serment dans la séance royale du 19 novembre 1832, p. 7. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 129. — Il est admis à siéger, p. 133. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 138, 195, 1020, 1748, 1919. — Ses observations sur la loi du 26 janvier 1833, amendée par la Chambre des Députés, et relative à l'abrogation de la loi du 19 janvier 1816, p. 545, § 1<sup>er</sup>; — sur l'article 17 (précédemment 16) du projet de loi relatif à la police du roulage et des voitures publiques, p. 938, § 4; — sur la loi du 26 avril 1833, relative à la concession d'un embranchement du chemin de fer d'Andrezieux à Roanne sur Montbrison à Montroud, p. 2164. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur la loi du 24 avril 1833, relative aux formes et au contrôle des récépissés et autres titres qui engagent le Trésor public, p. 304 à 309 (I. n° 13). V. aussi p. 355, § 2. — Fait un nouveau rapport sur la même loi, amendée par la Chambre des Députés, p. 2069 à 2071 (I. n° 121).

BERTHEZÈNE (M. le baron), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 11 octobre 1832, p. 14. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 95. — Il prête serment, p. 133. — Est admis à siéger, *ibid.* — Commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1331. — Son opinion sur la loi du 23 avril 1833, relative à la fixation du budget des dépenses de l'exercice 1833, p. 1847 à 1851.

BERTIN DE VAUX (M.), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 11 octobre 1832, p. 15. — Prête serment dans la séance royale du 19 novembre 1832, p. 7. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 53. — Il est admis à siéger, p. 84. — Commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 243.

BESSON (M.), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 11 octobre 1832, p. 15. — Prête serment dans la séance royale du 19 novembre 1832, p. 7. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 53. — Il est admis à siéger, p. 84. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1330, 1730. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur la loi du 3 avril 1833, relative à l'ouverture d'un crédit de 1,665,505 francs pour les indemnités réclamées par suite des événemens de juillet 1830, p. 1367 à 1375 (I. n° 66). V. aussi p. 1479 à 1487 ; — sur la loi du même jour, relative à l'ouverture d'un nouveau crédit de 54,450 francs pour les pensions des orphelins de juillet 1830, p. 1376 à 1378 (I. n° 67) ; — sur la loi du même jour, relative au transport, de l'exercice 1831 à l'exercice 1832, d'un crédit de 300,000 francs applicable aux récompenses nationales, p. 1379 (I. n° 68) ; — sur les cinq lois du 29 avril 1833, qui autorisent les départemens de l'Hérault, d'Ille-et-Vilaine, du Loiret, de la Mayenne et du Rhône, à s'imposer extraordinairement, p. 1824 à 1833 (I. n° 106).

BIENS COMMUNAUX (Proposition relative au régime et à la conservation des). V. au mot *Proposition faite par un Pair*.

BOISSY-D'ANGLAS (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1282, 1730. — Son opinion sur le projet de loi relatif à l'état de siège, p. 811 à 813 ; — sur l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 24 avril 1833, relative au règlement définitif du budget de 1830, p. 1552 à 1555. — Ses observations sur le projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 110 et 111.



BONDY (M. le comte de), commissaire désigné par le sort pour examiner les titres de Pairs nouvellement promus par ordonnances royales, p. 45. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 195, 600, 1282, 1330. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur la loi du 9 mars 1833, relative au monument à ériger sur la place de la Bastille, à la mémoire des citoyens morts dans les journées des 27, 28 et 29 juillet 1830, p. 750 à 753 (I. n° 42).

BONET (M. le comte), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 195.

BOYER (M. le président), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 11 octobre 1832, p. 16. — Prête serment dans la séance royale du 19 novembre 1832, p. 7. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 53. — Il est admis à siéger, p. 84. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 243, 373, 1283, 1476. — Son opinion sur le projet de loi relatif à la police du roulage et des voitures publiques, p. 840 à 844. V. aussi p. 1034, § 1<sup>er</sup>. — Ses observations sur le projet de loi relatif à la désignation des officiers publics chargés de procéder aux ventes des récoltes pendantes par racines, p. 604, § 2. — Propose un amendement à la loi du 26 janvier 1833, amendée par la Chambre des Députés, et relative à l'abrogation de la loi du 19 janvier 1816, p. 547, § 1<sup>er</sup>.

BRAYER (M. le baron), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 11 octobre 1832, p. 16.

BRÉZÉ (M. le marquis de). — Son opinion sur le projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 102 à 105 ; — sur la loi du 15 décembre 1832, relative à la fixation des impôts directs de 1833, et à l'ouverture de crédits provisoires pour le premier trimestre de l'année 1833, p. 229 à 232. V. aussi p. 234, § *ult.* ; — sur le projet de loi relatif à l'état de siège, p. 757 à 761. V. aussi p. 828, § 1<sup>er</sup> ; — sur la loi du 26 avril 1833, tendant à accorder des pensions aux vainqueurs de la Bastille, p. 1260 à 1265. V. aussi p. 1266, § *ult.* ; 1271, § 1<sup>er</sup> ; 1300, § *ult.* ; et 1303, § 1<sup>er</sup>. — Ses observations sur l'article 1<sup>er</sup> du projet de loi amendé par la commission, et relatif à l'abrogation de la loi du 19 janvier 1816, p. 474, § 2. V. aussi p. 471, § 4 ; et 480, § *ult.* ; — sur l'article 8 de la loi du 31 janvier 1833, relative au règlement définitif du budget de 1829, p. 515 ; — sur une question de priorité entre divers amendemens, p. 551, § 1<sup>er</sup> ; — sur une question d'ajournement, p. 648, § 1<sup>er</sup> ; — sur des

pétitions des sieurs Pasquier et Madit, et de la demoiselle Victoire Guel, p. 310 ; — de la dame de Sorbiers et de huit autres pensionnaires de l'ancienne Liste civile, p. 579 à 581, et p. 582, § 2 ; — du sieur Pascal Lacroix, p. 1132, § *ult.* ; — du baron Hyde de Neuville, de trente-neuf électeurs du département de Loir-et-Cher et de dix-sept habitans de Briare, p. 1506 à 1509, et p. 1509, § 2 ; — sur l'ordre du jour, p. 1340, § 1<sup>er</sup>, et 1690, § 1<sup>er</sup>. — Demande que la Chambre désigne elle-même les commissaires qui seront chargés d'examiner le projet de loi relatif à l'état de siège, p. 194, § 2 ; — que la discussion d'un projet de loi n'ait pas lieu immédiatement après l'audition du rapport de la commission chargée de l'examiner, p. 204, § *ult.* ; — qu'une note de M. de Montbel, relative aux paiemens ordonnancés les 28 et 29 juillet 1830, au profit des officiers, soit imprimée, p. 1078, §§ 3 et 5.

BRISSAC (M. le duc de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 243, 373, 600, 1283, 1585, 1748, 1815, 1916, 2103. — S'oppose à ce que la Chambre statue sur une pétition non inscrite au feuillet de la séance, p. 317, § 4.

BROGLIE (M. le duc de), *Ministre des affaires étrangères*, adresse, en cette qualité, à la Chambre, une expédition du traité du 15 novembre 1831, et les Protocoles des conférences tenues à Londres, relativement aux affaires de Belgique, depuis le 4 novembre 1830 jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 1832, p. 1280. — Est entendu sur l'article 8 de la loi du 31 janvier 1833, relative au règlement définitif du budget de 1829, p. 516, § 1<sup>er</sup> ; — sur l'article 4 de la loi du 24 avril 1833, relative à l'ouverture de crédits supplémentaires et extraordinaires demandés pour l'exercice 1832, p. 1905, § 3, et 1907, § 1<sup>er</sup> ; — sur des pétitions de la dame de Sorbiers et de huit autres pensionnaires de l'ancienne Liste civile, p. 579, § 1<sup>er</sup>.

BUDGET DE 1829. — LOI *du 31 janvier 1833*, relative au règlement définitif du budget de 1829. — Présentée à la Chambre des Députés le 28 novembre 1832. — Adoptée le 20 décembre. — Apportée à la Chambre des Pairs le 28. — Adoptée le 17 janvier 1833. — (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1833, n° 83, p. 3.) — Exposé des motifs, p. 333 à 335 (I. n° 17). — Nomination d'une commission, p. 373. — Rapport, par le comte d'Haubersart, p. 427 à 441 (I. n° 26). —

Délibération, p. 482 à 521. — Article 8, p. 486. (Observations du comte Roy, p. 487 à 513 (I. n° 29) ; — de M. Humann, ministre des finances, p. 513 à 515 ; — du marquis de Brézé, p. 515 ; — du duc de Broglie, ministre des affaires étrangères, p. 516, § 1<sup>er</sup>.) — Articles 11 et 12, p. 517. — La commission propose de supprimer ces articles, *ibid.* (Observations du Ministre des finances, p. 518 ; — du comte de Pontécoulant, p. 519 ; — du rapporteur, p. 520). — Adoption des articles 11 et 12, p. 521. — Vote au scrutin, p. 521.

BUDGET DE 1830. — LOI *du 24 avril 1833*, relative au règlement définitif du budget de 1830. — Présentée à la Chambre des Députés le 28 novembre 1832. — Adoptée le 15 février 1833. — Apportée à la Chambre des Pairs le 25. — Adoptée le 1<sup>er</sup> avril, moyennant amendement. — Reportée à la Chambre des Députés le 20. — Adoptée le 23. — (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1833, n° 99, p. 165). — Exposé des motifs, p. 956 à 966 (I. n° 43). — Nomination d'une commission, p. 1020. — M. le Président communique une lettre de M. le Président de la Chambre des Députés, contenant envoi d'une note de M. de Montbel, relative aux paiemens ordonnancés les 28 et 29 juillet 1830, au profit des officiers, p. 1077. — (Observations à ce sujet : du marquis de Brézé, p. 1078, §§ 3 et 5 ; — de M. le Président, *ibid.*, §§ 4 et 6). — La lettre de M. le Président de la Chambre des Députés et la note qui y est jointe sont renvoyées à la commission, *ibid.*, § *penult.* — Rapport, par le comte Roy, p. 1385 à 1427 (I. n° 70). — Discussion en assemblée générale, p. 1525 à 1550. — (Opinion du comte de Chabrol, p. 1525 à 1550). — Délibération des articles, p. 1550 à 1569. — Article 1<sup>er</sup>, p. 1550. — Amendement proposé par la commission, p. 1551. (Observations du comte de Boissy-d'Anglas, p. 1552 à 1555). — Article 10, p. 1559. (Observations de M. Gautier, p. 1560 à 1562 ; — du baron Silvestre de Sacy, p. 1562.) — L'article n'est pas adopté, *ibid.* — Article 11, devenu l'article 10 des amendemens, p. 1562. — Rédaction proposée par la commission, p. 1563. (Observations du marquis de Laplace, p. 1563 ; — du baron Mounier, p. 1564, § 1<sup>er</sup>, et 1566, § 1<sup>er</sup> ; — du rapporteur, *ibid.*, § 2 ; — du comte de Pontécoulant, p. 1565, § 1<sup>er</sup> ; — du comte de Caffarelli, *ibid.*, § 2 ; — de M. Périer, p. 1566, § 2 ; — du vicomte de Caux, p. 1567,

§ 1<sup>er</sup> ; — de M. Humann, ministre des finances, *ibid.*, § 2 ; — de M. Devaines, *ibid.*, § 3.) — La rédaction proposée par la commission est adoptée, p. 1568. — Vote au scrutin, p. 1569.

#### BUDGET DE 1833.

1. — LOI *du 23 avril 1833*, relative à la fixation du budget des dépenses de l'exercice 1833. — Présentée à la Chambre des Députés le 30 novembre 1832. — Adoptée le 6 avril 1833. — Apportée à la Chambre des Pairs le 9. — Adoptée le 18. — (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1833, n° 93, p. 89.) — Exposé des motifs, p. 1644 à 1648 (I. n° 82). — Nomination d'une commission, p. 1648. — Rapport, par le comte de Sussy, p. 1749 à 1758 (I. n° 97). — Discussion en assemblée générale, p. 1838 à 1852. — Dans cette discussion, sont entendus : le baron Mounier, p. 1834 à 1842, 1842, § 2, 1843, § 1<sup>er</sup> ; — le comte de Montalivet, p. 1842, § 3 ; — M. Thiers, ministre du commerce, p. 1843 à 1845, 1845, § 2, et 1846, § 2 ; — le comte de Bastard, p. 1845, § 1<sup>er</sup> ; — le baron de Barante, p. 1846, § 1<sup>er</sup> ; — M. Barthe, garde des sceaux, *ibid.*, § 3 ; — le comte Roy, *ibid.*, § 4 ; — le baron Berthezène, p. 1847 à 1851 ; — le maréchal duc de Dalmatie, ministre de la guerre, p. 1851. — Délibération des articles, p. 1860 à 1878. — Article 1<sup>er</sup>, p. 1860. (Observations du comte Roy, p. 1861 à 1864, et p. 1865, § 3 ; — du marquis de Talhouët, p. 1864, § 1<sup>er</sup>, et 1865, § 1<sup>er</sup> ; — de M. Thiers, p. 1864, § 2, et 1865, § 2). — Article 2, p. 1865. (Observations du comte Roy, p. 1866). — Article 8, p. 1868. (Observations du comte Roy, p. 1868, § *antepenult.* ; — de M. Barthe, *ibid.*, § *penult.*). — Article 10, p. 1869. (Observations du comte Roy, p. 1870, § 1<sup>er</sup> ; 1771, § 1<sup>er</sup> ; et 1874, § 1<sup>er</sup> ; — de M. Thiers, p. 1870, § 2, et 1871, § 2 ; — du comte de Pontécoulant, p. 1871, § 3, et 1875, § 1<sup>er</sup> ; — du comte d'Argout, ministre de l'intérieur, p. 1872, § 1<sup>er</sup> ; 1875, § 2, et 1877, § 1<sup>er</sup> ; — de M. Barthe, p. 1872, § 2 ; et 1874, § 2 ; — du baron Malouet, p. 1873, § 1<sup>er</sup> ; — du comte Portalis, *ibid.*, § 2 ; — de M. Villemain, p. 1876 ; — du baron Lallemand, p. 1877, § 2). — Vote au scrutin, p. 1878.

2. — Loi *du 24 avril 1833*, relative à la fixation du budget des recettes de l'exercice 1833. — Présentée à la Chambre des Députés le 30 novembre 1832. — Adoptée le 19 avril

1833. — Apportée à la Chambre des Pairs le 20. — Adoptée le 23. — (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1833, n° 94, p. 107. — Exposé des motifs, p. 1914 à 1916 (I. n° 111). — Nomination d'une commission, p. 1916. — Rapport, par le comte de La Villegontier, p. 2029 à 2037 (I. n° 118). — Discussion en assemblée générale, p. 2114 à 2117. — Opinion du comte de Montlosier, p. 2114 à 2117. — Délibération des articles, p. 2117 à 2141. — Article 6, p. 2121. (Observations du comte de Chabrol, p. 2121 à 2134). — Article 8, p. 2135. (Observations du baron de Fréville, p. 2135 à 2137 ; — de M. Humann, ministre des finances, p. 2137, et 2139, § 1<sup>er</sup> ; — du comte Roy, p. 2138). — Vote au scrutin, p. 2141.

BUDGET INTÉRIEUR (Commission nommée pour l'examen du), p. 91.

BUREAU DE LA CHAMBRE. — Sa formation provisoire, p. 9 ; — définitive, p. 10.

BUREAUX (Formation et renouvellement des bureaux ainsi que du comité des pétitions). — Formation, le 22 novembre 1832, p. 90 (I. n° 1<sup>er</sup>). — Premier renouvellement, le 24 décembre, p. 317 (I. n° 14). — Second renouvellement, le 31 janvier 1833, p. 599 (I. n° 36). — Troisième renouvellement, le 6 mars, p. 1121 et 1185 (I. n° 46). — Quatrième renouvellement, le 12 avril, p. 1731 (I. n° 86).

BUREAUX DE POSTE. V. au mot *Finances*, n° 1.

## C

CABOTAGE (Maîtres au). V. Capitaines au long cours.

CADORE (M. le duc de), commissaire désigné par le sort pour examiner les titres de Pairs nouvellement promus par ordonnances royales, p. 45.

CAFFARELLI (M. le comte de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 1339. — Commissaire désigné par le sort pour examiner les titres de Pairs nouvellement promus par ordonnances royales, p. 45. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 195, 600, 1586, 1648. — Ses observations sur divers articles du projet de loi relatif à la police du roulage et des voitures publiques, p. 929 § 1<sup>er</sup> ; — sur l'article 11 (devenu l'article 10), de la loi du 24 avril 1833, relative au règlement définitif du budget de 1830, p. 1565, § 2. — Fait un rapport au nom du comité des pétitions, p. 577.

CAISSE D'AMORTISSEMENT (Commission de surveillance de la).  
— Rapport annuel fait à la Chambre, au nom de cette commission, par le comte Mollien, p. 1247 à 1251, (I. n° 49).

#### CANAUX.

1. — Loi *du 30 avril 1833*, relative à la concession du canal de jonction de la Sambre à l'Oise. — Présentée à la Chambre des Députés le 1<sup>er</sup> mars 1833. — Adoptée le 30. — Apportée à la Chambre des Pairs le 12 avril. — Adoptée le 20 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1833, n° 101, p. 197). — Exposé des motifs, p. 1700 à 1702 (I. n° 91). — Nomination d'une commission, p. 1730. — Rapport, par M. Dupleix de Mézy, p. 1854 à 1860 (I. n° 108). — Délibération, p. 2024. — Vote au scrutin, p. 2027.

2. — Loi *du 30 avril 1833*, relative à la concession des travaux à faire dans le département de la Manche, pour canaliser la rivière de Vire. — Présentée à la Chambre des Députés le 1<sup>er</sup> mars 1833. — Adoptée le 13 avril. — Apportée à la Chambre des Pairs le 17. — Adoptée le 20 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1833, n° 100, p. 193). — Exposé des motifs, p. 1810 (I. n° 103). — Nomination d'une commission, p. 1815. — Rapport, par le marquis de Louvois, p. 1882 à 1884 (I. n° 109). — Délibération, p. 2025. — Vote au scrutin, p. 2027.

3. — Projet de loi tendant à relever la compagnie des canaux de la Corrèze et de la Vezère de la déchéance prononcée contre elle par le conseil de préfecture du département de la Dordogne. — Présenté à la Chambre des Députés, le 1<sup>er</sup> mars 1833. — Adopté le 13 avril. — Apporté à la Chambre des Pairs le 17. — Adopté le 20. — Exposé des motifs, p. 1812 à 1814 (I. n° 104). — Nomination d'une commission, p. 1815. — Rapport, par M. Dupleix de Mézy, p. 1884 à 1887 (I. n° 110). — Délibération, p. 2026. — Vote au scrutin, p. 2027.

CANOUVILLE (M. le comte de), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 11 octobre 1832, p. 17. — Prête serment dans la séance royale du 19 novembre 1832, p. 17. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 57. — Il est admis à siéger, p. 84. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1477.

CANSON D'ANNONAY (M.), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 11 octobre 1832, p. 17. — S'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 113. — Ses titres sont déclarés valables, p. 139. — Il prête serment, p. 609. — Est admis à siéger, *ibid.* — Commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1327.

CAPITAINES AU LONG COURS. — Projet de loi relatif à la réception des capitaines au long cours et des maîtres au cabotage. — Présenté à la Chambre des Pairs le 10 décembre 1832. — Adopté le 28. — Porté à la Chambre des Députés le 10 janvier 1833 (la Chambre des Députés n'a pas voté sur ce projet de loi, qui a été l'objet d'un rapport dans la séance du 23 avril 1833). — Exposé des motifs, p. 158 à 161 (I. n° 6). — Nomination d'une commission, p. 196. — Rapport, par l'amiral baron Duperré, p. 300 à 303 (I. n° 12). — Délibération, p. 360 à 367. Article 1<sup>er</sup>, p. 360. — Amendement proposé par la commission, p. 361. (Observations de M. le Président, p. 361, § 4 ; — du comte de Rigny, ministre de la marine, p. 362, § 1<sup>er</sup>, 363 et 364, § 2 ; — du comte d'Haubersart, p. 362, § 2, et 364, § 1<sup>er</sup>). — L'amendement proposé par la commission est adopté, p. 365. — Vote au scrutin, p. 367.

CASTELLANE (M. le marquis de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 10.

CASTRIES (M. le duc de), commissaire désigné par le sort pour examiner les titres de Pairs nouvellement promus par ordonnances royales, p. 45.

CAUX (M. le vicomte de), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 11 octobre 1832, p. 18. — Prête serment dans la séance royale du 19 novembre 1832, p. 7. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 57. — Il est admis à siéger, p. 84. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 295, 1020, 1447, 1525. — Ses observations sur la loi du 17 avril 1833, relative à l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 1,500,000 francs pour les pensions militaires, p. 1738, § 1<sup>er</sup> ; — sur l'article 11 (devenu l'article 10) de la loi du 24 avril 1833, relative au règlement définitif du budget de 1830, p. 1567, § 1<sup>er</sup>. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur la loi du 12 avril 1833, relative à un appel de 80,000 hommes sur la classe de 1832, p. 1624 à 1630 (I. n° 80).

CELLES (M. le comte de), obtient des Lettres de grande naturalisation. V. au mot *Lettres de grande naturalisation*. — Teneur de ces Lettres, p. 459 à 461 (I. n° 20).

CÉRÉALES. V. au mot *Grains et Farines*.

CESSAC (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1021, 1282, 1525, 1585, 1815, 2103. — Ses observations sur la loi du 10 avril 1833, qui autorise le département des Landes à s'imposer extraordinairement, p. 1448, § 4.

CHABRILLAN (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1730.

CHABROL DE CROUSOL (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 138, 243, 373, 1313, 1585, 1916. — Son opinion sur la loi du 24 avril 1833, relative au règlement définitif du budget de 1830, p. 1525 à 1550 ; — sur l'article 6 de la loi du même jour, relative à la fixation du budget des recettes de l'exercice 1833, p. 2121 à 2134.

CHAMPOLLION jeune (M.), V. au mot *Pensions*, n° 5.

CHAPTAL (M. le comte), décédé le 29 juillet 1832. — Discours prononcé à cette occasion par le marquis de Laplace, p. 321 à 330 (I. n° 15.).

CHASSELOUP-LAUBAT (M. le marquis de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 10.

CHASTENAI-LANTY (M. le comte de), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 11 octobre 1832, p. 18. — S'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 92. — Ses titres sont déclarés valables, p. 372. — Il prête serment, p. 378. — Est admis à siéger, *ibid.* — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1282, 1525.

CHEMIN DE FER. — LOI *du 26 avril 1833*, relative à la concession d'un embranchement du chemin de fer d'Andrézieux à Roanne sur Montbrison à Montrond. — Présentée à la Chambre des Députés, le 31 janvier 1833. — Adoptée le 28 mars. — Apportée à la Chambre des Pairs le 12 avril. — Adoptée le 24 (Bull. des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1833, n° 96, p. 140). — Exposé des motifs, p. 1698 à 1700 (I. n° 90). — Nomination d'une commission, p. 1730. — Rapport, par le vicomte Dode, p. 2038 à 2055 (I. n° 119). — Discussion en assemblée générale, p. 2160 à 2175. — Dans cette discussion sont entendus : M. Dupleix



de Mézy, p. 2160 à 2162 ; — le comte de Bastard, p. 2162 à 2164 ; — le comte Bérenger, p. 2164 ; — M. Legrand, commissaire du Roi, p. 2165 à 2168, p. 2169 et 2174 ; — le baron Mounier, p. 2168 ; — le baron Lallemand, p. 2170 ; — le rapporteur, p. 2171 à 2174. — Délibération des articles, p. 2175 à 2177. — Vote au scrutin, p. 2177.

CHOISEUL (M. le duc de), commissaire pour la rédaction d'un projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 89 ; — pour l'examen de divers projets de loi, p. 195, 600, 1282, 1330, 1729. — Ses observations sur l'article 3 de la loi du 3 avril 1833, relative à l'ouverture d'un crédit de 1,665,505 francs pour les indemnités réclamées par suite des événemens de juillet 1830, p. 1463, § 2 ; — sur la loi du 15 avril 1833, qui autorise le département des Vosges à s'imposer extraordinairement, p. 1736 ; — sur des pétitions du sieur Marquis, chef d'escadron, et de 34 officiers ou soldats de l'ancienne gendarmerie de Paris, p. 1460, § 2. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur la loi du 21 avril 1833, tendant à accorder des pensions aux gardes nationaux blessés, et aux veuves, enfans et ascendans de ceux qui ont succombé dans les derniers événemens de l'Ouest et dans les journées de juin 1832, à Paris, p. 1834 à 1837. (I. n° 107).

CHOLET (M. le comte), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1331. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur la loi du 3 avril 1833, portant autorisation de proroger la suspension de l'organisation de la garde nationale dans les communes de Corte, d'Arles et de Tarascon, p. 1381 à 1384. (I. n° 69).

CLÉMENT DE RIS (M. le comte), commissaire pour l'examen du budget intérieur, p. 92 ; — pour l'examen d'un projet de loi, p. 1327.

#### CIRCONSCRIPTIONS TERRITORIALES.

1. — LOI *du 15 avril 1833*, tendant à fixer la limite entre la commune de Courçay, canton de Bléré, arrondissement de Tours (Indre-et-Loire), et celle de Tauxigny, canton et arrondissement de Loches, même département. — Présentée à la Chambre des Députés le 21 décembre 1832. — Adoptée le 28 janvier 1833. — Apportée à la Chambre des Pairs le 28 mars. — Adoptée le 12 avril (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie,

1833, n° 91, p. 79) — Exposé des motifs, p. 1433 à 1435. (I. n° 72). — Nomination d'une commission, p. 1477. — Rapport, par M. Devaines, p. 1649 à 1654. (I. n° 83). — Délibération, p. 1732. — Vote au scrutin, p. 1737.

2. — NEUF LOIS *du 29 avril 1833*, qui modifient la circonscription de plusieurs départemens et arrondissemens. (Départemens : Jura et Saone-et-Loire, Bas-Rhin et Moselle, Eure et Seine-Inférieure. Arrondissemens : Guinguamp et Saint-Brieuc, Le Blanc et Châteauroux, Châteaudun et Chartres, Chinon et Loches, Saint-Yrieix et Limoges, Dieppe et Yvetot). — Présentées à la Chambre des Députés, les 21 décembre 1832, 31 janvier, 18 février et 13 mars 1833. — Adoptées les 28 janvier, 16 et 23 mars. — Apportées à la Chambre des Pairs le 12 avril. — Adoptées le 22 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1833, n° 98, p. 154). — Exposé des motifs, p. 1715 à 1728 (I. n° 94). — Nomination d'une commission, p. 1730. — Rapport, par le comte de Germiny, p. 2057 à 2064 (I. n° 120). — Délibération immédiate, p. 2065. — Vote au scrutin, p. 2069.

*Nota.* Par suite d'explications qui ont eu lieu à la Chambre des Députés, le 3 juin 1833, il a été reconnu que le ministre du commerce, en présentant le 12 avril à la Chambre des Pairs le projet de loi relatif à la réunion des communes de Beauvernois (Saone-et-Loire) et de Chêne Sec (Jura), avait soumis, à cette Chambre, un texte différent de celui que la Chambre des Députés avait adopté le 28 janvier précédent, et qu'ainsi, *un projet de loi*, sur lequel l'une des deux Chambres avait seule délibéré, avait été par erreur qualifié de *loi* et inséré au Bulletin. En conséquence, une nouvelle présentation a été faite, le 5 juin 1833, à la Chambre des Députés, qui le 17 du même mois, a rejeté le projet de loi dont il s'agit. *V. Chambre des Députés, Procès-verbaux*, p. 445, 470, 640 et 662.

CODE DE COMMERCE. — *Loi du 31 mars 1833*, relative à la publication des actes des sociétés de commerce. — Votée par la Chambre des Députés, sur la proposition de M. J. Lefebvre, le 11 mars 1833. — Envoyée à la Chambre des Pairs le 15. — Adoptée le 25 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1833, n° 87, p. 53). — Message contenant envoi de la loi, p. 1285 (I. n° 54). — Nomination d'une commission, p. 1327. — Rapport, par le comte Cornudet, p. 1342 à 1347 (I. n° 61). — Délibération, p. 1428. — Vote au scrutin, p. 1429.

COLBERT (M. le comte Edouard de) est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 11 octobre 1832, p. 19. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 130. — Il prête serment, p. 133. — Est admis à siéger, *ibid.*

#### COLONIES.

1. — LOI *du 24 avril 1833*, relative à l'exercice des droits civils et politiques pour les hommes de couleur libres et les affranchis. — Présentée à la Chambre des Pairs le 28 décembre 1832. — Adoptée le 1<sup>er</sup> mars 1833. — Portée à la Chambre des Députés le 15. — Adoptée le 20 avril (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1833, n° 94, p. 116). — Exposé des motifs, p. 336 à 341 (I. n° 18). — Nomination d'une commission, p. 373. — Rapport, par M. Gautier, p. 690 à 736 ; — spécialement, p. 690 à 704 (I. n° 40). — Discussion en assemblée générale, p. 1082 à 1089. — Dans cette discussion sont entendus : le comte de Montlosier, p. 1082 à 1085, p. 1085, § 3 et 1086, § 2 ; — le comte de Pontécoulant, p. 1085, §§ 2 et 4 ; — le comte de Rigny, ministre de la marine, p. 1086, § 1<sup>er</sup> ; — le rapporteur, p. 1086 à 1089. — Délibération des articles, p. 1089 à 1092. — Article 1<sup>er</sup>, p. 1089. — Amendement proposé par le comte de Montlosier, p. 1090. (Observations du comte de Montlosier, p. 1089, § *ult.* ; — du comte de Rigny, p. 1090). — Article 2, *ibid.*, § *ult.* (Observations du comte Lanjuinais, p. 1091, § 1<sup>er</sup>, et 1092, § 1<sup>er</sup> ; — du comte de Rigny, p. 1091, § 2 ; — du rapporteur, p. 1092, § 2 ; — de M. de Saint-Hilaire, commissaire du Roi, *ibid.*, § 3.) — Vote au scrutin, même page.

2 — LOI *du 24 avril 1833*, relative au régime législatif des colonies. — Présentée à la Chambre des Pairs le 28 décembre 1832. — Adoptée le 7 mars 1833. — Portée à la Chambre des Députés le 15. — Adoptée le 22 avril (Bull. des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1833, n° 94, p. 117). — Exposé des motifs, p. 341 à 352 (I. n° 19). — Nomination d'une commission, p. 373. — Rapport, par M. Gautier, p. 690 à 736 ; — spécialement, p. 690 à 695 et p. 704 à 736 (I. n° 40). — Discussion en assemblée générale, p. 1082 à 1089. — Dans cette discussion sont entendus : le comte de Montlosier, p. 1082 à 1085, p. 1085, § 3, et 1086, § 2 ; — le comte de Pontécoulant, p. 1085, §§ 2 et 4 ; — le comte de Rigny, ministre de la

marine, p. 1086, § 1<sup>er</sup> ; — le rapporteur, p. 1086 à 1089. — Délibération des articles, p. 1092 à 1120, 1158 à 1184, 1193 à 1213. — Texte du projet présenté par le Gouvernement, p. 1093 à 1102 ; — des amendemens proposés par la commission, *ibid.* — (Observations du duc Decazes, p. 1102 ; — du comte de Rigny, p. 1103 ; — du baron Mounier, p. 1104.) — Développement des amendemens proposés par ce Pair, p. 1105 à 1119. — Ils sont renvoyés à la commission, p. 1119, § *ult.* — Observations, à ce sujet, du rapporteur, p. 1120, § 1<sup>er</sup>. — Rapport, p. 1139 à 1148. — Texte des nouveaux amendemens de la commission, p. 1148 à 1156. — (Observations du comte de Montlosier, p. 1156 à 1158 ; — du comte de Rigny, p. 1158, §§ 1<sup>er</sup> et 3). — Art. 2 des nouveaux amendemens de la commission, p. 1159. (Observations du comte de Montlosier, p. 1160). — Art. 3, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 1160, 2<sup>e</sup> rédaction, p. 1178. (Observations du baron de Fréville, p. 1161 à 1165. V. aussi, p. 1170, § *penult.*, 1171, § 2 ; 1176, § 2 ; et 1177, § 3 ; — du vice-amiral Jacob, p. 1165, § 1<sup>er</sup> ; — du comte de Rigny, *ibid.*, § 2 ; 1167, § *penult.* ; 1171, § 1<sup>er</sup> et *ult.* ; 1174, § *ult.* ; 1177, § 2 et 1178, § 1<sup>er</sup> ; — du rapporteur, p. 1166, 1167, § *ult.* ; 1168, § 3 ; 1169, § *penult.*, 1173, § 3 ; — et 1175, § 2 ; — du comte Molé, p. 1167, § 1<sup>er</sup> ; — du comte de Montalivet, p. 1168, § 2 et 1177, § 1<sup>er</sup> ; — de plusieurs Pairs, *ibid.*, § 4 ; — du comte Lanjuinais, p. 1169, § *antepenult.* ; — du baron Mounier, p. 1170, §§ *antepenult.* et *ult.*, 1171, § *penult.*, et 1173, § 2 ; — du baron Malouet, p. 1171, § *antepenult.* ; — du baron Lallemand, p. 1172, § 1<sup>er</sup> ; — de M. le Président, *ibid.*, § *ult.* ; — du baron Silvestre de Sacy, p. 1174, § 1<sup>er</sup> ; — du marquis de Saint-Simon, *ibid.*, § 2 ; — du comte de Flahault, *ibid.*, § 3 ; — de M. Aubernon, p. 1175, § 1<sup>er</sup> ; — de M. Villemain, p. 1176, § *ult.* ; — du chevalier Allent, p. 1177, § *ult.*). — Article 4, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 1179, 2<sup>e</sup> rédaction, *ibid.*, (Observations du rapporteur, *ibid.*). — Article 9, p. 1181. (Observations du baron de Fréville, p. 1181, § *penult.*, et 1182, § 1<sup>er</sup> ; — du comte de Rigny, p. 1181, § *ult.* ; — de M. de Saint-Hilaire, commissaire du Roi, p. 1182, § 2 ; — du duc Decazes, *ibid.*, § 3 ; — du baron Mounier, *ibid.* ; § 4 ; — du rapporteur, p. 1183, § 1<sup>er</sup>). — Article 10, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 1183 et 1194, 2<sup>e</sup> rédaction, p. 1199. (Observations de

M. Villemain, p. 1183, § *ult.* ; et 1196, § 1<sup>er</sup> ; — du baron Mounier, p. 1194 et 1198, § 2 ; — du comte de Montlosier, p. 1196, § *ult.* ; — du comte de Rigny, p. 1197, § 1<sup>er</sup> et 1198, § 1<sup>er</sup> ; — du rapporteur, *ibid.*, § 2. — Article 11, p. 1199 (Observations du comte de Montlosier, *ibid.*, § *antepenult.* ; — du comte de Rigny, *ibid.*, § *penult.*). — Article 12, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 1200, 2<sup>e</sup> rédaction, p. 1201. (Observations du comte de Montalivet, p. 1200, §§ 6 et 8 ; — du comte de Rigny, *ibid.*, § 7). — Article 15, p. 1202. (Observations du comte de Montalivet, *ibid.*, § *penult.* ; — du comte de Rigny, *ibid.*, § *ult.*) — Articles 20 et 21, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 1205, 2<sup>e</sup> rédaction, p. 1207 et 1208. (Observations du comte Lanjuinais, p. 1205, § *ult.* ; — du rapporteur, p. 1206 et 1208 ; — du comte Desroys, p. 1207, § 1<sup>er</sup> ; — du baron Mounier, *ibid.*, § 4.) — Tableau des circonscriptions électorales qui doit rester annexé à la loi, p. 1210 à 1212. — Vote au scrutin, p. 1213.

COMITÉ DES PÉTITIONS. — Formation et renouvellement de ce comité. *V.* au mot *Bureaux*.

COMITÉ DES PÉTITIONS. — (Rapports faits à la Chambre, au nom de ce comité). — Le 24 décembre 1832, par le comte de Sussy, p. 309 ; — par le duc de Plaisance, p. 316. — Le 2 janvier 1833, par le comte Abrial, p. 374. — Le 19, par M. Girod de l'Ain, p. 527. — Le 28, par le comte de Caffarelli, p. 577 ; — par le comte de Tascher, p. 583. — Le 1<sup>er</sup> mars, par le duc de Praslin, p. 1079. — Le 6, par le baron Malouet, p. 1129 ; — par le marquis de Laplace, p. 1130 ; — par le baron Mounier, p. 1134. — Le 7, par le duc de Praslin, p. 1213. — Le 9, par le vicomte Rogniat, p. 1251. — Le 28, par le comte de Tascher, p. 1454 et 1478 ; — par le marquis de Saint-Simon, p. 1489 ; — par M. Périer, p. 1491 ; — par M. Villemain, p. 1497. — Le 4 avril, par le baron Malouet, p. 1619 ; — par le comte de Germiny, p. 1620. — Le 8, par le marquis de Laplace, p. 1634 ; — par le marquis de Saint-Simon, p. 1640 ; — par le comte de Tascher, p. 1641. — Le 15, par le baron Malouet, p. 1794.

COMITÉ SECRET (La Chambre se forme en), p. 1510.

COMMISSAIRES PRISEURS. *V.* au mot *Récoltes pendantes par racines*.

COMMISSIONS désignées par le sort ; — *de sept membres*, pour examiner une requête tendant à obtenir l'autorisation d'exercer la contrainte par corps contre le duc de La Vauguyon, p. 1290 ; — *de trois membres*, pour examiner les titres de Pairs nouvellement promus par ordonnances royales, p. 45, 609 ; — pour examiner les requêtes de Pairs qui se présentent à titre héréditaire, p. 87, 380.

COMMISSIONS SPÉCIALES nommées par la Chambre ; — *de sept membres*, pour l'examen du budget intérieur, p. 91.

COMMISSIONS SPÉCIALES nommées par M. le Président, en vertu d'une délégation de la Chambre ; — *de neuf membres*, p. 89, 194, 243, 381, 1020, 1283, 1476, 1585, 1648, 1916 ; — *de sept membres*, p. 138, 195, 196, 243, 573, 600, 1020, 1021, 1282, 1313, 1327, 1330, 1331, 1447, 1477, 1525, 1585, 1586, 1729, 1730, 1748, 1814, 1815, 1919, 2103.

COMMUNICATIONS DU GOUVERNEMENT relatives aux affaires de Belgique, p. 1280. *V. Broglie.*

COMPTABILITÉ (Commission de). *V. au mot Budget intérieur.*

COMPTES DE 1829. *V. au mot Budget de 1829.*

COMPTES DE 1830. *V. au mot Budget de 1830.*

CONÉGLIANO (M. le maréchal duc de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 207.

CONTRAINTE PAR CORPS CONTRE UN PAIR DE FRANCE (Exercice de la). — Exposé de M. le Président sur une requête tendant à obtenir l'autorisation d'exercer la contrainte par corps contre le duc de La Vauguyon, p. 1287 à 1289. — Une commission spéciale de sept membres est désignée par le sort, aux termes de l'article 4 de l'arrêté du 4 décembre 1830, pour examiner cette requête, p. 1290.

CONTRÔLE des récépissés et autres titres qui engagent le Trésor public. *V. au mot Finances, n° 2.*

CORNET (M. le comte de), décédé le 1<sup>er</sup> mai 1832. — Discours prononcé à cette occasion par le comte Lemerrier, p. 164 à 167 (I. n° 7).

CORNUDET (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 243, 1327, 1476, 1730. — Dépose sur le bureau une proposition relative au régime et à la conservation des biens communaux, p. 127. — Développe cette proposition, p. 209 à 228 (I. n° 10). — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur la loi du 31 mars 1833, relative à la publication des actes des sociétés de commerce, p. 1342 à 1347 (I. n° 61).

COURTARVEL (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 600, 1282. — Ses observations sur la loi du 26 janvier 1833, qui abroge celle du 19 janvier 1816, p. 471, § 1<sup>er</sup>.

COUSIN (M.), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 11 octobre 1832, p. 19. — Prête serment dans la séance royale du 19 novembre 1832, p. 7. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 57. — Il est admis à siéger, p. 84. — S'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 1280. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 601, 1585, 1815, 2103. — Ses observations sur la rédaction des ordonnances royales en date des 16 mai, 11 octobre et 7 novembre 1832, portant nominations de Pairs de France, p. 96 à 98. — Propose un amendement à la loi du 26 janvier 1833, amendée par la Chambre des Députés et relative à l'abrogation de la loi du 19 janvier 1816, p. 533 à 537. V. aussi p. 540, § 1<sup>er</sup>, et p. 548, § 2.

#### CRÉDITS

1. — LOI *du 31 mars 1833*, relative à l'emploi des fonds restant libres sur le crédit ouvert par la loi du 15 avril 1832, pour les dépenses résultant des épidémies. V. au mot *Mesures sanitaires*.

2. — LOI *du 3 avril 1833*, relative à l'ouverture d'un nouveau crédit, pour le service des pensions des orphelins de juillet 1830. V. au mot *Pensions*, n° 1.

3. — LOI *du même jour*, relative au transport, de l'exercice 1831 à l'exercice 1832, d'un crédit applicable aux récompenses nationales. V. au mot *Récompenses nationales*.

4. — LOI *du même jour*, relative à l'ouverture d'un crédit, pour les indemnités réclamées par suite des événemens de juillet 1830. V. au mot *Indemnités*.

5. — LOI *du 12 avril 1833*, relative à l'ouverture d'un crédit extraordinaire, pour complément des dépenses secrètes de l'année 1833. V. au mot *Dépenses secrètes*.

6. — LOI *du 17 avril 1833*, relative à l'ouverture d'un crédit extraordinaire pour les pensions militaires. V. au mot *Pensions*, n° 2.

7. — LOI *du 21 avril 1833*, tendant à accorder des pensions aux gardes nationaux blessés, et aux veuves, enfans et

ascendants de ceux qui ont succombé dans les derniers événemens de l'Ouest, et dans les journées de juin 1832, à Paris. V. au mot *Pensions*, n° 3.

8. — LOI *du même jour*, relative à l'ouverture d'un crédit extraordinaire, applicable au paiement des primes pour la pêche de la morue et de la baleine, pendant l'exercice 1832, p. 1696 à 1698 (I. n° 89). V. au mot *Pêches maritimes*.

9. — LOI *du 24 avril 1833*, relative à l'ouverture d'un crédit extraordinaire pour le paiement des premières mises de petit équipement des jeunes soldats de la classe de 1831, incorporés en 1832. V. au mot *Petit équipement*.

10. — Deux LOIS *du 24 avril 1833*, qui ouvrent des crédits extraordinaires, pour acquérir, aux frais de l'État, la bibliothèque de M. Cuvier, et les manuscrits de M. Champollion jeune, et qui accordent des pensions à leurs veuves. V. au mot *Pensions*, n° 4 et 5.

11. — LOI *du 26 avril 1833*, relative à l'ouverture d'un crédit, pour les pensions des vainqueurs de la Bastille. V. au mot *Pensions*, n° 6.

12. — LOI *du même jour*, relative à l'ouverture de deux nouveaux crédits supplémentaires, pour secours aux étrangers réfugiés en France, par suite d'événemens politiques. V. au mot *Étrangers*, n° 2.

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES ET EXTRAORDINAIRES. — *Loi du 24 avril 1833*, relative à l'ouverture de crédits supplémentaires et extraordinaires demandés pour l'exercice 1832. — Présentée à la Chambre des Députés, le 10 janvier 1833. — Adoptée le 13 mars. — Apportée à la Chambre des Pairs le 4 avril. — Adoptée le 19, moyennant amendemens. — Reportée à la Chambre des Députés le 20. — Adoptée le 22, moyennant amendemens. — Rapportée à la Chambre des Pairs le 23. — Adoptée le 24 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1833, n° 97. p. 143). — Exposé des motifs, p. 1579 à 1584 (I. n° 77). — Nomination d'une commission, p. 1585. — Rapport, par le duc Decazes, p. 1764 à 1794 (I. n° 100). — Délibération des articles, p. 1895 à 1911. — Article 2, p. 1895. (Observations du baron Mounier, p. 1896 à 1898 ; — du comte de Rigny, ministre de la marine, p. 1898 à 1900). — Article 4, p. 1901. — Amendement proposé par la commission, *ibid.* ; — (A ce sujet, sont entendus : le marquis de Laplace, *ibid.* ; — le rapporteur, p. 1902 et 1907 ; § 2 ; — le comte Roy, p. 1903 à 1905, et p. 1906, § 1<sup>er</sup> ; — le



baron de Barante, p. 1905, § 1<sup>er</sup> ; — le comte Molé, *ibid.*, § 2, et p. 1906, § 2 ; — le duc de Broglie, ministre des affaires étrangères, p. 1905, § 3, et 1907, § 1<sup>er</sup> ; — le baron de Fréville, *ibid.*, § 3. — Le 1<sup>er</sup> paragraphe de l'amendement de la commission est adopté, p. 1908. — Sous-amendement proposé sur le 2<sup>e</sup> paragraphe, par le comte Roy, *ibid.* — Plusieurs Pairs réclament la priorité pour l'amendement de la commission, p. 1909. (Observation de M. le Président, sur la question de priorité, *ibid.*). — La Chambre n'adopte pas le sous-amendement, *ibid.*. — Nouveau sous-amendement proposé par le comte de Montalivet, *ibid.* (Observations du comte de Montalivet, *ibid.* ; — de M. le Président, *ibid.*, au bas ; — de plusieurs Pairs, p. 1910 ; — du comte de Pontécoulant, *ibid.*, § 2 ; — du rapporteur, *ibid.*, § 3). — La Chambre n'adopte pas le sous-amendement, *ibid.*. — Le 2<sup>e</sup> paragraphe de l'amendement de la commission est adopté, *ibid.* — Adoption du 3<sup>e</sup> paragraphe de l'article, conforme au projet adopté par la Chambre des Députés et au projet de la commission, *ibid.* — Vote au scrutin, p. 1912. — Nouvelle présentation de la même loi, avec des amendemens introduits par la Chambre des Députés, p. 2101 (I. n<sup>o</sup> 123). — Renvoi à la commission précédemment nommée, p. 2103. — Second rapport, par le duc Decazes, p. 2145 à 2156 (I. n<sup>o</sup> 124). — Délibération immédiate, p. 2156. — Vote au scrutin, p. 2160.

CRILLON (M. le duc de), commissaire désigné par le sort pour examiner une requête tendant à obtenir l'autorisation d'exercer la contrainte par corps contre le duc de La Vauguyon, p. 1290. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1730. — Propose un paragraphe additionnel à l'article 1<sup>er</sup> du projet de loi amendé par la commission, et relatif à l'abrogation de la loi du 19 janvier 1816, p. 477, § 3.

CUVIER (M. le baron), décédé le 13 mai 1832. — Discours prononcé à cette occasion par M. le baron Pasquier, p. 244 à 298 (I. n<sup>o</sup> 11). — V. au mot *Pensions*, n<sup>o</sup> 4.

## D

DALMATIE (M. le maréchal duc de), *Ministre de la guerre, président du Conseil des Ministres*, présente, en cette qualité,

à la Chambre, la loi du 12 avril 1833, relative à un appel de 80,000 hommes sur la classe de 1832, p. 1354 à 1356 (I. n° 63) ; — la loi du 17 avril 1833, relative à l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 1,500,000 fr. pour les pensions militaires, p. 1470 à 1475 (I. n° 74). V. aussi p. 1738, § 2 ; — la loi du 24 avril 1833, relative à l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 2,994,348 francs pour le paiement des premières mises de petit équipement des jeunes soldats de la classe de 1831, incorporés en 1832, p. 1802 à 1804 (I. n° 101). — Son discours à l'appui du projet de loi relatif à l'état de siège, p. 776 à 795 ; — est entendu sur la loi du 23 avril 1833, relative à la fixation du budget des dépenses de l'exercice 1833, p. 1851.

DARU (Napoléon, comte), fils et successeur à la Pairie de M. Pierre-Antoine-Noël-Bruno, comte Daru, adresse à la Chambre les titres justificatifs de son droit, p. 86 et 87. — Ils sont renvoyés à une commission de trois membres désignés par le sort, p. 87. — Rapport de cette commission, p. 92 à 94. — La Chambre déclare valables les titres produits, p. 94. — Six Pairs sont désignés pour être entendus dans l'information prescrite par l'ordonnance du 23 mars 1816, p. 94. — Compte rendu à la Chambre de cette information, p. 113 et 114. — Admission et serment du nouveau Pair, p. 371.

DAVILLIER (M. le baron), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 195, 600, 1327, 1814, 1919. — Commissaire désigné par le sort pour examiner une requête tendant à obtenir l'autorisation d'exercer la contrainte par corps contre le duc de La Vauguyon, p. 1290.

DAVOUS (M. le comte), commissaire désigné par le sort pour examiner les titres de Pairs nouvellement promus par ordonnances royales, p. 45. — Fait un rapport sur les titres produits par plusieurs de ces Pairs, p. 66 à 69.

DECAZES (M. le duc), commissaire désigné par le sort pour examiner les titres de Pairs nouvellement promus par ordonnances royales, p. 45. — Fait divers rapports sur les titres produits par plusieurs de ces Pairs, p. 69 à 71, 71 à 73, 114 à 116 et 1217 à 1219. — Ses observations sur la rédaction des ordonnances royales, en date des 16 mai, 11 octobre et 7 novembre 1832, portant nominations de Pairs

de France, p. 79, § 1<sup>er</sup>. — Commissaire pour la rédaction d'un projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 89. — Pour l'examen de divers projets de loi, p. 1020, 1477, 1585, 1748, 1814, 1815, 2103. — Ses observations sur divers articles du projet de loi relatif à la police du roulage et des voitures publiques, p. 896, § 1<sup>er</sup> ; 931, § 4 ; 949, § 1<sup>er</sup> ; 952, § 2 ; 1004, § 3, et 1005, § 2 ; — sur l'ordre des matières comprises dans le titre premier de la loi du 24 avril 1833, relative au régime législatif des colonies, p. 1102 ; — sur l'article 9 de cette loi, p. 1182, § 3 ; — sur l'article 3 de la loi du 3 avril 1833, relative à l'ouverture d'un crédit de 1,665,505 francs pour les indemnités réclamées par suite des événemens de juillet 1830, p. 1462, § *ult.*, et 1463, § 6. V. aussi p. 1488, § 1<sup>er</sup>. — Sur les pétitions du sieur Marquis, chef d'escadron, et de 34 officiers ou soldats de l'ancienne gendarmerie de Paris, p. 1459, § 1<sup>er</sup> et 1461, § 2 ; — du sieur Sarget, de Bordeaux, p. 1622. — Fait, au nom d'une Commission spéciale, un rapport sur la loi du 24 avril 1833, relative à l'ouverture de crédits supplémentaires et extraordinaires demandés pour l'exercice 1832, p. 1764 à 1794 (I. n° 100). V. aussi p. 1902, 1907, § 2 et 1910, § 3. — Fait un nouveau rapport sur cette loi amendée par la Chambre des Députés, p. 2145 à 2156 (I. n° 124). — Fait un rapport sur la loi du même jour, relative à l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 2,994,348 francs pour le paiement des premières mises de petit équipement des jeunes soldats de la classe de 1831, incorporés en 1832, p. 1981 à 1987 (I. n° 115).

DEJEAN (M. le comte), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 92. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1586, 1748. — Ses observations sur la loi du 17 avril 1833, relative à l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 1,500,000 fr. pour les pensions militaires, p. 1737 ; — sur des pétitions du sieur Félix Vogeli, p. 1081, § 2 ; — du sieur Dubourg, p. 1479, § 2 ; — sur l'ordre du jour, p. 1340, § 2.

DÉLIBÉRATIONS (précédens relatifs à l'ordre des). — Une pétition ne peut être rapportée, si elle n'est inscrite au feuillet de la séance, p. 317. — Un amendement obtient toujours la priorité sur la disposition qu'il tend à modifier, p. 473, §§ 1<sup>er</sup> et 4. — Un sous-amendement doit toujours être

mis aux voix avant l'amendement auquel il s'applique, p. 1909. — Lorsque la parole n'est pas demandée pour un fait personnel, l'ordre des orateurs inscrits ne doit pas être interrompu, p. 828, § 2. — Lorsqu'il ne s'élève aucune réclamation, il peut être voté sur plusieurs projets de loi par un seul tour de scrutin, p. 1259, 1736, 1893, 2027, 2069. — Des projets de loi peuvent être renvoyés à des commissions spéciales, sans avoir été examinés dans les bureaux, p. 1313, 1585, 1648, 1728, 1748, 1814, 1916, 2103. — Ils peuvent être rapportés et discutés dans la même séance, p. 1335, 1979, 2065, 2072, 2082, 2156. — Lorsqu'un projet de loi déjà adopté est présenté de nouveau, avec des amendements, la Chambre ne vote que sur les articles auxquels il a été apporté quelque changement, sauf à comprendre ensuite le projet tout entier dans le vote par scrutin, p. 2157.

DÉMISSION (lettres de). — M. le Président expose qu'il a reçu, d'un membre de la Chambre, une lettre contenant sa démissions du titre et des fonctions de Pair de France, p. 11. V. Beaumont.

DÉPENSES SECRÈTES. — LOI *du 12 avril 1833*, relative à l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 1,200,000 francs pour complément des dépenses secrètes de l'année 1833. — Présentée à la Chambre des Députés le 25 février 1833. — Présentée à la Chambre des Députés le 25 février 1833. — Adoptée le 23 mars. — Apportée à la Chambre des Pairs le 1<sup>er</sup> avril. — Adoptée le 9. (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1833, n° 88, p. 63.) — Exposé des motifs, p. 1523. — (I. n° 76). — Nomination d'une commission, p. 1586. — Rapport, par M. Jacqueminot, comte de Ham, p. 1631 à 1634 (I. n° 81). — Exposé de M. le Président sur les conclusions de ce rapport, p. 1682. — Discussion en assemblée générale, p. 1683 à 1688. — Dans cette discussion, sont entendus : le comte de Montlosier, p. 1683 à 1686, et p. 1688 ; — le comte de Pontécoulant, p. 1686, § 1<sup>er</sup> ; — le comte d'Argout, ministre de l'intérieur, *ibid.*, § *ult.* — Délibération des articles, p. 1688. — Vote au scrutin, *ibid.*

DÉPUTATION de douze Pairs et de vingt-cinq Députés, chargés d'aller au-devant du Roi à l'ouverture et à la clôture de la session, p. 1 et 2179. — *Simple députation*, chargée de porter à la connaissance du Roi la formation définitive du Bureau, p. 10. — *Grandes députations* chargées de présenter au Roi

l'adresse votée par la Chambre, en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 125 ; — chargées de complimenter Sa Majesté à l'occasion du nouvel an, p. 320.

DESROYS (M. le comte), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 11 octobre 1832, p. 20. — Prête serment dans la séance royale du 19 novembre 1832, p. 7. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 57. — Il est admis à siéger, p. 84. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1327, 1729. — Ses observations sur les articles 20 et 21 de la loi du 24 avril 1833, relative au régime législatif des colonies, p. 1207, § 1<sup>er</sup>.

DEVAINES (M.), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 11 octobre 1832, p. 20. — Prête serment dans la séance royale du 19 novembre 1832, p. 7. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 57. — Il est admis à siéger, p. 84. — Commissaire désigné par le sort pour examiner la requête d'un Pair qui se présente à titre héréditaire, p. 87. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 243, 1283, 1477. — Ses observations sur l'article 3 du projet de loi relatif à la police du roulage et des voitures publiques, p. 909 ; — sur l'article 11 (devenu l'article 10) de la loi du 24 avril 1833, relative au règlement définitif du budget de 1830, p. 1567, § 3. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur la loi du 15 avril 1833, tendant à fixer la limite entre la commune de Courçay, canton de Bléré, arrondissement de Tours (Indre-et-Loire), et celle de Tauxigny, canton et arrondissement de Loches, même département, p. 1649 à 1654 (I. n° 83) ; — sur les huit lois du même jour, qui autorisent les départemens de la Creuse, de la Drôme, d'Indre-et-Loire, de la Mayenne, de la Nièvre, de l'Orne, de Tarn-et-Garonne et des Vosges, à s'imposer extraordinairement, p. 1654 à 1669 (I. n° 84) ; — sur un projet de loi relatif à l'expropriation pour cause d'utilité publique, p. 1988 à 2018 (I. n° 116).

DISCOURS DU ROI. — Dans la séance d'ouverture de la session des Chambres, p. 2 à 6 ; — dans la séance de clôture, p. 2180 et 2181.

DIVORCE. — Projet de loi relatif à l'abrogation de la loi du 8 mai 1816, sur le divorce. — Voté par la Chambre des Députés, sur la proposition de M. Bavoux, le 23 mars 1833.

— Envoyé à la Chambre des Pairs le 28. — Message contenant envoi du projet de loi, p. 1431 (I. n° 71). — Nomination d'une commission, p. 1476.

*Nota.* Il n'a point été fait de rapport sur ce projet de loi.

DODE (M. le vicomte). — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1283, 1730, 1815. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur la loi du 26 avril 1833, relative à la concession d'un embranchement du chemin de fer d'Andrezieux à Roanne sur Montbrison à Montrond, p. 2038 à 2055 (I. n° 119). V. aussi p. 2171 à 2174.

#### DOUZIÈMES PROVISOIRES.

1. — LOI *du 15 décembre 1832*, relative à la fixation des impôts directs de 1833, et à l'ouverture de crédits provisoires pour le 1<sup>er</sup> trimestre de l'année 1833. — Présentée à la Chambre des Députés, le 28 novembre 1832. — Adoptée le 8 décembre. — Apportée à la Chambre des Pairs le 10. — Adoptée le 14 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1832, n° 81, p. 333). — Exposé des motifs, p. 134 à 137 (I. n° 2). — Nomination d'une commission, p. 138. — Rapport, par le comte Roy, p. 197 à 204 (I. n° 9). — (Observations relatives à l'ouverture de la discussion sur les conclusions de ce rapport : de M. le Président, p. 204, § *penult.* ; — du marquis de Brézé, *ibid.*, § *ult.* ; — du comte d'Argout, ministre du commerce et des travaux publics, p. 205, § 1<sup>er</sup>). — Discussion en assemblée générale, p. 229 à 235. — Dans cette discussion, sont entendus : le marquis de Brézé, p. 229 à 232, et p. 234, § *ult.* ; — M. Humann, ministre des finances, p. 232 à 234. — V. l'opinion prononcée par le comte Roy dans la séance du 17 janvier 1833, p. 487 à 513 (I. n° 29), et la réplique de M. Humann, p. 513 à 515. — Délibération des articles, p. 235 à 239. — Vote au scrutin, p. 240.

2. — LOI *du 20 mars 1833*, qui autorise la perception de deux nouveaux douzièmes provisoires sur les contributions directes de 1833. — Présentée à la Chambre des Députés, le 11 mars 1833. — Adoptée le 16. — Apportée à la Chambre des Pairs le 19. — Adoptée le 20 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1833, n° 85, p. 43). — Exposé des motifs, p. 1312 (I. n° 55). — Nomination d'une commission, p. 1313. — Rapport, par M. Périer, p. 1332 à 1335 (I. n° 60). — Délibération immédiate, p. 1335. — Vote au scrutin, p. 1337.

DUBRETON (M. le baron), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 195.

DUCHATTEL (M. le comte), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 25 janvier 1833, p. 591. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 613. — Il prête serment, p. 690. — Est admis à siéger, *ibid.* — Commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1917.

DUMAS (M. le comte Mathieu), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 381, 601, 1021, 1331, 1729. — Son opinion sur le projet de loi relatif à l'état de siège, p. 765 à 767. — Ses observations sur la loi du 26 janvier 1833, qui abroge celle du 19 janvier 1816, p. 466. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur la loi du 26 avril 1833, tendant à accorder des pensions aux vainqueurs de la Bastille, p. 1122 à 1128 (I. n° 47). V. aussi p. 1290 à 1295.

DUPERRÉ (M. l'amiral baron). — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 196, 373, 1447, 1730. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur un projet de loi relatif à la réception des capitaines au long cours et des maîtres au cabotage, p. 300 à 303 (I. n° 12).

DUPLEIX DE MÉZY (M.), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 11 octobre 1832, p. 21. — Prête serment dans la séance royale du 19 novembre 1832, p. 7. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 57. — Il est admis à siéger, p. 84. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 243, 600, 1283, 1730, 1815. — Son opinion sur la loi du 26 avril 1833, relative à la concession d'un embranchement du chemin de fer d'Andrezieux à Roanne sur Montbrison à Montrond, p. 2160 à 2162. — Ses observations sur l'article 13 du projet de loi relatif à la police du roulage et des voitures publiques, p. 931, § 1<sup>er</sup>. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur les douze lois du 17 mars 1833, qui autorisent plusieurs départemens à s'imposer extraordinairement, p. 1186 à 1193 (I. n° 48) ; — sur la loi du 30 avril 1833, relative à la concession du canal de jonction de la Sambre à l'Oise, p. 1854 à 1860 (I. n° 108) ; — sur un projet de loi tendant à relever la compagnie des canaux de la Corrèze et de la Vezère de la déchéance prononcée contre elle par le conseil de préfecture du département de la Dordogne, p. 1884 à 1887 (I. n° 110).

DURANT DE MAREUIL (M. le baron), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 11 octobre 1832, p. 21. — Prête serment dans la séance royale du 19 novembre 1832, p. 7. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 99. — Il est admis à siéger, p. 99.

DUTAILLIS (M. le comte), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 11 octobre 1832, p. 22. — Prête serment dans la séance royale du 19 novembre 1832, p. 7. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 57. — Il est admis à siéger, p. 84. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 244, 1814. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur la loi du 26 avril 1833, tendant à proroger celle du 15 avril 1832 sur les céréales, p. 2079 à 2081 (I. n° 122).

DUVAL (M. le baron Maurice), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 11 octobre 1832, p. 22. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 1217. — Il prête serment, p. 1281. — Est admis à siéger, *ibid.* — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1331, 1730.

## E

ÉLOGES FUNÈBRES ; — de M. le comte de Cornet, par le comte Lemercier, p. 164 à 167 (I. n° 7) ; — de M. le baron Cuvier, par M. le Président, p. 244 à 298 (I. n° 11) ; — de M. le comte Chaptal, par **le marquis de Laplace**, p. 321 à 330 (I. n° 15) ; — de M. le comte Fabre de l'Aude, par le baron Mounier, p. 419 à 426 (I. n° 25) ; — de M. le marquis de Maleville, par le comte Portalis, p. 593 à 599 (I. n° 35) ; — de M. le comte Belliard, par le comte Guilleminot, p. 614 à 621 (I. n° 37) ; — de M. le comte Mathieu de la Redorte, par le maréchal duc de Tarente, p. 1572 à 1579 (I. n° 78).

ÉMÉRIAU (M. le vice-amiral comte), nommé secrétaire de la Chambre pour la session de 1832, p. 10. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 196, 1730. — Ses observations sur la loi du 26 janvier 1833, qui abroge celle du 19 janvier 1816, p. 466. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur la loi du 21 avril 1833, relative à l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 650,000 fr., applicable au paiement des primes pour la pêche de la morue et de la baleine pendant l'exercice 1832, p. 1761 à 1764 (I. n° 99).



EMMERY (M. le comte), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 127.

#### EMPRUNTS ET IMPOSITIONS EXTRAORDINAIRES.

1. — Douze LOIS *du 17 mars 1833*, qui autorisent à s'imposer extraordinairement les départemens suivans : Ariège, Charente-Inférieure, Côtes-du-Nord, Gironde, Loiret, Maine-et-Loire, Manche, Moselle, Puy-de-Dôme, Pyrénées (Basses), Seine-et-Marne, Seine-et-Oise. — Présentées à la Chambre des Députés le 21 décembre 1832. — Adoptées le 21 janvier 1833. — Apportées à la Chambre des Pairs le 28. — Adoptées le 9 mars (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1833, n° 86, p. 47). — Exposé des motifs, p. 555 à 571 (I. n° 32). — Nomination d'une commission, p. 600. — M. le Président communique à la Chambre une lettre de M. le Président de la Chambre des Députés, contenant rectification d'une erreur commise dans le procès-verbal des délibérations de cette Chambre, en ce qui concerne les projets de lois relatifs aux départemens de l'Ariège, de la Charente-Inférieure, de Maine-et-Loire, des Basses-Pyrénées et de Seine-et-Marne, p. 607 (I. n° 38). — Exposé des motifs de ces cinq projets de lois rectifiés, par M. Thiers, ministre du commerce et des travaux publics, p. 1219 à 1226. — Rapport, par M. Dupleix de Mézy, p. 1186 à 1193 (I. n° 48). — Délibération, p. 1253 à 1259. — Vote au scrutin, p. 1259.

2. — LOI *du 10 avril 1833*, qui autorise la ville de Caen à s'imposer extraordinairement. — Présentée à la Chambre des Députés, le 29 décembre 1832. — Adoptée le 22 janvier 1833. — Apportée à la Chambre des Pairs le 9 mars. — Adoptée le 28 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1833, n° 88, p. 62). — Exposé des motifs, p. 1227 à 1229 (I. n° 50) — Nomination d'une commission, p. 1282. — Rapport, par le comte de Germiny, p. 1357 à 1363 (I. n° 64). — Délibération, p. 1450 à 1452. — (Observations du baron de Fréville, p. 1451 ; — du maréchal marquis de Grouchy, p. 1452, § 1<sup>er</sup> ; — de M. Thiers, Ministre du commerce et des travaux publics, *ibid.*, § 2 ; — du rapporteur, *ibid.*, § 3.) — Vote au scrutin, p. 1453.

3. — LOI *du 10 avril 1833*, qui autorise le département des Landes à s'imposer extraordinairement. — Présentée à la

Chambre des Députés le 21 décembre 1832. — Adoptée le 28 janvier 1833. — Apportée à la Chambre des Pairs le 9 mars. — Adoptée le 28 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1833, n° 88, p. 61). — Exposé des motifs, p. 1229 (I. n° 51) — Nomination d'une commission, p. 1282. — Rapport, par le comte de Germiny, p. 1363 à 1366 (I. n° 65). — Délibération, p. 1447 à 1449. — (Observations de M. le Président, p. 1448, § 1<sup>er</sup> ; — du baron de Fréville, *ibid.*, § 2 et p. 1449, § 2 ; — de M. Thiers, ministre du commerce et des travaux publics, p. 1448, § 3 ; — du comte de Cessac, *ibid.*, § 4 ; — du comte d'Argout, ministre de l'intérieur, *ibid.*, § 5 ; — du maréchal marquis de Grouchy, p. 1449, § 1<sup>er</sup>.) — Vote au scrutin, p. 1450.

4. — Huit LOIS *du 15 avril 1832*, qui autorisent à s'imposer extraordinairement les départemens suivans : Creuse, Drôme, Indre-et-Loire, Mayenne, Nièvre, Orne, Tarn-et-Garonne, Vosges. — Présentées à la Chambre des Députés les 31 janvier et 18 février 1833. — Adoptées le 28 février. — Apportées à la Chambre des Pairs le 28 mars. — Adoptées le 12 avril (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1833, n° 91, p. 80). — Exposé des motifs, p. 1436 à 1446 (I. n° 73). — Nomination d'une commission, p. 1477. — Rapport, par M. Devaines, p. 1654 à 1669 (I. n° 84). — Délibération, p. 1732 à 1736. — (Observations du duc de Choiseul, sur la loi relative au département des Vosges, p. 1736.) — Vote au scrutin, p. 1737.

5. — Un projet de LOI qui autorise le département de l'Indre à s'imposer extraordinairement. — Présenté à la Chambre des Députés le 31 janvier 1833. — Adopté le 23 février. — Apporté à la Chambre des Pairs le 28 mars. — Exposé des motifs, p. 1437 à 1439 (I. n° 73). — Nomination d'une commission, p. 1477.

*Nota.* Il n'a point été fait de rapport sur ce projet de loi, faute de renseignemens suffisans, p. 1669.

6. — Six LOIS *du 29 avril 1833*, qui autorisent les villes de Bordeaux, Aix, Lille, Moulins, le Mans et Amiens, à s'imposer extraordinairement, ou à contracter des emprunts. — Présentées à la Chambre des Députés le 31 janvier 1833. — Adoptées le 16 mars. — Apportées à la Chambre des Pairs le 12 avril. — Adoptées le 19 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, année 1833, n° 98, p. 161). — Exposé des motifs, p. 1703 à

1706 (I. n° 92). — Nomination d'une commission, p. 1730. — Rapport, par le comte de Preissac, p. 1817 à 1823 (I. n° 105). — Délibération, p. 1888 à 1890. — Vote au scrutin, p. 1893.

7. — Cinq LOIS du 29 avril 1833, qui autorisent à s'imposer extraordinairement les départemens de l'Hérault, d'Ile-et-Vilaine, du Loiret, de la Mayenne et du Rhône. — Présentées à la Chambre des Députés les 18 février et 13 mars 1833. — Adoptées le 23 mars. — Apportées à la Chambre des Pairs le 12 avril. — Adoptées le 19 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, année 1833, n° 98, p. 158). — Exposé des motifs, p. 1706 à 1713. (I. n° 93). — Nomination d'une commission, p. 1730. — Rapport, par M. Besson, p. 1824 à 1833 (I. n° 106). — Délibération, p. 1890 à 1893. — Vote au scrutin, p. 1893.

ÉPIDÉMIES. V. au mot *Mesures sanitaires*.

ÉTAT DE SIÈGE. — Projet de loi relatif à l'état de siège. — Présenté à la Chambre des Pairs le 10 décembre 1832. — Exposé des motifs, p. 142 à 153 (I. n° 4). — Nomination d'une commission, p. 194. — (Observations, à ce sujet, du marquis de Brézé, p. 194, § 2.) — Rapport, par le chevalier Allent, p. 381 à 410 (I. n° 22). — La Chambre, sur la proposition de M. le Président, ajourne la discussion du projet de loi, pour que le Président du conseil des Ministres, retenu par une indisposition, et un grand nombre de Pairs, que la session des conseils généraux de département a forcés de s'absenter, puissent y assister, p. 553. — Discussion en assemblée générale, p. 757 à 835. — Dans cette discussion sont entendus : le marquis de Brézé, p. 757 à 761. V. aussi p. 828, § 1<sup>er</sup> ; — M. Villemain, p. 762 ; — M. Barthe, garde des sceaux, p. 762 à 765 ; — le comte Dumas, p. 765 à 767 ; — le baron Mounier, p. 767 à 774 ; — le duc de Dalmatie, ministre de la guerre, Président du conseil des ministres, p. 776 à 795 ; — le duc de Noailles, p. 795 à 801 ; — M. Guizot, ministre de l'instruction publique, p. 801 à 805 ; — le comte Philippe de Ségur, p. 805 à 808 ; — le duc de Plaisance, p. 808 à 810 ; — le comte de Boissy-d'Anglas, p. 811 à 813 ; — le comte Rœderer, p. 813 à 817 ; — le comte de Montlosier, p. 817 à 823 ; — le comte de Pontécoulant, p. 824 ; — le baron de Barante, p. 824 à 828 ; — le maréchal marquis de Grouchy, p. 829 à 831 ; — le

comte de La Rochefoucauld, p. 831 ; — le comte Guilleminot, p. 832 à 835. — Amendemens proposés par le comte Dumas, p. 767 ; — par le baron Mounier, p. 771 à 774 ; — par le comte Philippe de Ségur, p. 806, 807 et 808 ; — par le comte de Montlosier, p. 820 à 823. — (Observations de M. le Président, p. 635, § 1<sup>er</sup> ; — du comte d'Ambrugeac, *ibid.*, § 2.) — La Chambre prononce le renvoi à la commission des divers amendemens, *ibid.*, § 3.

*Nota.* La commission n'a pas fait de rapport sur ce renvoi. — V. les observations du marquis de Brézé, p. 1340, § 1<sup>er</sup> ; — du comte Dejean, *ibid.*, § 2 ; — du comte Molé, *ibid.*, § 3 ; — de M. le Président, p. 1341, § 2.

#### ÉTRANGERS.

1. — LOI *du 16 avril 1833*, tendant à proroger celle du 21 avril 1832, sur la résidence des étrangers réfugiés en France. — Présentée à la Chambre des Députés le 16 mars 1833. — Adoptée le 1<sup>er</sup> avril. — Apportée à la Chambre des Pairs le 12. — Adoptée le 16 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1833, n<sup>o</sup> 89, p. 73). — Exposé des motifs, p. 1691 (I. n<sup>o</sup> 87). — Nomination d'une commission, p. 1729. — Rapport, par M. Tripier, p. 1759 à 1761 (I. n<sup>o</sup> 98). — Délibération p. 1797. — Vote au scrutin, p. 1798.

2. — LOI *du 26 avril 1833*, relative à l'ouverture de deux nouveaux crédits supplémentaires pour secours aux étrangers réfugiés en France, par suite d'événemens politiques. — Présentée à la Chambre des Députés le 16 mars 1833. — Adoptée le 12 avril. — Apportée à la Chambre des Pairs le 15. — Adoptée le 22 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1833, n<sup>o</sup> 96, p. 137). — Exposé des motifs, p. 1746 (I. n<sup>o</sup> 96). — Nomination d'une commission, p. 1748. — Rapport, par le baron Lallemand, p. 2018 à 2023 (I. n<sup>o</sup> 117). — Délibération, p. 2082. — Vote au scrutin, p. 2083.

EXCUSES de différens Pairs empêchés de se rendre à la Chambre, p. 10, 92, 113, 127, 207, 241, 299, 319, 1279, 1311, 1339, 1919.

EXELMANS (M. le comte), commissaire désigné par le sort pour examiner les titres de Pairs nouvellement promus par ordonnances royales, p. 45. — Fait un rapport sur les titres produits par l'un de ces Pairs, p. 371. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1330, 1729.

EXPROPRIATION. — Projet de loi relatif à l'expropriation pour cause d'utilité publique. — Présenté à la Chambre des Députés le 12 décembre 1832. — Adopté le 9 février 1833. — Apporté à la Chambre des Pairs le 9 mars. — Exposé des motifs, p. 1232 à 1247 (I. n° 53). — Nomination d'une commission, p. 1283. — Rapport, par M. Devaines, p. 1988 à 2018 (I. n° 116).

*Nota.* Ce projet de loi n'a point été discuté.

## F

FABRE DE L'AUDE (M. le comte), décédé le 6 juillet 1832. — Discours prononcé à cette occasion par le baron Mounier, p. 419 à 426 (I. n° 25).

FAURE (M. Félix), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 11 octobre 1832, p. 23. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 88. — Il prête serment, 208. — Est admis à siéger, *ibid.* — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 374, 1283. — S'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 1311.

FEZENSAC (M. le duc de), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 11 octobre 1832, p. 23. — Prête serment dans la séance royale du 19 novembre 1832, p. 7. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 61. — Il est admis à siéger, p. 84. — Commissaire pour l'examen de la requête en admission du comte d'Astorg, gendre et successeur à la Pairie de M. le comte du Puy, p. 573 ; — pour l'examen de divers projets de loi, p. 1331, 1447.

## FINANCES.

1. — LOI *du 31 janvier 1833*, relative au délai dans lequel doivent être retirées les sommes versées aux caisses des agents des postes pour être remises à destination. — Présentée à la Chambre des Députés le 28 novembre 1832. — Adoptée le 18 décembre. — Apportée à la Chambre des Pairs, le 28. — Adoptée le 17 janvier 1833 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1833, n° 83, p. 32). — Exposé des motifs, p. 331 à 333 (I. n° 16). — Nomination d'une commission, p. 373. — Rapport, par le comte d'Haubersart, p. 441 à 444 (I. n° 27). — Délibération, p. 521. — Vote au scrutin, p. 522.

2. — LOI *du 24 avril 1833*, relative aux formes et au contrôle des récépissés et autres titres qui engagent le trésor public. — Présentée à la Chambre des Pairs, le 10 décembre 1832. — Adoptée le 28. — Portée à la Chambre des Députés le 10 janvier 1833. — Adoptée le 26 mars, moyennant amendemens. — Rapportée à la Chambre des Pairs le 20 avril. — Adoptée le 22 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1833, n° 98, p. 151). — Exposé des motifs, p. 138 à 141 (I. n° 3). — Nomination d'une commission, p. 195. — Rapport, par le comte Bérenger, p. 304 à 309 (I. n° 13). — Délibération, p. 353 à 360. — Article 1<sup>er</sup>, p. 353. — Amendement proposé par la commission, p. 354. (Observations de M. Humann, ministre des finances, p. 355, § 1<sup>er</sup> ; — du rapporteur, *ibid.*, § 2). — Article 5, p. 358. (Observations de M. le Président, p. 358, § 5 ; — du ministre des finances, *ibid.*, § 6). — Article 6, p. 358. — Amendement proposé par la commission, p. 359. (Observations du ministre des finances, *ibid.*). — Vote au scrutin, p. 360. — Nouvelle présentation de la même loi, avec des amendemens introduits par la Chambre des Députés, p. 1917 à 1919 (I. n° 112). — Elle est renvoyée à la commission précédemment nommée, p. 1919. — Second rapport, par le comte Bérenger, p. 2069 à 2071 (I. n° 121). — Délibération immédiate, p. 2072. — Vote au scrutin, p. 2078.

FLAHAULT (M. le comte de), commissaire pour l'examen de la requête en admission du comte d'Astorg, gendre et successeur à la Pairie de M. le comte du Puy, p. 573 ; — pour l'examen de divers projets de loi, p. 1525, 1749. — Ses observations sur l'article 3 de la loi du 24 avril 1833, relative au régime législatif des colonies, p. 1174, § 3 ; — sur l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 26 avril 1833, tendant à accorder des pensions aux vainqueurs de la Bastille, p. 1305.

FRANÇAIS DE NANTES (M. le comte), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 10, 319.

FRÉVILLE (M. le baron de), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 11 octobre 1832, p. 24. — Prête serment dans la séance royale du 19 novembre 1832, p. 7. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 61. — Il est admis à siéger, p. 84. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 138, 196, 1020, 1313, 1585, 1648, 1920 ; — pour l'examen de la requête en admission du comte d'Astorg,

gendre et successeur à la Pairie de M. le comte du Puy, p. 573. — Ses observations sur cette requête, p. 754 ; — sur la loi du 26 avril 1833, relative au tarif des sucres, p. 2090 à 2093 ; — sur les articles 32 et 33 du projet de loi relatif à la police du roulage et des voitures publiques, p. 1031 ; — sur la loi du 10 avril 1833, qui autorise le département des Landes à s'imposer extraordinairement, p. 1448, § 2, et 1449, § 2 ; — sur la loi du même jour, qui autorise la ville de Caen à s'imposer extraordinairement, p. 1451 ; — sur divers articles de la loi du 24 avril 1833, relative au régime législatif des colonies, p. 1161 à 1165, 1170, § *penult.*, 1171, § 2, 1176, § 2, 1177, § 3 ; 1181, § *penult.*, et 1182, § 1<sup>er</sup> ; — sur la loi du même jour, relative à l'ouverture de crédits supplémentaires et extraordinaires demandés pour l'exercice 1832, p. 1907, § 3 ; — sur l'article 3 de la loi du même jour, relative à la fixation du budget des recettes de l'exercice 1833, p. 2135 à 2137 ; — sur une pétition des fabricans de soudes factices établis dans le département des Bouches-du-Rhône, p. 1496.

## G

GARDE NATIONALE. — LOI *du 3 avril 1833*, portant autorisation de proroger la suspension de l'organisation de la garde nationale dans les communes de Corte, d'Arles et de Tarascon. — Présentée à la Chambre des Députés le *21 janvier 1833*. — Adoptée le 25 février. — Apportée à la Chambre des Pairs le 19 mars. — Adoptée le 28 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1833, n° 87, p. 55). — Exposé des motifs, p. 1324 à 1326 (I. n° 56). — Nomination d'une commission, p. 1331. — Rapport, par le comte Cholet, p. 1381 à 1384 (I. n° 69). — Délibération, p. 1466. — Vote au scrutin, p. 1467.

GARDE NATIONALE DE PARIS. — Poste d'honneur mis par elle à la disposition de la Chambre pour la session de 1832, p. 85.

GAUTIER (M.), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 11 octobre 1832, p. 24. — Prête serment dans la séance royale du 19 novembre 1832, p. 7. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 61. — Il est admis à siéger, p. 84. — Commissaire pour l'examen du budget intérieur, p. 92 ; — de divers projets de loi, p. 196, 374, 1586, 1648. — Ses

observations sur l'article 10 (supprimé) de la loi du 24 avril 1833, relative au règlement définitif du budget de 1830, p. 1560 à 1562. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur les deux lois du 24 avril 1833, relatives à l'exercice des droits civils et politiques pour les hommes de couleur libres et les affranchis, et au régime législatif des colonies, p. 690 à 736 (I. n° 40). V. aussi p. 1086 à 1089. — S'explique au sujet de plusieurs articles et de divers amendemens proposés par la commission, ou qui lui ont été renvoyés, p. 1092, § 2 ; 1120, § 1<sup>er</sup> ; 1139 à 1148, 1166, 1167, § *ult.* ; 1168, § 3 ; 1169, § *penult.* ; 1173, § 3 ; 1175, § 2 ; 1179, 1183, § 1<sup>er</sup> ; 1198, § 2 ; 1206 et 1208. — Fait un rapport sur la loi du 26 avril 1833, relative au tarif des sucres, p. 1920 à 1973 (I. n° 113). V. aussi, p. 2095 à 2099, et p. 2108.

GAZAN (M. le comte), commissaire désigné par le sort pour examiner les titres de Pairs nouvellement promus par ordonnances royales, p. 45.

GÉRARD (M. le maréchal comte), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 11 octobre 1832, p. 25. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 611. — Il prête serment, p. 750. — Est admis à siéger, *ibid.* — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1330.

GERMINY (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1282, 1730, 1749. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur la loi du 10 avril, qui autorise la ville de Caen à s'imposer extraordinairement, p. 1357 à 1363 (I. n° 64). V. aussi p. 1452, § 3 ; — sur la loi du même jour, qui autorise le département des Landes à s'imposer extraordinairement, p. 1363 à 1366 (I. n° 65) ; — sur les neuf lois du 29 avril 1833, qui modifient la circonscription de plusieurs départemens et arrondissemens, p. 2057 à 2064 (I. n° 120). — Fait un rapport au nom du comité des pétitions, p. 1620.

GILBERT DE VOISINS (M. le comte), nommé secrétaire de la Chambre pour la session de 1832, p. 10. — Commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 196.

GIROD DE L'AIN (M.), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 11 octobre 1832, p. 25. — Prête serment dans la séance royale du 19 novembre 1832, p. 7. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 61. — Il est admis à siéger, p. 81. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi,



p. 244, 1020. — Ses observations sur les articles 32 et 33 du projet de loi relatif à la police du roulage et des voitures publiques, p. 1024 à 1026. — Fait un rapport au nom du comité des pétitions, p. 527.

GRAINS ET FARINES. — LOI *du 26 avril 1833*, tendant à proroger celle du 15 avril 1832 sur les céréales. — Présentée à la Chambre des Députés le 20 mars 1833. — Adoptée le 11 avril. — Apportée à la Chambre des Pairs le 17. — Adoptée le 22 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1833, n° 96, p. 138). — Exposé des motifs, p. 1805 à 1810 (I. n° 102). — Nomination d'une commission, p. 1814. — Rapport, par le comte Dutailly, p. 2079 à 2081 (I. n° 122). — Délibération immédiate, p. 2082. — Vote au scrutin, *ibid.*

GRANGE (M. le comte Charles de la), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 11 octobre 1832, p. 26. — Prête serment dans la séance royale du 19 novembre 1832, p. 7. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 89. — Il est admis à siéger, p. 133.

GREFFIERS. V. au mot *Récoltes pendantes par racines*.

GRENIER (M. le baron), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 11 octobre 1832, p. 26. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 61. — Il prête serment, p. 133. — Est admis à siéger, *ibid.* — Commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 196.

GROUCHY (M. le maréchal marquis de), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 11 octobre 1832, p. 27. — S'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 10. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 209. — Il prête serment, p. 242. — Est admis à siéger, *ibid.* — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1282, 1447. — Son opinion sur le projet de loi relatif à l'état de siège, p. 829 à 831 ; — sur la loi du 26 avril 1833, relative au tarif des sucres, p. 2093 à 2095. — Ses observations sur la loi du 26 janvier 1833, qui abroge celle du 19 janvier 1816, p. 470 ; — sur divers articles du projet de loi relatif à la police du roulage et des voitures publiques, 885, § 1<sup>er</sup>, 894, § 1<sup>er</sup> ; 923, § 1<sup>er</sup>, 926, § 1<sup>er</sup>, et 1026, § 1<sup>er</sup> ; — sur la loi du 10 avril 1833, qui autorise le département des Landes à s'imposer extraordinairement, p. 1449, § 1<sup>er</sup> ; — sur la loi du même jour, qui autorise la ville de Caen à s'imposer extraordinairement, p. 1452, § 1<sup>er</sup> ; — sur l'ordre du jour, p. 1339, § *ult.*

GUÉHÉNEUC (M. le comte), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 7 novembre 1832, p. 42. — Prête serment dans la séance royale du 19 novembre 1832, p. 8. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 132. — Il est admis à siéger, p. 133. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1730.

GUILLEMINOT (M. le comte). — Son discours à l'occasion du décès de M. le comte Belliard, p. 614 à 621 (I. n° 37). — Son opinion sur le projet de loi relatif à l'état de siège, p. 832 à 835.

GUIZOT (M.), *Ministre de l'instruction publique*, présente, en cette qualité, à la Chambre, les deux lois du 24 avril 1833, qui ouvrent des crédits extraordinaires pour acquérir, aux frais de l'État, la bibliothèque de M. Cuvier et les manuscrits de M. Champollion jeune, et qui accordent des pensions à leurs veuves, p. 1744. (I. n° 95). — Soutient la discussion du projet de loi relatif à l'état de siège, p. 801 à 805.

## H

HAUBERSART (M. le comte d'), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 373, 1020, 1313, 1525, 1749. — Ses observations sur l'article 30 (précédemment 28) du projet de loi relatif à la police du roulage et des voitures publiques, p. 953, § 3 ; — sur l'article 1<sup>er</sup> du projet de loi relatif à la réception des capitaines au long cours et des maîtres au cabotage, p. 362, § 2, et 364, § 1<sup>er</sup>. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur la loi du 31 janvier 1833, relative au règlement définitif du budget de 1829, p. 427 à 441 (I. n° 26). V. aussi p. 520 ; — sur la loi du même jour, relative au délai dans lequel doivent être retirées les sommes versées aux caisses des agens des postes pour être remises à destination, p. 441 à 444 (I. n° 27) ; — sur la loi du 17 avril 1833, relative à l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 1,500,000 francs pour les pensions militaires, p. 1669 à 1677 (I. n° 85).

HAUSSONVILLE (M. le comte d'), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 600, 1729.

HAXO (M. le baron), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 11 octobre 1832, p. 27. — La Chambre déclare ses

titres valables, p. 611. — Il prête serment, p. 750. — Est admis à siéger, même page. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1447, 1585, 1815, 2103.

HÉRÉDITÉ DE LA PAIRIE. — Pair admis dans la Chambre à titre héréditaire. V. Daru.

HEUDELET (M. le comte), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 11 octobre 1832, p. 28. — Prête serment dans la séance royale du 19 novembre 1832, p. 7. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 61. — Il est admis à siéger, p. 84. — S'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 113.

HOMMAGES faits à la Chambre par le comte Lanjuinais, p. 83 ; — par le comte de Sussy, p. 419 ; — par divers, p. 113, 689.

HUISSIERS. V. au mot *Récoltes pendantes par racines*.

HUMANN (M.), *Ministre des finances*, présente, en cette qualité à la Chambre, la loi du 15 décembre 1832, relative à la fixation des impôts directs de 1833 et à l'ouverture de crédits provisoires pour le premier trimestre de l'année 1833, p. 134 à 137 (I. n° 2) ; — la loi du 31 janvier 1833, relative au délai dans lequel doivent être retirées les sommes versées aux caisses des agens des postes pour être remises à destination, p. 331 à 333 (I. n° 16) ; — la loi du même jour, relative au règlement définitif du budget de 1829, p. 333 à 335 (I. n° 17). V. aussi p. 513 à 5151 et p. 518 ; — la loi du 20 mars 1833, qui autorise la perception de deux nouveaux douzièmes provisoires sur l'exercice 1833, p. 1312 (I. n° 55) ; — la loi du 23 avril 1833, relative à la fixation du budget des dépenses de l'exercice 1833, p. 1644 à 1648 (I. n° 82) ; — la loi du 24 avril 1833, relative aux formes et au contrôle des récépissés, et autres titres qui engagent le trésor public, p. 138 à 141 (I. n° 3). V. aussi p. 355, § 1<sup>er</sup> ; 358, § 6 et 359. — Présente de nouveau la même loi, amendée par la Chambre des Députés, p. 1917 à 1919 (I. n° 112). — Présente la loi du 24 avril 1833, relative au règlement définitif du budget de 1830, p. 956 à 966 (I. n° 43). V. aussi p. 1567, § 2 ; — la loi du même jour, relative à l'ouverture de crédits supplémentaires et extraordinaires pour l'exercice 1832, p. 1579 à 1584 (I. n° 77). — Présente de nouveau la même loi, amendée par la Chambre des Députés, p. 2101 (I. n° 123). — Présente la loi du même jour, relative à la fixation du

budget des recettes de l'exercice 1833, p. 1914 à 1916 (I. n° 114). V. aussi p. 2137 et 2139, § 1<sup>er</sup>. — Est entendu sur la loi du 26 avril 1833, relative au tarif des sucres, p. 2103 à 2107. — Ses observations sur une pétition du sieur Dupré, p. 314, § *ult.*

HUMBLOT-CONTÉ (M.), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 11 octobre 1832, p. 28. — Prête serment dans la séance royale du 19 novembre 1832, p. 7. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 66. — Il est admis à siéger, p. 84. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 244, 1021.

## I

IMPÔTS DIRECTS de 1833. V. au mot *Douzièmes provisoires*.

IMPRESSION. — L'impression de plusieurs discours prononcés à l'occasion des décès de MM. le comte de Cornet, le baron Cuvier, le comte Chaptal, le comte Fabre de l'Aude, le marquis de Maleville, le comte Belliard, le comte Mathieu de la Redorte, est ordonnée par la Chambre, p. 167, 298, 330, 426, 599, 621, 1579 (I. n<sup>os</sup> 7, 11, 15, 25, 35, 37, 78). — L'impression d'une opinion prononcée par le comte Roy, dans la séance du 17 janvier 1833, est également ordonnée, p. 513 (I. n° 29). — La Chambre n'est pas dans l'usage d'ordonner l'impression des pièces dont elle n'a pas entendu la lecture, p. 1078, § 6.

IMPRESSIONS DIVERSES (session de 1832). — Les impressions ordonnées par la Chambre, durant le cours de cette session, se composent de 124 numéros. Les titres qu'elles portent les divisent ainsi qu'il suit :

|                                       |            |
|---------------------------------------|------------|
| Projets de loi .....                  | 53         |
| Développements .....                  | 1          |
| Rapports.....                         | 56         |
| Discours .....                        | 8          |
| Lettres de grande naturalisation..... | 1          |
| Renouvellements des bureaux .....     | 5          |
| TOTAL .....                           | <u>124</u> |

INDEMNITÉS. — LOI *du 3 avril 1833*, relative à l'ouverture d'un crédit de 1,665,505 francs pour les indemnités réclamées par suite des événemens de juillet 1830. — Présentée à la Chambre des Députés le 29 décembre 1832. — Adoptée le 19 février 1833. — Apportée à la Chambre des Pairs le 19 mars. — Adoptée le 30 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1833, n<sup>o</sup> 87, p. 58). — Exposé des motifs, p. 1319 à 1324 (I. n<sup>o</sup> 57). — Nomination d'une commission, p. 1330. — Rapport, par M. Besson, p. 1367 à 1375 (I. n<sup>o</sup> 66). — Délibération, p. 1453 à 1464, et 1477 à 1489. — (Rapport détaillé, par le comte de Tascher, sur des pétitions du sieur Marquis, chef d'escadron, et de 34 officiers ou soldats de l'ancienne gendarmerie de Paris, p. 1454 à 1458. — A ce sujet, sont entendus : le comte de Montalivet, p. 1458, § *ult.* ; 1460, § 1<sup>er</sup> et 1461, § 4 ; — le duc Decazes, p. 1459, § 1<sup>er</sup>, et 1461, § 2 ; — le comte d'Argout, ministre de l'intérieur, p. 1459, §§ 2 et 4, et 1461, § 1<sup>er</sup> ; — le rapporteur, p. 1459, § 3 ; — le duc de Choiseul, p. 1460, § 2 ; — le baron Mounier, *ibid.*, § 3. — Les deux pétitions sont renvoyées au ministre de l'intérieur, p. 1461). — Article 3, p. 1462. (Observations du duc Decazes, *ibid.*, § *ult.*, et p. 1463, § 6 ; — du comte d'Argout, p. 1463, §§ 1<sup>er</sup>, 3 et 5 ; — du duc de Choiseul, *ibid.*, § 2 ; — du comte Portalis, *ibid.*, § 4 ; — de M. le Président, p. 1464). — L'article est renvoyé à la commission, *ibid.* — (Rapport, par le comte de Tascher, sur une pétition du général Dubourg, p. 1478. — À ce sujet, sont entendus : le comte de Montalivet, *ibid.*, § 3, et p. 1479, § 1<sup>er</sup> ; — Le rapporteur, p. 1478, § 4 ; — le comte Dejean, p. 1479, § 2. — La Chambre passe à l'ordre du jour sur la pétition, *ibid.*, § 3). — Rapport sur l'article 3, renvoyé précédemment à la commission, p. 1479 à 1487. — Nouvelle rédaction proposée par la commission, p. 1487. (Observations de M. le Président, *ibid.*, § *penult.* ; — du comte Portalis, *ibid.*, § *ult.* ; — du duc Decazes, p. 1488, § 1<sup>er</sup> ; — du baron Mounier, *ibid.*, § 2.) — L'article est adopté dans les termes du projet, *ibid.*, § 3. — Vote au scrutin, p. 1489.

## J

JACOB (M. le vice-amiral), commissaire désigné par le sort pour examiner les titres de Pairs nouvellement promus par ordonnances royales, p. 609. — Commissaire pour l'examen de divers projets de lois, p. 374, 1586. — Ses observations sur l'article 3 de la loi du 24 avril 1833, relative au régime législatif des colonies, p. 1165, § 1<sup>er</sup>.

JACQUEMINOT (M.) comte de Ham, est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 7 novembre 1832, p. 43. — Prête serment dans la séance royale du 19 novembre 1832, p. 8. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 77. — Il est admis à siéger, p. 85. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 243, 1021, 1331, 1586. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur la loi du 12 avril 1833, relative à l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 1,200,000 francs pour complément des dépenses secrètes de l'année 1833, p. 1631 à 1634 (I. n° 81).

JAUCOURT (M. le marquis de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1021, 1729, 1748.

JOURDAN (M. le maréchal comte), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 10.

JURIEN-LAGRAVIÈRE (M. le vice-amiral), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 11 octobre 1832, p. 29. — Prête serment dans la séance royale du 19 novembre 1832, p. 7. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 66. — Il est admis à siéger, p. 114. — Commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1648.

## L

LABRIFFE (M. le comte de), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 11 octobre 1832, p. 29. — S'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 92. — Ses titres sont déclarés valables, p. 131. — Il prête serment, p. 242. — Est admis à siéger, *ibid.* — Commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1917.

LAFERRIÈRE-LEVÊQUE (M. le comte), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 11 octobre 1832, p. 30. — Prête serment dans la séance royale du 19 novembre 1832, p. 7. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 66. — Il est admis à siéger, p. 84. — S'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 1339. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, 1730, 1814, 1816, 1917.

LA FORCE (M. le duc de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1331.

LA GARDE (M. le comte de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 10.

LALLEMAND (M. le baron), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 11 octobre 1832, p. 30. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 838. — Il prête serment, p. 869. — Est admis à siéger, p. 870. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1327, 1730, 1749. — Ses observations sur l'article 10 de la loi du 23 avril 1833, relative à la fixation du budget des dépenses de l'exercice 1833, p. 1877, § 2 ; — sur l'article 3 de la loi du 24 avril 1833, relative au régime législatif des colonies, p. 1172, § 1<sup>er</sup> ; — sur la loi du 26 avril 1833, relative à la concession d'un embranchement du chemin de fer d'Andrezieux à Roanne sur Montbrison à Montrond, p. 2170 ; — sur une pétition du sieur Félix Vogeli, p. 1080, § 1<sup>er</sup> ; — du sieur Pascal Lacroix, p. 1133. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur la loi du 26 avril 1833, relative à l'ouverture de deux nouveaux crédits supplémentaires pour secours aux étrangers réfugiés en France par suite d'événements politiques, p. 2018 à 2023 (I. n° 117.)

LAMOIGNON (M. le marquis de), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 11 octobre 1832, p. 31. — Prête serment dans la séance royale du 19 novembre 1832, p. 7. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 66. — Il est admis à siéger, p. 84.

LANJUINAIS (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 601, 1021, 1282, 1330. — Commissaire désigné par le sort pour examiner une requête tendant à obtenir l'autorisation d'exercer la contrainte par corps contre un Pair de France, p. 1290. — Ses observations sur l'article 1<sup>er</sup> du projet de loi amendé par la commission et relatif à l'abrogation de la loi du 19 janvier 1816, p. 476 ; — sur l'article 2 de la loi du 24 avril 1833, relative à l'exercice des droits civils et politiques pour les hommes de couleur libres et les affranchis, p. 1091, § 1<sup>er</sup>, et 1092, § 1<sup>er</sup> ; — sur divers articles de la loi du même jour, relative au régime législatif des colonies, p. 1169, § *antepenult.*, et 1205, § *ult.*

LAPLACE (M. le marquis de), commissaire désigné par le sort pour examiner les titres de Pairs nouvellement promus par ordonnances royales, p. 45. — Fait divers rapports sur les titres produits par plusieurs de ces Pairs, p. 58 à 61, 87 et 88, 208 et 209, 610 et 611, 1216. — Son discours à l'occasion du décès de M. le comte Chaptal, p. 321 à 330 (I. n° 15). — Ses observations sur divers articles du projet de loi relatif à la police du roulage et des voitures publiques, p. 893, § 2 ; 902 à 905, et 946, § *antepenult* ; — sur l'article 2 de la loi du 12 avril 1833, relative à un appel de 80,000 hommes sur la classe de 1832, p. 1678 à 1680 ; — sur l'article 11 (devenu l'article 10) de la loi du 24 avril 1833, relative au règlement définitif du budget de 1830, p. 1563 ; — sur l'article 4 de la loi du même jour, relative à l'ouverture de crédits supplémentaires et extraordinaires demandés pour l'exercice 1832, p. 1901 ; — sur la loi du même jour, relative à l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 2,994,348 francs pour le paiement des premières mises de petit équipement des jeunes soldats de la classe de 1831, incorporés en 1832, p. 2083 ; — sur une pétition du sieur Félix Vogeli, p. 1079, § *ult*. — Fait divers rapports au nom du comité des pétitions, p. 683 et 684, § 3 ; 1130, 1634.

LA ROCHE AYMONT (M. le comte de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 10.

LA ROCHEFOUCAULD (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1730, 1816. — Ses observations sur le projet de loi relatif à l'état de siège, p. 831.

LASCOURS (M. le baron de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1729. — Ses observations sur la loi du 26 janvier 1833, amendée par la Chambre des Députés, et relative à l'abrogation de la loi du 19 janvier 1816, p. 548, § 2.

LA VAUGUYON (M. le duc de). V. au mot *Contrainte par corps contre un Pair de France*.

LA VILLEGONTIER (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1730, 1917. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur la loi du 24 avril 1833, relative à la fixation du budget des recettes de l'exercice 1833, p. 2029 à 2037 (I. n° 118).

LEGRAND (M.), commissaire du Roi, soutient la discussion du projet de loi relatif à la police du roulage et des voitures



publiques, p. 871, § *penult.* ; 873 à 875, 880, 882, § 2 ; 886, § 2 ; 890 à 893 ; 893, § 3 ; 908, 910, § 1<sup>er</sup> ; 913, § *antepenult.* ; 914, § *ult.* ; 918, § 5 ; 924, § 1<sup>er</sup> ; 929, § 2 ; 931, § 3 ; 933, §§ 2 et 5 ; 938, §§ 1<sup>er</sup> et 3 ; 940, § 2 ; 942, § *ult.* ; 946, § *penult.* ; 953, § 2 ; 1002, 1004, § 1<sup>er</sup> ; 1033, 1034, § 2 ; 1038, § 2, et 1051, § *ult.* ; — de la loi du 26 avril 1833, relative à la concession d'un embranchement du chemin de fer d'Andrezieux à Roanne sur Montbrison à Montrond, p. 2165 à 2168, p. 2169 et 2174.

LEMERCIER (M. le comte), commissaire désigné par le sort pour examiner une requête tendant à obtenir l'autorisation d'exercer la contrainte par corps contre le duc de La Vauguyon, p. 1290. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1477, 1730. — Son discours à l'occasion du décès de M. le comte de Cornet, p. 164 à 167 (I. n° 7).

LEPOITEVIN (M. le président), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 196. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à la désignation des officiers publics chargés de procéder aux ventes de récoltes pendantes par racines, p. 574 à 577 (I. n° 34).

LETTRES DE GRANDE NATURALISATION accordées par le Roi à MM. le comte Reinhard et le comte de Celles. — Ces Lettres sont présentées à la Chambre par M. le garde des sceaux, p. 352 (I. n° 20). — Elles sont renvoyées à une commission spéciale de trois membres, p. 374. — Rapports faits au nom de la commission, par le comte Siméon, p. 410 à 412 (I. n° 23), et par le duc de Bassano, p. 413 à 417 (I. n° 24). — Délibération, p. 456. — La Chambre, consultée dans la forme ordinaire, déclare vérifiées les lettres dont il s'agit, *ibid.* — Observations du baron Mounier sur la question de savoir s'il sera procédé au vote par scrutin pour l'adoption définitive des conclusions de la commission, p. 461, § *penult.*, et 462, § 2. — M. le Président rend compte des précédents de la Chambre, p. 461, *au bas.* — Teneur des Lettres vérifiées, p. 457 à 461.

*Nota.* Les lettres de grande naturalisation, ainsi vérifiées par la Chambre des Pairs, le 14 janvier 1833, ont été présentées à la Chambre des Députés, le 29, et vérifiées par cette Chambre les 16 et 18 février. — Elles sont insérées au Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1833, n° 84, p. 36 et 39.

*LOIS adoptées par les Chambres pendant la session de 1832,  
sanctionnées et promulguées par le Roi. Ces lois sont au  
nombre de 78, savoir :*

| DATE<br>de<br>LA SANCTION. | OBJET DES LOIS.   | VOIR AUX MOTS :                                       |
|----------------------------|---|---|
| 15 déc. 1832.              | Loi qui fixe les contributions directes pour l'année 1833, autorise la perception des impôts pendant le premier trimestre de cette année, et ouvre aux ministres un crédit provisoire de 340,000,000..... | <i>Douzièmes provisoires, n° 1.</i>                   |
| 26 janvier 1833            | Loi qui abroge celle du 19 janvier 1816.  | <i>Anniversaire du 21 janvier 1793.</i>               |
| 31.                        | Loi relative au règlement définitif du budget de 1829 .....   | <i>Budget de 1829.</i>                                |
| <i>Idem.</i>               | Loi relative au délai dans lequel doivent être retirées les sommes versées aux caisses des agens des postes pour être remises à destination .....   | <i>Finances, n° 1.</i>                                |
| 9 mars.                    | Loi relative au monument à ériger sur la place de la Bastille en l'honneur des citoyens morts dans les journées des 27, 28 et 29 juillet 1830 .....   | <i>Monument de la Bastille.</i>                       |
| 17.                        | Douze lois qui autorisent plusieurs départemens à s'imposer extraordinairement.....   | <i>Emprunts et Impositions extraordinaires, n° 1.</i> |
| 20.                        | Loi qui autorise la perception des impôts pour les mois d'avril et mai 1833, et ouvre aux ministres un crédit provisoire de 142 millions .....  | <i>Douzièmes provisoires, n° 2.</i>                   |
| 31.                        | Loi portant que les extraits des actes de sociétés en nom collectif ou en commandite devront être insérés dans les journaux désignés par les tribunaux de commerce.....                                   | <i>Code de commerce.</i>                              |
| <i>Idem.</i>               | Loi relative à l'emploi des fonds restant libres sur le crédit de 2 millions ouvert par la loi du 15 avril 1832 pour les dépenses résultant des épidémies .....   | <i>Mesures sanitaires.</i>                            |
| 3 avril.                   | Loi portant autorisation de proroger la suspension de l'organisation de la garde nationale dans les communes de Corte, d'Arles et de Tarascon .....   | <i>Garde nationale.</i>                               |
| <i>Idem.</i>               | Loi qui ouvre un nouveau crédit pour les pensions des orphelins de juillet 1830   | <i>Pensions, n° 1.</i>                                |
| <i>Idem.</i>               | Loi qui transporte à l'exercice 1832, pour le service des récompenses nationales, la somme de 300,000 franc nom employée sur le crédit affecté au même service pour l'exercice 1831.....                  | <i>Récompenses nationales.</i>                        |

| DATE<br>de<br>LA SANCTION. | OBJET DES LOIS.  | VOIR AUX MOTS :                                       |
|----------------------------|--|---|
| 3 avril 1833.              | Loi qui ouvre des crédits pour les indemnités réclamées par suite des évènements de juillet 1830 .....   | <i>Indemnités.</i>                                    |
| 10.                        | Loi qui autorise la ville de Caen à s'imposer extraordinairement .....   | <i>Emprunts et Impositions extraordinaires, n° 2.</i> |
| <i>Idem.</i>               | Loi qui autorise le département des Landes à s'imposer extraordinairement.   | <i>Idem, n° 3.</i>                                    |
| 12.                        | Loi qui ouvre un crédit extraordinaire de 1,200,000 francs pour complément des dépenses secrètes de l'année 1833.....  | <i>Dépenses secrètes.</i>                             |
| <i>Idem.</i>               | Loi relative à un appel de 80,000 hommes sur la classe de 1832 .....   | <i>Recrutement.</i>                                   |
| 15.                        | Loi qui modifie la circonscription des arrondissements de Tours et de Loches (Indre-et-Loire) .....  | <i>Circonscriptions territoriales, n° 1.</i>          |
| <i>Idem.</i>               | Huit lois qui autorisent plusieurs départemens à s'imposer extraordinairement .....  | <i>Emprunts et Impositions extraordinaires, n° 4.</i> |
| 16.                        | Loi qui proroge celle du 21 avril 1832, relative aux réfugiés étrangers .....  | <i>Étrangers, n° 1.</i>                               |
| 17.                        | Loi qui ouvre un crédit extraordinaire de 1,500,000 francs pour les pensions militaires .....  | <i>Pensions, n° 2.</i>                                |
| 21.                        | Loi qui ouvre, sur l'exercice 1832, un crédit supplémentaire de 650,000 francs, applicable au paiement des primes accordées pour la pêche de la morue et de la baleine .....   | <i>Pêches maritimes.</i>                              |
| <i>Idem.</i>               | Loi tendant à accorder des pensions aux gardes nationaux blessés et aux veuves, enfans et ascendans de ceux qui ont succombé dans les derniers évènements de l'Ouest et dans les journées de juin 1832 à Paris ..... | <i>Pensions n° 3.</i>                                 |
| 23.                        | Loi portant fixation du budget des dépenses de l'exercice 1833   | <i>Budget de 1833, n° 1.</i>                          |
| 24.                        | Loi portant fixation du budget des recettes de l'exercice 1833.....  | <i>Idem, n° 2.</i>                                    |
| <i>Idem.</i>               | Loi relative à l'exercice des droits civils et politiques pour les hommes de couleur libres et les affranchis .....  | <i>Colonies, n° 1.</i>                                |
| <i>Idem.</i>               | Loi relative au régime législatif des colonies.....  | <i>Idem, n° 2.</i>                                    |
| <i>Idem.</i>               | Loi qui ouvre un crédit extraordinaire destiné à acquérir la bibliothèque de M. Cuvier, et accorde une pension à sa veuve.....   | <i>Pensions, n° 4.</i>                                |

| DATE<br>de<br>LA SANCTION. | OBJET DES LOIS.   | VOIR AUX MOTS :   |
|----------------------------|---|---|
| 24 avril 1833.             | Loi qui ouvre un crédit extraordinaire destiné à acquérir les manuscrits de M. Champollion jeune, et accorde une pension à sa veuve .....   | <i>Pensions, n° 5.</i>  |
| <i>Idem.</i>               | Loi relative aux crédits supplémentaires et extraordinaires de l'exercice 1832.....   | <i>Crédits<br/>extraordinaires.</i>                           |
| <i>Idem.</i>               | Loi relative aux formes et au contrôle des récépissés et autres titres qui engagent le trésor public.....   | <i>Finances, n° 2.</i>  |
| <i>Idem.</i>               | Loi relative à l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 2,994,348 francs pour le paiement des premières mises de petit équipement des jeunes soldats de la classe de 1831, incorporés en 1832..... | <i>Petit équipement.</i>                                      |
| <i>Idem.</i>               | Loi portant règlement définitif du budget de l'exercice 1830.....   | <i>Budget de 1830.</i>  |
| 26.                        | Loi relative à l'importation et à l'exportation des sucres .....  | <i>Sucres.</i>  |
| <i>Idem.</i>               | Loi qui accorde des pensions aux vainqueurs de la Bastille .....  | <i>Pensions, n° 6.</i>  |
| <i>Idem.</i>               | Loi qui ouvre deux crédits supplémentaires pour secours aux étrangers réfugiés en France.....   | <i>Étrangers, n° 2.</i>                                       |
| <i>Idem.</i>               | Loi relative à la perception des droits d'entrée et de sortie sur les grains et farines.....  | <i>Grains et farines.</i>                                     |
| <i>Idem.</i>               | Loi relative à la concession d'un embranchement du chemin de fer d'Andrezieux à Rouanne sur Montbrison à Montrond.....  | <i>Chemin de fer.</i>   |
| 29.                        | Neuf lois qui modifient la circonscription de plusieurs départemens et arrondissemens .....   | <i>Circonscriptions<br/>territoriales, n° 2.</i>              |
| <i>Idem.</i>               | Six lois qui autorisent plusieurs villes à s'imposer extraordinairement ou à faire des emprunts.....  | <i>Emprunts et<br/>Impositions<br/>extraordinaires, n° 6.</i> |
| <i>Idem.</i>               | Cinq lois qui autorisent plusieurs départemens à s'imposer extraordinairement.....  | <i>Idem, n° 7.</i>  |
| 30.                        | Loi qui autorise la concession du canal de jonction de la Sambre à l'Oise .....   | <i>Canaux, n° 1.</i>  |
| <i>Idem.</i>               | Loi qui autorise la concession des travaux à faire dans le départemens de la Manche pour canaliser la rivière de Vire   | <i>Idem, n° 2.</i>  |

LOUIS (M. le baron), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 11 octobre 1832, p. 31. — Prête serment dans la

séance royale du 19 novembre 1832, p. 7. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 66. — il est admis à siéger, p. 84. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 195, 1313, 1730, 1816, 1917, 1919.

LOUVOIS (M. le marquis de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 243, 1730, 1816. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur la loi du 30 avril 1833, relative à la concession des travaux à faire dans le département de la Manche pour canaliser la rivière de Vire, p. 1882 à 1884 (I. n° 109).

## M

MALEVILLE (M. le marquis de), décédé le 12 avril 1832. — Discours prononcé à cette occasion par le comte Portalis, p. 593 à 599 (I. n° 35).

MALOUET (M. le baron), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 11 octobre 1832, p. 32. — Prête serment dans la séance royale du 19 novembre 1832, p. 7. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 66. — Il est admis à siéger, p. 84. — Commissaire pour l'examen du budget intérieur, p. 91 ; — de divers projets de loi, p. 196, 374 ; 1021, 1330, 1586. — Ses observations sur l'article 10 de la loi du 23 avril 1833, relative à la fixation du budget des dépenses de l'exercice 1833, p. 1873, § 1<sup>er</sup> ; — sur l'article 3 de la loi du 24 avril 1833, relative au régime législatif des colonies, p. 1171, § *antepenult.* — Fait divers rapports au nom du comité de pétitions, p. 680, 1129, 1619, 1794.

MARBOIS (M. le marquis de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 195, 1021. — S'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 1919. — Ses observations sur la loi du 26 avril 1833, relative au tarif des sucres, p. 2107.

MASSA (M. le duc de), commissaire désigné par le sort pour examiner les titres de Pairs nouvellement promus par ordonnances royales, p. 45. — Fait divers rapports sur les titres produits par plusieurs de ces Pairs, p. 54 à 57, 95, 128. — Commissaire pour l'examen de divers projets de lois, p. 1585, 1815, 2103.

MATHIEU-FAVIERS (M. le baron), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 11 octobre 1832, p. 32. — Prête serment dans la séance royale du 19 novembre 1832, p. 7. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 66. — Il est admis à siéger, p. 81.

MATHIEU DE LA REDORTE (M. le comte), décédé le 1<sup>er</sup> mars 1833. — Discours prononcé à cette occasion par le maréchal duc de Tarente, p. 1572 à 1579 (I. n° 78).

MESSAGE par lequel la Chambre des Députés annonce qu'elle est définitivement constituée, p. 92 ; — par lequel elle envoie la loi du 26 janvier 1833, relative à l'abrogation de la loi du 19 janvier 1816, p. 370 (I. n° 21) ; — cette loi amendée, p. 479 ; — la loi du 31 mars 1833, relative à la publication des actes des sociétés de commerce, p. 1285 (I. n° 54) ; — un projet de loi relatif à l'abrogation de la loi du 8 mai 1816 sur le divorce, p. 1431 (I. n° 71).

MESSAGE adressé à la Chambre des Députés pour lui notifier l'organisation du bureau de la Chambre des Pairs, p. 10 ; — pour lui transmettre la loi du 26 janvier 1833, adoptée moyennant amendement, p. 478. — V. aussi p. 552.

MESURES SANITAIRES. — LOI *du 31 mars 1833*, relative à l'emploi des fonds restant libres sur le crédit ouvert par la loi du 15 avril 1832, pour les dépenses résultant des épidémies. — Présentée à la Chambre des Députés le 31 janvier 1833. — Adoptée le 26 février. — Apportée à la Chambre des Pairs le 9 mars. — Adoptée le 25. — (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1833, n° 87, p. 54). — Exposé des motifs, p. 1230 à 1232 (I. n° 52). — Nomination d'une commission, p. 1282. — Rapport, par le comte de Tascher, p. 1348 à 1351 (I. n° 62). — Délibération, p. 1429. — Vote au scrutin, p. 1430.

MIOT (M.), commissaire du Roi, s'explique sur l'article 2 de la loi du 12 avril 1833, relative à un appel de 80,000 hommes sur la classe de 1832, p. 1680.

MOLÉ (M. le comte), commissaire pour la rédaction d'un projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 89. — Demande que les présidents de chaque bureau soient autorisés à se réunir à la commission de l'adresse, pour lui rendre compte des observations auxquelles le premier travail de cette commission a donné lieu, lors de l'examen qui en a été fait dans les bureaux, p. 100, § 1<sup>er</sup>. — Commissaire pour

l'examen de divers projets de loi, p. 195, 374, 1477, 1729. — Ses observations sur divers articles du projet de loi relatif à la police du roulage et des voitures publiques, p. 873, § 1<sup>er</sup> ; 875, 881, 918, § 3 ; 926, § 3, et 1013, § 2 ; — sur l'article 3 de la loi du 24 avril 1833, relative au régime législatif des colonies, p. 1167, § 1<sup>er</sup> ; — sur l'article 4 de la loi du même jour, relative à l'ouverture de crédits supplémentaires et extraordinaires demandés pour l'exercice 1832, p. 1905, § 2 ; et 1906, § 2 ; — sur l'ordre du jour, p. 1340, § 3.

MOLITOR (M. le maréchal comte), commissaire désigné par le sort pour examiner une requête tendant à obtenir l'autorisation d'exercer la contrainte par corps contre le duc de La Vauguyon, p. 1290.

MOLLIEN (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 138, 195, 373, 1313, 1585, 1648, 1815, 1919, 2103. — Fait, à la Chambre, le rapport annuel, au nom de la commission de surveillance de la caisse d'amortissement, p. 1247 à 1251 (I. n° 49).

MONBADON (M. le comte de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 127.

MONTALIVET (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1447, 1477, 1748, 1814, 1917. — Ses observations sur l'un des paragraphes du projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 119, § *ult.* ; et 121, § 1<sup>er</sup> ; — sur la loi du 26 janvier 1833, amendée par la Chambre des Députés, et relative à l'abrogation de la loi du 19 janvier 1816, p. 550, § *penult.* ; — sur le projet de loi relatif à la police du roulage et des voitures publiques, p. 850 à 853, 855, § 1<sup>er</sup>, 871 à 873, 878, 882, § 1<sup>er</sup> ; 894, § 3 ; 913, § *penult.* ; 923, § 2 ; 925, § *ult.* ; 936, § *ult.* ; 937, § *ult.* ; 940, §§ 1<sup>er</sup> et 4, et 1008, § 1<sup>er</sup> ; — sur la loi du 23 avril 1833, relative à la fixation du budget des dépenses de l'exercice 1833, p. 1842, § 3 ; — sur divers articles de la loi du 24 avril 1833, relative au régime législatif des colonies, p. 1168, § 2 ; 1177, § 1<sup>er</sup> ; 1200, §§ 6 et 8 ; et 1202, § *penult.* ; — sur l'article 4 de la loi du même jour, relative à l'ouverture de crédits supplémentaires et extraordinaires demandés pour l'exercice 1832, 1969 ; — sur la requête en admission du comte d'Astorg, gendre et successeur à la Pairie de M. le comte du Puy, p. 755 à 757 ; — sur une question de priorité

entre deux amendemens, p. 546, § *ult.* ; — sur une question d'ajournement, p. 747, § *ult.* ; — sur les pétitions du sieur Marquis, chef d'escadron, et de trente-quatre officiers ou soldats de l'ancienne gendarmerie de Paris, p. 1458 ; § *ult.* ; 1460, § 1<sup>er</sup>, et 1461, § 4 ; — sur une pétition du sieur Dubourg, p. 1478, § 3, et 1479, § 1<sup>er</sup>.

MONTBEL (M. de). V. au mot *Budget de 1830*.

MONTÉBELLO (M. le duc de). — Ses observations sur la loi du 26 janvier 1833, amendée par la Chambre des Députés, et relative à l'abrogation de la loi du 19 janvier 1816, p. 544, § 1<sup>er</sup>.

MONTESQUIOU (M. le comte de), commissaire pour la rédaction d'un projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 89 ; — pour l'examen du budget intérieur, p. 92 ; — pour l'examen de divers projets de loi, p. 1447, 1477, 1730.

MONTGUYON (M. le comte de), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 11 octobre 1832, p. 33. — Prête serment dans la séance royale du 19 novembre 1832, p. 7. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 66. — Il est admis à siéger, p. 84.

MONTLOSIER (M. le comte de), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 11 octobre 1832, p. 33. — Prête serment dans la séance royale du 19 novembre 1832, p. 7. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 69. — Il est admis à siéger, p. 84. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 196, 244. — Son opinion sur le projet de loi relatif à l'état de siège, p. 817 à 823 ; — sur la loi du 12 avril 1833, relative à l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 1,200,000 francs pour complément des dépenses secrètes de l'année 1833, p. 1683 à 1686, et p. 1688. ; — sur les deux lois du 24 avril 1833, relatives à l'exercice des droits civils et politiques pour les hommes de couleur libres et les affranchis, et au régime législatif des colonies, p. 1082 à 1084. V. aussi p. 1085, § 3 ; 1086, § 2 ; 1089, § *ult.* ; 1156 à 1158, 1160, 1196, § *ult.*, et 1199, § *antepenult.* ; — sur la loi du même jour, relative à la fixation du budget des recettes de l'exercice 1833, p. 2114 à 2117. — Ses observations sur le projet de loi relatif à la police du roulage et des voitures publiques, p. 846, et 847, § 1<sup>er</sup> ; — sur divers articles de ce projet



de loi, p. 883, § 1<sup>er</sup> ; 922, § *penult.* ; 930, § *ult.* ; 931, § 2, et 1011, § 2. — Propose un sous-amendement à l'article 2 du projet de loi amendé par la commission, et relatif à l'abrogation de la loi du 19 janvier 1816, p. 477, § *ult.*

MONUMENT DE LA BASTILLE. — Loi *du 9 mars 1833*, relative au monument à ériger, sur la place de la Bastille, à la mémoire des citoyens morts dans les journées des 27, 28 et 29 juillet 1830. — Présentée à la Chambre des Députés le 8 décembre 1832. — Adoptée le 17. — Apportée à la Chambre des Pairs le 28 janvier 1833. — Votée le 20 février. — Votée de nouveau et adoptée le 27 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1833, n° 84, p. 35). — Exposé des motifs, p. 571 (I. n° 33). — Nomination d'une commission, p. 600. — Rapport, par le comte de Bondy, p. 750 à 753 (I. n° 42). — Délibération, p. 838. — Vote au scrutin, p. 839. — Observations de M. le Président sur l'irrégularité de ce vote, p. 1021 et 1074. — La loi est votée de nouveau au scrutin, p. 1075.

MORAND (M. le comte), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 11 octobre 1832, p. 34. — Prête serment dans la séance royale du 19 novembre 1832, p. 7. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 69. — Il est admis à siéger, p. 84. — Commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1729.

MORTEMART (M. le marquis de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 138, 381, 600.

MOUNIER (M. le baron), commissaire désigné par le sort pour examiner la requête d'un Pair qui se présente à titre héréditaire, p. 380. — Fait un rapport sur cette requête, p. 523 à 527 (I. n° 31). — Membre de la commission spéciale chargée d'examiner de nouveau cette requête, p. 573. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 243, 1283, 1814. — Son discours à l'occasion du décès de M. le comte Fabre de l'Aude, p. 419 à 426 (I. n° 25). — Son opinion sur le projet de loi relatif à l'état de siège, p. 767 à 774 ; — sur la loi du 23 avril 1833, relative à la fixation du budget des dépenses de l'exercice 1833, p. 1834 à 1842, 1842, § 2 ; et 1843, § 1<sup>er</sup>. — Ses observations sur la loi du 26 janvier 1833, qui abroge celle du 19 janvier 1816, p. 467 à 469 ; — sur cette loi, amendée par la Chambre des Députés, p. 544, § 2 ; — sur l'article 3 de la loi du 3 avril 1833, relative à l'ouverture d'un crédit de 1,665,505 francs pour les

indemnités réclamées par suite des événemens de juillet 1830, p. 1488, § 2, — sur l'article 11 (devenu l'article 10) de la loi du 24 avril 1833, relative au règlement définitif du budget de 1830, p. 1564, § 1<sup>er</sup>; et 1566, § 1<sup>er</sup>; — sur l'article 2 de la loi du même jour, relative à l'ouverture de crédits supplémentaires et extraordinaires demandés pour l'exercice 1832, p. 1896 à 1898; — sur la loi du 26 avril 1833, relative à la concession d'un embranchement du chemin de fer d'Andrezieux à Roanne sur Montbrison à Montrond, p. 2168; — sur la loi du 24 avril 1833, relative au régime législatif des colonies, p. 1104 à 1119. V. aussi p. 1170, §§ *antepenult.* et *ult.*; 1171, § *penult.*; 1173, § 2; 1182, § 4; 1194, 1198, § 2; et 1207, § 4; — sur la rédaction des ordonnances royales, en date des 16 mai, 11 octobre et 7 novembre 1832, portant nominations de Pairs de France, p. 78; — sur des pétitions de la dame de Sorbiers et de huit autres pensionnaires de l'ancienne Liste civile, p. 578, § *ult.*; — des frères Prost, p. 1490, § *ult.*; — du sieur Marquis, chef d'escadron, et de trente-quatre officiers ou soldats de l'ancienne gendarmerie de Paris, p. 1460, § 3; — sur la question de savoir s'il sera procédé au vote par scrutin pour la vérification des Lettres de grande naturalisation accordées à MM. le comte Reinhard et le comte de Celles, p. 461, § *penult.*; et 462, § 2. — S'oppose à ce que la discussion soit ouverte, sur la loi du 26 janvier 1833, immédiatement après l'audition du rapport, p. 454, § 2. — Demande que cette loi, amendée par la Chambre des Députés, soit renvoyée à la commission précédemment nommée pour l'examen de cette loi, p. 481, § 1<sup>er</sup>. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à la police du roulage et des voitures publiques, p. 621 à 678 (I. n° 39). — Résume la discussion de ce projet de loi, p. 855 à 868. — S'explique au sujet de plusieurs articles et de divers amendemens proposés par la commission, ou qui lui ont été renvoyés, p. 876, § 1<sup>er</sup>; 883, § 2; 887, 890, § 1<sup>er</sup>, 896 à 899, 905 à 908, 910, § 2; 913, § *ult.*; 915, 918, § 4; 922, § *ult.*; 923, § 3; 925, § *penult.*; 933, §§ 1<sup>er</sup> et 3; 937, § *penult.*; 940, § 3; 949, § 2; 952, §§ 1<sup>er</sup> et 3; 954, § 3; 998 à 1001, 1005, §§ 1<sup>er</sup> et 3; 1006, 1007, 1008, 1009, 1010, § *ult.*; 1011, §§ 3 et *ult.*; 1013, § 3, 1013 à 1015, 1036, 1044, 1046, 1048, 1049, 1050, § 1<sup>er</sup>; 1052, § 1<sup>er</sup>;

1054 et 1056, § 1<sup>er</sup>. — Fait divers rapports au nom du comité des pétitions, p. 681, 1134.

MUN (M. le marquis de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 10.

## N

NATURALISATION. V. au mot Lettres de grande naturalisation.

NEIGRE (M. le baron) est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 11 octobre 1832, p. 34. — La Chambre déclare ses titres valables, page 71. — Il prête serment, p. 609. — Est admis à siéger, *Ibid.* — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1525, 1586.

NICOLAY (M. le comte Christian de), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 11 octobre 1832, p. 35. — Prête serment dans la séance royale du 19 novembre 1832, p. 7. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 116. — Il est admis à siéger, p. 133. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1477.

NOAILLES (M. le duc de). — Son opinion sur le projet de loi relatif à l'état de siège, p. 795 à 801.

NOÉ (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 374, 1730, 1816.

Notaires. V. au mot *Récoltes pendantes par racines*.

NOUVEAUX PAIRS (Ordonnances portant nomination de). V. au mot *Ordonnances royales*.

## O

OFFICIERS PUBLICS. V. aux mots *Récoltes pendantes par racines*.

ORDONNANCES ROYALES, en date des 16 mai, 11 octobre et 7 novembre 1832, portant nominations de Pairs de France. — Sont entendus, sur la forme dans laquelle ces ordonnances sont rédigées : le baron Mounier, p. 78 ; — le duc Decazes, p. 79, § 1<sup>er</sup> ; — le comte de Pontécoulant, p. 79 à 81, et p. 98 ; — M. Cousin, p. 96 à 98. — V. aussi le rapport du comte Reille sur les titres de MM. le comte Duchâtel et le baron Saint-Cyr Nugues, p. 611 à 613.

ORDRE DU JOUR. (Observations relatives à l'), p. 1339 à 1342, p. 1689 et 1690.

ORGANISATION DÉPARTEMENTALE. — Projet de loi relatif à l'organisation des conseils généraux de département et des conseils d'arrondissement. — Présenté à la Chambre des Députés le 8 décembre 1832. — Adopté le 26 janvier 1833. — Apporté à la Chambre des Pairs le 25 février. — Exposé des motifs, p. 967 à 994 (I. n° 44). — Nomination d'une commission, p. 1020. — Observations sur le délai apporté par cette commission à son travail : du maréchal marquis de Grouchy, p. 1339, § *ult.* ; — du marquis de Brézé, p. 1340, § 1<sup>er</sup> ; — du comte Raederer, p. 1341, § 1<sup>er</sup> ; — de M. le Président, *ibid.*, § 2. — Rapport, par le baron de Barante, p. 1587 à 1618 (I. n° 79). — Observations relatives à la fixation du jour auquel devra s'ouvrir la discussion sur les conclusions de ce rapport : de M. le Président, p. 1689, § *penult.*, et 1690, § 4 ; — de plusieurs Pairs, p. 1689, § *ult.*, et 1690, §§ 2 et 3 ; — du marquis de Brézé, *ibid.*, § 1<sup>er</sup>. — V. aussi p. 1758, *au bas*.

*Nota.* Ce projet de loi n'a point été discuté.

ORNANO (M. le comte), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 11 octobre 1832, p. 35. — Prête serment dans la séance royale du 19 novembre 1832, p. 7. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 71. — Il est admis à siéger, p. 84. — S'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 299.

ORPHELINS DE JUILLET. V. au mot *Pensions*, n° 1.

OSMOND (M. le marquis d'), commissaire désigné par le sort pour examiner une requête tendant à obtenir l'autorisation d'exercer la contrainte par corps contre le duc de La Vauguyon, p. 1290.

## P

PAJOL (M. le comte), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1729.

PANGE (M. le marquis de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 127.

PASQUIER (M. le baron), Président de la Chambre, prononce l'éloge funèbre de M. le baron Cuvier, p. 244 à 298 (I. n° 11). — La Chambre ordonne l'impression de son discours, p. 298.

PÊCHES MARITIMES. — Loi *du 21 avril 1833*, relative à l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 650,000 francs applicable au paiement des primes pour la pêche de la morue et de la baleine, pendant l'exercice 1832. — Présentée à la Chambre des Députés le 1<sup>er</sup> mars 1833. — Adoptée le 27. — Apportée à la Chambre des Pairs le 12 avril. — Adoptée le 16 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1833, n° 92, p. 85). — Exposé des motifs, p. 1696 à 1698 (I. n° 89). — Nomination d'une commission, p. 1730. — Rapport, par le vice-amiral comte Emériau, p. 1761 à 1764 (I. n° 99). — Délibération, p. 1798. — Vote au scrutin, p. 1799.

PELET DE LA LOZÈRE (M. le comte), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 244.

#### PENSIONS.

1. — LOI *du 3 avril 1833*, relative à l'ouverture d'un nouveau crédit de 54,450 francs, pour les pensions des orphelins de juillet 1830. — Présentée à la Chambre des Députés le 29 décembre 1832. — Adoptée le 25 janvier 1833. — Apportée à la Chambre des Pairs le 19 mars. — Adoptée le 28 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1833, n° 87, p. 56). — Exposé des motifs, p. 1314 à 1317 (I. n° 58). — Nomination d'une commission, p. 1330. — Rapport, par M. Besson, p. 1376 à 1378 (I. n° 67). — Délibération, p. 1464. — Vote au scrutin, p. 1466.

2. — LOI *du 17 avril 1833*, relative à l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 1,500,000 francs, pour les pensions militaires. — Présentée à la Chambre des Députés le 10 janvier 1833. — Adoptée le 27 mars. — Apportée à la Chambre des Pairs le 30. — Adoptée le 12 avril (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1833, n° 90, p. 75). — Exposé des motifs, p. 1470 à 1475 (I. n° 74). — Nomination d'une commission, p. 1525. — Rapport, par le comte d'Haubersart, p. 1669 à 1677 (I. n° 85). — Discussion en assemblée générale, p. 1737 à 1739. — Dans cette discussion, sont entendus : le comte Dejean, p. 1737 ; — le vicomte de Caux, p. 1738, § 1<sup>er</sup> ; — le maréchal duc de Dalmatie, ministre de la guerre, *ibid.*, § 2. — Délibération des articles, p. 1739 à 1741. — Vote au scrutin, p. 1742.

3. — LOI *du 21 avril 1833*, tendant à accorder des pensions aux gardes nationaux blessés, et aux veuves, enfans et ascendans de ceux qui sont morts dans les derniers événemens de l'Ouest, et dans les journées de juin 1832, à Paris. — Présentée à la Chambre des Députés le 16 mars 1833. — Adoptée le 30. — Apportée à la Chambre des Pairs le 12 avril. — Adoptée le 19 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1833, n° 92, p. 86). — Exposé des motifs, p. 1693 à 1695 (I. n° 88). — Nomination d'une commission, p. 1729. — Rapport, par le duc de Choiseul, p. 1834 à 1837 (I. n° 107). — Délibération, p. 1893. — Vote au scrutin, p. 1894.

4. — LOI *du 24 avril 1833*, qui ouvre un crédit extraordinaire de 72,500 francs pour acquérir, aux frais de l'État, la bibliothèque de M. Cuvier, et qui accorde une pension à sa veuve. — Présentée à la Chambre des Députés, le 2 mars 1833. — Adoptée le 6 avril. — Apportée à la Chambre des Pairs le 15. — Adoptée le 20 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1833, n° 94, p. 127). — Exposé des motifs, p. 1744 (I. n° 95). — Nomination d'une commission, p. 1748. — Rapport, par le baron Thénard, p. 1974 à 1978 (I. n° 114). — Délibération immédiate, p. 1979. — Vote au scrutin, p. 1980.

5. — LOI *du même jour*, qui ouvre un crédit extraordinaire de 50,000 francs, pour acquérir aux frais de l'État, les manuscrits de M. Champollion jeune, et qui accorde une pension à sa veuve. — Présentée à la Chambre des Députés le 2 mars 1833. — Adoptée le 6 avril. — Apportée à la Chambre des Pairs le 15. — Adoptée le 20 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 833, n° 94, p. 128). — Exposé des motifs, p. 1744 (I. n° 95). — Nomination d'une commission, p. 1748. — Rapport, par le baron Thénard, p. 1974 à 1978 (I. n° 114). — Délibération immédiate, p. 1979. — Vote au scrutin, p. 1980.

6. — LOI *du 26 avril 1833*, tendant à accorder des pensions aux vainqueurs de la Bastille. — Présentée à la Chambre des Députés le 29 décembre 1832. — Adoptée le 23 janvier 1833. — Apportée à la Chambre des Pairs le

25 février. — Adoptée, moyennant amendemens, le 15 mars. — Reportée à la Chambre des Députés le 30. — Adoptée le 23 avril (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1833, n° 96, p. 135). — Exposé des motifs, p. 994 à 996 (I. n° 45). — Nomination d'une commission, p. 1021. — Rapport, par le comte Dumas, p. 1122 à 1128 (I. n° 47). V. aussi p. 1290 à 1295. — Discussion en assemblée générale, p. 1260 à 1271. — Dans cette discussion, sont entendus ; le marquis de Brézé, p. 1260 à 1265. V. aussi p. 1266, § *ult.* ; et 1271, § 1<sup>er</sup> ; — M. Villemain, p. 1265 et 1267, § 1<sup>er</sup> ; — le comte de Tascher, p. 1267 à 1270 ; — le comte d'Argout, ministre de l'intérieur, p. 1270. — Délibération des articles, p. 1271 à 1278, et 1290 à 1308. — Articles 1<sup>er</sup> et 2, p. 1272. (Observations du comte de Tascher, p. 1272 à 1275 ; — du comte d'Argout, p. 1275, § 1<sup>er</sup>, et 1278, § 1<sup>er</sup> ; — du chevalier Allent, p. 1275 à 1277). — Amendemens proposés par ce Pair, p. 1276 et 1277. — Ils sont renvoyés à la commission, p. 1278. — Rapport, p. 1290 à 1295. — Texte des amendemens proposés par la commission, p. 1295 à 1300. — Observations incidentes du comte de Tascher, p. 1300, § 2 ; — du comte d'Argout, *ibid.*, § 3. — Sont entendus, sur l'ensemble des amendemens : le marquis de Brézé, p. 1300, § *ult.*, et 1303, § 1<sup>er</sup> ; — le comte d'Argout, p. 1301, § 1<sup>er</sup>, et 1304, § 1<sup>er</sup> ; — le baron de Barante, p. 1301, § 2 ; — Le comte de Pontécoulant, *ibid.*, § 3 ; — le comte de Tascher, p. 1303, § 3. — Article 1<sup>er</sup> des amendemens, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 1305, 2<sup>e</sup> rédaction, p. 1306. (Observations du comte de Flahault, p. 1305 ; — du comte d'Argout, p. 1306, § 1<sup>er</sup> ; — du baron de Barante, *ibid.*, § 2). — Article 4, p. 1308. (Observations de plusieurs Pairs, *ibid.*, § 3 ; — du comte d'Argout, *ibid.*, § 4). — Vote au scrutin, p. 1309.

PÉRÉ (M. le comte), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 127.

PÉRIER (M. Augustin), est nommé Pair par ordonnance du Roi du 16 mai 1832, p. 11. — Prête serment dans la séance royale du 19 novembre 1832, p. 7. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 53. — Il est admis à siéger, p. 84. — Commissaire pour la rédaction d'un projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 89 ; —

pour l'examen de divers projets de loi, p. 195, 381, 1021, 1313, 1477, 1586, 1648, 1919. — Ses observations sur l'article 11 (devenu l'article 10) de la loi du 24 avril 1833, relative au règlement définitif du budget de 1830, p. 1566, § 2. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur la loi du 20 mars 1833, qui autorise la perception de deux nouveaux douzièmes provisoires sur les contributions directes de 1833, p. 1332 à 1335 (I. n° 60). — Fait un rapport au nom du comité des pétitions, p. 1491.

PÉRIGORD (M. le duc de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1731.

PERREGAUX (M. le comte), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 196.

PETIT ÉQUIPEMENT. — Loi *du 24 avril 1833*, relative à l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 2,994,348 francs pour le paiement des premières mises de petit équipement des jeunes soldats de la classe de 1831, incorporés en 1832. — Présentée à la Chambre des Députés le 30 mars 1833. — Adoptée le 15 avril. — Apportée à la Chambre des Pairs le 17. — Adoptée le 22 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1833, n° 97, p. 148). = Exposé des motifs, p. 1802 à 1804 (I. n° 101). — Nomination d'une commission, p. 1815. — Rapport, par le duc Decazes, p. 1981 à 1987 (I. n° 115). — Discussion en assemblée générale, p. 2083. — Observations du marquis de Laplace, *ibid.* — Délibération des articles, p. 2084. — Vote au scrutin, p. 2085.

PÉTITIONS. — La Chambre ajourne le rapport d'une pétition non inscrite au feuilleton, p. 317.

PÉTITIONS COLLECTIVES. — des sieurs Bissette et Fabien, p. 374 ; — de divers marchands de bois des départemens de l'Eure, de l'Oise, de la Seine-Inférieure, p. 375 ; — de cent trente-cinq négocians de Bordeaux, p. 528 ; — de dix-sept raffineurs de Marseille, p. 529 ; — de la société houillère de Mirecourt (Vosges), p. 577 ; — de la dame de Sorbiers et de huit autres pensionnaires de l'ancienne Liste civile, p. 578. (Observations du baron Mounier, *ibid.*, § *ult.* ; — du duc de Broglie, ministre des affaires étrangères, p. 579, § 1<sup>er</sup> ; — du marquis de Brézé, p. 579 à 581, et p. 582, § 2 ; — de M. le



Président, p. 581, § 1<sup>er</sup> ; — de M. Barthe, garde des sceaux, *ibid.*, § 2 ; — du comte d'Argout, ministre de l'intérieur, p. 582, § 1<sup>er</sup> ; — des sieurs Gaudin, Gournay, Gravier et autres, p. 583 ; — de la commission nommée par les condamnés politiques sous la restauration, p. 583. — (Rapport détaillé, par le comte de Tascher, p. 583 à 586) ; — de trente-cinq habitans de la ville d'Auch (Gers), p. 678 ; — de cent vingt-huit habitans d'Avignon (Vaucluse), *ibid.* ; — de cinquante-trois habitans de Mamers (Sarthe), *ibid.* ; — de deux cent quarante habitans de Nîmes (Gard), *ibid.* ; — de soixante-trois habitans de Montauban (Tarn-et-Garonne), *ibid.* ; — de dix-neuf habitans de Bergerac (Dordogne), *ibid.* ; — des sieurs Foubert et Molé, p. 679 ; — des membres des chambres de notaires de Laon (Aisne), de Douay (Nord), de Dijon (Côte-d'Or), de Besançon (Doubs) et de Cahors (Lot), *ibid.* ; — de la société libre des beaux-arts de Paris, *ibid.* ; — de soixante-neuf habitans de la commune de Lamotte (Vaucluse), p. 680 ; — de vingt-quatre huissiers de la ville de Lyon, p. 681 ; — de cent treize habitans de Coutances, (Manche), p. 683 ; — des maires des chefs-lieux de cantons d'Aubagnes, de la Ciotat et de Roquevaire, p. 684. (Observations du marquis Barthélemy, *ibid.* ; § 2 ; — du marquis de Laplace, *ibid.*, § 3) ; — de trente-un habitans de Parthenay (Deux-Sèvres), p. 684. — (Rapport détaillé, par le marquis de Laplace, p. 684 à 687) ; — du maire et du corps municipal d'Yvetot, p. 1129 ; — de cent six habitans de la ville de Nantes, p. 1130 ; — de cinquante électeurs du canton de Saint-Foy (Gironde), *ibid.* ; — des membres du conseil d'arrondissement de Meaux, *ibid.* ; — de cinquante-huit anciens colons de Saint-Domingue, p. 1134. — (Rapport détaillé, par le baron Mounier, p. 1134 à 1138) ; — de six habitans de Paris, membres de l'ancienne basoche, p. 1251 ; — des sieurs Lemoine et Dupré, p. 1252 ; — des sieurs Duménil et Lesueur, *ibid.* ; — de trente-quatre officiers ou soldats de l'ancienne gendarmerie de Paris, p. 1458. V. au mot *indemnités* ; — de la chambre des notaires de l'arrondissement de Metz, p. 1490 ; — des frères Prost, p. 1490 (Observations du baron Mounier, *ibid.*, § *ult.*) ; — de trois cent dix négocians de Paris, p. 1491 ; — de cinquante-quatre armateurs de Marseille, p. 1491 ; — des fabricans de soudes factices établis dans le département des Bouches-du-Rhône, p. 1491. — (Rapport détaillé, par

M. Périer, p. 1491 à 1496. V. aussi les observations du baron de Fréville, p. 1496); — de trente-neuf électeurs du département de Loir-et-Cher, p. 1497. — (Rapport détaillé, par M. Villemain, p. 1497 à 1506. V. aussi les observations du marquis de Brézé, p. 1506 à 1509, et p. 1509, § 2; — du rapporteur, p. 1509, §§ 1<sup>er</sup> et 3); — de dix-sept habitans de Briare, p. 1497. — (Rapport détaillé, par M. Villemain, p. 1497 à 1506. V. aussi les observations du marquis de Brézé, p. 1506 à 1509, et p. 1509, § 2; — du rapporteur, p. 1509, §§ 1<sup>er</sup> et 3); — des habitans de Beauvernois (Saône-et-Loire), p. 1619; — du maire et des conseillers municipaux de la ville de Martigues, 1619; — du maire et des conseillers municipaux de la ville de Breteuil, p. 1619; — de trois cent vingt-cinq cultivateurs et propriétaires de l'arrondissement de Saint-Lô, p. 1639; — des sieurs Kolb et Adrien Bernard, p. 1641; — de quarante-sept négocians et armateurs de Marseille, *ibid.*; — de quarante-sept marchands détaillans de charbons de bois, *ibid.*; — des héritiers Callec, p. 1794; — des héritiers Lecoq, p. 1794.

PÉTITIONS INDIVIDUELLES. — Du sieur *Bayros*, p. 682; — du baron *de Binos*, p. 1489; — du sieur *Charles Boitel*, p. 680; — du sieur *Bonnet*, p. 1620; — du sieur *de Bouteville*, p. 681; — du sieur *Briais*, p. 528; — du sieur *Buquet*, p. 1640; — du sieur *Caffin*, p. 682; — du sieur *Casamayor*, p. 316; — du sieur *Charier*, p. 1213; — du sieur *Chassaigne*, p. 1619; — du sieur *Collette*, p. 1213; — de la femme *Condamine*, p. 1640; — du sieur *de la Cornille*, p. 1253; — du sieur *Dallet*, p. 375; — du sieur *Dartensec*, p. 1490; — de la dame *Dechantal*, p. 683; — du sieur *Defong*, p. 680; — du sieur *Delpuy*, p. 1620; — du sieur *Frédéric Dollé*, p. 583; — du sieur *Dubourg*, p. 1478. V. au mot *Indemnités*; — du sieur *Dugommier*, p. 316; — du sieur *Dumont de Sournac*, p. 679; — du sieur *Dupré*, p. 311. — (Rapport détaillé, par le comte de Sussy, p. 311 à 314. — À ce sujet, sont entendus : M. Humann, ministre des finances, p. 314, § *ult.*; — le rapporteur, p. 315); — du même, p. 683; — du sieur *Durand*, p. 1490; — du sieur *Raymond Fabre*, p. 1640; — du sieur *Félix*, p. 1638. — (Rapport détaillé, par le marquis de Laplace, *ibid.*); — du sieur *Fèvre*, p. 309; —

du sieur *Frémont*, p. 1130 ; — de la demoiselle *Victoire Guel*, p. 310 (Observations du marquis de Brézé, *ibid.* ; — du comte d'Argout, ministre du commerce, p. 311) ; — du sieur *d'Hérisson*, p. 1640 ; — du sieur *Humbelot*, p. 578 ; — du baron *Hyde de Neuville*, p. 1497. — (Rapport détaillé, par M. Villemain), p. 1497 à 1506. — À ce sujet, sont entendus : le marquis de Brézé, p. 1506 à 1509, et p. 1509, § 2 ; — le rapporteur, p. 1509, §§ 1<sup>er</sup> et 3) ; — du sieur *Jacquemin*, p. 1620 ; — du sieur *Jeanbert*, p. 316 ; — du sieur *Josserand*, p. 1251 ; — du sieur *de Ladérière*, p. 1640 ; — du sieur *Lambert*, p. 1129 ; — du sieur *Laugier*, p. 317 (Observations du duc de Brissac, p. 317, § 4) ; — du sieur *Laugier*, p. 1620 ; — de la dame *Letront*, née *Moisant du Fayel*, p. 1620 ; — du sieur *Madit*, p. 310. (Observations du marquis de Brézé, *ibid.* ; — du comte d'Argout, p. 311) ; — du sieur *Marquis*, p. 1454. — (Rapport détaillé, par le comte de Tascher, p. 1454 à 1458. V. au mot *Indemnités*) ; — du sieur *Félix Mercier*, p. 316 ; — du même, p. 1634 ; — du même, *ibid.* — (Rapport détaillé, par le marquis de Laplace, p. 1635 à 1638) ; — du sieur *Nicot*, p. 1214 ; — du sieur *d'Ozonville*, p. 1130 ; — du sieur *Pascal Lacroix*, p. 1131 (Observations du marquis de Brézé, p. 1132, § *ult.* ; — du baron Lallemand, p. 1133) ; — du sieur *Pasquier*, p. 310 (Observations du marquis de Brézé, *ibid.* ; — du comte d'Argout, p. 311) ; — du sieur *Pélican*, 1640 ; — du sieur *Perrin*, p. 528 ; — du sieur *Pitot-Kersalioux*, p. 1129 ; — de la dame *Ragon*, p. 1252 ; — du sieur *Raucourt*, p. 1641 ; — du sieur *Roinsse*, p. 1253 ; — du sieur *Rochel*, p. 1640 ; — du sieur *Roger*, p. 1620 ; — du sieur *Rouillard*, p. 1252 ; — du sieur *Rogery de Beaufort*, p. 1641 ; — du sieur *Sarget*, de Bordeaux, p. 1621 (Observations du duc Decazes, p. 1622) ; — du sieur *Soulès-Ferret*, p. 577 ; — du sieur *Thierry*, p. 679 ; — du sieur *Thomas*, p. 316 ; — du sieur *Thomassin*, p. 682 ; — du sieur *Tisserand*, p. 578 ; — du sieur *Tournay*, p. 1794 (Observations du baron Silvestre de Sacy, p. 1795) ; — du sieur *Tourney*, p. 527 ; — du sieur *Varnier*, p. 679 ; — du sieur *Vergnaud-Romagnesi*, p. 1619 ; — du sieur *Félix Vogeli*, p. 1079 (Observations du marquis de Laplace, *ibid.* ; § *ult.* ; — du baron Lallemand, p. 1080, § 1<sup>er</sup> ; — du comte

d'Ambrugeac, *ibid.*, § 2 ; — du duc de Praslin, p. 1081, § 1<sup>er</sup> ;  
— du comte Dejean, *ibid.*, § 2).

PLAISANCE (M. le duc de), commissaire désigné par le sort pour examiner les titres de Pairs nouvellement promus par ordonnances royales, p. 45. — Fait un rapport sur les titres produits par deux de ces Pairs, p. 130, 837. — Son opinion sur le projet de loi relatif à l'état de siège, p. 808 à 810. — Fait un rapport au nom du comité des pétitions, p. 316.

PONTÉCOULANT (M. le comte de), commissaire désigné par le sort pour examiner les titres de Pairs nouvellement promus par ordonnances royales, p. 45. — Ses observations sur la rédaction de ces ordonnances, p. 79 à 81, et p. 98 ; — sur les articles 11 et 12 de la loi du 31 janvier 1833, relative au règlement définitif du budget de 1829, p. 519 ; — sur le projet de loi relatif à l'état de siège, p. 824 ; — sur divers articles du projet de loi relatif à la police du roulage et des voitures publiques, p. 933, § 4 ; 1013, § 1<sup>er</sup>, et 1022 à 1024 ; — sur la loi du 12 avril 1833, relative à l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 1,200,000 francs pour complément des dépenses secrètes de l'année 1833, p. 1686, § 1<sup>er</sup> ; — sur l'article 10 de la loi du 23 avril 1833, relative à la fixation du budget des dépenses de l'exercice 1833, p. 1871, § 3 ; et 1875, § 1<sup>er</sup> ; — sur les deux lois du 24 avril 1833, relatives à l'exercice des droits civils et politiques pour les hommes de couleur libres et les affranchis, et au régime législatif des colonies, p. 1085, §§ 2 et 4 ; — sur l'article 11 (devenu l'article 10) de la loi du même jour, relative au règlement définitif du budget de 1830, p. 1565, § 1<sup>er</sup> ; — sur l'article 4 de la loi du même jour, relative à l'ouverture de crédits supplémentaires et extraordinaires demandés pour l'exercice 1833, p. 1910, § 2 ; — sur la loi du 26 avril 1833, tendant à accorder des pensions aux vainqueurs de la Bastille, p. 1301, § 3 ; — sur la requête en admission du comte d'Astorg, gendre et successeur à la Pairie de M. le comte du Puy, p. 757, § 2.

PORTAL (M. le baron), commissaire désigné par le sort pour examiner les titres de Pairs nouvellement promus par ordonnances royales, p. 45. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 196, 373, 1020, 1586. — Son opinion sur la loi du 26 avril 1833, relative au tarif des sucres, p. 2085 à 2090.

PORTALIS (M. le comte), son discours à l'occasion du décès de M. le marquis de Maleville, p. 593 à 599 (I. n° 35). — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1021, 1748. — Ses observations sur la loi du 26 janvier 1833, qui abroge celle du 19 janvier 1816, p. 463 à 465 ; — sur le projet de loi relatif à la désignation des officiers publics chargés de procéder aux ventes de récoltes pendantes par racines, p. 604, § 3 ; — sur le projet de loi relatif à la police du roulage et des voitures publiques, p. 848. V. aussi p. 1026 à 1028, et p. 1032 ; — sur l'article 3 de la loi du 3 avril 1833, relative à l'ouverture d'un crédit de 1,665,505 francs pour les indemnités réclamées par suite des événements de juillet 1830, p. 1463, § 4. V. aussi p. 1487, § *ult.* ; — sur l'article 10 de la loi du 23 avril 1833, relative à la fixation du budget des dépenses de l'exercice 1833, p. 1873, § 2.

POSTE (BUREAUX DE). V. au mot *Finances*, n° 1.

PRASLIN (M. le duc de), commissaire désigné par le sort pour examiner la requête d'un Pair qui se présente à titre héréditaire, p. 380. — Commissaire pour l'examen du budget intérieur, p. 91 ; — pour l'examen des Lettres de grande naturalisation accordées par le Roi à MM. le comte Reinhard et le comte de Celles, p. 374. — Ses observations sur divers articles du projet de loi relatif à la police du roulage et des voitures publiques, p. 884, 894, § 2 ; 926, § 2 ; 942, § *penult.* ; et 1003. — Fait divers rapports au nom du comité des pétitions, p. 679, 1079, 938, 1213. V. aussi p. 1081, § 1<sup>er</sup>.

PRÉCÉDENS relatifs à l'ordre des délibérations. V. aussi au mot *Délibérations*.

PREISSAC (M. le comte de), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 11 octobre 1832, p. 36. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 71. — Il prête serment, p. 609. — Est admis à siéger, *ibid* ; — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1282, 1730. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur les six lois du 29 avril 1833, qui autorisent les villes de Bordeaux, Aix, Lille, Moulins, Le Mans et Amiens, à s'imposer extraordinairement ou à contracter des emprunts, p. 1817 à 1823 (I. n° 105).

PRIORITÉ (Observations relatives à des questions de), p. 473, 546, 551, 1461, 1909.

*PROJETS DE LOIS proposés à la Chambre des Pairs dans la session de 1832, et non convertis en lois. Ces projets sont au nombre de 10, savoir :*

| PROJETS DE LOI.   | VOIR AUX MOTS :                                       |
|---|---|
| Sur l'état de siège .....   | <i>État de siège.</i>                                 |
| Sur la vente des récoltes pendantes par racines.....  | <i>Récoltes pendantes.</i>                            |
| Sur la réception des capitaines au long cours .....   | <i>Capitaines au long cours.</i>                      |
| Sur la police du roulage  | <i>Roulage.</i>                                       |
| Sur l'organisation des conseils généraux de département et des conseils d'arrondissement..... | <i>Organisation départementale.</i>                   |
| Sur l'expropriation forcée pour cause d'utilité publique.....                                 | <i>Expropriation.</i>                                 |
| Sur le divorce  | <i>Divorce.</i>                                       |
| Sur une imposition extraordinaire votée par le département de l'Indre                         | <i>Emprunts et Impositions extraordinaires, n° 5.</i> |
| Sur le régime et la conservation des biens communaux .....                                    | <i>Biens communaux.</i>                               |
| Sur les canaux de la Corrèze et de la Vézère.....   | <i>Canaux, n° 3.</i>                                  |

PROPOSITION FAITE PAR UN PAIR. — Proposition relative au régime et à la conservation des biens communaux. — Déposée par le comte Cornudet, p. 127. — Examinée dans les bureaux, p. 163. — La Chambre décide qu'elle s'occupera de cette proposition, et fixe un jour pour en attendre les développemens, p. 196. — La proposition est développée par son auteur, p. 209 à 228 (I. n° 10). — Nomination d'une commission, p. 243. — *Nota.* Il n'a point été fait de rapport sur cette proposition.

## R

RAIGECOURT (M. le marquis de), commissaire désigné par le sort pour examiner le titres de Pairs nouvellement promus par ordonnances royales, p. 45. — Fait divers rapports sur les titres produits par onze de ces Pairs, p. 73 à 77 et p. 131, 132.

RAYNEVAL (M. le comte de), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 11 octobre 1832, p. 36.

RÉCÉPISSÉS ET AUTRES TITRES qui engagent le trésor public (Contrôle des). V. au mot *Finances*, n° 2.

RÉCOLTES PENDANTES PAR RACINES. — Projet de loi relatif à la désignation des officiers publics chargés de procéder aux ventes de récoltes pendantes par racines. — Présenté à la Chambre des Pairs le 10 décembre 1832. — Adopté le 28 janvier 1833. — Porté à la Chambre des Députés le 28 mars. (La Chambre des Députés n'a pas voté sur ce projet de loi qui a été l'objet d'un rapport dans la séance du 3 avril 1833). = Exposé des motifs, p. 153 à 158 (I. n° 5). — Nomination d'une commission, p. 195. — Rapport, par le président Lepoitevin, p. 574 à 577 (I. n° 34). — Délibération, p. 601 à 605. — Article unique du projet de loi, p. 601. — Amendemens proposés par la commission, *ibid.* ; — par le comte Siméon, p. 603. — À ce sujet, sont entendus : le comte Siméon, p. 602 à 604 ; — M. Barthe, ministre de la justice, p. 604, §§ 1<sup>er</sup>, et 4 ; — le président Boyer, *ibid.*, § 2 ; — le comte Portalis, *ibid.*, § 3. — Nouvelle rédaction proposée par le ministre de la justice, p. 605. — Cette rédaction est adoptée, *ibid.* — Vote au scrutin, *ibid.*

RÉCOMPENSES NATIONALES. — LOI *du 3 avril 1833*, relative au transport, de l'exercice 1831 à l'exercice 1832, d'un crédit de 300,000 francs applicable aux récompenses nationales. — Présentée à la Chambre des Députés le 29 décembre 1832. — Adoptée le 9 février 1833. — Apportée à la Chambre des Pairs le 19 mars. — Adoptée le 28 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1833, n° 87, p. 57). = Exposé des motifs, p. 1317 à 1319 (I. n° 59). — Nomination d'une commission, p. 1330. — Rapport, par M. Besson, p. 1379 (I. n° 68). — Délibération, p. 1464. — Vote au scrutin, p. 1466.

RECRUTEMENT. — LOI *du 12 avril 1833*, relative à un appel de 80,000 hommes sur la classe de 1832. — Présentée à la Chambre des Députés le 21 février 1833. — Adoptée le 16 mars. — Apportée à la Chambre des Pairs le 25. — Adoptée le 9 avril (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1833, n° 88, p. 64). = Exposé des motifs, p. 1354 à 1356 (I. n° 63). — Nomination d'une commission, p. 1447. — Rapport, par le vicomte de Caux, p. 1624 à 1630 (I. n° 80). — Délibération, p. 1678 à 1681. — Article 2, p. 1678. (Observations du

marquis de Laplace, p. 1678 à 1680 ; — de M. Miot, commissaire du Roi, p. 1680.) — Vote au scrutin, p. 1682.

REGGIO (M. le maréchal duc de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 10.

REILLE (M. le comte), commissaire désigné par le sort pour examiner les titres de Pairs nouvellement promus par ordonnances royales, p. 609. — Fait un rapport sur ces titres, p. 611 à 613.

REINHARD (M. le comte), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 11 octobre 1832, p. 37. — Prête serment dans la séance royale du 19 novembre 1832, p. 7. — La Chambre, sur le rapport du duc Decazes, ajourne son admission, p. 73. — Il obtient des Lettres de grande naturalisation. V. au mot *Lettres de grande naturalisation*. — Terreur de ces Lettres, p. 457 à 459 (I. n° 20). — Il adresse à la Chambre une requête en admission à laquelle ces Lettres sont jointes, p. 1215. — La requête et les Lettres sont renvoyées à la commission qui a déjà examiné les titres de ce Pair, p. 1216. — Rapport de cette commission, p. 1217 à 1219. — La Chambre prononce l'admission du nouveau Pair, p. 1219. — Il prend séance, p. 1281. — Nommé commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1729.

RICARD (M. le comte), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 319.

RICHEBOURG (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1731.

RIGNY (M. le comte de), *Ministre de la marine et des colonies*, présente, en cette qualité, à la Chambre, un projet de loi relatif à la réception des capitaines au long cours et des maîtres au cabotage, p. 158 à 161 (I. n° 6). V. aussi p. 362, § 1<sup>er</sup> ; p. 363, et 364, § 2 ; — les deux lois du 24 avril 1833, relatives à l'exercice des droits civils et politiques pour les hommes de couleur libres et les affranchis, et au régime législatif des colonies, p. 336 à 341 (I. n° 18) ; et p. 345 à 352 (I. n° 19). V. aussi p. 1086, § 1<sup>er</sup> ; 1090, 1091, § 2 ; 1103, 1158, §§ 1<sup>er</sup> et 3 ; 1165, § 2 ; 1167, § *penult.* ; 1171, §§ 1<sup>er</sup> et *ult.* ; 1174, § *ult.* ; 1177, § 2 ; 1178, § 1<sup>er</sup> ; 1181, § *ult.* ; 1197, § 1<sup>er</sup> ; 1198, § 1<sup>er</sup> ;



199, § *penult.* ; 1200, § 7 et 1202, § *ult.* — Est entendu sur l'article 2 de la loi du 24 avril 1833, relative à l'ouverture de crédits supplémentaires et extraordinaires demandés pour l'exercice 1832, p. 1898 à 1900.

RÆDERER (M. le comte), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 11 octobre 1832, p. 37. — Prête serment dans la séance royale du 19 novembre 1832, p. 7. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 69. — Il est admis à siéger, p. 84. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1021. — Son opinion sur le projet de loi relatif à l'état de siège, p. 813 à 817. — Ses observations sur la loi du 26 janvier 1833, qui abroge celle du 19 janvier 1816, p. 469 ; — sur cette loi amendée par la Chambre des Députés, p. 543 ; — sur le projet de loi relatif à la police du roulage et des voitures publiques, p. 847, § 2 ; — sur l'ordre du jour, p. 1341, § 1<sup>er</sup>.

ROGNIAT (M. le vicomte), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1729. — Fait divers rapports au nom du comité des pétitions, p. 680, 1251.

ROGUET (M. le comte), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 207.

ROULAGE. — Projet de loi relatif à la police du roulage et des voitures publiques. — Présenté à la Chambre des Pairs le 12 décembre 1832. — Adopté le 27 février 1833. — Porté à la Chambre des Députés le 26 mars. (La Chambre des Députés n'a pas voté sur ce projet de loi, qui a été l'objet d'un rapport dans la séance du 23 avril 1833). — Exposé des motifs, p. 168 à 193 (I. n° 8). — Nomination d'une commission, p. 243. — Rapport, par le baron Mounier, p. 621 à 678 (I. n° 39). — Discussion en assemblée générale, p. 840 à 868. — Dans cette discussion, sont entendus : le président Boyer, p. 840 à 844 ; — le comte d'Argout, ministre de l'intérieur, p. 844 à 846. V. aussi p. 849, et p. 853 à 855 ; — le comte de Montlosier, p. 846, et p. 847, § 1<sup>er</sup> ; — Le comte Rœderer, p. 847, § 2 ; — le comte Portalis, p. 848 ; — le comte de Bastard, p. 850 ; — le comte de Montalivet, p. 851 à 853, et p. 855, § 1<sup>er</sup>. — Résumé de la discussion générale, p. 855 à 868. — Délibération des articles, p. 870 à 1057. — Article 1<sup>er</sup> du projet du Gouvernement, p. 870. — Article 1<sup>er</sup>

du projet amendé, p. 871. (Observations de M. Legrand, commissaire du Roi, p. 871, § *penult.*, et p. 873 à 875 ; — du comte de Montalivet, p. 871 à 873 ; — du comte Molé, p. 873, § 1<sup>er</sup>, et p. 875 ; — du rapporteur, p. 876, § 1<sup>er</sup>). — Article 2 du projet du Gouvernement, p. 876. — Articles 2 et 4 du projet amendé, p. 877 et 913. (Observations du comte de Montalivet, p. 878, 882, § 1<sup>er</sup>, et 913, § *penult.* ; — de M. Legrand, p. 880, 882, § 2 ; 886, § 2, et 913, § *antepenult.* ; — du comte Molé, p. 881 ; — du chevalier Allent, p. 882, § 3 ; — du comte de Montlosier, p. 883, § 1<sup>er</sup> ; — du rapporteur, *ibid.*, § 2 ; p. 887 et 913, § *ult.* ; — du duc de Praslin, p. 884 ; — du maréchal marquis de Grouchy, p. 885, § 1<sup>er</sup> ; — du comte d'Argout, *ibid.*, § 2). — Article 3 du projet du Gouvernement, p. 888. — Article 3 du projet amendé, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 889 ; 2<sup>e</sup> rédaction, p. 912. (Observations du rapporteur, p. 890, § 1<sup>er</sup> ; p. 896 à 899 ; 905 à 908, et 910, § 2 ; — de M. Legrand, p. 890 à 893 ; 893, § 3 ; 908 et 910, § 1<sup>er</sup> ; — du comte de Tascher, p. 893, § 1<sup>er</sup> ; — du marquis de Laplace, *ibid.*, § 2, et p. 902 à 905 ; — du maréchal marquis de Grouchy, p. 894, § 1<sup>er</sup> ; — du duc de Praslin, *ibid.*, § 2 ; — du comte de Montalivet, *ibid.*, § 3 ; — du duc Decazes, p. 896, § 1<sup>er</sup> ; — de M. Devaines, p. 909). — Article 4 du projet du Gouvernement, p. 914. — Article 5 du projet amendé, *ibid.* (Observations de M. Legrand, p. 914, § *ult.* ; — du rapporteur, p. 915). — Article 8 du projet du Gouvernement, p. 917. — Article 7 du projet amendé, p. 918 (Observations du comte Molé, p. 918, § 3 ; — du rapporteur, *ibid.*, § 4 ; — de M. Legrand, *ibid.*, § 5). Article 11 (additionnel) du projet amendé, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 922 et 997. (Observations du comte de Montlosier, p. 922, § *penult.* ; — du rapporteur, *ibid.*, § *ult.* ; p. 923, § 3, et 925, § *penult.* ; — du maréchal marquis de Grouchy, p. 923, § 1<sup>er</sup>, et 926, § 1<sup>er</sup> ; — du comte de Montalivet, p. 923, § 2, et p. 925, § *ult.* ; — de M. Legrand, p. 924, § 1<sup>er</sup> ; — du comte Roy, *ibid.*, § 2 ; — du duc de Praslin, p. 926, § 2 ; — du comte Molé, *ibid.*, § 3). — L'article est renvoyé à la commission, p. 927. — Rapport, p. 998 à 1001. — 2<sup>e</sup> rédaction de l'article amendé, p. 1001. (Observations de M. Legrand, p. 1002 et 1004, § 1<sup>er</sup> ; — du

duc de Praslin, p. 1003 ; — du duc Decazes, p. 1004, § 3 et 1005, § 2 ; — du rapporteur, p. 1005, §§ 1<sup>er</sup> et 3). — Article 12 du projet du Gouvernement, p. 927. — Article 12 du projet amendé, p. 928. (Observations du comte de Caffarelli, p. 929, § 1<sup>er</sup> ; — de M. Legrand, *ibid.*, § 2). — Article 13 du projet du Gouvernement, p. 929. — Article 13 du projet amendé, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 930 ; 2<sup>e</sup> rédaction, p. 932. (Observations du comte de Montlosier, p. 930, § *ult.*, et 931, § 2 ; — de M. Duplex de Mézy, p. 931, § 1<sup>er</sup> ; — de M. Legrand, *ibid.*, § 3 ; — du duc Decazes, *ibid.*, § 4). — Article 14 du projet du Gouvernement, p. 932. — Article 14 du projet amendé, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 932 et 1006. (Observations du rapporteur, p. 933, §§ 1<sup>er</sup> et 3 ; — de M. Legrand, *ibid.*, §§ 2 et 5 ; — du comte de Pontécoulant, *ibid.*, § 4). — L'article est renvoyé à la commission, p. 934. — Rapport, p. 1006. — 2<sup>e</sup> rédaction de l'article amendé, *ibid.* — Article 16 (additionnel) du projet amendé, p. 1011. (Observations du rapporteur, p. 1010, § *ult.* ; et 1011, § 3 ; — du comte de Montlosier, p. 1011, § 2). — Article 16 du projet du Gouvernement, p. 936. — Article 17 (précédemment 16) du projet amendé, *ibid.* (Observations du comte de Montalivet, *ibid.*, § *ult.* et p. 937, § *ult.* ; — du rapporteur, *ibid.*, § *penult.* ; — de M. Legrand, p. 938, §§ 1<sup>er</sup> et 3 ; — du duc de Praslin, *ibid.*, § 2 ; — du comte Bérenger, *ibid.*, § 4). — L'article est renvoyé à la commission, *ibid.*, § *ult.* — Rapport, p. 1007. (Observations du comte de Montalivet, p. 1008, § 1<sup>er</sup>). — Article 17 du projet du Gouvernement, p. 937. — Article 18 (précédemment 17) du projet amendé, *ibid.* (Observations du comte de Montalivet, p. 940, §§ 1<sup>er</sup> et 4 ; — de M. Legrand, *ibid.*, § 2 ; — du rapporteur, *ibid.*, § 3). — Articles 19 et 20 du projet du Gouvernement, p. 941. — Article 19 (précédemment 18) du projet amendé, p. 942. (Observations du duc de Praslin, *ibid.*, § *penult.* ; — de M. Legrand, § *ult.*). — Article 22 (additionnel) du projet amendé, p. 1012. (Observations du rapporteur, p. 1011, § *ult.*, et 1013, § 3. V. aussi p. 1056, § 1<sup>er</sup> ; — du comte de Pontécoulant, p. 1013, § 1<sup>er</sup> ; — du comte Molé, *ibid.*, § 2). — Article 24 du projet du Gouvernement, p. 945. — Article 24 (précédemment 22) du projet amendé, p. 946. (Observations du marquis de Laplace,

*ibid.*, § *antepenult.* ; — de M. Legrand, *ibid.*, § *penult.*). — Article 27 du projet du Gouvernement, p. 948. — Article 27 (précédemment 25) du projet amendé, 1<sup>re</sup> rédaction, *ibid.*, et p. 1008. (Observations du duc Decazes, p. 949, § 1<sup>er</sup> ; — du rapporteur, *ibid.*, § 2 ; — de plusieurs Pairs, *ibid.*, § 3). — L'article est renvoyé à la commission, *ibid.*, § 4. — Rapport, p. 1008 ; — 2<sup>e</sup> rédaction de l'article amendé, p. 1009. — Article 29 du projet du Gouvernement, p. 951. — Article 30 (précédemment 28) du projet amendé, 1<sup>re</sup> rédaction, *ibid.* (Observations du baron de Barante, p. 951, § *ult.* ; et 953, § 1<sup>er</sup> ; — du rapporteur, p. 952, §§ 1<sup>er</sup> et 3 ; et p. 954, § 3 ; — du duc Decazes, p. 952, § 2 ; — de M. Legrand, p. 953, § 2 ; — du comte d'Haubersart, *ibid.*, § 3). — La discussion de l'article est ajournée, p. 954. — Observations du rapporteur, p. 1009. — 2<sup>e</sup> rédaction de l'article amendé, p. 1010. — Avant qu'il soit donné lecture de l'article 30 du projet du Gouvernement, 31 (précédemment 29) du projet amendé, la discussion s'engage sur les amendemens proposés aux articles 32 et 33 du projet. — Texte de ces articles, p. 1039 et 1040. — Texte des amendemens, p. 844, 1035. — À ce sujet, sont entendus : le rapporteur, p. 1013 à 1015 ; — M. Aubernon, p. 1015 à 1017 ; — le comte de Pontécoulant, p. 1022 à 1024 ; — M. Girod de l'Ain, p. 1024 à 1026 ; — le maréchal marquis de Grouchy, p. 1026, § 1<sup>er</sup> ; — le comte Portalis, p. 1026 à 1028, et p. 1032 ; — M. Villemain, p. 1028 et 1030, § 1<sup>er</sup> ; — le comte de Bastard, p. 1029 ; — le baron de Barante, p. 1030, § 2 ; — le baron de Fréville, p. 1031 ; — M. Legrand, p. 1033, et 1834, § 2 ; — le président Boyer, *ibid.*, § 1<sup>er</sup>. — Le rapporteur demande qu'il soit d'abord statué sur l'article 30 du projet du Gouvernement, p. 1036. — Article 30 du projet du Gouvernement, p. 1037. — Article 31 (précédemment 29) du projet amendé, *ibid.* (Observations de M. Legrand, p. 1038, § 2 ; — de plusieurs Pairs, *ibid.*, § 3) — L'adoption de cet article entraînant implicitement le rejet des amendemens, ils ne sont pas mis aux voix, *ibid.* — Article 36 du projet du Gouvernement, p. 1043. — Article 36 (précédemment 34) du projet amendé, 1<sup>re</sup> rédaction, *ibid.* ; 2<sup>e</sup> rédaction, p. 1044. (Observations du rapporteur, *ibid.*). — Article 37 (additionnel) précédemment 35 du projet

amendé, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 1045 ; 2<sup>e</sup> rédaction, p. 1046 (Observations du rapporteur, *ibid.*). — Article 38 du projet du Gouvernement, p. 1048. — Article 38 (précédemment 37) du projet amendé, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 1049 ; 2<sup>e</sup> rédaction, p. 1051. (Observations du rapporteur, p. 1049 et 1050). — Article 37 du projet du Gouvernement, p. 1047. — Article 39 (précédemment 36) du projet amendé, 1<sup>re</sup> rédaction, *ibid.* ; 2<sup>e</sup> rédaction, p. 1048. (Observations du rapporteur, *ibid.*). — Article 40 (additionnel) du projet amendé, p. 1054. (Observations de M. Legrand, p. 1051, § *ult.* ; — du rapporteur, p. 1052, § 1<sup>er</sup>, et 1054). — Article additionnel proposé par le baron de Barante, p. 1056. — Il est retiré, *ibid.*, § *ult.* — Vote au scrutin, p. 1057. — Texte du projet de loi amendé, p. 1057 à 1074.

ROUSSEAU (M. le chevalier), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 11 octobre 1832, p. 38. — Prête serment dans la séance royale du 19 novembre 1832, p. 7. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 69. — Il est admis à siéger, p. 84. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 601, 1327.

ROUSSIN (M. le vice-amiral baron), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 11 octobre 1832, p. 38. — Prête serment dans la séance royale du 19 novembre 1832, p. 7. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 69. — Il est admis à siéger, p. 84. — Annonce, par écrit, à la Chambre, qu'il part pour remplir une mission du Gouvernement, p. 113.

ROY (M. le comte), commissaire pour l'examen du budget intérieur, p. 91 ; — de divers projets de loi, p. 138, 195, 373, 1020, 1586, 1648, 1919. — Son opinion sur l'article 8 de la loi du 31 janvier 1833, relative au règlement définitif du budget de 1829, p. 487 à 513 (I. n° 29). — Ses observations sur la loi du 23 avril 1833, relative à la fixation du budget des dépenses de l'exercice 1833, p. 1845, § 4 ; — sur divers articles de cette loi, p. 1861 à 1864, 1865, § 3 ; 1866, 1868, § *antepenult.* ; 1870, § 1<sup>er</sup> ; 1871, § 1<sup>er</sup>, et 1874, § 1<sup>er</sup> ; — sur l'article 4 de la loi du 24 avril 1833, relative à l'ouverture de crédits supplémentaires et extraordinaires demandés pour l'exercice 1832, p. 1903 à 1905, et p. 1906, § 1<sup>er</sup> ; — sur

l'article 8 de la loi du même jour, relative à la fixation du budget des recettes de l'exercice 1833, p. 2138 ; — sur l'article 11 du projet de loi relatif à la police du roulage et des voitures publiques, p. 924, § 2. — S'oppose à ce que la discussion soit ouverte sur la loi du 26 janvier 1833, qui abroge celle du 19 janvier 1816, immédiatement après l'audition du rapport, p. 455, § 1<sup>er</sup>. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur la loi du 15 décembre 1832, relative à la fixation des impôts directs de 1833, et à l'ouverture de crédits provisoires pour le premier trimestre de l'année 1833, p. 197 à 204 (I. n° 9) ; — sur la loi du 24 avril 1833, relative au règlement définitif du budget de 1830, p. 1385 à 1427 (I. n° 70). V. aussi p. 1566, § 2.

RUMIGNY (M. le comte de), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 11 octobre 1832, p. 39. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 77. — Il s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 207.

## S

SAINT-AIGNAN (M. le comte Louis de), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 7 novembre 1832, p. 43. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 132. — Il s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 241.

SAINT-CYR-NUGUES (M. le baron), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 25 janvier 1833, p. 592. — La Chambre déclare ses titres valables, 613. — Il prête serment, 650. — Est admis à siéger, *ibid.* — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1477, 1648.

SAINT-HILAIRE (M. de), commissaire du Roi, s'explique sur l'article 2 de la loi du 24 avril 1833, relative à l'exercice des droits civils et politiques pour les hommes de couleur libres et les affranchis, p. 1092, § 2 ; — sur l'article 9 de la loi du même jour, relative au régime législatif des colonies, p. 1182, § 2.

SAINT-SIMON (M. le marquis de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1731. — Ses observations sur l'article 3 de la loi du 24 avril 1833, relatif au régime législatif des colonies, p. 1174, § 2. — Demande que la discussion soit ouverte sur la loi du 26 janvier 1833, qui abroge celle du

19 janvier 1816, immédiatement après l'audition du rapport, p. 454, § 1<sup>er</sup>. — Fait divers rapports au nom du comité des pétitions, p. 1489, 1640.

SÉANCE PUBLIQUE. — Elle est suspendue pendant que les commissions chargées d'examiner les titres des nouveaux Pairs se retirent dans les bureaux pour procéder à cet examen, p. 49. — Elle est reprise lorsque ces commissions sont prêtes à soumettre leurs rapports à la Chambre, *ibid.* — Elle est suspendue pendant que la Chambre, retirée dans ses bureaux, examine un projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 100. — Elle est reprise, pour que la Chambre entende une seconde lecture de ce projet d'adresse, *ibid.* — Suspendue de nouveau pendant que la commission se retire dans l'un des bureaux pour modifier la rédaction de quelques paragraphes, p. 101. — Reprise une seconde fois lorsque la commission a terminé son travail, *ibid.* V. au mot *Comité secret*.

SÉANCE ROYALE d'ouverture de la session des Chambres. — Procès-verbal de cette séance, dressé par le garde des registres, p. 1 à 8. — Lu à la Chambre et adopté par elle, p. 9 et 10. — *Séance royale* de clôture de la session, annoncée par une lettre de M. le garde des sceaux, p. 2143. — Députation de douze membres tirés au sort pour aller au-devant du Roi, p. 2144. — Procès-verbal de cette séance, p. 2179 à 2182.

SÉGUIER (M. le baron), Vice président occupe le fauteuil en cette qualité, p. 164, 244. — Fait hommage à la Chambre d'un recueil de discours prononcés sur la tombe de feu M. le comte Chaptal, p. 377.

SÉGUR (M. le comte Philippe de), commissaire désigné par le sort pour examiner les titres de Pairs nouvellement promus par ordonnances royales, p. 609. — Commissaire pour la rédaction d'un projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 89. — Pour l'examen de divers projets de loi, p. 381. — Son opinion sur le projet de loi relatif à l'état de siège, p. 805 à 808. — Ses observations sur la loi du 26 janvier 1833, amendée par la Chambre des Députés et relative à l'abrogation de la loi du 19 janvier 1816, p. 542 au bas.

SERCEY (M. le vice-amiral marquis de), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 7 novembre 1832, p. 44. —

Prête serment dans la séance royale du 19 novembre 1832, p. 8. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 77. — Il est admis à siéger, p. 85.

SESMAISONS (M. le comte de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 127. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1730, 1814.

SESSION DE 1832, ouverte le 19 novembre 1832, p. 8. — Close le 25 avril 1833, p. 2182. V. au mot *séance royale*.

SILVESTRE DE SACY (M. le baron), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 11 octobre 1832, p. 39. — Prête serment dans la séance royale du 19 novembre 1832, p. 7. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 77. — Il est admis à siéger, p. 84. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1020, 1477. — Ses observations sur l'article 3 de la loi du 24 avril 1833, relative au régime législatif des colonies, p. 1174, § 1<sup>er</sup>; — sur l'article 10 (supprimé) de la loi du même jour, relative au règlement définitif du budget de 1830, p. 1562; — sur une pétition du sieur Tournay, p. 1795. — Propose un amendement à la loi du 26 janvier 1833, amendée par la Chambre des Députés, et relative à l'abrogation de la loi du 19 janvier 1816, p. 547, § 2.

SIMÉON (M. le comte), commissaire désigné par le sort pour examiner les titres de Pairs nouvellement promus par ordonnances royales, p. 45. — Fait divers rapports sur les titres produits par plusieurs de ces Pairs, p. 61 à 65, p. 88 et 89. — Commissaire désigné par le sort pour examiner la requête d'un Pair qui se présente à titre héréditaire, p. 87. — Fait un rapport sur cette requête, p. 92 à 94. — Commissaire pour la rédaction d'un projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 90. — Pour l'examen de divers projets de loi, p. 195, 381, 1729, 1749. — Pour l'examen des Lettres de grande naturalisation accordées par le Roi à MM. le comte Reinhard et le comte de Celles, p. 374. — Fait un rapport sur les Lettres accordées à M. le comte Reinhard, p. 410 à 412 (I. n° 23). — Commissaire pour l'examen de la requête en admission du comte d'Astorg, gendre et successeur à la Pairie de M. le comte du Puy, p. 573. — Fait un rapport sur cette requête, p. 737 à 747 (I. n° 41). — Propose un amendement à l'article unique du projet de loi relatif à la désignation des officiers publics chargés de procéder aux



ventes de récoltes pendantes par racines, p. 602 à 604. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur la loi du 26 janvier 1833, qui abroge celle du 19 janvier 1816, p. 444 à 453 (I. n° 28). — Fait un second rapport sur la même loi, amendée par la Chambre des Députés, p. 530 (I. n° 30).

SOCIÉTÉS DE COMMERCE (Publication des actes des). V. au mot *Code de commerce*.

SOULÈS (M. le comte), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 92.

SUCRES. — LOI *du 26 avril 1833*, relative au tarif des sucres. — Présentée à la Chambre des Députés le 21 décembre 1832. — Adoptée le 21 mars 1833. — Apportée à la Chambre des Pairs le 1<sup>er</sup> avril. — Adoptée le 23 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1833, n° 95, p. 131). — Exposé des motifs, p. 1512 à 1522 (I. n° 75). — Nomination d'une commission, p. 1586. — Rapport, par M. Gautier, p. 1920 à 1973 (I. n° 113). — Discussion en assemblée générale, p. 2085 à 2099, et 2103 à 2111. — Dans cette discussion, sont entendus : le baron Portal, p. 2085 à 2090 ; — le baron de Fréville, p. 2090 à 2093 ; — le maréchal marquis de Grouchy, p. 2093 à 2095 ; — le rapporteur, p. 2095 à 2099, et p. 2108 ; — M. Humann, ministre des finances, p. 2103 à 2107 ; — le marquis de Marbois, p. 2107 ; — le baron Thénard, p. 2109 à 2111. — Délibération des articles, p. 2111 à 2114. — Article 1<sup>er</sup>, p. 2112. — Amendement proposé par le rapporteur, p. 2111. — La Chambre ne l'adopte pas, p. 2112. — Vote au scrutin, p. 2114.

SUSSY (M. le comte de), commissaire désigné par le sort pour examiner les requêtes de Pairs qui se présentent à titre héréditaire, p. 87, 380 ; — pour examiner les titres de Pairs nouvellement promus par ordonnances royales, p. 45. — Fait divers rapports sur les titres produits par plusieurs de ces Pairs, p. 49 à 53, p. 95, et 128. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 138, 1313, 1648. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur la loi du 23 avril 1833, relative à la fixation du budget des dépenses de l'exercice 1833, p. 1749 à 1758 (I. n° 97). — Fait un rapport au nom du comité des pétitions, p. 309. V. aussi p. 315.

## T

TALHOUET (M. le marquis de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1731. — Ses observations sur l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 23 avril 1833, relative à la fixation du budget des dépenses de l'exercice 1833, p. 1864, § 1<sup>er</sup>, et 1865, § 1<sup>er</sup>.

TARENTE (M. le maréchal duc de), son discours à l'occasion du décès de M. le comte Mathieu de La Redorte, p. 1572 à 1579 (I. n<sup>o</sup> 78).

TASCHER (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 373, 381, 1283. — Son opinion sur la loi du 26 avril 1833, tendant à accorder des pensions aux vainqueurs de la Bastille, p. 1267 à 1270. V. aussi p. 1272 à 1275, p. 1300, § 2 ; et 1303, § 3. — Ses observations sur l'un des paragraphes du projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 117, § *ult.* ; — sur l'article 3 du projet de loi relatif à la police du roulage et des voitures publiques, p. 893, § 1<sup>er</sup>. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur la loi du 31 mars 1833, relative à l'emploi des fonds restant libres sur le crédit ouvert par la loi du 15 avril 1832, pour les dépenses résultant des épidémies, p. 1348 à 1351 (I. n<sup>o</sup> 62). — S'explique, au nom de la commission, sur l'article 1<sup>er</sup> du projet de loi amendé par elle, et relatif à l'abrogation de la loi du 19 janvier 1816, et sur un sous-amendement proposé à l'article 2 de ce projet, p. 473, § 5. — Demande que la requête en admission du comte d'Astorg, gendre et successeur à la Pairie de M. le comte du Puy, soit soumise à une commission nommée par la Chambre, p. 527, § 4. V. aussi p. 573, § 1<sup>er</sup>. — Fait partie de cette commission, *ibid.* — Ses observations sur la requête dont il s'agit, p. 757, § 1<sup>er</sup>. — Fait divers rapports au nom du comité des pétitions, p. 583, 1454, 1459, § 3 ; 1478, §§ 2 et 4 ; et 1641.

THÉNARD (M. le baron), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 11 octobre 1832, p. 40. — Prête serment dans la séance royale du 19 novembre 1832, p. 7. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 77. — Il est admis à siéger, p. 84. — Commissaire pour l'examen de divers

projets de loi, 1283, 1586, 1748. — Son opinion sur la loi du 26 avril 1833, relative au tarif des sucres, p. 2109 à 2111. —

Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur les deux lois du 24 avril 1833, qui ouvrent des crédits extraordinaires pour acquérir, aux frais de l'État, la bibliothèque de M. Cuvier et les manuscrits de M. Champollion jeune, et qui accordent des pensions à leurs veuves, p. 1974 à 1978 (I. n° 114).

THIERS (M.), *Ministre du commerce et des travaux publics*, présente, en cette qualité, à la Chambre, la loi du 9 mars 1833, relative au monument à ériger sur la place de la Bastille en l'honneur des citoyens morts dans les journées des 27, 28 et 29 juillet 1830, p. 571 (I. n° 33) ; — les douze lois du 17 mars 1833, qui autorisent les départemens de l'Ariège, de la Charente-Inférieure, des Côtes-du-Nord, de la Gironde, du Loiret, de Maine-et-Loire, de la Manche, de la Moselle, du Puy-de-Dôme, des Pyrénées (Basses), de Seine-et-Marne et de Seine-et-Oise, à s'imposer extraordinairement, p. 555 à 571 (I. n° 32). — Présente de nouveau les cinq lois du même jour, relatives aux départemens de l'Ariège, de la Charente-Inférieure, de Maine-et-Loire, des Pyrénées (Basses) et de Seine-et-Marne, par suite d'une erreur commise dans le texte de ces lois, p. 1219 à 1226. V. au mot *Emprunts et Impositions extraordinaires*, n.° 1. — Présente la loi du 31 mars 1833, relative à l'emploi des fonds restant libres sur le crédit de 2,000,000 francs ouvert par la loi du 15 avril 1832, pour les dépenses résultant des épidémies, p. 1230 à 1232 (I. n° 52) ; — la loi du 10 avril 1833, qui autorise une imposition extraordinaire votée par la ville de Caen, p. 1227 à 1228 (I. n° 50). V. aussi p. 1452, § 2 ; — la loi du même jour, qui autorise une imposition extraordinaire votée par le département des Landes, p. 1229 (I. n° 51). V. aussi p. 1448, § 3 ; — la loi du 15 avril 1833, tendant à fixer la limite entre la commune de Courçay, canton de Bléré, arrondissement de Tours (Indre-et-Loire), et celle de Tauxigny, canton et arrondissement de Loches, même département, p. 1433 à 1435 (I. n.° 72) ; — les huit lois du même jour qui autorisent des impositions extraordinaires votées par les départemens de la Creuse, de la Drôme, d'Indre-et-Loire, de la Mayenne, de la Nièvre, de l'Orne, de Tarn-et-Garonne et des Vosges,

p. 1436 à 1446 (I. n° 73) ; — la loi du 21 avril 1833, relative à l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 650,000 francs, applicable au paiement des primes pour la pêche de la morue et de la baleine pendant l'exercice 1832, p. 1696 à 1698 (I. n° 89) ; — la loi du 26 avril 1833, relative au tarif des sucres, p. 1512 à 1522 (I. n° 75) ; — la loi du même jour, relative à la concession d'un embranchement du chemin de fer d'Andrezieux à Roanne sur Montbrison à Montrond, 1698 à 1700 (I. n° 90) ; — la loi du même jour, tendant à proroger celle du 15 avril 1832 sur les céréales, p. 1805 à 1810 (I. n° 102) ; — les six lois du 29 avril 1833, qui autorisent les villes de Bordeaux, Aix, Lille, Moulins, Le Mans et Amiens, à s'imposer extraordinairement ou à contracter des emprunts, p. 1703 à 1706 (I. n° 92) ; — les cinq lois du même jour, qui autorisent les départemens de l'Hérault, d'Ille-et-Vilaine, du Loiret, de la Mayenne et du Rhône, à s'imposer extraordinairement, p. 1706 à 1713 (I. n° 93) ; — les neuf lois du même jour, qui modifient la circonscription de plusieurs départemens et arrondissemens, p. 1715 à 1728 (I. n° 94) ; — la loi du 30 avril 1833, relative à la concession du canal de jonction de la Sambre à l'Oise, p. 1700 à 1702 (I. n° 91) ; — la loi du même jour, relative à la concession des travaux à faire dans le département de la Manche pour canaliser la rivière de Vire, p. 1810 (I. n° 103) ; — un projet de loi relatif à l'expropriation pour cause d'utilité publique, p. 1232 à 1247 (I. n° 53) ; — un projet de loi qui autorise le département de l'Indre à s'imposer extraordinairement, p. 1437 à 1439 (I. n° 73) ; — un projet de loi tendant à relever la compagnie des canaux de la Corrèze et de la Vesère de la déchéance prononcée contre elle par le conseil de préfecture du département de la Dordogne, p. 1812 à 1814 (I. n° 104). — Est entendu sur la loi du 23 avril 1833, relative à la fixation du budget des dépenses de l'exercice 1833, p. 1843 à 1845, 1845, § 2 ; 1846, § 2. V. aussi p. 1864, § 2 ; 1865, § 2 ; 1870, § 2 ; et 1871, § 2.

TOURNON (M. le comte de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 207.

TRÉSOR PUBLIC. V. au mot *Finances*, n° 2.

TRÉVISE (M. le maréchal duc de), commissaire pour la rédaction d'un projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 90.

TRUPIER (M.), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 11 octobre 1832, p. 40. — Prête serment dans la séance royale du 19 novembre 1832, p. 7. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 77. — Il est admis à siéger, p. 85. — Commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1729. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur la loi du 16 avril 1833, tendant à proroger celle du 21 avril 1832 sur la résidence des étrangers réfugiés en France, p. 1759 à 1761 (I. n° 98).

TRUGUET (M. le comte), commissaire désigné par le sort pour examiner les titres de Pairs nouvellement promus par ordonnances royales, p. 45. — Commissaire pour l'examen d'un projet de loi, 196.

TURGOT (M. le comte de), est nommé Pair par ordonnance du Roi du 11 octobre 1832, p. 41. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 77. — Il prête serment, p. 85. — Est admis à siéger, *ibid.*

## V

VAINQUEURS DE LA BASTILLE. V. au mot *Pensions*, n° 6.

VALMY (M. le duc de), nommé secrétaire de la Chambre pour la session de 1832, p. 10. — Commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1021.

VAUBOIS (M. le comte de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 10.

VÉRAC (M. le marquis de). — Ses observations sur l'article 1<sup>er</sup> du projet de loi amende par la commission, et relatif à l'abrogation de la loi du 19 janvier 1816, p. 474, § 1<sup>er</sup>.

VERHUELL (M. le vice-amiral comte), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 92.

VILLEMAM (M.), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 11 octobre 1832, p. 41. — Prête serment dans la séance royale du 19 novembre 1832, p. 7. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 77. — Il est admis à siéger, p. 85. — Commissaire pour la rédaction d'un projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 90. — Donne lecture du projet délibéré en commission, p. 100. —

S'explique sur les observations auxquelles a donné lieu l'examen de ce projet dans les bureaux, p. 100, § *ult.* ; — sur les modifications apportées par la commission à son premier travail, p. 101, § *penult.* — Soutient la discussion des divers paragraphes du projet d'adresse, p. 118, § 1<sup>er</sup> ; et p. 120. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 381, 1021, 1917. — Ses observations sur la loi du 26 janvier 1833, amendée par la Chambre des Députés, et relative à l'abrogation de la loi du 19 janvier 1816, p. 537 à 540, et p. 550, § 2 ; — sur le projet de loi relatif à l'état de siège, p. 762 ; — sur les articles 32 et 33 du projet de loi relatif à la police du roulage et des voitures publiques, p. 1028 et 1030, § 1<sup>er</sup> ; — sur l'article 10 de la loi du 23 avril 1833, relative à la fixation du budget des dépenses de l'exercice 1833, p. 1876 ; — sur divers articles de la loi du 24 avril 1833, relative au régime législatif des colonies, p. 1176, § *ult.* ; 1183, § *ult.* ; et 1196, § 1<sup>er</sup> ; — sur la loi du 26 avril 1833, tendant à accorder des pensions aux vainqueurs de la Bastille, p. 1265 et 1267, § 1<sup>er</sup>. — Fait un rapport au nom du comité des pétitions, p. 1497. V. aussi p. 1509, §§ 1<sup>er</sup> et 3.

VOGÜÉ (M. le comte de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1283.

VOITURES PUBLIQUES. V. au mot *Roulage*.

VOTE PAR SCRUTIN. — Un vote par scrutin est annulé parce que le nombre des votans n'était pas égal au tiers des membres ayant voix délibérative, p. 1021.

VOTE PAR SCRUTIN sur des articles de loi. — Quinze Pairs le réclament, p. 551.

## Z

ZANGIACOMI (M. le baron), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 11 octobre 1832, p. 42. — Prête serment dans la séance royale du 19 novembre 1832, p. 7. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 77. — Il est admis à siéger, p. 85. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 195, 374.

TABLEAU des départemens et des villes, au nombre de 31, autorisés, pendant la session de 1832, à contracter des emprunts ou à s'imposer extraordinairement.

| NOMS<br>DES DÉPARTEMENS ET DES VILLES.  | VOIR AUX MOTS<br>EMPRUNTS ET IMPOSITIONS<br>extraordinaires. |
|---|--|
| Aix   | N <sup>os</sup> 6 (*)  |
| Amiens .....  | 6  |
| Ariège .....  | 1  |
| Bordeaux.....   | 6  |
| Caen .....  | 2  |
| Charente-Inférieure.....  | 1  |
| Côtes-du-Nord.....  | 1  |
| Creuse.....   | 4  |
| Drôme.....  | 4  |
| Gironde.....  | 1  |
| Hérault.....  | 7  |
| Ille-et-Vilaine .....   | 7  |
| Indre-et-Loire .....  | 4  |
| Landes .....  | 3  |
| Lille .....   | 6  |
| Loiret.....   | 1 et 7   |
| Maine-et-Loire .....  | 1  |
| Manche.....   | 1  |
| Mans (le) .....   | 6  |
| Mayenne.....  | 4 et 7   |
| Moselle.....  | 1  |
| Moulins .....   | 6  |
| Nièvre .....  | 4  |
| Orne.....   | 4  |
| Puy-de-Dôme.....  | 1  |
| Pyrénées (Basses) .....   | 1  |
| Rhône.....  | 7  |
| Seine-et-Marne.....   | 1  |
| Seine-et-Oise .....   | 1  |
| Tarn-et-Garonne .....   | 4  |
| Vosges .....  | 4  |
| * Les chiffres de cette 2 <sup>e</sup> colonne indiquent le numéro d'ordre assigné à chaque loi, dans la table générale, sous le titre <i>Emprunts et Impositions extraordinaires</i> . |  |

FIN DE LA TABLE DES MATIERES.

# CHAMBRE DES PAIRS

## DE FRANCE.

---

SESSION DE 1833.

*Procès-verbaux et Impressions diverses.*

---

### TABLE DES MATIÈRES.

---

*Nota.* Le renvoi au procès-verbal est marqué par l'indication de la page et du paragraphe, le renvoi aux Impressions diverses par le numéro de chaque Impression.

#### A

ABRIAL (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 14, 830. — Ses observations sur le tableau des circonscriptions électorales annexé à la loi du 22 juin 1833, en ce qui concerne le département du Finistère, p. 583, § 1<sup>er</sup> ; — sur divers articles de la loi du 7 juillet 1833, relative à l'expropriation pour cause d'utilité publique, p. 67, § 2, et 254, § *penult.*

ALLENT (M. le chevalier), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 14, 406, 854. — Ses observations sur divers articles de la loi du 7 juillet 1833, relative à l'expropriation pour cause d'utilité publique, p. 70 à 72, 98, § 1<sup>er</sup> ; 117, § *ult.* ; 119, § 3 ; 145, 146, § *ult.* ; 150, § 2 ; 162, § *ult.* ; 194, § *ult.* ; 195, § *ult.* ; 196, § 4 ; 198, § 2 ; 199, § 1<sup>er</sup> ; 253, § *ult.* ; 254, § *ult.* ; 265, § 3 ; 266, § 1<sup>er</sup> ; 277, § 2 ; 303, § 2 ; et 329,



§ 2. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur la loi du 28 juin 1833, relative à l'ouverture de crédits pour les créanciers et pensionnaires de l'ancienne Liste civile, et pour les condamnés politiques sous la Restauration, p. 1092 à 1096 (I. n° 45).

AMORTISSEMENT. — LOI *du 10 juin 1833*, relative à la dotation de la caisse d'amortissement. — Présentée à la Chambre des Députés le 6 mai 1833. — Adoptée le 28. — Apportée à la Chambre des Pairs le 31. — Adoptée le 6 juin (Bulletin des Lois, 1<sup>re</sup> partie, 1833, n° 102, p. 201). — Exposé des motifs, p. 690 à 693 (I. n° 13). — Nomination d'une commission, p. 694. — Rapport, par le comte Roy, p. 696 à 714 (I. n° 15). — Discussion en assemblée générale, p. 751 à 763. — Dans cette discussion sont entendus : le baron Portal, p. 752 à 755 ; — le comte de Montlosier, p. 755 ; — M. Gautier, p. 756 à 759 ; — M. Humann, ministre des finances, p. 759 à 762 ; — le rapporteur, p. 763. — Délibération des articles, p. 764 à 769. — Art. 3, p. 765. — Amendement proposé par le duc de Praslin, *ibid.*, au bas. — V. les observations du duc de Praslin, *ibid.*, § *ult.* ; et p. 767, § 2 ; — du rapporteur, p. 766 ; — du ministre des finances, p. 767, § 1<sup>er</sup>. — Art. 6, p. 768. — V. les observations du marquis de Laplace, *ibid.*, § *antepenult.* ; — du ministre des finances, *ibid.*, § *penult.* ; du rapporteur, *ibid.* ; § *ult.* — Vote au scrutin, p. 769.

ARAGON (M. le marquis d'), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 862.

ARGOUT (M. le comte d'), *ministre de l'intérieur et des cultes*, présente, en cette qualité, à la Chambre, la loi du 22 juin 1833, relative à l'organisation des conseils généraux de département et des conseils d'arrondissement, p. 18 à 22 (I. n° 3). V. aussi, session de 1832, au mot *Organisation départementale*. — Soutient la discussion de cette loi, p. 396 à 400, 400, § 2 ; 413, § 1<sup>er</sup> ; 418, 420, §§ 2 et *ult.* ; 427, § *ult.* ; 430 à 434, 441, § 3 ; 442, § 2 ; 444, § 2 ; 450, 466 à 472, 476, § 1<sup>er</sup> ; 479, § *ult.* ; 481, § 1<sup>er</sup> ; 482, § 3 ; 533, § *ult.* ; et 537, § 1<sup>er</sup>. — Soutient la discussion de la loi du 7 juillet 1833, relative à l'expropriation pour cause d'utilité publique, p. 55, § *ult.* ; 56, § *ult.* ; 57, § 3 ; 59, § *ult.* ; 64, 67, § 1<sup>er</sup> ; 69, § 1<sup>er</sup> ; 76, § 1<sup>er</sup> ; 93, § 2 ; 97, § 1<sup>er</sup> ; 109, 111, § *ult.* ; 112, § 2 ;

115, 121, § *penult.* ; 123, § *ult.* ; 135, 136, § 2 ; 143, § *ult.* ; 147, § *ult.* ; 149, § *ult.* ; 157, 158, § 2 ; 161, 165, § 2 ; 166, § 1<sup>er</sup> ; 168, § 1<sup>er</sup> ; 169, § *antepenult.* ; 192, § *ult.* ; 196, § 1<sup>er</sup> ; 215 à 217, 227 à 229, 235, § *ult.* ; 236, § *ult.* ; 238, § 1<sup>er</sup> ; 239, §§ 1<sup>er</sup> et *ult.* ; 240, §§ 2 et 4 ; 241, 250, § *ult.* ; 253, § 2 ; 254, § 2 ; 259, § 2 ; 260, § 2 ; 263, §§ 1<sup>er</sup> et 3 ; 313, § *ult.* ; et 316, § 1<sup>er</sup>. — Est entendu incidemment dans la discussion de la loi du 14 juin 1833, relative à la garantie de l'emprunt grec, en réponse à une réclamation du marquis de Brézé contre un article du *Moniteur*, p. 776 à 778.

ATTRIBUTIONS MUNICIPALES. — Projet de loi sur les attributions municipales. — Présenté à la Chambre des Députés le 7 décembre 1832 (Session de 1832). — Repris sur la proposition de M. Laurence, et adopté le 17 mai 1833. — Apporté à la Chambre des Pairs le 10 juin. = Exposé des motifs, p. 805 à 813 (I. n° 20). — Nomination d'une commission, p. 830. — *Nota.* Il n'a point été fait de rapport sur ce projet de loi.

AUBERNON (M.), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 14, 1040. — Ses observations sur divers articles de la loi du 28 juin 1833, relative à l'instruction primaire, p. 652 à 654, 656, § 2 ; 667, §§ 4 et *ult.* ; 669, § 3 ; 670, § 1<sup>er</sup> ; 672, § *ult.* ; et 673, § *ult.* ; — sur divers articles de la loi du 7 juillet 1833, relative à l'expropriation pour cause d'utilité publique, p. 57, § *ult.* ; 236, §§ 6 et 7 ; 241, 246, § 1<sup>er</sup> ; 247, § 1<sup>er</sup> ; et 250, § 1<sup>er</sup>.

## B

BARANTE (M. le baron de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 23, 689, 805. — Ses observations sur l'article 15 de la loi du 28 juin 1833, relative à l'instruction primaire, p. 635, § 1<sup>er</sup> ; et 638 ; — sur divers articles de la loi du 7 juillet 1833, relative à l'expropriation pour cause d'utilité publique, p. 57, § 2 ; 146, § 1<sup>er</sup> ; 147, § 1<sup>er</sup> ; 151, § *ult.* ; 237, § 1<sup>er</sup> ; 239, § 2 ; et 314, § *ult.* — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur la loi du 22 juin 1833, relative à l'organisation des conseils généraux de

département et des conseils d'arrondissement, p. 52 (I. n° 6). V. aussi, session de 1832, au mot *Organisation départementale*. — Résume la discussion générale, p. 406 à 410. — Rend compte de diverses pétitions relatives à cette loi, p. 410 et 411. — S'explique au sujet de plusieurs articles et de divers amendemens proposés par la commission, ou qui lui ont été renvoyés, p. 425 à 427, 435, 475, 476, § 2 ; 480, 536, § *ult.* ; 539, 558, 577 à 581 ; et 582, § *ult.* — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur la loi du 27 juin 1833, relative à l'ouverture de crédits pour les travaux publics à continuer ou à entreprendre (monumens et routes), p. 873 à 903 (I. n° 33). V. aussi p. 1158, § 1<sup>er</sup>.

BARTHE (M.), *Garde des sceaux, ministre de la justice*, présente en cette qualité, à la Chambre, un projet de loi sur l'organisation et les attributions du conseil d'État, p. 372 à 390 (I. n° 8) ; — des Lettres de grande naturalisation accordées par le Roi à M. le comte Borgarelli d'Ison, p. 559 (I. n° 11).

BASSANO (M. le duc de), membre de la commission chargée de présenter à la Chambre une rédaction nouvelle et complète du règlement, p. 28. — Commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 805 ; — pour l'examen du budget intérieur, p. 371. — Son opinion sur la loi du 7 juillet 1833, relative à l'expropriation pour cause d'utilité publique, p. 41 à 43. V. aussi p. 74, § 1<sup>er</sup> ; 75, § 1<sup>er</sup> ; 77, § 1<sup>er</sup> ; 80, §§ 1<sup>er</sup> et 3 ; 90, § 2 ; et 128, § 1<sup>er</sup>.

BAUDRAND (M. le général), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 31.

BEAUMONT (Louis-Napoléon de la Bonninière, comte de), fils et successeur à la Pairie de M. Marc-Antoine de la Bonninière, comte de Beaumont. — Adresse à la Chambre les titres justificatifs de son droit, p. 17 et 18. — Ils sont renvoyés à une commission de trois membres désignés par le sort, p. 18. — Rapport de cette commission, p. 32. — La Chambre déclare valables les titres produits, *ibid.* — Six Pairs sont désignés pour être entendus dans l'information prescrite par l'ordonnance du 23 mars 1816, p. 33. — Compte rendu à la Chambre de cette information, p. 83 et 84. — Admission et serment du nouveau Pair, p. 84.

BÉRENGER (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers

projets de loi, p. 406, 942. — Ses observations sur divers articles de la loi du 7 juillet 1833, relative à l'expropriation pour cause d'utilité publique, p. 199, § *ult.* ; 200, § 2 ; 202, 240, § 3 ; et 306, § 4.

BERTHEZÈNE (M. le baron), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 51.

BESSON (M.), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 805.

BOIS DE SAPIN (Navires exclusivement chargés de). *V.* au mot *Port du Havre*.

BOISSY-D'ANGLAS (M. le comte de). — Ses observations sur la loi du 28 juin 1833, relative à l'instruction primaire, p. 607. — Propose un article additionnel à la loi du 14 juin 1833, relative à la garantie de l'emprunt qui sera contracté par la Grèce, p. 792.

BORGARELLI D'ISON (M. le comte), obtient des Lettres de grande naturalisation. *V.* au mot *Lettres de grande naturalisation*. — Teneur de ces Lettres, p. 827 (I. n° 11.)

BOYER (M. le président), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 15, 689. — Ses observations sur l'article 15 de la loi du 28 juin 1833, relative à l'instruction primaire, p. 643, § 3 ; — sur divers articles de la loi du 7 juillet 1833, relative à l'expropriation pour cause d'utilité publique, p. 43 à 45, et p. 131 à 134. *V.* aussi p. 134, § 2 ; 136, §§ 1<sup>er</sup> et 3 ; 148, § 1<sup>er</sup> ; 174, § 1<sup>er</sup> ; 298, § 2 ; 313, § 2 ; et 956, § *ult.* — Dépose sur le bureau une proposition relative aux effets de la séparation de corps prononcée pour cause d'adultère de la femme, p. 1165.

BRAYER (M. le baron), nommé Pair de France par ordonnance du Roi, du 11 octobre 1832, adresse ses titres à la Chambre, p. 833. — Ils sont renvoyés à une commission spéciale de trois membres désignés par le sort, *ibid.* — La Chambre déclare les titres valables, p. 849. — Il prête serment, p. 851. — Est admis à siéger, p. 852.

BRÉZÉ (M. le marquis de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 795. — Ses observations sur la loi du 14 juin 1833, relative à la garantie de l'emprunt qui sera contracté par la Grèce, p. 775, p. 778 à 780, et p. 790, § 1<sup>er</sup> ; — sur la loi du 22 juin 1833, relative à l'organisation des conseils généraux de département et des conseils d'arrondissement, p. 363 à

366 ; — sur les formes suivies pour l'ouverture de la session de 1833, p. 6. — Se plaint de ce que des pétitions présentées dans la session de 1832, et relatives soit à la détention de madame la duchesse de Berry, soit à la mise en état de siège des départemens de l'Ouest, n'ont pas été rapportées, p. 731, § 1<sup>er</sup>, et 734, § 2. V. aussi p. 775.

BRISSAC (M. le duc de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 15, 942.

BROGLIE (M. le duc de), *ministre des affaires étrangères*, présente en cette qualité, à la Chambre ; la loi du 14 juin 1833, relative à la garantie de l'emprunt qui sera contracté par la Grèce, p. 554 à 557 (I. n° 10). V. aussi p. 790, § *ult.* — Est entendu sur le chapitre 2 du titre X de la loi du 7 juillet 1833, relative à l'expropriation pour cause d'utilité publique, p. 230 et 232, § 1<sup>er</sup> ; — au sujet de plusieurs pétitions présentées dans la session de 1832, et dont le rapport n'a pas été fait à la Chambre, p. 732, § 2.

BUDGET DE 1834.

1. — LOI *du 28 juin 1833*, relative à la fixation du budget des dépenses pour l'exercice 1834. — Présentée à la Chambre des Députés le 29 avril 1833. — Adoptée le 14 juin. — Apportée à la Chambre des Pairs le 19. — Adoptée le 24. — (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1833, n° 106, p. 269.). — Exposé des motifs, p. 855 à 862 (I. n° 30). — Nomination d'une commission, p. 862. — Rapport, par le baron de Fréville, p. 1058 à 1092 (I. n° 44) — Discussion en assemblée générale, p. 1212 à 1216. — Dans cette discussion sont entendus : le baron Portal, p. 1212 à 1214 ; — le comte de Montlosier, p. 1214 à 1216. — Délibération des articles, p. 1216 à 1219. — Observations de M. Humann, ministre des finances, sur l'ordre de la délibération, p. 1216, § 2. — Vote au scrutin, p. 1219.

2. — LOI *du même jour*, relative à la fixation du budget des recettes pour l'exercice 1834. — Présentée à la Chambre des Députés le 29 avril 1833. — Adoptée le 18 juin. — Apportée à la Chambre des Pairs le 20. — Adoptée le 25. — (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1833, n° 106, p. 285.) — Exposé des motifs, p. 938 à 942 (I. n° 35). — Nomination d'une commission, p. 942. — Rapport, par M. Périer,

p. 1166 à 1178 (I. n° 47). — Délibération des articles, p. 1221 à 1231. — Vote au scrutin, p. 1231.

BUDGET INTÉRIEUR (Commission nommée pour l'examen du), p. 371.

BUREAU DE LA CHAMBRE. — Sa formation provisoire, p. 3. — Définitive, p. 4. V. aussi p. 11 et 12.

BUREAUX (formation et renouvellement des bureaux, ainsi que du comité des pétitions). — Première formation, le 26 avril 1833, p. 3 et 4 (I. n° 1). — Renouvellement, le 31 mai, p. 694 et 695 (I. n° 14).

## C

CADORE (M. le duc de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 3 et 739.

CAFFARELLI (M. le comte de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 557. — Ses observations sur l'art. 14 de la loi du 28 juin 1833, relative à l'instruction primaire, p. 621, § 1<sup>er</sup>.

CANAUX. V. au mot *Travaux publics*.

CARAMAN (M. le duc de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1040.

CAUX (M. le vicomte de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 557.

CESSAC (M. le comte de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 830. — Commissaire désigné par le sort pour examiner les titres d'un Pair nouvellement nommé par ordonnance royale, p. 834. — Ses observations sur l'art. 2 de la loi du 22 juin 1833, relative à l'organisation des conseils généraux de département et des conseils d'arrondissement, p. 415, § *penult*.

CHEMIN DE FER. — LOI *du 29 juin 1833*, relative à la concession d'un chemin de fer d'Alais à Beaucaire. — Présentée à la Chambre des Députés le 5 juin 1833. — Adoptée le 18. — Apportée à la Chambre des Pairs le 21. — Adoptée le 24. — (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1833, n° 108, p. 346). = Exposé des motifs, p. 1038 et 1039 (I. n° 40). — Nomination d'une commission, p. 1040. — Rapport, par le 2. — LOI *du 28 juin*

1833, relative à l'ouverture de crédits pour les créanciers et pensionnaires de l'ancienne Liste civile, et pour les condamnés politiques sous la restauration. V. au mot *Liste civile*.

CRILLON (M. le duc de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 89, 831, 848, 854, 1057. — Demande l'ordre du jour sur une pétition du baron Gautherin, p. 730, § 2.

## D

DALMATIE (M. le maréchal duc de), *ministre de la guerre, président du conseil des ministres*, remet à M. le Président de la Chambre les proclamations du Roi qui ordonnent l'ouverture et la clôture de la session de 1833, p. 1 et 1235.

DAVILLIER (M. le baron), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 694, 805.

DECAZES (M. le duc), membre de la commission chargée de présenter à la Chambre une rédaction nouvelle et complète du règlement, p. 28. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 23, 89, 862. — S'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 219. — Ses observations sur l'article 18 de la loi du 27 juin 1833, relative à l'ouverture de crédits pour les travaux publics à continuer ou à entreprendre, p. 1161 et 1163, § 1<sup>er</sup> ; — sur divers articles de la loi du 7 juillet 1833, relative à l'expropriation pour cause d'utilité publique, p. 58, § 1<sup>er</sup> ; 77, § *ult.* ; 119, §§ 4 et 7 ; 122, § 2 ; 137, 148, § *ult.* ; 164, 167, § 1<sup>er</sup> ; 173, § *ult.* ; 174, § 2 ; 177, § *ult.* ; 178, § *ult.* ; 180, § 5 ; 183, §§ 2 et *ult.* ; 185, 188, § *ult.* ; et 197, §§ *antepenult.* et *ult.* ; — sur une pétition de six cent trois habitans de Libourne, p. 1114, § *ult.* — Fait un rapport au nom du comité des pétitions, p. 1104.

DEJEAN (M. le comte). — Ses observations sur l'article 6 de la loi de 27 juin 1833, relative à l'ouverture de crédits pour les travaux publics à continuer ou à entreprendre, p. 1151, § 1<sup>er</sup> ; — au sujet de plusieurs pétitions présentées dans la session de 1832, et dont le rapport n'a pas été fait à la Chambre, p. 735, § 1<sup>er</sup>. — Demande que les rapports des commissions spéciales

soient imprimés et distribués sans être lus à la tribune, p. 472, § *ult.*

DÉLIBÉRATIONS (précédens relatifs à l'ordre des). — Des projets de loi peuvent être renvoyés à des commissions spéciales, sans avoir été examinés dans les bureaux, p. 14, 22, 89, 557, 689, 694, 805, 840, 848, 854, 862, 942, 1040, 1057. — Avant le vote définitif d'un projet de loi, ce projet peut être renvoyé à la commission, pour qu'elle en coordonne l'ensemble, et qu'elle révise, s'il y a lieu, la rédaction des articles provisoirement adoptés, p. 336, 550. — Lorsqu'un projet de loi, déjà adopté, est présenté de nouveau avec des amendemens, la Chambre ne vote que sur les articles auxquels il a été apporté quelque changement, sauf à comprendre ensuite le projet de loi tout entier dans le vote par scrutin, qui doit avoir lieu sur toute proposition législative, p. 954 et 1136. — Des pétitions présentées dans une session ne peuvent être rapportées dans la session suivante, si elles ne sont pas présentées de nouveau à la Chambre, p. 730 à 735. V. aussi p. 775 à 778. — Plusieurs projets de loi peuvent être compris dans un même scrutin, s'il ne s'élève aucune réclamation, p. 1035, 1212.

DÉPUTATIONS. — Grandes députations chargées de porter à la connaissance du Roi la formation définitive du bureau, p. 5 ; — de complimenter Sa Majesté à l'occasion de sa fête, p. 10.

DESROYS (M. le comte), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 830. — Ses observations sur divers articles de la loi du 22 juin 1833, relative à l'organisation des conseils généraux de département et des conseils d'arrondissement, p. 456, 479, § 4 ; 533, § *penult.* ; et 534, § 1<sup>er</sup>.

DEVAINES (M.), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 15. — Ses observations sur l'article 2 de la loi du 22 juin 1833, relative à l'organisation des conseils généraux de département et des conseils d'arrondissement, p. 415 à 417. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur la loi du 7 juillet 1833, relative à l'expropriation pour cause d'utilité publique, p. 23 à 25 (I. n<sup>o</sup> 4). V. aussi, session de 1832, au mot *Expropriation*. — S'explique au sujet de plusieurs articles de cette loi et de divers amendemens proposés par la commission, ou qui lui ont été renvoyés, p. 50, 65, § 1<sup>er</sup> ; 68, § *ult.* ; 91, § 1<sup>er</sup> ; 117, § 1<sup>er</sup> ; 121, § *ult.* ; 129, § 1<sup>er</sup> ; 134, § *ult.* ; 154, 170, 172, 175, § 2 ;



188, § 1<sup>er</sup> ; 236, § 1<sup>er</sup> ; 270, § *penult.* ; 271, § 1<sup>er</sup> ; 273, § 2 ; 284, 285, § 2 ; 305, 313, § 3 ; 314, § 1<sup>er</sup> ; 323, 324, 327, et 331. — Fait un nouveau rapport sur la même loi, amendée par la Chambre des Députés, p. 945 à 953 (I. n° 37).

DIVORCE. — Projet de loi relatif à l'abrogation de la loi du 8 mai 1816, sur le divorce. — Voté par la Chambre des Députés, sur la proposition de M. Bavoux, le 25 mai 1833. — Envoyé à la Chambre des Pairs le 31. = Message contenant envoi du projet de loi, p. 688 (I. n° 12). — Nomination d'une commission, p. 689. — Rapport, par M. Gautier, p. 984 à 1021 (I. n° 39). — *Nota.* Ce projet de loi n'a point été discuté.

DODE (M. le vicomte), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 15.

DROIT SPÉCIAL ÉTABLI AU PORT DU HAVRE, par la loi du 28 juin 1829 (Suppression partielle du). V. au mot *Port du Havre*.

DUCHATTEL (M. le comte), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 942. — Ses observations sur le tableau des circonscriptions électorales annexé à la loi du 22 juin 1833, en ce qui concerne le département de la Charente-Inférieure, p. 581, § 4.

DUMAS (M. le comte), commissaire désigné par le sort pour examiner la requête d'un Pair qui se présente à titre héréditaire, p. 18.

DUPERRÉ (M. l'amiral baron), commissaire désigné par le sort pour examiner les titres d'un Pair nouvellement nommé par ordonnance royale, p. 834. — Fait un rapport sur ces titres, p. 849.

DUPLEIX DE MÉZY (M.), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 15, 805. — Propose un article additionnel, destiné à prendre place après l'article 38 de la loi du 7 juillet 1833, sur l'expropriation pour cause d'utilité publique, p. 269, en haut. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur la loi du 27 juin 1833, relative à l'ouverture de crédits pour les travaux publics à continuer ou à entreprendre (canaux), p. 903 à 935 (I. n° 34). V. aussi p. 1148, § 1<sup>er</sup>.

## E

ÉMÉRIAU (M. le vice-amiral comte). — Ses observations sur le tableau des circonscriptions électorales annexé à la loi du 22 juin 1833, en ce qui concerne le département du Finistère, p. 582, § *penult.* ; — sur l'article 17 de la loi du 28 juin 1833, relative à l'instruction primaire, p. 668, § 3.

EMPRUNT GREC. — LOI *du 14 juin* 1833, relative à la garantie de l'emprunt qui sera contracté par la Grèce. — Présentée à la Chambre des Députés le 24 janvier 1833 (Session de 1832). — Reprise sur la proposition de M. Paixhans, et adoptée le 22 mai. — Apportée à la Chambre des Pairs le 25. — Adoptée le 8 juin (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1833, n° 103, p. 205). = Exposé des motifs, p. 554 à 557 (I. n° 10). — Nomination d'une commission, p. 557. — Rapport, par le comte Guilleminot, p. 740 à 751 (I. n° 17). — Discussion en assemblée générale, p. 775 à 791. — Dans cette discussion sont entendus : le marquis de Brézé, p. 775, p. 778 à 780, et p. 790, § 1<sup>er</sup> ; — le comte d'Argout, ministre de l'intérieur, p. 776 à 778 ; — le comte de Montlosier, p. 780 ; — le duc de Noailles, p. 781 à 785 ; — M. Thiers, ministre du commerce et des travaux publics, p. 785 à 790 ; — le duc de Broglie, ministre des affaires étrangères, p. 790, § *ult.* — Article unique, p. 791. — Délibération et adoption, *ibid.* — Article additionnel proposé par le comte de Boissy-d'Anglais, p. 792. — V. les observations de ce Pair, *ibid.* — Vote au scrutin, p. 793.

### EMPRUNTS ET IMPOSITIONS EXTRAORDINAIRES.

1. — Cinq LOIS *du 27 juin* 1833, qui autorisent les villes de Dieppe, Castres, Nîmes, Orléans et Elbeuf à emprunter ou à s'imposer extraordinairement. — Présentées à la Chambre des Députés les 4 et 21 mai 1833. — Adoptées le 1<sup>er</sup> juin. — Apportées à la Chambre des Pairs le 21. — Adoptées le 24 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1833, n° 108, p. 329 à 332). = Exposé des motifs, p. 1041 à 1044 (I. n° 49). — Délibération immédiate, p. 1204 à 1206. — Vote au scrutin, p. 1212.

2. — Huit LOIS *du 28 juin* 1833, qui autorisent les départemens de la Charente, des Côtes-du-Nord, de la Dordogne, de la Meurthe, du Nord, de la Vienne, de la Haute-Vienne, et de l'Yonne, à s'imposer extraordinairement, ou à emprunter, ou à prélever diverses sommes sur le produit d'impositions antérieurement autorisées. — Présentées à la Chambre des Députés les 4 et 21 mai 1833. — Adoptées le 1<sup>er</sup> juin. — Apportées à la Chambre des Pairs le 10. — Adoptées le 20 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1833, n° 108, p. 338 à 343). = Exposé des motifs, p. 815 à 826 (I. n° 21). — Nomination d'une commission, p. 831 ; — Rapport, par le comte de Germiny, p. 864 à 872 (I. n° 32). — Délibération, p. 1030 à 1035. — Vote au scrutin, p. 1036.

3. — LOI *du 28 juin* 1833, qui autorise le département de l'Aveyron à s'imposer extraordinairement. — Présentée à la Chambre des Députés le 21 mai 1833. — Adoptée le 1<sup>re</sup> juin. — Apportée à la Chambre des Pairs le 15. — Adoptée le 21 (Bull. des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1833, n° 108, p. 344). = Exposé des motifs, p. 843 et 844 (I. n° 24). — Nomination d'une commission, p. 848. — Rapport, par le comte de Germiny, p. 1023 (I. n° 38). — Délibération, p. 1100. — Vote au scrutin, p. 1103.

4. — Trois LOIS *du 28 juin* 1833, qui autorisent les villes de Nevers et de Versailles à emprunter, et la ville de Lyon à s'imposer extraordinairement. — Présentées à la Chambre des Députés les 3 et 14 juin 1833. — Adoptées le 17. — Apportées à la Chambre des Pairs le 21. — Adoptées le 24 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1833, n° 108, p. 336 à 338). = Exposé des motifs, p. 1045 à 1047 (I. n° 42). — Nomination d'une commission, p. 1057. — Rapport, par le comte de Germiny, p. 1190 à 1194 (I. n° 50). — Délibération immédiate, p. 1206 et 1207. — Vote au scrutin, p. 1212.

5. — Neuf LOIS *du 28 juin* 1833, qui autorisent à s'imposer extraordinairement les départemens suivans : Calvados, Eure-et-Loir, Indre-et-Loire, Jura, Loiret, Marne, Mayenne, Tarn, et Vendée. — Présentées à la Chambre des Députés les 3, 5, 12 et 14 juin 1833. — Adoptées le 17. — Apportées à la Chambre des Pairs le 21. — Adoptées le 24 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1833, n° 108, p. 329 à 336). = Exposé des motifs, p. 1047 à 1056 (I. n° 43). — Nomination d'une commission, p. 1057. — Rapport,

par le comte de Germiny, p. 1194 à 1203 (I. n° 51). — Délibération immédiate, p. 1207 à 1211. — Vote au scrutin, p. 1212.

6. — LOI *du 29 juin* 1833, qui autorise le département du Bas-Rhin à s'imposer extraordinairement. — Présentée à la Chambre des Députés le 21 mai 1833. — Adoptée le 1<sup>er</sup> juin. — Apportée à la Chambre des Pairs le 15. — Adoptée le 21 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1833, n° 109, p. 349). = Exposé des motifs, p. 841 et 842 (I. n° 25). — Nomination d'une commission, p. 848. — Rapport, par le comte de Germiny, p. 1022 (I. n° 38). — Délibération, p. 1099. — Vote au scrutin, p. 1103.

EXCUSES de différens Pairs empêchés de se rendre à la Chambre, p. 3, 9, 31, 51, 83, 153, 219, 337, 429, 455, 485, 623, 687, 739, 771, 795, 830, 937.

EXPROPRIATION. — LOI *du 7 juillet* 1833, sur l'expropriation pour cause d'utilité publique. — Présentée à la Chambre des Pairs le 29 avril 1833. — Adoptée le 14 mai. — Portée à la Chambre des Députés le 21. — Adoptée, moyennant amendemens, le 7 juin. — Rapportée à la Chambre des Pairs le 15. — Adoptée le 20 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1833, n° 107, p. 305). = Exposé des motifs, p. 13 (I. n° 2). V. aussi, session de 1832, au mot *Expropriation*. — Nomination d'une commission, p. 14. — Rapport, par M. Devaines, p. 23 à 25 (I. n° 4). V. aussi, session de 1832, au mot *Expropriation*. — Discussion en assemblée générale, p. 34 à 50. — Délibération des articles, p. 53 à 80, 89 à 124, 126 à 152, 153 à 185, 187 à 218, 219 à 242, 244 à 282, 283 à 336, et 337 à 362. — Texte des articles adoptés, p. 338 à 362. — Vote au scrutin, p. 363. = Nouvelle présentation de la même loi, avec des amendemens introduits par la Chambre des Députés, p. 834 à 839 (I. n° 23). — Renvoi à la commission précédemment nommée pour l'examen de cette loi, p. 840. — Second rapport, par M. Devaines, p. 945 à 953 (I. n° 37). — Délibération immédiate, p. 953 à 983. — Texte de la loi amendée, p. 958 à 983. — Vote au scrutin, p. 984. (Voir, à la suite de la Table générale, la *Table analytique* de la discussion qui a eu lieu sur cette loi, p. 44 à 56.)

## F

FAURE (M. Félix), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 830.

FEZENSAC (M. le duc de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 455.

FLAHAULT (M. le comte de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1040. — Ses observations sur l'article 32 de la loi du 7 juillet 1833, relative à l'expropriation pour cause d'utilité publique, p. 258, § *ult.*

FRÉVILLE (M. le baron de), membre de la commission chargée de présenter à la Chambre une rédaction nouvelle et complète du règlement, p. 29. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 694, 862. — Ses observations sur l'article 2 de la loi du 22 juin 1833, relative à l'organisation des conseils généraux de département et des conseils d'arrondissement, p. 420, § 1<sup>er</sup> ; et 442, § 3 ; — sur l'article 14 de la loi du 28 juin 1833, relative à l'instruction primaire, p. 618, au bas ; — sur la loi du 7 juillet 1833, relative à l'expropriation pour cause d'utilité publique, p. 45 à 48. V. aussi p. 140 à 143, 206, § *ult.* ; 207 à 209, 234, 236, § 5 ; 238, § *ult.* ; 251, 256, 259, § 3 ; et 291, § 1<sup>er</sup>. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur la loi du 28 juin 1833, relative à la fixation du budget des dépenses de l'exercice 1834, p. 1058 à 1092 (I. n° 44).

## G

GAUTIER (M.), nommé secrétaire de la Chambre pour la session de 1833, p. 4. — Commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 689. — Son opinion sur la loi du 10 juin 1833, relative à la dotation de la caisse d'amortissement, p. 756 à 759. — Ses observations sur une pétition de six cent trois habitans de Libourne, p. 1113, § *ult.* — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur un projet de loi relatif au divorce, p. 984 à 1021 (I. n° 39). — Fait un rapport au nom du comité des pétitions, p. 727.

GÉRARD (M. le maréchal comte), nommé secrétaire de la Chambre pour la session de 1833, p. 4. — S'excuse, sur sa santé, de ne pouvoir accepter ces fonctions, p. 11. — Il est pourvu, séance tenante, à son remplacement, *ibid.*

GERMINY (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 89, 831, 848, 854, 1057 ; — pour l'examen du budget intérieur, p. 371. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur les trois lois du 27 juin 1833, tendant à modifier la circonscription des départemens de l'Aude et de la Haute-Garonne, de la Charente et de la Haute-Vienne, de la Seine-Inférieure et de l'Oise, p. 1024 à 1028 (I. n° 38) ; — sur les cinq lois du même jour, qui autorisent les villes de Dieppe, Castres, Nîmes, Orléans et Elbeuf, à emprunter ou à s'imposer extraordinairement, p. 1185 à 1190 (I. n° 49) ; — sur les huit lois du 28 juin 1833, qui autorisent les départemens de la Charente, des Côtes-du-Nord, de la Dordogne, de la Meurthe, du Nord, de l'Yonne, de la Vienne et de la Haute-Vienne, à s'imposer extraordinairement, ou à prélever diverses sommes sur le produit d'impositions antérieurement autorisées, p. 864 à 872 (I. n° 32) ; — Sur la loi du même jour, qui autorise le département de l'Aveyron à s'imposer extraordinairement, p. 1023 (I. n° 38) ; — sur les trois lois du même jour, qui autorisent les villes de Nevers et de Versailles à emprunter, et la ville de Lyon à s'imposer extraordinairement, p. 1190 à 1194 (I. n° 50) ; — sur les neuf lois du même jour, qui autorisent à s'imposer extraordinairement les départemens suivans : Calvados, Eure-et-Loir, Indre-et-Loire, Jura, Loiret, Marne, Mayenne, Tarn, Vendée, p. 1194 à 1203 (I. n° 51) ; — sur la loi du 29 juin 1833, tendant à abroger, en ce qui concerne les navires exclusivement chargés de bois de sapin, la loi du 28 juin 1829, portant création d'un droit spécial au port du Havre, p. 863 (I. n° 31) ; — sur la loi du même jour, qui autorise le département du Bas-Rhin à s'imposer extraordinairement, p. 1022 (I. n° 38). — Fait un rapport au nom du comité des pétitions, p. 1232.

GILBERT DE VOISINS (M. le comte), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 153.

GIROD DE L'AIN (M.), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 23, 89, 406. — Membre de la commission chargée de présenter à la Chambre une rédaction nouvelle et

complète du règlement, p. 29. — S'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 485. — Ses observations sur divers articles de la loi du 22 juin 1833, relative à l'organisation des conseils généraux de département et des conseils d'arrondissement, p. 441, § 1<sup>er</sup> ; 442, § 3 ; et 444, § 1<sup>er</sup> ; — sur divers articles de la loi du 28 juin 1833, relative à l'instruction primaire, p. 624, § *ult.* ; 627, § 3 ; 640, § 1<sup>er</sup> ; et 643, § *ult.* ; — sur divers articles de la loi du 7 juillet 1833, relative à l'expropriation pour cause d'utilité publique, p. 65, § 2 ; 149, § 1<sup>er</sup> ; 166, § *ult.* ; 180, § 4 ; 199, § 2 ; 259, § 1<sup>er</sup> ; 294, §§ 1<sup>er</sup> et 3 ; 302, § *ult.* ; et 313, § 1<sup>er</sup>.

GROUCHY (M. le maréchal marquis de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 830. — Ses observations sur l'article 6 de la loi du 27 juin 1833, relative à l'ouverture de crédits pour les travaux publics à continuer ou à entreprendre, p. 1154.

GUÉHÉNEUC (M. le comte), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 694.

GUILLEMINOT (M. le comte), est nommé secrétaire de la Chambre pour la session de 1833, en remplacement de M. le maréchal comte Gérard, non acceptant, p. 12. — Commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 557. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur la loi du 14 juin 1833, relative à la garantie de l'emprunt qui sera contracté par la Grèce, p. 740 à 751 (I. n° 17).

GUIZOT (M.), *ministre de l'instruction publique*, présente, en cette qualité, à la Chambre, la loi du 28 juin 1833, sur l'instruction primaire, p. 85 à 88 (I. n° 7) ; — soutient la discussion de cette loi, p. 610, 620, § 1<sup>er</sup> ; 625, 627, § 1<sup>er</sup> ; 632 à 634, 634, § *ult.* ; 637, 639, 642, § *ult.* ; 643, § 2 ; 645, § 1<sup>er</sup> ; 673, § 1<sup>er</sup> ; 678, § 1<sup>er</sup> ; et 681, § 2. — Présente de nouveau la même loi, amendée par la Chambre des Députés, p. 943 (I. n° 36).

## H

HAUBERSART (M. le comte d'), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 942.

HAXO (M. le baron), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 557.

HÉRÉDITÉ DE LA PAIRIE. — Pair admis dans la Chambre à titre héréditaire. V. Beaumont.

HUMANN (M.), *ministre des finances*, présente, en cette qualité, à la Chambre, la loi du 10 juin 1833, relative à la dotation de la caisse d'amortissement, p. 690 à 693 (I. n° 13.) V. aussi p. 759 à 762 ; p. 767, § 1<sup>er</sup> ; et p. 768, § *penult.* ; — la loi du 28 juin 1833, relative à la fixation du budget des dépenses de l'exercice 1834, p. 855 à 862 (I. n° 30). V. aussi p. 1216 ; § 2 ; — la loi du même jour, relative à la fixation du budget des recettes de l'exercice 1834, p. 938 à 942 (I. n° 35).

HUMBLLOT CONTÉ (M.), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 23, 830.

## I

IMPRESSIONS DIVERSES (Session de 1833). — Les impressions ordonnées par la Chambre, durant le cours de cette session, se composent de 51 numéros. Les titres qu'elles portent les divisent ainsi qu'il suit :

|  |       |
|--|-------|
| Projets de loi.....                          | 25    |
| Développement.....                           | 1     |
| Rapports .....                               | 22    |
| Lettres de grande naturalisation.....        | 1     |
| Formation et renouvellement des bureaux..... | 2     |
|  | <hr/> |
|  | 51    |

INSTRUCTION PRIMAIRE. — LOI *du 28 juin* 1833, sur l'instruction primaire. — Présentée à la Chambre des Députés le 2 janvier 1833 (Session de 1832). — Reprise, sur la proposition de M. Renouard, et adoptée le 3 mai. — Apportée à la Chambre des Pairs le 6. — Adoptée le 28, moyennant amendemens. — Reportée à la Chambre des Députés le 1<sup>er</sup> juin. — Adoptée le 18. — Rapportée à la Chambre des Pairs le 20. — Adoptée le 22. — (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1833, n° 105, p. 251). = Exposé des motifs, p. 85 à 88 (I. n° 7). — Nomination d'une commission, p. 89. — Rapport, par M. Cousin, p. 486 à 532 (I. n° 9). — Discussion en assemblée générale, p. 607 à 610. — Dans cette discussion sont entendus : le comte de



Boissy-d'Anglas, p. 607 ; — le comte de Montlosier, p. 608 à 610 ; — M. Guizot, ministre de l'instruction publique, p. 610. — Délibération des articles, p. 611 à 621, 623 à 661, et 664 à 684. — Titre I<sup>er</sup>. *De l'Instruction primaire et de son objet*. Articles 1, 2 et 3, adoption, p. 611 et 612. — Titre II. *Des Écoles primaires privées*. Art. 4, 5, 6 et 7, adoption, p. 612 à 614. — Titre III. *Des Écoles primaires publiques*. Art. 8, 9, 10, 11, 12 et 13, adoption, p. 615 à 617. — Art. 14, discussion, p. 618 à 621, et 623 à 628. — Adoption, p. 628. — Les rôles de la rétribution mensuelle due à l'instituteur primaire seront-ils rendus exécutoires par les juges de paix ou par les sous-préfets ? — Amendement proposé par le baron de Fréville, p. 618, en haut. — V. les observations du baron de Fréville, p. 618, en bas ; — du ministre de l'instruction publique, p. 620, § 1<sup>er</sup>. — Le recouvrement de la rétribution donnera-t-il lieu à une remise au profit des agens de la perception ? — Amendement proposé par M. Girod de l'Ain, p. 625. — V. les observations du comte Roy, p. 620, § *ult.* ; 624, § *penult.* ; et 626 ; — du comte de Caffarelli, p. 621, § 1<sup>er</sup> ; — de M. Girod de l'Ain, p. 624, § *ult.* ; et 627, § 3 ; — du ministre de l'instruction publique, p. 625 et 627, § 1<sup>er</sup> ; — du comte Portalis, p. 627, § 2. — Art. 15, discussion, p. 629 à 645. — Adoption, p. 645. — D'après quelles règles seront administrées les caisses d'épargne et de prévoyance, établies dans chaque département, en faveur des instituteurs primaires communaux. — Amendemens proposés par le baron Mounier, p. 632 et 643, § 1<sup>er</sup> ; — par le baron de Barante, p. 639 ; — par le président Boyer, p. 643, en bas ; — par le baron Silvestre de Sacy, p. 644, § *ult.* ; et 645, § 2. — V. les observations du baron Monnier, p. 630 à 632, 635 à 637, 642, § *penult.* ; et 643, § 1<sup>er</sup> ; — du ministre de l'instruction publique, p. 632 à 634, 634, § *ult.* ; 637, 639, 642, § *ult.* ; 643, § 2 ; et 645, § 1<sup>er</sup> ; — du baron Silvestre de Sacy, p. 634, § 1<sup>er</sup> ; 644, § *ult.* ; et 645, § 2. — du baron de Barante, p. 635, § 1<sup>er</sup> ; et 638 ; — du rapporteur, p. 635, § 2 ; — de M. Girod de l'Ain, p. 640, § 1<sup>er</sup> ; et 643, § *ult.* ; — du président Boyer, p. 643, § 3 ; — du comte Roy, p. 645, § 3. — Art. 16, adoption, p. 646. — Titre IV. *Des Autorités préposées à l'instruction primaire*. Art. 17, amendé par la Chambre des Députés, discussion, p. 646 à 661, et 664 à 668. — Adoption,

p. 668. V. aussi p. 1136 à 1138. — Quelle sera la composition du comité de surveillance placé près de chaque école communale ? — Amendemens proposés par la commission, p. 647, en bas ; — par M. Aubernon, p. 648, et 661, § 2 ; — par le baron Silvestre de Sacy, p. 660, § 2. — V. les observations de M. Aubernon, p. 652 à 654, et p. 656, § 2 ; — du rapporteur, p. 654, 656, §§ 1<sup>er</sup> et *ult.* ; — du baron Mounier, p. 655. — du marquis de Laplace, p. 657 ; — du comte de Montlosier, p. 658, § 1<sup>er</sup> ; — du comte de Preissac, 658 à 660 ; — du baron Silvestre de Sacy, p. 660, § 2 ; — du comte Portalis, p. 661, § 3. — Renvoi à la commission, *ibid.* — Rapport, p. 665 à 667. — Nouvel amendement proposé par M. Aubernon, p. 667, § 4. — V. les observations de M. Aubernon, p. 667, §§ 4 et *ult.* ; — du rapporteur, *ibid.*, § *penult.* ; et p. 668, § 4 ; — du vice-amiral comte Emériau, *ibid.*, § 3. — Art. 18, discussion, p. 668 à 670. — Adoption, p. 670. — Y aura-t-il, dans chaque arrondissement de sous-préfecture, un ou plusieurs comités chargés de surveiller et d'encourager l'instruction primaire ? — Amendement proposé par M. Aubernon, p. 668, en bas. — V. les observations de M. Aubernon, p. 669, § 3 ; et 670, § 1<sup>er</sup> ; — du rapporteur, p. 669, § *ult.* — Art. 19, amendé par la Chambre des Députés, adoption, p. 670 et 671. V. aussi p. 1138 et 1139. — Art. 20, amendé par la Chambre des Députés, discussion, p. 672 à 674. — Adoption, p. 674. V. aussi p. 1139 et 1140. — Quels fonctionnaires pourront convoquer les comités, et y assister comme délégués du ministre ? — Amendement proposé par M. Aubernon, p. 672, en bas. — V. les observations de M. Aubernon, 672, § *ult.* ; et 673, § *ult.* ; — du ministre de l'instruction publique, *ibid.*, § 1<sup>er</sup>. — Art. 21, amendé par la Chambre des Députés, adoption, p. 674 et 1141. — V. aussi les derniers amendemens de M. Aubernon, applicables à cet article, ainsi qu'à l'article suivant, et qu'il a retirés sur les observations du ministre, p. 650 à 652, et p. 673, § *ult.* — Art. 22, amendé par la Chambre des Députés, discussion, p. 675 à 681. — Adoption, p. 681. V. aussi p. 1142, en bas, et 1143. — Paragraphe additionnel proposé par la commission, p. 676 en haut. — V. les observations du rapporteur, p. 675, § *ult.* — Par quelle autorité les instituteurs communaux devront-ils être institués ? — Amendement proposé par le comte de Montalivet, p. 676, en bas. — V. les observations du comte de Montalivet, p. 676,

§ *ult.* ; 678, § 2 ; et 681, § 1<sup>er</sup> ; — du rapporteur, p. 677 ; — du ministre de l'instruction publique, p. 678, § 1<sup>er</sup> ; et 681, § 2 ; — de M. Villemain, p. 680, § 1<sup>er</sup> ; — du comte Portalis, *ibid.*, § 2. — Art. 23, amendé par la Chambre des Députés, adoption, p. 682. V. aussi p. 1143 à 1145. — Art. 24 et 25, adoption, p. 683 et 684. — Vote au scrutin, p. 684. = Nouvelle présentation de la même loi, amendée par la Chambre des Députés, p. 943 (I. n° 36). — Renvoi à la commission précédemment nommée pour l'examen de cette loi, p. 944. — Second rapport, par M. Cousin, p. 1124 à 1134 (I. n° 46). — Délibération immédiate, p. 1136 à 1145. — (Observations à ce sujet : du comte de Montlosier, p. 1135, § 3 ; — du rapporteur, *ibid.*, § *ult.*) — Vote au scrutin, p. 1145.

## J

JACQUEMINOT (M. le comte), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 831.

JAUCOURT (M. le marquis de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 89, 854.

## L

LABRIFFE (M. le comte de), commissaire pour l'examen des Lettres de grande naturalisation accordées par le Roi à M. le comte Borgarelli d'Ison, p. 663 ; — pour l'examen de divers projets de loi, p. 831, 848, 1057.

LAGRANGE (M. le comte de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 687.

LALLEMAND (M. le baron), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 771. — Commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1040.

LAMY (M.), commissaire du Roi, est entendu sur les articles 65 et 66 de la loi du 7 juillet 1833, relative à l'expropriation pour cause d'utilité publique, p. 328, § *penult.* ; 329, § 1<sup>er</sup> ; et 331, § *ult.*

LANJUINAIS (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 831, 848, 1057.

LAPLACE (M. le marquis de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 89. — Ses observations sur l'article 6 de la loi du 10 juin 1833, relative à la dotation de la caisse d'amortissement, p. 768, § *antepenult.* ; — sur l'article 6 de la loi du 27 juin 1833, relative à l'ouverture de crédits pour les travaux publics à continuer ou à entreprendre, p. 1149, § *ult.* ; — sur l'article 17 de la loi du 28 juin 1833, relative à l'instruction primaire, p. 657 ; — sur divers articles de la loi du 7 juillet 1833, relative à l'expropriation pour cause d'utilité publique, p. 55, § 3 ; 140, § 1<sup>er</sup> ; 148, § 2 ; 166, § 3 ; 268, § 1<sup>er</sup> ; 273, § 4 ; et 279, § *ult.* — Fait divers rapports au nom du comité des pétitions, p. 729, 1110.

LA ROCHE-AYMON (M. le comte de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 795.

LA ROCHEFOUCAULD (M. le duc de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 623.

LA ROCHEFOUCAULD (M. le comte de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 831. — Son opinion sur la loi du 22 juin 1833, relative à l'organisation des conseils généraux de département et des conseils d'arrondissement, p. 366 à 370. V. aussi p. 459, § 2 ; 474, 479, en bas ; et 550.

LASCOURS (M. le baron de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1040. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur la loi du 29 juin 1833, relative à la concession d'un chemin de fer d'Alais à Beaucaire, p. 1179 à 1183 (I. n° 48).

LAURISTON (M. le marquis de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 429.

LA VILLEGONTIER (M. le comte de). — Son opinion sur la loi du 22 juin 1833, relative à l'organisation des conseils généraux de département et des conseils d'arrondissement, p. 400 à 403. V. aussi p. 419. — Fait un rapport au nom du comité des pétitions, p. 1115.

LECTURE DES RAPPORTS EN SÉANCE PUBLIQUE. — V. au mot *Rapports des commissions spéciales.*

LEGRAND (M.), commissaire du Roi, soutient la discussion de la loi du 7 juillet 1833, relative à l'expropriation pour cause

d'utilité publique, p. 48 à 50, et p. 58, § 2 ; 73, 74, § *ult.* ; 75, § 2 ; 80, § 2 ; gr, § *ult.* ; 95, 116, 118, §§ 1<sup>er</sup> et 3 ; 119, § 2 ; 122, § *ult.* ; 128, § *ult.* ; 151, 175, § 1<sup>er</sup> ; 183, § 3 ; 188, § 2 ; 193, § *ult.* ; 197, § *penult.* ; 198, § *ult.* ; 200, § 1<sup>er</sup> ; 248, § *ult.* ; 249, § *ult.* ; 252, 258, 265, § *ult.* ; 266, § 3 ; 268, § 2 ; 270, § *ult.* ; 273, § 3 ; 276, § 5 ; 281, 293, § 4 ; 298 à 302, 309, 311, § *ult.* ; 315, § 1<sup>er</sup> ; 320, §§ 3 et *ult.* ; 321, § 2 ; et 324.

LEMERCIER (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 831, 848, 1057. — Ses observations sur le tableau des circonscriptions électorales annexé à la loi du 22 juin 1833, en ce qui concerne le département de la Charente-Inférieure, p. 581, § 5.

LETTRES DE GRANDE NATURALISATION, accordées par le Roi à M. le comte Borgarelli d'Ison. — Ces Lettres sont présentées à la Chambre par M. le garde des sceaux, p. 559 (I. n° 11). — Elles sont renvoyées à une commission spéciale de trois membres désignés par M. le Président, p. 663. — Rapport fait au nom de la commission, par le comte de Tascher, p. 772 à 774 (I. n° 18). — Exposé de M. le Président, p. 826, § *penult.* — La Chambre, consultée dans la forme ordinaire, déclare vérifiées les Lettres dont il s'agit, p. 827. — Teneur de ces Lettres, *ibid.*

LISTE CIVILE. — LOI *du 28 juin* 1833, relative à l'ouverture de crédits au profit des créanciers et pensionnaires de l'ancienne Liste civile, et des condamnés pour causes politiques sous la restauration. — Votée par la Chambre des Députés, sur la proposition de MM. de Schonen et Debelleye, le 15 juin 1833. — Envoyée à la Chambre des Pairs le 19. — Adoptée le 21 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1833, n° 105, p. 262). = Message contenant envoi de la loi, p. 852 à 854 (I. n° 29). — Nomination d'une commission, p. 854. — Rapport, par le chevalier Allent, p. 1092 à 1096 (I. n° 45). — Délibération immédiate, p. 1096 à 1098. — Vote au scrutin, p. 1098.

LOIS adoptées par les Chambres pendant la session de 1833,  
sanctionnées et promulguées par le Roi. Ces lois sont au nombre de  
41, savoir :

| DATE<br>de<br>LA SANCTION. | OBJET DES LOIS.   | VOIR AUX MOTS :                                       |
|----------------------------|---|---|
| 10 juin 1833.              | Loi relative à la dotation de la caisse d'amortissement.....  | <i>Amortissement.</i>                                 |
| <i>14 idem.</i>            | Loi relative à la garantie de l'emprunt qui sera contracté par la Grèce   | <i>Emprunt grec.</i>                                  |
| <i>22 idem.</i>            | Loi sur l'organisation des conseils généraux de département et des conseils d'arrondissement.....   | <i>Organisation départementale.</i>                   |
| <i>27 idem.</i>            | Loi sur les travaux publics à continuer ou à entreprendre   | <i>Travaux publics.</i>                               |
| <i>Idem.</i>               | Trois lois qui modifient la circonscription des départemens de l'Aude et de la Haute-Garonne, de la Charente et de la Haute-Vienne, de la Seine-Inférieure et de l'Oise.....                    | <i>Circonscriptions territoriales.</i>                |
| <i>Idem.</i>               | Cinq lois qui autorisent plusieurs villes à emprunter ou à s'imposer extraordinairement.....  | <i>Emprunts et impositions extraordinaires, n° 1.</i> |
| <i>28 idem.</i>            | Loi sur l'instruction primaire .....  | <i>Instruction primaire.</i>                          |
| <i>Idem.</i>               | Loi qui ouvre des crédits au profit des créanciers et pensionnaires de l'ancienne Liste civile, et des condamnés pour causes politiques sous la Restauration                                    | <i>Liste civile.</i>                                  |
| <i>Idem.</i>               | Loi portant fixation du budget des dépenses de l'exercice 1834 .....  | <i>Budget de 1834, n° 1.</i>                          |
| <i>Idem.</i>               | Loi portant fixation du budget des recettes pour l'exercice 1834 .....  | <i>Budget de 1834, n° 2.</i>                          |
| <i>Idem.</i>               | Huit lois qui autorisent plusieurs départemens et arrondissemens à s'imposer extraordinairement ou à prélever diverses sommes sur le produit d'impositions antérieurement autorisées, etc ..... | <i>Emprunts et impositions extraordinaires, n° 2.</i> |

| DATE<br>de<br>LA SANCTION. | OBJET DES LOIS.  | VOIR AUX MOTS :                                       |
|----------------------------|--|---|
| 28 juin 1833.              | Loi qui autorise le département de l'Aveyron à s'imposer extraordinairement.....   | <i>Emprunts et impositions extraordinaires n° 3.</i>  |
| <i>Idem.</i>               | Trois lois qui autorisent les villes de Nevers et de Versailles à faire des emprunts, et la ville de Lyon à s'imposer extraordinairement.....  | <i>Idem n° 4.</i>                                     |
| <i>Idem.</i>               | Neuf lois qui autorisent plusieurs départemens à s'imposer extraordinairement.....   | <i>Idem, n° 5.</i>                                    |
| 29 <i>idem.</i>            | Loi portant que les dispositions de celle du 28 juin 1829 qui crée un droit spécial au port du Havre cesseront d'avoir leur effet à l'égard des navires exclusivement chargés de bois de sapin ..... | <i>Port du Havre.</i>                                 |
| <i>Idem.</i>               | Loi qui autorise le département du Bas-Rhin à contracter un emprunt .....  | <i>Emprunts et impositions extraordinaires, n° 6.</i> |
| <i>Idem.</i>               | Loi relative à l'établissement d'un chemin de fer d'Alais à Beaucaire .....  | <i>Chemin de fer.</i>                                 |
| 7 juillet.                 | Loi sur l'expropriation pour cause d'utilité publique.....   | <i>Expropriation.</i>                                 |

LOUIS (M. le baron), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 694, 862.

LOUVOIS (M. le marquis de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 805.

## M

MALOUET (M. le baron), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 23, 855.

MESSAGE adressé à la Chambre des Députés pour lui notifier l'organisation définitive du bureau de la Chambre des Pairs, p. 5. — Message par lequel la Chambre des Députés annonce qu'elle est définitivement constituée, p. 9 ; — par lequel elle envoie un projet de loi relatif au divorce, p. 688 (I. n° 12) ; — la loi du 28 juin 1833, relative à l'ouverture de

crédits pour les créanciers et pensionnaires de l'ancienne Liste civile, et pour les condamnés politiques sous la Restauration, p. 852 à 854 (I. n° 29).

MOLÉ (M. le comte), membre de la commission chargée de présenter à la Chambre une rédaction nouvelle et complète du règlement, p. 29. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 558, 689. — S'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 455. — Ses observations sur les formes suivies pour l'ouverture de la session de 1833, p. 7 ; — sur l'art. 2 de la loi du 22 juin 1833, relative à l'organisation des conseils généraux de département et des conseils d'arrondissement, p. 420, § 3 ; 421, § 1<sup>er</sup> ; et 436 ; — sur divers articles de la loi du 27 juin 1833, relative à l'ouverture de crédits pour les travaux publics à continuer ou à entreprendre, p. 1147, § *ult.* ; 1150, 1152, §§ 1<sup>er</sup> et *ult.* ; 1156, § *penult.* ; 1157, § 1<sup>er</sup> ; et 1162, § 1<sup>er</sup> ; — sur divers articles de la loi du 7 juillet 1833, relative à l'expropriation pour cause d'utilité publique, p. 48, § 2 ; 56, § 1<sup>er</sup> ; 57, § 1<sup>er</sup> ; 65, § *ult.* ; 68, § 1<sup>er</sup> ; 91, § 2 ; 92, 118, § 2 ; 119, § 1<sup>er</sup> ; 122, § 1<sup>er</sup> ; 129, § *ult.* ; 130, § 6 ; 134, § 1<sup>er</sup> ; 143, § 1<sup>er</sup> ; 149, § 3 ; 150, § 1<sup>er</sup> ; 158 à 160, 162, § 2 ; 165, § 1<sup>er</sup> ; 166, § 2 ; 169, § *ult.* ; 206, § *penult.* ; 232, § *ult.* ; 235, § 1<sup>er</sup> ; 237, § *ult.* ; 240, § 1<sup>er</sup> ; 248, § 1<sup>er</sup> ; 249, § 1<sup>er</sup> ; 258, § *penult.* ; 260, § 1<sup>er</sup> ; 263, § 2 ; 265, § *penult.* ; 266, § 2 ; 271, § 3 ; 276, §§ 4 et *ult.* ; 281, 293, § 3 ; 294, § 2 ; 297, § *ult.* ; 303, § 1<sup>er</sup> ; 312, 315, § *ult.* ; et 956, § 1<sup>er</sup> ; — sur une pétition du sieur Renou, p. 728, § *penult.* ; — au sujet de plusieurs pétitions présentées dans la session de 1832, et dont le rapport n'a pas été fait à la Chambre, p. 732, § 1<sup>er</sup>.

MOLLIEN (M. le comte), commissaire désigné par le sort pour examiner la requête d'un Pair qui se présente à titre héréditaire, p. 18. — Fait un rapport sur cette requête, p. 32. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 694, 862.

MONITEUR. — Réclamation du marquis de Brézé contre un article du *Moniteur*, du 7 juin 1833, p. 775. — Réplique du comte d'Argout, ministre de l'intérieur, p. 776 à 778.

MONTALIVET (M. le comte de), nommé secrétaire de la Chambre pour la session de 1833, p. 4. — S'excuse de ne pouvoir se



rendre à la Chambre, p. 83. — Ses observations sur l'article 2 de la loi du 22 juin 1833, relative à l'organisation des conseils généraux de département et des conseils d'arrondissement, p. 421 à 425, 434, 442, § 1<sup>er</sup> ; et 443, § 4 ; — sur l'article 22 de la loi du 28 juin 1833, relative à l'instruction primaire, p. 676, § *ult.* ; 678, § 2 ; et 681, § 1<sup>er</sup>.

MONTESQUIOU (M. le comte de), nommé secrétaire de la Chambre pour la session de 1833, p. 4. — Membre de la commission chargée de présenter à la Chambre une rédaction nouvelle et complète du règlement, p. 29. — Commissaire pour l'examen du budget intérieur, p. 371. — Commissaire désigné par le sort pour examiner les titres d'un Pair nouvellement nommé par ordonnance royale, p. 834. — S'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 455.

MONTCUYON (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 831, 848, 1057.

MONTLOSIER (M. le comte de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 831. — Son opinion sur la loi du 10 juin 1833, relative à la dotation de la caisse d'amortissement, p. 755 ; — sur la loi du 14 juin 1833, relative à la garantie de l'emprunt qui sera contracté par la Grèce, p. 780 ; — sur la loi du 22 juin 1833, relative à l'organisation des conseils généraux de département et des conseils d'arrondissement, p. 393 à 396, et 400, § 1<sup>er</sup>. V. aussi p. 459 à 461 ; — sur la loi du 28 juin 1833, relative à l'instruction primaire, p. 608 à 610. V. aussi p. 658, § 1<sup>er</sup>, et p. 1135, § 3 ; — sur la loi du même jour, relative à la fixation du budget des recettes de l'exercice 1834, p. 1214 à 1216.

MONUMENS DE LA CAPITAL. V. au mot *Travaux publics*.

MORTEMET (M. le duc de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 805.

MORTEMART (M. le marquis de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 3 et 739.

MOUNIER (M. le baron), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 937. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 15, 406 ; — du budget intérieure, p. 371. — Dépose sur le bureau une proposition tendant à ce qu'une

commission spéciale soit chargée de présenter à la Chambre une rédaction nouvelle et complète du règlement, p. 12. — Développe cette proposition, p. 26 à 28 (I. n° 5). — Membre de la commission spéciale, p. 29. — Fait un rapport, au nom de cette commission, p. 715 à 727 (I. n° 16). V. au mot *Règlement de la Chambre*. — Propose divers amendemens à la loi du 28 juin 1833, sur l'instruction primaire, p. 630 à 632, 635 à 637, 642, § *penult.* ; 643, § 1<sup>er</sup> ; et 655 ; — à la loi du 7 juillet 1833, sur l'expropriation pour cause d'utilité publique, p. 34 à 41, 48, § 3 ; et 99 à 107. V. aussi p. 56, § 2, 72, 76, § *ult.* ; 107 à 109, 111, § 1<sup>er</sup> ; 112, § 1<sup>er</sup> ; 123, § 1<sup>er</sup> ; 128, § 2, 130, § 5 ; 196, § 2 ; 253, § 1<sup>er</sup> ; 254, § 1<sup>er</sup> ; 291, § 2 ; 294, § *penult.* ; 320, § *penult.* ; 321, § 1<sup>er</sup> ; 322, et 328, § *ult.* — Ses observations au sujet de plusieurs pétitions présentées dans la session de 1832, et dont le rapport n'a pas été fait à la Chambre, p. 733 et 734, § *ult.* — Ses observations au sujet de plusieurs pétitions présentées dans la session de 1832, et dont le rapport n'a pas été fait à la Chambre, p. 733 et 734, § *ult.* — S'oppose à ce que les rapports des commissions spéciales soient imprimés et distribués sans avoir été lus à la tribune, p. 473, § 1<sup>er</sup>.

## N

NAVIRES EXCLUSIVEMENT CHARGÉS DE BOIS DE SAPIN. V. au mot *Port du Havre*.

NICOLAY (M. le comte de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 830.

NOAILLES (M. le duc de). — Son opinion sur la loi du 14 juin 1833, relative à la garantie de l'emprunt qui sera contracté par la Grèce, p. 781 à 785.

## O

ORGANISATION DÉPARTEMENTALE. — LOI *du 22 juin* 1833, relative à l'organisation des conseils généraux de département et des conseils d'arrondissement. — Présentée à la Chambre des Pairs le 2 mai 1833. — Adoptée le 25. — Portée à la Chambre des Députés le 1<sup>er</sup> juin. — Adoptée le 10. (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1833, n° 104, p. 207). = Exposé des motifs, p. 18 à 22 (I. n° 3). V. aussi, session de 1832, au mot *Organisation départementale*. — Nomination d'une commission, p. 23. — Rapport, par le baron de Barante, p. 52

(I. n° 6). V. aussi, session de 1832, au mot *Organisation départementale*. — Discussion en assemblée générale, p. 363 à 370, et p. 391 à 403. — Dans cette discussion, sont entendus : le marquis de Brézé, p. 363 à 366 ; — le comte de La Rochefoucauld, p. 363 à 370 ; — le comte Rœderer, p. 391 à 393 ; — le comte de Montlosier, p. 393 à 396, et p. 400, § 1<sup>er</sup> ; — le comte d'Argout, ministre de l'intérieur, p. 396 à 400, et p. 400, § 2 ; — le comte de La Villegontier, p. 400 à 403. — Résumé de la discussion générale, p. 406 à 410. — Compte rendu de pétitions relatives à cette loi, p. 410 et 411. — Délibération des articles, p. 412 à 428, 430 à 451, 456 à 472, et 474 à 485. — Titre 1<sup>er</sup>, *Formation des conseils généraux*. Art. 1<sup>er</sup>, adoption, p. 413. — Art. 2, discussion, p. 414 à 428, et p. 430 à 445. — Adoption, p. 445. — Quel doit être le nombre des membres des conseils généraux ? — V. Les observations du comte de Cessac, p. 415, § *penult.* ; — de M. Devaines, p. 415 à 417 ; — du ministre de l'intérieur, p. 418, 420, §§ 2 et *ult.* ; 427, § *ult.* ; 430 à 434, 441, § 3 ; 442, § 2 ; et 444, § 2 ; — du comte de La Villegontier, p. 419 ; — du baron de Fréville, p. 420, § 1<sup>er</sup> ; et 442, § 3 ; — du comte Molé, p. 420, § 3 ; 421, § 1<sup>er</sup> ; et 436 ; — du comte de Montalivet, p. 421 à 425 à 427, et p. 435 ; — du comte Roy, p. 427, § 1<sup>er</sup> ; et p. 438, § 1<sup>er</sup> ; — de M. Périer, p. 437 ; — de M. Villemain, p. 438 à 440, 441, § 2 ; et 443, § *ult.* ; — de M. Girod de l'Ain, p. 441, § 1<sup>er</sup> ; 442, § 3 ; et 444, § 1<sup>er</sup> ; — du duc de Praslin, p. 444, § *ult.* — Art. 3, discussion, p. 446 à 451, et 455 à 457. — Adoption, p. 457. — D'après quel mode seront élus les membres des conseils généraux ? — Amendement proposé par le comte Rœderer, p. 447. — V. les observations du comte de Pontécoulant, p. 447 à 449 ; — du comte Rœderer, p. 449 et 457, § 1<sup>er</sup> ; — du ministre de l'intérieur, p. 450 ; — du comte Desroys, p. 456. — Art. 4, adoption, p. 458. — Art. 5, discussion, p. 458 à 472. — Adoption, p. 472. — Quelles fonctions seront incompatibles avec celles de membre d'un conseil général ? — Amendement proposé par le comte de La Rochefoucauld, p. 459, en haut. — V. les observations du comte de La Rochefoucauld, p. 459, § 2 ; — du comte de Montlosier,

p. 459 à 461 ; — du baron Silvestre de Sacy, p. 461 ; — du comte Rœderer, p. 462 à 465 ; — du comte Portalis, p. 465 ; — du ministre de l'intérieur, p. 466 à 472. — Art. 6, adoption, p. 474. — Art. 7, discussion, p. 475. — Adoption, p. 475. — Dans quelles circonstances un membre d'un conseil général sera-t-il réputé démissionnaire ? — Amendement proposé par le comte de La Rochefoucauld, p. 474. — V. les observations du rapporteur, p. 475. — Art. 8, discussion, p. 476. — Adoption, p. 477. — Quelle sera la durée des fonctions des membres des conseils généraux ? — V. les observations du ministre de l'intérieur, p. 476, § 1<sup>er</sup> ; — du rapporteur, *ibid.*, §. 2. — Art. 9, 10 et 11, adoption, p. 477 et 478. V. aussi, pour l'art. 11, p. 563. — Titre II. *Règles pour la session des conseils généraux*. Art. 12, discussion, p. 478 à 483. — Adoption, p. 483. — Amendement de rédaction proposé par le comte Desroys, p. 479, § 4. — Par qui seront nommés les présidens des conseils généraux ? — Amendement du comte Rœderer, p. 479, § 3. — Les préfets peuvent-ils assister aux délibérations des conseils généraux ? — Amendement du comte de La Rochefoucauld, p. 479, en bas ; — du comte de Preissac, p. 482. — V. les observations du ministre de l'intérieur, p. 479, § *ult.* ; 481, § 1<sup>er</sup> ; et 482, § 3 ; — du rapporteur, p. 480 ; — de M. Périer, p. 481, § *ult.* ; — du comte de Preissac, p. 482, § 1<sup>er</sup>. — Art. 13, 14 et 15, adoption, p. 484. — Art. 16, discussion, p. 533 et 534. — Adoption, p. 534. — Paragraphe additionnel proposé par le comte Desroys, et relatif aux procès-verbaux des délibérations des conseils généraux. — V. les observations du comte Desroys, p. 533, § *penult.* ; et 534, § 1<sup>er</sup> ; — du ministre de l'intérieur, p. 533, § *ult.* ; — du duc de Praslin, p. 534, § 2. — Art. 17, 18, 19, adoption, p. 534 et 535. — Titre III. *Des Conseils d'arrondissement*. Art. 20, 21 et 22, adoption, p. 535. V. aussi pour l'art. 22, p. 566. — Art. 23, discussion, p. 536 et 537. — Adoption, p. 537. V. aussi p. 567. — Les conseillers d'arrondissement doivent-ils avoir leur domicile dans l'arrondissement ou dans le département ? — V. les observations du rapporteur, p. 536, § *ult.* ; — du ministre de l'intérieur, p. 537 ; § 1<sup>er</sup>. — Art. 24, 25 et 26, adoption, p. 537 et 538. — Titre IV. *Règles pour la session des conseils d'arrondissement*. Art. 27, discussion, p. 538 à 540. — Adoption, p. 540. — Les sous-préfets peuvent-ils assister aux

délibérations des conseils d'arrondissement ? — V. les observations du rapporteur, p. 539. — Art. 28, adoption, p. 541. — Titre V. *Des Listes d'électeurs*. Art. 29, 30, 31, 32 et 33, adoption, p. 569 et 570. — Titre VI. *De la Tenue des assemblées électorales*. Art. 34 et suivans jusques et y compris l'art. 54, adoption, p. 543 à 549. V. aussi, pour l'art. 54, p. 576. — Titre VII. *Dispositions transitoires*. Art. 55, 56 et 57, adoption, p. 549 et 550. — Disposition transitoire, proposée par le comte de La Rochefoucauld, p. 550. — Retirée par son auteur, *ibid.* — Renvoi à la commission du tableau des circonscriptions électorales, qui doit rester annexé à la loi, et des articles provisoirement adoptés, p. 551. — Rapport, p. 558. V. aussi p. 577 à 581. — Texte des articles revisés, p. 559 à 577. — Discussion relative aux circonscriptions électorales, pour les départemens de la Charente-Inférieure et du Finistère, p. 579 à 583. — V. les observations du comte Duchâtel, — p. 581, § 4 ; — du comte Lemercier, *ibid.*, § 5 ; — du vice-amiral comte Emériau, p. 582, § *penult.* ; — du rapporteur, *ibid.*, § *ult.* ; — du comte Abrial, p. 583, — § 1<sup>er</sup>. — Tableau amendé des circonscriptions électorales, p. 583 à 606. — Vote au scrutin, p. 606.

OUVERTURE DE LA SESSION DE 1833. — Observations relatives aux formes suivies pour cette ouverture du marquis de Brézé, p. 6 ; — du comte Molé, p. 7.

OUVERTURE DES SÉANCES ORDINAIRES. — Observations de M. le Président sur le peu d'exactitude qu'un grand nombre de Pairs mettent à se rendre à la Chambre aux heures indiquées par l'ordre du jour, p. 125 et 243. — La Chambre décide qu'à moins de convocation extraordinaire, les séances seront ouvertes, chaque jour, à une heure précise, p. 244.

## P

PENSIONNAIRES DE L'ANCIENNE LISTE CIVILE. V. au mot *Liste civile*.

PÉRIER (M.), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 23, 942. — Ses observations sur divers articles de la loi du 22 juin 1833, relative à l'organisation des conseils généraux de département et des conseils d'arrondissement, p. 437, et 481, § *ult.* ; — sur divers articles de la loi du 7 juillet 1833, relative à l'expropriation pour cause

d'utilité publique, p. 67, § *ult.* ; et 315, § 3. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur la loi du 28 juin 1833, relative à la fixation du budget des recettes de l'exercice 1834, p. 1166 à 1178 (I. n° 47).

PÉTITIONS. — Des pétitions présentées dans une session ne peuvent être rapportées dans la session suivante, si elles ne sont pas présentées de nouveau à la Chambre. V. la discussion sur une pétition du sieur Félix Mercier, p. 730 à 735. V. aussi p. 775 à 778.

PÉTITIONS COLLECTIVES, — du maire et du conseil municipal de la commune de Breteuil (Eure), p. 410 ; — du maire et du conseil municipal de Martigues (Bouches-du-Rhône), *ibid.* ; — des maires des communes de Châteauneuf et de Gignac, canton de Martigues, *ibid.* ; — des conseils municipaux des communes de Vitrolles, de Salon et de Palissanne (Bouches-du-Rhône), *ibid.* ; — des membres du conseil d'arrondissement de Meaux (Seine-et-Marne), *ibid.* ; — de plusieurs électeurs du canton de Sainte-Foy (Gironde), *ibid.* ; — du maire et du conseil municipal d'Yvelot (Seine-Inférieure), *ibid.* ; — de dix-huit citoyens, qui réclament le maintien de la loi du 8 mai 1816, p. 727 ; — des sieurs Martre, Ernaux, Guiot, et de la veuve Baudiet, p. 736 ; — de douze habitans de la Neuville-Saint-Pierre (Oise), p. 736 ; — des colons et planteurs de Pondichéry, p. 1104 ; — de vingt-deux anciens employés et ouvriers de la manufacture de Sèvres, pensionnaires de la caisse de vétérance, p. 1105. — (Rapport détaillé par le duc Decazes, p. 1105 à 1110) ; — de six cent trois habitans de Libourne, au sujet du pont projeté sur la Dordogne, en face de Cubzac, p. 1111 — (Rapport détaillé par le marquis de Laplace, p. 1111 à 1113. — V. aussi les observations du comte de Preissac, p. 1113, § 1<sup>er</sup> ; 1114, § 1<sup>er</sup>, et 1115, § 1<sup>er</sup> ; — de M. Gautier, p. 1113, § *ult.* ; — du duc Decazes, p. 1114, § *ult.*) ; — de trente-neuf propriétaires cultivateurs du canton d'Hartennes (Aisne), p. 1232.

PÉTITIONS INDIVIDUELLES. — Du sieur *Austrude*, p. 410 ; — du sieur *Bavoux*, p. 727 ; — du sieur *Baudoux*, p. 736 ; — du sieur *Benjam*, p. 735 ; — du sieur *Bienvenu*, p. 1232 ; — de la dame *Chaumeton*, p. 729 ; — du sieur *Delpuy*, p. 410 ; — du sieur *Dujay*, p. 1232 ; — du sieur *César Durand*, p. 1110 ; —

du baron *Gautherin*, p. 729 (Observation du duc de Crillon, p. 730, § 2) ; — du sieur *Jean-bert*, p. 729 ; — du sieur *Lambert*, *ibid.* ; — du sieur *Lamothe*, p. 1231 ; — du sieur *Auguste Latour*, p. 736 ; — du sieur *Leloup*, p. 736 ; — du sieur de *Lorhaud*, p. 1104 ; — du sieur *Manèque*, p. 737 ; — du sieur *Félix Mercier*, qui invite la Chambre à statuer, dans la session de 1833, sur les pétitions dont elle ne s'est pas occupée dans la session de 1832, p. 730 (Le marquis de Brézé se plaint de ce que des pétitions présentées dans la dernière session, et relatives soit à la détention de madame la duchesse de Berry, soit à la mise en état de siège des départemens de l'Ouest, n'ont pas été rapportées, p. 731, § 1<sup>er</sup> ; et 734, § 2. — Observations, à ce sujet : de M. le Président, 731, § *ult.* ; — du comte Molé, p. 732, § 1<sup>er</sup> ; — du duc de Broglie, ministre des affaires étrangères, *ibid.*, § 2 ; — du baron Mounier, p. 733 et 734, § *ult.* ; — du comte de Tascher, p. 734, § 1<sup>er</sup> ; — du comte Dejean, p. 735, § 1<sup>er</sup>) ; — du sieur *Nampe*, p. 736 ; — du sieur *Parmentier*, p. 411 ; — du sieur *Peignon*, p. 736 ; — du sieur *Piet*, p. 729 ; — du sieur *Reberdié*, p. 1232 ; — du sieur *Renou*, p. 728 (Observation du comte Molé, *ibid.*, § *penult.*) ; — du sieur *Reverdy*, p. 727 ; — du sieur *Roger*, p. 410 ; — du sieur *Sartoris*, relativement à la canalisation de l'Aisne, p. 1115 — (Rapport détaillé, par le comte de La Villegontier, p. 1116 à 1121) ; — du sieur *Soulès-Ferret*, p. 735 ; — du sieur *Spy*, p. 737 ; — de la dame *Vergnon*, p. 727 ; — du sieur *Waltbled*, p. 1232.

PHARES ET FANAUX. V. au mot *Travaux publics*.

PLAISANCE (M. le duc de), commissaire pour l'examen des Lettres de grande naturalisation accordées par le Roi à M. le comte Borgarelli d'Ison, p. 663 ; — pour l'examen d'un projet de loi, p. 942.

PONTÉCOULANT (M. le comte de). — Ses observations sur l'article 3 de la loi du 22 juin 1833, relative à l'organisation des conseils généraux de département et des conseils d'arrondissement, p. 447 à 449 ; — sur divers articles de la loi du 7 juillet 1833, relative à l'expropriation pour cause d'utilité publique, p. 144, § 1<sup>er</sup> ; 163, § *ult.* ; 233, § 2 ; et 293, § *ult.*

PORTAL (M. le baron), commissaire pour l'examen de divers

projets de loi, p. 558, 694. — Son opinion sur la loi du 10 juin 1833, relative à la dotation de la caisse d'amortissement, p. 752 à 755 ; — sur la loi du 28 juin 1833, relative à la fixation du budget des dépenses de l'exercice 1834, p. 1212 à 1214.

PORTALIS (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 23, 89, 406. — Ses observations sur l'article 5 de la loi du 22 juin 1833, relative à l'organisation des conseils généraux de département et des conseils d'arrondissement, p. 465 ; — sur divers articles de la loi du 28 juin 1833, relative à l'instruction primaire, p. 627, § 2 ; 661, § 3 ; et 680, § 2 ; — sur divers articles de la loi du 7 juillet 1833, relative à l'expropriation pour cause d'utilité publique, p. 122, § 3 ; 123, § 2 ; 130, §§ 4 et *ult.* ; 144, § *ult.* ; 150, § *ult.* ; 167, § 2 ; 209 à 215, 217, § *ult.* ; 226, § *ult.* ; 229, 297, § 1<sup>er</sup> ; 298, § 2 ; 305, § *ult.* ; et 306, § *antepenult.* ; — sur une proposition tendant à ce que les rapports des commissions spéciales soient imprimés et distribués sans avoir été lus à la tribune, p. 473, § 2.

PORT DU HAVRE. — LOI *du 29 juin* 1833, tendant à abroger, en ce qui concerne les navires exclusivement chargés de bois de sapin, la loi du 28 juin 1829, portant création d'un droit spécial au Havre. — Présentée à la Chambre des Députés le 4 mai 1833. — Adoptée le 1<sup>er</sup> juin. — Apportée à la Chambre des Pairs le 10. — Adoptée le 20 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1833, n<sup>o</sup> 108, p. 345). = Exposé des motifs, p. 814 et 815 (I. n<sup>o</sup> 22). — Nomination d'une commission, p. 831. — Rapport, par le comte de Germiny, p. 863 (I. n<sup>o</sup> 31). — Délibération, p. 1029. — Vote au scrutin, *ibid.*

PORTRAIT EN PIED DU ROI. — M. le Président communique une lettre de M. l'intendant général de la Liste civile, qui annonce le prochain envoi d'un portrait en pied du Roi, dont Sa Majesté a décidé qu'il serait fait don à la Chambre, p. 429. — La Chambre ordonne le dépôt de cette lettre dans ses archives, *ibid.*

PRASLIN (M. le duc de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 558. — Ses observations sur l'article 3 de la loi du 10 juin 1833, relative à la dotation de la caisse d'amortissement, p. 765, § *ult.* ; et 767, § 2 ; — sur divers



articles de la loi du 22 juin 1833, relative à l'organisation des conseils généraux de département et des conseils d'arrondissement, p. 444, § *ult.* ; et 534, § 2 ; — sur la loi du 27 juin 1833, tendant à modifier la circonscription des départemens de l'Aude et de la Haute-Garonne, p. 1101, § 2.

PRÉCÉDENS relatifs à l'ordre des délibérations. *V.* au mot *Délibérations*.

PREISSAC (M. le comte de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 558. — Ses observations sur l'article 12 de la loi du 22 juin 1833, relative à l'organisation des conseils généraux de département et des conseils d'arrondissement, p. 482, § 1<sup>er</sup> ; — sur l'article 17 de la loi du 28 juin 1833, relative à l'instruction primaire, p. 658 à 660 ; — sur une pétition de six cent trois habitans de Libourne, p. 1113, § 1<sup>er</sup> ; 1114, § 1<sup>er</sup> ; et 1115, § 1<sup>er</sup>.

PRIORITÉ (Observations relatives à des questions de), p. 107 à 110, 167, 204, 206 et 207, 412 et 413, 610 et 611.

PROJETS DE LOI *proposés à la Chambre des Pairs dans la session de 1833, et non convertis en lois. Ces projets sont au nombre de quatre, savoir :*

| PROJETS DE LOI.   | VOIR AUX MOTS :                  |
|---|----------------------------------|
| Sur l'organisation du conseil d'État.....   | <i>Conseil d'État.</i>           |
| Sur le divorce.....   | <i>Divorce.</i>                  |
| Sur les attributions municipales.....   | <i>Attributions municipales.</i> |
| Sur les effets de la séparation de corps prononcée pour cause d'adultère de la femme..... | <i>Séparation de corps.</i>      |

PROPOSITIONS FAITES PAR DES PAIRS.

1. — Proposition tendant à ce qu'une commission spéciale soit chargée de présenter à la Chambre une rédaction nouvelle et complète du règlement. *V.* au mot *Règlement de la Chambre*.

2. — Proposition tendant à ce que les rapports des commissions soient imprimés et distribués sans être lus à la tribune. *V.* au mot *Rapports des commissions spéciales*.

3. — Proposition relative aux effets de la séparation de corps prononcée pour cause d'adultère de la femme. V. au mot *Séparation de corps*.

## R

RAPPORTS DES COMMISSIONS SPÉCIALES. — Proposition tendant à ce que ces rapports soient imprimés et distribués sans être lus à la tribune. — V. les observations du comte Dejean ; p. 472, § *ult.* ; — du baron Mounier, p. 473, § 1<sup>er</sup> ; — du comte Portalis, *ibid.*, § 2. — La proposition n'est pas mise aux voix, *ibid.*, § 3.

RÉCLAMATIONS FAITES PAR DES PAIRS. — Par le marquis de Brézé, relativement aux formes suivies pour l'ouverture de la session de 1833, p. 6. V. au mot *Session de 1833* ; — par le même, relativement à des pétitions présentées dans la session de 1832, et dont le rapport n'a pas été fait, p. 731, § 1<sup>er</sup> ; et 734, § 2. V. au mot *Pétitions* ; — par le même, relativement à un article du *Moniteur*, du 7 juin 1833, qui incrimine la citation faite par ce Pair d'un ordre du jour émané du lieutenant-général commandant la douzième division militaire, p. 775. V. au mot *Moniteur*.

RÉGLEMENT DE LA CHAMBRE (Proposition relative à la révision du). — Déposée par le baron Mounier, le 29 avril 1833, p. 12. — Développée le 2 mai, p. 26 à 28 (I. n° 5). — Renvoyée à l'examen d'une commission, p. 28. — Rapport fait, au nom de cette commission, par le baron Mounier, p. 715 à 727 (I. n° 16). — Le comte de Tascher demande que la discussion sur les conclusions de ce rapport ait lieu en comité secret, p. 828. — Cette demande étant appuyée par quatre membres, la Chambre se forme en comité secret, aux termes des art. 27 et 38 de la Charte, *ibid.* — *Nota.* Les procès-verbaux des séances secrètes, dans lesquelles le nouveau règlement a été discuté et adopté, ont été imprimés à la suite des procès-verbaux des séances publiques de la présente session, et forment cinq numéros. (V. à la suite de la Table générale, la *Table analytique* de la discussion qui a eu lieu sur cette

roposition).

REINHARD (M. le comte), commissaire pour l'examen du budget intérieur, p. 371.

ROEDERER (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 23, 406. — Son opinion sur la loi du 22 juin 1833, relative à l'organisation des conseils généraux de département et des conseils d'arrondissement, p. 391 à 393. V. aussi p. 449, 457, § 1<sup>er</sup> ; et 479, § 3.

ROGNIAT (M. le vicomte), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1040.

ROUTES (Lacunes de). V. au mot *Travaux publics*.

ROUTES STRATÉGIQUES. V. au mot *Travaux publics*.

ROY (M. le comte), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 694 ; — pour l'examen du budget intérieur, p. 371. — Ses observations sur l'art. 2 de la loi du 22 juin 1833, relative à l'organisation des conseils généraux de département et des conseils d'arrondissement, p. 427, § 1<sup>er</sup> ; et 438, § 1<sup>er</sup> ; — sur divers articles de la loi du 28 juin 1833, relative à l'instruction primaire, p. 620, § *ult.* ; 624, § *penult.* ; 626 et 645, § 3. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur la loi du 10 juin 1833, relative à la dotation de la caisse d'amortissement, p. 696 à 714 (I. n<sup>o</sup> 15). V. aussi p. 763, 766 et 768, § *ult.* — Fait un rapport au nom du comité des pétitions, p. 735.

## S

SAINT-CYR NUGUES (M. le baron), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 863.

SAINT-SIMON (M. le marquis de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 9.

SAINT-SULPICE (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 831, 848, 1057.

SÉGUIER (M. le baron), Vice-président, s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 337.

SÉGUR (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 831, 848, 1057.

SÉPARATION DE CORPS. — Proposition relative aux effets de la séparation de corps prononcée pour cause d'adultère de la femme. — Déposée par le président Boyer, le 24 juin 1833, p. 1165. — Renvoyée à l'examen des bureaux, *ibid.*

SESSION DE 1833. — Ouverte par ordonnance du 26 avril 1833, p. 2. — Close par ordonnance du 26 juin 1833, p. 1236. — Observations relatives aux formes suivies pour l'ouverture de cette session : du marquis de Brézé, p. 6 ; — du comte Molé, p. 7.

SILVESTRE DE SACY (M. le baron), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 406, 689. — Ses observations sur l'article 5 de la loi du 22 juin 1833, relative à l'organisation des conseils généraux de département et des conseils d'arrondissement, p. 461 ; — sur divers articles de la loi du 28 juin 1833, relative à l'instruction primaire, p. 634, § 1<sup>er</sup> ; 644, § *ult.* ; 645, § 2 ; et 660, § 2 ; — sur divers articles de la loi du 7 juillet 1833, relative à l'expropriation pour cause d'utilité publique, p. 123, § 3 ; 271, § *ult.* ; 196, § 3 ; 200, § 3 ; 271, § 2 ; et 302, § 1<sup>er</sup>.

SIMÉON (M. le comte), membre de la commission chargée de présenter à la Chambre une rédaction nouvelle et complète du règlement, p. 29. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 406, 689.

SOULÈS (M. le comte), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 9.

SUSSY (M. le comte de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 942.

## T

TABENTE (M. le maréchal duc de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 558.

TASCHER (M. le comte de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 31. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 805, 863 ; — pour l'examen des Lettres de grande naturalisation accordées par le Roi à M. le comte Borgarelli d'Ison, p. 663. — Fait un rapport sur ces Lettres, p. 772 à 774 (I. n° 18). — Ses observations au sujet de plusieurs pétitions présentées dans la session de 1832, et dont

le rapport n'a pas été fait à la Chambre, p. 734, § 1<sup>er</sup>. — Demande que le projet de règlement intérieur soumis à la Chambre soit discuté en comité secret, p. 828. — Fait un rapport au nom du comité des pétitions, p. 1231.

THENARD (M. le baron), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 805, 1040.

THIERS (M.), *ministre du commerce et des travaux publics*, présente, en cette qualité, à la Chambre, la loi du 27 juin 1833, relative à l'ouverture de crédits pour les travaux publics à continuer ou à entreprendre, p. 796 à 804 (I. n° 19). V. aussi p. 1151, § 2 ; 1152, § 2 ; 1153, 1156, § *ult.* ; 1157, § *ult.* ; 1158, § *ult.* ; et 1162, § *ult.* ; — les trois lois du même jour, qui modifient la circonscription des départemens de l'Aude et de la Haute-Garonne, de la Charente et de la Haute-Vienne, de la Seine-Inférieure et de l'Oise, p. 844 à 848 (I. n°s 26, 27 et 28) ; — les cinq lois du même jour, qui autorisent les villes de Dieppe, Castres, Nîmes, Orléans et Elbeuf, à emprunter ou à s'imposer extraordinairement, p. 1041 à 1044 (I. n° 41) ; — les huit lois du 28 juin 1833, qui autorisent les départemens de la Charente, des Côtes-du-Nord, de la Dordogne, de la Meurthe, du Nord, de la Vienne, de la Haute-Vienne et de l'Yonne, à s'imposer extraordinairement, ou à emprunter ou à prélever diverses sommes sur le produit d'impositions antérieurement votées, p. 815 à 826 (I. n° 21) ; — la loi du même jour, qui autorise le département de l'Aveyron à s'imposer extraordinairement, p. 843 et 844 (I. n° 24) ; — les trois lois du même jour, qui autorisent les villes de Nevers et de Versailles à emprunter, et la ville de Lyon à s'imposer extraordinairement, p. 1045 à 1047 (I. n° 42) ; — les neuf lois du même jour, qui autorisent à s'imposer extraordinairement les départemens suivans : Calvados, Eure-et-Loir, Indre-et-Loire, Jura, Loiret, Marne, Mayenne, Tarn, Vendée, p. 1047 à 1056 (I. n° 43) ; — la loi du 29 juin 1833, tendant à abroger, en ce qui concerne les navires exclusivement chargés de bois de sapin, celle du 28 juin 1829, portant création d'un droit spécial au Havre, p. 814 et 815 (I. n° 22) ; — la loi du même jour, qui autorise le département du Bas-Rhin à s'imposer extraordinairement, p. 841 et 842 (I. n° 25) ; — la loi du même jour, relative à la concession d'un chemin de fer d'Alais à Beaucaire, p. 1038 à 1039 (I. n° 40) ; — la loi du

7 juillet 1833, sur l'expropriation pour cause d'utilité publique, p. 13 (I. n° 2). V. aussi, session de 1832, au mot *Expropriation*. — Présente de nouveau la même loi, amendée par la Chambre des Députés, p. 934 à 939 (I. n° 23). — Présente un projet de loi sur les attributions municipales, p. 805 à 813 (I. n° 20). — Soutient la discussion de la loi du 14 juin 1833, relative à la garantie de l'emprunt qui sera contracté par la Grèce, p. 785 à 790.

TOURNON (M. le comte de), fait hommage à la Chambre d'une opinion sur le projet de loi relatif au rétablissement du divorce, p. 1123. — Décédé le 18 juin 1832.

TRAVAUX PUBLICS. — LOI *du 27 juin* 1833, relative à l'ouverture de crédits pour les travaux publics à continuer ou à entreprendre. — Présentée à la Chambre des Députés le 29 avril 1833. — Adoptée le 6 juin. — Apportée à la Chambre des Pairs le 10. — Adoptée le 22 (Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1833, n° 106, p. 265). = Exposé des motifs, p. 796 à 804 (I. n° 19). — Nomination d'une commission, p. 805. — Cette commission ayant divisé son travail en deux parties, deux rapports ont été soumis à la Chambre, le premier, spécialement relatif aux monumens et aux routes, par le baron de Barante, p. 873 à 903 (I. n° 33); — et le second, sur les canaux, par M. Dupleix de Mézy, p. 903 à 935 (I. n° 34). — Délibération des articles, p. 1146 à 1163. — Art. 3, p. 1147 (Observations du comte Molé, p. 1147, § *ult.*; — de M. Dupleix de Mézy, p. 1148, § 1<sup>er</sup>). — Art. 6, p. 1149 (Observations du marquis de Laplace, p. 1149, § *ult.*; — du comte Molé, p. 1150, et 1152, §§ 1<sup>er</sup> et *ult.*; — du comte Dejean, p. 1151, § 1<sup>er</sup>; — de M. Thiers, ministre du commerce et des travaux publics, p. 1151, § 2; 1152, § 2; 1153; — du maréchal marquis de Grouchy, p. 1154). — Art. 12, p. 1156 (Observations du comte Molé, p. 1156, § *penult.*, et 1157, § 1<sup>er</sup>; — du ministre des travaux publics, p. 1156, § *ult.*; 1157, § *ult.*; et 1158, § *ult.*; — du baron de Barante, *ibid.*, § 1<sup>er</sup>). — Art. 18, p. 1160 (Observations du duc Decazes, p. 1161 et 1163, § 1<sup>er</sup>; — du comte Molé, p. 1162, § 1<sup>er</sup>; — du ministre des travaux publics, *ibid.*, § *ult.*). — Vote au scrutin, p. 1164.

TRUPIER (M.). — Ses observations sur divers articles de la loi du

7 juillet 1833, relative à l'expropriation pour cause d'utilité publique, p. 152, § 2 ; 155 à 157, 158, § 1<sup>er</sup> ; 160, § *ult.* ; 162, § 1<sup>er</sup> ; 163, § 2 ; 165, § *ult.* ; 166, § 4 ; 169, § *penult.* ; 174, § *ult.* ; 198, § 1<sup>er</sup> ; 220 à 224, 231, 277, § 1<sup>er</sup> ; et 957.

TRUGUET (M. l'amiral comte), commissaire désigné par le sort pour examiner la requête d'un Pair qui se présente à titre héréditaire, p. 18.

## V

VERHUELL (M. le vice-amiral comte), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 337.

VILLEMMAIN (M.), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 23, 89. — Membre de la commission chargée de présenter à la Chambre une rédaction nouvelle et complète du règlement, p. 29. — Ses observations sur l'article 2 de la loi du 22 juin 1833, relative à l'organisation des conseils généraux de département et des conseils d'arrondissement, p. 438 à 440, p. 441, § 2 ; et 443, § *ult.* ; — sur l'article 22 de la loi du 28 juin 1833, relative à l'instruction primaire, p. 680, § 1<sup>er</sup> ; — sur divers articles de la loi du 7 juillet 1833, relative à l'expropriation pour cause d'utilité publique, p. 59, § 1<sup>er</sup> ; 69, § *ult.* ; 75, § *ult.* ; 93, § 1<sup>er</sup> ; 94, §§ 1<sup>er</sup> et 4 ; 96, 97, § 2 ; 163, § 1<sup>er</sup> ; 224 à 226, 232, § 3 ; 233, § 1<sup>er</sup> ; 246, en bas ; 247, § *ult.* ; 311, § 1<sup>er</sup> ; 315, § 2 ; et 316, § *ult.*

VOGÜÉ (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 831, 848, 1057.

## Z

ZANGIACOMI (M. le baron), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 406.

TABLEAU des départemens et des villes, au nombre de 27, autorisés, pendant la session de 1833, à contracter des emprunts ou à s'imposer extraordinairement.

| <p style="text-align: center;"><b>NOMS</b><br/>DES DÉPARTEMENS ET DES VILLES.</p> | <p style="text-align: center;"><b>VOIR AUX MOTS</b><br/>EMPRUNTS ET<br/>IMPOSITIONS<br/>extraordinaires</p> |
|---|---|
| Aveyron .....   | N <sup>os</sup> 3 (*)   |
| Calvados .....  | 5   |
| Castres .....   | 1   |
| Charente .....  | 2   |
| Côtes-du-Nord .....   | 2   |
| Dieppe.....   | 1   |
| Dordogne .....  | 2   |
| Elbeuf.....   | 1   |
| Eure-et-Loir .....  | 5   |
| Indre-et-Loire.....   | 5   |
| Jura.....   | 5   |
| Loiret .....  | 5   |
| Lyon.....   | 4   |
| Marne.....  | 5   |
| Mayenne .....   | 5   |
| Meurthe.....  | 2   |
| Nevers .....  | 4   |
| Nîmes.....  | 1   |
| Nord .....  | 2   |
| Orléans.....  | 1   |
| Rhin (Bas).....   | 6   |
| Tarn.....   | 5   |
| Vendée .....  | 5   |
| Versailles .....  | 4   |
| Vienne.....   | 2   |
| Vienne (Haute) .....  | 2   |
| Yonne.....  | 2   |

(\*) Les chiffres de cette colonne indiquent le numéro d'ordre assigné à chaque loi, dans la table générale, sous le titre *Emprunts et impositions extraordinaires*.



# TABLE ANALYTIQUE

DE LA DISCUSSION

## *Qui a eu lieu sur le projet de loi relatif à l'Expropriation.*

(Loi du 7 juillet 1833.)

*Nota.* On a suivi l'ordre des articles de la loi du 7 juillet 1833.

### PROJET DE LOI RELATIF À L'EXPROPRIATION POUR CAUSE D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Considérations générales sur l'ensemble du projet de loi, sur ses principales dispositions, et sur les modifications dont il paraît susceptible. V. les observations du baron Mounier, p. 34 à 41, et p. 48, § 3 ; — du duc de Bassano, p. 41 à 43 ; — du président Boyer, p. 43 à 45 ; — du baron de Fréville, p. 45 à 48 ; — du comte Molé, p. 48, § 2 ; — de M. Legrand, commissaire du Roi, p. 48 à 50 ; — de M. Devaines, rapporteur, p. 51.

## TITRE PREMIER

### *Dispositions préliminaires.*

#### ARTICLE PREMIER.

(Adoption, p. 55.)

#### ART. 2.

(Discussion, p. 55 à 60.)

Ne doit-on reconnaître comme travaux d'utilité publique que ceux qui sont autorisés par une ordonnance du Roi ou par une loi ? V. les observations du marquis de Laplace, p. 55, § 3 ; —

du ministre de l'intérieur, *ibid.*, § *ult.* ; p. 56, § *ult.* ; 57, § 3 ; et 59, § *ult.* ; — du comte Molé, p. 56, § 1<sup>er</sup> ; et 57, § 1<sup>er</sup> ; — du baron Mounier, p. 56, § 2 ; — du baron de Barante, p. 57, § 2 ; — de M. Aubernon, p. 57, § *ult.* ; — du duc Decazes, p. 58, § 1<sup>er</sup> ; — de M. Legrand, p. 58, § 2 ; — de M. Villemain, p. 59, § 1<sup>er</sup>.

### ART. 3.

(Discussion, p. 61 à 80.)

Convient-il de déterminer, dans la loi, les formes à suivre pour les enquêtes ? V. la série d'articles proposés dans ce but par la commission, p. 61 à 64, et les observations du Ministre de l'intérieur, p. 64, 67, § 1<sup>er</sup> ; 69, § 1<sup>er</sup> ; et 76, § 1<sup>er</sup> ; — du rapporteur, p. 65, § 1<sup>er</sup> ; et 68, § *ult.* ; — de M. Girod de l'Ain, p. 65, § 2 ; — du comte Molé, p. 65, § *ult.* ; et 68, § 1<sup>er</sup> ; — du comte Abrial, p. 67, § 2 ; — de M. Périer, *ibid.*, § *ult.* ; — de M. Villemain, p. 69, § *ult.* ; et 75, § *ult.* ; — de M. Allent, p. 70 à 72 ; — du baron Mounier, p. 72, et 76, § *ult.* ; — de M. Legrand, p. 73, 74, § *ult.* ; et 75, § 2 ; — du duc de Bassano, p. 74, § 1<sup>er</sup> ; 75, § 1<sup>er</sup> ; et 77, § 1<sup>er</sup> ; — du duc Decazes, p. 77, § *ult.* — Amendement de rédaction proposé par le duc de Bassano. V. p. 79 et 80.

## TITRE II.

### *Des mesures d'administration relatives à l'Expropriation.*

Convient-il de confier l'évaluation de l'indemnité à une commission nommée par le préfet, sauf appel devant la Cour royale ? V. l'exposé du système proposé par le baron Mounier, p. 41, en haut, et p. 107 à 109 ; — et les observations du Ministre de l'intérieur, p. 109. — A ce système se rattachait la série d'amendemens proposés par le même Pair. V. p. 99 à 107. V. aussi sous le Titre III.

ART. 4 et 5.

(Amendement de rédaction proposé par le baron Mounier, p. 111 et 112.)

ART. 6, 7, 8, 9.

(Adoption de ces articles, p. 112.)

ART. 10.

(Amendement de rédaction proposé par la commission, p. 115.)

ART. 11.

(Discussion, p. 116 à 120. — Adoption, p. 120.)

Le préfet doit-il toujours en référer à l'administration supérieure lorsque la commission d'arrondissement propose quelques modifications au tracé des travaux ? V. notamment les observations de M. Legrand, p. 116 et 118, §§ 1<sup>er</sup> et *ult.* ; et p. 119, § 2 ; — de M. Allent, p. 117, § *ult.* ; et 119, § 3 ; — du comte Molé, p. 118, § 2 ; et 119, § 1<sup>er</sup> ; — du duc Decazes, p. 119, §§ 4 et 7.

ART. 12.

(Première discussion, p. 121 à 124. — Renvoi à la commission, p. 124. — Rapport, p. 126. — Nouvelle discussion, p. 127 à 131.)

Pour les travaux d'intérêt purement communal, le conseil municipal doit-il remplacer la commission d'arrondissement ? V. les observations faites sur les amendemens de la commission, par le Ministre de l'intérieur, p. 121, et 123, § *ult.* ; — par le rapporteur, p. 121, § *ult.* ; et 129, § 1<sup>er</sup> ; — par le comte Molé, p. 122, § 1<sup>er</sup> ; et 129, § *ult.* ; — par le duc Decazes, p. 122, § 2 ; — par le comte Portalis, p. 122, § 3 ; et 123, § 2 ; — par M. Legrand, p. 122, § *ult.* ; et 128, § *ult.* ; — par le baron de Sacy, p. 123, § 3 ; et 127, § *ult.* ; — par le duc de Bassano, p. 128, § 1<sup>er</sup> ; — par le baron Mounier, p. 128, § 2. — La Chambre revient à la rédaction du projet, p. 130. — Amendement proposé par le comte Portalis, p. 130, §§ 4 et *ult.* — Observations du baron Mounier, *ibid.*, § 5 ; — du comte Molé, *ibid.*, § 6.

### TITRE III.

#### *De l'Expropriation et de ses suites, quant aux privilèges, hypothèques et autres droits des tiers.*

Doit-on introduire dans la loi des formes d'expertise qui pourraient remplacer, sur la demande des parties, la procédure devant le jury ? V. les amendemens proposés par le président Boyer, p. 43 à 45 ; et 132 à 134 ; — et les observations du comte Molé, p. 134, § 1<sup>er</sup> ; — du rapporteur, p. 134, § *ult.* ; — du Ministre de l'intérieur, p. 135 et 136. — Ces amendemens sont retirés, p. 136.

#### ART. 13.

(Amendement de rédaction proposé par le duc Decazes, p. 137.)

#### ART. 14.

(Première discussion, p. 139 à 152. — Renvoi à la commission, p. 52. — Deuxième discussion, p. 154 à 170.)

Les opérations du jury doivent-elles être précédées d'un rapport d'experts ? V. les observations du comte Cornudet, p. 139 ; — de M. Tripier, p. 169, § *penult.* ; — du comte Molé, *ibid.*, § *ult.* ; — du rapporteur, p. 170, § 1<sup>er</sup>. — Décision négative, p. 170. V. aussi p. 189 à 191.

Le tribunal qui rend le jugement d'expropriation doit-il être investi d'un pouvoir discrétionnaire pour s'enquérir si les formalités légales ont été remplies, et quelles doivent être les limites de ce pouvoir ? V. les observations du marquis de Laplace, p. 140, § 1<sup>er</sup> ; 148, § 2 ; et 166, § 3 ; — du baron de Fréville, p. 140 à 143 ; — du comte Molé, p. 143, § 1<sup>er</sup> ; p. 149, § 3 ; 150, § 1<sup>er</sup> ; 158 à 160, 162, § 2 ; 165, § 1<sup>er</sup> ; et 166, § 2 ; — du Ministre de l'intérieur, p. 143, § *ult.* ; 147, § *ult.* ; 149, § *ult.* ; 157, 158, § 2 ; 161, 165, § 2 ; 166, § 1<sup>er</sup> ; 168, § 1<sup>er</sup> ; et 169, § *antepenult.* ; — du comte de Pontécoulant, p. 144, § 1<sup>er</sup> ; et 163, § *ult.* ; — du comte Portalis, p. 144, § *ult.* ; 150, § *ult.* ; et 167, § 2 ; — de M. Allent, p. 145, 146, § *ult.* ; 150, § 2 ; et 162, § *ult.* ; — du baron de Barante, 146, § 1<sup>er</sup> ; 147, § 1<sup>er</sup> ; et 151, §

*ult.* ; — du président Boyer, p. 148, § 1<sup>er</sup> ; — du duc Decazes, p. 148, § *ult.* ; 164, et 167, § 1<sup>er</sup> ; — de M. Legrand, p. 151 ; — de M. Tripier, p. 152, § 2 ; 155 à 157, 158, § 1<sup>er</sup> ; 160, § *ult.* ; 162, § 1<sup>er</sup> ; 163, § 2 ; 165, § *ult.* ; et 166, § 4 ; — de M. Villemain, p. 163, § 1<sup>er</sup> ; — de M. Girod de l'Ain, p. 149, § 1<sup>er</sup> ; et 166, § *ult.*

ART. 15.

(Adoption, p. 171 et 172.)

ART. 16.

Le jugement d'expropriation doit-il être signifié aux créanciers inscrits ? V. les observations du duc Decazes, p. 173, § *ult.* ; et 174, § 2 ; — du président Boyer, p. 174, § 1<sup>er</sup> ; — de M. Tripier, p. 174, § *ult.* ; — de M. Legrand, p. 175, § 1<sup>er</sup> ; — du rapporteur, p. 175, § 2.

ART. 17.

(Amendement proposé à cet article par la commission, p. 176.  
— Observations du duc Decazes, p. 177, § *ult.*)

ART. 18.

(Amendement proposé par la commission, p. 178. —  
Observation du duc Decazes, *ibid.*, § *ult.*)

ART. 19.

(Introduit par la Chambre des Députés, et formé d'un amendement proposé par la commission de la Chambre des Pairs. V. p. 178, *au bas*, et 965.)

Art. 20.

(Amendement proposé par la commission. V. p. 179. —  
Observations de M. Girod de l'Ain, p. 180, § 4. —  
Amendement proposé par le duc Decazes, *ibid.*, § 5.)

## TITRE IV.

### *Du Règlement des Indemnités.*

## CHAPITRE PREMIER.

### *Mesures préparatoires.*

#### ART. 21.

(Discussion, p. 181 à 185. — Amendemens proposés par le duc Decazes, p. 183, §§ 2 et *ult.* — Observations de M. Legrand, p. 183, § 3.)

#### ART. 22.

(Introduit sur une observation du duc Decazes. V. p. 185. — Rédaction proposée par la commission, p. 188. — Observations de M. Legrand, et du duc Decazes, *ibid.*)

#### ART. 23.

(22 du premier projet voté par la Chambre des Pairs. — Observations de M. Legrand, p. 193, § *ult.* — Nouvelle rédaction, p. 194. — Observations de M. Allent, *ibid.*)

#### ART. 24.

(23 du premier projet voté par la Chambre des Pairs. — Observations de M. Allent, p. 195, § *ult.* ; et 196, § 4 ; — du ministre de l'intérieur, p. 196, § 1<sup>er</sup> ; — du baron Mounier, *ibid.*, § 2 ; — du baron de Sacy, *ibid.*, § 3.)

#### ART. 25.

(24 du premier projet voté par la Chambre des Pairs.)

L'autorisation dont parle cet article suffira-t-elle pour les ventes à l'amiable comme pour les ventes après expropriation ? V. les observations du duc Decazes, p. 197, §§ *antepenult.* et *ult.* ; — de M. Legrand, *ibid.* ; p. 198, § *ult.* ; et 200, § 1<sup>er</sup> ; — de M. Tripier, p. 198, § 1<sup>er</sup> ; — de M. Allent, *ibid.*, § 2 ; et 199, § 1<sup>er</sup> ; — de M. Girod de l'Ain, p. 199, § 2 ; — du comte Bérenger, p. 199, § *ult.* ; et 200, § 2 ; — du baron de Sacy, p. 200, § 3.

#### ART. 26.

(25 du premier projet voté par la Chambre des Pairs. — Rédaction proposée par le comte Bérenger, p. 202. — Adoption, *ibid.*)

ART. 27.

(26 du premier projet voté par la Chambre des Pairs. — Adoption, p. 203.)

ART. 28.

(27 du premier projet voté par la Chambre des Pairs. — Rejet d'un amendement proposé par la commission, p. 203 et 204.)

## CHAPITRE II.

### *Du Jury spécial chargé de régler les Indemnités.*

Doit-on substituer au jury un tribunal arbitral ? V. l'exposé des amendemens rédigés par le comte Portalis, p. 206, § 2 ; et p. 209 à 215 ; — les observations du ministre de l'intérieur, p. 215 à 217 ; — et la réponse du comte Portalis, p. 217. — Une nouvelle combinaison est proposée par M. Tripier, p. 220 à 224. — Le comte Portalis se réunit à cet amendement, p. 226, § *ult.* V. aussi p. 229. — Observations de M. Villemain, p. 224 à 226 ; — du ministre de l'intérieur, p. 227 à 229 ; — du duc de Broglie, p. 230, et 232, § 1<sup>er</sup>. — Réponse de M. Tripier, p. 231.

Les formes du jury établi en matière d'indemnité doivent-elles se rapprocher des formes du jury ordinaire ? V. les observations de M. Villemain, p. 224 à 226, p. 232, § 3 ; et 233, § 1<sup>er</sup> ; — du comte Molé, p. 232, § *ult.* ; — du comte de Pontecoulant, p. 233, § 2. V. aussi la discussion sur les Titres II et III.

ART. 29.

(28 du premier projet voté par la Chambre des Pairs. — Discussion, p. 204 et suiv., 233 et suiv.)

Quel doit être le nombre des jurés à désigner pour former la liste générale ? V. l'amendement proposé par le baron de Fréville, p. 45 à 48, 207 à 209, 234, 236, § 5 ; et 238, § *ult.* ; — et les observations ou propositions de M. Auberuon, p. 236, §§ 6 et 7 ; — du ministre de l'intérieur, p. 236, § *ult.* ; 238, § 1<sup>er</sup> ; 239, §§ 1<sup>er</sup> et *ult.* ; 240, §§ 2 et 4 ; — du baron de Barante, p. 237, § 1<sup>er</sup> ; 239, § 2 ; — du comte Molé, p. 237, § *ult.* ; 240, § 1<sup>er</sup> ; — du comte Bérenger, p. 240, § 3.

Par qui doivent être désignés les noms portés sur cette liste ? V. l'amendement proposé par le baron de Fréville, p. 46, 208,

209, et 234, § *ult.* ; — et les observations du comte Molé, p. 235, § 1<sup>er</sup> ; — du ministre de l'intérieur, p. 235, § *ult.* ; — et du rapporteur, p. 236, § 1<sup>er</sup>.

Quel doit être le nombre des jurés pour chaque arrondissement de sous-préfecture du département de la Seine ? *V.*

l'amendement proposé par M. Aubernon, p. 241 ; — et les observations du ministre de l'intérieur, *ibid.*

#### ART. 30.

(29 du premier projet voté par la Chambre des Pairs. — Première discussion, p. 244 à 255. — Nouvelle rédaction, p. 284 à 287. — Amendement de rédaction proposé par le baron de Fréville, p. 251, § *ult.*)

Les membres des jurys spéciaux doivent-ils être tirés au sort ou désignés par les tribunaux ? *V.* les amendemens proposés par M. Aubernon, p. 246 (1<sup>er</sup> amendement) ; — et par M. Villemain, *ibid.* (2<sup>e</sup> amendement). — Explications sur ces amendemens, p. 247. — Observations du comte Molé, p. 248, § 1<sup>er</sup> ; et 249 ; — de M. Legrand, p. 248, 249 ; — de M. Aubernon, p. 250, § 1<sup>er</sup> ; — du ministre de l'intérieur, p. 250, § *ult.*

A quels propriétaires doit être applicable l'exclusion prononcée par l'article ? *V.* les observations de M. Legrand, p. 252 ; — du baron Mounier, p. 253, § 1<sup>er</sup> ; et 254, § 1<sup>er</sup> ; — du ministre de l'intérieur, p. 253, § 2 ; — de M. Allent, p. 253, § *ult.* ; et 254, § *ult.*

#### ART. 31.

(Premier vote, p. 257. — Nouvelle rédaction *V.* p. 284 et suiv., notamment p. 288.)

#### ART. 32.

(Discussion, p. 258 à 260. *V.* aussi p. 288, au bas, et p. 293, § 2.)

Doit-on admettre, lors de la formation du jury spécial, les récusations motivées ? *V.* les observations de M. Legrand, p. 258 ; — du comte Molé, *ibid.*, § *penult.* ; et 260, § 1<sup>er</sup> ; — du comte de Flahault, p. 258, § *ult.* ; — de M. Girod de l'Ain, p. 259, § 1<sup>er</sup> ; — du ministre de l'intérieur, p. 259, § 2 ; 260, § 2 ; — du baron de Fréville, p. 259, § 3.



ART. 33.

(Introduit sur une observation du comte Molé. V. p. 258, § *ult.* ; p. 262, § *ult.* ; p. 284 et suivantes, notamment p. 289, à la fin. V. aussi la discussion analysée, p. 293 à 295.)

La liste du jury ne doit-elle pas être tenue au complet en remplaçant les membres récusés ? V. les observations du comte Molé, p. 258, § *penult.* ; et p. 263, § 2 ; — du comte de Flahault, p. 258, § *ult.* ; — du ministre de l'intérieur, p. 263, §§ 1<sup>er</sup> et 3 ; — le rapport fait au nom de la commission, p. 284 à 290.

A quelle autorité doit être conférée la désignation des jurés supplémentaires ? V. les observations du comte Molé, p. 293, § 3 ; et p. 294, § 2 ; — de M. Legrand, p. 293, § 4 ; — du comte de Pontécoulant, p. 293, § *ult.* ; — de M. Girod de l'Ain, p. 294, §§ 1<sup>er</sup> et 3 ; — du baron Mounier, p. 294, § 5.

ART. 34.

(33 du premier projet voté par la Chambre des Pairs. — Discussion, p. 262 et 263. — Renvoi à la commission, p. 263. — Rapport, p. 284 et suiv., notamment p. 290. — Adoption, p. 295, § *penult.* V. sur l'article précédent.)

ART. 35.

(34 du premier projet voté par la Chambre des Pairs. — Introduit dans la discussion. V. p. 284 et suiv., notamment p. 290. — Vote, p. 295, § *penult.*)

A quel nombre de membres pourra délibérer le jury ? V. le rapport de la commission, p. 285 ; — les observations du baron de Fréville, p. 291, § 1<sup>er</sup> ; — et du baron Mounier, p. 291 à 292.

ART. 36.

(34, puis 35, du premier projet voté par la Chambre des Pairs. — Adoption, p. 263.)

ART. 37.

(35, puis 36, du premier projet voté par la Chambre des Pairs. — Observations, p. 264 à 266. V. aussi p. 307.)

Les plaidoiries seront-elles permises devant les jurys spéciaux ? V. les observations du comte Molé, p. 265, § *penult.* ; et p. 266, § 2 ; — de M. Legrand, p. 265, § *ult.* ; et 266, § 3 ; — de M. Allent, p. 265, §. 3 ; et 266, § 1<sup>er</sup>.

ART. 38.

(36, puis 37, du premier projet voté par la Chambre des Pairs. — Observations du marquis de Laplace, p. 268, § 1<sup>er</sup> ; — de M. Legrand, *ibid.*, § 2. — Disposition additionnelle proposée par M. Duplex de Mézy, p. 268, § *ult.*, et 269.)

ART. 39.

(37, puis 38, du premier projet voté par la Chambre des Pairs. — Première discussion, p. 270 à 271. — Renvoi à la commission, p. 271. — Rapport, p. 296. — Nouvelle discussion, p. 297 à 303. — Rédaction adoptée, p. 303. — Amendement introduit par la Chambre des Députés, p. 955. — Discussion sur cet amendement, p. 956 à 958.)

Le jury doit-il prononcer des indemnités distinctes pour l'usufruitier et le nu-proprétaire ? V. les observations du rapporteur, p. 270, § *penult.* ; et 271, § 1<sup>er</sup> ; — de M. Legrand, p. 270, § *ult.* ; et p. 298 à 302 ; — du baron de Sacy, p. 271, § 2 ; et 302, § 1<sup>er</sup> ; — du comte Molé, p. 271, § 3 ; 297, § *ult.* ; et 303, § 1<sup>er</sup>. V. aussi p. 956, § 1<sup>er</sup> ; — du comte Portalis, p. 297, § 1<sup>er</sup> ; et 298, § 2 ; — du président Boyer, p. 298, § 1<sup>er</sup>. V. aussi p. 956, § *ult.* ; — de M. Girod de l'Ain, p. 302, § *ult.* ; — de M. Allent, p. 303, § 2 ; — de M. Tripier, p. 957.

ART. 40.

(38, puis 39, du premier projet voté par la Chambre des Pairs. — Observations sur la taxe des dépenses. V. les dires du rapporteur, p. 273, § 2 ; — de M. Legrand, p. 273, § 3 ; — du marquis de Laplace, *ibid.*, § 4.)

ART. 41.

(39, puis 40, du premier projet voté par la Chambre des Pairs. — Première rédaction, p. 275. — Renvoi à la commission, *ibid.* — Rapport, p. 303, § *ult.* ; et 304. — Adoption, p. 304.)

V., pour l'exécution de cet article, l'ordonnance royale du 18 septembre 1833. (Bull. des lois, 2<sup>e</sup> partie, 1833, n<sup>o</sup> 252, p. 285 à 290.)

ART. 42.

(40, puis 41, du premier projet voté par la Chambre des Pairs. — Observations du comte Molé, p. 276, §§ 4 et *ult.* ; — de M. Legrand, *ibid.*, § 5 ; — de M. Tripier, p. 277, § 1<sup>er</sup> ; — de M. Allent, *ibid.*, § 2.)

ART. 43.

(Introduit sur la proposition du comte Portalis. V. p. 305 et 306. — Observations du comte Bérenger, p. 306. — Adoption, *ibid.*)

ART. 44.

(41, puis 43, du premier projet voté par la Chambre des Pairs. — Adoption, p. 278.)

ART. 45.

(42, puis 44, du premier projet voté par la Chambre des Pairs. — Adoption, p. 279.)

ART. 46.

(43, puis 45, du premier projet voté par la Chambre des Pairs. — Adoption, p. 279.)

ART. 47.

(49 du projet du Gouvernement. — Renvoyé à la commission, p. 279, § *ult.*, et p. 280. — Non adopté, p. 305. — Reproduit par la Chambre des Députés, p. 976, au bas.)

Doit-on admettre le renvoi pour cause de suspicion légitime en matière d'indemnité ? V. sur l'ancien article 50 du projet du Gouvernement, les observations du comte Molé, p. 281, — et de M. Legrand, *ibid.*, § *ult.*

### CHAPITRE III.

#### *Des Règles à suivre pour la fixation des Indemnités.*

ART. 48.

(Rétabli par la Chambre des Députés, et formé du § 4 de l'article 36 du premier projet voté par la Chambre des Pairs. V. p. 267, 307 et 977.)

ART. 49.

(46 du premier projet voté par la Chambre des Pairs. — Adoption, p. 308.)

ART. 50.

(47 du premier projet voté par la Chambre des Pairs. — Observations de M. Legrand, et adoption, p. 309 et 310.)

ART. 51.

(48 du premier projet voté par la Chambre des Pairs. — Première rédaction, p. 310. — Discussion, p. 311 à 317.)

La plus-value doit-elle être prise en considération pour la

fixation de l'indemnité ? V. les observations de M. Villemain, p. 311, § 1<sup>er</sup> ; 315, § 2 ; et 316, § *ult.* ; — de M. Legrand, p. 311, § *ult.* ; et 315, § 1<sup>er</sup> ; — du comte Molé, p. 312 et 315, § *ult.* ; — de M. Girod de l'Ain, p. 313, § 1<sup>er</sup> ; — du président Boyer, p. 313, § 2 ; — du ministre de l'intérieur, p. 313, § *ult.* ; et 316, § 1<sup>er</sup> ; — du rapporteur, p. 313, § 3 ; et 314, § 1<sup>er</sup> ; — du baron de Barante, p. 314, § *ult.* ; — de M. Périer, p. 315, § *penult.*

ART. 52.

(49 du premier projet voté par la Chambre des Pairs. — Adoption, p. 317.)

## **TITRE V.**

### ***Du Paiement des Indemnités.***

ART. 53, 54 et 55.

(50, 51 et 52 du premier projet voté par la Chambre des Pairs. — Adoption, p. 318 et 319.)

## **TITRE VI.**

### ***Dispositions diverses.***

ART. 56.

(53 du premier projet voté par la Chambre des Pairs. — Discussion, p. 320 et 321.)

L'intervention des notaires doit-elle être admise en matière d'acquisitions pour cause d'utilité publique ? V. les observations de M. Legrand, p. 320, §§ 3 et *ult.* ; et 321, § 2 ; — du baron Mounier, p. 320, § *penult.* ; et 321, § 1<sup>er</sup>.

Art. 57.

(54 du premier projet voté par la Chambre des Pairs. — Observations du baron Mounier, et adoption, p. 322.)

ART. 58.

(55 du premier projet voté par la Chambre des Pairs. — Adoption, p. 322.)

ART. 59.

(56 du premier projet voté par la Chambre des Pairs. — Observations du rapporteur, et adoption, p. 323 et 324.)

ART. 60, 61 et 62.

(57, 58 et 59 du premier projet voté par la Chambre des Pairs. —  
Adoptés sur l'observation de M. Legrand, p. 321 et 325.)

ART. 63 et 64.

(60 et 61 du premier projet voté par la Chambre des Pairs. —  
Adoption, p. 326 et 327.)

## **TITRE VII.**

### *Dispositions exceptionnelles.*

ART. 65.

(62 du premier projet voté par la Chambre des Pairs. —  
Observations de M. Lamy, commissaire du Roi, p. 328, §  
*penult.* ; et 329, § 1<sup>er</sup> ; — du baron Mounier, p. 328, § *ult.* ; —  
de M. Allent, p. 329, § 2. — Adoption, p. 329.)

ART. 66.

(63 du premier projet voté par la Chambre des Pairs. —  
Observations du rapporteur et de M. Lamy, p. 331. — Adoption,  
p. 332.)

## **TITRE VIII.**

### *Dispositions finales.*

ART. 67 et 68.

(64 et 65 du premier projet voté par la Chambre des Pairs. —  
Adoption, p. 335 et 336.)

---

# CHAMBRE DES PAIRS DE FRANCE.

---

SESSION DE 1833.

*Procès-verbaux des séances secrètes, dans lesquelles  
a été discuté le nouveau règlement de la Chambre.*

---

## TABLE DES MATIÈRES.

---

### B

BARANTE (M. le baron de). — Ses observations sur divers articles, p. 1240, § *penult.* ; 1243, § *ult.* ; 1248, § 1<sup>er</sup> ; 1249, § 2 ; 1252, § 1<sup>er</sup> ; 1259, § 1<sup>er</sup> ; 1277, § *penult.* ; 1278, § 2 ; 1281, § *ult.* ; 1282, 1283, § *penult.* ; 1284, § 2 ; 1291, 1310, § 2 ; et 1311, § *ult.*

BASSANO (M. le duc de). — Ses observations sur l'article 20, p. 1263, § 2.

### C

CHOISEUL (M. le duc de). — Ses observations sur divers articles, p. 1272, § *penult.* ; et 1259, § 2.

### D

Dejean (M. le comte). — Ses observations sur divers articles, p. 1238 et 1325, § *ult.*

DUCHATTEL (M. le comte). — Ses observations sur divers articles, p. 1323, § 6 ; et 1325, § 4.

## E

Exelmans (M. le comte). — Ses observations sur l'article 79, p. 1326, §. ult.

## F

Fréville (M. le baron de). — Ses observations sur divers articles, p. 1242, 1261, § penult. ; 1262, § 1er ; 1283, § antepenult. ; 1284, § 3 ; 1300, § ult. ; 1303, § antepenult. ; 1307, § 3 ; et 1317, § 2.

## G

GROUCHY (M. le maréchal marquis de). — Ses observations sur la question de savoir à quel nombre de membres la Chambre pourra prendre une délibération ou procéder à une élection, p. 1237.

## H

HUMBLOT-CONTÉ (M.). — Ses observations sur divers articles, p. 1269, § ult. ; 1278, § 3 ; et 1310, § 3.

## L

LAPLACE (M. le marquis de). — Ses observations sur divers articles, p. 1241, 1243, § antepenult. ; 1246, § antepenult. ; 1275, § 1<sup>er</sup> ; 1278, § ult. ; 1281, § 4 ; 1300, § penult. ; 1303, § 6 ; 1307, §§ 2 et 4 ; 1316, § penult. ; 1317, § 1<sup>er</sup> ; et 1323, § 4.

## M

MOLÉ (M. le comte). — Ses observations sur divers articles, p. 1244, § 1<sup>er</sup> ; 1245, § 2 ; 1249, § ult. ; 1251, § penult. ; 1254, §§ 1<sup>er</sup> et ult. ; 1268, 1269, § penult. ; 1271, 1274, § 1<sup>er</sup> ; 1257, § penult. ; 1259, § ult. ; 1275, §§ 2 et penult. ; 1261, § ult. ; 1262, § ult. ; 1278, § 1<sup>er</sup> ; 1284, § ult. ; 1285, § ult. ; 1287, § ult. ; 1289, § 2 ; et 1290, § ult.

MONTALIVET (M. le comte). — Ses observations sur divers articles, p. 1244, § 2 ; 1253, § 4 ; 1275, § 4 ; 1283, § ult. ; 1290, § 2 ; et 1297, § 2.

MONTLOSIER (M. le comte de). — Ses observations sur l'article 79, p. 1327, § 2.

MOUNIER (M. le baron), rapporteur. — S'explique sur plusieurs

articles et sur divers amendemens proposés par la commission, ou qui lui ont été renvoyés, p. 1239, 1243, § *pénult.* ; 1245, § 1<sup>er</sup> ; 1246, § *ult.* ; 1248, § 2 ; 1253, § 3 ; 1254, § 2 ; 1266 à 1268, 1269, 1270, § 1<sup>er</sup> ; 1256, § *ult.* ; 1272, § 4 ; 1273, § 1<sup>er</sup> ; 1258, 1274, 1275, § *ult.* ; 12 *ult.* ; 1279, § § 1<sup>er</sup> et 6 ; 1281, § *pénult* ; 1286, 1287, 1290, 1294 à 1296, 1296, § *ult.*, 1297, § *ult.* ; 1298, § 2 ; 1299, 1308, 1311, 1313, § § 1<sup>er</sup> et *pénult.* 1323, § § 5 et 7 ; 1325, § *antepenult.* ; 1326, 1327, 1328 et 1333.

## P

PÉRIER (M.). — Ses observations sur le titre V, p. 1312.

PORTAL (M. le baron). — Ses observations sur l'article 28, p. 1296, § *pénult.*

PORTALIS (M. le comte). — Ses observations sur divers articles, p. 1263, § 1<sup>er</sup> ; et 1286, § 1<sup>er</sup>.

PRASLIN (M. le duc de). — Ses observations sur divers articles, p. 1244, § 3 ; 1253, § 2 ; et 1304.

## S

SÉGUIER (M. le baron), Vice-Président, occupe le fauteuil, p. 1359.

SÉMONVILLE (M. le marquis de), Grand-Référéndaire. — Ses observations sur divers articles, p. 1244, § *ult.* ; 1247, § 1<sup>er</sup> ; 1251, § § 1<sup>er</sup> et *ult.* ; 1257, § *ult.* ; et 1260, § 1<sup>er</sup>.

SILVESTRE DE SACY (M. le baron). — Ses observations sur divers articles, p. 1280 et 1308, § *pénult.*

## T

TASCHER (M. le comte de). — Ses observations sur divers articles, p. 1256, § *pénult.* ; 1257, § *antepenult.* ; et 1272, § *ult.*

TRUPIER (M.). — Ses observations sur divers articles, p. 1285, § 1<sup>er</sup> ; et 1309.

## V

VILLEMMAIN (M.). — Ses observations sur divers articles, p. 1313, § 2 ; 1315, § *penult.* ; et 1327, § *ult.*



# TABLE ANALYTIQUE

DE LA DISCUSSION

*Qui a eu lieu sur le nouveau règlement.*

*V. dans la Table générale, au mot Règlement de la Chambre.*

On a classé les observations faites pendant le cours de cette discussion, suivant l'ordre des articles du nouveau règlement.

PROJET DE RÈGLEMENT.

Considérations générales sur la question de savoir à quel nombre de membres la Chambre pourra prendre une délibération ou procéder à une élection. *V.* maréchal marquis de Grouchy, p. 1237 ; — comte Dejean, p. 1238 ; — baron Mounier, rapporteur, p. 1239. — *V.* aussi p. 1308 à 1310.

## TITRE PREMIER

*Bureau de la Chambre. — Division de la  
Chambre en bureaux.*

ART. 1, 2 et 3, adoption, p. 1239 et 1240.

ART. 4, p. 1240. — Amendement de rédaction proposé par le baron de Barante, p. 1241. — Adoption, *ibid.*

*V.* les observations du baron de Barante, p. 1240, § *penult.*

ART. 5, p. 1240. — Discussion, p. 1241 et 1242. — Adoption, p. 1242.

*V.* les observations du marquis de Laplace, p. 1241 ; — du baron de Fréville, p. 1242.

ART. 6 et 7, adoption, *ibid.*

## TITRE II.

### *Tenue des Séances et ordre des délibérations.*

ART. 8, p. 1243. — Discussion, p. 1243 à 1245. — Adoption, p. 1245.

M. le Président doit-il indiquer à la fin de chaque séance, non seulement l'heure d'ouverture de la séance suivante, mais encore, *s'il y a lieu*, l'ordre du jour de cette séance ? V. les observations du marquis de Laplace, p. 1243, § *antepenult.* ; — du rapporteur, *ibid.*, § *penult.* ; et p. 1245, § 1<sup>er</sup> ; — du baron de Barante, p. 1243, § *ult.* ; — du comte Molé, p. 1244, § 1<sup>er</sup> ; et 1245, § 2 ; — du comte de Moutalivet, p. 1244, § 2 ; — du duc de Praslin, *ibid.*, § 3 ; — de M. le Président, *ibid.*, § 4 ; — du marquis de Sémonville, Grand-Référendaire, *ibid.*, § *ult.*

ART. 9 et 10, adoption, p. 1245 et 1246.

ART. 11, p. 1246. — Discussion, p. 1246 et 1247. — Adoption, p. 1247. — Amendement de rédaction proposé par le marquis de Laplace, p. 1246, au bas.

V. les observations du marquis de Laplace, *ibid.*, § *antepenult.* ; — du rapporteur, *ibid.*, § *ult.* ; — du marquis de Sémonville, p. 1247, § 1<sup>er</sup>.

ART. 13, p. 1247. — Discussion, p. 1248 et 1249. — Adoption, p. 1249.

Les actes législatifs émanés de la Chambre des Députés doivent-ils être appelés projets de loi ou résolutions ? V. les observations du baron de Barante, p. 1248, § 1<sup>er</sup> ; et 1249, § 2 ; — du rapporteur, p. 1248, § 2 ; — de M. le Président, *ibid.*, § *ult.* — V. aussi p. 1316 et 1317. — Observations incidentes sur les distributions à domicile des projets de loi et autres impressions : du comte Molé, p. 1249, § *ult.* ; et 1251, § *penult.* ; — de M. le Président, p. 1250 et 1252 ; — du marquis de Sémonville, p. 1251, § § 1<sup>er</sup> et *ult.* ; — du baron de Barante, p. 1052, § 1<sup>er</sup>.

ART. 14 et 15, p. 1252 et 1255. — Discussion, p. 1252 à 1255. — Renvoi des deux articles à la commission, p. 1255. — Rapport, p. 1266 à 1268. — Amendement

proposé par le comte Molé, p. 1268, au bas. — Adoption des articles rédigés par la commission, p. 1270 et 1271.

Quelles règles seront suivies, quels délais seront observés pour l'examen préalable des projets de loi dans les bureaux, et leur discussion en assemblée générale ? Cet examen est-il nécessaire dans tous les cas ? V. les observations du duc de Praslin, p. 1253, § 2 ; — du rapporteur, *ibid.*, § 3, p. 1254, § 2 ; 1269 et 1270, § 1<sup>er</sup> ; — du comte de Moutalivet, p. 1253, § 4 ; — de M. le Président, *ibid.*, § *ult.* ; — du comte Molé, p. 1254, § 1<sup>er</sup> et *ult.* ; 1268, et 1269, § *penult.* ; — de M. Humblot-Conté, *ibid.* ; § *ult.*

ART. 126, p. 1256. — Discussion, *ibid.* — Adoption, p. 1257.

Combien de commissaires seront nommés par chaque bureau lorsqu'une commission devra être composée de plus de sept membres ? V. les observations du comte de Tascher, p. 1256, § *penult.* ; — du rapporteur, *ibid.*, § *ult.* — Amendement de rédaction proposé, après l'adoption de l'article, par le comte Molé, p. 1271, au bas. V. les observations du comte Molé, p. 1272, § 1<sup>er</sup>, et 1274, § 1<sup>er</sup> ; — du rapporteur, *ibid.*, § 4 ; et p. 1273, § 1<sup>er</sup>, — du duc de Choiseul, p. 1272, § *penult.* ; — du comte de Tascher, *ibid.*, § *ult.* ; — de M. le Président, p. 1273. — La Chambre décide que la commission s'occupera, lors de la dernière lecture du règlement, de réviser, s'il y a lieu, la rédaction de l'article, *ibid.*, § 2. — V. la nouvelle rédaction, p. 1337.

ART. 17 (supprimé), p. 1257. — Discussion, p. 1257 à 1260.

Un Pair peut-il faire partie de plusieurs commissions à la fois ? V. les observations du comte de Tascher, p. 1257, § *antepenult.* ; — du comte Molé, *ibid.*, § *penult.* ; et p. 1259, § *ult.* ; — du marquis de Sémonville, p. 1257, § *ult.* ; et 1260, § 1<sup>er</sup> ; — de M. le Président, p. 1258, 1259 et 1260 ; — du rapporteur, p. 1258 ; — du baron de Barante, p. 1259, § 1<sup>er</sup> ; — du duc de Choiseul, *ibid.*, § 2.

ART. 17 (nouveau), p. 1274. — Exposé du rapporteur, p. 1274. — Discussion, p. 1257 et 1276. — Adoption, p. 1276.

Quel intervalle devra s'écouler entre le rapport et la discussion d'un projet de loi ? V. les observations du marquis de

Laplace, p. 1275, § 1<sup>er</sup> ; — du comte Molé, *ibid.*, § § 2 et *penult.* ; — du comte de Montalivet, *ibid.*, § 4 ; — du rapporteur, *ibid.*, § *ult.*

ART. 18 et 19, adoption, p. 1260.

ART. 20, p. 1261. — Discussion, p. 1261 à 01263. — Adoption, p. 1264.

V. les observations du baron de Fréville, p. 1261, § *penult.* ; et 1262, § 1<sup>er</sup> ; — du comte Molé, p. 1261, § *ult.* ; et 1262, § *ult.* ; — du baron de Barante, *ibid.*, § 2 ; — du comte Portalis, p. 1263, § 1<sup>er</sup> ; — du duc de Bassano, *ibid.*, § 2.

### TITRE III.

#### *Règles des Discussions.*

ART. 21 et 22, adoption, p. 1276.

ART. 23, première rédaction, p. 1277. — Discussion, p. 1277 à 1279. — Deuxième rédaction, p. 1279. — Adoption, *ibid.*

La Chambre doit-elle être consultée sur la question de savoir si un Pair doit être rappelé à l'ordre ? V. les observations du baron de Barante, p. 1277, § *penult.* ; et 1278, § 2 ; — du rapporteur, p. 1277, § *ult.* ; et 1279, § § 1<sup>er</sup> et 6 ; — du comte Molé, p. 1278, § 1<sup>er</sup> ; — de M. Humblot-Conté, *ibid.*, § 3 ; — du marquis de Laplace, *ibid.*, § *ult.*

ART. 24, adoption, p. 1280.

art. 25, *ibid.* — Amendement de rédaction proposé par le baron Silvestre de Sacy, *ibid.* — Adoption, *ibid.*

Un Pair peut-il parler plus de deux fois dans la même séance sur la même question ? V. les observations du marquis de Laplace, p. 1281, § 4 ; — du rapporteur, *ibid.*, § *penult.* ; — du baron de Barante, *ibid.*, § *ult.*

ART. 26, première rédaction, p. 1282. — Discussion, p. 1282 à 1288. — Renvoi à la commission, p. 1288. — Rapport, p. 1293. — Dernière rédaction, p. 1294. — Adoption, *ibid.*

Un amendement proposé dans le cours d'une discussion peut-il être délibéré sur-le-champ, ou doit-il être préalablement imprimé et distribué ? — Amendemens proposés par le baron de Barante, p. 1283 et 1284 ; — par le comte Roedere, p. 1287 ; — par le comte Molé, p. 1288. V. les observations du baron de Barante, p. 1282, 1283, § *penult.* ; et 1284, § 2 ; — du baron de Fréville, p. 1283, § *antepenult.* ; et 1284, § 3 ; — du comte de Montalivet, p. 1283, § *ult.* ; — du comte Molé, p. 1284, § *ult.* ; 1285, § *ult.* ; et 1287, § *ult.* ; — du rapporteur, p. 1286 et 1287 ; — de M. Tripier, p. 1285, § 1<sup>er</sup> ; — du comte Portalis, p. 1286, § 1<sup>er</sup>. V. aussi la discussion sur l'art. 30.

ART. 27, adoption, p. 1288.

ART. 28, p. 1289. — Discussion, p. 1289 à 1291. — Renvoi à la commission, p. 1291. — Rapport, p. 1294 à 1296. — Amendement proposé par la commission, p. 1296. — Adoption de l'article primitif, p. 1298.

Lorsqu'un amendement a été adopté, la disposition amendée doit-elle être mise aux voix après le vote sur l'amendement ? V. les observations du comte Molé, p. 1289, § 2 ; et 1290, § *ult.* ; — de M. le Président, p. 1289, 1297 et 1298 ; — du rapporteur, p. 1290, 1294 à 1296 ; 1296, § *ult.* ; 1297, § *ult.* ; et 1298, § 2 ; — du comte de Montalivet, p. 1290, § 2 ; et 1297, § 2 ; — du baron de Barante, p. 1291 ; — du baron Portal, p. 1296, § *penult.*

ART. 29, adoption, p. 1299.

art. 30, première rédaction, p. 1299. — Observations du rapporteur, *ibid.* — Seconde rédaction, et adoption de l'article, *ibid.*

art. 31, adoption, p. 1300.

art. 32, p. 1300. — Discussion, *ibid.* — Adoption, p. 1301.

Un Pair qui demande la parole pour rétablir un fait quelconque, doit-il être entendu ? V. les observations du marquis de Laplace, p. 1300, § *penult.* ; — du baron de Fréville, *ibid.*, § *ult.*

ART. 33, 34, 35 et 36, adoption, p. 1301 et 1302.

## TITRE IV.

### *Formes des Votes.*

ART. 37, 38, 39 et 40, adoption, p. 1302 et 1303.

ART. 41, p. 1303. — Discussion, *ibid.* — Adoption, p. 1304.  
— Amendement de rédaction propose par le baron de Fréville, p. 1304, au bas.

V. les observations du marquis de Laplace, p. 1303, § 6 ; — du baron de Fréville, *ibid.*, § *antepenult.*

ART. 42, première rédaction, p. 1304. — Deuxième rédaction, *ibid.* — Adoption, *ibid.*

V. les observations du duc de Praslin, p. 1304.

ART. 43, 44, 45 et 46, adoption, p. 1305 et 1306.

ART. 47, première rédaction, p. 1306. — Discussion, p. 1307.  
— Deuxième rédaction, *ibid.* — Adoption, *ibid.*

Les bulletins qui servent aux scrutins de liste doivent-ils être détruits lorsque le résultat du scrutin a été proclamé ? V. les observations du marquis de Laplace, p. 1307, § § 2 et 4 ; — du baron de Fréville, *ibid.*, § 3.

ART. 48, p. 1308. — Discussion, p ; 1308 à 1310. — Adoption, p. 1310.

A quel nombre de membres la Chambre peut-elle prendre une délibération ou procéder à une élection ? V. les observations du baron Silvestre de Sacy, p. 1308, § *penult.* ; — du rapporteur, *ibid.*, § *ult.* ; — de M. Tripier, p. 1309 ; — de M. le Président, p. 1310 ; — du baron de Barante, *ibid.*, § 2 ; — de M. Humblot-Conté, *ibid.*, § 3. — V. aussi p. 1237 à 1239.

ART. 49, ADOPTION, p. 1311.

## TITRE V.

### *Règles particulières aux propositions faites par un des Pairs.*

V. les observations du rapporteur, p. 1311, et 1313, § § 1<sup>er</sup> et *penult.* ; — du baron de Barante, p. 1311, § *ult.* ; — de M. Périer, p. 1312 ; — de M. Villemain, p. 1313 § 2.

ART. 50, adoption, p. 1314.

ART. 50, adoption, p. 1314.

L'avis de *trois* bureaux sera-t-il nécessaire pour qu'une proposition de loi faite par un Pair soit développée ? — Amendement proposé par M. Périer, p. 1314, § *antepenult.* — Autre amendement, *ibid.*, § *ult.*

ART. 52, adoption, p. 1315.

ART. 53, première rédaction, p. 1315. — Amendement de rédaction proposé par M. Villemain, *ibid.*, § *penult.* — Deuxième rédaction, p. 1316. — Adoption, *ibid.*

ART. 54, adoption, p. 1316.

ART. 55, p. 1316. — Discussion, p. 1316 et 1317. — Adoption, p. 1317.

Les propositions de loi adoptées par la Chambre seront-elles appelées projets de loi ou résolutions ? V. les observations du marquis de Laplace, p. 1316, § *penult.*, et 1317, § 1<sup>er</sup> ; — de M. le Président, p. 1316 ; — du baron de Fréville, p. 1317, § 2. — V. aussi p. 1248 et 1249.

ART. 56, 57 et 58, adoption, p. 1317 et 1318.

## TITRE VI.

### *Organisation des Bureaux.*

ART. 59, 60 et 61, adoption, p. 1318 et 1319.

## TITRE VII.

### *Pétitions.*

ART. 62, 63, 64 et 65, adoption, p. 1319 et 1320.

## TITRE VIII.

### *Procès-verbaux ; Impressions.*

ART. 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72 et 73. — Adoption, p. 1320 à 1322.

## TITRE IX.

### *Admission et réception des Pairs.*

ART. 74, adoption, p. 1322.

ART. 75, p. 1323. — Discussion, *ibid.* — Adoption, *ibid.*

Les commissions nommées pour vérifier les ordonnances portant nominations de nouveaux Pairs, doivent-elles aussi vérifier les titres justificatifs produits par ces Pairs ? V. les observations du marquis de Laplace, p. 1323, § 4 ; — du comte Duchatel, *ibid.*, § 6 ; — du rapporteur, *ibid.* § § 5 et 7.

ART. 76, adoption, p. 1324.

## TITRE X.

### *Adresses, Députations, etc.*

ART. 77, adoption, p. 1324.

art. 78, p. 1325. — Discussion, *ibid.* — Adoption, p. 1326.

*Comment* seront désignés les vingt membres qui, avec le Bureau et le Grand-Référendaire, doivent composer les grandes députations ? V. les observations du comte Duchatel, p. 1325, § 4 ; — du rapporteur, *ibid.*, § *penult.* ; — du comte Dejean, *ibid.*, § *penult.* ; — de M. le Président, *ibid.*, § *ult.* — V. aussi, p. 1354.

ART. 79, p. 1326. — Discussion, p. 1326 à 1328. — Adoption, p. 1328.

L'habit uniforme doit-il être porté dans toutes les séances de la Chambre ? V. les observations du rapporteur, p. 1326 et 1327 ; — du comte Exelmans, p. 1326, § *ult.* ; — du comte de Montlosier, p. 1327, § 2 ; — de M. Villemain, *ibid.*, § *ult.* ; — de M. le Président, p. 1328.

ART. 80, adoption, p. 1328.

## TITRE XI.

### *De la Police du Palais et de la salle de la Chambre, etc.*

ART. 81, 82, 83 et 84, adoption, p. 1329.



## **TITRE XII.**

### *Officiers de la Chambre, Employés, etc.*

ART. 85 et 86, adoption, p. 1330.

ART. 87, adoption, p. 1330.

V. les observations du rapporteur, au sujet de cet article et des deux articles suivans, p. 1328.

## **TITRE XIII.**

### *De la Comptabilité.*

ART. 88 et 89, adoption, p. 1331.

Renvoi à la commission de tous les articles du règlement, p. 1332. — Nouvelle lecture des articles, p. 1333. — Texte du règlement, p. 1334 à 1358. — Vote au scrutin, p. 1359.

Projet d'arrêté proposé par la commission, et tendant à déterminer l'époque à laquelle le nouveau règlement sera exécutoire, p. 1360. — Adoption, *ibid.*

**FIN DE LA TABLE.**

---

# CHAMBRE DES PAIRS

DE FRANCE.

---

SESSION DE 1834.

*Procès-verbaux et Impressions diverses.*

---

TABLE DES MATIÈRES.

---

*Nota.* Le renvoi au procès-verbal est marqué par l'indication de la page et du paragraphe, le renvoi aux Impressions diverses par le numéro de chaque Impression.

## A

ABRIAL (M. le comte) commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 292. — Ses observations sur l'article 10 (précédemment 9) du projet de loi relatif à l'organisation du conseil d'État, p. 220, § *penult.* — Propose un article additionnel à ce projet de loi, p. 265. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à l'accroissement de l'effectif de la gendarmerie, p. 409 (I. n.° 22). V. aussi p. 427 et 434.

ADMISSION DES NOUVEAUX PAIRS (Formes observées pour l'). — Il est donné lecture à la Chambre de quatre ordonnances royales, en date du 27 juin 1833, portant nominations de Pairs de France, p. 11 à 14. — Exposé de M. le Président, p. 14. — Désignation, par la voie du sort, d'une commission spéciale de trois membres, chargée d'examiner les titres des nouveaux Pairs, p. 15. — Sur le rapport de cette commission, la

Chambre déclare valables les titres produits par ces Pairs, p. 26. V. Lobau, Saint-Cricq, Cassaignolles, Reinach. — MM. le maréchal comte de Lobau, le baron de Reinach et le comte de Saint-Cricq, sont admis à prendre séance après avoir prêté le serment qui doit précéder leur entrée en fonctions, p. 37 et 83. — M. Cassaignolles envoie son serment par écrit, p. 37. — Il le renouvelle de vive voix, p. 994. — Il est admis à prendre séance, *ibid.* == Il est donné lecture d'une ordonnance royale, en date du 4 avril 1834, qui élève M. Barthe à la dignité de Pair de France, p. 995. — Exposé de M. le Président, p. 1285. — Désignation, par la voie du sort, d'une commission chargée d'examiner les titres du nouveau Pair, p. 1286. — Sur le rapport de cette commission, la Chambre déclare valables les titres produits, p. 1287. — M. Barthe, prête serment, p. 1316. — Il est admis à prendre séance, *ibid.* == Il est donné lecture de deux ordonnances du Roi, en date des 15 et 19 avril, qui élèvent à la dignité de Pairs de France M. Bailliot et M. Gasparin., p. 1372 à 1374. — Exposé de M. le Président, p. 1763. — Désignation, par la voie du sort, d'une commission chargée d'examiner les titres de M. Bailliot, *ibid.* — Sur le rapport de cette commission, la Chambre déclare valables les titres produits, p. 1764. — M. Bailliot prête serment, p. 1838. — Il est admis à prendre séance, *ibid.*

ADRESSE AU ROI, en réponse au discours prononcé par Sa Majesté à l'ouverture de la session. — Une commission spéciale est chargée de rédiger un projet d'adresse, p. 15 et 17. — Ce projet est communiqué aux bureaux, p. 27 ; — lu en séance publique par le comte Molé, rapporteur, p. 28. — Délibération des paragraphes, p. 28 à 33. — Vote au scrutin, p. 33. — Une grande députation est chargée de présenter l'adresse à Sa Majesté, *ibid.* — Réponse du Roi, p. 36.

ALLEN (M. le chevalier), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 23. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 69, 649, 1468, 1721. — Ses observations sur divers articles du projet de loi tendant à assurer d'une manière légale l'état des officiers des armées de terre et de mer, p. 1122, 1124, § 2 ; 1187, § 2 ; et 1275 ; — sur le projet de loi

relatif à une imposition extraordinaire votée par la ville de Metz pour acquitter le montant des condamnations prononcées contre elle en vertu de la loi du 10 vendémiaire an 4, p. 2184, § *ult.* ; et 2186, § 1<sup>er</sup>.

AMBRUGEAC (M. le comte d'), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 292 et 655. — Son opinion sur le projet de loi relatif à un appel de 80,000 hommes sur la classe de 1833, p. 1551.. — Ses observations sur divers articles du projet de loi relatif à la poursuite et à la répression des contraventions, délits et crimes commis par des Français dans les Échelles du Levant et de Barbarie, p. 354, § *ult.* ; 356, § 2 ; 375, § *penult.* ; 376, § § 1<sup>er</sup> et 3 ; et 378, § 5 ; — sur l'article 3 du projet de loi relatif à l'accroissement de l'effectif de la gendarmerie, p. 423, § § 2 et *penult.* ; 424, § 2 ; 427, § 1<sup>er</sup> ; 429, § *penult.* ; 430, § § 1<sup>er</sup> et *ult.* ; et p. 434, § 2 ; — sur le projet de loi relatif à l'organisation du conseil général et des conseils d'arrondissement du département de la Seine, et du conseil municipal de la ville de Paris, p. 537, § 1<sup>er</sup> ; 538, § 1<sup>er</sup> ; 542, § *penult.* ; 604, § *penult.* ; 605, § § 1<sup>er</sup> et *ult.* ; 607, 613, 614, et 618, § 1<sup>er</sup>. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi tendant à assurer d'une manière légale l'état des officiers des armées de terre et de mer, p. 894 à 932 (I. n.° 37). — S'explique au sujet de plusieurs articles de ce projet de loi et de divers amendemens proposés par la commission, ou qui lui ont été renvoyés, p. 1178 à 1182, 1116, 1118, 1123, 1128, 1183, 1184, 1185, 1189, 1191, 1194, 1230, 1233, 1237, 1244, 1266, 1267, 1274, 1277, 1278, 1280, 1288, 1294, 1302 et 1313.

ANNIVERSAIRE DE JUILLET. V. au mot *Fêtes de Juillet*.

ANTHOUARD (M. le comte d'), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1253. — Ses observations sur le projet de loi tendant à assurer d'une manière légale l'état des officiers des armées de terre et de mer, p. 1195, § 2 ; et 1241.

APPEL de 80,000 hommes sur la classe de 1833. V. au mot *Recrutement*.

ARAGON (M. le marquis d'), commissaire pour examiner la requête d'un Pair qui se présente à titre héréditaire, p. 834. — Commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 650.

ARAMON (M. le marquis d'), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 35. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1253 et 1780. — Propose un amendement au projet de loi relatif à l'ouverture de crédits supplémentaires pour secours aux étrangers réfugiés en France, et aux condamnés pour causes politiques sous la Restauration, p. 1402. V. aussi, p. 1404, § 3.

ARGOUT (M. le comte d'), *ministre de l'intérieur et des cultes*, présente, en cette qualité, à la Chambre, un projet de loi relatif à l'organisation du conseil général et des conseils d'arrondissement du département de la Seine, et du conseil municipal de la ville de Paris, p. 108 à 117 (I. n.° 6). — Soutient la discussion de ce projet de loi, p. 531, 532, 537, 541, 542, 548, 550, 558, 561, 562, 563, 564, 568, 606, 610, 624 à 627, et 630. — Est entendu sur l'art. 31 du projet de loi relatif à la poursuite et à la répression des contraventions, délits et crimes commis par des Français dans les Échelles du Levant et de Barbarie, p. 377 ; — sur divers articles du projet de loi relatif à l'accroissement de l'effectif de la gendarmerie, p. 423, 426, 428, 429 et 430.

ARGOUT (M. le comte d'), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1375 et 2018. — Son opinion sur le projet de loi relatif à la résidence des étrangers réfugiés en France, p. 1360, § 1<sup>er</sup>. V. aussi p. 1362 ; — sur le projet de loi relatif à l'ouverture de crédits supplémentaires pour secours aux étrangers réfugiés en France, et aux condamnés pour causes politiques sous la Restauration, p. 1368, § *ult.* V. aussi p. 1404, § 2. — Ses observations sur divers articles du projet de loi relatif à la Banque de France, p. 1752 à 1755, et 1758.

ARMES DE GUERRE. — Projet de loi relatif aux détenteurs et dépositaires d'armes ou de munitions de guerre. — Présenté à la Chambre des Députés le 15 avril 1834. — Adopté le 15 mai. — Apporté à la Chambre des Pairs le 17. — Adopté le 22 (LOI *du 24 mai* 1834 ; Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1834, 1<sup>er</sup> sem., n° 124, p. 113). == Exposé des motifs, p. 1771 à 1779 (I. n° 85). — Nomination d'une commission, p. 1856. — Rapport, par le comte Siméon, p. 2031 à 2039 (I. n° 113). — Délibération des articles, p. 2146 à 2152. — Art. 4, discussion, p. 2147 et 2148. — Adoption, 2148 (Observations

du vicomte Dubouchage, *ibid.*). — Art. 6, discussion, p. 2149. — Adoption, p. 2150. (Observations du vicomte Dubouchage, p. 2149. V. aussi les observations incidentes du marquis de Marbois, p. 2157). — Vote au scrutin, p. 2152.

ASSOCIATIONS. — Projet de loi relatif aux associations. — Présenté à la Chambre des Députés le 25 février 1834. — Adopté le 25 mars. — Apportée à la Chambre des Pairs le 27. — Adopté le 9 avril (LOI *du 10 avril* 1834 ; Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1834, 1<sup>er</sup> sem., n<sup>o</sup> 115, p. 25). == Exposé des motifs, p. 835 à 842 (I. n.° 34). — Nomination d'une commission, p. 890. — Rapport, par M. Girod, de l'Ain, p. 1003 à 1016 (I. n.°43). V. les observations de M. le Président, p. 1016 ; — du comte Dejean, p. 1016, § 3 ; — du vicomte Dubouchage, *ibid.*, § *ult.* ; — de M. Villemain, p. 1017, § 1<sup>er</sup>. — Discussion en assemblée générale, p. 1052 à 1062. — Dans cette discussion sont entendus : le vicomte Dubouchage, p. 1052 à 1058 ; — le comte de Montlosier, p. 1058 à 1060 ; — le comte Roederer, p. 1060 à 1062. — Délibération des articles, p. 1062 à 1090. — Art. 1<sup>er</sup>, discussion, p. 1062. — Adoption, p. 1063 (Observations du vicomte Dubouchage, p. 1063, § *ult.*). — Art. 4, discussion, p. 1064 à 1089. — Adoption, p. 1089 (Observations du comte de Tascher, p. 1065, et 1084, § 1<sup>er</sup> ; — du comte de Moutlosier, p. 1066, et 1087, § 3). — Amendement de M. Villemain, p. 1067 à 1070. V. aussi p. 1080 à 1082, et p. 1089, § 1<sup>er</sup> (Observations du comte de Pontécoulant, p. 1074, § 2, et 1088, § 3 ; — de M. le Président, *ibid.* ; — de M. Persil, garde des sceaux, p. 1074 à 1080 et 1086 ; — de M. Tripier, p. 1082 à 1084 ; — du duc Decazes, p. 1084 à 1086). V. aussi les observations incidentes du vicomte Dubouchage, p. 1089, § *ult.* — Vote au scrutin, p. 1090.

ASTORG (M. le comte d'), gendre et successeur à la Pairie de M. le comte Du Puy, adresse à la Chambre les titres justificatifs de son droit, p. 1558. — Ces titres sont renvoyés à une commission de trois membres désignés par le sort, p. 1560. — Rapport de cette commission, p. 1568. — La Chambre déclare valables les titres produits, p. 1570. — M. le comte

d'Astorg prête serment, p. 1719. — Il est admis à prendre séance, p. 1720.

ATTHALIN (M. le baron), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1468.

ATTRIBUTIONS MUNICIPALES (Projet de loi relatif aux). — Présenté à la Chambre des Députés le 13 janvier 1834. — Adopté le 10 mars. — Apporté à la Chambre des Pairs le 11 avril. == Exposé des motifs, p. 1134 à 1169 (I. n° 46). — Nomination d'une commission, p. 1252. — *Nota.* Il n'a point été fait de rapport sur ce projet de loi.

AUBERNON (M.), commissaire désigné par le sort pour examiner les titres d'un Pair nouvellement promu par ordonnance royale, p. 1763 ; — pour examiner la requête d'un Pair qui se présente à titre héréditaire, p. 1560. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 180 et 1721.

AUX (M. le marquis d'), commissaire désigné par le sort pour examiner les titres d'un Pair nouvellement promu par ordonnance royale, p. 1763. — Fait un rapport au nom de la commission chargée de cet examen, p. 1764. — Commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 2019.

## B

BAILLIOT (M.), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 15 avril 1834, p. 1372. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 1764. — Il prête serment, et est admis à prendre séance, p. 1838.

BANQUE DE FRANCE. — Projet de loi relatif à la Banque de France. — Présenté à la Chambre des Députés le 10 février 1834. — Adopté le 12 avril. — Apportée à la Chambre des Pairs le 21. — Adopté le 15 mai (LOI *du 17 mai* 1834 ; Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1834, 1<sup>er</sup> sem., n° 58). — Nomination d'une commission, p. 1375. — Rapport, par le comte de Saint-Cricq, p. 1684 à 1699 (I. n° 81). — Discussion en assemblée générale, p. 1735 et 1736 (Observations du marquis de Marbois, p. 1735, § *ult.* V. aussi p. 1755). — Délibération des articles, p. 1736 à 1761. — Art. 3, discussion, p. 1737 à 1756. — Adoption p. 1756. (Observations du comte Roy, p. 1737 à 1744 ; — de M.

Humann, ministre des finances, p. 1744 à 1750 et p. 1755 ; — du comte Bérenger, p. 1750 à 1752 : — du comte d'Argout, p. 1752 à 1755). — Art. 5, discussio, p. 1756 à 1761. — Adoption, p. 1761 (Observations du comte Roy, p. 1757, 1759 et 1760, § 1<sup>er</sup> ; — du comte d'Argout, p. 1758 ; — du ministre des finances, p. 1759 ; — de M. Tripier, p. 1760, § 2 ; — de M. le président Boyer, *ibid.*, § *penult.* ; — du duc de Decazes, *ibid.*, § *ult.*) — Vote au scrutin, p. 1761.

BARANTE (M. le baron de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 1557.

BARTHE (M.), *Garde des sceaux, ministre de la justice*, présente, en cette qualité, à la Chambre un projet de loi relatif à l'organisation du conseil d'État, p. 38 à 64 (I. n° 2). — Soutient la discussion de ce projet de loi, p. 187, 194, § 3 ; 196, 200, 202, 206, 207, 209, 228 à 231, 235, 236, 243, 258 et 263. — Présente un projet de loi relatif à la poursuite et à la répression des contraventions, délits et crimes commis par des Français dans les Echelles du Levant et de Barbarie, p. 84 ) 92 (I. n° 5). — Soutient la discussion de ce projet de loi, p. 355, 376 et 379. — Présente un projet de loi relatif aux crieurs publics, p. 286 à 290 (I. n° 13) ; — un projet de loi relatif aux associations, p. 835 à 842 (I. n° 34) ; — des Lettres de grande naturalisation accordées par le Roi à M. le comte Borgarelli d'Ison et à M. Orfila, p. 212 à 216 (I. n° 9). — Est entendu sur divers articles du projet de loi relatif à l'organisation du conseil général et des conseils d'arrondissement du département de la Seine, et du conseil municipal de la ville de Paris, p. 544.

BARTHE (M.), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 4 avril 1834, p. 995. — Il adresse ses titres à la Chambre, p. 1286. — La Chambre les déclare valables, p. 1287. — Il prête serment, et est admis à prendre séance, p. 1316. — Commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1933.

BASSANO (M. le duc de), commissaire pour l'examen du budget intérieur, p. 27) ; — pour l'examen de divers projets de loi, p. 130, 650, 1375, 1412 et 1469. — Son opinion sur le projet de loi relatif aux pensionnaires de la caisse de vétérance de l'ancienne Liste civile, p. 2204 à 2206. — Fait, au nom d'une



commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à l'abolition des majorats et des substitutions, p. 657 à 691 (I. n° 31). V. aussi p. 767 à 780, et p. 794. — Fait un second rapport sur le même projet de loi, p. 1783 à 1797 (I. n° 87) ; — sur le projet de loi relatif à la liquidation de l'ancienne Liste civile, p. 963 à 990 (I. n° 41). V. aussi p. 1029 et 1031.

**BASSE-SEINE.** — Projet de loi relatif à la perception des droits de navigation, de Paris à Rouen, sur la Basse-Seine et ses affluents. — Présenté à la Chambre des Députés le 10 février 1834. — Adopté le 28 avril. — Apporté à la Chambre des Pairs le 12 mai. — Adopté le 23 mai (LOI *du 23 mai* 1834 ; Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1834, 1<sup>er</sup> sem., n° 126, p. 148). == Exposé des motifs, p. 1574 à 1582 (I. n° 73). — Nomination d'une commission, p. 1721. — Rapport, par le comte de Germiny, p. 2105 à 2117 (I. n° 118). — Délibération, p. 2188 à 2193. — Vote au scrutin, p. 2193.

**BASTARD** (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 130, 649 et 1412 ; — pour l'examen des Lettres de grande naturalisation accordées par le Roi à M. le comte Borgarelli d'Ison et à M. Orfila, p. 29. — Fait un rapport sur ces Lettres, p. 343 à 346 (I. n° 19). — Membre du comité des pétitions, p. 17. — Son opinion sur le projet de loi relatif à l'abolition des majorats et des substitutions, p. 760 à 764. V. aussi p. 799, § *ult.* — Proposé un amendement à l'art. 9 de ce projet de loi relatif à l'organisation du conseil général et des conseils d'arrondissement du département de la Seine et du conseil municipal de la ville de Paris, p. 565, *au bas*.

**BAUDRAND** (M. le comte), commissaire désigné par le sort pour examiner les titres d'un Pair nouvellement promu par ordonnance royale, p. 1763.

**BAUVEAU** (M. le prince de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 10.

**BEKER** (M. le comte), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 292. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi qui accorde à la veuve de M. le maréchal comte Jourdan une pension de 12,000 fr. à titre de récompense nationale, p. 340 à 342 (I. n° 17) ; — sur le projet de loi qui accorde à la veuve de M. le lieutenant-général comte Decaen une pension de

3,000 fr. à titre de récompense nationale, p. 342 (I. n° 18). V. aussi p. 396, § *ult.*

BÉRENGER (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 69, 650, 1375 et 1720. — Son opinion sur divers articles du projet de loi relatif à l'organisation du conseil d'État, p. 245, 250, § *ult.*, et 259 ; — sur l'art. 3 du projet de loi relatif à la Banque de France, p. 1750 à 1752 ; — sur une pétition du sieur Jeuffroy, p. 125. — Ses observations incidentes au sujet d'une proposition de loi sur les chemins vicinaux, p. 1735, § 3.

BERTHEZÈNE (M. le baron), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 1460 et 1557.

BERTIN DE VAUX (M.), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 324 et 1253.

BESSON (M.), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 180, 1253, 1375, 1721, 1933 et 2019. — Membre du comité des pétitions, p. 17. — Fait un rapport au nom de ce comité, p. 173. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à la résidence des étrangers réfugiés en France, p. 1331 à 1335 (I. n° 56) ; — sur le projet de loi relatif à l'ouverture de crédits supplémentaires pour secours aux étrangers réfugiés en France et aux condamnés pour causes politiques sous la Restauration, p. 1335 à 1338 (I. n° 57). V. aussi p. 1403 ; — sur le projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 200,000 fr., pour la célébration du quatrième anniversaire des journées de Juillet, p. 2040 à 2043 (I. n° 114).

BOISSY-D'ANGLAS (M. le comte de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1722. — Son opinion sur le projet de loi relatif à l'organisation du conseil d'Etat, p. 181 à 183.

BONDY (M. le comte de), nommé secrétaire de la Chambre des Pairs pour la session de 1834, p. 10. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 180, 1375 et 2019. — Membre du comité des pétitions, p. 480.

BORGARELLI D'ISON (M. le comte), obtient des Lettres de grande naturalisation. — Teneur de ces Lettres, p. 212 (I. n° 9). V. au mot *Lettres de grande naturalisation*.

BOYER (M. le président), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 890 et 1856. — Membre du comité des pétitions, p. 179. — Fait divers rapports au nom de ce comité, p. 416, 696 et 1712. — Dépose sur le bureau une proposition de loi relative aux effets de la séparation de corps prononcée pour cause d'adultère de la femme, p. 38. — Développe cette proposition, p. 70 à 77 (I. n° 3). — Est nommé membre de la commission chargée de l'examiner, p. 122. — Fait diverses observations sur cette proposition, p. 454 et 470, § 1<sup>er</sup> ; — sur l'article 11 (précédemment 10) du projet de loi relatif à l'organisation du conseil d'État, p. 241, § 1<sup>er</sup> ; — sur l'article 2 du projet de loi relatif à l'abolition des majorats et des substitutions, p. 789, § 1<sup>er</sup> ; — sur l'article 5 du projet de loi relatif à la Banque de France, p. 1760, § *penult.*

BRAYER (M. le comte), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 1371.

BRÉZÉ (M. le marquis de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 79.

BRISSAC (M. le duc de), *ministre des affaires étrangères*, est entendu sur divers articles du projet de loi relatif à la poursuite et à la répression des contraventions, délits et crimes commis par des Français dans les Echelles du Levant et de Barbarie, p. 355, 375 et 378 ; — sur l'article 3 du projet de loi relatif à l'organisation du conseil général et des conseils d'arrondissement du département de la Seine, et du conseil municipal de la ville de Paris, p. 573.

BUDGET DE 1831. — Projet de loi relatif au règlement définitif du budget de l'exercice 1831. — Présenté à la Chambre des Députés le 10 janvier 1834. — Adopté le 3 avril. — Apporté à la Chambre des Pairs le 12. — Adopté le 29 (LOI *du 4 mai 1834* ; Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1834, 1<sup>er</sup> sem., n° 121, p. 63). == Exposé des motifs, p. 1200 à 1212 (I.; n° 51). — Nomination d'une commission, p. 1254. — Rapport, par M. Gautier, p. 1436 à 1450 (I. n° 66). — Délibération des articles, p. 1512 à 1535. — Art. 10 et 11, discussion, p. 1518

à 1535. — Adoption, p. 1535 (Observations du comte Siméon, p. 1519 et 1529, § 1<sup>er</sup>. — Discours du ministre des finances, p. 1520 à 1529. V. aussi p. 1534. — Observations du baron de Fréville, p. 1529, § 2 ; 1530 à 1533 et 1534 ; — du rapporteur, p. 1529 ; — du comte Roy, p. 1533). — Vote au scrutin, p. 1535.

#### BUDGET DE 1835.

1. — Projet de loi relatif à la fixation du budget des dépenses pour l'exercice 1835. — Présenté à la Chambre des Députés le 10 janvier 1834. — Adopté le 10 mai. — Apporté à la Chambre des Pairs le 12. — Adopté le 21 (LOI *du 23 mai* 1834 ; Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1834, 1<sup>er</sup> sem, n° 126, p. 129). == Exposé des motifs, p. 1583 à 1595 (I. n° 74). — Nomination d'une commission, p. 1720. — Rapport, par le comte Roy, p. 1815 à 1828 (I. n° 89). — Discussion en assemblée générale, p. 1982 à 1990, et 2044 à 2047. — Dans cette discussion sont entendus : le comte de Montlosier, p. 1982 à 1985. V. aussi p. 2050 et 2053 ; — le vicomte Dubouchage, p. 1985 ; — le baron Mounier, p. 1986 à 1989 ; — le baron de Sacy, p. 1989, V. aussi p. 2052 ; — le marquis de Marbois, p. 2044 à 2047. — Délibération des articles, p. 2047 à 2059. — Art. 1<sup>er</sup>, discussion, p. 2047 à 2051. — Adoption, p. 2051 (Observations du comte d'Haubersart, p. 2048, § *penul* ; — du duc Decazes, *ibid.*, § *ult.*). — Art. 4, délibération, p. 2051 à 2054. — Adoption, p. 2054. — Vote au scrutin, p. 2059.

2. — Projet de loi relatif à la fixation du budget des recettes pour l'exercice 1835. — Présenté à la Chambre des Députés le 10 janvier 1834. — Adopté le 20 mai. — Apporté à la Chambre des Pairs le 21. — Adopté le 24 (LOI *du 24 mai* 1834 ; Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1834, 1<sup>er</sup> sem., n° 127, p. 153). == Exposé des motifs, p. 1992 à 2015 (I. n° 109). — Nomination d'une commission, *ibid.* — Rapport, par le comte de Saint-Cricq, p. 2159 à 2180 (I. n° 122). — Discussion en assemblée générale, p. 2209 à 2211. — Délibération des articles, p. 2211 à 2246. — Art. 9, discussion, p. 2217 et 2218. — Adoption, p. 2218 (Observations du baron Silvestre de Sacy, p. 2217 ; — de M. Humann, ministre des finances, *ibid.*). — Art. 24, discussion, p. 2223 à 2242. — Adoption, p. 2242 (Observations du baron

Portal, p. 2225 à 2242 ; — du baron de Fréville, p. 2242). —  
Vote au scrutin, p. 2246.

BUDGET INTÉRIEUR (Commission nommée par la Chambre pour  
l'examen du), p. 27.

BUREAU DE LA CHAMBRE. — Sa formation provisoire, p. 9 ; —  
définitive, p. 10.

BUREAUX (Formation et renouvellement des bureaux, ainsi que  
du comité des pétitions). — Formation le 24 décembre 1833,  
p. 15 (I. n° 1<sup>er</sup>). — Premier renouvellement le 25 janvier  
1834, p. 129 et 174 (I. n° 7) V. aussi p. 177. — Second  
renouvellement le 27 février, p. 477 à 480 (I. n° 26). —  
Troisième renouvellement le 27 mars, p. 843, 886 et 887 (I.  
n° 36). — Quatrième renouvellement le 2 mai, p. 1562 à 1564  
(I. n° 71).

## C

CAFFARELLI (M. le comte de), commissaire pour l'examen de  
plusieurs projets de loi, p. 292, 649 et 1253. — S'excuse de  
ne pouvoir prendre part aux travaux de la commission  
chargée d'examiner le projet de loi relatif à l'accroissement  
de l'effectif de la gendarmerie, p. 323.

CAISSE D'AMORTISSEMENT (commission de surveillance de la).  
— Présentation de trois candidats pour la présidence triennale  
de la commission, p. 526. — Ordonnance du Roi qui nomme  
le comte Mollien président de cette commission, p. 831. —  
Rapport annuel, présenté au nom de cette commission par le  
comte Mollien, p. 1389 à 1399 (I. n° 62).

CAISSE DE VÉTÉRANCE. — Projet de loi relatif aux pensionnaires  
de la caisse de vétérance de l'ancienne Liste civile. —  
Présenté à la Chambre des Députés le 21 février 1833  
(Session de 1832). — Repris et adopté le 16 avril 1834. —  
Apporté à la Chambre des Pairs le 25. — Non adopté le  
23 mai. == Exposé des motifs, p. 1413 à 1418 (I. n° 63). —  
Nomination d'une commission, p. 1468. — Rapport, par le  
baron Malouet, p. 1933 à 1955 (I. n° 105). — Discussion en  
assemblée générale, p. 2201 à 2206. — Dans cette discussion  
sont entendus : le baron Mounier, p. 2201 à 2204 ; — le duc e  
Bassano, p. 2204 à 2206. — Délibération des articles, p. 2207  
à 2208. — Vote au scrutin, p. 2208.

- CANAL D'ARCACHON. — V. au mot *Travaux publics*, n° 3.
- CANOUVILLE (M. le comte de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1721.
- CASSAIGNOLLES (M. le président), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 27 juin 1833, p. 13. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 26. — Il envoie son serment par écrit, p. 37. — Il le renouvelle de vive voix, et est admis à prendre séance, p. 994. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1252 et 1856. — Ses observations sur l'art. 9 du projet de loi tendant à assurer d'une manière légale l'état des officiers des armées de terre et de mer, p. 1282 ; — sur deux projets de loi relatifs à l'ouverture de crédits pour la construction de deux pont suspendus, l'un sur la Vilaine à la Roche-Bernard, l'autre sur la Dordogne à Cubzac, p. 2196.
- CATELLAN (M. le marquis de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 1402.
- CAUX (M. le vicomte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 292 et 650. — Membre du comité des pétitions, p. 179. — Fait un rapport au nom de ce comité, p. 405.
- CAÏLA (M. le comte du), commissaire désigné par le sort pour examiner les titres de Pairs nouvellement promus par ordonnances royales, p. 15. — Fait un rapport sur ces titres, p. 24 et 25.
- CESSAC (M. le comte de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1253. — Ses observations sur divers articles du projet de loi tendant à assurer d'une manière légale l'état des officiers des armées de terre et de mer, p. 1120, § *ult.* ; et 1196, § *ult.*
- CHABROL DE CROUSOL (M. le comte), commissaire désigné par le sort pour examiner les titres d'un Pair nouvellement promu par ordonnance royale, p. 1286. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 131, 649, 999, 1375 et 1561. — Membre du comité des pétitions, p. 17, 480 et 887. — Fait divers rapports au nom de ce comité, p. 701 et 819.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. V. au mot *Crédits supplémentaires et extraordinaires*, n° 2.

CHASSELOUP-LAUBAT (M. le marquis de), décédé le 6 octobre 1833. — Discours prononcé à cette occasion par le vicomte Dode, p. 1033 à 1052 (I. n° 44).

CHASTENAY-LANTY (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 650 et 1254. — Décédé le 5 mai 1834. — Discours prononcé cette occasion par le comte de Saint-Priest, p. 1570 à 1573 (I. n° 72).

CHEMINS VICINAUX. — Proposition de loi relative aux chemins vicinaux. — Déposée par M. Humblot-Conté le 8 février 1834, p. 269. — Lue en séance publique le 11, p. 293. == Développement de la proposition, p. 638 à 648 (I. n° 30). — Nomination d'une commission, p. 656. — Rapport, par le vicomte Dode, p. 1740 à 1511 (I. n° 69). V. incidemment à ce rapport les observations de M. le Président, p. 1734 et 1735 ; — du baron Mounier, p. 1734 ; — du duc Decazes, p. 1735, § 2 ; — du comte Bérener, *ibid.*, § 3.

CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE. — Projet de loi relatif à la rectification de la circonscription électorale du département des Hautes-Pyrénées. — Présenté à la Chambre des Député le 20 mars 1834. — Adopté le 12 avril. — Apporté à la Chambre des Pairs le 12 mai. — Adopté le 21 (LOI *du 22 mai* 1834 ; Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1834, 1<sup>er</sup> semestre, n° 123, p. 110). == Exposé des motifs, p. 1599 à 1603 (I. n° 76). — Nomination d'une commission, p. 1722. — Rapport, par le comte de Germiny, p. 1973 (I. n° 106). — Délibération des articles, p. 2090 à 2092. — Vote au scrutin, p. 2092.

CIRCONSCRIPTIONS TERRITORIALES. — Seize projets de loi relatifs à des rectifications de circonscriptions territoriales pour les départemens ci-après : Orne, Gard, Gironde, Meuse, Aveyron, Eure, Moselle, Somme, Calvados, Manche, Marne, Seine-et-Marne (2 projets de loi), Vaucluse, Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure. — Présentés à la Chambre des Députés les 10 et 28 mars 1834. — Adoptés le 4 avril. — Apportés à la Chambre des Pairs, le 12 mai. — Adoptés le 21 (LOI *du 29 mai* 1834 ; Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1834, 1<sup>er</sup> semestre, n° 129, p. 185.) == Exposé des motifs, p. 1603 à 1626 (I. n° 77). — Nomination d'une commission, p. 1722. —

Rapport, par le comte de Germiny, p. 1955 à 1972 (I. n° 106).  
— Délibération, p. 2082 à 2090. — Vote au scrutin, p. 2092.

CHOISEUL (M. le duc de), commissaire pour l'examen du budget intérieur, p. 27 ; — pour l'examen de divers projets de loi, p. 130, 1253, 1412 et 1856 ; — pour l'examen des Lettres de grande naturalisation accordées par le Roi à M. le comte Borgarelli d'Ison et à M. Orfila, p. 291. — Ses observations sur l'art. 2 du projet de loi relatif à l'ouverture de crédits supplémentaires pour secours aux étrangers réfugiés en France, et aux condamnés pour causes politiques sous la Restauration, p. 1401 ; — sur le renvoi du projet de loi relatif à l'abolition des majorats et des substitutions à la commission précédemment nommée, p. 1411, § *ult.* — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit extraordinaire pour complément des dépenses secrètes de 1834, p. 1376 à 1378 (I. n° 61). V. aussi p. 1456.

CHOLET (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1254 et 1722. — Membre du comité des pétitions, p. 1564. — Fait divers rapports au nom de ce comité, p. 1831 et 1910.

CLAPARÈDE (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 999 et 1253.

CLÉMENT-DE-RIS (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 324, 1722 et 1933.

COLBERT (M. le comte de). — Ses observations sur l'art. 5 du projet de loi tendant à assurer d'une manière légale l'état des officiers des armées de terre et de mer, p. 1264, § *ult.*

COMITÉ DES PÉTITIONS. — Formation et renouvellement de ce comité. V. au mot *Bureaux*.

COMITÉ DES PÉTITIONS. — (Rapports faits à la Chambre au nom de ce comité). — Le 22 janvier 1834, par le baron Silvestre de Sacy, p. 122 ; — par le duc de Fezensac, p. 126 ; — par le comte de Tascher, p. 127. — Le 25, par M. Besson, p. 173. — Le 8 février, par le comte de Germiny, p. 283. — Le 11, par le baron de Fréville, p. 317. — Le 15, par le comte de Germiny, p. 402 ; — par le vicomte de Caux, p. 405. — Le 18, par M. le président Boyer, p. 416. — Le 27, par le duc Decazes, p. 501 ; — par le baron de Fréville, p. 505 ; — par M. Villemain, *Ibid.* V. aussi p. 508 et 509. — Le 7 mars, par



le comte de-Germiny, p. 651. — Le 11, par le comte de Saint-Cricq, p. 692 ; — par M. le président Boyer, p. 696 ; — par le duc Decazes, p. 697 ; — par le comte de Chabrol, p. 701 ; — par le marquis de Laplace, p. 703 ; — par M. Villemain, p. 705. — Le 22, par le marquis de Laplace, p. 811 ; — par le comte de Tascher, p. 812 et 813 ; — par le comte Portalis, p. 819 ; — par le comte de Chabrol, *ibid.* ; — par le comte de Saint-Cricq, p. 820 ; — par le baron de Fréville, *ibid.*, et p. 823 et 826. — Le 27, par le baron Silvestre de Sacy, p. 856 ; — par le comte de Tascher, p. 882. — Le 31, par le duc de Plaisance, p. 932 ; — par M. Gautier, p. 933, 935 et 937. — Le 8 avril, par le comte de Montesquiou, p. 1052. — Le 14, par le duc Decazes, p. 1255. — Le 23, par le baron de Fréville, p. 1281. — Le 2 mai, par le comte de Germiny, p. 1564. — Le 12, par le baron de Fréville, p. 1702 ; — par M. le président Boyer, p. 1712. — Le 13, par le duc Decazes, p. 1726. V. aussi p. 1727 ; — par le baron Silvestre de Sacy, p. 1728. — Le 17, par le comte Cholet, p. 1831 ; — par le comte de Germiny, *ibid.* — Le 19, par le marquis de Laplace, p. 1902 ; — par le comte de Germiny, p. 1910 ; — par le comte Cholet, *ibid.* — Le 24, par M. Gautier, p. 2247 ; — par le comte Jacqueminot, p. 2250 ; — par le comte de Montguyon, *ibid.* ; — par M. Villemain, p. 2251 ; — par le comte de Germiny, p. 2253.

COMMISSIONS SPÉCIALES nommées par M. le Président, en vertu d'une délégation de la Chambre ; — *de neuf membres*, p. 69, 122, 180, 649, 890, 1252 et 1720 ; — *de sept membres*, p. 130, 131, 292, 324, 650, 651, 656, 806, 999, 1003, 1253, 1254, 1375, 1411, 1468, 1561, 1721, 1722, 1780, 1856, 1933, 2016, 2018 et 2019 ; — *de trois membres*, p. 291.

COMMISSIONS SPÉCIALES nommées par la Chambre ; — *de sept membres*, pour la rédaction d'un projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 17 ; — pour l'examen du budget intérieur, p. 27.

COMMISSIONS désignées par le sort ; — *de sept membres*, pour examiner une requête tendant à obtenir l'autorisation d'exercer la contrainte par corps contre un Pair, p. 477 ; — *de trois membres*, pour examiner les titres de Pairs nouvellement

promus par ordonnances royales, p. 15, 1286 et 1763 ; — pour examiner les requêtes de Pairs qui se présentent à titre héréditaire, p. 834 et 1561.

COMMUNICATIONS DU GOUVERNEMENT. — Exposé du Ministre des affaires étrangères, au sujet des événements de Lyon, p. 1234 ; — au sujet des mêmes événements et de ceux de Paris, p. 1248. — Observations de M. le Président, p. 1249. — La séance est suspendue pendant que MM. les Pairs se rendent individuellement aux Tuileries, p. 1250. — La séance est reprise, *ibid.* — Exposé de M. le Président, *ibid.* V. aussi les observations du comte Desroys, p. 1255, § 1<sup>er</sup> ; — de M. le Président, même p. — Ordonnance du Roi, qui convoque la Cour des Pairs, page 1261.

COMPANS (M. le comte), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 1460.

COMPTABILITÉ (Commission de). V. au mot *Budget intérieur*.

CONCESSIONS DE TERRES DOMANIALES. — Projet de loi relatif à la concession de terres domaniales situées en Corse, au profit de différentes communes des arrondissemens de Calvi, Corte et Ajaccio. — Présenté à la Chambre des Députés le 10 février 1834. — Adopté le 11 avril. — Apportées à la Chambre des Pairs le 29. — Adopté le 17 mai. — (LOI *du 17 mai 1834* ; Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1834, 1<sup>er</sup> sem., n<sup>o</sup> 123, p. 109). = Exposé des motifs, p. 1461 à 1464 (I. n<sup>o</sup> 67). — Nomination d'une commission, p. 1561. — Rapport, par le comte de Germiny, p. 1723 à 1726 (I. n<sup>o</sup> 82). — Délibération, p. 1829 et 1830. — Vote au scrutin, p. 1830.

CONSEIL D'ÉTAT. — Projet de loi relatif à l'organisation du conseil d'État. — Présenté à la Chambre des Pairs le 11 janvier 1834. — Adopté le 31. — Porté à la Chambre des Députés le 10 février. — *Nota.* Il n'a point été fait de rapport à la Chambre des Députés, sur ce projet de loi. = Exposé des motifs, p. 38 à 57 (I. n<sup>o</sup> 2). — Nomination d'une commission, p. 69. — Rapport, par le comte Portalis, p. 132 à 142 (I. n<sup>o</sup> 8). — Discussion en assemblée générale, p. 181 à 187. — Dans cette discussion ont entendu : le comte de Boissy-d'Anglas, p. 181 à 183 ; — le baron de Fréville, p. 183 à 187. — Observations de M. Barthe, Garde des sceaux, Ministre de la justice, sur l'ordre de la délibération, p. 187. — La chambre donne la priorité au projet amendé par la commission, *ibid.* —

Délibération des articles, p. 187 à 209, 216 à 237, et 239 à 266. — Titre 1<sup>er</sup>. *Composition du conseil d'Etat. Art. 1<sup>er</sup>*, p. 187. — Discussion, p. 188 à 196. — Renvoi à la commission, p. 196. — Rapport, p. 217. — Adoption, p. 218. — Est-il nécessaire, en réglant la composition du conseil d'État, de statuer que tous les Ministres secrétaires d'État peuvent assister aux séances de ce conseil ? V. les observations du duc Decazes, p. 188, 194, § *ult.* ; et 195, § 2. — du comte de Montalivet, p. 189 et 195, § *ult.* ; — du comte Molé, p. 190, § 1<sup>er</sup> ; 193, § 1<sup>er</sup> ; et 196 ; — du comte de Pontécoulant, ; p. 190, § 2 ; — du rapporteur, p. 191 à 193, et p. 195, § 1<sup>er</sup> ; — du baron Mounier, p. 193, § 2, et 194, § 2 ; — du comte Philippe de Ségur, p. 194, p. 194, § 1<sup>er</sup> ; — du Garde des sceaux, *ibid.*, § 3. — Art. 2 (nouveau), adoption, p. 118. V. la discussion sur l'article précédent. V. aussi les observations du rapporteur, par suite du renvoi de cet article à la commission, p. 217, en bas. — Art. 3 (précédemment 2), p. 196. — Discussion, p. 196 et 197. — Adoption, p. 197. — Des conditions d'âge e de capacité seront-elles exigées pour faire partie du conseil d'Etat, soit comme conseiller d'État, soit comme maître des requêtes ? V. les observations du duc Decazes, p. 189, *en haut*, et 197, § 2 ; — du Garde des sceaux, p. 196 ; — du rapporteur, p. 197, § 1<sup>er</sup> ; — du baron Mounier, *ibid.*, § 3. — Art. 4 (précédemment 3), première rédaction, p. 198. — Discussion, p. 198 à 202. — Renvoi à la commission, p. 202. — Rapport, p. 218 et 219. — Deuxième rédaction, p. 219. — Adoption, *ibid.* — Le nombre des auditeurs sera-t-il limité ? V. les observations du duc Decazes, p. 198, § *antepenult.* ; du comte Molé, *ibid.*, § *penult.* ; de M. Girod, de l'Ain, *ibid.*, § *ult.* ; — du rapporteur, p. 199 ; — du Garde des seaux, p. 200 et 202 ; — du baron Mounier, p. 200 à 202. — Art. 5 (précédemment 4), et 6 (précédemment 5), adoption, p. 203. — Art. 7 (précédemment 6), première rédaction, p. 203. — Amendement proposé par le baron de Fréville, p. 204. — Deuxième rédaction, *ibid.* — Adoption, *ibid.* — Art. 8 (précédemment 7), adoption, p. 205. — Art. 9 (précédemment 8), p. 205. — Adoption, p. 206. V. l'amendement proposé par le comte Duchâtel, p. 205, § *ult.* ; et les observations du rapporteur, p. 206, § 1<sup>er</sup>. — Art. 10 (précédemment 9), p. 206. — Discussion, p. 206 à

209, et 220 à 224. — Adoption, p. 224. — La révocation des maîtres des requêtes sera-t-elle soumise aux mêmes conditions que celle des conseillers d'Etat ? V. les observations du Gardé des sceaux, p. 206, 207 et 209 ; — du rapporteur, p. 206, § *ult.* ; 220, § *ult.* ; et 221, § 2 ; — du baron Mounier, p. 207 ; — de M. Villemain, p. 208, 221, § 1<sup>er</sup> ; et 222 ; — de M. Girod, de l'Ain, p. 209 ; — du comte Abrial, p. 220, § *penult.* ; — du comte de Pontécoulant, p. 223 ; — du baron de Fréville, p. 224. — Titre II. *Fonctions du conseil d'Etat.* — Paragraphe 1<sup>er</sup>. *Manières non contentieuses.* — Art. 11 (précédemment 10), p. 225. — Adoption des quatre premiers paragraphes, p. 226. — Discussion du dernier paragraphe, p. 226 à 231. — Renvoi à la commission, p. 231. — Rapport, p. 239 à 241. — Seconde discussion, p. 241 à 246. — Adoption, p. 247. V. l'art. 20 (nouveau). — Les contestations, en matières de prises maritimes, seront-elles comprises dans l'énumération des affaires administratives, ou des affaires contentieuses ? — Amendement proposé par le baron Mounier, p. 225, *en bas*. V. les motifs à l'appui de cet amendement, p. 226 à 228, 241 à 243, et les observations du Garde des sceaux, p. 228 à 231, et p. 243 ; — du président Boyer, p. 241, § 1<sup>er</sup> ; — du duc Decazes, p. 244 ; — du comte Bérenger, p. 245. V. aussi, à l'égard des matières religieuses, les observations incidentes du comte de Montlosier, p. 231, §§ 3 et 5 ; et p. 232, § 1<sup>er</sup> ; — du rapporteur, p. 231, §§ 4 et 6. — Art. 12 (précédemment 11), adoption, p. 232. — Paragraphe 2. *Matières contentieuses.* — Art. 13 (précédemment 12), première rédaction, p. 232. — Discussion, p. 233 à 237, et 248 à 253. — Deuxième rédaction, p. 253. — Adoption, *ibid.* — Quelles sont les matières dont l'instruction est confiée au conseil d'Etat, et sur lesquelles il est statué, par des ordonnances royales qu'il propose ? — Amendement proposé par M. Villemain sur les conflits, p. 234. V. les observations du duc Decazes, p. 233, § *antepenult.* ; et 237, § 2 ; — du comte Molé, p. 233, § *penult.* ; 234, § 1<sup>er</sup>, 236, § 1<sup>er</sup> ; — du rapporteur, p. 233, § *ult.* ; 235 et 252 ; — de M. Villemain, p. 234, § *ult.* ; 236, § *ult.* ; 250, § *penult.* ; 251 et 252, § 2 ; — du Garde des sceaux, p. 235 et 236 ; — de M. Girod, de l'Ain, p. 237, §§ 1<sup>er</sup> et 3 ; — du comte Bérenger, p. 250, § *ult.* V. aussi, à l'égard des matières religieuses, les nouvelles observations du comte de Montlosier, p. 248 ; — et du

rapporteur, — 249. — Titre III. *Formes de procéder du conseil d'État.* — Paragraphe 1<sup>er</sup>. *Matières non-contentieuses.* — Art. 14, 15, 16 (précédemment 13, 14, 15), adoption, p. 254 et 255. — Art. 17 (précédemment 16), première rédaction, p. 255. — Amendement proposé par le baron de Fréville sur les deux premiers paragraphes, p. 256. V. les observations du rapporteur, *ibid.* — Renvoi de l'article à la commission, *ibid.* — Rapport, p. 266. — Deuxième rédaction, *ibid.* — Adoption, *ibid.* — Art. 18, 19 (précédemment 17, 18), adoption, p. 257. — Art. 20 (nouveau), proposé additionnellement par la commission, pour compléter le dernier paragraphe de l'article 11, relatif aux prises maritimes, p. 239 à 241. — Adoption, p. 248. V. aussi p. 257. — Paragraphe 2. *Matières contentieuses.* — Art. 21 (précédemment 19), p. 258. — Discussion, p. 258 et 259. — Adoption, p. 259. V. les observations de M. Girod, de l'Ain, p. 258 ; — du Garde des sceaux, *ibid.* ; — du comte Bérenger, p. 259. — Art. 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28 (précédemment 20, 21, 22, 23, 24, 26), adoption, p. 259 à 262. — Art. 29 (précédemment 27), p. 262. — Discussion, p. 262 à 264. — Adoption, p. 265. — Pourquoi cet article ne donnerait-il pas, d'une manière générale, force de loi à *toutes* les dispositions de l'ordonnance du 1<sup>er</sup> juin 1828 sur les conflits ? V. les observations du comte Molé, p. 262 et 264, — du Garde des sceaux, p. 263. V. aussi la discussion sur l'article 13. — Article additionnel, proposé par le comte Abrial, p. 265. V. les observations du rapporteur, *ibid.* — Vote au scrutin sur l'ensemble du projet de loi, p. 266.

CONSEIL GÉNÉRAL ET CONSEILS D'ARRONDISSEMENT DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE. V. au mot *Organisation départementale et municipale.*

CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS. V. au mot *Organisation départementale et municipale.*

CONTADES (M. le comte de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 35.

CONTRAINTES PAR CORPS CONTRE UN PAIR DE FRANCE (Exercice de la) — Exposé de M. le Président sur une requête tendant à obtenir l'autorisation d'exercer la contrainte par corps contre le vicomte Dubouchage, p. 476 et 477. — Une commission spéciale de sept membres est désignée par le sort, aux termes

de l'article 4 de l'arrêté du 4 décembre 1830, pour examiner cette requête, p. 477. V. les observations de M. le Président, p. 727.

CORNUDET (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 122 et 649. — Ses observations sur la proposition de loi relative aux effets de la séparation de corps, p. 469, § *penult.*

CÔUR DES PAIRS. — Ordonnance du Roi du 15 avril 1834, qui convoque la Cour des Pairs, p. 1261.

COUSIN (M.), commissaire pour la rédaction d'un projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, — 17 ; — pour l'examen de divers projets de loi, p. 324, 890 et 2016. — Ses observations sur divers articles du projet de loi relatif à l'organisation du conseil général et des conseils d'arrondissement du département de la Seine et du conseil municipal de la ville de Paris, p. 546, § 2 ; 571, § *ult.* 573, §§ 2, et *ult.* ; 574, § 2 ; et 576, § 2.

#### CRÉDITS SPÉCIAUX

1. — LOI *du 23 février 1834*, qui ouvre des crédits pour l'accroissement temporaire de l'effectif de la gendarmerie. V. au mot *Gendarmerie*.

2. — LOI *du 8 avril 1834*, relative à la liquidation de l'ancienne Liste civile. V. au mot *Liste civile*.

3. — LOI *du 27 mai 1834*, qui ouvre un crédit spécial pour secours à ceux qui ont été, blessés, et aux familles de ceux qui ont péri, en défendant les lois, dans les troubles du mois d'avril. V. au mot *Récompenses nationales*.

4. — LOI *du 28 mai 1834*, relative à l'ouverture d'un crédit spécial pour la célébration du quatrième anniversaire des journées de Juillet. V. au mot *Fêtes de Juillet*.

5. — LOIS *des 2 et 3 juin 1834*, relatives à l'ouverture de crédits pour la construction d'un pont sur la Vilaine à la Roche-Bernard, et d'un pont sur la Dordogne à Cubzac. V. au mot *Travaux publics*, n° 4.

#### CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES ET EXTRAORDINAIRES

1. — Projet de loi relatif aux crédits supplémentaires et extraordinaires demandés pour l'exercice 1833. — Présenté à la Chambre des Députés le 10 janvier 1834. — Adopté le 26 février. — Apportées à la Chambre des Pairs le 5 mars. — Adopté le 22 (LOI *du 27 mars 1834* ; Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1834, 1<sup>er</sup> semestre, n° 113, p. 11). = Exposé des motifs, p. 596 à 600 (I. n° 29). — Nomination d'une commission, p. 650. — Rapport, par le comte de Saint-Cricq, p. 733 à 750 (I. n° 33). —

Discussion en assemblée générale, p. 866 à 809. — Opinion du comte Dejean, p. 806 à 809. — Délibération, p. 809 et 810. — Vote au scrutin, p. 811.

2. — Projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit supplémentaire au budget particulier de la Chambre des Députés pour l'année 1834. — Voté par la Chambre des Députés le 27 mars 1834. — Apportées à la Chambre des Pairs le 3 avril. — Adopté le 5 (LOI *du 6 avril* 1834 ; Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1834, 1<sup>er</sup> sem., n° 115, p. 21). = Message contenant envoi du projet de loi, p. 946 et 947 (I. n° 38). — Délibération immédiate, p. 996 à 998. — Vote au scrutin, p. 998. — V. les observations du Laron de Fréville, p. 996, § 3 ; — du vicomte Dubouchage, *ibid.* § *ult.* ; — du comte Roy, — 997, § 1<sup>er</sup> ; — de M. le Président, même page.

3. — Projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit supplémentaire réclamé par le département de la guerre pour l'exercice 1834. — Présenté à la Chambre des Députés le 3 février 1834. — Adopté le 26 mars. — Apportées à la Chambre des Pairs le 3 avril. — Adopté le 23 (LOI *du 26 avril* 1834 ; Bulletin des lois, 1<sup>er</sup> partie, 1834, 1<sup>er</sup> sem., n° 118, — 39). = Exposé des motifs, p. 948 à 958 (I. n° 40). — Nomination d'une commission, p. 999. — Rapport, par le marquis de Lapalce, p. 1317 à 1328 (I. n° 54). — Délibération, p. 1405. — Vote au scrutin, p. 1406.

4. — Projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit supplémentaire de 2 millions pour le paiement des pensions militaires. — Présenté à la Chambre des Députés le 1<sup>er</sup> mars 1834. — Adopté le 28. — Apporté à la Chambre des Pairs le 3 avril. — Adopté le 19 (LOI *du 22 avril* 1834, Bulletin des lois, 1<sup>er</sup> partie, 1834, 1<sup>er</sup> sem., n° 117, p. 37). = Exposé des motifs, p. 959 à 962 (I. n° 39). — Nomination d'une commission, p. 999. — Rapport, par le comte Reille, p. 1219 à 1224 (I. n° 50). — Discussion en assemblée générale, p. 1338 à 1344. — Dans cette discussion sont entendus : le comte Dejean, p. 1338 ; — le baron de Fréville, p. 1340 à 1344. — Délibération des articles, p. 1344. — Vote au scrutin, p. 1345.

5. — Projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit extraordinaire réclamé par le ministère de la marine et des colonies pour l'exercice 1834. — Présenté à la Chambre des Députés le 3 février 1834. — Adopté le 27 mars. — Apportées à la Chambre des Pairs le 5 avril. — Adopté le 23 (LOI *du 28 avril 1834* ; Bulletin des lois, 1<sup>er</sup> partie, 1834, 1<sup>er</sup> sem., n° 119, p. 43) = Exposé des motifs, p. 1000 à 1002 (I. n° 42). — Nomination d'une commission, p. 1003. — Rapport, par le marquis de Laplace, p. 1328 (I. n° 55). — Délibération, p. 1406. — Vote au scrutin, p. 1408.

6. — Projet de loi relatif à l'ouverture de crédits supplémentaires pour secours aux étrangers réfugiés en France, et aux condamnés pour causes politiques sous la Restauration. — Présenté à la Chambre des Députés le 18 février 1834. — Adopté le 3 avril. — Apporté à la Chambre des Pairs le 11. — Adopté le 23 (LOI *du 2 mai 1834* ; Bulletin des lois, 1<sup>er</sup> partie, 1834, 1<sup>er</sup> sem., n° 119, p. 45). = Exposé des motifs, p. 1172 à 1174 (I. n° 48). — Nomination d'une commission, p. 1253. — Rapport, par M. Besson, p. 1335 à 1338 (I. n° 57). — Discussion en assemblée générale, p. 1364 à 1370. — Dans cette discussion sont entendus : le comte de Tascher, p. 1364 à 1367 ; — le baron de Sacy, p. 1368, § 1<sup>er</sup>. V. aussi p. 1403 ; — le comte d'Argout, p. 1368, § *ult.* — Délibération des articles, p. 1399 à 1404. — Art. 2, discussion, p. 1400 à 1404. — Adoption, p. 1404 (observations du comte de Tascher, p. 1400 ; — du duc de Choiseul, p. 1401). — Amendement du marquis d'Aramon, p. 1402. V. aussi p. 1404, § 3 (observations du rapporteur, p. 1403 ; — de M. Duchâtel, ministre du commerce, p. 1404 ; — du comte d'Argout, *ibid.*, § 2). — Vote au scrutin, p. 1404.

7. — Projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit extraordinaire pour complément des dépenses secrètes de 1834. — Présenté à la Chambre des Députés le 11 mars 1834. — Adopté le 7 avril. — Apporté à la Chambre des Pairs le 11. — Adopté le 25 (LOI *du 3 mai 1834* ; Bulletin des lois, 1<sup>er</sup> partie, 1834, 1<sup>er</sup> sem., n° 119, p. 47). = Exposé des motifs, p. 1174 à 1176 (I. n° 49). — Nomination d'une commission, p. 1253. — Rapport, par le duc de Choiseul, p. 1376 à 1378 (I. n° 61). — Discussion en assemblée générale, p. 1451 à 1457. — Dans cette discussion sont entendus : le vicomte Dubouchage, p. 1451



à 1455, et 1456 ; — le marquis de Marbois, p. 1455 ; — le rapporteur, p. 1456 ; — M. Thiers, ministre de l'intérieur, *ibid.* — Article unique, p. 1457. — Vote au scrutin, *ibid.*

8. — Deux projets de loi relatifs à l'ouverture de crédits extraordinaires demandés par le département de la guerre pour l'exercice 1834, et pour les six premiers mois de l'exercice 1835. — Présentés à la Chambre des Députés le 15 avril. — Adoptés le 13 mai. — Apportés à la Chambre des Pairs le 17. — Adoptés le 22 (LOI *du 24 mai* 1834 ; Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1834, 1<sup>er</sup> sem., n° 125, p. 119 et 121). = Exposé des motifs, p. 1765 à 1770 (I. n° 84). — Nomination d'une commission, p. 1856. — Rapport, par le marquis de Laplace, p. 2020 à 2028 (I. n° 110). V. aussi p. 2144. — Discussion en assemblée générale, p. 2142 à 2144. — Dans cette discussion sont entendus : le vicomte Dubouchage, p. 2142 ; — le comte de La Roche-Aymon, p. 2144. — Délibération des articles et vote au scrutin, p. 2145.

9. — Projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit supplémentaire de 120,000 fr., pour achever les travaux ordonnés par la loi du 26 avril 1832, dans les bâtimens de la Faculté de médecine de Paris. — Présenté à la Chambre des Députés le 30 avril 1834. — Adopté le 16 mai. — Apporté à la Chambre des Pairs le 19. — Adopté le 23 (LOI *du 24 mai* 1834 ; Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1834, 1<sup>er</sup> sem., n° 125, p. 122). = Exposé des motifs, p. 1853 à 1855 (I. n° 94). — Nomination d'une commission, p. 1933. — Rapport, par le baron Thénard, p. 2095 à 2098 (I. n° 115). — Délibération, p. 2180. — Vote au scrutin, p. 2181.

CRIEURS PUBLICS. — Projet de loi relatif aux crieurs publics. — Présenté à la Chambre des Députés le 24 janvier 1834. — Adopté le 7 février. — Apporté à la Chambre des Pairs le 11. — Adopté le 15 (LOI *du 16 février* 1834 ; Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1834, 1<sup>er</sup> semestre, n° 110, p. 1). = Exposé des motifs, p. 286 à 290 (I. n° 13). — Nomination d'une commission, p. 346 à 353 (I. n° 20). — Discussion en assemblée générale, p. 391 à 393. — Opinion du comte de Montlosier, *ibid.* — Délibération des articles, p. 393 et 394. — Vote au scrutin, p. 394.

CRILLON (M. le duc de), commissaire désigné par le sort pour examiner une requête tendant à obtenir l'autorisation d'exercer la contrainte par corps contre un Pair, p. 477. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 650 et 2020. — Son opinion sur la proposition de loi relative aux effets de la séparation de corps, p. 455 et 456. — Ses observations sur plusieurs pétitions relatives au maintien des évêchés, p. 827 ; — sur une pétition des membres des conseils de fabriques de plusieurs églises, p. 1834. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de la loi relatif aux travaux d'embellissement à exécuter sur la place de la Concorde à Paris, p. 2102 à 2105 (I. n° 117).

CRUSSOL-D'UZÈS (M. le duc de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 10.

## D

DALMATIE (M. le maréchal duc de), *ministre de la guerre, président du conseil des ministres*, présente en cette qualité à la Chambre un projet de loi qui accorde à la veuve de M. le maréchal comte Jourdan une pension de 12,000 fr., à titre de récompense nationale, p. 270 à 272 (I. n° 10). — Un projet de loi qui accorde à la veuve de M. le lieutenant-général Decaen une pension de 3,000 fr., à titre de récompense nationale, p. 273 à 275 (I. n° 11). — Un projet de loi relatif à l'accroissement de l'effectif de la gendarmerie, p. 276 à 283 (I. n° 12). V. aussi p. 434 à 436. — Un projet de loi relatif à la liquidation de l'ancienne Liste civile, p. 514 à 525 (I. n° 27). — Un projet de loi tendant à assurer d'une manière légale l'état des officiers des armées de terre et de mer, p. 582 à 596 (I. n° 28). V. aussi p. 1114, 1116, 1117, 1123, 1124, 1125, 1183, 1195, 1199, 1267, 1272, 1288, 1298, 1299, 1312 et 1313. — Un projet de loi relatif à l'ouverture de crédits supplémentaires réclamés par le département de la guerre pour l'exercice 1834, p. 948 à 958 (I. n° 40). — Un projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit supplémentaire de 2 millions pour le paiement des pensions militaires, p. 959 à 962 (I. n° 39). — Un projet de loi relatif à un appel de 80,000 hommes sur la classe de 1833, p. 1129 à 1133 (I. n° 45). — Un projet de loi relatif aux pensionnaires de la caisse de

vétéran de l'ancienne Liste civile, p. 1413 à 1418 (I. n° 63).  
— Deux projets de loi relatifs à l'ouverture de crédits extraordinaires demandés par le département de la guerre pour l'exercice 1834, et pour les six premiers mois de l'exercice 1835, p. 1765 à 1770 (I. n° 84).

DAMPIERRE (M. le marquis de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 1371.

DAVILLIER (M. le baron), commissaire pour examiner la requête d'un Pair qui, se présente à titre héréditaire, p. 834. — Fait un rapport sur cette requête, p. 888. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 211, 1561 et 2016.

DECAEN (Madame la comtesse). V. au mot *Pensions*, n° 2.

DECAZES (M. le duc), commissaire désigné par le sort pour examiner les titres de Pairs nouvellement promus par ordonnances royales, p. 15. — Commissaire pour la rédaction d'un projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 17 ; — pour l'examen de divers projets de loi, p. 999, 1003, 1253 et 2018. — Membre du comité des pétitions, p. 179 et 887. — Fait divers rapports au nom de ce comité, p. 501, 697, 700, 1255 et 1726. V. aussi p. 1727. — Ses observations sur divers articles du projet de loi relatif à l'organisation du conseil d'Etat, p. 188, 194, § *ult.* ; 195, § 2 ; 189, *en haut* ; 197, § 2 ; 198, § *antepenult.* ; 244, 233, § *antepenult.* ; 237, § 2 ; — sur divers articles du projet de loi relatif à l'organisation du conseil général et des conseils d'arrondissement du département de la Seine, et du conseil municipal de la ville de Paris, p. 561, 778, § *ult.* ; 565, § 1<sup>er</sup> ; 567, § 1<sup>er</sup> ; et 607, § *penult.* ; — sur l'art. 8 du projet de loi relatif à l'abolition des majorats et des substitutions, p. 800, § 1<sup>er</sup> ; — sur l'art. 4 du projet de loi relatif aux associations, p. 1084 à 1086 ; — sur divers articles du projet de loi tendant à assurer d'une manière légale l'état des officiers des armées de terre et de mer, p. 1125, § 1<sup>er</sup> ; et 1237 ; — sur la proposition de loi relative aux chemins vicinaux, p. 1735, § 2 ; — sur l'art. 5 du projet de loi relatif à la Banque de France, p. 1760, § *ult.* ; — sur l'art. 1<sup>er</sup> du projet de loi relatif à la fixation du budget de dépenses pour l'exercice 1835, p. 2048, § *ult.* ; — sur une pétition des membres du conseil

municipal de la commune de Teuillac, arrondissement de Blaye, p. 174, § 1<sup>er</sup>. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur deux projets de loi relatifs à l'ouverture de crédits pour la construction d'un pont sur la Vilaine à la Roche-Bernard, et d'un pont sur la Dordogne à Cubzac, p. 2134 à 2142 (I. n° 121). V. aussi p. 2197.

DÉFRICHEMENT. — Projet de loi relatif au défrichement des bois. — Adopté par la Chambre des Députés, sur la proposition de M. Anisson-Duperron, le 5 mai 1834. — Apporté à la Chambre des Pairs le 15. = Message contenant envoi du projet de loi, p. 1731 à 1733 (I. n° 83). — Nomination d'une commission, p. 1780. — Rapport, par M. Dupleix de Mézy, p. 2127 à 2134 (I. n° 120).

DEJEAN (M. le comte), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 292. — Son opinion sur le projet de loi relatif à l'abolition des majorats et des substitutions, p. 751 à 754. V. aussi p. 782, § *antepenult.* ; 1410, § *antepenult.* ; 1411, § 2 ; et 1797 ; § 3 ; — sur le projet de loi relatif aux crédits supplémentaires et extraordinaires demandés pour l'exercice 1833, p. 806 à 809 ; — sur le projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit supplémentaire de 2 millions pour le paiement des pensions militaires, p. 1338. — Demande que la Chambre nomme elle-même les commissaires qui devront examiner le projet de loi relatif à l'abolition des majorats et des substitutions, p. 130. — Ses observations sur l'art. 1<sup>er</sup> du projet de loi qui accorde à la veuve de M. le lieutenant-général comte Decaen une pension de 3,000 fr, à titre récompense nationale, p. 396, § *penult.* ; — sur divers articles du projet de loi relatif à l'organisation du conseil général et des conseils d'arrondissement du département de la Seine, et du conseil municipal de la ville de Paris, p. 539, § *ult.* ; 550, § 1<sup>er</sup> ; 575, § 3 ; — sur divers articles du projet de loi tendant à assurer d'une manière légale l'état des officiers des armées de terre et de mer, p. 1184, § *penult.* ; 1196 ; § *penult.* ; 1235, § 2. 1271, 1276, § *ult.* ; 1277, § 4 ; 1303, § 3 ; et 1311, § *penult.* V. aussi p. 1285 ; — sur l'art. 2 du projet de loi relatif à la résidence des étrangers réfugiés en France, p. 1363 ; — sur une pétition de 130 habitans de Pontrioux (Côtes-du-Nord), p. 694, § 3. — sur l'ordre du jour, p. 1016, § 3.

DELIBÉRATIONS (Précédens relatifs à l'ordre des). — La Chambre peut voter un projet de loi sans examen préalable d'une commission, p. 996 et 997. — La Chambre peut renvoyer les projets de loi déjà votés par elle à une commission précédemment nommée, sans les examiner de nouveau dans les bureaux, p. 1852 et 1932.

DÉMONÉTISATION. V. au mot *Espèces d'or et d'argent*.

DÉPARTEMENT DE L'OUEST. V. au mot *Gendarmerie*.

DÉPENSES SECRÈTES. V. au mot *Crédits supplémentaires et extraordinaires*, n° 7.

DÉPUTATION de douze Pairs et de vingt-cinq Députés, chargés d'aller au-devant du Roi à l'ouverture de la session, p. 1. — *Simple députation*, chargée de porter à la connaissance du Roi la formation définitive du bureau, p. 10. — *Grandes députations* chargées de complimenter Sa Majesté à l'occasion du nouvel an, p. 20 ; — de présenter au Roi l'adresse votée par la Chambre, en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 33 ; — de complimenter Sa Majesté à l'occasion de sa fête, p. 1469.

DESROYS (M. le comte). — Son opinion sur la proposition de loi relative aux effets de la séparation de corps, p. 456 et 457 ; — sur le projet de loi relatif à l'abolition des majorats et des substitutions, p. 764 à 765. — Ses observations au sujet des événements de Lyon, p. 1255, § 1<sup>er</sup>.

DEVAINES (M.), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 651, 1254, 1721 et 1933.

DISCOURS DU ROI, dans la séance d'ouverture de la session des Chambres, p. 2 à 5.

DIVORCE. — Projet de loi relatif à l'abrogation de la loi du 8 mai 1816 sur le divorce. — Voté par la Chambre des Députés, sur la proposition de M. Bavoux, le 24 février 1834. — Envoyé à la Chambre des Pairs le 27. = Message contenant envoi du projet de loi, p. 475 (I. n° 24). — Nomination d'une commission, p. 619. — *Nota*. Il n'a point été fait de rapport sur ce projet de loi.

DODE (M. le vicomte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 656, 1721 et 2019. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur la proposition de loi relative aux chemins vicinaux, p. 1470 à 1511 (I. n° 69). — Son discours à l'occasion du décès de M. le marquis de Chasseloup-Laubat, p. 1033 à 1052 (I. n° 44).

DUBOUCHAGE (M. le vicomte). — Son opinion sur le projet de loi relatif aux associations, p. 1052 à 1058. V. aussi p. 1016, § *ult.* ; 1062, 1063, § *ult.* ; et 1089, § *ult.* ; — sur le projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit extraordinaire pour complément des dépenses secrètes de 1834, p. 1451 à 1455. V. aussi p. 1456 ; — sur le projet de loi relatif à la fixation du budget des dépenses pour l'exercice 1835, p. 1985 ; p. sur deux projets de loi relatifs aux crédits extraordinaires demandés par le département de la guerre pour l'exercice 1834, et pour les six premiers mois de l'exercice 1835, p. 2142 ; — sur le projet de loi à la fixation du budget des recettes pour l'exercice 1835, p. 2209 à 2221. — Ses observations sur le projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit supplémentaire au budget particulier de la Chamber des Députés pour l'année 1834, p. 996, § *ult.* ; — sur divers articles du projet de loi relatif aux détenteurs et dépositaires d'armes ou de munitions de guerre, p. 2148 et 2149 ; — sur une pétition du sieur Ginouvier et de sa femme, p. 1729 ; — sur l'ordre du jour, p. 1016, § *ult.*

DUBRETON (M. le baron), commissaire pour l'examen du projet de loi tendant à assurer d'une manière légale l'état des officiers des armées de terre et de mer, p. 650. — S'excuse de ne pouvoir prendre part aux travaux de cette commission, p. 655.

DUCHATEL (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1254 et 2018. — Propose un amendement à l'article 9 (précédemment 8) du projet de loi relatif à l'organisation du conseil d'État, p. 205, § *ult.*

DUCHATEL (M. T.), *ministre du commerce*, soutient la discussion du projet de loi relatif à l'ouverture de crédits supplémentaires pour secours aux étrangers réfugiés en France et aux condamnés pour causes politiques sous la Restauration, p. 1404.

DUMAS (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1000, 1253, 1721 et 1933. — Ses observations sur l'article 7 du projet de loi tendant à assurer d'une manière légale l'état des officiers des armées de terre et de mer, p. 1274, § *penult.*

DUPERRÉ (M. l'amiral baron), commissaire désigné par le sort pour examiner une requête tendant à obtenir l'autorisation

d'exercer la contrainte par corps contre un Pair, p. 477. —  
Commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1254.

DUPIN (M. le baron Charles), *commissaire du Roi*, soutient la discussion du projet de loi tendant à assurer d'une manière légale l'état des officiers des armées de terre et de mer, p. 1243, 1266, 1277 et 1291.

DUPLEIX DE MÉZY (M.), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 656, 1254, 1722, 1780, 1852 et 1932. —  
Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur dix projets de loi relatifs à des emprunts ou impositions extraordinaires votés par les départemens suivans : Aube, Charente, Charente-Inférieure, Cher, Loiret, Maine-et-Loire, Nord, Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, p. 1858 à 1863 (I. n° 95) ; — sur le projet de loi relatif au défrichement des bois, p. 2127 à 2134 (I. n° 120).

DURANT DE MAREUIL (M. le baron), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 10.

DUTAILLIS (M. le comte), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 656.

DUVAL (M. le baron), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 2019.

## E

### ÉCHANGES

1. — Projet de loi relatif à l'échange de la partie non apanagère du Palais-Royal contre la forêt de Bruadan et le bois dit le buisson de Briou, dépendant du domaine de la Couronne. — Présenté à la Chambre des Députés le 10 février 1834. — Adopté le 5 avril. — Apporté à la Chambre des Pairs le 12. — Adopté le 30 (LOI *du 3 mai* 1834 ; Bulletin des lois, 1<sup>er</sup> partie, 1834, 1<sup>er</sup> sem., n° 120, p. 59) = Exposé des motifs, p. 1212 à 1218 (I. n° 52). — Nomination d'une commission, p. 1254. — Rapport, par le baron Malouet, p. 1427 à 1435 (I. n° 65). — Délibération, p. 1548 à 1550. — Vote au scrutin, p. 1550.

2. — Projet de loi relatif à des échanges de biens immeubles entre le domaine de l'État, la commune du Château (île d'Oléron), et divers particuliers. — Présenté à la Chambre des Députés le 10 février 1834. — Adopté le 29 mars. — Apporté à la Chambre des Pairs le 21 avril. — Adopté le 12 mai (LOI *du 17 mai* 1834 ; Bulletin des lois, 1<sup>er</sup> partie, 1834, 1<sup>er</sup> sem., n° 123, p. 107). = Exposé des motifs, p. 1356 à 1358 (I. n° 59). —

Nomination d'une commission, p. 1375. — Rapport, par le comte d'Haubersart, p. 1538 à 1548 (I. n° 70). — Délibération, p. 1700 et 1701. — Vote au scrutin, p. 1702.

ÉCHELLES DU LEVANT ET DE BARBARIE. — Projet de loi relatif à la poursuite et à la répression des contraventions, délits et crimes commis par des Français dans les Échelles du Levant et de Barbarie. — Présenté à la Chambre des Pairs le 22 janvier 1834. — Adopté le 14 février. — Porté à la Chambre des Députés le 22. — (*Nota.* Ce projet de loi n'a pas été discuté à Chambre des Députés). = Exposé des motifs, p. 84 à 92 (I. n° 5). — Nomination d'une commission, p. 131. — Rapport, par le comte Siméon, p. 304 à 316 (n° 14). — Délibération des articles, p. 354 à 379. — Titre I<sup>er</sup>. *De l'Instruction.* Art. 1<sup>er</sup>, discussion, p. 354 à 356. — Adoption, p. 356. — Observations du comte d'Ambrugeac, p. 354, § *ult.* ; et 356, § 2 ; — du duc de Broglie, ministre des affaires étrangères, p. 355 ; — de M. Barthe, Garde des sceaux, *ibid.* ; — du comte Portalis, *ibid.*, § *penult.* — Art. 3, p. 356. — Amendement proposé par la commission, p. 357. — Adoption de l'article amendé, p. 358. — Art. 9, p. 360. — Amendement proposé par la commission, p. 361. — Adoption de l'article amendé, *ibid.* — Art. 11, p. 362. — Amendement proposé par la commission, p. 363. — Adoption de l'article amendé, p. 364. — Art. 17, p. 366. — Amendement proposé par la commission, p. 367. — Adoption de cet amendement, *ibid.* — Art. 31, p. 374. — Amendement proposé par la commission, p. 375. — Adoption de l'article amendé, *ibid.* V. les observations du comte d'Ambrugeac, p. 375, § *penult.* ; et 376, §§ 1<sup>er</sup> et 3 ; — du ministre des affaires étrangères, p. 375 ; — du Garde des sceaux, p. 376 ; — du rapporteur, *ibid.*, § 4 ; — de M. Gautier, *ibid.*, § *penult.* ; — du baron de Sacy, *ibid.*, § *ult.* ; — du comte d'Argout, ministre de l'intérieur, p. 377. — Art. 32, *ibid.* — Amendement proposé par la commission, et adoption de l'article amendé, *ibid.* — Art. 33, p. 378. — Adoption, p. 379. V. les observations du comte d'Ambrugeac, p. 378, § 5 ; — du ministre des affaires étrangères, *ibid.*, § *ult.* — Art. 34, — 379. — L'article n'est pas adopté, *ibid.* V. les observations du comte Portalis, p. 379, § 5 ; — du Garde des sceaux, *ibid.*, § 6. — Vote au scrutin sur



l'ensemble du projet de loi, p. 380. V. Session de 1826, au mot *Échelles du Levant*.

ÉCOLE DE MÉDECINE. V. au mot *Crédits supplémentaires et extraordinaires*, n° 9.

EDIT de 1778. V. au mot *Échelles du Levant et de Barbarie*.

ELOGES FUNÈBRES. — De M. le marquis de Mortemart, par le duc de Mortemart, p. 325 à 328 (I. n° 15) ; — de M. le comte de Tournon, par le marquis de Mortemart, p. 328 à 340 (I. n° 16) ; — de M. Augustin Périr, par M. Villemain, p. 445 à 451 (I. n° 23) ; — de M. le marquis de Chasseloup-Laubat, par le vicomte Dode, p. 1033 à 1052 (I. n° 44) ; — de M. le comte de Chastenay-Lanty, par le comte de Saint-Priest, p. 1570 à 1573 (I. n° 72).

EMMERY (M. le comte), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 23 et 1316.

#### EMPRUNTS ET IMPOSITIONS EXTRAORDINAIRES.

1. — Projet de loi relatif à une imposition extraordinaire votée par la ville de Mets pour acquitter le montant des condamnations prononcées contre elle, en vertu de la loi du 10 vendémiaire an 4. — Présenté à la Chambre des Députés le 28 mars 1834. — Adopté le 19 avril. — Apporté à la Chambre des Pairs le 12 mai. — Adopté le 23 (LOI du 31 mai 1834 ; Bulletin des lois, 1<sup>er</sup> partie, 1834, 1<sup>er</sup> sem., n° 128, p. 180). = Exposé des motifs, p. 1627 à 1629 (I. n° 78). — Nomination d'une commission, p. 1722. — Rapport, par le baron Malouet, p. 2099 à 2102 (I. n° 116). V. aussi p. 2184 et 2185. — Délibération, p. 2181 à 2186. — Adoption, p. 2186. — Amendement du comte Roy, p. 2182. V. aussi p. 2185. — Observations du chevalier Allent, p. 2184, § *ult.* ; et 2186, § <sup>er</sup>. — Vote au scrutin, p. 2186.

2. — Trente-deux projets de loi relatifs à des emprunts ou impositions extraordinaires votés pour la construction ou la réparation de routes départementales, ou pour divers travaux d'intérêt local, par les départemens et les villes dont les noms suivent : Ariège, Aube, Aude, Charente, Charente-Inférieure, Cher, Creuse, Doubs, Drôme, Garonne (Haute), Indre-et-Loire, Loiret, Lot, Maine-et-Loire, Mayenne, Meurthe, Moselle, Nord, Oise, Orne, Pyrénées (Basses), Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Tarn-et-Garonne, Indre, Loiret, Marne, Saône-et-Loire, Limoges, Lisieux, Mulhausen. — Présentés à la Chambre des Députés les 19 février, 10 et 28 mars, 11 et 23 avril 1834. —

Adoptés le 29 mars. — Apportées à la Chambre des Pairs le 12 mai. — Adoptés le 21 (LOI *des 4 juin et 29 mai* 1834 ; Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1834, 1<sup>re</sup> sem., n° 129, p. 190 et 191). = Exposés des motifs, p. 1630 à 1683 (I. n<sup>os</sup> 79 et 80). — Nomination d'une commission, p. 1722. — Rapports, par M. Duplex de Mézy, sur les dix départements suivans : Aube, Charente, Charente-Inférieure, Cher, Loiret, Maine-et-Loire, Nord, Seine-et-Marne, Seine, Seine-et-Oise, p. 1858 à 1863 (I. n° 95) ; — par le comte de Turenne sur les six départemens suivans : Ariège, Aude, Doubs, Garonne (Haute), Lot, Tarn-et-Garonne, p. 1864 à 1870 (I. n° 96) ; — par le comte de Montguyon sur les sept départemens suivans : Creuse, Drôme, Indre-et-Loire, Mayenne, Oise, Orne, Pyrénées (Basses-), p. 1871 à 1877 (I. n° 97) ; — par le marquis de Pange sur les départemens de la Moselle et de la Meurthe, p. 1877 1880 (I. n° 98) ; — et par le marquis de Louvois sur les départemens et les villes dont les noms suivent : Indre, Loiret, Marne, Saône-et-Loire, Limoges, Lisieux, Mulhausen, p. 1880 à 1889 (I. n° 99). — Délibération, p. 2061 à 2080. — Vote au scrutin, p. 2081.

3. — Huit projets de loi relatifs à une imposition extraordinaire et à des emprunts votés par le département de l'Aube et par les villes dont les noms suivent : Niort, Besançon, Angoulême, Bourges, Poitiers, Blois, Troyes. — Présentés à la Chambre des Députés les 23 avril, 2 et 7 mai 1834. — Adoptés les 3 et 10 mai. — Apportées à la Chambre des Pairs le 19. — Adoptés le 21 (LOI *du 30 mai* 1834 ; Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1834, 1<sup>er</sup> sem., n° 129, — 194). = Exposé des motifs, p. 1839 à 1851 (I. n<sup>os</sup> 90, 91 et 92). — Renvoi des huit projet de loi à la commission précédemment nommée, p. 1852. — Rapports, par le comte de Turenne, sur les quatre projets de loi relatifs au département de l'Aube et aux villes de Niort, Besançon, Angoulême, p. 1975 à 1979 (I. n° 107) ; — par le marquis de Louvois sur les quatre projets de loi tendant à autoriser des emprunts votés par les villes de Bourges, Poitiers, Blois, Troyes, p. 1979 à 1982 (I. n° 108). — Délibération, p. 2076 à 2080. — Vote au scrutin, p. 2081.

4. — Projet de loi relatif à une imposition extraordinaire votée par le département de la Corse, pour l'amélioration des chemins communaux de département. — Présentées à la

Chambre des Députés le 13 mai 1834. — Adopté le 17. — Apportées à la Chambre des Pairs le 20. — Adopté le 22 (LOI *du 30 mai* 1834 ; Bulletin des lois, 1<sup>er</sup> partie, 1834, 1<sup>er</sup> sem., n° 129, p. 195). = Exposé des motifs, p. 1927 à 1920 (I. n° 103). — Renvoi à la commission précédemment nommée, p. 1932. — Rapport, par le marquis de Louvois, p. 2028 à 2030 (I. n° 111). — Délibération, p. 2154. — Vote au scrutin, p. 2155.

5. — Projet de loi relatif à un emprunt contracté par la ville de Tours, pour la construction d'un abattoir public. — Présenté à la Chambre des Députés le 13 mai 1834. — Adopté le 17. — Apportées à la Chambre des Pairs le 20. — Adopté le 22 (LOI *du 30 mai* 1834 ; Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1834, 1<sup>er</sup> sem., n° 129, p. 198). = Exposé des motifs, p. 1929 à 1931 (I. n° 104). — Renvoi à la commission précédemment nommée, p. 1932. — Rapport, par le comte de Turenne, p. 2030 (I. n° 112). — Délibération, p. 2154. — Vote au scrutin, p. 2155.

ESPÈCES D'OR ET D'ARGENT. — Projet de loi tendant à proroger le délai fixé par la loi du 14 juin 1829, pour la démonétisation des anciennes espèces d'or et d'argent. — Présenté à la Chambre des Députés le 17 février 1834. — Adopté le 15 mars. — Apportées à la Chambre des Pairs le 19. — Adopté le 29 (LOI *du 30 mars* 1834 ; Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1834, 1<sup>er</sup> sem., n° 114, p. 17). = Exposé des motifs, p. 728 à 732 (I. n° 32). — Nomination d'une commission, p. 806. — Rapport, par le baron Thénard, p. 843 à 855 (I. n° 35). — Délibération, p. 890 à 892. — Vote au scrutin, p. 892.

ÉTAT DES OFFICIERS. — Projet de loi tendant à assurer d'une manière légale l'état des officiers des armées de terre et de mer. — Présenté à la Chambre des Députés le 10 janvier 1834. — Adopté le 18 février. — Apporté à la Chambre des Pairs le 5 mars. — Adopté, moyennant amendemens, le 17 avril. — Rempporté à la Chambre des Députés le 21. — Adopté le 15 mai (LOI *du 19 mai* 1834 ; Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1834, 1<sup>er</sup> sem., n° 122, p. 95). = Exposé des motifs, p. 582 à 596 (I. n° 28). — Nomination d'une commission, p. 649. — Rapport, par le comte d'Ambrugeac, p. 894 à 932 (I. n° 37) V. les observations de M. le Président, p. 932. — Discussion en assemblée générale, p. 1093 à 1112. — Opinion du maréchal marquis de Grouchy, p. 1094 à 1112.

— Délibération des articles, p. 1113 à 1313. — TITRE 1<sup>er</sup>. *Du grade*. — Art. 1<sup>er</sup>, p. 1113. — Discussion, p. 1113 à 1129, et 1177 à 1192. — Renvoi à la commission, p. 1128. — Rapport, p. 1178 à 1182. — Adoption de l'article amendé, p. 1192. — Pour quelles causes l'officier peut-il perdre son grade ? Amendemens proposés par la commission, p. 1113 et 1114 ; — par le maréchal marquis de Grouchy, p. 1114. V. aussi p. 1116, 1117, § 1<sup>er</sup>. 1120, § *penult.* ; et 1121, § *ult.* — Observations du maréchal duc de Dalmatie, ministre de la guerre, p. 1114, 1116, 1117, 1123, 1124 et 1125 ; — de M. le Président, p. 1116 ; — du rapporteur, p. 1116, 1118, 1123 et 1128 ; — du marquis de Saint-Simon, p. 1117, § 2. — du comte de Rigny, ministre des affaires étrangères, p. 1119 et 1121 ; — du comte de Cessac, p. 1120, § *ult.* ; — du chevalier Allent, p. 1125 et 1124, § 2 ; — de M. Villemain, p. 1124, § *penult.* ; — du duc Decazes, p. 1125, § 1<sup>er</sup>. — du baron Mounier, p. 1125, § *ult.* ; 1127, §§ 1<sup>er</sup> et *ult.* ; et 1128. V. aussi, par suite du renvoi de l'article à la commission, les observations du marquis de Laplace, p. 1182, § *antepenult.* ; et 1184 ; — du comte Dejean, *ibid.*, § *penult.* ; — du rapporteur, p. 1183, 1184, 1185, 1189 et 1191 ; — de M. le Président, p. 1183 et 1193 ; — du Ministre de la guerre, p. 1183 et 1190. — Amendement du comte Jacqueminot, p. 1185 et 1186, § *ult.* — Observations du comte de Sparre, p. 1186, § 1<sup>er</sup>, et 1187, § 1<sup>er</sup>, — du chevalier Allent, p. 1187, § 2 ; — du baron Mounier, *ibid.*, § *ult.* — Amendement de M. le président Félix Faure, p. 1189, § 2. — Observations du baron Haxo, p. 1189, § *penult.* ; — de M. Girod, de l'Ain, p. 1189, § *ult.*, et 1191 ; — du comte Morand, p. 1190, § 1<sup>er</sup>, — du comte de Sparre, p. 1190, § 2, et 1191, § *ult.* — Amendement du maréchal marquis de Grouchy, p. 1193, *au bas*. — TITRE II. *Des positions de l'officier*. — Art. 2, p. 1194. — Le rapporteur propose d'en ajourner la délibération, p. 1194. — Observations du ministre de la guerre, p. 1195 ; — du comte d'Anthouard, *ibid.* § 2. — L'article est adopté, p. 1313. — SECTION 1<sup>re</sup>, *De l'activité*. — Art. 3, p. 1195. — Discussion, p. 1196 à 1241. — Adoption, p. 1241. — Quels officiers seront portés sur les cadres d'activité et de disponibilité. Amendement de la commission, p. 1196. — Observations du comte Dejean, *ibid.*, § *penult.*, et 1235, § 2 ; — du comte de Cessac, p. 1196, § *ult.* ; — du

maréchal marquis de Grouchy, p. 1225, et 1226, § 2 ; — du général Schneider, commissaire du Roi, p. 1226, § 1<sup>er</sup> ; 1228 et 1229. — Amendement proposé par le maréchal marquis de Grouchy, p. 1226, § *ult.* V. aussi p. 1228, et 1240, § 2. — Observations de M. le Président, p. 1229, 1233 et 1239 ; — du rapporteur, p. 1230 à 1233, et 1237 ; p. du comte Heudelet, p. 1233 et 1235 ; — du ministre des affaires étrangères, p. 1234 ; — de M. Martineau, commissaire du Roi, p. 1235 à 1237, et 1240 ; — du duc Decazes, p. 1237 ; — du comte Morand, p. 1238, § 1<sup>er</sup>, et 1240, § *ult.* ; — du comte de Sparre, p. 1238, § 2 ; — du duc de Fezensac, p. 1239, § *ult.* ; — du comte d'Anthouard, p. 1241. — SECTION II. *De la non-activité.* — Art. 4, adoption, p. 1241. — Art. 5, p. 1242. — Discussion, p. 1243 à 1269. — Adoption, p. 1269. — Pour quelles causes l'officier peut-il être mis en non-activité ? Amendement proposé par la commission, p. 1242. — Observations du baron Dupin, commissaire du Roi, p. 1243 et 1266 ; — du rapporteur, p. 1244, 1266 et 1267 ; — du comte Morand, p. 1244 ; — du comte de Colbert, p. 1264, § *ult.* ; — du général Schneider, p. 1265 et 1269 ; — du ministre de la guerre, p. 1267 ; — du comte de Sparre, p. 1268 ; — du marquis de Laplace, p. 1269 ; — Art. 6, adoption, p. 1269. — Art. 7, p. 1270. — Discussion, p. 1270 à 1280. — Adoption de l'article amendé, p. 1279. — Les officiers en non-activité par licenciement seront-ils appelés à remplir la totalité des emplois vacans de leur arme ? Amendement de la commission, p. 1270 et 1279 ; — du comte Roguet, p. 1270. V. aussi p. 1273. — Observations du comte Dejean, p. 1271, 1276, § *ult.*, et 1277, § 4 ; — du marquis de Laplace, p. 1272 et 1277, § *penult.* ; — du Ministre de la guerre, p. 1272 ; — du comte de Sparre, p. 1274, § 1<sup>er</sup> ; — du comte Dumas, p. 1274, § *penult.* ; — du rapporteur, p. 1274, 1277, 1278 et 1280 ; — du chevalier Allent, p. 1275 ; — du général Schneider, p. 1275, 1277 et 1280 ; — du comte de Turgot, p. 1276, § 1<sup>er</sup> ; — de M. le Président, p. 1276 et 1280 ; — du duc de Fezensac, p. 1277, § 3 ; — du baron Dupin, p. 1277. — Amendement du baron Mounier, p. 1278, § *ult.* — Art. 8, discussion, p. 1281. — Adoption, p. 1282. — Observations du marquis de Laplace, p. 1281 ; — du général Schneider, *ibid.* ; — du rapporteur,

*ibid.* — SECTION III. *De la réforme.* — Art. 9. — Discussion, p. 1282 à 1284. — Adoption, p. 1284. — Observations de M. le président Cassaignolles, p. 1282 ; — du général Schneider, p. 1283. — Art. 10 (nouveau) du projet amendé, p. 1287. — Observations du général Schneider, p. 1287 ; — du rapporteur, p. 1288 ; — du ministre de la guerre, *ibid.* — Paragraphe 1<sup>er</sup>. *De la réforme pour infirmités incurables.* — Art. II du projet amendé (II du projet du Gouvernement), p. 1289. — Adoption, p. 1291 (observations du baron Mounier, p. 1290 ; — de M. Martineau, *ibid.* ). — Paragraphe 2. *De la réforme par mesure de discipline.* — Art. 12 du projet amendé (10 du projet du Gouvernement) (première rédaction), p. 1289. *V. aussi* p. 1288. — Discussion, p. 1289 à 1294. — Teneur de l'article adopté (deuxième rédaction), p. 1294 (*V. les observations* du baron Dupin, p. 1291 ; — du baron Mounier, p. 1292 et 1293 ; — du rapporteur, p. 1294). — Art. 13 du projet amendé par la commission (12 du projet présenté par le Gouvernement), p. 1295. — Discussion, p. 1296 à 1299. — Adoption de l'article amendé, p. 1299. — Par qui la réforme sera-t-elle prononcée ? Amendement proposé par le maréchal marquis de Grouchy, p. 1296 et 1297 (observations de M. Villemain, p. 1297, § *ult.*, et 1298 ; — du ministre de la guerre, p. 1298 et 1299 ; — du marquis de Laplace, p. 1299, § 2 ; — du marquis de Saint-Simon, *ibid.*, § 3). — SECTION IV. *De la retraite.* — Art. 13 du projet présenté par le Gouvernement (14 du projet amendé). — Adoption, p. 1300. — TITRE III. *De la solde.* — Art. 14 du projet présenté par le Gouvernement (15 du projet amendé). — Adoption, p. 1301. *V. un amendement* proposé par le maréchal marquis de Grouchy, *ibid.* — Art. 15 du projet du Gouvernement (16 du projet amendé), p. 1301. — Amendement de la commission, p. 1302. — Adoption de l'article amendé, p. 1303 (observations du rapporteur, p. 1302 ; — de M. Martineau, p. 1303 ; — du comte Dejeau, *ibid.* § 2). — Art. 16, 17 et 18 du projet du Gouvernement (17, 18 et 19 du projet amendé). — Adoption, p. 1304 et 1305. — Art. 19 du projet du Gouvernement (20 du projet amendé), p. 1305. — Adoption de l'article amendé, p. 1306. — Art. 20 du projet du Gouvernement (21 du projet amendé). Adoption, p. 1306. — TITRE IV. *Dispositions transitoires.* —

Art. 21 du projet du Gouvernement (22 et 23 du projet amendé), p. 1306. — Adoption des deux articles proposés par la commission, p. 1308 (Observations du comte Dejean, p. 1307, § 3 ; — du général Schneider, *ibid.* ; — du maréchal marquis de Grouchy, p. 1309). — TITRE V. *De l'application à l'armée de mer.* — Adoption, p. 1310. — TITRE VI. *Dispositions générales.* — Art. 24 du projet du Gouvernement (26 du projet amendé), p. 1311. — Adoption, p. 1312 (Observations du comte Dejean, p. 1311, § *penult.* ; — du marquis de Laplace, *ibid.*, § *ult.* ; — du ministre de la guerre, p. 1312, § 1<sup>er</sup>). — Art. 27 (nouveau) du projet amendé, adoption, p. 1312. — Art. 25 du projet du Gouvernement (28 du projet amendé), p. 1312. — Adoption, p. 1313 (Observations du rapporteur, p. 1313 ; — du ministre de la guerre, *ibid.*) — Vote au scrutin, p. 1314.

#### ÉTRANGERS.

1. — Projet de loi relatif à la résidence des étrangers réfugiés en France. — Présenté à la Chambre des Députés le 18 février 1834. — Adopté le 2 avril. — Apporté à la Chambre des Pairs le 11. — Adopté le 21 (LOI du 1<sup>er</sup> mai 1834 ; Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1834, 1<sup>er</sup> sem., n<sup>o</sup> 119, p. 44). = Exposé des motifs, p. 1169 à 1171 (I. n<sup>o</sup> 47). — Nomination d'une commission, p. 1253. — Rapport, par M. Besson, p. 1331 à 1335 (I. n<sup>o</sup> 56). — Discussion en assemblée générale, p. 1359 et 1360. — Dans cette discussion sont entendus : le comte de Montlosier, p. 1359 ; — le comte d'Argout, p. 1360, § 1<sup>er</sup>. V. aussi p. 1362 ; — le comte de Saint-Priest, p. 1360, § *ult.* — Délibération des articles, p. 1361 à 1363. — Art. 2, discussion, p. 1361 à 1363. — Adoption, p. 1363 (observations du comte Exelmans, p. 1361, § *ult.* ; — du comte Dejean, p. 1363). — Vote au scrutin, p. 1363.

2. — Projet de loi relatif à l'ouverture de crédits supplémentaires pour secours aux étrangers réfugiés en France, et aux condamnés pour causes politiques sous la Restauration. V. au mot *Crédits supplémentaires et extraordinaires*, n<sup>o</sup> 6.

EXCUSES de différens Pairs empêchés de se rendre à la Chambre, p. 10, 23, 35, 79, 129, 211, 323, 409, 473, 513, 655, 945, 1093, 1129, 1248, 1261, 1371, 1409, 1460, 1557, 1567, 1913.

EXELMANS (M. le comte), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la

Chambre, p. 1199. — Ses observations sur l'article 2 du projet de loi relatif à la résidence des étrangers réfugiés en France, p. 1361, § *ult.* ; — sur plusieurs pétitions relatives à l'article 6 de la loi du 10 avril 1832, p. 510.

## F

FAURE (M. le président Félix), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 324 et 649. — Ses observations sur la proposition de loi relative aux effets de la séparation de corps, p. 463, § 1<sup>er</sup>. — Propose un amendement au projet de loi tendant à assurer d'une manière légale l'état des officiers des armées de terre et de mer, p. 1189, § 2. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif aux crieurs publics, p. 346 à 353 (I. n° 20).

FÊTES DE JUILLET. — Projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 200,000 fr. pour la célébration du quatrième anniversaire des journées de Juillet. — Présenté à la Chambre des Députés le 11 avril 1834. — Adopté le 16 mai. — Apporté à la Chambre des Pairs le 19. — Adopté le 22 (LOI du 28 mai 1834 ; Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1834, 1<sup>er</sup> sem., n° 128, p. 178). = Exposé des motifs, p. 1851 (I. n° 93). — Nomination d'une commission, p. 1933. — Rapport, par M. Besson, p. 2040 à 2043 (I. n° 114). — Délibération et vote au scrutin, p. 2153.

FRZENSAC (M. le duc), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 292, 650 et 2019. — Membre du comité des pétitions, p. 17. — Fait un rapport au nom de ce comité, p. 126. — Ses observations sur divers articles du projet de loi tendant à assurer d'une manière légale l'état des officiers des armées de terre et de mer, p. 1239, § *ult.*, et 1277, § 3.

FLAHAULT (M. le comte de), commissaire désigné par le sort pour examiner une requête tendant à obtenir l'autorisation d'exercer la contrainte par corps contre un Pair, p. 477. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 292, 1000 et 1253. — Ses observations sur la proposition de loi relative aux effets de la séparation de corps, p. 461, § *ult.*, et 462, § 2 ; — sur une pétition du sieur Félix Mercier, p. 934, § *ult.*

FRANÇAIS DE NANTES (M. le comte), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 35.



FRÉVILLE (M. le baron de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 409. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 650, 999, 1003, 1254, 1469 et 1720. — Membre du comité des pétitions, p. 179, 480 et 887. — Fait divers rapports au nom de ce comité, p. 317, 505, 820, 823, 826, 1381 et 1702. — Son opinion sur le projet de loi relatif à l'organisation du conseil d'État, p. 183 à 187. V. aussi p. 204, 224 et 256 ; — sur le projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit supplémentaire de 2 millions pour le paiement des pensions militaires, p. 1340 et 1344. — Ses observations sur divers articles du projet de loi relatif à l'organisation du conseil général et des conseils d'arrondissement du département de la Seine, et du conseil municipal de la ville de Paris, p. 546, § *penult.* ; 547, § 1<sup>er</sup> ; 569, § 2 ; 571, § 1<sup>er</sup> ; 572, § *ult.* ; et 632, § 3 ; — sur le projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit supplémentaire au budget particulier de la Chambre des Députés, pour l'année 1834, p. 996, § 3 ; — sur l'art. 7 du projet de loi relatif à la liquidation de l'ancienne Liste civile, p. 1026, § *ult.* ; — sur les articles 10 et 11 du projet de loi relatif au règlement définitif du budget de l'exercice 1831, p. 1529, § 2 ; 1530 à 1533, et 1534 ; — sur l'article 24 du projet de loi relatif à la fixation du budget des recettes pour l'exercice 1835, p. 2242 ; — sur une pétition de 438 négocians de Bordeaux, p. 709 à 713, et 723 à 725.

## G

GARDES NATIONAUX BLESSÉS. V. au mot *Récompenses nationales.*

GASPARIN (M.), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 19 avril 1834, p. 1373.

GAUTIER (M.), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 131, 650, 1254, 1375, 1561 et 2019. — Membre du comité des pétitions, p. 480 et 1564. — Fait divers rapports au nom de ce comité, p. 933, 935, 937 et 2247. — Ses observations sur l'article 31 du projet de loi relatif à la poursuite et à la répression des contraventions, délits et crimes commis par des Français dans les Échelles du Levant et de Barbarie, p. 376, § *penult.* ; — sur une pétition de 438 négocians de Bordeaux, p. 713 à 722 ; — sur une pétition des habitans de Marseille et des colons d'Alger, p. 1727, § 1<sup>er</sup>. —

Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif au règlement définitif du budget de l'exercice 1831, p. 1436 à 1450 (I. n° 66). V. aussi p. 1529 ; — sur le projet de loi relatif à la répartition des intérêts du capital versé par Haïti, p. 1798 à 1814 (I. n° 88) ; — sur le projet de loi relatif à la concession du canal projeté du bassin d'Arcachon à l'étang de Mimizan, p. 2117 à 2127 (I. n° 119).

GAZAN (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 999 et 1003.

GENDARMERIE. — Projet de loi relatif à l'accroissement de l'effectif de la gendarmerie. — Présenté à la Chambre des Députés le 13 janvier 1834. — Adopté le 4 février. — Apporté à la Chambre des Pairs le 8. — Adopté le 21 (LOI *du 23 février* 1834 ; Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1834, 1<sup>er</sup> sem., n° 112, p. 7). = Exposé des motifs, p. 276 à 283 (I. n° 12). — Nomination d'une commission, p. 292. — Rapport, par le comte Abrial, p. 410 à 416 (I. n° 22). — Délibération des articles, p. 421 à 442. — Art. 3, discussion, p. 422 à 442. — Adoption, p. 442. — Les fonctions de police judiciaire seront-elles attribuées aux brigadiers de gendarmerie dans les départemens de l'Ouest ? Amendement proposé par le comte d'Ambrugeac, p. 423. V. les motifs à l'appui de cet amendement, et les observations incidentes de son auteur, p. 423, § *penult.* ; 424, § 2 ; 427, § 1<sup>er</sup> ; 429, § *penult.* ; 430, §§ 1<sup>er</sup> et *ult.* ; et p. 434, § 2 ; — ensemble les observations du comte d'Argout, ministre de l'intérieur, p. 424, 426, 428, 429 et 439 ; du comte Portalis, p. 424, § 1<sup>er</sup> ; — du baron Mounier, p. 424, § 3, à 426, 430, § 2, et 436 ; — du rapporteur, p. 427 et 434 ; — de M. Villemain, p. 428, §§ 1<sup>er</sup> et *ult.* ; — de M. le Président, p. 429 ; — du maréchal duc de Dalmatie, ministre de la guerre, p. 434 à 436. — Vote au scrutin sur l'ensemble du projet de loi, p. 442 et 443.

GERMINY (M. le comte de), commissaire pour l'examen du budget intérieur, p. 27 ; — de divers projets de loi, p. 890, 1254, 1561, 1721, 1722 et 1933. — Membre du comité des pétitions, p. 179, 887 et 1564. — Fait divers rapports au nom de ce comité, p. 283, 402, 651, 1564, 1831, 1910 et 2253. — Ses observations sur une pétition de 130 habitans de Pontrioux (Côtes-du-Nord), p. 695, § 3. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à la

concession de terres domaniales situées en Corse, au profit de différentes communes des arrondissemens de Calvi, Corte et Ajaccio, p. 1723 à 1726 (I. n° 82) ; — sur dix-sept projets de loi relatifs, savoir : les seize premiers, à des rectifications de circonscriptions territoriales pour les départemens de l'Orne, du Gard, de la Gironde, de la Meuse, de l'Aveyron, de l'Eure, de la Moselle, de la Somme, du Calvados, de la Manche, de la Marne, de Seine-et-Marne (2 projets de loi), de Vaucluse, d'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Inférieure ; et le dix-septième, à la rectification de la circonscription électorale du département des Hautes-Pyrénées, p. 1956 à 1974 (I. n° 106) ; — sur le projet de loi relatif à la perception des droits de navigation, de Paris à Rouen, sur la Basse-Seine et ses affluens, p. 2105 à 2117 (I. n° 118).

GILBERT DE VOISINS (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 324 et 2020.

GIROD, DE L'AIN (M.), commissaire pour la rédaction d'un projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 17 ; — pour l'examen de divers projets de loi, p. 69, 122, 890 et 1252. — Ses observations sur divers articles du projet de loi relatif à l'organisation du conseil d'État, p. 198, § *ult.* ; 237, §§ *1<sup>er</sup>* et *ult.* ; et p. 258 ; — sur la proposition de loi relative aux effets de la séparation de corps, p. 469, § *ult.* ; — sur le projet de loi relatif à l'organisation du conseil général et des conseils d'arrondissement du département de la Seine, et du conseil municipal de la ville de Paris, p. 543, § *antepenult.*, et 550 ; — sur divers articles du projet de loi relatif à l'abolition des majorats et des substitutions, p. 792, et 802, § 4 ; — sur l'art. 1<sup>er</sup> du projet de loi tendant à assurer d'une manière légale l'état des officiers des armées de terre et de mer, p. 1189, § *ult.* ; et 1191 ; — sur une pétition de 130 habitans de Pontrieux (Côtes-du-Nord), p. 695, § 2. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif aux associations, p. 1003 à 1016 (I. n° 43).

CROUCHY (M. le maréchal marquis de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 650. — Son opinion sur le projet de loi tendant à assurer d'une manière légale l'état des officiers des armées de terre et de mer, p. 1094 à 1112. — Propose divers amendemens à ce projet de loi, p. 1114, 1116, 1117, § 1<sup>er</sup> ; 1120, § *penult.* ; 1121, § *ult.* ; 1193, *ou bas* ;

1225, 1226, § 2 ; 1226, § *ult.* ; 1228, 1242, 1296, 1297, 1301 et 1309. — Ses observations sur le projet de loi relatif à l'organisation du conseil général et des conseils d'arrondissement du département de la Seine, et du conseil municipal de la ville de Paris, p. 541, § 2.

GUILLEMINOT (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 131 et 1856.

GUIZOT (M.), *ministre de l'instruction publique*, présente en cette qualité à la Chambre un projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit supplémentaire de 120,000 fr., pour achever les travaux ordonnés par la loi du 26 avril 1832, dans les bâtiments de la Faculté de médecine de Paris, p. 1853 à 1855 (I. n° 94).

## H

HAÏTI. — Projet de loi relatif à la répartition des intérêts du capital versé par Haïti. — Présenté à la Chambre des Députés de 17 février 1834. — Adopté le 17 avril. — Apporté à la Chambre des Pairs le 29. — Adopté le 19 mai (LOI du 23 mai 1834 ; Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1834, 1<sup>er</sup> sem., n° 126, p. 147). — Exposé des motifs, p. 1465 à 1468 (I. n° 68). — Nomination d'une commission, p. 1561. — Rapport, par M. Gautier, p. 1798 à 1814 (I. n° 88). V. aussi p. 1896. — Discussion en assemblée générale, p. 1894 à 1899. — Dans cette discussion sont entendus : le baron Mounier, p. 1894 à 1896 ; — M. le président Cassaignolles, p. 1898 ; — M. Guizot, ministre de l'instruction publique, p. 1898 et 1899 ; — le marquis de Marbois, p. 1899, §§ 1<sup>er</sup> et 3. — Délibération des articles, p. 1900 à 1902. — Art. 2, p. 1900. — Amendement du baron Mounier, p. 1901. — Adoption de l'article, p. 1902. — Vote au scrutin, *ibid.*

HAUBERSART (M. le comte d'), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 131, 806, 1375, 1412, 1561, 1564, 1720 et 1780. — Ses observations sur la proposition de loi relative aux effets de la séparation de corps, p. 462, § *ult.*, et 466 ; — sur l'article 1<sup>er</sup> du projet de loi relatif à la fixation du budget des dépenses pour l'exercice 1835, p. 2048, § *penult.* — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à des échanges de biens immeubles entre le domaine de l'État, la commune du Château et divers particuliers, p. 1538 à 1548 (I. n° 70).

HAXO (M. le baron), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 999, 1003, 1254 et 1856. — Ses observations sur l'article 1<sup>er</sup> du projet de loi tendant à assurer d'une manière légale l'état des officiers des armées de terre et de mer, p. 1189, § *penult.*

HÉRÉDITÉ DE LA PAIRIE. — Paris admis dans la Chambre à titre héréditaire. V. *Saulx-Tavannes, Astorg.*

HEUDELET (M. le comte), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1254. — Ses observations sur le projet de loi relatif à l'organisation du conseil général et des conseils d'arrondissement du département de la Seine, et du conseil municipal de la ville de Paris, p. 543, § *ult.* ; — sur l'article 3 du projet de loi tendant à assurer une manière légale l'état des officiers des armées de terre et de mer, p. 1233 et 1235.

HOUDETOT (M. le vicomte d'), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 10.

HUMANN (M.), *ministre des finances*, présente en cette qualité un projet de loi relatif aux crédits supplémentaires et extraordinaires demandés pour l'exercice 1833, p. 596 à 600 (I. n° 29) ; — un projet de loi tendant à proroger le délai fixé par la loi du 14 juin 1829, pour la démonétisation des anciennes espèces d'or et d'argent, p. 728 à 732 (I. n° 32) ; — un projet de loi relatif au règlement définitif du budget de l'exercice 1831, p. 1200 à 1212 (I. n° 51). V. aussi p. 1520 à 1529, et p. 1534 ; — un projet de loi relatif à l'échange de la partie non apanagère du Palais-Royal contre la forêt de Bruadan et le bois dit le buisson de Briou, dépendant du domaine de la Couronne, p. 1212 à 1218 (I. n° 52) ; — un projet de loi relatif à la législation qui régit la Banque de France, p. 1347 à 1356 (I. n° 58). V. aussi p. 1744 à 1750, 1755 et 1759 ; — un projet de loi relatif à des échanges de biens immeubles entre le domaine de l'État, la commune du Château (île d'Oléron) et divers particuliers, p. 1356 à 1358 (I. n° 59) ; — un projet de loi relatif à la concession de terres domaniales situées en Corse, au profit de différentes communes des arrondissemens de Calvi, Corte et Ajaccio, p. 1461 à 1464 (I. n° 67) ; — un projet de loi relatif à la répartition des intérêts du capital versé par Haïti, p. 1465 à 1467 (I. n° 68) ; — un projet de loi relatif à la perception des

droits de navigation, de Paris à Rouen, sur la Basse-Seine et ses affluents, p. 1574 à 1582 (I. n° 73) ; — un projet de loi relatif à la fixation du budget des dépenses pour l'exercice 1835, p. 1583 à 1595 (I. n° 74) ; — un projet de loi relatif à la fixation du budget des recettes pour l'exercice 1835, p. 1992 à 2015 (I. n° 109). V. aussi p. 2217. — Présente, au nom du ministre de l'intérieur, un projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 400,000 fr. pour secours aux gardes nationaux et soldats blessés, et aux familles de ceux qui ont péri, en défendant les lois, dans les troubles du mois d'avril 1834, p. 1598 et 1599 (I. n° 75) ; — un projet de loi relatif à la rectification de la circonscription électorale du département des Hautes-Pyrénées, p. 1599 à 1603 (I. n° 76) ; — seize projets de loi relatif à diverses rectifications de circonscriptions territoriales, p. 1603 à 1626 (I. n° 77) ; — un projet de loi relatif à une imposition extraordinaire votée par la ville de Metz, pour acquitter le montant des condamnations prononcées contre elle en vertu de la loi du 10 vendémiaire an 4, p. 1627 à 1629 (I. n° 78) ; — trente-deux projets de loi relatif à des emprunts ou impositions extraordinaires votés pour la construction ou la réparation de routes départementales, ou pour divers travaux d'intérêt local, par des départemens et des villes, p. 1631 à 1683 (I. n° 79 et 80). — Ses observations sur une pétition du conseil municipal de Nantes, p. 818.

HUMBLOT-CONTÉ (M.), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 180, 656, 1252 et 1933. — Dépose sur le bureau une proposition de loi relative aux chemins vicinaux, p. 269. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à l'organisation du conseil général et des conseils d'arrondissement du département de la Seine, et du conseil municipal de la ville de Paris, p. 481 à 501 (I. n° 25). — S'explique au sujet de plusieurs articles de ce projet de loi et de divers amendemens proposés par la commission, ou qui lui ont été renvoyés, p. 554 à 557, 601, 602, 603, 604, 536, 540, 541, § *ult.* ; 548, 550, 568, 569, 612, 618, § *ult.* ; 629, 632 et 633.

## J

JACOB (M. le vice-amiral comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 131.

JACQUEMINOT (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 292, 890, 1252, 1721 et 1856. — Membre du comité des pétitions, p. 1564. — Fait un rapport au nom de ce comité, p. 2250. — Ses observations sur l'article 2 du projet de loi relatif à l'abolition des majorats et des substitutions, p. 787. V. aussi p. 1797, § 4. — Propose un amendement au projet de loi tendant à assurer d'une manière légale l'état des officiers des armées de terre et de mer, p. 1185. V. aussi p. 1186, § *ult.*

JAUCOURT (M. le marquis de), commissaire désigné par le sort pour examiner les titres de M. Barthe, nouvellement promu à la dignité de Pair de France, p. 1286 ; — pour l'examen de divers projets de loi, p. 324, 650 et 1856.

JOURDAN (Madame la maréchale comtesse). V. au mot. *Pensions*, n° 1.

JURIDICTION CONSULAIRE. V. au mot *Échelles du Levant et de Barbarie*.

JURIEN-LAGRAVIÈRE (M. le vice-amiral), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1720.

## L

LABRIFFE (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1780 et 1933.

LAFERRIÈRE (M. le comte de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 35, 1093 et 1567. — Commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 650.

LA FORCE (M. le duc de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 23.

LALLEMAND (M. le baron), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 35.

LAMOIGNON (M. le marquis de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 23.

LANJUINAIS (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1375 et 1933.

LAPLACE (M. le marquis de), nommé secrétaire de la Chambre

pour la session de 1834, p. 10. — Commissaire pour l'examen du budget intérieur, p. 27 ; — pour l'examen de divers projets de loi, p. 999, 1003, 1254 et 1856. — Membre du comité des pétitions, p. 480 et 1564. — Fait divers rapports au nom de ce comité, p. 703, 811 et 1902. — Ses observations sur le projet de loi relatif à l'organisation du conseil général et des conseils d'arrondissement du département de la Seine, et du conseil municipal de la ville de Paris, p. 539, § *penult.* ; — sur divers articles du projet de loi tendant à assurer d'une manière légale l'état des officiers des armées de terre et de mer, p. 1182, § *antepenult.* ; 1184, 1269, 1272, 1277, § *penult.* ; 1281, 1299, § 2 ; et 1311, § *ult.* — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à l'ouverture de crédits supplémentaires réclamés par le département de la guerre pour l'exercice 1834, p. 1317 à 1328 (I. n° 54) ; — sur le projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit extraordinaire réclamé par le ministère de la marine et des colonies, pour l'exercice 1834, p. 1328 et 1329 (I. n° 55) ; — sur le projet de loi relatif à un appel de 80,000 hommes sur la classe de 1833, p. 1419 à 1426 (I. n° 64). V. aussi p. 1552 ; — sur deux projets de loi relatifs à l'ouverture de crédits extraordinaires demandés par le département de la guerre pour l'exercice 1834, et pour les six premiers mois de l'exercice 1835, p. 2020 à 2028 (I. n° 110). V. aussi p. 2144.

LA ROCHE-AYMON (M. le comte de). — Ses observations incidentes au sujet des crédits extraordinaires demandés par le département de la guerre pour l'exercice 1834, et pour les six premiers mois de l'exercice 1835, p. 2144.

LA ROCHEFOUCAULD (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 131, 1252, 1722 et 2019.

LASCOURS (M. le baron de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 890 et 1253.

LA TRÉMOILLE (M. le duc de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 1913. — Commissaire désigné par le sort pour examiner une requête tendant à obtenir l'autorisation d'exercer la contrainte par corps contre un Pair, p. 477.

LA VILLECONTIER (M. le comte de), commissaire pour l'examen divers projets de loi, p. 651 et 2017.



LEMERCIER (M. le comte), commissaire désigné par le sort pour examiner les titres de M. Barthe, nouvellement promu à la dignité de Pair de France, p. 1286 et 1375.

LEPOITEVIN (M. le président), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 649.

LETTRES DE GRANDE NATURALISATION. — Accordées par le Roi à M. le comte Borgarelli d'Ison et à M. Orfila. — Ces Lettres sont présentées à la Chambre par M. le Garde des sceaux, p. 212 à 216 (I. n° 9). — Nomination d'une commission, p. 291. — Rapport, par le comte de Bastard, p. 343 à 346 (I. n° 19). — Exposé de M. le Président, p. 398. — La Chambre, consultée dans la forme ordinaire, déclare vérifiées les Lettres dont il s'agit, p. 398. — Teneur de ces Lettres, p. 398 à 402. — *Nota.* Les Lettres de grande naturalisation, ainsi vérifiées par la Chambre des Pairs le 15 février 1834, ont été présentées à la Chambre des Députés le 29 mars, et vérifiées par cette Chambre le 17 avril. — Elles sont insérées au Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1834, n° 125, p. 123 et 126.

LISTE CIVILE. — Projet de loi relatif à la liquidation de l'ancienne Liste civile. — Présenté à la Chambre des Députés le 21 février 1833 (session de 1832). — Repris et adopté le 13 février 1834. — Apporté à la Chambre des Pairs le 3 mars. — Adopté le 5 avril (Loi *du 8 avril* 1834 ; Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1834, 1<sup>er</sup> sem., n° 115, p. 22). — Exposé des motifs, p. 514 à 525 (I. n° 27). — Nomination d'une commission, p. 650. — Rapport, par le duc de Bassano, p. 963 à 990 (I. n° 41). — Délibération des articles, p. 1017 à 1031. — Art. 7, discussion, p. 1019 à 1030. — Adoption, p. 1030 (Observations du comte de Tascher, p. 1020, § 3 ; 1024, § 1<sup>er</sup> ; et 1028 ; — du baron Mounier, p. 1020 à 1024 ; — du baron de Sacy, p. 1024 à 1026, et 1030 ; — du baron de Fréville, p. 1026, § *ult.* ; — de M. Villemain, p. 1029 ; — du rapporteur, *ibidi.*). — Art. 8, p. 1030. — Adoption, p. 1031 (Observations du baron de Sacy, *ibid.* § 1<sup>er</sup> ; — du rapporteur, *ibidi.*). — Vote au scrutin, p. 1032.

LOBAU (M. le maréchal comte), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 27 juin 1833, p. 11. — Prête serment dans la séance royale du 23 décembre 1833, p. 6. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 26. — Il est admis à siéger, p. 37.

LOIS adoptées par les Chambres pendant la session de 1834, sanctionnées et promulguées par le Roi. Ces lois sont au nombre de 98, savoir :

| DATE de LA SANCTION. | OBJET DES LOIS.  | VOIR AUX MOTS :  |
|----------------------|--|--|
| 16 février 1834.     | Loi sur les crieurs publics .....  | <i>Crieurs publics.</i>                                  |
| 18                   | Loi qui accorde à la veuve du maréchal comte Jourdan une pension de douze mille francs, à titre de récompense nationale.....   | <i>Pensions, n° 1.</i>                                   |
| <i>Idem.</i>         | Loi qui accorde à la veuve du lieutenant-général Decaen une pension de trois mille francs, à titre de récompense nationale.....  | <i>Pensions, n° 2.</i>                                   |
| 23                   | Loi qui ouvre des crédits pour l'accroissement temporaire de l'effectif de la gendarmerie, et attribue les fonctions d'officier de police judiciaire aux maréchaux-des-logis et aux brigadiers de gendarmerie dans dix départemens de l'Ouest..... | <i>Gendarmerie</i>                                       |
| 27 mars.             | Loi sur les crédits supplémentaires et extraordinaires de l'exercice 1833.   | <i>Crédits supplémentaires et extraordinaires, n° 1.</i> |
| 30                   | Loi relative à la démonétisation des anciennes espèces d'or et d'argent  | <i>Espèces d'or et d'argent.</i>                         |
| 6 avril.             | Loi qui ouvre un crédit extraordinaire de trente mille francs en addition au budget de la Chambre des Députés pour l'exercice 1834 .....   | <i>Crédits supplém. et extraord., n° 2.</i>              |
| 8                    | Loi relative à la liquidation de l'ancienne Liste civile .....   | <i>Liste civile.</i>                                     |
| 10                   | Loi sur les associations .....   | <i>Associations.</i>                                     |
| 20                   | Loi sur l'organisation du conseil général et des conseils d'arrondissement de la Seine, et l'organisation municipale de la ville de Paris.....   | <i>Organisation municipale et départementale.</i>        |
| 22                   | Loi qui ouvre un supplément de crédit pour les pensions militaires à liquider pendant l'année 1834.....  | <i>Crédits supplém. et extraord., n° 4.</i>              |

| DATE<br>de<br>LA SANCTION. | OBJET DES LOIS.  | VOIR AUX MOTS :                                 |
|----------------------------|--|---|
| 26 avril 1834              | Loi qui ouvre au Ministre de la guerre un crédit extraordinaire sur l'exercice 1834 .....  | <i>Crédits supplém. et<br/>extraord., n° 3.</i> |
| 28                         | Loi qui ouvre au Ministre de la marine et des colonies un crédit extraordinaire sur l'exercice 1834.....   | <i>Crédits supplém. et<br/>extraord., n° 5.</i> |
| 1 <sup>er</sup> mai        | Loi qui proroge celle du 21 avril 1832, relative aux réfugiés étrangers  | <i>Étrangers, n° 1.</i>                         |
| 2                          | Loi qui ouvre des crédits supplémentaires pour secours aux étrangers réfugiés en France, et aux condamnés politiques sous la Restauration .....                              | <i>Crédits supplém. et<br/>extraord., n° 6.</i> |
| 3                          | Loi qui ouvre un crédit extraordinaire pour complément des dépenses secrètes de 1834.....  | <i>Crédits supplém. et<br/>extraord., n° 7</i>  |
| <i>Idem.</i>               | Loi relative à l'échange de la partie non apanagère du Palais-Royal contre la forêt de Bruadan et le bois dit le Buisson de Briou, dépendant du domaine de la Couronne ..... | <i>Échanges, n° 1.</i>                          |
| 4                          | Loi portant règlement définitif du budget de l'exercice 1831 .....   | <i>Budget de 1831.</i>                          |
| 5                          | Loi portant qu'il sera fait un appel de quatre-vingt mille hommes sur la classe de 1833 .....  | <i>Recrutement.</i>                             |
| 17                         | Loi relative à la législation qui régit la Banque de France .....  | <i>Banque de France.</i>                        |
| <i>Idem.</i>               | Loi relative à des échanges d'immeubles.   | <i>Échanges, n° 2.</i>                          |
| <i>Idem.</i>               | Loi relative à la concession de terres domaniales situées en Corse .....   | <i>Concession de terres<br/>domaniales.</i>     |
| 19                         | Loi sur l'état des officiers .....   | <i>État des officiers.</i>                      |
| 22                         | Loi qui modifie la circonscription des arrondissemens électoraux du département des Hautes-Pyrénées  | <i>Circonscription<br/>électorale.</i>          |
| 23                         | Loi portant fixation du budget des dépenses de l'exercice 1835.....  | <i>Budget de 1835, n° 1.</i>                    |
| <i>Idem.</i>               | Loi relative à la répartition des intérêts du capital versé par Haïti .....  | <i>Haïti</i>                                    |
| <i>Idem.</i>               | Loi relative au droit de navigation de la basse Seine.....   | <i>Basse Seine.</i>                             |
| 24                         | Loi sur les détenteurs d'armes ou de munitions de guerre .....   | <i>Armes de guerre.</i>                         |
| <i>Idem.</i>               | Loi qui ouvre au Ministre de la guerre un nouveau crédit extraordinaire sur l'exercice 1834.....   | <i>Crédits supplém. et<br/>extraord., n° 8.</i> |

| DATE<br>de<br>LA SANCTION. | OBJET DES LOIS.  | VOIR AUX MOTS :                                       |
|----------------------------|--|---|
| 24 mai 1834.               | Loi qui ouvre au Ministre de la guerre un crédit additionnel au budget de 1835   | <i>Crédits supplém. et extraord., n° 8</i>            |
| <i>Idem.</i>               | Loi qui ouvre un crédit supplémentaire au Ministre de l'instruction publique, pour achever les travaux autorisés dans les bâtimens de la Faculté de médecine de Paris .....                  | <i>Crédits supplém. et extraord., n° 9</i>            |
| <i>Idem.</i>               | Loi portant fixation du budget des recettes de l'exercice 1835.....  | <i>Budget de 1835, n° 2.</i>                          |
| 27                         | Loi qui ouvre un crédit spécial sur l'exercice 1834, pour secours à ceux qui ont été blessés, et aux familles de ceux qui ont péri, en défendant les lois, dans les troubles du mois d'avril | <i>Récompenses nationales.</i>                        |
| 28                         | Loi qui ouvre un crédit spécial sur l'exercice 1834, pour la célébration du quatrième anniversaire des journées de Juillet   | <i>Fêtes de Juillet.</i>                              |
| 29                         | 17 Lois qui modifient les circonscriptions électorale et territoriales de plusieurs départemens ou arrondissem. ....   | <i>Circonscript. électorale et territoriales.</i>     |
| <i>Idem.</i>               | 7 Lois qui autorisent quatre départemens et trois villes à s'imposer extraordinairement.....   | <i>Emprunts et impositions extraordinaires, n° 2.</i> |
| 30                         | 10 Lois qui autorisent deux départemens et huit villes à s'imposer extraordinairement ou à contracter des emprunts .....   | <i>Idem, n°s 3, 4 et 5.</i>                           |
| 31                         | Loi relative aux travaux d'embellissement que la ville de Paris doit faire aux Champs-Élysées et à la place de la Concorde.....  | <i>Travaux publics, n° 2.</i>                         |
| <i>Idem.</i>               | Loi qui autorise la commune de Metz à s'imposer extraordinairement pour acquitter les réparations du dommage causé par l'émeute qui a eu lieu le 5 juin 1832.....                            | <i>Emprunts et impositions extraordinaires, n° 1.</i> |
| 1 <sup>er</sup> juin.      | Loi qui autorise l'exécution d'un canal de navigation entre le bassin d'Arcachon et l'étang de Mimizan .....   | <i>Travaux publics, n° 3.</i>                         |

| DATE<br>de<br>LA SANCTION. | OBJET DES LOIS.  | VOIR AUX MOTS :                                      |
|----------------------------|--|--|
| 2 juin 1834.               | Loi relative à l'établissement d'un pont suspendu sur la Dordogne à Cubzac.  | <i>Travaux publics, n° 4.</i>                        |
| 3                          | Loi relative à la construction d'un pont sur la Vilaine à la Roche-Bernard   | <i>Idem.</i>   |
| 4                          | 25 Lois qui autorisent plusieurs départemens et arrondissemens à s'imposer extraordinairement ou à faire des emprunts..... | <i>Emprunts et impositions extraordinaire, n° 2.</i> |

LOUIS (M. le baron), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 1316. — Commissaire pour l'examen du budget intérieur, p. 27. — est élu candidat pour la présidence de la commission de surveillance de la caisse d'amortissement, p. 526.

LOUVOIS (M. le marquis de), commissaire pour examiner la requête d'un Pari qui se présente à titre héréditaire, p. 1560. — Fait un rapport sur cette requête, p. 1558. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1722, 1780, 1852 et 1932. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur sept projets de loi tendant à autoriser des impositions extraordinaires votées, pour divers travaux d'intérêt local, par les départemens et les villes dont les noms suivent : Indre, Loiret, Marne, Saône-et-Loire, Limoges, Lisieux, Mulhausen, p. 1880 à 1889 (I. n° 99) ; — sur quatre projets de loi tendant à autoriser des emprunts votés par les villes de Bourges, Poitiers, Blois et Troyes, p. 1979 à 1982 (I. n° 108) ; — sur un projet de loi tendant à autoriser une imposition extraordinaire votée par le département de la Corse, pour l'amélioration des chemins communaux du département, p. 2028 à 2030 (I. n° 111).

LYNCH (M. le comte), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 1371.

## M

MAJORATS ET SUBSTITUTIONS. — Projet de loi relatif à l'abolition des majorats et des substitutions. — Lu à la

Chambre des Députés par M. Parant, le 31 janvier 1833 (session de 1832). — Repris et adopté le 14 janvier 1834. — Apporté à la Chambre des Pairs le 22. — Adopté, avec amendemens, le 20 mars. — Renvoyé à la Chambre des Députés le 21. — Adopté le 17 avril, moyennant amendemens. — Rapporté à la Chambre des Pairs le 23. — Message contenant envoi du projet de loi, p. 80 (I. n° 4). — Nomination d'une commission, p. 130. — Rapport, par le duc de Bassano, p. 657 à 691 (I. n° 31). — Discussion, p. 751 à 803. — Adoption, p. 803. — Discussion en assemblée générale, p. 751 à 765. — Dans cette discussion sont entendus : le comte Dejean, p. 751 à 754 ; — le comte de Montlosier, p. 754 à 758 ; — le comte Portalis, p. 758 à 760 ; — le comte de Bastard, p. 760 à 764 ; — le comte Desroys, p. 764 et 765. — Résumé de la discussion, par le rapporteur, p. 767 à 780. — Délibération des articles, p. 780 à 803. — Art. 1<sup>er</sup>, p. 780. — Adoption, p. 781. V. les observations du comte Rœderer, p. 780, § *ult.* — Art. 2 *du projet adopté par la Chambre des Députés.* — Discussion, p. 782 à 795. — Cet article n'est pas adopté, p. 795. — Les majorats actuellement fondés, seront-ils abolis ? V. les amendemens du comte Dejean, p. 782, § *antepenult.* ; — du comte Roy, *ibidi.*, § *ult.* V. aussi p. 783, § *ult.* ; et 793, § 1<sup>er</sup>. — Observations de M. le Président, p. 783 ; — du comte Jacqueminot, p. 787 ; — du comte de Tascher, p. 788 ; — de M. le président Boyer, p. 789, § 1<sup>er</sup> ; — de M. Tripier, *ibidi.*, § *ult.* ; 793, § *ult.* ; et 794 § *ult.* ; — du comte Portalis, p. 791 ; — de M. Girod, de l'Ain, p. 792 ; — du rapporteur, p. 794. — Les art. 3, 4, 5, 6 et 7 *du projet adopté par la Chambre des Députés*, ne sont pas adoptés, p. 795 à 797. V. à ce sujet, et sur l'amendement proposé par la commission à l'art. 5, les observations de M. le Président, p. 795 et 797. — Art. 8 *du projet adopté par la Chambre des Députés.* — Discussion, p. 798 à 801. — L'article n'est pas adopté, p. 801. — Observations de M. le Président, p. 798 et 799 ; — du comte Roy, p. 799, § 2 ; — du comte de Bastard, *ibidi.*, § *ult.* ; — du duc Decazes, p. 800, § 1<sup>er</sup>. — Amendement de M. Tripier, *ibidi.*, § *ult.* — Art. 9 *du projet adopté par la Chambre des Députés.* — Discussion, p. 801 et 802. — Cet article n'est pas adopté, p. 802. — Amendement du comte de Bastard, p. 802, § 2. — Observations de M. Girod, de l'Ain, p. 802, § 4 ; — de M. le

Président, *ibidi.* — Vote au scrutin sur l'ensemble du projet de loi, p. 803. — Second message contenant envoi du projet de loi amendé par la Chambre des Députés, p. 1378 à 1381 (I. n° 60). — Le projet de loi est renvoyé à la commission précédemment nommée, p. 1412. V. à ce sujet les observations de M. le Président, p. 1410 ; — du comte Dejean, *ibidi.*, § *antepenult.* ; et 1411, § 2 ; — du comte de Montlosier, p. 1410, § *penult.* ; — du baron Mounier, p. 1411, § 1<sup>er</sup> ; — du duc de Choiseul, *ibidi.*, § *ult.* — Nouveau rapport, par le duc de Bassano, p. 1783 à 1797 (I. n° 87). V. les observations du comte Dejean, p. 1797, § 3 ; — du comte Jacqueminot, *ibidi.*, § 4.

MALOUET (M. le baron), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 293, 649, 1254, 1469, 1722, 1852, 1856 et 1932. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à l'échange de la partie non apanagère du Palais-Royal contre la forêt de Bruadan et le bois dit le Buisson de Briou dépendant du domaine de la Couronne, p. 1427 à 1435 (I. n° 65) ; — sur le projet de loi relatif aux pensionnaires de la caisse de vétérance de l'ancienne Liste civile, p. 1933 à 1955 (I. n° 105) ; — sur le projet de loi relatif à une imposition extraordinaire votée par la ville de Metz, pour acquitter le montant des condamnations prononcées contre elle en vertu de la loi du 10 vendémiaire an 4, p. 2099 à 2102 (I. n° 116). V. aussi p. 2184 et 2185.

MARBOIS (M. le marquis de). — Son opinion sur le projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit extraordinaire pour complément des dépenses secrètes de 1834, p. 1455 ; — sur le projet de loi relatif à la législation qui régit la Banque de France, p. 1735, § *ult.* V. aussi p. 1755 ; — sur le projet de loi relatif à la fixation du budget des dépenses pour l'exercice 1835, p. 2044 à 2047. V. aussi p. 2017 et 2018. — Obtient la parole pour un fait personnel, p. 2157. — Ses observations sur une pétition des habitans de Marseille et des colons d'Alger, p. 1727, § *penult.*

MARTINEAU (M.), *commissaire du Roi*, soutient la discussion du projet de loi tendant à assurer d'une manière légale l'état des

officiers des armées de terre et de mer, p. 1235 à 1237, 1240, 1290 et 1303.

MASSA (M. le duc de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 650, 1722 et 1933.

MATHAN (M. le marquis de), commissaire pour examiner la requête d'un Pair qui se présente à titre héréditaire, p. 1560.

MESSAGE adressé à la Chambre des Députés pour lui notifier l'organisation définitive du bureau de la Chambre des Pairs, p. 10. — Message par lequel la Chambre des Députés annonce qu'elle est définitivement constituée, p. 19 ; — par lequel elle envoie un projet de loi relatif à l'abolition des majorats et des substitutions, p. 80 (I. n° 4). V. aussi p. 1378 à 1381 (I. n° 60) ; — un projet de loi relatif à l'abrogation de la loi du 8 mai 1816 sur le divorce, p. 475 (I. n° 24) ; — un projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit supplémentaire au budget particulier de la Chambre des Députés pour l'année 1834, p. 946 et 947 (I. n° 38) ; — un projet de loi relatif au défrichement des bois, p. 1731 à 1733 (I. n° 83).

MIOT (M. le général), *commissaire du Roi*, soutient la discussion du projet de loi relatif à un appel de 80,000 hommes sur la classe de 1833, p. 1553.

MOLÉ (M. le comte), commissaire pour la rédaction d'un projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 17. — Donne lecture, en séance publique, de ce projet d'adresse, p. 28 à 33. — Commissaire pour examiner la requête d'un Pair qui se présente à titre héréditaire, p. 834. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 180 et 1252. — Ses observations sur divers articles du projet de loi relatif à l'organisation du conseil d'État, p. 190, § 1<sup>er</sup> ; 193, § 1<sup>er</sup> ; 196, 198, § *penult.* ; 233, § *penult.* ; 234, § 1<sup>er</sup> ; 236, § 1<sup>er</sup> ; 262 et 264 ; — sur divers articles du projet de loi relatif à l'organisation du conseil général et des conseils d'arrondissement du département de la Seine, et du conseil municipal de la ville de Paris, p. 535, § *penult.* ; 558, § 2 ; 562, § 1<sup>er</sup> ; 563, 564, § 2 ; 567, § 1<sup>er</sup> ; 605, § 2 ; 607, § 1<sup>er</sup> ; 613, § *penult.* ; 614, § 2 ; et 630, § 2 ; — sur une pétition des membres du conseil municipal de la commune de Teuillac, arrondissement de Blaye, p. 174, § 2 ; — de cent trente habitants de Pontrieux (Côtes-du-Nord), p. 695, § 1<sup>er</sup> ; — de



quatre cent cinquante-deux habitans de Bordeaux, p. 701, § 1<sup>er</sup>.

MODITOR (M. le maréchal comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 890 et 1856.

MOLLIEN (M. le comte), commissaire pour la rédaction d'un projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 17 ; — pour l'examen de divers projets de loi, p. 651, 806, 1375, 1469, 1561 et 2017. — Est élu candidat pour la présidence de la commission de surveillance de la caisse d'amortissement, p. 526. — Est nommé par le Roi président de cette commission, p. 831. — Fait, en cette qualité, à la Chambre le rapport présenté annuellement par la commission, p. 1389 à 1399 (I. n° 62).

MOBADON (M. le comte de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 23.

MONTALIVET (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 180 et 1252. — Ses observations sur l'art. 1<sup>er</sup> du projet de loi relatif à l'organisation du conseil d'État, p. 189 et 195, § *ult.* ; — sur divers articles du projet de loi relatif à l'organisation du conseil général et des conseils d'arrondissement du département de la Seine, et du conseil municipal de la ville de Paris, p. 559, § *ult.* ; et 615, § *ult.*

MONTESQUIOU (M. le comte de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 649. — Membre du comité des pétitions, p. 887. — Fait un rapport au nom de ce comité, p. 1052.

MONTGUYON (M. le comte de), commissaire désigné par le sort pour examiner une requête tendant à obtenir l'autorisation d'exercer la contrainte par corps contre, un Pair, p. 477 ; — commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 656, 1722, 1852, 1932 et 1933. — Membre du comité des pétitions, p. 1564. — Fait un rapport au nom de ce comité, p. 2250. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur sept projets de loi relatifs à des emprunts ou impositions extraordinaires votés par les sept départemens suivans : Creuse, Drôme, Indre-et-Loire, Mayenne, Oise, Orne, Pyrénées (Basse), p. 1871 à 1877 (I. n° 97).

MONTLOSIER (M. le comte de), s'excuse de ne pouvoir se rendre

à la Chambre, p. 1557. — Son opinion sur le projet de loi relatif aux crieurs publics, p. 391 à 393 ; — sur le projet de loi relatif à l'abolition des majorats et des substitutions, p. 754 à 758. V. aussi p. 1410, § *penult.* ; — sur le projet de loi relatif aux associations, p. 1058 à 160. V. aussi p. 1066, 1067, et 1087, § 3 ; — sur le projet de loi relatif à la résidence des étrangers réfugiés en France, p. 1359 ; — sur le projet de loi relatif à la fixation du budget des dépenses pour l'exercice 1835, p. 1982 à 1985. V. aussi p. 2050 et 2053. — Ses observations sur l'art. 11 (précédemment 10) du projet de loi relatif à l'organisation du conseil d'Etat, p. 231, §§ 3 et 5 ; 232, § 1<sup>er</sup>, et 248 ; — sur une pétition du sieur Mercier, p. 417 ; — de dix-huit membres du conseil municipal de Vitré, p. 507, § *ult.* ; — de cent trente habitans de Pontrieux (Côtes-du-Nord), p. 694, § 2.

MORAND (M. le comte), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 1460. — Commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1000. — Ses observations sur divers articles du projet de loi tendant à assurer d'une manière légale l'état des officiers des armées de terre et de mer, p. 1190, § 1<sup>er</sup> ; 1238, § 1<sup>er</sup> ; 1240, § *ult.*, et 1244.

MOREL-VINDÉ (M. le vicomte de), commissaire désigné par le sort pour examiner une requête tendant à obtenir l'autorisation d'exercer la contrainte par corps contre un Pair, p. 477. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 122 et 2020. — Son amendement sur la proposition de loi relative aux effets de la séparation de corps, p. 452 et 453.

MORTEMART (M. le marquis de), décédé le 28 janvier 1834. — Discours prononcé à cette occasion par le duc de Mortemart, p. 325 à 328 (I. n° 15). — Le baron Mounier donne lecture de l'éloge funèbre de M. le comte de Tournon, trouvé dans les manuscrits de M. le marquis de Mortemart, p. 328 à 340 (I. n° 16).

MORTEMART (M. le duc de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 656. — Son discours à l'occasion du décès de M. le marquis de Mortemart, p. 325 à 328 (I. n° 15).

MOUNIER (M. le baron), commissaire pour l'examen du budget intérieur, p. 27 ; — de divers projets de loi, p. 69, 1253, 1469 et 1720. — Son opinion sur le projet de loi relatif à la fixation

du budget des dépenses pour l'exercice 1835, p. 1986 à 1989 ; — sur le projet de loi relatif aux pensionnaires de la caisse de vétérance de l'ancienne Liste civile, p. 2201 à 2206. — Ses observations sur divers articles du projet de loi relatif à l'organisation du conseil d'État, p. 193, § 2 ; 194, § 2 ; 197, § 3 ; 200 à 202, 207, 225, *au bas*, 226 à 228, et 241 à 243 ; — sur divers articles du projet de loi relatif à l'accroissement de l'effectif de la gendarmerie, p. 424, § 3, à 426 ; 430, § 2 ; et 436 ; — sur divers articles du projet de loi relatif à l'organisation du conseil général et des conseils d'arrondissement du département de la Seine, et du conseil municipal de la ville de Paris, p. 535, § 2 ; 538, § *ult.* ; 545, § *penult.* ; 548, § *penult.* ; 557, 559, § 1<sup>er</sup> ; et 564, § 1<sup>er</sup> ; — sur l'art. 7 du projet de loi relatif à la liquidation de l'ancienne Liste civile, p. 1020 à 1024 ; — sur divers articles du projet de loi tendant à assurer d'une manière légale l'état des officiers des armées de terre et de mer, p. 1125, § *ult.* ; 1127, §§ 1<sup>er</sup> et *ult.* ; 1128, 1187, § *ult.* ; 1278, § *ult.* ; 1290, 1292 et 1293. — Ses observations au sujet du renvoi du projet de loi sur les majorats à la commission précédemment nommée, p. 1411, § 1<sup>er</sup> ; — sur la proposition de loi relative aux chemins vicinaux, p. 1734. — Donne lecture de l'éloge de M. le comte de Tournon par le marquis de Mortemart, p. 328 à 340 (I. n° 16).

MUN (M. le marquis de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 10.

MUNICIPALITÉ DE PARIS. — V. au mot *Organisation départementale et municipale.*

## N

NATURALISATION. — Lettres de grande naturalisation. V. au mot *Lettres.*

NAVIGATION DE PARIS A ROUEN. — V. au mot *Basse-Seine.*

NEIGRE (M. le baron), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1856.

NICOLAÏ (M. le comte de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 651.

NOË (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1254, 1561 et 2019.

## O

ORDONNANCES ROYALES, en date des 27 juin 1833 ; 4, 15 et 17 avril 1834, portant nomination de Pairs de France ; p. 11 à 14, 995, et 1372 à 1374 ; — du 15 avril 1834, qui convoque la Cour des Pairs, p. 1261.

ORDRE DU JOUR. — Observations sur l'ordre du jour : du comte Dejean, p. 1016, § 3 ; — du vicomte Dubouchage, *ibid.*, § *ult.* ; — de M. Villemain, p. 1017 ; — du marquis de Marbois, p. 2017 et 2018 ; — de M. le Président, p. 2017.

ORFILA (M.), obtient des Lettres de grande naturalisation. — Teneur de ces Lettres, p. 214 (I. n° 9). V. au mot *Lettres de grande naturalisation*.

ORGANISATION DÉPARTEMENTALE ET MUNICIPALE. — Projet de loi relatif à l'organisation du conseil général et des conseils d'arrondissement du département de la Seine, et du conseil municipal de la ville de Paris. — Présenté à la Chambre des Députés le 8 décembre 1832. — Repris et voté le 14 janvier 1834. — Apporté à la Chambre des Pairs le 22. — Adopté le 5 mars (Loi *du 20 avril* 1834 ; Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1834, 1<sup>er</sup> sem., n° 116, p. 29). — Exposé des motifs, p. 108 à 117 (I. n° 6). — Nomination d'une commission, p. 180. — Rapport, par M. Humblot-Conté, p. 481 à 501 (I. n° 25). — Discussion en assemblée générale, p. 527 à 532. — Dans cette discussion sont entendus : le comte de Tascher, p. 527 à 531 ; — le comte d'Argout, ministre de l'intérieur, p. 531 et 532. — La Chambre donne la priorité au projet amendé par la commission, p. 533. — Délibération des articles, p. 533 à 635. — Titre 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup>, p. 533. — Art. 3 (première rédaction), p. 533 à 535. — Discussion, p. 535 à 547. — Renvoi à la commission de divers paragraphes, p. 536 et 539. — Rapport, p. 554 à 557. — Nouvelle discussion, p. 557 à 578. — Second renvoi à la commission, p. 578. — Rapport, p. 601 et 602. V. aussi p. 603 et 604. — Adoption, p. 608. — Quelles conditions sont nécessaires pour être électeur ? V. les

observations du baron Mounier, p. 535, § 2, 538, § *ult.* ; et 545, § *penult.* ; — du comte Molé, p. 535, § *penult.* ; — du comte Rœderer, *ibid.*, § *ult.* V. aussi, p. 544, § 2, et 547, § 5 ; — de divers, p. 536 ; — du rapporteur, *ibid.*, et p. 540 et 541, § *ult.* ; — du comte d'Ambrugeac, p. 537, § 1<sup>er</sup> ; 538, § 1<sup>er</sup> ; et 542, § *penult.* ; — du ministre de l'intérieur, p. 537, 541 et 542 ; — du marquis de Laplace, p. 539, § *penult.* ; — du comte Dejean, *ibid.*, § *ult.* ; — du maréchal marquis de Grouchy, p. 541, § 2 ; — de divers, *ibid.*, § *penult.* ; — de M. Girod, de l'Ain, p. 543, § *antepenult.* ; — du comte Heudelet, *ibid.*, § *ult.* ; — de M. Barthe, Garde des sceaux, p. 544 ; — de M. Villemain, *ibid.* § *ult.* ; et 546, § *ult.* ; — de M. Cousin, p. 546, § 2 ; — du baron de Fréville, *ibid.*, § *penult.*, et 547, § 1<sup>er</sup>. V. aussi, par suite du renvoi de l'article à la commission, les observations du baron Mounier, p. 557, 559, § 1<sup>er</sup> ; et 564, § 1<sup>er</sup> ; — de M. Tripier, p. 558, § 1<sup>er</sup> ; et 567 § 3 ; — du comte Molé, p. 558, § 2 ; 562, § 1<sup>er</sup> ; 563, 564, § é, et 567, § 1<sup>er</sup> ; — du ministre de l'intérieur, p. 558, 561, 562, 563, 564 et 568 ; — du comte de Montalivet, p. 559, § *ult.* ; — de M. Girod, de l'ain, p. 550 ; — du duc Decazes, p. 561, et 778, § *ult.* ; — du comte de Tascher, p. 562, § *ult.* ; — de M. le Président, p. 563, 556, 575, 577 et 579 ; — du duc Decazes, p. 565, § 1<sup>er</sup> ; et 567, § 1<sup>er</sup> ; — du comte de Bastard, p. 565, *au bas* ; — du rapporteur, p. 568 et 569 ; — du baron de Fréville, p. 569, § 2 ; 571, § 1<sup>er</sup> ; et 572, § *ult.* ; — de M. Villemain. p. 570, 572 ; § 1<sup>er</sup>, 573, § 1<sup>er</sup> ; 575, §§ 2 et 4 ; et 577, § *penult.* ; — de M. Cousin, p. 571, § *ult.* ; 573, §§ 2 et *ult.* ; 574, § 2 ; et 576, § 2 ; — du duc de Broglie, ministre des affaires étrangères, p. 573 ; — du comte de Pontécoulan, p. 574, § 1<sup>er</sup> ; et 576, § 1<sup>er</sup> ; — du baron Thénard, p. 575, § 1<sup>er</sup> ; — du comte Dejean, p. 575, § 3 ; — et, après le rapport qui a suivi le second renvoi de l'article, les observations du comte d'Ambrugeac, p. 604, § *penult.* ; 605, §§ 1<sup>er</sup> et *ult.* ; et p. 607 ; — du ministre de l'intérieur, p. 606 ; — du duc Decazes, p. 607, § *penult.* — Art. 4, adoption, p. 547. — Art. 5 (première rédaction), p. 548. — Discussion, p. 548 à 551. — Renvoi à la commission, p. 551. — Discussion, p. 548 à 551. — Renvoi à la commission, p. 551. — Rapport, p. 609, 610 et 611. — Adoption, p. 612. V. les observations du comte Rœderer,

p. 548, § *ult.* ; — du ministre de l'intérieur, p. 548, 550 et 610 ; — du baron Mounier, p. 548, § *penult.* ; — du rapporteur, *ibid.*, et p. 550 ; — du comte Dejean, p. 550, § 1<sup>er</sup>. — Art. 6 (première rédaction), p. 551. — Renvoi à la commission. — Rapport, p. 612 ; — deuxième rédaction, *ibidi.* ; discussion, p. 613 à 616. — adoption, p. 616. V. les observations du comte d'Ambrugeac, p. 613, § 2 ; et 614, § *penult.* ; — du ministre de l'intérieur, p. 613 et 614 ; — du comte Molé, p. 613, § *penult.* ; et 614, § 2 ; — de M. Tripier, p. 615, § 1<sup>er</sup> ; — du comte de Montalivet, *ibid.*, § *ult.* — Art. 7, adoption, p. 551. — Titre 11. *Des conseils d'arrondissement du département de la Seine.* — Art. 8 et 9, adoption, p. 617. — Art. 10, discussion, p. 617 à 619. — Adoption, p. 619. V. les observations du comte d'Ambrugeac ? P. 618, § 1<sup>er</sup> ; — et du rapporteur, *ibid.*, § *ult.* — Titre III. *De l'organisation municipale de la ville de Paris.* — Art. 11, adoption, p. 619. — Art. 12, discussion, p. 620 à 627. — Adoption, p. 627. — Les maires de Paris feront-ils partie du conseil municipal ? V. les observations du comte Rœderer, p. 620 à 624 ; — du ministre de l'intérieur, p. 624 à 627. — Art. 13 et 14, adoption, p. 627 et 628. — Art. 15, discussion, p. 628 à 630. — Adoption, p. 630. V. les observations de M. Tripier, p. 628 et 629 ; — du rapporteur, p. 629 ; — du comte de Pontécoulant, p. 630, § 1<sup>er</sup> ; — du comte Molé, *ibid.*, § 2 ; — du ministre de l'intérieur, *ibid.* — Art. 16 et 17, adoption, p. 631. — Art. 18, discussion, p. 631 et 632. — Adoption, p. 632. V. les observations du comte de tascher, p. 631, § *ult.* ; et 632 § 2 ; — du rapporteur, p. 632 ; — du baron de Fréville, p. 632, § 3. — Art. 19, p. 633. — Amendement du comte de Tascher, *ibid.* — Art. 20, 21 et 22, adoption, p. 634. — Vote au scrutin sur l'ensemble du projet de loi, p. 635.

ORLÉANS (M. le duc d'), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 1093.

ORNANO (M. le comte), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 23.

## P

PANGE (M. le marquis de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1253, 1722, 1852 et 1932. — Fait, au nom

d'une commission spéciale, un rapport sur deux projets de loi relatifs à des impositions extraordinaires, votées par les départemens de la Moselle et de la Meurthe, p. 1877 à 1880 (I. n° 98).

PARIS (ville de). V. au mot *Organisation départementale et municipale*.

PENSIONS.

1. — Projet de loi qui accorde à la veuve de M. le maréchal comte Jourdan, une pension de 12,000 fr. à titre de récompense nationale. — Présenté à la Chambre des Députés le 13 janvier 1834. — Adopté le 27. — Apporté à la Chambre des Pairs le 8 février. — Adopté le 15 (*Loi du 18 février 1834*; Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1834, 1<sup>er</sup> sem., n° 111, p. 3). — Exposé des motifs, p. 270 à 272 (I. n° 10). — Nomination d'une commission, p. 292. — Rapport, par le comte Beker, p. 340 à 342 (I. n° 17). — Délibération, p. 395. — Vote au scrutin, *ibid.*

2. — Projet de loi qui accorde à la veuve de M. le lieutenant-général comte Decaen, une pension de 3,000 fr. à titre de récompense nationale. — Présenté à la Chambre des Députés le 13 janvier 1834. — Adopté le 27. — Apporté à la Chambre des Pairs le 8 février. — Adopté le 15 (*Loi du 18 février 1834*, Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1834, 1<sup>er</sup> sem., n° 111, p. 4). — Exposé des motifs, p. 273 à 275 (I. n° 11). — Nomination d'une commission, p. 292. — Rapport, par le comte Beker, p. 342 (I. n° 18). — Délibération, p. 396 et 397. — Art. 1<sup>er</sup>, p. 396. V. les observations du comte Dejean, *ibid.*, § *penult.*; — du rapporteur, *ibid.*, § *ult.* — Vote au scrutin, p. 397.

PENSIONS MILITAIRES. V. au mot *Crédits supplémentaires et extraordinaires*, n° 4.

PERÉ (M. le comte), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 10.

PÉRIER (M. Augustin), décédé le 2 décembre 1833. — Discours prononcé à cette occasion par M. Villemain, p. 445 à 451 (I. n° 23).

PÉRIGORD (M. le duc de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1721 et 2019.

PERREGAUX (M. le comte), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 2020.

PERSIL (M.), *Garde des sceaux, ministre de la justice.* — Présente en cette qualité, à la Chambre, un projet de loi relatif aux détenteurs et dépositaires d'armes ou de munitions de guerre, p. 1771 à 1779 (I. n° 85). — Est entendu dans la discussion sur le projet de loi relatif aux associations, p. 1074 à 1080, et p. 1086 et 1087.

PÉTITIONS COLLECTIVES, — de cent quatre-vingt-un fabricans de tissus de coton et de seize filateurs de la ville de Troyes (suppression de la tenue d'été pour l'armée), p. 126 ; — de quatre officiers de l'ancienne armée (pensions de retraite), *ibid.* ; — des membres du conseil municipal de la commune de Mesgrigny, département de l'Aube (tracé de route), p. 127 ; — des membres du conseil municipal de la commune de Teuillac, arrondissement de Blaye (pont sur la Dordogne, à Saint-André-de-Cubzac), p. 173. — (Observations du duc Decazes, p. 174, § 1<sup>er</sup> ; — comte Molé, *ibid.*, § é) ; — de cent trente habitans de Pontrieux (Côtes-du-Nord), (réduction des droits sur les boissons), p. 320 ; — des sieurs Vuel et Delacour (brevets des imprimeurs), *ibid.* ; — de quinze habitans de Valence (Drôme), (loi électorale), p. 402 ; — de dix loueurs de voitures de place, de Lyon (ordonnances de police), p. 403 ; — de sept délégués des souscripteurs de l'emprunt des Cortès (ordonnance du 12 novembre 1833), p. 404 ; — de vingt-huit habitans d'Abbeville (canal de la Basse-Somme), p. 417 à 419 ; — de dix-huit membres du conseil municipal de Vitré (congrégation de l'instruction chrétienne). (Rapport détaillé, de M. Villemain, p. 505 à 507, et p. 508. V. aussi les observations du comte de Montlosier, p. 507, § *ult.*) ; — de cinquante-trois habitans des Batignolles, de cent soixante-neuf habitans de Saint-Germain-en-Layé, de vingt-quatre habitans de Ruel, de vingt-quatre habitans du port de Marly, et de cent sept habitans de Saint-Leu-Taverny (rappel de la famille Napoléon). (Rapport détaillé, par M. Villemain, p. 509. — Observations du comte Exelmans, p. 510, § *ult.*) ; — de la société d'agriculture de Bar-le-duc (impôt du sel), p. 651 ; — de cent trente habitans de Pontrieux (Côtes-du-Nord), (impôt du sel). (Rapport détaillé, par le comte de Saint-Cricq, p. 692 à 694. V. aussi p. 694, *au bas.* — Observations du comte de Montlosier, p. 694, § 2 ; — du comte Dejean, *ibid.*, § 3 ; — du comte Molé, p. 695, § 1<sup>er</sup> ; — de M. Girod, de l'Ain, *ibid.*, § 2 ; — du comte de Germiny,



*ibid.*, § 3 ; — du duc de Praslin, *ibid.*, § 4) ; — de mille quarante-sept habitans de Bordeaux (pont de Cubzac), p. 695 ; — de mille sept cent soixante-huit habitans du département de la Gironde (*id.*), p. 696 ; — et de deux mille six cent soixante-onze habitans de l'arrondissement de Jonzac (Charente-Inférieure) (*id.*), *ibid.* ; — de quatre cent cinquante-deux habitans de Bordeaux (hôtels des monnaies), p. 697. (Rapport détaillé, par le duc Decazes, p. 697 à 700. — Observations du comte Roy, p. 700, § 1<sup>er</sup> ; — du baron Thénard, *ibid.*, § 2 ; — du rapporteur, *ibid.* ; — du comte Molé, p. 701, § 1<sup>er</sup>) ; — des administrateurs des messageries royales (projet de loi sur le roulage). (Rapport détaillé, par le comte de Chabrol, p. 701 à 703) ; — des sieurs Marans, faulcon et Beaupoil, à Châtellerault (Vienne), (état des officiers), p. 704 ; — des sieurs Robert et Hertzog (officiers infirmes), *ibid.* ; — du sieur Roy (pension de retraite), p. 705 ; — de quatre cent trente-huit négocians de Bordeaux (loi des douanes). (Rapport détaillé, par M. Villemain, p. 705 à 709. — Observations du baron de Fréville, p. 709 à 713, et 723 à 725 ; — de M. Gautier, p. 713 à 717 ; — du comte de Saint-Cricq, p. 717 à 722 ; — de M. le Président, p. 723) ; — des sieurs Laffargues, Delbatz et Marseron (état des officiers), p. 811 ; — de quatre-vingt-dix-neuf habitans de la Haute-Saône (impôt du sel), p. 812 ; — des sieurs Saurine et Mezamat (Liste civile), *ibid.* ; — des héritiers du sieur Tilbet (pillage d'une caserne), *ibid.* ; — de vingt-six habitans de Nîmes (rapports des pétitions), p. 813 ; — du conseil municipal de Nantes (impôt des boissons). (Rapport détaillé, par le comte de Tascher, p. 813 à 817. — Observations du comte de Saint-Aignan, p. 817 et 818 ; — de M. Humann, ministre des finances, p. 818) ; — de huit habitans de Charleville (loi électorale), p. 821 ; — de la chambre des notaires de Marseille et des avoués de la cour royale de Bordeaux (patentes), *ibid.* ; — de trois cent quatre-vingt-huit habitans du département de l'Oise, de deux cent trois habitans de Beaune, et de deux cent quatre habitans de Pamiers (maintien des évêchés). (Rapport détaillé, par le baron de Fréville, p. 823 à 825. — Observations du duc de Crillon, p. 825) ; — de cinq cent neuf habitans de Toulouse, de deux cent quatre-vingt-quatre habitans de Toulouse, de deux cent quatre-vingt-quatre habitans de Montauban, de cent soixante-deux habitans de Boulogne, de quarante-quatre habitans de

Saumur, de soixante-trois habitans de la commune d'Andiaghec, de soixante-dix-sept habitans du Vigan, de cent quatre-vingt-deux habitans de Beaucaire, de cent treize habitans de Castelnaudary, de cent soixante-dix-huit habitans de Caen, de cent dix habitans d'Orléans (réforme électorale). (Rapport détaillé, par le baron de Fréville, p. 826) ; — des sieurs Duverger de Villeneuve, Duverger de Villeneuve jeune, et Pluyette (fondateurs de cinq bourses). (Rapport détaillé, par le baron Silvestre de Sacy, p. 856 à 882) ; — de soixante-seize négocians d'Amiens (navigation de la Basse-Somme). (Rapport détaillé, par M. Gautier, p. 935 à 937) ; — de trente-trois raffineurs de Bordeaux (tarif des sucres). (Rapport détaillé, par M. Gautier, p. 937 à 943) ; — de sept officiers en traitement de réforme (état des officiers), p. 1052 ; — de soixante-cinq médecins de Bordeaux (patentes), p. 1381 ; — de divers négocians de Marseille (douanes). (Rapport détaillé, par le baron de Fréville, p. 1382) ; — d'un grand nombre d'habitans de Dijon, de Chartres, de Marseille, de Nîmes, et des départemens de l'Ariège, de la Meuse, de Tarn-et-Garonne et du Gard (maintien des évêchés). (Rapport détaillé, par le baron de Fréville, p. 1386) ; — de vingt-cinq habitans de Mer (Loir-et-Cher), et des membres du conseil de fabrique de l'église Nnotre-Dame de Dijon (attributions municipales), p. 1565 ; — des sieurs Delamarre et Dumont (colonies agricoles), *ibid.* ; — de trente-quatre pensionnaires de la Liste civile (caisse de vétérançe), p. 1566 ; — de quatre-vingt-treize capitaines de Bordeaux (marine marchande). (Rapport détaillé, par le baron de Fréville, p. 1702 à 1711) ; — de cent six habitans de Marseille et des colons d'Alger (colonisation). (Rapport détaillé, par le duc Decazes, p. 1726. V. aussi p. 1727. — Observations de M. Gautier, *ibid.*, § 1<sup>er</sup> ; — du marquis de Marbois, *ibid.*, § *penult.*) ; — de Marie-Claire Mourgues et de Ginouvier son mari (nullité d'un mariage), p. 1729 ; — de M. le Président, *ibid.*) ; — des principaux habitans de la commune de Cellier (circonscription communale), p. 1831 ; — des propriétaires de vignes de la Gironde (douanes et impôts). (Rapport détaillé, par le comte de Germiny, p. 1831 à 1833) ; — d'un grand nombre d'habitans de la Côte-d'Or (impôt des boissons), p. 1833 ; — de la société d'agriculture pratique

de l'arrondissement du Havre (douanes), *ibid.* ; — des membres des conseils de fabrique de plusieurs églises (comptes des fabriques), p. 1834. (Observations du duc de Crillon, *ibid.*) ; — des officiers, sous-officiers, vétérans et orphelins des camps de Juliers et d'Alexandrie (pensions). (Rapport détaillé, par le marquis de Laplace, p. 1902) ; — des propriétaires de vignes du Gers (douanes et boissons), p. 1910 ; — des habitans de Saint-Hilaire de Talmont (circonscription communale), *ibid.* ; — de vingt-un propriétaires de Grignols (Loi du 17 octobre 1830). (Rapport détaillé, par M. Gautier, p. 2247) ; — de cinq colons de Saint-Domingue (indemnité), p. 2250 ; — de huit cent neuf habitans du Gard, de trois cent quarante-huit habitans de l'Ariège, des habitans de cent seize paroisses du département de Tarn-et-Garonne, de quinze mille habitans des Hautes-Pyrénées, et de trente-quatre habitans de Nantes (maintien des évêchés), *ibid.* ; — des notaires de Vervins, Reims et Châlons-sur-Marne (patentes), *ibid.* ; — de cent cinquante négocians du Havre (douanes). (Rapport détaillé, par M. Villemain, p. 2251).

PÉTITIONS INDIVIDUELLES. — Du sieur *Almont* (loi du 8 mai 1816), p. 696 ; — du sieur *Ancelin* (pension de retraite), p. 1909 ; — du sieur *Artus* (pompes à incendie dans chaque commune), p. 1564 ; — du sieur *Astor* (état des officiers), p. 811 ; — du sieur *d'Aubt* (art. 162 du Code civil). Rapport détaillé, par le duc Decazes, p. 1255 à 1260 ; — du chevalier *d'Auriol* (ancienne Liste civile), p. 505 ; — du sieur *Marc Barreau* (nouvelle méthode d'enseignement), p. 882 ; — du sieur *Baumier* (droit sur les laines), p. 695 ; — du sieur *Bazin* (état des officiers), p. 1910 ; — du sieur *Bordin* (divorce), p. 819 ; — du sieur *Boullier* (autorité municipale), p. 403 ; — du sieur *Bret* (majorats et substitutions) ; p. 284 ; — du sieur *Buffet* (ancienne Liste civile), p. 1911 ; — du sieur *Casamayor* (mariages des princes), p. 652 ; — du même (nombre des Pairs), *ibid.* ; — du même (sur le mot *Sujet*), p. 653 ; — du sieur *Castel* (indemnités), p. 1910 ; — du sieur *Cavaillet de Beaumont* (état des officiers), p. 1052 ; — du sieur *César* (traité du 11 avril 1814), p. 403 ; — du sieur *Chabaneau* (divorce), p. 819 ; — du sieur *Charpentier* (fonctions des notaires, huissiers et commissaires-priseurs), p. 651 ; — du même (patente des commissaires-priseurs), p. 652 ; — du sieur *Chauvin* (révocation des employés), p. 821 ;

— du sieur *Chiry* (état des officiers), p. 1052 ; — de mademoiselle *Cormier* (ancienne Liste civile), p. 505 ; — du sieur *Crevel* (indemnités). Rapport détaillé, par M. le président Boyer, p. 1712 à 1716 ; — du sieur *Decamp* (divorce), p. 819 ; — du sieur *Demonte* (pension de retraite), p. 703 ; — du sieur *Deschamps* (*id.*), p. 1909 ; — du sieur *Desclos* (*id.*), p. 704 ; — du sieur *Desormes* (attributions municipales), p. 1565 ; — du sieur *Detroyat* (état des officiers), p. 811 ; — du sieur *Dupré* (traitement de la Légion-d'honneur). Rapport détaillé, par le vicomte de Caux, p. 405 à 408 ; — du sieur *Dupuis* (divorce), p. 1819 ; — du sieur *Durand* (crainte de destitution), p. 652 ; — du sieur *Flot* (pension de retraite), p. 1909 ; — du sieur *Foisset* (attributions municipales), p. 1564 ; — du sieur *Gatineau* (arrestation illégale), p. 1728 ; — de la dame *Victoire Guel* (ancienne Liste civile), p. 127 et 1911 ; — du sieur *Guerra* (rigueurs contre les réfugiés), p. 504 ; — du sieur *Hervieux* (régime hypothécaire). Rapport détaillé, par le duc Decazes, p. 501 à 504 ; — du sieur *Jacques* (droit de patente), p. 822 ; — du sieur *Jeanbert* (Légion d'honneur), p. 126 ; — du sieur *Jeuffroy* (indemnités des émigrés), p. 122. V. les observations du comte Bérenger, p. 125 ; — du sieur *Lahaie* (état des officiers), p. 811 ; — du sieur *Lebrun* (divorce), p. 819 ; — du sieur *Légo* (police), p. 1911 ; — du sieur *Lemaître* (fournitures faites à l'armée), p. 820 ; — de *Marie-Françoise Lerazavet* (révélation à la justice), p. 417 ; — du sieur *Martineau* (attributions municipales), p. 1565 ; — du sieur *Menjoutat* (crédits extraordinaires de la guerre), p. 1909 ; — du sieur *Félix Mercier* (ordre des rapports du comité des pétitions), p. 122 ; — du même (salines de Gouhenans, département de la Haute-Saône), p. 173 ; — du même (sépulture de Napoléon). (Rapport détaillé, par M. Gautier, 933 et 934. — Observations du comte de Flahault, p. 934 ; § *ult.*) ; — du sieur *Félix Mercier* (jubilé et missions), p. 417. V. les observations du comte de Montlosier, *ibid.*, § *antepenult.* ; — du sieur *Merliac* (sociétés d'assurance), p. 820 ; — du sieur *Mettemberg* (remède secret) ; p. 173 ; — du sieur *Michaux* (droits de timbre), p. 1834 ; — du sieur *Aimé-Millet* (projet de loi sur le conseil d'État), p. 127. V. le rapport sur ce projet de loi, p. 169 à 171 (I. n° 8, p. 38 à 40) ; — du sieur *Mollard Lefèvre* (associations), p. 1565 ; — du

sieur *Mongalvy* (sur le duel), p. 882 ; — du sieur *de Montaudouin* (réforme électorale), p. 827 ; — du comte *de Nugent* (majorats et substitutions), p. 284 ; — du sieur *Patis de Saint-Vincent* (*id.*), p. 284 ; — du sieur *Pinet* (traitement des officiers en réforme), p. 704 ; — du sieur *Plancher* (révélation d'un complot), p. 1728 ; — du sieur *Reynard* (majorats et substitutions), p. 284 ; — du sieur *Roinsse* (caisse de vétérance), p. 1911 ; — du sieur *Saillet aîné* (sur l'imprimerie et la librairie). Rapport détaillé, par le baron de Fréville, p. 317 à 320 ; — du baron *de Schodt* (projet de loi relatif aux majorats et aux substitutions), p. 284 ; — du sieur *de Susini* (concession de terres domaniales), p. 2253 ; — du sieur *de La Tour* (indemnité de Saint-Domingue), p. 932 ; — du sieur *Troyon* (maison de détention d'Ensisheim), p. 704 ; — du sieur *Vaisse* (majorats et substitutions), p. 284. ; — du sieur *Vaisse* (divorce), p. 819 ; — du sieur *Vernay-Girardet* (rappel de la famille de Napoléon), p. 127.

PLACE DE LA CONCORDE. V. au mot *Travaux publics*, n° 2.

PLAISANCE (M. le duc de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 999. V. aussi p. 1003 et 1254. — Membre du comité des pétitions, p. 480. — Fait un rapport au nom de ce comité, p. 932.

PONTÉCOULANT (M. le comte de). — Ses observations sur divers articles du projet de loi relatif à l'organisation du conseil d'État, p. 190, § 2 et 223 ; — sur l'article 3 du projet de loi relatif à l'organisation du conseil général et des conseils d'arrondissement du département de la Seine, et du conseil municipal de la ville de Paris, p. 574, § 1<sup>er</sup> ; 576, § 1<sup>er</sup> ; 630, § 1<sup>er</sup> ; — sur l'article 4 du projet de loi relatif aux associations, p. 1074, § 2, et 1088, § 3.

PONTS SUR LA DORDOGNE ET LA VILAINE. V. au mot *Travaux publics*, n° 4.

PORTAL (M. le baron), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 131 et 806. — Son opinion sur l'art. 24 du projet de loi relatif à la fixation du budget des recettes pour l'exercice 1835, p. 2225 à 2242.

PORTALIS (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 69 et 122. — Membre du comité des

pétitions, p. 17. — Fait un rapport au nom de ce comité, p. 819. — Son opinion sur le projet de loi relatif à l'abolition des majorats et des substitutions, p. 758 à 760. V. aussi p. 791. — Ses observations sur divers articles du projet de loi relatif à la poursuite et à la répression des contraventions, délits et crimes commis par des Français dans les échelles du Levant et de Barbarie, p. 355, § *penult.*, et 379, § 5 ; — sur l'article 3 du projet de loi relatif à l'accroissement de l'effectif de la gendarmerie, p. 424, § 1<sup>er</sup> ; — sur la proposition de loi relative aux effets de la séparation de corps, p. 464, § *ult.* ; et p. 466, § *ult.* — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à l'organisation du conseil d'État, p. 132 à 172 (I. n° 8). — S'explique au sujet de plusieurs articles de ce projet de loi, et de divers amendemens proposés par la commission, ou qui lui ont été renvoyés, p. 217, 191 à 193, 195, § 1<sup>er</sup> ; 217, *au bas* ; 197, § 1<sup>er</sup> ; 218 et 219, 199, 206, § 1<sup>er</sup> ; 206, § *ult.* ; 220, § *ult.* ; 221, § 2 ; 239 à 241, 231, §§ 4 et 6 ; 233, § *ult.* ; 235, 252, 249, 256, 265 et 266.

PRASLIN (M. le duc de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 180 à 323, 1375, 1561, 1721 et 1933. — Ses observations sur la proposition de loi relative aux effets de la séparation de corps, p. 466, § 4, et 467 ; — sur une pétition de 130 habitans de Pontrioux (Côtes-du-Nord), p. 695, § 4.

PRÉCÉDENS relatifs à l'ordre des délibérations. V. au mot *Délibérations*.

PREISSAC (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1561 et 2019.

PRIORITÉ (Observations relatives à des questions de), V. p. 187, 423 et 424, 429 et 430, 460, 464, 1016, 1255, 1797, 2017.

PROJETS DE LOI *proposés à la Chambre des Pairs dans la session de 1834, et non convertis en lois. Ces projets sont au nombre de neuf, savoir :*

| PROJETS DE LOI.   | VOIR AUX MOTS :                  |
|---|----------------------------------|
| Sur l'organisation du conseil d'État.....   | <i>Conseil d'État.</i>           |
| Sur les attributions municipales .....  | <i>Attributions municipales.</i> |
| Sur la poursuite et la répression des contraventions, délits et crimes commis par des Français dans les Échelles du Levant et de Barbarie ..... | <i>Échelles du Levant.</i>       |
| Sur l'abolition des majorats et des substitutions .....   | <i>Majorats.</i>                 |
| Sur le rétablissement du divorce .....  | <i>Divorce.</i>                  |
| Sur le défrichement des bois .....  | <i>Défrichement.</i>             |
| Sur la caisse de vétérance de l'ancienne Liste civile.....  | <i>Caisse de vétérance.</i>      |
| Sur les effets de la séparation de corps .....  | <i>Séparation de corps.</i>      |
| Sur les chemins vicinaux.....   | <i>Chemins vicinaux.</i>         |

PROPOSITIONS DE LOIS FAITES PAR DES PAIRS.

1. — Proposition de loi relative aux effets de la séparation de corps. *V.* au mot *Séparation de corps.*

2. — Proposition de loi relative aux chemins vicinaux. *V.* au mot *Chemins vicinaux.*

## R

RÉCOMPENSES NATIONALES. — Projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 400,000 fr. pour secours aux gardes nationaux et soldats blessés, et aux familles de ceux qui ont péri, en défendant les lois, dans les troubles du mois d'avril 1834. — Présenté à la Chambre des Députés le 16 avril. — Adopté le 23. — Apporté à la Chambre des Pairs le 12 mai. — Adopté le 19 (LOI *du 27 mai 1834* ; Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1834, 1<sup>er</sup> sem., n° 128, p. 177). — Exposé des motifs, p. 1598 et 1599 (I. n° 75). — Nomination d'une commission, p. 1721. — Rapport, par M. Tripier, p. 1781 (I. n° 86). — Délibération, p. 1890 à 1893 ; — adoption, *ibid.* — Amendement du vicomte Dubouchage, p. 1890 et 1891. *V.* aussi p. 1892 et 1893. — Observations du maréchal duc de Dalmatie, ministre de la guerre, p. 1892 ; — de M. Guizot,

ministre de l'instruction publique, p. 1893. — Vote au scrutin, p. 1894.

RECRUTEMENT. — Projet de loi relatif à un appel de 80,000 hommes sur la classe de 1833. — Présenté à la Chambre des Députés le 1<sup>er</sup> mars 1834. — Adopté le 3 avril. — Apporté à la Chambre des Pairs le 11. — Adopté le 30 (LOI *du 5 mai 1834* ; Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1834, 1<sup>er</sup> sem., n° 119, p. 48). — Exposé des motifs, p. 1129 à 1133 (I. n° 45). — Nomination d'une commission, p. 1253. — Rapport, par le marquis de Laplace, p. 1419 à 1426 (I. n° 64). — Discussion en assemblée générale, p. 1551 à 1554. — Dans cette discussion sont entendus : le comte d'Ambrugeac, p. 1551 ; — le rapporteur, p. 1552 ; — M. Miot, commissaire du Roi, p. 1553. — Délibération des articles, p. 1554 et 1555. — Vote au scrutin, p. 1555.

REGGIO (M. le maréchal duc de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 1409.

REILLE (M. le comte), nommé secrétaire de la Chambre pour la session de 1834, p. 10. — Commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1000.

REINACH (M. le baron de), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 27 juin 1833, p. 14. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 26. — Il prête serment, *ibid.* — Est admis à siéger, p. 37. — Commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 649.

REINHARD (M. le comte), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 806.

RICHEBOURG (M. le comte de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1561.

RIGNY (M. le comte de), *ministre de la marine et des colonies*. — Présente, en cette qualité, à la Chambre un projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit extraordinaire, réclamé par le ministère de la marine et des colonies pour l'exercice 1834, p. 1000 à 1002 (I. n° 42).

RIGNY (M. le comte de), *ministre des affaires étrangères*, est entendu sur divers articles du projet de loi tendant à assurer d'une manière légale l'état des officiers des armées de terre et de mer, p. 1119, 1121 et 1234. — Fait à la Chambre diverses communications relatives aux événemens de Lyon et de Paris, p. 1234 et 1248.



RÆDERER (M. le comte), commissaire désigné par le sort pour examiner une requête tendant à obtenir l'autorisation d'exercer la contrainte par corps contre un Pair, p. 477. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 69, 131, 180, 1412 et 1856. — Son opinion sur le projet de loi relatif aux associations, p. 1060 à 1062. — Ses observations sur divers articles du projet de loi relatif à l'organisation du conseil général et des conseils d'arrondissement du département de la Seine, et du conseil municipal de la ville de Paris, p. 535, § *ult.* ; 544, § 2 ; 547, § 5 ; 548, § *ult.*, et 620 à 624 ; — sur l'art. 1<sup>er</sup> du projet de loi relatif à l'abolition des majorats et des substitutions, p. 780, § *ult.*

ROGNIAT (M. le vicomte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1000 et 1780.

ROGUET (M. le comte), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1253.

ROUSSEAU (M. le chevalier), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 945. — Commissaire désigné par le sort pour examiner les titres de Pairs nouvellement promus par ordonnances royales, p. 15 et 1722. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1722, 1852, 1932 et 2020.

ROUSSIN (M. le baron), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 473.

ROY (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 806, 1254, 1375 et 1720. — Est élu candidat pour la présidence de la commission de surveillance de la caisse d'amortissement, p. 526. — Ses observations sur divers articles du projet de loi relatif à l'abolition des majorats et des substitutions, p. 782, § *ult.* ; 783, § *ult.* ; 793, § 1<sup>er</sup>, et 799, § 2 ; — sur le projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit supplémentaire au budget particulier de la Chambre des Députés pour l'année 1834, p. 997, § 1<sup>er</sup> ; — sur les articles 10 et 11 du projet de loi relatif au règlement définitif du budget de l'exercice 1831, p. 1533 ; — sur divers articles du projet de loi relatif à la législation qui régit la Banque de France, p. 1737 à 1744, 1757, 1759 et 1760, § 1<sup>er</sup>. — Propose un amendement au projet de loi relatif à une imposition extraordinaire votée par la ville de Metz, pour acquitter le montant des condamnations prononcées contre elle, en exécution de la loi du 10 vendémiaire an 4, p. 2182. V. aussi

p. 2185. — Ses observations sur une pétition des habitans de Bordeaux, p. 700, § 1<sup>er</sup>. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à la fixation du budget des dépenses pour l'exercice 1835, p. 1815 à 1828 (I. n° 89).

RUMIGNY (M. le comte de), nommé Pair par ordonnance du Roi du 11 octobre 1832, s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 10. — Prête serment, p. 68. — Est admis à siéger, *ibid.*

## S

SAINT-AIGNAN (M. le comte de), nommé Pair par ordonnance du Roi du 7 novembre 1832, prête serment, p. 83. — Est admis à prendre séance, p. 84. — Commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 293. — Ses observations sur une pétition du conseil municipal de Nantes, p. 817 et 818. — S'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 1567.

SAINT-CRICQ (M. le comte de), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi du 27 juin 1833, p. 12. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 26. — Il prête serment, p. 83. — Est admis à prendre séance, p. 84. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 651, 1375 et 2017. — Membre du comité des pétitions, p. 179. — Fait divers rapports au nom de ce comité, p. 692, 694 et 820. — Ses observations sur une pétition de 438 négocians de Bordeaux, p. 717 à 722. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif aux crédits supplémentaires et extraordinaires demandés pour l'exercice 1833, p. 733 à 750 (I. n° 33) ; — sur le projet de loi relatif à la législation qui régit la Banque de France, p. 1684 à 1699 (I. n° 81) ; — sur le projet de loi relatif à la fixation du budget des recettes pour l'exercice 1835, p. 2159 à 2180 (I. n° 122).

SAINT-CYR NUGUES (M. le baron), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 293 et 1720.

SAINT-PRIEST (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 651, 1561 et 1720. — Ses observations sur le projet de loi relatif à la résidence des étrangers réfugiés en France, p. 1360, § *ult.* — Son discours à l'occasion du décès de M. le comte de Chastenay-Lanty, p. 1570 à 1573 (I. n° 72).

SAINT-SIMON (M. le marquis de). — Ses observations sur divers articles du projet de loi tendant à assurer d'une manière légale l'état des officiers des armées de terre et de mer, p. 1117, § 2, et 1299, § 3.

SAINT-SULPICE (M. le comte de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 650.

SAULX-TAVANNES (M. le duc de), fils et successeur à la Pairie de M. Charles-Marie-Casimir, duc de Saulx-Tavannes, adresse à la Chambre les titres justificatifs de son droit, p. 833 et 834. — Ils sont renvoyés à une commission de trois membres désignés par le sort, p. 834. — Rapport de cette commission, p. 888. — La Chambre déclare valables les titres produits, p. 889. — Six Pairs sont désignés pour être entendus dans l'information prescrite par l'ordonnance du 23 mars 1816, *ibid.* — Compte rendu à la Chambre de cette information, p. 945 et 946. — Admission et serment du nouveau Pair, p. 994 et 995.

SCHNEIDER (M. le général baron), *commissaire du Roi*. — Soutient la discussion du projet de loi tendant à assurer d'une manière légale l'état des officiers des armées de terre et de mer, p. 1226, § 1<sup>er</sup>, 1228, 1229, 1265, 1269, 1275, 1277, 1280, 1281, 1283, 1287 et 1307.

SÉANCE ROYALE d'ouverture de la session des Chambres. — Procès-verbal de cette séance, dressé par le Garde des registres, p. 1 à 7. — Lu à la Chambre, et adopté par elle, p. 9 et 10.

SÉGUIER (M. le baron), *Vice-président*, occupe le fauteuil en cette qualité, p. 409, 1359, 1381, 1409, 1459, 1537, 1557, 1700, 1797, 1894 et 2246. — Commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 122.

SÉGUR (M. le comte de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1561.

SÉGUR (M. le comte Philippe de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 890, 1253 et 1721. — Ses observations sur l'art. 1<sup>er</sup> du projet de loi relatif à l'organisation du conseil d'État, p. 194, § 1<sup>er</sup>.

SÉPARATION DE CORPS. — Proposition de loi relative aux effets de la séparation de corps. — Déposée par M. le président

Boyer, le 11 janvier 1834. — Lue en séance publique le 14, p. 69. — Adoptée le 22 février. — Envoyée à la Chambre des Députés le 24. — Développement de la proposition, p. 70 à 77 (I. n° 3). — Nomination d'une commission, p. 122. — Rapport, par M. Tripier, p. 381 à 390 (I. n° 21). — Amendemens proposés par le vicomte de Morel-Vindé, p. 452 et 453 ; — par la commission, p. 453 et 454. — Discussion en assemblée générale, p. 451 à 460. — Dans cette discussion sont entendus : l'auteur de la proposition, p. 454 et 455 ; — le duc de Crillon, p. 455 et 456 ; — le comte Desroys, p. 456 et 457 ; — et le rapporteur, p. 457 à 460. — Délibération des paragraphes de l'amendement proposé par la commission, p. 460 à 471. V. une observation de M. le Président, p. 460, § 1<sup>er</sup>. — Paragraphe 2, p. 460. — Adoption, p. 461 (Observations du comte de Tascher, p. 460, § *ult.* ; — du rapporteur, p. 461). — Paragraphe 3, discussion, p. 461 à 469. — Adoption, p. 469 (Observations du comte de Flahault, p. 461, § *ult.*, et 462, § 2 ; — du rapporteur, p. 462, 465 et 467 ; — du comte d'Haubersart, p. 462, § *ult.* ; — de M. le président Félix Faure, p. 463, § 1<sup>er</sup>). V. aussi les amendemens de M. Humblot-Conté, p. 463, § *ult.*, et 465 ; — du comte d'Haubersart, p. 466. — Ensemble les observations de M. le Président, p. 464 ; — du comte Portalis, *ibid.*, § *ult.*, et p. 466, § *ult.* ; — du duc de Praslin, p. 466, § 4, et 467. — Paragraphe 4, discussion, p. 469 à 471. — Adoption, p. 471 (Observations du comte Cornudet, p. 469, § *penult.* ; — de M. Girod, de l'Ain, *ibid.*, § *ult.*). — Amendement de M. le président Boyer, p. 470, § 1<sup>er</sup>. V. les observations du rapporteur, p. 471. — Vote au scrutin sur l'ensemble de la proposition, p. 472. — *Nota.* Cette proposition n'a pas été discutée par la Chambre des Députés ; elle a seulement été l'objet d'un rapport, dans la séance du 18 mars 1834.

SESSION DE 1834. — Ouverte le 23 décembre 1833, p. 6. — Close par ordonnance du 24 mai 1834, p. 2254. V. au mot *Séance royale.*

SILVESTRE DE SACY (M. le baron), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 513. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 69, 122, 1722 et 1933. — Membre du comité des pétitions, p. 17 et 887. — Fait divers rapports au nom de ce comité, p. 122, 856 et 1728. — Son opinion sur

le projet de loi relatif à l'ouverture de crédits supplémentaires pour secours aux étrangers réfugiés en France, et aux condamnés pour causes politiques sous la Restauration, p. 1368, § 1<sup>er</sup>. V. aussi p. 1403 ; — sur le projet de loi relatif à la fixation du budget des dépenses pour l'exercice 1835, p. 1989. V. aussi p. 2052. — Ses observations sur l'article 31 du projet de loi relatif à la poursuite et à la répression des contraventions, délits et crimes commis par des Français dans les Échelles du Levant et de Barbarie, p. 376, § *ult.* ; — sur divers articles du projet de loi relatif à la liquidation de l'ancienne Liste civile, p. 1024 à 1026, 1030 et 1031, § 1<sup>er</sup> ; — sur l'article 9 du projet de loi relatif à la fixation du budget des recettes pour l'exercice 1835, p. 2217.

SIMÉON (M. le comte), commissaire pour la rédaction d'un projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 17 ; — pour l'examen de divers projets de loi, p. 69, 122, 131 et 1856. — Ses observations sur les articles 10 et 11 du projet de loi relatif au règlement définitif du budget de l'exercice 1831, p. 1519 et 1529, § 1<sup>er</sup>. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à la poursuite et à la répression des contraventions, délits et crimes commis par des Français dans les Échelles du Luvant et de Barbarie, p. 304 à 316 (I. n° 14). V. aussi p. 376 ; — sur le projet de loi relatif aux détenteurs et dépositaires d'armes ou de munitions de guerre, p. 2031 à 2039 (I. n° 113).

SPARRE (M. le comte de). — Ses observations sur divers articles du projet de loi tendant à assurer d'une manière légale l'état des officiers des armées de terre et de mer, p. 1186, § 1<sup>er</sup> ; 1187, § 1<sup>er</sup> ; 1190, § 2 ; 1191, § *ult.* ; 1238, § 2 ; 1268 et 1274, § 1<sup>er</sup>.

SUBSTITUTIONS. V. au mot *Majorats*.

SUSSY (M. le comte de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 129. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 806, 1254, 1721, 2017 et 2019.

## T

TARENTE (M. le maréchal duc de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 292.

TASCHER (M. le comte de), commissaire pour l'examen du budget intérieur, p. 27 ; — pour l'examen de divers projets de loi, p. 131, 1253, 1412 et 1561. — Membre du comité des pétitions, p. 17 et 480. — Fait divers rapports au nom de ce comité, p. 127, 812 et 882. — Son opinion sur le projet de loi relatif à l'ouverture de crédits supplémentaires pour secours aux étrangers réfugiés en France et aux condamnés pour causes politiques sous la Restauration, p. 1364 à 1367. — Ses observations sur la proposition de loi relative aux effets de la séparation de corps, p. 460, § *ult.* ; — sur le projet de loi relatif à l'organisation du conseil général et des conseils d'arrondissement du département de la Seine, et du conseil municipal de la ville de Paris, p. 527 à 531, 562, § *ult.* ; 631, § *ult.* ; 632, § 2 et 633 ; — sur l'article 2 du projet de loi relatif à l'abolition des majorats et des substitutions, p. 788 ; — sur l'article 7 du projet de loi relatif à la liquidation de l'ancienne Liste civile, p. 1020, § 3 ; 1024, § 1<sup>er</sup>, et 1028 ; — sur l'article 4 du projet de loi relatif aux associations, p. 1065, 1084, § 1<sup>er</sup> ; — sur l'article 2 du projet de loi relatif à l'ouverture de crédits supplémentaires pour secours aux étrangers réfugiés en France et aux condamnés pour causes politiques sous la Restauration, p. 1400. — Ses observations au sujet de l'art. 83 du règlement, p. 1459.

THÉNARD (M. le baron), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 324 ; 806 et 1933. — Ses observations sur l'article 3 du projet de loi relatif à l'organisation du conseil général et des conseils d'arrondissement du département de la Seine, et du conseil municipal de la ville de Paris, p. 575, § 1<sup>er</sup> ; — sur une pétition de 452 habitans de Bordeaux, p. 700, § 2. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit supplémentaire de 120,000 fr., pour achever les travaux ordonnés par la loi du 26 avril 1832, dans les bâtimens de l'École de médecine de Paris, p. 2095 à 2098 (I. n° 115).

THIERS (M.), *ministre de l'intérieur*, présente en cette qualité un projet de loi relatif aux attributions municipales, p. 1134 à 1169 (I. n° 46) ; — un projet de loi relatif à la résidence des étrangers réfugiés en France, p. 1169 à 1171 (I. n° 47) ; — un projet de loi relatif à l'ouverture de crédits supplémentaires pour secours aux étrangers réfugiés en France et aux condamnés pour causes politiques sous la Restauration, p. 1172 à 1174 (I. n° 48) ; — un projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit extraordinaire pour complément des dépenses secrètes de 1834, p. 1174 à 1176 (I. n° 49). V. aussi p. 1456 ; — huit projets de loi relatifs à une imposition extraordinaire et à des emprunts votés par le département de l'Aube et par les villes dont les noms suivent : Niort, Besançon, Angoulême, Bourges, Poitiers, Blois, Troyers, p. 1839 à 1851 (I. n°s 90, 91 et 92) ; — un projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 200,000 fr. pour la célébration du quatrième anniversaire des journées de Juillet, p. 1851 (I. n° 93) ; — deux projets de loi relatifs à l'ouverture de crédits pour la construction d'un pont sur la Vilaine, à la Roche-Bernard, et d'un pont sur la Dordogne, à Cubzac, p. 1914 à 1921 (I. n° 101) ; — un projet de loi relatif à la concession du canal projeté du bassin d'Arcachon à l'étang de Mimizan, p. 1921 à 1924 (I. n° 100) ; — un projet de loi relatif aux travaux d'embellissemens à exécuter sur la place de la Concorde, à Paris, p. 1924 à 1927 (I. n° 102) ; — un projet de loi relatif à une imposition extraordinaire votée par le département de la Corse, pour l'amélioration des chemins communaux du département, p. 1927 à 1929 (I. n° 103) ; — un projet de loi relatif à un emprunt contracté par la ville de Tours, pour la construction d'un abattoir public, p. 1929 à 1931 (I. n° 104).

TOURNON (M. le comte de). V. au mot *Éloges funèbres*.

#### TRAVAUX PUBLICS.

1. — Projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit supplémentaire pour achever les travaux ordonnés dans les bâtimens de la Faculté de médecine de Paris. V. au mot *Crédits supplémentaires et extraordinaires*, n° 9.

2. — Projet de loi relatif aux travaux d'embellissemens à exécuter sur la place de la Concorde à Paris. — Présenté à la Chambre des Députés le 2 mai 1834. — Adopté le 17. — Apporté à la Chambre des Pairs, le 20. — Adopté le 23 (LOI

du 31 mai 1834 ; Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1834, 1<sup>er</sup> sem., n° 128, p. 179). — Exposé des motifs, p. 1924 à 1927 (I. n° 102). — Nomination d'une commission, p. 2019. — Rapport, par le duc de Crillon, p. 2102 à 2105 (I. n° 117). — Délibération, p. 2187. — Vote au scrutin, p. 2188.

3. — Projet de loi relatif à la concession du canal projeté du bassin d'Arcachon à l'étang de Mimizan. — Présenté à la Chambre des Députés le 11 avril 1834. — Adopté le 17 mai. — Apporté à la Chambre des Pairs le 20. — Adopté le 23 (LOI du 1<sup>er</sup> juin 1834 ; Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1834, 1<sup>er</sup> sem., n° 130, p. 209). — Exposé des motifs, p. 1921 à 1924 (I. n° 100). — Nomination d'une commission, p. 2019. — Rapport, par M. Gautier, p. 2117 à 2127 (I. n° 119). — Délibération, p. 2194 à 2196. — Vote au scrutin, p. 2196.

4. — Deux projets de loi relatifs à l'ouverture de crédits pour la construction d'un pont sur la Vilaine, à la Roche-Bernard, et d'un pont sur la Dordogne, à Cubzac. — Présentés à la Chambre des Députés le 11 avril 1834. — Adoptés le 16 mai. — Apportés à la Chambre des Pairs le 20. — Adoptés le 23 (LOIS des 3 et 2 juin 1834 ; Bulletin des lois, 1<sup>re</sup> partie, 1834, 1<sup>er</sup> sem., n° 128, p. 183 et 181). — Exposé des motifs, p. 1914 à 1921 (I. n° 101). — Nomination d'une commission, p. 2018. — Rapport, par le duc Decazes, p. 2134 à 2142 (I. n° 121). V. aussi p. 2197. — Discussion en assemblée générale, p. 2196 et 2197. — Opinion de M. le président Cassaignolles, p. 2196. — Délibération, p. 2198 à 2200. — Vote au scrutin, p. 2200.

TRÉVISE (M. le maréchal duc de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 999 et 1003.

TRIBUNAUX CONSULAIRES. V. au mot *Echelles du Levant*.

TRIEPIER (M.), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 122, 649, 1253, 1721 et 1856. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur la proposition de loi relative aux effets de la séparation de corps, p. 381 à 390 (I. n° 21). V. aussi p. 457 à 460, 461, 462, 465, 467 et 471 ; — sur le projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 400,000 fr. pour secours aux gardes nationaux et soldats blessés, et aux familles de ceux qui ont



péri, en défendant les lois, dans les troubles du mois d'avril 1834, p. 1781 et 1782 (I. n° 86). — Ses observations sur divers articles du projet de loi relatif à l'organisation du conseil général et des conseils d'arrondissement du département de la Seine et du conseil municipal de la ville de Paris, p. 558, § 1<sup>er</sup> ; 567, § 3 ; 615, § 1<sup>er</sup> ; 628 et 629 ; — sur divers articles du projet de loi relatif à l'abolition des majorats et des substitutions, p. 789, § *ult.* ; 793, § *ult.* ; et 794, § *ult.* V. aussi p. 800, § *ult.* — Ses observations sur l'art. 4 du projet de loi relatif aux associations, p. 1082 à 1084 ; — sur l'art. 5 du projet de loi relatif à la législation qui régit la Banque de France, p. 1760, § 2.

TROUBLES D'AVRIL. V. au mot *Communications du Gouvernement*. — V. aussi au mot *Récompenses nationales*.

TURENNE (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 656, 1722, 1852 et 1932. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur six projets de loi relatifs à des emprunts ou des impositions extraordinaires votés par les six départemens suivans : Ariège, Aude, Doubs, Haute-Garonne, Lot, Tarn-et-Garonne, p. 1864 à 1870 (I. n° 96) ; — sur quatre projets de loi tendant à autoriser une imposition extraordinaire et des emprunts votés par le département de l'Aube, et par les villes de Niort, Besançon, Angoulême, p. 1975 à 1979 (I. n° 107) ; — sur un projet de loi tendant à autoriser un emprunt voté par la ville de Tours, p. 2030 (I. n° 112).

TURGOT (M. le comte de). — Ses observations sur l'art. 7 du projet de loi tendant à assurer d'une manière légale l'état des officiers des armées de terre et de mer, p. 1276, § 1<sup>er</sup>.

## V

VALMY (M. le duc de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 211. — Commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 292.

VAUBOIS (M. le comte de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 23.

VERHUELL (M. le vice-amiral comte), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 23.

VILLEMMAIN (M.), commissaire pour la rédaction d'un projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 17 ; — pour l'examen d'un projet de loi, p. 180 ; — pour l'examen des Lettres de grande naturalisation accordées par le Roi à M. le comte Borgarelli d'Ison et à M. Orfila, p. 291. — Membre du comité des pétitions, p. 179 et 887. — Fait divers rapports au nom de ce comité, p. 505, 508, 705 et 2251. — Ses observations sur divers articles du projet de loi relatif à l'organisation du conseil d'État, p. 208, 221, § 1<sup>er</sup>, 222, 234, *ibid.*, § *ult.* ; 236, § *ult.* ; 250, § *penult.* ; 251, et 252, § 2 ; — sur l'art. 3 du projet de loi relatif à l'accroissement de l'effectif de la gendarmerie, p. 428, §§ 1<sup>er</sup> et *ult.* ; — sur divers articles du projet de loi relatif à l'organisation du conseil général et des conseils d'arrondissement du département de la Seine, et du conseil municipal de la ville de Paris, p. 544, § *ult.* ; 546, § *ult.* ; 570, 572, § 1<sup>er</sup> ; 573, § 1<sup>er</sup> ; 575, § 2 et 4 ; et 577, § *penult.* ; — sur l'art. 7 du projet de loi relatif à la liquidation de l'ancienne Liste civile, p. 1029 ; — sur divers articles du projet de loi tendant à assurer d'une manière légale l'état des officiers des armées de terre et de mer, p. 1124, § *penult.* ; 1297, § *ult.* ; et 1298 ; — sur l'ordre du jour, p. 1017. — Propose un amendement à l'art. 4 du projet de loi relatif aux associations, p. 1067 à 1070 ; 1080 à 1082, et 1089, § 1<sup>er</sup>. — Son discours à l'occasion du décès de M. Augustin Périer, p. 445 à 451 (I. n° 23).

## Z

ZANGIACOMI (M. le baron), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 69, 131 et 1412.

---

# CHAMBRE DES PAIRS DE FRANCE.

---

SESSION DE 1835.

*Procès-verbaux et Impressions diverses.*

---

## TABLE DES MATIÈRES.

---

*Nota.* Le renvoi au procès-verbal est marqué par l'indication de la page et du paragraphe, le renvoi aux Impressions diverses par le numéro de chaque Impression.

### A

ABRIAL (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 208, 938 et 1309. — Membre du comité des pétitions, p. 206. — Fait divers rapports au nom de ce comité, p. 372 et 405. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif aux baux des établissemens publics, p. 1406 à 1409 (I. n° 59). V. aussi p. 1481, 1483 et 1485.

ADMINISTRATION MUNICIPALE. V. au mot *Attributions municipales.*

ADMISSION DES NOUVEAUX PAIRS (Formes observées pour l'). — Il est donné lecture à la Chambre d'une ordonnance royale, en date du 19 avril 1834, qui élève M. de Gasparin à la dignité de Pair de France, p. 74. — Exposé de M. le Président, p. 81. — Désignation, par la voie du sort, d'une commission spéciale de trois membres chargée d'examiner

les titres du nouveau Pair, p. 82. — Sur le rapport de cette commission, la Chambre déclare valables les titres produits, *ibid.* — M. de Gasparin prête serment, p. 86. — Il est admis à prendre séance, *ibid.* — Il est donné lecture à la Chambre d'une ordonnance royale, en date du 30 septembre 1834, qui élève M. le baron Aymard à la dignité de Pair de France, p. 75. — Exposé de M. le Président, p. 1437. — Désignation d'une commission chargée d'examiner les titres du nouveau Pair, *ibid.* — Sur le rapport de cette commission, la Chambre déclare valables les titres produits, p. 1464. — M. le baron Aymard prête serment, p. 1465. — Il est admis à prendre séance, *ibid.* — Il est donné lecture à la Chambre d'une ordonnance royale, en date du 10 novembre 1834, qui élève M. le baron Bernard à la dignité de Pair de France, p. 76. — Exposé de M. le Président, p. 85. — Désignation d'une commission chargée de l'examen des titres du nouveau Pair, *ibid.* — Sur le rapport de cette commission, la Chambre déclare valables les titres produits, p. 138. — M. le baron Bernard prête serment, et est admis à prendre séance, *ibid.*

ADRESSE AU ROI, en réponse au discours prononcé par Sa Majesté à l'ouverture de la session. — Une commission spéciale est chargée de rédiger un projet d'adresse, p. 9. V. aussi p. 12, 13 et 14. — Ce projet est communiqué aux bureaux, p. 13 ; — lu en séance publique par le comte Portalis, rapporteur, p. 15. — Discussion en assemblée générale, p. 19 à 49. — Dans cette discussion sont entendus : le duc Decazes, p. 19, 21, § 1<sup>er</sup> ; et 23, § 1<sup>er</sup> ; — le maréchal comte Gérard, président du conseil des Ministres, p. 20 ; — le marquis de Brézé, p. 20, § *penult.* ; 21, 23, 26, 27 à 30, 32, 33, § 2, et p. 47 ; — M. Guizot, Ministre de l'instruction publique, p. 20, 22, 25, 32 et 34 à 47 ; — le baron de Lascours, p. 30 à 32 ; — le maréchal comte de Lobau, p. 33, §§ 1<sup>er</sup> et 3 ; — le comte d'Argout, p. 33, § *ult.* ; — le vicomte Dubouchage, p. 48. — Délibération des paragraphes, p. 50 à 64. — Observations du vicomte Dubouchage, p. 51, §§ 1<sup>er</sup> et 3, p. 53. — Amendement du baron Silvestre de Sacy, p. 52 ; — du comte de Sesmaisons, p. 54. V. aussi p. 56 ; — du comte de Bastard, p. 55, § *ult.* — Discours du comte de Rigny, Ministre des affaires étrangères, p. 58 à 64. — Vote au scrutin, p. 64. — Une grande députation est chargée de présenter l'adresse à Sa Majesté, p. 65. — Réponse du Roi, p. 67.

AFFAIRE D'AVRIL 1834. — Projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit de 360,000 francs pour les dépenses nécessaires à l'instruction et, s'il y a lieu, au jugement de l'affaire d'avril. — Présenté à la Chambre des Députés le 1<sup>er</sup> décembre 1834. — Adopté le 3 janvier 1835. — Apporté à la Chambre des Pairs le 8. — Adopté le 22 (LOI *du 27 janvier 1835*) ; Bulletin des lois, 1835, n<sup>o</sup> 132, p. 3). — Exposé des motifs, p. 187 et 188 (I. n<sup>o</sup> 8). — Nomination d'une commission, p. 209. — Rapport par le duc de Broglie, p. 230 à 241 (I. n<sup>o</sup> 12). — Relativement à l'ouverture de la discussion, V. les observations du vicomte Dubouchage, p. 242 et 243 ; — et du rapporteur, p. 242. — Discussion en assemblée générale, p. 253 à 267. — Dans cette discussion sont entendus : le duc de Noailles, p. 253 à 257 ; — le Ministre de l'intérieur, p. 257 à 262 ; — le marquis d'Aramon, p. 262, § 1<sup>er</sup> ; — le vicomte Dubouchage, p. 262, § *ult.*, à 264 ; — le baron Mounier, p. 264 et 267. — Délibération, p. 267 et 268. — Amendement proposé par le comte de Sesmaisons, p. 268. — Vote au scrutin, p. 269.

ALLENT (M. le chevalier), s'excuse de ne pouvoir faire partie d'une commission, p. 1159. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 938 et 1718.

AMBRUGEAC (M. le comte d'), propose un amendement au projet de loi relatif aux élèves des écoles spéciales susceptibles d'être promus au grade de sous-lieutenant, p. 316 à 320. V. aussi p. 321, 338, 343 et 355. — Ses observations sur le projet de loi relatif aux attributions municipales, p. 730, 733, 734, 735, § 2 ; 736, § *ult.* ; 741, 886, 890, 925, § 4 ; 930, 934, § *antepenult.* ; 948, § 1<sup>er</sup>, 950, 951, 983, 986, 991, 993, §§ 3 et *ult.* ; 1021, 1023, § 2 ; et 1132, § *penult.* — Propose divers amendemens à ce projet de loi, p. 932 et 979.

ANGOSSE (M. le marquis d'), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1361 et 1534.

ANNIVERSAIRE DE JUILLET. V. au mot *Fêtes de Juillet*.

ANTHOUARD (M. le comte d'), nommé secrétaire de la Chambre pour la session de 1835, p. 8. — Commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1263. — Ses observations sur le projet de loi relatif aux attributions municipales, p. 1022.

APPEL de 80,000 hommes sur la classe de 1834. V. au mot *Recrutement*.

ARAGON (M. le marquis d'), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 13. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 700 et 2113.

ARAMON (M. le marquis d'), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 700 et 1888. — Son opinion sur le projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit de 360,000 fr. pour les dispositions nécessaires à l'instruction, et, s'il y a lieu, au jugement du procès relatif aux événements d'avril 1834, p. 262, § 1<sup>er</sup>.

ARGOUT (M. le comte d'), commissaire pour l'examen du budget intérieur, p. 83 ; — pour l'examen de divers projets de loi, p. 938, 1309, 1718 et 2142. — Membre du comité des pétitions, p. 79. — Fait divers rapports au nom de ce comité, p. 1323. — Son opinion sur le projet de loi tendant à proroger l'art. 3 de la loi du 23 février 1834, qui attribue aux maréchaux-des-logis et aux brigadiers de gendarmerie les fonctions d'officiers de police judiciaire dans dix départemens de l'Ouest, p. 1554. V. aussi p. 1561 ; — sur le projet de loi tendant à ouvrir au Ministre de l'intérieur un crédit extraordinaire de 1,200,000 fr., pour complément des dépenses secrètes de l'année 1835, p. 2068. — Ses observations sur le projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 33, § *ult.* ; — sur le projet de loi relatif aux caisses d'épargne, p. 1204, §§ 2 et *ult.* ; 1222, § 3 ; 1223, § 3 ; 1226, § 4 ; 1227, 1232, § *ult.* ; 1239 et 1240 ; — sur une pétition de 210 habitans d'Elbeuf (douanes), p. 1332, § 2. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif aux lais et relais de la mer, p. 2333 à 2366 (I. n° 128). V. aussi p. 2524.

ATTENTAT DU 28 JUILLET. — Ordonnance royale du 28 juillet, qui constitue la Chambre en Cour de justice, p. 2471. — La Chambre se forme immédiatement en Cour de justice, p. 2473.

ATTENTAT DU 28 JUILLET. — Projet de loi qui accorde au Ministre de l'intérieur un crédit extraordinaire destiné à solder les dépenses des cérémonies relatives à l'attentat du 28 juillet. — Présenté à la Chambre des Députés le 11 août 1835. — Adopté le 20. — Apporté à la Chambre des Pairs le 26. — Adopté le 1<sup>er</sup> septembre (LOI du 2 septembre 1835 ; Bulletin des lois, 1835, n° 153, p. 140). — Exposé des motifs, p. 2588 et 2589 (I. n° 139). — Nomination d'une commission,

p. 2606. — Rapport par le comte de La Villegontier, p. 2655 à 2657 (I. n° 142). — Délibération et vote au scrutin, p. 2718.

ATTRIBUTIONS MUNICIPALES (Projet de loi relatif aux). —  
Présenté à la Chambre des Pairs le 11 décembre 1834. —  
Adopté, moyennant amendemens, le 7 avril 1835. — Exposé  
des motifs, p. 87 à 127 (I. n° 4). — Nomination d'une  
commission, p. 150. — Rapport par le baron Mounier, p. 584  
à 691 (I. n° 31), V. aussi p. 698. — Discussion en assemblée  
générale, p. 713 à 1137. — Dans cette discussion sont  
entendus : le comte de Montlosier, p. 713 à 716 ; — le  
rapporteur, p. 716 ; — le duc de Praslin, p. 717. — Le comte  
Desroys remet sous les yeux de la Chambre les amendemens  
adoptés par la commission nommée dans la session  
précédente pour examiner le même projet de loi, p. 718 à 725.  
— Délibération des articles, p. 725 à 1137. — La Chambre,  
consultée par M. le Président, accorde la priorité au projet de  
la nouvelle commission, et la délibération s'établit sur ce  
projet, p. 726. V. aussi les observations du duc de Choiseul,  
p. 729, § *penult.*, et de M. le Président, *même page*. —  
Observations du rapporteur sur le nouveau titre donné par la  
commission au projet de loi, p. 726. — TITRE 1<sup>er</sup>. — *De la  
formation et de la suppression des communes*, p. 726. —  
Observations sur cette rédaction par le baron de Barante,  
p. 727, §§ 1<sup>er</sup> et *penult.* ; — et par M. Villemain, *même page*,  
§ 3. V. aussi les observations du rapporteur sur l'ensemble du  
titre 1<sup>er</sup>, p. 842 à 847 ; — et celles du duc de Praslin, p. 887 et  
889, § 1<sup>er</sup> ; — du baron Silvestre de Sacy, p. 888 ; — de  
M. Thiers, Ministre de l'intérieur, p. 888 ; — du comte de  
Tascher, p. 889, § 2 ; — du comte Molé, p. 889, § *ult.* ; — du  
comte d'Ambrugeac, p. 890. — Art. 1<sup>er</sup> (première rédaction),  
p. 726. — Discussion, p. 728 à 732. — Renvoi à la  
commission, p. 732. — Rapport, p. 842. — Seconde  
rédaction, p. 848. — Adoption, *ibid.* — Amendemens de  
rédaction proposés par le comte Rœderer, p. 728, §§ 1<sup>er</sup> et  
*ult.* ; — par le comte de La Villegontier, p. 728, § 2 ; — par le  
vicomte Dode, p. 731, § 1<sup>er</sup> ; — par M. Villemain, p. 731, § 2.  
— Observations du rapporteur, p. 728, 730 et 732 ; — du duc  
de Praslin, p. 729, § 1<sup>er</sup> ; — du comte de Tascher, p. 729, § 3 ;  
— du comte d'Ambrugeac, p. 730 ; — de M. Fumeron  
d'Ardeuil, commissaire du Roi, p. 731 ; — du baron Duval,  
p. 732. — Art. 2 (première rédaction), p. 732. — Discussion,  
p. 733 et 734. — Renvoi à la commission, p. 734. — Rapport,

p. 842. — Seconde rédaction, p. 848. — Adoption, *ibid.* — Observations du comte d'Ambrugeac, p. 733 et 734 ; — du rapporteur, *ibid.* ; — du comte de Montlosier, p. 849 ; — du Ministre de l'intérieur, *ibid.* — Art. 3 (Première rédaction), p. 734. — Discussion, p. 735 à 737, et 850 à 856. — Renvoi à la commission, p. 737. — Rapport, p. 842. — Seconde rédaction, p. 850. — Adoption, p. 856. — Amendement de rédaction proposé par le comte de La Villegontier, p. 735, § 1<sup>er</sup>. — Suivant quel mode la réunion des communes sera-t-elle prononcée ? V. les observations du comte d'Ambrugeac, p. 735, § 2, et 736, § *ult.* ; — du rapporteur, p. 735, 736 et 855 ; — du baron de Barante, p. 736, § 1<sup>er</sup>, et 851, § 1<sup>er</sup> ; — du Président du conseil, p. 737 ; — du Ministre de l'intérieur, p. 850, 851, 852 et 854 ; — du comte de Tascher, p. 851, § *ult.*, et 852, § 2 ; — du comte de Montalivet, p. 852, § *ult.* — Art. 4 (première rédaction), p. 737. — Renvoi à la commission, *ibid.* — Rapport, p. 842. — Seconde rédaction, p. 856. — Adoption, *ibid.* — Art. 5 (première rédaction), p. 738. — Discussion, p. 738 à 740. — Renvoi à la commission, p. 740. — Rapport, p. 842. — Seconde rédaction, p. 856. — Adoption, *ibid.* — Observations du comte de Montlosier, p. 738 et 740 ; — du rapporteur, p. 739 et 740 ; — du comte de Tascher, p. 739, § 2 ; — du baron de Fréville, p. 739, § *ult.* — Art. 6 (première rédaction), p. 741. — Renvoi à la commission, p. 742. — Rapport, p. 842. — L'article est supprimé, et remplacé par un art. 6 (nouveau), adopté, p. 857. — Observations du comte d'Ambrugeac, p. 741 ; — du rapporteur, p. 741 et 742 ; — de M. Fumeron d'Ardeuil, p. 741 et 742. — Art. 7 (première rédaction), p. 742. — Renvoi à la commission, *ibid.* — Rapport, p. 842. — L'article est supprimé, et remplacé par un art. 7 (nouveau), adopté, p. 857. — Art. 8 (première rédaction), p. 858. — Discussion, p. 858 à 863, et 878 à 886. — Renvoi à la commission, p. 864. — Rapport, p. 878. — Seconde rédaction, p. 879. — Adoption, p. 886. — En cas de réunion, que deviendront les biens des fractions de commune ? Amendemens du duc de Praslin, p. 861 ; — du comte de La Rochefoucauld, p. 883. V. aussi p. 884 et 885. — Observations du comte de Montlosier, p. 858 ; — du Ministre de l'intérieur, p. 859, 862 et 863 ; — du baron de



Barante, p. 859, 863, §§ 1<sup>er</sup> et 3, et p. 882 ; — du comte Molé, p. 860, § 1<sup>er</sup>, et 882, § *ult.* ; — de M. Villemain, p. 860, § *ult.* ; — du comte de Cessac, p. 861 ; — du vicomte Dubouchage, p. 863, § *penult.* ; — du comte Roy, p. 880 ; — du rapporteur, p. 881 et 886 ; — du comte de Tascher, p. 882, § *penult.*, et 885, § 1<sup>er</sup> ; — de M. Girod de l'Ain, p. 883, § 1<sup>er</sup> ; — du marquis de Pange, p. 885, § *ult.* ; — du comte d'Ambrugeac, p. 886. — Art. 9 (nouveau), adoption, p. 887. — TITRE II. *Des attributions des maires et des conseils municipaux.* — Chap. 1<sup>er</sup>. *Des attributions des maires.* — Art. 10, 11, 12 et 13 (précédemment 9, 10, 11 et 12), adoption, p. 891 et 892. — Art. 14 (précédemment 13), p. 892. — Discussion, p. 893 à 897. — Adoption, p. 897. — Comment seront nommés les commissaires de police ? Amendement de M. Villemain, p. 893 et 894. V. aussi p. 896. — Observations du rapporteur, p. 894 ; — du Ministre de l'intérieur, p. 895 et 896. — Art. 15, 16, 17 et 18 (précédemment 14, 15, 16 et 17), adoption, p. 897 et 898. — Art. 19 (précédemment 18), p. 899. — Adoption, p. 900. V. les observations du rapporteur, p. 899 ; — et du Ministre de l'intérieur, p. 900. — Art. 20 (précédemment 19), p. 901. — Discussion, p. 901 à 915. — Adoption, p. 915. — Dans quel délai le préfet sera-t-il tenu de statuer sur les délibérations des conseils municipaux ? Amendement de M. Villemain, p. 912 ; V. aussi p. 901 et 914. — Observations du Ministre de l'intérieur, p. 902, 913 et 915 ; — du rapporteur, p. 903 et 912 ; — de M. Aubernon, p. 906 à 911 ; — du baron de Barante, p. 913 ; — du comte Molé, *ibid.* ; — du comte Rœderer, p. 914, § *ult.* — Art. 21, 22, 23, 24, 25 et 26 (précédemment 20, 21, 22, 23, 24 et 25), adoption, p. 916. — Art. 27 (précédemment 26), p. 918. — Discussion, p. 918 à 926. — Adoption, p. 926. — Les débats des conseils municipaux pourront-ils être publiés ? V. les amendemens proposés par M. Villemain, p. 919 ; (V. aussi p. 923, § 1<sup>er</sup>, et 926, § 2) ; et par le vicomte Dubouchage, p. 922 (V. aussi p. 926, § 1<sup>er</sup>) ; ensemble les observations du Ministre de l'intérieur, p. 919, 924 et 925 ; — du comte Molé, p. 919, §§ 2 et *penult.* ; — du comte de Pontécoulant, p. 919, § 3 ; — du rapporteur, p. 920 et 925 ; — du duc Decazes, p. 921 et 924, § 2 ; — de M. Bessen, p. 923, § *ult.* ; — du baron de Barante, p. 924, § *penult.*, et 925, § 1<sup>er</sup> ; — du comte Rœderer,

p. 925, § 3 ; — du comte d'Ambrugeac, p. 925, § 4. —  
TITRE III. *Des dépenses et des recettes des communes.* —  
Art. 28 (précédemment 27), adoption, p. 927. — Art. 29  
(précédemment 28), p. 927. — Discussion, p. 930 à 964. —  
Texte de l'art. amendé, p. 964. — Adoption, *ibid.* — Quelles  
dépenses seront déclarées obligatoires ? V. les amendemens  
proposés par le comte d'Ambrugeac, p. 932 ; — le vicomte  
Dubouchage, p. 948, § *ult.* (V. aussi p. 953) ; — le comte de  
La Villegontier, p. 956 et 959 ; — le baron de Barante, p. 960,  
§ 3. — Ensemble les observations du comte d'Ambrugeac,  
p. 930, 934, § *antepenult.* ; 948, § 1<sup>er</sup> ; 950 et 951 ; — du  
rapporteur, p. 930, 933, 934, 935, 949, 950, 951, 953, 955,  
956, 961 et 963 ; — du comte de Germiny, p. 933, § 3 ; — du  
baron de Fréville, p. 933, § 4 ; et 962, § 3 ; — du comte de  
Tascher, p. 933, § *antepenult.* ; — du comte Roy, p. 934,  
§ *ult.* ; 955, 957, 960, § *ult.* ; et 962, § 2 ; — du commissaire  
du Roi, baron de Gérando, p. 932 et 946 ; — de M. Villemain,  
p. 952, 954, 958, § 1<sup>er</sup>, et 961, § *penult.* ; — du Ministre de  
l'intérieur, p. 952, 954, 955 et 958 ; — du duc de Praslin,  
p. 958, § *penult.* et 961, § 1<sup>er</sup> ; — de M. Barthe, p. 961, § 2. —  
Art. 30 et 31 (précédemment 29 et 30), adoption, p. 966. —  
Art. 32 (précédemment 31), première rédaction, p. 967. —  
Discussion, p. 968 à 974. — Renvoi du 1<sup>er</sup> paragraphe à la  
commission, p. 969. — Rapport, p. 972. — Seconde  
rédaction, p. 974. — Adoption, *ibid.* — De quoi se composent  
les revenus ordinaires des communes ? V. un amendement  
proposé par le comte Roy, p. 968 (V. aussi p. 973). — Art. 33,  
34, 35 et 36 (précédemment 32, 33, 34 et 35), adoption,  
p. 975. — Art. 37 (précédemment 36), première rédaction,  
p. 977. — Discussion, p. 977 à 984. — Seconde rédaction,  
p. 984. — Adoption, *ibid.* — Comment sera inscrite au  
budget la dépense omise par le conseil municipal ? V. un  
amendement proposé par le comte d'Ambrugeac, p. 979 (V.  
aussi p. 983). — Ensemble les observations de M. Fumeron  
d'Ardeuil, p. 977 et 979 ; — du comte de Montalivet, p. 978 ;  
— du Président du conseil des Ministres, *ibid.* ; — du  
rapporteur, p. 978, 980, 983 et 984 ; — du comte Roy, p. 983,  
§ *ult.* ; — Art. 38 (précédemment 37), adoption, p. 985. —  
Art. 39 (précédemment 38), première rédaction, p. 986. —  
Discussion, p. 986 à 988. — Seconde rédaction, p. 988. —

Adoption, *ibid.* — Observations du comte d'Ambrugeac, p. 986 ; — du rapporteur, p. 987 ; — du comte de Montalivet, *ibid.* — Art. 40 (précédemment 39), première rédaction, p. 988. — Discussion, p. 989 à 991. — Renvoi à la commission, p. 991. — Rapport, p. 1013. — Seconde rédaction, p. 1014. — Adoption, p. 1015. — Amendement du comte Roy, p. 989 et 990. — Observations du comte Rœderer, p. 990 ; — du rapporteur, p. 991, — du comte d'Ambrugeac, *ibid.* — Art. 41 et 42 (précédemment 40 et 41), adoption, p. 992. — Art. 43 (précédemment 42), p. 992. — Discussion, p. 993 et 994. — Adoption, p. 994. — Observation du comte d'Ambrugeac, p. 993, §§ 3 et *ult.* ; — du comte de Germiny, p. 993, § 4 ; — du rapporteur, p. 993 ; — du Ministre de l'intérieur, p. 994 ; — du comte de Montalivet, p. 994. — Art. 44, 45 et 46 (précédemment 43, 44 et 45), adoption, p. 994. — Art. 47 (précédemment 46), p. 996. — Discussion, p. 996 à 1004. — Adoption, p. 1004. — Un arrêté du préfet suffit-il pour l'acceptation des dons faits aux communes ? observations du baron de Fréville, p. 996 à 999, 1002 et 1004 ; — du rapporteur, p. 999 à 1002 ; — du Ministre de l'intérieur, p. 1003. — TITRE V. *Des actions judiciaires.* [Dans le cours de la discussion de ce titre, et sur la proposition de M. Barthe, un article nouveau (à classer), et portant que « *la commune ne pourra défendre à l'action qu'après y avoir été autorisée par le conseil de préfecture* », est adopté en principe, p. 1052. V. les observations de M. Barthe, p. 1047, 1049, 1050 et 1051 ; — du rapporteur, p. 1049 et 1050 ; — du comte Roy, p. 1050, § *ult.* ; — du comte Bérenger, p. 1051, § *ult.* — Le rapporteur, par suite de cette adoption, propose un nouvel article à classer, p. 1052. — Cet article est renvoyé à la commission, p. 1054. — Rapport, p. 1106. — Observations du Ministre de l'intérieur, p. 1052 et 1053 ; — du comte d'Haubersart, p. 1053, § 1<sup>er</sup> ; — de M. Tripier, *même page*, § 3 ; — de M. Girod de l'Ain, *même page*, § *ult.* ; — du comte Bérenger, p. 1054.] — Art. 48 et 49 (précédemment 47 et 48), adoption provisoire, p. 1004. — Ces articles sont ensuite renvoyés à la commission, p. 1037. — Rapport, p. 1043 (*Voir ci-dessus la discussion incidente placée entre deux crochets*). — Nouveau rapport, p. 1106 à 1109, et 1110 à 1113. — La Chambre maintient les articles provisoirement

adoptés, p. 1113. — Art. 50 (précédemment 49), première rédaction, p. 1005. — Observations du rapporteur, p. 1006 ; — de M. Tripier, *ibid.* — Renvoi à la commission, *ibid.* — Rapport, p. 1015. — Adoption provisoire, p. 1016. — Nouveau renvoi à la commission, p. 1037. — Le rapporteur propose d'ajouter à l'article adopté un paragraphe additionnel, p. 1108 et 1109. — Cette proposition est adoptée, p. 1109. — Art. 51, 52 et 53 (nouveaux), présentés par la commission, p. 1109. — Adoptés, *ibid.* — Art. 54 (précédemment 52), première rédaction, p. 1030. — Discussion, p. 1030 à 1037. — Renvoi à la commission, p. 1037. — Nouvelle rédaction [sous le n° 52 (précédemment 54)], p. 1055. — Dernière rédaction [sous le n° 52 (à classer)], p. 1056. V. aussi p. 1110 et 1112. — Le maire peut, sans autorisation préalable, soutenir ou intenter toute action possessoire, etc. V. les observations du président Boyer, p. 1030 et 1032 ; — du rapporteur, p. 1031, 1034 et 1055 ; — de M. Tripier, p. 1033, § 1<sup>er</sup>, et 1036, § 2 ; — de M. Girod de l'Ain, p. 1033, § *ult.*, et 1055 ; — de M. Barthe, p. 1034 et 1036, § 1<sup>er</sup> ; — du comte de Montalivet, p. 1036, § *ult.* ; — de M. le Président, p. 1037. — Art. 55, adopté provisoirement sous le n° 51 (précédemment 50), première rédaction, p. 1006. — Discussion, p. 1007 à 1009 et 1019 à 1024. — Renvoi à la commission, p. 1009. — Rapport, p. 1016. — Deuxième rédaction, p. 1018. — Dernière rédaction, p. 1024. — Adoption, *ibid.* — Suivant quel mode une section de commune peut-elle plaider contre la commune ? V. un amendement proposé par M. Tripier, p. 1021. (V. aussi p. 1019 et 1020). — Ensemble les observations du baron de Fréville, p. 1007 et 1008 ; — du rapporteur, p. 1007, 1020, 1022 et 1023 ; — de M. le baron de Gérando, commissaire du Roi, p. 1008 ; — du comte d'Ambrugeac, p. 1021 et 1023 ; § 2 ; — du comte d'Anthouard, p. 1022 ; — de M. Fumeron d'Ardeuil, p. 1022 ; — du duc de Praslin, p. 1023, § *penult.* — Art. 56, adopté provisoirement sous le n° 52 (nouveau), et proposé par la commission sous le n° 51, p. 1019. — Discussion, p. 1025 à 1027. — Adoption, p. 1027. — Observations de M. Fumeron d'Ardeuil, p. 1025 et 1026 ; — du rapporteur, p. 1026 ; — de M. Tripier, *ibid.* — Art. 57 [sous le n° 53 (précédemment 51)], première rédaction, p. 1027. — Discussion, p. 1027 à 1030. — Renvoi à la commission, p. 1030. — Rapport, p. 1043 et 1056. —

Deuxième rédaction [sous le n° 51 (à classer)], p. 1057. — Troisième rédaction, p. 1073. — Adoption provisoire, *ibid.* — Observations du rapporteur et de M. le Président, p. 1114. — Dernière rédaction, proposée par le comte Roy, p. 1115. — Adoption, *ibid.* — Toute partie qui aura obtenu condamnation contre une commune, ne contribuera pas pour en payer les frais. V. des amendemens proposés par le comte d’Haubersart, p. 1029 ; — par le comte Siméon, p. 1058 à 1061 ; — par le comte Roy, p. 1114. — Ensemble les observations du rapporteur, p. 1029, 1058 et 1114 ; — de M. Girod de l’Ain, p. 1029, § *ult.* ; et 1061 à 1066 ; — du président Boyer, p. 1066, § 1<sup>er</sup> ; — du comte de Gaffarelli, p. 1066, § 2 ; — de M. Tripier, p. 1066 à 1069 ; — du comte Bérenger, p. 1069 ; — du comte Roy, p. 1070 à 1073 ; — de M. le Président, p. 1074 et 1114. — Art. 58 [sous le n° 53 (à classer)], p. 1074. — Discussion, p. 1074 et 1075. — Adoption, p. 1075. — Observations du comte Bérenger, p. 1074, § *antepenult.* ; et 1075, § 1<sup>er</sup> ; — du vicomte Dubouchage, p. 1074, § *penult.* ; — du Ministre de l’intérieur, *même page*, § *ult.* ; — du baron de Fréville, p. 1075, § 2. — TITRE VI. *De la comptabilité des communes.* — Art. 59 [sous le n° 54 (à classer)], adoption, p. 1075. — Art. 60 [sous le n° 55 (à classer)], p. 1076. — Discussion, p. 1076 à 1077, et 1115 à 1117. — Adoption, p. 1117. — Amendement du comte d’Haubersart, p. 1116. V. aussi p. 1076 §§ 5 et *ult.* ; et p. 1077. — Observations du Ministre de l’intérieur, p. 1076 et 1077 ; — du rapporteur, p. 1076 ; — du comte Bérenger, p. 1077 ; — de M. Barthe, p. 1117. — Art. 61 (précédemment 56), première rédaction, p. 1118. — Discussion, p. 1118 à 1120. — Seconde rédaction, p. 1119. — Adoption, p. 1120. — Observations du rapporteur, p. 1118 et 1120 ; — de M. Fumeron d’Ardeuil, p. 1119 ; — du comte Bérenger, *ibid.*, et p. 1120. — Art. 62 (précédemment 57), adoption, p. 1120. — Art. 63 (précédemment 57), première rédaction, p. 1121. — Discussion, p. 1121 à 1129. — Seconde rédaction, p. 1129. — Adoption, *ibid.* — Par qui sont réglés les comptes des trésoriers des établissemens de bienfaisance ? V. le paragraphe additionnel proposé par M. Barthe, p. 1121 ; V. aussi p. 1124, 1125, 1127 et 1129. — Ensemble les observations du marquis de Marbois, p. 1122 à 1124 ; — de M. le baron de Gérando, p. 1125 ; — du baron

de Fréville, p. 1126 et 1127, § 2 ; — du comte Bérenger, p. 1128, § 1<sup>er</sup> ; — et de M. Tripier, *même page*, § 2. — Art. 64 et 65 (précédemment 59 et 60), adoption ; p. 1130. — TITRE VII. *Des biens et droits indivis entre plusieurs communes.* — Art. 66 (précédemment 61), première rédaction, p. 1131. — Discussion, p. 1131 à 1133. — Seconde rédaction, p. 1133. — Adoption, *ibid.* — Observations de M. Fumeron d'Ardeuil, p. 1131 ; — du rapporteur, p. 1132 ; — du comte d'Ambrugeac, p. 1132, § *penult.* ; — de M. le Président, p. 1133. — TITRE VIII. *Dispositions générales.* — Art. 67 (précédemment 62), première rédaction, p. 1134. — Discussion, p. 1134 et 1135. — Seconde rédaction, p. 1136. — Adoption, p. 1135. — Observations du rapporteur, p. 1134 et 1135 ; — de M. Fumeron d'Ardeuil, p. 1134 ; — du duc Decazes, *même page*, § *ult.* ; — et de M. Tripier, p. 1135. — Art. 68 (précédemment 63), adoption, p. 1136. — Texte du projet de loi amendé, p. 1137 à 1157 (I. n° 40). — Vote au scrutin sur l'ensemble du projet de loi, p. 1157.

ASTORG (M. le comte d'), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1467.

ATTHALIN (M. le baron), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1719 et 1889. — Membre du comité des pétitions, p. 1893.

AUBERNON (M.), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 150, 1889 et 2143. — Ses observations sur le projet de loi relatif aux attributions municipales, p. 906 à 911.

AUX (M. le marquis d'), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 2114.

AYMARD (M. le baron), est nommé Pair de France par ordonnance royale du 30 septembre 1834, p. 75. — La Chambre déclare ses titres valables ; p. 1464. — Il prête serment, et est admis à prendre séance, p. 1465. — Commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1535.

## B

BAILLIOT (M.), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1362 et 1534.

BARANTE (M. le baron de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 226, 1360, 2143 et 2687. — Ses observations sur le projet de loi relatif aux attributions municipales,

p. 727, §§ 1<sup>er</sup> et *penult.* ; 736, § 1<sup>er</sup> ; 851, § 1<sup>er</sup> ; 859, 863, §§ 1<sup>er</sup> et 3 ; 882, 913, 924, § *penult.* ; 925, § 1<sup>er</sup>. — Propose un amendement à ce projet de loi, p. 940, § 3. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à la fabrication et à la vente exclusive du tabac, p. 283 à 299 (I. n° 16). V. aussi p. 327 et 328. — sur le projet de loi tendant à assurer l'exécution du traité signé, le 4 juillet 1831, entre le Roi des Français et les Etats-Unis, p. 1751 à 1801 (I. n° 83). — Résume la discussion de ce projet de loi, p. 1967 à 1979. V. aussi p. 1733 et 1801. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif aux crimes, délits et contraventions de la presse, p. 2721 à 2752 (I. n° 144). V. aussi p. 2819.

BARTHE (M.), commissaire pour la rédaction d'un projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 12 ; — pour examiner la requête d'un Pair qui se présente à titre héréditaire, p. 1396 ; — pour l'examen de divers projets de loi, p. 1159 et 2112. — Membre du comité des pétitions, p. 1352 et 2477. — Ses observations sur le projet de loi relatif à la fabrication et à la vente exclusive du tabac, p. 331, §. *ult.* ; — sur le projet de loi relatif aux ventes publiques des récoltes pendantes par racines, p. 533 ; — sur le projet de loi relatif aux attributions municipales, p. 961, § 2 ; 1034, 1036, § 1<sup>er</sup> ; 1047, 1049, 1050, 1051, 1117, 1124, 1125, 1127 et 1129. — Propose un amendement à ce projet de loi, p. 1121. — Ses observations sur le projet de loi relatif aux caisses d'épargne, p. 1235 ; — sur le projet de loi relatif aux baux des établissemens publics, p. 1485, § *ult.* ; — sur le projet de loi relatif aux cours d'assises, p. 2600 et 2627 ; — sur une pétition de 210 habitans d'Elbeuf (douanes), p. 1329, 1330, § 2 ; et 1333, § 1<sup>er</sup>. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi portant application aux colonies de la loi du 28 avril 1832, modificative du Code d'instruction criminelle et du Code pénal, p. 1310 à 1321 (I. n° 54) (V. aussi p. 1376 et 1384) ; — sur quatre projets de loi, tendant à autoriser les villes de Beauvais, de Chartres, d'Elbeuf et d'Orléans à contracter des emprunts, p. 2229 à 2238 (I. n° 123).

BASSANO (M. le duc de), commissaire pour la rédaction d'un projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 12 ; — pour examiner la requête d'un Pair qui se présente à titre héréditaire, p. 1702 et 1396. — Fait un rapport au nom des commissions chargées de cet examen, p. 189 et 1427. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 208, 1546, 1889, 2114 et 2523. — Propose un amendement au projet de loi relatif aux élèves des écoles spéciales susceptibles d'être promus au grade de sous-lieutenant, p. 345, 346 et 358. V. aussi p. 356 ; — au projet de loi relatif aux cours d'assises, p. 2607. V. aussi p. 2608, 2614, § 1<sup>er</sup> ; 2619 et 2582. — Ses observations sur une pétition du sieur Jaxa-Dembicki, Polonais, p. 1826, § 2.

BASTARD (M. le comte de), nommé vice-président de la Chambre des Pairs par ordonnance du Roi, p. 1079. — Occupe le fauteuil en cette qualité, p. 1395, 2513, 2587, 2605 et 2635. — Commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 2687. — Ses observations sur le projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 55, § *ult.* ; — sur l'affaire du *National de 1834*, p. 144, § 1<sup>er</sup> ; et 167 ; — sur l'affaire de la *Tribune* et du *Réformateur*, p. 1653, § *ult.* ; et 1693, § 5. — Propose un amendement au projet de loi relatif au classement des routes départementales, p. 430. V. aussi p. 431, § 2.

BAUDRAND (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1535 et 1546. — Membre du comité des pétitions, p. 1352. — Fait divers rapports au nom de ce comité, p. 1830.

BAUX. — Projet de loi relatif aux baux des établissements publics. — Adopté par la Chambre des Députés le 8 avril 1835, sur la proposition de M. Harouard Richemond. — Apporté à la Chambre des Pairs le 14. — Adopté le 14 mai (LOI du 25 mai 1835 ; Bulletin des lois, 1835, n° 140, p. 41). — Message contenant envoi du projet de loi, p. 1199 à 1201 (I. n° 44). — Nomination d'une commission, p. 1309. — Rapport par le comte Abrial, p. 1406 à 1409 (I. n° 59). — Discussion, p. 1481 à 1486. — Dans cette discussion sont entendus : — le rapporteur, p. 1481, 1483 et 1485 ; — M. le Président, p. 1481 et 1483 ; — le duc de Praslin, p. 1482, § 1<sup>er</sup> ; et 1485, § 2 ; — le baron de Fréville, p. 1482, § *ult.* ; — le baron Mounier, p. 1483 ; — M. Barthe, p. 1485, § *ult.* — Délibération et vote au scrutin, p. 1486.



- BEAUVAU (M. le prince de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 2212.
- BEKER (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1361 et 1534.
- BÉRENGER (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 336 et 584. — Ses observations sur le projet de loi tendant à modifier l'art. 13 du décret du 1<sup>er</sup> germinal an 13, p. 437, § 2 ; — sur le projet de loi relatif aux attributions municipales, p. 1051, § *ult.* ; 1054, 1069, 1074, § *antepenult.* ; 1075, § 1<sup>er</sup> ; 1077, 1120 et 1128, § 1<sup>er</sup>.
- BERNARD (M. le baron), nommé Pair de France par ordonnance royale du 10 novembre 1834, p. 76. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 138. — Il prête serment, et est admis à prendre séance, *ibid.* — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1309, 2212 et 2529.
- BERTHEZÈNE (M. le baron), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1467.
- BERTIN DE VEAUX (M.), commissaire pour la rédaction d'un projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 12. — S'excuse de ne pouvoir prendre part aux travaux de la commission, p. 13. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 209, 1888 et 2212.
- BESSON (M.), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 209, 1467, 1719, 1888, 2021, 2112, 2212 et 2523. — Ses observations sur le projet de loi relatif aux attributions municipales, p. 923, § *ult.*
- BOISSY-D'ANGLAS (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1468 et 1719.
- BONDY (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 227, 906, 1362, 1544, 1719, 2112, 2212 et 2529. — Membre du comité des pétitions, p. 389. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur six projets de loi relatifs à des changemens de circonscriptions territoriales, p. 1474 à 1481 (I. n° 66).
- BOURKE (M. le comte), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 2113.
- BOYER (M. le président), commissaire pour l'examen de divers

projets de loi, p. 208, 227 et 938. — Membre du comité des pétitions, p. 79. — Fait divers rapports au nom de ce comité, p. 365. — Ses observations sur le projet de loi relatif à l'abolition des majorats et des substitutions, p. 502 à 509 ; — sur le projet de loi relatif aux attributions municipales, p. 1030, 1032, et 1066, § 1<sup>er</sup>. — Propose un amendement au projet de loi relatif aux ventes publiques des récoltes pendantes par racines, p. 532.

BRAYER (M. le baron), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 8. — Commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1467.

BRÉZÉ (M. le marquis de). Son opinion sur le projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 21, § *ult.* V. aussi p. 20, § *penult.* ; 23, § *ult.* ; 26, 27, 32, 33, § 2 ; et 47 ; — sur le projet de loi relatif aux crimes, délits, et contraventions de la presse, p. 2753 à 2756, 2772 et 2773. V. aussi p. 2685, 2820 et 2828.

BROGLIE (M. le duc de), nommé vice-président de la Chambre des Pairs par ordonnance royale du 20 septembre 1834, p. 74. — Occupe le fauteuil en cette qualité, p. 301 et 335. — Commissaire pour la rédaction d'un projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 12 ; — pour l'examen d'un projet de loi, p. 209. — Ses observations sur le projet de loi tendant à modifier l'art. 28 du décret du 1<sup>er</sup> germinal an 13, p. 437, § 1<sup>er</sup> ; et 438, § 2 ; — sur une pétition relative à l'abolition de l'esclavage, p. 408 et 411. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit de 360,000 fr., sur l'exercice 1835, pour faire les dispositions nécessaires à l'instruction du procès d'avril, p. 230 à 241 (I. n° 12). V. aussi p. 242, § *ult.*

BROGLIE (M. le duc de), *Ministre des affaires étrangères, président du conseil des Ministres.* — Présente à la Chambre, au nom du Ministre de l'intérieur, six projets de loi relatifs à des délimitations territoriales, p. 1297 à 1308 (I. n° 51) ; — 14 projets de loi tendant à autoriser divers emprunts et impositions extraordinaires, votés par huit départemens et six villes, p. 1269 à 1297 (I. n°s 49 et 50) ; — un projet de loi relatif à la répression de la contrebande dans l'île de Corse, p. 1397 à 1399 (I. n° 58) ; — un projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 400,000 fr., pour

recours aux pensionnaires de l'ancienne Liste civile, p. 1844 et 1845 (I. n° 87) ; — un projet de loi relatif à la caisse de vétérance de l'ancienne Liste civile, p. 1846 et 1852 (I. n° 88). V. aussi p. 2204. — Présente, au nom de M. le Garde des sceaux, un projet de loi relatif aux cours d'assises, p. 2514 à 2522 (I. n° 132). — Présente, au nom du Ministre du commerce, un projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 500,000 fr., destiné à combattre la propagation des épidémies, p. 2527 et 2528 (I. n° 133). — Soutient la discussion du projet de loi tendant à assurer l'exécution du traité signé, le 4 juillet 1831, entre le Roi des Français et les Etats-Unis, p. 1942 à 1950, 1981, 1983 et 1985. — Est entendu sur divers articles du projet de loi relatif aux attributions municipales, p. 726, 737 et 978 ; — sur l'art. 1<sup>er</sup> du projet de loi relatif à l'amélioration du cours des rivières, p. 2259 et 2261 ; — sur l'art. 8 du projet de loi relatif aux crimes, délits et contraventions de la presse, p. 2314. — Ses observations sur une pétition d'un grand nombre d'habitans de Marseille, La Rochelle, Libourne et Bordeaux (indemnité), p. 709 ; — sur le mode de nomination des commissions spéciales, p. 1358.

BUDGET DE 1832. — Projet de loi relatif au règlement définitif du budget de l'exercice 1832. — Présenté à la Chambre des Députés le 1<sup>er</sup> décembre 1834. — Adopté le 21 avril 1835. — Apporté à la Chambre des Pairs le 12 mai. — Adopté le 6 juin (LOI *du 14 juin 1835* ; Bulletin des lois, 1835, n° 147, p. 93). = Exposé des motifs, p. 1438 à 1450 (I. n° 63). — Nomination d'une commission, p. 1467. — Rapport par le comte Mollien, p. 1633 à 1641 (I. n° 81). — Discussion en assemblée générale, p. 1810 à 1815. — Dans cette discussion sont entendus : le marquis de Marbois, p. 1810, § *penult.* ; et 1814, § *ult.* ; — le vicomte Dubouchage, p. 1810, § *ult.* ; et 1814, § 1<sup>er</sup> ; — M. Duchatel, Ministre du commerce, p. 1812. — Délibération des articles, p. 1815 à 1823. — Vote au scrutin, p. 1877. V. aussi p. 1823.

BUDGET DE 1836.

1. — Projet de loi relatif à la fixation du budget des dépenses pour l'exercice 1836. — Présenté à la Chambre des

Députés le 30 décembre 1834. — Adopté le 9 juin 1835. — Apporté à la Chambre des Pairs le 17. — Adopté le 12 août. (LOI *du 17 août 1835* ; Bulletin des lois, 1835, n° 151, p. 197). — Exposé des motifs, p. 2087 à 2098 (I. n° 112). — Nomination d'une commission, p. 2142. — Rapport par le comte de Saint-Cricq, p. 2432 à 2452 (I. n° 129). — Discussion en assemblée générale, p. 2478 à 2490. — Dans cette discussion sont entendus : le vicomte Dubouchage, p. 2478 à 2483 ; — le comte de Montalivet, p. 2483 ; — le comte Dejean, p. 2485 ; — le marquis de Marbois, p. 2487 ; — et le baron Lallemand, p. 2488. — Délibération des articles, p. 2490 à 2497. — Vote au scrutin, p. 2498 ; (Observations du marquis de Marbois, p. 2496 ; — du baron Duperré, Ministre de la marine, *ibid.*).

2. — Projet de loi relatif à la fixation du budget des recettes de l'exercice 1836. — Présenté à la Chambre des Députés le 30 décembre 1834. — Adopté le 11 juin 1835. — Apporté à la Chambre des Pairs le 17 juin. — Adopté le 12 août. — (LOI *du 17 août 1835* ; Bulletin des lois, 1835, n° 151, p. 217). — Exposé des motifs, p. 2098 à 2110 (I. n° 113). — Nomination d'une commission, p. 2463. — Rapport par le comte d'Haubersart, p. 2453 à 2469 (I. n° 130). — Discussion en assemblée générale, p. 2498 à 2502. — Dans cette discussion sont entendus : le baron Thénard, p. 2498 ; — et le vicomte Dubouchage, p. 2501. — Délibération des articles, p. 2502 à 2511. — Vote au scrutin, p. 2511.

BUDGET INTÉRIEUR (commission nommée par la Chambre pour l'examen du), p. 83.

BUREAU DE LA CHAMBRE. — Sa formation provisoire, p. 7 ; — définitive, p. 8.

BUREAUX. (Formation et renouvellement des bureaux, ainsi que du comité des pétitions). — Formation le 1<sup>er</sup> août 1834, p. 9 (I. n° 2). — Premier renouvellement le 1<sup>er</sup> décembre, p. 77 et suiv. (I. n° 3). — Deuxième renouvellement le 8 janvier 1835, p. 190 et 204 (I. n° 5). — Troisième renouvellement le 17 février, p. 335 et 338 (I. n° 18). — Quatrième renouvellement le 19 mars, p. 583 et 696 (I. n° 30). — Cinquième renouvellement le 27 avril, p. 1308 et 1351 (I. n° 53). — Sixième renouvellement le 6 juin, p. 1837 et 1892 (I. n° 93). — Septième renouvellement le 12 août, p. 2476 (I. n° 131).

## C

CAFFARELLI (M. le comte de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 8. — Membre du comité des pétitions, p. 1352. — Ses observations sur l'art. 57 du projet de loi relatif aux attributions municipales, p. 1066, § 2.

CAISSE D'AMORTISSEMENT (commission de surveillance de la). — Rapport annuel présenté au nom de cette commission, par le comte Mollien, p. 1247 à 1255 (I. n° 52).

CAISSE DE VÉTÉRANCE. — Projet de loi relatif à la caisse de vétérance de l'ancienne Liste civile. — Présenté à la Chambre des Députés le 9 mai 1835. — Adopté le 2 juin. — Apporté à la Chambre des Pairs le 6. — Adopté le 18 juin (LOI *du 29 juin 1835* ; Bulletin des lois, 1835, n° 148, p. 143). = Exposé des motifs, p. 1846 à 1852 (I. n° 88). — Nomination d'une commission, p. 1889. — Rapport par le baron Malouet, p. 2047 à 2055 (I. n° 110). — Discussion en assemblée générale, p. 2202 à 2204. — Dans cette discussion sont entendus : le vicomte Dubouchage, p. 2202 ; — le comte de Montalivet, p. 2203 ; — le duc de Broglie, président du conseil des Ministres, p. 2204. — Délibération, p. 2204 à 2208. — Vote au scrutin, p. 2208.

CAISSE D'ÉPARGNE. — Projet de loi relatif aux caisses d'épargne. — Adopté par la Chambre des Députés, le 14 mars, sur la proposition de MM. B. Delessert et Ch. Dupin. — Apporté à la Chambre des Pairs le 17. — Adopté, moyennant amendement, le 14 avril. — Reporté à la Chambre des Députés le 15 avril. — Adopté le 30 mai (LOI *du 5 juin 1835* ; Bulletin des lois, 1835, n° 142, p. 57). = Message contenant envoi du projet de loi, p. 513 à 517 (I. n° 25). — Nomination d'une commission, p. 584. — Rapport par le comte Roy, p. 1166 à 1183 (I. n° 42). — Discussion en assemblée générale, p. 1201 à 1203. — Opinion du vicomte Dubouchage, *ibid.* — Délibération des articles, p. 1201 à 1243. — Art. 1<sup>er</sup> (nouveau) proposé par le baron Mounier. V. p. 1203 et 1204. — Adoption, p. 1205. — Observations du comte d'Argout, p. 1204, §§ 2 et *ult.* — Art. 2 (précédemment 1<sup>er</sup>), adoption, p. 1205. — Art. 3 (précédemment 2), première rédaction, p. 1205. — Seconde

rédaction, p. 1207. — Adoption, *ibid.* — Amendement du baron Mounier, p. 1206, § 1<sup>er</sup>. V. aussi *même page*, § *ult.* — Observations du baron Davillier, *même page*, § 2. — Art. 5 (précédemment 4), première rédaction, p. 1208. — Discussion, p. 1208 à 1224. — Seconde rédaction, p. 1224. — Adoption, *ibid.* — Quel sera le *maximum* des versements portés au compte du même déposant ? V. les amendemens de la commission, p. 1208 ; — du vicomte Rogniat, *ibid.* (V. aussi p. 1209 à 1215) ; — du baron Mounier, p. 1219, §§ 1<sup>er</sup> et 3 ; — de M. Gautier, p. 1219, *au bas* ; — du marquis de Laplace, p. 1220. — Ensemble les observations de M. Humann, Ministre des finances, p. 1215 à 1218, et 1220 ; — du rapporteur, p. 1222 ; — du comte d'Argout, p. 1222, § 3 ; 1223, § 3 ; — du duc de Praslin, p. 1222, § *penult.* ; — du vicomte Dubouchage, p. 1222, § *ult.* ; — du baron de Sacy, p. 1223. — Art. 6 (précédemment 5), première rédaction, p. 1224. — Seconde rédaction proposée par la commission, p. 1225. — Adoption, *ibid.* — Art. 7 (précédemment 6), p. 1226. — Adoption, *ibid.* — Observations du marquis de Laplace, p. 1226, § 3 ; — du comte d'Argout, *même page*, § 4 ; — du comte de La Villegontier, *même page*, § 5. — Art. 8 (précédemment 7), première rédaction, p. 1227. — Seconde rédaction, *ibid.* — Adoption, *ibid.* — Observations du comte d'Argout, *ibid.* — Art. 9 (précédemment 8). Première rédaction, p. 1228. — Seconde rédaction, p. 1237. — Adoption, *ibid.* — Les quittances seront-elles exemptes du droit de timbre ? V. les amendemens de la commission, p. 1228. — Ensemble les observations de M. Gautier, p. 1228 à 1231 ; — du Ministre des finances, p. 1231, 1232 et 1236 ; — du duc de Praslin, p. 1232, § 1<sup>er</sup> ; — du comte d'Argout, p. 1232, § *ult.* ; — de M. Girod de l'Ain, p. 1234 ; — du rapporteur, *ibid.* ; — de M. Barthe, p. 1235. — (Art. 9 du projet adopté par la Chambre des Députés, p. 1237. — La Chambre ne l'adopte pas, *ibid.*) — Art. 10, première rédaction, p. 1238. — Seconde rédaction proposée par le baron Mounier, et consentie par le rapporteur, p. 1238. — Adoption, p. 1239. — Art. 11, p. 1239. — Adoption, p. 1241. — Amendement proposé par la commission, V. p. 1239. — Observations du comte d'Argout, p. 1239 et 1240 ; — du rapporteur, p. 1240. — Art. 12, première rédaction, p. 1241. — Seconde rédaction, p. 1243. — Adoption, *ibid.* — Observations du

baron Mounier, p. 1242. — Texte du projet de loi amendé (I. n° 45). — Vote au scrutin sur l'ensemble du projet de loi, p. 1243.

CANAL. — Projet de loi tendant à relever le sieur Alexandre Doin, concessionnaire du canal latéral à la Garonne, de la déchéance par lui encourue, aux termes de l'article 3 de la loi du 22 avril 1832. — Adopté par la Chambre des Députés, le 6 juin, sur la proposition de MM. Ducost et Hervé. — Apporté à la Chambre des Pairs le 15 juin. — Adopté le 27 juin (LOI *du 9 juillet 1835* ; Bulletin des lois, 1835, n° 150, p. 192). — Message contenant envoi du projet de loi, p. 2017 à 2019 (I. n° 107). — Nomination d'une commission, p. 2114. — Rapport par M. Gautier, p. 2277 à 2293 (I. n° 124). — Délibération, p. 2401 à 2403. — Vote au scrutin, p. 2404.

CARAMAN (M. le duc de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 699, 1360, 1718 et 2114.

CASTRIES (M. le duc de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 699, 2529 et 2546.

CAUX (M. le vicomte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1467, 2142 et 2212. — Ses observations sur le projet de loi relatif aux élèves des écoles spéciales susceptibles d'être promus au grade de sous-lieutenant, p. 321, § 2.

CESSAC (M. le comte de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 208. — Ses observations sur le projet de loi relatif aux attributions municipales, p. 861.

CHABRILLAN (M. le comte de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 700.

CHABROL DE CROUSOL (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 307 et 938.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS (palais de la). V. au mot *Crédits supplémentaires et extraordinaires*, n<sup>os</sup> 9 et 10.

CHEMIN DE FER. — Projet de loi relatif à l'établissement d'un chemin de fer de Paris à Saint-Germain. — Présenté à la Chambre des Députés le 2 avril 1835. — Adopté le 6 juin. — Apporté à la Chambre des Pairs le 18. — Adopté le 29 (LOI *du 9 juillet 1835* ; Bulletin des lois, 1835, n° 149, p. 177). —

Exposé des motifs, p. 2126 à 2130 (I. n° 114). — Nomination d'une commission, p. 2212. — Rapport par le comte de Germiny, p. 2371 à 2387 (I. n° 126). V. aussi p. 2388 (Observations incidentes de M. Humblot-Conté, p. 2388, § 2 ; — et du duc de Praslin, *même page*, § *ult.*). — Discussion en assemblée générale, p. 2408 à 2426. — Dans cette discussion sont entendus : M. Legrand, commissaire du Roi, p. 2408 à 2416, 2419 et 2426 ; — M. Humblot-Conté, p. 2416 à 2419, et 2420 ; — le comte de Montalivet, p. 2419 ; — le baron de Fréville, p. 2422 à 2425 ; — et le vicomte Dubouchage, p. 2425 et 2426. — Délibération, p. 2427 et 2428. — Vote au scrutin, p. 2428.

CHOISEUL (M. le duc de), commissaire désigné par le sort pour examiner les titres d'un Pair nouvellement promu par ordonnance royale, p. 82. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 906, 1362, 1546, 1888 et 2546. — Ses observations sur le projet de loi relatif aux attributions municipales, p. 729, § *ult.* — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi portant concession de pensions à titre de récompense nationale, p. 2649 à 2654 (I. n° 141).

CHOLET (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 336 et 2111. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi tendant à modifier l'art. 28 du décret du 1<sup>er</sup> germinal an 13, p. 398 à 402 (I. n.° 21).

#### CIRCONSCRIPTIONS TERRITORIALES.

1. — Projet de loi relatif à la rectification de la limite des communes de Cideville et de Mesnil-Panneville (département de la Seine-Inférieure). — Présenté à la Chambre des Députés le 17 janvier 1835. — Adopté le 2 février. — Apporté à la Chambre des Pairs le 19 mars. — Adopté le 10 avril (LOI *du 19 avril 1835* ; Bulletin des lois, 1835, n° 137, p. 26). — Exposé des motifs, p. 542 et 543 (I. n° 27). — Nomination d'une commission, p. 699. — Rapport par le comte de Germiny, p. 1080 à 1082 (I. n° 37). — Délibération, p. 1184. — Adoption, p. 1185.

2. — Six projets de loi tendant à rectifier les limites : 1°. entre la commune de Leudon et celle de Beton-Bazoches (Seine-et-Marne) ; 2°. entre le département de la Vienne et celui des Deux-Sèvres ; 3°. entre le département du Tarn et



celui de la Haute-Garonne ; 4°. Entre le département des Vosges et celui du Bas-Rhin ; 5°. entre le département des Côtes-du-Nord et celui d'Ille-et-Vilaine ; et à distraire la commune de Vicq de l'arrondissement de Montmorillon, pour la réunir à l'arrondissement de Chatellerault (Vienne). — Présentés à la Chambre des Députés le 17 janvier et le 13 mars 1835. — Adoptés les 12 et 28 mars. — Apportés à la Chambre des Pairs le 27 avril. — Adoptés le 16 mai (LOIS *du 25 mai 1835* ; Bulletin des lois, 1835, n° 140, p. 42). — Exposé des motifs, p. 1297 à 1308 (I. n° 51). Nomination d'une commission, p. 1362. — Rapport par le comte de Bondy, p. 1474 à 1481 (I. n° 66). — Délibération, p. 1512 à 1516. — Vote au scrutin, p. 1517.

3. — Trois projets de loi tendant à distraire la commune de Montgesty du canton de Salviac, pour la réunir au canton de Catus (Lot) ; à rectifier la limite entre les départements de Seine-et-Marne et du Loiret ; et à réunir aux communes de Saint-Mary-le-Cros et de Charmensac, des enclaves dépendant des communes de Joursac, d'Auriac et de Molède (Cantal). — Présentés à la Chambre des Députés le 23 avril 1835. — Adoptés les 2 et 9 mai. — Apportés à la Chambre des Pairs le 16. — Adoptés le 6 juin (LOIS *du 9 juin 1835* ; Bulletin des lois, 1835, n° 148, p. 125). — Exposé des motifs, p. 1505 à 1510 (I. n° 69). — Nomination d'une commission, p. 1535. — Rapport par le comte de la Villegontier, p. 1746 à 1750 (I. n° 82). — Délibération, p. 1880 à 1882. — Vote au scrutin, p. 1882.

CLEMENT-DE-RIS (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 307, 1535, 2112 et 2529.

CLERMONT-TONNERRE (M. le duc de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1468.

COIGNY (M. le duc de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi p. 1309 et 1889. — Son opinion sur le projet de loi relatif aux crimes, délits et contraventions de la presse, p. 2756 à 2759.

COLBERT (M. le comte de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 208. — Ses observations sur le projet de loi relatif aux élèves des écoles spéciales susceptibles d'être promus au grade de sous-lieutenant, p. 346 à 348.

COLONIES. — Projet de loi portant application aux colonies de la loi du 28 avril 1835, modificative du Code d'instruction criminelle et du Code pénal. — Présenté à la Chambre des Pairs le 30 mars 1835. — Adopté le 30 avril. — Porté à la Chambre des Députés le 9 mai. — Adopté le 11 juin (LOI *du 22 juin 1835* ; Bulletin des lois, 1835, n° 145, p. 69). — Exposé des motifs, p. 806 à 877 (I. n° 34). — Nomination d'une commission, p. 938. — Rapport par M. Barthe, p. 1310 à 1321 (I. n° 54). V. aussi p. 1376 et 1384. — Délibération des articles, p. 1368 à 1385. — Art. 1<sup>er</sup>, p. 1368. — Amendement proposé par la commission, *ibid.* — Adoption, p. 1369. — Art. 2, p. 1369. — Amendement, proposé par la commission, p. 1376. — Adoption et texte de l'art., p. 1377. — Art. 3, p. 1384. — Amendement de la commission, *ibid.* — Adoption, *ibid.* — Texte de l'art. adopté, p. 1385. — Texte du projet de loi amendé (I. n° 57). — Vote au scrutin, p. 1386.

COMITÉ DES PÉTITIONS. — Formation et renouvellement de ce comité. V. au mot *Bureaux*.

COMITÉ DES PÉTITIONS. — (Rapports faits à la Chambre au nom de ce comité). — Le 8 janvier 1835, par le comte de Tascher, p. 191 ; — par le marquis de Laplace, p. 193 ; — par le baron de Fréville, p. 197. — Le 19 janvier, par le comte de Tascher, p. 243. — Le 17 février, par le président Boyer, p. 365 ; — par le comte de La Roche-Aymon, p. 369 ; — par le comte Abrial, p. 372 ; — par le comte de Germiny, p. 380 ; — par le comte de Tascher, p. 383. — Le 24 février, par M. Girod de l'Ain, p. 402 ; — par le comte de Germiny, p. 403 ; — par le comte Abrial, p. 405. — Le 23 mars, par le comte Roy, p. 701 ; — par le baron de Fréville, p. 702 ; — par le comte de La Roche-Aymon, p. 704 ; — par M. Gauthier, p. 708 ; — par le marquis de Laplace, p. 710. — Le 27 avril, par M. de Gasparin, p. 1322 ; — par le comte d'Argout, p. 1323 ; — par le duc de Praslin, p. 1326 ; — par M. Gautier, p. 1327 ; — par le duc de Fezensac, p. 1334 ; — par le marquis de Laplace, p. 1339 ; — par M. Girod de l'Ain, p. 1345. — Le 30 avril, par le baron de Fréville, p. 1386. — Le 5 juin, par le marquis de Laplace, p. 1823 ; — par le comte Baudrand, p. 1830. — Le 25 juin, par le comte d'Haubersart, p. 2310 ; — par le baron Mounier, p. 2323 ; — par le comte de Tascher, p. 2328.

COMMISSIONS SPÉCIALES nommées par la Chambre ; — *de sept membres*, pour la rédaction d'un projet d'adresse, en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 9 et 12. V. aussi p. 13, — pour l'examen du budget intérieur, p. 83.

COMMISSIONS SPÉCIALES nommées par M. le Président, en vertu d'une délégation de la Chambre. V. les observations de M. le Président et du comte Dejean, p. 227 ; — du vicomte Dubouchage, p. 1356 à 1358, et 1359, §§ 2 et <??> ; — du comte de Montlosier, p. 1358 et 1359, § 1<sup>er</sup> ; — Le Ministre des affaires étrangères, p. 1358 ; — du comte Dejean, p. 1359, § *penult.* ; — de M. le Président, p. 1360. — *Commission de neuf membres*, p. 150, 938, 2142, 2568, 2687 ; — *de sept membres*, p. 208, 209, 226, 227, 336, 584, 699, 700, 938, 1263, 1356, 1360, 1361, 1362, 1405, 1467, 1468, 1534, 1535, 1544, 1545, 1546, 1719, 1720, 1888, 1889, 2020, 2021, 2111, 2112, 2113, 2114, 2143, 2212, 2213, 2546, 2606 ; — *de cinq membres*, p. 906.

COMMISSIONS désignées par le sort ; — *de trois membres*, pour examiner les titres de Pairs nouvellement nommés par ordonnances royales, p. 82 ; — pour examiner les requêtes de Pairs qui se présentent à titre héréditaire, p. 169 et 469.

COMPTABILITÉ (commission de). V. au mot *Budget intérieur*.

COMPTES DE 1832. V. au mot *Budget de 1832*.

CONTREBANDE. — Projet de loi relatif à la répression de la contrebande dans l'île de Corse. — Présenté à la Chambre des Députés le 24 mars 1835. — Adopté le 27 avril — Apporté à la Chambre des Pairs le 11 mai. — Adopté le 18 juin (LOI *du 26 juin 1835* ; Bulletin des lois, 1835, n° 146, p. 88). — Exposé des motifs, p. 1397 à 1399 (I. n° 58). — Nomination d'une commission, p. 1467. — Rapport par le baron Lallemand, p. 1857 à 1862 (I. n° 91). — Délibération, p. 2173 et 2174. — Vote au scrutin, p. 2174.

CONTRIBUTIONS INDIRECTES. — Projet de loi tendant à modifier l'art. 28 du décret du 1<sup>er</sup> germinal an 13. — Présenté à la Chambre des Députés le 10 décembre 1834. — Adopté le 26 janvier 1835. — Apporté à la Chambre des Pairs le 9 février. — Adopté le 27, moyennant amendement. — Reporté à la Chambre des Députés le 23 mars. — Adopté le

8 juin (LOI du 25 juin 1835 ; Bulletin des lois, 1835, n° 143, p. 63). — Exposé des motifs, p. 300 à 306 (I. n° 17). — Nomination d'une commission, p. 336. — Rapport par le comte Cholet, p. 396 à 402 (I. n° 21). — Délibération, p. 434 à 440. — Vote au scrutin, p. 440. — Amendement du comte Portalit, p. 434. V. aussi p. 438, § *ult.* — Observations du vicomte Dubouchage, p. 436, § *penult.* ; et 438, § *ult.* ; — du comte de Pontécoulant, p. 436, § *ult.* ; — du duc de Broglie, p. 437, § 1<sup>er</sup> ; et 438, § 2 ; — du comte Bérenger, p. 437, § 2 ; — du baron de Fréville, p. 437, § *ult.* ; et 438, § *penult.* ; — du Ministre des finances, p. 439.

COURS D'ASSISES. — Projet de loi sur les cours d'assises, présenté à la Chambre des Députés le 4 août 1835. — Adopté le 13. — Apporté à la Chambre des Pairs le 17. — Adopté le 27 (LOI du 9 septembre 1835 ; Bulletin des lois, 1835, n° 155, p. 256). — Exposé des motifs, p. 2514 à 2522 (I. n° 132). — Nomination d'une commission, p. 2523. — Rapport par M. Tripier, p. 2530 à 2540 (I. n° 134). — Discussion en assemblée générale, p. 2572 à 2585. — Dans cette discussion sont entendus ; M. Cousin, p. 2572 à 2576 ; — le vicomte Dubouchage, p. 2576 à 2578. V. aussi p. 2603 et 2606 ; — le rapporteur, p. 2578 à 2582 ; — M. Villeman, p. 2582 à 2585 ; — délibération des articles, p. 2589 à 2631. — Art. 2, adoption, p. 2590. — Observations du comte de La Villegontier et de M. Persil, Garde des sceaux, *même page.* — Art. 3, p. 2590. — Adoption, p. 2602. — Amendement de M. Villemain, p. 2591. V. aussi p. 2597 et 2601. — Observations du Garde des sceaux, p. 2591, 2598 ; — du comte de Pontécoulant, p. 2593 ; — de M. Cousin, p. 2595 ; — du vicomte Dubouchage, p. 2596, 2599 ; — du rapporteur, p. 2596 ; — et de M. Barthe, p. 2600. — Art. 8, p. 2607. — Adoption, p. 2620. — Amendement du duc de Bassano, p. 2607. V. aussi p. 2608, 2614, § 1<sup>er</sup> ; 2619 et 2582 ; — de M. Cousin, p. 2610. V. aussi p. 2611, 2614, § 2 ; 2618, § 2 ; et 2624 ; — du baron Mounier (sur les articles 8, 9 et 10 du projet), p. 2615. — Observations du marquis de Laplace, p. 2609 ; — du baron de Sacy, p. 2611 ; — du Garde des sceaux, p. 2611, 2617, 2620 ; — du président Faure, p. 2613, 2620 ; — du marquis de Laplace, p. 2620. — Art. 9, p. 2620. — Adoption par paragraphe, p. 2624 et 2628. —

Amendemens de la commission, p. 2621. — Observations du marquis de Laplace, p. 2622, § *penult.* ; — du rapporteur, p. 2622, 2623, 2626, 2627 ; — du Garde des sceaux, p. 2623, 2625, 2627 ; — de M. Villemain, p. 2624 ; — de M. Barthe, p. 2627. — Art. 11, adoption, p. 2630, V. les observations du vicomte Dubouchage, p. 2629 et 2630 ; — et du Garde des sceaux, p. 2630. — Vote au scrutin, p. 2631.

COURTARVEL (M. le comte de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 307.

COUSIN (M.), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1467, 2687. — Son opinion sur le projet de loi relatif aux cours d'assises, p. 2572 à 2576. V. aussi p. 2595, 2610, 2611, 2614, § 2 ; 2618, § 2 ; et 2624. — Ses observations sur une pétition du sieur Bolle, p. 192.

#### CRÉDITS SPÉCIAUX.

1. — LOI *du 27 janvier 1835*, relative à l'ouverture d'un crédit pour les dispositions nécessaires à l'instruction de l'affaire d'avril. V. au mot *Affaire d'Avril*.

2. — LOI *du 19 mars 1835*, qui accorde un crédit extraordinaire applicable aux dépenses résultant des mesures à prendre et des secours à distribuer pour combattre la propagation des épidémies. V. au mot *Mesures sanitaires*, n° 1.

3. — LOI *du 14 juin 1835*, qui ouvre au Ministre des finances, sur l'exercice 1835, un crédit extraordinaire pour les incendiés de la ville de Salins. V. au mot *Salins*.

4. — LOI *du 29 juin 1835*, relative à l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 400,000 francs pour secours aux pensionnaires de l'ancienne Liste civile. V. au mot *Liste civile*.

5. — LOI *du 6 juillet 1835*, qui ouvre un crédit extraordinaire pour la célébration du cinquième anniversaire des journées de Juillet. V. au mot *Fêtes de Juillet*.

6. — LOI *du 6 juillet 1835*, qui ouvre un crédit complémentaire pour solder les dépenses faites, en 1833, dans les bâtimens de l'Observatoire de Paris. V. au mot *Travaux publics*, n° 3.

7. — LOI *du 6 juillet 1835*, qui ouvre un crédit extraordinaire pour le nouveau soubassement de la colonne de la place Vendôme ; pour le monument de Juillet, et pour le bâtiment du dépôt des archives de la cour des comptes. V. au mot *Travaux publics*, n° 4.

8. — LOI *du 2 septembre 1835*, qui accorde au Ministre de l'intérieur un crédit extraordinaire destiné à solder les dépenses des cérémonies relatives à l'attentat du 28 juillet. V. au mot *Attentat du 28 juillet*.

9. — LOI *du 2 septembre 1835*, qui ouvre un crédit extraordinaire de 500,000 francs pour les dépenses résultant des mesures à prendre et des secours à distribuer contre la propagation des épidémies. V. au mot *Mesures sanitaires*, n° 2.

#### CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES ET EXTRAORDINAIRES.

1. — Projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit additionnel de 1,950,000 francs, à titre de subvention aux fonds de retraite du ministère des finances. — Présenté à la Chambre des Députés le 24 décembre 1834. — Adopté le 8 janvier 1835. — Apporté à la Chambre des Pairs le 13. — Adopté le 22 (LOI *du 23 janvier 1835* ; Bulletin des lois, 1835, n° 131, p. 1). — Exposé des motifs, p. 222 à 224 (I. n° 10). — Nomination d'une commission, p. 227. — Rapport par M. Villemain, p. 245 à 248 (I. n° 13). — Relativement à l'ouverture de la discussion, V. l'observation du chevalier Rousseau, p. 248. — Discussion en assemblée générale ; p. 249 à 252. — Opinion du baron Mounier, p. 249 à 251. — Observations du Ministre de l'instruction publique, p. 251 ; — du rapporteur, *ibid.* — Vote au scrutin, p. 253.

2. — Projet de loi tendant à ouvrir au département de l'instruction publique un crédit additionnel de 34,000 francs sur l'exercice 1834. — Présenté à la Chambre des Députés le 30 mars 1835. — Adopté le 8 avril. — Apporté à la Chambre des Pairs le 27. — Adopté le 16 mai (LOI *du 28 mai 1835* ; Bulletin des lois, 1835, n° 141, p. 53). — Exposé des motifs, p. 1256 à 1258 (I. n° 46). — Nomination d'une commission, p. 1356. — Rapport par le baron Silvestre de Sacy, p. 1468 à 1473 (I. n° 65). — Délibération et adoption, p. 1511.

3. — Projet de loi tendant à ouvrir au département de la guerre un nouveau crédit de 1,400,000 pour l'inscription des pensions militaires en 1835. — Présenté à la Chambre des Députés le 11 février 1835. — Adopté le 6 avril. — Apporté à la Chambre des Pairs le 27. — Adopté le 11 mai (LOI *du 18 mai 1835* ; Bulletin des lois 1835, n° 139, p. 39). — Exposé des motifs, p. 1259 à 1262 (I. n° 47). — Nomination immédiate d'une commission, p. 1263. — Rapport par le

comte de La Villegontier, p. 1362 à 1367 (I. n° 56). — Opinion du marquis de Laplace, p. 1429 à 1434. — Délibération et vote au scrutin, p. 1434.

4. — Projet de loi tendant à ouvrir au département de la marine un crédit extraordinaire de 650,000 francs sur l'exercice 1835. — Présenté à la Chambre des Députés le 30 janvier 1835. — Adopté le 23 avril. — Apporté à la Chambre des Pairs le 30. — Adopté le 15 juin (*LOI du 29 juin 1835* ; Bulletin des lois, 1835, n° 148, p. 142). — Exposé des motifs, p. 1353 à 1355 (I. n° 55). — Nomination d'une commission, p. 1405. — Rapport par le vice-amiral comte Jacob, p. 1853 et 1854 (I. n° 89). — Discussion en assemblée générale, p. 2072 à 2082. — Dans cette discussion sont entendus : le comte de Montlosier, p. 2072 à 2075 ; — le vice-amiral comte Verhuell, p. 2075 ; — le baron Lallemand, p. 2076 ; — le baron Mounier, p. 2077 à 2081 ; — le baron Duperré, Ministre de la marine, p. 2081 ; — le vicomte Dubouchage, p. 2082. — Délibération, p. 2082. — Vote au scrutin, p. 2083.

5. — Projet de loi tendant à ouvrir au Ministre de l'intérieur un crédit extraordinaire de 1,200,000 francs pour complément des dépenses secrètes de l'année 1835. — Présenté à la Chambre des Députés le 24 mars 1835. — Adopté le 29 avril. — Apporté à la Chambre des Pairs le 16 mai. — Adopté le 15 juin (*LOI du 26 juin 1835* ; Bulletin des lois, 1835, n° 146, p. 90). — Exposé des motifs, p. 1498 à 1501 (I. n° 67). — Nomination d'une commission, p. 1534. — Rapport par M. Humblot-Conté, p. 1802 à 1808 (I. n° 84). — Discussion en assemblée générale, p. 2066 à 2071. — Dans cette discussion sont entendus le vicomte Dubouchage, p. 2066 à 2069 ; — le comte d'Argout, p. 2068 ; — le marquis de Marbois, p. 2070. — Délibération et vote au scrutin, p. 2072.

6. — Projet de loi relatif aux crédits supplémentaires et extraordinaires de l'exercice 1834, et aux annulations de crédits sur le même exercice. — Présenté à la Chambre des Députés le 30 décembre 1834. — Adopté le 12 mai 1835. — Apporté à la Chambre des Pairs le 21 mai. — Adopté le 22 juin (*LOI du 25 juin 1835* ; Bulletin des lois, 1835, n° 148, p. 127). — Exposé des motifs, p. 1528 à 1531 (I. n° 71). — Nomination d'une commission, p. 1545. — Rapport par le vicomte Dode, p. 2143 à 2166 (I. n° 116). — Opinion de M. le comte de Sussy sur l'ensemble du projet, p. 2264 à

2270. — Délibération, p. 2271 et 2272. — Voté au scrutin, p. 2272.

7. — Projet de loi relatif à l'ouverture d'un nouveau crédit de 2,900,000 francs pour subvention aux fonds de retraite du département des finances, pendant l'année 1835. — Présenté à la Chambre des Députés le 23 mars. — Adopté le 24 avril. — Apporté à la Chambre des Pairs le 21 mai. — Adopté le 18 juin (LOI *du 25 juin 1835* ; Bulletin des lois, 1835, n° 146, p. 77). — Exposé des motifs, p. 1526 et 1527 (I. n° 72). — Nomination d'une commission, p. 1544. — Rapport par M. Villemain, p. 1894 et 1895 (I. n° 94). — Délibération et vote au scrutin, p. 2195.

8. — Projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit supplémentaire de 500,000 francs pour secours aux réfugiés étrangers. — Présenté à la Chambre des Députés le 24 avril 1835. — Adopté le 2 juin. — Apporté à la Chambre des Pairs le 6. — Adopté le 22 (LOI *du 27 juin 1835* ; Bulletin des lois, 1835, n° 147, p. 122). — Exposé des motifs, p. 1838 à 1842 (I. n° 86). — Nomination d'une commission, p. 1888. — Rapport par M. Tripier, p. 2167 à 2169 (I. n° 117). — Délibération et vote au scrutin, p. 2273.

9. — Projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit supplémentaire de 270,000 francs pour travaux de construction au palais de la Chambre des Députés. — Présenté à la Chambre des Députés le 16 mai 1835. — Adopté le 8 juin. — Apporté à la Chambre des Pairs le 15. — Adopté le 25 (LOI *du 6 juillet 1835* ; Bulletin des lois, 1835, n° 149, p. 167). — Exposé des motifs, p. 1994 à 1996 (I. n° 101). — Nomination d'une commission, p. 2112. — Rapport par le marquis de Laplace, p. 2218 à 2221 (I. n° 120). — Délibération, p. 2300. — Vote au scrutin, p. 2301.

10. — Projet de loi relatif à un crédit supplémentaire de 122,300 francs en addition au budget de la Chambre des Députés pour 1835. — Voté par la Chambre des Députés le 21 août, sur la demande de sa commission de comptabilité. — Apporté à la Chambre des Pairs le 25 août. — Adopté le 27. — Exposé les motifs, p. 2547 et 2548 (I. n° 137). — V. les observations du baron de Fréville, p. 2548. — Vote au scrutin, p. 2633.

CRILLON (M. le duc de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 700, 1720, 1889 et 2112.



CRILLON (M. le marquis de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 699, 1546 et 2212.

CURIAL (M. le comte), fils et successeur à la Pairie de feu M. le comte Curial, adresse à la Chambre les titres justificatifs de son droit, p. 468. — Ces titres sont renvoyés à une commission de trois membres, désignés par le sort, p. 469. — Rapport de cette commission, p. 517. — La Chambre déclare valables les titres produits, p. 519. — M. le comte Curial prête serment, p. 695. — Il est admis à prendre séance, *ibid.*

## D

DALMATIE (M. le maréchal duc de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 13.

DAMPIERRE (M. le marquis de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 699.

DAVILLIER (M. le baron), commissaire pour l'examen du budget intérieur, p. 83 ; — pour l'examen de divers projets de loi, p. 227, 938, 1309, 1544 et 2112. — Ses observations sur le projet de loi relatif aux caisses d'épargne, p. 1206, § 2.

DAVOUS (M. le comte), commissaire pour examiner la requête d'un Pair qui se présente à titre héréditaire, p. 170.

DECAZES (M. le duc), est nommé Grand-référendaire par ordonnance royale du 20 septembre 1834, p. 73. — Ses observations sur le projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 19, 21, § 1<sup>er</sup> ; et 23, § 1<sup>er</sup> ; — sur l'affaire du *National de 1834*, p. 145, § 1<sup>er</sup>. — Propose un amendement au projet de loi relatif aux ventes publiques des récoltes pendantes par racines, p. 522, §§ 3 et 4. V. aussi p. 523, § 1<sup>er</sup> ; et 524, § 3. — Ses observations sur le projet de loi relatif aux attributions municipales, p. 921, 922, § 2 ; et 1134, § *ult.*

DEHEDOUVILLE (M. le comte), fils et successeur à la Pairie de feu M. le comte Dehedouville, adresse à la Chambre les titres justificatifs de son droit, p. 169. — Ces titres sont renvoyés à une commission de trois membres, désignés par le sort, p. 170. — Rapport de cette commission, p. 189. — La Chambre déclare valables les titres produits, p. 190. — M. le comte Dehedouville prête serment, p. 207. — Il est admis à prendre séance, *ibid.*

DEJEAN (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 228 et 1719. — Son opinion sur le projet de loi relatif à la fixation du budget des dépenses pour l'exercice 1836, p. 2485. — Ses observations sur le projet de loi relatif aux élèves des écoles spéciales susceptibles d'être promus au grade de sous-lieutenant, p. 308 à 310, 313 et 320, § 1<sup>er</sup> ; — sur le projet de loi relatif à l'abolition des majorats et des substitutions, p. 464, et 482 à 487. — Propose un amendement à ce projet de loi, p. 487 et 488, et p. 494. — Ses observations sur une pétition de 213 habitans du Calvados (remontes de l'armée), p. 195 ; — du sieur Martin (beaux-frères et belles-soeurs), p. 702 ; — du sieur Chavignot (amnistie), p. 706 ; — sur le mode de nomination des commissions spéciales, p. 1359, § *penult.*

DÉLIBÉRATIONS (précédens relatifs à l'ordre des). — Des articles adoptés provisoirement peuvent-ils être modifiés par une délibération ultérieure ? V. p. 1037, 1042, 1043, 1049, 1050, 1106 et 1110. — Un rapport peut-il être déposé sur le bureau sans qu'il en soit donné lecture ? V. p. 1733 et 1734. — Un projet de loi peut-il être voté le jour où il a été rapporté ? V. p. 1883 et 1884. — Une commission spéciale chargée d'examiner un projet de loi peut-elle être nommée avant l'examen de ce projet de loi dans les bureaux. V. p. 2685 et 2686.

DÉPENSES SECRÈTES. V. au mot *Crédits supplémentaires et extraordinaires*, n° 5.

DÉPUTATION de douze Pairs et de vingt-cinq Députés, chargés d'aller au-devant du Roi à l'ouverture de la session, p. 1. — *Simple députation*, chargée de porter à la connaissance du Roi la formation définitive du bureau, p. 8. — *Grandes députations* chargées de présenter au Roi l'adresse votée par la Chambre, en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 65 ; — de complimenter Sa Majesté à l'occasion du nouvel an, p. 170 ; — de complimenter Sa Majesté à l'occasion de sa fête, p. 1246.

DESROYS (M. le comte), commissaire désigné par le sort pour examiner les titres d'un Pair nouvellement promu par ordonnance royale, p. 82. — Fait un rapport au nom de la commission chargée de cet examen, p. 82. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 699, 2111 et 2529. — Ses observations sur le projet de loi relatif aux attributions municipales, p. 718 à 725.

DEVAINES (M.), commissaire pour examiner la requête d'un Pair qui se présente à titre héréditaire, p. 1396. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 227, 1263 et 1545.

DISCOURS DU ROI dans la séance d'ouverture de la session des Chambres, p. 2 à 4 (I. n° 1).

DODE (M. le vicomte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 699, 1545, 1718 et 2114. — Propose un amendement au projet de loi relatif aux attributions municipales, p. 731, § 1<sup>er</sup>. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif aux crédits supplémentaires et extraordinaires de l'exercice 1834, et aux annulations de crédits sur le même exercice, p. 2143 à 2166 (I. n° 116).

DOMAINE. — Projet de loi relatif à la vente de propriétés domaniales situées dans le département de la Meuse. — Présenté à la Chambre des Députés le 19 janvier 1835. — Adopté le 21 février. — Apporté à la Chambre des Pairs le 28 mars. — Adopté le 10 avril (LOI du 14 avril 1835 ; Bulletin des lois, 1835, n° 136, p. 13). — Exposé des motifs, p. 837 à 839 (I. n° 32). — Nomination d'une commission, p. 906. — Rapport, par le marquis de Pange, p. 1039 à 1042 (I. n° 36). — Délibération, p. 1184. — Vote au scrutin, p. 1185.

DUBOUCHAGE (M. le vicomte), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 699. — Membre du comité des pétitions, p. 1893. — Son opinion sur le projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit de 360,000 fr. sur l'exercice 1835, pour les dispositions nécessaires à l'instruction de l'affaire d'avril, p. 262, § *ult.*, à 264. V. aussi p. 242 et 243 ; — sur le projet de loi relatif aux caisses d'épargne, p. 1201 à 1203, et 1222, § *ult.* ; — sur le projet de loi tendant à proroger l'art. 3 de la loi du 23 février 1834, qui attribue aux maréchaux-des-logis et aux brigadiers de gendarmerie les fonctions d'officiers de police judiciaire, dans dix départemens de l'Ouest, p. 1551 à 1554. V. aussi p. 1556, § *ult.* ; 1558, § *penult.* ; 1559 et 1560, § 1<sup>er</sup> ; — sur le projet de loi relatif au règlement définitif du budget de l'exercice 1832, p. 1810, § *ult.* ; et 1814, § 1<sup>er</sup> ; — sur le projet de loi tendant à assurer l'exécution du traité signé, le 4 juillet 1831, entre le Roi des

Français et les Etats-Unis, p. 1954 à 1957. V. aussi p. 1980 et 1982, et p. 1801 et 1802 ; — sur le projet de loi tendant à ouvrir au Ministre de l'intérieur un crédit extraordinaire de 1,200,000 fr., pour complément des dépenses secrètes de l'année 1835, p. 2066 et 2069 ; — sur le projet de loi tendant à ouvrir au département de la marine un crédit extraordinaire de 650,000 francs, sur l'exercice 1835, p. 2082 ; — sur le projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 450,000 fr., pour secours aux pensionnaires de l'ancienne Liste civile, p. 2199 ; — sur le projet de loi relatif à la caisse de vétérance de l'ancienne Liste civile, p. 2202 ; — sur le projet de loi relatif à l'amélioration du cours des rivières, p. 2248. V. aussi p. 2252, 2257, 2261, § 2 ; et 2208 ; — sur le projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit pour la célébration du cinquième anniversaire des journées de Juillet 1830, p. 2295. V. aussi p. 2296, § *ult.* ; et 2297, § *ult.* ; — sur le projet de loi relatif à l'établissement d'un chemin de fer de Paris à Saint-Germain, p. 2425 et 2426 ; — sur le projet de loi relatif à la fixation du budget des dépenses pour 1836, p. 2478 à 2483 ; — sur le projet de loi relatif à la fixation du budget des recettes pour 1836, p. 2501 ; — sur le projet de loi relatif aux cours d'assises, p. 2576 à 2578. V. aussi p. 2596, 2599, 2603, 2606, 2629 et 2630 ; — sur le projet de loi relatif au jury, p. 2687 à 2690. V. aussi p. 2567, 2709 et 2713 ; — sur le projet de loi relatif aux crimes, délits et contraventions de la presse, p. 2774 et 2777. V. aussi p. 2804, 2805, 2809, 2812, 2816, 2818 et 2833. — Ses observations sur le projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 48. V. aussi p. 51 et 53, § *ult.* ; — sur l'affaire du *National de 1834*, p. 133, § 1<sup>er</sup> ; 134, § *ult.* ; 144, § 1<sup>er</sup> ; 158, § 1<sup>er</sup> ; 159, 162 et 167 ; — sur l'affaire de la *Tribune* et du *Réformateur*, p. 1570, § 2 ; et 1663, § *penult.* ; — sur le projet de loi relatif aux élèves des écoles spéciales susceptibles d'être promus au grade de sous-lieutenant, p. 321, § 1<sup>er</sup> ; — sur le projet de loi relatif à la fabrication et à la vente exclusive du tabac, p. 321, § *ult.* ; 326 et 330, § 1<sup>er</sup> ; — sur le projet de loi tendant à modifier l'art. 28 du décret du 1<sup>er</sup> germinal an 13, p. 436, § *penult.* ; et 438, § *ult.* ; — sur le projet de loi relatif aux ventes publiques de récoltes pendantes par racines, p. 535, §§ *antepenult.* et *ult.* ; — sur le projet de loi relatif aux

attributions municipales, p. 863, § *penult.* ; 926, § 1<sup>er</sup> ; 953 et 1074, § *penult.* — Propose divers amendemens à ce projet de loi, p. 922 et 948, § *ult.* — Ses observations sur une pétition du sieur Dolivot (amnistie), p. 382, §§ *antepenult.* et *ult.* ; — du sieur Chevignot (amnistie), p. 705 et 707, § 1<sup>er</sup> ; — de la demoiselle Guel (ancienne Liste civile), p. 1355 ; — de 210 habitans d'Elbeuf (douanes), p. 1332, § 1<sup>er</sup> — de la chambre du commerce d'Alger, p. 1391 ; — sur une pétition du comte Jaxa-Dembicki, polonais, p. 1825 ; — sur le mode de nomination des commissions, p. 1356 à 1358, et 1359, §§ 2 et *ult.* — Ses observations relativement au règlement, p. 1734, § 1<sup>er</sup>

DU CAYLA (M. le comte), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1720.

DUCHATTEL (M. le comte), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 8 et 81. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 336 et 2142.

DUCHATTEL (M. le comte T.), *Ministre du commerce*, présente en cette qualité à la Chambre un projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 250,000 fr., pour mesures sanitaires, p. 580 à 582 (I. n° 29) ; — un projet de loi relatif à l'entrepôt des marchandises prohibées, p. 1960 et 1961 (I. n° 97). — Est entendu dans la discussion du budget de l'exercice 1832, p. 1812 ; — dans la discussion du projet de loi relatif à l'amélioration du cours des rivières, p. 2256.

DUMAS (M. le comte Mathieu), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 208, 1544 et 1888. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif aux élèves des écoles spéciales susceptibles d'être promus au grade de sous-lieutenant, p. 274 à 282 (I. n° 15) ; — un second rapport sur un amendement renvoyé à la commission, p. 338 à 342 (I. n° 19). V. aussi p. 320, § 1<sup>er</sup>

DUPERRÉ (M. l'amiral baron), *Ministre de la marine et des colonies*, présente, en cette qualité, un projet de loi portant application aux colonies de la loi du 28 avril 1832, modificative du Code d'instruction criminelle et du Code pénal, p. 865 à 877 (I. n° 34) ; — un projet de loi tendant à ouvrir au département de la marine un crédit supplémentaire de 650,000 fr. sur l'exercice 1835, p. 1353 à 1355 (I. n° 55).

V. aussi p. 2081. — Est entendu dans la discussion du projet de loi relatif à la fixation du budget des dépenses pour l'exercice 1836, p. 2488.

DUTAILLIS (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 208 et 2212.

DUVAL (M. le baron), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 307, 1719, 2111 et 2529. — Son opinion sur le projet de loi tendant à proroger l'article 3 de la loi du 23 février 1834, qui attribue aux maréchaux-des-logis et aux brigadiers de gendarmerie les fonctions d'officiers de police judiciaire dans dix départemens de l'Ouest, p. 1554 ; — sur le projet de loi relatif à l'amélioration du cours des rivières, p. 2250. — Ses observations sur le projet de loi relatif au classement des routes départementales, p. 425, § 1<sup>er</sup> ; — sur le projet de loi relatif aux attributions municipales, p. 732 ; — sur le projet de loi portant concession de pensions à titre de récompense nationale, p. 2715 ; — sur le projet de loi relatif aux crimes, délits et contraventions de la presse, p. 2814. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 200,000 fr., pour la célébration du cinquième anniversaire des journées de Juillet 1830, p. 2216 et 2217 (I. n° 119) ; — sur le projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 500,000 fr., pour combattre la propagation des épidémies, p. 2568 à 2571 (I. n° 138).

## E

### ÉCHANGES.

1. — Projet de loi relatif à divers échanges de propriétés appartenant à l'État. — Présenté à la Chambre des Députés le 28 mars 1835. — Adopté le 25 avril. — Apporté à la Chambre des Pairs le 12 mai. — Adopté le 6 juin (*LOI du 14 juin* 1835 ; Bulletin des lois, 1835, n° 144, p. 67). = Exposé des motifs, p. 1450 à 1454 (I. n° 64). — Nomination d'une commission, p. 1468. — Rapport, par le vicomte de Lamoignon, p. 1546 à 1551 (I. n° 75). — Délibération, p. 1877 à 1879. — Vote au scrutin, p. 1879.

2. — Deux projets de loi relatifs à un échange de bois entre la Liste civile et M. le duc de La Trémoille, et à un échange de propriétés entre l'État et la ville de Bordeaux. — Présentés à la Chambre des Députés le 18 mai 1835. — Adoptés le

8 juin. — Apportés à la Chambre des Pairs le 15. — Adoptés le 25 (LOIS du 2 juillet 1835 ; Bulletin des lois, 1835, n° 149, p. 164 et 165). = Exposés des motifs, p. 2011 à 2014, et 2014 à 2016 (I. n<sup>os</sup> 105 et 106). — Nomination d'une commission, p. 2114. — Rapports, par le comte de Germiny, p. 2244 à 2247 (I. n° 122). — Délibération, p. 2309 et 2310. — Vote au scrutin, p. 2310.

ÉCOLES SPÉCIALES. — Projet de loi relatif aux élèves des écoles spéciales susceptibles d'être promus au grade de sous-lieutenant. — Présenté à la Chambre des Députés le 13 décembre 1834. — Adopté le 24. — Apporté à la Chambre des Pairs le 8 janvier 1835. — Adopté, moyennant amendement, le 17 février. — Reporté à la Chambre des Députés le 28. — Adopté le 4 avril (LOI du 16 avril 1835 ; Bulletin des lois, 1835, n° 136, p. 14). = Exposé des motifs, p. 173 à 180 (I. n° 6). — Nomination d'une commission, p. 208. — Rapport, par le comte Mathieu Dumas, lu par le marquis de Laplace, p. 274 à 282 (I. n° 15). — Discussion en assemblée générale, p. 308 à 315. — Dans cette discussion sont entendus : le comte Dejean, p. 308 à 310, et p. 313 ; — le marquis de Laplace, p. 310 à 313 ; — le général Miot, commissaire du Roi, p. 314. — Délibération, p. 315 à 321, et 345 à 364. — Amendement du comte d'Ambrugeac, p. 316 à 320. — V. aussi p. 343 et 355. — Cet amendement est renvoyé à la commission, p. 321. — Rapport, par le comte Mathieu Dumas, lu par le marquis de Laplace, p. 338 à 342 (I. n° 19). — Observations du comte Dejean, p. 320, § 1<sup>er</sup> ; — du rapporteur, *même page* ; — du comte de Sparre, *même page*, § *ult.* ; — du vicomte Dubouchage, p. 321, § 1<sup>er</sup> ; — du vicomte de Caux, *même page*, § 2. — Amendement du duc de Bassano sur le premier paragraphe du projet de loi (1<sup>re</sup> rédaction), p. 345 et 346. — Seconde rédaction, p. 358. V. aussi p. 356. — Cet amendement est adopté, p. 358. — Observations du comte de Colbert, p. 346 à 348 ; — du marquis de Laplace, p. 348 à 351 ; — de M. le Président, p. 351 ; — du commissaire du Roi, *ibid.* ; — du comte de Sparre, p. 353 à 355 ; — du comte d'Ambrugeac, p. 355 ; — du comte de Flahault, p. 356, § 1<sup>er</sup>. V. aussi, sur le second paragraphe du projet de loi, les observations du marquis de Laplace, p. 358 à 362, et 363, § *ult.* ; — du comte Jacqueminot, p. 362 ; — et du comte de Sparre, p. 363. — Vote au scrutin, p. 365.

ÉMÉRIAU. (M. le vice-amiral comte), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 537.

EMPRUNTS ET IMPOSITIONS EXTRAORDINAIRES.

TABLEAU des départemens et des villes, au nombre de 51, autorisés, pendant la session de 1835, à contracter des emprunts ou à s'imposer extraordinairement.

| NOMS<br>DES DÉPARTEMENS ET<br>DES VILLES. | NUMÉRO<br>S<br>D'ORDRE. | NOMS<br>DES DÉPARTEMENS ET<br>DES VILLES. | NUMÉROS<br>D'ORDRE. |
|---|-------------------------|---|---------------------|
|   | (*)                     |   | (*)                 |
| Ain .....                                 | 2                       | Indre-et-Loire .....                      | 1,2 et 5            |
| Aisne .....                               | 5                       | Isère .....                               | 5                   |
| Allier .....                              | 7                       | Loir-et-Cher .....                        | 5                   |
| Alpes (Hautes) .....                      | 4                       | Loire .....                               | 2                   |
| Angers .....                              | 3                       | Loiret .....                              | 1                   |
| Ardèche .....                             | 1                       | Lyon .....                                | 3                   |
| Ariège .....                              | 2                       | Maine-et-Loire .....                      | 1 et 7              |
| Aube .....                                | 1                       | Meurthe .....                             | 2                   |
| Aveyron .....                             | 1                       | Mulhausen .....                           | 3                   |
| Bayonne .....                             | 7                       | Nord .....                                | 1                   |
| Beauvais .....                            | 6                       | Oise .....                                | 1                   |
| Brest .....                               | 3                       | Orléans .....                             | 6                   |
| Charente-Inférieure .....                 | 1                       | Orne .....                                | 1                   |
| Chartres .....                            | 6                       | Pyrénées (Basses-) .....                  | 2                   |
| Cher .....                                | 2                       | Rhin (Bas-) .....                         | 1                   |
| Corrèze .....                             | 1                       | Rhône .....                               | 5                   |
| Corse .....                               | 1                       | Rouen .....                               | 3                   |
| Côtes-du-Nord .....                       | 5                       | Saône .....                               | 5                   |
| Drôme .....                               | 5                       | Saône-et-Loire .....                      | 1                   |
| Elbeuf .....                              | 6                       | Seine-Inférieure .....                    | 2                   |
| Eure .....                                | 1                       | Valenciennes .....                        | 3                   |
| Eure-et-Loire .....                       | 5                       | Var .....                                 | 1                   |
| Garonne (Haute-) .....                    | 1                       | Vaucluse .....                            | 1                   |
| Gironde .....                             | 5                       | Vendée .....                              | 5                   |
| Ille-et-Vilaine .....                     | 1                       | Vienne (Haute-) .....                     | 1 et 5              |
| Indre .....                               | 5                       |   |                     |

(\*) Le chiffre de cette seconde colonne indique celui du paragraphe où se trouve la loi. *V. ci-après.*

1. — Vingt projets de loi relatifs à des impositions extraordinaires votées par les départemens dont les noms suivent : Ardèche, Aube, Aveyron, Charente-Inférieure, Corrèze, Corse, Eure, Haute-Garonne, Ille-et-Vilaine, Indre-et-Loire, Loiret, Maine-et-Loire, Nord, Oise, Orne, Bas-Rhin,



Saône-et-Loire, Var, Vaucluse, Haute-Vienne. — Présentés à la Chambre des Députés les 17 et 31 janvier 1835. — Adoptés le 28 février. — Apportés à la Chambre des Pairs le 19 mars. — Adoptés le 10 avril (LOIS *du 19 avril* 1835, Bulletin des lois, 1835, n° 137, p. 27). = Exposé des motifs, p. 543 à 579 (I. n° 28). — Nomination de deux commissions, p. 700. — Rapport, par le comte de La Villegontier, sur les dix premiers projets de loi, p. 1082 à 1100 (I. n° 38). — Rapport, par le comte de Germiny, sur les cinq projets suivans, p. 1101 à 1106 (I. n° 39); — sur les cinq derniers, p. 1160 à 1166 (I. n° 41). — Délibération, p. 1185 à 1196. — Vote au scrutin, p. 1196.

2. — Huit projets de loi tendant à autoriser des impositions extraordinaires ou des emprunts votés par les départemens dont les noms suivent : Ain, Ariège, Cher, Indre-et-Loire, Loire, Meurthe, Pyrénées (Basses-), Seine-Inférieure. — Présentés à la Chambre des Députés les 17 et 31 janvier, et 13 mars 1835. — Adoptés les 12, 23 et 28 mars. — Apportés à la Chambre des Pairs le 27 avril. — Adoptés le 14 mai (LOIS *du 25 mai* 1835 ; Bulletin des lois, 1835, n° 140, p. 45). = Exposé des motifs, p. 1269 à 1285 (I. n° 49). — Nomination d'une commission, p. 1361. — Rapport, par le comte de Saint-Cricq, p. 1409 à 1420 (I. n° 60). — Délibération, p. 1487 à 1491. — Vote au scrutin, p. 1492.

3. — Six projets de loi tendant à autoriser des impositions extraordinaires ou des emprunts, votés par les villes dont les noms suivent : Angers, Brest, Lyon, Mulhausen, Rouen, Valenciennes. — Présentés à la Chambre des Députés les 17 janvier, 13 et 19 mars 1835. — Adoptés le 28 mars. — Apportés à la Chambre des Pairs le 27 avril. — Adoptés le 14 mai (LOIS *du 25 mai* 1835 ; Bulletin des lois, 1835, n° 140, p. 49). = Exposé des motifs, p. 1285 à 1297 (I. n° 50). — Nomination d'une commission, p. 1361. — Rapport, par M. Humblot-Conté, p. 1421 à 1427 (I. n° 61). — Délibération, p. 1493 à 1496. — Vote au scrutin, p. 1496.

4. — Projet de loi tendant à autoriser une imposition extraordinaire votée par le département des Hautes-Alpes. — Présenté à la Chambre des Députés le 23 avril. — Adopté le 2 mai. — Apporté à la Chambre des Pairs le 16 mai. — Adopté le 17 juin (LOI *du 27 juin* 1835 ; Bulletin des lois,

1835, n° 147, p. 123). = Exposé des motifs, p. 1503 à 1505 (I. n° 68). — Renvoi à la commission nommée le 30 avril, p. 1534. — Rapport, par le comte de Saint-Cricq, p. 1854 à 1856 (I. n° 90). — Délibération, p. 2115. — Vote au scrutin, p. 2123. — V. incidemment p. 1833 et 1834.

5. — Treize projets de loi relatifs à des emprunts ou impositions extraordinaires votés par les départemens suivans : Aisne, Côtes-du-Nord, Drôme, Eure-et-Loir, Gironde, Indre, Indre-et-Loire, Isère, Loir-et-Cher, Rhône, Saône (Haute-), Vendée, Vienne (Haute-). — Présentés à la Chambre des Députés les 2, 23 et 29 avril, et 9 mai. — Adoptés les 2 avril, 2, 9 et 16 mai. — Apportés à la Chambre des Pairs le 29 mai. — Adoptés le 17 juin (LOI *du 30 juin* 1835 ; Bulletin des lois, 1835, n° 148, p. 153). = Exposé des motifs, p. 1604 à 1632 (I. n° 80). — Nomination d'une commission, p. 1720. — Rapport, par M. Jacqueminot, comte de Ham, p. 2021 à 2042 (I. n° 108). — Délibération, p. 2118 à 2122. — Vote au scrutin, p. 2123.

6. — Quatre projets de loi tendant à autoriser les villes de Beauvais, de Chartres, d'Elbeuf et d'Orléans, à contracter des emprunts. — Présentés à la Chambre des Députés les 23 avril et 9 mai. — Adoptés les 2, 9 et 16 mai. — Apportés à la Chambre des Pairs le 15 juin. — Adoptés le 25 juin (LOIS *du 6 juillet* 1835 ; Bulletin des lois, 1835, n° 149, p. 171). = Exposé des motifs, p. 2000 à 2008 (I. n° 103). — Nomination d'une commission, p. 2112. — Rapport, par M. Barthe, p. 2229 à 2238 (I. n° 123). — Délibération, p. 2303 et 2304. — Vote au scrutin, p. 2305.

7. — Trois projets de loi relatifs à des impositions extraordinaires et à un emprunt, votés par les départemens de l'Allier et de Maine-et-Loire, et par la ville de Bayonne. — Présentés à la Chambre des Députés les 29 avril, et 9 et 18 mai. — Adoptés le 6 juin. — Apportés à la Chambre des Pairs le 18. — Adoptés le 29 juin (LOIS *du 6 juillet* 1835 ; Bulletin des lois, 1835, n° 149, p. 171). = Exposé des motifs, p. 2135 à 2141 (I. n° 115). — Nomination d'une commission, p. 2212. — Rapport, par le comte de Saint-Cricq, p. 2367 à 2370 (I. n° 125). — Délibération, p. 2405 à 2407. — Vote au scrutin, p. 2407.

ENTREPÔT. — Projet de loi relatif à l'entrepôt des marchandises

prohibées. — Présenté à la Chambre des Députés le 24 mars 1835. — Adopté le 6 juin. — Apporté à la Chambre des Pairs le 12. — Adopté le 22 (LOI *du 26 juin* 1835 ; Bulletin des lois, 1835, n° 146, p. 87). = Exposé des motifs, p. 1960 et 1961 (I. n° 97). — Nomination d'une commission, p. 2020. — Rapport, par M. Gautier, p. 2170 à 2172 (I. n° 118). — Délibération, p. 2274. — Vote au scrutin, p. 2275.

EPIDÉMIES. — V. au mot *Mesures sanitaires*.

ETATS-UNIS. — Projet de loi tendant à assurer l'exécution du traité signé, le 4 juillet 1831, entre le Roi des Français et les Etats-Unis. — Présenté à la Chambre des Députés le 15 janvier 1835. — Adopté le 18 avril. — Apporté à la Chambre des Pairs le 27. — Adopté le 12 juin (LOI *du 14 juin* 1835 ; Bulletin des lois, 1835, n° 143, p. 61). — Exposé des motifs, p. 1263 à 1268 (I. n° 48). — Nomination d'une commission, p. 1360. — Rapport, par le baron de Barante, p. 1751 à 1801 (I. n° 83). (V. aussi p. 1733). — Quel jour ouvrira-t-on la discussion ? V. les observations du vicomte Dubouchage, p. 1801 et 1802 ; — du rapporteur, p. 1801 ; — et du marquis de Marbois, p. 1802. — Discussion en assemblée générale, p. 1899 à 1957. — Dans cette discussion sont entendus : le duc de Noailles, p. 1899 à 1909 ; — M. Guizot, Ministre de l'instruction publique, p. 1909 à 1927 ; — le comte Roy, p. 1927 à 1942 ; — le duc de Broglie, président du conseil des Ministres, p. 1942 à 1950. V. aussi p. 1981, 1983 et 1985 ; — le marquis de Marbois, p. 1950 à 1953 ; — le comte de Montlosier, p. 1953 ; — et le vicomte Dubouchage, p. 1954 à 1957. V. aussi p. 1980 et 1982. — Résumé du rapporteur, p. 1967 à 1979. — Délibération des articles, p. 1979 à 1986. — Observations du baron Mounier, p. 1983 et 1985. — Vote au scrutin p. 1986.

EXCUSES de différens Pairs empêchés de se rendre à la Chambre, p. 8, 13, 14, 81, 387, 537, 865, 1159, 1497.

EXELMANS (M. le comte), commissaire désigné par le sort pour examiner les titres d'un Pair nouvellement promu par ordonnance royale, p. 82.

## F

FAILLITES. — Projet de loi relatif aux faillites et banqueroutes.

— Présenté à la Chambre des Députés le 1<sup>er</sup> décembre 1834.

— Adopté le 25 février 1835. — Apporté à la Chambre des Pairs le 28 mars. = Exposé des motifs, p. 745 à 836 (I. n° 33).

— Nomination d'une commission, p. 938. — *Nota* Il n'a point été fait de rapport sur ce projet de loi.

FAURE (M. le président Félix), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1467 et 2523. — Son opinion sur le projet de loi tendant à proroger l'art. 3 de la loi du 23 février 1834, qui attribue aux brigadiers de gendarmerie les fonctions d'officiers de police judiciaire dans dix départemens de l'Ouest, p. 1557. — Propose un amendement au projet de loi relatif aux ventes publiques des récoltes pendantes par racines, p. 522, § *ult.* V. aussi p. 523, § *ult.* — Ses observations sur le projet de loi relatif aux cours d'assises, p. 2613 et 2620.

FÊTES DE JUILLET. — Projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 200,000 fr. pour la célébration du cinquième anniversaire des journées de juillet 1830. — Présenté à la Chambre des Députés le 24 avril 1835. — Adopté le 2 juin. — Apporté à la Chambre des Pairs le 15. — Adopté le 25 (LOI *du 6 juillet* 1835 ; Bulletin des lois, 1835, n° 149, p. 166). = Exposé des motifs, p. 1990 à 1992 (I. n° 99). — Nomination d'une commission, p. 2111. — Rapport, par le baron Duval, p. 2216 et 2217 (I. n° 119). — Discussion, p. 2295 à 2298. — Dans cette discussion sont entendus : le vicomte Dubouchage, p. 2295, 2296, § *ult.* ; et 2297, § *ult.* ; — M. Thiers, Ministre de l'intérieur, p. 2296 et 2297 ; — le duc de Praslin, p. 2296, § 2 ; — le comte de Flahault, p. 2297. — Délibération et vote au scrutin, 2298.

FEZENSAC (M. le duc de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1467 et 1535. — Membre du comité des pétitions, p. 697. — Fait divers rapports au nom de ce comité, p. 1334. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi tendant à proroger l'art. 3 de la loi du 23 février 1834, qui attribue aux maréchaux-des-logis

et aux brigadiers de gendarmerie les fonctions d'officiers de police judiciaire dans dix départemens de l'Ouest, p. 1536 à 1541 (I. n° 74). V. aussi p. 1558.

FLAHAULT (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1468, 1544 et 2114. — Ses observations sur le projet de loi relatif aux élèves des écoles spéciales susceptibles d'être promus au grade de sous-lieutenant, p. 356, § 1<sup>er</sup> ; — sur le projet de loi relatif à la célébration du cinquième anniversaire des journées de juillet 1830, p. 2297 ; — sur le projet de loi relatif au jury, p. 2710 ; — sur le projet de loi relatif aux crimes, délits et contraventions de la presse, p. 2819, 2830 et 2831.

FRANÇAIS DE NANTES (M. le comte), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 13.

FRÉVILLE (M. le baron de), commissaire pour l'examen du budget intérieur, p. 83 ; — pour l'examen de divers projets de loi, p. 336, 1360, 1545 et 2142. — Membre du comité des pétitions, p. 79, 389, 697 et 1893. — Fait divers rapports au nom de ce comité, p. 197, 702 et 1386. — Son opinion sur le projet de loi relatif à l'établissement d'un chemin de fer de Paris à Saint-Germain, p. 2422 à 2425. — Ses observations sur le projet de loi relatif au classement des routes départementales, p. 423 ; — sur le projet de loi tendant à modifier l'art. 28 du décret du 1<sup>er</sup> germinal an 13, p. 435, § *ult.* ; et 438, § *penult.* ; — sur le projet de loi relatif aux attributions municipales, p. 739, § *ult.* ; 933, § 4 ; 962, § 3 ; 996 à 999, 1002, 1004, 1007, 1008, 1075, § 2 ; 1126 et 1127, § 2 ; — sur le projet de loi relatif aux baux des établissemens publics, p. 1482, § *ult.* ; — sur le projet de loi relatif à un crédit supplémentaire de 122,300 fr. en addition au budget de la Chambre des Députés pour 1835, p. 2548. — Sur une pétition de 210 habitans d'Elbeuf (douanes), p. 1330, § 1<sup>er</sup> ; 1331 et 1333, § 2.

FUMERON D'ARDEUIL (M.), *commissaire du Roi*, soutient la discussion du projet de loi relatif aux attributions municipales, p. 731, 741, 742, 977, 979, 1022, 1025, 1026, 1119, 1131 et 1134.

## G

GARDE NATIONALE DE PARIS. — Poste d'honneur mis par elle à la disposition de la Chambre pour la session de 1835, p. 8 et 77.

GASPARIN (M. de), nommé Pair de France par ordonnance royale du 19 avril 1834, p. 74. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 82. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 150, 1361, 1719 et 2112. — Membre du comité des pétitions, p. 389. — Fait divers rapports au nom de ce comité, p. 1322. — Propose un amendement au projet de loi relatif au classement des routes départementales, p. 417 à 422.

GAUTIER (M.), commissaire pour la rédaction d'un projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 13 ; — pour l'examen de divers projets de loi, p. 336, 938, 1360, 1545, 1718, 2020, 2114, 2143 et 2546. — Membre du comité des pétitions, p. 389. — Fait divers rapports au nom de ce comité, p. 708 et 1327. — Son opinion sur le projet de loi relatif à l'amélioration du cours des rivières, p. 2249. — Propose un amendement au projet de loi relatif aux caisses d'épargne, p. 1219 *au bas*. V. aussi p. 1228 à 1231. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à l'entrepôt des marchandises prohibées, p. 2170 à 2172 (I. n° 118) ; — sur le projet de loi tendant à relever le sieur Alexandre Doin, concessionnaire du canal latéral à la Garonne, de la déchéance par lui encourue, aux termes de l'art. 3 de la loi du 22 avril 1832, p. 2277 à 2293 (I. n° 124).

GAZAN (M. le comte), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1467.

GENDARMERIE. — Projet de loi tendant à proroger l'art. 3 de la loi du 23 février 1834, qui attribue aux maréchaux-des-logis et aux brigadiers de gendarmerie les fonctions d'officiers de police judiciaire dans dix départemens de l'Ouest. — Présenté à la Chambre des Députés le 23 mars 1835. — Adopté le 24 avril. — Apporté à la Chambre des Pairs le 11 mai. — Adopté le 25 (LOI du 1<sup>er</sup> juin 1835 ; Bulletin des lois, 1835, n° 141, p. 54). = Exposé des motifs, p. 1400 à 1404 (I. n° 62).

— Nomination d'une commission, p. 1467. — Rapport, par le duc de Fezensac, p. 1536 à 1541 (I. n° 74). — Discussion, p. 1551 à 1559. — Dans cette discussion sont entendus : le vicomte Dubouchage, p. 1551 à 1554, 1556, § *ult.* ; et 1558, § *penult.* ; — le comte d'Argout, p. 1554 ; — le baron Duval, p. 1556, § 1<sup>er</sup> ; — le président Faure, p. 1557 ; — le rapporteur, p. 1558. — Délibération, p. 1559 à 1561. — Amendemens proposés par le vicomte Dubouchage, p. 1559. V. aussi p. 1560, § 1<sup>er</sup>. — Observations du baron Lallemand, p. 1560, § *ult.* ; — du comte d'Argout, p. 1561. — Vote au scrutin, p. 1562.

GÉRANDO (M. le baron de), *commissaire du Roi*, est entendu sur le projet de loi relatif aux attributions municipales, p. 932, 946, 1008 et 1125.

GÉRARD (M. le maréchal comte), *Ministre de la guerre, président du conseil des Ministres*. — Ses observations sur un projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 20.

GERMINY (M. le comte de), nommé secrétaire de la Chambre pour la session de 1835, p. 8. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 208, 699, 700, 1546, 1718, 1889, 2114 et 2212. — Membre du comité des pétitions, p. 79, 206, 697, 1893 et 2477. — Fait divers rapports au nom de ce comité, p. 380 et 403. — Ses observations sur le projet de loi relatif aux attributions municipales, p. 933, § 3 ; et 993, § 4. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à la rectification de la limite des communes de Cideville et de Mesnil-Panneville (Seine-Inférieure), p. 1080 à 1082 (I. n° 37) ; — sur dix projets de loi relatifs à des impositions extraordinaires, p. 1101 à 1106 (I. n° 39) ; et p. 1160 à 1166 (I. n° 41) ; — sur le projet de loi relatif à l'amélioration du cours des rivières, p. 2055 à 2065 (I. n° 111) ; — sur deux projets de loi relatifs à un échange de bois entre la Liste civile et M. le duc de La Trémoille, et à un échange de propriétés entre l'État et la ville de Bordeaux, p. 2244 à 2247 (I. n° 122) ; — sur le projet de loi relatif à l'établissement d'un chemin de fer de Paris à Saint-Germain, p. 2371 à 2387 (I. n° 126). V. aussi p. 2388.

GILBERT DE VOISINS (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 228, 938 et 1362. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif au jury, p. 2639 à 2649 (I. n° 140).

- GIROD DE L'AIN (M.), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 938, 1361, 1534, 1719, 2523 et 2687. — Membre du comité des pétitions, p. 206, 697 et 1893. — Fait divers rapports au nom de ce comité, p. 402 et 1345. — Ses observations sur l'affaire du *National de* 1834, p. 161 ; — sur le projet de loi relatif aux ventes publiques des récoltes pendantes par racines, p. 531 ; — sur le projet de loi relatif aux attributions municipales, p. 883, § 1<sup>er</sup> ; 1029, § *ult.* ; 1033, § *ult.* ; 1053, § *ult.* ; 1055, 1061 à 1066 ; — sur le projet de loi relatif aux caisses d'épargne, p. 1234. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à l'achèvement du canal de Pont-de-Vaux, p. 1898 et 1899 (I. n° 96).
- GRAMONT-CADEROUSSE (M. le duc de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1467.
- GUÉHÉNEUC (M. le comte), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1467.
- GUILLEMINOT (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1263, 1544, 2021 et 2687. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à l'établissement de paquebots à vapeur entre la France et le Levant, p. 2389 à 2401 (I. n° 127).
- GUIZOT (M.), *Ministre de l'instruction publique*, présente, en cette qualité, à la Chambre, un projet de loi tendant à ouvrir au département de l'instruction publique un crédit additionnel de 34,000 francs sur l'exercice 1834, p. 1256 à 1258 (I. n° 46) ; — est entendu dans la discussion du projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 34 à 47. V. aussi p. 20, 22, 25 et 32 ; — dans la discussion du projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit additionnel de 1,950,000 francs, à titre de subvention aux fonds de retraite du ministère des finances, p. 251 ; — dans la discussion du projet de loi tendant à assurer l'exécution du traité signé le 4 juillet 1831, entre le Roi des Français et les Etats-Unis, p. 1909 à 1927 ; — dans la discussion du projet de loi relatif aux crimes, délits et contraventions de la presse, p. 2820, 2828 et 2829.



## H

HAUBERSART (M. le comte d'), commissaire pour examiner la requête d'un Pair qui se présente à titre héréditaire, p. 469. —

Fait un rapport au nom de la commission chargée de cet examen, p. 517. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 226, 699, 1361, 1719, 2114 et 2143. —

Membre du comité des pétitions, p. 1352. — Fait divers rapports au nom de ce comité, p. 2310 et 2319. — Ses observations sur le projet de loi relatif aux attributions municipales, p. 1053, § 1<sup>er</sup> ; 1076, §§ 5 et *ult.* ; et p. 1077. —

Propose divers amendemens à ce projet de loi, p. 1029 et 1116. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à l'amélioration de la navigation de la Scarpe, p. 939 à 946 (I. n° 35) ; — un rapport sur le projet de loi tendant à concéder gratuitement, au département du Nord, la propriété des terrains, bâtimens et dépendances des bains de Saint-Amand, p. 2238 à 2243 (I. n° 121). V. aussi p. 2307 ; — un rapport sur le projet de loi relatif à la fixation du budget des recettes de l'exercice 1836, p. 2453 à 2469 (I. n° 130).

HAUSSONVILLE (M. le comte d'), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 699.

HAXO (M. le baron), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 208 et 1544.

HÉRÉDITÉ DE LA PAIRIE. — Pairs admis dans la Chambre à titre héréditaire. V. *Dehedouville, Curial, Montalembert.*

HEUDELET (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1362 et 1720. — Ses observations sur le projet de loi relatif au classement des routes départementales, p. 422.

HOMMAGE fait à la Chambre, par madame Colin de Saint-Mars, d'une médaille de M. le marquis de Lally-Tolendal, p. 85 ; — par M. Odier, de différens ouvrages d'orfèvrerie, et d'un tableau d'Horace Vernet, p. 441.

HOUDETOT (M. le vicomte d'), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1309 et 1356.

HUMANN (M.), *Ministre des finances*, présente, en cette qualité, un projet de loi relatif à la fabrication et à la vente exclusive du tabac, p. 215 à 221 (I. n° 11). V. aussi p. 324 et 330 ; — un projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit additionnel de 1,950,000 francs à titre de subvention aux fonds de retraite du ministère des finances, p. 222 à 224 (I. n° 10) ; — un projet de loi tendant à modifier l'article 28 du décret du 1<sup>er</sup> germinal an 13, p. 302 à 306 (I. n° 17). V. aussi p. 439 ; — un projet de loi relatif à la vente sur estimation de propriétés domaniales dans le département de la Meuse, p. 837 à 839 (I. n° 32) ; — un projet de loi relatif au règlement définitif du budget de l'exercice 1832, p. 1438 à 1450 (I. n° 63) ; — un projet de loi relatif à divers échanges de propriétés appartenant à l'État, p. 1450 à 1454 (I. n° 64) ; — un projet de loi relatif à l'ouverture d'un nouveau crédit de 2,900,000 francs pour subvention aux fonds de retraite du département des finances pendant l'année 1835, p. 1526 et 1527 (I. n° 72) ; — un projet de loi relatif aux crédits supplémentaires et extraordinaires de l'exercice 1834, et aux annulations de crédits sur le même exercice, p. 1528 à 1531 (I. n° 71) ; — un projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 304,628 francs, destiné à indemniser les incendiés de la ville de Salins, p. 1531 à 1533 (I. n° 73) ; — un projet de loi relatif à l'établissement de paquebots à vapeur entre la France et le Levant, p. 1962 à 1966 (I. n° 98) ; — un projet de loi relatif à la concession gratuite, au département du Nord, de la propriété des bâtimens, terrains et dépendances des bains de Saint-Amand, p. 2009 à 2011 (I. n° 104) ; — deux projets de loi relatifs à un échange de bois entre la Liste civile et M. le duc de La Trémoille, p. 2011 à 2014 (I. n° 105) ; et à un échange de propriétés entre l'État et la ville de Bordeaux, p. 2014 à 2016 (I. n° 106) ; — un projet de loi relatif à la fixation du budget des dépenses pour l'exercice 1836, p. 2087 à 2098 (I. n° 112) ; — un projet de loi relatif à la fixation du budget des recettes de l'exercice 1836, p. 2098 à 2110 (I. n° 113) ; — un projet de loi relatif à un crédit supplémentaire de 122,300 francs en addition au budget de la Chambre des Députés pour 1835, p. 2547 et 2548 (I. n° 137). — Est entendu dans la discussion du projet de loi relatif aux caisses d'épargne, p. 1215 à 1218, 1220, 1231, 1232 et 1236 ;

— dans la discussion du projet de loi relatif à l'amélioration du cours des rivières, p. 2251 et 2253 ; — dans la discussion du projet de loi relatif aux lais et relais de la mer, p. 2523.

HUMBLOT-CONTÉ (M.), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 150, 1362, 1534, 1720, 2020 et 2212. — Son opinion sur le projet de loi relatif à l'établissement d'un chemin de fer de Paris à Saint-Germain, p. 2416 à 2419. V. aussi p. 2420 et p. 2388, § 2. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur six projets de loi relatifs à des emprunts ou à des impositions extraordinaires votés par six villes, p. 1421 à 1427 (I. n° 61) ; — sur le projet de loi tendant à ouvrir au Ministre de l'intérieur un crédit extraordinaire de 1,200,000 francs pour complément des dépenses secrètes de l'année 1835, p. 1802 à 1808 (I. n° 84).

HUNOLSTEIN (M. le comte d'), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1535 et 2606.

## J

JACOB (M. le vice-amiral comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 938 et 1405. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi tendant à ouvrir au département de la marine un crédit supplémentaire de 650,000 francs sur l'exercice 1835, p. 1853 et 1854 (I. n° 89).

JACQUEMINOT, comte de HAM (M.), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 209, 906 et 1720. — Ses observations sur le projet de loi relatif aux élèves des écoles spéciales susceptibles d'être promus au grade de sous-lieutenant, p. 362. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur des projets de loi qui autorisent treize départemens à s'imposer extraordinairement ou à contracter des emprunts, p. 2021 à 2042 (I. n° 108).

JAUCOURT (M. le marquis de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 584, 938, 1360 et 1405.

JURIEN-LAGRAVIÈRE (M. le vice-amiral), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1467, 1719 et 2021. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à l'achèvement des travaux du port de Boulogne, p. 1896 à 1897 (I. n° 95).

JURY. — Projet de loi tendant à rectifier les art. 341, 345, 346, 347 et 352 du Code d'instr. Criminelle, et l'art. 17 du Code pénal. — Présenté à la Chambre des Députés le 4 août 1835. — Adopté le 20. — Apporté à la Chambre des Pairs le 25. — Adopté le 1<sup>er</sup> septembre (LOI *du 9 septembre* 1835 ; Bulletin des lois, 1835, n<sup>o</sup> 155, p. 259). = Exposé des motifs, p. 2519 à 2566 (I. n<sup>o</sup> 136). — Nomination d'une commission, p. 2568. V. les observations du vicomte Dubouchage, p. 2567. — Rapport par le comte Gilbert de Voisins, p. 2639 à 2649 (I. n<sup>o</sup> 140). — Discussion en assemblée générale, p. 2687 à 2690. — Opinion du vicomte Dubouchage, p. 2687 à 2690. — Délibération des articles, p. 2691 à 2714. — Art. 1<sup>er</sup>, p. 2691 à 2693. — Discussion, p. 2693 à 2711. — Adoption, p. 2711. — Observations du marquis de Laplace, p. 2693 à 2696 ; — du baron Mounier, p. 2696 à 2709 ; — du vicomte Dubouchage, p. 2709 ; — du comte de Flahault, p. 2710 ; — du duc de Broglie, président du conseil des Ministres, p. 2711. — Art. transitoire, inséré après l'art. 1<sup>er</sup>, adoption, p. 2712. — Observations du marquis de Laplace, p. 2712. — Art. 2, p. 2712. — Adoption, p. 2713. — Observations du vicomte Dubouchage, p. 2713. — Vote au scrutin, p. 2714.

## K

KLEIN (M. le comte), nommé secrétaire de la Chambre pour la session de 1835, p. 8. — Commissaire pour l'examen de plusieurs projets de loi, p. 1361 et 1534. — Membre du comité des pétitions, p. 2477.

## L

LABRIFFE (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 208, 700 et 2114.

LAFERRIÈRE (M. le comte de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 14.

LA FORCE (M. le duc de), commissaire pour examiner la requête d'un Pair qui se présente à titre héréditaire, p. 170 ; — pour l'examen de divers projets de loi, p. 1362 et 2114. — Membre du comité des pétitions, p. 206.

LAFORÉST (M. le comte de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1467.

LAIS ET RELAIS DE LA MER. — Projet de loi relatif aux lais et relais de la mer. — Adopté par la Chambre des Députés le 8 avril, sur la proposition de M. Luneau. — Apporté à la Chambre des Pairs le 27. — Non adopté le 17 août. = Message contenant envoi du projet de loi, p. 1199 et 1200 (I. n° 43). — Nomination d'une commission, p. 1309. — Rapport par le comte d'Argout, p. 2333 à 2366 (I. n° 128) ; V. aussi p. 2524. — Délibération, p. 2523 et 2524. — Observations du Ministre des finances, p. 2523. — Vote au scrutin, p. 2525.

LALLEMAND (M. le baron), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1467, 2021 et 2523. — Membre du comité des pétitions, p. 2477. — Son opinion sur le projet de loi tendant à ouvrir au département de la marine un crédit extraordinaire de 650,000 fr. sur l'exercice 1835, p. 2076 ; — sur le projet de loi relatif à la fixation du budget des dépenses pour l'exercice 1836, p. 2488. — Ses observations sur le projet de loi tendant à proroger l'art. 3 de la loi du 23 février 1834, qui attribue aux maréchaux-des-logis et aux brigadiers de gendarmerie les fonctions d'officiers de police judiciaire dans dix départemens de l'Ouest, p. 1560, § *ult.* ; — sur le projet de loi relatif aux bains de Saint-Amand, p. 2308. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à la répression de la contrebande dans l'île de Corse, p. 1397 à 1399 (I. n° 91).

LAMOIGNON (M. le marquis de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1718.

LANJUINAIS (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1362 et 2114.

LAPLACE (M. le marquis de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 208, 1544 et 2112. — Membre du comité des pétitions, p. 79, 206, 389, 697, 1352, 1893 et 2477. — Fait divers rapports au nom de ce comité, p. 193, 710, 1339 et 1823. — Propose un amendement au projet de loi relatif aux caisses d'épargne, p. 1220. V. aussi p. 1226, § 3. — Ses observations sur le projet de loi relatif aux cours d'assises, p. 2609, 2620 et 2622, § *penult.* ; — sur le projet de loi relatif au jury, p. 2693 et 2712 ; — sur le projet de loi relatif aux crimes, délits et contraventions de la presse, p. 2720 et 2821. — Son opinion sur le

projet de loi tendant à ouvrir au département de la guerre un nouveau crédit de 1,400,000 fr., pour l'inscription des pensions militaires en 1835, p. 1429 à 1434. — Lit à la Chambre, au nom de M. le comte Mathieu Dumas, un rapport sur le projet de loi relatif aux élèves des écoles spéciales susceptibles d'être promus au grade de sous-lieutenant, p. 274 à 282 (I. n° 15) ; — un second rapport sur des amendemens renvoyés à la commission, p. 338 à 342 (I. n° 19). V. aussi p. 310 à 313, 348 à 351, 358 à 362, et 363, § *ult.* — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à un appel de 80,000 hommes sur la classe de 1834, p. 1836 à 1876 (I. n° 92). V. aussi p. 2175 à 2177, et 2177 à 2188 ; — sur trois projets de loi relatifs à l'ouverture d'un crédit supplémentaire de 61,698 fr. 80 c. pour divers travaux exécutés, en 1833, à l'Observatoire de Paris ; d'un crédit supplémentaire de 270,000 fr. pour travaux de construction au palais de la Chambre des Députés ; et d'un crédit extraordinaire de 216,890 fr. pour divers monumens de la Capitale, p. 2218 à 2228 (I. n° 120).

LA ROCHE-AYMON (M. le comte de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 700. — Membre du comité des pétitions, p. 206 et 389. — Fait divers rapports au nom de ce comité, p. 369 et 704. — Ses observations sur une pétition de 213 habitans du Calvados, p. 196.

LA ROCHEFOUCAULD (M. le comte de), nommé secrétaire de la Chambre pour la session de 1835, p. 8. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 584, 700, 1405 et 2113. — Propose un amendement au projet de loi relatif au classement des routes départementales, p. 427 ; — au projet de loi relatif aux attributions municipales, p. 883. V. aussi p. 884 et 885.

LASCOURS (M. le baron de), déclare s'abstenir dans l'affaire de *la Tribune* et du *Réformateur*, p. 1644. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1888 et 2111. — Ses observations sur le projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 30.

LA TOUR-MAUBOURG (M. le marquis de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1467, 2523, et 2606.

LA VILLECONTIER (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 307, 700, 1263, 1362, 1535, 2020

et 2606. — Membre du comité des pétitions, p. 2477. — Propose divers amendemens au projet de loi relatif aux attributions municipales, p. 782, § 2 ; 735, § 1<sup>er</sup> ; 956 et 959. — Ses observations sur le projet de loi relatif aux caisses d'épargne, p. 1226, § 5 ; — sur une question de règlement, p. 1884, § *penult.* ; — sur le projet de loi relatif aux cours d'assises, p. 2590. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur dix projets de loi relatifs à des impositions extraordinaires, p. 1082 à 1100 (I. n° 38) ; — sur un projet de loi tendant à ouvrir un nouveau crédit de 1,400,000 fr. pour l'inscription des pensions militaires de 1835, p. 1362 à 1367 (I. n° 56) ; — sur trois projets de loi relatifs à des changemens de circonscription, p. 1746 à 1750 (I. n° 82) ; — sur un projet de loi qui accorde au Ministre de l'intérieur un crédit extraordinaire, destiné à solder les dépenses des cérémonies relatives à l'attentat du 28 juillet, p. 2655 à 2657. (I. n° 142).

LEGRAND (M.), *conseiller d'État, commissaire du Gouvernement.* — Est entendu dans la discussion du projet de loi relatif à l'amélioration du cours des rivières, p. 2257 ; — dans la discussion du projet de loi relatif à l'établissement d'un chemin de fer de Paris à Saint-Germain, p. 2408 à 2416, 2419 et 2426.

LEMERCIER (M. le comte), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 1497. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1362 et 2113.

LISTE CIVILE. — Projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 400,000 fr. pour secours aux pensionnaires de l'ancienne Liste civile. — Présenté à la Chambre des Députés le 9 mai 1835. — Adopté le 2 juin. — Apporté à la Chambre des Pairs le 6. — Adopté le 18 juin (LOI *du 29 juin* 1835 ; Bulletin des lois, 1835, n° 148, p. 146). = Exposé des motifs, p. 1844 et 1845 (I. n° 87). — Nomination d'une commission, p. 1888. — Rapport, par le comte de Tascher, p. 2042 à 2047 (I. n° 109). — Observations du vicomte Dubouchage, p. 2199. — Délibération, p. 2201. — Vote au scrutin, p. 2202.

LOBAU (M. le maréchal comte de). — Ses observations sur le projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 33, § 1<sup>er</sup>.

LOIS adoptées par les Chambres pendant la session de 1835,  
sanctionnées et promulguées par le Roi. Ces lois sont au  
nombre de 117, savoir :

| DATE<br>de<br>LA SANCTION. | OBJET DES LOIS.  | VOIR AUX MOTS :                                       |
|----------------------------|--|---|
| 23 janvier 1835.           | Loi qui ouvre un crédit extraordinaire pour subvention aux fonds de retraite du département des finances.....  | <i>Crédits supplém. et extraord., n° 1</i>            |
| 27                         | Loi qui ouvre un crédit pour les dispositions nécessaires à l'instruction, et, s'il y a lieu, au jugement du procès dont la Cour des Pairs est actuellement saisie .....       | <i>Affaire d'Avril.</i>                               |
| 12 février.                | Loi sur les tabacs .....   | <i>Tabacs.</i>  |
| 19 mars.                   | Loi qui accorde un crédit extraordinaire applicable aux dépenses résultant des mesures à prendre et des secours à distribuer pour combattre la propagation des épidémies ..... | <i>Mesures sanitaires, n° 1.</i>                      |
| 20                         | Loi portant qu'aucune route ne pourra être classée au nombre des routes départementales sans que le vote du conseil général ait été précédé d'une enquête .....                | <i>Routes départementales.</i>                        |
| 11 avril.                  | Loi relative à l'amélioration de la navigation de la Scarpe .....  | <i>Scarpe.</i>  |
| 14                         | Loi qui autorise la vente, sur estimation, des biens provenant de l'ancienne abbaye de la Chalade, département de la Meuse .....   | <i>Domaine.</i>                                       |
| 16                         | Loi relative aux élèves de l'école spéciale militaire ou de l'École polytechnique reconnus susceptibles d'être promus au grade de sous-lieutenant .....                        | <i>Écoles spéciales.</i>                              |
| 19                         | Loi qui modifie la circonscription des arrondissemens d'Yvetot et de Rouen (Seine-Inférieure) .....  | <i>Circonscription territoriales, n° 1.</i>           |
| <i>Idem.</i>               | 20 Lois qui autorisent vingt départemens et un arrondissement à s'imposer extraordinairement ou à faire des emprunts .....   | <i>Emprunts et impositions extraordinaires, n° 1.</i> |
| 12 mai.                    | Loi sur les majorats .....   | <i>Majorats.</i>                                      |



| DATE<br>de<br>LA SANCTION. | OBJET DES LOIS.  | VOIR AUX MOTS :                                 |
|----------------------------|--|---|
| 18 mai 1835.               | Loi qui ouvre un crédit additionnel pour les pensions militaires à liquider dans le courant de l'année 1835.....   | <i>Crédits supplém. et extraord., n° 3.</i>     |
| 25                         | Loi relative aux baux des biens ruraux des communes, hospices et autres établissemens publics .....  | <i>Baux.</i>                                    |
| <i>Idem.</i>               | 6 Lois qui modifient la circonscription de plusieurs départemens et arrondissemens...  | <i>Circonscriptions territoriales, n° 2.</i>    |
| <i>Idem.</i>               | Lois qui autorisent huit départemens à s'imposer extraordinairement ou à contracter des emprunts.....  | <i>Emprunts et impositions extraord., n° 2.</i> |
| <i>Idem.</i>               | Lois qui autorisent six villes à contracter des emprunts ou à s'imposer extraordinairement.....  | <i>Emprunts et impositions extraord., n° 3.</i> |
| 28                         | Loi qui ouvre au Ministre de l'instruction publique, sur les fonds spéciaux de l'université, un crédit additionnel au budget de 1834 .....                   | <i>Crédits supplém. et extraord., n° 2.</i>     |
| 1 <sup>er</sup> juin       | Loi qui proroge l'article 3 de celle du 23 février 1834, relatif aux maréchaux-des-logis et aux brigadiers de gendarmerie de dix départemens de l'Ouest..... | <i>Gendarmerie.</i>                             |
| 5                          | Loi relative aux caisses d'épargne.....  | <i>Caisses d'épargne.</i>                       |
| 14                         | Loi relative au Traité conclu, le 4 juillet 1831, entre la France et les Etats-Unis .....  | <i>États-Unis.</i>                              |
| <i>Idem.</i>               | Loi qui ouvre au Ministre des finances, sur l'exercice 1835, un crédit extraordinaire pour les incendiés de la ville de Salins .....                         | <i>Salins.</i>                                  |
| <i>Idem.</i>               | Loi portant règlement définitif du budget de l'exercice 1832 .....   | <i>Budget de 1832.</i>                          |
| <i>Idem.</i>               | Loi relative à des échanges d'immeubles .....  | <i>Échanges, n° 1.</i>                          |
| 15                         | Loi qui remplace l'article 28 du décret du 1 <sup>er</sup> germinal an 13, relatif aux contraventions en matière de contributions indirectes .....           | <i>Contributions indir.</i>                     |
| 19                         | 3 Lois qui modifient la circonscription de plusieurs départemens et arrondissemens.  | <i>Circonscriptions territoriales, n° 3.</i>    |
| 22                         | Loi portant application aux Colonies de la loi du 28 avril 1832, modificative du Code d'instruction criminelle et du Code pénal.                             | <i>Colonies.</i>                                |

| DATE<br>de<br>LA SANCTION.<br>25 juin 1835. | OBJET DES LOIS.   | VOIR AUX MOTS :                                 |
|---|---|---|
|   | Loi concernant les crédits supplémentaires et extraordinaires de l'exercice 1834, les annulations de crédits sur le même exercice, et les crédits additionnels aux restes à payer des exercices clos..... | <i>Crédits supplém. et extraord., n° 6.</i>     |
| <i>Idem.</i>                                | Loi qui ouvre un crédit extraordinaire de 2,900,000 francs pour subvention aux fonds de retraite du département des finances.....   | <i>Crédit supplém. et extraord., n° 7.</i>      |
| 26  | Loi portant qu'il sera fait un appel de quatre-vingt mille hommes sur la classe de 1834..   | <i>Recrutement.</i>                             |
| <i>Idem.</i>                                | Loi relative à l'entrepôt des marchandises prohibées .....  | <i>Entrepôt.</i>                                |
| <i>Idem.</i>                                | Loi sur la répression de la contrebande dans l'île de Corse .....   | <i>Contrebande.</i>                             |
| <i>Idem.</i>                                | Loi qui ouvre au Ministre de l'intérieur un crédit extraordinaire pour complément des dépenses secrètes de 1835 .....   | <i>Crédits supplém. et extraord., n° 5.</i>     |
| 27  | Loi qui ouvre un crédit supplémentaire pour secours aux étrangers réfugiés en France .  | <i>Crédits supplém. et extraord., n° 8.</i>     |
| <i>Idem.</i>                                | Loi qui autorise le département des Hautes-Alpes à s'imposer extraordinairement .....   | <i>Emprunts et impositions extraord., n° 4.</i> |
| 29  | Loi qui ouvre au Ministre de la marine et des colonies un crédit extraordinaire sur l'exercice 1835 .....   | <i>Crédits supplém. et extraord., n° 4.</i>     |
| <i>Idem.</i>                                | Loi relative à la caisse de vétérance de l'ancienne Liste civile .....  | <i>Caisse de vétérance.</i>                     |
| <i>Idem.</i>                                | Loi qui ouvre un crédit extraordinaire pour secours aux pensionnaires de l'ancienne Liste civile .....  | <i>Liste civile.</i>                            |
| 30  | Loi relative au perfectionnement de la navigation des fleuves et rivières y indiqués .....  | <i>Rivières.</i>                                |
| <i>Idem.</i>                                | Loi relative aux travaux d'amélioration du port de Boulogne .....   | <i>Travaux publics, n° 1.</i>                   |
| <i>Idem.</i>                                | Loi relative au canal de Pont-de-Vaux .....   | <i>Travaux publics, n° 2.</i>                   |
| <i>Idem.</i>                                | Lois qui autorisent treize départemens à s'imposer extraordinairement ou à contracter des emprunts .....  | <i>Emprunts et impositions extraord., n° 5.</i> |

| DATE<br>de<br>LA SANCTION.<br>2 juillet 1835. | OBJET DES LOIS.  | VOIR AUX MOTS :   |
|---|--|---|
| <i>Idem.</i>                                  | Loi relative à l'établissement de paquebots à vapeur destinés au transport des dépêches dans la Méditerranée, entre la France et le Levant.....  | <i>Paquebots.</i>   |
| <i>Idem.</i>                                  | Loi qui cède gratuitement au département du Nord l'établissement thermal de Saint-Amand.....   | <i>Saint-Amand.</i>   |
| <i>Idem.</i>                                  | Loi qui approuve l'échange du château royal, à Bordeaux, contre l'hôtel-de-ville.....  | <i>Échanges, n° 2.</i>                                      |
| <i>Idem.</i>                                  | Loi qui approuve un échange entre la dotation de la Couronne et le prince de Tarente, duc de la Trémoille.....   | <i>Idem.</i>  |
| 6   | Loi qui ouvre un crédit extraordinaire pour la célébration du cinquième anniversaire des journées de Juillet.....  | <i>Fêtes de Juillet.</i>                                    |
| <i>Idem.</i>                                  | Loi qui ouvre un crédit extraordinaire pour solder les dépenses de constructions du palais de la Chambre des Députés.....  | <i>Crédits supplémentaires et extraordinaires, n° 9.</i>    |
| <i>Idem.</i>                                  | Loi qui ouvre un crédit complémentaire pour solder des dépenses faites, en 1833, dans les bâtimens de l'Observatoire de Paris.....   | <i>Travaux publics, n° 3.</i>                               |
| <i>Idem.</i>                                  | Loi qui ouvre un crédit extraordinaire pour le nouveau soubassement de la Colonne de la place Vendôme, pour le monument de Juillet, et pour les bâtimens du dépôt des archives de la cour des comptes..... | <i>Travaux publics, n° 4.</i>                               |
| <i>Idem.</i>                                  | Lois qui autorisent deux départemens à s'imposer extraordinairement, et cinq villes à contracter des emprunts.....   | <i>Emprunts et impositions extraordinaires, nos 6 et 7.</i> |
| 9   | Loi qui autorise l'établissement d'un chemin de fer de Paris à Saint-Germain.....  | <i>Chemin de fer.</i>                                       |
| <i>Idem.</i><br>17 août                       | Loi concernant le canal latéral à la Garonne ...<br>Loi portant fixation du budget des dépenses de l'exercice 1836.....  | <i>Canal.</i><br><i>Budget de 1836, n° 1.</i>               |
| <i>Idem.</i>                                  | Loi portant fixation du budget des recettes de l'exercice 1836.....  | <i>Budget de 1836, n° 2.</i>                                |

| DATE<br>de<br>LA SANCTION. | OBJET DES LOIS.   | VOIR AUX MOTS :                              |
|----------------------------|---|--|
| 29 août 1835.              | Loi qui ouvre un crédit additionnel au budget de la Chambre des Députés pour l'exercice 1835 .....  | <i>Crédits supplém. et extraord., n° 10.</i> |
| 30                         | Loi qui ouvre un crédit extraordinaire de 500,000 francs, pour les dépenses résultant des mesures à prendre et des secours à distribuer contre la propagation des épidémies ..... | <i>Mesures sanitaires, n° 2.</i>             |
| 2 septembre.               | Loi qui accorde un crédit extraordinaire pour les dépenses des cérémonies relatives à l'attentat du 28 juillet .....  | <i>Attentat du 28 juillet.</i>               |
| 4                          | Loi portant concession de pensions à titre de récompense nationale .....  | <i>Récompenses nationales.</i>               |
| 9                          | Loi sur les crimes, délits et contraventions de la presse et des autres moyens de publication.....  | <i>Presse.</i>                               |
| <i>Idem.</i>               | Loi sur les cours d'assises .....   | <i>Cours d'assises.</i>                      |
| <i>Idem.</i>               | Loi qui rectifie les articles 341, 345, 346, 347 et 352 du Code d'instruction criminelle, et l'article 17 du Code pénal.....  | <i>Jury.</i>                                 |

LOUIS (M. le baron), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 209, 227, 1263, 1534, 1545, 1719, 2021 et 2606.

## M

MAISON (M. le maréchal marquis), *Ministre de la guerre.* — Présente, en cette qualité, un projet de loi tendant à proroger l'art. 3 de la loi du 23 février 1834, qui attribue aux maréchaux-des-logis et aux brigadiers de gendarmerie les fonctions d'officiers de police judiciaire dans dix départemens de l'Ouest, p. 1400 à 1404 (I. n° 62) ; — un projet de loi relatif à un appel de 80,000 hommes, sur la classe de 1834, p. 1520 à 1525 (I. n° 70). V. aussi p. 2188 à 2193 ; — un projet de loi portant concession de pensions à titre de récompense nationale, p. 2543 à 2546 (I. n° 135). — Est entendu dans la discussion de ce projet de loi, p. 2715.

MAJORATS. — Projet de loi relatif à l'abolition des majorats et des substitutions. — Adopté par la Chambre des Députés le 9 janvier 1835, sur la proposition de M. Parent. — Apporté à la Chambre des Pairs le 13 janvier. — Adopté le 12 mars, moyennant amendemens. — Reporté à la Chambre des Députés le 13 mars. — Adopté le 6 avril. (LOI du 12 mai 1835 ; Bulletin des lois, 1835, n° 138, p. 37). = Message contenant envoi du projet de loi, p. 211 à 214 (I. n° 9). — Nomination d'une commission, p. 227. V. les observations de M. le Président et du comte Dejean, *Ibid.* — Rapport par le comte Siméon, p. 442, à 464 (I. n° 22). V. les observations du comte Dejean, p. 464. — Discussion en assemblée générale, p. 479 à 492. — Amendemens proposés par la commission, p. 481. — Opinion du comte Dejean, p. 482 à 487. — Texte des amendemens qu'il propose, p. 487 et 488. — Opinion du comte de Montlosier, p. 488 à 492. — Délibération des articles, p. 492 à 511. — Adoption de l'art. 1<sup>er</sup>, p. 492. — Art. 2, 3, 4, 5 et 6, discussion, p. 492 à 500. — Ces articles ne sont pas adoptés, p. 500. — Jusqu'à quel degré les majorats fondés pourront-ils s'étendre ? V. l'amendement de la commission, p. 494 ; — du comte Dejean, *même page* ; — du comte de Tascher, *même page* (V. aussi p. 495 et 499). — Ensemble les observations du rapporteur, p. 496 et 498 ; — du comte Portalis ; p. 496 ; — de M. Tripier, p. 497 et 498. — Art. 7, p. 500. — La Chambre adopte l'article amendé par la commission, p. 501. — Art. 8, adoption, *même page*. — Art. 9, p. 502. — Discussion, p. 502 à 511. — Cet article n'est pas adopté, p. 511. — Les substitutions seront-elles interdites ? V. les observations du président Boyer, p. 502 à 509 ; — du rapporteur, p. 509 ; — du duc de Praslin, p. 510. — Vote au scrutin sur l'ensemble de la loi, p. 511.

MALOUET (M. le baron), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 226, 938, 1263, 1534 et 1889. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à la caisse de vétérance de l'ancienne Liste civile, p. 2047 à 2055 (I. n° 110).

MARBOIS (M. le marquis de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1467, 2142 et 2546. — Son opinion sur le projet de loi relatif au règlement définitif du budget de l'exercice 1832, p. 1810, § *penult.* ; et 1814, § *ult.* ; — sur le

projet de loi tendant à assurer l'exécution du traité signé, le 4 juillet, entre le Roi des Français et les États-Unis, p. 1950 à 1953. V. aussi p. 1802 ; — sur le projet de loi tendant à ouvrir au Ministre de l'intérieur un crédit de 1,200,000 fr. pour complément des dépenses secrètes de l'année 1835, p. 2070 ; — sur le projet de loi relatif à la fixation du budget des dépenses pour 1836, p. 2487. V. aussi p. 2496 ; — sur le projet de loi relatif aux crimes, délits et contraventions de la presse, p. 2773. V. aussi p. 2686. — Ses observations sur le projet de loi relatif aux attributions municipales, p. 1122 à 1124 ; — sur une pétition relative à l'abolition de l'esclavage, p. 410.

MAREUIL (M. le baron de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1405.

MASSA (M. le duc de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 307, 1310 et 2114.

MESSAGE adressé à la Chambre des Députés pour lui notifier l'organisation définitive du bureau de la Chambre des Pairs, p. 8. — Message par lequel la Chambre des Députés annonce qu'elle est définitivement constituée, p. 68. — Message adressé à la Chambre des Députés pour lui donner connaissance de la reprise des travaux législatifs de la Chambre des Pairs, p. 72. — Message par lequel la Chambre des Députés annonce qu'elle a repris ses travaux législatifs, p. 77 ; — par lequel elle envoie un projet de loi relatif à l'abolition des majorats et des substitutions, p. 55 à 214 (I. n° 9) ; — un projet de loi relatif au classement des routes départementales, p. 272 et 273 (I. n° 14) ; — un projet de loi relatif aux caisses d'épargne, p. 513 à 517 (I. n° 25) ; — deux projets de loi relatifs, le premier aux lais et relais de la mer, p. 1199 (I. n° 43) ; le second aux baux des établissemens publics, p. 1199 (I. n° 44) ; — une résolution de la Chambre des Députés qui autorise les poursuites de la Chambre des Pairs contre M. Audry de Puyraveau, p. 1563 (I. n° 76) ; — un projet de loi relatif à la déchéance encourue par le sieur Alexandre Doin, concessionnaire du canal latéral à la Garonne, aux termes de l'article 3 de la loi du 22 avril 1832, p. 2009 à 2011 (I. n° 107) ; — un extrait du procès-verbal de la Chambre des Députés, qui constate dans quel sens elle a entendu voter la pension accordée à madame Lachasse de Véricny, p. 2635 à 2639.

## MESURES SANITAIRES.

1. — Projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 250,000 fr. pour mesures sanitaires. — Présenté à la Chambre des Députés le 13 mars 1835. — Adopté le 17. — Apporté à la Chambre des Pairs le 19. — Adopté le même jour (LOI *du 19 mars 1835* ; Bulletin des lois, 1835, n° 134, p. 9). = Exposé des motifs, p. 580 à 582 (I. n° 29). — Observations du comte Portalis, p. 582. — Délibération immédiate, p. 582. — Vote au scrutin, p. 583.

2. — Projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 500,000 fr. pour combattre la propagation des épidémies. — Présenté à la Chambre des Députés le 11 août 1835. — Adopté le 21. — Apporté à la Chambre des Pairs le 22. — Adopté le 27. = Exposé des motifs, p. 2527 et 2528 (I. n° 133). — Nomination d'une commission, p. 2529. — Rapport par le baron Duval, p. 2568 à 2571 (I. n° 138). — Vote au scrutin, p. 2632.

MIOT (M. le général), *commissaire du Roi*, chargé de soutenir la discussion du projet de loi relatif aux élèves des écoles spéciales susceptibles d'être promus au grade de sous-lieutenant, est entendu, p. 314 et 351.

MOLÉ (M. le comte), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 150. — Ses observations sur l'affaire du *National de* 1834, p. 145, § 2 ; — sur le projet de loi relatif au classement des routes départementales, p. 422, § *ult.* ; 426 et 431, § *ult.* ; — sur le projet de loi relatif aux attributions municipales, p. 860, § 1<sup>er</sup> ; 882, § *ult.* ; 913 et 919, §§ 2 et *penult.*

MOLITOR (M. le maréchal comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1544 et 2546.

MOLLIEN (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 227, 1467, 1545, 1889 et 2142. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif au règlement définitif du budget de l'exercice 1832, p. 1633 à 1641 (I. n° 81). — Lit à la Chambre de rapport présenté annuellement par la commission de surveillance de la caisse d'amortissement, p. 1247 à 1255 (I. n° 52).

MONTALEMBERT (M. le comte de), fils et successeur à la Pairie de M. le comte de Montalembert. — Adresse à la Chambre les titres justificatifs de son droit, p. 1558. — Ces titres sont renvoyés à une commission de trois membres, p. 1396. — Rapport de cette commission, p. 1427. — La Chambre déclare valables les titres produits, p. 1428. — M. le comte de Montalembert prête serment, p. 1466. — Il est admis à prendre séance, *ibid.* — Son opinion sur le projet de loi relatif aux crimes, délits et contraventions de la presse, p. 2759 à 2764.

MONTALIVET (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 150, 1361, 1534, 2111 et 2212. — Son opinion sur le projet de loi relatif à l'établissement d'un chemin de fer de Paris à Saint-Germain, p. 2419 ; — sur le projet de loi relatif à la fixation du budget des dépenses pour 1836, p. 2483. — Ses observations sur le projet de loi relatif aux attributions municipales, p. 852, § *ult.* ; 978, 987, 994 et 1036, § *ult.* ; — sur le projet de loi relatif à la caisse de vétérance de l'ancienne Liste civile, p. 2203.

MONTÉBELLO (M. le duc de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1405. — Propose à la Chambre de mander à sa barre le gérant de *la Tribune* et les personnes dont les noms se trouvent au bas d'une lettre insérée dans ce journal, p. 1454 à 1456. — Ses observations sur le projet de loi relatif aux crimes, délits et contraventions de la presse, p. 2790 à 2804.

MONTGUYON (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 336, 1263 et 2114.

MONTLOSIER (M. le comte de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 865. — Son opinion sur le projet de loi relatif à l'abolition des substitutions et des majorats, p. 488 à 492 ; — sur le projet de loi relatif aux attributions municipales, p. 713 à 737, 849, 738, 740 et 858 ; — sur le projet de loi tendant à assurer l'exécution du traité signé, le 4 juillet 1831, entre le Roi des Français et les États-Unis, p. 1953 ; — sur le projet de loi tendant à ouvrir au département de la marine un crédit extraordinaire de



650,000 fr. sur l'exercice 1835, p. 2072 à 2075. — Ses observations sur une pétition du sieur Cochaud (presse), p. 386 ; — sur une pétition relative à l'abolition de l'esclavage, p. 409, § 1<sup>er</sup> ; — sur une pétition d'un grand nombre d'habitans de Marseille, Libourne, La Rochelle et Bordeaux (indemnité), p. 709, § 2 ; — sur une pétition de la chambre du commerce d'Alger, p. 1389 et 1390 ; — sur le mode de nomination des commissions, p. 1358 et 1359, § 1<sup>er</sup>.

MONTMORENCY (M. le duc de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1356.

MORAND (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1546 et 2213. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 304,628 fr., destiné à indemniser les incendiés de la ville de Salins, p. 1808 et 1809 (I. n° 85).

MOREL-VINDÉ (M. le vicomte de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1356.

MORTEMART (M. le duc de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 2687.

MOUNIER (M. le baron), commissaire pour l'examen du budget intérieur, p. 83 ; — pour l'examen de divers projets de loi, p. 150, 209, 1309, 1889 et 2143. — Membre du comité des pétitions, p. 1352. — Fait divers rapports au nom de ce comité, p. 2323. — Son opinion sur le projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit additionnel de 1,950,000 fr., à titre de subvention aux fonds de retraite du ministère des finances, p. 249 à 251 ; — sur le projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit de 360,000 fr. sur l'exercice 1835, pour les dispositions nécessaires à l'instruction de l'affaire d'avril, p. 264 à 267 ; — sur le projet de loi tendant à ouvrir au département de la marine un crédit extraordinaire de 650,000 fr. sur l'exercice 1835, p. 2077 à 2081. — Ses observations sur le projet de loi relatif à la fabrication et à la vente exclusive du tabac, p. 329 et 332 ; — sur le projet de loi relatif au jury, p. 2696 à 2709. — Fait diverses observations et propose plusieurs amendemens dans la discussion du projet de loi relatif aux caisses d'épargne, p. 1203, 1204, 1206, §§ 1<sup>er</sup> et *ult.*, p. 1219, §§ 1<sup>er</sup> et 3 ; 1238 et 1242. — Ses observations sur le projet de

loi relatif aux établissemens publics, p. 1483 ; — sur le projet de loi tendant à assurer l'exécution du traité, signé le 4 juillet 1831, entre le Roi des Français et les États-Unis, p. 1983 et 1985. — Propose un amendement au projet de loi sur les cours d'assises, p. 2615 ; — sur une question de règlement, p. 1883 et 1884 ; — sur une pétition du conseil municipal de Toulouse (Alger), p. 1835. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif aux attributions municipales, p. 584 à 691 (I. n° 31) ; — s'explique au sujet de plusieurs articles de ce projet de loi et de divers amendemens proposés par la commission ou qui lui ont été renvoyés, p. 698, 716, 726, 728, 730, 732, 733, 734, 735, 736, 739, 740, 741, 742, 842 à 847, 855, 878, 881, 886, 894, 899, 903, 912, 920, 925, 930, 933, 934, 935, 949, 950, 951, 953, 955, 956, 961, 963, 972, 978, 980 à 983, 983, 984, 987, 991, 993, 999 à 1002, 1007, 1013, 1015, 1016, 1020, 1022, 1023, 1026, 1029, 1031, 1034, 1043, 1049, 1050, 1052, 1055, 1056, 1058, 1076, 1106, 1108, 1109, 1114, 1118, 1120, 1132, 1134 et 1135.

## N

NATIONAL DE 1834 (affaire du). — Le comte Philippe de Ségur propose à la Chambre de mander à sa barre le gérant du *National*, pour qu'il ait à s'expliquer sur un article inséré dans ce journal sous la date du 10 décembre 1833, p. 128 à 130. — Cette motion étant généralement appuyée, M. le Président met sous les yeux de la Chambre les dispositions législatives invoquées par l'auteur de la proposition, p. 130 et 131. — Texte de l'article incriminé, p. 131 à 133. — La proposition sera-t-elle renvoyée à l'examen d'une commission spéciale ? V. à ce sujet les observations de M. le Président, p. 133 ; — et du vicomte Dubouchage, *ibid.*, § 1<sup>er</sup>. — La demande de renvoi n'étant pas appuyée, la délibération est immédiatement ouverte sur la proposition, p. 134. — Opinion du vicomte Dubouchage, *même page*. — La proposition est adoptée, p. 135. — Texte de la résolution de la Chambre qui assigne le sieur Rouen à comparaître à sa barre, p. 136. — Au jour indiqué, et avant que le sieur Rouen, gérant du *National*, soit

introduit, il est procédé à l'appel nominal des membres présents, p. 139. — Après avoir répondu aux interpellations d'usage, le sieur Rouen demande qu'un délai lui soit accordé pour préparer sa défense ; il annonce en même temps qu'il a choisi pour conseil le sieur Carrel, p. 142. *V.* à ce sujet les observations de M. le Président, p. 142, 143, 144 et 146 ; — de M. Tripier, p. 143, § *penult.* ; — du comte de Sesmaisons, *même page*, § *ult.* ; — du vicomte Dubouchage, p. 144, § 1<sup>er</sup> ; — du comte de Bastard, *même page*, § *ult.* ; — du duc Decazes, p. 145, § 1<sup>er</sup> ; — du comte Molé, *même page*, § 2 ; — du comte de Pontécoulant, *même page*, § *ult.* ; *V.* aussi la lettre adressée à M. le Président par le sieur Thibaudeau, rédacteur en chef du *National de 1834*, p. 144. — La Chambre fixe le jour auquel le sieur Rouen, assisté de son conseil, sera tenu de comparaître, p. 143 et 146. — Au jour indiqué, et avant que le sieur Rouen soit introduit, il est procédé à l'appel nominal des Pairs présents, p. 151. — Le sieur Rouen et le sieur Carrel, son conseil, obtiennent successivement la parole, p. 154. *V.* aussi p. 157. — Elle est retirée, puis accordée de nouveau au sieur Carrel, qui, sur une interruption de M. le Président, déclare qu'il ne croit pas pouvoir continuer son discours, p. 154 à 157. — La question de culpabilité est résolue affirmativement, à l'égard du sieur Rouen, au scrutin et à la simple majorité, p. 159. *V.* à ce sujet les observations du vicomte Dubouchage, p. 158, § 1<sup>er</sup> ; — et de M. le Président, *même page*. — La discussion est immédiatement ouverte sur l'application de la peine, p. 159. — Le sieur Rouen et son conseil sont entendus à ce sujet, p. 159. *V.* aussi les observations de M. le Président, p. 159, 160, 161, 162 et 163 ; — du vicomte Dubouchage, p. 159, § 3, et p. 162 ; — de M. Girod, de l'Ain, p. 161. — Texte de la décision de la Chambre, p. 164 à 166. — *V.* sur la question relative au transfert du sieur Rouen dans une maison de santé, les observations du vicomte Dubouchage, p. 167, § 1 et 5 ; — et du comte de Bastard, *même page*, § 3.

NEIGRE (M. le baron), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 2546.

NICOLAÏ (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 699, 2113 et 2529.

NOAILLES (M. le duc de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 584 et 1361. — Son opinion sur le projet de

loi relatif à l'ouverture d'un crédit de 360,000 fr. sur l'exercice 1835, pour faire les dispositions nécessaires à l'instruction de l'affaire d'avril, p. 253 à 257 ; — sur le projet de loi tendant à assurer l'exécution du traité signé, le 4 juillet 1831, entre le Roi des Français et les États-Unis, p. 1899 à 1909.

NOÉ (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 228, 1309 et 2114. — Son discours à l'occasion du décès de M. le comte Péré, p. 465 à 468 (I. n° 23).

## O

ORDONNANCES ROYALES pour l'ouverture, la prorogation, la reprise et la clôture de la session. V. au mot *Session de* 1835.

ORDONNANCES ROYALES.

1. — *Du 20 septembre* 1834, qui nomme le marquis de Sémonville Grand-Référendaire honoraire, p. 72.

2. — *Du même jour*, qui nomme le duc Decazes Grand-Référendaire, p. 73.

3. — *Du même jour*, qui nomme Vice-présidents de la Chambre des Pairs le comte Portalis et le duc de Broglie, p. 74.

4. — *Du 19 avril* 1834, qui élève à la dignité de Pair M. de Gasparin, p. 74.

5. — *Du 30 septembre*, qui élève à la dignité de Pair le baron Aymard, p. 75.

6. — *Du 10 novembre*, qui élève à la dignité de Pair le baron Bernard, p. 76.

7. — *Du 2 avril* 1835, qui nomme le comte de Bastard Vice-président de la Chambre des Pairs, p. 1079.

8. — *Du 28 juillet*, qui convoque la Cour des Pairs, p. 2471. V. au mot *Attentat du 28 juillet*.

ORDRE DU JOUR (observations relatives à l'), p. 14, 242 et 243, 248, 1734, 1801, 1802, 2294, 2388.

ORNANO (M. le comte d'), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 14. — Commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1467.

## P

PANGE (M. le marquis de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 699, 906, 1361, 1534 et 2114. — Ses observations sur le projet de loi relatif aux attributions municipales, p. 885, §. *ult.* — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à la vente de propriétés domaniales situées dans le département de la Meuse, p. 1039 à 1042 (I. n° 36).

PAQUEBOTS. — Projet de loi relatif à l'établissement de paquebots à vapeur entre la France et le Levant. — Présenté à la Chambre des Députés le 23 mars 1835. — Adopté le 29 mai. — Apporté à la Chambre des Pairs le 12 juin. — Adopté le 29 (LOI *du 2 juillet 1835* ; Bulletin des lois, 1835, n° 149, p. 161). = Exposé des motifs, p. 1962 à 1966 (I. n° 98). — Nomination d'une commission, p. 2021. — Rapport par le comte Guilleminot, p. 2389 à 2401 (I. n° 127). — Délibération, p. 2429 et 2430. — Vote au scrutin, p. 2430.

PELET DE LA LOZÈRE (M. le comte), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 227.

PENSIONS MILITAIRES. V. *Crédits supplémentaires et extraordinaires*, n° 3.

PÉRÉ (M. le comte), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 8. — Décédé le 9 janvier 1835. — Discours prononcé à cette occasion par le comte de Noé, p. 465 à 468 (I. n° 23).

PÉRIGORD (M. le duc de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 2113.

PERREGAUX (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 336, 1545 et 2020.

PERSIL (M.), *Garde des sceaux, Ministre de la justice*, présente en cette qualité un projet de loi relatif aux ventes publiques de récoltes pendantes par racines, p. 180 à 186 (I. n° 7). — Soutient la discussion de ce projet de loi, p. 524, 527 à 529, et 535 ; — un projet de loi relatif aux faillites et banqueroutes, p. 745 à 836 (I. n° 33) ; — un projet de loi tendant à rectifier les art. 341, 345, 346, 347 et 352 du Code d'instruction criminelle, et l'art. 17 du Code pénal, p. 2519 à 2566 (I. n° 136) ; — une ordonnance du Roi, en date du

28 juillet, qui convoque la Cour des Pairs, p. 2471. — Présente, au nom du Ministre de l'intérieur, un projet de loi qui accorde un crédit extraordinaire destiné à solder les dépenses des cérémonies relatives à l'attentat du 28 juillet, p. 2588 et 2589 (I. n° 139). — Soutient la discussion du projet de loi relatif aux cours d'assises, p. 2590, 2591, 2598, 2611, 2617, 2620, 2623, 2625, 2627 et 2630.

PÉTITIONS COLLECTIVES, — des frères Bachelard (succession détournée), p. 193 ; — de deux cent treize habitans du Calvados (remonte de l'armée), p. 195 (Observations du comte Dejean, *ibid.* ; — du comte de La Roche-Aymon, p. 196) ; — des notaires de Laon (patente), p. 201 ; — de plusieurs fabricans de faux tabac, p. 299 ; — de cent vingt-deux habitans du canton de Montreuil (Pas-de-Calais) (tabacs), p. 298 ; — des sieurs Antonin, Sauret et Carré, et de la dame Lacour (divorce), p. 365 ; — de quatre-vingt-onze habitans de Pont-Audemer (contrainte par corps), *ibid.* ; — des sieurs Mercier et Thiébaud (sel), p. 372 ; — d'un grand nombre d'habitans de Calais (famille de Napoléon), p. 373 ; — des capitaines au long cours de Bordeaux (pensions de la marine), p. 374. (Rapport détaillé par le comte Abrial, p. 374 à 380) ; — des membres du conseil municipal de Sainte-Hermine (Vendée) (attributions municipales), p. 380 ; — des notaires de Saint-Pol, des notaires de Nancy, et de treize notaires de Doullens (vente des récoltes), p. 381 ; — des serruriers de Paris (adjudications) *ibid.* ; — du conseil municipal et des habitans de Grange (Marne) (routes), p. 381 ; — des sieurs de Valcourt, Delaborde, Lutteroth et plusieurs autres habitans de Paris (esclavage), p. 405. (Rapport détaillé par le comte Abrial, p. 405 à 407 ; — Observations du duc de Broglie, p. 408 et 411 ; — du comte de Montlosier, p. 409, § 1<sup>er</sup> ; — du comte Verhuell, *même page*, § *ult.* ; — du marquis de Marbois, p. 410) ; — de dix-huit habitans du Calvados (divorce), p. 701 ; — des avoués de Marseille (patente), p. 704 ; — d'un grand nombre d'habitans de Marseille, de La Rochelle, de Libourne et de Bordeaux (indemnité de Saint-Domingue), p. 708. (V. les observations du comte de Tascher, p. 709, § 1<sup>er</sup> ; — du comte de Montlosier, *même page*, § 2 ; — du Ministre des affaires étrangères, *même page*) ; — des habitans de Thoronet et de Sainte-Croix (Var) (vignes), p. 1323 ; — de cent vingt-sept

habitans de Lyon (boulangerie), p. 1324 ; — de deux cent dix habitans d'Elbeuf (douanes), p. 1327. (Rapport détaillé par M. Gautier, p. 1327. V. aussi p. 1329. — Observations de M. Barthe, p. 1329, 1330, § 2, et 1333, § 1<sup>er</sup> ; — du baron de Fréville, (p. 1330, § 1<sup>er</sup>, 1331, et 1333, § 2 ; — du vicomte Dubouchage, p. 1331, § 1<sup>er</sup> ; — du comte d'Argout, p. 1332, § 2) ; — de la chambre du commerce d'Alger, p. 1386. (Rapport détaillé par le baron de Fréville, p. 1386. — Observations du comte de Montlosier, p. 1389 et 1390 ; — et du vicomte Dubouchage, p. 1391) ; — de plusieurs réfugiés polonais (Légion-d'Honneur), p. 1826. (Rapport détaillé par le marquis de Laplace, p. 1826 à 1830) ; — d'un pensionnaire de l'ancienne Liste civile, p. 1830 ; — du sieur Sainte-Croix et de la dame Dubuisson (crédits extraordinaires), p. 1831. — du conseil municipal de Toulouse (Alger), p. 1831. (Rapport détaillé par le comte Beaudrand, p. 1831 à 1834. — Observations du comte de Tascher, p. 1834 ; — du baron Mounier, p. 1835) ; — de cent soixante-trois habitans de Brignoles (Var) (Alger), p. 1835 ; — de dix propriétaires de l'arrondissement de Trévoux (ponts et chaussées), p. 2310. (Rapport détaillé par le comte d'Haubersart, p. 2310 à 2318) ; — des administrateurs des messageries (roulage), p. 2323. (Rapport détaillé par le baron Mounier, p. 2323) ; — des membres du conseil municipal de la commune de Ménarmont (culte), p. 2328. (Rapport détaillé par le comte de Tascher, p. 2328).

PÉTITIONS INDIVIDUELLES. — Du sieur *Antiboul* (récompense nationale), p. 1323 ; — du sieur *Ardaut* (faillite), p. 1347 ; — du sieur *Armand* (succession), p. 705 ; — du sieur *Baland* (pillage d'une caserne), p. 191 ; — du sieur de *Bécoart* (message du président Jackson), p. 704 ; — du sieur *Bellue* (douanes), p. 1326 ; — du sieur *Bolle* (perte de son emploi), p. 192. (Observations de M. Cousin, *même page*) ; — de la femme *Bossuge* (acte de décès, etc.), p. 371, § *penult.* et *ult.* ; — du sieur *Bouillon* (récoltes), p. 381 ; — de la dame *Bouvin* (grâce), p. 1326 ; — du sieur *Bouthéon* (indemnité), p. 194 ; — du sieur *Buraud* (persécutions), p. 705 ; — du sieur *Charpentier* (récoltes), p. 381 ; — du sieur *Chaulieu* (Légion-d'Honneur), p. 369 ; — du sieur *Chavignot* (amnistie), p. 705. (V. les observations du comte Dubouchage, p. 705 et 707, § 1<sup>er</sup> ; — du comte Dejean, p. 706 ; — du comte de Tascher, p. 707) ; — du sieur *Cochaud* (écarts de la presse), p. 384.

(Rapport détaillé par le comte de Tascher, p. 384 à 386. — Observation du comte de Montlosier, p. 386) ; — du sieur *Colin* (secours), p. 1343 ; — du sieur *Colin* (congé), p. 1830 ; — du sieur abbé *Combescure* (retraite), p. 1343 ; — du sieur *Coulomet* (Légion-d'Honneur), p. 193 ; — du sieur *Curto* (Légion-d'Honneur), p. 711 ; — du sieur *David* (indemnité), p. 703 ; — du sieur *Delorme* (moulin), p. 2325. (Rapport détaillé par le baron Mounier, p. 2325 à 2328) ; — du sieur *Détroyat* (laines), p. 403 ; — du sieur *Dietz* (attributions municipales), p. 380 ; — du sieur *Dolivot* (amnistie), p. 382 (V. les observations du vicomte Dubouchage. *même page*, § *antepenult.* et *ult.*, et du comte de Tascher, *même page*, § *penult.*) ; — de la veuve *Doris* (pension), p. 194 ; — du sieur *Dubuc* (Haïti), p. 1391 ; — du sieur *Dumouchel* (université), p. 383 ; — du sieur *Dupré* (Légion-d'Honneur), p. 711 ; — du sieur *Durand* (instituteur), p. 403 ; — du sieur *Durand* (secours), p. 712 ; — du sieur *Duvigeant* (grade), p. 1339 ; — du sieur *Flippe* (tribunal de commerce d'Amiens), p. 1322 ; — du sieur *Fournier* (emploi de syndic), p. 1831 ; — du sieur de *Francmesnil* (pension), p. 1346 ; — du sieur *Gay* (testament), p. 365 ; — de la dame *Gervais* (indemnité), p. 703 ; — du sieur *Godin* (récoltes), p. 381 ; — du sieur *Gontaut* (arrérages), p. 371 ; — de la demoiselle *Guel* (ancienne Liste civile), p. 383 et 1334. (Observations du vicomte Dubouchage, p. 1355 ; — du Ministre de la marine, *ibid.*) ; — du sieur *Guillay* (récoltes), p. 381 ; du sieur *Holder* (famille Mazarin), p. 1336 ; — du comte de *Jaxa-Dembicki*, réfugié polonais. (Rapport détaillé, par le marquis de Laplace, p. 1824. V. aussi p. 1826. — Observations du vicomte Dubouchage, p. 1825 ; — du comte de Tascher, p. 1826, § 1<sup>er</sup> ; — du duc de Bassano, *même page*, § 2) ; — du sieur *Jeuffroy* (indemnité), p. 197. (Rapport détaillé par le baron de Fréville, p. 197 à 201 ; — du sieur *Jourdan* (légitimation), p. 1348 ; — du sieur *Lallon* (tabacs), p. 298 ; — du sieur *Lamarec* (communication de peine), p. 704 ; — du sieur *Laurenson* (secours), p. 1326 ; — du sieur *Leblanc* (retraite), p. 1340 ; — du sieur *Lecomte* (cendres de Napoléon), p. 193 ; — du sieur *Le Pomellec* (sel), p. 701 ; — du sieur *Louhaud* (déchéances), p. 1391 ; — du sieur *Macé* (indemnité), p. 1323 ; — du sieur *Malepeyre* (banques), p. 2324 ; — du sieur *Martin* (beaux-frères et belles-sœurs), p. 701. (V. les observations du comte Dejean, p. 702) ; — du sieur *Mandel*



(tabacs), p. 243 et 297 ; — de la dame *Mazure* (institutrices), p. 711 ; — du sieur *Mercier* (organisation judiciaire), p. 701 ; — du même (cendres de Napoléon), p. 704 ; — du même (duel), p. 711 ; — du même (translation du chef-lieu du canton d'Ausence), p. 1322 ; — du sieur *Munsch* (pension), p. 712 ; — du sieur *Noury* (alignemens), p. 2319. (Rapport détaillé, par le comte d'Haubersart, p. 2319 à 2322) ; — du sieur *Paître* (pension), p. 371 ; — du sieur *Parisot* (journaux), p. 366. (Rapport détaillé, par le président Boyer, p. 366 à 369 ; — du sieur *Paulin* (pension), p. 202 ; — du sieur *Perraud* (abus de confiance), p. 1323 ; — de la femme *Peigay* (hospice de Lyon), p. 193 ; — du sieur *Pinchon* (cassation), p. 402 ; — du sieur *Pone* (tabac), p. 711 ; — du sieur *Prévoist* (créance anglaise), p. 1345 ; — du sieur *Pugan* (lois anciennes), p. 402 ; — du sieur *Puthod* (responsabilité ministérielle), p. 1336 ; — du sieur *Renou* (pension), p. 201 ; — du sieur *Replin* (secours), p. 712 ; — du sieur *Rousset* (sur les maladies), p. 191 ; — du sieur *Sapin* (abus de confiance), p. 1336 ; — du sieur *Stein* (acte de décès), p. 705 ; — du sieur *Tournay* (forêts), p. 403 ; — du sieur *Thierry* (récoltes), p. 381 ; — du sieur *Vesyer* (maison d'arrêt), p. 704 ; — du sieur *Vuel* (brevets), p. 710.

PLAISANCE (M. le duc de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1310.

PONTÉCOULANT (M. le comte de), commissaire pour examiner la requête d'un Pair qui se présente à titre héréditaire, p. 469. — Ses observations sur l'affaire du *National de* 1834, p. 145, § *ult.* ; — sur le projet de loi relatif au classement des routes départementales, p. 422, § 2 ; et 425, § 2 ; — sur le projet de loi tendant à modifier l'art. 28 du décret du 1<sup>er</sup> germinal an 13, p. 436, § *ult.* ; — sur le projet de loi relatif aux attributions municipales, p. 919, § 3 ; — sur le projet de loi relatif aux cours d'assises, p. 2593.

PORTALIS (M. le comte), nommé vice-président de la Chambre des Pairs par ordonnance royale du 20 septembre 1834, p. 74. — Occupe le fauteuil en cette qualité, p. 271, 1011, 1079, 1245, 1463, 1519, 1959, 2125, 2215, 2277, 2333, 2405, 2431, 2475. — Commissaire pour la rédaction d'un projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 12 ; — pour l'examen d'un projet de loi, p. 1361. — Propose un

amendement au projet de loi tendant à modifier l'art. 28 du décret du 1<sup>er</sup> germinal an 13, p. 434. V. aussi p. 438, § *ult.* — Ses observations sur le projet de loi relatif à l'abolition des majorats et des substitutions, p. 496 ; — sur une question de règlement, p. 1734, § 4.

PRASLIN (M. le duc de), commissaire pour l'examen du budget intérieur, p. 83 ; — pour l'examen de divers projets de loi, p. 150, 1309, 1534 et 1719. — Membre du comité des pétitions, p. 697. — Fait divers rapports au nom de ce comité, p. 1326. — Son opinion sur le projet de loi relatif aux attributions municipales, p. 1717. V. aussi p. 861, 887, 889, § 1<sup>er</sup> ; 729, § 1<sup>er</sup> ; 958, § *penult.* ; 961, § 1<sup>er</sup> ; et 1023, § *penult.* — Ses observations sur le projet de loi relatif à l'abolition des majorats et des substitutions, p. 510 ; — sur le projet de loi relatif aux caisses d'épargne, p. 1222, § *penult.* ; et 1232, § 1<sup>er</sup> ; — sur le projet de loi relatif aux baux des établissemens publics, p. 1482, § 1<sup>er</sup> ; et 1485, § 2 ; — sur le projet de loi relatif à la célébration du cinquième anniversaire des journées de Juillet 1830, p. 2296, § 2 ; — sur le projet de loi relatif aux bains de Saint-Amand, p. 2305 et 2308.

PREISSAC (M. le comte de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 226. — Ses observations sur le projet de loi relatif à la fabrication et à la vente exclusive du tabac, p. 323.

PRESSE. — Projet de loi sur les crimes, délits et contraventions de la presse. — Présenté à la Chambre des Députés le 4 août 1835. — Adopté le 29 août. — Apporté à la Chambre des Pairs le 1<sup>er</sup> septembre. — Adopté le 9 septembre (LOI *du 9 septembre 1835* ; Bulletin des lois, 1835, n° 155, p. 247). — Exposé des motifs, p. 2659 à 2685 (I. n° 143). — Nomination d'une commission, p. 2687. V. à ce sujet les observations du marquis de Brézé, p. 2685, 2719 et 2721, § 1<sup>er</sup> ; — du marquis de Marbois, p. 2686 ; — du marquis de Laplace, p. 2720 ; — et de M. le Président, p. 2720 et 2721. — Rapport par le baron de Barante, p. 2721 à 2752 (I. n° 144). — Discussion en assemblée générale, p. 2753 à 2778. — Dans cette discussion sont entendus : le marquis de Brézé, p. 2753 à 2756, 2772 et 2773 ; — le duc de Coigny,

p. 2756 à 2759 ; — le comte de Montalembert, p. 2759 à 2764 ; — le comte de Sainte-Aulaire, p. 2764 à 2772 ; — le marquis de Marbois, p. 2773 ; — le vicomte Dubouchage, p. 2774 et 2777. V. aussi p. 2833. — Délibération des articles, p. 2778. — Art. 1<sup>er</sup>, p. 2778. — Discussion, p. 2778 à 2806. — Adoption, p. 2806. — Observations de M. Villemain, p. 2778 à 2790 ; — du duc de Montebello, p. 2790 à 2804 ; — du vicomte Dubouchage, p. 2804 et 2805. V. aussi p. 2809. — Art. 5, p. 2811. — Adoption, p. 2813. — Observations du vicomte Dubouchage, p. 2812. — Art. 8, adoption, p. 2814. — Observations du baron Duval, p. 2814 ; — du duc de Broglie, président du conseil, *ibid.* — Art. 11, adoption, p. 2816. — Observations du vicomte Dubouchage, *ibid.* — Art. 13, p. 2817. — Adoption, p. 2820. — Observations du vicomte Dubouchage, 2818 ; — du comte de Flahault, p. 2819 ; — du rapporteur, *ibid.* ; — du marquis de Brézé, p. 2820 ; — de M. Guizot, Ministre de l'instruction publique, *ibid.* — Art. 15, p. 2820. — Adoption, p. 2823. — Observations du marquis de Laplace, p. 2821. — Art. 19, p. 2824. — Adoption, p. 2826. — Observations du vicomte Dubouchage, p. 2825. — Art. 21, p. 2827. — Adoption, p. 2830. — Observations du marquis de Brézé, p. 2828 ; — du Ministre de l'instruction publique, p. 2828 et 2829 ; — de M. le Président, p. 2829 ; — du rapporteur, *ibid.* — Art. 22. — Observations du comte de Flahaut, p. 2830 et 2831 ; — de M. Thiers, Ministre de l'intérieur, p. 2830. — Vote au scrutin, p. 2834.

PROJETS DE LOI *proposés à la Chambre des Pairs dans la session de 1835, et non convertis en lois. Ces projets sont au nombre de trois, savoir :*

| PROJETS DE LOI.   | VOIR AUX MOTS :                  |
|---|----------------------------------|
| Sur l'administration municipale .....                         | <i>Attributions municipales.</i> |
| Sur la vente publique des récoltes pendantes par racines..... | <i>Récoltes.</i>                 |
| Sur les faillites et banqueroutes.....                        | <i>Faillites.</i>                |

PROCLAMATION DU ROI qui proroge les Chambres au 29 décembre 1834, p. 69 ; — qui clôt la session de 1835, p. 2835.

## R

RÉCOLTES PENDANTES PAR RACINES. — Projet de loi relatif à la désignation des officiers publics chargés de procéder aux ventes publiques des récoltes pendantes par racines. — Présenté à la Chambre des Députés le 1<sup>er</sup> décembre 1834. — Adopté le 29 décembre. — Apporté à la Chambre des Pairs le 8 janvier 1835. — Adopté le 17 mars moyennant amendemens. — Reporté à la Chambre des Députés le 6 avril. — Rapport par M. Boudet, le 8 mai. — Ce projet de loi n'a pas été discuté de nouveau. — Exposé des motifs, p. 180 à 186 (I. n° 7). — Nomination d'une commission, p. 208. — Rapport par M. Tripier, p. 469 à 478 (I. n° 24). — Délibération, p. 520 à 536. — Vote au scrutin, p. 536. V. les amendemens de la commission, p. 520 ; — du duc Decazes, p. 522, § 3 et 4. (V. aussi p. 523, § 1<sup>er</sup> ; et 524, § 3). — du président Faure, p. 522, § *ult.* (V. aussi p. 523, § *ult.*) ; — du président Boyer, p. 532 ; — ensemble les observations du rapporteur, p. 522, 523, 524, 525 et 529 ; — du Garde des sceaux, p. 524, 527 à 529, et 535 ; — de M. Girod, de l'Ain, p. 531 ; — de M. Barthe, p. 533 ; — du vicomte Dubouchage, p. 535, §§ *ante penult.* et *ult.*

RÉCOMPENSES NATIONALES. — Projet de loi portant concession de pensions à titre de récompense nationale. — Présenté à la Chambre des Députés en trois parties, les 4, 8 et 11 août 1835. — Adopté le 21 août. — Apporté à la Chambre des Pairs le 25. — Adopté le 1<sup>er</sup> septembre (LOI *du 4 septembre 1835* ; Bulletin des lois, 1835, n° 154, p. 243). — Exposé des motifs, p. 2543 à 2546 (I. n° 135). — Nomination d'une commission, p. 2546. V. un message de la Chambre des Députés, contenant le procès-verbal d'une des séances de cette Chambre, qui constate dans quel sens elle a entendu voter la pension accordée à madame de La Chasse de Vérigny, p. 2635 à 2639. — Ce procès-verbal est renvoyé à la commission, p. 2639. — Rapport par le duc de Choiseul, p. 2649 à 2654 (I. n° 141). — Délibération, p. 2715 à 2717. — Art. 1<sup>er</sup>, p. 2715. — Adoption, p. 2716. — Observations du baron Maurice Duval, p. 2715 ; — du maréchal marquis Maison, p. 2715 ; — de M. le Président, *ibid.* — Vote au scrutin, p. 2717.

RECRUTEMENT. — Projet de loi relatif à un appel de 80,000 hommes sur la classe de 1834. — Présenté à la Chambre des Députés le 23 mars 1835. — Adopté le 11 mai. — Apporté à la Chambre des Pairs le 21. — Adopté le 18 juin (LOI *du 26 juin* 1835 ; Bulletin des lois, 1835, n° 146, p. 78). — Exposé des motifs, p. 1520 à 1525 (I. n° 70). — Nomination d'une commission, p. 1544. — Rapport, par le marquis de Laplace, p. 1863 à 1876 (I. n° 92). — Délibération, p. 2175 à 2194. — Art. 1<sup>er</sup>, p. 2175. — Adoption, p. 2177. — Observations du rapporteur, p. 2175 à 2177. — Art. 2, p. 2177. — Adoption, p. 2193. — Observations du rapporteur, p. 2177 à 2188 ; — du Ministre de la guerre, p. 2188 à 2193. — Vote au scrutin, p. 2194.

RÉFORMATEUR (affaire du). Voir au mot *Tribune*.

RÉFUGIÉS ETRANGERS. V. au mot *Crédits supplémentaires et extraordinaires*, n° 8.

REILLE (M. le comte), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1467.

REINACH (M. le baron de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 8. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 208, 700, 1362 et 2111.

REINHARD (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 226 et 1361.

RICARD (M. le comte), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 228.

RICHEBOURG (M. le comte de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1468.

RIGNY (M. le vice-amiral comte de), *Ministre des affaires étrangères*. — Est entendu à l'occasion du projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 58 à 64.

RIGNY (M. le vice-amiral comte de), *Ministre de la guerre par intérim*, présente à la Chambre, en cette qualité, un projet de loi tendant à ouvrir au département de la guerre un nouveau crédit de 1,400,000 fr. pour l'inscription des pensions militaires en 1835, p. 1259 à 1262 (I. n° 47). — Présente à la Chambre, au nom du Ministre des finances, un projet de loi tendant à assurer l'exécution du traité signé, le 4 juillet 1831, entre le Roi des Français et les États-Unis, p. 1263 à 1268 (I. n° 48).

RIVIÈRES. — Projet de loi relatif à l'amélioration du cours des rivières. — Présenté à la Chambre des Députés le 2 avril 1835. — Adopté le 7 mai. — Apporté à la Chambre des Pairs le 29 mai. — Adopté le 22 juin (LOI *du 30 juin 1835* ; Bulletin des lois, 1835, n° 148, p. 148). — Exposé des motifs, p. 1574 à 1595 (I. n° 77). — Nomination d'une commission, p. 1718. — Rapport, par le comte de Germiny, p. 2055 à 2065 (I. n° 111). — Discussion en assemblée générale, p. 2248 à 2254. — Dans cette discussion sont entendus : le vicomte Dubouchage, p. 2248. V. aussi p. 2252 et 2208 ; — M. Gautier, p. 2249 ; — le baron Duval, p. 2250 ; — M. Humann, Ministre des finances, p. 2251 et 2253. — Délibération des articles, p. 2254 à 2263. — Art. 1<sup>er</sup>, p. 2254. — Adoption, p. 2262. — Observations de M. Tripier, p. 2255, 2258, 2260 et 2261 ; — de M. Duchâtel, Ministre du commerce, p. 2256 ; — du vicomte Dubouchage, p. 2257 et 2261, § 2 ; — de M. Legrand, p. 2257 ; — du duc de Broglie, président du conseil des Ministres, p. 2259 et 2261. — Vote au scrutin, p. 2263.

ROEDERER (M. le comte), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1545. — Propose un amendement au projet de loi relatif aux attributions municipales. V. p. 728, §§ 1<sup>er</sup> et *ult.* — Ses observations sur ce projet de loi, p. 914, § *ult.* ; 925, § 3 ; et 990.

ROGNIAT (M. le vicomte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 584, 699, 1309, 1718, 2114 et 2606. — Propose un amendement au projet de loi relatif aux caisses d'épargne, p. 1208. V. aussi p. 1209 à 1215.

ROGUET (M. le comte), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 14. — Commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1888.

ROUEN (M.) (*gérant du National de 1834*). V. au mot *National de 1834*.

ROUSSEAU (M. le chevalier), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 227, 1310, 1545 et 2111. — Ses observations sur l'époque où l'on commencera la discussion du projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit additionnel de 1,950,000 fr., à titre de subvention aux fonds de retraite du ministère des finances, p. 248.

ROUTES DÉPARTEMENTALES. — Projet de loi relatif au classement des routes départementales. — Adopté par la

Chambre des Députés le 22 janvier, sur la proposition de M. Jaubert. — Envoyé à la Chambre des Pairs le 5 février. — Adopté le 27, moyennant amendemens. — Reporté à la Chambre des Députés le même jour. — Adopté le 5 mars (LOI du 20 mars 1835 ; Bulletin des lois, 1835, n° 135, p. 11). — Message contenant envoi du projet de loi, p. 272 et 273. (I. n° 14). — Nomination d'une commission, p. 307. — Rapport par le comte de Ségur, p. 390 à 398 (I. n° 20). — Observations sur le titre de la loi par le comte Heudelet, p. 413 ; — et par le baron Duval, p. 414. — Délibération des articles, p. 414 à 433. — Trois amendemens ont été déposés sur le bureau, p. 415 à 417. — La délibération s'établit sur le premier amendement présenté par M. de Gasparin, p. 417 à 426. — Il en développe les motifs, p. 417 à 422. — Observations du comte Heudelet, p. 422 ; — du comte de Pontécoulant, p. 422, § 2 ; et 425, § 2 ; — du comte Molé, p. 422, § *ult.* ; et 426 ; — du baron de Fréville, p. 423 ; — du baron Maurice Duval, p. 425, § 1<sup>er</sup> ; — du rapporteur, p. 426. — La délibération s'établit sur le second amendement présenté par le comte de Larochevoucauld, p. 427 à 430. — Il en développe les motifs, p. 427. — Observations du rapporteur, p. 428. — La délibération s'établit sur le troisième amendement présenté par le comte de Bastard, p. 430 à 432. — Cet amendement est adopté, p. 432. — Observations du comte de Bastard, p. 431, § 2 ; — du rapporteur, *même page* ; — du comte de Montlosier, *même page*, § *penult.* ; — du comte Molé, *même page*, § *ult.* — Vote au scrutin, p. 433.

ROY (M. le comte), commissaire pour la rédaction d'un projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 12 ; — pour l'examen du budget intérieur, p. 83 ; — pour l'examen de divers projets de loi, p. 226, 584, 1534, 2020 et 2142. — Membre du comité des pétitions, p. 389. — Fait divers rapports au nom de ce comité, p. 701. — Son opinion sur le projet de loi tendant à assurer l'exécution du traité signé, le 4 juillet 1831, entre le Roi des Français et les États-Unis, p. 1927 à 1942. — Ses observations sur le projet de loi relatif aux attributions municipales, p. 880, 934, § *ult.* ; 955, 957, 960, § *ult.* ; 962, § 2 ; 973, 983, § *ult.* ; 1050, § *ult.* ; et 1070 à 1073. — Présente divers amendemens à ce projet de loi, p. 968, 989 et 990, et 1114. — Fait, au nom d'une

commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif aux caisses d'épargne, p. 1166 à 1183 (I. n° 42). — S'explique au sujet de plusieurs articles de ce projet de loi, et de divers amendemens proposés par la commission, p. 1208, 1222, 1225, 1228, 1234, 1238, 1239 et 1240.

RUMIGNY (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1468 et 2112.

## S

SAINT-AMAND (Bains de). — Projet de loi tendant à concéder au département du Nord la propriété des bâtimens, terrains et dépendances des bains de Saint-Amand. — Présenté à la Chambre des Députés le 18 mai 1835. — Adopté le 8 juin. — Apporté à la Chambre des Pairs le 15. — Adopté le 25 juin (LOI *du 2 juillet* 1835 ; Bulletin des lois, 1835, n° 149, p. 163). — Exposé des motifs, p. 2009 à 2011 (I. n° 104). — Nomination d'une commission, p. 2113. — Rapport par le comte d'Haubersart, p. 2238 à 2243 (I. n° 121). — Délibération, p. 2305 à 2308. — Amendement du duc de Praslin, p. 2305. V. aussi p. 2308. — Observations du rapporteur, p. 2307 ; — du baron Lallemand, p. 2308. — Vote au scrutin, p. 2309.

SAINT-CRICQ (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 584, 1361, 1467, 1535, 2021, 2142, 2213 et 2606. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur huit projets de loi relatifs à des impositions ou à des emprunts votés par divers départemens, p. 1409 à 1420 (I. n° 60) ; — sur un projet de loi tendant à autoriser une imposition extraordinaire votée par le département des Hautes-Alpes, p. 1854 à 1856 (I. n° 90) ; — sur trois projets de loi relatifs à des impositions extraordinaires et à un emprunt, votés par les départemens de l'Allier et de Maine et Loire, et par la ville de Bayonne, p. 2367 à 2370 (I. n° 125) ; — sur le projet de loi relatif à la fixation du budget des dépenses pour l'exercice 1836, p. 2432 à 2452 (I. n° 129).

SAINT-CYR NUGUES (M. le baron), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 2143.

SAINTE-AULAIRE (M. le comte de), commissaire pour l'examen



de divers projets de loi, p. 1467 et 2687. — Son opinion sur le projet de loi relatif aux crimes, délits et contraventions de la presse, p. 2764 à 2772.

SAINT-PRIEST (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1467, 1545, 2114 et 2606. — Membre du comité des pétitions, p. 2477.

SAINT-SULPICE (M. le comte de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 14.

SALINS (ville de). — Projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 304,628 fr. destiné à indemniser les incendiés de la ville de Salins. — Présenté à la Chambre des Députés le 25 avril 1835. — Adopté le 16 avril. — Apporté à la Chambre des Pairs le 21 mai. — Adopté le 6 juin (LOI *du 14 juin 1835* ; Bulletin des lois, 1835, n° 144, p. 65). — Exposé des motifs, p. 1531 à 1533 (I. n° 73). — Nomination d'une commission, p. 1546. — Rapport, par le comte Morand, p. 1808 et 1809 (I. n° 85). — Vote au scrutin, p. 1883.

SCARPE. — Projet de loi relatif à l'amélioration du cours de la Scarpe. — Présenté à la Chambre des Députés le 2 février 1835. — Adopté le 21. — Apporté à la Chambre des Pairs le 19 mars. — Adopté le 3 avril (LOI *du 11 avril 1835* ; Bulletin des lois, 1835, n° 137, p. 17). — Exposé des motifs, p. 538 à 542 (I. n° 26). — Nomination d'une commission, p. 699. — Rapport, par le comte d'Haubersart, p. 939 à 946 (I. n° 35). — Délibération et vote au scrutin, p. 1012.

SÉANCE ROYALE d'ouverture de la session des Chambres. — Procès-verbal de cette séance dressé par le Garde des registres, p. 1 à 5. — Lu à la Chambre et adopté par elle, p. 7.

SÉGUIER (M. le baron), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 208 et 2687.

SÉGUR (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 307, 1719 et 1888. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif au classement des routes départementales, p. 390 à 398 (I. n° 20). V. aussi p. 426, 428 et 431.

SÉGUR (M. le comte Philippe de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1361, 1889 et 2546. — Membre du

comité des pétitions, p. 1352. — Propose à la Chambre de mander à sa barre le gérant du *National de 1834*, pour qu'il ait à s'expliquer sur un article inséré dans ce journal, p. 128 à 130.

SÉGUR-LAMOIGNON (M. le vicomte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1310 et 1468. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à divers échanges de propriétés appartenant à l'Etat, p. 1546 à 1551 (I. n° 75).

SÉMONVILLE (M. le marquis de), nommé Grand-référendaire honoraire par ordonnance royale du 20 septembre 1834, p. 72. — Commissaire pour examiner les titres d'un Pair nouvellement promu par ordonnance royale, p. 85.

SESMAISONS (M. le comte de). — Ses observations sur l'affaire du *National de 1834*, p. 143, § *ult.* — Propose un paragraphe additionnel au projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 54, 55 et 56 ; — un paragraphe additionnel au projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit de 360,000 fr. sur l'exercice 1835, pour faire les dispositions nécessaires à l'instruction de l'affaire d'avril, p. 268.

SESSION DE 1835. — Ouverte le 31 juillet 1834, p. 4. — Prorogée par ordonnance du 16 août suivant au 29 décembre de la même année, p. 69. — Reprise le 1<sup>er</sup> décembre en vertu d'une ordonnance du 10 novembre précédent, p. 71. — Close par ordonnance du 11 septembre 1835, p. 2835. V. au mot *Séance royale*.

SILVESTRE DE SACY (M. le baron), commissaire pour examiner la requête d'un Pair qui se présente à titre héréditaire, p. 469 ; — pour l'examen de divers projets de loi, p. 150, 1356 et 1889. — Ses observations sur le projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 52 ; — sur le projet de loi relatif aux attributions municipales, p. 888 ; — sur le projet de loi relatif aux caisses d'épargne, p. 1223 ; — sur le projet de loi relatif aux cours d'assises, p. 2611. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi tendant à ouvrir au Ministre de l'instruction publique un crédit additionnel de 34,000 fr. pour l'exercice 1834, p. 1468 à 1473 (I. n° 65).

SIMÉON (M. le comte), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 81. (V. *même page* l'observation de M. le Président.) — Commissaire pour l'examen de divers projets

de loi, p. 228 et 938. — Membre du comité des pétitions, p. 79. — Propose un amendement à l'art. 57 du projet de loi relatif aux attributions municipales, p. 1058 à 1061. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à l'abolition des majorats et des substitutions, p. 442 à 464 (I. n° 22). V. aussi p. 496, 498 et 509.

SPARRE (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 700 et 1720. — Ses observations sur le projet de loi relatif aux élèves des écoles spéciales susceptibles d'être promus au grade de sous-lieutenant, p. 320, § *ult.* ; 353 à 355, et 363.

SUSSY (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 226, 1356, 1534, 1545, 2020 et 2163. — Son opinion sur le projet de loi relatif aux crédits supplémentaires et extraordinaires de l'exercice 1834, et aux annulations de crédits sur le même exercice, p. 2264 à 2270.

## T

TABACS. — Projet de loi relatif à la fabrication et à la vente exclusive du tabac. — Présenté à la Chambre des Députés le 1<sup>er</sup> décembre 1834. — Adopté le 8 janvier 1835. — Apporté à la Chambre des Pairs le 13. — Adopté le 9 février (LOI *du 12 février 1835* ; Bulletin des lois, 1835, n° 133, p. 5). — Exposé des motifs, p. 215 à 221 (I. n° 11). — Nomination d'une commission, p. 226. — Rapport, par le baron de Barante, p. 283 à 299 (I. n° 16). — Délibération, p. 321 à 332. — Observations du vicomte Dubouchage, p. 321, § *ult.* — Art. 3, p. 323. — Discussion, p. 323 à 325. — Adoption, p. 325. — Observations du comte de Preissac, p. 323 ; — du Ministre des finances, p. 324. — Art. 5, p. 326. — Discussion, p. 326 à 332. — Adoption, p. 332. — Amendement du vicomte Dubouchage, p. 326. V. aussi p. 330, § 1<sup>er</sup>. — Observations du rapporteur, p. 327 et 328 ; — de M. Tripier, p. 328 et 330, § *penult.* ; — du baron Mounier, p. 329 et 332 ; — du Ministre des finances, p. 330 ; — de M. le Président, p. 331 ; — de M. Barthe, p. 331, § *ult.* — Vote au scrutin, p. 333.

TALHOUET (M. le marquis de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1362.

TASCHER (M. le comte de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 14 et 387. — Commissaire pour l'examen du budget intérieur, p. 83 ; — pour examiner les titres d'un Pair nouvellement promu par ordonnance royale, p. 85. — Fait un rapport au nom de la commission chargée de cet examen, p. 137. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 150, 699, 1405, 1534, 1889 et 2142. — Membre du comité des pétitions, p. 79, 206, 697. — Fait divers rapports au nom de ce comité, p. 191, 243, 383 et 2328. — Propose un amendement au projet de loi relatif à l'abolition des majorats et des substitutions, p. 494. V. aussi p. 495 et 499. — Ses observations sur le projet de loi relatif aux attributions municipales, p. 729, § 3 ; 739, § 2 ; 851, § *ult.* ; 852, § 2 ; 882, § *penult.* ; 885, § 1<sup>er</sup> ; 889, § 2 ; et 933, § *ante-penult.* ; — sur l'affaire de la *Tribune* et du *Réformateur*, p. 1570, § *ante-penult.* ; — sur une question de règlement, p. 1884, § 4 ; — sur une pétition du sieur Dolivot (amnistie), p. 382, § *penult.* ; — du sieur Chavignot (amnistie), p. 707 ; — d'un grand nombre d'habitans de Marseille, La Rochelle, Libourne et Bordeaux (indemnité), p. 709, § 1<sup>er</sup> ; — du comte Jaxa-Dembicki, polonais, p. 1826, § 1<sup>er</sup> ; — sur une pétition du conseil municipal de Toulouse (Alger), p. 1834. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 450,000 francs pour secours aux pensionnaires de l'ancienne Liste civile, p. 2042 à 2047 (I. n° 109).

THÉNARD (M. le baron), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 209, 700, 1356, 1545 et 2112. — Son opinion sur le projet de loi relatif à la fixation du budget des recettes de l'exercice 1836, p. 2498.

THIERS (M.), *Ministre de l'intérieur*, présente en cette qualité, à la Chambre, un projet de loi relatif aux attributions municipales, p. 87 à 127 (I. n° 4). — Soutient la discussion de ce projet de loi, p. 849, 850, 851, 852, 854, 859, 862, 863, 888, 895, 896, 900, 902, 913, 915, 919, 924, 952, 954, 955, 958, 994, 1003, 1052, 1053, 1074, 1076 et 1077. — Présente un projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit de 360,000 francs sur l'exercice 1835, pour faire les dispositions nécessaires à l'instruction de l'affaire d'avril dont la Cour des Pairs est saisie, p. 187 et 188 (I. n° 8). V. aussi p. 257 à 262 ;

— un projet de loi relatif à l'amélioration du cours de la Scarpe, p. 538 à 542 (I. n° 26) ; — un projet de loi relatif à la rectification de la limite entre les communes de Cideville et de Mesnil-Panneville (département de la Seine-Inférieure), p. 542 et 543 (I. n° 27) ; — 20 projets de loi relatifs à des impositions extraordinaires votés par divers départemens, p. 543 à 579 (I. n° 28) ; — un projet de loi tendant à ouvrir au Ministre de l'intérieur un crédit extraordinaire de 1,200,000 f. pour complément des dépenses secrètes de l'année 1835, p. 1498 à 1501 (I. n° 67) ; — un projet de loi tendant à autoriser une imposition extraordinaire votée par le département des Hautes-Alpes, p. 1503 à 1505 (I. n° 68) ; — trois projets de loi tendant à distraire les communes de Montgesty du canton de Salviac, pour les réunir au canton de Catus (Lot) ; à rectifier la limite entre les départemens de Seine-et-Marne et du Loiret ; et à réunir aux communes de Saint-Mary-le-Cros et de Charmensac, des enclaves dépendant des communes de Joursac, d'Auriac et de Molède (Cantal), p. 1505 à 1510 (I. n° 69) ; — un projet de loi relatif à l'amélioration du cours des rivières, p. 1574 à 1595 (I. n° 77) ; — un projet de loi relatif à l'achèvement des travaux du port de Boulogne, p. 1595 à 1599 (I. n° 78) ; — un projet de loi relatif à l'achèvement du canal de Pont-de-Vaux, p. 1600 à 1604 (I. n° 79) ; — treize projets de loi relatifs à des emprunts ou impositions extraordinaires votés par divers départemens, p. 1604 à 1632 (I. n° 80) ; — un projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit supplémentaire de 500,000 francs pour secours aux réfugiés étrangers, p. 1838 à 1842 (I. n° 86) ; — un projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 200,000 francs, pour la célébration du cinquième anniversaire des journées de Juillet 1830, p. 1990 à 1992 (I. n° 99). V. aussi p. 2296 et 2297 ; — un projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit supplémentaire de 61,698 francs, pour divers travaux exécutés, en 1833, à l'Observatoire de Paris, p. 1992 à 1993 (I. n° 100) ; — un projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit supplémentaire de 270,000 francs pour travaux de construction au palais de la Chambre des Députés, p. 1994 à 1996 (I. n° 101) ; — un projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 216,890 fr. pour divers monumens de la Capitale, p. 1997 à 2000 (I. n° 102) ; — quatre projets de loi relatifs à des

emprunts votés par les villes dont les noms suivent : Beauvais, Chartres, Elbeuf, Orléans, p. 2000 à 2008 (I. n° 103) ; — un projet de loi relatif à l'établissement d'un chemin de fer de Paris à Saint-Germain, p. 2126 à 2135 (I. n° 114) ; — trois projets de loi relatifs à des impositions extraordinaires et à un emprunt votés par les départemens de l'Allier et de Maine-et-Loire, et par la ville de Bayonne, p. 2135 à 2141 (I. n° 115). — Est entendu sur l'article 22 du projet de loi relatif aux crimes, délits et contraventions de la presse, p. 2830.

#### TRAVAUX PUBLICS.

1. — Projet de loi relatif à l'achèvement des travaux du port de Boulogne. — Présenté à la Chambre des Députés le 2 avril 1835. — Adopté le 16 mai. — Apporté à la Chambre des Pairs le 29. — Adopté le 18 juin (*LOI du 30 juin 1835* ; Bulletin des lois, 1835, n° 148, p. 150). — Exposé des motifs, p. 1595 à 1599 (I. n° 78). — Nomination d'une commission, p. 1719. — Rapport par le vice-amiral Jurien-Lagravière, p. 1896 et 1897 (I. n° 95). — Délibération, p. 2196 et 2197. — Observation du comte Verhuell, p. 2196. — Vote au scrutin, p. 2197.

2. Projet de loi relatif à l'achèvement du canal de Pont-de-Vaux. — Présenté à la Chambre des Députés le 2 avril 1835. — Adopté le 16 mai. — Apporté à la Chambre des Pairs le 29. — Adopté le 18 juin (*LOI du 30 juin 1835* ; Bulletin des lois, 1835, n° 148, p. 151). — Exposé des motifs, p. 1600 à 1604 (I. n° 79). — Nomination d'une commission, p. 1719. — Rapport par M. Girod, de l'Ain, p. 1898 et 1899 (I. n° 96). — Délibération, p. 2198. — Vote au scrutin, p. 2199.

3. — Projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit supplémentaire de 61,698 francs, pour divers travaux exécutés, en 1833, à l'Observatoire de Paris. — Présenté à la Chambre des Députés le 3 juin. — Adopté le 8. — Apporté à la Chambre des Pairs le 15. — Adopté le 25. — Exposé des motifs, p. 1992 et 1993 (I. n° 100). — Nomination d'une commission, p. 2112. — Rapport par le marquis de Laplace, p. 2225 à 2228 (I. n° 120). — Délibération et vote au scrutin, p. 2299.

4. — Projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 216,890 francs pour divers monumens de la

Capitale. — Présenté à la Chambre des Députés le 16 mai 1835. — Adopté le 8 juin. — Apporté à la Chambre des Pairs le 15. — Adopté le 25 (LOI *du 6 juillet 1835* ; Bulletin des lois, 1835, n° 149, p. 169). — Exposé des motifs, p. 1997 à 2000 (I. n° 102). — Nomination d'une commission, p. 2112. — Rapport par le marquis de Laplace, p. 2221 à 2225 (I. n° 120). — Délibération, p. 2301. — Vote au scrutin, p. 2302.

TRÉVISE (M. le maréchal duc de), *Ministre de la guerre*, présente en cette qualité un projet de loi relatif aux élèves des écoles spéciales susceptibles d'être promus au grade de sous-lieutenant, p. 173 à 180 (I. n° 6).

TRÉVISE (M. le maréchal duc de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 2114.

TRIBUNE. — Affaire de la *Tribune* et du *Réformateur*. — Le duc de Montébello propose à la Chambre de mander à sa barre le gérant de la *Tribune*, et les personnes dont les noms se trouvent au bas d'une lettre insérée dans ce journal sous la date du 11 mai 1835, p. 1454 à 1456. — Cette motion étant généralement appuyée, M. le Président met sous les yeux de la Chambre les dispositions législatives invoquées par l'auteur de la proposition, p. 1456. — Texte de l'article incriminé, p. 1457 à 1461. — Sur la demande de plusieurs Pairs, la Chambre se forme en comité secret pour délibérer sur la proposition qui lui est soumise, p. 1462. — Texte de l'arrêté de la Chambre qui décide que des poursuites seront dirigées contre les gérans de la *Tribune*, contre ceux du *Réformateur* et contre les personnes dont les noms, parmi lesquels figure celui de M. Audry de Puyraveau, se trouvent au bas de la lettre incriminée, p. 1565 à 1569. — Résolution de la Chambre des Députés qui permet les poursuites contre M. Audry de Puyraveau, p. 1562 à 1564 (I. n° 76). — Sur la proposition de M. le Président, la Chambre fixe le jour auquel les personnes dont il s'agit seront citées à comparaître, p. 1571. V. les observations du vicomte Dubouchage, p. 1570, § 2 ; — du comte de Tascher, *même page*, § *antepenult.* ; — de M. le Président, p. 1570 et 1571. — Au jour indiqué, et avant que les personnes assignées soient introduites, il est procédé à l'appel nominal des Pairs présents, p. 1642. V. aussi p. 1663, 1697, 1720 et 1734. — Le baron de Lascours déclare

s'abstenir, p. 1644. — M. le Président interpelle les sieurs :  
— Aiguebelle, p. 1657 ;  
— Arago, p. 1677 ;  
— Barbès, p. 1687 et 1714 ;  
— Bastide, p. 1660 ;  
— Bergeron, p. 1665 et 1705 ;  
— Bernard (Jules), p. 1657 et 1701 ;  
— Bernard (Martin), p. 1668 ;  
— Bichat, gérant de la *Tribune*, p. 1645, 1649. V. aussi p. 1646,  
1648, 1699, 1735 et 1736 ;  
— Bidault, p. 1689 ;  
— Blanqui, p. 1661 ;  
— Bouchotte, p. 1673 ;  
— Boussi, p. 1675 ;  
— Boveron-Desplaces, p. 1689 ;  
— Bravard, p. 1664 ;  
— Briquet, p. 1676 ;  
— Carrel, p. 1651 et 1654. V. aussi p. 1652, 1653, 1705 et  
1713 ;  
— Carnot, p. 1662 ;  
— Caunes, p. 1673 ;  
— Caylus, p. 1662 ;  
— Charassin, p. 1693 ;  
— Charton, p. 1688. V. aussi p. 1707 ;  
— Chevalier-Gibaud, p. 1669 ;  
— Comte, p. 1721. V. aussi p. 1658 et 1720 ;  
— Coraly, p. 1657 ;  
— Decamps, p. 1692 ;  
— Degeorge, p. 1685 ;  
— Delamarre, p. 1720. V. aussi p. 1689.  
— Demay, p. 1686 et 1712. V. aussi p. 1713 ;  
— Desjardins, p. 1690 ;  
— Dolley, p. 1687 ;  
— Dornès, p. 1673. V. aussi p. 1707 et 1708 ;  
— Ducurtyl, p. 1690 ;  
— Dufraise, p. 1658 ;  
— Duplan, p. 1690 ;  
— Dupont, p. 1668. V. aussi p. 1702 et 1730 ;  
— Dussard, p. 1664. V. aussi p. 1692 ;  
— Fabas, p. 1661 ;  
— Favre, p. 1690 ;



- Fenet, p. 1667 ;
- Flocon, p. 1678 ;
- Fortoul, p. 1673 ;
- François, p. 1668 et 1706. V. aussi p. 1707 et 1727 ;
- Franque, p. 1676 ;
- Gazard, p. 1688 et 1715 ;
- Gervais, p. 1679. V. aussi p. 1680 à 1685, 1708 à 1712, et 1730 ;
- Girard, p. 1678 ;
- Grouvelle, p. 1665 ;
- Guichard, p. 1669 ;
- Guichenné, p. 1689 ;
- Hadot Desages, p. 1665 ;
- Imberdis, p. 1655 ;
- Jaffrenou, p. 1650 et 1651. V. aussi p. 1700 et 1703 ;
- Joly, p. 1658. V. aussi p. 1714 ;
- Laissac, p. 1696 ;
- Lamennais, p. 1690 ;
- Landon, p. 1689 ;
- Landrin, p. 1687 ;
- Lanier, *ibid.* ;
- Latrade, p. 1662 ;
- Laurent, p. 1670, 1671 et 1672. V. aussi p. 1649 ;
- Lebreton, p. 1658 ;
- Ledru (Charles), p. 1675 ;
- Ledru-Rollin, p. 1688 ;
- Leroux (Jules), p. 1664 ;
- Leroux (Pierre-Henri), p. 1661 ;
- Martinault, *ibid.* ;
- Michel (de Bourges), p. 1655, 1656 et 1702. V. aussi p. 1646, 1723 à 1726, et p. 1736 ;
- Morand, p. 1686 et 1687 ;
- Moulin, p. 1676 ;
- Naintré, p. 1657 ;
- Pance, p. 1667 ;
- Perrier, p. 1692 ;
- Pesson, p. 1664 ;
- Plocque, p. 1667 ;
- Raspail, p. 1658. V. aussi p. 1650, 1659, 1700 et 1703 ;
- Raynaud, p. 1659 et 1704. V. aussi p. 1660 ;
- Rittier, p. 1689 ;
- Robert, p. 1666 ;

- Rochetin, p. 1691 ;
- Rouet, p. 1662 ;
- Saint-Ouen, p. 1674 ;
- Saint-Romme, p. 1673. V. aussi p. 1706 et 1727 ;
- Sautayra, p. 1670 ;
- Savary, p. 1666 ;
- Simon Bouquin, p. 1658 ;
- Thiais (David de), p. 1661 et 1702 ;
- Thibaudeau, p. 1685 ;
- Thomas, p. 1661 ;
- Thouret (Antony), p. 1654, 1700 et 1701 ;
- Trélat, p. 1666 et 1667, 1703. V. aussi p. 1693, 1698, 1722, 1726 et 1727 ;
- Trinchand, p. 1657 ;
- Vasseur, p. 1662 ;
- Vergès, p. 1685 ;
- Vieilbanc, p. 1672 ;
- Vignerte, p. 1669 ;
- Vimal-Lajarrige, p. 1662 ;
- Viremaître, p. 1669 ;
- Voyer-d'Argenson, *ibid.* ;
- Wervoort, p. 1688 ;
- Woirhaye, p. 1673 ;
- N'ont pas comparu les sieurs :
- Audry de Puyraveau, p. 1674 ;
- Buonarotti, p. 1677 ;
- Séguin, p. 1691 ;
- Michel, p. 1736.
- N'ont pu être assignés les sieurs :
- Coppens, V. p. 1692 ;
- Demontey, V. p. 1690 ;
- Dupart, V. p. 1692 ;
- Girerd, V. *ibid.* ;
- Hauterive, V. p. 1664 ;
- Leduc, V. p. 1669 ;
- Martin Lemaire, V. p. 1692.

— Sur la proposition du comte de Bastard, la Chambre décide qu'avant de passer outre à l'audition du sieur Trélat, elle statuera sur les mises hors de cause qui semblent devoir résulter des explications données par plusieurs des personnes appelées, p. 1693. — Elle se forme, à cet effet, en comité

secret, *même page*. — Il est donné lecture, en séance publique, de la décision prise en comité secret relativement aux personnes dont il s'agit, p. 1694. — Texte de la décision de la Chambre, également prise en comité secret, qui déclare coupables du délit d'offense prévu par l'art. 11 de la loi du 17 mai 1819, les sieurs Bichat, Jaffrenou, Trélat, Michel, Raynaud, Gervais, Jules Bernard, David de Thiais, Audry de Puyraveau, p. 1729. — La Chambre se forme de nouveau en comité secret pour délibérer sur l'application de la peine, p. 1738. — Texte de la décision de la Chambre, p. 1739 à 1743.

TRUPIER (M.), commissaire pour la rédaction d'un projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 12 ; — pour examiner les titres d'un Pair nouvellement promu par ordonnance royale, p. 85 ; — pour l'examen de divers projets de loi, p. 208, 938, 1888 et 2523. — Membre du comité des pétitions, p. 1893. — Ses observations sur l'affaire du *National* de 1834, p. 143, § *penult.* ; — sur l'affaire de la *Tribune* et du *Réformateur*, p. 1648 ; — sur le projet de loi relatif à la fabrication et à la vente exclusive du tabac, p. 328 et 330, § *penult.* ; — sur le projet de loi relatif à l'abolition des majorats et des substitutions, p. 497 et 498 ; — sur le projet de loi relatif aux attributions municipales, p. 1033, § 1<sup>er</sup> ; 1036, § 2 ; 1053, § 1<sup>er</sup> ; 1019, 1020, 1026, 1066 à 1069, 1128, § 2 ; et 1135. — Propose un amendement à ce projet de loi, p. 1021 ; — au projet de loi relatif à l'amélioration du cours des rivières, p. 2255. V. aussi p. 2258, 2260 et 2261. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif aux ventes publiques de récoltes pendantes par racines, p. 469 à 478 (I. n° 24). V. aussi p. 522, 523, 524, 525 et 529 ; — sur le projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 500,000 francs pour secours aux étrangers réfugiés, p. 2167 à 2169 (I. n° 117) ; — sur le projet de loi relatif aux cours d'assises, p. 2530 à 2540 (I. n° 134). — S'explique au sujet de plusieurs articles de ce projet de loi, p. 2578 à 2582, 2596, 2621, 2622, 2623, 2626 et 2627.

TURENNE (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 906, 1546, 2020 et 2213.

TURGOT (M. le comte de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 2114.

## V

VERHUELL (M. le vice-amiral comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 938, 1405, 1719 et 2021. — Son opinion sur le projet de loi tendant à ouvrir au département de la marine un crédit extraordinaire de 650,000 fr : sur l'exercice 1835, p. 2075. — Ses observations sur le projet de loi relatif à l'achèvement des travaux du port de Boulogne, p. 2196 ; — sur une pétition relative à l'abolition de l'esclavage, p. 409, § *ult.*

VILLEMEN (M.), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 227, 1356 et 1545. — Son opinion sur le projet de loi relatif aux cours d'assises, p. 2582 à 2585. V. aussi p. 2591, 2597, 2601, 2624 et 2687. — Propose divers amendemens au projet de loi relatif aux attributions municipales, p. 731, § 2 ; 893 et 894, 912 et 919. — Ses observations sur ce projet de loi, p. 727, § 3 ; 860, § *ult.* ; 896, 901, 914, 923, § 1<sup>er</sup> ; 926, § 2 ; 952, 954, 958, § 1<sup>er</sup> ; et 961, § *penult.* ; — sur le projet de loi relatif aux crimes, délits et contraventions de la presse, p. 2778 à 2790. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit additionnel de 1,950,000 francs pour subvention aux fonds de retraite du département des finances, p. 245 à 248 (I. n° 13). V. aussi p. 251 ; — sur le projet relatif à l'ouverture d'un nouveau crédit de 2,900,000 francs pour subvention aux fonds de retraite du département des finances, p. 1894 et 1895 (I. n° 94).

VOGÜÉ (M. le comte de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 700.

## Z

ZANGIACOMI (M. le baron), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 938.

---

# CHAMBRE DES PAIRS DE FRANCE.

---

SESSION DE 1836.

*Procès-verbaux et Impressions diverses.*

---

## TABLE DES MATIÈRES.

---

*Nota.* Le renvoi au procès-verbal est marqué par l'indication de la page et du paragraphe, le renvoi aux Impressions diverses par le numéro de chaque Impression.

### A

ABRIAL (M. le comte), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 225.

ADMISSION DES NOUVEAUX PAIRS (Formes observées pour l'). — Il est donné lecture à la Chambre de trente et une ordonnances du Roi, en date des 11 septembre et 15 décembre 1835, portant nomination de Pairs de France, p. 9 à 34. — Exposé de M. le Président, p. 34, 59, 262, 1434. — Désignation, par la voie du sort, de plusieurs commissions spéciales de trois membres chacune, chargées d'examiner les titres des nouveaux Pairs, p. 35, 60, 262, 1434. — Sur les rapports de ces commissions, la Chambre déclare valables les titres produits par 29 des nouveaux Pairs, p. 39, 43, 48, 107, 305, 1466. — V. aux mots *Beaujour, Bellemare, Brun de Villeret, Cadore, Cambacérès, Cambon, Campredon, Chabot, Corbineau, Cordoue, Damremont, Feutrier, Fréteau de Peny,*

*La Moussaye, La Riboisière, Ledru Des Essarts, Lezay-Marnesia, Morogues, Mortier, Pernety, Prony, Rambuteau, Ricard, Rochambeau, Saint-Aignan, Serrant, Siméon, Valée, Voysin de Gartempe.* — Les nouveaux Pairs sont admis à prendre séance, après avoir prêté le serment qui doit précéder leur entrée en fonctions, p. 49, 224, 383, 546 et 1088. = M. le prince de Wagram, nommé Pair de France par ordonnance du Roi, en date du 17 août 1815, adresse ses titres à la Chambre, p. 647. — Ils sont déclarés valables, p. 648. — M. le prince de Wagram prête serment, et est admis à prendre séance, p. 709.

ADRESSE AU ROI, en réponse au discours prononcé par Sa Majesté à l'ouverture de la session. — Une commission spéciale est chargée de rédiger un projet d'adresse, p. 53. — Ce projet est communiqué aux bureaux, p. 57 ; — lu en séance publique par M. Barthe, rapporteur, p. 60. — Discussion en assemblée générale, p. 64 à 74. — Dans cette discussion sont entendus : le comte de Tascher, p. 64, et 70, § 1<sup>er</sup> ; — le comte de Montalembert, p. 66 ; — le duc de Broglie, Ministre des affaires étrangères, président du conseil des Ministres, p. 67 à 70 ; — M. Villemain, p. 70, § 2 ; — le marquis de Marbois, p. 72, § 1<sup>er</sup> ; — le vicomte Dubouchage, p. 72, § 2. — Délibération des paragraphes, p. 74 à 97. — Observations du marquis de Brézé, p. 76 et 92 ; — du Ministre des affaires étrangères, p. 78 et 93 ; — du baron de Fréville, p. 80 ; — du duc de Noailles, p. 83 ; — de M. Thiers, Ministre de l'intérieur, p. 86 à 92 ; — du vicomte Dubouchage, p. 95. — Vote au scrutin, p. 98. — Une grande députation est chargée de présenter l'adresse à Sa Majesté, p. 98. — Réponse du Roi, p. 102.

ALIBAUD. V. au mot *Attentat du 25 juin*.

ALLENT (M. le chevalier), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1220, 2015. — Ses observations sur la proposition du baron Lallemand, relative à la justice militaire, p. 994.

ALTON-SHÉE (M. le comte d'), petit-fils et successeur à la Pairie de M. le comte Shée. — Adresse ses titres à la Chambre, p. 105. — Ils sont renvoyés à une commission de trois membres, p. 106. — Rapport de cette commission, p. 220. — La Chambre déclare valables les titres produits, p. 221. — M. le comte d'Alton-Shée prête serment, et est admis à prendre séance, p. 221.

AMBRUGEAC (M. le comte d'). — Commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 491. — Ses observations sur le projet de loi relatif à la responsabilité des Ministres et des autres agens du pouvoir, p. 890 ; — sur le projet de loi relatif aux chemins communaux et vicinaux, p. 1175, § 2 ; 1286, § *penult.* ; — sur une question de règlement, p. 1826 et 1827 ; — sur une pétition du sieur Genet (demi-solde), p. 422. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur la proposition du baron Lallemand, relative à la justice militaire, p. 654 à 678 (I. n° 30). V. aussi p. 485 et 993.

ANGOSSE (M. le marquis d'), décédé le 20 décembre 1835. — Discours prononcé à cette occasion par le duc de Brissac, p. 648 à 652. (I. n° 28.)

ANNIVERSAIRE DE JUILLET. V. au mot *Fêtes de Juillet*.

ANTHOUARD (M. le comte d'), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 713, 2458.

APPEL de 80,000 hommes sur la classe de 1835. V. au mot *Recrutement*.

ARAGON (M. le marquis d'), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1221.

ARGOUT (M. le comte d'), commissaire pour la rédaction d'un projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 53.

ARGOUT (M. le comte d'), *Ministre des finances*, présente, en cette qualité, cinq projets de loi relatifs à l'interprétation des articles 17, 50, 101, 117 et 181, de la loi du 28 avril 1816, sur les contributions indirectes, p. 401 à 410 (I. n° 12) ; — un projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit supplémentaire de 4,620,000 fr. pour subvention au fonds de retraite du département des finances, p. 579 à 582 (I. n° 23) ; V. aussi p. 1137 et 1139 ; — un projet de loi tendant à concéder à la ville de Paris l'emplacement de l'ancien Opéra, p. 977 à 979 (I. n° 39) ; — un projet de loi relatif aux crédits supplémentaires et extraordinaires de l'exercice 1835, et aux annulations de crédits sur le même exercice, p. 1097 à 1101 (I. n° 44) ; V. aussi p. 1990, 1995 et 1996 ; — un projet de loi relatif à la cession, sur estimation contradictoire, de terrains domaniaux situés à Port-Vendres, p. 1102 à 1105

(I. n° 45) ; — un projet de loi relatif à la cession de divers terrains domaniaux usurpés, p. 1105 à 1110 (I. n° 46) ; — un projet de loi relatif à quatre échanges de propriétés appartenant à l'État, p. 1110 à 1116 (I. n° 47) ; — un projet de loi relatif à l'ouverture de crédits supplémentaires et extraordinaires sur l'exercice 1836, p. 1725 à 1735 (I. n° 77) ; — un projet de loi relatif au règlement définitif du budget de l'exercice 1833, p. 1850 à 1867 (I. n° 87) (Soutient la discussion de ce projet de loi, p. 2331, 2339, 2343, 2345 et 2349) ; — un projet de loi relatif à la suppression du droit perçu à l'exportation des cartes à jouer, p. 1868 à 1870 (I. n° 88) ; — un projet de loi relatif à la navigation intérieure, p. 2135 à 2152 (I. n° 109) ; V. aussi p. 2690, 2692, 2696, 2698, 2701, 2703, 2706 et 2710 ; — un projet de loi relatif à la fixation du budget des dépenses pour l'exercice 1837, p. 2631 à 2642 (I. n° 136). (Soutient la discussion de ce projet de loi, p. 2968 à 2986, 2986, 2990, 3039, 3072 et 3076) ; — un projet de loi relatif à la fixation du budget des recettes pour l'exercice 1837, p. 2642 à 2655 (I. n° 137). (Soutient la discussion de ce projet de loi, p. 3088, 3093, 3109.) = Présente, au nom du Ministre de l'intérieur, un projet de loi tendant à proroger, jusqu'à la fin de la session de 1837, les lois des 21 avril 1832, et 1<sup>er</sup> mai 1834, relatives à la résidence des étrangers réfugiés en France, p. 374 et 375 (I. n° 9) ; — un projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit supplémentaire de 500,000 fr. pour secours aux étrangers réfugiés en France, p. 375 à 377 (I. n° 10) ; — cinq projets de loi relatifs à divers emprunts ou impositions extraordinaires, p. 2716 à 2724 (I. n° 143) ; — un projet de loi tendant à rectifier la limite entre les départemens des Ardennes et de la Meuse, p. 2724 et 2725 (I. n° 144). = Présente, au nom du Ministre du commerce et des travaux publics, dix projets de loi tendant à autoriser les impositions extraordinaires votées par des départemens, p. 1375 à 1398 (I. n° 60) ; — un projet de loi tendant à autoriser une imposition extraordinaire votée par le département de la Haute-Garonne, p. 2659 à 2661 (I. n° 135). = Est entendu sur une proposition tendant à abroger la loi du 15 avril 1832, relative au commerce des céréales, p. 247 ; — sur le projet de loi qui conserve aux maréchaux-des-logis et aux brigadiers de gendarmerie les



fonctions de police judiciaire dans huit départemens de l'Ouest, p. 1350 ; — sur le projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit pour la célébration du 6<sup>e</sup> anniversaire des journées de juillet, p. 2735 et 2737 ; — sur six projets de loi qui autorisent des impositions extraordinaires, p. 2867 et 2871 ; — sur une pétition du sieur David (poinçonnage), p. 250 et 251 ; — sur une pétition de la dame Minus (rentes), p. 419 ; — sur une pétition du sieur Taillepied (voitures), p. 438 ; — sur une pétition du sieur Busancenot (ancienne Liste civile), p. 1146 ; — sur une pétition de la commission permanente des cultivateurs de la Haute-Garonne (céréales), p. 1149 et 1150 ; — sur une pétition de MM. Détrouyat et C<sup>e</sup> (douanes), p. 2757 et 2758.

ASTORG (M. le comte d'), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1736. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi tendant à ouvrir au Ministre de la guerre un crédit additionnel de 900,000 fr. pour l'inscription des pensions militaires en 1836, p. 1909 à 1912. (I. n<sup>o</sup> 91.)

ATTENTAT DU 25 JUILLET 1836. — Ordonnance du Roi, en date du 25 juillet 1836, qui constitue la Chambre en cour de justice, p. 2824.

ATTHALIN (M. le baron), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 2456.

AUBERNON (M.), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1400, 2459. — Son opinion sur le projet de loi relatif aux chemins communaux et vicinaux, p. 1167, § 1<sup>er</sup>. V. aussi p. 1201, 1246, § *ult.*, et 1298, § *penult.*

AUX (M. le marquis d'), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 818, 2015, 2458.

## B

BAILLIOT (M.), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 712, 1804.

BARTHE (M.), commissaire pour la rédaction d'un projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 53. — Donne lecture, en qualité de rapporteur, du projet délibéré en commission, p. 60. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 226, 311, 2014. — Ses

observations sur la proposition du baron Lallemand, relative à la justice militaire, p. 995 ; — sur le projet de loi relatif aux loteries particulières, p. 1359 ; — sur le projet de loi relatif à la fixation du budget des recettes pour l'exercice 1837, p. 3107. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à la responsabilité des Ministres et des autres agens du pouvoir, p. 491 à 537 (I. n° 20). — S'explique au sujet de plusieurs articles de ce projet de loi, et de divers amendemens proposés par la commission, ou qui lui ont été renvoyés, p. 561, 569, 574, 617, 618, 623, 627, 628, 630, 631, 641, 645, 679, 681, 682, 689, 702, 728, 730, 735, 750, 752, 775, 789, 792, 800, 809, 810, 819 à 822, 824, 835, 869, 873, 876, 880, 883, 886, 888, 892, 895, 897, 911, 913, 916, 917, 918, 920 et 921.

BARTHÉLEMY (M. le marquis de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 411, 1401, 1463, 2455, 2662, 2726. — Ses observations sur le projet de loi relatif aux chemins communaux et vicinaux, p. 1177, 1179, 1180, 1181, § *ult.* ; 1183, 1184 ; — sur le projet de loi qui autorise le département du Cher à s'imposer extraordinairement, p. 1823. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à la répression des contraventions, délits et crimes, commis par des Français, dans les Échelles du Levant et de Barbarie, p. 763 à 788 (I. n° 34) ; V. aussi p. 1065, 1067, 1075, 1080 et 1093 ; — sur six projets de loi qui autorisent des emprunts ou des impositions extraordinaires votés par les villes de Grenoble, du Mans, de Poitiers, de Saint-Germain et de Vienne, et par le département de la Haute-Garonne, p. 2762 à 2772 (I. n° 149) ; — sur six projets de loi qui autorisent à s'imposer extraordinairement les départemens du Nord, de la Nièvre, des Hautes-Pyrénées, du Haut-Rhin, et les arrondissemens de Mirecourt et de Pont-Audemer, p. 2665 à 2673 (I. n° 140) ; V. aussi p. 2871.

BASSANO (M. le duc de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 226, 1462, 2015, 2458, 2727.

BASSIN de Saint-Malo. V. au mot *Travaux publics*, n° 1.

BASTARD (M. le comte de), *Vice-président* ; occupe le fauteuil en cette qualité, p. 55, 59, 1144. — Commissaire pour la

rédaction d'un projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 53 ; — pour l'examen de divers projets de loi, p. 311, 946. — Membre du comité des pétitions, p. 2359. — Propose un amendement à l'art. 31 du projet de loi relatif à la responsabilité des Ministres et des autres agens du pouvoir, p. 828.

**BAUDRAND** (M. le comte), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 713. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi qui conserve aux maréchaux-des-logis et aux brigadiers de gendarmerie les fonctions de police judiciaire dans huit départemens de l'Ouest, p. 1117 à 1120. (I. n° 48.)

**BEAUJOUR** (M. le baron Félix de), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi, du 11 septembre 1835, p. 9. — Prête serment dans la séance royale du 29 décembre 1835, p. 4. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 39. — Il est admis à siéger, p. 56. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 490, 1803. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à la reconstruction de la jetée du port de Fécamp, p. 1987. (I. n° 99.)

**BEAUVAU** (M. le prince de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 2456.

**BELLEMARE** (M. de), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi, du 11 septembre 1835, p. 10. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 107. — Il prête serment et est admis à siéger, p. 224. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 713, 1401, 1463, 1803, 2016, 2457. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur deux projets de loi qui autorisent les départemens de la Dordogne et du Var à s'imposer extraordinairement, p. 1011 à 1014 (I. n° 43). V. aussi p. 1143.

**BÉRENGER** (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 712, 1980. — Ses observations sur le projet de loi relatif à la responsabilité des Ministres et des autres agens du pouvoir, p. 845 et 902, § *ult.* — Propose divers amendemens à ce projet de loi, p. 916 et 920. — Ses observations sur le projet de loi relatif au règlement définitif du budget de 1833, p. 2336.

BERNARD (M. le baron), commissaire pour l'examen des titres des Pairs nouvellement promus par ordonnances royales, p. 35 ; — pour l'examen de divers projets de loi, p. 490, 1399, 2016, 2212, 2458. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif au prolongement du canal de Roubaix, p. 2800 à 2816. (I. n° 151.)

BERTIN DE VEAUX (M.), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 412.

BESSON (M.), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 471, 946, 1000, 2014. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi tendant à concéder à la ville de Paris l'emplacement de l'ancien Opéra, p. 1222 à 1225. (I. n° 51.)

BOISSY-D'ANGLAS (M. le comte de), commissaire pour examiner les titres d'un Pair nouvellement promu, p. 262 ; — pour l'examen de divers projets de loi, p. 713, 1221, 1401, 1463, 2015, 2455, 2662, 2726. — Dépose sur le bureau une proposition tendant à rapporter la loi du 15 avril 1832, relative aux céréales, p. 73. — Développe cette proposition, p. 232 à 245. — Son opinion sur deux projets de loi relatifs aux douanes, p. 2199. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à quatre échanges de propriétés appartenant à l'État, p. 1402 à 1404. (I. n° 62.)

BONDY (M. le comte de), commissaire pour l'examen du budget intérieur, p. 102 ; — de divers projets de loi, p. 311, 1000, 1400, 1462, 2458.

BOYER (M. le président), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 225. — Ses observations sur le projet de loi relatif à la responsabilité des Ministres et des autres agens du pouvoir, p. 724 ; — sur le projet de loi relatif aux chemins communaux et vicinaux, p. 1278, § *antepenult.* ; et p. 1279.

BRAYER (M. le baron), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 470, 2457.

BRÉZÉ (M. le marquis de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 714, 1803, 2457. — Son opinion sur le projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit extraordinaire de

1,200,000 fr. pour complément des dépenses secrètes de l'année 1836, p. 950 ; — sur le projet de loi qui conserve aux maréchaux des logis et aux brigadiers de gendarmerie les fonctions de police judiciaire dans huit départemens de l'Ouest, p. 1348 ; — sur le projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit pour l'achèvement de cinq monumens de la Capitale, p. 2425 et 2437, § 2 ; — sur le projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit pour la célébration du 6<sup>e</sup> anniversaire des journées de juillet, p. 2733, 2736 et 2739 ; — sur le projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit de 400,000 affecté aux réparations de la cathédrale de Chartres, p. 2887. — Ses observations sur le projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 76 et 92 ; — sur le projet de loi relatif aux crédits supplémentaires et extraordinaires de l'exercice 1835, et aux annulations de crédits sur le même exercice, p. 1766 ; — sur deux projets de loi relatifs aux douanes, p. 2276 et 2279 ; — sur une question de règlement, p. 2657, § 1<sup>er</sup>.

BRISSAC (M. le duc de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 378, 946, 2727. — Prononce un discours à l'occasion du décès de M. le marquis d'Angosse, p. 648 à 652. (I. n<sup>o</sup> 28.)

BROGLIE (M. le duc de), *Ministre des affaires étrangères, président du conseil des Ministres*, est entendu sur le projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 67 à 70, 78 et 93.

BROGLIE (M. le duc de), *Vice-président*, occupe le fauteuil en cette qualité, p. 977, 1372, 1431, 2759, 2827, 2877, 2907. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 311, 946. — Ses observations sur le projet de loi relatif à la responsabilité des Ministres et des autres agens du pouvoir, p. 563 à 566, 635, § 1<sup>er</sup> ; 639, 644, 730, 739 et 795, § 1<sup>er</sup> ; — sur le projet de loi relatif aux chemins communaux et vicinaux, p. 1216.

BRUN DE VILLERET (M. le baron), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi, du 11 septembre 1835, p. 10 et 11. — Prête serment dans la séance royale du 29 décembre 1835, p. 4. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 39. — Il est admis à siéger, p. 49.

BUDGET DE 1833. — Projet de loi relatif au règlement définitif du budget de l'exercice 1833. — Présenté à la Chambre des Députés le 14 janvier 1836. — Adopté le 6 mai. — Apporté à la Chambre des Pairs le 23. — Adopté le 13 juin (LOI *du 9 juillet* 1836 ; Bulletin des lois, 1836, 2<sup>e</sup> semestre, n<sup>o</sup> 443, p. 73). = Exposé des motifs par le comte d'Argout, Ministre des finances, p. 1850 à 1867 (I. n<sup>o</sup> 87). — Nomination d'une commission, p. 1980. — Rapport par M. Gautier, p. 2153 à 2171 (I. n<sup>o</sup> 110). = Délibération des articles, p. 2319 à 2351. = ART. 12, p. 2328. — Discussion, p. 2329 à 2343. — Adoption, p. 2343. — Observations du comte Roy, p. 2329, 2334, 2340 et 2343 ; — du Ministre des finances, p. 2331, 2339 et 2343 ; — du comte Bérenger, p. 2336 ; — du baron Silvestre de Sacy, p. 2338 et 2339 ; — du baron Delaire, commissaire du Roi, p. 2340 et 2342 ; — du marquis de Cordoue, p. 2842. = ART. 13, p. 2344. — Discussion, p. 2344 à 2347. — Adoption, p. 2347. — Observations du comte Roy, p. 2344 et 2346 ; — du Ministre des finances, p. 2345 ; — du commissaire du Roi, p. 2346. = ART. 15, p. 2348. — Adoption, p. 2349. — Observations du comte Roy, p. 2348 et 2349 ; du Ministre des finances, p. 2349. = Vote au scrutin, p. 2351.

#### BUDGET DE 1837.

1. — Projet de loi relatif à la fixation du budget des dépenses pour l'exercice 1837. — Présenté à la Chambre des Députés le 14 janvier 1836. — Adopté le 16 juin. — Apporté à la Chambre des Pairs le 21. — Adopté le 6 juillet (Loi *du 18 juillet* 1836 ; Bulletin des lois, 1836, 2<sup>e</sup> semestre, n<sup>o</sup> 445, p. 169). = Exposé des motifs, par le comte d'Argout, Ministre des finances, p. 2631 à 2642 (I. n<sup>o</sup> 136). — Nomination d'une commission, p. 2727 ; V. aussi p. 2655 à 2659. — Rapport par M. Gautier, p. 2907 à 2942 (I. n<sup>o</sup> 155). — Discussion en assemblée générale, p. 2962 à 2988. — Dans cette discussion sont entendus : le baron de Morogues, p. 2962 ; — le vicomte Dubouchage, p. 2965 et 2986, § *penult.* ; — le Ministre des finances, p. 2968 à 2986, et 2986 ; — le rapporteur, p. 2986 ; — M. Humblot-Conté, p. 2986, § 2 ; — le marquis de Marbois, p. 2987. = Délibération des articles, p. 2988 à 3084. = ART. 1<sup>er</sup>, p. 2989. — Délibération, p. 2989 à 3079. —

Adoption, p. 3079. — L'état A, annexe à l'art. 1<sup>er</sup>, est lu par M. le Président, qui interrompt cette lecture chaque fois qu'un Pair réclame la parole, p. 2991 à 3079. = 1<sup>re</sup> PARTIE. Chapitre 16. *Secours aux pensionnaires de l'ancienne Liste civile* ; Observations du vicomte Dubouchage, p. 2990 ; — du Ministre des finances, *ibid.* = 2<sup>e</sup> PARTIE. Chapitre 10. *Dépenses des cultes, édifices diocésains* ; Observations du marquis de Cordoue, p. 2993. = MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, p. 2994. — Observations du duc de Noailles, p. 2994 ; — de M. Thiers, Ministre des affaires étrangères, p. 3003 à 3023 ; — de M. Gautier, p. 3026 ; — de M. Pelet de la Lozère, Ministre de l'instruction publique, p. 3027, 3028 et 3030 ; — du vicomte Dubouchage, p. 3027, 3028 et 3033, § *ult.* ; — de M. Passy, Ministre du commerce, p. 3029, § 1<sup>er</sup>, 3032 et 3034 ; — du comte de Tascher, p. 3029, 3030 et 3033, § 1<sup>er</sup> ; — de M. le Président, p. 3034. = MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE, p. 3035. — Observations du vicomte Dubouchage, p. 3035 ; — du Ministre de l'instruction publique, p. 3036. = MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, p. 3037 et 3038. — Observations du vicomte Dubouchage, p. 3038 ; — du Ministre des finances, p. 3039. = MINISTÈRE DU COMMERCE ET DES TRAVAUX PUBLICS, p. 3040 et 3041. — Observations du marquis de Cordoue, p. 3042 ; — du Ministre du commerce, *ibid.* = MINISTÈRE DE LA GUERRE, p. 3042 à 3044. — *Possessions françaises dans le nord de l'Afrique*. Observations du baron Mounier, p. 3044 ; — du Président du conseil des Ministres, p. 3048 à 3064 ; — du vicomte Dubouchage, p. 3064. — *Gendarmerie*. Observations du vicomte Dubouchage, p. 3070, § *penult.* ; 3071, §§ 1<sup>er</sup> et *penult.*, et p. 3072, § *ult.* ; — de M. Girod (de l'Ain), p. 3070, § *ult.* ; — du maréchal marquis Maison, Ministre de la guerre, p. 3071 ; — de M. le Président, p. 3071 et 3072 ; — du Ministre des finances, p. 3072. — 4<sup>e</sup> PARTIE. *Frais de perception*. Observations du marquis de Cordoue, p. 3075 et 3078 ; — du Ministre des finances, p. 3076. = Vote au scrutin, p. 3085.

2. — Projet de loi relatif à la fixation du budget des recettes pour l'exercice 1837. — Présenté à la Chambre des Députés le 14 janvier 1836. — Adopté le 17 juin. — Apporté à la Chambre des Pairs le 21. — Adopté le 6 juillet (LOI du 18 juillet 1836 ; Bulletin des lois, 1836, 2<sup>e</sup> semestre, n<sup>o</sup> 445,

p. 189). = Exposé des motifs par le comte d'Argout, Ministre des finances, p. 2642 à 2655 (I. n° 137). — Nomination d'une commission, p. 2727 ; V. aussi p. 2655 à 2659. = Rapport par M. Humblot-Conté, p. 2942 à 2960 (I. n° 156). — Discussion en assemblée générale, p. 3085 à 3092. — Dans cette discussion sont entendus : le vicomte Dubouchage, p. 3085 ; — le Ministre des finances, p. 3088. = Délibération des articles, p. 3092 à 3128. = ART. 2, p. 3093 ; — Adoption, p. 3094. — Observations du comte Roy, p. 3093 ; — du Ministre des finances, *ibid.* = ART. 3, p. 3094. — Discussion, p. 3095 à 3099. — Adoption, p. 3099. — Quelle sera la quotité des impositions spéciales destinées à l'instruction primaire ? V. les observations du comte Roy, p. 3095 et 3098 ; — de M. Pelet de la Lozère, Ministre de l'instruction publique, p. 3096 et 3099. = ART. 6, p. 3102. — Discussion, p. 3102 à 3112. — Adoption, p. 3112. — Les donations entre-vifs de rentes sur l'Etat seront-elles exemptes du droit d'enregistrement ? V. les observations du comte Roy, p. 3102 ; — du baron de Sacy, p. 3105 ; — du rapporteur, p. 3106 ; — de M. Barthe, p. 3107 ; — du Ministre des finances, p. 3109. = ART. 10, p. 3114. — Discussion, p. 3114 à 3126. — Adoption, p. 3126. — Les jeux publics seront-ils prohibés ? V. les observations de M. de Cambacérès, p. 3114 et 3124 ; — du baron Pasquier, p. 3118 à 3124. = Vote au scrutin, p. 3129.

BUDGET INTÉRIEUR (Commission nommée par la Chambre pour l'examen du), p. 102.

BUREAU DE LA CHAMBRE. — Sa formation provisoire, p. 7 ; — définitive, p. 8. V. aussi p. 261 et 332.

BUREAUX (Formation et renouvellement des bureaux, ainsi que du comité des pétitions). — Formation le 30 décembre 1835, p. 35. V. aussi p. 50 à 53, et p. 56 (I. n° 2). — Premier renouvellement le 23 février 1836, p. 227 et 258 (I. n° 5). — Deuxième renouvellement le 4 avril, p. 467 (I. n° 19). — Troisième renouvellement le 5 mai, p. 1401, et 1432 à 1434 (I. n° 63). — Quatrième renouvellement le 13 juin, p. 2299 et 2357 à 2359. (I. n° 114).



## C

- CABOTAGE. — Projet de loi relatif aux maîtres au cabotage. — Présenté à la Chambre des Pairs le 4 avril 1836. — Adopté le 22. — Porté à la Chambre des Députés le 30. — Adopté le 4 juin (LOI *du 21 juin* 1836 ; Bulletin des lois, 1836, n° 437, p. 387). = Exposé des motifs par l'amiral baron Duperré, Ministre de la marine, p. 460 à 466 (I. n° 15). — Nomination d'une commission, p. 490. — Rapport par le vice-amiral comte Jacob, p. 652 et 653 (I. n° 29). — Observations du Ministre de la marine, p. 973. — Délibération, p. 974 et 975. = Vote au scrutin, p. 980. V. aussi, p. 975.
- CADORE (M. le duc de), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi, du 11 septembre, p. 11 et 12. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 305. — Il prête serment et est admis à siéger, p. 546. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1221, 1462, 1980.
- CAFFARELLI (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 490, 818, 2015. — Prononce l'éloge funèbre du maréchal duc de Trévisé, p. 1835 à 1850. (I. n° 86.)
- CAISSE D'AMORTISSEMENT (Commission de surveillance de la) — Rapport annuel présenté, au nom de cette commission, par le comte Mollien, p. 850 à 859. (I. n° 36.)
- CAMBACÉRÈS (M. de), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi, du 11 septembre 1835, p. 12 et 13. — Prête serment dans la séance royale du 29 décembre suivant, p. 4. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 39. — Il est admis à siéger, p. 49. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 412, 1537, 1872, 1980, 2455, 2662, 2726. — Ses observations sur le projet de loi relatif à la fixation du budget des recettes pour l'exercice 1837, p. 3114 et 3124.
- CAMBON (M. le baron de), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi, du 11 septembre 1835, p. 13. — Prête serment dans la séance royale du 29 décembre suivant, p. 4. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 39. — Il est admis à siéger, p. 49. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 225, 1872, 2455, 2726. — Membre du comité des pétitions, p. 259. — Fait divers rapports au nom de ce comité, p. 1147.

CAMPREDON (M. le baron de) est nommé Pair de France par ordonnance du Roi, du 11 septembre 1835, p. 14. — Adresse ses titres à la Chambre, p. 1434. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 1466. — Il prête serment et est admis à siéger, p. 1488. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1537, 1872, 2459.

#### CANAUX.

1. — Projet de loi relatif à l'établissement d'un canal latéral à la basse Loire. — Présenté à la Chambre des Députés le 2 avril 1835. — Repris par elle le 4 avril 1836. — Adopté le 11 avril. — Apporté à la Chambre des Pairs le 3 mai. — Adopté le 16 mai (LOI *du 17 juin* 1836 ; Bulletin des lois, 1836, 1<sup>er</sup> semestre, n° 437, p. 373). = Exposé des motifs par M. Passy, Ministre du commerce et des travaux publics, lu à la Chambre par M. Sauzet, Garde des sceaux, p. 1319 à 1324 (I. n° 56). — Nomination d'une commission, p. 1400. — Rapport par le vicomte Rogniat, p. 1703 à 1711 (I. n° 74). = Vote au scrutin, p. 1778.

2. — Projet de loi relatif au prolongement du canal de Roubaix. — Présenté à la Chambre des Députés le 9 mai 1836. — Adopté le 4 juin. — Apporté à la Chambre des Pairs le 16. — Adopté le 29 (LOI *du 9 juillet* 1836 ; Bulletin des lois, 1836, 2<sup>e</sup> semestre, n° 444, p. 126). = Exposé des motifs par M. Passy, Ministre du commerce et des travaux publics, p. 2388 à 2395 (I. n° 124). — Nomination d'une commission, p. 2458. — Rapport par le baron Bernard, p. 2800 à 2816 (I. n° 151). — Discussion en assemblée générale, p. 2881 à 2884. — Dans cette discussion sont entendus : le marquis de Cordoue, p. 2881 ; — M. Legrand, directeur-général des ponts et chaussées, commissaire du Roi, p. 2882 et 2883 ; — le vicomte Dubouchage, p. 2882 et 2884. — Délibération des articles, p. 2885 et 2886. = Vote au scrutin, p. 2886.

3. — Projet de loi relatif au canal latéral à la Garonne. — Présenté à la Chambre des Députés le 18 avril 1836. — Adopté le 11 mai. — Apporté à la Chambre des Pairs le 11 juin. — Adopté le 28 (LOI *du 9 juillet* 1836 ; Bulletin des

lois, 1836, 2<sup>e</sup> semestre, n<sup>o</sup> 444, p. 127). = Exposé des motifs par M. Passy, Ministre du commerce et des travaux publics, p. 2386 à 2388 (I. n<sup>o</sup> 123). — Nomination d'une commission, p. 2458. — Rapport par M. Gautier, p. 2778 à 2782 (I. n<sup>o</sup> 148). — Délibération, p. 2856. = Vote au scrutin, p. 2857.

CARAMAN (M. le duc de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1221, 1400, 2212, 2458.

CARTES A JOUER. *V.* au mot *Douanes*, n<sup>o</sup> 1.

CASTRIES (M. le duc de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 2456.

CATHÉDRALE DE CHARTRES. *V.* au mot *Travaux publics*, n<sup>o</sup> 2.

CAUX (M. le vicomte de). Ses observations sur une pétition du sieur Reverdy (Saint-Domingue), p. 331, § 1<sup>er</sup>.

CÉRÉALES. *V.* au mot *Propositions faites par des Pairs*, n<sup>o</sup> 1.

CESSAC (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1220, 1462, 1804, 2015, 2455.

CHABOT (M. le vicomte de), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi, du 11 septembre 1835, p. 15. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 39. — Commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 2630.

CHABRILLAN (M. le marquis de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1537, 1872, 2455, 2662, 2726.

CHABROL (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 226, 378, 1399, 1529. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi tendant à ouvrir au département de la marine un crédit extraordinaire de 7,557,759 fr. sur l'exercice 1836, p. 471 à 476. (I. n<sup>o</sup> 17.)

CHAMBRE DES PAIRS. *V.* au mot *Salle des séances*.

CHATEAUGIRON (M. le marquis de), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi, du 11 septembre 1835, p. 16.

CHEMINS DE FER.

1. — Projet de loi qui autorise l'établissement d'un chemin de fer entre Montpellier et Cette. — Présenté à la Chambre des Députés le 9 mai 1836. — Adopté le 11 juin. —

Apporté à la Chambre des Pairs le 16. — Adopté le 29 (LOI *du 9 juillet* 1836 ; Bulletin des lois, 1836, 2<sup>e</sup> semestre, n<sup>o</sup> 444, p. 128). = Exposé des motifs par M. Passy, Ministre du commerce et des travaux publics, p. 2402 à 2407 (I. n<sup>o</sup> 126). — Nomination d'une commission, p. 2459. — Rapport par le marquis de Cordoue, p. 2788 à 2799 (I. n<sup>o</sup> 152). — Délibération des articles, p. 2879 et 2880. = Vote au scrutin, p. 2880.

2. — Projet de loi qui autorise l'établissement de deux chemins de fer entre Paris et Versailles. — Présenté à la Chambre des Députés le 9 mai 1836. — Adopté le 13 juin. — Apporté à la Chambre des Pairs le 16. — Adopté le 29 (LOI *du 9 juillet* 1836 ; Bulletin des lois, 1836, 2<sup>e</sup> semestre, n<sup>o</sup> 444, p. 143). = Exposé des motifs par M. Passy, Ministre du commerce et des travaux publics, p. 2396 à 2402 (I. n<sup>o</sup> 125). — Nomination d'une commission, p. 2459. — Rapport par le vicomte Rogniat, p. 2827 à 2842 (I. n<sup>o</sup> 153). — Discussion en assemblée générale, p. 2890 à 2896. — Dans cette discussion sont entendus : M. Humblot-Conté, p. 2890 ; — le Ministre du commerce et des travaux publics, p. 2893. — Délibération des articles, p. 2897 à 2904. = ART. 2, p. 2897. — Discussion, p. 2897 à 2901. — Adoption, p. 2901. — Observations du baron Mounier, p. 2897 et 2899 ; — de M. Legrand, commissaire du Roi, p. 2898, 2899 et 2900 ; — du comte de Rambuteau, p. 2900, § 1<sup>er</sup> ; — de M. Humblot-Conté, p. 2900, § *ult.* ; — du Ministre du commerce, p. 2901. = Vote au scrutin, p. 2904.

CHEMINS VICINAUX. — Projet de loi relatif aux chemins communaux et vicinaux. — Présenté à la Chambre des Députés le 24 mars 1835. — Repris par elle le 14 janvier 1836. — Adopté le 8 mars 1836. — Apporté à la Chambre des Pairs le 11. — Adopté le 2 mai, moyennant amendemens. — Reporté à la Chambre des Députés le 4. — Adopté le 17 (LOI *du 21 mai* 1836 ; Bulletin des lois, 1836, 1<sup>er</sup> semestre, n<sup>o</sup> 422, p. 193). = Exposé des motifs par le comte de Montalivet, Ministre de l'intérieur, p. 264 à 284 (I. n<sup>o</sup> 6). — Nomination d'une commission, p. 311 (V. les observations du vicomte Dubouchage, p. 309). — Rapport, par le comte Roy, p. 1015 à 1045 (I. n<sup>o</sup> 42). — Discussion en assemblée générale, p. 1159 à 1169. — Dans cette discussion sont

entendus : le comte de Montlosier, p. 1159 ; — le baron de Morogues, p. 1161 ; — le baron Feutrier, p. 1162 ; — le Ministre de l'intérieur, p. 1163 ; — M. Humblot-Conté, p. 1165, § 1<sup>er</sup> ; — M. Tripier, p. 1165, § 2, et 1166, § *ult.* ; — le baron Duval, p. 1166, § 1<sup>er</sup> ; — M. Aubernon, p. 1167, § 1<sup>er</sup> ; — le marquis de Cordoue, p. 1167, § 2 ; — le comte Molé, p. 1167, § *ult.* ; — le vicomte Dode, p. 1168. = Délibération des articles, p. 1170 à 1305. = SECTION 1<sup>re</sup>. — *Chemins vicinaux.* — Le projet du Gouvernement portait pour titre : *Chemins communaux et vicinaux* ; V. à ce sujet, les observations de M. Thiers, Ministre des affaires étrangères, président du conseil des Ministres, p. 1170, et de M. le Président, p. 1177. = ART 1<sup>er</sup>, p. 1170. — Discussion, p. 1170 à 1177. — Adoption, p. 1177. — La loi doit-elle poser en principe que les chemins vicinaux seront à la charge des communes sur le territoire desquelles ils sont établis ? V. les amendemens de la commission, p. 1170 ; — du vicomte Pernety, p. 1175 ; — et les observations du Président du conseil des Ministres, p. 1170 et 1173 ; — du rapporteur, p. 1172 et 1174 ; — du vicomte Dode, p. 1173 ; — du comte Molé, p. 1174, § 1<sup>er</sup>, et p. 1176, § 1<sup>er</sup> ; — du baron Maurice Duval, p. 1174, § 2 ; — du baron de Fréville, p. 1175, §<sup>er</sup> ; — de M. Humblot-Conté, p. 1175, § *ult.* ; — du comte d'Ambrugeac, p. 1175, § 2 ; — du duc Decazes, p. 1176, § *ult.* — Incidemment au même article, s'élève une discussion sur le classement de certains chemins, V. à ce sujet l'amendement proposé par le marquis Barthélemy, p. 1179, et 1180 ; les explications de son auteur, p. 1177, 1181, § *ult.*, 1183 et 1184 ; et les observations de M. Humblot-Conté, p. 1179 ; — du comte Portalis, p. 1180, § 1<sup>er</sup> ; et 1181, § 1<sup>er</sup> ; — du Ministre de l'intérieur, p. 1180 et 1183 ; — du comte Molé, p. 1181, § 2, et 1182, § 1<sup>er</sup> ; — du baron Mounier, p. 1182, § *ult.* ; — du président du conseil des Ministres, p. 1183. = ART. 2. p. 1185. — Discussion, p. 1186 à 1217. — Adoption, p. 1218. — *Paragraphes* 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup>. En cas d'insuffisance des ressources ordinaires des communes pour l'entretien des chemins vicinaux, les prestations en nature doivent-elles être employées préférablement aux centimes spéciaux ? V. l'amendement de la commission, p. 1186 ; et les observations du baron Mounier, p. 1186 à 1190 ; — de M. Humblot-Conté, p. 1190 et 1195 ; — du Ministre de l'intérieur, p. 1192 et 1195 ; — du vicomte Dode, p. 1194 ; —

du rapporteur, p. 1197 ; — du président du conseil des Ministres, p. 1198. — Relativement au nombre de journées de travail, et de centimes extraordinaires qui pourront être votés par les communes, V. les observations du vicomte Dubouchage, p. 1199 ; — du Ministre de l'intérieur, p. 1200, 1201, 1202 et 1203 ; — de M. Aubernon, p. 1201 ; — du baron de Fréville, p. 1202, § 1<sup>er</sup> ; — de M. Tripier, p. 1202, §§ 2, *penult* et *ult.* et p. 1204, § 1<sup>er</sup> ; — du duc Decazes, p. 1203, § 1<sup>er</sup> ; — du comte Molé, p. 1293, § 2. — *Paragraphe troisième.* Le concours des plus imposés sera-t-il nécessaire dans les délibérations prises pour l'exécution du présent article ? V. l'amendement de la commission et du baron de Morogues, p. 1205, *au haut* ; et les observations du rapporteur, p. 1204 et 1212 ; — du baron de Morogues, p. 1205 ; — du président du conseil des Ministres, p. 1207, 1211 et 1215 ; — du comte Molé, p. 1208 ; — du Ministre de l'intérieur, p. 1209 ; — de M. Tripier, p. 1210 ; — du duc Decazes, p. 1214 ; — du duc de Broglie, p. 1216. = ART. 3. p. 1226. — Discussion, p. 1226 à 1228. — Adoption de l'article amendé par la commission, p. 1228. — Le conseil municipal pourra-t-il exempter de la prestation certains habitants ? V. les observations du rapporteur, p. 1226 ; — du baron Feutrier, p. 1227, § 1<sup>er</sup> ; — du comte de Sparre, *même page*, § 2. = ART. 4, p. 1229. — Discussion, p. 1230 à 1238. — Adoption de l'article amendé, p. 1239. — Comment la prestation sera-t-elle employée ? V. l'amendement de la commission, p. 1230 et les observations du comte de La Rochefoucauld, p. 1230, § *penult.* ; — du baron Feutrier, p. 1230, § *ult.* ; — du comte Molé, p. 1231, 1234 et 1237, § *ult.* ; — du marquis de Cordoue, p. 1232 et 1235 ; — du Ministre de l'intérieur, p. 1232 et 1238 ; — du baron de Fréville, p. 1233 et 1236, § *penult.* ; — de M. Humblot-Conté, p. 1236, § 2 ; — du comte de La Villegontier, p. 1236, § *ult.* ; — du comte de Montlosier, p. 1237, § 1<sup>er</sup>. = ART. 5 ; p. 1239. — Adoption de l'article amendé par la commission, p. 1240. = ART. 6, p. 1240. — Discussion, p. 1240 à 1250. — Adoption, p. 1250. — Lorsqu'un chemin vicinal intéressera plusieurs communes, comment fixera-t-on la part que chacune d'elles devra prendre à l'entretien de ce chemin ? V. les observations du vicomte Dode, p. 1241 et 1243, § 1<sup>er</sup> ; — du Ministre de l'intérieur, p. 1241, 1247 et 1250 ; — du baron de

Morogues, p. 1243 à 1246 ; de M. Humblot-Conté, p. 1246, § 2 ; — de M. Aubernon, p. 1246, § *ult.* ; — du rapporteur, p. 1247 ; — du vicomte Siméon, p. 1249, § 1<sup>er</sup> et 2 ; — du baron Feutrier, p. 1249, § *ult.* ; — du président Faure, p. 1250. = SECTION 2. *Chemins vicinaux de grande communication.* = ART. 7, p. 1251. — Discussion, p. 1252 à 1271. — Adoption de l'article amendé, p. 1271. — Comment les chemins vicinaux seront-ils classés, et comment régleront-on leur largeur, etc. ? V. les amendemens de la commission, p. 1252, 1263 et 1264, et les observations du comte Molé, p. 1253, § 2 ; 1257, § 3 et *penult.* ; 1267, § 1<sup>er</sup> ; 1268, § 1<sup>er</sup> ; et 1271 ; — du baron Feutrier, p. 1253, § *ult.* ; 1254, § *ult.*, et 1256, § 2 ; — du vicomte Pernety, p. 1254, § 1<sup>er</sup> ; — du Ministre de l'intérieur, 1255 et 1269 ; — du baron Mounier, p. 1255 et 1258 ; — du vicomte Dode, p. 1256, § 1<sup>er</sup> ; 1257, § *antepenult.* ; 1265, § 1<sup>er</sup> ; 1268, § 3 ; — de M. Tripier, p. 1256, § 3 ; — de M. Girod (de l'Ain), p. 1257, § *ult.* et 1268, § 2 ; — de M. de Gasparin, p. 1264 ; — du vicomte Dubouchage, p. 1265, § *ult.* et 1267, § *ult.* ; — du marquis de Cordoue, p. 1266, § 1<sup>er</sup> ; — du duc de Mortemart, p. 1266, § 2 ; — de M. Humblot-Conté, p. 1266, § *ult.* ; — du baron de Fréville, p. 1258, § *ult.* ; — du rapporteur, p. 1269 ; — du comte de La Villegontier, p. 1269 ; — de M. le Président, p. 1270. = ART. 8, p. 1272. — Discussion, 1273 et 1274. — Adoption de l'article amendé, p. 1274. — Observations du rapporteur, p. 1274 ; — du baron Feutrier, p. 1274. = ART. 9, p. 1275. — Discussion, p. 1275 à 1277. — Adoption de l'article amendé par la commission, p. 1277. — Observations du baron Feutrier, p. 1276 ; — du Ministre de l'intérieur, p. 1277. — DISPOSITIONS GÉNÉRALES. = ART. 10, p. 1278 ; — Discussion, p. 1278 et 1279. — Adoption de l'article amendé par la commission, p. 1279. — Amendement proposé par la commission, p. 1279. — Amendement proposé par la commission, p. 1278. — Observations du président Boyer, p. 1278, § *antepenult.* et 1279 ; — de M. Girod (de l'Ain), p. 1278, § *penult.* ; — du rapporteur, p. 1278. = ART. 11, adoption, p. 1279. = ART. 12, p. 1280. — Discussion, p. 1280 et 1281. — Adoption de l'article amendé, p. 1281 et 1282. — Observations de M. de Gasparin, p. 1280, §§ *antepenult. et ult.* ; — du vicomte Dode, p. 1280, § *penult.* ; — du baron Mounier, p. 1281. = ART. 13, p. 1282. — Amendement proposé par la commission, *ibid.* — Adoption, p. 1283 ; — Observations du baron Feutrier,

p. 1283. — ART. 14, p. 1283. — Discussion, p. 1284 à 1287. — Adoption de l'article amendé, p. 1287. — Amendement proposé par la commission, *première rédaction*, p. 1284 ; — *seconde rédaction*, p. 1287. — Observations de M. de Gasparin, p. 1285, § 2 ; — de M. Humblot-Conté, p. 1285, § 3 ; — de M. Girod (de l'Ain), p. 1285, § *ult.* ; — du rapporteur, p. 1286 ; — du Ministre de l'intérieur, p. 1286 ; — de M. Aubernon, p. 1286, § *penult.* ; — du baron Feutrier, p. 1286, § *ult.* = ART. 15, p. 1288. — Amendement proposé par la commission, p. 1290. — Adoption, p. 1291. — Observations du rapporteur, p. 1289. = ART. 16 (nouveau, *première rédaction*), p. 1290. — Amendement proposé par le comte Portalis, p. 1291. — Adoption, p. 1292. = ART. 17, portant, par erreur, le numéro 18 (16 du projet du Gouvernement), p. 1292. — Discussion, p. 1293 à 1295. — Adoption de l'article amendé par la commission, p. 1295. — Texte de cet article, p. 1292. — Observations du baron Mounier, p. 1293 et 1294, § 1<sup>er</sup> ; — du Ministre de l'intérieur, p. 1293 ; — du vicomte Dode, p. 1294, § *ult.* = ART. 18 (17 du projet du Gouvernement), p. 1295. — Amendement proposé par la commission, *ibid.* — Adoption, *ibid.* — Observations du marquis de Cordoue, *ibid.* = ART. 19 (nouveau), proposé par la commission, p. 1296. — Adoption, p. 1297. — Observations du vicomte Dode, p. 1296 ; — du rapporteur, *ibid.* = ART. 20 (18 du projet du Gouvernement), Adoption, p. 1297. = ARTICLE ADDITIONNEL, proposé par la commission, p. 1297. — La Chambre ne l'adopte pas, p. 1300. — Observations du marquis de Cordoue, p. 1298, § 1<sup>er</sup> ; 1299, § 1<sup>er</sup> ; — de M. Aubernon, p. 1298, § *penult.* ; — de M. Humblot-Conté, p. 1298, § *ult.* ; — du baron de Morogues, p. 1299, § 2 ; — du baron de Fréville, p. 1299, § *penult.* = ART. 21 (19 du projet du Gouvernement), p. 1300. — Discussion, p. 1301 à 1304. — Adoption et texte de l'article amendé, p. 1304. — Amendemens proposés par la commission (1<sup>re</sup> rédaction), p. 1300 ; — par le comte Portalis, p. 1301, § 2 et 3, et 1302, § 2 ; — par le comte Molé, p. 1303 et 1304. — Observations du vicomte Siméon, p. 1301, § *ult.*, et 1303, § 1<sup>er</sup> ; — du M. Girod (de l'Ain), p. 1302, § 1<sup>er</sup> ; — du Ministre de l'intérieur, p. 1302. = ART. 22 (proposé par la



commission). — Adoption, p. 1305. = Vote au scrutin, p. 1306. — Texte du projet de loi adopté. (I. n° 53.)

CHEVERUS (M. le cardinal de). V. au mot *Crédits supplémentaires et extraordinaires*, n° 3.

CHOISEUL (M. le duc de), commissaire pour la rédaction d'un projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 53 ; — pour l'examen de divers projets de loi, p. 470, 2014.

CHOLET (M. le comte), commissaire pour l'examen des titres de Pairs nouvellement promus par ordonnances royales, p. 35 ; — pour l'examen de divers projets de loi, p. 490, 1400, 2458.

#### CIRCONSCRIPTIONS TERRITORIALES.

1. — Douze projets de loi tendant à rectifier la limite : 1.° Des départemens de la Charente et de la Charente-Inférieure ; 2.° Des départemens de l'Oise et de la Seine-Inférieure ; 3.° Des départemens de l'Oise et de Seine-et-Marne, entre les communes de Reez-Fosse-Martin et de Vincy-Manœuvre ; 4.° Des départemens de l'Oise et de Seine-et-Marne, entre les communes de Rouvres et de May ; 5.° Des départemens de la Meurthe et du Bas-Rhin ; 6.° Des départemens de la Somme et de la Seine-Inférieure ; 7.° Des départemens du Bas-Rhin et des Vosges ; 8.° Des arrondissemens de Lons-le-Saulnier et de Poligny ; 9.° Des communes de Tinteniac et de Quebriac (Ille-et-Vilaine) ; 10.° Des communes de Surfond et de Volnay (Sarthe) ; et à distraire, 1.° L'enclave de La Vieille-Roche, de la commune d'Asserac (Loire-Inférieure), pour la réunir à la commune de Camoël (Morbihan) ; 2.° L'enclave du hameau de Mettring, de la commune de Folschwiller (arrondissement de Sarreguemines), pour la réunir à la commune de Teting (arrondissement de Metz). — Présentés à la Chambre des Députés le 9 mars 1836. — Adoptés le 2 avril. — Apportés à la Chambre des Pairs le 13. — Adoptés le 3 mai (LOIS *du 7 mai* 1836 ; Bulletin des lois, 1836, 1<sup>er</sup> sem., n° 420, p. 177). = Exposé des motifs par le comte de Montalivet, Ministre de l'intérieur, p. 591 à 607 (I. n° 26). — Nomination d'une commission, p. 714. — Rapport par le comte Desrois, p. 1121 à 1130. (I. n° 49). — Délibération, p. 1362 à 1369. = Vote au scrutin, p. 1369.

2. — Trois projets de loi tendant à rectifier la limite : 1.° Entre les départemens de l'Aisne et de Somme ; 2.° Entre les départemens de l'Oise et de Seine-et-Marne ; et à réunir la commune de La Forêt-du-Temple, arrondissement de Boussac, département de la Creuse, à la commune de Mortroux, arrondissement de Guéret, même département. — Présentés à la Chambre des Députés le 18 avril 1836. — Adoptés le 11 mai. — Apportés à la Chambre des Pairs le 16. — Adoptés le 31 mai (LOIS *du 20 juin* 1836 ; Bulletin des lois, 1836, 1<sup>er</sup> sem., n° 437, p. 384). = Exposé des motifs par le comte de Montalivet, Ministre de l'intérieur, p. 1798 à 1802 (I. n° 83). — Nomination d'une commission, p. 1872. — Rapports par le baron Feutrier, p. 2022 à 2025 (I. n° 101). — Délibération des articles, p. 2069 et 2070. = Vote au scrutin, p. 2071.

3. — Six projets de loi tendant à rectifier la limite entre les arrondissemens de Tours et de Loches (Indre-et-Loire) ; et à distraire : 1.° Les communes de Turcey et de Villotte, du canton de Vitteaux (arrondissement de Semur), pour les réunir au canton de Saint-Seine (arrondissement de Dijon) ; 2.° L'enclave dite le bois de Fays, de la commune de Bouquemont (arrondissement de Commercy), pour la réunir à la commune de Rambluzin (arrondissement de Verdun) ; 3.° L'enclave du moulin de Montsimer, de la commune de Bannes (département de la Mayenne), pour la réunir à la commune de Saint-Denis-d'Orgues (département de la Sarthe) ; 4.° Le hameau de La Napoule et son territoire, de la commune de Fréjus (arrondissement de Draguignan), pour les réunir à la commune de Mandelieu (arrondissement de Grasse) ; 5.° Des terrains enclavés dans la commune d'Ambly (arrondissement de Verdun), pour les réunir à celle de Vaux-lès-Palameix (arrondissement de Commercy). — Présentés à la Chambre des Députés le 21 mai 1836. — Adoptés le 4 juin. — Apportés à la Chambre des Pairs le 16. — Adoptés le 22 (LOIS *du 9 juillet* 1836 ; Bulletin des lois, 1836, 2<sup>e</sup> sem., n° 441, p. 40 à 43). = Exposé des motifs par le comte de Montalivet, Ministre de l'intérieur, p. 2368 à 2376 (I. n° 118). — Nomination d'une commission, p. 2455. — Rapport par le comte Desroys, p. 2674 à 2680 (I. n° 138). — Délibération des articles, p. 2745 à 2748. = Vote au scrutin, p. 2748.

4. — Projet de loi tendant à rectifier la limite entre les

départemens de la Meuse et des Ardennes. — Présenté à la Chambre des Députés le 31 mai 1836. — Adopté le 14 juin. — Apporté à la Chambre des Pairs le 22. — Adopté le 29 (LOI *du 9 juillet* 1836 ; Bulletin des lois, 1836, 2<sup>e</sup> sem., n<sup>o</sup> 441, p. 43). = Exposé des motifs par le comte de Montalivet, Ministre de l'intérieur, lu à la Chambre par le comte d'Argout, Ministre des finances, p. 2724 (I. n<sup>o</sup> 144). — Nomination d'une commission, p. 2726. — Rapport par le comte Desroys, p. 2786 à 2788 (I. n<sup>o</sup> 150). — Délibération, p. 2877. = Vote au scrutin, p. 2878.

CLAPARÈDE (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 2015, 2459.

CLÉMENT-DE-RIS (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 471, 1736, 1980, 2457.

COIGNY (M. le duc de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 2630.

COLBERT (M. le comte de). — Ses observations sur une pétition de vingt-cinq légionnaires, p. 328.

COMITÉ DES PÉTITIONS. — Formation et renouvellement de ce comité. *V.* au mot *Bureaux*.

COMITÉ DES PÉTITIONS. — (Rapports faits à la Chambre au nom de ce comité). = Le 23 février 1836, par le baron Mounier, p. 249 ; — par le baron de Fréville, p. 250 et 257. *V.* aussi p. 252 ; — par M. Girod (de l'Ain), p. 253. = Le 15 mars, par le baron Mounier, p. 312 ; — par le baron de Fréville, p. 314 ; — par le marquis de Laplace, p. 321. *V.* aussi p. 329 ; — par M. Gautier, p. 330. = Le 29 mars, par le marquis de Cordoue, p. 412 ; — par le duc de La Force, p. 418 ; — par le duc de Fezensac, p. 419 ; — par M. Gautier, 434. = Le 7 avril, par le comte de Germiny, p. 543. = Le 27 avril, par le comte de Tascher, p. 1144 ; — par le baron de Cambon, p. 1147 ; — par le baron Fréteau de Pény, p. 1151 ; — par M. Girod (de l'Ain), p. 1152 ; — par le baron de Fréville, p. 1152 ; — par le marquis de Cordoue, p. 1155. = Le 5 mai, par le baron de Fréville, p. 1423 ; — par M. Girod (de l'Ain), p. 1423 ; — par le baron Fréteau de Peny, p. 1429. = Le 7 mai, par le baron Lallemand, p. 1466. = Le 16 mai, par le baron Feutrier, p. 1713 ; — par le baron de Fréville, p. 1714. = Le 19 mai, par le baron de Fréville, p. 1779. = Le 23 mai, par le comte

de La Roche-Aymon, p. 1923 ; — par le baron Feutrier, p. 1925. = Le 25 mai, par le baron de Fréville, p. 2009. = Le 31 mai, par le comte de Serrant, p. 2071 ; — par le baron Feutrier, p. 2072. = Le 22 juin, par le baron de Fréville, p. 2749. = Le 25 juin, par le comte de Germiny, p. 2818.

COMMISSIONS SPÉCIALES nommées par M. le Président, en vertu d'une délégation de la Chambre. (V. les observations du vicomte Dubouchage, p. 309). — *Commission de neuf membres*, p. 225, 226, 311, 312, 470, 490, 491, 946, 1529 ; — *de sept membres*, p. 378, 411, 412, 470, 471, 490, 712, 713, 714, 818, 1000, 1220, 1221, 1399, 1400, 1401, 1462, 1463, 1537, 1736, 1803, 1804, 1871, 1872, 1980, 1981, 2014, 2015, 2016, 2212, 2455, 2456, 2457, 2458, 2459, 2630, 2726, 2727.

COMMISSIONS SPÉCIALES nommées par la Chambre ; — *de sept membres*, pour la rédaction d'un projet d'adresse, en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 53 ; — pour l'examen du budget intérieur, p. 102.

COMMISSIONS SPÉCIALES désignées par le sort ; — *de trois membres*, pour examiner les titres de Pairs nouvellement nommés par ordonnances royales ; p. 35, 60 ; — pour examiner les requêtes de Pairs qui se présentent à titre héréditaire, p. 106.

COMPÉTENCE DE LA COUR DES PAIRS. V. au mot *Propositions faites par des Pairs*, n° 2.

COMPTABILITÉ (commission de). V. au mot *Budget intérieur*.

COMPTES DE 1833. V. au mot *Budget de 1833*.

CONTRIBUTIONS INDIRECTES. — Cinq projets de loi relatifs à l'interprétation des art. 17, 50, 101, 117 et 181, de la loi du 28 avril 1816, sur les contributions indirectes. — Présentés à la Chambre des Députés le 1<sup>er</sup> février 1836. — Adoptés le 23 mars. — Apportés à la Chambre des Pairs le 29. — Adoptés le 22 avril (LOI *du 23 avril* 1836 ; Bull. des lois, 1836, 1<sup>er</sup> sem., n° 414, p. 133 à 138). = Exposé des motifs, par le comte d'Argout, Ministre des finances, p. 401 à 410 (I. n° 12). — Nomination d'une commission, p. 471. — Rapport par le marquis de Cordoue, p. 608 à 617. (I. n° 27).

— Délibération, p. 980 à 983. = Vote au scrutin, p. 983.

CONTUMACE. V. aux mots *Martin (du Nord)*, *Delente*.

CORBINEAU. (M. le comte), est nommé Pair de France, par ordonnance du Roi, du 11 septembre 1835, p. 16 et 17. — Prête serment dans la séance royale du 29 décembre suivant, p. 4. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 48. — Il est admis à siéger, p. 49. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1221, 1537, 1872, 2455, 2662, 2726.

CORDOUE (M. le marquis de), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi, du 11 septembre 1835, p. 17. — Prête serment dans la séance royale du 29 décembre suivant, p. 4. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 43. — Il est admis à siéger, p. 49. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 471, 1220, 1400, 1804, 2212, 2459, 2727. — Membre du comité des pétitions, p. 259, 469, 2359 ; — fait divers rapports au nom de ce comité, p. 412, 1155. — Son opinion sur le projet de loi relatif aux chemins communaux et vicinaux, p. 1167, § 2 ; V. aussi p. 1232, 1235, 1266, § 1<sup>er</sup> ; p. 1295, 1298, § 1<sup>er</sup> ; 1299, § 1<sup>er</sup> ; — sur le projet de loi relatif à l'ouverture de crédits supplémentaires et extraordinaires sur l'exercice 1836, p. 1988 ; — sur le projet de loi relatif au prolongement du canal de Roubaix, p. 2881. — Ses observations sur le projet de loi relatif à la responsabilité des Ministres et des autres agens du pouvoir, p. 789, § 1<sup>er</sup> ; 897 et 918 ; — sur le projet de loi qui autorise le département de la Drôme à s'imposer extraordinairement, p. 1826, § 2 ; — sur le projet de loi qui autorise le département des Deux-Sèvres à s'imposer extraordinairement, p. 2040 ; — sur deux projets de loi relatifs aux douanes, p. 2278 ; — sur le projet de loi relatif au règlement définitif du budget de 1833, p. 2342 ; — sur le projet de loi relatif à la fixation du budget des dépenses pour l'exercice 1837, p. 2993, 3042, 3075 et 3078. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur cinq projets de loi relatifs à l'interprétation des art. 17, 50, 101, 117 et 181, de la loi du 28 avril 1816 sur les contributions indirectes, p. 608 à 617 (I. n° 27) ; — sur le projet de loi relatif aux crédits supplémentaires et extraordinaires de l'exercice 1835, et aux

annulations de crédits sur le même exercice, p. 1663 à 1668 (I. n° 69) ; — sur le projet de loi relatif à la navigation intérieure, p. 2460 à 2482 (I. n° 134) ; V. aussi p. 2687, 2695, 2699, 2701, 2702, 2705 et 2710 ; — sur le projet de loi qui autorise l'établissement d'un chemin de fer entre Montpellier et Cette, p. 2788 à 2799. (I. n° 152.)

COUR DES PAIRS (Compétence de la). — V. au mot *Propositions faites par des Pairs*, n° 2.

COURTARVEL (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1401, 1463, 2015.

COUSIN (M.), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 312, 946, 1462, 2014, 2456.

CRÉANCES ARRIÉRÉES.

1. — Projet de loi relatif à l'acquittement des créances arriérées provenant de travaux exécutés sur le Rhin. — Présenté à la Chambre des Députés le 11 mars 1836. — Adopté le 7 avril. — Apporté à la Chambre des Pairs le 3 mai. — Adopté le 16 mai (LOI *du 25 mai 1836* ; Bulletin des lois, 1836, 1<sup>er</sup> semestre, n° 423, p. 205). — Exposé des motifs par M. Passy, Ministre du commerce et des travaux publics, lu à la Chambre par M. Sauzet, Garde des sceaux, p. 1324 à 1328 (I. n° 58). — Nomination d'une commission, p. 1400. — Rapport par le comte Desroys, p. 1700 à 1703 (I. n° 73). — Vote au scrutin, p. 1775.

2. — Projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 56,569 fr. 81 cent. pour le paiement de créances arriérées du département de la guerre. — Présenté à la Chambre des Députés le 18 mai 1836. — Adopté le 11 juin. — Apporté à la Chambre des Pairs le 18. — Adopté le 28 (LOI *du 4 juillet 1836* ; Bulletin des lois, 1836, 2<sup>e</sup> semestre, n° 440, p. 17). — Exposé des motifs par le maréchal marquis Maison, Ministre de la guerre, p. 2446 à 2450 (I. n° 132). — Nomination d'une commission, p. 2630. — Rapport par le comte Heudelet, p. 2759 et 2760 (I. n° 146). — Délibération et vote au scrutin, p. 2847.

3. — Projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit de 23,901 fr. pour l'acquittement de créances arriérées du département de la marine. — Présenté à la Chambre des

Députés le 30 avril 1836. — Adopté le 11 juin. — Apporté à la Chambre des Pairs le 18. — Adopté le 28 (LOI du 8 juillet 1836 ; Bulletin des lois, 1836, 2<sup>e</sup> semestre, n° 441, p. 33). — Exposé des motifs par l'amiral baron Duperré, Ministre de la marine, p. 2451 à 2453. (I. n° 133). — Nomination d'une commission, p. 2630. — Rapport par le comte Heudelet, p. 2760 et 2761 (I. n° 146). — Délibération, p. 2848. — Vote au scrutin, p. 2849.

CRÉDITS. V. aux mots : *Créances arriérées, Dépenses secrètes, Fêtes de juillet, Muséum, Pêches maritimes, Pensions, Routes, Salle des séances, Travaux publics.*

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES ET EXTRAORDINAIRES.

1. — Projet de loi tendant à ouvrir au département de la marine un crédit extraordinaire de 7,557,759 fr. sur l'exercice 1836. — Présenté à la Chambre des Députés le 27 janvier 1836. — Adopté le 9 mars. — Apporté à la Chambre des Pairs le 15. — Adopté le 7 avril (LOI du 15 avril 1836 ; Bulletin des lois, 1836, 1<sup>er</sup> semestre, n° 412, p. 101). — Exposé des motifs par l'amiral baron Duperré, Ministre de la marine, p. 305 à 308 (I. n° 8). — Nomination d'une commission, p. 378. — Rapport par le comte de Chabrol, p. 471 à 476 (I. n° 17). — Discussion en assemblée générale, p. 537 à 542. — Dans cette discussion sont entendus : le comte de Tascher, p. 537 ; — M. Thiers, Ministre des affaires étrangères, Président du conseil des Ministres, p. 538 et 540 ; — le vicomte Dubouchage, p. 539. — Délibération, p. 542 et 543. — Vote au scrutin, p. 543.

2. — Projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit supplémentaire de 4,620,000 fr. pour subvention au fonds de retraite du département des finances. — Présenté à la Chambre des Députés le 8 mars 1836. — Adopté le 11 avril. — Apporté à la Chambre des Pairs le 13. — Adopté le 27 — (LOI du 28 avril 1836 ; Bulletin des lois, 1836 ; 1<sup>er</sup> semestre, n° 417, p. 149). — Exposé des motifs par le comte d'Argout, Ministre des finances, p. 579 à 582 (I. n° 23). — Nomination d'une commission, p. 712. — Rapport par le vicomte Siméon, p. 1000 à 1011 (I. n° 41). — Délibération, p. 1135 à 1140. — ART. 2, p. 1136. — Discussion, p. 1136 à 1140. — Adoption, p. 1140. — Observations du vicomte Dubouchage, p. 1136 et 1139 ; — du Ministre des finances, p. 1137 et 1139 ; — durapporteur, p. 1139 ; — de M. le Président, p. 1140. — Vote au scrutin, p. 1141.

3. — Projet de loi tendant à ouvrir au département de la justice et des cultes un crédit extraordinaire de 55,000 fr. pour subvenir au traitement et aux frais d'installation de M. le cardinal de Cheverus. — Présenté à la Chambre des Députés le 9 mars 1836. — Adopté le 29. — Apporté à la Chambre des Pairs le 15 avril. — Adopté le 25 (LOI *du 28 avril 1836* ; Bulletin des lois, 1836, 1<sup>er</sup> semestre, n° 417, p. 150). — Exposé des motifs par M. Sauzet, Garde des sceaux, p. 709 à 711 (I. n° 31). — Nomination d'une commission, p. 818. — Rapport par le comte de Tascher, p. 947 à 950 (I. n° 38). — Délibération, p. 1046. — Vote au scrutin, p. 1047.

4. — Projet de loi relatif aux crédits supplémentaires et extraordinaires de l'exercice 1835, et aux annulations de crédits sur le même exercice. — Présenté à la Chambre des Députés le 14 janvier 1836. — Adopté le 8 avril. — Apporté à la Chambre des Pairs le 27. — Adopté le 16 mai (LOI *du 28 mai 1836* ; Bulletin des lois, 1836, 1<sup>er</sup> semestre, n° 426, p. 225). — Exposé des motifs par le comte d'Argout, Ministre des finances, p. 1097 à 1101 (I. n° 44). — Nomination d'une commission, p. 1220. — Rapport par le marquis de Cordoue, p. 1663 à 1688 (I. n° 69). — Délibération, p. 1766 à 1770. — Observations du marquis de Brézé, p. 1766 ; — du maréchal marquis Maison, Ministre de la guerre, p. 1767. — Vote au scrutin, p. 1770.

5. — Projet de loi relatif à l'ouverture des crédits supplémentaires et extraordinaires sur l'exercice 1836. — Présenté à la Chambre des Députés le 26 mars 1836. — Adopté le 6 mai. — Apporté à la Chambre des Pairs le 16. — Adopté le 25 (LOI *du 4 juin 1836* ; Bulletin des Lois, 1836, 1<sup>er</sup> semestre, n° 430, p. 285). — Exposé des motifs par le comte d'Argout, Ministre des finances, p. 1725 à 1735 (I. n° 77). — Nomination d'une commission, p. 1804. — Rapport par M. Humblot-Conté, p. 1913 à 1922 (I. n° 92). — Discussion en assemblée générale, p. 1988 à 1991. — Dans cette discussion sont entendus : le marquis de Cordoue, p. 1988 ; — le baron de Sacy, p. 1989 ; — le Ministre des finances, p. 1990 ; — le vicomte Dubouchage, p. 1991. — Délibération des articles, p. 1992 à 1998. — Observations du



baron Mounier, p. 1993 ; — du Ministre des finances, p. 1995 et 1996 ; — du vicomte Dubouchage, p. 1995 et 1996. — Vote au scrutin, p. 1999.

6. — Projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 1,200,000 fr. pour le rétablissement des communications interrompues par les crues des rivières. — Présenté à la Chambre des Députés le 18 mai 1836. — Adopté le 14 juin. — Apporté à la Chambre des Pairs le 16. — Adopté le 22 (*LOI du 9 juillet 1836* ; Bulletin des lois, 1836, 2<sup>e</sup> semestre, n.° 443, p. 116). — Exposé des motifs par M. Passy, Ministre du commerce et des travaux publics, p. 2382 et 2383 (I. n° 121). — Nomination d'une commission, p. 2457. — Rapport par le comte Herwyn de Nevèle, p. 2686 et 2687 (I. n° 141). — Délibération des articles, p. 2743 et 2744. — Vote au scrutin, p. 2744.

7. — Projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 100,000 fr. pour subvention à la caisse des retraites du département des affaires étrangères. — Présenté à la Chambre des Députés le 21 avril 1836. — Adopté le 14 juin. — Apporté à la Chambre des Pairs le 16. — Adopté le 22 (*LOI du 9 juillet 1836* ; Bulletin des lois, 1836, 2<sup>e</sup> semestre, n° 444, p. 167). — Exposé des motifs par M. Thiers, Ministre des affaires étrangères, p. 2377 et 2378 (I. n° 119). — Nomination d'une commission, p. 2456. — Rapport par le baron de Mareuil, p. 2680 à 2686 (I. n° 142). — Délibération des articles, p. 2742. — Vote au scrutin, p. 2743.

CRILLON (M. le marquis de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1537, 1872.

CRUSSOL-D'UZÉS (M. le duc de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 2630.

## D

DAMREMONT (M. le comte Denys de), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi, du 11 septembre 1835, p. 18. — Prête serment dans la séance royale du 29 décembre suivant, p. 4. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 43. — Il est

admis à siéger, p. 49. — Commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 470. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif au serment de la gendarmerie, p. 546 à 552 (I. n° 21).

DAVILLIER (M. le baron), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 225, 946, 2016, 2727.

DAVOUS (M. le comte), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1221.

DÉBORDEMENT DES RIVIÈRES. V. au mot *Crédits supplémentaires et extraordinaires*, n° 6.

DECAZES (M. le duc), Grand-Référendaire. — Fait diverses observations, et présente un amendement, dans la discussion du projet de loi relatif à la responsabilité des Ministres et des autres agens du pouvoir, p. 570, § 2 ; 575, § 1<sup>er</sup> ; 628, 629, 692, 700, 725, 732, 736, 794, § 2 ; 800, § 3 ; 803, § 1<sup>er</sup> ; 824, 877, 880, 881, 883, 884, § 1<sup>er</sup>, et 888. — Ses observations sur l'art. 39 du projet de loi relatif à la poursuite et à la répression des contraventions, délits et crimes, commis par des Français, dans les Échelles du Levant et de Barbarie, p. 1066 ; — sur le projet de loi, relatif aux chemins communaux et vicinaux, p. 1176, § *ult.* ; 1203, § 1<sup>er</sup> ; 1214 ; — sur un projet d'arrêté relatif aux documens parlementaires, p. 3069 ; — sur une pétition de plusieurs habitans du quartier du Luxembourg, p. 1426 à 1429.

DEJEAN (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1221, 1736, 2455. — Son opinion sur le projet de loi tendant à ouvrir un crédit pour l'inscription des pensions militaires, p. 1999 et 2005 ; — sur le projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit pour la célébration du 6<sup>e</sup> anniversaire des journées de juillet, p. 2740 ; — sur le projet de loi relatif à la continuation des routes stratégiques de l'Ouest, p. 2854, § 1<sup>er</sup>. — Ses observations sur le projet de loi relatif à la responsabilité des Ministres et des autres agens du pouvoir, p. 754, § *penult.* ; 758, 789, 804, 823, § 1<sup>er</sup>.

DELAIRE (M. le baron), conseiller d'État, commissaire du Roi ; — est entendu dans la discussion du projet de loi relatif au règlement définitif du budget de l'exercice 1833, p. 2340, 2342 et 2346.

DELENTE (François). — M. Martin (du Nord), procureur-général adresse à M. le Président, un réquisitoire concernant cet accusé, p. 1832 et 1833. — Ordonnance de M. le Président, qui convoque la Cour des Pairs, p. 1834.

DÉLIBÉRATIONS (Précédens relatifs à l'ordre des). — La Chambre peut-elle discuter un projet de loi dans la séance même où le rapport en a été fait ? V. les observations du comte d'Ambrugeac, p. 1826 et 1827 ; — de M. le Président, p. 1826 ; — et du baron Mounier, p. 1827. — La Chambre peut-elle examiner dans les bureaux un projet de loi, et le renvoyer à une commission spéciale le jour même de sa présentation ? V. les observations du baron de Morogues, p. 2656, § 1<sup>er</sup> ; — du vicomte Dubouchage, p. 2656, § 2, et 2658, § 1<sup>er</sup> ; — de M. le Président, p. 2656, 2657 et 2658 ; — du marquis de Brézé, p. 2657, § 1<sup>er</sup> ; — du marquis de Laplace, p. 2657, § *ult.* ; — du baron de Sacy, p. 2658, § *penult.*

DÉLIMITATIONS. V. au mot *Circonscriptions*.

DÉPENSES SECRÈTES. — Projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 1,200,000 fr. pour complément des dépenses secrètes de l'année 1836. — Présenté à la Chambre des Députés, le 9 mars 1836. — Adopté le 25. — Apporté à la Chambre des Pairs le 29 mars. — Adopté le 21 avril (LOI *du 26 avril 1836*. Bull. des lois, 1836, 1<sup>er</sup> sem., n° 415, p. 143). — Exposé des motifs par le comte de Montalivet, Ministre de l'intérieur, p. 389 à 393 (I. n° 13). — Nomination d'une commission, p. 470. — Rapport par le comte de La Riboisière, p. 552 à 555 (I. n° 22). — Discussion en assemblée générale, p. 950 à 972. — Dans cette discussion sont entendus : M. le marquis de Brézé, p. 950 ; — le comte de Tascher, p. 953 ; — le Ministre de l'intérieur, p. 954 à 972 ; — le vicomte Dubouchage, p. 972, § 1<sup>er</sup> ; — le baron Feutrier, p. 972, § 2. — Délibération et vote au scrutin, p. 973.

DÉPUTATION de douze Pairs et de vingt-cinq Députés, chargée d'aller au-devant du Roi, à l'ouverture de la session, p. 1. — *Simple députation*, chargée de porter à la connaissance du Roi la formation définitive du bureau, p. 8. V. aussi p. 332. — *Grandes députations* chargées de complimenter. Sa Majesté à l'occasion du nouvel an, p. 53 ; — de présenter au Roi

l'adresse votée par la Chambre, en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 98 ; — de complimenter Sa Majesté à l'occasion de sa fête, p. 1095.

DESROYS (M. le comte), commissaire pour examiner les titres d'un Pair qui se présente à titre héréditaire, p. 262. — Fait un rapport au nom de la commission chargée de cet examen, p. 302 et 303. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 714, 1400, 2455, 2726. — Son opinion sur le projet de loi relatif à l'établissement d'un bassin à flot dans l'anse qui sépare les villes de Saint-Malo et du Saint-Servan, p. 2007. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur douze projets de loi relatifs à des changemens de circonscriptions territoriales, p. 1121 à 1130 (I. n° 49) ; — sur le projet de loi relatif à l'acquittement des créances arriérées provenant de travaux exécutés sur le Rhin, p. 1700 à 1703 (I. n° 73) ; — sur sept projets de loi relatifs à des changemens de circonscriptions territoriales, p. 2674 à 2680 (I. n° 138), et p. 2786 à 2788. (I. n° 150.)

DEVAINES (M.), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 471, 1220.

DISCOURS DU ROI dans la séance d'ouverture de la session des Chambres, p. 2 à 4 (I. n° 1<sup>er</sup>). — Réponse du Roi à l'adresse qui lui a été présentée par une grande députation, p. 102.

DOCUMENTS PARLEMENTAIRES. — Au nom de la commission de comptabilité, M. le baron de Fréville soumet à la Chambre un arrêté, portant qu'à la fin de chaque session, il sera fait envoi des documens parlementaires à la Chambre des Pairs d'Angleterre, p. 3067 ; — M. le Grand-Référendaire appuie cette proposition, p. 3069. — Elle est adoptée, *ibid.*

DODE (M. le vicomte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 311, 491, 1400, 1724, 2456. — Son opinion sur le projet de loi relatif aux chemins communaux et vicinaux, p. 1168. V. aussi, p. 1173, 1194, 1241, 1243, § 1<sup>er</sup> ; 1256, § 1<sup>er</sup> ; 1257, § *antepenult.* ; 1265, § 1<sup>er</sup> ; 1268, § 3 ; 1280, § *penult.* ; 1294, § *ult.* ; 1296. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à l'établissement d'un bassin à flot dans l'anse qui sépare les villes de Saint-Malo et de Saint-Servan, p. 1886 à 1909 (I. n° 90).

## DOMAINE.

1. — Projet de loi relatif à la cession de divers terrains domaniaux usurpés. — Présenté à la Chambre des Députés le 19 janvier 1835. — Repris par elle le 24 mars 1836. — Adopté le 12 avril. — Apporté à la Chambre des Pairs le 27. — Adopté le 16 mai (LOI *du 20 mai 1836* ; Bull. des lois, 1836, 1<sup>er</sup> sem., n° 429, p. 281). — Exposé des motifs par le comte d'Argout, Ministre des finances, p. 1105 à 1110 (I. n° 46). — Nomination d'une commission, p. 1221. — Rapport par le comte de Germiny, p. 1691 à 1696 (I. n° 70). — Délibération, p. 1771. — Vote au scrutin, p. 1773.

2. — Projet de loi relatif à la cession, sur estimation contradictoire, de terrains domaniaux situés à Port-Vendres (Pyrénées-Orientales). — Présenté à la Chambre des Députés le 26 mars 1836. — Adopté le 16 avril. — Apporté à la Chambre des Pairs le 27. — Adopté le 16 mai (LOI *du 20 mai 1836* ; Bulletin des lois, 1836, 1<sup>er</sup> sem., n° 429, p. 282). — Exposé des motifs par le comte d'Argout, Ministre des finances, p. 1102 à 1105 (I. n° 45). — Nomination d'une commission, p. 1221. — Rapport par le comte de Germiny, p. 1689 à 1691 (I. n° 71). — Délibération, p. 1771. — Vote au scrutin, p. 1773.

## DOUANES.

1. — Projet de loi relatif à la suppression du droit perçu à l'exportation des cartes à jouer. — Présenté à la Chambre des Députés le 23 mars 1836. — Adopté le 7 mai. — Apporté à la Chambre des Pairs le 23. — Adopté le 3 juin (LOI *du 4 juin 1836* ; Bulletin des lois, 1836, 1<sup>er</sup> sem., n° 430, p. 287). — Exposé des motifs par le comte d'Argout, Ministre des finances, p. 1868 à 1870 (I. n° 88). — Nomination d'une commission spéciale, p. 1980. — Rapport par le baron de Morogues, p. 2049 à 2052 (I. n° 105). — Délibération des articles, p. 2131 et 2132. — Vote au scrutin, p. 2132.

2. — Deux projets de loi relatifs aux douanes. — Présentés à la Chambre des Députés le 2 avril 1836. — Adoptés les 29 avril et 5 mai. — Apportés à la Chambre des Pairs le 10 mai. — Adoptés le 10 juin (LOIS *des 2 et 5 juillet 1836* ; Bulletin des lois, 1836, 2<sup>e</sup> sem., n° 442, p. 45 et 64). — Exposé des motifs par M. Passy, Ministre du commerce et

des travaux publics, p. 1489 à 1528 (I. n° 66). — Observations du baron Lallemand, p. 1528. — Nomination d'une commission, p. 1529. — Rapport par le comte Roy, p. 2079 à 2121 (I. n° 108). — Discussion en assemblée générale, p. 2191 à 2210, et 2240 à 2248. — Dans cette discussion sont entendus : le baron de Morogues, p. 2191 ; — le baron de Fréville, p. 2194 ; — le comte de Boissy-d'Anglais, p. 2199 ; — le baron Portal, p. 2202 ; — le Ministre du commerce, p. 2204 et 2244 ; — le vicomte Dubouchage, p. 2241 et 2248. — PREMIER PROJET DE LOI. — Délibération du tarif, p. 2248 à 2270. — *Droit à percevoir sur les laines*. V. les observations du baron de Morogues, p. 2265 et 2267 ; — de M. Girod (de l'Ain), p. 2266. — *Droit à percevoir sur les marbres étrangers*. V. les observations du comte de Noé, p. 2268. — Délibération des articles, p. 2270 à 2286. — ART. 7, p. 2273. — Adoption, p. 2274. — Observations du rapporteur, p. 2273 ; — de M. Gautier, p. 2274. — ART. 10, p. 2275. — Discussion, p. 2276 à 2279. — Adoption, p. 2279. — Observations du marquis de Brézé, p. 2276 et 2279 ; — de M. Gréterin, commissaire du Roi, p. 2277 ; — du marquis de Cordoue, p. 2278 ; — du Ministre du commerce, p. 2279. — SECOND PROJET DE LOI. — Délibération du tarif, p. 2286 à 2289. — Délibération des articles, p. 2289 à 2296. — ART. 5, p. 2291. — Discussion, p. 2291 à 2295. — Adoption, p. 2295. — Observations de M. Gautier, p. 2291 ; — du rapporteur, p. 2292, 2293, et 2295 ; — du Ministre du commerce, p. 2292 ; — du commissaire du Roi, p. 2293. — Vote au scrutin, p. 2297.

DUBOUCHAGE (M. le vicomte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 713, 2459. — Son opinion sur le projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 72, § 2. V. aussi p. 95 ; — sur le projet de loi tendant à ouvrir au département de la marine un crédit extraordinaire de 7,557,759 fr. sur l'exercice 1836, p. 539 ; — sur le projet de loi relatif à la responsabilité des Ministres et des autres agens du pouvoir, p. 559, 560, 561, 562, 626, § *ult.* ; et 754, § *ult.* ; — sur le projet de loi relatif à la poursuite et à la répression des contraventions, délits et

crimes, commis par des Français dans les Échelles du Levant et de Barbarie, p. 1047 ; — sur le projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 1,200,000 fr. pour complément des dépenses secrètes de l'année 1836, p. 972, § 1<sup>er</sup> ; — sur le projet de loi qui conserve aux maréchaux-des-logis et aux brigadiers de gendarmerie les fonctions de police judiciaire, dans huit départemens de l'Ouest, p. 1344 et 1347. V. aussi p. 1351 ; — sur le projet de loi relatif au vote secret du jury, p. 1412. V. aussi p. 1417 ; — sur le projet de loi relatif à l'ouverture de crédits supplémentaires et extraordinaires sur l'exercice 1836, p. 1991. V. aussi p. 1995 et 1996 ; — sur deux projets de loi relatifs aux douanes, p. 2241 et 2248 ; — sur le projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit pour l'achèvement de cinq monumens de la Capitale, p. 2434 ; — sur six projets de loi qui autorisent à s'imposer extraordinairement quatre départemens et deux arrondissemens, p. 2862 et 2869 ; — sur le projet de loi relatif au prolongement du canal de Roubaix, p. 2882 et 2884 ; — sur le projet de loi relatif à la fixation du budget de 1837, p. 2965. V. aussi p. 2986, § *penult.* ; 2990, 3027, 3028, 3033, § *ult.* ; 3036, 3038, 3064, 3070, § *penult.* ; 3071, §§ 1<sup>er</sup>, et *penult.* ; 3072, § *ult.* ; — sur le projet de loi relatif à la fixation du budget des recettes pour l'exercice 1837, p. 3085. — Ses observations sur le projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit supplémentaire de 4,620,000 fr. pour subvention au fonds de retraite du département des finances, p. 1136 et 1139 ; — sur le projet de loi relatif aux chemins communaux et vicinaux, p. 309, 1199, 1265, § *ult.* ; 1267, § *ult.* ; — sur le projet de loi qui autorise le département du Cher à s'imposer extraordinairement, p. 1816 et 1822, § *ult.* ; — sur le projet de loi qui autorise le département des Deux-Sèvres à s'imposer extraordinairement, p. 2039, §§ 1<sup>er</sup>, et *ult.*, et 2041 ; — sur une question de règlement, p. 2656, § 2, et 2658, § 1<sup>er</sup> ; sur l'état des travaux de la Chambre au 21 juin, p. 2628 ; sur une pétition du sieur Félix Mercier (amnistie), p. 319 ; — sur une pétition du sieur Reverdy (Saint-Domingue), p. 330 et 331, § 2 ; — sur une pétition des porteurs d'annuités de l'emprunt d'Haïti, p. 1924.

DUCHATTEL (M. le comte), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1000.

DUMAS (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 412, 1871, 2016, 2630.

DUPERRÉ (M. l'amiral baron), *Ministre de la marine*, présente, en cette qualité, un projet de loi tendant à ouvrir au département de la marine un crédit extraordinaire de 7,557,759 fr. sur l'exercice 1836, p. 305 à 308 (I. n° 8) ; — un projet de loi relatif aux maîtres au cabotage, p. 460 à 466 (I. n° 15). V. aussi p. 973 ; — un projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit de 23,901 fr. pour l'acquittement de créances arriérées du département de la marine, p. 2451 à 2453, (I. n° 133.)

DUTAILLIS (M. le comte), commissaire pour examiner les titres d'un Pair qui se présente à titre héréditaire, p. 106 ; — pour l'examen de divers projets de loi, p. 470, 2015.

DUVAL (M. le baron), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1221, 1399, 1872, 2016, 2456. — Son opinion sur le projet de loi relatif aux chemins communaux et vicinaux, p. 1166, § 1<sup>er</sup>. V. aussi p. 1174, § 2 ; — sur le projet de loi relatif à la continuation des routes stratégiques de l'Ouest, p. 2854, § 2 et 2855, § *penult.* — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit complémentaire sur l'exercice 1835, pour les primes d'encouragement à la pêche de la morue et de la baleine, p. 1697 à 1699. (I. n° 72.)

## E

ÉCHANGES. — Projet de loi relatif à quatre échanges de propriétés appartenant à l'État. — Présenté à la Chambre des Députés le 23 mars 1836. — Adopté le 12 avril. — Apporté à la Chambre des Pairs le 27 avril. — Adopté le 7 mai (LOI *du 7 mai 1836* ; Bulletin des lois, 1836, 1<sup>er</sup> sem., n° 418, p. 162). — Exposé des motifs par le comte d'Argout, Ministre des finances, p. 1110 à 1116 (I. n° 47). — Nomination d'une commission, p. 1221. — Rapport par le comte de Boissy-d'Anglas, p. 1402 à 1404 (I. n° 62). — Délibération, p. 1463 et 1464. — Vote au scrutin, p. 1465.



ÉCHELLES DU LEVANT. — Projet de loi relatif à la poursuite et à la répression des contraventions, délits et crimes, commis par des Français dans les Échelles du Levant et de Barbarie. — Présenté à la Chambre des Députés le 20 janvier 1836. — Adopté le 14 mars. — Apporté à la Chambre des Pairs le 24. — Adopté le 25 avril, moyennant amendemens. — Reporté à la Chambre des Députés le 4 mai. — Adopté le 17 (LOI du 28 mai 1836. Bull. des lois, 1836, 1<sup>er</sup> sem., n° 428, p. 257). — Exposé des motifs, par M. Sauzet, Garde des sceaux, Ministre de la justice, p. 336 à 372 (I. n° 11). — Nomination d'une commission, p. 411. — Rapport par le marquis Barthélemy, p. 763 à 788 (I. n° 34). — Opinion du vicomte Dubouchage, p. 1047. — Délibération des articles, p. 1048 à 1094. — TITRE PREMIER. *De l'instruction*. — ART. 1<sup>er</sup>, p. 1048. — Amendement proposé par la commission, 1049. — Adoption, *ibid.* — ART. 8, p. 1051. — Amendement proposé par la commission, p. 1052. — Adoption, p. 1053. — Observations du Garde des sceaux, p. 1052. — ART. 22, p. 1058. — Amendement proposé par la commission, *ibid.* — Adoption, *ibid.* — Observation du Garde des sceaux, *ibid.* — ART. 39, p. 1065. — Amendement proposé par la commission, *ibid.* — Adoption, p. 1066. — Observations du baron Silvestre de Sacy, p. 1065 ; — du rapporteur, *ibid.* ; — du Garde des sceaux, p. 1066 ; — du duc Decazes, *ibid.* — ART. 41, p. 1067. — Adoption, p. 1068. — Observations du rapporteur, p. 1067. — ART. 42, p. 1068. — Amendement proposé par la commission, *ibid.* — Adoption, p. 1069. — Observations du Garde des sceaux, *ibid.* — ART. 44, p. 1069. — Amendement proposé par la commission, p. 1070. — Adoption, p. 1071. — TITRE II. *Du jugement des contraventions et délits*. — ART. 50, p. 1074. — Amendement proposé par la commission, *ibid.* — Adoption, p. 1075. — Observations du Garde des sceaux et du rapporteur, *ibid.* — TITRE III. *De la mise en accusation*. — ART. 65 (66 du projet du Gouvernement), adoption, p. 1081. — V. les observations du rapporteur, p. 1080. — ART. 66 (67 du projet du Gouvernement), p. 1081. — Amendement proposé par la commission, p. 1082. — Adoption, *ibid.* — ART. 67 (68 du projet du Gouvernement). — Adoption, p. 1082. — ART. 68 (65 du projet du Gouvernement), p. 1083. —

Amendement proposé par la commission, p. 1084. — Adoption, *ibid.* — TITRE IV. *Du jugement des crimes.* — ART. 73, p. 1086. — Amendement proposé par la commission, p. 1087. — Adoption, p. 1089. — Observations du Garde des sceaux, p. 1088 ; — du baron Silvestre de Sacy, *ibid.* — ART. 74, p. 1089. — Amendement proposé par la commission, *ibid.* — Adoption, p. 1090. — TITRE V. *Des peines.* — Adoption, p. 1090. — TITRE VI. *Dispositions générales.* — ART. 82, p. 1093. — Amendement proposé par la commission, p. 1094. — Adoption, *ibid.* — Observations du rapporteur, p. 1093. — Vote au scrutin, p. 1094. — V. en outre les observations de M. le Président, p. 2961 et 2962.

ECKMUHL (M. le prince d'), fils et successeur à la Pairie de M. Louis-Nicolas Davoust, duc d'Auerstæd, prince d'Eckmuhl. — Adresse ses titres à la Chambre, p. 262. — Ils sont renvoyés à une commission de trois membres, p. 263. — Rapport par le comte Desroys, p. 302 et 303. — La Chambre déclare valables les titres produits, p. 303. — Six Pairs sont désignés pour être entendus dans l'information prescrite par l'ordonnance du 23 mars 1816, p. 304. — Compte rendu à la Chambre de cette information, p. 382. — M. le prince d'Eckmuhl prête serment, et est admis à prendre séance, p. 383.

EMPLACEMENT DE L'ANCIENNE SALLE DE L'OPÉRA. V. au mot *Opéra.*

EMPRUNTS ET IMPOSITIONS EXTRAORDINAIRES.

TABLEAU des départemens, des arrondissemens et des villes, au nombre de 48, autorisés, pendant la session de 1836, à contracter des emprunts ou à s'imposer extraordinairement.

| NOMS<br>DES DÉPARTEMENS<br>ET DES VILLES. | NUMÉROS<br>D'ORDRE. | NOMS<br>DES DÉPARTEMENS<br>ET DES VILLES. | NUMÉROS<br>D'ORDRE. |
|---|---------------------|---|---------------------|
| Aisne .....                               | 8 (*)               | Mirecourt (Vosges) .....                  | 6 (*)               |
| Ardèche .....                             | 8                   | Morbihan .....                            | 8                   |
| Ariège.....                               | 8                   | Moselle .....                             | 3                   |
| Aude.....                                 | 2                   | Nièvre .....                              | 6                   |
| Aveyron.....                              | 2                   | Nord.....                                 | 6                   |
| Boulogne-sur-Mer .....                    | 5                   | Poitiers.....                             | 7                   |
| Cher.....                                 | 2                   | Pont-Audemer .....                        | 6                   |
| Dordogne.....                             | 1 et 2              | Pyrénées (Hautes-).....                   | 6                   |
| Drôme.....                                | 2                   | Pyrénées-Orientales.....                  | 3                   |
| Dunkerque.....                            | 4 et 8              | Rhin (Haut-) .....                        | 6                   |
| Gard.....                                 | 8                   | Rouen .....                               | 5                   |
| Garonne (Haute-).....                     | 9                   | Saône-et-Loire .....                      | 8                   |
| Grenoble.....                             | 7                   | Sarthe.....                               | 3                   |
| Ille-et-Vilaine .....                     | 2                   | Saint-Germain .....                       | 7                   |
| Indre .....                               | 2                   | Sèvres (Deux-).....                       | 3                   |
| Isère.....                                | 8                   | Tarn .....                                | 8                   |
| Loire (Haute-).....                       | 3                   | Tarn-et-Garonne .....                     | 3                   |
| Loiret.....                               | 3                   | Troyes.....                               | 4                   |
| Lyon .....                                | 5                   | Valenciennes .....                        | 8                   |
| Mans.....                                 | 7                   | Var.....                                  | 1                   |
| Marne (Haute-).....                       | 8                   | Vaucluse .....                            | 3                   |
| Mayenne.....                              | 8                   | Vendée.....                               | 5                   |
| Meurthe .....                             | 3                   | Vienne .....                              | 3 et 8              |
| Metz .....                                | 5                   | Vienne (Haute-).....                      | 3                   |

(\*) Le chiffre de cette colonne indique celui du paragraphe où se trouve la loi. *V. ci-après.*

1. — Deux projets de loi qui autorisent les départemens de la Dordogne et du Var à s'imposer extraordinairement. — Présentés à la Chambre des Députés, le 9 mars 1836. — Adoptés le 26 mars. — Apportés à la Chambre des Pairs le 13 avril, — Adoptés le 27 (LOIS du 7 mai 1836 ; Bulletin des lois, 1836, 1<sup>er</sup> sem., n° 418, p. 163 et 164). — Exposé des motifs par le comte de Montalivet, Ministre de l'intérieur,

p. 588 à 591, (I. n° 25). — Nomination d'une commission, p. 713. — Rapports par M. de Bellemare, p. 1011 à 1014 (I. n° 43). — Délibération, p. 1141 à 1143. — Observations du baron Mounier, p. 1142 ; — du rapporteur, p. 1143. — Vote au scrutin, p. 1143.

2. — Sept projets de loi relatifs à des impositions extraordinaires votées par les départemens de l'Aude, de l'Aveyron, du Cher, de la Dordogne, de la Drôme, d'Ille-et-Vilaine et de l'Indre, pour l'achèvement de leurs routes départementales. — Présentés à la Chambre des Députés les 11 mars et 2 avril 1836. — Adoptés les 9 et 23 avril. — Apportés à la Chambre des Pairs le 3 mai. — Adoptés le 19 mai (LOI du 6 juin 1836 ; Bulletin des lois, 1836, 1<sup>er</sup> sem., n° 432, p. 311 à 314). — Exposés des motifs par M. Passy, Ministre du commerce et des travaux publics, lus à la Chambre par M. Sauzet, Garde des sceaux, p. 1328 à 1343 (I. n° 59). — Nomination d'une commission, p. 1401. — Rapport par le comte de Germiny, p. 1754 à 1762, et 1805 à 1808 (I. n° 80 et 85). — Délibération, p. 1815 à 1830. — 3<sup>e</sup> PROJET (Cher). — Observations du vicomte Dubouchage, p. 1816 et 1822, § *ult.* ; — de M. Feutrier, p. 1817 ; — du comte Portalis, p. 1818 et 1822, § 1<sup>er</sup> ; — du comte de Montalivet, Ministre de l'intérieur, p. 1820 et 1823 ; — du marquis Barthélemy, p. 1823. — 5<sup>e</sup> PROJET (Drôme). — Observations du marquis de Cordoue, p. 1826, § 2, V. incidemment les observations du comte d'Ambrugeac, p. 1826 et 1827 ; — de M. le Président, p. 1826 ; — du baron Mounier, p. 1827. — Vote au scrutin, p. 1830.

3. — Dix projets de loi tendant à autoriser des impositions extraordinaires votées par les départemens dont les noms suivent, pour l'achèvement de leurs routes départementales : Haute-Loire, Loiret, Meurthe, Moselle, Pyrénées-Orientales, Sarthe, Deux-Sèvres, Tarn-et-Garonne, Vaucluse, Haute-Vienne. — Présentés à la Chambre des Députés, les 11 mars et 2 avril 1836. — Adoptés les 9, 16 et 23 avril. — Apportés à la Chambre des Pairs le 5 mai. — Adoptés le 27 (LOIS du 6 juin 1836 ; Bulletin des lois, 1836, 1<sup>er</sup> sem., n° 432, p. 314 à 319). — Exposé des motifs par M. Passy, Ministre du commerce et des travaux publics, lu à la Chambre par M. Pelet de la Lozère, Ministre de l'instruction publique, p. 1375 à 1398 (I. n° 60). — Nomination d'une commission, p. 1463. — Rapport par le comte de Germiny, p. 1874 à 1885, et 1982 à 1986 (I. n° 89 et 100). — Délibération, p. 2034 à

2043. — 7<sup>e</sup> PROJET (Deux-Sèvres), p. 2037. — Observations du vicomte Dubouchage, p. 2039, §§ 1<sup>er</sup> et *ult.*, et 2041 ; — de M. Legrand, commissaire du Roi, p. 2039, 2040 et 2041 ; — du marquis de Cordoue, p. 2040. — Vote au scrutin, p. 2044.

4. — Deux projets de loi qui autorisent les villes de Dunkerque et de Troyes à contracter des emprunts. — Présentés à la Chambre des Députés le 7 mai 1836. — Adoptés les 16 avril et 11 mai. — Apportés à la Chambre des Pairs le 25. — Adoptés le 3 juin (LOIS *du 15 juin 1836* ; Bulletin des lois, 1836, 1<sup>er</sup> sem., n<sup>o</sup> 435, p. 258). — Exposé des motifs, par le comte de Montalivet, Ministre de l'intérieur, p. 1943 à 1946 (I. n<sup>o</sup> 95). — Nomination d'une commission, p. 2015. — Rapports par le comte de Noé, p. 2052 à 2054 (I. n<sup>o</sup> 107). — Délibération, p. 2133 et 2134. — Vote au scrutin, p. 2134.

5. — Cinq projets de loi qui autorisent des emprunts et des impositions extraordinaires votés par les villes de Boulogne-sur-Mer, de Lyon, de Metz et de Rouen, et par le département de la Vendée. — Présentés à la Chambre des Députés les 24 mars et 18 avril 1836. — Adoptés les 9 et 23 avril. — Apportés à la Chambre des Pairs le 9 mai. — Adoptés le 18 juin (LOIS *des 6 et 9 juillet 1836* ; Bulletin des lois, 1836, 2<sup>e</sup> semestre, n<sup>o</sup> 440, p. 26, et n<sup>o</sup> 441, p. 37 à 38, et p. 34). — Exposé des motifs par le comte de Montalivet, p. 1789 à 1798 (I. n<sup>o</sup> 84). — Nomination d'une commission, p. 1872. — Rapports par le comte de Germiny, p. 2186 à 2190, et 2420 à 2424 (I. n<sup>o</sup> 112 et 129). — Délibération des articles, p. 2623 à 2625. — Vote au scrutin, p. 2626.

6. — Six projets de loi qui autorisent le département du Nord et l'arrondissement de Mirecourt (Vosges), à s'imposer extraordinairement, ainsi que les départements de la Nièvre, des Hautes-Pyrénées, du Haut-Rhin et l'arrondissement de Pont-Audemer. — Présentés à la Chambre des Députés les 4 avril, 9 et 21 mai 1836. — Adoptés les 7 et 23 mai, et 4 juin. — Apportés à la Chambre des Pairs le 16 juin. — Adoptés le 28. (LOIS *des 6 et 9 juillet 1836* ; Bull. des lois, 1836, 2<sup>e</sup> sem., n<sup>o</sup> 440, p. 28, et n<sup>o</sup> 444, p. 163, 164 et 165. — Exposé des motifs des deux premiers projets de loi par le comte de Montalivet, Ministre de l'intérieur, p. 2363 à 2368 (I. n<sup>o</sup> 117) ; — des quatre derniers, par M. Passy, Ministre du commerce et des travaux publics, p. 2410 à 2418 (I. n<sup>o</sup> 127). — Nomination d'une commission, p. 2455. — Rapport par le

marquis Barthélemy, p. 2665 à 2673 (I. n° 140). — Discussion en assemblée générale, p. 2862 à 2871. — Dans cette discussion sont entendus : le vicomte Dubouchage, p. 2862 et 2869 ; — le comte d'Argout, Ministre des finances, p. 2867 et 2871 ; — le baron Mounier, p. 2870 ; — le rapporteur, p. 2871 ; — Délibération des articles, p. 2872 à 2875. — Vote au scrutin, p. 2876.

7. — Cinq projets de loi qui autorisent à s'imposer extraordinairement ou à contracter des emprunts, les villes de Grenoble, du Mans, de Poitiers, de Saint-Germain et de Vienne. — Présentés à la Chambre des Députés les 21 et 31 mai 1836. — Adoptés le 4 juin. — Apportés à la Chambre des Pairs le 22. — Adoptés le 28 (LOIS *du 9 juillet 1836* ; Bulletin des lois, 1836, 2<sup>e</sup> sem., n° 441, p. 38 à 40). — Exposés des motifs par le comte de Montalivet, Ministre de l'intérieur, lus à la Chambre par le comte d'Argout, Ministre des finances, p. 2716 à 2724 (I. n° 143). — Nomination d'une commission, p. 2661 et 2725. — Rapports par le marquis Barthélemy, p. 2766 à 2772 (I. n° 149). — Délibération des articles, p. 2859 à 2861. — Vote au scrutin, p. 2862.

8. — Treize projets de loi tendant à autoriser des impositions extraordinaires votées par les départemens dont les noms suivent : Aisne, Ardèche, Ariège, Gard, Isère, Marne (Haute-), Mayenne, Morbihan, Saône-et-Loire, Tarn, Vienne, et par les arrondissemens de Dunkerque et de Valenciennes. — Présentés à la Chambre des Députés le 11 mars 1836. — Adoptés les 2, 16 et 23 avril. — Apportés à la Chambre des Pairs le 7 mai. — Adoptés le 18 juin (LOIS *du 9 juillet 1836* ; Bulletin des lois, 1836, 2<sup>e</sup> sem., n° 444, p. 160 à 166). — Exposés des motifs par M. Passy, Ministre du commerce et des travaux publics, lus à la Chambre par M. Sauzet, Garde des sceaux, p. 1435 à 1461 (I. n<sup>os</sup> 64 et 65). — Nomination d'une commission, p. 1537. — Rapports par le comte de Germiny, p. 2026 à 2032, 2056 à 2065 et 2184 à 2185 (I. n<sup>os</sup> 103, 106 et 112). — Délibération des articles, p. 2614 à 2662. — Vote au scrutin, p. 2626.

9. — Projet de loi qui autorise une imposition extraordinaire votée par le département de la Haute-Garonne. — Présenté à la Chambre des Députés le 7 juin 1836. — Adopté le 17. — Apporté à la Chambre des Pairs le 21. — Adopté le 28 (LOI *du 9 juillet 1836* ; Bulletin des lois, 1836, 2<sup>e</sup> sem., (I. n° 444, p. 161). — Exposé des motifs par M. Passy, Ministre du commerce et des travaux publics, lu à

la Chambre par le comte d'Argout, Ministre des finances, p. 2659 à 2661 (I. n° 135). — Nomination d'une commission, p. 2662 ; — Rapport par le marquis Barthélemy, p. 2762 à 2765. (I. n° 149.) — Délibération, p. 2875. — Vote au scrutin, p. 2876.

#### ÉTRANGERS.

1. — Projet de loi tendant à proroger jusqu'à la fin de la session de 1837 les lois des 21 avril 1832, et 1<sup>er</sup> mai 1834, relatives à la résidence des étrangers réfugiés en France. — Présenté à la Chambre des Députés le 9 mars 1836. — Adopté le 16. — Apporté à la Chambre des Pairs le 24. — Adopté le 20 avril (LOI du 26 avril 1836 ; Bulletin des lois, 1836, 1<sup>er</sup> sem., n° 415, p. 141). — Exposé des motifs par le comte de Montalivet, Ministre de l'intérieur, lu à la Chambre par le comte d'Argout, Ministre des finances, p. 374 et 375 (I. n° 9). — Nomination d'une commission, p. 411. — Rapport par le baron Lallemand, p. 715 à 719 (I. n° 32). — Vote au scrutin, p. 940.

2. — Projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit supplémentaire de 500,000 fr. pour secours aux étrangers réfugiés en France. — Présenté à la Chambre des Députés le 9 mars 1836. — Adopté le 18 mars. — Apporté à la Chambre des Pairs le 24. — Adopté le 20 avril (LOI du 26 avril 1836 ; Bulletin des lois, 1836, 1<sup>er</sup> sem, n° 415, p. 142). — Exposé des motifs par le comte de Montalivet, Ministre de l'intérieur, lu à la Chambre par le comte d'Argout, Ministre des finances, p. 375 à 377 (I. n° 10). — Nomination d'une commission, p. 411. — Rapport par le baron Lallemand, p. 719 à 722 (I. n° 33). — Opinion du comte de Tascher, p. 938. — Délibération et vote au scrutin, p. 939.

EXELMANS (M. le comte), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1736.

## F

FAILLITES. — Projet de loi relatif aux faillites et banqueroutes. — Présenté à la Chambre des Députés le 1<sup>er</sup> décembre 1834. — Adopté le 25 février 1835. — Apporté à la Chambre des Pairs le 28 mars (session de 1835). — Présenté de nouveau à la Chambre des Pairs le 26 janvier 1836. — Exposé des

motifs par M. Persil, Garde des sceaux, p. 107 à 195 (I. n° 3). — Nomination d'une commission, p. 225. — Rapport par M. Tripier, p. 1538 à 1662. (I. n° 68.)

FAURE (M. le président Félix), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 226, 713, 2014, 2630. — Son opinion sur le projet de loi tendant à conserver aux maréchaux-des-logis et aux brigadiers de gendarmerie les fonctions de police judiciaire dans huit départemens de l'Ouest, p. 1346. — Ses observations sur le projet de loi relatif à la responsabilité des Ministres et des autres agens du pouvoir, p. 801. — Sur le projet de loi relatif aux chemins communaux et vicinaux, p. 1250.

FÊTES DE JUILLET. — Projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 200,000 fr. pour la célébration du 6<sup>e</sup> anniversaire des journées de juillet. — Présenté à la Chambre des Députés le 31 mai 1836. — Adopté le 14 juin. — Apporté à la Chambre des Pairs le 16. — Adopté le 22 (LOI du 9 juillet 1836 ; Bulletin des lois, 1836, 2<sup>e</sup> sem., n° 441, p. 34. — Exposé des motifs par le comte de Montalivet, Ministre de l'intérieur, p. 2361 à 2363 (I. n° 116). — Nomination d'une commission, p. 2455. — Rapport par le baron de Lascours, p. 2662 à 2664 (I. n° 139) — Discussion en assemblée générale, p. 2733 à 2740. — Dans cette discussion sont entendus : le marquis de Brézé, p. 2733, 2736 et 2739 ; — le comte d'Argout, Ministre des finances, p. 2735 et 2737 ; — le rapporteur, p. 2737 ; — le baron Lallemand, p. 2738 et 2739 ; — le comte Dejean, p. 2740. — Délibération, p. 2740 et 2741. — Vote au scrutin, p. 2741.

FEUTRIER (M. le baron), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi, du 11 septembre 1835, p. 19. — Prête serment dans la séance royale du 29 décembre suivant, p. 4. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 43. — Il est admis à siéger, p. 49. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 311, 1804, 1872, 1980, 2456, 2726, 2727. — Membre du comité des pétitions, p. 1434. — Fait divers rapports au nom de ce comité, p. 1713, 1925 et 2072. — Son opinion sur le projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 1,200,000 fr. pour complément des dépenses secrètes de l'année 1836, p. 972, § 2 ; — sur le projet de loi relatif aux chemins communaux et vicinaux, p. 1162. V. aussi p. 1227, § 1<sup>er</sup> ; 1230, § *ult.* ; 1249, § *ult.* ; 1253, § *ult.* ; 1254, § *ult.* ; 1256, § 2 ; 1274,



1276, 1283, 1286, § *ult.* ; — ses observations sur le projet de loi relatif à la responsabilité des Ministres et des autres agens du pouvoir, p. 842 ; — sur un projet de loi qui autorise le département du Cher à s'imposer extraordinairement, p. 1817 ; — sur deux projets de loi relatifs au classement, comme routes royales, de la route de Paris au Tréport, et de diverses routes situées en Corse, p. 1809 et 1811. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur trois projets de loi tendant à rectifier diverses délimitations territoriales, p. 2022 à 2025. (I. n° 101.)

FEZENSAC (M. le duc de), commissaire pour examiner les titres d'un Pair qui se présente à titre héréditaire, p. 264 ; — pour l'examen de divers projets de loi, p. 713, 1871, 2459. — Membre du comité des pétitions, p. 259. — Fait divers rapports au nom de ce comité, p. 419.

FLAHAULT (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 378, 2456.

FRANCK-CARRÉ (M.), est nommé, par ordonnance royale, substitut du procureur-général près la Cour des Pairs, pour le jugement de l'attentat du 25 juin 1836, p. 2825.

FRÉTEAU DE PENY (M. le baron), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi, du 11 septembre 1835, p. 19 et 20. — Prête serment dans la séance royale du 29 décembre suivant, p. 5. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 43. — Il est admis à siéger, p. 49. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 713, 1221. — Membre du comité des pétitions, p. 469. — Fait divers rapports au nom de ce comité, p. 1151, 1429.

FRÉVILLE (M. le baron de), nommé secrétaire de la Chambre pour la session de 1836, p. 8. — Membre de la commission nommée pour l'examen du budget intérieur, p. 102. — Soumet à la Chambre, au nom de cette commission, un projet d'arrêté relatif aux documens parlementaires qui doivent être envoyés à la Chambre des Pairs d'Angleterre, p. 3067. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 470, 818, 1529, 2727. — Membre du comité des pétitions, p. 52, 259, 469, 1434. — Fait divers rapports au nom de ce comité, p. 250, 252, 257, 314, 1152, 1423, 1714, 1779, 2009 et 2749. — Son opinion sur deux projets de loi relatifs aux douanes, p. 2194. — Ses observations sur le projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 80 ; — sur le

projet de loi relatif aux chemins communaux et vicinaux, p. 1175, § 1<sup>er</sup> ; 1202, § 1<sup>er</sup> ; 1233, 1236, § *penult.* ; 1258, § *ult.* ; 1299, § *penult.*

## G

GASPARIN (M. de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1000, 2212. — Son opinion sur le projet de loi relatif à la responsabilité des Ministres et des autres agens du pouvoir, p. 555 à 559. — Ses observations sur le projet de loi relatif aux chemins communaux et vicinaux, p. 1264, 1280, § *antepenult.* et *ult.* ; 1285, § 2.

GAUTIER (M.), commissaire pour l'examen des titres de Pairs nouvellement promus par ordonnances royales, p. 35. — Fait divers rapports sur les titres produits par plusieurs de ces Pairs, p. 43 à 48. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 225, 411, 1529, 1980, 2212, 2458, 2727. — Membre du comité des pétitions, p. 52, 259. — Fait divers rapports au nom de ce comité, p. 330, 434. — Ses observations sur le projet de loi relatif à la responsabilité des Ministres et des autres agens du pouvoir, p. 752 ; — sur deux projets de loi relatifs aux douanes, p. 2274 et 2291 ; — sur une pétition de quatre-vingt-quinze colons de Saint-Domingue, p. 2074. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif au règlement définitif du budget de l'exercice 1833, p. 2153 à 2171 (I. n° 110) ; — sur deux projets de loi relatifs au canal latéral à la Garonne, et aux travaux à exécuter dans le port de Bordeaux, p. 2778 à 2786 (I. n° 148) ; — sur le projet de loi relatif à la fixation du budget des dépenses pour l'exercice 1837, p. 2907 à 2942 (I. n° 155). V. aussi p. 2986, 3026.

GAZAN (M. le comte), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 713.

GENDARMERIE.

1. — Projet de loi tendant à conserver aux maréchaux-des-logis et aux brigadiers de gendarmerie les fonctions de police judiciaire dans huit départemens de l'Ouest. — Présenté à la Chambre des Pairs le 13 avril 1836. — Adopté le 3 mai. — Porté à la Chambre des Députés le 9. — Adopté le 21 (LOI du 27 mai 1836 ; Bulletin des lois, 1836, 1<sup>er</sup> semestre, n° 427,

p. 243). — Exposé des motifs par le maréchal marquis Maison, Ministre de la guerre, p. 583 à 586 (I. n° 24). — Nomination d'une commission, p. 713. — Rapport par le comte Baudrand, p. 1117 à 1120 (I. n° 48). — Discussion en assemblée générale, p. 1344 à 1350. — Dans cette discussion sont entendus : le vicomte Dubouchage, p. 1344 et 1347 ; — le président Faure, p. 1346 ; — le Ministre de la guerre, p. 1348 ; — le marquis de Brézé, p. 1348 ; — le comte d'Argout, Ministre des finances, p. 1350. — Délibération, p. 1350 et 1351. — Observations du vicomte Dubouchage, p. 1351 ; — du marquis de Laplace, 1350. — Vote au scrutin, p. 1352.

2. — Projet de loi relatif au serment de la gendarmerie. — Présenté à la Chambre des Pairs le 29 mars 1836. — Adopté le 20 avril. — Porté à la Chambre des Députés le 9 mai. — Adopté le 4 juin (LOI *du 21 juin 1836* ; Bulletin des lois, 1836, 1<sup>er</sup> semestre, n° 437, p. 387). — Exposé des motifs par le maréchal marquis Maison, Ministre de la guerre, p. 394 à 400 (I. n° 14). — Nomination d'une commission, p. 470. — Rapport par le comte de Damremont, p. 546 à 552 (I. n° 21). — Délibération, p. 941 à 943. — Article unique présenté par le Gouvernement, p. 941. — Amendement proposé par la commission, 942. — Adoption de cet amendement, *ibid.* — Vote au scrutin, p. 943.

GÉRARD (M. le maréchal comte), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 2014.

GERMINY (M. le comte de), commissaire pour l'examen du budget intérieur, p. 102 ; — pour examiner les titres d'un Pair qui se présente à titre héréditaire, p. 106 ; — pour l'examen de divers projets de loi, p. 470, 714, 1221, 1401, 1463, 1537, 1872, 2459. — Membre du comité des pétitions, p. 259, 1434, 2359. — Fait divers rapports au nom de ce comité, p. 543 et 2818. — Ses observations sur le projet de loi relatif à la responsabilité des Ministres et des autres agens du pouvoir, p. 823, § 2. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à la cession de divers terrains domaniaux usurpés, p. 1691 à 1696 (I. n° 70) ; — sur le projet de loi relatif à la cession, sur estimation contradictoire, de terrains domaniaux situés à Port-Vendres (Pyrénées-Orientales), p. 1689 à 1691 (I. n° 71) ; — sur sept

projets de loi relatifs à des impositions extraordinaires votées par divers départemens, p. 1754 à 1762 et 1805 à 1808 (I. n° 80 et 85) ; — sur dix projets de loi tendant à autoriser des impositions extraordinaires votées par divers départemens, p. 1874 à 1885 et 1982 à 1986 (I. n° 89 et 100) ; — sur dix-huit projets de loi tendant à autoriser des impositions extraordinaires votées par des villes et des départemens, p. 2026 à 2032, 2056 à 2065, 2184 à 2190 et 2420 à 2424. (I. n° 103, 106, 112 et 129.)

GILBERT DE VOISINS (M. le comte), commissaire pour examiner les titres d'un Pair nouvellement promu, p. 60. — Pour l'examen de divers projets de loi, p. 225, 946.

GIROD DE L'AIN (M.), nommé secrétaire de la Chambre pour la session de 1836, p. 8. — Commissaire pour l'examen des titres de Pairs nouvellement promus par ordonnances royales, p. 35. — Fait divers rapports sur les titres produits par plusieurs de ces Pairs, p. 39 à 43. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 225, 946, 2014. — Membre du comité des pétitions, p. 52, 469. — Fait divers rapports au nom de ce comité, p. 253, 1152, 1423. — Ses observations sur le projet de loi relatif à la responsabilité des Ministres et des autres agens du pouvoir, p. 737, § 1<sup>er</sup> ; 753, 791, 805, 823, § *ult.* ; 825, § 1<sup>er</sup> ; 902, § *penult.* ; — sur le projet de loi relatif aux chemins communaux et vicinaux, p. 1257, § *ult.* ; 1268, § 2 ; 1278, § *penult.* ; 1285, § *ult.* ; 1302, § 1<sup>er</sup> ; — sur deux projets de loi relatifs aux douanes, p. 2266 ; — sur le projet de loi relatif au règlement définitif du budget des dépenses pour l'exercice 1837, p. 3070, § *ult.* — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif au vote secret du jury, p. 1220 à 1262 (I. n° 52). V. aussi p. 1411 et 1420 ; — sur le projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit pour travaux de construction au palais de la Chambre des Pairs, p. 2045 à 2048 (I. n° 104) ; V. aussi p. 2128.

GRAINS. V. au mot *Propositions* faites par des Pairs, n° 1.

GRAMONT-CADEROUSSE (M. le duc de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 714.

GRÉTERIN (M.), directeur des douanes, commissaire du Roi, est entendu dans la discussion de deux projets de loi relatifs aux douanes, p. 2277 et 2293.

GROUCHY (M. le maréchal marquis de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 2016.

GUÉHÉNEUC (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 712, 1401, 1463.

GUILLEMINOT (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 411, 1803, 2016, 2458.

## H

HAM (M. Jacqueminot, comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 490, 1673, 1980, 2458. — Son opinion sur le projet de loi relatif à la continuation des routes stratégiques de l'Ouest, p. 2849. — Ses observations sur le projet de loi relatif à la responsabilité des Ministres et des autres agens du pouvoir, p. 827, § *ult.*

HARISPE (M. le comte) est nommé Pair de France par ordonnance du Roi, du 15 décembre 1835, p. 33.

HAUBERSART (M. le comte d'), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 713, 946, 1221, 1980. — Membre du comité des pétitions, p. 1434.

HAUSSONVILLE (M. le comte d'), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 818.

HAXO (M. le baron), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1736, 2458.

HÉRÉDITÉ DE LA PAIRIE. — Pairs admis dans la Chambre à titre héréditaire. V. *Alton-Shée, Eckmuhl.*

HERWYN DE NEVÈLE (M. le comte), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 2457. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit pour le rétablissement des communications interrompues par les crues des rivières, p. 2782. (I. n° 141.)

HEUDELET (M. le comte), commissaire pour l'examen des titres de Pairs nouvellement promus par ordonnances royales, p. 35, 1434. — Fait un rapport sur les titres du baron de Campredon, p. 1465. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1401, 1463, 2016, 2630. — Son opinion sur le projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit pour l'achèvement de cinq monumens de la Capitale, p. 2437, § 1<sup>er</sup>. — Fait, au nom d'une commission spéciale, deux rapports, sur deux projets de

loi relatifs à l'acquittement des créances arriérées des ministères de la guerre et de la marine, p. 2759 à 2761. (I. n° 146.)

HOMMAGE fait à la Chambre par le comte Roguet, d'un ouvrage du vicomte Rouget, son fils, ayant pour titre : *De la Vendée militaire*, p. 905.

HOUDETOT (M. le vicomte d'), commissaire pour l'examen des titres de Pairs nouvellement promus par ordonnances royales, p. 35 ; — pour l'examen de divers projets de loi, p. 714, 2630.

HUMBLLOT-CONTÉ (M.), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 311, 1529, 1804, 2458, 2727. — Son opinion sur le projet de loi relatif aux chemins communaux et vicinaux, p. 1165. § 1<sup>er</sup> V. aussi p. 1175, § *ult.* ; 1179, 1190, 1195, 1236, § 2 ; 1246, § 2 ; 1266, § *ult.* ; 1285, § 3 ; 1298, § *ult.* ; — sur le projet de loi relatif à la navigation intérieure, p. 2688 et 2692 ; — sur le projet de loi qui autorise l'établissement de deux chemins de fer entre Paris et Versailles, p. 2890 et 2900, § *ult.* ; — sur le projet de loi relatif à la fixation du budget des dépenses pour l'exercice 1837, p. 2986, § 2. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à l'ouverture des crédits supplémentaires et extraordinaires sur l'exercice 1836, p. 1913 à 1922 (I. n° 92) ; — sur le projet de loi relatif à la fixation du budget des recettes pour l'exercice 1837, p. 2942 à 2960 (I. n° 156). V. aussi p. 3106.

HUNOLSTEIN (M. le comte d'), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 714, 2455, 2666, 2726.

## I

INTERPRÉTATION des art. 17, 50, 101, 117 et 181, de la loi du 28 avril 1816. V. au mot *Contributions indirectes*.

ISTRIE (M. le duc d'), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 2015, 2457.

## J

JACOB (M. le vice-amiral comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 378, 411, 490, 1399, 1724, 2016,

2630. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif aux maîtres au cabotage, p. 652 à 653. (I. n° 29.)

JAUCOURT (M. le marquis de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 378, 1399, 1803.

JETÉE DE FÉCAMP. V. au mot *Travaux publics*, n° 2.

JURY. — Projet de loi relatif au vote secret du jury. — Présenté à la Chambre des Députés le 9 mars 1836. — Adopté le 28. — Apporté à la Chambre des Pairs le 19 avril. — Adopté le 5 mai (LOI *du 13 mai 1836* ; Bulletin des lois, 1836, 1<sup>er</sup> sem., n° 419, p. 169). — Exposé des motifs par M. Sauzet, Garde des sceaux, p. 861 à 867 (I. n° 35). — Nomination d'une commission, p. 946. — Rapport par M. Girod (de l'Ain), p. 1260 à 1262 (I. n° 52). — Discussion en assemblée générale, p. 1406 à 1418. — Dans cette discussion sont entendus : le marquis de Laplace, p. 1406 à 1411 ; — le rapporteur, p. 1411 ; — le vicomte Dubouchage, p. 1412 et 1417 ; — M. Tripier, 1414 ; — le Garde des sceaux, p. 1415. — Délibération, p. 1418 à 1422. — ART. 4, p. 1419. — Discussion, p. 1420 et 1421. — Adoption, p. 1421. — Observations du marquis de Laplace, p. 1420 ; — du rapporteur, *ibid.* ; — du Garde des sceaux, p. 1421. — Vote au scrutin, p. 1422.

JUSTICE MILITAIRE. V. au mot *Propositions faites par des Pairs*, n° 3.

## K

KLEIN (M. le comte), commissaire pour examiner les titres d'un Pair nouvellement promu, p. 1434, 1872 ; — pour l'examen de divers projets de loi, p. 2456, 2726.

## L

LABRIFFE (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 714, 2015.

LA FORCE (M. le duc de), membre du comité des pétitions, p. 259. — Fait divers rapports au nom de ce comité, p. 418.

LA GRANGE (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1873, 2456, 2726.

LAINÉ (M. le vicomte), décédé le 17 décembre 1835. —

Discours prononcé à cette occasion par le baron Mounier, p. 444 à 460. (I. n° 16.)

LALLEMAND (M. le baron), commissaire pour la rédaction d'un projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 53 ; — pour l'examen de divers projets de loi, p. 412, 491, 2727. — Membre du comité des pétitions, p. 469. — Fait divers rapports au nom de ce comité, p. 1466. — Dépose sur le bureau une proposition relative à la justice militaire, p. 335. V. aussi p. 384 à 389 ; — en développe les motifs, p. 476 à 484 (I. n° 18). V. aussi p. 987, 991, 996 et 998. — Son opinion sur le projet de loi tendant à ouvrir un crédit pour l'inscription des pensions militaires, p. 2002 ; — sur le projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit pour la célébration du 6<sup>e</sup> anniversaire des journées de juillet, p. 2738 et 2739. — Ses observations sur deux projets de loi relatifs aux douanes, p. 1528 ; — sur une pétition du sieur Mercier (cendres de Napoléon), p. 1476 et 1478. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi tendant à proroger les lois des 21 avril 1832, et 1<sup>er</sup> mai 1834, relatives à la résidence des étrangers réfugiés en France, p. 715 à 719 (I. n° 32) ; — sur le projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit supplémentaire de 500,000 fr. pour secours aux étrangers réfugiés en France, p. 719 à 722. (I. n° 33.)

LA MOUSSAYE (M. le marquis de), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi, du 11 septembre 1835, p. 24. — Prête serment dans la séance royale du 29 décembre suivant, p. 5. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 43. — Il est admis à siéger, p. 49. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 470, 2456.

LANJUINAIS (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1000, 1873, 2456, 2726.

LAPLACE (M. le marquis de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 491, 1462, 1724, 2016, 2457. — Membre du comité des pétitions, p. 52, 469, 2359. — Fait divers rapports au nom de ce comité, p. 321, 329. — Son opinion sur le projet de loi relatif au vote secret du jury, p. 1406 à 1411 ; V. aussi p. 1420 ; — sur le projet de loi relatif à la continuation des routes stratégiques de l'Ouest, p. 2851. — Ses observations sur le projet de loi relatif à la responsabilité des Ministres et des autres agens du pouvoir,



p. 790 et 800, § 1<sup>er</sup> ; — sur le projet de loi qui conserve aux maréchaux-des-logis et aux brigadiers de gendarmerie les fonctions de police judiciaire dans huit départemens de l'Ouest, p. 1350 ; — sur la proposition du baron Lallemand, relative à la justice militaire, p. 484 et 487 ; — sur une question de règlement, p. 2657, § *ult.* ; — sur une pétition du sieur Alexandre Vattemare (échange de livres), p. 432. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi portant demande d'un crédit supplémentaire de 48,000 fr. pour le Muséum d'histoire naturelle, p. 1762 à 1765 (I. n° 81) ; — sur le projet de loi relatif à un appel de 80,000 hommes, sur la classe de 1835, p. 2300 à 2318 (I. n° 115). V. aussi p. 2611 ; — sur le projet de loi tendant à modifier le tarif des droits à percevoir sur la Scarpe ; p. 2728 à 2732. (I. n° 145.)

LA RIBOISIÈRE (M. le comte de), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi, du 11 septembre 1835, p. 27 et 28. — Prête serment dans la séance royale du 29 décembre suivant, p. 5. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 43. — Il est admis à siéger, p. 49. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 470, 1400, 1724, 2212. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 1,200,000 fr. pour complément des dépenses secrètes de l'année 1836, p. 552 à 555. (I. n° 22.)

LA ROCHE-AYMON (M. le comte de), membre du comité des pétitions, p. 1434. — Fait divers rapports au nom de ce comité, p. 1923.

LAROCHEFOUCAULD (M. le duc de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 2630.

LA ROCHEFOUCAULD (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 411, 1400, 2456 ; — pour examiner les titres d'un Pair nouvellement promu, p. 1434. — Ses observations sur le projet de loi relatif aux chemins communaux et vicinaux, p. 1230, § *penult.*

LASCOURS (M. le baron de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1871, 2455, 2630. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit extraordinaire pour la célébration du 6<sup>e</sup> anniversaire des journées de juillet, p. 2662 à 2664 (I. n° 139). V. aussi p. 2737 ; — sur le projet de loi

relatif à l'ouverture d'un crédit de 400,000 fr. affecté aux réparations de la cathédrale de Chartres, p. 2843 à 2846. (I. n° 154.)

LA TRÉMOILLE (M. le duc de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 2456.

LA VILLEGONTIER (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 311, 1400, 1529, 1724, 1981, 2459. — Ses observations sur le projet de loi relatif aux chemins communaux et vicinaux, p. 1236, § *ult.*, 1269 ; — sur le projet de loi relatif à l'établissement d'un bassin à flot dans l'anse qui sépare les villes de Saint-Malo et de Saint-Servan, p. 1723 ; — sur une pétition du sieur Détroizat et C<sup>e</sup> (douanes), p. 2756 et 2757. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à l'ouverture de divers crédits sur les exercices 1836 et 1837, pour les travaux des lacunes des routes royales, p. 1737 à 1742 (I. n° 78) ; — sur deux projets de loi relatifs au classement, comme routes royales, de la route de Paris au Tréport, et de diverses routes situées en Corse, p. 1742 à 1753. (I. n° 79.)

LAURISTON (M. le marquis de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 2457.

LEDRU DES ESSARTS (M. le baron), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi, du 11 septembre 1835, p. 20. — Prête serment dans la séance royale du 29 décembre suivant, p. 5. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 43 ; — il est admis à siéger, p. 56.

LEGRAND (M.), *conseiller d'État, commissaire du Roi*, est entendu dans la discussion du projet de loi qui autorise le département des Deux-Sèvres à s'imposer extraordinairement, p. 2039, 2040 et 2041 ; — du projet de loi relatif au prolongement du canal de Roubaix, p. 2882 et 2883 ; — du projet de loi qui autorise l'établissement de deux chemins de fer entre Paris et Versailles, p. 2898, 2899 et 2900.

LEZAY-MARNESIA (M. le comte de), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi, du 11 septembre 1835, p. 21. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 43. — Il prête serment, p. 50. — Est admis à siéger, *ibid.*

LOBAU (M. le maréchal comte de), nommé secrétaire de la Chambre pour la session de 1836, p. 332.

LOIS adoptées par les Chambres pendant la session de 1836, sanctionnées et promulguées par le Roi. Ces lois sont au nombre de 125, savoir :

| DATE<br>de<br>LA SANCTION | OBJET DES LOIS   | VOIR AUX MOTS :                                 |
|---------------------------|--|---|
| 15 avril 1836             | Loi qui ouvre au Ministre de la marine et des colonies un crédit extraordinaire sur l'exercice 1836.....   | <i>Crédits supplém. et extraord., n° 1.</i>     |
| 23                        | Cinq lois relatives aux articles 17, 50, 101, 117 et 181, de la loi du 28 avril 1816, sur les contributions indirectes ...                             | <i>Contributions indir</i>                      |
| 26                        | Loi qui proroge celles des 21 avril 1832 et 1 <sup>er</sup> mai 1834, relatives aux étrangers réfugiés en France.....                                  | <i>Étrangers, n° 1.</i>                         |
| <i>Idem.</i>              | Loi qui ouvre un crédit supplémentaire pour secours aux étrangers réfugiés en France. ....   | <i>Étrangers, n° 2.</i>                         |
| <i>Idem.</i>              | Loi qui ouvre un crédit extraordinaire pour complément des dépenses secrètes du 1836. ....   | <i>Dépenses secrètes</i>                        |
| 28                        | Loi qui ouvre un crédit extraordinaire sur l'exercice 1836, pour subvenir à la caisse générale des retraites du département des finances.....          | <i>Crédits supplém. et extraord., n° 2.</i>     |
| <i>Idem</i>               | Loi qui ouvre un crédit extraordinaire sur l'exercice 1836, pour subvenir au traitement et aux frais d'installation de M. le Cardinal de Cheverus..... | <i>Idem, n° 3.</i>                              |
| 7 mai                     | Loi qui cède à la ville de Paris l'emplacement de l'ancienne salle de l'Opéra. ....  | <i>Opéra.</i>                                   |
| <i>Idem.</i>              | Loi relative à des échanges d'immeubles. .   | <i>Échanges, n° 1.</i>                          |
| <i>Idem.</i>              | 2 Lois qui autorisent les départemens de la Dordogne et du Var à s'imposer extraordinairement. ....  | <i>Emprunts et impositions extraord., n° 1.</i> |
| 11                        | 12 Loi qui modifient la circonscription de plusieurs départemens et arrondissemens.....  | <i>Circonscriptions territoriales, n° 1.</i>    |
| 13                        | Loi sur le mode du vote du Jury au scrutin secret.....   | <i>Jury.</i>                                    |
| 20                        | Loi qui autorise la cession de terrains domaniaux usurpés.....   | <i>Domaine, n° 1.</i>                           |
| <i>Idem.</i>              | Loi qui autorise la cession de terrains domaniaux situés à Port-Vendres. ....  | <i>Domaine, n° 2.</i>                           |
| 21                        | Loi portant prohibition des loteries.....  | <i>Loteries.</i>                                |

| DATE<br>de<br>LA SANCTION | OBJET DES LOIS   | VOIR AUX MOTS :  |
|---------------------------|--|--|
| 21 mai 1836.<br>24        | Loi sur les chemins vicinaux.....<br>Loi qui ouvre sur l'exercice 1835 un crédit supplémentaire pour le paiement des primes d'encouragement à la pêche de la morue et de la baleine. ....  | <i>Chemins vicinaux.</i><br><br><i>Pêches maritimes,</i><br><i>n° 1.</i> |
| <i>Idem..</i>             | Loi qui ouvre sur l'exercice 1836 un crédit supplémentaire pour l'acquisition d'un terrain qui sera affecté au service du Muséum d'histoire naturelle. ....  | <i>Muséum.</i>   |
| 26                        | Loi qui ouvre des crédits pour la continuation des travaux des lacunes des routes royales. ....  | <i>Routes, n° 1.</i>   |
| <i>Idem.</i>              | Loi qui classe au rang des routes royales la route de Paris au Tréport, par Aumale, Sénarpont, Gamache et Eu. ....   | <i>Routes, n° 2.</i>   |
| <i>Idem.</i>              | Loi portant que les routes de la Corse, y désignées, sont déclarées routes royales.  | <i>Idem.</i>   |
| <i>Idem.</i>              | Loi qui ouvre un crédit supplémentaire destiné au paiement de créances constatées sur les exercices 1832 et antérieurs, pour fournitures de bois de fascinage employés aux travaux du Rhin.  | <i>Créances arriérées,</i><br><i>n° 1.</i>                               |
| 27                        | Loi portant que les maréchaux-des-logis et les brigadiers de gendarmerie, dans les huit départemens de l'Ouest y désignés, continueront à exercer les fonctions de police judiciaire que leur ont été conservées par la loi du 1 <sup>er</sup> juin 1835.... | <i>Gendarmerie, n° 1.</i>  |
| 28 mai.                   | Loi concernant les crédits supplémentaires et extraordinaires de l'exercice 1835, les annulations de crédits sur le même exercice, et les crédits additionnels aux restes à payer des exercices clos. ....   | <i>Crédits supplém et</i><br><i>extraord., n° 4.</i>                     |
| <i>Idem.</i>              | Loi relative à la poursuite et au jugement des contraventions, délits et crimes, commis par des Français dans les Echelles du Levant et de Barbarie. ....  | <i>Échelles du Levant.</i>   |
| 4 juin.                   | Loi qui ouvre des crédits extraordinaires et des crédits supplémentaires sur l'exercice 1836. ....   | <i>Crédits supplém. et</i><br><i>extraord., n° 5.</i>                    |
| <i>Idem.</i>              | Loi concernant les cartes à jouer destinées à l'exportation.....   | <i>Douanes, n° 1.</i>  |
| 6 juin                    | Loi qui autorise la construction d'un bassin à flot dans l'anse qui sépare les villes de Saint-Malo et de Saint-Sevran.....  | <i>Travaux publics,</i><br><i>n° 1.</i>                                  |

| DATE<br>de<br>LA SANCTION | OBJET DES LOIS   | VOIR AUX MOTS :  |
|---------------------------|--|--|
| 6 juin 1836.              | Loi qui ouvre un crédit sur l'exercice 1836, pour la reconstruction de la jetés de Fécamp.....   | <i>Travaux publics, n° 2.</i>  |
| <i>Idem.</i>              | Lois qui autorisent 17 départemens à s'imposer extraordinairement. ....  | <i>Emprunts et impositions extraordinaires, n<sup>os</sup> 2 et 3.</i> |
| 9                         | Loi qui ouvre un crédit additionnel pour les pensions militaires à liquider dans le courant de l'année 1836. ....  | <i>Pensions, n° 1.</i>   |
| 15                        | Loi qui ouvre des crédits pour les complément des dépenses de la salle provisoire construite au Luxembourg, et pour la construction définitive d'une salle des séances de la Chambre des Pairs. ...                    | <i>Salle des séances.</i>  |
| <i>Idem.</i>              | Loi qui accorde des pensions aux Gardes nationaux blessés et aux veuves, enfans et ascendans de ceux qui ont succombé dans les événemens de novembre 1831, à Lyon, et d'avril 1834, à Paris. ....                      | <i>Pensions, n° 2.</i>   |
| <i>Idem.</i>              | Loi portant concession de pensions à titre de récompense nationale.....  | <i>Idem.</i>   |
| <i>Idem.</i>              | 2 Lois qui autorisent les villes de Dunkerque et de Troyes à faire des emprunts. ....  | <i>Emprunts et impositions extraord., n° 4.</i>                        |
| 17                        | Loi qui autorise l'établissement d'un canal latéral à la Loire, entre Combleux, en amont d'Orléans, et l'embouchure de la Maine. ....  | <i>Canal, n° 1.</i>  |
| 20                        | Loi qui ouvre un crédit supplémentaire pour les pensions accordées aux Gardes nationaux blessés, et aux parens de ceux qui ont succombé dans les événemens de l'Ouest, et dans les journées de juin 1832, à Paris..... | <i>Pensions, n° 2.</i>   |
| <i>Idem.</i>              | 3 Loi qui modifie la circonscription de plusieurs arrondissemens et circonscriptions. ....   | <i>Circonscriptions territoriales, n° 2.</i>                           |
| 21                        | Loi sur le serment des militaires du corps de la gendarmerie.....  | <i>Gendarmerie, n° 2.</i>  |
| <i>Idem.</i>              | Loi sur les maître au cabotage.....  | <i>Cabotage.</i>   |
| 2 et 5 juillet.<br>4      | 2 Lois relatives aux Douanes. ....<br>Loi qui ouvre au Ministre de la guerre un crédit spécial pour l'acquittement de créances antérieures à 1816.....   | <i>Douanes, n° 2.</i><br><i>Créances arriérées, n° 2.</i>              |
| 5                         | Loi qui ouvre un crédit de 400,000 fr. pour être affecté à la réparation de la cathédrale de Chartres. ....  | <i>Travaux publics, n° 3.</i>  |

| <b>DATE</b><br><b>de</b><br><b>LA SANCTION</b> | <b>OBJET DES LOIS</b>   | <b>VOIR AUX MOTS :</b>                            |
|--|---|---|
| 5 juillet 1836.                                | Loi portant qu'il sera fait un appel de 80,000 hommes sur la classe de 1835.....  | <i>Recrutement.</i>                               |
| 6  | Loi qui ouvre un crédit sur les exercices 1836 et 1837, pour être appliqué à l'achèvement de cinq monumens. ....                  | <i>Travaux publics, n° 4.</i>                     |
| <i>Idem.</i>                                   | Loi qui autorise la ville de Boulogne-sur-Mer à contracter un emprunt.....  | <i>Emprunts et impositions extraord., n° 5.</i>   |
| <i>Idem.</i>                                   | 2 Loi qui autorisent le département du Nord-et l'arrondissement de Mirecourt (Vosges) à s'imposer extraordinairement.....         | <i>Idem, n° 6.</i>                                |
| 8  | Loi qui ouvre au Ministre de la marine et des colonies un crédit spécial pour l'acquittement d'une créance antérieure à 1816..... | <i>Créances arriérées, n° 3.</i>                  |
| 9  | Loi qui ouvre un crédit pour la célébration du 6 <sup>e</sup> anniversaire des journées de Juillet...                             | <i>Fêtes de Juillet.</i>                          |
| <i>Idem.</i>                                   | Loi qui autorise le département de la Vendée à s'imposer extraordinairement ou à contracter un emprunt. ....                      | <i>Emprunts et impositions extraord., n° 5.</i>   |
| <i>Idem.</i>                                   | 8 Loi qui autorisent plusieurs villes à s'imposer extraordinairement ou à contracter des emprunts.....                            | <i>Idem, n° 5 et 7.</i>                           |
| <i>Idem.</i>                                   | 7 Loi qui modifie la circonscription de plusieurs départemens et arrondissemens. ....   | <i>Circonscriptions territoriales, n° 3 et 4.</i> |
| <i>Idem.</i>                                   | Loi portant règlement définitif du budget de l'exercice 1833.....   | <i>Budget de 1833.</i>                            |
| <i>Idem.</i>                                   | Loi relative aux droits de navigation intérieure.....   | <i>Navigation intérieure.</i>                     |
| <i>Idem.</i>                                   | Loi qui ouvre un crédit extraordinaire pour le rétablissement des communications interrompues par le débordement des eaux. ....   | <i>Crédits supplém. et extraord., n° 6.</i>       |
| <i>Idem.</i>                                   | Loi relative aux travaux des routes stratégiques. ....  | <i>Routes stratégiques.</i>                       |
| <i>Idem.</i>                                   | Loi relative aux travaux d'amélioration du port de Bordeaux. ....   | <i>Travaux publics, n° 5.</i>                     |
| <i>Idem.</i>                                   | 2 Loi sur la pêche de la morue et de la baleine.....  | <i>Pêches maritimes, n° 2.</i>                    |
| <i>Idem.</i>                                   | Loi relative à la navigation de la Scarpe....   | <i>Scarpe.</i>                                    |
| <i>Idem.</i>                                   | Loi relative au canal de Roubaix. ....  | <i>Canal, n° 2.</i>                               |
| <i>Idem.</i>                                   | Loi concernant le canal latéral à la Garonne.   | <i>Idem, n° 3.</i>                                |

| DATE<br>de<br>LA SANCTION | OBJET DES LOIS  | VOIR AUX MOTS :  |
|---------------------------|---|--|
| 9 juillet 1836.           | Loi qui autorise l'établissement d'un chemin de fer de Montpellier à Cette. ....  | <i>Chemins de fer, n° 1.</i>                                   |
| <i>Idem.</i>              | Loi qui autorise l'établissement de deux chemins de fer de Paris à Versailles. ....   | <i>Idem, n° 2.</i>   |
| <i>Idem.</i>              | 18 Loi qui autorisent plusieurs départemens à s'imposer extraordinairement ou à faire des emprunts. ....                      | <i>Emprunts et impositions extraordinaires, n°s 6, 8 et 9.</i> |
| 12                        | Loi qui ouvre un crédit extraordinaire pour subvention à la caisse des retraites du département des affaires étrangères. .... | <i>Crédits supplém. Et extraord., n° 7.</i>                    |
| 18                        | Loi portant fixation du budget des dépenses de l'exercice 1837. ....  | <i>Budget, n° 1.</i>   |
| <i>Idem.</i>              | Loi portant fixation du budget des recettes de l'exercice 1837. ....  | <i>Idem, n° 2.</i>   |

LOTÉRIES. — Projet de loi relatif aux loteries particulières. — Présenté à la Chambre des Pairs le 20 avril 1836. — Adopté le 3 mai. — Porté à la Chambre des Députés le 6. — Adopté le 17 (LOI du 21 mai 1836 ; Bulletin des lois, 1836, 1<sup>er</sup> sem., n° 421, p. 185). — Exposé des motifs, par M. Sauzet, Garde des sceaux, p. 906 à 909 (I. n° 37). — Nomination d'une commission, p. 946. — Rapport par M. de Ricard, p. 1131 à 1135 (I. n° 50). — Délibération, p. 1352 à 1360. — Relativement aux opérations commencées avant la présente loi, V. les observations et l'amendement du comte Roy, p. 1355, 1358 et 1359, et les observations du rapporteur, p. 1354 et 1355 ; — du Garde des sceaux, p. 1357 ; — de M. Barthe, p. 1359. — Vote au scrutin, p. 1360.

LOUIS (M. le baron), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 470, 946, 1220.

LOUVOIS (M. le marquis de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 311, 1529, 2457.

## M

MAISON (M. le maréchal marquis), *Ministre de la guerre*, présente en cette qualité un projet de loi relatif au serment de

la gendarmerie, p. 394 à 400 (I. n° 14) ; — un projet de loi, tendant à conserver aux maréchaux-des-logis et aux brigadiers de gendarmerie les fonctions de police judiciaire dans huit départemens de l'Ouest, p. 583 à 586 (I. n° 24) ; V. aussi p. 1348 ; — un projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit supplémentaire, sur l'exercice 1836, pour l'inscription des pensions militaires au trésor public, p. 1529 à 1536 (I. n° 67) ; V. aussi p. 2002 à 2005 ; — un projet de loi relatif à un appel de 80,000 hommes sur la classe de 1835, p. 1947 à 1958 (I. n° 96) ; — un projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 56,569 fr. 81 c. pour le paiement de créances arriérées, p. 2446 à 2450 (I. n° 132). — Est entendu dans la discussion de la proposition du baron Lallemand relative à la justice militaire, p. 988 ; — dans la discussion du projet de loi relatif aux crédits supplémentaires et extraordinaires de l'exercice 1835, et aux annulations de crédits sur le même exercice, p. 1767 ; — dans la discussion du projet de loi relatif à la fixation du budget des dépenses pour l'exercice 1837, p. 3071.

MALOUET (M. le baron), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 471, 1220, 1804, 1980, 2727.

MARBOIS (M. le marquis de), ses observations sur le projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 72, § 1<sup>er</sup>. — Son opinion sur le projet de loi relatif à la fixation du budget des dépenses pour l'exercice 1837, p. 2987.

MAREUIL (M. le baron de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 411, 2456. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 100,000 fr. pour subvention à la caisse des retraites du département des affaires étrangères, p. 2680 à 2686 (I. n° 142).

MARTIN, du Nord (M.), *procureur-général*, adresse à M. le Président un réquisitoire concernant l'accusé Delente, p. 1832 et 1833. — Est nommé, par ordonnance royale, procureur-général près la Cour des Pairs pour le jugement de l'attentat du 25 juin 1836, p. 2824.

MASSA (M. le duc de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 713, 1980, 2455.

MATHAN (M. le marquis de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1399, 1803.



MESSAGE adressé à la Chambre des Députés pour lui notifier l'organisation définitive de la Chambre des Pairs, p. 8 ; V. aussi p. 333. — Message par lequel la Chambre des Députés annonce qu'elle est définitivement constituée, p. 56 ; — par lequel elle annonce qu'elle a choisi de nouveaux Vice-présidens en remplacement de ceux précédemment nommés, appelés par le Roi à faire partie de ses conseils, p. 261.

MINISTRES. — A l'ouverture de la session, le conseil des Ministres était composé ainsi qu'il suit : Affaires étrangères et présidence du conseil des Ministres, M. le duc de Broglie ; Justice et Cultes, M. Persil ; Guerre, M. le maréchal marquis Maison ; Marine et Colonie, M. l'amiral baron Duperré ; Intérieur, M. Thiers ; Commerce, M. Duchâtel ; Instruction publique, M. Guizot ; Finances, M. Humann. — Par ordonnance du 18 janvier 1836, M. le comte d'Argout a été nommé Ministre des finances, en remplacement de M. Humann, démissionnaire. — Par ordonnance du 22 février 1836, le conseil des Ministres a été recomposé ainsi qu'il suit : Affaires étrangères et présidence du conseil, M. Thiers ; Garde des sceaux, Justice et Cultes, M. Sauzet ; Guerre, M. le maréchal marquis Maison ; Marine, M. l'amiral baron Duperré ; Intérieur, M. le comte de Montalivet ; Commerce et Travaux publics, M. Passy ; Instruction publique, M. Pelet de la Lozère ; Finances, M. le comte d'Argout.

MOLÉ (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 226, 312. — Son opinion sur le projet de loi relatif aux chemins communaux et vicinaux, p. 1167, § *ult.* V. aussi p. 1174, § 1<sup>er</sup> ; 1176, § 1<sup>er</sup> ; 1181, § 2 ; 1182, § 1<sup>er</sup> ; 1203, § 2 ; 1208 à 1231, 1234, 1237, § *ult.* ; 1253, §§ 1<sup>er</sup> et 2 ; 1257, §§ 3 et *penult.* ; 1267, § 1<sup>er</sup> ; 1268, § 1<sup>er</sup> ; 1271, 1303, 1304. — Ses observations sur le projet de loi relatif à la responsabilité des Ministres et des autres agens du pouvoir, p. 574, 627, §§ 2 et *ult.* ; 635, § 2 ; 636, § 1<sup>er</sup>.

MOLITOR (M. le maréchal comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 2456, 2630.

MOLLIEN (M. le comte), commissaire pour l'examen du budget intérieur, p. 103 ; — pour l'examen de divers projets de loi, p. 713, 1220. — Présente à la Chambre le rapport annuel de la commission de surveillance de la caisse d'amortissement, p. 850 à 859. (I. n<sup>o</sup> 36.)

MONBADON (M. le comte de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 8.

MONTALEMBERT (M. le comte de). — Ses observations sur une pétition du sieur Alexandre Vattemare (échange de livres), p. 430 ; — sur deux pétitions relatives à l'abolition de l'esclavage, p. 1472.

MONTALIVET (M. le comte de), *Ministre de l'intérieur*, présente, en cette qualité, un projet de loi relatif aux chemins communaux et vicinaux, p. 264 à 284 (I. n° 6) ; (soutient la discussion de ce projet de loi, p. 1163, 1180, 1183, 1192, 1195, 1200, 1201, 1202, 1203, 1209, 1232, 1238, 1241, 1247, 1250, 1255, 1269, 1277, 1286, 1293, 1302) ; — un projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 1,200,000 fr., pour complément des dépenses secrètes de l'année 1836, p. 389 à 393 (I. n° 13) ; V. aussi p. 954 à 972 ; — deux projets de loi qui autorisent les départemens de la Dordogne et du Var à s'imposer extraordinairement, p. 588 à 591 (I. n° 25) ; — douze projets de loi relatifs à des délimitations territoriales, p. 591 à 607 (I. n° 26) ; — trois projets de loi tendant à accorder diverses pensions à titre de récompense nationale, p. 1781 à 1789 (I. n° 82) ; — cinq projets de loi tendant à autoriser des emprunts et des impositions extraordinaires votés par les villes de Boulogne-sur-Mer, de Lyon, de Metz, de Rouen, et par le département de la Vendée, p. 1789 à 1798 (I. n° 84) ; — trois projets de loi relatifs à des délimitations territoriales, p. 1798 à 1802 (I. n° 83) ; — un projet de loi tendant à ouvrir des crédits pour exécution de travaux à la Chambre des Pairs, p. 1930 à 1933 (I. n° 93) ; V. aussi p. 2124 ; — un projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit pour l'achèvement de cinq monumens de la Capitale, p. 1933 à 1943 (I. n° 94) ; V. aussi p. 2436 ; — deux projets de loi qui autorisent les villes de Dunkerque et de Troyes à contracter des emprunts, p. 1943 à 1946 (I. n° 95) ; — un projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 200,000 fr. pour la célébration du 6<sup>e</sup> anniversaire des journées de juillet, p. 2361 à 2363 (I. n° 116) ; — deux projets de loi qui autorisent le département du Nord et l'arrondissement de Mirecourt (Vosges) à s'imposer extraordinairement, p. 2363 à 2368 (I. n° 117) ; — six projets de loi relatifs à divers changemens de circonscriptions territoriales, p. 2368 à 2376 (I. n° 118). —

Est entendu dans la discussion du projet de loi relatif à la responsabilité des Ministres, p. 637, 900 et 902 ; — du projet de loi qui autorise le département du Cher à s'imposer extraordinairement, p. 1820 et 1823 ; — des projets de loi relatifs au classement, comme routes royales, de la route de Paris au Tréport, et de diverses routes situées en Corse, p. 1811.

MONTABELLO (M. le duc de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 226.

MONTGUYON (M. le comte de), commissaire pour l'examen des titres de Pairs nouvellement promus par ordonnances royales, p. 35 ; — pour l'examen de divers projets de loi, p. 713, 1221, 2459.

MONTLOSIER (M. le comte de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 818. — Son opinion sur le projet de loi relatif aux chemins communaux et vicinaux, p. 1159 ; V. aussi p. 1237, § 1<sup>er</sup>. — Ses observations sur le projet de loi relatif à la responsabilité des Ministres et des autres agens du pouvoir, p. 626, § *penult.* ; 841, 878, 889 et 891 ; — sur deux pétitions relatives à l'abolition de l'esclavage, p. 1473.

MONTMORENCY (M. le duc de), commissaire pour examiner les titres d'un Pair nouvellement promu, p. 60. — Fait un rapport sur ces titres, p. 106. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1871.

MOREL-VINDÉ (M. le vicomte de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 946. — Ses observations sur le projet de loi relatif à la responsabilité des Ministres et des autres agens du pouvoir, p. 884, § 4.

MOROGUES (M. le baron de), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi, du 11 septembre 1835, p. 23. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 39. — Il prête serment et est admis à siéger, p. 224. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 311, 1400, 1981, 2457. — Membre du comité des pétitions, p. 2359. — Son opinion sur le projet de loi relatif aux chemins communaux et vicinaux, p. 1161 ; V. aussi p. 1205, *au haut* ; 1243 à 1246, 1299, § 2 ; — sur deux projets de loi relatifs aux douanes, p. 2191 ; V. aussi p. 2265 et 2267 ; — sur le projet de loi relatif à l'ouverture

d'un crédit pour l'achèvement de cinq monumens de la Capitale, p. 2437, § *ult.* ; — sur le projet de loi relatif à la fixation du budget des dépenses pour l'exercice 1837, p. 2962. — Ses observations sur le projet de loi relatif à la responsabilité des Ministres et des autres agens du pouvoir, p. 875 et 876 ; — sur une question de règlement, p. 2656, § 1<sup>er</sup> ; — sur une pétition de la commission permanente des cultivateurs de la Haute-Garonne (céréales), p. 1148 et 1150. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à la suppression du droit perçu à l'exportation des cartes à jouer, p. 2049 à 2052. (I. n° 105.)

MORTEMART (M. le duc de), nommé secrétaire de la Chambre pour la session de 1836, p. 8. — Commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 312. — Ses observations sur le projet de loi relatif aux chemins communaux et vicinaux, p. 1266, § 2.

MORTIER (M. le baron Hector), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi, du 11 septembre 1835, p. 22. — Prête serment dans la séance royale du 29 décembre suivant, p. 5. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 43. — Il est admis à siéger, p. 56. — Commissaire pour examiner les titres d'un Pair nouvellement promu, p. 262. — Fait un rapport au nom de la commission chargée de cet examen, p. 304.

MOUNIER (M. le baron), commissaire pour l'examen du budget intérieur, p. 103 ; — pour l'examen de divers projets de loi, p. 226, 311, 312, 1401, 2212, 2457. — Membre du comité des pétitions, p. 52. — Fait divers rapports au nom de ce comité, p. 249, 312. — Son opinion sur six projets de loi qui autorisent des impositions extraordinaires, p. 2870. — Ses observations sur le projet de loi relatif à la responsabilité des Ministres et des autres agens du pouvoir, p. 556, 576, 760, 775, § 2 ; 795, 810 à 815, 892 et 902, § 1<sup>er</sup> ; — sur le projet de loi qui autorise le département du Var à s'imposer extraordinairement, p. 1142 ; — sur le projet de loi relatif aux chemins communaux et vicinaux, p. 1182, § *ult.* ; 1186 à 1190, 1255, 1258, 1281, 1293, 1294, § 1<sup>er</sup> ; — sur le projet de loi relatif à l'ouverture de crédits supplémentaires et extraordinaires pour l'exercice 1836, p. 1993 ; — sur le projet de loi qui autorise l'établissement de deux chemins de fer

entre Paris et Versailles, p. 2897 et 2899 ; — sur le projet de loi relatif à la fixation du budget des dépenses pour l'exercice 1837, p. 3044 ; — sur une question de règlement, p. 1827 ; — sur une pétition du sieur Busancenot (ancienne Liste civile), p. 1145. — Soumet à la Chambre pour une proposition relative à la compétence et au mode de procéder de la Cour des Pairs, p. 103 ; — en développe les motifs, p. 285 à 299 (I. n° 7). — Fait un rapport au nom de la commission spéciale chargée d'examiner cette proposition, p. 2483 à 2609 (I. n° 130). — Son discours à l'occasion du décès de M. le vicomte Lainé, p. 444 à 460. (I. n° 16.)

MUSÉUM. — Projet de loi portant demande d'un crédit supplémentaire de 48,000 fr. pour acquisition d'un terrain destiné au Muséum d'histoire naturelle. — Présenté à la Chambre des Députés le 3 mars. — Adopté le 29. — Apporté à la Chambre des Pairs le 5 mai. — Adopté le 19 (LOI *du 24 mai 1836* ; Bulletin des lois, 1836, 1<sup>er</sup> sem., n° 425, p. 221). — Exposé des motifs par M. Pelet de la Lozère, Ministre de l'instruction publique, p. 1372 à 1375 (I. n° 61). — Nomination d'une commission, p. 1462. — Rapport par le marquis de Laplace, p. 1762 à 1765 (I. n° 81). — Vote au scrutin, p. 1814.

## N

NAVIGATION. — Projet de loi relatif à la navigation intérieure. — Présenté à la Chambre des Députés le 18 avril 1836. — Adopté le 28 mai. — Apporté à la Chambre des Pairs le 9 juin. — Adopté le 22 (LOI *du 9 juillet 1836* ; Bulletin des lois, 1836, 2<sup>e</sup> sem., n° 443, p. 105). — Exposé des motifs par le comte d'Argout, Ministre des finances, p. 2135 à 2152 (I. n° 109). — Nomination d'une commission, p. 2212. — Rapport par le marquis de Cordoue, p. 2460 à 2482 (I. n° 134). — Discussion en assemblée générale, p. 2687 à 2693. — Dans cette discussion sont entendus : le rapporteur, p. 2687 ; — M. Humblot-Conté, p. 2688 et 2692 ; — le Ministre des finances, p. 2690 et 2692. — Délibération des articles, p. 2693 à 2713. — ART. 1<sup>er</sup>, p. 2693. — Discussion, p. 2694 à 2699. — Adoption, p. 2699. — Observation du comte Roy, p. 2694 et 2698, §§ 1<sup>er</sup>, et *ult.* ; — du rapporteur,

p. 2695 et 2699 ; — du Ministre des finances, p. 2696 et 2698. — ART. 3, p. 2700. — Adoption, p. 2702. — Observations du rapporteur, p. 2701 ; — du Ministre des finances, *ibid.* — ART. 5, p. 2702. — Adoption, p. 2703. — Observations du rapporteur, p. 2702 ; — du Ministre des finances, p. 2703. — ART. 10, p. 2705. — Adoption, p. 2707. — Observations du rapporteur, p. 2705 ; — du Ministre des finances, p. 2706. — ART. 17, p. 2709. — Adoption, p. 2710. — Observations du rapporteur, p. 2710 ; — du Ministre des finances, *ibid.* — Vote au scrutin, p. 2733. V. aussi, p. 2713.

NEIGRE (M. le baron), commissaire pour l'examen d'une proposition, p. 491.

NICOLAÏ (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1000, 2457.

NOAILLES (M. le duc de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 311, 2630. — Ses observations sur le projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 83 ; — sur le projet de loi relatif à la fixation du budget des dépenses pour l'exercice 1837, p. 2994.

NOÉ (M. le comte de), commissaire pour l'examen des titres de Pairs nouvellement promus par ordonnances royales, p. 35. — Fait divers rapports sur les titres produits par plusieurs de ces Pairs, p. 36 à 39. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 470, 2015, 2458. — Ses observations sur deux projets de loi relatifs aux douanes, p. 2268. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur deux projets de loi qui autorisent les villes de Dunkerque et de Troyes à contracter des emprunts, p. 2052 à 2054. (I. n° 107.)

## O

OPÉRA. — Projet de loi tendant à concéder à la ville de Paris l'emplacement de l'ancien Opéra. — Présenté à la Chambre des Députés le 23 mars 1836. — Adopté le 11 avril. — Apporté à la Chambre des Pairs le 22. — Adopté le 5 mai (LOI *du 7 mai 1836* ; Bulletin des lois, 1836, 1<sup>er</sup> sem., n° 418, p. 161). — Exposé des motifs, par le comte d'Argout, Ministre des finances, p. 977 à 979 (I. n° 39). — Nomination d'une commission, p. 1000. — Rapport par M. Besson, p. 1222 à 1225 (I. n° 51). — Vote au scrutin, p. 1405.

ORDONNANCES ROYALES.

1. — Des 11 septembre et 15 décembre 1835, portant nomination de Pairs de France, p. 9 à 34.

2. — Du 25 juin 1836, qui constitue la Chambre des Pairs en cours de justice pour connaître de l'attentat commis le même jour, p. 2824.

ORDONNANCES ROYALES pour l'ouverture et la clôture de la session. V. au mot *Session de* 1836.

**P**

PAJOL (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1871.

PALAIS DE LA CHAMBRE DES PAIRS. V. au mot *Salle des Séances*.

PANGE (M. le marquis de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, 2457.

PASQUIER (M. le baron), *Président de la Chambre*. Quitte le fauteuil et est entendu sur l'Art. 23 du projet de loi relatif à la responsabilité des Ministres et des autres agens du pouvoir, p. 740 à 746. V. aussi, p. 733, 801 et 890 ; — sur l'art. 10 (ferme des jeux) du projet de loi relatif à la fixation du budget des recettes pour l'exercice 1837, p. 3118 à 3124.

PASSY (M.), *Ministre du commerce et des travaux publics*, présente, en cette qualité, deux projets de loi relatifs aux douanes, p. 1489 à 1528 (I. n° 66) ; V. aussi, p. 2204, 2244, 2279 et 2292 ; — un projet de loi relatif à l'établissement d'un bassin à flot dans l'anse qui sépare les villes de Saint-Malo et de Saint-Servan, p. 1715 à 1721 (I. n° 75) ; — un projet de loi relatif à la reconstruction de la jetée de Fécamp, p. 1721 à 1723 (I. n° 76) ; — deux projets de loi relatifs à la pêche de la baleine et de la morue, p. 1959 à 1979 (I. n° 97 et 98) ; — un projet de loi relatif aux travaux des routes stratégiques dans l'Ouest, p. 2380 à 2381 (I. n° 120) ; V. aussi, p. 2852 et 2854 ; — un projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit extraordinaire pour le rétablissement des communications interrompues par les crues

des rivières, p. 2382 et 2383 (I. n° 121) ; — un projet de loi relatif à la navigation de la Scarpe, p. 2383 à 2386 (I. n° 122) ; — un projet de loi relatif au canal latéral à la Garonne, p. 2386 à 2388 (I. n° 123) ; — un projet de loi relatif au prolongement du canal de Roubaix, p. 2388 à 2395 (I. n° 124) ; — un projet de loi qui autorise l'établissement de deux chemins de fer entre Paris et Versailles, p. 2396 à 2402 (I. n° 125) ; V. aussi, p. 2893 et 2901 ; — un projet de loi qui autorise l'établissement d'un chemin de fer entre Montpellier et Cette, p. 2402 à 2407 (I. n° 126) ; — un projet de loi relatif aux travaux à exécuter dans le port de Bordeaux, p. 2408 à 2410 (I. n° 128) ; — quatre projets de loi relatifs à des impositions extraordinaires votées par divers départemens, p. 2410 à 2418 (I. n° 127). — Est entendu sur une proposition tendant à rapporter la loi du 15 avril 1832, relative au commerce des céréales, p. 245 ; — sur le projet de loi relatif à la fixation du budget des dépenses pour l'exercice 1837, p. 3029, 3032 et 3033, § 1<sup>er</sup>, 3042.

#### PÊCHES MARITIMES.

1. — Projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit complémentaire sur l'exercice 1835, pour les primes d'encouragement à la pêche de la morue et de la baleine. — Présenté à la Chambre des Députés le 26 mars 1836. — Adopté le 18 avril. — Apporté à la Chambre des Pairs le 3 mai. — Adopté le 16 (*LOI du 24 mai 1836* ; Bulletin des lois, 1836. 1<sup>er</sup> sem., n° 423, p. 201). — Exposé des motifs par M. Passy, Ministre du commerce et des travaux publics, lu à la Chambre par M. Sauzet, Garde des sceaux, p. 1308 à 1310 (I. n° 54). — Nomination d'une commission, p. 1399. — Rapport par le baron Duval, p. 1697 à 1699 (I. n° 72). — Vote au scrutin, p. 1774.

2. — Deux projets de loi relatifs à la pêche de la baleine et de la morue. — Présentés à la Chambre des Députés le 26 mars 1836. — Adoptés les 7 et 13 mai. — Apportés à la Chambre des Pairs le 25. — Adoptés le 13 juin (*LOI du 9 juillet 1836* ; Bulletin des lois, 1836, 2<sup>e</sup> sem., n° 444, p. 121 et 123). — Exposé des motifs par M. Passy, Ministre du commerce et des travaux publics, p. 1959 à 1979 (I. n° 97 et 98). — Nomination d'une commission, p. 2016. — Rapport par le comte Reinhard, p. 2172 à 2182 (I. n° 111). —



Délibération des articles, p. 2352 à 2355. — Vote au scrutin, p. 2355.

PELET DE LA LOZÈRE (M.), *Ministre de l'instruction publique*, présente, en cette qualité, à la Chambre un projet de loi portant demande d'un crédit supplémentaire de 48,000 fr. pour le Muséum d'histoire naturelle, p. 1372 à 1375 (I. n° 61). — Présente, au nom de M. Passy, Ministre de l'instruction publique, dix projets de loi tendant à autoriser des impositions extraordinaires, votées par divers départemens, p. 1375 à 1398 (I. n° 60). — Est entendu dans la discussion du projet de loi relatif à la fixation du budget des dépenses pour l'exercice 1837, p. 3027, 3028, 3030 et 3036 ; — dans la discussion du projet de loi relatif à la fixation du budget des recettes pour l'exercice 1837, p. 3096 et 3099.

#### PENSIONS.

1. — Projet de loi tendant à ouvrir au Ministre de la guerre un crédit additionnel de 900,000 fr. pour l'inscription des pensions militaires en 1836. — Présenté à la Chambre des Députés le 29 mars 1836. — Adopté le 6 mai. — Apporté à la Chambre des Pairs le 10. — Adopté le 25 (LOI *du 9 juin 1836* ; Bulletin des lois, 1836, 1<sup>er</sup> semestre, n° 433, p. 321). — Exposé des motifs par le maréchal marquis Maison, Ministre de la guerre, p. 1529 à 1536 (I. n° 67). — Nomination d'une commission, p. 1736. — Rapport, par le comte d'Astorg, p. 1909 à 1912 (I. n° 91). — Discussion en assemblée générale, p. 1999 à 2005. — Dans cette discussion sont entendus : le comte Dejean, p. 1999 et 2005 ; — le baron Lallemant, p. 2002 ; — le Ministre de la guerre, p. 2002 à 2005. — Délibération des articles et vote au scrutin, p. 2006.

2. — Trois projets de loi tendant à accorder des pensions : 1° Aux gardes nationaux blessés, et aux familles de ceux qui ont succombé dans les événemens de l'Ouest et dans les journées des 5 et 6 juin 1832, à Paris, 2°. Aux gardes nationaux blessés, et aux familles de ceux qui ont succombé dans les événemens de novembre 1831 à Lyon, et d'avril 1834 à Paris, 3°. A plusieurs victimes de l'attentat du 28 juillet 1835. — Présentés à la Chambre des Députés le 24 mars 1836. — Adoptés le 7 mai. — Apportés à la Chambre des Pairs le 19. — Adoptés le 31 (LOIS *des 15 et 20 juin 1836* ; Bulletin des lois, n°s 435 et 437, p. 383,

354 et 357). — Exposé des motifs par le comte de Montalivet, Ministre de l'intérieur, p. 1781 à 1789 (I. n° 82). — Nomination d'une commission, p. 1871. — Rapport par le comte de Sussy, p. 2017 à 2022 (I. n° 102). — Délibération des articles, p. 2065 à 2067. — Vote au scrutin, p. 2068.

PERNETY (M. le vicomte), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi, du 11 septembre 1835, p. 24 et 25. — Prête serment dans la séance royale du 29 décembre suivant, p. 5. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 43. — Il est admis à siéger, p. 49. — Commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 470. — Ses observations sur le projet de loi relatif aux chemins communaux et vicinaux, p. 1175, 1254, § 1<sup>er</sup>.

PERREGAUX (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1871.

PERSIL (M.), *Garde des sceaux, Ministre de la justice*, présente, en cette qualité, un projet de loi relatif aux faillites et banqueroutes, p. 107 à 195 (I. n° 3) ; — un projet de loi relatif à la responsabilité des Ministres et des autres agens du pouvoir, p. 195 à 220 (I. n° 4).

PÉTITIONS COLLECTIVES : — des sieurs Faure, Gelat et Maheul, avocats de Vienne, département de l'Isère (Cour des Pairs), p. 249 ; — des greffiers des justices de paix des arrondissemens de Pont-Audemer, de Bernay, de Bergerac, et des cantons de Vertus, de Suippes, d'Ecury-sur-Coole, de Châlons-sur-Marne (augmentation de salaire), p. 253 ; — de trois légionnaires de Valenciennes (traitement de légionnaires), p. 255 ; — du sieur Bouan, maire de Coupesme, département du Gers, et de trente habitans de cette commune (circonscription), p. 255, — des employés des préfectures de Lot-et-Garonne et des Côtes-du-Nord (organisation et retraite), p. 256 ; — du maire de la ville d'Aubagne (Bouches-du-Rhône), p. 321 ; — de vingt-cinq légionnaires (traitement), p. 321. (Rapport détaillé par le marquis de Laplace, p. 321 à 328. V. aussi p. 329. — Observations du comte de Colbert, p. 328) ; — des trois officiers (traitement de légionnaires), p. 413 ; — de neuf habitans de la commune de Menarmont (église), p. 414. (Rapport détaillé par le marquis de Cordoue, p. 414 à 417) ; — de six marins de Toulon (arrérages), p. 438. (Rapport détaillé par M. Gautier, p. 438 à 442), — de la commission permanente des cultivateurs de la Haute-

Garonne (céréales), p. 1148. (Observations du baron de Morogues, p. 1148 et 1150 ; — du Ministre des finances, p. 1149 et 1150) ; — de dix-huit habitans du canton d'Aunay, département du Calvados (code forestier), p. 1151 ; — du maire de Serrières, département de Saône-et-Loire (plantations), p. 1150 ; — des greffiers des justices de paix de Périgueux (augmentation de salaire), p. 1152 ; — des sieurs Michel et Henriot (quittances), p. 1153. (Rapport détaillé par le baron de Fréville, p. 1153 à 1155) ; — de plusieurs habitans du quartier du Luxembourg (interdiction du passage dans le jardin devant le palais), p. 1423. (Rapport détaillé par M. Girod (de l'Ain), p. 1423 à 1426. — Observations du vice-amiral comte Verhuell, p. 1426 ; — du duc Decazes, Grand-Référendaire, p. 1426 à 1429) ; — de plusieurs membres de la Société de la Morale chrétienne, et de cent cinquante-neuf habitans de la Martinique (esclavage), p. 1467. (Rapport détaillé par le baron Lallemand, p. 1466 à 1472. — Observations du comte de Montalembert, p. 1472 ; — du comte de Montlosier, p. 1473 ; — du vice-amiral comte Verhuell, p. 1474) ; — de treize cent onze habitans de Cherbourg (magasin à poudre), p. 1478 ; — de plusieurs habitans du département de l'Oise (route du Tréport), p. 1713 ; — de cent six maîtres de forges, affineurs, etc. (fontes), p. 1714 ; — du sieur Armand Détroyat et compagnie, de Bayonne (laines), p. 1714 ; — de quatorze fabricans de linge damassé, p. 1779 ; — des porteurs d'annuités de l'emprunt d'Haïti, p. 1923. (Observations du vicomte Dubouchage, p. 1924) ; — de quatre pensionnaires de l'ancienne Liste civile, p. 2009. (Rapport détaillé par le baron de Fréville, *ibid.*) ; — de trente-neuf propriétaires de l'Indre (sucre), p. 2010 ; — de quatre-vingt-quinze colons de Saint-Domingue, p. 2072. (Rapport détaillé par le baron Feutrier, p. 2072 à 2074. — Observations de M. Gautier, p. 2074) ; — du sieur Armand Détroyat et compagnie (douanes), p. 2749. (Rapport détaillé par le baron de Fréville, p. 2749 à 2756. V. aussi p. 2757. — Observations du comte de La Villegontier, p. 2756 et 2757 ; — du Ministre des finances, p. 2757 et 2758) ; — de trois cent douze habitans de Bordeaux et de trois cent quatre-vingt-dix-huit autres habitans de Montauban, Castel-Sarrasin, etc. (canal latéral à la Garonne), p. 2818.

PÉTITIONS INDIVIDUELLES : — du sieur *Ballard* (desservant),

p. 543 ; — du sieur *Baretey* (faillites et banqueroutes), p. 257 ; — du sieur *Beurier*, ex-sergent-fourrier (secours), p. 255 ; — du sieur *Bole* (déni de justice), p. 312. (Rapport détaillé par le baron Mounier, p. 312 à 314) ; — du sieur *Bouhours* (accouchemens), p. 1146 ; — du sieur *Busancenot* (ancienne Liste civile), p. 1144. (Observations du baron Mounier, p. 1145 ; — du Ministre de finances, p. 1146) ; — du sieur *Cadort* (conversion des rentes), p. 1157. (Rapport détaillé par le marquis de Cordoue, *ibid.*) ; — du sieur *Chasarel* (presse), p. 412 ; — du sieur *Chavarel* (divorce), p. 1147 ; — du sieur *Crosnier* (loteries), p. 1259 ; — du sieur *Cuiziniér* (responsabilité ministérielle), p. 257 ; — du sieur *David*, de Paris (indemnité pour un nouveau mode de poinçonnage), p. 250. (Observations du Ministre des finances, p. 251 et 252 ; — du rapporteur, p. 252) ; — du sieur *David*, maire de Sainte-Geneviève (Vendée) (comptes des fabriques), p. 1925 ; — du colonel *Denizet* (rentes), p. 250 ; — du sieur *Emin* (secours), p. 543 ; — du sieur *Genet* (demi-solde), p. 419. (Rapport détaillé par le duc de Fezensac, p. 419 à 422. — Observations du comte d'Ambrugeac, p. 422) ; — du sieur *de Langle* (duel), p. 1466 ; — du sieur *Laurent* (Haïti), p. 1152 ; — du sieur *Lecomte* (tombeau de Napoléon), p. 418 ; — du sieur *Maffioli* (cour des comptes), p. 314 ; — du sieur *Félix Mercier* (organisation judiciaire), p. 254 ; — du *même* (élections), p. 255 ; — du *même* (amnistie), p. 314. (Rapport détaillé par le baron Mounier, p. 314 à 319. — Observations du vicomte Dubouchage, p. 319) ; — du *même* (cendres de Napoléon), p. 1475. (Observations du baron Lallemant, p. 1476 et 1478) ; — du sieur *Meynadier* (système pénitentiaire), p. 2071 ; — de la dame *Minus* (réclamation de titres), p. 418. (Observations du Ministre des finances, p. 419) ; — du sieur *Mithilène* (traitement de la Légion-d'Honneur), p. 1475 ; — du sieur *Monteil* (manuscrits), p. 1144 ; — du sieur *Nurenberg* (créances autrichiennes), p. 1423 ; — du sieur *Pinchon*, p. 249 ; — du sieur *Prévost* (légitimation), p. 254 ; — du sieur *Renaud* (organisation médicale), p. 1923 ; — du sieur *Reverdy* (Saint-Domingue), p. 330. (Observations du vicomte Dubouchage, p. 330 et 331, § 2 ; — du vicomte de Caux, p. 331, § 1<sup>er</sup>) ; — du sieur *Rey* (indemnité aux Députés), p. 1155. (Rapport détaillé par le marquis de Cordoue, p. 1155) ; — du sieur *Riboulleau*

(rentes) p. 250 ; — du sieur *Rigaud* (plainte en faux), p. 254 ; — du sieur *Robelet* (traitement de légionnaire), p. 255 ; — du sieur *Sollier* (traitement des animaux), p. 1429 ; — du sieur *Taillepiéd de La Garenne* (voitures), p. 434. (Rapport détaillé par M. Gautier, p. 434 à 437. — Observations du Ministre des finances, p. 438) ; — du sieur *Alexandre Vattemare* (échange de livres), p. 423. (Rapport détaillé par le duc de Fezensac, p. 423 à 430. — Observations du comte de Montalembert, p. 430 ; — du baron de Sacy, p. 431 et 433 ; — du marquis de Laplace, p. 432) ; — du sieur *Weber* (chemin de fer), p. 1147.

PLAISANCE (M. le duc de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1462, 2015, 2455.

PLOUGOULM (M.), est nommé, par ordonnance royale, substitut du procureur-général près la Cour des Pairs, pour le jugement de l'attentat du 25 juin 1836, p. 2825.

PONTÉCOULANT (M. le comte de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 312. — Son opinion sur le projet de loi relatif à la responsabilité des Ministres et des autres agens du pouvoir, p. 560. V. aussi p. 570, § 1<sup>er</sup>, 635, § *ult.* ; 737, § 2, et 825, § 2. — Ses observations sur la proposition du baron Lallemand, relative à la justice militaire, p. 997.

PORT DE BORDEAUX. V. au mot *Travaux publics*, n° 5.

PORTAL (M. le baron). — Son opinion sur deux projets de loi relatifs aux douanes, p. 2202.

PORTALIS (M. le comte), *Vice-président*. — Occupe le fauteuil en cette qualité, p. 7, 223, 740, 905, 2962, 3025, 3067. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 312, 946. — Ses observations sur le projet de loi relatif à la responsabilité des Ministres et des autres agens du pouvoir, p. 573, 575, § 2 ; 629, 697, 704, 729, 734, 803, § 2 ; 806, 808, 829 et 830 ; — sur le projet de loi relatif aux chemins communaux et vicinaux, p. 1180, § 1<sup>er</sup>, 1181, § 1<sup>er</sup> ; 1291, 1301, §§ 2 et 3 ; 1302, § 2 ; — sur le projet de loi qui autorise le département du Cher à s'imposer extraordinairement, p. 1818 et 1822, § 1<sup>er</sup>.

PROCLAMATION DU ROI qui prononce la clôture de la session des Chambres, p. 3131. V. au mot *Session de 1836*.

PROJETS DE LOI *présentés à la Chambre des Pairs dans la session de 1836, et non convertis en lois.*

| PROJETS DE LOI<br>RELATIFS  | VOIR AUX MOTS :        |
|---|------------------------|
| Aux faillites et banqueroutes ....  | <i>Faillites.</i>      |
| A la responsabilité des<br>Ministres et des autres agens<br>du pouvoir..... | <i>Responsabilité.</i> |

PRONY (M. le baron de), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi, du 11 septembre 1835, p. 25 ; — prête serment dans la séance royale du 29 décembre suivant, p. 5. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 48. — Il est admis à siéger, p. 49. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 946, 1401, 1724, 2015, 2459. — Membre du comité des pétitions, p. 52, 1434.

PROPOSITIONS FAITES PAR DES PAIRS.

1. — Proposition tendant à rapporter la loi du 15 avril 1832, relative aux céréales. — Déposée par le comte de Boissy-d'Anglas, p. 73. — Examinée dans les bureaux, p. 101. — Texte de la proposition, p. 103. — La Chambre décide qu'elle s'en occupera, et fixe un jour pour en entendre les développemens, p. 103. — La proposition est développée par son auteur, p. 232 à 245. V. aussi p. 247. — Observations de M. Passy, Ministre du commerce, p. 245 ; — du comte d'Argout, Ministre des finances, p. 247. — La Chambre décide que la proposition ne sera pas prise en considération, p. 248.

2. — Proposition relative à la compétence et au mode de procéder de la Cour des Pairs. — Déposée par le baron Mounier, p. 103. — Examinée dans les bureaux, p. 223. — Texte de la proposition, p. 227. — La Chambre décide qu'elle s'en occupera, et fixe un jour pour en entendre les développemens, p. 227. — La proposition est développée par son auteur, p. 285 à 299 (I. n° 7) ; — est prise en considération, p. 299. — Nomination d'une commission, p. 311. — Rapport par le baron Mounier, p. 2483 à 2609 (I. n° 130). V. aussi p. 2424.

3. — Proposition relative à la justice militaire. — Déposée

par le baron Lallemand, p. 335. — Examinée dans les bureaux, p. 383. — Texte de la proposition, p. 384 à 389. — La Chambre décide qu'elle s'en occupera, et fixe un jour pour en entendre le développement, p. 389. — La proposition est développée par son auteur, p. 476 à 484 (I. n° 18). — Observations du marquis de Laplace, p. 484 et 487 ; — du comte d'Ambrugeac, p. 485. — La proposition est prise en considération, p. 487. — Nomination d'une commission, p. 491. — Rapport par le comte d'Ambrugeac, p. 654 à 678 (I. n° 30). — Discussion en assemblée générale, p. 984 à 998. — Dans cette discussion sont entendus : le baron Saint-Cyr-Nugues, p. 984 ; — l'auteur de la proposition, p. 987, 991 et 996 ; — le maréchal marquis Maison, Ministre de la guerre, p. 988 ; — le rapporteur, p. 993 ; — le chevalier Allent, p. 994 ; — M. Barthe, p. 995 ; — le duc de Broglie, p. 997, § 1<sup>er</sup> et *ult.*, et p. 998 ; — le comte de Pontécoulant, p. 997. — L'auteur de la proposition déclare qu'il la retire, p. 998.

## R

RAMBUTEAU (M. le comte de), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi, du 11 septembre 1835, p. 26. — Prête serment dans la séance royale du 29 décembre suivant, p. 5. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 48. — Il est admis à siéger, p. 56. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 471, 1529, 2015, 2459. — Ses observations sur le projet de loi qui autorise l'établissement de deux chemins de fer entre Pairs et Versailles, p. 2900, § 1.

RÉCOMPENSES NATIONALES. V. au mot *Pensions*.

RECRUTEMENT. — Projet de loi relatif à un appel de 80,000 hommes sur la classe de 1835. — Présenté à la Chambre des Députés le 29 mars 1836. — Adopté le 9 mai. — Apporté à la Chambre des Pairs le 25. — Adopté le 18 juin (LOI *du 5 juillet* 1836 ; Bulletin des lois, 1836, 2<sup>e</sup> sem., n° 440, p. 19). = Exposé des motifs, par le maréchal marquis Maison, Ministre de la guerre, p. 1947 à 1958 (I. n° 96). — Nomination d'une commission, p. 2015. — Rapport par le marquis de Laplace, p. 2300 à 2318 (I. n° 115). = Délibération des articles, p. 2610 à 2612. — ART. 2, p. 2610. — Observations du rapporteur, p. 2611. — Adoption, p. 2612. = Vote au scrutin, p. 2613.

RÉFUGIÉS. V. au mot *Étrangers*.

REGGIO (M. le maréchal duc de), nommé secrétaire de la Chambre pour la session de 1836, p. 8 ; — s'excuse de ne pouvoir accepter ces fonctions, p. 261.

REILLE (M. le comte), commissaire pour examiner la requête d'un Pair qui se présente à titre héréditaire, p. 264 ; — pour l'examen d'une proposition, p. 491.

REINHARD (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 2016. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur deux projets de loi relatifs à la pêche de la baleine et de la morue, p. 2172 à 2182. (I. n° 111.)

REINACH (M. le baron de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1221.

RÉQUISITOIRE de M. Martin (du Nord), procureur-général, concernant l'accusé Delente, p. 1832 et 1833.

RESPONSABILITÉ. — Projet de loi relatif à la responsabilité des Ministres et des autres agens du pouvoir. — Adopté par la Chambre des Députés dans la session de 1835. — Présenté à la Chambre des Pairs le 26 janvier 1836. — Adopté le 20 avril. = Exposé des motifs par M. Persil, Garde des sceaux, Ministre de la justice, p. 195 à 220 (I. N° 4). — Nomination d'une commission, p. 226. — Rapport par M. Barthe, p. 491 à 537 (I. N° 20). — Discussion en assemblée générale, p. 555 à 562. — Dans cette discussion sont entendus : M. de Gasparin, p. 555 à 559 ; — le vicomte Dubouchage, p. 559, 560, 561 et 562 ; — le comte de Pontécoulant, p. 560 ; — le rapporteur, p. 561. = Délibération des articles, p. 563 à 921. = TITRE 1<sup>er</sup>. *De la responsabilité des ministres*. = ART. 1 et 2 du projet du Gouvernement, et art. 1<sup>er</sup> de l'amendement de la commission, p. 563. — Discussion, p. 563 à 577. V. aussi p. 618 et 619. — Renvoi à la commission, p. 577. — Rapport et nouveaux amendemens de la commission, p. 617 et 618. — Ces amendemens sont adoptés, p. 619. — V. les observations du duc de Broglie, p. 563 à 566 ; — du baron Mounier, p. 566 et 576 ; — de M. Sauzet, Garde des sceaux, p. 568, 574 et 619 ; — du rapporteur, p. 569 et 574 ; — du comte de Pontécoulant, p. 570, § 1<sup>er</sup> ; — du duc Decazes, p. 570, § 2, et



575, § 1<sup>er</sup> ; — de M. Thiers, Ministre des affaires étrangères, Président du conseil des Ministres, p. 572 ; — du comte Portalis, p. 573 et 575, § 2 ; — du comte Molé, p. 574 ; — du baron de Sacy, p. 618. = CHAPITRE 1<sup>er</sup>. *De l'accusation des Ministres*. = ART. 3. Adoption, p. 620. — V. les observations du rapporteur. — (Amendemens proposés par le baron Fentrier, aux articles 4, 5 et 6, p. 621 et 622. V. aussi p. 624 et 631, § 2 et 3 ; observations du rapporteur, p. 623 et 631 ; — du Garde des sceaux, p. 624). = ART. 4, p. 626. — Discussion, p. 626 à 630, et 679. — Renvoi à la commission, p. 630. — Rapport et adoption, p. 679. V. les observations du baron de Sacy, p. 626, § 2, et 630, § 1<sup>er</sup> ; — du comte de Montlosier, p. 626, § *penult.* ; — du vicomte Dubouchage, p. 626, § *ult.* ; — du rapporteur, p. 627, 628 et 630 ; — du comte Molé, p. 627, § 2 et *ult.* ; — Amendement du duc Decazes, p. 628 et 629 ; — du comte Portalis, p. 629. = ART. 5, p. 630. — Discussion, p. 631. — Adoption, p. 632. = ART. 6, p. 632. — Amendé par la commission, *ibid.* — Adopté, p. 633. = [ART. 7 du projet présenté par le Gouvernement, p. 633. — Discussion, p. 633 à 645. — Non adoption, p. 645. — V. les observations du Garde des sceaux, p. 633 ; — du duc de Broglie, p. 635, § 1<sup>er</sup> ; 639 et 644 ; — du comte Molé, p. 635, § 2, et 636, § 1<sup>er</sup> ; — du comte de Pontécoulant, p. 635, § *ult.* ; — de M. Tripiet, p. 636, § *ult.* ; du comte de Montalivet, Ministre de l'intérieur, p. 637 ; du rapporteur, p. 641 et 645]. = CHAPITRE II. *Mode de procéder par la Chambre des Députés contre les Ministres dont l'accusation est provoquée*. ART. 7 = (8 du projet du Gouvernement), adoption, p. 680. = ART. 8 (9 du projet du Gouvernement), p. 680. — Discussion, p. 681 à 683. — Adoption, p. 683. — V. les observations du comte de Tascher, p. 681 et 682 ; — du Garde des sceaux et du rapporteur, *ibid.* = ART. 9, 10, 11, 12 et 13 (10, 11, 12, 13 et 14, du projet du Gouvernement), adoption, p. 683 à 685. = ART. 14 (15 du projet du Gouvernement), p. 686. — Discussion, p. 686 à 690. — Adoption, p. 690. — Amendement du baron Silvestre de Sacy, p. 686. V. aussi p. 687 et 690 ; observations du rapporteur, p. 689. = ART. 15 (16 du projet du Gouvernement), adoption, p. 691. = ART. 16 (17 du projet du Gouvernement), adoption, p. 706. V. aussi p. 691. = ART. 17 (18 du projet du Gouvernement, p. 691. —

Discussion, p. 692 à 705. — Adoption, p. 705. — Le dissolution de la Chambre des Députés interrompra-t-elle les débats ? V. les observations du duc Decazes, p. 692 et 700 ; — du Garde des sceaux, p. 693 à 697, et 699 ; — du comte Portalis, p. 697 et 704 ; — du rapporteur, p. 702. = ART. 18 (19 du projet du Gouvernement), adoption, p. 723. = ART. 19 (20 du projet du Gouvernement), p. 723. — Discussion, p. 723 à 726. — Adoption de l'article amendé, p. 726. — La Chambre des Députés peut-elle abandonner l'accusation jusqu'à la *clôture* des débats ? V. l'amendement de la commission, p. 724, et les observations du président Boyer, p. 724 ; — du duc Decazes, p. 725. = ART. 20 (21 du projet du Gouvernement), adoption, p. 726. = ART. 21 (22 du projet du Gouvernement), p. 727. — Discussion, p. 727 à 732. — Adoption de l'article amendé, p. 732. — A quelle époque sera prescrite l'action contre un Ministre ? V. l'amendement de la commission, p. 727, et les observations du Garde des sceaux, p. 727 et 731 ; — du rapporteur, p. 728 et 730 ; — du comte Portalis, p. 729 ; — du duc de Broglie, p. 730 ; — du duc Decazes, p. 732. = [ART. 23 du projet du Gouvernement, p. 732. — Discussion, p. 733 à 748. — Non adoption, p. 748. — Les tiers lésés auront-ils le droit d'intervenir contre les Ministres ? V. l'amendement de la commission, p. 733, et les observations du Garde des sceaux, p. 733 et 746 ; — de M. le Président, p. 733, et 740 à 746 ; — du comte Portalis, p. 734 ; — du rapporteur, p. 735 ; — du duc Decazes, p. 736 ; — de M. Girod (de l'Ain), p. 737, § 1<sup>er</sup> ; — du comte de Pontécoulant, p. 737, § 2 ; — de M. Tripier, p. 738 ; — du duc de Broglie, p. 739]. = CHAPITRE III. *Mode de procéder de la Cour des Pairs en cas d'accusation d'un Ministre.* = ART. 22 (24 du projet du Gouvernement), p. 749. — Adoption de l'article amendé par la commission, p. 750. — Observations du rapporteur, p. 750. = ART. 23 (25 du projet du Gouvernement), p. 750. — Discussion, p. 751 à 753. — Adoption de l'article amendé, p. 753. — V. l'amendement de la commission, p. 751, et les observations de M. Gautier, p. 752 ; — du rapporteur, *ibid.* ; — de M. Girod (de l'Ain), p. 753. = ART. 24 (26 du projet du Gouvernement), p. 753. — Adoption de l'article amendé par la commission, p. 754. = ART. 25 (27 du projet du Gouvernement), p. 754. — Discussion, p. 754 à 756. — Adoption, de l'article amendé,

p. 756. — Observations du comte Dejean, p. 754, § *penult.* ; — du comte Dubouchage, *ibid.* § *ult.* ; — du rapporteur, p. 775 ; — du baron Mounier, *ibid.*, § 2 ; — de M. Tripier, *ibid.*, § *antepenult.* = ART. 26 (28 du projet du Gouvernement), p. 756. — Adoption de l'article amendé par la commission, *ibid.* = ART. 27 (29 du projet du Gouvernement), p. 757. — Adoption de l'article amendé par la commission, *ibid.* = ART. 28 (30 du projet du Gouvernement), p. 757. — Discussion, p. 758 à 796. — Dernière rédaction, p. 796. — Adoption, *ibid.* — Le concours du tiers des Pairs sera-t-il exigé pour la validité des arrêts ? V. l'amendement de la commission, p. 758 et les observations du comte Dejean, p. 758 et 789 ; — du baron Mounier, p. 760 et 795 ; — du marquis de Cordoue, p. 789, § 1<sup>er</sup> ; — du rapporteur, p. 789 et 792 ; — du marquis de Laplace, p. 790 ; — de M. Girod (de l'Ain), p. 791 ; — du baron Silvestre de Sacy, p. 792 et 794, § 1<sup>er</sup> ; — du duc Decazes, p. 794, § 2. — du duc de Broglie, p. 795, § 1<sup>er</sup> ; = ART. 29 (31 du projet du Gouvernement), p. 796. — Adoption de l'article amendé par la commission, p. 797). = ART. 30 (32 du projet du Gouvernement), adoption, p. 798. = ART. 31 (33 du projet du Gouvernement), p. 798. — Discussion, p. 798 à 804. — Renvoi à la commission, p. 804. — Rapport, p. 819 à 822. — Seconde discussion, p. 823 à 830. — Nouveau renvoi à la commission, p. 830. — Second rapport, p. 869. — Adoption de l'article amendé par la commission, p. 872. — Quelle est la majorité nécessaire pour déclarer la culpabilité et pour appliquer la peine, et suivant quel mode les voix seront-elles recueillies ? V. les amendemens de la commission (première rédaction), p. 799 ; seconde rédaction, p. 822 ; troisième et dernière rédaction, p. 871 ; — du comte de Bastard, p. 828 ; — du comte Portalis, p. 829 et 830 ; — et les observations du marquis de Laplace, p. 800, § 1<sup>er</sup> ; — du rapporteur, p. 800, 819 et 824 ; — du duc Decazes, p. 800, § 3 ; 803, § 1<sup>er</sup>, et 824 ; — du Garde des sceaux, p. 800, 802, 825 et 872 ; — de M. Tripier, p. 800, § *ult.* ; — de M. le Président, p. 801 ; — du président Félix Faure, p. 801 ; — du comte Portalis, p. 803, § 2 ; — du comte Dejean, p. 804 et 823, § 1<sup>er</sup> ; — du comte de Germiny, p. 823, § 2 ; de M. Girod (de l'Ain), p. 823, § *ult.*, et 825, § 1<sup>er</sup> ; — du comte de Pontécoulant, p. 825, § 2 ; — du baron Silvestre de Sacy, p. 827, § 1<sup>er</sup> ; — du comte de Ham, p. 827,

§ *ult.* = ART. 32 (34 du projet du Gouvernement), p. 805. — Discussion, p. 805 et 806. — Renvoi à la commission, p. 806. — Rapport, p. 831 à 834. — Discussion, p. 875 à 877. — Adoption, p. 877. — Les peines que la Cour peut appliquer doivent-elles être prononcées par la loi ? V. les amendemens de la commission, p. 805, et les observations de M. Girod (de l'Ain), p. 805 ; — du comte Portalis, p. 806 ; — du baron de Morogues, p. 875 et 876 ; — du rapporteur, p. 876 ; — du duc Decazes, p. 877. = ART. 33 (nouveau) du projet amendé, adoption, p. 878. V. aussi, p. 831 à 834. = ART. 34 (nouveau) du projet amendé, p. 878. — Adoption, p. 879. — Observations du comte de Montlosier, p. 878 ; — du Garde des sceaux, *ibid.* V. aussi p. 831 à 834. = ART. 35 (nouveau) du projet amendé, p. 879. V. aussi p. 831 à 834. — Discussion, p. 880 à 884. — Observations du duc Decazes, p. 880, 881, 883, et 884, § 1<sup>er</sup> ; — du rapporteur, p. 880 et 883 ; — du Garde des sceaux, p. 882. V. aussi les observations incidentes du vicomte de Morel-Vindé, p. 884, § 4 = ART. 36 (35 du projet du Gouvernement), adoption, p. 807. = ART. 37 (34 du projet de la commission, 36 du projet du Gouvernement), p. 807. — Discussion, p. 808 et 809. — Renvoi à la commission, p. 809. — Rapport, p. 835. — Nouveau renvoi à la commission sur l'observation de M. Tripier, p. 836. — Second rapport, p. 873. — Adoption de l'article amendé par la commission, p. 875. — V. les amendemens de la commission (première rédaction), p. 808 ; seconde rédaction, p. 874 ; et les observations du comte Portalis, p. 808 ; — du comte de Tascher, p. 809, § 1<sup>er</sup> ; de M. Tripier, p. 809, § 2. = ART. 38 (précédemment 35 du projet amendé), formé d'une partie de l'article précédent, p. 874. — Adoption, p. 875. = [ART. 37 du projet du Gouvernement, p. 809. — Non adoption, p. 810. — Observations du rapporteur, *ibid.*] = TITRE II. *De la responsabilité des agens du pouvoir.* V. sur l'ensemble de ce titre les opinions du baron Mounier, p. 810 à 815 ; — du Ministre des affaires étrangères, p. 836 à 841 et 844 ; — du comte de Montlosier, p. 841, 889 et 891 ; — du baron Feutrier, p. 842 ; — de M. de Ricard, p. 843 ; — du comte Bérenger, p. 845 ; — de M. le Président, p. 890 ; — du comte d'Ambrugeac, p. 890. [Dans le cours de cette discussion un article additionnel, à classer, est proposé par le baron Silvestre de Sacy, p. 884. V. aussi p. 885, 887 et 888. — Observations du rapporteur, p. 886 et 888 ; — du duc

Decazes, p. 888]. = ART. 39 (38 du projet du Gouvernement), p. 891. — Discussion, p. 892. — Adoption de l'article amendé par la commission, p. 893. — Observations du rapporteur, p. 892 ; — du baron Mounier, *ibid.* = ART. 40 (39 du projet du Gouvernement), p. 893. — Adoption de l'article amendé, p. 894. = ART. 41 (40 du projet du Gouvernement), p. 894. — Discussion, p. 895 à 898. — Adoption de l'article amendé, p. 898. — V. l'amendement de la commission, p. 895, et les observations de M. Tripier, p. 895 et 896 ; — du rapporteur, p. 895 et 897 ; — du Garde des sceaux, p. 897 ; — du marquis de Cordoue, p. 897. = ART. 42 (41 du projet du Gouvernement), p. 898. — Discussion, p. 899 à 904. — Adoption de l'article amendé, p. 904. — Les pièces de l'information seront-elles adressées au Ministre supérieur de l'inculpé ? V. les amendemens de la commission, première rédaction, p. 899 ; dernière rédaction, p. 903 ; et les observations du comte de Montalivet, Ministre de l'intérieur, p. 900 et 902 ; — du baron Mounier, p. 902, § 1<sup>er</sup> ; de M. Girod (de l'Ain), p. 902, § *penult.* ; du comte Bérenger, même page, § *ult.* = [ART. 42 du projet présenté par le Gouvernement, p. 910 ; — sur la proposition de la commission, la Chambre ne l'adopte pas, p. 911]. = CHAPITRE II. *De l'action civile.* ART. 43 du projet du Gouvernement, p. 911. — Adoption du projet amendé, p. 912. = ART. 44 du projet du Gouvernement, p. 912 ; — du projet amendé (première rédaction), p. 923 ; — dernière rédaction, p. 914. — Adoption, *ibid.* — Observations du rapporteur, p. 913. = ART. 45, adoption, p. 914. = ART. 46 du projet du Gouvernement, p. 915 ; — du projet amendé. *ibid.* — Adoption d'une dernière rédaction, proposée par le comte Bérenger, p. 916. — Observations du Garde des sceaux et du rapporteur, *ibid.* = ART. 47 du projet du Gouvernement, p. 917 ; — du projet amendé, *ibid.* ; — adoption, p. 918. — Observations du rapporteur, p. 917. = ART. 48 (51 du projet du Gouvernement et du projet amendé), p. 920. — Amendement du comte Bérenger. — *ibid.* — Adoption, p. 921. V. les observations du Garde des sceaux, p. 920 ; — du rapporteur, p. 920 et 921. = ART. 49 (48 du projet du Gouvernement et du projet amendé), p. 918. — Adoption de l'article amendé, p. 919. — Observations du marquis de Cordoue, p. 918 ; — du rapporteur, *ibid.* ; — du Garde des

sceaux, p. 919. = ART. 50 et 51 (49 et 50 du projet du Gouvernement), adoption, p. 919. = Vote au scrutin, p. 937. — Texte du projet adopté, p. 922 à 937 (I. n° 40.)

RICARD (M. le comte), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 470.

RICARD (M. de), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi, du 11 septembre 1835, p. 27. — Prête serment dans la séance royale du 29 décembre suivant, p. 5. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 48. — Il est admis à siéger, p. 49. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 412, 946. — Ses observations sur le projet de loi relatif à la responsabilité des Ministres et des autres agens du pouvoir, p. 843. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif aux loteries particulières, p. 1131 à 1135 (I. n° 50). V. aussi, p. 1354 et 1355.

RICHEBOURG (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 713, 2457.

ROCHAMBEAU (M. le marquis de), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi, du 11 septembre 1835, p. 28 et 29. — Prête serment dans la séance royale du 29 décembre suivant, p. 5. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 48. — Il est admis à siéger, p. 49.

ROGNAI (M. le vicomte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1401, 2459. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à l'établissement d'un canal latéral à la basse Loire, p. 1703 à 1711 (I. n° 74); — sur le projet de loi qui autorise l'établissement de deux chemins de fer entre Paris et Versailles, p. 2887 à 2842. (I. n° 153.)

ROGUET (M. le comte). — Fait hommage à la Chambre d'un ouvrage du vicomte Roguet, son fils, p. 905. — Commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 2456.

ROUSSEAU (M. le chevalier), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1000, 2455.

ROUTES.

1. — Projet de loi relatif à l'ouverture de divers crédits sur les exercices 1836 et 1837, pour les travaux des lacunes des routes royales. — Présenté à la Chambre des Députés le 11 mars 1836. — Adopté le 31. — Apporté à la Chambre des

Pairs le 3 mai. — Adopté le 19 (LOI *du 25 mai* 1836 ; Bulletin des lois, 1836, 1<sup>er</sup> sem., n° 425, p. 222). = Exposé des motifs par M. Passy, Ministre du commerce et des travaux publics, lu à la Chambre par M. Sauzet, Garde des sceaux, p. 1310 à 1313 (I. n° 55). — Nomination d'une commission, p. 1400. — Rapport par le comte de La Villegontier, p. 1737 à 1742 (I. n° 78). = Vote au scrutin, p. 1809.

2. — Deux projets de loi relatifs au classement, comme routes royales, de la route de Paris au Tréport, et de diverses routes situées en Corse. — Présentés à la Chambre des Députés le 11 mars 1836. — Adoptés le 7 avril. — Apportés à la Chambre des Pairs le 3 mai. — Adoptés le 19. (LOIS *du 25 mai* 1836 ; Bulletin des lois, 1836, 1<sup>er</sup> semestre, n° 425, p. 223, et n° 423, p. 204). = Exposé des motifs, par M. Passy, Ministre du commerce et des travaux publics, lu à la Chambre par M. Sauzet, Garde des sceaux, p. 1313 à 1319 (I. n° 57). — Nomination d'une commission, p. 1400. — Rapport par le comte de La Villegontier, p. 1742 à 1753 (I. n° 79). — Délibération, p. 1809 à 1812. — Observations du baron Feutrier, p. 1809 et 1811 ; — du Ministre de l'intérieur, p. 1811. = Vote au scrutin, p. 1813.

ROUTES STRATÉGIQUES. — Projet de loi relatif à l'emploi d'un crédit de 2,500,000 fr. pour la continuation des travaux des routes stratégiques de l'Ouest. — Présenté à la Chambre des Députés le 9 mai. — Adopté le 4 juin. — Apporté à la Chambre des Pairs le 16. — Adopté le 28 (LOI *du 9 juillet* 1836 ; Bulletin des lois, 1836, 2<sup>e</sup> sem., n° 443, p. 117). = Exposé des motifs, par M. Passy, Ministre du commerce et des travaux publics, p. 2380 et 2381 (I. n° 120). — Nomination d'une commission, p. 2456. — Rapport par le comte de Serrant, p. 2772 à 2777 (I. n° 147). — Discussion en assemblée générale, p. 2849 à 2855. — Dans cette discussion sont entendus le comte de Ham, p. 2849 ; — le marquis de Laplace, p. 2851 ; — le Ministre du commerce et des travaux publics, p. 2852 et 2854 ; — le comte Dejean, p. 2854, § 1<sup>er</sup> ; — le baron Duval, p. 2854, § 2, et p. 2855, § *penult.* ; — le rapporteur, p. 2855 ; — le baron de Lascours, p. 2855, § 2. = Délibération et vote au scrutin, p. 2856.

ROY (M. le comte), commissaire pour l'examen du budget

intérieur, p. 102 ; — pour l'examen de divers projets de loi, p. 311, 1529, 2727. — Propose un amendement au projet de loi relatif aux loteries particulières. V. p. 1355, 1358 et 1359. — Ses observations sur le projet de loi relatif au règlement définitif du budget de 1833, p. 2329, 2334, 2340, 2343, 2344, 2346, 2348 et 2349 ; — sur le projet de loi relatif à la navigation intérieure, p. 2694 et 2698, §§ 1<sup>er</sup>, et *ult.* ; — sur le projet de loi relatif à la fixation du budget des recettes pour l'exercice 1837, p. 3093, 3095, 3098, 3102. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif aux chemins communaux et vicinaux, p. 1015 à 1045 (I. n° 6). V. aussi ses observations relativement à ce projet de loi, p. 1172, 1174, 1109, 1204, 1212, 1226, 1247, 1269, 1274, 1278, 1286, 1289, 1296. — Fait un rapport sur deux projets de loi relatifs aux douanes, p. 2079 à 2121 (I. n° 108). V. aussi, p. 2273, 2292, 2293 et 2295.

## S

SACE (M. le baron Silvestre de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 713, 2015, 2727. — Son opinion sur le projet de loi relatif à l'ouverture de crédits supplémentaires et extraordinaires sur l'exercice 1836, p. 1989. — Fait diverses observations et propose divers amendemens dans la discussion du projet de loi relatif à la responsabilité des Ministres et des autres agens du pouvoir, p. 618, 626, § 2 ; 630, § 1<sup>er</sup> ; 686, 687, 690, 792, 794, § 1<sup>er</sup> ; 827, § 1<sup>er</sup> ; 884, 885, 887 et 888. — Ses observations sur les art. 39 et 73 du projet de loi relatif à la poursuite et à la répression des contraventions, délits et crimes, commis par des Français dans les Échelles du Levant et de Barbarie, p. 1065 et 1088 ; — sur le projet de loi relatif au règlement définitif du budget de 1833, p. 2338 et 2339 ; — sur le projet de loi relatif à la fixation du budget des recettes pour l'exercice 1837, p. 3105 ; — sur une question de règlement, p. 2658, § *penult.* — Ses observations sur une pétition du sieur Alexandre Vattemare, (échange de livres), p. 431 et 433.

SAINT-AIGNAN (M. le baron Auguste de), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi, du 11 septembre 1835, p. 29.



— Prête serment dans la séance royale du 29 décembre suivant, p. 5. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 48. — Il est admis à siéger, p. 49. — Commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 470.

SAINT-CYR-NUGUES (M. le baron), commissaire pour l'examen des titres de Pairs nouvellement promus par ordonnances royales, p. 35 ; — pour l'examen de divers projets de loi, p. 491, 1736. — Ses observations sur la proposition du baron Lallemand, relative à la justice militaire, p. 984.

SALLE DES SÉANCES. — Projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 3,105,000 fr. pour travaux de construction au palais de la Chambre des Pairs. — Présenté à la Chambre des Députés le 18 avril 1836. — Adopté le 21 mai. — Apporté à la Chambre des Pairs le 25. — Adopté le 3 juin (LOI *du 15 juin* 1836 ; Bulletin des lois ; 1836, 1<sup>er</sup> sem., n° 435, p. 353). = Exposé des motifs par le comte de Montalivet, Ministre de l'intérieur, p. 1930 à 1933 (I. n° 93). — Nomination d'une commission, p. 2014. — Rapport par M. Girod (de l'Ain), p. 2045 à 2048 (I. n° 104). — Discussion en assemblée générale, p. 2122 à 2129. — Dans cette discussion sont entendus : le vicomte de Ségur-Lamoignon, p. 2122 ; — le comte de Tascher, p. 2123 et 2128 ; — le Ministre de l'intérieur, p. 2124 ; — le rapporteur, p. 2128. — Délibération, p. 2129. = Vote au scrutin, p. 2130.

SAULX-TAVANNES (M. le duc de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 2630.

SAUZET (M.), *Garde des sceaux, Ministre de la justice et des cultes*, présente en cette qualité un projet de loi relatif à la poursuite et à la répression des contraventions, délits et crimes commis par des Français dans les Échelles du Levant et de Barbarie, p. 336 à 372 (I. n° 11) ; (soutient la discussion de ce projet de loi, p. 1052, 1058, 1066, 1069, 1075 et 1088) ; — un projet de loi tendant à ouvrir au département de la justice un crédit extraordinaire de 55,000 fr., p. 709 à 711 (I. n° 31) ; — un projet de loi relatif au vote secret du jury, p. 861 à 867 (I. n° 35) ; V. aussi, p. 1415 et 1421 ; — un projet de loi relatif aux loteries particulières, p. 906 à 909 (I. n° 37) ; V. aussi, p. 1357 ; — un projet de loi tendant à ouvrir un crédit pour les réparations de la cathédrale de Chartres,

p. 2444 à 2446 (I. n° 131) ; V. aussi, p. 2888. = Dépose sur le bureau une ordonnance du Roi, en date du 25 juin 1836, par laquelle la Chambre des Pairs est constituée en Cour de justice, pour connaître de l'attentat commis le même jour, p. 2824. = Présente, au nom du Ministre du commerce et des travaux publics, treize projets de loi relatifs : le premier à l'ouverture d'un crédit complémentaire, sur l'exercice de 1835, pour les primes d'encouragement à la pêche de la morue et de la baleine, p. 1308 à 1310 (I. n° 54) ; — le deuxième, à l'ouverture de divers crédits sur les exercices 1836 et 1837, pour les travaux des lacunes des routes royales, p. 1310 à 1313 (I. n° 55) ; — le troisième et le quatrième, au classement, comme routes royales, de la route de Paris au Tréport, et de diverses routes situées en Corse, p. 1313 à 1319 (I. n° 57) ; — le cinquième, à l'établissement d'un canal latéral à la basse Loire, p. 1319 à 1324 (I. n° 56) ; — le sixième, à l'acquittement des créances arriérées provenant de travaux exécutés sur le Rhin, p. 1324 à 1328 (I. n° 58) ; — et les sept derniers, à des impositions extraordinaires votées par les départemens de l'Aude, de l'Aveyron, du Cher, de la Dordogne, de la Drôme, d'Ille-et-Vilaine et de l'Indre, pour l'achèvement de leurs routes départementales, p. 1328 à 1343 (I. n° 59) ; — onze projets de loi tendant à autoriser les impositions votées par divers départemens, p. 1435 à 1457 (I. n° 64) ; — deux projets de loi tendant à autoriser les arrondissement de Dunkerque et de Valenciennes, à s'imposer extraordinairement, p. 1457 à 1461 (I. n° 65). = Soutient la discussion du projet de loi relatif à la responsabilité des Ministres, p. 568, 574, 619, 624, 633, 681, 682, 693 à 697, 699, 727, 731, 733, 746, 800, 802, 825, 831 à 834, 872, 878, 882, 897, 916, 919 et 920.

SCARPE. — Projet de loi tendant à modifier le tarif des droits à percevoir sur la Scarpe. — Présenté à la Chambre des Députés le 9 mai 1836. — Adopté le 4 juin. — Apporté à la Chambre des Pairs le 16. — Adopté le 25 (*Loi du 9 juillet* 1836 ; Bulletin des lois, 1836, 2<sup>e</sup> sem., n° 444, p. 124). = Exposé des motifs par M. Passy, Ministre du commerce et des travaux publics, p. 2383 à 2386 (I. n° 122). — Nomination d'une commission, p. 2457. — Rapport par le marquis de Laplace, p. 2728 à 2732 (I. n° 145). — Délibération, p. 2816 et 2817. = Vote au scrutin, p. 2818.

SCRUTIN. — Le nombre des Pairs présents étant inférieur au tiers des membres de la Chambre ayant voix délibérative, un scrutin est annulé, V. p. 975 et 980.

SÉANCE ROYALE d'ouverture de la session des Chambres. — Procès-verbal de cette séance dressé par le Garde des registres, p. 1 à 6. — Lu à la Chambre et adopté par elle, p. 7 et 8.

SÉGUIER (M. le baron), *Vice-président*, commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 946.

SÉGUR-LAMOIGNON (M. le vicomte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1873, 2456, 2726. — Son opinion sur le projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit pour travaux de construction au palais de la Chambre des Pairs, p. 2122.

SÉGUR (M. le comte de), commissaire pour examiner les titres d'un Pair nouvellement promu, p. 60 ; — pour l'examen de divers projets de loi, p. 818, 2455.

SÉGUR (M. le comte Philippe de), commissaire pour examiner les titres d'un Pair nouvellement promu, p. 262 ; — pour l'examen d'un projet de loi, p. 412.

SÉMONVILLE (M. le marquis de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 226.

SERRANT (M. le comte de), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi, du 11 septembre 1835, p. 30. — Prête serment dans la séance royale du 29 décembre suivant, p. 5. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 48. — Il est admis à siéger, p. 56. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1724, 2456. — Membre du comité des pétitions, p. 1434. — Fait divers rapports au nom de ce comité, p. 2071. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à la continuation des routes stratégiques de l'Ouest, p. 2772 à 2777 (I. n° 147). V. aussi p. 2855.

SESSION DE 1836. — Ouverte le 29 décembre 1835, p. 5. — Close par ordonnance royale du 12 juillet 1836, p. 3131. V. au mot *Séance royale*.

SIMÉON (M. le comte), commissaire pour la rédaction d'un

projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 53 ; — pour l'examen de divers projets de loi, p. 225, 411, 713 à 946.

SIMÉON (M. le vicomte), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi, du 11 septembre 1835, p. 31. — Prête serment dans la séance royale du 29 décembre suivant, p. 5. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 48. — Il est admis à siéger, p. 49. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 412, 1221, 2015, 2458. — Membre du comité des pétitions, p. 52, 2359. — Ses observations sur le projet de loi relatif aux chemins communaux et vicinaux, p. 1249, §§ 1<sup>er</sup> et 2 ; 1301, § *ult.* ; 1303, § 1<sup>er</sup>. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit supplémentaire de 4,620,000 fr. pour subvention au fonds de retraite du département des finances, p. 1000 à 1011 (I. n° 41) ; V. aussi p. 1139 ; — sur le projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit pour l'achèvement de cinq monumens de la Capitale, p. 2212 à 2240 (I. n° 113) ; V. aussi p. 2436 et 2437.

SPARRE (M. le comte de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 470. — Ses observations sur le projet de loi relatif aux chemins vicinaux et communaux, p. 1227, § 2.

SUSSY (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 471, 1529, 1871, 1981, 2727. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur trois projets de loi tendant à accorder diverses pensions à titre de récompense nationale, p. 2017 à 2022. (I. n° 102.)

## T

TARENTE (M. le maréchal duc de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 491, 2727.

TASCHER (M. le comte de), commissaire pour l'examen du budget intérieur, p. 103 ; — pour examiner les titres d'un Pair qui se présente à titre héréditaire, p. 106. — Fait un rapport au nom de la commission chargée de cet examen, p. 220. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi,

p. 713, 818, 1804, 1981, 1459. — Membre du comité des pétitions, 469, 359. — Fait divers rapports au nom de ce comité, p. 1144. — Son opinion sur le projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 64 et 70, § 1<sup>er</sup> ; — sur le projet de loi tendant à ouvrir au département de la marine un crédit extraordinaire de 7,557,759 fr. sur l'exercice 1836, p. 537 ; — sur le projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit supplémentaire de 500,000 fr. pour secours aux étrangers réfugiés en France, p. 938 ; — sur le projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit de 1,200,000 fr. pour complément des dépenses secrètes de l'année 1836, p. 953 ; — sur le projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit pour travaux de construction au palais de la Chambre des Pairs, p. 2123 et 2128. — Ses observations sur le projet de loi relatif à la responsabilité des Ministres et des autres agens du pouvoir, p. 681, 682 et 809, § 1<sup>er</sup>. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi tendant à ouvrir au département de la justice et des cultes un crédit extraordinaire de 55,000 fr. pour subvenir au traitement et aux frais d'installation de M. le cardinal de Cheverus, p. 947 à 950 (I. n° 38).

TERRAINS DOMANIAUX. V. au mot *Domaine*.

THIERS (M.), *Ministre de l'intérieur*. — Est entendu sur le projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 86 à 92.

THIERS (M.), *Ministre des affaires étrangères, Président du conseil des Ministres*. — S'explique en cette qualité sur le système du nouveau ministère, p. 228 à 232. — Présente à la Chambre un projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit extraordinaire pour subvention au fonds de retraite des pensions du ministère des affaires étrangères, p. 2377 et 2378 (I. n° 119). = Est entendu dans la discussion du projet de loi tendant à ouvrir au département de la marine un crédit de 7,557,759 fr. sur l'exercice 1836, p. 538 et 540 ; — du projet de loi relatif à la responsabilité des Ministres et des autres agens du pouvoir, p. 572, 836 à 841, et 844 ; — du projet de loi relatif aux chemins communaux et vicinaux, p. 1170, 1173, 1183, 1198, 1207, 1211, 1215 ; — du projet de loi

relatif à l'ouverture d'un crédit pour l'achèvement de cinq monumens de la Capitale, p. 2429 ; — du projet de loi relatif à la fixation du budget des dépenses pour l'exercice 1837, p. 3003 à 3023, 3048 à 3064.

#### TRAVAUX PUBLICS.

1. — Projet de loi relatif à l'établissement d'un bassin à flot dans l'anse qui sépare les villes de Saint-Malo et de Saint-Servan. — Présenté à la Chambre des Députés le 4 avril 1836. — Adopté le 30. — Apporté à la Chambre des Pairs le 16 mai. — Adopté le 25 (LOI *du 6 juin* 1836 ; Bulletin des lois, 1836, 1<sup>er</sup> sem., n° 432, p. 309). = Exposé des motifs par M. Passy, Ministre du commerce et des travaux publics, p. 1715 à 1721 (I. n° 75). — Observations du comte de La Villegontier, p. 1723. — Nomination d'une commission, p. 1724. — Rapport par le vicomte Dode, p. 1886 à 1909 (I. n° 90). — Opinion du comte Desroys, p. 2007. — Délibération des articles, p. 2007 et 2008. = Vote au scrutin, p. 2009.

2. — Projet de loi relatif à la reconstruction de la jetée de Fécamp. — Présenté à la Chambre des Députés le 18 avril 1836. — Adopté le 30. — Apporté à la Chambre des Pairs le 16 mai. — Adopté le 27 (LOI *du 6 juin* 1836 ; Bulletin des lois, 1836, 1<sup>er</sup> sem., n° 1432, p. 310). = Exposé des motifs par M. Passy, Ministre du commerce et des travaux publics, p. 1721 à 1723 (I. n° 76). — Nomination d'une commission, p. 1803. — Rapport par le baron de Beaujour, p. 1987 (I. n° 99). = Délibération et vote au scrutin, p. 2032.

3. — Projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit de 400,000 fr. affecté aux réparations de la cathédrale de Chartres. — Présenté à la Chambre des Députés le 13 juin 1836. — Adopté le 16. — Apporté à la Chambre des Pairs le 18. — Adopté le 29 (LOI *du 5 juillet* 1836 ; Bulletin des lois, 1836, 2<sup>e</sup> sem., n° 439, p. 1). = Exposé des motifs par M. Sauzet, Garde des sceaux, p. 2444 à 2446 (I. n° 131). — Nomination d'une commission, p. 2630. — Rapport par le baron de Lascours, p. 2843 à 2846 (I. n° 154). — Discussion en assemblée générale, p. 2887 et 2888. — Dans cette discussion sont entendus : le marquis de Brézé, p. 2887 ; — le Garde des sceaux, p. 2888. = Délibération et vote au scrutin, V. p. 2889.

4. — Projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit pour l'achèvement de cinq monumens de la Capitale. — Présenté à la Chambre des Députés le 18 avril 1836. — Adopté le 16 mai. — Apporté à la Chambre des Pairs le 25. — Adopté le 16 juin (LOI *du 6 juillet* 1836 ; Bulletin des lois, 1836, 2<sup>e</sup> sem., n<sup>o</sup> 440, p. 25). = Exposé des motifs par le comte de Montalivet, Ministre de l'intérieur, p. 1933 à 1943 (I. n<sup>o</sup> 94). — Nomination d'une commission, p. 2015. — Rapport par le vicomte Siméon, p. 2212 à 2240 (I. n<sup>o</sup> 113). — Discussion en assemblée générale, p. 2425 à 2438. — Dans cette discussion sont entendus : le marquis de Brézé, p. 2425 et 2437, § 2 ; — M. Thiers, Président du conseil des Ministres, p. 2429 ; — le vicomte Dubouchage, p. 2434 ; — le rapporteur, p. 2436 et 2437 ; — le Ministre de l'intérieur, p. 2436 ; — le comte Heudelet, p. 2437, § 1<sup>er</sup> ; — le baron de Morogues, p. 2437, § *ult.* — Délibération des articles, p. 2438 et 2439. = Vote au scrutin, p. 2439.

5. — Projet de loi relatif aux travaux à exécuter dans le port de Bordeaux. — Présenté à la Chambre des Députés le 27 mai. — Adopté le 6 juin. — Apporté à la Chambre des Pairs le 11. — Adopté le 28 (LOI *du 9 juillet* 1836 ; Bulletin des lois, 1836, 2<sup>e</sup> sem., n<sup>o</sup> 443, p. 118). = Exposé des motifs par M. Passy, Ministre du commerce et des travaux publics, p. 2408 à 2410 (I. n<sup>o</sup> 128). — Nomination d'une commission, p. 2458. — Rapport par M. Gautier, p. 2782 à 2786 (I. n<sup>o</sup> 148). = Délibération et vote au scrutin, p. 2858.

6. — Projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit pour travaux de construction au palais de la Chambre des Pairs. V. au mot *Salle des séances*.

TRÉVISE (M. le maréchal duc de), décédé le 28 juillet 1835. — Hommage rendu à sa mémoire, par le comte de Caffarelli, p. 1835 à 1850 (I. n<sup>o</sup> 86).

TRUPIER (M.), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 225, 946. — Son opinion sur le projet de loi relatif aux chemins communaux et vicinaux, p. 1165, § 2 ; 1166, § *ult.* V. aussi, p. 1202, §§ 2, *penult. et ult.* ; p. 1204, § 1<sup>er</sup> ; 1210, 1256, § 3 ; — sur le projet de loi relatif au vote secret du

jury, p. 1414. — Ses observations sur le projet de loi relatif à la responsabilité des Ministres et des autres agens du pouvoir, p. 636, § *ult.* ; 738, 772, 775, § *antepenult.* ; 800, § *ult.* ; 836, 809, § 2 ; 895 et 896. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif aux faillites et banqueroutes, p. 1538 à 1662 (I. n° 68).

TRUGUET (M. l'amiral comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 378, 2630.

TURENNE (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 713, 1537, 1872, 2455, 2662, 2726.

TURGOT (M. le comte de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 470.

## V

VALÉR (M. le comte), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi, du 11 septembre 1835, p. 32. — Prête serment dans la séance royale du 29 décembre suivant, p. 5. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 48. — Il est admis à siéger, p. 49. — Commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 2459.

VERHUELL (M. le vice-amiral comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 378, 490, 1399, 1803. — Ses observations sur une pétition de plusieurs habitans du quartier du Luxembourg, p. 1426 ; — sur deux pétitions relatives à l'abolition de l'esclavage, p. 1474.

VILLEMMAIN (M.), commissaire pour la rédaction d'un projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 53 ; — pour l'examen de divers projets de loi, p. 226. — Son opinion sur le projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 70, § 2.

VOTE SECRET DU JURY. *V.* au mot *Jury*.

VOYSIN DE GARTEMPE (M. le baron), est nommé Pair de France par ordonnance du Roi, du 11 septembre 1835, p. 32 et 33. — Prête serment dans la séance royale du 29 décembre suivant, p. 5. — La Chambre déclare ses titres valables, p. 48. — Il est admis à siéger, p. 383. — Il s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 262. — Commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 470.



## W

WAGRAM (M. le prince de), nommé Pair de France par ordonnance du Roi, en date du 17 août 1815, adresse ses titres à la Chambre, p. 647. — Ils sont déclarés valables, p. 648. — M. le prince de Wagram prête serment et est admis à prendre séance, p. 709.

## Z

ZANGIACOMI (M. le baron), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 491, 946.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

---

# CHAMBRE DES PAIRS DE FRANCE.

---

SESSION DE 1837.

*Procès-verbaux et Impressions diverses.*

---

## TABLE DES MATIÈRES

---

*Nota.* Le renvoi au procès-verbal est marqué par l'indication de la page et du paragraphe, le renvoi aux impressions diverses par le numéro de chaque Impression.

### A

ABRIAL (M. le comte), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 206.

ADMISSION D'UN NOUVEAU PAIR (Formes observées pour l'). — Il est donné lecture à la Chambre d'une ordonnance royale qui élève M. Charles Bresson à la dignité de Pair de France, p. 1766. — Exposé de M. le Président, p. 2311. — Désignation d'une commission chargée d'examiner les titres du nouveau Pair, p. 2311. — Sur le rapport de cette commission, la Chambre déclare valables les titres produits, p. 2312. — M. Bresson prête serment, et est admis à prendre séance, p. 2344.

ADMINISTRATION MUNICIPALE. — Projet de loi relatif à l'administration municipale. — Présenté à la Chambre des Députés le 7 décembre 1832 (session de 1832). = Repris par cette Chambre et adopté le 17 mai 1833 (session de 1833). —

Apporté à la Chambre des Pairs le 10 juin. = Présenté à la Chambre des Députés le 13 janvier 1834 (session de 1834). — Adopté le 10 mars. — Apporté à la Chambre des Pairs le 11 avril. = Présenté à la Chambre des Pairs le 11 décembre 1834 (session de 1835). — Adopté le 7 avril 1835. = Présenté à la Chambre des Députés le 27 janvier 1836 (session de 1836). = Repris par cette Chambre et adopté le 11 février 1837 (session de 1837). — Apporté à la Chambre des Pairs le 18. — Adopté le 1<sup>er</sup> avril. — Porté à la Chambre des Députés le 3 mai. — Adopté le 19. — Rapporté à la Chambre des Pairs le 16 juin. — Adopté le 6 juillet. (LOI *du 18 juillet* 1837 ; Bulletin des lois, 2<sup>e</sup> sem., n<sup>o</sup> 521, p. 129). = Exposé des motifs par M. de Gasparin, Ministre de l'intérieur, p. 338 à 378 (I. n<sup>o</sup> 14). — Nomination d'une commission, p. 402. — Rapport par le baron Mounier, p. 894 à 981 (I. n<sup>o</sup> 36). V. aussi p. 993 à 999. = Délibération des articles, p. 999 à 1148. — Observations préliminaires de M. le Président, p. 999 ; — du Ministre de l'intérieur, p. 1000. — La Chambre donne la priorité au projet de loi amendé par la commission, p. 1000. = ART. 3, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 1001. — 2<sup>e</sup> rédaction, p. 1002. — Adoption, p. 1002. — Observations du baron Feutrier, p. 1001. = ART. 4, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 1002. — Délibération, p. 1003 à 1009 et 1108 à 1109. — Renvoi à la commission, p. 1009. — 3<sup>e</sup> rédaction, p. 1108. — Adoption, p. 1109. — Par qui seront prononcées les réunions ou distractions de communes ? V. les observations du baron Feutrier, p. 1003 ; — du rapporteur, p. 1004, 1006, 1008 et 1109 ; — du Ministre de l'intérieur, p. 1005 et 1008 ; — de M. Girod (de l'Ain), p. 1006 et 1007, § 1<sup>er</sup> et *ult.* ; — du duc de Praslin, p. 1007, § 2 ; = ART. 5, p. 1009. — Adoption, p. 1010. — Observations du baron Feutrier, p. 1009 ; — du rapporteur, p. 1010. = ART. 10, p. 1013. — Adoption, p. 1014. — Observations du baron Feutrier, p. 1013 ; — du rapporteur, p. 1014. = ART. 11, p. 1014. — Délibération, p. 1014 à 1018. — Adoption, p. 1018. — Dans quel cas les arrêtés du maire seront-ils exécutoires ? V. les observations du Ministre de l'intérieur, p. 1014 et 1017 ; — du rapporteur, p. 1016, 1017 et 1018 ; — de M. Tripier, p. 1018. = ART. 18, p. 1021. — Adoption, p. 1022. — Observations du Ministre de l'intérieur, p. 1021 ; — du rapporteur, p. 1022. = ART. 35, p. 1032. — Adoption, p. 1033. — Observations du Ministre de l'intérieur, p. 1032 ; — du rapporteur, p. 1033. = ART. 41,

1<sup>re</sup> rédaction, p. 1035. — Délibération, p. 1035 à 1037, 1109 et 1110. — Texte de l'article adopté, conforme au projet du Gouvernement, p. 1109. — Adoption, p. 1110. — Observations du Ministre de l'intérieur, p. 1035 et 1036 ; — du rapporteur, p. 1036. = ART. 46, p. 1112. — Délibération, p. 1112 à 1121. — Texte de l'article adopté conforme au projet du Gouvernement, p. 1121. — Par qui seront autorisés les acquisitions, ventes ou échanges d'immeubles appartenant à des communes ? V. les observations du vicomte Siméon, p. 1112, 1114 et 1119. § 1<sup>er</sup> ; — du rapporteur, p. 1113, 1115, 1117, 1118 et 1120 ; — du Ministre de l'intérieur, p. 1115 et 1120 ; — de M. Girod (de l'Ain), p. 1116, 1118 et 1119, § 2 ; — du baron Brun de Villeret, p. 1117 et 1120 ; — du comte Roy, p. 1119, § *ult.* = ART. 48, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 1124. — 2<sup>e</sup> rédaction, p. 1125. — Dernière rédaction, p. 1127. — Adoption, p. 1126. — Observations du comte de Ham, p. 1124 ; — de M. Girod (de l'Ain), p. 1125 et 1126, § 2 ; — du rapporteur, p. 1126 ; — du vicomte Pernety, p. 1126, § *antepenult.* = ART. 49, p. 1127. — Délibération, p. 1128, 1129 et 1149. — Renvoi à la commission, p. 1129. — Dernière rédaction, p. 1149. — Adoption, p. 1149. — Observations de M. Girod (de l'Ain), p. 1128 ; — du rapporteur, p. 1129 ; — du comte Portalis, p. 1129. = ART. 50, p. 1130. — Délibération, p. 1130 à 1133. — Adoption de l'article (48) proposé par le Gouvernement, p. 1132. — Observations de M. Girod (de l'Ain), p. 1130 et 1132 ; — du rapporteur, p. 1131 ; — de M. Villemain, p. 1131. = ART. 52, p. 1133. — Délibération, p. 1134 et 1150. — Renvoi à la commission, p. 1134. — Dernière rédaction, p. 1150. — Adoption, p. 1150. — Observations du comte Portalis, p. 1134, §§ 3 et *penult.* = ART. 53, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 1135. — Délibération, p. 1135 à 1137. — Dernière rédaction, p. 1137. — Adoption, p. 1137. — Observations de M. Girod (de l'Ain), p. 1135 ; — du rapporteur, p. 1136 ; — de M. Villemain, p. 1136. = ART. 59, p. 1139. — Adoption, p. 1141. — Observations de M. Villemain, p. 1139 ; — du Ministre de l'intérieur, p. 1140 ; — du rapporteur, p. 1140. = ART. 66, p. 1143. — Adoption, p. 1144. — Observations de M. Villemain, p. 1144. = ART. 73, p. 1147. — Adoption, p. 1148. — Observations du vicomte Dubouchage, p. 1147 ; — du rapporteur, p. 1147. = Vote au scrutin, p. 1151. = Second exposé des motifs du projet de loi amendé par la

Chambre des Députés, par le comte de Montalivet, Ministre de l'intérieur, lu à la Chambre, par M. Laplagne, Ministre des finances, p. 2559 à 2593 (I. n° 107). — Le projet de loi est renvoyé à la commission précédemment nommée, p. 2594. — Second rapport par le baron Mounier, p. 3339 à 3359 (I. n° 147). — Discussion en assemblée générale, p. 3482 et 3483. — Dans cette discussion sont entendus : le baron de Morogues, p. 3482 ; — le rapporteur, p. 3483. — Délibération des articles, p. 3484 à 3518. — Observations du baron Silvestre de Sacy, p. 3517. — Vote au scrutin, p. 3518. — Texte du projet de loi adopté, (I. n° 41).

ADRESSE AU ROI, en réponse au discours prononcé par Sa Majesté à l'ouverture de la session. — Une commission spéciale est chargée de rédiger un projet d'adresse, p. 11, V. aussi p. 14. — Ce projet est communiqué aux bureaux, p. 19 ; — lu en séance publique par M. le comte de Bastard, M. Barthe, rapporteur, étant indisposé, p. 19 à 23 (I. n° 3). — Discussion en assemblée générale, p. 23 à 51. — Dans cette discussion sont entendus : le marquis de Brézé, p. 23 à 28 ; — le comte Molé, Ministre des affaires étrangères, président du conseil des Ministres, p. 28 à 34 et 48 ; — le comte de Boissy-d'Anglas, p. 34 ; — le duc de Noailles, p. 36 ; — le duc de Broglie, p. 39 à 45 ; — M. Cousin, p. 45. = Délibération des paragraphes, p. 51 à 71. — Observations du duc de Broglie, p. 53, § 1<sup>er</sup>, et p. 63 ; — de M. Girod (de l'Ain), p. 53, § *ult.* ; — du marquis de Brézé, p. 55 ; — du président du conseil des Ministres, p. 55 et 68 ; — du maréchal duc de Dalmatie, p. 56 et 64 ; — de M. Cousin, p. 58 ; — de M. Guizot, Ministre de l'instruction publique, p. 60 ; — de M. Villemain, p. 66. = Vote au scrutin, p. 71. — Une grande députation est chargée de présenter l'adresse à Sa Majesté, p. 72. — Réponse du Roi, p. 122.

ALIÉNÉS. — Projet de loi sur les aliénés. — Présenté à la Chambre des Députés le 6 janvier 1837. — Adopté le 7 avril. — Apporté à la Chambre des Pairs le 28. = Exposé des motifs par le comte de Montalivet, Ministre de l'intérieur, p. 1586 à 1608 (I. n° 64). — Nomination d'une commission, p. 1637. — Rapport par le marquis Barthélemy, p. 3123 à 3193 (I. n° 129). — *Nota.* Ce projet de loi n'a pas été discuté.

ALLEN (M. le chevalier), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 17.

AMBRUGEAC (M. le comte d'), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1238.

ANNIVERSAIRE DE JUILLET. V. au mot *Fêtes de juillet*.

ANTHOUARD (M. le comte d'), s'excuse de ne pouvoir prendre part aux travaux d'une commission, p. 892. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 813, 1652, 3259, 3337.

APPEL de 80,000 hommes sur la classé de 1836. V. au mot *Recrutement*.

ARAGON (M. le marquis d'), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 17.

ARCHEVÊCHÉ. — Projet de loi tendant à céder à la ville de Paris l'emplacement de l'ancien archevêché. — Présenté à la Chambre des Députés le 23 février 1837. — Adopté le 29 mars. — Apporté à la Chambre des Pairs le 10 avril. — Adopté le 19 mai (LOI *du 8 juin 1837*; Bulletin des lois, 1<sup>er</sup> sem., n° 507, p. 347). — Exposé des motifs, lu à la Chambre par M. Martin (du Nord), Ministre des travaux publics, au nom de M. Duchâtel, Ministre des finances, p. 1232 et 1233 (I. n° 50). — Nomination d'une commission, p. 1340 et 1653; V. les observations incidentes du comte de Montalembert et de M. Laplagne, Ministre des finances, p. 1653; — du marquis de Brézé, p. 1679; — du comte de Montalivet, Ministre de l'intérieur, p. 1680; — du comte de Tascher, p. 1680. — Rapport par le baron Fréteau de Peny, p. 1944 à 1959 (I. n° 80). — Discussion en assemblée générale, p. 2173 à 2197. — Dans cette discussion sont entendus : le comte de Tascher, p. 2173 et 2184, § 1<sup>er</sup>; — le comte de Montalembert, p. 2176 et 2188, § 1<sup>er</sup>; — le comte Portalis, p. 2188; — le maréchal comte de Lobau, p. 2183; le marquis de Brézé, p. 2184, § 2, 2187, 2188, § 2, et 2197, § 1<sup>er</sup>; — M. Barthe, Garde des sceaux, p. 2188 à 2197. — Délibération de l'art. unique, p. 2198 à 2204. — Son adoption, p. 2204. — Amendemens proposés par le marquis de Brézé, p. 2198; V. aussi p. 2184; — par le comte de Tascher, p. 2199; V. aussi p. 2175 et 2205. — Observations du vicomte Dubouchage, p. 2199 et 2200, § 2; — du baron Mounier, p. 2200, § *ult.*; — du comte de Rambuteau, p. 2202. — Vote au scrutin, p. 2205.

ARGOUT (M. le comte d'), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 203, 305, 2429, 2618, 3338. — Membre du comité des pétitions, p. 334, 677 ; — fait divers rapports au nom de ce comité, p. 799, 1494. — Son opinion sur le projet de loi tendant à fortifier le service des douanes sur la frontière des Pyrénées, p. 705 ; — sur le projet de loi relatif aux caisses d'épargne et de prévoyance, p. 814 et 829 ; V. aussi p. 831, 832 et 834 ; — sur le projet de loi qui ouvre au Ministre de la marine un crédit extraordinaire de 3,900,000 fr. sur l'exercice 1837, p. 1488. — Ses observations sur le projet de loi relatif aux attributions des conseils généraux de département, et des conseils d'arrondissement, p. 557, § *ult.* ; 561, 562, § *ult.* ; 571, 579, § *penult.* ; 593, 663, § 3 ; 667, 673, § *penult.* ; 684, 687, § 1<sup>er</sup> ; — sur le projet de loi relatif aux faillites et banque-routes, p. 1171, § 1<sup>er</sup> ; 1806, 1814, 1815, § 2 ; 1822 ; — sur le projet de loi relatif à la garde nationale de Paris et de la banlieue, p. 2216, 2218, 2220, 2224, § 2 ; 2230, 2231, 2233, 2236, 2239, § *ult.* ; 2244, 2248, § 1<sup>er</sup> ; 2263, 2268, § 1<sup>er</sup>, et 2270, § *antepenult.* ; — sur le projet de loi relatif au règlement définitif du budget de 1834, p. 2449, 2451, § *ult.* ; 2459, 2461, § 2 ; 2469 et 2471 ; — sur des pétitions de réfugiés polonais (légion étrangère), p. 2766, § *ult.* — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à l'épuisement et à l'exploitation des mines, p. 1049 à 1103 (I. n° 40). V. aussi p. 1320, 1334, 1351, 1357, 1366, 1374, 1380 et 1431 ; — sur le projet de loi relatif à l'impôt sur les sucres, p. 3380 à 3461 (I. n° 151) ; V. aussi p. 3843.

ARMÉE NAVALE. V. au mot *Avancement*.

ARRÊTS RENDUS PAR LA COUR DE CASSATION. V. au mot *Cour de cassation*.

ASTORG (M. le comte d'), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1165, 2822, 3379. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur deux projets de loi relatifs à des changemens de circonscriptions territoriales, p. 2924 (I. n° 118).

ATTENTAT DU 27 DÉCEMBRE 1836. — Ordonnance du Roi, en date du 27 décembre 1836, qui constitue la Chambre des Pairs en Cour de justice, p. 10.

ATTHALIN (M. le baron), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1238, 1638.

ATTRIBUTIONS COMMUNALES, MUNICIPALES. V. au mot *Administration municipale*.

ATTRIBUTIONS DES CONSEILS GÉNÉRAUX DE DÉPARTEMENT, ET DES CONSEILS D'ARRONDISSEMENT. V. au mot *Conseils généraux*.

AUBERNON (M.), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 2901. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 402, 1238.

AUX (M. le marquis d'), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 813, 2207.

AVANCEMENT. — Projet de loi relatif à l'avancement dans l'armée navale. — Présenté à la Chambre des Députés le 27 février 1837. — Adopté le 11 avril. — Apporté à la Chambre des Pairs le 29. — Adopté le 12 mai (LOI du 14 mai 1837 ; Bulletin des lois, 1<sup>er</sup> sem., n° 500, p. 289). — Exposé des motifs par le vice-amiral Rosamel, Ministre de la marine, lu à la Chambre par le baron Bernard, Ministre de la guerre, p. 1634 (I. n° 70). — Nomination d'une commission, p. 1652. — Rapport par l'amiral baron Duperré, p. 1889 à 1896 (I. n° 77). — Discussion en assemblée générale, p. 1932 à 1939. — Dans cette discussion sont entendus : le baron Mounier, p. 1932 ; — le Ministre de la marine, p. 1935 et 1937 ; — le rapporteur, p. 1935 et 1938 ; — le vice-amiral baron Roussin, p. 1936 ; — M. Pouyer, commissaire du Roi, p. 1938. — Délibération des articles, p. 1939 et 1940. — Vote au scrutin, p. 1940.

AYMARD (M. le baron), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 8.

## B

BANQUEROUTES. V. au mot *Faillites*.

BARTHE (M.), nommé secrétaire de la Chambre pour la session de 1837, p. 8. — Commissaire pour la rédaction d'un projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 14. — Il est donné lecture, en son nom, par le comte de Bastard, du projet d'adresse délibéré en commission, p. 19 à 23. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 305, 334. — Ses observations sur le projet de loi relatif aux



attributions des conseils généraux de département et des conseils d'arrondissement, p. 560, 579, § 2 ; 592, 687, § *ult.*

BARTHE (M.), *Garde des sceaux, Ministre de la justice et des cultes*, présente, en cette qualité, à la Chambre, un projet de loi relatif aux justices de paix, p. 1683 à 1722 (I. n° 72) ; (soutient la discussion de ce projet de loi, p. 2861, 2862, 2873, 2878, 2880, 2884, 2892, 2897 et 2953) ; — un projet de loi tendant à modifier la composition du tribunal de première instance de la Seine, p. 2914 à 2922 (I. n° 117) ; — un projet de loi relatif aux réparations de la cathédrale de Chartres, p. 3370 à 3376 (I. n° 149). — Présente à la Chambre, au nom du Ministre des finances, un projet de loi relatif aux crédits supplémentaires et extraordinaires de 1836, p. 1826 à 1833 (I. n° 74). — Est entendu sur le projet de loi relatif aux faillites et banqueroutes, p. 1760, 1860, 1862, 1863, 1865 ; — sur le projet de loi tendant à céder à la ville de Paris l'emplacement de l'ancien archevêché, p. 2188 à 2197 ; — sur deux projets de loi relatifs à la compétence, à l'organisation et aux formes de procéder de la Cour des Pairs, p. 1964, 1966, 1969, 1971, 1982, 2053, 2060, 2063 et 2066 ; — sur le projet de loi relatif au règlement définitif du budget de 1834, p. 2447 ; — sur le projet de loi relatif à la fixation du budget des dépenses pour l'exercice 1838, p. 3926.

BARTHÉLEMY (M. le marquis), secrétaire provisoire, p. 7. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 813, 1637, 2429, 3236. — Membre du comité des pétitions, p. 13. — Fait divers rapports au nom de ce comité, p. 312. — Son opinion sur le projet de loi relatif à la fixation du budget des recettes pour 1838, p. 3942. — Ses observations sur le projet de loi relatif aux attributions des conseils généraux de département et des conseils d'arrondissement, p. 608, § 7 ; 643, 648, 651, § 1<sup>er</sup> ; — sur le projet de loi qui autorise le département de la Haute-Loire à s'imposer extraordinairement, p. 1461 ; — sur le projet de loi relatif à l'impôt sur les sucres, p. 3844, § 1<sup>er</sup>. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit supplémentaire de 35,000 fr. pour les dépenses du personnel des ponts et chaussées, p. 2486 (I. n° 102) ; — sur le projet de loi relatif aux aliénés, p. 3123 à 3193 (I. n° 129).

BASSANO (M. le duc de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 334, 893, 1637, 3338. — Membre du comité des pétitions, p. 1484, 2304. — Propose un amendement à l'art. 6 du projet de loi relatif à l'épuisement et à l'exploitation des mines, p. 1384, V. aussi p. 1418 et 1434, § 1<sup>er</sup>. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi tendant à accorder une pension au sieur David, inventeur du poinçon-bigorne, p. 1484 (I. n° 58).

BASTARD (M. le comte de), *Vice-président*, occupe le fauteuil en cette qualité, p. 2483. — Donne lecture à la Chambre d'une ordonnance royale qui élève M. le baron Pasquier à la dignité de chancelier de France, p. 2483. — Commissaire pour la rédaction d'un projet d'adresse, en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 14 ; — pour l'examen de divers projets de loi, p. 811, 2429, 2923. — Son opinion sur le projet de loi relatif à l'autorité des arrêts rendus par la cour de cassation, après deux pourvois, p. 418, § 2 ; et 421. — Ses observations sur le projet de loi concernant le système métrique des poids et mesures, p. 2614 ; — sur le projet de loi relatif aux justices de paix, p. 2864, § *ult.*

BAUDRAND (M. le comte) s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 2901. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 811, 2623. — Membre du comité des pétitions, p. 677. — Ses observations sur le projet de loi relatif à la création d'un fonds extraordinaire pour les travaux publics, p. 1674, § 2.

BEAUVAU (M. le prince de), s'excuse de ne pouvoir prendre part aux travaux d'une commission, p. 1238. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1165, 1637.

BELGES (Loi relative à la dot de S. M. la Reine des). V. au mot *Dot*.

BELLEMARE (M. de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 2901. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1238, 2207, 3258.

BERENGER (M. le comte). — Ses observations sur le projet de loi relatif aux faillites et banqueroutes, p. 1771, § 2 ; 1861, § *ult.* ; 1866 ; — sur le projet de loi relatif à la garde nationale de Paris et de la banlieue, p. 2221.

**BERNARD** (M. le baron), Ministre de la guerre, présente, en cette qualité, à la Chambre, un projet de loi relatif à un appel de 80,000 hommes, sur la classe de 1836, p. 1156 à 1164 (I. n° 43), V. aussi p. 1646 ; — un projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit additionnel de 900,000 fr. pour l'inscription des pensions militaires en 1837, p. 1628 à 1633 (I. n° 69) ; — un projet de loi tendant à conserver aux maréchaux-des-logis et aux brigadiers de gendarmerie les fonctions de police judiciaire, dans huit départemens de l'Ouest, p. 1722 (I. n° 73) ; — un projet de loi relatif à un crédit spécial de 14,658,227 fr. pour les dépenses extraordinaires d'Afrique, et à l'annulation d'une somme de 2,859,101 fr. sur les crédits déjà ouverts, p. 2594 à 2598 (I. n° 108) ; V. aussi p. 3200 et 3202. — Présente, au nom du Ministre de la marine et des colonies, un projet de loi relatif à l'avancement dans l'armée navale, p. 1634 (I. n° 70).

**BERTIN DE VEAUX** (M.), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 516, 3259.

**BESSON** (M.), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 203, 516, 1944, 2923, 3258.

**BOISSY-D'ANGLAS** (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 893, 1637, 2821, 3236. — Son opinion sur le projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 34 ; — sur le projet de loi relatif au chemin de fer d'Alais à Beaucaire, p. 3862.

**BONDY** (M. le comte de), commissaire pour l'examen du budget intérieur, p. 18 ; — de divers projets de loi, p. 203, 516, 1340, 2998, 3258, 3338.

**BOURKE** (M. le comte), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1504.

**BOYER** (M. le président), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 206, 306, 2923. — Membre du comité des pétitions, p. 3209. — Son opinion sur le projet de loi relatif à l'épuisement et à l'exploitation des mines, p. 1321 ; V. aussi p. 1381, § 1<sup>er</sup>. — Propose un amendement au projet de loi relatif à la compétence de la Cour des Pairs,

p. 1965 ; V. aussi p. 2405. — Prononce l'éloge funèbre de M. le baron de Cambon, p. 2537 à 2544 (I. n° 109).

BRAYER (M. le baron), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 2998, 3379.

BRESSON (M. Charles), est nommé Pair de France par ordonnance royale, du 6 mai 1837, p. 1766. — Adresse ses titres à la Chambre, p. 2311. — La Chambre déclare ces titres valables, p. 2312. — Il prête serment et est admis à siéger, p. 2344. — Il s'excuse de ne pouvoir continuer à prendre part aux travaux de la Chambre, p. 2493.

BRÉZÉ (M. le marquis de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 517, 2429. — Son opinion sur le projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 23 à 28 ; V. aussi p. 55 ; — sur le projet de loi tendant à fortifier le service des douanes sur la frontière des Pyrénées, p. 699 et 704 ; — sur le projet de loi relatif à la dot de S. M. la Reine des Belges, p. 1923 et 1924 ; — sur le projet de loi tendant à céder à la ville de Paris l'emplacement de l'ancien archevêché, p. 2184, § 2 ; V. aussi p. 1679, 2187, 2188, § 2 ; 2197, § 1<sup>er</sup> ; 2198. — Ses observations à l'occasion de la communication faite à la Chambre du mariage de S. A. R. M<sup>gr</sup> le duc d'Orléans, p. 1507, 1515 et 1516 ; — à l'occasion du projet de loi qui ouvre un crédit spécial pour les dépenses extraordinaires d'Afrique en 1837, p. 2621 ; — sur le projet de loi relatif à l'impôt sur les sucres, p. 2620 ; — sur une pétition du sieur Alexandre Vattemare (échanges de livres), p. 1495, § *ult.* ; — sur une pétition de réfugiés polonais (légion étrangère), p. 2763, § 1<sup>er</sup>.

BRISSAC (M. le duc de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 616, 1340, 2172, 3338, 3379.

BROGLIE (M. le duc de), *Vice-président*. — Occupe le fauteuil en cette qualité, p. 336, 401, 999, 709, 711, 809. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 203, 334, 1444, 1535. — Son opinion sur le projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 39 à 45 ; V. aussi p. 53, § 1<sup>er</sup>, et p. 63 ; — sur le projet de loi relatif à la dot de S. M. la Reine des Belges, p. 1925. — Ses

observations sur le projet de loi relatif aux attributions des conseils généraux de département et des conseils d'arrondissement, p. 597, 633, 685, 688 ; — sur le projet de loi relatif à l'épuisement et à l'exploitation des mines, p. 1429. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi tendant à augmenter la dotation de S. A. R. M<sup>gr</sup>. le duc d'Orléans, à l'occasion de son mariage, p. 1622. (I. n° 67) ; V. aussi p. 1531, § 4, et 1534, § 1<sup>er</sup>.

BRUN DE VILLERET (M. le baron), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 812, 1238. — Ses observations sur le projet de loi relatif à l'administration municipale, p. 1117 et 1120 ; — sur le projet de loi qui autorise le département de la Haute-Loire à s'imposer extraordinairement, p. 1463, § *ult*.

#### BUDGET.

1. — Projet de loi relatif au règlement définitif du budget de l'exercice 1834. — Présenté à la Chambre des Députés le 4 janvier 1837. — Adopté le 2 mai. — Apporté à la Chambre des Pairs le 18. — Adopté le 5 juin, moyennant amendemens. — Reporté à la Chambre des Députés le 22. — Adopté le 26 (LOI *du 8 juillet 1837* ; Bulletin des lois, 2<sup>e</sup> semestre, n° 515, p. 17). — Exposé des motifs par M. Laplagne, Ministre des finances, p. 2109 à 2131. (I. n° 87). — Nomination d'une commission, p. 2172. — Rapport par le comte Mollien, p. 2328 à 2337. (I. n° 94). — Discussion en assemblée générale, p. 2421 à 2426. — Dans cette discussion, sont entendus : le baron de Fréville, p. 2421 ; — le vicomte Dubouchage, p. 2424. — Délibération des articles, p. 2430 à 2480. — ART. 3, p. 2432. — Délibération, p. 2434 à 2439. — Adoption, p. 2439. — Amendement proposé par M. de Gasparin, p. 2434. V. aussi p. 2439. — Observations de M. Martin (du Nord), Ministre des travaux publics, p. 2437. — ART. 10, p. 2444. — Délibération, p. 2445 à 2462. — L'article n'est pas adopté, p. 2462. — Les cautionnemens non réclamés cesseront-ils de porter intérêt en faveur des titulaires sortis de fonctions ; V. les observations du comte Roy, p. 2445, 2448, 2451, § 1<sup>er</sup> et 2458 ; — de M. Barthe, Garde des sceaux, p. 2447 ; — du comte d'Argout, p. 2449, 2451, § *ult*. ; 2459 et 2461, § 2 ; — du baron de Morogues, p. 2454 et 2456 ; — du Ministre des finances, p. 2455, 2457

et 2461 ; — du comte Desroys, p. 2457 et 2461, § 1<sup>er</sup>. — ART. 10 (11 du projet du Gouvernement), p. 2462. — Délibération, p. 2462 à 2466. — Adoption, p. 2466. — Observations du comte Roy, p. 2462 et 2465 ; — du Ministre des finances, p. 2464 et 2466. — ART. 11 (12 du projet du Gouvernement), p. 2467. — Délibération, p. 2467 à 2479. — Adoption de l'article amendé, p. 2479. — Sa teneur, p. 2480. — Observations du comte Roy, p. 2467 et 2470 ; — du comte d'Argout, p. 2469 et 2471 ; — de M. Tripier, p. 2472, 2476 et 2479 ; — de M. Girod (de l'Ain), p. 2473 et 2477 ; — du Ministre des finances, p. 2474 et 2477. — Vote au scrutin, p. 2485 ; V. aussi p. 2481.

2. — Projet de loi relatif à la fixation du budget des dépenses pour l'exercice 1838. — Présenté à la Chambre des Députés le 4 janvier 1837. — Adopté le 30 juin. — Apporté à la Chambre des Pairs le 3 juillet. — Adopté le 14. (LOI *du 20 juillet 1837* ; Bulletin des lois, 2<sup>e</sup> semestre, n° 523, p. 177). — Exposé des motifs, par M. Laplagne, Ministre des finances, p. 3307 à 3319 (I. n° 143). — Nomination d'une commission, p. 3338. — Rapport par le comte de Saint-Cricq, p. 3760 à 3771 (I. n° 164). — Discussion en assemblée générale, p. 3907 à 3910. — Opinion du vicomte Dubouchage, p. 3907. — Délibération des articles, p. 3912 à 3939. — ART. 1<sup>er</sup>, p. 3912. — Etat A annexé à cet article, p. 3913 à 3925. — Adoption, p. 3934. — MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, observations du vicomte Dubouchage, p. 3925, 3926 et 3929. — de M. Barthe, Garde des sceaux, p. 3926 ; — du comte de Montalivet, Ministre de l'intérieur, p. 3926, 3929 et 3930 ; — du comte de Tascher, p. 3930, §§ 1<sup>er</sup> et 3 ; — du comte Molé, Ministre des affaires étrangères, p. 3930. — SECOURS AUX CONDAMNÉS POLITIQUES. — Observations du comte de Tascher, p. 3931 et 3933, § 1<sup>er</sup> ; — du Ministre de l'intérieur, p. 3932 ; du vicomte Dubouchage, p. 3933, § *ult.* ; — Vote au scrutin, p. 3939.

3. — Projet de loi relatif à la fixation du budget des recettes pour l'exercice 1838. — Présenté à la Chambre des Députés le 4 janvier 1837. — Adopté le 30 juin. — Apporté à la Chambre des Pairs le 3 juillet. — Adopté le 14 (LOI *du 19 juillet 1837* ; Bulletin des lois, 2<sup>e</sup> semestre, n° 523, p. 195).

— Exposé des motifs par M. Laplagne, Ministre des finances, p. 3319 à 3336 (I. n° 144). — Nomination d'une commission, p. 3338. — Rapport par M. Gautier, p. 3772 à 3785 (I. n° 165). — Discussion en assemblée générale, p. 3939 à 3943. — Dans cette discussion, sont entendus : le Ministre des finances, p. 3939 ; — le marquis Barthélemy, p. 3942. — Délibération des articles, p. 3943 à 3956. — ART. 13, adoption, p. 3948. — Observations du comte Roy, p. 3948. — Vote au scrutin, p. 3956.

BUDGET INTÉRIEUR (commission nommée par la Chambre pour l'examen du), p. 18.

BUREAU DE LA CHAMBRE. — Sa formation provisoire, p. 7 ; — définitive, p. 8. V. aussi p. 1504.

BUREAUX (Formation et renouvellement des bureaux, ainsi que du comité des pétitions). — Formation, le 28 décembre 1836, p. 11, 12 et 13 (I. n° 2). — Premier renouvellement, le 30 janvier 1837, p. 332 à 334 (I. n° 12). — Second renouvellement, le 13 mars, p. 647 et 675 à 677 (I. n° 23). — Troisième renouvellement, le 17 avril, p. 1481 (I. n° 57). — Quatrième renouvellement, le 24 mai, p. 2303 (I. n° 91). — Cinquième renouvellement le 29 juin, p. 2971. V. aussi p. 3207 (I. n° 130).

BUREAUX DE CHARITÉ. — Projet de loi tendant à ouvrir un crédit supplémentaire de 600,000 fr., pour secours aux bureaux de charité. — Présenté à la Chambre des Députés le 13 mai 1837. — Adopté le 23 juin. — Apporté à la Chambre des Pairs le 1<sup>er</sup> juillet. — Adopté le 8 (LOI *du 10 juillet 1837* ; Bulletin des lois, 2<sup>e</sup> sem., n° 515, p. 50). — Exposé des motifs par le comte de Montalivet, Ministre de l'intérieur, p. 3248 (I. n° 136). — Nomination d'une commission, p. 3258. — Rapport par le comte de Tascher, p. 3475 à 3479 (I. n° 156). — Délibération des articles, p. 3569. — Vote au scrutin, p. 3570.

## C

CADORE (M. le duc de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 2076, 2821, 3109. — Ses observations sur le projet de loi relatif à l'organisation et aux formes de procéder de la Cour des Pairs, p. 2070.

CAFFARELLI (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 812, 1652.

CAISSE D'AMORTISSEMENT (Commission de surveillance de la). — Présentation de trois candidats pour la présidence triennale de la commission, p. 1227. — Ordonnance du Roi, qui nomme M. le comte Roy président de cette commission, p. 1526. — Rapport annuel présenté, au nom de cette commission, par le comte Roy, p. 2902 à 2913 (I. n° 120).

CAISSES D'ÉPARGNE. — Projet de loi relatif aux caisses d'épargne et de prévoyance. — Présenté à la Chambre des Députés le 4 janvier 1837. — Adopté le 22 février. — Apporté à la Chambre des Pairs le 9 mars. — Adopté le 23 (LOI *du 31 mars 1837*; Bulletin des lois, 1<sup>er</sup> sem., n° 490, p. 221). — Exposé des motifs, lu à la Chambre par le comte Molé, Président du conseil des Ministres, au nom de M. Duchâtel, Ministre des finances, p. 518 à 522 (I. n° 20). — Nomination d'une commission, p. 616. — Rapport par le comte de Saint-Cricq, p. 780 à 791 (I. n° 31). — Discussion en assemblée générale, p. 814 à 829. — Dans cette discussion sont entendus : le comte d'Argout, p. 814 à 822, et 829 ; — le Ministre des finances, p. 822 à 829. — Délibération des articles, p. 830 à 835. — ART. 3, p. 831. — Délibération, p. 831 à 835. — Adoption, p. 835. — Observations du comte d'Argout, p. 831, 832 et 834 ; — du Ministre des finances, p. 832 et 833. — Vote au scrutin, p. 835.

CAISSES DE RETRAITE. — Projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 5,269,746 fr. 59 c., pour subvention aux fonds de retraite de plusieurs départemens ministériels. — Présenté à la Chambre des Députés le 23 février 1837. — Adopté le 25 mars. — Apporté à la Chambre des Pairs le 30. — Adopté le 31 (LOI *du 1<sup>er</sup> avril 1837*; Bulletin des lois, 1<sup>er</sup> sem., n° 490, p. 224). — Exposé des motifs par M. Duchâtel, Ministre des finances, p. 983 à 988 (I. n° 37). — Sur la proposition du duc de Praslin, appuyée par le vicomte Dubouchage, p. 1104, §§ *antépénult.* et *ult.*, la délibération est ouverte sans nomination de commission, p. 1105. — Vote au scrutin, p. 1107.

CAMBACÉRÈS (M. de), commissaire pour l'examen de divers



projets de loi, p. 812, 2207, 2822, 2998, 3258. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à l'achèvement des lacunes, et aux réparations extraordinaires des routes royales, p. 1239 à 1253 (I. n° 51).

CAMBON (M. le baron de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 206, 306. — Membre du comité des pétitions, p. 334. — Fait divers rapports au nom de ce comité, p. 887. — Son opinion sur le projet de loi sur la force des arrêts rendus par la cour de cassation, après deux pourvois, p. 409. — Décédé le 22 mai 1837. — Hommage rendu à sa mémoire par le président Boyer, p. 2537 à 2544 (I. n° 109).

CAMPREDON (M. le baron de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 810.

CANAUX. — Projet de loi tendant à ouvrir un crédit de 7 millions, applicables tant aux canaux entrepris en vertu des lois de 1821 et 1822, qu'à des projets d'études pour compléter le système de navigation intérieure de la France. — Présenté à la Chambre des Députés le 31 mars 1837. — Adopté le 17 juin. — Apporté à la Chambre des Pairs le 29. — Adopté le 8 juillet (LOI *du 12 juillet 1837* ; Bulletin des lois, 2° sem., n° 516, p. 59). — Exposé des motifs par M. Martin (du Nord), Ministre des travaux publics, p. 2999 à 3004 (I. n° 124). — Nomination d'une commission, p. 3109. — Rapport par le marquis de Laplace, p. 3462 à 3468 (I. n° 152). — Délibération des articles, p. 3567. — Vote au scrutin, p. 3568.

CARAMAN (M. le duc de), nommé secrétaire de la Chambre pour la session de 1837, p. 1504. — Fait hommage à la Chambre d'un double de la médaille qui lui a été accordée par le Roi, à la suite de l'expédition de Constantine, p. 1993. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 402, 1882, 2623, 3236.

CASTRIES (M. le duc de), nommé secrétaire de la Chambre pour la session de 1837, p. 8.

CATHÉDRALE DE CHARTRES. *V.* au mot *Travaux publics*.

CAUTIONNEMENS NON RÉCLAMÉS. *V.* au mot *Budget*, n° 1.

CAUX (M. le vicomte de), nommé secrétaire de la Chambre pour

la session de 1837, p. 8. — Commissaire pour la rédaction d'un projet d'adresse, en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 14 ; — pour l'examen de divers projets de loi, p. 812, 3338. — Son opinion sur le projet de loi relatif à un appel de 80,000 hommes sur la classe de 1836, p. 1647. — Ses observations sur une pétition du sieur Lahure (pension), p. 320, § *ult.*

CESSAC (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 893, 2821, 3337.

CHABOT (M. le vicomte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1504, 2998, 3379.

CHABROL (M. le comte de). — Décédé le 7 octobre 1836. — Hommage rendu à sa mémoire par le duc de Noailles, p. 533 à 552 (I. n° 22).

CHAMBRE DES DÉPUTÉS. — Projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit de 16,706 fr., en addition au budget de la Chambre des Députés. — Adopté par la Chambre des Députés le 30 juin. — Apporté à la Chambre des Pairs le 3 juillet. — Adopté le 8 (LOI *du 17 juillet 1837* ; Bulletin des lois, 2<sup>e</sup> sem., n° 518, p. 93). — Exposé des motifs par M. Laplagne, Ministre des finances, p. 3306 (I. n° 142). — Nomination d'une commission, p. 3338. — Rapport par le comte de Noé, p. 3474 (I. n° 155). — Délibération et vote au scrutin, p. 3562.

CHANCELIER DE FRANCE. V. aux mots *Ordonnances royales*, et *baron Pasquier*.

CHEMINS DE FER. — Quatre projets de loi relatifs aux chemins de fer de Bordeaux à la Teste ; — d'Epinaac au canal du centre ; — de Mulhausen à Thann ; — d'Alais à Beaucaire. — Présentés à la Chambre des Députés les 8 mai et 3 juin 1837. — Adoptés les 24 et 26 juin. — Apportés à la Chambre des Pairs le 1<sup>er</sup> juillet. — Adoptés le 12 (LOIS *du 17 juillet 1837* ; Bulletin des lois, 2<sup>e</sup> semestre, n° 524, p. 213). — Exposé des motifs par M. Martin (du Nord), Ministre des travaux publics, p. 3210 à 3231 (I. n° 132). — Nomination d'une commission, p. 3236. — Rapport par le comte de La Villegontier, p. 3578 à 3590 (I. n° 168). — Discussion en assemblée générale du projet de loi relatif au chemin de fer

d'Alais à Beaucaire, p. 3862 à 3870. — Dans cette discussion sont entendus : le comte de Boissy-d'Anglas, p. 3862 ; — le Ministre des travaux publics, p. 3864 et 3868 ; — le comte Roy, p. 3866 et 3870. — Délibération des articles, p. 3870. — Vote au scrutin, p. 3872. — Délibération des articles des trois autres projets de loi, p. 3873 à 3877. — Vote au scrutin, p. 3877.

CHOISEUL (M. le duc de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 893, 3259, 3337. — Ses observations sur le projet de loi relatif aux attributions des conseils généraux de département et des conseils d'arrondissement, p. 631, § 1<sup>er</sup>. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit pour l'établissement thermal de Plombières, p. 3532 (I. n° 161).

CHOLET (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 812, 1340, 2430. — Ses observations sur le projet de loi relatif à la garde nationale de Paris et de la banlieue, p. 2293.

CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES. — Projet de loi tendant à modifier le tableau des circonscriptions électorales pour la nomination des membres des conseils généraux de départemens. — Présenté à la Chambre des Députés le 27 février 1837. — Adopté le 10 avril. — Apporté à la Chambre des Pairs le 19 mai. — Adopté le 23 juin, moyennant amendement. — Exposé des motifs par le comte de Montalivet, Ministre de l'intérieur, p. 2163 à 2171 (I. n° 89). — Nomination d'une commission, p. 2207. — Rapport par le comte de Germiny, p. 2624 à 2627 (I. n° 110) — Délibération des articles, p. 2814 à 2818. — ART. 1<sup>er</sup>, p. 2814. — Amendement proposé par la commission, p. 2817. — Cet amendement est adopté, *ibid.* — Vote au scrutin, p. 2820 ; V. aussi p. 1818.

CIRCONSCRIPTIONS TERRITORIALES.

1. — Trois projets de loi tendant à rectifier la limite entre la commune de Chichery, arrondissement de Joigny, et la commune de Beaumont, arrondissement d'Auxerre ; — à distraire l'enclave de Varinchanois de la commune de Corniéville (Meuse), pour la réunir à la commune

d'Hamonville (Meurthe) ; — et à réunir à la commune de Courouvre, arrondissement de Commercy, une enclave dépendant de la commune de Chaumont-sur-Aire, arrondissement de Bar-le-Duc. — Présentés à la Chambre des Députés les 27 février et 23 mars 1837. — Adoptés le 8 avril. — Apportés à la Chambre des Pairs le 28. — Adoptés le 18 mai (LOIS *du 3 juin 1837* ; Bulletin des lois, 1<sup>er</sup> semestre, n° 507, p. 344). — Exposé des motifs par le comte de Montalivet, Ministre de l'intérieur, p. 1617 à 1621 (I. n° 68). — Nomination d'une commission, p. 1638 ; V. aussi p. 1653. — Rapport par le comte de Saint-Aignan, p. 2010 (I. n° 83). — Délibération des articles, p. 2153. — Vote au scrutin, p. 2155.

2. — Projet de loi tendant à modifier la limite entre la commune de Tréport, arrondissement de Dieppe, et la commune de Mers, arrondissement d'Abbeville. — Présenté à la Chambre des Députés le 3 mai 1837. — Adopté le 13. — Apporté à la Chambre des Pairs le 24. — Adopté le 12 juin (LOI *du 27 juin 1837* ; Bulletin des lois, 2<sup>e</sup> semestre, n° 513, p. 6). — Exposé des motifs par le comte de Montalivet, Ministre de l'intérieur, p. 2300 (I. n° 90). — Nomination d'une commission, 2313. — Rapport par le comte Ricard, p. 2494 (I. n° 103). — Délibération et vote au scrutin, p. 2529.

3. — Deux projets de loi tendant à distraire les communes de Charcier et de Charezier du canton de Saint-Laurent et de l'arrondissement de Saint-Claude (département du Jura), pour les réunir au canton de Clairvaux, arrondissement de Lons-le-Saulnier, même département ; — à réunir à la commune de Massiac, département du Cantal, une enclave qui dépend de la commune de Grenier-Montgon, département de la Haute-Loire. — Présentés à la Chambre des Députés le 27 février. — Adoptés le 13 juin. — Apportés à la Chambre des Pairs le 22. — Adoptés le 29 (LOIS *du 12 juillet 1837* ; Bulletin des lois, 2<sup>e</sup> semestre, n° 516, p. 63). — Exposé des motifs par le comte de Montalivet, Ministre de l'intérieur, lu à la Chambre par M. Martin (du Nord), Ministre des travaux publics, p. 2794 (I. n° 116). — Nomination d'une commission, p. 2822. — Rapport par le comte d'Astorg, p. 2924 (I. n° 118). — Délibération des articles, p. 3194. — Vote au scrutin, p. 3195.

4. — Trois projets de loi tendant à rectifier la limite des départemens du Lot et de Tarn-et-Garonne, 1° entre les communes de Montlanzun et de Sainte-Juliette ; — 2° entre les communes de Castelnaud et celles de Montfermier et de Sauveterre ; — à distraire la commune de Saint-Pierre-de-Liéroult du département de l'Eure, pour la réunir au département de la Seine-Inférieure. — Présentés à la Chambre des Députés les 5 et 17 juin 1837. — Adoptés le 27. — Apportés à la Chambre des Pairs le 3 juillet. — Adoptés le 12 (LOIS *du 22 juillet 1837* ; Bulletin des lois, 2<sup>e</sup> semestre, n° 524, p. 262). — Exposé des motifs par le comte de Montalivet, Ministre de l'intérieur, p. 3280 à 3285 (I. n° 145). — Nomination d'une commission, p. 3298. — Rapport par le comte de Germiny, p. 3720 (I. n° 171). — Délibération des articles, p. 3878 ; V. aussi p. 3884 à 3887. — Vote au scrutin, p. 3887.

CLAPARÈDE (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1504, 3258. — Membre du comité des pétitions, p. 3209. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi concernant les sous-officiers et soldats amputés, nommés légionnaires depuis leur mise à la retraite, p. 1886 (I. n° 76).

CLÉMENT-DE-RIS (M. le comte), s'excuse de ne pouvoir prendre part aux travaux d'une commission, p. 1653, 2901. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 305, 1340. — Membre du comité des pétitions, p. 334.

CODE FORESTIER. — Projet de loi tendant à modifier les art. 25 et 26, 20 et 27 du Code forestier. — Présenté à la Chambre des Députés le 13 mars 1837. — Adopté le 31. — Apporté à la Chambre des Pairs le 10 avril. — Adopté le 28 (LOI *du 4 mai 1837* ; Bulletin des lois, 1<sup>er</sup> semestre, n° 496, p. 269). — Exposé des motifs, lu à la Chambre par M. Martin (du Nord), Ministre des travaux publics, au nom de M. Duchâtel, Ministre des finances, p. 1233 à 1236 (I. n° 49). — Nomination d'une commission, p. 1340 ; V. aussi p. 1385. — Rapport par le comte d'Haubersart, p. 1553 à 1560 (I. n° 62). — Délibération, p. 1624. — Vote au scrutin, p. 1625.

COIGNY (M. le duc de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 812, 1535.

COLBERT (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1652, 2821.

COLONIES. V. aux mots *Crédits supplémentaires et extraordinaires*, n<sup>os</sup> 1 et 2. — *Entrepôts* ; — *Sucres*.

COMITÉ DES PÉTITIONS. — Formation et renouvellemens de ce comité. V. au mot *Bureaux*.

COMITÉ DES PÉTITIONS. — (Rapports faits à la Chambre au nom de ce comité). — Le 28 janvier 1837, par le comte de Noé, p. 308 ; — par le duc de Fezensac, p. 311 ; — par le baron de Saint-Aignan, p. 312 ; — par le marquis Barthélemy, p. 312 ; — par le baron Silvestre de Sacy, p. 321. — Le 18 février, par le comte de Germiny, p. 396. — Le 4 mars, par M. Félix Faure, p. 513. — Le 9 mars, par le baron de Fréville, p. 527. — Le 21 mars, par le baron Thénard, p. 798 ; — par le comte d'Argout, p. 799 ; — par le comte de Germiny, p. 800 ; — par le marquis de Laplace, p. 802 ; — par M. Félix Faure, p. 802. — Le 25 mars, par le baron de Cambon, p. 887. — Le 31 mars, par le marquis de Laplace, p. 1039. — Le 10 avril, par le baron de Fréville, p. 1312. — Le 13 avril par le marquis de Laplace, p. 1406. — Le 17 avril, par le comte de Germiny, p. 1493 ; — par le comte d'Argout, p. 1494. — Le 27 avril, par le comte d'Haubersart, p. 1577. — Le 6 mai, par le marquis de Laplace, p. 1654. — Le 10 mai, par le comte de Tascher, p. 1825. — Le 11 mai, par le comte de Tascher, p. 1181 et 1900 ; — par le marquis de Laplace, p. 1896 ; — par le baron Feutrier, p. 1905. — Le 16 mai, par M. Girod (de l'Ain), p. 2022. — Le 17 mai, par le baron de Fréville, p. 2076 ; — par le marquis de Laplace, p. 2078. — Le 24 mai, par le marquis de Laplace, p. 2299. — Le 25 mai, par le marquis de Laplace, p. 2335 ; — par le baron Feutrier, p. 2339. — Le 16 juin, par le marquis de Laplace, p. 2545. — Le 19 juin, par le duc de Praslin, p. 2759 ; — par le comte de Noé, p. 2759 ; — par le baron Mounier, p. 2760. — Le 22 juin, par le duc de Praslin, p. 2773. — Le 23 juin, par le duc de Praslin, p. 2822. — Le 27 juin, par le comte de Noé, p. 2965 ; — par le duc de Praslin, p. 2966. — Le 3 juillet, par le baron de Fréville, p. 3363. — Le 6 juillet, par le comte de Tascher, p. 3369.

COMITÉ SECRET (La Chambre se forme en). V. p. 11.

COMMISSIONS SPÉCIALES nommées par M. le Président, en vertu

d'une délégation de la Chambre. — *Commissions de neuf membres*, p. 203, 206, 305, 306, 402, 516 (V. aussi p. 711 et 1480), 811, 812, 893, 2618, 2623 ; — *de sept membres*, p. 305, 402, 517, 616, 812, 813, 892, 893, 1165, 1238, 1340, 1385, 1504, 1535, 1637, 1638, 1652, 1768, 1769, 1882, 1944, 2076, 2172, 2207, 2313, 2429, 2430, 2821, 2822, 2923, 2997, 2998, 3109, 3258, 3259, 3298, 3337, 3338, 3379.

COMMISSIONS SPÉCIALES nommées par la Chambre ; — *de sept membres*, pour la rédaction d'un projet d'adresse, en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 14 ; — pour l'examen du budget intérieur, p. 18 ; — pour l'examen des deux projets de loi relatifs à la compétence, à l'organisation et aux formes de procéder de la Cour des Pairs, p. 334.

COMMISSIONS SPÉCIALES désignées par le sort ; — *de trois membres*, pour examiner les titres d'un Pair nouvellement nommé par ordonnance royale, p. 2311.

COMMUNICATION faite à la Chambre, au nom du Roi, par le comte Molé, Ministre des affaires étrangères, Président du conseil des Ministres, du mariage du Prince royal avec madame la Princesse Hélène de Mecklenbourg Schwerin, p. 1505 ; V. aussi p. 1508, 1510, 1516, 1517 et 1519 (I. n° 59). — A cette occasion sont entendus : le baron Lallemand, p. 1506 ; — le marquis de Brézé, p. 1507, 1515 et 1516 ; — M. Villemain, p. 1508, 1518 et 1520 ; — M. le Président, p. 1517 et 1520 ; — le comte Siméon, p. 1517, § *ult.* — Une grande députation est chargée de complimenter le Roi, et de présenter à S. A. R. M<sup>gr</sup> le duc d'Orléans les félicitations de la Chambre, p. 1521 ; V. aussi p. 2491.

COMPANS (M. le comte), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 402.

COMPTABILITÉ (commission de). V. au mot *Budget intérieur*.

COMPTES DE 1834. V. au mot *Budget*, n° 1.

CONCESSIONS D'EAUX. — Projet de loi relatif aux concessions d'eaux sur les canaux et rivières canalisées. — Présenté à la Chambre des Députés le 17 mars 1837. — Adopté le 20 mai. — Apporté à la Chambre des Pairs le 22 juin. — Adopté le 1<sup>er</sup> juillet. — Exposé des motifs par M. Martin (du Nord), Ministre des travaux publics, p. 2775 à 2779 (I. n° 114). —

Nomination d'une commission, p. 2821. — Rapport par le comte Daru, p. 3113 à 3122 (I. n° 127). — Délibération des articles, p. 3273 à 3276. — ART. 2, p. 3274. — Amendement proposé par le rapporteur, p. 3275. — Son adoption, p. 3275. — Observations du rapporteur, p. 3274 ; — du Ministre des travaux publics, p. 3275 ; — du comte Hendelet, p. 3275. — Vote au scrutin, p. 3277.

CONCOURS DES PROPRIÉTAIRES. — Projet de loi relatif au concours des propriétaires dans les travaux à entreprendre sur les fleuves et rivières. — Présenté à la Chambre des Députés le 17 mars 1837. — Adopté le 16 mai. — Apporté à la Chambre des Pairs le 27. — Exposé des motifs par M. Martin (du Nord), p. 2350 à 2360 (I. n° 96). V. p. 2774, la rectification contenue dans un message de la Chambre des Députés. — Nomination d'une commission, p. 2429. — Rapport par le baron Feutrier, p. 3259 à 3271 (I. n° 139). — (*Nota.* Ce projet de loi n'a pas été discuté.)

CONEGLIANO (M. le maréchal duc de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 17.

CONSEILS GÉNÉRAUX (Élection des). V. au mot *Circonscriptions électorales*.

CONSEILS GÉNÉRAUX. — Projet de loi relatif aux attributions des conseils généraux de département, et des conseils d'arrondissement. — Présenté à la Chambre des Pairs, le 10 janvier 1837. — Adopté le 14 mars. — Exposé des motifs par M. de Gasparin, Ministre de l'intérieur, p. 73 à 118. (I. n° 4). — Nomination d'une commission, p. ???3. — Rapport par le baron Mounier, p. 453 à 512 (I. n° 19). — Délibération des articles, p. 55???97. — V. Les observations préliminaires de M. le Président et du Ministre de l'intérieur, p. 553. — La Chambre donne la priorité au projet de loi amendé par la commission, p. 554. — ART. 3, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 554. — Délibération, p. 555 à 564 et 587 à 600. — Renvoi à la commission, p. 564. — Adoption d'une nouvelle rédaction conforme au § 2<sup>e</sup> de l'art. 1<sup>er</sup> du projet présenté par le Gouvernement, p. 600. — A qui appartiendra la décision sur les demandes en réduction de contingent, formées par les conseils d'arrondissement ? V. les observations du rapporteur, p. 555, 559, 588, et 599 ; — du comte de Montalivet, p. 556, 559, 562, § 1<sup>er</sup>, 595, § *ult.* ; — du comte Molé, Président du conseil des Ministres, p. 557 ; — du comte d'Argout, p. 557,



§ *ult.* ; 561, 562, § *ult.* ; et 593. — de M. Barthe, p. 560 et 592 ; — du comte de Tascher, p. 563 ; — du baron Feutrier, p. 591 ; — du comte Heudelet, p. 595, § 1<sup>er</sup> ; — du duc de Broglie, p. 597 ; — de M. Villemain, p. 598. — ART. 6, 1<sup>re</sup> *rédaction*, p. 565. — Délibération, paragraphe par paragraphe, p. 566 à 574. — Dernière rédaction, p. 575. — Adoption, p. 574. — Observations du duc Decazes et du baron de Morogues, p. 567 et 571, § *ult.* ; — du rapporteur, p. 567, 569, 572 et 573 ; — du baron Feutrier, p. 568, 569, 570, § 1<sup>er</sup> et 573 ; — de M. Gautier, p. 570, § *penult.* ; — du comte d'Argout, p. 571 ; — du comte de Montalivet, p. 572, § 4 ; — du comte Portalis, p. 572, § 5. — ART. 8, p. 577. — Adoption, p. 579. — Observations de M. Villemain, p. 577 ; — du rapporteur, p. 578 ; — du Ministre de l'intérieur, p. 579 ; — de M. Barthe, p. 579, § 2 ; — du comte d'Argout, p. 579, § *penult.* ; — ART. 12, 1<sup>re</sup> *rédaction*, p. 580. — Délibération, paragraphe par paragraphe, p. 582 à 585 et 600 à 608. — Dernière rédaction, p. 609. — Adoption, p. 608. — Observations du rapporteur, p. 582, 584, 605, 606 et 608 ; — du baron de Morogues, p. 583 et 604 ; — du Ministre de l'intérieur, p. 583, 585, 601, 603, 605, 607 et 608 ; — du baron Feutrier, p. 602 et 603 ; — du comte de Montalivet, p. 607 ; — de M. Villemain, p. 608, § 4 ; — du marquis Barthélemy, p. 608, § 7. — ART. 15 et 16, 1<sup>re</sup> *rédaction*, p. 612. — Délibération, p. 612 à 614 et 616 à 618. — Renvoi à la commission, p. 614. — Dernière rédaction, p. 616. — Adoption, p. 618. — Observations de M. Villemain, p. 612 ; — du baron Feutrier, p. 613, § 1<sup>er</sup> ; — du Ministre de l'intérieur, p. 613 ; — du comte Roy, p. 613, § *ult.* ; — du comte de Montalivet, p. 617 et 618 ; — du rapporteur, p. 617. — ART. 19, p. 619 ; — discussion, p. 619 à 634. — Adoption, p. 635. — Quel degré de publicité donnera-t-on aux délibérations des conseils généraux ? V. les observations du baron de Morogues, p. 620 ; — du Ministre de l'intérieur, p. 620 et 627 ; — de M. Villemain, p. 621, 625, 628, 631, § *ult.* ; 632 et 634, § 1<sup>er</sup> ; — du baron Feutrier, p. 622, § 1<sup>er</sup> ; — du duc Decazes, p. 622, § *ult.* ; 627, 630 et 634, § *penult.* ; — du Président du conseil des Ministres, p. 624, 628 et 632 ; — du comte Roy, p. 626 ; — du rapporteur, p. 628 ; — du duc de Choiseul, p. 631, § 1<sup>er</sup> ; — du duc de Broglie, p. 633. —

ART. 21, p. 635. — Adoption, p. 637. — Observations du baron de Morogues, p. 635 et 636, § *ult.* ; — du rapporteur, p. 636 ; — du Ministre de l'intérieur, p. 636. — ART. 23, 1<sup>re</sup> *rédaction*, p. 637. — Délibération, p. 637 à 640 et 652 à 658. — Renvoi à la commission, p. 640. — *Dernière rédaction*, p. 656. — Adoption, p. 658. — Par quelle autorité doivent être approuvées les délibérations des conseils généraux relativement à des acquisitions, aliénations, etc. V. les observations du baron Feutrier, p. 637 ; — du Ministre de l'intérieur, p. 638 ; — du baron de Gérando, commissaire du Roi, p. 638, et 658 ; — du rapporteur, p. 638, 639, 653 et 658 ; — du comte de Montalivet, p. 639, § 3 ; — du duc de Praslin, p. 639, § *penult.* ; — de M. Tripier, p. 658. — ART. 24, 1<sup>re</sup> *rédaction*, p. 640. — Délibération, p. 641 et 659 à 664. — Renvoi à la commission, p. 641. — *Deuxième rédaction*, p. 659. — *Dernière rédaction*, et adoption, p. 664. — Par quelle autorité doivent être approuvées les délibérations des conseils généraux relativement aux dons ou legs faits au département ? V. les observations du baron de Gérando, commissaire du Roi, p. 641, 659 et 662 ; — du rapporteur, p. 661 ; — du baron de Fréville, p. 662 ; — du baron de Sacy, p. 663, § 1<sup>er</sup> ; — de M. Villemain, p. 663, §§ 2 et 4 ; — du comte d'Argout, p. 663, § 3. — ART. 25, p. 641. — Adoption, p. 643. — Observations du baron de Morogues, p. 641, § *ult.* ; — du rapporteur, p. 642. — ART. 28, 1<sup>re</sup> *rédaction*, p. 643. — Délibération, p. 643 à 645 et 648 à 651. — *Dernière rédaction*, p. 651. — Adoption, p. 552. — Observations du marquis de Barthélemy, p. 643, 648, et 651, § 1<sup>er</sup> ; — du rapporteur, p. 648 et 651 ; — du comte de Montalivet, p. 651, § 3. — ART. 30, p. 665. — Adoption, *ibid.* — Observations de M. Villemain et du rapporteur, *ibid.* — ART. 31, *nouveau*, p. 666. — Adoption, *ib.* — Observations du rapporteur, *ibid.* — Observations incidentes du baron de Morogues, p. 666. — du comte d'Argout, p. 667. — ART. 34 et 35 (*nouveaux*), 1<sup>re</sup> *rédaction*, p. 680. — Délibération, p. 680, à 693. — *Dernière rédaction*, p. 693. — Adoption, *ibid.* — ART. 36 (précédemment 33, puis 34) *première rédaction*, p. 668. — Délibération, p. 669 à 674 et 694. — *Dernière rédaction*, p. 694. — Adoption, p. 695. — Quelle autorité doivent avoir les délibérations des conseils

d'arrondissement, sur la part que l'arrondissement doit supporter dans la dépense des travaux qui lui sont utiles ? V. les observations du baron de Fréville, p. 669 et 673, § 1<sup>er</sup> ; — du rapporteur, p. 670, 674, 678, 691, 693 et 694 ; — du Ministre de l'intérieur, p. 673, 683 et 692 ; — du comte d'Argout, p. 673, § *penult.* ; 684 et 687, § 1<sup>er</sup> ; — du vicomte Siméon, p. 680 ; — du duc de Broglie, p. 685 et 688 ; — de M. Barthe, p. 687, § *ult.* ; — du duc de Praslin, p. 689 ; — du comte de Montalivet, p. 690 et 692, § 1<sup>er</sup> ; — du comte Roy, p. 692, §§ 2 et *ult.* ; — du baron Feutrier, p. 693. — Vote au scrutin, p. 697 (Texte du projet de loi adopté, I. n° 24).

CORBINEAU (M. le comte), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 8. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1637, 2997, 3258, 3379.

CORDOUE (M. le marquis de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 17.

CORSE. V. au mot *Routes Royales*, n° 2.

COUR DE CASSATION. — Projet de loi sur la force des arrêts rendus par la cour de cassation après deux pourvois. — Présenté à la Chambre des Pairs le 25 janvier 1837. — Adopté le 21 février. — Porté à la Chambre des Députés le 28. — Adopté le 30 mars (LOI du 1<sup>er</sup> avril 1837 ; Bulletin des lois, 1<sup>er</sup> sem., n° 490, p. 223). — Exposé des motifs, par M. Persil, Garde des sceaux, Ministre de la justice et des cultes, p. 291 à 300 (I. n° 11). — Nomination d'une commission, p. 306. — Rapport par le comte Roy, p. 384 à 396 (I. n° 16). — Discussion en assemblée générale, p. 409 à 419. — Dans cette discussion sont entendus : le baron de Cambon, p. 409 ; — le Garde des sceaux, p. 412 et 416 ; — M. Villemain, p. 415 et 418, § 1<sup>er</sup> ; — le comte de Bastard, p. 418, § 2. — Délibération des articles, p. 419 à 424. — ART. 2, p. 420. — Adoption de l'article amendé, p. 422. — Amendemens proposés par la commission, p. 420 ; — par M. Villemain, p. 420 ; — par le comte de Bastard, p. 421. — Observations du Garde des sceaux, p. 421. — V. aussi, au sujet de l'interprétation des lois, les observations de M. Villemain, p. 422 et 423, §§ 2 et *ult.* ; — du rapporteur, p. 423 ; — de M. Girod (de l'Ain), p. 423, § *antépénult.* — Vote au scrutin, p. 424.

## COUR DES PAIRS.

1. — Projet de loi relatif à la compétence de la Cour des Pairs. — Présenté à la Chambre des Pairs le 25 janvier 1837. — Exposé des motifs, par M. Persil, Garde des sceaux, Ministre de la justice et des cultes, p. 235 à 243 (I. n° 9). — Nomination d'une commission, p. 334 ; V. à ce sujet les observations de M. Villemain, p. 307, 322, § 1<sup>er</sup> ; 326, 329, § 2 ; — de M. le Président, p. 308, 323 ; — de M. Cousin, p. 321, 324, § *ult.* ; 327, § *ult.* ; — du duc Decazes, p. 322, § 1<sup>er</sup> ; 325, 327, § 1<sup>er</sup> ; 329, § 1<sup>er</sup> ; — du comte Dejean, p. 324, § 2 ; — du baron Mounier, p. 328, 329, § *ult.* ; — du comte Molé, Président du conseil, p. 329, § *ult.* ; — Rapport par le baron Mounier, p. 1254 à 1312 (I. n° 52). — Discussion en assemblée générale, p. 1963 et 1964. — Dans cette discussion sont entendus : le baron de Morogues, p. 1963 ; — le rapporteur, p. 1964 ; — M. Barthe, Garde des sceaux, p. 1964. — Délibération des articles, p. 1965 à 1973. — ART. 1<sup>er</sup>, p. 1965 ; — Délibération, p. 1965 à 1972. — Renvoi à la commission, p. 1972. La Chambre des Pairs connaît-elle du complot qui a pour but un attentat contre la personne du Roi ? V. l'amendement proposé par le président Boyer, p. 1965, V. aussi p. 2405 ; — et les observations du Garde des sceaux, p. 1966, 1969, 1971 ; — de M. Tripier, p. 1968, 1970, § *ult.* ; — du rapporteur, p. 1968 ; — de M. Villemain, p. 1970, § 1<sup>er</sup> et 1972. — ART. 3, est renvoyé à la commission, p. 1972. — Rapport, p. 2373 à 2386 (I. n° 100). — *Nota.* La discussion de ce projet de loi n'a pas été terminée.

2. — Projet de loi sur l'organisation et les formes de procéder de la Cour des Pairs. — Présenté à la Chambre des Pairs, le 25 janvier 1837. — Exposé des motifs, par M. Persil, Garde des sceaux, Ministre de la justice et des cultes, p. 244 à 291 (I. n° 10). — Nomination d'une commission, p. 334 (V. à ce sujet les observations de divers Pairs, relatées dans l'article précédent). — Rapport par le baron Mounier, p. 1254 à 1312 (I. n° 52). (V. les observations du baron de Morogues, p. 1963 ; — du rapporteur, p. 1964 ; — et de M. Barthe, Garde des sceaux, p. 1964). — Délibération des articles, p. 1973 à 1991, 2048 à 2091. — ART. 3, p. 1974. — Délibération, p. 1974 à 1987. — Adoption, p. 1987. —

Observations du vicomte Dubouchage, p. 1974 ; — du rapporteur, p. 1974 ; — de M. le Président, p. 1975. — (Incidentement la Chambre adopte et renvoie à la commission, pour en fixer la place, un article portant que *les Pairs participant au jugement peuvent seuls siéger dans la Chambre du conseil*, p. 1987. — V. les observations du rapporteur, p. 1975, 1981 et 1987 ; — du comte de Montalembert, p. 1977 ; — du comte Dejean, p. 1978, § 1<sup>er</sup> ; — du comte de Tascher, p. 1978, § 2, et 1980, § 2 ; — du comte de Pontécoulant, p. 1978, § *ult.*, et 1980, § 1<sup>er</sup> ; — de M. le Président, p. 1979 ; — du vicomte Dubouchage, p. 1980, § *ult.* ; — de M. Cousin, p. 1981 et 1983, § 1<sup>er</sup> ; — de M. Félix Faure, p. 1982 ; — du Garde des sceaux, p. 1982 ; — de M. Villemain, p. 1983, § 2 ; — de M. Tripier, p. 1983, § 3 ; — du comte Portalis, p. 1984). — ART. 4, p. 1987. — Amendement proposé par la commission, p. 1988. — Son adoption, p. 1988. — ART. 7, p. 1990. — Sur l'observation du baron de Morogues, la Chambre surseoit à statuer sur cet article, p. 1990. — ART. 12, p. 2050. — Amendement proposé par le comte de Tascher, p. 2050. — Son adoption, p. 2051. — ART. 15 et 16, p. 2052. — La commission propose d'amender ces deux articles, et d'y adjoindre un art. 17 (nouveau), p. 2052 et 2053. — Discussion, p. 2053 à 2073, 2079 à 2108. — Renvoi à la commission, p. 2108. V. aussi p. 2150. — Rapport, p. 2386 à 2404 (I. n° 101). — Si la Chambre des Pairs n'est pas saisie d'un crime de sa compétence exclusive, quelles seront les formes à suivre pour provoquer sa convocation en Cour de justice ? V. l'amendement proposé par M. Girod (de l'Ain), p. 2057, 2059, 2090, § 1<sup>er</sup>, et les observations du Garde des sceaux, p. 2053, 2060, 2063 et 2066 ; — du rapporteur, p. 2055, et 2092 à 2108 ; — du comte de Pontécoulant, p. 2058 ; — de M. Villemain, p. 2062 ; — du comte Portalis, p. 2064 et 2072 ; — de M. Cousin, p. 2067 et 2090, § 2 ; — de M. de Salvandy, Ministre de l'instruction publique, p. 2068 et 2071 ; — du duc de Cadore, p. 2070 ; — de M. Tripier, p. 2079 ; — du duc Decazes, p. 2084 ; — du comte de Montalivet, Ministre de l'intérieur, p. 2086 ; — du comte Roy, p. 2091. — *Nota.* La discussion de ce projet de loi n'a pas été terminée.

COURTARVEL (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 893, 2821.

COUSIN (M.), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 305, 1882, 2076, 2623. — Son opinion sur le projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 45. V. aussi p. 58 ; — sur le projet de loi relatif à l'épuisement et à l'exploitation des mines, p. 1345 ; — sur le projet de loi relatif aux crédits supplémentaires et extraordinaires de 1836, p. 2848, § *ult.* ; V. aussi p. 2844, § 1<sup>er</sup>. — Ses observations sur deux projets de loi relatifs à la compétence, à l'organisation et aux formes de procéder de la Cour des Pairs, p. 321, 324, § *ult.* ; 327, § *ult.* ; 1981, 1983, § 1<sup>er</sup> ; 2067 et 2090, § 2.

CRÉDITS. V. aux mots *Bureaux de charité, Caisses de retraite, Canaux, Chambre des Députés, Crédits supplémentaires et extraordinaires, Dépenses secrètes, Dot, Douanes, École des Mines, Étrangers, Fêtes de juillet, Fonds extraordinaire, Pensions, Plombières, Ponts, Ponts-et-chaussées, Ports, Rivières, Routes royales, Routes stratégiques, Travaux publics, etc.*

CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES ET EXTRAORDINAIRES.

1. — Projet de loi qui ouvre au Ministre de la marine un crédit extraordinaire de 3,900,000 francs sur l'exercice 1837. — Présenté à la Chambre des Députés le 27 février 1837. — Adopté le 20 mars. — Apporté à la Chambre des Pairs le 7 avril. — Adopté le 17 (LOI *du 24 avril 1837* ; Bulletin des lois, n° 493, p. 242). — Exposé des motifs par le vice-amiral Rosamel, Ministre de la marine, p. 1154 à 1155 (I. n° 42). — Nomination d'une commission, p. 1238. — Rapport par l'amiral baron Duperré, p. 1403 à 1406 (I. n° 54). — Discussion en assemblée générale, p. 1486 à 1489. — Dans cette discussion sont entendus : le vicomte Dubouchage, p. 1486 ; — le rapporteur, p. 1487 et 1489 ; — le comte d'Argout, p. 1488. — Délibération des articles, p. 1490. — Vote au scrutin, p. 1491.

2. — Projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit spécial de 14,658,227 francs, pour les dépenses extraordinaires d'Afrique en 1837, et à l'annulation d'une somme de 2,859,101 francs sur les crédits ouverts par la loi du 18 juillet

1836. — Présenté à la Chambre des Députés le 8 mai 1837. — Adopté le 9 juin. — Apporté à la Chambre des Pairs le 16. — Adopté le 29 (LOI *du 10 juillet* 1837 ; Bulletin des lois, 2<sup>e</sup> sem., n<sup>o</sup> 515, p. 48). = Exposé des motifs par le baron Bernard, Ministre de la guerre, p. 2594 à 2598 (I. n<sup>o</sup> 108). — Nomination d'une commission, p. 2623. — V. les observations incidentes du marquis de Brézé, p. 2621 ; — de M. de Salvandy, Ministre de l'instruction publique, p. 2622. — Rapport par le baron Mounier, p. 2934 à 2948 (I. n<sup>o</sup> 121). = Discussion en assemblée générale, p. 3197 à 3203. — Dans cette discussion sont entendus : le vicomte Dubouchage, p. 3197 à 3200, 3201, 3202 et 3203 ; — le Ministre de la guerre, p. 3200 et 3202 ; — le comte de Saint-Cricq, p. 3203, § 1<sup>er</sup>. = Délibération des articles, p. 3203. = Vote au scrutin, p. 3205.

3. — Projet de loi relatif aux crédits supplémentaires et extraordinaires de 1836, et aux crédits additionnels pour les dépenses des exercices clos. — Présenté à la Chambre des Députés le 4 janvier 1837. — Adopté le 26 avril. — Apporté à la Chambre des Pairs, le 10 mai. — Adopté le 24 juin (LOI *du 17 juillet* 1837 ; Bulletin des lois, 2<sup>e</sup> semestre, n<sup>o</sup> 518, p. 81). = Exposé des motifs, par M. Laplagne, Ministre des finances, lu à la Chambre par M. Barthe, Garde des sceaux, p. 1826 à 1833 (I. n<sup>o</sup> 74). — Nomination d'une commission, p. 1882. — Rapport par le baron Mounier, p. 2627 à 2681 (I. n<sup>o</sup> 113). = Discussion en assemblée générale, p. 2829 à 2851. Dans cette discussion sont entendus : le vicomte Rogniat, p. 2829 ; — le duc de Mortemart, p. 2833 ; V. aussi, p. 2845, § *antépénult.*, et 2848, § 1<sup>er</sup> ; — le rapporteur, p. 2846 ; V. aussi p. 2843 et 2845, § 1<sup>er</sup> ; — M. Cousin, p. 2848, § *ult.* ; V. aussi, p. 2844, § 1<sup>er</sup> ; — le comte Molé, Président du conseil, p. 2850 ; — le vicomte Dubouchage, p. 2851 ; V. aussi, p. 2844, § 2, et p. 2854 ; — et incidemment M. Girod (de l'Ain), p. 2845, § 2. = Délibération des articles, p. 2852 à 2855. = Vote au scrutin, p. 2859 ; V. aussi p. 2855.

4. — Projet de loi relatif à l'ouverture de crédits supplémentaires pour l'exercice 1837. — Présenté à la Chambre des Députés le 10 mai 1837. — Adopté le 24 juin. — Apporté à la Chambre des Pairs le 29. — Adopté le 6 juillet (LOI *du 17 juin* 1837 ; Bulletin des lois, 2<sup>e</sup> semestre,

n° 518, p. 92). — Exposé des motifs par M. Laplagne, Ministre des finances, p. 2991 à 2997 (I. n° 123). — Nomination d'une commission, p. 2998. — Rapport par le baron de Morogues, p. 3360 (I. n° 148). = Délibération, p. 3519. = Vote au scrutin, p. 3521.

CRILLON (M. le duc de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 812, 1535.

CRILLON (M. le marquis de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1385, 1637.

## D

DALMATIE (M. le maréchal duc de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1652. — Ses observations sur le projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 56 et 64.

DAMPIERRE (M. le marquis de) s'excuse de ne pouvoir prendre part aux travaux d'une commission, p. 1385. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1340, 1653.

DARU (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 2821, 3109. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif aux concessions d'eaux sur les canaux et rivières canalisées, p. 3113 à 3122 (I. n° 127) ; V. aussi p. 3275 ; — sur deux projets de loi relatifs à l'amélioration des rivières, p. 3590 à 3672 (I. n° 166).

DAVILLIER (M. le baron), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 206, 1340, 2172, 2997, 3337. — Est élu candidat pour la présidence de la commission de surveillance de la caisse d'amortissement, p. 1227.

DAVOUS (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1652, 2822, 2998.

DECAZES (M. le duc), *Grand-Référendaire*. — Ses observations sur le projet de loi relatif aux attributions des conseils généraux de département et des conseils d'arrondissement, p. 567, 571, § *ult.* ; 622, § *ult.* ; 627, 630, 634, § *pénult.* ; —



sur les deux projets de loi relatifs à la compétence, à l'organisation et aux formes de procéder de la Cour des Pairs, p. 322, § 1<sup>er</sup> ; 325, 327, § 1<sup>er</sup> ; 329, § 1<sup>er</sup>, et 2084 ; — sur une pétition du sieur Bujault (foires et marchés), p. 309 ; — sur une pétition du sieur Bergeron-Danguy (vaine pâture), p. 1580 ; — sur des pétitions non rapportées, relatives au pont de Cubzac, p. 3958.

DEJEAN (M. le comte), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 2971. — Commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 812. — Ses observations sur deux projets de loi relatifs à la compétence, à l'organisation et aux formes de procéder de la Cour des Pairs, p. 324, § 2 ; 1978, § 1<sup>er</sup>.

DÉLIBÉRATIONS (Précédens relatifs à l'ordre des). = La Chambre nomme elle-même une commission pour examiner les deux projets de loi relatifs à la compétence, à l'organisation et aux formes de procéder de la Cour des Pairs. V. les observations de M. Villemain, p. 307, 322, § 1<sup>er</sup> ; 326, 329, § 2 ; — de M. le Président, p. 308, 323 ; — de M. Cousin, p. 321, 324, § *ult.* ; 327, § *ult.* ; — du duc Decazes, p. 322, § 1<sup>er</sup> ; 325, 327, § 1<sup>er</sup> ; 329, § 1<sup>er</sup> ; — du comte Dejean, p. 324, § 2 ; — du baron Mounier, p. 328, 329, § *ult.* ; — du comte Molé, p. 329, § *pénult.* = La Chambre discute un projet de loi sans l'examen préalable d'une commission. V. p. 1104. = La Chambre peut nommer une commission pour examiner un projet de loi, avant de s'en être occupée dans les bureaux. V. les observations du baron Malouet, p. 1531, § 3 ; — du duc de Broglie, p. 1531, § 4, et 1534, § 1<sup>er</sup> ; — du vicomte Dubouchage, p. 1531, § *ult.* ; 1533, §§ 1<sup>er</sup> et 3 ; — du comte de Tascher, p. 1532, § 1<sup>er</sup> ; — du baron de Fréville, p. 1532, § *ult.* ; — du duc de Praslin, p. 153, § 2 ; — de M. le Président, p. 153 et 1534 ; — V. aussi p. 2923, 3257, 3298, 3336, 3379. = Un orateur peut être entendu quoique l'épreuve pour l'adoption d'un article soit commencée. V. p. 2199. = La Chambre ordonnera-t-elle l'impression d'une opinion ? V. les observations du baron Mounier, p. 2843 et 2845, § 1<sup>er</sup> ; — de M. Cousin, p. 2844, § 1<sup>er</sup> ; — du vicomte Dubouchage, p. 2844, § 2 ; — de M. Girod (de l'Ain), p. 2845, § 2 ; — du duc de Mortemart, p. 2845, § *antépénult.*

DÉLIMITATIONS. V. au mot *Circonscriptions*.

DÉPENSES SECRÈTES. — Projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 2,000,000 fr. pour complément des dépenses secrètes de 1837. — Présenté à la Chambre des Députés le 14 mars 1837. — Adopté le 6 mai. — Apporté à la Chambre des Pairs le 12. — Adopté le 27 (LOI du 29 mai 1837 ; Bulletin des lois, 1<sup>er</sup> semestre, n° 503, p. 313). = Exposé des motifs par le comte de Montalivet, Ministre de l'intérieur, p. 1913 (I. n° 79). — Nomination d'une commission, p. 1944. — Rapport par M. Gautier, p. 2314 à 2328 (I. n° 93). = Discussion en assemblée générale, p. 2405 à 2419. — Dans cette discussion sont entendus le baron de Morogues, p. 2406 ; — le comte Desroys, p. 2407 ; — M. de Gasparin, p. 2409 à 2414 ; — le comte Molé, Président du conseil, p. 2415 à 2419. = Délibération et vote au scrutin, p. 2420.

DÉPUTATION de douze Pairs et de vingt-cinq Députés, chargée d'aller au-devant du Roi à l'ouverture de la session, p. 1. — *Simple députations*, chargées de porter à la connaissance du Roi la formation définitive du bureau, p. 8, V. aussi p. 1505 ; — les noms des trois candidats élus pour la présidence de la commission de surveillance de la caisse d'amortissement, p. 1227. — *Grandes députations* chargées de complimenter Sa Majesté à l'occasion du nouvel an, p. 14<??> ; — de présenter au Roi l'adresse votée par la Chambre, en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 72 ; V. aussi p. 121 ; — de complimenter le Roi et S. A. R. M<sup>gr</sup> le duc d'Orléans à l'occasion du mariage du Prince royal, p. 1521 ; V. aussi p. 2491 ; — de complimenter Sa Majesté à l'occasion de sa fête, p. 1582.

DESROYS (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 893, 3338. — Son opinion sur le projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit extraordinaire pour complément des dépenses secrètes de 1837, p. 2407. — Ses observations sur le projet de loi qui autorise le département de la Haute-Loire à s'imposer extraordinairement, p. 1471, § 1<sup>er</sup> ; — sur le projet de loi relatif à la garde nationale de Paris et de la banlieue, p. 2210, 2239, § 2, et 2294 ; — sur le projet de loi relatif au règlement définitif du budget de 1834, p. 2457 et 2461, § 1<sup>er</sup>. — Fait ; au nom d'une commission spéciale, un rapport sur sept projets de loi relatifs à des emprunts extraordinaires, p. 1166 à 1173 (I. n° 44) ; V. aussi p. 1448.

DEVAINES (M.), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 893, 1340, 2822, 3338, 3379.

DISCOURS DU ROI dans la séance d'ouverture de la session des Chambres, p. 2 à 5 (I. n° 1<sup>er</sup>). — Réponse du Roi à l'adresse qui lui a été présentée par une grande députation, p. 122.

DISCOURS prononcés à l'occasion du décès de différens Pairs. V. au mot *Eloges funèbres*.

DODE (M. le vicomte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 516, 3236. — Ses observations sur le projet de loi relatif à la garde nationale de Paris et de la banlieue, p. 2224, § 1<sup>er</sup> ; 2231, 2243, § *ult.* ; 2268, § *ult.* ; 2285, § 2, et 2295.

DOT. Projet de loi relatif à la dot de Sa Majesté la Reine des Belges. — Présenté à la Chambre des Députés le 26 janvier 1837. — Adopté le 27 avril. — Apporté à la Chambre des Pairs le 8 mai. — Adopté le 12 mai (LOI *du 19 mai* 1837 ; Bulletin des lois, 1<sup>er</sup> semestre, n° 502, p. 309). = Exposé des motifs par le comte Molé, Ministre des affaires étrangères, Président du conseil, p. 1681 (I. n° 71). — Nomination d'une commission, p. 1768. — Rapport par le baron de Fréville, p. 1883 (I. n° 75). = Discussion en assemblée générale, p. 1917 à 1925. — Dans cette discussion sont entendus : le vicomte Dubouchage, p. 1917 ; — le rapporteur, p. 1921 ; — le comte de Montalivet, Ministre de l'intérieur, p. 1922 ; — le marquis de Brézé, p. 1923 et 1924 ; — le Président du conseil, p. 1924 ; — le duc de Broglie, p. 1925. = Délibération et vote au scrutin, p. 1925.

DOTATION. Projet de loi tendant à augmenter la dotation de S. A. R. M<sup>gr</sup> le duc d'Orléans à l'occasion de son mariage. — Présenté à la Chambre des Députés le 18 avril 1837. — Adopté le 22. — Apporté à la Chambre des Pairs le 27. — Adopté le 29 (LOI *du 7 mai* 1837 ; Bulletin des lois, 1<sup>er</sup> sem., n° 497, p. 277). = Exposé des motifs par le comte Molé, Ministre des affaires étrangères, Président du conseil des Ministres, p. 1527 à 1530 (I. n° 60). — Nomination d'une commission, p. 1535. V. à ce sujet les observations du baron Malouet, p. 1531, § 3 ; — du duc de Broglie, p. 1531, § 4, et 1534, § 1<sup>er</sup> ; — du vicomte Dubouchage, p. 153<???, § *ult.* ; 1533, § 1<sup>er</sup> et 3 ; — du comte de Tascher, p. 153<???,

§ 1<sup>er</sup> ; — du baron de Fréville, p. 1532, § *ult.* ; — du duc de Praslin, p. 1533, § 2 ; — de M. le Président, p. 1533 et 1534. — Rapport par le duc de Broglie, p. 1622 (I. n° 67). — Discussion en assemblée générale, p. 1638 à 1642. — Dans cette discussion sont entendus : le vicomte Dubouchage, p. 1638 et 1642 ; — le Président du conseil des Ministres, p. 1641 et 1642. = Délibération des articles, p. 1643. — Vote au scrutin, p. 1644.

DOUANES. V. au mot *Entrepôts*.

DOUANES. Projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 150,000 fr. pour fortifier le service des douanes sur la frontière des Pyrénées. — Présenté à la Chambre des Députés le 26 janvier 1837. — Adopté le 15 février. — Apporté à la Chambre des Pairs le 18. — Adopté le 16 mars (LOI *du 21 mars* 1837 ; Bulletin des lois, 1<sup>er</sup> semestre, n° 487, p. 165). = Exposé des motifs par M. Duchâtel, Ministre des finances, p. 336 (I. n° 13). — Nomination d'une commission, p. 402. — Rapport par le duc de Fezensac, p. 523 à 526 (I. n° 21). — Discussion en assemblée générale, p. 699 à 705. — Dans cette discussion sont entendus : le marquis de Brézé, p. 699 et 704 ; — le Ministre des finances, p. 702 ; — le comte d'Argout, p. 705. = Délibération, p. 706. = Vote au scrutin, p. 710 ; V. aussi p. 706.

DUBOUCHAGE (M. le vicomte), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 17. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1165, 2822, 3236, 3379. — Son opinion sur le projet de loi qui ouvre au Ministre de la marine un crédit extraordinaire de 3,900,000 fr. sur l'exercice 1837, p. 1486 ; — sur le projet de loi relatif à la création d'un fonds extraordinaire pour les travaux publics, p. 1656, 1666 et 1674, § 1<sup>er</sup> ; — sur le projet de loi relatif à la dot de S. M. la Reine des Belges, p. 1917 ; — sur le projet de loi tendant à conserver aux maréchaux-de-logis et aux brigadiers de gendarmerie les fonctions de police judiciaire dans huit départemens de l'Ouest, p. 2155 et 2160 ; — sur le projet de loi relatif au règlement définitif du budget de l'exercice 1834, p. 2424 ; — sur le projet de loi relatif aux crédits supplémentaires et extraordinaires de 1836, p. 2851 ; V. aussi p. 2844, § 2 ; et 2854 ; — sur le projet de loi qui ouvre un crédit spécial pour les dépenses extraordinaires d'Afrique en 1837, p. 3197 à 3200 ; V. aussi p. 3201, 3202 et 3203 ; — sur

le projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit extraordinaire pour la célébration du 7<sup>e</sup> anniversaire des journées de Juillet 1830, p. 3570 ; — sur le projet de loi relatif à l'impôt sur les sucres, p. 3789 ; V. aussi p. 2618, 2619, 3844, § *ult.* ; 3845, § 2 ; 3846 et 3848, §§ 1<sup>er</sup> et *ult.* ; — sur le projet de loi relatif à la fixation du budget des dépenses pour l'exercice 1838, p. 3925, 3926, 3929 ; V. aussi p. 3933, § *ult.* — Ses observations sur le projet de loi qui ouvre un crédit extraordinaire pour subvenir aux fonds de retraite de plusieurs départemens ministériels, p. 1104 ; § *ult.* ; — sur le projet de loi relatif à l'administration municipale, p. 1147 ; — sur le projet de loi relatif à l'épuisement et à l'exploitation des mines, p. 1358, § 2 ; et 1359, § 1<sup>er</sup> ; — sur sept projets de loi relatifs à des emprunts extraordinaires, p. 1444 et 1448 ; — sur le projet de loi qui autorise le département de la Haute-Loire à s'imposer extraordinairement, p. 1464, § *ult.* ; — sur le projet de loi tendant à augmenter la dotation de S. A. R. M<sup>gr</sup> le duc d'Orléans, à l'occasion de son mariage, p. 1638 et 1642 ; V. aussi p. 1531, § *ult.* ; et 1533, §§ 1<sup>er</sup> et 3 ; — sur le projet de loi relatif à l'achèvement des lacunes, et aux réparations extraordinaires des routes royales, p. 1726 ; — sur le projet de loi relatif à l'organisation et aux formes de procéder de la Cour des Pairs, p. 1974, 1980, § *ult.* ; — sur le projet de loi tendant à céder à la ville de Paris l'emplacement de l'ancien Archevêché, p. 2199 et 2200, § 2 ; — sur le projet de loi relatif à la garde nationale de Paris et de la banlieue, p. 2212, 2234, 2243, § 1<sup>er</sup> ; 2262, § 1<sup>er</sup> ; 2283, 2284, § 1<sup>er</sup> ; et 2288, § 1<sup>er</sup> ; — sur le projet de loi relatif aux justices de paix, p. 2872, 2873 et 2883 ; — sur l'ordre du jour, p. 2771 et 2773 ; — sur une pétition de 46 habitans d'Elbeuf (monts-de-piété), p. 1319 ; — de la demoiselle Olivieri (ancienne Liste civile), p. 2340, § 2 ; — de 122 anciens colons, p. 3367, § 1<sup>er</sup>. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à l'ouverture de crédits additionnels pour l'achèvement des réparations de la cathédrale de Chartres, p. 3555 à 3562 (I. n° 163). — Prononce l'éloge funèbre du marquis de La Tour-du-Pin-Montauban, p. 3523 à 3532 (I. n° 158).

DUBRETON (M. le baron), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1165, 3236.

DUCHATTEL (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 893, 2172, 2998, 3337.

DUCHATTEL (M. T.), *Ministre des finances*, présente, en cette qualité, à la Chambre, un projet de loi tendant à fortifier le service des douanes sur la frontière des Pyrénées, p. 336 et 337 (I. n° 13) ; (soutient la discussion de ce projet de loi, p. 702) ; — un projet de loi relatif à la création d'un fonds extraordinaire pour les travaux publics ; p. 712 à 720 (I. n° 25) ; — un projet de loi relatif à un crédit extraordinaire pour subvention aux fonds de retraite de plusieurs départements ministériels, p. 983 à 988 (I. n° 37). — Est entendu dans la discussion du projet de loi relatif aux caisses d'épargne et de prévoyance, p. 822, 832 et 833.

DUMAS (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 812, 3259.

DUPERRÉ (M. l'amiral baron), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1238, 1652. — Ses observations sur le projet de loi relatif aux sous-officiers et soldats amputés, nommés légionnaires depuis leur mise à la retraite, p. 1929, § 2, et 1930, § 1<sup>er</sup> ; — sur le projet de loi relatif à la garde nationale de Paris et de la banlieue, p. 2269. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi qui ouvre au Ministre de la marine un crédit extraordinaire de 3,900,000 fr. sur l'exercice 1837, p. 1403 à 1406 (I. n° 54) ; V. aussi p. 1487 et 1489 ; — sur le projet de loi relatif à l'avancement dans l'armée navale, p. 1889 à 1896 (I. n° 77) ; V. aussi p. 1935 et 1938.

DURFORT (M. le comte de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 8.

DUTAILLIS (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 813, 892, 3258.

DUVAL (M. le baron), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1652, 2429, 3258, 3337. — Propose un amendement au projet de loi relatif à l'impôt sur les sucres, p. 3843 ; V. aussi p. 3817 et 3849. — Ses observations au sujet du projet de loi sur le sel, p. 3889, § 2. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à la création d'entrepôts réels dans les colonies des Antilles et de l'île Bourbon, p. 3479 (I. n° 157).

## E

EAUX MINÉRALES. — Projet de loi relatif aux sources d'eaux minérales. — Présenté à la Chambre des Pairs le 25 janvier 1837. — Adopté le 21 février. — Porté à la Chambre des Députés le 28. — Rejeté le 12 avril. = Exposé des motifs par M. Martin (du Nord), Ministre des travaux publics, de l'agriculture et du commerce, p. 207 à 213 (I. n° 6). — Nomination d'une commission, p. 305. — Rapport par le baron Fentrier, p. 379 à 383 (I. n° 15). = Délibération des articles, p. 403 à 408. = ART. 3, p. 404. — Amendement proposé par la commission, *ibid.* — Adoption de cet amendement, p. 406. — Observations du vicomte Pernety, p. 405 et 406 ; — du rapporteur, p. 405 ; — du Ministre des travaux publics, p. 405. = ART. 4, p. 406. — Amendement proposé par la commission, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> *réduct.*, p. 406 et 408. — Adoption de cet amendement, p. 408. — Observations du baron Silvestre de Sacy, p. 407 ; — du rapporteur, même page. = Vote au scrutin, p. 409.

EAUX MINÉRALES DE PLOMBIÈRES ; V. au mot *Plombières*.

ECHANGES. — Projet de loi relatif à des échanges de propriétés entre l'Etat et les villes de Boulogne et de Dunkerque. — Présenté à la Chambre des Députés le 19 mai 1837. — Adopté le 27 juin. — Apporté à la Chambre des Pairs le 6 juillet. — Adopté le 11 (LOI *du 18 juillet* 1837 ; Bulletin des lois, 2<sup>e</sup> sem., n° 522, p. 155). = Exposé des motifs par M. Laplagne, Ministre des finances, p. 3377 (I. n° 150). — Nomination d'une commission, p. 3379. — Rapport par le comte Gumeminot, p. 3575 (I. n° 172). = Délibération des articles, p. 3857. = Vote au scrutin, p. 3858.

ECOLE DES MINES. — Projet de loi relatif à l'acquisition de l'hôtel Vendôme, pour y installer définitivement l'école des mines. — Présenté à la Chambre des Députés le 18 mai 1837. — Adopté le 27 juin. — Apporté à la Chambre des Pairs le 1<sup>er</sup> juillet. — Adopté le 8 (LOI *du 12 juillet* 1837 ; Bulletin des lois, 2<sup>e</sup> sem., n° 516, p. 60). = Exposé des motifs par M. Martin (du Nord), Ministre des travaux publics, p. 3231 (I. n° 133). — Nomination d'une commission, p. 3236. — Rapport par le duc d'Istrie, p. 3471 (I. n° 154). = Délibération des articles, p. 3563. = Vote au scrutin, p. 3564.

ELOGES FUNÈBRES.

1. — *Session de 1835.* — Éloge de M. le comte Péré, par le comte de Noé, p. 465 à 468 (I. n° 23).
2. — *Session de 1836.* — Éloge de M. le vicomte Lainé, par le baron Mounier, p. 443 à 460 (I. n° 16) ; — de M. le marquis d'Angosse, par le duc de Brissac, p. 648 à 652 (I. n° 28) ; — de M. le maréchal duc de Trévise, par le comte de Caffarelli, p. 1835 à 1850 (I. n° 86).
3. — *Session de 1837.* — Éloge de M. le comte de Chabrol, par le duc de Noailles, p. 533 à 552 (I. n° 22) ; — de M. le baron de Cambon, par le président Boyer, p. 2537 à 2544 (I. n° 109) ; — de M. le marquis de La Tour-du-Pin-Montauban, par le vicomte Dubouchage, p. 3523 à 3532 (I. n° 158).

Emprunts et impositions extraordinaires

TABLEAU des départemens, des arrondissemens et des villes, au nombre de 40, autorisés, pendant la session de 1837, à contracter des emprunts ou à s'imposer extraordinairement :

| NOMS<br>DES DÉPARTEMENS<br>ET DES VILLES. | NUMÉROS<br>D'ORDRE. | NOMS<br>DES DÉPARTEMENS<br>ET DES VILLES. | NUMÉROS<br>D'ORDRE. |
|---|---------------------|---|---------------------|
| Aisne.....                                | 1(*)                | Jura.....                                 | 6(*)                |
| Alençon.....                              | 3                   | Limoges.....                              | 7                   |
| Ardèche.....                              | 6                   | Loire (Haute-).....                       | 2                   |
| Ardennes.....                             | 2                   | Loire-Inférieure.....                     | 1                   |
| Aveyron.....                              | 2 et 6              | Loiret.....                               | 2                   |
| Blois.....                                | 7                   | Lot-et-Garonne.....                       | 1                   |
| Charente-Inférieure                       | 1                   | Lyon.....                                 | 4                   |
| Corse.....                                | 5                   | Mâcon.....                                | 4                   |
| Corrèze.....                              | 2                   | Maine-et-Loire.....                       | 1                   |
| Creuse.....                               | 2                   | Marne.....                                | 2                   |
| Dordogne.....                             | 3                   | Meuse.....                                | 2                   |
| Douai.....                                | 5                   | Pas-de-Calais.....                        | 5                   |
| Drôme.....                                | 2                   | Puy-de-Dôme.....                          | 2                   |
| Dunkerque.....                            | 7                   | Rhône.....                                | 3                   |
| Garonne (Haute-)....                      | 2                   | Seine-et-Marne.....                       | 2                   |
| Gironde.....                              | 7                   | Tarn-et-Garonne.....                      | 2                   |
| Grenoble.....                             | 7                   | Valence.....                              | 6                   |
| Hérault.....                              | 1                   | Valenciennes.....                         | 4                   |
| Ille-et-Vilaine.....                      | 1                   | Var.....                                  | 4                   |
| Indre.....                                | 2                   | Vienne.....                               | 2                   |

(\*) Le chiffre de cette colonne indique celui du paragraphe du titre : Emprunts et Impositions extraordinaires, où se trouve la loi. V. ci-après.



1. — Sept projets de loi tendant à autoriser à contracter des emprunts, pour travaux à exécuter sur leurs routes, les départemens dont les noms suivent : Aisne, Charente-Inférieure, Hérault, Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure, Lot-et-Garonne, Maine-et-Loire. — Présentés à la Chambre des Députés les 4 et 28 février 1837. — Adoptés le 18 mars. — Apportés à la Chambre des Pairs le 25. — Adoptés le 14 avril (LOIS *du 24 avril* 1837 ; Bulletin des lois, 1<sup>er</sup> sem., n° 493, p. 243). = Exposé des motifs par M. Martin (du Nord), Ministre des travaux publics, p. 861 à 880 (I. n° 34). — Nomination d'une commission, p. 893. — Rapport par le comte Desroys, p. 1166 à 1173 (I. n° 44). = Discussion en assemblée générale, p. 1444 à 1449. — Dans cette discussion sont entendus : le vicomte Dubouchage, p. 1444 et 1448 ; — M. Legrand, commissaire du Roi, p. 1446 ; — le rapporteur, p. 1448. = Délibération, p. 1449 à 1456. = Vote au scrutin, p. 1456.

2. — Quinze projets de loi qui autorisent à s'imposer extraordinairement, pour travaux à exécuter sur leurs routes les départemens dont les noms suivent : Ardennes, Aveyron, Corrèze, Creuse, Drôme, Haute-Garonne, Indre, Haute-Loire, Loiret, Marne, Meuse, Puy-de-Dôme, Seine-et-Marne, Tarn-et-Garonne, Vienne. — Présentés à la Chambre des Députés le 4 février 1837. — Adoptés le 11 mars. — Apportés à la Chambre des Pairs le 25. — Adoptés le 14 avril (LOIS *du 24 avril* 1837 ; Bulletin des lois, 1<sup>er</sup> sem., n° 493, p. 249). = Exposé des motifs par M. Martin (du Nord), Ministre des travaux publics, p. 838 à 861 (I. n° 33). — Nomination d'une commission, p. 893. — Rapport par le comte Lanjuinais, p. 1173 à 1191 (I. n° 45). = Délibération, p. 1457 à 1477. = 8<sup>e</sup> PROJET (Haute-Loire), p. 1460. — Délibération, p. 1461 à 1473. — Adoption, p. 1473. — Les conseils généraux peuvent-ils n'employer qu'une partie des centimes votés par les Chambres ? V. un amendement proposé par le comte Portalis, p. 1471. V. aussi p. 1464, 1465, § *ult.*, 1466 ; — et les observations du marquis Barthélemy, p. 1461 ; — de M. Legrand, commissaire du Roi, p. 1462 et 1472 ; — du comte de Ham, p. 1463, § 1<sup>er</sup> ; — du baron Brun de Villeret, p. 1463, § *ult.* ; — du baron de Fréville, p. 1464, § 1<sup>er</sup> ; 1468 et 1470 ; — du vicomte Dubouchage, p. 1464, § *ult.* ; — du baron Feutrier,

p. 1465, § 1<sup>er</sup>, et 1469 ; — du Ministre des travaux publics, p. 1466 ; — du comte Desroys, p. 1471, § 1<sup>er</sup> ; — de M. Gautier, p. 1471, § *ult.* = Vote au scrutin, p. 1478.

3. — Trois projets de loi tendant à autoriser les départemens de la Dordogne et du Rhône à s'imposer extraordinairement, et la ville d'Alençon à contracter un emprunt. — Présentés à la Chambre des Députés le 27 février 1837. — Adoptés le 11 mars. — Apportés à la Chambre des Pairs le 21. — Adoptés le 7 avril (LOIS *du 2 mai* 1837 ; Bulletin des lois, 1<sup>er</sup> sem., n° 495, p. 262). = Exposé des motifs par M. de Gasparin, Ministre de l'intérieur, p. 774 à 779 (I. n° 30). — Nomination d'une commission, p. 813. — Rapport par le marquis de Pange, p. 989 à 992 (I. n° 38). = Délibération, p. 1227. = Vote au scrutin, p. 1229.

4. — Quatre projets de loi tendant à autoriser le département du Var à s'imposer extraordinairement, et les villes de Lyon, de Mâcon et de Valenciennes, à contracter des emprunts. — Présentés à la Chambre des Députés le 23 mars 1837. — Adoptés le 8 avril. — Apportés à la Chambre des Pairs le 28. — Adoptés le 20 mai (LOIS *du 3 juin* 1837 ; Bulletin des lois, 1<sup>er</sup> sem., n° 507, p. 341 et 343). = Exposé des motifs par le comte de Montalivet, Ministre de l'intérieur, p. 1609 à 1617 (I. n° 65 et 66). — Nomination d'une commission, p. 1637. — Rapport par M. de Gasparin, p. 1999 à 2009 (I. n° 34). = Délibération, p. 2207 à 2210. = Vote au scrutin, p. 2210.

5. — Trois projets de loi qui autorisent les départemens de la Corse et du Pas-de-Calais à s'imposer extraordinairement, et la ville de Douai à contracter un emprunt. — Présentés à la Chambre des Députés le 3 mai 1837. — Adoptés le 13 juin. — Apportés à la Chambre des Pairs le 22. — Adoptés le 29 (LOIS *du 12 juillet* 1837 ; Bulletin des lois, 2<sup>e</sup> sem., n° 516, p. 61). = Exposé des motifs par le comte de Montalivet, Ministre de l'intérieur, lu à la Chambre par M. Martin (du Nord), Ministre des travaux publics, p. 2781 à 2793 (I. n° 115). — Nomination d'une commission, p. 2821. — Rapport par le duc de Massa, p. 2926 à 2933 (I. n° 119). = Délibération, p. 3195 = Vote au scrutin, p. 3197.

6. — Quatre projets de loi tendant à autoriser les départemens de l'Ardèche, de l'Aveyron et du Jura, à s'imposer extraordinairement, et la ville de Valence à contracter un emprunt. — Présentés à la Chambre des Députés les 3 et 18 mai, et 5 juin 1837. — Adoptés le 19 juin. — Apportés à la Chambre des Pairs le 1<sup>er</sup> juillet. — Adoptés le 12 (LOIS *du 22 juillet* 1837 ; Bulletin des lois, 2<sup>e</sup> sem., n° 524, p. 264). = Exposé des motifs par le comte de Montalivet, Ministre de l'intérieur, p. 3237 à 3248 (I. n° 138). — Nomination d'une commission, p. 3258. — Rapport par le comte de Germiny, p. 3546 à 3554 (I. n° 162). = Délibération des articles, p. 3878. = Vote au scrutin, p. 3887.

7. — Cinq projets de loi qui autorisent le département de la Gironde à s'imposer extraordinairement, et les villes de Blois de Dunkerque, de Grenoble et de Limoges, à contracter des emprunts. — Présentés à la Chambre des Députés les 3 et 18 mai, 17 et 24 juin 1837. — Adoptés le 27 juin. — Apportés à la Chambre des Pairs le 3 juillet. — Adoptés le 12 (LOIS *du 21 juillet* 1837 ; Bulletin des lois, 2<sup>e</sup> semestre, n° 524, p. 264). = Exposé des motifs par le comte de Montalivet, Ministre de l'intérieur, p. 3285 à 3297 (I. n° 146). — Nomination d'une commission, p. 3298. — Rapports par le comte de Germiny, p. 3552 et 3553 (I. n° 162), et p. 3714 à 3720 (I. n° 170). = Délibération des articles, p. 3878. = Vote au scrutin, p. 3887.

ENTREPÔTS. — Projet de loi relatif à la création d'entrepôts réels de douanes dans les colonies des Antilles et de l'île Bourbon. — Présenté à la Chambre des Députés le 20 mai 1837. — Adopté le 24 juin. — Apporté à la Chambre des Pairs le 3 juillet. — Adopté le 8 (LOI *du 12 juillet* 1837 ; Bulletin des lois, 2<sup>e</sup> sem., n° 516, p. 57). = Exposé des motifs par M. Martin (du Nord), Ministre des travaux publics, p. 3298 à 3303 (I. n° 140). — Nomination d'une commission, p. 3337. — Rapport par le baron Duval, p. 3479 à 3482 (I. n° 157). = Délibération des articles, p. 3565. = Vote au scrutin, p. 3567.

ERLON (M. le comte d'), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 17.

## ÉTRANGERS.

1. — Projet de loi tendant à proroger jusqu'à la fin de 1838 les lois des 21 avril 1832 et 1<sup>er</sup> mai 1834. — Présenté à la Chambre des Députés le 18 mai 1837. — Adopté le 23 juin. — Apporté à la Chambre des Pairs le 1<sup>er</sup> juillet. — Adopté le 11 (LOI *du 22 juillet* 1837 ; Bulletin des lois, 2<sup>e</sup> sem., n° 522, p. 171). = Exposé des motifs par le comte de Montalivet, Ministre de l'intérieur, p. 3252 (I. n° 134). — Nomination d'une commission, p. 3258. — Rapport par le baron Lallemand, p. 3536 à 3540 (I. n° 159). = Délibération, p. 3853. = Vote au scrutin, p. 3854.

2. — Projet de loi tendant à ouvrir un crédit extraordinaire de 370,000 francs, pour secours aux étrangers réfugiés en France. — Présenté à la Chambre des Députés le 18 mai 1837. — Adopté le 23 juin. — Apporté à la Chambre des Pairs le 1<sup>er</sup> juillet. — Adopté le 11 (LOI *du 22 juillet* 1837 ; Bulletin des lois ; 2<sup>e</sup> sem., n° 522, p. 173). = Exposé des motifs par le comte de Montalivet, Ministre de l'intérieur, p. 3253 (I. n° 135). — Nomination d'une commission, p. 3258. — Rapport par le baron Lallemand, p. 3541 à 3545 (I. n° 160). — Opinion du comte de Tascher, p. 3852. = Délibération, p. 3853. = Vote au scrutin, p. 3854.

EXCUSES de différens Pairs empêchés de se rendre à la Chambre, p. 8, 17, 303, 331, 711, 810, 1238, 1385, 1479, 2493, 2505, 2901, 2971, 3207, 3279, 3575.

EXELMANS (M. le comte), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1504.

Exploitation des mines. V. au mot *Mines*.

## F

FAILLITES. — Projet de loi sur les faillites et banqueroutes. — Présenté à la Chambre des Députés le 1<sup>er</sup> décembre 1834 (session de 1835). — Adopté le 25 février 1835. — Apporté à la Chambre des Pairs le 28 mars. = Présenté de nouveau à la même Chambre le 26 janvier 1836 (session de 1836). = Présenté pour la troisième fois le 17 janvier 1837 (session de 1837). — Adopté le 10 mai. = Exposé des motifs par M. Persil, Garde des sceaux, Ministre de la justice et des cultes, p. 123 à 202 (I. n° 5). — Nomination d'une

commission, p. 206. — Rapport par M. Tripier, p. 1386 à 1402 (I. n° 53). = Délibération des articles, p. 1743 à 1764, 1769 à 1823, et 1833 à 1879. = ART. 441, p. 1746. — Amendement proposé par la commission, p. 1746. — Son adoption, p. 1747. = ART. 445, p. 1748. — Amendement proposé par la commission, p. 1748. — Son adoption, p. 1749. = ART. 462, p. 1754. — Délibération, p. 1755 à 1764, et 1769 à 1772. — Amendement proposé par la commission, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 1755 ; — dernière rédaction, p. 1771. — Adoption, p. 1772. — Les syndics provisoires seront-ils nommés par le tribunal de commerce, sans le concours des créanciers ? V. les observations de M. Quénauld, commissaire du Roi, p. 1756 et 1761 ; — du rapporteur, p. 1757, 1762 et 1769 ; — de M. Barthe, Garde des sceaux, Ministre de la justice, p. 1760 ; — de M. Gautier, p. 1761 et 1763, § *pénult.* ; — de M. Girod (de l'Ain), p. 1762 et 1763, § 1<sup>er</sup> ; — du comte d'Argout, p. 1771, § 1<sup>er</sup> ; — du comte Bérenger, p. 1771, § 2. — ART. 473, p. 1775. — Amendement proposé par la commission, p. 1776. — Son adoption, p. 1776. = ART. 477, p. 1777. — Amendement proposé par la commission, p. 1777. — Son adoption, p. 1778. = ART. 482, p. 1779. — Il est rejeté, p. 1780. = ART. 503 (504 du projet du Gouvernement), p. 1788. — Amendement proposé par la commission, p. 1789. — Son adoption, p. 1790. = ART. 508 (509 du projet du Gouvernement), p. 1792. — Amendement proposé par la commission, p. 1792. — Son adoption, p. 1793. = ART. 516 (517 du projet du Gouvernement), p. 1795. — Amendement proposé par la commission, p. 1796. — Son adoption, p. 1796. = ART. 518 (519 du projet du Gouvernement), p. 1797. — Amendement proposé par la commission, première rédaction, p. 1797. — Dernière rédaction, p. 1802. — Son adoption, p. 1803. — Observations de M. Quénauld, commissaire du Roi, p. 1798 et 1801 ; — du rapporteur, p. 1799 ; — de M. Girod (de l'Ain), p. 1802. = ART. 520 (521 du projet du Gouvernement), p. 1803. — Amendement proposé par la commission, première rédaction, p. 1804. — Délibération, p. 1804 à 1807, et 1833 à 1835. — Renvoi à la commission, p. 1807. — Dernière rédaction, p. 1835. — Son adoption, p. 1835. — Observations de M. Vincens, commissaire du Roi, p. 1804 et 1806 ; — du rapporteur,

p. 1805, 1833 et 1834 ; — du comte d'Argout, p. 1806. = ART. 522 (523 du projet du Gouvernement), p. 1807. — Amendement proposé par la commission, p. 1808. — Son adoption, p. 1809. = ART. 526 (527 du projet du Gouvernement), p. 1810. — Amendement proposé par la commission, p. 1811. — Son adoption, p. 1811. = ART. 528 (529 du projet du Gouvernement), p. 1812. — Amendement proposé par la commission, p. 1812. — Son adoption, p. 1813. = ART. 530 (531 du projet du Gouvernement), p. 1814. — Adoption, p. 1816. — Observations du comte d'Argout, p. 1814 et 1815, § 2 ; — de M. Quénault, commissaire du Roi, p. 1815 ; — de M. Girod (de l'Ain), p. 1815, § *ult.* = ART. 539 (540 du projet du Gouvernement), p. 1819. — Amendement proposé par la commission, p. 1820. — Son adoption, p. 1820. = ART. 541 (542 du projet du Gouvernement), p. 1821. — Délibération, p. 1821 à 1823, 1835 et 1836. — Renvoi à la commission, p. 1823. — Adoption, p. 1836. V. les amendemens proposés par la commission, p. 1821, et par le comte d'Argout, p. 1822 ; et les observations de M. Quénault, commissaire du Roi, p. 1821 et 1822 ; — du rapporteur, p. 1822 et 1835, § *ult.* = ART. 549 (550 du projet du Gouvernement), p. 1838. — Adoption, p. 1840. — Observations du baron de Morogues, p. 1839 ; — de M. Quénault, commissaire du Roi, p. 1839. = ART. 553 (554 du projet du Gouvernement), p. 1841. — Amendement proposé par la commission, p. 1842. — Son adoption, p. 1842. = ART. 556 (557 du projet du Gouvernement), p. 1843. — Amendement proposé par la commission, p. 1843. — Son adoption, p. 1844. = ART. 561 (562 du projet du Gouvernement), p. 1845. — Amendement proposé par la commission, p. 1846. — Son adoption, p. 1846. = ART. 571 (nouveau), proposé par la commission, p. 1850 et 1851. — Adoption, p. 1851. = ART. 573, p. 1851. — Amendement proposé par la commission, p. 1852. — Son adoption, p. 1852. = ART. 576 (nouveau), proposé par la commission, p. 1853. — Adoption, p. 1854. = ART. 578, p. 1854. — Amendement proposé par la commission, p. 1855. — Son adoption, p. 1855. = ART. 581 (580 du projet du Gouvernement), p. 1856. — Amendement proposé par la commission, p. 1857. — Son adoption, p. 1857. (L'art. 581 du projet du Gouvernement est rejeté, p. 1857). = ART. 582,

p. 1857. — Amendement proposé par la commission, p. 1858. — Son adoption, p. 1858. = ART. 585, p. 1859. — Délibération, p. 1860 à 1866. — Adoption de l'article amendé, p. 1866. — Sa teneur, p. 1867. — Observations du Garde des sceaux, p. 1860, 1862, 1863 et 1865 ; — de M. Girod (de l'Ain), p. 1861, §§ 1 et 3 ; 1863, § 3, et 1864 ; — du comte Bérenger, p. 1861, § *ult.*, et 1866 ; — du rapporteur, p. 1862 ; — de M. Gautier, p. 1863, § 1<sup>er</sup>, et 1865. = ART. 586, p. 1867. — Amendement proposé par la commission, p. 1868. — Son adoption, p. 1868. = ART. 589, p. 1870. — Amendement proposé par la commission, p. 1870. — Son adoption, p. 1871. = Vote au scrutin, p. 1880. — Texte du projet de loi amendé (I. n° 78).

FAURE (M. Félix), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 305, 2923. — Membre du comité des pétitions, p. 334. — Fait divers rapports au nom de ce comité, p. 513, 802. — Ses observations sur le projet de loi relatif à l'organisation et aux formes de procéder de la Cour des Pairs, p. 1982.

FÊTES DE JUILLET. — Projet de loi tendant à ouvrir un crédit extraordinaire de 200,000 fr. pour la célébration du 7<sup>e</sup> anniversaire des journées de Juillet 1830. — Présenté à la Chambre des Députés le 9 juin 1837. — Adopté le 27. — Apporté à la Chambre des Pairs le 1<sup>er</sup> juillet. — Adopté le 8 (LOI du 10 juillet 1837 ; Bulletin des lois, n° 515, p. 51). = Exposé des motifs par le comte de Montalivet, Ministre de l'intérieur, p. 3250 (I. n° 137). — Nomination d'une commission, p. 3258. — Rapport par le baron Mortier, p. 3469 (I. n° 153). — Discussion en assemblée générale, p. 3570 à 3572. — Dans cette discussion est entendu le vicomte Dubouchage, p. 3570 à 3572. = Délibération des articles, p. 3572. = Vote au scrutin, p. 3573.

FEUTRIER (M. le baron), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 3279. — Commissaire pour l'examen du budget intérieur, p. 18 ; — pour l'examen de divers projets de loi, p. 305, 1653, 1944, 2429, 3258. — Membre du comité des pétitions, p. 1484. — Fait divers rapports au nom de ce comité, p. 1905, 2339. — Ses observations sur le projet de loi relatif aux attributions des conseils généraux de département

et des conseils d'arrondissement, p. 568, 569, 570, § 1<sup>er</sup> ; 573, 591, 602, 603, 613, § 1<sup>er</sup> ; 622, § 1<sup>er</sup> ; 637 et 693 ; — sur le projet de loi relatif à l'administration municipale, p. 1001, 1003, 1009 et 1013 ; — sur le projet de loi qui autorise le département de la Haute-Loire à s'imposer extraordinairement, p. 1465, § 1<sup>er</sup>, et 1469 ; — sur une pétition du sieur Desloges (censure), p. 803, 804, § *ult.* ; et 806, § 1<sup>er</sup>. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif aux sources d'eaux minérales, p. 379 à 383 (I. n° 15) ; V. aussi p. 405 et 407 ; — sur le projet de loi relatif au concours des propriétaires dans les travaux à entreprendre sur les fleuves et rivières, p. 3259 à 3271 (I. n° 139).

FEZENSAC (M. le duc de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 402, 2429, 3109, 3236. — Membre du comité des pétitions, p. 13, 1484. — Fait divers rapports au nom de ce comité, p. 311. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi tendant à fortifier le service des douanes sur la ligne des Pyrénées, p. 523 à 526 (I. n° 21) ; — sur trois projets de loi relatifs à l'amélioration des ports maritimes, p. 3673 à 3713 (I. n° 167).

FLAHAULT (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 812.

FONDS EXTRAORDINAIRE. — Projet de loi relatif à la création d'un fonds extraordinaire pour les travaux publics. — Présenté à la Chambre des Députés le 9 janvier 1837. — Adopté le 9 mars. — Apporté à la Chambre des Pairs le 21. — Adopté le 6 mai (LOI *du 17 mai* 1837 ; Bulletin des lois, 1<sup>er</sup> sem., n° 501, p. 303). = Exposé des motifs par M. Duchâtel, Ministre des finances, p. 712 à 720 (I. n° 25). — Nomination d'une commission, p. 811. — Rapport par le comte Roy, p. 1535 à 1552 (I. n° 61). = Discussion en assemblée générale, p. 1655 à 1670. — Dans cette discussion sont entendus : le baron de Morogues, p. 1655 ; — le vicomte Dubouchage, p. 1656 et 1666 ; — M. Laplagne, Ministre des finances, p. 1658 à 1666, 1669 et 1670 ; — le rapporteur, p. 1666 ; — M. Villemain, p. 1668 et 1670. = Délibération des articles, p. 1670 à 1676. = ART. 5, p. 1672. — Délibération, p. 1672 à 1675. — Adoption, p. 1675. — Amendement proposé par M. Villemain, p. 1672 ; V. aussi



p. 1673, 1674, § 3, et 1675, § 1<sup>er</sup>. — Observations du comte de Ham, p. 1672, § *ult.* ; — du Ministre des finances, p. 1673 ; — du vicomte Dubouchage, p. 1674, § 1<sup>er</sup> ; — du comte Baudrand, p. 1674, § 2 ; — de M. Legrand, commissaire du Roi, p. 1674. = Vote au scrutin, p. 1677.

FRANK CARRÉ (M.) est nommé, par ordonnance royale, procureur-général près la Cour des Pairs, pour le jugement de l'attentat du 27 décembre 1836, p. 10.

FRÉTEAU DE PENY (M. le baron), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 3575. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 812, 1340, 3258. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi tendant à céder à la ville de Paris l'emplacement de l'ancien Archevêché, p. 1944 à 1959 (I. n° 80).

FRÉVILLE (M. le baron de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 3207, 3575. — Commissaire pour l'examen du budget intérieur, p. 18 ; — pour l'examen de divers projets de loi, p. 306, 616, 2623, 3236, 3338. — Membre du comité des pétitions, p. 334, 1484, 2304. — Fait divers rapports au nom de ce comité, p. 527, 1312, 2076, 3363. — Son opinion sur le projet de loi relatif au règlement définitif du budget de l'exercice 1834, p. 2421. — Ses observations sur le projet de loi relatif aux attributions des conseils généraux de département et des conseils d'arrondissement, p. 662, 669, 673, § 1<sup>er</sup> ; — sur le projet de loi qui autorise le département de la Haute-Loire à s'imposer extraordinairement, p. 1464, § 1<sup>er</sup> ; 1468 et 1470 ; — sur le projet de loi tendant à augmenter la dotation de S. A. R. M<sup>gr</sup> le duc d'Orléans à l'occasion de son mariage, p. 1532, § *ult.* — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à la dot de Sa Majesté la Reine des Belges, p. 1883 (I. n° 75) ; V. aussi p. 1921.

## G

GARDE DES REGISTRES. — Le Garde des registres de la Chambre et son adjoint sont désignés, par ordonnance royale, pour remplir les fonctions de greffiers de la Cour des Pairs, p. 18.

GARDE NATIONALE DE PARIS. — Poste d'honneur mis par elle à la disposition de la Chambre pour la session de 1837, p. 18.

GARDE NATIONALE. — Projet de loi relatif à la garde nationale de Paris et de la banlieue. — Présenté à la Chambre des Députés le 5 janvier 1837. — Adopté le 27 février. — Apporté à la Chambre des Pairs le 4 mars. — Adopté le 24 mai. — Reporté à la Chambre des Députés le 5 juin. — Adopté le 17 (LOI du 14 juillet 1837 ; Bulletin des lois, 2<sup>e</sup> semestre, n<sup>o</sup> 520, p. 113). — Exposé des motifs par M. de Gasparin, Ministre de l'intérieur, p. 427 à 448 (I. n<sup>o</sup> 17). — Nomination d'une commission, p. 516 ; V. aussi p. 711 et 1480. — Rapport par M. Girod (de l'Ain), p. 2013 à 2042 (I. n<sup>o</sup> 85). = Discussion en assemblée générale, p. 2210 à 2215. — Dans cette discussion sont entendus : Le comte Desroys, p. 2210 ; — le comte de Montalivet, Ministre de l'intérieur, p. 2211 ; — le vicomte Dubouchage, 2212 ; — M. de Gasparin, p. 2214, § 1<sup>er</sup> ; — le comte de La Riboisière, p. 2214, § *ult.* = Délibération des articles, p. 2215 à 2307. = ART. 1<sup>er</sup>, p. 2215. — Délibération, p. 2216 à 2240. — Renvoi à la commission, p. 2226. — Adoption de l'article amendé par le comte d'Argout, p. 2240. — Qu'est-ce qui constitue la résidence pour l'obligation du service ? V. les amendemens proposés par la commission, p. 2216 ; — par le comte d'Argout, p. 2218 et 2231 ; V. aussi p. 2216, 2220, 2224, § 2 ; 2230, 2233, 2236 et 2239, § *ult.* ; — et les observations du rapporteur, p. 2218, 2220, 2224, 2230, 2232, 2233, 2237 et 2239 ; — du comte de Pontécoulant, p. 2219 ; — du comte Bérenger, p. 2221 ; — du Ministre de l'intérieur, p. 2221 et 2235 ; — du comte de Tascher, p. 2223, § 1<sup>er</sup> ; — de M. Tripier, p. 2223, § *ult.* ; — du vicomte Dode, p. 2224, § 1<sup>er</sup>, et 2231 ; — du baron Mounier, p. 2225 et 2237 ; — du vicomte Dubouchage, p. 2234 ; — du comte Portalis, p. 2238 ; — du comte Desroys, p. 2239, § 2 ; — du vicomte Pernety, p. 2239, § *pénult.* = ART. 2, p. 2241. — Délibération, p. 2242 à 2264. — Renvoi à la commission, p. 2250 ; V. aussi p. 2226, 2232 et 2233. — Amendement proposé par la commission, p. 2256. — Son adoption, p. 2264. — L'obligation de se faire inscrire sera-t-elle imposée aux citoyens, et sous quelle pénalité ? V. l'amendement proposé par le baron de Morogues, p. 2261 ; — et les observations

de M. Villemain, p. 2242, § 1<sup>er</sup>, et 2248, § 2 ; — de M. de Gasparin, p. 2242, § *ult.* ; — du vicomte Dubouchage, p. 2243, § 1<sup>er</sup>, et 2262, § 1<sup>er</sup> ; — du vicomte Dode, p. 2243, § *ult.* ; — du comte d'Argout, p. 2244, 2248, § 1<sup>er</sup>, et 2263 ; — du Ministre de l'intérieur, p. 2246 et 2259 ; — du comte Portalis, p. 2250 ; — du rapporteur, p. 2254, 2257 et 2262 ; — du comte de Tascher, p. 2258 et 2264 ; — du comte de La Riboisière, p. 2262, § *ult.* ; = ART. 4, p. 2265. — Délibération, p. 2266 à 2269 et 2307. — Amendement proposé par la commission, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 2265. — Renvoi à la commission, p. 2269. — *Dernière rédaction*, p. 2305. — Adoption, p. 2307. — Le conseil de recensement pourra-t-il se diviser en deux sections ? V. les observations du marquis de Laplace, p. 2266 et 2268, § 2 ; — du rapporteur, p. 2267 ; — du comte d'Argout, p. 2268, § 1<sup>er</sup> ; — du vicomte Dode, p. 2268, § *ult.* ; — de l'amiral baron Duperré, p. 2269. = ART. 5, p. 2269. — Délibération, p. 2270 et 2307. — Amendement proposé par la commission, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 2270. — Renvoi à la commission, p. 2271. — Adoption, p. 2307. — Observations du vicomte Pernety, p. 2270, § 5 ; — du M<sup>al</sup> comte de Lobau, p. 2270, § 6 ; — du comte d'Argout, p. 2270, § *antépénult.* ; — du rapporteur, p. 2270, = ART. 6, p. 2271. — Amendement proposé par la commission, p. 2272 ; — par le marquis de Laplace, p. 2272. — *Dernière rédaction*, p. 2273. — Adoption, p. 2272. = ART. 10 à 18 amendés par la commission, adoption, p. 2276 à 2281. = ART. 19 (18 du projet du Gouvernement), p. 2282. — Délibération, p. 2283 à 2286. — Amendement proposé par la commission, p. 2282. — Son adoption, p. 2286. — L'uniforme sera-t-il obligatoire ? V. les observations du vicomte Dubouchage, p. 2283, 2284, § 1<sup>er</sup> ; — du rapporteur, p. 2283, 2284 ; — du marquis de Laplace, p. 2284, § *ult.* ; — du M<sup>al</sup> comte de Lobau, § 1<sup>er</sup> ; — du vicomte Dode, p. 2285, § 2 ; — du Ministre de l'intérieur, p. 2285. = ART. 20, amendé par la commission, adoption, p. 2287. = ART. 21, p. 2287. — Délibération, p. 2288. — Adoption, p. 2289. — Observations du vicomte Dubouchage, p. 2288, § 1<sup>er</sup> ; — du marquis de Laplace, p. 2288, § *ult.* = ART. 24, amendé par la commission, adoption, p. 2292. = ART. 26, p. 2293. — Délibération, p. 2293 à 2295. — Adoption, p. 2295. — Observations du comte Cholet, p. 2293 ; — du rapporteur,

p. 2294 et 2295 ; — du comte Desroys, p. 2294 ; — du vicomte Dode, p. 2295. = Vote au scrutin, p. 2307. — (Texte du projet de loi adopté, I. n° 92.)

GASPARIN (M. de), *Ministre de l'intérieur*, présente en cette qualité à la Chambre, un projet de loi relatif aux attributions des conseils généraux de département et des conseils d'arrondissement, p. 73 à 118 (I. n° 4) ; (soutient la discussion de ce projet de loi, p. 553, 579, 583, 585, 601, 603, 605, 607, 608, 613, 620, 627, 636, 638, 673, 683, 692) ; — un projet de loi relatif à l'administration municipale, p. 338 à 378 (I. n° 14) ; (soutient la discussion de ce projet de loi, p. 1000, 1005, 1008, 1014, 1017, 1021, 1032, 1035, 1036, 1115, 1120 et 1140) ; — un projet de loi relatif à la garde nationale de Paris et de la banlieue, p. 427 à 448 (I. n° 17) ; — un projet de loi sur les lignes télégraphiques, p. 766 à 774 (I. n° 29) ; — trois projets de loi tendant à autoriser les départemens de la Dordogne et du Rhône à s'imposer extraordinairement, et la ville d'Alençon à contracter un emprunt, p. 774 à 779 (I. n° 30). = Présente à la Chambre, au nom du Ministre des travaux publics, un projet de loi relatif à l'entretien des routes stratégiques de l'Ouest, p. 449 à 452 (I. n° 18) ; — au nom du Ministre des finances, un projet de loi tendant à accorder une pension au sieur David, inventeur du poinçon-bigorne, p. 881 à 883 (I. n° 35). — Est entendu sur une pétition du sieur Desloges (censure), p. 803, 805 et 806.

GASPARIN (M. de), commissaire pour examiner les titres d'un Pair nouvellement promu, p. 2311 ; — fait un rapport au nom de la commission chargée de cet examen, p. 2312. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1637, 2076, 2429, 2618, 2998. — Son opinion sur le projet de loi qui ouvre un crédit pour complément des dépenses secrètes de 1837, p. 2409 à 2414. — Ses observations sur le projet de loi relatif à la garde nationale de Paris et de la banlieue, p. 2214, § 1<sup>er</sup>, et 2242, § *ult.* ; — sur le projet de loi relatif au règlement définitif du budget de l'exercice 1834, p. 2434 et 2439. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur quatre projets de loi relatifs à des emprunts et impositions extraordinaires, p. 1999 à 2009 (I. n° 84) ; — sur le projet de loi relatif aux justices de paix, p. 2681 à 2754 (I. n° 111) ;

V. aussi p. 2864, 2873, 2877 et 2896 ; — sur le projet de loi relatif au sel, p. 3722 à 3759 (I. n° 169) ; V. aussi p. 3888.

GAUTIER (M.), commissaire pour examiner les titres d'un Pair nouvellement promu, p. 2311 ; — pour l'examen de divers projets de loi, p. 206, 616, 1480, 1944, 2618, 3338. — Membre du comité des pétitions, p. 3209. — Son opinion sur le projet de loi relatif à l'impôt sur les sucres, p. 3798 à 3816. — Ses observations sur le projet de loi relatif aux attributions des conseils généraux de département et des conseils d'arrondissement, p. 570, § *pénult.* ; — sur le projet de loi qui autorise le département de la Haute-Loire à s'imposer extraordinairement, p. 1471, § *ult.* ; — sur le projet de loi relatif aux faillites et banqueroutes, p. 1761, 1763, § *pénult.* ; 1863, § 1<sup>er</sup> et 1865 ; — sur le projet de loi relatif aux justices de paix, p. 2880 ; — sur une pétition du sieur Taillepied (voitures), p. 1499 ; — de 122 anciens colons (indemnité), p. 3365 et 3367. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 2,000,000 fr., pour complément des dépenses secrètes de 1837, p. 2314 à 2328 (I. n° 93) ; — sur le projet de loi relatif à la fixation du budget des recettes pour 1838, p. 3772 à 3785 (I. n° 165).

GAZAN (M. le comte), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1238.

GENDARMERIE. — Projet de loi tendant à conserver aux maréchaux-des-logis et aux brigadiers de gendarmerie les fonctions de police judiciaire, dans huit départemens de l'Ouest. — Présenté à la Chambre des Pairs le 8 mai 1837. — Adopté le 18 mai. — Porté à la Chambre des Députés le 5 juin. — Adopté le 24 (LOI du 4 juillet 1837 ; Bulletin des lois, 2<sup>e</sup> sem., n° 513, p. 5). = Exposé des motifs, par le baron Bernard, Ministre de la guerre, p. 1722 (I. n° 73). — Nomination d'une commission, p. 1769. — Rapport par le duc de Plaisance, p. 2043 à 2047 (I. n° 86). = Discussion en assemblée générale, p. 2155 à 2160. — Dans cette discussion sont entendus : le vicomte Dubouchage, p. 2155 et 2160 ; — le marquis de Laplace, p. 2156 ; — le baron Mounier, p. 2157 ; — le comte de Montalivet, Ministre de l'intérieur, p. 2158. = Délibération, p. 2160. = Vote au scrutin, p. 2161.

GÉRANDO (M. le baron de), *commissaire du Roi*, est entendu dans la discussion du projet de loi relatif aux attributions des conseils généraux de département et des conseils d'arrondissement, p. 638, 641, 658, 659, 662.

GÉRARD (M. le maréchal comte), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 2901 ; — commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1504.

GERMINY (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 203, 2207, 3258, 3339. — Membre du comité des pétitions, p. 13, 334, 677 ; — fait divers rapports au nom de ce comité, p. 396, 800, 1493. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi tendant à modifier le tableau des circonscriptions électorales pour la nomination des membres des conseils généraux des départemens, p. 2624 à 2627 (I. n° 110) ; — sur neuf projets de loi relatifs à des emprunts ou impôts extraordinaires, p. 3546 à 3554 (I. n° 162) ; et p. 3714 à 3720 (I. n° 170) ; — sur trois projets de loi relatifs à des changemens de circonscriptions territoriales, p. 3720 (I. n° 171).

GILBERT DE VOISINS (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 206, 517, 2923.

GIROD (de l'Ain) (M.), commissaire pour la rédaction d'un projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 14 ; — pour l'examen de divers projets de loi, p. 206, 305, 516, 2923. — Membre du comité des pétitions, p. 13 ; — fait divers rapports au nom de ce comité, p. 2022. — Ses observations sur le projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 53, § *ult.* ; — sur le projet de loi relatif à la force des arrêts de la cour de cassation après deux pourvois, p. 423, § *antépénult.* ; — sur le projet de loi relatif à l'administration municipale, p. 1006, 1007, § 1<sup>er</sup> et *ult.* ; 1116, 1118, 1119, § 2 ; 1125, 1126, § 2 ; 1128, 1130, 1132 et 1135 ; — sur le projet de loi relatif à l'épuisement et à l'exploitation des mines, p. 1358, § 3 ; 1377 et 1439, § 2 ; — sur le projet de loi relatif aux faillites et banqueroutes, p. 1762, 1763, § 1<sup>er</sup>, 1802, 1815, § *ult.* ; 1861, §§ 1<sup>er</sup> et 3 ; 1863, § 3, et 1864 ; — sur le projet de loi relatif à l'organisation et aux formes de procéder de la Cour des Pairs, p. 2057, 2059, 2090, § 1<sup>er</sup> ; — sur le projet de loi

relatif au règlement définitif du budget de 1834, p. 2473 et 2477 ; — incidemment au projet de loi relatif aux crédits supplémentaires et extraordinaires pour 1836, p. 2845, § 2 ; — sur le projet de loi relatif aux justices de paix, p. 2891, 2897 ; — sur le projet de loi relatif à l'impôt sur les sucres, p. 3845, § 1<sup>er</sup>. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à la garde nationale de Paris et de la banlieue, p. 2013 à 2042 (I. n° 85) ; V. aussi p. 2218, 2220, 2224, 2230, 2232, 2233, 2237, 2239, 2254, 2257, 2262, 2267, 2270, 2283, 2284, 2294 et 2295 ; — sur le projet de loi tendant à modifier la composition du tribunal de première instance de la Seine, p. 3109 à 3112 (I. n° 128).

GRAMONT-CADEROUSSE (M. le duc de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 813, 3258.

GROUCHY (M. le maréchal marquis de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 8.

GUÉHÉNEUC (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1165, 1238, 2822, 3258.

GUILLEMINOT (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 305, 402, 1882, 2623, 2998, 3379. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à des échanges de propriétés entre l'État et les villes de Boulogne et de Dunkerque, p. 3575 (I. n° 172).

GUIZOT (M.), *Ministre de l'instruction publique* ; ses observations sur le projet d'adresse, en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 60.

## H

HAM (M. le comte de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 2971. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 812, 2172. — Ses observations sur le projet de loi relatif à l'administration municipale, p. 1124 et 1126, § 3 ; — sur le projet de loi qui autorise le département de la Haute-Loire à s'imposer extraordinairement, p. 1463, § 1<sup>er</sup> ; sur le projet de loi relatif à la création d'un fonds extraordinaire pour les travaux publics, p. 1672, § *ult.*

HAUBERSART (M. le comte d'), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 812, 1340, 2172, 2430, 2618. — Membre du comité des pétitions, p. 677 ; — fait divers rapports au nom de ce comité, p. 1577. — Ses observations sur une pétition du sieur Lahure (pension), p. 317 ; — sur une pétition du sieur Bergeron-Danguy (vaine pâture), p. 1577. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi tendant à modifier les articles 25 et 26, 20 et 27 du Code forestier, p. 1553 à 1560 (I. n° 62).

HAUSSONVILLE (M. le comte d'), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 893, 2822.

HAXO (M. le baron), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 812, 1882, 2623, 3236.

HERWYN DE NEVÈLE (M. le comte), secrétaire provisoire, p. 7.

HEUDELET (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 812, 2821, 3109, 3259. — Ses observations sur le projet de loi relatif aux attributions des conseils généraux de département et des conseils d'arrondissement, p. 595, § 1<sup>er</sup> ; — sur le projet de loi relatif aux concessions d'eaux sur les canaux et rivières canalisées, p. 3275.

HOMMAGE fait à la Chambre par le comte de Montalembert, d'un ouvrage intitulé : *Histoire de sainte Elisabeth de Hongrie, duchesse de Thuringe*, p. 335. — Par le duc de Caraman, d'un double de la médaille qui lui a été accordée par le Roi, à la suite de l'expédition de Constantine, p. 1993.

HOUDETOT (M. le vicomte d'), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 813.

HUMBLLOT-CONTÉ (M.), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 402.

HUNOLSTEIN (M. le comte d'), s'excuse de ne pouvoir prendre part aux travaux d'une commission, p. 1385, 2901. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1340, 1638.



## I

IMPRESSION. — On demande l'impression d'une opinion du duc de Mortemart. V. au mot *Délibérations*.

ISTRIE- (M. le duc d'), secrétaire provisoire, p. 7. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1637, 2313, 2822, 3236. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à l'acquisition de l'hôtel Vendôme pour y installer l'Ecole des mines, p. 3471 (I. n° 154).

## J

JACOB (M. le vice-amiral comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 893, 1238, 1652, 3338.

JAUCOURT (M. le marquis de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 8. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1652.

JUSTICES DE PAIX. — Projet de loi relatif aux justices de paix. — Présenté à la Chambre des Députés le 6 janvier 1837. — Adopté le 17 avril. — Apporté à la Chambre des Pairs le 8 mai. — Adopté le 27 juin, moyennant amendement. = Exposé des motifs par M. Barthe, Ministre de la justice, p. 1683 à 1722 (I. n° 72). — Nomination d'une commission, p. 1768. — Rapport par M. de Gasparin, p. 2681 à 2754 (I. n° 111). = Dans la discussion en assemblée générale sont entendus : le baron de Morogues, p. 2859, et le Garde des sceaux, p. 2861. = Délibération des articles, p. 2861 à 2956. = ART. 1<sup>er</sup>, p. 2861. — Délibération, p. 2862 à 2865. — Adoption, p. 2865. — Amendement proposé par la commission, p. 2861. — Observations du Garde des sceaux, p. 2862 ; — du comte Portalis, p. 2862 et 2863 ; — de M. Pascalis, commissaire du Roi, p. 2863 ; — du baron Séguier, p. 2864, § 1<sup>er</sup> ; — du rapporteur, p. 2864 ; — du baron Voysin de Gartempe, p. 2864, § *penult.* ; — du comte de Bastard, p. 2864, § *ult.* = ART. 4 et 5 du projet du Gouvernement, p. 2867 et 2868. — La commission propose de les remplacer par trois articles, qui portent dans la loi les

n<sup>os</sup> 4, 5 et 6. = ART. 4, proposé par la commission sous le n<sup>o</sup> 6 (1<sup>re</sup> rédaction), p. 2871 V. p. 2956. — *Dernière rédaction* et adoption, p. 2886. = ART. 5, proposé par la commission sous le n<sup>o</sup> 4 (1<sup>re</sup> rédaction), p. 2869. — Discussion, p. 2872 à 2881. — *Dernière rédaction* et adoption, p. 2881. — Observations du vicomte Dubouchage, p. 2862 et 2873 ; — du rapporteur, p. 2873, 2877 ; — du Garde des sceaux, p. 2873, 2878 et 2880 ; — du commissaire du Roi, p. 2875 ; — du comte Portalis, p. 2879, § 1<sup>er</sup> ; — de M. Tripier, p. 2879, § 2 ; — de M. Gautier, p. 2880. = ART. 6, proposé par la commission sous le n<sup>o</sup> 5, p. 2882. — Discussion, p. 2882 à 2886. — Adoption, p. 2886. — Observations du vicomte Dubouchage, p. 2883 ; — du commissaire du Roi, p. 2883 ; — du comte Portalis, p. 2884 ; — du Garde des sceaux, p. 2884. = Les art. 11 et 12 du projet du Gouvernement ne sont pas adoptés, p. 2892. — Observations de M. Girod (de l'Ain), p. 2891 ; — du Garde des sceaux, p. 2892. = ART. 11 (13 du projet du Gouvernement, 12 du projet amendé). — Adoption, p. 2893. = ART. 16 (18 du projet du Gouvernement), p. 2895. — Amendement proposé par la commission sous le n<sup>o</sup> 17, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 2896. — Discussion, p. 2896 à 2898. — *Dernière rédaction* et adoption, p. 2898. — Observations du commissaire du Roi, p. 2896 ; — du baron Voysin de Gartempe, p. 2896 ; — du rapporteur, p. 2896 ; — de M. Girod (de l'Ain), p. 2897 ; — du Garde des sceaux, p. 2897. = ART. 17 (19 du projet du Gouvernement), p. 2948. — Discussion, p. 2949 à 2954. — Adoption, p. 2954. V. l'amendement proposé par la commission, p. 2949, et les observations du commissaire du Roi, p. 2949 ; — de M. Tripier, p. 2951 ; — du Garde des sceaux, p. 2953. = ART. 18 (20 du projet du Gouvernement, 19 du projet amendé par la commission). — Adoption, p. 2955. = ART. 19 (9 du projet du Gouvernement, 10 du projet amendé), p. 2888. — Adoption, p. 2889. V. aussi p. 2956. — Observations du baron de Sacy, p. 2888. = ART. 20 (21 du projet du Gouvernement), p. 2955. — Amendement proposé par la commission, p. 2956. — Adoption, p. 2956. = Texte du projet amendé, p. 2957 à 2964 (I. n<sup>o</sup> 131). = Vote au scrutin, p. 2964.

## K

KLEIN (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1638, 2822, 3379.

## L

LABRIFFE (M. le comte de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 2901. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 203, 2207.

LA FORCE (M. le duc de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 331, 1652. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1638.

LA GRANGE (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1637, 3258.

LA GUICHE (M. le marquis de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1637.

LALLEMAND (M. le baron), propose de nommer une grande députation pour complimenter le Roi et S.A.R. M<sup>gr</sup> le duc d'Orléans, à l'occasion du mariage du Prince royal, p. 1506. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1652, 3259. — Ses observations sur le projet de loi concernant les sous-officiers et soldats amputés, nommés légionnaires depuis leur mise à la retraite, p. 1930, § 2 ; — sur diverses pétitions de réfugiés polonais (Légion étrangère), p. 2764, § 2. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi tendant à ouvrir un crédit additionnel de 900,000 fr. pour l'inscription des pensions militaires en 1837, p. 1959 (I. n° 81) ; — deux rapports sur les projets de loi relatifs à la résidence des étrangers réfugiés, et aux secours qui leur sont accordés, p. 3536 à 3545 (I. n° 159 et 160).

LA MOUSSAYE (M. le marquis de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 517, 2207. — Membre du comité des pétitions, p. 1484.

LANJUINAIS (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 893, 2822, 3259. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur quinze projets de loi relatifs à des impositions extraordinaires, p. 1173 à 1191 (I. n° 45).

LAPLACE (M. le marquis de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 813, 1238, 2430, 3109. — Membre du comité des pétitions, p. 677, 1484, 3209 ; — fait divers rapports au nom de ce comité, p. 802, 1039, 1406, 1654, 1896, 2078, 2299, 2335, 2545. — Son opinion sur le projet de loi relatif à l'entretien des routes stratégiques de l'Ouest, p. 884 et 885 ; — sur le projet de loi tendant à conserver aux maréchaux-des-logis et aux brigadiers de gendarmerie les fonctions de police judiciaire dans huit départemens de l'Ouest, p. 2156 ; — sur le projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit supplémentaire d'un million pour l'achèvement des routes stratégiques, p. 2530. — Ses observations sur le projet de loi concernant les sous-officiers et soldats amputés, nommés légionnaires depuis leur mise à la retraite, p. 1928 et 1930, § *pénult.* ; — sur le projet de loi relatif à la garde nationale de Paris et de la banlieue, p. 2266, 2268, § 2 ; 2272, 2284, § *ult.*, et 2288, § *ult.* — Ses observations sur une pétition du sieur Lahure (pension), p. 316 et 320, § 3 ; — du sieur Arunant (jury), p. 1903 ; — de plusieurs réfugiés polonais (Légion étrangère), p. 2764, § *ult.* — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à un appel de 80,000 hommes sur la classe de 1836, p. 1560 à 1576 (I. n° 63). V. aussi p. 1644 ; — sur le projet de loi concernant le système métrique des poids et mesures, p. 2506 à 2526 (I. n° 105), et p. 2755 à 2759 (I. n° 112). V. aussi p. 2603, 2811 ; — sur le projet de loi tendant à ouvrir un crédit de sept millions applicable aux canaux et à des études de navigation, p. 3462 (I. n° 152).

LAPLAGNE (M.), *Ministre des finances*, présente, en cette qualité, à la Chambre un projet de loi relatif au règlement définitif du budget de 1834, p. 2109 à 2131 (I. n° 87) ; — soutient la discussion de ce projet de loi, p. 2455, 2457, 2461, 2464, 2466, 2474 et 2477 ; — un projet de loi relatif à l'impôt sur les sucres, p. 2545 à 2558 (I. n° 106).

V. aussi p. 3823 à 3842, 3843 et 3844 ; — un projet de loi relatif au sel, p. 2972 à 2991 (I. n° 122) ; — un projet de loi relatif à l'ouverture de crédits supplémentaires pour l'exercice 1837, p. 2991 à 2997 (I. n° 123) ; — un projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit de 16,706 fr. en addition au budget de la Chambre des Députés, p. 3306 (I. n° 142) ; — un projet de loi relatif à la fixation du budget des dépenses pour l'exercice 1838, p. 3307 à 3319 (I. n° 143) ; — un projet de loi relatif à la fixation du budget des recettes pour l'exercice 1838, p. 3319 à 3336 (I. n° 144). V. aussi p. 3939 ; — un projet de loi relatif à des échanges de propriétés entre l'Etat et les villes de Boulogne et de Dunkerque, p. 3377 (I. n° 150). — Présente, au nom du Ministre de l'intérieur, le projet de loi relatif à l'administration municipale, amendé par la Chambre des Députés, p. 2559 à 2593 (I. n° 107). — Est entendu sur le projet de loi relatif à la création d'un fonds extraordinaire pour les travaux publics, p. 1658 à 1666, 1669, 1670 et 1673 ; — sur le projet de loi tendant à céder à la ville de Paris l'emplacement de l'ancien Archevêché, p. 1653 ; — sur une pétition de 122 anciens colons, p. 3366.

LA RIBOISIÈRE (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 517, 1480, 2429. — Ses observations sur le projet de loi relatif à la garde nationale de Paris et de la banlieue, p. 2214, § *ult.*, et 2262, § *ult.*

LA ROCHE-AYMON (M. le comte de), membre du comité des pétitions, p. 677.

LA ROCHEFOUCAULD (M. le duc de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 892, 3337.

LA ROCHEFOUCAULD (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 203, 2429, 3109.

LASCOURS (M. le baron de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 813, 3258.

LA TOUR DU PIN-MONTAUBAN (M. le marquis de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1638. — Décédé le 16 juin 1837. — Hommage rendu à sa mémoire par le vicomte Dubouchage, p. 3523 à 3532 (I. n° 158).

LA TRÉMOILLE (M. le duc de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 2901.

LAURISTON (M. le marquis de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1652.

LA VILLEGONTIER (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 517, 2172, 2429, 3236. — Membre du comité des pétitions, p. 3209. — Son opinion sur le projet de loi relatif à l'impôt sur les sucres, p. 3785. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à l'entretien des routes stratégiques de l'Ouest, p. 792 à 798 (I. n° 32) ; — sur le projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit supplémentaire d'un million pour l'achèvement des routes stratégiques, p. 2497 à 2503 (I. n° 104) ; — sur quatre projets de loi relatifs à des chemins de fer, p. 3578 à 3590 (I. n° 168).

LEDRU DES ESSARTS (M. le baron), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1238.

LÉGIONNAIRES AMPUTÉS. — Projet de loi concernant les sous-officiers et soldats amputés, nommés légionnaires depuis leur mise à la retraite. — Adopté par la Chambre des Députés le 13 mars 1837, sur la proposition de M. Boudousquié. — Apporté à la Chambre des Pairs par un message, le 17 avril. — Adopté le 12 mai. — Reporté à la Chambre des Députés, le 15. — Adopté le 8 juin. — (LOI *du 16 juin* 1837 ; Bulletin des lois, 1<sup>er</sup> sem., n° 509, p. 373). = Message et projet de loi, p. 1480 (I. n° 56). — Nomination d'une commission, p. 1504. — Rapport par le comte Claparède, p. 1886 (I. n° 76). = Délibération, p. 1927 à 1930. = ARTICLE UNIQUE, p. 1927. — Amendement proposé par la commission, p. 1927. — Son adoption, p. 1931. — Observations du marquis de Laplace, p. 1928 et 1930, § *pénult.* ; — du vice-amiral Rosamel, Ministre de la marine, p. 1929 ; — de l'amiral baron Duperré, p. 1929, § 2, et 1930, § 1<sup>er</sup> ; — du comte de Sparre, p. 1929, § *ult.* — du baron Lallemand, p. 1930, § 2. = Vote au scrutin,

p. 1931. = La Chambre arrête que le projet de loi amendé sera transmis par un message à la Chambre des Députés, p. 1931.

LEGRAND (M.), *commissaire du Roi*, est entendu dans la discussion du projet de loi relatif à l'épuisement et à l'exploitation des mines, p. 1346, 1423 et 1437 ; — de sept projets de loi relatifs à des emprunts extraordinaires, p. 1446 ; — du projet de loi qui autorise le département de la Haute-Loire à s'imposer extraordinairement, p. 1462 et 1472 ; — du projet de loi relatif à la création d'un fonds extraordinaire pour les travaux publics, p. 1674 ; — du projet de loi relatif à l'achèvement des lacunes et aux réparations extraordinaires des routes royales, p. 1727.

LEMERCIER (M. le comte), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 2505. — Commissaire pour examiner les titres d'un Pair nouvellement promu, p. 2311 ; — pour l'examen d'un projet de loi, p. 1385.

LEZAY-MARNÉSIA (M. le comte de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 17. — Commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 403.

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES. Projet de loi sur les lignes télégraphiques. — Présenté à la Chambre des Députés, le 6 juin 1837. — Adopté le 14 mars. — Apporté à la Chambre des Pairs le 21. — Adopté le 17 avril. (LOI *du 2 mai* 1837 ; Bulletin des lois, 1<sup>er</sup> semestre, n<sup>o</sup> 495, p. 261). = Exposé des motifs, par M. de Gasparin, Ministre de l'intérieur, p. 766 à 774 (I. n<sup>o</sup> 29). — Nomination d'une commission, p. 813 ; V. aussi p. 892. — Rapport par le duc de Plaisance, p. 1192 à 1198 (I. n<sup>o</sup> 48). = Discussion, p. 1491 et 1492. — Observations du baron de Morogues, p. 1491. = Vote au scrutin, p. 1493.

LOBAU (M. le maréchal comte de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 516. — Ses observations sur le projet de loi tendant à céder à la ville de Paris l'emplacement de l'ancien Archevêché, p. 2183 ; — sur le projet de loi relatif à la garde nationale de Paris et de la banlieue, p. 2270, § 6, et 2285, § 1<sup>er</sup>.

*LOIS adoptées par les Chambres pendant la session de 1837,  
sanctionnées et promulguées par le Roi. Ces lois sont au  
nombre de 113, savoir :*

| DATE<br>DE<br>LA SANCTION | OBJET DES LOIS   | VOIR AUX MOTS :                                |
|---------------------------|--|--|
| 21 mars 1837.             | Loi qui ouvre sur l'exercice 1837 un crédit extraordinaire pour fortifier le service des douanes sur la frontière des Pyrénées. (Exposé des motifs, n° 13 des Impressions — Rapport, n° 21.) | Douanes  |
| 31                        | Loi relative aux Caisses d'épargne. (N° 20. — 31.)   | Caisses d'Epargne.                             |
| 1er avril.                | Loi relative à l'autorité des arrêts rendus par la cour de cassation après deux pourvois. (N° 11. — 16.)   | Cour de cassation.                             |
| Idem.                     | Loi qui ouvre sur l'exercice 1837 des supplémens de crédits pour subvention aux caisses de retraite des ministères des affaires étrangères de la guerre et des finances. (N° 37.)            | Caisse de retraite.                            |
| Idem.                     | Loi relative aux dépenses d'entretien des routes stratégiques de l'Ouest. (N° 18. — 32.)   | Routes stratégiques,<br>n° 1.                  |
| 19                        | Loi qui accorde une pension à M. David, ex-contrôleur-vérificateur au Bureau de garantie de Paris, inventeur du poinçon-bigorne. (N° 35. — 58.)  | Pensions, n° 1.                                |
| 24                        | Loi qui ouvre au Ministre de la marine et des colonies un crédit extraordinaire sur l'exercice 1837. (N° 42. — 54.)  | Crédits supplém. et<br>extraord., n° 1.        |
| Idem.                     | Lois qui autorisent sept départemens à contracter des emprunts et à s'imposer extraordinairement pour les travaux des routes départementales. (N° 34. — 44.)                                 | Emprunts et<br>impositions<br>extraord., n° 1. |
| Idem.                     | Lois qui autorisent quinze départemens à s'imposer extraordinairement pour les travaux des routes départementales. (N° 33. — 45.)  | Idem, n° 2.                                    |
| 2 mai.                    | Loi sur les lignes télégraphiques. (N° 29. — 48.)  | Lignes<br>télégraphiques.                      |
| Idem.                     | Trois lois qui autorisent les départemens du Rhône et de la Dordogne à s'imposer extraordinairement, et la ville d'Alençon à contracter un emprunt. (N° 30. — 38.)                           | Emprunts et<br>impositions<br>extraord., n° 3. |



| DATE<br>DE<br>LA SANCTION | OBJET DES LOIS  | VOIR AUX MOTS :                                 |
|---------------------------|---|---|
| 4 mai 1837.               | Loi contenant des modifications au Code forestier. (N° 49. — 62.)   | <i>Code forestier.</i>                          |
| 7                         | Loi qui augmente la dotation de S.A.R. Mgr le duc d'Orléans, Prince royal, à l'occasion de son mariage. (N° 60. — 67.)  | <i>Dotation.</i>                                |
| 8                         | Loi portant qu'il sera fait un appel de 80,000 hommes sur la classe de 1836. (N° 43. — 63.)   | <i>Recrutement.</i>                             |
| 14                        | Loi contenant des modifications à la loi du 20 avril 1822, sur l'avancement dans l'armée navale (N° 70. — 77.)  | <i>Avancement.</i>                              |
| <i>Idem.</i>              | Loi relative aux lacunes et aux réparations extraordinaires des routes royales. (N° 26. — 51.)  | <i>Routes royales, n° 1.</i>                    |
| <i>Idem.</i>              | Loi relative à l'achèvement des routes royales du département de la Corse, et au perfectionnement des ports maritimes situés dans ce département (N° 27. — 46.) | <i>Idem, n° 2.</i>                              |
| <i>Idem.</i>              | Sept lois relatives à divers classemens de routes royales. (N° 28. — 47.)   | <i>Idem, n° 3.</i>                              |
| 17                        | Loi portant création d'un fonds extraordinaire pour les travaux publics. (N° 25. — 61.)   | <i>Fonds extraordinaire.</i>                    |
| 19                        | Loi relative à la dot de S. M. la Reine des Belges. (N° 71. — 75.)  | <i>Dot.</i>                                     |
| 29                        | Loi qui ouvre un crédit extraordinaire pour complément des dépenses secrètes de 1837. (N° 79. — 93.)  | <i>Dépenses secrètes.</i>                       |
| 1 <sup>er</sup> juin.     | Loi qui ouvre un crédit additionnel pour les pensions militaires à liquider en 1837. (N° 69. — 81.)   | <i>Pensions militaires.</i>                     |
| 2                         | Loi qui ouvre un crédit pour la reconstruction de plusieurs ponts. (N° 39. — 88.)   | <i>Ponts.</i>                                   |
| 3                         | Loi qui autorise le département du Var à s'imposer extraordinairement (N° 65. — 84.)  | <i>Emprunts et impositions extraord., n° 4.</i> |
| <i>Idem.</i>              | Trois lois qui autorisent les villes de Lyon, de Mâcon et de Valenciennes à contracter des emprunts. (N° 66. — 84.)   | <i>Idem, idem.</i>                              |
| <i>Idem.</i>              | Trois lois qui modifient la circonscription de plusieurs arrondissemens et départemens. (N° 68. — 83.)  | <i>Circonscriptions territoriales, n° 1.</i>    |
| 6                         | Loi qui accorde une pension de 6,000 fr. à la veuve d'Antoine-Laurent de Jussieu. (N° 82. — 99.)  | <i>Pensions, n° 2.</i>                          |

| DATE<br>DE<br>LA SANCTION | OBJET DES LOIS   | VOIR AUX MOTS :                              |
|---------------------------|--|--|
| 8 juin 1837.              | Loi portant cession à la ville de Paris des terrains qu'occupait l'ancien palais archiépiscopal. (N° 50. — 80.)  | <i>Archevêché.</i>                           |
| 16                        | Loi relative aux sous-officiers et soldats amputés, nommés membres de la Légion-d'honneur depuis leur admission à la retraite. (N° 56. — 76.)  | <i>Légionnaires amputés.</i>                 |
| 25                        | Loi qui ouvre, sur l'exercice 1837, un crédit supplémentaire pour l'achèvement des routes stratégiques. (N° 97. — 104.)  | <i>Routes stratégiques, n° 2.</i>            |
| <i>Idem.</i>              | Loi qui ouvre un supplément de crédit pour les dépenses du personnel du corps des ponts et chaussées, exercice 1837. (N° 98. — 102.)   | <i>Ponts et Chaussées.</i>                   |
| 27                        | Loi qui modifie la circonscription de la Seine-Inférieure et de la Somme. (N° 90. — 103.)  | <i>Circonscriptions territoriales, n° 2.</i> |
| 4 juillet.                | Loi relative aux poids et mesures (N° 95. — 105.)  | <i>Poids et Mesures,</i>                     |
| <i>Idem.</i>              | Loi qui conserve les fonctions de la police judiciaire aux maréchaux-des-logis et aux brigadiers de gendarmerie dans huit départemens de l'Ouest. (N° 73. — 86.)                       | <i>Gendarmerie.</i>                          |
| <i>Idem.</i>              | Loi portant règlement définitif du budget de l'exercice 1834. (N° 87. — 94.)   | <i>Budget, n° 1.</i>                         |
| 9                         | Loi relative à la composition du tribunal de première instance de la Seine. (N° 117. — 128.)   | <i>Tribunal de 1<sup>re</sup> instance.</i>  |
| 10                        | Loi qui ouvre un crédit sur l'exercice 1837, pour dépenses extraordinaires dans les possessions françaises du nord de l'Afrique. (N° 108. — 121.)                                      | <i>Crédits supplém. et extraord., n° 2.</i>  |
| <i>Idem.</i>              | Loi qui accorde, sur les fonds de 1837, un crédit extraordinaire pour secours aux bureaux de charité et institutions de bienfaisance. (N° 136 — 156.)                                  | <i>Bureaux de charité.</i>                   |
| <i>Idem.</i>              | Loi qui ouvre un crédit pour la célébration du 7 <sup>e</sup> anniversaire des journées de Juillet 1830. (N° 137. — 153.)  | <i>Fêtes de Juillet.</i>                     |
| 12                        | Loi qui autorise la création d'entrepôts réels de douanes dans les colonies des Antilles et de l'île Bourbon (N° 140. — 157.)  | <i>Entrepôts.</i>                            |
| <i>Idem.</i>              | Loi qui ouvre des crédits pour les canaux entrepris en vertu des lois de 1821 et 1822, et pour les études relatives au système de navigation intérieure de la France. (N° 124. — 152.) | <i>Canaux.</i>                               |

| DATE<br>DE<br>LA SANCTION | OBJET DES LOIS  | VOIR AUX MOTS :                                 |
|---------------------------|---|---|
| 12 juillet 1837.          | Loi qui autorise l'acquisition de l'hôtel Vendôme pour l'installation définitive de l'École des mines. (N° 133. — 154.)   | <i>École des mines.</i>                         |
| <i>Idem.</i>              | Trois lois qui autorisent les départemens de la Corse et du Pas-de-Calais à s'imposer extraordinairement, et la ville de Douai à contracter un emprunt. (N° 115. — 119.)  | <i>Emprunts et impositions extraord., n° 5.</i> |
| <i>Idem.</i>              | Deux lois qui modifient la circonscription des arrondissemens de Saint-Claude et de Lons-le-Saulnier (Jura), et des départemens de la Haute-Loire et du Cantal. (N° 116.— 118.)                                       | <i>Circonscriptions territoriales, n° 3.</i>    |
| 14                        | Loi concernant la Garde nationale du département de la Seine. (N° 17. — 85.)  | <i>Garde nationale.</i>                         |
| 17                        | Loi concernant les crédits supplémentaires et extraordinaires de l'exercice 1836, les annulations de crédits sur le même exercice, et les crédits additionnels aux restes à payer des exercices clos. (N° 74. — 113.) | <i>Crédits supplém. et extraord., n° 3.</i>     |
| <i>Idem.</i>              | Loi qui ouvre des crédits supplémentaires sur l'exercice 1837. (N° 123. — 148.)   | <i>Idem, n° 4.</i>                              |
| <i>Idem.</i>              | Loi qui ouvre un crédit additionnel au budget de la Chambre des Députés pour l'exercice 1837. (N° 142.— 155.)   | <i>Chamb. des Députés.</i>                      |
| <i>Idem.</i>              | Quatre lois qui autorisent les chemins de fer de Bordeaux à la Teste ; — d'Epinaç au canal du Centre ; — de Mulhausen à Thann ; — d'Alais à Beaucaire. (N° 132. — 168.)   | <i>Chemins de fer.</i>                          |
| 18                        | Loi relative aux réparations de la cathédrale de Chartres. (N° 149. — 163.)   | <i>Travaux publics.</i>                         |
| <i>Idem.</i>              | Loi sur l'administration municipale. (N° 14 et 107. — 36 et 147.)   | <i>Administration municipale.</i>               |
| <i>Idem.</i>              | Loi qui établit un impôt sur le sucre indigène. (N° 106. — 151.)  | <i>Sucre.</i>                                   |
| <i>Idem.</i>              | Loi relative à des échanges d'immeubles entre l'Etat et les villes de Boulogne et de Dunkerque. (N° 150. — 172.)  | <i>Échanges.</i>                                |
| 19                        | Loi relative au perfectionnement de la navigation des rivières y désignées. (N° 125. — 166.)  | <i>Rivières.</i>                                |
| <i>Idem.</i>              | Loi relative au perfectionnement de la navigation de la Saône et de l'Aisne, et à l'établissement du quai Saint-Bernard, sur la rive gauche de la Seine, à Paris. (N° 125. — 166.)                                    | <i>Idem.</i>                                    |

| DATE<br>DE<br>LA SANCTION | OBJET DES LOIS  | VOIR AUX MOTS :  |
|---------------------------|---|--|
| 19 juillet 1837.          | Loi relative à l'amélioration des ports y désignés. (N° 126. — 167.)  | <i>Ports de mer.</i>                                       |
| <i>Idem.</i>              | Loi relative à l'amélioration des ports de Honfleur, de Dieppe et de Port-Vendres et à l'établissement d'un canal maritime de Caen à la mer. (N° 126. — 167.) | <i>Idem.</i>   |
| <i>Idem.</i>              | Loi relative à l'amélioration du port de Fécamp. (N° 126. — 167.)   | <i>Idem.</i>   |
| <i>Idem.</i>              | Loi qui ouvre un crédit extraordinaire pour l'achèvement de l'établissement thermal de Plombières. (N° 141. — 161.)   | <i>Plombières.</i>   |
| 20                        | Loi portant fixation du budget des dépenses de l'exercice 1838. (N° 143. — 164.)  | <i>Budget, n° 2.</i>                                       |
| <i>Idem.</i>              | Loi portant fixation du budget des recettes de l'exercice 1838. (n° 144. — 165.)  | <i>Budget, n° 3.</i>                                       |
| 22                        | Loi qui proroge celles des 21 avril 1832, et 1 <sup>er</sup> mai 1834, relatives aux réfugiés étrangers. (N° 134. — 159.)                                     | <i>Étrangers, n° 1.</i>                                    |
| <i>Idem.</i>              | Loi qui ouvre un crédit supplémentaire pour secours aux étrangers réfugiés en France. (N° 135. — 160.)  | <i>Étrangers, n° 2.</i>                                    |
| <i>Idem.</i>              | Trois lois qui modifient la circonscription de quatre départemens (N° 145. — 171.)  | <i>Circonscriptions territoriales, n° 4.</i>               |
| <i>Idem.</i>              | Neuf lois qui autorisent quatre départemens à s'imposer extraordinairement, et cinq villes à contracter des emprunts. (N° 138 et 146. — 162.)                 | <i>Emprunts et impositions extraordinaires, n° 6 et 7.</i> |

LOUIS (M. le baron), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 616, 893, 1652, 1944, 3339. — Est élu candidat pour la présidence de la commission de surveillance de la caisse d'amortissement, p. 1227.

LOUVOIS (M. le marquis de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 2901. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 812, 2313, 2429, 2821.

## M

MAISON (M. le maréchal marquis), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 2901.

MALOUET (M. le baron), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 3207. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 616, 1340, 1944, 2998, 3337. — Membre du comité des pétitions, p. 677. — Ses observations sur le projet de loi tendant à augmenter la dotation de S. A. R. M<sup>gr</sup> le duc d'Orléans à l'occasion de son mariage, p. 1531, § 3.

MARBOIS (M. le marquis de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 17.

MAREUIL (M. le baron de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 3279 ; — commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 894, 2998.

MARIAGE de S. A. R. M<sup>gr</sup> le duc d'Orléans avec Madame la Princesse Hélène de Mecklembourg. V. aux mots : *Communication, Députation, Dotation.*

MARTIN du Nord (M.), *Ministre des travaux publics, de l'agriculture et du commerce*, présente en cette qualité, à la Chambre, un projet de loi relatif aux sources d'eaux minérales, p. 207 à 213 (I. n° 6) ; V. aussi, p. 405 ; — un projet de loi relatif à l'épuisement et à l'exploitation des mines, p. 213 à 229 (I. n° 7) ; (soutient la discussion de ce projet de loi, p. 1326, 1352, 1357, 1378, 1428 et 1438) ; — un projet de loi relatif à l'achèvement des lacunes et aux réparations extraordinaires des routes royales, p. 721 à 730 (I. n° 26) ; — un projet de loi relatif à l'achèvement des routes royales du département de la Corse, et au perfectionnement de ses ports, p. 731 à 738 (I. n° 27) ; — sept projets de loi relatifs à divers classemens de routes royales, p. 738 à 765 (I. n° 28) ; — quinze projets de loi qui autorisent un même nombre de départemens à s'imposer extraordinairement pour travaux à exécuter sur leurs routes, p. 838 à 861 (I. n° 33) ; V. aussi p. 1466 ; — sept projets de loi qui autorisent un même nombre de départemens à contracter des emprunts pour travaux à exécuter sur leurs routes, p. 861 à 880 (I. n° 34) ; — un projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit pour la reconstruction de plusieurs ponts, p. 1040 à 1048 (I. n° 39) ; — un projet de loi relatif au concours des propriétaires dans les travaux à entreprendre sur les fleuves et rivières, p. 2350 à 2360 (I. n° 96) ; — un projet de loi concernant le système

métrique des poids et mesures, p. 2360 à 2370 (I. n° 95) ; V. aussi p. 2800 et 2811 ; — un projet de loi relatif aux concessions d'eaux sur les canaux et rivières canalisées, p. 2775 à 2779 (I. n° 114) ; V. aussi p. 3275 ; = un projet de loi tendant à ouvrir un crédit de sept millions applicable aux canaux entrepris en vertu des lois de 1821 et de 1822, p. 2999 à 3004 (I. n° 124) ; — deux projets de loi sur l'amélioration des rivières, p. 3005 à 3008 (I. n° 125) ; = trois projets de loi sur l'amélioration des ports maritimes, p. 3063 à 3108. (I. n° 126) ; — quatre projets de loi relatifs à divers chemins de fer, p. 3210 à 3231 (I. n° 137) ; V. aussi p. 3864 et 3868 ; — un projet de loi relatif à l'acquisition de l'hôtel Vendôme pour y installer définitivement l'Ecole des mines, p. 3231 à 3235 (I. n° 133) ; = un projet de loi relatif à la création d'entrepôts réels de douanes dans les colonies des Antilles et de l'île Bourbon, p. 3298 à 3303 (I. n° 140) ; — un projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit de 70,000 fr., pour l'établissement thermal de Plombières, p. 3303 (I. n° 141). = Présente à la Chambre, au nom de M. ???, Ministre des finances, un projet de loi tendant à céder à la ville de Paris l'emplacement de l'ancien Archevêché, p. 1280 et 1283 (I. n° 50) ; = un projet de loi tendant à modifier les articles 25 et 26, 20 et 27 du Code forestier, p. ??? (I. n° 49) ; = au nom du comte ??? Ministre de l'intérieur, trois projets de loi qui autorisent les départements de la Corse et du Pas-de-Calais à s'imposer extraordinairement, et la ville de Douai ??? un emprunt, p. ??? à ??? (I. n° ???) ; — deux projets de loi relatifs à des circonscriptions territoriales, p. ??? (I. n° ???). = Est entendu sur le projet de loi relatif à l'entretien des routes stratégiques de l'Ouest, p. 885 ; = sur le projet de loi relatif au règlement définitif du budget de ???, p. ??? ; = sur une pétition du sieur ??? (ancien colon), p. 800.

??? (M. le duc de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. ??? = Fait au nom d'une commission spéciale, un rapport sur trois projets de loi relatifs à des impôts et emprunts extraordinaires, p. 2926 à ??? (I. n° ???).

??? (M. le marquis de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 638.

MESSAGE adressé à la Chambre des Députés pour lui notifier l'organisation définitive de la Chambre des Pairs, p. 8 ; V. aussi p. 1505 ; — pour lui renvoyer le projet de loi concernant les sous-officiers et soldats, amputés, nommés légionnaires depuis leur mise à la retraite, p. 1931. = Message par lequel la Chambre des Députés annonce qu'elle est définitivement constituée, p. 18 ; — par lequel elle envoie un projet de loi concernant les sous-officiers et soldats amputés, nommés légionnaires depuis leur mise à la retraite, p. 1480 (I. n° 56) ; — par lequel est indiquée une rectification à faire dans le projet de loi relatif au concours des propriétaires dans les travaux à entreprendre sur les fleuves et rivières, p. 2774.

MEUNIER. V. au mot Attentat du 27 décembre 1836.

MINES. — Projet de loi relatif à l'épuisement et à l'exploitation des mines. — Présenté à la Chambre des Pairs le 25 janvier 1837. — Adopté le 13 avril. — Porté à la Chambre des Députés le 26. = Exposé des motifs par M. Martin (du Nord), Ministre des travaux publics, de l'agriculture et du commerce, p. 213 à 229 (I. n° 7). — Nomination d'une commission, p. 305. — Rapport par le comte d'Argout, p. 1049 à 1103 (I. n° 40) ; V. aussi p. 1320. = Discussion en assemblée générale, p. 1321 à 1337 et 1341 à 1348. — Dans cette discussion sont entendus : le président Boyer, p. 1321 ; — le vicomte Rogniat, p. 1324 ; — le Ministre des travaux publics, p. 1326 ; — le comte Portalis, p. 1331 ; — le rapporteur, p. 1334 ; — M. Villemain, p. 1341 ; — M. Cousin, p. 1345 ; — M. Legrand, conseiller d'Etat, p. 1346. — La Chambre donne la priorité au projet amendé par la commission, p. 1349. = Délibération des articles, p. 1349 à 1441. = ART. 1<sup>er</sup>, p. 1349. — Délibération, p. 1350 à 1353. — Adoption, p. 1353. — Observations du baron de Morogues, p. 1350, 1352 et 1353 ; — du rapporteur, p. 1351 ; — du Ministre des travaux publics, p. 1352. = ART. 4, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 1355. — Délibération, p. 1356 à 1361. — Dernière rédaction, p. 1362. — Adoption, p. 1361. — Observations de M. Villemain, p. 1356 et 1359, § 1<sup>er</sup> ; — du rapporteur, p. 1357 ; — du Ministre des travaux publics, p. 1357 ; — du baron de Morogues, p. 1358, § 1<sup>er</sup> ; — du vicomte Dubouchage, p. 1358, § 2 ; et 1359, § 1<sup>er</sup> ; — de M. Girod (de l'Ain), p. 1358, § 3. = ART. 6, 1<sup>re</sup> rédaction, p. 1364. —

Délibération, p. 1365 à 1384, et 1417 à 1439. — *Dernière rédaction*, p. 1367. — Adoption, p. 1440. — A défaut de paiement des taxes par les concessionnaires, la mine sera-t-elle déclarée abandonnée ? V. les amendemens proposés par le comte Portalis, p. 1368 à 1370 ; V. aussi p. 1375, 1380 et 1434, § *ult.* ; — par le duc de Bassano, p. 1384 ; V. aussi p. 1418 et 1434, § 1<sup>er</sup> ; — et par le baron de Morogues, p. 1421. — Et les observations du rapporteur, p. 1320, 1366, 1374, 1380 et 1431 ; — du baron Mounier, p. 1371 ; — de M. Girod (de l'Ain), p. 1377 et 1439, § 2 ; — du Ministre des travaux publics, p. 1378, 1428 et 1438 ; — du président Boyer, p. 1381, § 1<sup>er</sup> ; — de M. Villemain, p. 1381, § *ult.* ; 1437 et 1438 ; — de M. Legrand, commissaire du Roi, p. 1423 et 1437 ; — du comte Roy, p. 1427 ; — du duc de Broglie, p. 1429 ; — de M. Tripier, p. 1431 et 1439, § 1<sup>er</sup>. = Vote au scrutin, p. 1444 ; V. aussi p. 1441. (Texte du projet de loi adopté, I. n° 55.)

MINISTRES. — A l'ouverture de la session, le conseil des Ministres était composé ainsi qu'il suit : Affaires étrangères et présidence du conseil, M. le comte Molé ; — Justice et Cultes, M. Persil ; — Guerre, M. le baron Bernard ; — Marine et Colonies, M. le vice-amiral Rosamel ; — Intérieur, M. de Gasparin ; — Travaux publics, Agriculture et Commerce, M. Martin (du Nord) ; — Instruction publique, M. Guizot ; — Finances, M. Duchâtel. = Par ordonnance du 15 avril 1837, le conseil des Ministres a été modifié ainsi qu'il suit : Affaires étrangères et présidence du conseil, M. le comte Molé ; — Justice et Cultes, M. Barthe ; — Guerre, M. le baron Bernard ; — Marine, M. le vice-amiral Rosamel ; — Intérieur, M. le comte de Montalivet ; — Travaux publics, Agriculture et Commerce, M. Martin (du Nord) ; — Instruction publique, M. de Salvandy ; — Finances, M. Lacave Laplagne.

MOLÉ (M. le comte), *Ministre des affaires étrangères, Président du conseil des Ministres*. — Donne communication à la Chambre, au nom de Sa Majesté, du mariage de S. A. R. M<sup>gr</sup> le duc d'Orléans avec Madame la Princesse Hélène de Mecklembourg-Schwerin, p. 1505 ; — est entendu à ce sujet, p. 1508, 1510, 1516, 1517 et 1519. — Présente à la Chambre un projet de loi tendant à augmenter la dotation de S. A. R. M<sup>gr</sup> le duc d'Orléans, à l'occasion de son mariage,



p. 1527 à 1530 (I. n° 60) ; V. aussi p. 1641 et 1642 ; — un projet de loi relatif à la dot de S. M. la Reine des Belges, p. 1681 (I. n° 71) ; V. aussi p. 1924. — Présente, au nom du Ministre des finances, un projet de loi relatif aux caisses d'épargne, p. 518 à 522 (I. n° 20). — Est entendu sur le projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 28 à 34, 48, 55, 68 ; — sur le projet de loi relatif aux attributions des conseils généraux de département et des conseils d'arrondissement, p. 557, 624, 628, 632 ; — sur le projet de loi relatif à la compétence de la Cour des Pairs, p. 329, § *pénult.* ; — sur le projet de loi qui ouvre un crédit extraordinaire pour complément des dépenses secrètes de 1837, p. 2415 à 2419 ; — sur le projet de loi relatif aux crédits supplémentaires et extraordinaires de 1836, p. 2850 ; — sur le projet de loi relatif à la fixation du budget des dépenses pour 1838, p. 3930 ; — sur une pétition du sieur Lahure (pension), p. 319 et 320.

MOLITOR (M. le maréchal comte), commissaire pour l'examen de divers projets de lois, p. 1238.

MOLLIEN (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 616, 1504, 2172, 3337, 3339. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif au règlement définitif du budget de l'exercice 1834, p. 2328 à 2337 (I. n° 94).

MONBADON (M. le comte de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 17.

MONTALEMBERT (M. le comte de), fait hommage à la Chambre d'un ouvrage intitulé : *Histoire de sainte Élisabeth de Hongrie, duchesse de Thuringe*, p. 335. — Son opinion sur le projet de loi tendant à céder à la ville de Paris l'emplacement de l'ancien Archevêché, p. 2176 ; V. aussi p. 1653 et 2188, § 1<sup>er</sup>. — Ses observations sur le projet de loi relatif à l'organisation et aux formes de procéder de la Cour des Pairs, p. 1977.

MONTALIVET (M. le comte de), secrétaire provisoire, p. 7. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 403, 516. — Ses observations sur le projet de loi relatif aux attributions des conseils généraux de département et des conseils d'arrondissement, p. 556, 559, 562, § 1<sup>er</sup> ; 572,

§ 4 ; 595, § *ult.* ; 607, 617, 618, 639, § 3 ; 651, § 3 ; 690, 692, § 1<sup>er</sup>.

MONTALIVET (M. le comte de), *Ministre de l'intérieur*, présente en cette qualité, à la Chambre, un projet de loi relatif aux aliénés, p. 1586 à 1608 (I. n° 64) ; — quatre projets de loi relatifs à des emprunts et à des impositions extraordinaires, p. 1609 à 1617 (I. n° 65 et 66) ; — trois projets de loi relatifs à des circonscriptions territoriales, p. 1617 à 1621 (I. n° 68) ; — un projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit pour complément des dépenses secrètes de 1837, p. 1913 (I. n° 79) ; — un projet de loi tendant à modifier diverses circonscriptions électorales, p. 2163 à 2171 (I. n° 89) ; — un projet de loi tendant à modifier les limites des communes de Tréport et de Mers, p. 2300 (I. n° 90) ; — quatre projets de loi qui autorisent les départemens de l'Ardèche, de l'Aveyron et du Jura, à s'imposer extraordinairement, et la ville de Valence à contracter un emprunt, p. 3237 à 3248 (I. n° 138) ; — un projet de loi tendant à ouvrir un crédit supplémentaire de 600,000 fr. pour secours aux bureaux de charité, p. 3248 (I. n° 136) ; — un projet de loi tendant à ouvrir un crédit extraordinaire de 200,000 fr. pour la célébration du septième anniversaire des journées de Juillet 1830, p. 3250 (I. n° 137) ; — un projet de loi tendant à proroger jusqu'à la fin de 1838 les lois des 21 avril 1832 et 1<sup>er</sup> mai 1834, sur la résidence des étrangers réfugiés en France, p. 3252 (I. n° 134) ; — un projet de loi tendant à ouvrir un crédit extraordinaire de 370,000 fr. pour secours aux étrangers réfugiés en France, p. 3253 (I. n° 135) ; — trois projets de loi relatifs à des délimitations territoriales, p. 3280 à 3285 (I. n° 145) ; — cinq projets de loi relatifs à divers emprunts et impositions extraordinaires, p. 3285 à 3297 (I. n° 146). — Est entendu sur le projet de loi relatif à la dot de S. M. la Reine des Belges, p. 1922 ; — sur le projet de loi tendant à conserver aux maréchaux-des-logis et aux brigadiers de gendarmerie les fonctions de police judiciaire dans huit départemens de l'Ouest, p. 2158 ; — sur le projet de loi tendant à céder à la ville de Paris l'emplacement de l'ancien Archevêché, p. 1680 ; — sur le projet de loi relatif à l'organisation et aux formes de procéder de la Cour des Pairs, p. 2086 ; — sur le projet de loi relatif à la garde nationale de Paris et de la banlieue, p. 2211, 2221, 2235, 2246, 2259 et 2285 ; — sur le projet de loi relatif à

l'ouverture d'un crédit d'un million pour l'achèvement des routes stratégiques, p. 2532 ; — sur le projet de loi relatif à la fixation du budget des dépenses pour l'exercice 1838, p. 3926, 3929, 3930 et 3932.

MONTGUYON (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 894, 2429, 2822, 3379.

MONTLOSIER (M. le comte de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 17.

MONTMORENCY (M. le duc de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1238, 3379.

MOREL-VINDÉ (M. le vicomte de), s'excuse de ne pouvoir prendre part aux travaux d'une commission, p. 1385. — Commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1340.

MOROGUES (M. le baron de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 8. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 305, 2207, 2998. — Son opinion sur le projet de loi relatif à la création d'un fonds extraordinaire pour les travaux publics, p. 1655 ; — sur le projet de loi relatif à la compétence de la Cour des Pairs, p. 1963 ; — sur le projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit extraordinaire pour complément des dépenses secrètes de 1837, p. 2406 ; — sur le projet de loi concernant le système métrique des poids et mesures, p. 2599 ; V. aussi p. 2604 et 2806 ; — sur le projet de loi relatif aux justices de paix, p. 2859 ; — sur le projet de loi relatif à l'administration municipale, p. 3482 ; — sur le projet de loi relatif à l'impôt sur les sucres, p. 3787. — Ses observations sur le projet de loi relatif aux attributions des conseils généraux de département et des conseils d'arrondissement, p. 567, 571, § *ult.* ; 583, 604, 620, 635, 636, § *ult.* ; 641, § *ult.* ; 666 ; — sur le projet de loi relatif à l'épuisement et à l'exploitation des mines, p. 1350, 1352, 1353, 1358, § 1<sup>er</sup>, et 1421 ; — sur le projet de loi relatif aux lignes télégraphiques, p. 1491 ; — sur le projet de loi relatif aux faillites et banqueroutes, p. 1839 ; — sur le projet de loi relatif à l'organisation et aux formes de procéder de la Cour des Pairs, p. 1990 ; — sur le projet de loi relatif à la garde nationale de Paris et de la banlieue, p. 2261 ; — sur le projet de loi relatif au règlement définitif du budget de 1834, p. 2454 et 2456 ; — sur une pétition du sieur Bergeron-

Danguy, p. 1579. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à l'ouverture de crédits supplémentaires pour l'exercice 1837, p. 3360 (I. n° 148).

MORTEMART (M. le duc de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 2971. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 334. — Son opinion sur le projet de loi relatif aux crédits supplémentaires et extraordinaires de 1836, et aux crédits additionnels pour les dépenses des exercices clos, p. 2833 ; v. aussi p. 2845, § *antépénult.*, et 2848, § 1<sup>er</sup>. — L'impression de cette opinion est demandée, V. p. 2843 à 2845.

MORTIER (M. le baron), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 813, 2313, 2430, 2618, 3258. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur sept projets de loi relatifs au classement de diverses routes royales, p. 1202 à 1226 (I. n° 47) ; — sur le projet de loi tendant à ouvrir un crédit extraordinaire pour la célébration des journées de Juillet, p. 3469 (I. n° 153).

MOUNIER (M. le baron), commissaire pour l'examen du budget intérieur, p. 18 ; — pour l'examen de divers projets de loi, p. 203, 306, 334, 403, 1882, 2076, 2623, 3338. — Membre du comité des pétitions, p. 2304. — Fait divers rapports au nom de ce comité, p. 2760. — Son opinion sur le projet de loi relatif à l'avancement dans l'armée navale, p. 1932 ; — sur le projet de loi tendant à conserver aux maréchaux-des-logis et aux brigadiers de gendarmerie les fonctions de police judiciaire dans huit départemens de l'Ouest, p. 2157 ; — sur le projet de loi concernant le système métrique des poids et mesures, p. 2600 ; V. aussi p. 2605. — Ses observations sur le projet de loi relatif à l'épuisement et à l'exploitation des mines, p. 1371 ; — sur le projet de loi tendant à céder à la ville de Paris l'emplacement de l'ancien Archevêché, p. 2200, § *ult.* ; — sur le projet de loi relatif à la garde nationale de Paris et de la banlieue, p. 2235 et 2237 ; — sur le projet de loi relatif à l'impôt sur les sucres, p. 3816 ; — sur trois projets de loi relatifs à l'amélioration des ports maritimes, p. 3897, § 3. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif aux attributions des conseils généraux de département et des conseils d'arrondissement, p. 453 à 512 (I. n° 19) ; V. aussi p. 555, 559, 567, 569, 572, 573, 578, 582,

584, 588, 589, 605, 606, 608, 617, 628, 636, 638, 639, 642, 648, 651, 653, 658, 661, 665, 666, 670, 674, 678, 691, 693, 694 ; — sur le projet de loi relatif à l'administration municipale, p. 894 à 981 (I. n° 36), et p. 3339 à 3359 (I. n° 147) ; V. aussi p. 993 à 999, 1004, 1006, 1008, 1010, 1014, 1016, 1017, 1018, 1022, 1033, 1036, 1109, 1113, 1115, 1117, 1118, 1120, 1126, 1129, 1131, 1136, 1140, 1147 et 3483 ; — sur deux projets de loi relatifs à la compétence, à l'organisation et aux formes de procéder de la Cour des Pairs, p. 1254 à 1312 (I. n° 52), et p. 2373 à 2404 (I. n° 100 et 101) ; V. aussi p. 328, 329, § *ult.* ; 1964, 1968, 1974, 1975, 1981, 1987, 2055, 2092 ; — sur le projet de loi relatif aux crédits supplémentaires et extraordinaires de 1836, et aux crédits additionnels pour les dépenses des exercices clos, p. 2627 à 2681 (I. n° 113) ; V. aussi p. 2843, 2845, § 1<sup>er</sup>, et 2846 ; — sur le projet de loi qui ouvre un crédit spécial de 14,458,227 fr. pour les dépenses extraordinaires d'Afrique en 1837, p. 2934 à 2948 (I. n° 121) ; V. aussi p. 2843, 2845, § 1<sup>er</sup>, et 2846.

## N

NEIGRE (M. le baron), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 892.

NICOLAÏ (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 812, 1340, 2313, 3379.

NOAILLES (M. le duc de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1238, 1862, 2623. — Son opinion sur le projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 36. — Prononce l'éloge funèbre de M. le comte de Chabrol, p. 533 à 552 (I. n° 22).

NOÉ (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 305, 402, 2429, 3337, 3338. — Membre du comité des pétitions, p. 13, 2304 ; — fait divers rapports au nom de ce comité, p. 308, 2759, 2965. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit de 16,706 fr. en addition au budget de la Chambre des Députés, p. 3474 (I. n° 155).

NON-RÉVÉLATION. — Projet de loi sur la non-révélation des complots ou attentats contre la vie ou contre la vie ou contre la personne du Roi. — Présenté à la Chambre des Pairs le 25 janvier 1837. = Exposé des motifs par M. Persil, Garde des sceaux, Ministre de la justice et des cultes, p. 230 à 235 (I. n° 8). — Nomination d'une commission, p. 305. — *Nota.* Ce projet de loi n'a été ni rapporté ni discuté.

NOUVEAUX Pairs (Ordonnance portant nomination de). V. au mot *Ordonnances royales*.

## O

ORDONNANCES ROYALES pour l'ouverture et la clôture de la session. V. au mot *Session de 1837*.

ORDONNANCES ROYALES.

1. — Du 27 décembre 1836, qui constitue la Chambre des Pairs en Cour de justice pour connaître de l'attentat commis le même jour, p. 10.

2. — Du 24 avril 1837, qui nomme le comte Roy président de la commission de surveillance de la caisse d'amortissement et de celle des dépôts et consignations, p. 1526.

3. — Du 6 mai, qui élève à la dignité de Pair de France M. Charles Bresson, p. 1766.

4. — Du 27 mai, qui élève à la dignité de Chancelier de France M. le baron Pasquier, Président de la Chambre, p. 2484.

ORDRE DU JOUR (Observations relatives à l'), p. 2771 à 2773, 3887 à 3889, 3957 et 3958.

ORLÉANS (M<sup>gr</sup> le duc d'). V. aux mots Communication, Députation, Dotation.

ORNANO (M. le comte d'), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 17. — Commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 3338.

## P

PAJOL (M. le comte), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1652.

PANGE (M. le marquis de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 814, 2313, 3258, 3337. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur trois projets de loi tendant à autoriser les départemens de la Dordogne et du Rhône à s'imposer extraordinairement, et la ville d'Alençon à contracter un emprunt, p. 989 à 992 (I. n° 38).

PASCALIS (M.), *Commissaire du Roi*, est entendu dans la discussion du projet de loi relatif aux justices de paix, p. 2863, 2875, 2883, 2896 et 2949.

PASQUIER (M. le baron), *Président de la Chambre des Pairs*, est nommé Chancelier de France par ordonnance royale du 27 mai 1837, p. 2484. — Son discours à cette occasion, p. 2489.

#### PENSIONS.

1. — Projet de loi tendant à accorder une pension au sieur David, inventeur du poinçon-bigorne. — Présenté à la Chambre des Députés le 23 février 1837. — Adopté le 20 mars. — Apporté à la Chambre des Pairs le 25. — Adopté le 18 avril (LOI du 19 avril 1837 ; Bulletin des lois, 1<sup>er</sup> semestre, n° 493, p. 241). = Exposé des motifs, lu à la Chambre par M. de Gasparin, Ministre de l'intérieur, au nom de M. Duchâtel, Ministre des finances, p. 881 à 883 (I. n° 35). — Nomination d'une commission, p. 893. — Rapport par le duc de Bassano, p. 1484 (I. n° 58). = Délibération, p. 1522. = Vote au scrutin, p. 1523.

2. — Projet de loi tendant à accorder une pension de 6,000 fr. à la veuve de M. Antoine-Laurent de Jussieu. — Présenté à la Chambre des Députés le 28 mars 1837. — Adopté le 13 avril. — Apporté à la Chambre des Pairs le 16 mai. — Adopté le 5 juin (LOI du 6 juin 1837 ; Bulletin des lois, 2<sup>e</sup> semestre, n° 514, p. 9). = Exposé des motifs par M. de Salvand, Ministre de l'instruction publique, p. 1995 (I. n° 82). — Nomination d'une commission, p. 2076. — Rapport par M. Villemain, p. 2371 (I. n° 99). = Délibération et vote au scrutin, p. 2490.

PENSIONS MILITAIRES. — Projet de loi tendant à ouvrir un

crédit additionnel de 900,000 fr. pour l'inscription des pensions militaires en 1837. — Présenté à la Chambre des Députés le 21 mars 1837. — Adopté le 10 avril. — Apporté à la Chambre des Pairs le 29. — Adopté le 18 mai (LOI *du 1<sup>er</sup> juin* 1837 ; Bulletin des lois, 1<sup>er</sup> sem., n° 586, p. 337). = Exposé des motifs par le baron Bernard, Ministre de la guerre, p. 1628 à 1633 (I. n° 69). — Nomination d'une commission, p. 1652. — Rapport par le baron Lallemand, p. 1959 (I. n° 81). = Délibération des articles, p. 2151. = Vote au scrutin, p. 2152.

PÉRIGORD (M. le duc de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1385.

PERNETY (M. le vicomte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 305, 812, 2429, 3337. — Membre du comité des pétitions, p. 3209. — Son opinion sur le projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit supplémentaire d'un million pour l'achèvement des routes stratégiques, p. 2531. — Ses observations sur le projet de loi relatif aux sources d'eaux minérales, p. 405 et 406 ; — sur le projet de loi relatif à l'administration municipale, p. 1126, § *antépénult.* ; — sur le projet de loi relatif à la garde nationale de Paris et de la banlieue, p. 2239, § *pénult.*, et 2270, § 5.

PERREGAUX (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 892, 1637, 3258.

PERSIL (M.), *Garde des sceaux, Ministre de la justice et des cultes*, dépose sur le bureau une ordonnance du Roi, qui constitue la Chambre des Pairs en Cour de justice, pour connaître de l'attentat du 27 décembre 1836, p. 9. = Présente à la Chambre un projet de loi sur les faillites et banqueroutes, p. 123 à 202 (I. n° 5) ; — un projet de loi sur la non-révélation des complots d'attentat contre la vie, ou contre la personne du Roi, p. 230 à 235 (I. n° 8) ; — un projet de loi relatif à la compétence de la Cour des Pairs, p. 235 à 243 (I. n° 9) ; — un projet de loi sur l'organisation et les formes de procéder de la Cour des Pairs, p. 244 à 291 (I. n° 10) ; — un projet de loi sur la force des arrêts rendus par la cour de cassation, après deux pourvois, p. 291 à 300 (I. n° 11) ; — soutient la discussion de ce projet de loi, p. 412, 416, 421.



PERSIL (M. Eugène), est nommé, par ordonnance royale, substitut du procureur-général près la Cour des Pairs, pour le jugement de l'attentat du 27 décembre 1836, p. 10.

PÉTITIONS COLLECTIVES. — De vingt-quatre réfugiés polonais (subsides), p. 397 (observations du comte de Turgot, p. 397) ; — des sieurs Ducos et Savene, délégués du commerce de Toulouse (faillites), p. 397 ; — des sieurs Laforêt, Wargnier, Bancelin, Cniner, Butet et de Valanthiennes (capitulation de Baylen), p. 399 ; — des employés de la mairie de Nantes et des dames de Lupel (attributions municipales), p. 513, 997, 998 et 999 ; — de quatre pensionnaires de l'ancienne Liste civile, rapport détaillé par le baron de Fréville, p. 527 ; — des hommes de couleur libres de la Martinique, rapport détaillé par le baron de Fréville, p. 529 ; — des sieurs Leclerc, Massias, Robin, Saussay, Michel, de Villa, et de dix habitans de Paris (garde nationale), p. 800 ; — de dix-neuf habitans de Caupenne (attributions municipales), p. 801 (observations du comte de Tascher, p. 802, V. aussi p. 994 et 999) ; — de cinq curés du canton de Beaumont (attributions municipales), p. 802, 997 et 999 ; — de la chambre de commerce de Saint-Étienne, (faillites), p. 1040 ; — de quarante-six habitans d'Elbeuf (monts-de-piété), p. 1312 (rapport détaillé par le baron de Fréville, p. 1312 ; observations du vicomte Dubouchage, p. 1319) ; — de divers habitans de Chaumont, rapport détaillé par le marquis de Laplace, p. 1408 ; — de deux cent vingt-sept habitans de Melun et de Coulommiers (grande voirie), p. 1496 ; — des membres des tribunaux de commerce de Boulogne-sur-Mer et de Montauban (banqueroutes), p. 1654 ; — des huissiers de l'arrondissement d'Orange (justice de paix), p. 1881 ; — de dix habitans de Paris (garde nationale), p. 2024 ; — de trois pensionnaires de l'ancienne Liste civile (secours), rapport détaillé par le baron de Fréville, p. 2076 ; — du maire et des adjoints de la commune d'Esternay (circonscriptions électorales), p. 2337 ; — des époux Meunier, à Lyon (secours), p. 2338 ; — de cinquante-sept habitans de Dol (circonscriptions électorales), p. 2339 ; — d'un grand nombre de réfugiés polonais (Légion étrangère), rapport détaillé par le baron Mounier, p. 2760 ; V. aussi p. 2765 (observations du comte de Tascher, p. 2762 et 2763, § *pénult.* ; — du marquis de Brézé,

p. 2763, § 1<sup>er</sup> ; — de M. de Salvandy, Ministre de l'instruction publique, p. 2764 et 2767 ; — du baron Lallemand, p. 2764, § 2 ; — du marquis de Laplace, p. 2764, § *ult.* ; — de M. Villemain, p. 2766, § 1<sup>er</sup> ; — du comte d'Argout, p. 2766, § *ult.*) ; — des entrepreneurs des cochés de la Haute-Seine et de l'Yonne, rapport détaillé par le baron Mounier, p. 2768 ; — d'un grand nombre d'habitans de Nesle (sucres), p. 2966 ; — de la Société industrielle de Mulhouse (travail des enfans) rapport détaillé par le duc de Praslin, p. 2966 ; — de 122 anciens colons, rapport détaillé par le baron de Fréville, p. 3364 (observations de M. Gautier, p. 3365 et 3367, § *ult.* ; — du Ministre des finances, p. 3366 ; — du vicomte Dubouchage, p. 3367, § *ult.*) ; — de soixante-treize habitans de Beiry-au-Bac et de Pontavert, p. 3672.

PÉTITIONS INDIVIDUELLES : — du sieur *Alexandre Vattemare* (échange de livres), p. 1494 (Observations du baron Silvestre de Sacy, p. 1495, § 1<sup>er</sup> ; — du marquis de Brézé, p. 1495, § *ult.*) ; — du sieur *Allard* (cadastre), p. 2965 ; — du sieur *Antonin* (divorce), p. 1493 ; — du sieur *Arpin* (retraite), rapport détaillé par le marquis de Laplace, p. 1897 ; — du sieur *Artaud* (procès), p. 801 ; — du sieur *Arunant* (jury de Strasbourg), p. 1901 (Rapport détaillé par le comte de Tascher, p. 1901. — Observations du marquis de Laplace, p. 1903) ; — de la veuve *Barge* (secours), p. 888 (Observations du duc de Praslin, p. 888, § *ult.*) ; — du sieur *Barré* (déni de justice) (Rapport détaillé par le marquis de Laplace, p. 1412) ; — du sieur *Beaumont* (attributions municipales), p. 513, 995 et 999 ; — du sieur *de Bécourt* (Alger), p. 799 ; — du sieur *Belleisle* (indemnité), p. 310 ; — du sieur *Benard* (pension), p. 2338 ; — du sieur *Bergeron-Danguy* (vaine pâture), p. 1577 (Rapport détaillé par le comte d'Haubersart, p. 1577. — Observations du baron de Morogues, p. 1579 ; — du duc Decazes, p. 1580) ; — du sieur *Bujault* (foires et marchés), p. 309 (Observations du duc Decazes, p. 309) ; — du sieur *Carrière* (secours), p. 887 (Observations du duc de Praslin, p. 888, § 2) ; — du sieur *Charlemagne* (garde nationale), p. 1654 et 2028 ; — du sieur *Corsin* (garde nationale), p. 1040 et 2027 ; — du sieur *Dagneur* (secours), p. 1897 ; — de la

dame *Dauriat* (droits des femmes), p. 1408 ; — du sieur *Dejernon* (indemnité), p. 2338 ; — du sieur *Delorme* (indemnité), p. 801 ; — du sieur *Descampeaux* (enfants de beaux-frères et belles-sœurs), p. 313 ; — du sieur *Desloges* (enfants trouvés), p. 312 ; — du sieur *Desloges* (censure), p. 802 (Observations du baron Feutrier, p. 803, 804, § *ult.*, et 806, § 1<sup>er</sup> ; — du Ministre de l'intérieur, p. 803, 805 et 806 ; — de M. Villemain, p. 804, § 1<sup>er</sup>, et 805, § 1<sup>er</sup> et *ult.* ; — et de M. le Président, p. 806) ; — du sieur *Dubout* (justice civile), p. 1493 ; — de la femme *Dubrat* (grâce), p. 2966 ; — du sieur *Dumouchet* (attributions municipales), p. 513, 993 et 999 ; — du sieur *Duval* (contrat de mariage), p. 399 ; — du sieur *Fossé* (garde nationale), p. 1654 et 2027 ; — du sieur *Gadot* (vidange), p. 798 ; — du sieur *Gambert* (remplacemens), p. 312 ; — du sieur *Gamot* (pensions), p. 799 ; — du sieur *Aubert-Gautier* (poids et mesures), p. 2810 ; — du sieur *Génin* (testament), p. 321 ; — du sieur *Giono* (loi sur les pensions de retraite), p. 311 ; — du sieur *Grandin* (garde nationale), p. 1040 et 2027 ; — du sieur *Hamon* (percepteurs), p. 1906 ; — du sieur *André Janin* (créances sur l'État), p. 312 ; — du sieur *Lacarrière* (attributions municipales), p. 513, 996 et 999 ; — du sieur *Lahure* (pensions), p. 313 (Rapport détaillé par le marquis Barthélémy, p. 313 à 315. V. aussi p. 318. — Observations du marquis de Laplace, p. 316 et 320, § 3 ; — du comte d'Haubersart, p. 317 ; — de M. Villemain, p. 318 et 320, § 1<sup>er</sup> ; — du comte Molé, Président du conseil des Ministres, p. 319 et 320 ; — du vicomte de Caux, p. 320, § *ult.*) ; — du sieur *Laloubie* (pétitions), p. 1901 ; — du sieur *Langle* (conseils de guerre), p. 1406 ; — du sieur *Larue* (aliénés), p. 887 ; — du sieur *Leclerc* (garde nationale), p. 2022 ; — du sieur *Lemarignier* (attributions municipales), p. 802, 994 et 999 ; — du sieur *Lezenas* (mines), p. 1039 ; — du sieur *Lorril* (garde nationale), p. 1040 et 2026 ; — du sieur *Marchal* (récompense), p. 311 ; — du sieur *Margouet de Villa* (garde nationale), p. 2026 ; — du sieur *Massias* (garde nationale), p. 2023 ; — du sieur *Mathieu* (banqueroutes), p. 1654 ; — du sieur *Félix Mercier* (croix de Saint-Louis), p. 1411 ; — du sieur *Michel* (garde nationale), p. 2025 ; — du sieur *Mortier* (attributions municipales, p. 802, 996 et 999 ; — du sieur *Mythilène*

(garde nationale), p. 1493 ; — du sieur *Noury* (alignement) (Rapport détaillé par le baron Feutrier), p. 1906 à 1912 ; — de la demoiselle *Olivier* (ancienne Liste civile), p. 2339 (Observations du vicomte Dubouchage, p. 2340, § 2 ; — du comte de Tascher, p. 2340, § *ult.*) ; — du sieur *Ornano* (traitement de retraite) (Rapport détaillé par le duc de Praslin), p. 2823 ; — du sieur *Paganel* (dénonciation contre M. l'archevêque de Paris), p. 2760 ; — du sieur *Passedouët* (pension), p. 308 ; — du sieur *Pibaleau* (ancien colon), p. 800 (Observations du Ministre des travaux publics, p. 800 ; — de la dame *Poutret de Mauchamp* (émancipation des femmes), p. 2339 ; — du sieur *Saint-Hilaire* (brevet d'invention), p. 310 ; — du sieur *Maury* (servitudes), p. 399 ; — du sieur *Meriet* (indemnité), p. 398 ; — du sieur *Robin* (garde nationale), p. 2024 ; — du sieur *Roger* (impôt), p. 2965 ; — du sieur *Saussay* (garde nationale), p. 2023 ; — du sieur *Schuttman* (chemins de fer), p. 3369 ; — du sieur *Stammeyer* (retraite), p. 1406 ; — du sieur *Taillepiéd* (voitures), p. 1498 (Observations de M. Gautier, p. 1499) ; — du sieur *Théviotte* (Légion-d'honneur), p. 2759 ; — du sieur *Tholomé* (secours), p. 1897 ; — du sieur *Vauquier* (attributions municipales), p. 802, 998 et 999 ; — du sieur *Vitalis* (colonies), p. 311 ; — du sieur *Wirth* (Légion-d'honneur), p. 1408 ; — du sieur *Zaleski* (secours), p. 799.

PÉTITIONS NON RAPPORTÉES. — Observations du duc de Praslin et du duc Decazes, au sujet de pétitions relatives au pont de Cubzac, et qui n'ont pu être rapportées à cause de la clôture de la session, p. 3957 et 3958.

PLAISANCE (M. le duc de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 813. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif aux lignes télégraphiques, p. 1192 à 1198 (I. n° 48) ; — sur le projet de loi tendant à conserver aux maréchaux-des-logis et aux brigadiers de gendarmerie les fonctions de police judiciaire dans huit départemens de l'Ouest, p. 2043 à 2047 (I. n° 86).

PLOMBIÈRES. — Projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit de

70,000 fr. pour l'établissement thermal de Plombières. — Présenté à la Chambre des Députés le 20 mai 1887. — Adopté le 27 juin. — Apporté à la Chambre des Pairs le 3 juillet. — Adopté le 11 (LOI *du 19 juillet* 1837 ; Bulletin des lois, 2<sup>e</sup> sem., n<sup>o</sup> 522, p. 170). = Exposé des motifs par M. Martin (du Nord), Ministre des travaux publics, p. 3303 (I. n<sup>o</sup> 141). — Nomination d'une commission, p. 3337. — Rapport par le duc de Choiseul, p. 3532 (I. n<sup>o</sup> 167). = Délibération des articles, p. 3854. = Vote au scrutin, p. 3855.

PLOUGOULM (M.), est nommé, par ordonnance royale, substitut du procureur-général près la Cour des Pairs, pour le jugement de l'attentat du 27 décembre 1836, p. 10.

POIDS ET MESURES. — Projet de loi concernant le système métrique des poids et mesures. — Présenté à la Chambre des Députés le 28 février 1837. — Adopté le 20 mai. — Apporté à la Chambre des Pairs le 27. — Adopté le 22 juin. — Reporté à la Chambre des Députés le 24. — Adopté le 28 (LOI *du 4 juillet* 1837 ; Bulletin des lois, 2<sup>e</sup> sem., n<sup>o</sup> 513, p. 1). = Exposé des motifs par M. Martin (du Nord), Ministre des travaux publics, p. 2360 à 2370 (I. n<sup>o</sup> 95). — Nomination d'une commission, p. 2430. — Rapport par le marquis de Laplace, p. 2506 à 2526 (I. n<sup>o</sup> 105). = Discussion en assemblée générale, p. 2599 à 2604. — Dans cette discussion sont entendus : le baron de Morogues, p. 2599 et 2604 ; — le baron Mounier, p. 2600 ; — le rapporteur, p. 2603. = Délibération des articles, p. 2604 à 2616, 2754 à 2759, et 2797 à 2813. = ART. 3, p. 2605. — Adoption de l'article amendé, p. 2606. — Observations du baron Mounier, p. 2605 ; — de M. Vincens, *commissaire du Roi*, p. 2606. = ART. 4 (nouveau), texte et adoption, p. 2813. — Observations du rapporteur, p. 2811. = ART. 5 (d'abord 4), p. 2606. — Amendement proposé par la commission (1<sup>re</sup> rédaction), p. 2607. — Délibération, p. 2607 à 2616, et 2797 à 2805. — Renvoi à la commission, p. 2616. — Rapport, p. 2755 à 2759 (I. n<sup>o</sup> 112). — *Dernière rédaction*, p. 2797. — Adoption, p. 2806. — Pourra-t-on mentionner dans les actes, comme renseignements, les anciennes dénominations ? V. l'amendement proposé par le baron Mounier,

p. 2611, 2798, 2799 et 2804 ; et les observations de M. le Président, p. 2607 ; — de M. Vincens, *commissaire du Roi*, p. 2608 et 2609 ; — de M. Villemain, p. 2609 ; — du comte de Bastard, p. 2614 ; — du baron Thénard, p. 2615, 2802 et 2805 ; — du Ministre des travaux publics, p. 2800. (Incidentement à cet article, un amendement est proposé par le baron de Morogues, p. 2806.) = ART. 6 (proposé par la commission sous le n° 5), adoption, p. 2808. = ART. 7 (d'abord 5, puis 6), adopté avec les amendemens de la commission, p. 2809. = ART. 8 (d'abord 6, puis 7), adopté avec amendement, p. 2811. — Observations du Ministre des travaux publics, p. 2811. = Vote au scrutin, p. 2813.

POINÇON-BIGORNE. *V.* au mot *Pensions*, n° 1.

PONTÉCOULANT (M. le comte de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1535. — Ses observations sur le projet de loi relatif à l'organisation et aux formes de procéder de la Cour des Pairs, p. 1978, § *ult.* ; 1980, § 1<sup>er</sup> ; 2058 ; — sur le projet de loi relatif à la garde nationale de Paris et de la banlieue, p. 2219.

PONTS. — Projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit spécial de 1,650,000 fr. pour la reconstruction de plusieurs ponts. — Présenté à la Chambre des Députés le 4 février 1837. — Adopté le 25 mars. — Apporté à la Chambre des Pairs le 31. — Adopté le 24 mai (LOI *du 2 juin* 1837 ; Bulletin des lois, n° 506, p. 339). = Exposé des motifs par M. Martin (du Nord), Ministre des travaux publics, p. 1040 à 1048 (I. n° 39). — Nomination d'une commission, p. 1165. *V.* aussi p. 1238. — Rapport par le baron de Prony, p. 2132 à 2150 (I. n° 88). = Délibération des articles, p. 2308. = Vote au scrutin, p. 2309.

PONTS ET CHAUSSÉES. — Projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit supplémentaire de 35,000 fr., pour les dépenses du personnel des ponts et chaussées. — Présenté à la Chambre des Députés le 28 mars 1837. — Adopté le 15 mai. — Apporté à la Chambre des Pairs le 27. — Adopté le 12 juin (LOI *du 25 juin* 1837 ; Bulletin des lois, 1<sup>er</sup> sem., n° 510, p. 390). = Exposé des motifs par M. Martin

(du Nord), Ministre des travaux publics, p. 2348 (I. n° 98). — Nomination d'une commission, p. 2429. — Rapport par le marquis Barthélemy, p. 2486 (I. n° 102). = Délibération, p. 2527. = Vote au scrutin, p. 2528.

PORTALIS (M. le comte), *Vice-Président*, occupe le fauteuil en cette qualité, p. 427, 515, 615, 837, 1525, 1585, 1627, 2421, 2427, 2453. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 306, 334, 647, 875. — Son opinion sur le projet de loi relatif à l'épuisement et à l'exploitation des mines, p. 1331. V. aussi p. 1368 à 1370, 1375, 1380 et 1434, § *ult.* ; — sur le projet de loi tendant à céder à la ville de Paris l'emplacement de l'ancien Archevêché, p. 2180. — Ses observations sur le projet de loi relatif aux attributions des conseils généraux de département et des conseils d'arrondissement, p. 572, § 5 ; — sur le projet de loi relatif à l'administration municipale, p. 1129 et 1134, §§ 3 et *pénult.* ; — sur le projet de loi qui autorise le département de la Haute-Loire à s'imposer extraordinairement, p. 1464, 1465, § *ult.* ; 1466 et 1471 ; — sur le projet de loi relatif à l'organisation et aux formes de procéder de la Cour des Pairs, p. 1984, 2064, 2072 ; — sur le projet de loi relatif à la garde nationale de Paris et de la banlieue, p. 2238 et 2250 ; — sur le projet de loi relatif aux justices de paix, p. 2862, 2863, 2879, § 1<sup>er</sup> ; 2884.

PORTS DE LA CORSE. V. au mot *Routes royales*, n° 2.

PORTS DE MER. — Trois projets de loi sur l'amélioration des ports maritimes. — Présentés à la Chambre des Députés les 8 mars, 28 avril et 20 mai 1837. — Adoptés le 12 juin. — Apportés à la Chambre des Pairs le 29. — Adoptés le 12 juillet (LOIS *du 19 juillet* 1837 ; — Bulletin des lois, 2<sup>e</sup> sem., n° 522, p. 162, 166 et 169). = Exposé des motifs par M. Martin (du Nord), Ministre des travaux publics, p. 3063 à 3108 (I. n° 126). — Nomination d'une commission, p. 3109. — Rapport par le duc de Fezensac, p. 3673 à 3713 (I. n° 167). — Observations du comte de Turgot, p. 3897, §§ 2 et *pénult.* ; — du baron Mounier, p. 3897, § 3. = Délibération des articles, p. 3898 à 3904. = Vote au scrutin, p. 3905.

POUYER (M.), *commissaire du Roi*, est entendu dans la discussion du projet de loi relatif à l'avancement dans l'armée navale, p. 1938.

PRASLIN (M. le duc de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 1479. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 306, 403, 711, 2430, 2998. — Membre du comité des pétitions, p. 2304. — Fait divers rapports au nom de ce comité, p. 2759, 2773, 2822, 2966. — Son opinion sur le projet de loi relatif à l'impôt sur les sucres, p. 3821. — Ses observations sur le projet de loi relatif aux attributions des conseils généraux de département et des conseils d'arrondissement, p. 639, § *pénult.* ; 689 ; — sur le projet de loi relatif à l'administration municipale, p. 1007, § 2 ; — sur le projet de loi tendant à augmenter la dotation de S. A. R. M<sup>gr</sup> le duc d'Orléans à l'occasion de son mariage, p. 1533, § 2. — Propose d'ouvrir immédiatement la discussion sur le projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit extraordinaire pour subvention aux fonds de retraite de plusieurs départements ministériels, p. 1104, § *antépénult.* — Ses observations sur deux pétitions relatives à des demandes de secours, par suite des désastres de Lyon, p. 888, §§ 2 et *ult.* ; — sur des pétitions non rapportées relatives au pont de Cubzac, p. 3957.

PRÉCÉDENS relatifs à l'ordre des délibérations. V. au mot *Délibérations.*

PREISSAC (M. le comte), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 893.

PRINCE ROYAL. V. aux mots *Communication, Députation, Dotation.*

PRISES D'EAU. V. au mot *Concessions d'eau.*

PROCLAMMATION DU ROI qui clôt la session des Chambres, p. 3958. V. au mot *Session de 1837.*



PROJETS DE LOI *proposés à la Chambre des Pairs dans la session de 1837, et non convertis en lois.* Ces Projets de loi sont au nombre de 13, savoir :

| PROJETS DE LOI  | VOIR AUX MOTS :   |
|---|---|
| <p>Sur les attributions des conseils généraux, de département et des conseils d'arrondissement.<br/>— Exposé des motifs, n° 4 des Impressions.<br/>— Rapport, n° 19.</p> <p>Sur les faillites et banqueroutes, n° 5. — 53.</p> <p>Sur les sources d'eaux minérales, n° 6. — 15.</p> <p>Sur l'épuisement et l'exploitation des mines, n° 7. — 40.</p> <p>Sur la non-révélation des complots ou attentats contre la vie ou contre la personne du Roi, n° 8.</p> <p>Sur la compétence de la Cour des Pairs, n° 9 — 52.</p> <p>Sur l'organisation et les formes de procéder de la Cour des Pairs, n° 10-52.</p> <p>Sur les aliénés, n° 64 — 129.</p> <p>Sur les justices de paix, n° 72. — 111.</p> <p>Sur des modifications au tableau des circonscriptions pour l'élection des membres des conseils-généraux des départemens, n°89— 110.</p> <p>Sur le concours des propriétaires dans les travaux à entreprendre sur les fleuves et les rivières, n° 96— 139.</p> <p>Sur les concessions d'eaux dans les canaux et rivières canalisées, n° 114— 127.</p> <p>Sur le sel, n° 122— 169.</p> | <p><i>Conseils généraux.</i></p> <p><i>Faillites.</i></p> <p><i>Eaux minérales.</i></p> <p><i>Mines.</i></p> <p><i>Non-révélation</i></p> <p><i>Cour des Pairs, n° 1.</i></p> <p><i>Cour des Pairs, n° 2.</i></p> <p><i>Aliénés.</i></p> <p><i>Justices de paix.</i></p> <p><i>Circonscriptions électorales.</i></p> <p><i>Concours des propriétaires.</i></p> <p><i>Concessions d'eaux.</i></p> <p><i>Sel.</i></p> |

PRONY (M. le baron), s'excuse de ne pouvoir prendre part aux travaux d'une commission, p. 892. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 892. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 305, 813, 1165, 2429. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit spécial pour la reconstruction de plusieurs ponts, p. 2132 à 2150 (I. n° 88).

## Q

QUÉNAULT (M.), *commissaire du Roi*, est entendu dans la discussion du projet de loi sur les faillites et banqueroutes, p. 1756, 1761, 1798, 1801, 1815, 1821, 1822 et 1839.

## R

RAMBUTEAU (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1238, 2923, 3236. — Ses observations sur le projet de loi tendant à céder à la ville de Paris l'emplacement de l'ancien Archevêché, p. 2202.

RAMPON (M. le comte), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 2901.

RECRUTEMENT. — Projet de loi relatif à un appel de 80,000 hommes sur la classe de 1836. — Présenté à la Chambre des Députés le 23 février 1837. — Adopté le 29 mars. — Apporté à la Chambre des Pairs le 7 avril. — Adopté le 29 (LOI *du 8 mai* 1837 ; Bulletin des lois, 1<sup>er</sup> semestre, n<sup>o</sup> 499, p. 285). = Exposé des motifs par le baron Bernard, Ministre de la guerre, p. 1156 à 1264 (I. n<sup>o</sup> 43). — Nomination d'une commission, p. 1238. — Rapport par le marquis de Laplace, p. 1560 à 1576 (I. n<sup>o</sup> 63). = Discussion en assemblée générale, p. 1644 à 1648. — Dans cette discussion sont entendus : le rapporteur, p. 1644 ; — le Ministre de la guerre, p. 1646 ; le vicomte de Caux, p. 1647. = Délibération des articles, p. 1648. = Vote au scrutin, p. 1650.

RÉFUGIÉS. *V. au mot Étrangers.*

REGGIO (M. le maréchal duc de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 8, 711. — Commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 516. *V. aussi p. 711.*

REILLE (M. le comte), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1504.

REINACH (M. le baron de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 8. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 814, 2821.

REINHARD (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1340, 1652, 3109.

RETRAITES. V. au mot *Caisses de retraites*.

RICARD (M. le comte), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 8. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 1637, 2313. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi tendant à modifier la limite entre les communes de Tréport et de Mers, p. 2494 (I. n° 103).

RICHEBOURG (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 305.

RIVIÈRES. V. aux mots *Concessions d'eaux ; Concours des propriétaires*.

RIVIÈRES. — Deux projets de loi sur l'amélioration des rivières. — Présentés à la Chambre des Députés les 18 mars et 28 avril 1837. — Adoptés le 13 juin. — Apportés à la Chambre des Pairs le 29. — Adoptés le 12 juillet (LOIS *du 19 juillet* 1837 ; Bulletin des lois, n° 522, p. 156 et 160). = Exposé des motifs par M. Martin (du Nord), Ministre des travaux publics, p. 3005 à 3063 (I. n° 125). — Nomination d'une commission, p. 3109. — Rapport par le comte Daru, p. 3590 à 3672 (I. n° 166). = Délibération des articles, p. 3890 à 3896. = Vote au scrutin, p. 3896.

ROCHAMBEAU (M. le marquis de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 517, 2429. — Membre du comité des pétitions, p. 2304.

ROGNIAT (M. le vicomte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 305, 402. — Son opinion sur le projet de loi relatif à l'épuisement et à l'exploitation des mines, p. 1324 ; — sur le projet de loi relatif aux crédits supplémentaires et extraordinaires de 1836, et aux crédits additionnels pour les dépenses des exercices clos, p. 2829.

ROGUET (M. le comte), s'excuse de ne pouvoir prendre part aux travaux d'une commission, p. 892. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 813, 3236.

ROSAMEL (M. le vice-amiral), *Ministre de la marine et des colonies*, présente en cette qualité, à la Chambre, un projet de loi qui ouvre, au Ministre de la marine, un crédit

extraordinaire de 3,900,000 fr. sur l'exercice 1837, p. 1154 et 1155 (I. n° 42). — Est entendu sur le projet de loi concernant les sous-officiers et soldats amputés, nommés légionnaires depuis leur mise à la retraite, p. 1929 ; — sur le projet de loi relatif à l'avancement dans l'armée navale, p. 1935 et 1937.

ROUSSIN (M. le vice-amiral baron), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 813. — Son opinion sur le projet de loi relatif à l'avancement dans l'armée navale, p. 1936.

#### ROUTES ROYALES.

1. — Projet de loi relatif à l'achèvement des lacunes et aux réparations extraordinaires des routes royales. — Présenté à la Chambre des Députés le 24 janvier 1837. — Adopté le 10 mars. — Apporté à la Chambre des Pairs le 21. — Adopté le 8 mai (LOI *du 14 mai* 1837 ; Bulletin des lois, 1<sup>er</sup> sem, n° 501, p. 293). = Exposé des motifs par M. Martin (du Nord), Ministre des travaux publics, p. 721 à 730 (I. n° 26). — Nomination d'une commission, p. 812. — Rapport par M. de Cambacérès, p. 1239 à 1253 (I. n° 51). = Délibération, p. 1726 à 1730. — Observations du vicomte Dubouchage, p. 1726 ; — de M. Legrand, commissaire du Roi, p. 1727. = Vote au scrutin, p. 1730.

2. — Projet de loi relatif à l'achèvement des routes royales du département de la Corse, et au perfectionnement de ses ports maritimes. — Présenté à la Chambre des Députés le 24 janvier 1837. — Adopté le 14 mars. — Apporté à la Chambre des Pairs le 21. — Adopté le 8 mai (LOI *du 14 mai* 1837 ; Bulletin des lois, 1<sup>er</sup> sem., n° 501, p. 295). = Exposé des motifs par M. Martin (du Nord), Ministre des travaux publics, p. 731 à 738 (I. n° 27). — Nomination d'une commission, p. 812. — Rapport par le duc de Saullx-Tavannes, p. 1199 à 1201 (I. n° 46). = Délibération, p. 1741. = Vote au scrutin, p. 1742.

3. — Sept projets de loi relatifs, 1°. au classement de la route départementale de la Seine n° 64, de Paris à Alfort, en prolongement de la route royale n° 19, de Paris à Bâle ; — 2°. au classement de la route départementale de la Seine n° 9, de Neuilly à Maisons, en prolongement de la route royale n° 192, de Bezons à Pontoise ; — 3°. au classement de la

route départementale, n° 4 de Marseille à Draguignan, comme route royale, sous le n° 8 *bis* ; — 4°. au classement de la route départementale n° <???, d'Avignon à Digne, en prolongement de la route royale n° 100, d'Avignon à Montpellier ; — 5°. au classement, sous le n° 77 *bis*, d'une nouvelle route royale de Nevers à Dijon ; — 6°. au classement, sous le n° 64 *bis*, d'une route royale entre Rennes et Brest ; — 7°. à l'échange de la route départementale de Quimperle à Lorient contre une partie de la route royale n° 165, de Nantes à Audierne. — Présentés à la Chambre des Députés le 4 février 1837. — Adoptés le 13 mars. — Apportés à la Chambre des Pairs le 21. — Adoptés le 8 mai (LOIS *du 14 mai 1837* ; Bulletin des lois, 1<sup>er</sup> sem., n° 501, p. 296). = Exposé des motifs par M. Martin (du Nord), Ministre des travaux publics, p. 738 à 765 (I. n° 28). — Nomination d'une commission, p. 813. — Rapport par le baron Mortier, p. 1202 à 1226 (I. n° 47). = Délibération, p. 1731 à 1740. = Vote au scrutin, p. 1740.

#### ROUTES STRATÉGIQUES.

1. — Projet de loi relatif au mode d'entretien des routes stratégiques de l'Ouest, et à l'ouverture d'un crédit supplémentaire de 155,000 francs pour subvenir à cet entretien en 1837. — Présenté à la Chambre des Députés le 4 février 1837. — Adopté le 28. — Apporté à la Chambre des Pairs le 4 mars. — Adopté le 25 (LOI *du 1<sup>er</sup> avril 1837* ; Bulletin des lois, 1<sup>er</sup> semestre, n° 491, p. 229). = Exposé des motifs, lu à la Chambre par M. de Gasparin, Ministre de l'intérieur, au nom de M. Martin (du Nord), Ministre des travaux publics, p. 449 à 453 (I. n° 18). — Nomination d'une commission, p. 517. Rapport par le comte de La Villegontier, p. 792 à 798 (I. n° 32). — Discussion, p. 884 et 885. — Observations du marquis de Laplace, p. 884 et 885 ; — du Ministre des travaux publics, p. 885. = Délibération des articles, p. 886. = Vote au scrutin, p. 887.

2. — Projet de loi relatif à l'ouverture d'un crédit supplémentaire d'un million pour l'achèvement des routes stratégiques. — Présenté à la Chambre des Députés le 30 mars 1837. — Adopté le 13 mai. — Apporté à la Chambre des Pairs le 27. — Adopté le 12 juin (LOI *du 25 juin 1837* ; Bulletin des lois, 1<sup>er</sup> semestre, n° 510, p. 389). = Exposé des

motifs, par M. Martin (du Nord), Ministre des travaux publics, p. 2345 (I. n° 97). — Nomination d'une commission, p. 2429. — Rapport par le comte de La Villegontier, p. 2497 à 2503 (I. n° 104). — Discussion en assemblée générale, p. 2530 à 2534. — Dans cette discussion sont entendus : le marquis de Laplace, p. 253<??>; — le vicomte Pernety, p. 2531 ; — le comte de Montalivet, Ministre de l'intérieur, p. 2532. = Délibération, p. 2534. = Vote au scrutin, p. 2535.

ROY (M. le comte), commissaire pour la rédaction d'un projet d'adresse, en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 14 ; — pour l'examen du budget intérieur, p. 18 ; — pour l'examen de divers projets de loi, p. 306, 812, 2429, 2618, 3338 ; — est élu candidat pour la Présidence de la commission de surveillance de la caisse d'amortissement, p. 1227 ; — est nommé par le Roi président de cette commission, p. 1526. — Son opinion sur le projet de loi relatif au chemin de fer d'Alais à Beaucaire, p. 3866 et 3870. — Ses observations sur le projet de loi relatif aux attributions des conseils généraux de département et des conseils d'arrondissement, p. 613, § *ult.* ; 626, 692, §§ 2 et *ult.* ; — sur le projet de loi relatif à l'administration municipale, p. 1119, § *ult.* ; — sur le projet de loi relatif à l'épuisement et à l'exploitation des mines, p. 1427 ; — sur le projet de loi relatif à l'organisation et aux formes de procéder de la Cour des Pairs, p. 2091 ; — sur le projet de loi relatif au règlement définitif du budget de 1834, p. 2445, 2448, 2451, § 1<sup>er</sup>, 2458, 2462, 2465, 2467 et 2470 ; — sur le projet de loi relatif à l'impôt sur les sucres, p. 3847 et 3848, § 2 ; — sur le projet de loi relatif à la fixation du budget des recettes pour 1838, p. 3948 ; — sur le projet de loi relatif au sel, p. 3887, 3888 et 3889, § 1<sup>er</sup>. — Fait au nom d'une commission spéciale un rapport sur le projet de loi relatif à la force des arrêts rendus par la cour de cassation après deux pourvois, p. 384 à 396 (I. n° 16) ; V. aussi p. 423 ; — sur le projet de loi relatif à la création d'un fonds extraordinaire pour les travaux publics, p. 1535 à 1552 (I. n° 61) ; V. aussi p. 1666. — Fait à la Chambre, au nom de la commission de surveillance de la caisse d'amortissement, le rapport annuel de cette commission, p. 2902 à 2913 (I. n° 120).

RUMIGNY (M. le comte de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 8.

## S

SAINT-AIGNAN (M. le baron de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 517, 1638, 2429, 3337. — Membre du comité des pétitions, p. 13. — Fait divers rapports au nom de ce comité, p. 312. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur trois projets de loi relatifs à des circonscriptions territoriales, p. 2010 (I. n° 83).

SAINT-CRICQ (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 616, 1882, 2618, 2623, 3338. — Son opinion sur le projet de loi relatif à l'impôt sur les sucres, p. 3819. — Ses observations sur le projet de loi qui ouvre un crédit spécial pour les dépenses extraordinaires d'Afrique en 1837, p. 3203, § 1<sup>er</sup>. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif aux caisses d'épargne et de prévoyance, p. 780 à 791 (I. n° 31) ; — sur le projet de loi relatif à la fixation du budget des dépenses pour l'exercice 1838, p. 3760 à 3771 (I. n° 164).

SAINT-CYR-NUGUES (M. le baron), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 17, 892. — Commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 813, 1535, 2429, 3338.

SALVANDY (M. de), *Ministre de l'instruction publique*, présente en cette qualité, à la Chambre, un projet de loi tendant à accorder une pension de 6,000 francs à la veuve de M. de Jussieu, p. 1995 à 1998 (I. n° 82). — Est entendu sur le projet de loi relatif à l'organisation et aux formes de procéder de la Cour des Pairs, p. 2068 et 2071 ; — à l'occasion du projet de loi qui ouvre un crédit spécial pour les dépenses extraordinaires d'Afrique en 1837, p. 2622 ; — sur diverses pétitions de réfugiés polonais (Légion étrangère), p. 2764 et 2767.

SAULX-TAVANNES (M. le duc de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 812. — Son opinion sur le projet de loi relatif à l'impôt sur les sucres, p. 3796. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif à l'achèvement des routes royales de la Corse, et au perfectionnement de ses ports maritimes, p. 1199 à 1201, (I. n° 46).

SCRUTIN. Le nombre des Pairs présents étant inférieur au tiers des membres de la Chambre ayant voix délibérative, le scrutin est annulé. V. p. 707, 1441, 2481, 2818, 2855 (Observations de M. le Président à ce sujet, p. 2857).

SÉANCE ROYALE d'ouverture de la session des Chambres. — Procès-verbal de cette séance, dressé par le Garde des registres, p. 1 à 6. — Lu à la Chambre et adopté par elle, p. 7.

SECOURS. — V. au mot *Bureaux de charité*.

SÉGUIER (M. le baron), *Vice-président*, commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 306, 1535. — Ses observations sur le projet de loi relatif aux justices de paix, p. 2864, § 1<sup>er</sup>.

SÉGUR (M. le comte de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 814, 2313, 3258, 3379.

SÉGUR (M. le comte Philippe de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 3279. — Commissaire pour la rédaction d'un projet d'adresse, en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 14 ; — pour l'examen de divers projets de loi, p. 812.

SÉCUR-LAMOIGNON (M. le vicomte de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 2971 ; — commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 894.

SEL. — Projet de loi relatif au sel, présenté à la Chambre des Députés le 4 janvier 1837. — Adopté le 13 mai. — Apporté à la Chambre des Pairs, le 29 juin. = Exposé des motifs, par M. Laplagne, Ministre des finances, p. 2972 à 2991 (I. n° 122). — Nomination d'une commission, p. 2997. — Rapport par M. de Gasparin, p. 3722 à 3759 (I. n° 169). Observations incidentes du comte Roy, p. 3887, 3888 et 3889, § 1<sup>er</sup>, — du rapporteur, p. 3888 ; — du baron Duval, p. 3889, § 2. — *Nota*. Ce projet de loi n'a pas été discuté.

SÉMONVILLE (M. le marquis de), *Grand-Référéndaire honoraire*. — Commissaire pour l'examen du budget intérieur, p. 18 ; — pour l'examen d'un projet de loi, p. 812.



SESMAISONS (M. le comte de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 303.

SESSION DE 1837. — Ouverte le 27 décembre 1836, en vertu d'une ordonnance royale du 15 novembre précédent, p. 6. — Close par ordonnance royale du 15 juillet 1837, p. 3958. V. au mot *séance royale*.

SILVESTRE DE SACY (M. le baron), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 403, 1944, 2076, 3379. — Membre du comité des pétitions, p. 13. — Fait divers rapports au nom de ce comité, p. 321. — Ses observations sur le projet de loi relatif aux sources d'eaux minérales, p. 407 ; — sur le projet de loi relatif aux attributions des conseils généraux de département et des conseils d'arrondissement, p. 663, § 1<sup>er</sup> ; — sur le projet de loi relatif aux justices de paix, p. 2888 ; — sur le projet de loi relatif à l'administration municipale, p. 3517 ; — sur une pétition du sieur Alexandre Vattemare (échanges des livres), p. 1495, § 1<sup>er</sup>. — M. le Président communique à la Chambre des nouvelles d'un accident arrivé à M. le baron Silvestre de Sacy, p. 2343. — M. le baron Silvestre de Sacy remercie la Chambre de l'intérêt qu'elle lui a témoigné, p. 2505.

SIMÉON (M. le comte), commissaire pour l'examen du budget intérieur, p. 18 ; — pour l'examen de divers projets de loi, p. 206, 306, 403. — Ses observations à l'occasion de la communication faite à la Chambre, du mariage de S. A. R. M<sup>gr</sup> le duc d'Orléans, p. 1517, § *ult*.

SIMÉON (M. le vicomte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 203, 305, 2429, 2618, 3337. — Ses observations sur le projet de loi relatif aux attributions des conseils généraux de département et des conseils d'arrondissement, p. 680 ; — sur le projet de loi relatif à l'administration municipale, p. 1112, 1114 et 1119, § 1<sup>er</sup>. —

SOURCES D'EAUX MINÉRALES. V. au mot *Eaux minérales*.

SPARRE (M. le comte de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 812. — Ses observations sur le projet de loi relatif aux sous-officiers et soldats amputés, nommés légionnaires depuis leur mise à la retraite, p. 1929, § *ult*.

SUCRES. — Projet de loi relatif à l'impôt sur les sucres, présenté à la Chambre des Députés, le 4 janvier 1837. — Adopté le 1<sup>er</sup> juin. — Apporté à la Chambre des Pairs, le 16. — Adopté le 11 juillet (LOI *du 18 juillet* 1837 ; Bulletin des lois, 2<sup>e</sup> sem., n<sup>o</sup> 522, p. 153). = Exposé des motifs par M. Laplagne, Ministre des finances, p. 2545 à 2558 (I. n<sup>o</sup> 106). — Nomination d'une commission, p. 2618. V. les observations incidentes du vicomte Dubouchage, p. 2618 et 2619 ; — de M. le Président, p. 2619 et 2620 ; — du marquis de Brézé, p. 2620. — Rapport par le comte d'Argout, p. 3380 à 3461 (I. n<sup>o</sup> 151). = Discussion en assemblée générale, p. 3785 à 3842. — Dans cette discussion sont entendus : le comte de La Villegontier, p. 3785 ; — le baron de Morogues, p. 3787 ; — le vicomte Dubouchage, p. 3789 ; — le baron Thénard, p. 3794 ; — le duc de Saulx-Tavannes, p. 3796 ; — M. Gautier, p. 3798 à 3816 ; — le baron Mounier, p. 3816 ; — le baron Duval, p. 3817 ; — le comte de St.-Cricq, p. 3819, — le duc de Praslin, p. 3821 ; — le Ministre des finances, p. 3823 à 3842. = Délibération des articles, p. 3842 à 3851. = ART. 1<sup>er</sup> p. 3842. — Délibération, p. 3843 à 3850. — Adoption, p. 3850. — Un dégrèvement sera-t-il accordé aux sucres coloniaux ? V. les amendemens proposés par le baron Duval, p. 3843 (V. aussi p. 3849) ; — et par le vicomte Dubouchage, p. 3845 (V. aussi p. 3844, § *ult.* ; 3845, § 2 ; 3846 et 3848, §§ 1<sup>er</sup> et *ult.* ; — et les observations du Ministre des finances, p. 3843 et 3844 ; — du rapporteur, p. 3843 ; — du marquis Barthélemy, p. 3844, § 1<sup>er</sup> ; — de M. Girod (de l'Ain), p. 3845, § 1<sup>er</sup> ; — du comte Roy, p. 3847 et 3848, § 2. = Vote au scrutin, p. 3851.

SUSSY (M. le comte de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi p. 516.

SYSTÈME MÉTRIQUE. V. au mot *Poids et Mesures*.

## T

TALHOUËT (M. le marquis de), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 813.

TARENTE (M. le maréchal duc de), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 1535.

TASCHER (M. le comte de), nommé secrétaire de la Chambre pour la session de 1837, p. 8. — Commissaire pour la rédaction d'un projet d'adresse, en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 14 ; — pour l'examen de divers projets de loi, p. 305, 403, 3258 et 3338. — Membre du comité des pétitions, p. 1484, 3209. — Fait divers rapports au nom de ce comité, p. 1825, 1900 et 3369. — Son opinion sur le projet de loi tendant à céder à la ville de Paris l'emplacement de l'ancien Archevêché, p. 2173. V. aussi p. 1680, 2173, 2184, § 1<sup>er</sup> ; 2199, 2205, — sur le projet de loi relatif aux secours accordés aux étrangers réfugiés en France, p. 3852. — Ses observations sur le projet de loi relatif aux attributions des conseils généraux de département et des conseils d'arrondissement, p. 563 ; — sur le projet de loi tendant à augmenter la dotation de S. A. R. M<sup>gr</sup> le duc d'Orléans, à l'occasion de son mariage, p. 1532, § 1<sup>er</sup> ; — sur le projet de loi relatif à l'organisation et aux formes de procéder de la Cour des Pairs, p. 1978, § 2, 1980, § 2, 2050 ; — sur le projet de loi relatif à la garde nationale de Paris et de la banlieue, p. 2228, § 1<sup>er</sup> ; 2258 et 2264 ; — sur le projet de loi relatif à la fixation du budget des dépenses pour l'exercice 1838, p. 3930, §§ 1<sup>er</sup> et 3 ; 3931 et 3933, § 1<sup>er</sup> ; — sur une pétition de dix-huit habitans de Caupenne, (circonscriptions), p. 802 ; — de la demoiselle Olivieri, (ancienne Liste civile), p. 2340, § *ult.* ; — de divers réfugiés polonais (Légion étrangère), p. 2762 et 2763, § *pénult.* — Fait au nom d'une commission spéciale un rapport sur le projet de loi tendant à ouvrir un crédit de 600,000 fr. pour secours aux bureaux de charité, p. 3475 (I. n° 156).

TÉLÉGRAPHES. V. au mot *Lignes télégraphiques*.

THÉNARD (M. le baron), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 305, 1637, 2076, 2430, 2618. — Membre du comité des pétitions, p. 334. — Fait divers rapports au nom de ce comité, p. 798. — Son opinion sur le projet de loi relatif à l'impôt sur les sucres, p. 3794. — Ses observations sur le projet de loi concernant le système métrique des poids et mesures, p. 2615, 2802 et 2805.

TRAVAUX PUBLICS. V. aux mots *Archevêché, Canaux, Chemins de fer, Fonds extraordinaires, Plombières, Ponts, Routes royales, Routes stratégiques.*

TRAVAUX PUBLICS. — Projet de loi relatif à l'ouverture de crédits additionnels pour l'achèvement des réparations de la cathédrale de Chartres. — Présenté à la Chambre des Députés le 23 mai 1837. — Adopté le 27 juin. — Apporté à la Chambre des Pairs le 6 juillet. — Adopté le 11 juillet (LOI *du 18 juillet* 1837 ; Bulletin des lois, 2<sup>e</sup> sem., n<sup>o</sup> 517, p. 173). = Exposé des motifs, par M. Barthe, Garde des sceaux, p. 3370 à 3376 (I. n<sup>o</sup> 149). — Nomination d'une commission, p. 3379. — Rapport par le vicomte Dubouchage, p. 3555 à 3562 (I. n<sup>o</sup> 163). = Délibération des articles, p. 3856. = Vote au scrutin, p. 3857.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE. — Projet de loi tendant à modifier la composition du tribunal de première instance de la Seine. — Présenté à la Chambre des Députés le 23 mai 1837. — Adopté le 15 juin. — Apporté à la Chambre des Pairs le 27. — Adopté le 1<sup>er</sup> juillet (LOI *du 9 juillet* 1837 ; Bulletin des lois, 2<sup>e</sup> sem., n<sup>o</sup> 514, p. 10). = Exposé des motifs par M. Barthe, Garde des sceaux, p. 2914 à 2922 (I. n<sup>o</sup> 117). — Nomination immédiate d'une commission, sur la proposition du comte de Tascher, p. 2923. — Rapport par M. Girod (de l'Ain), p. 3109 à 3112 (I. n<sup>o</sup> 128). = Délibération des articles, p. 3272. = Vote au scrutin, p. 3273.

TRUPIER (M.), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 206 et 1637. — Membre du comité des pétitions, p. 2304. — Ses observations sur le projet de loi relatif aux attributions des conseils généraux de département et des conseils d'arrondissement, p. 658 ; — sur le projet de loi relatif à l'administration municipale, p. 1018 ; — sur le projet de loi relatif à l'épuisement et à l'exploitation des mines, p. 1431 et 1439, § 1<sup>er</sup> ; — sur les projets de loi relatifs à la compétence, à l'organisation et aux formes de procéder de la Cour des Pairs, p. 1968, 1970, § *ult.* ; 1983, § 3, 2079 ; — sur le projet de loi relatif à la garde nationale de Paris et de la banlieue, p. 2223, § *ult.* ; — sur le projet de loi relatif au règlement définitif du budget de 1834, p. 2472, 2476 et 2479 ; — sur le projet de loi relatif aux justices de paix, p. 2879, § 2,

2951. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi relatif aux faillites et banqueroutes, p. 1366 à 1402 (I. n° 53). — Est entendu dans la discussion de ce projet de loi, p. 1757, 1762, 1769, 1799, 1822 et 1835, § *ult.* ; et 1860.

TURENNE (M. le comte de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 2972 ; — commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 402.

TURGOT (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 813. — Ses observations sur trois projets de loi relatifs à l'amélioration des ports maritimes, p. 3897, §§ 2 et *pénult.* ; — sur une pétition de vingt-quatre réfugiés polonais (subsides), p. 397.

## V

VALÉE (M. le comte), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 305, 2430, 3236.

VAUBOIS (M. le comte de), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 17.

VERHUELL (M. le vice-amiral comte), s'excuse de ne pouvoir se rendre à la Chambre, p. 8.

VILLEMEN (M.), commissaire pour l'examen de divers projets de loi, p. 334, 812, 1944, 2076. — Son opinion sur le projet de loi relatif à l'autorité des arrêts rendus par la Cour de cassation après deux pourvois, p. 415 ; V. aussi p. 418, § 1<sup>er</sup> ; 420, 422 et 423, §§ 2 et *ult.* ; — sur le projet de loi relatif à l'épuisement et à l'exploitation des mines, p. 1341 ; V. aussi p. 1356, 1359, § 1<sup>er</sup> ; 1381, § *ult.* ; 1437 et 1438 ; — sur le projet de loi relatif à la création d'un fonds extraordinaire pour les travaux publics, p. 1668 et 1670 ; V. aussi p. 1672, 1673, 1674, § 3, et 1675, § 1<sup>er</sup>. — Ses observations sur le projet d'adresse en réponse au discours d'ouverture de la session, p. 66 ; — à l'occasion de la communication faite à la Chambre du mariage de S. A. R. M<sup>gr</sup> le duc d'Orléans, p. 1508, 1518 et 1520. — Ses observations sur le projet de loi relatif aux attributions des conseils généraux de département

et des conseils d'arrondissement, p. 577, 598, 608, § 4 ; 612, 621, 625, 628, 631, § *ult.* ; 632, 634, § 1<sup>er</sup> ; 663, §§ 2 et 4, 665 ; — sur le projet de loi relatif à l'administration municipale, p. 1131, 1136, 1139 et 1144 ; — sur deux projets de loi relatifs à la compétence, à l'organisation et aux formes de procéder de la Cour des Pairs, p. 307, 322, § 1<sup>er</sup> ; 326, 329, § 2 ; 1970, § 1<sup>er</sup> ; 1972, 1983, § 2 ; 2062 ; — sur le projet de loi relatif à la garde nationale de Paris et de la banlieue, p. 2242, § 1<sup>er</sup>, et 2248, § 2 ; — sur le projet de loi concernant le système métrique des poids et mesures, p. 2609. — Ses observations sur une pétition du sieur Lahure (pension), p. 318 et 320, § 1<sup>er</sup> ; — du sieur Desloges (censure), p. 804, § 1<sup>er</sup>, et 805, §§ 1<sup>er</sup> et *ult.* ; — de divers réfugiés polonais (Légion étrangère), p. 2766, § 1<sup>er</sup>. — Fait, au nom d'une commission spéciale, un rapport sur le projet de loi tendant à accorder une pension de 6,000 fr. à la veuve de M. de Jussieu, p. 2371 (I. n° 99).

VINCENS (M.), *commissaire du Roi*. — Est entendu sur le projet de loi relatif aux faillites et banqueroutes, p. 1804 et 1806 ; — sur le projet de loi concernant le système métrique des poids et mesures, p. 2606, 2608, 2609.

VOYSIN DE GARTEMPE (M. le baron), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 306. — Ses observations sur le projet de loi relatif aux justices de paix, p. 2864, § *pénult.* ; 2896.

## Z

ZANGIACOMI (M. le baron), commissaire pour l'examen d'un projet de loi, p. 306.